



# UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

**ÉCOLE DOCTORALE d'histoire moderne et contemporaine**

**Centre Roland Mousnier (UMR 8596)**

**T H È S E**

pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline/ Spécialité : Histoire contemporaine

Présentée et soutenue par :

**Nelly de Freitas**

Le 4 avril 2013

**Des vignes aux caféiers : Étude socio-économique et statistique sur l'émigration de l'archipel de Madère vers São Paulo à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Sous la direction de :

**Monsieur Luiz-Felipe de ALENCASTRO**

Professeur, Université Paris IV-Sorbonne

**Jury :**

**Monsieur Jean-Pierre BARDET**

Professeur Émérite, Université Paris-IV-Sorbonne

**Monsieur Alberto VIEIRA**

Chercheur-Coordinateur du Centro de Estudos de História do Atlântico (Funchal-Madère)

**Monsieur Hervé THERY**

Professeur visitant, Université de São Paulo (Brésil)



# REMERCIEMENTS

Le travail d'envergure que représente une thèse n'est pas si solitaire que cela, tout compte fait. C'est en tout cas la conclusion, que je tire de ces six années et demie de doctorat à quelques jours de déposer le texte final. Même s'il se peut que j'oublie certaines personnes, je remercie toutes celles et ceux qui, de près comme de loin, chacun à leur manière, ont contribué à l'élaboration de cette thèse.

Je souhaite particulièrement adresser mes plus vifs remerciements à mon directeur de thèse, Luiz-Felipe de Alencastro, pour avoir accepté, alors que je n'étais pas l'une de ses étudiantes, de reprendre le flambeau de Jean-Pierre Bardet, qui prenait sa retraite. Le professeur de Alencastro accepta de me faire confiance et crut au potentiel de mon projet de travailler sur Madère. Je le remercie pour sa présence pendant ces six années et demie de thèse. Je le remercie également de m'avoir aidée à réfléchir sur la meilleure manière d'aborder mon travail, de m'avoir orientée dans mes lectures et mes recherches de terrains et de m'avoir permis de trouver un financement.

Je remercie également le professeur Jean-Pierre Bardet pour m'avoir initiée, dès mes premières années d'études à la Sorbonne, à l'histoire de la famille et à la démographie historique et d'avoir accepté de diriger mes travaux de Maîtrise et de DEA. Aussi, je lui sais gré de m'avoir indiqué tout le potentiel d'un travail sur la population d'un espace insulaire, en l'occurrence, Madère.

Jean-Pierre Bardet ne fut pas le seul à m'appuyer dans cette entreprise. Jacques Renard, ingénieur à la Sorbonne, m'apporta également tout son soutien. De retour d'un voyage étudiant en Vendée en 2002, dans lequel il nous accompagnait afin de nous aider à préparer nos travaux de maîtrise sur cette région, il m'encouragea à travailler sur Madère, qui, selon lui, était un sujet d'étude intéressant. Je le remercie donc d'avoir cru en l'intérêt de mon travail et en mes capacités, pour toutes les réunions de travail et les échanges de mails que nous avons eus, pour m'avoir conseillé lors de la construction de ma base de données et enfin pour avoir eu la gentillesse de lire et commenter mes résultats finaux.

Cette thèse a été rendue possible grâce au généreux soutien de la *Fundação para a Ciência e Tecnologia* de Lisbonne laquelle, à travers la bourse de doctorat accordée pendant ces quatre dernières années, m'a permis de me consacrer entièrement à mes recherches.

Je tiens également à adresser tous mes remerciements aux chercheurs et professeurs rencontrés lors de mes séjours de recherches ou contactés par mails, de Madère à Rio de Janeiro en passant par São Paulo, Campinas, New York et Lisbonne. Je remercie particulièrement l'accueil du professeur Alberto Vieira, à chacun de mes voyages à Madère. En plus de m'avoir permis de participer à un Master d'Histoire politique et Sociale en 2005-2006 où j'ai rencontré mon mari et appris le portugais que je maîtrisais alors très mal, il a su orienter mes lectures, me conseiller sur la manière d'aborder la thèse et mettre à ma disposition tous les ouvrages nécessaires.

À Lisbonne, je remercie Isabel Tiago de Oliveira de l'ISCTE-Lisbonne, qui s'est toujours intéressée à mon travail et m'a conseillée sur les lectures en m'envoyant ses travaux par courrier. Comme elle, Miriam Halpern Pereira accepta de me recevoir pour parler de mon sujet de thèse. Toujours à Lisbonne, Paulo Matos m'a permis d'intervenir lors d'une conférence réunissant les grands spécialistes de démographie aux Açores. Il a également pris le temps de commenter minutieusement mon texte, qui sera bientôt publié. Aussi, un grand merci au professeur Joaquim da Costa Leite de l'Université de Aveiro, pour avoir toujours été disponible dans nos échanges par mails et pour m'avoir envoyé ses travaux sur l'émigration.

De l'autre côté de l'Atlantique, je remercie le professeur José Moya, spécialiste des migrations, qui m'a accueillie gentiment à la *Columbia University* dans ses cours magistraux et séminaires de doctorat lors de mon passage à New York. Dans la même ville, je suis également reconnaissante envers la professeur Barbara Weinstein de la NYU pour avoir été disponible malgré la neige. Grâce à elle, j'ai pu avoir accès aux bibliothèques de l'université et assister au workshop sur l'histoire de l'Atlantique. Non loin, Maria Gloria Mulcahy de la *Brown University* (Boston), rencontrée dans une conférence à Paris, accepta avec beaucoup de gentillesse de m'envoyer par mail sa thèse de doctorat. Cela me permit d'approfondir mes connaissances sur l'émigration portugaise vers les Etats-Unis. Merci également au professeur Marcelo Borges du *Dickinson College* en Pennsylvanie qui me permis d'accéder à un numéro spécial de la *Portuguese Studies Review*.

Au Brésil, mes remerciements s'adressent à Maria Silvia Bassanezzi, qui me reçut chaleureusement à l'université de Campinas pour me conseiller et me procurer des ouvrages fondamentaux, qui m'aident à comprendre l'histoire de l'immigration au Brésil. Je remercie également le professeur Hélio Povoá Neto, qui me permit de présenter mes travaux dans le séminaire du *Núcleo Interdisciplinar de Estudos Migratórios* (NIEM) à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, ainsi que Maria Izilda Santos de Matos, Ismênia de Lima Martins, Fernando Teixeira da Silva et Andréa Telo da Corte pour leurs conseils.

À travers eux, ce sont tous les professeurs, que je ne peux citer ici et qui se sont intéressés à mes travaux et m'ont apporté soutien et conseils, en personne ou par mails, que je tiens à remercier chaleureusement.

De la même manière, je remercie tout le personnel des archives et des bibliothèques que j'ai fréquentées, pour leur dévouement et particulièrement la directrice des archives de Madère, Fatima de Barros, pour m'avoir laissée consulter des documents essentiels pour la thèse.

Ce manuscrit a pu être amélioré grâce à la lecture et aux corrections de nombreux collègues et amis, qui généreusement ont accepté d'apporter leur contribution, critiques et observations. Je remercie pour cela Chiraz Saidi, Élise Guillon, Marjolaine Tasset, Katia Beauchard, Mathieu Bouchard, Eve Gandossi, Jennifer Cazenave et Véronique de Freitas. Je remercie également Daniel Moreli Rocha de m'avoir accordé du temps pour résoudre mes difficultés avec Excel, Sébastien Godet et à travers lui, Clara Avendano, pour ses heures de travail à élaborer mes cartes et enfin Diego Goldenberg pour son soutien.

Ces six longues années auraient été bien plus difficiles sans le soutien de mes amis : Clémence Bitussi, Pedro Amaral, Marilou, Flora pour les moments de détente si nécessaires ; Jennifer Cazenave pour nos heures de discussions notamment en fin de thèse ; Nataliya Karpinska pour avoir su comprendre mon absence et Eve Gandossi pour sa présence inconditionnelle.

J'adresse également mes tendres remerciements à ma famille. Merci à mes parents José et Virginie de Freitas, qui ont supporté et compris mes absences et m'ont soutenu sans condition dans la dernière ligne droite. Je remercie ma sœur et mon frère, Véronique et José, pour leur soutien, leurs encouragements et leur présence. À Dalibor Ojkic, Katia Beauchard, Maria Cândida Moreli Rocha et Amires Rocha et Daniel pour toute la *força* envoyée de Chelles, de Londres, de Porto Feliz et de São Paulo jusqu'à Paris. Et aussi à mes neveux, Joan, Noah et Vera dont les sourires eurent plus d'effet que toutes les vitamines !

Finalement, je tenais à remercier tout particulièrement mon mari, Alexandre Moreli Rocha. Depuis Madère et par la suite, de Paris puis de Rio de Janeiro, il a toujours su

m'accorder le temps nécessaire pour apaiser mes doutes, me conseiller et apporter un regard bienveillant sur mon travail. Il a su me montrer le chemin et me soutenir surtout quand je perdais pieds. Je lui dis merci pour avoir toujours cru en mes capacités d'aller au bout de ce travail, pour avoir organisé nos voyages de recherches et toutes ces heures qu'il a consacré à me relire. Ce travail lui doit beaucoup, son regard critique pas toujours bien accepté, je dois l'avouer, ses commentaires, ses encouragements ont contribué à l'élaboration de cette thèse et je crois ne pas avoir assez de mots pour lui dire à quel point sa présence a été fondamentale. « Pour tout ce que nous avons partagé, de Madère jusqu'ici, et pour tout ce que nous continuerons à vivre ailleurs, cette thèse est pour toi ».



## **LISTE DES SIGLES**

A.M.N.E. – Arquivo do Ministério dos Negócios Estrangeiros, Lisbonne (Archive du ministère des Affaires étrangères portugais).

A.N.B. – Arquivo Nacional do Brasil, Rio de Janeiro (Archive nationale du Brésil).

A.N.F. – Archive nationale de France, Paris.

A.N.T.T. – Arquivo Nacional da Torre do Tombo, Lisbonne (Archive nationale de la Torre do Tombo, Portugal).

A.R.M. – Arquivo Regional da Madeira, Funchal (Archive régionale de Madère).

I.N.E. – Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne (Institut national de statistique, Portugal).

N.A.U.K – National Archives of United Kingdom, Kew Garden (Archives nationales du Royaume Unis).



# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES .....	7
TABLE DES MATIÈRES .....	9
TABLES DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, CARTES ET ILLUSTRATIONS (CORPS DE TEXTE) .....	13
INTRODUCTION .....	17
<b>1. PARTIE – L’ARCHIPEL DE MADERE : UN CONTEXTE INSULAIRE PROPICE A L’EMIGRATION EN DEPIT DES POLITIQUES DE LISBONNE .....</b>	<b>47</b>
1) CHAPITRE - DES CONTRAINTES GEOGRAPHIQUES, DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES .....	49
I. <i>Propriété de la terre et insularité</i> .....	50
A. Le poids de l’insularité dans la vie des Madériens .....	50
B. Sesmarias, Morgadios et Contrato de Colônia, xiv <sup>e</sup> et xix <sup>e</sup> siècles .....	56
C. Une géographie qui défia l’homme .....	65
II. <i>Une population croissante</i> .....	73
A. La démographie portugaise dans l’historiographie .....	73
B. « Une pléthore de population » .....	78
C. Les caractéristiques de la population madérienne dans la deuxième moitié du xix <sup>e</sup> siècle .....	89
III. <i>Les fragilités de l’économie</i> .....	99
A. Une économie agricole basée sur la monoculture .....	99
B. Un espace tourné vers l’extérieur et vulnérable .....	104
C. Une industrie précaire .....	113
2) CHAPITRE - L’EMIGRATION PORTUGAISE : LEGISLATION, ESTIMATION, CARACTERISTIQUES .....	121
I. <i>Administrer la mobilité</i> .....	122
A. Une législation ancienne, xvi <sup>e</sup> à la deuxième moitié du xix <sup>e</sup> siècle .....	122
B. Le rôle de l’État dans la deuxième moitié du xix <sup>e</sup> siècle .....	128
C. Service militaire et émigration .....	135
II. <i>Mesurer cette mobilité</i> .....	140
A. Les sources statistiques sur l’émigration .....	140
B. Regard général sur l’émigration portugaise dans la deuxième moitié du xix <sup>e</sup> siècle .....	148
C. Caractéristiques de l’émigration : les femmes, les enfants et les retours au pays .....	156
III. <i>Le poids de l’émigration clandestine</i> .....	167
A. Qui et combien ? .....	167
B. Un commerce lucratif .....	174
3) CHAPITRE - PRINCIPALES DESTINATIONS DE L’EMIGRATION MADERIENNE .....	181
I. <i>Trois destinations majeures</i> .....	185
A. Les Madériens aux Antilles .....	185
B. La communauté madérienne aux États-Unis et Hawaï .....	195
C. Le projet colonial en Afrique .....	208
II. <i>Une destination particulière et ancienne: le Brésil</i> .....	217
A. Les premiers pas des Portugais dans leur colonie américaine .....	217
B. Les insulaires portugais au sud et au nord du Brésil au xviii <sup>e</sup> siècle .....	225
III. <i>Partir au Brésil au xix<sup>e</sup> siècle</i> .....	235
A. Les relations luso-brésiliennes avant la proclamation de l’Indépendance en 1822 .....	235
B. La présence portugaise au Brésil à la veille de la proclamation de la République, en 1889 .....	241
<b>2. PARTIE – LE BRESIL DE LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIECLE : DE LA FIN DE L’ESCLAVAGE A L’IMMIGRATION MASSIVE .....</b>	<b>253</b>
4) CHAPITRE - UN PAYS EN PLEINE TRANSFORMATION .....	255
I. <i>Transformation économique : de la canne à sucre au café</i> .....	256
A. Une économie agro-exportatrice .....	256
B. L’expansion du café au Brésil .....	262
C. Quand le café de São Paulo l’emporte sur celui de Rio .....	268
II. <i>Transformation sociale : vers la fin d’un système multiséculaire</i> .....	277
A. Fin de la traite des Africains .....	277

	B. Prémices de la politique brésilienne d'immigration au début du XIX <sup>e</sup> siècle .....	285
III.	<i>Transformation sociale sans retour et bouleversement politique</i> .....	299
	A. Vers l'Abolition de l'esclavage .....	299
	B. Les conséquences politiques de la fin de l'esclavage .....	309
5)	CHAPITRE - LE BRÉSIL, PAYS D'IMMIGRATION .....	317
I.	<i>Quelle main-d'œuvre pour le Brésil ?</i> .....	318
	A. La question du travail national .....	318
	B. Débat autour de l'immigration, la question des « chins et coolies » .....	325
II.	<i>Politique d'immigration brésilienne après 1870</i> .....	333
	A. L'effervescence des contrats .....	333
	B. Des résultats mitigés .....	342
	C. Vers la décentralisation de la politique d'immigration à partir de 1889 .....	349
III.	<i>L'échec d'une politique d'immigration : les Madériens au Pará</i> .....	359
	A. La politique d'immigration dans la province du Pará .....	360
	B. Pará-Madère-Pará : dynamisation de la région <i>Bragantina</i> et actions des intermédiaires .....	365
	C. Açoréens vs Madériens : les <i>Ilhéus</i> de l' <i>Anselm</i> .....	370
6)	CHAPITRE - AUX PORTES DE L'AUBERGE : L'IMMIGRATION A SÃO PAULO .....	383
I.	<i>Premières initiatives d'une politique d'immigration à São Paulo</i> .....	384
	A. Vergueiro et le système de <i>Parceria</i> .....	384
	B. L'échec des <i>parcerias</i> .....	391
II.	<i>Un contexte plus propice à l'immigration dans les années 1860-1870</i> .....	399
	A. La technique au service du café et de l'immigration .....	399
	B. Évolution de la politique d'immigration dans les années 1870 .....	409
III.	<i>Les initiatives décisives des années 1880 : l'immigration subventionnée</i> .....	417
	A. De nouvelles mesures politiques plus actives et indépendantes .....	417
	B. <i>A Hospedaria do Imigrante</i> : accueil des immigrants .....	429
	C. Le flux migratoire et sa composition après la proclamation de la République, en 1889 .....	436
<b>3.</b>	<b>PARTIE – LE FLUX MIGRATOIRE DES MADÉRIENS VERS SÃO PAULO, 1886-1899</b> .....	<b>451</b>
7)	CHAPITRE - FAIRE PARLER LES SOURCES .....	453
I.	<i>Les sources portugaises</i> .....	454
	A. Les listes des passagers embarqués au port de Funchal .....	454
	B. Les registres de passeports .....	460
II.	<i>Les listes brésiennes</i> .....	468
	A. Listes des passagers débarqués au port de Santos (Archives Nationales de Rio de Janeiro) .....	468
	B. Listes des passagers débarqués au port de Santos (Museu da Imigração do Estado de São Paulo) .....	474
	C. Les livres de matricule de l'Auberge des Immigrants de São Paulo .....	479
III.	<i>Divers contrats pour l'introduction des immigrants</i> .....	484
	A. La politique des contrats .....	484
	B. Les termes des différents contrats .....	490
8)	CHAPITRE - EN ROUTE VERS SÃO PAULO .....	499
I.	<i>L'embarquement à Funchal</i> .....	499
	A. Les navires enregistrés .....	499
	B. Zones de l'archipel représentées .....	508
II.	<i>Des émigrants correspondant aux attentes brésiennes ?</i> .....	519
	A. Demande de famille respectée ? .....	519
	B. Quelle type de familles ? .....	527
	C. Des familles d'agriculteurs ? .....	536
III.	<i>La part de l'émigration clandestine</i> .....	541
	A. Ce que dévoile la base de données .....	541
	B. L'émigration clandestine dans la pratique .....	550
9)	CHAPITRE - LES MADÉRIENS A SÃO PAULO .....	559
I.	<i>L'arrivée au Brésil</i> .....	559
	A. Ports de débarquement et premiers pas à São Paulo .....	559
	B. Contrats et subventions .....	566
II.	<i>Destinations des Madériens au Brésil</i> .....	573
	A. Les données .....	573
	B. Communauté madérienne à Itapira : Histoires de vie .....	579
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>591</b>

<b>ANNEXES.....</b>	<b>603</b>
1) CARTES DU DISTRICT DE FUNCHAL, DU PORTUGAL, DU BRÉSIL ET DE L'ÉTAT DE SÃO PAULO.....	603
2) QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES .....	609
3) DONNEES UTILISEES POUR REALISER LES CARTES ET GRAPHIQUES PRESENTES DANS LES PARTIES 1 ET 2. ....	615
4) DONNEES UTILISEES POUR REALISER LES CARTES ET GRAPHIQUES PRESENTES DANS LA PARTIE 3 .....	625
5) LES CONTRATS DU 21 AOUT 1894, DU 7 MARS 1896 ET DU 6 AOUT 1897 ANALYSES DANS LA PARTIE 3.....	647
6) ILLUSTRATIONS .....	655
<b>SOURCES .....</b>	<b>677</b>
I. SOURCES PRIMAIRES .....	677
1) ARCHIPEL DE MADÈRE .....	677
2) <i>PORTUGAL</i> .....	678
3) <i>BRÉSIL</i> .....	681
4) <i>FRANCE</i> .....	683
5) <i>GRANDE-BRETAGNE</i> .....	683
II. SOURCES IMPRIMEES .....	684
1) <i>Sur le Portugal</i> .....	684
2) <i>Sur le Brésil</i> .....	687
3) <i>Sur des thèmes généraux</i> .....	706
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>707</b>
1) INSTRUMENTS DE RECHERCHE: DICTIONNAIRES, JOURNAUX, INTERNET .....	707
2) THESES ET MEMOIRES.....	712
3) OUVRAGES GENERAUX.....	714
4) ÉTUDES SUR L'INSULARITE ET DE GEOGRAPHIE .....	716
5) ÉTUDES DE DEMOGRAPHIE .....	719
6) HISTOIRE DU PORTUGAL .....	722
7) HISTOIRE DE MADERE .....	726
8) ÉTUDES SUR L'ÉMIGRATION PORTUGAISE.....	730
9) HISTOIRE DU BRÉSIL.....	739
10) ÉTUDE SUR L'IMMIGRATION AU BRÉSIL .....	746
<b>INDEX GEOGRAPHIQUE .....</b>	<b>755</b>



# Tables des tableaux, graphiques, cartes et illustrations (corps de texte)

## 1) LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Évolution et Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM) de la population portugaise au XIX <sup>e</sup> siècle.....	82
Tableau 2 – Population et rythme de croissance de la population portugaise 1851-1900 .....	83
Tableau 3 – Population par <i>concelho</i> et TCAM (%) sur l’archipel de Madère, 1864-1900 ....	85
Tableau 4 – Âge des hommes et des femmes au premier mariage entre 1864 et 1878.....	94
Tableau 5 – Taux Bruts de Natalité (TBN) et de Mortalité (TBM) au Portugal, à Madère et aux Açores, 1890 et 1900 .....	95
Tableau 6 – Taux de fécondité (Général, légitime et illégitime, ‰) et indice de coale de fécondité (général, légitime et illégitime, district de Funchal, 1890 et 1900 .....	98
Tableau 7 – Taux d’activité et poids relatif de certains groupes professionnels en 1890 et 1900 (%).....	114
Tableau 8 – Émigrants pour mille habitants au Portugal, à Madère et aux Açores, 1866-1900 .....	149
Tableau 9 – Taux brut d’émigration % (TBE) et relation de masculinité des émigrés (rme) en période intercensitaire .....	157
Tableau 10 – État civil des émigrants des archipels de Madère, des Açores et du Portugal Continent, 1886-1900.....	158
Tableau 11 – Salaire des ouvriers, manuels et journaliers ruraux dans les <i>concelhos</i> du district de Funchal en 1877 .....	169
Tableau 12 – Exportations de café en arrobas vers le Portugal, 1796-1819 .....	264
Tableau 13 – Étrangers entrés dans le pays entre 1854 et 1859.....	297
Tableau 14 – Immigrants introduits au Brésil entre 1873 et 1878.....	339
Tableau 15 – Nombre d’immigrants pour tous les ports du Brésil, 1878-1889.....	348
Tableau 16 – Nombre d’immigrants entrés dans les ports du Brésil, 1878-1895 .....	357
Tableau 17 – Immigrants entrés dans la province de São Paulo entre 1827 et 1860.....	397
Tableau 18 – Immigrants entrés dans la province de São Paulo entre 1870 et 1880. ....	414
Tableau 19 – Immigrants entrés dans la province de São Paulo de 1880 à 1888 .....	420
Tableau 20 – Immigrants entrés dans l’Auberge du Brás, 1893-1900.....	436
Tableau 21 – Immigrants entrés dans l’État de São Paulo entre 1889 et 1900 .....	440
Tableau 22 – Immigrants entrés à São Paulo par nationalités entre 1885 et 1900.....	443
Tableau 23 – Nombre de navires et d’individus sortis du port de Funchal à destination du Brésil de 1886 à 1898.....	456
Tableau 24 – Immigrants entrés dans la province puis État de São Paulo, 1886-1899.....	497
Tableau 25 – Répartition des individus voyageant seuls par sexe et état civil, 1886-1899...	521
Tableau 26 – Taux de masculinité par année chez les émigrants madériens, 1886-1899.....	523
Tableau 27 – Répartition des émigrants madériens par sexe et âges de 1886 à 1899 (%).....	526
Tableau 28 – Destinations indiquées sur les passeports des émigrants madériens, 1886-1899 .....	548
Tableau 29 – Nombre d’émigrants madériens embarqués/arrivés, 1886-1899.....	560
Tableau 30 – Ratio des émigrants débarqués au Brésil et enregistrés dans l’auberge de São Paulo, 1886-1899 .....	563

Tableau 31 – Répartition des émigrants madériens par sexe en fonction des contrats établis, 1886-1899.....	567
Tableau 32 – Répartition du nombre de Madériens recrutés par contrat et subventionnés, 1886-1899.....	568
Tableau 33 – Répartition des subventions en fonction des années de départ, 1886-1889 .....	569
Tableau 34 – Familles concernées par les contrats, 1886-1899 .....	571

## 2) LISTE DES CARTES

Carte 1 – Archipel de Madère en 1911.....	23
Carte 2 – L’archipel de Madère dans l’océan Atlantique.....	66
Carte 3 – L’archipel de Madère.....	67
Carte 4 – Relief de l’île de Madère .....	69
Carte 5 – Population sur l’archipel de Madère en 1900 et TCAM entre 1864 et 1900 (%).....	86
Carte 6 – Part des femmes mariées à 20-24 ans par districts au Portugal en 1864 et 1890 (%) .....	91
Carte 7 – Part du célibat définitif des femmes de 50-54 ans par districts au Portugal en 1864 et 1890 %.....	92
Carte 8 – Taux de natalité par <i>concelho</i> de l’archipel de Madère en 1890 (%) .....	96
Carte 9 – Taux de mortalité par <i>concelho</i> de l’archipel de Madère en 1890 (%) .....	96
Carte 10 – Carte de l’État de Massachussets .....	197
Carte 11 – Population portugaise sur les îles de l’archipel d’Hawaï en 1900.....	201
Carte 12 – La « carte rose » du Portugal en Afrique.....	213
Carte 13 – Afrique Centrale et Australe vers 1890 .....	215
Carte 14 – Les capitaineries au Brésil au XV <sup>e</sup> siècle .....	219
Carte 15 – Culture du café dans le Brésil méridional .....	265
Carte 16 - État de São Paulo.....	269
Carte 17 – L’avancée du café à partir de Rio de Janeiro, 1850-1950 .....	271
Carte 18 – Expansion du café vers l’ouest de São Paulo après 1850.....	274
Carte 19 – Secteurs d’emploi des esclaves en fonction des régions brésiliennes en 1872 ....	303
Carte 20 – Population esclave dans la province de São Paulo en 1872 .....	305
Carte 21 – La dénommée Zone <i>Bragantina</i> dans la province du Pará.....	367
Carte 22 – Répartition du nombre de passagers du navire <i>Anselm</i> selon les <i>concelhos</i> de provenance, 1886 .....	371
Carte 23 – Les colonies de <i>Benevides</i> et <i>Araripe</i> sur l’axe Belém-Bragança, 1908 .....	376
Carte 24 – La colonisation de l’axe Belém-Bragança, 1908.....	380
Carte 25 – Réseau ferroviaire dans l’Etat de São Paulo en 1878.....	407
Carte 26 – Carte de la province de São Paulo réalisée par la Sociedade Promotora de Imigração en 1886.....	426
Carte 27 – Représentation du nombre d’émigrants madériens entre 1886 et 1899, pour mille habitants et en chiffres absolus.....	515
Carte 28 – Répartition des chefs de famille de 15-64 ans en fonction du <i>concelho</i> de provenance, 1886-1899 (%) .....	516
Carte 29 – Répartition des chefs de famille 65 ans et plus en fonction du <i>concelho</i> de provenance, 1886-1899 (%) .....	517
Carte 30 – Répartition des enfants de moins de 15 ans en fonction du <i>concelho</i> de provenance, 1886-1899 (%).....	518
Carte 31 – Types de familles ayant fait route vers São Paulo entre 1886 et 1899 en fonction du <i>concelho</i> de provenance (%) .....	531
Carte 32 – Destination de l’émigration madérienne aux XIX et XX <sup>e</sup> siècles.....	549

Carte 33 – Carte de la République des États-Unis du Brésil en 1892 .....	574
Carte 34 – Destination des émigrants madériens dans la province/État de São Paulo,.....	575

### 3) LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 – Évolution du rythme de croissance du Portugal continental et des archipels de Madère et des Açores (1851-1900) (%) .....	83
Graphique 2 – Émigration pour mille habitants au Portugal Continental et sur les districts de Funchal, Angra, Horta et Ponta Delgada, 1866-1900 .....	150
Graphique 3 – Émigration légale et clandestine au Portugal, 1854-1900 .....	174
Graphique 4 – Destination de l'émigration madérienne entre 1880 et 1890.....	183
Graphique 5 – Destination de l'émigration madérienne entre 1891 et 1900.....	184
Graphique 6 – Population portugaise par État, 1870-1930 .....	207
Graphique 7 – Exportations Brésiliennes, 1821-1890 .....	258
Graphique 8 – Nombre d'immigrants entrés dans les ports du Brésil, 1878- 1895 .....	358
Graphique 9 – Nombre d'émigrants partis vers le Pará par rapport au total des émigrants madériens, toutes destinations confondues pour l'année 1886. ....	372
Graphique 10 – Répartition des passagers du navire <i>Anselm</i> , selon le groupe d'âge, 1886 ..	373
Graphique 11 – Répartition des individus de sexe féminin et masculin en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899 (%).....	502
Graphique 12 – Nombre de Madériens transportés par année, en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899 .....	503
Graphique 13 – Durée moyenne en jours de la traversée en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899 .....	507
Graphique 14 – Proportion des émigrants madériens pour mille habitants (extraite des statistiques officielles) comparée à celle des émigrants madériens vers São Paulo pour mille habitants (extraite de la base de données de ce travail) entre 1886 et 1899.....	509
Graphique 15 – <i>Concelhos</i> d'origine des émigrants madériens, 1886-1899.....	511
Graphique 16 – Émigrants madériens pour mille habitants répartis par <i>concelhos</i> , 1886-1899 .....	512
Graphique 17 – Présence masculine et féminine dans le flux migratoire, d'après les statistiques officielles pour le Portugal continental et l'archipel de Madère, comparée aux résultats de la base de données (1886-1899) (%).....	520
Graphique 18 – Répartition des émigrants madériens par sexe et état civil indépendamment de leur âge, 1886-1899.....	522
Graphique 19 – Répartition des émigrants madériens par groupes d'âge et sexe, 1886-1899 .....	524
Graphique 20 – Répartition par année du nombre de familles en fonction de leur type, 1886-1899 .....	536
Graphique 21 – Professions enregistrées à partir des sources au départ et à l'arrivée des émigrants embarqués pour la première fois, 1886-1899 .....	537
Graphique 22 – Répartition du nombre d'agriculteurs et laboureurs par âge et sexe (listes au départ), 1886-1899 .....	539
Graphique 23 – Répartition du nombre d'agriculteurs, laboureurs et journaliers par âge et sexe (listes à l'arrivée), 1886-1899 .....	540
Graphique 24 – Émigration légale à partir de la base de données et estimation du nombre d'émigrants de la base avec les clandestins, 1886-1899 .....	542
Graphique 25 – Répartition par sexe et âge des individus identifiés comme sans passeport, 1886-1899.....	543

Graphique 26 – Répartition, par an, du nombre d’émigrants madériens en fonction du passeport, 1886-1899 .....	546
Graphique 27 – Nombre d’émigrants analysés au départ de Funchal et à l’arrivée au Brésil, 1886-1899.....	561
Graphique 28 – Ports de débarquement des 13 263 Madériens, 1886-1899 (%).....	562
Graphique 29 – Nombre de Madériens et d’immigrants entrés à São Paulo, 1886-1899 .....	565
Graphique 30 – Répartition par sexe et âges des Madériens analysés au départ et de ceux analysés à l’arrivée au Brésil, 1886-1899 .....	572
Graphique 31 – Les dix principales destinations dans la province/État de São Paulo, .....	577

#### 4) LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 - Vue générale de l’Auberge des Immigrants de São Paulo avant 1911 .....	432
Illustration 2 – Extrait de la page d’un livre contenant les listes d’embarquement, 1894 .....	455
Illustration 3 – Extrait de la liste des émigrants embarqués dans le <i>Aquitaine</i> , le 24 juillet 1895 .....	458
Illustration 4 – La recherche avancée .....	462
Illustration 5 – Recherche des passagers débarqués au port de Rio de Janeiro.....	471
Illustration 6 – Extrait de la liste de passagers du navire <i>Bahia</i> débarqués au port de Santos le 07 juin 1895.....	474
Illustration 7 – Page précédant la liste des émigrants présents dans le navire <i>Bretagne</i> arrivé à Santos le 28 juin 1895 .....	477
Illustration 8 – Extrait de la liste des Madériens arrivés le 31 mars 1886 .....	481
Illustration 9 – En tête de la liste de bord du navire <i>Provence</i> arrivé à Santos le 13 Février 1893 .....	488
Illustration 10 – Extrait d’une publicité sur les services de Angelo Fiorita, 1888.....	489
Illustration 11 – Annonce de vapeurs pour le Brésil, 1887 .....	500
Illustration 12 – Le couple Antonio de Freitas et Francisca Marques de Sousa de Jesus devant leur maison de la rue da Penha – Itapira .....	583
Illustration 13 – Manuel de Freitas en face du magasin qu’il possédait dans la Rua da Penha-Itapira .....	584

# INTRODUCTION

En décembre 2011, une entrevue accordée par le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, au quotidien *Correio da Manhã*, suscita une vive polémique au Portugal, car ses propos furent interprétés comme une incitation à émigrer. Questionné sur un supposé excédent de professeurs et sur leur avenir dans le pays en crise, Passos Coelho répondit que « dans les prochaines années, beaucoup de Portugais devront choisir entre deux options. Soit se former et changer de domaine [...] soit, rester fidèle à l'enseignement et se tourner vers le marché de langue portugaise où ils pourront trouver d'autres possibilités d'emplois ». Le Premier ministre pensait alors à l'Angola ou au Brésil, pays avec « une grande nécessité au niveau de l'enseignement primaire et secondaire<sup>1</sup> », avança-t-il.

Malgré quelques tentatives de rattrapage, une longue polémique s'amorça<sup>2</sup>. Plusieurs mois plus tard, en juillet 2012, la sociologue portugaise Maria Beatriz Rocha-Trindade déclarait que, « une nouvelle fois, la mobilité [était] la solution pour les difficultés rencontrées » dans le pays, tout en fustigeant ceux qui appelaient à l'émigration. Cela était, selon la sociologue, une « erreur » en raison « de l'usure et des pertes émotionnelles qu'elle entraîne<sup>3</sup> ».

Comme un écho à tous ces propos, le 26 septembre 2012, l'Observatório da Emigração, l'Observatoire de l'émigration du Portugal, publiait sur son site Internet un article affirmant que la hausse du chômage et les mesures d'austérité imposées au Portugal par la

---

<sup>1</sup> Propos cités dans la version interactive du journal *Público* du 12 décembre 2011. [Accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Sociedade/passos-coelho-sugere-aos-professores-desempregados-que-emigrem-1525528>, consulté en juillet 2012].

<sup>2</sup> *Diário de Notícias*, 18 décembre 2012. [Accessible en ligne sur [http://www.dn.pt/inicio/portugal/interior.aspx?content\\_id=2193205](http://www.dn.pt/inicio/portugal/interior.aspx?content_id=2193205), consulté en juillet 2012].

<sup>3</sup> Diplômée en sociologie par l'Université Paris V et agrégée à l'Université nouvelle de Lisbonne, Maria Beatriz Rocha-Trindade est professeur à l'Universidade Aberta, à Lisbonne, où elle a fondé le Centre d'études des migrations et des relations interculturelles. Ses propos furent recueillis dans le journal *Público* du 3 juillet 2012 [Accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Sociedade/apelar-a-emigracao-e-um-erro-enorme-denuncia-sociologa-beatriz-rochatrindade-1553187>, consulté en octobre 2012]. Dans ses travaux sur les mouvements migratoires, Rocha Trindade considère centraux et déterminants les facteurs sociaux et culturels. Consulter entre autres : Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE. *Sociologia das migrações*, Lisbonne, Universidade Aberta, 1995, p. 61-62. Consulter également: Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE. "Refluxos culturais da emigração portuguesa para o Brasil". In: *Análise Social*, Vol XXII, n° 90, 139-157, Lisbonne, 1986 ; Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE et Maria Christina Siqueira de SOUZA CAMPOS (org.). *História, memória e imagens nas migrações, abordagens metodológicas*. Oeiras, Celta Editora, 2005.

Commission européenne, le Fond Monétaire International et la Banque Centrale Européenne avaient favorisé un regain de l'émigration portugaise vers le Brésil<sup>4</sup>.

De l'autre côté de l'Atlantique, le recensement de 2010 confirmait la reprise de l'immigration : de 143,6 mille immigrants en 2000 à 268,4 mille en 2010<sup>5</sup>. De son côté, l'IBGE<sup>6</sup>, l'Instituto Brasileiro de Geografia, soulignait, en avril 2012, que la crise internationale favorisait l'afflux d'immigrants<sup>7</sup> séduits par le dynamisme économique du Brésil<sup>8</sup>. Dans celui-ci, il y a peu encore un pays d'émigration<sup>9</sup>, le nouveau phénomène engendre aujourd'hui le retour de débats portant sur les besoins du pays en main-d'œuvre<sup>10</sup>, comme il y a deux siècles<sup>11</sup>.

Même si, aujourd'hui, ce sont davantage des Portugais qualifiés qui s'installent au Brésil<sup>12</sup> quand il s'agissait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une population majoritairement agricole<sup>13</sup>

---

<sup>4</sup> *Emigração Portuguesa para o Brasil*. [Accessible en ligne sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/3266.html>, consulté le 15 novembre 2012].

<sup>5</sup> Résultats du recensement disponible en ligne sur le site Internet de l'IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia*) [Accessible en ligne sur <http://www.censo2010.ibge.gov.br/en/resultados>, consulté en novembre 2012].

<sup>6</sup> L'*Instituto Brasileiro de Geografia* est l'organe brésilien responsable du recueillement des données statistiques, géographiques, économiques etc. du Brésil, l'équivalent de l'INSEE français. Un an après la création en 1934 de l'Institut Nationale de Statistique (INE), fut institué le Conselho Brasileiro de Geografia, incorporé à l'INE, qui devint alors l'IBGE. Consulter son site officiel [Accessible en ligne, en anglais sur <http://www.ibge.gov.br/english/>, consulté dernièrement en novembre 2012].

<sup>7</sup> Information communiquée par l'*Agência Brasil* le 24 avril 2012 [Accessible en ligne que <http://agenciabrasil.ebc.com.br/noticia/2012-04-27/ibge-constatou-que-crise-internacional-atraiu-imigrantes-ao-brasil>, consulté en novembre 2012].

<sup>8</sup> Information communiquée par l'*Agência Brasil* [Accessible en ligne sur <http://agenciabrasil.ebc.com.br/noticia/2012-04-27/ibge-constatou-que-crise-internacional-atraiu-imigrantes-ao-brasil>, consulté en novembre 2012]. D'après les statistiques de l'IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), le taux de chômage fut évalué à 5,3 % au mois d'août [Accessible en ligne sur [http://www.ibge.gov.br/home/presidencia/noticias/noticia\\_visualiza.php?id\\_noticia=2220&id\\_pagina=1&titulo=Desocupacao-foi-de-5,3%-em-agosto](http://www.ibge.gov.br/home/presidencia/noticias/noticia_visualiza.php?id_noticia=2220&id_pagina=1&titulo=Desocupacao-foi-de-5,3%-em-agosto), consulté en novembre 2012] et le taux de croissance reste positif même s'il est en baisse.

<sup>9</sup> À partir des années 1980 le Portugal était devenu, à son tour, un pays attractif pour des milliers de Brésiliens fuyant la récession économique. In : Andréa TELO DA CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l'Université fédérale Fluminense en 2002, p. 125.

<sup>10</sup> Deisy VENTURA et Paulo ILLES. « Qual a política migratória do Brasil ? ». In : *Le monde diplomatique Brasil*. Le 4 mars 2012 [Accessible en ligne sur <http://www.diplomatique.org.br/artigo.php?id=1121>, consulté le 14 mai 2012]. L'immigration au Brésil s'invite également dans le milieu universitaire comme lors du débat organisé, le 14 mai 2012, au *Centro de Relações Internacionais* du CPDOC à la Fundação Getulio Vargas sur le thème *Como a imigração mudará o Brasil?* [Site du CPDOC accessible en ligne sur <http://cpdoc.fgv.br/relacoesinternacionais/eventos/14052012>, le 14 mai 2012].

<sup>11</sup> Le géographe Sylvain Souchaud relativise le rôle actuel du Brésil comme « pôle d'immigration majeur » et évoque le pays comme « espace d'accueil privilégié des migrants originaires d'Amérique latine », notamment pour les Boliviens. In : Sylvain SOUCHAUD. « Les périodes migratoires du peuplement au Brésil de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Revue Hommes et migrations*, p. 4-6. Article issu du N°1281, septembre-octobre 2009 : France-Brazil sous l'angle des migrations et de l'altérité. [Accessible en ligne et mis à jour le : 09/12/2009, <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/france-brazil-sous-l-angle-des-migrations-et-de-l-altérité/5644-les-periodes-migratoires-du-peuplement-au-brasil-de-la-fin-du-xixe-siecle-a-nos-jours>]. L'intérêt de l'article repose également sur la récapitulation de l'histoire des mouvements migratoires au Brésil.

<sup>12</sup> Les autorités du pays avouent accélérer les processus pour l'obtention de visa pour cette catégorie d'immigrants. [Information accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Mundo/brasil-admite-acelerar-concessao-de-vistos-para-imigrantes-estrangeiros-qualificados-1529558?all=1>, consultée en octobre 2012]. Ce

qui traversait l'Atlantique afin de travailler dans les plantations de café, les besoins du Brésil et la détresse actuelle en Europe justifient plus que jamais l'intérêt d'un travail sur l'histoire de l'émigration portugaise au Brésil.

C'est ce que nous nous proposons de faire en choisissant comme sujet d'étude l'archipel portugais de Madère afin d'analyser, à travers l'utilisation de cinq sources différentes et la construction d'une base de données, l'identité, le profil et la trajectoire d'émigrants madériens vers la province/État de São Paulo, au Brésil entre 1886 et 1899.

## **L'émigration portugaise, un phénomène pluriséculaire**

Que l'émigration soit un trait fondamental de la société portugaise, cela semble une donnée presque unanime dans l'univers académique. François Guichard, dans sa *Géographie du Portugal*, souligne que « pour ce petit pays pauvre et surpeuplé regardant vers la mer, l'émigration a été une vocation naturelle dès le temps des Grandes Découvertes<sup>14</sup> ». L'historien Joel Serrão, dans l'article sur l'émigration de son *Dicionário de História de Portugal*, affirme même que « le phénomène d'émigration est une constante de l'histoire du Portugal » depuis le « début de la colonisation de Madère<sup>15</sup> ».

D'abord modérée, à raison de 2 000 sorties par an selon Vitorino Magalhães Godinho<sup>16</sup>, l'émigration portugaise se développe en même temps qu'elle s'étend, de Madère vers les Açores, dès 1439 et le Cap-Vert, à partir de 1462<sup>17</sup>, puis au Brésil, à compter de 1549<sup>18</sup>, et même à l'Europe puisque, comme l'observa Severim de Faria et en dépit du peu

---

sont plus de 100 000 Portugais qui ont émigré durant l'année 2011, majoritairement vers le Brésil [Information accessible en ligne sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/2866.html>, consultée en octobre 2012]. Ce chiffre cache cependant de nombreux Brésiliens rentrant chez eux [Information accessible sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/3058.html>, consultée en octobre 2012].

<sup>13</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa de emigração, 1850-1930*. Revisão técnica Maria Helena Ribeiro da Cunha. Bauru, SP, EDUSC; Portugal, instituto Camões, 2002, p. 80.

<sup>14</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal*. Paris : Masson, Collection Géographie, 1990, p. 68.

<sup>15</sup> Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*, Vol II, Porto : Livraria Figueirinhas, 1989, p. 363-373.

<sup>16</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise (XV-XX<sup>e</sup> siècle), une constante structurale et les réponses aux changements ». In: *Revista de História económica e social*, 5-32, Sá da Costa Ed. : Lisbonne, Jan-Jun 1978, p. 8.

<sup>17</sup> Joel SERRÃO. *A emigração portuguesa*. 4<sup>e</sup> édition, Lisbonne, Livros Horizonte, 1982, p. 100-101.

<sup>18</sup> Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000*. Paris, Fayard, p. 39.

d'études consacrées au sujet<sup>19</sup>, le nombre de Portugais a représenté, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'au quart de la population de Séville<sup>20</sup>.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est cependant l'émigration vers le Brésil qui domine « avec le déclin de l'attraction exercée par Madère, par les Açores et par Sao Tomé-et-Principe<sup>21</sup> ». Dans la colonie, ils représentaient la majorité de la population blanche. Marchands, commerçants, fonctionnaires ou bien maîtres de moulins, ils formaient l'essentiel de la nouvelle classe urbaine<sup>22</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, « la ruée » vers les mines d'or et de diamants du Brésil attira de 8 000 à 10 000 Portugais par an d'après Godinho<sup>23</sup>, alimentant le mythe de la fortune qui attendait chaque émigrant<sup>24</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Portugal connut de nombreuses périodes troublées qui favorisèrent la continuation de l'émigration, en particulier au Brésil.

Attaqué et envahi par les troupes de Napoléon entre 1807 et 1810, le pays assista à l'exil du futur Jean VI qui prit la fuite, en 1808, vers le Brésil. La paix signée en Europe, la souveraineté portugaise fut rétablie, mais le pays n'en demeura pas moins ruiné et instable politiquement.

Après la révolution libérale de Porto en 1821, le conflit entre libéraux et absolutistes conduisit au coup d'État de 1828 qui plongea, jusqu'en 1834, le pays dans la guerre civile. Malgré la fin des affrontements, l'instabilité politique<sup>25</sup> dura jusqu'à la période dite de *Regeneração*, qui s'ouvre en 1851, avec la volonté de moderniser le pays et de développer son économie<sup>26</sup>. Une nouvelle crise politique et économique à partir de 1890 aboutit à la proclamation de la République en 1910<sup>27</sup>.

---

<sup>19</sup> Caroline B. BRETTELL. *Homens que partem, mulheres que esperam. Consequências da emigração numa freguesia minhota*. Traduction de Ana Mafalda Tello, Lisbonne, Publicação Dom Quixote, 1991, p. 91-92.

<sup>20</sup> Chantre et théologien portugais du XVI<sup>e</sup> siècle. Severim de FARIA. *Notícias sobre Portugal*. «Discurso primeiro». 2<sup>e</sup> édition acrescentadas pelo Padre D. José Barbosa, Lisbonne occidental, na Off. de Antonio Isidoro da Fonseca, p. 8.

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 60-61.

<sup>22</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil*. Paris, Chandeigne, p. 26-27.

<sup>23</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise (XV-XX<sup>e</sup> siècles)... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>24</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa de emigração...*, *op. cit.*, p45-46. L'auteur avance que ce mythe perdura jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et que beaucoup d'émigrants ayant échoué dans cette tâche préférèrent rester au Brésil pour y mourir et « cacher sa misère » à « rentrer pauvre au Portugal ».

<sup>25</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial*. Paris, Éditions Karthala, 1998, p. 394-395.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 398-399.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 401-405.

Durant tout ce long XIX<sup>e</sup> siècle, le flux migratoire ne se réduisit pas : 1,5 ‰ de la population portugaise quitta le pays selon Godinho<sup>28</sup>. L'émigration portugaise, « phénomène pluriséculaire<sup>29</sup> », redoubla même de vigueur à compter de l'indépendance du Brésil, en 1822. La conjonction de l'abolition de l'esclavage et de la croissance de la culture de café dans la province de Rio de Janeiro, et par la suite dans celle de São Paulo, forcèrent, en effet, le gouvernement brésilien à favoriser l'arrivée de nouveaux immigrants.

Stimulée par l'abolition de l'esclavage dans les Antilles françaises et anglaises, la grande émigration européenne du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, dans laquelle s'inséra la portugaise, trouva ainsi au Brésil un point de chute capable d'absorber un grand nombre d'émigrants dans une période où l'explosion démographique en Europe, les tensions sociales, le problème des campagnes<sup>31</sup>, la révolution dans les transports – on passe de la navigation à voile à la vapeur – et le développement de la marine marchande, qui permit de diminuer le prix de la traversée, renforcèrent les flux transatlantiques<sup>32</sup>.

On évalue ainsi à près de 55 millions le nombre de personnes à quitter l'Europe entre 1821 et 1924<sup>33</sup> et à près de deux millions le nombre de Portugais à traverser l'Atlantique entre 1850 et 1930<sup>34</sup>. Véritable phénomène d'exception jusqu'alors, les Portugais qui débarquent au Brésil entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du suivant furent ainsi sept fois plus nombreux que ceux venus pendant la période coloniale<sup>35</sup>. Les émigrants originaires de Madère et des

---

<sup>28</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise (XV-XX<sup>e</sup> siècle)... », ...*op. cit.*, p. 10.

<sup>29</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal*. Paris, Masson, Collection Géographie, 1990, p. 68.

<sup>30</sup> Walter F. WILLCOX. "Proletarian Mass Migration, XIXth and XXth Centuries". In: Walter F. WILLCOX (Ed.). *International Migrations*, Volume I: Statistics, p. 77-88, 1929, p. 86. [Accessible en ligne sur <http://www.nber.org/chapters/c5127.pdf>, consulté dernièrement en novembre 2012].

<sup>31</sup> Dans l'historiographie, l'émigration est souvent qualifiée d'« échappatoire ». Alberto VIEIRA. "A emigração insular na segunda metade do século XIX<sup>e</sup> século: o caso da Madeira". In *Diário de Notícias*, Funchal, 7 mars 1988, p. 264; Maria de Lourdes Freitas FERRAZ. *Dinamismo socio-economico Funchal na segunda metade do século XVIII*. Lisbonne, Ministério do Planeamento e da Administração do Território; Secretaria de Estado da Ciência e Tecnologia; Instituto de investigação científico Tropical, 1994, p. 85. Expressions également utilisée au XX<sup>e</sup> siècle pour qualifier l'importance de l'émigration portugaise. Carlos ALMEIDA et António BARRETO. *Capitalismo e emigração em Portugal*. 2<sup>ème</sup> édition. Lisbonne, Prelo Editora, 1974, p. 268-269.

<sup>32</sup> Eça de QUEIRÓS. *A emigração como força civilizadora*. Comunidades portuguesa, publicações Dom Quixote, 2000, p. 52; Walter F. WILLCOX. "Proletarian Mass Migration, XIXth and XXth Centuries". In: Walter F. WILLCOX (Ed.). *International Migrations*, Volume I: Statistics, p. 77-88, 1929, p. 86. [Accessible en ligne sur <http://www.nber.org/chapters/c5127.pdf>, consulté dernièrement en novembre 2012].

<sup>33</sup> Frank THISTLETHWAITE. « Migration from Europe overseas in the Nineteenth and Twentieth Centuries ». In: Rudolph J. VECOLI et Suzanne M. SINKE. *A century of European migrations, 1830-1930*. Chicago, University of Illinois Press, p. 17-57, 1991, p. 20.

<sup>34</sup> Rui PENA PIRES (Coord.), Fernando Luis MACHADO, João PEIXOTO, Maria João VAZ. *Portugal: Atlas das migrações internacionais*. Lisbonne, Tinta-de-china edições, 2010, p. 22.

<sup>35</sup> Roseli BOSCHILIA. "A sociedade Portuguesa em Curitiba: um projeto identitário (1878-1900)". In: Matos, Maria Izilda de Santos, Sousa, Fernando de et Hecker, Alexandre. *Deslocamentos e história: os portugueses*. Bauru, Séao Paulo, EDUSC, p. 339-355, 2008, p. 341.

Açores en représentaient une part non négligeable, surtout si l'on tient compte du faible poids des deux archipels dans l'espace portugais.

### **Madère et le Brésil, les connexions**

Jailli des profondeurs de l'Atlantique, plus proche des côtes africaines que de celles du Portugal continental, l'archipel de Madère fut le premier espace atlantique occupé par les Portugais. Déjà connu des Européens et représenté dans la cartographie italienne et ibérique depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>, ce n'est qu'à partir de 1420 que s'initient sa colonisation et son exploitation. Inhabité lors de l'arrivée des premiers Portugais, son peuplement s'effectua à partir de la côte sud de l'île principale, d'est en ouest, depuis Machico et Funchal, pour s'étendre ultérieurement vers Santa Cruz, Câmara de Lobos, Ribeira Brava, Ponta do Sol et Calheta.

---

<sup>36</sup> Luís de ALBUQUERQUE et Alberto VIEIRA. *O Arquipélago da Madeira no século XV*. Funchal, Região Autónoma da Madeira, 1987, p. 7. Les auteurs reviennent, dans leur premier chapitre, sur les débats autour de la découverte de l'archipel et sur les doutes et les hypothèses de la connaissance de son existence avant l'arrivée des Portugais.

### Carte 1 – Archipel de Madère en 1911<sup>37</sup>



Source: Gregory DESMOND. *The Beneficent Usurpers: A History of the British in Madeira*. Londres, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1988, p. 16.

Très rapidement reconnue pour la richesse et la fertilité de ses sols, l'île de Madère, contrairement à sa voisine Porto Santo, attira des individus d'origines variées : des Portugais<sup>38</sup> désireux d'une meilleure situation, comme les fils cadets désavantagés par le droit d'aînesse, des étrangers et même des esclaves, dont le rôle prédominant dans l'économie sucrière fut mis en lumière par l'historien Alberto Vieira<sup>39</sup>.

Avec le temps, la mise en valeur de l'espace provoqua un flux migratoire européen plus intense – Italiens, Français et Flamands pour le commerce du sucre, puis Anglais pour celui du vin – de telle sorte que, de 2 310 habitants dans les années 1450, la population

<sup>37</sup> Cette carte fut choisie pour correspondre à une période proche de celle étudiée dans ce travail.

<sup>38</sup> Albuquerque et Vieira soulignent qu'on attribue souvent aux habitants de l'Algarve (sud du Portugal) l'origine des premiers habitants de Madère. Toutefois, ces mêmes auteurs avancent que, d'après des statistiques, l'hypothèse d'une prédominance des habitants du nord du Portugal, plus particulièrement du Minho, semble plus véridique. Luís de ALBUQUERQUE et Alberto VIEIRA. *O Arquipélago da Madeira no século XV...*, op. cit., p. 56.

<sup>39</sup> Alberto VIEIRA. *Os escravos no Arquipélago da Madeira séculos XV-XVII*. Funchal, CEHA, 544p; "Escravos com e sem açúcar na Madeira". Funchal, CEHA, 1997, p. 3. [Accessible en ligne sur <http://www.madeira-edu.pt/ceha/>, consulté en avril 2011]. Avant Vieira, Pierre Chaunu souligne ces « rapports étroits de Madère avec les sources négrières des comptoirs d'Afrique » et, Frédéric Mauro, le lien entre la prospérité de l'île, grâce à l'économie sucrière, et le nombre total d'esclaves noirs. (In : Pierre CHAUNU. *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*. Partie II, Tome III, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, p. 444 ; Frédéric MAURO. *O Portugal, o Brasil e o Atlântico, 1570-1670*. Vol. I. Traduit par Manuela Barreto. Lisbonne, Editorial estampa, 1997, p. 244-245).

atteignit 15 220 résidents vers 1507, 30 188 en 1598, 65 490 vers 1768<sup>40</sup> et 111 687 en 1864<sup>41</sup>.

Cependant, en dépit de sa vigueur, la croissance de la population se heurta très vite aux contraintes d'une île d'origine volcanique et très escarpée. L'inauguration des flux de mobilité vers les nouveaux espaces découverts par les Portugais, notamment au Brésil, marqua un tournant dans sa démographie.

Dès les prémices de sa colonisation, le Brésil exerça une forte attraction sur les populations insulaires portugaises. Le développement de la culture de la canne à sucre<sup>42</sup> entraîna l'arrivée de premiers Madériens au XVI<sup>e</sup> siècle. Des aventuriers et les victimes de persécutions religieuses suivirent.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces mouvements migratoires s'intensifièrent avec l'appui de la couronne portugaise, laquelle, soucieuse de défendre un territoire convoité par les Français, les Hollandais et les Espagnols, favorisa l'installation au sud et au nord du Brésil de couples originaires des Açores ou de Madère<sup>43</sup>.

L'émigration vers le Brésil se poursuivit fortement au XIX<sup>e</sup> siècle, tant en période de crise<sup>44</sup> que de stabilité<sup>45</sup>. Encline à voyager et habituée au contact d'étrangers venus pour le

---

<sup>40</sup> José Manuel Azevedo SILVA. *A Madeira e a construção do mundo atlântico (séculos XV-XVII)*, Vol. II, Funchal, Secrétariat Régional du tourisme et de la culture, C. E. H. A., 1995, p. 669. La majorité des habitants vivait sur l'île principale, Madère, peuplée pour les années indiquées de 2 220, 15 000, 29 196 et 64 624 habitants respectivement.

<sup>41</sup> Isabel OLIVEIRA. "A Ilha da Madeira. Transição Demográfica e Emigração", In: *Revista População e Sociedade*, n° 5, Porto, CEPESE, p. 25-59, 1999, p. 26.

<sup>42</sup> La culture s'y développa à grande échelle dès 1570. Des *sesmarias* (concessions) furent données aux immigrants pour planter la canne à sucre. Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil*, Paris, Éditions Chandeigne, p. 28. Simultanément, l'importation de la main-d'œuvre esclave, nécessaire à l'expansion de la culture, s'intensifia à partir de 1600. Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes: formação do Brasil no Atlântico Sul*. São Paulo, Companhia das Letras, 2000, p. 33.

<sup>43</sup> Virginia RAU e outros. "Dados sobre a emigração madeirense para o Brasil no século XVIII". Coimbra, C.E.H., 1965, In: *V Acta da Conferência Internacional de estudos luso-brasileiros*, Vol 1 ; Walter PIAZZA. *Epopéia Açórico-Madeirense (1746-1756)*. Funchal, CEHA, 1999; Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil*. Funchal, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, Dissertation de Master, 2008; Max Justo GUEDES. «As ilhas atlânticas e sua contribuição à restauração do nordeste brasileiro». In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*. Vol. I, Funchal, 1990, p. 565-588. José Manuel Azevedo e SILVA. "O modelo pombalino de colonização da Amazônia". In: *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, n. ° 3, 2003, p. 155-193.

<sup>44</sup> João de Andrade CORVO. *Memórias sobre as Ilhas da Madeira e do Porto Santo*. [s.l.:s.n.,s.d.], 3V, 1 map. Apresentada a Academia Real das Ciências de Lisbonne na sessão de 3 de Fevereiro de 1854 ; Dr. João da Câmara Leme de VASCONCELLOS. *Uma crise agrícola. Um caminho aereo e uma sociedade anonyma*, Funchal, 1876 ; Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira até meados do século XX*. Lisbonne, Instituto de Cultura e língua portuguesa, Ministério da Educação, 1985 ; Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira, as bases materiais do arquipélago, 1750-1900*. Lisbonne, Publicações D. Quixote, 1987 ; Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência na história da Madeira*. Lisbonne, Ensaio Histórico, Caminho, 1994; Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira, 1850-1914*. Lisbonne, ICS, Instituto de Ciência Sociais da Universidade de Lisboa, 2002.

tourisme ou le négoce, la population de Madère n'hésitait pas à émigrer en dépit des critiques visant ce qu'on appelait l'« esclavage blanc<sup>46</sup> ». En relation avec des parents, des amis ou d'ex-voisins déjà installés à l'étranger, les Madériens essaïaient d'ailleurs de par le monde, s'installant aussi bien à Demerara, en Guyane, qu'aux États-Unis, à Hawaï ou au Brésil, à l'inverse des continentaux, qui privilégiaient le Brésil, et des Açoréens, surtout tournés vers les États-Unis<sup>47</sup>.

## L'histoire de l'émigration portugaise, une historiographie abondante

Les plumes portugaises les plus remarquables du XIX<sup>e</sup> siècle ont beaucoup écrit sur l'émigration portugaise au Brésil.

En 1874, le diplomate Eça de Queirós, qui deviendra un des plus grands écrivains portugais, notait ainsi, dans un rapport sur l'émigration rédigé dans le cadre d'une mission diplomatique, que l'émigration dans son pays constituait une « force civilisatrice<sup>48</sup> ». Selon Eça de Queirós, l'émigration portugaise stimulée par de meilleures perspectives de vie offertes outre-Atlantique était « exclusivement un fait du XIX<sup>e</sup> siècle » et devait demeurer sous la vigilance du gouvernement, notamment ce qui concernait les contrats, le transport et l'accueil des migrants<sup>49</sup>.

Bien qu'il la jugeait « complexe », un autre écrivain contemporain de Queiroz, Alexandre Herculano, estimait l'émigration portugaise vers le Brésil nécessaire, en raison notamment du poids des *remessas*<sup>50</sup> dans la balance de paiements. « Le Brésil est notre meilleure colonie depuis qu'il cessa d'être une colonie<sup>51</sup> », écrivit-il. Des générations d'écoliers portugais apprendront la phrase.

---

<sup>45</sup> Alberto VIEIRA. « Emigration from the Portuguese Islands in the Second Half of the Nineteenth Century: The Case of Madeira ». In: David HIGGS. *Portuguese Migration in Global Perspective*. Toronto, Multicultural History Society of Ontario, p. 42-58, 1990, p. 46.

<sup>46</sup> Joel SERRÃO (Dir). *Testemunhos sobre a emigração portuguesa: Antologia*, Lisboa, Coleção Horizonte, 1976, p. 96.

<sup>47</sup> Rui PENA PIRES (Coord.), Fernando Luis MACHADO, João PEIXOTO, Maria João VAZ. *Portugal: Atlas das migrações internacionais...*, op. cit., p. 27. Consulter le graphique intitulé « Destino dos emigrantes por provincias, 1891-1900 » qui montre les tendances pour les trois espaces.

<sup>48</sup> Eça de QUEIRÓS. *A emigração como força civilizadora*. Comunidades portuguesa, publicações Dom Quixote, 2000, p. 37. L'auteur était le consul portugais à Newcastle au moment de la rédaction du livre mentionné.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 37 et 145-148.

<sup>50</sup> Envoi d'argent des émigrants vers leurs pays d'origine.

<sup>51</sup> « O Brasil é nossa melhor colonia desde que deixou de ser colonia ». In : Alexandre HERCULANO. « A emigração (1873-1875) ». In: *Opusculos*, tome IV, (tome III), 6<sup>ème</sup> édition, Lisbonne, Livraria Bertrand, p. 112.

Pour le député Oliveira Martins, dont les écrits révèlent la vie politique portugaise des années 1890, l'émigration résultait de la situation économique du Portugal, victime de la crise de la viticulture, mais aussi de la loi du 13 mai 1888 abolissant l'esclavage au Brésil<sup>52</sup>. Comme Herculano vingt ans plus tôt, il remarqua les bénéfiques engrangés par le Portugal grâce aux envois d'argent des émigrants installés au Brésil. Malgré son indépendance, il jugeait que le Brésil constituait pour le Portugal « une meilleure colonie » que l'Afrique<sup>53</sup>.

Au XX<sup>e</sup> siècle, nombreux furent les avocats, politiciens, économistes ou historiens à s'intéresser à l'émigration portugaise au Brésil. Dans les années 1960, 1970 et 1980, de nombreux travaux, chiffrés, enrichirent ceux présentés par Affonso Costa, Bento Carqueja ou encore Fernando Emygdio da Silva au début du siècle<sup>54</sup>. L'effort, entre autres, de João Evangelista, Vitorino Magalhães Godinho et Joel Serrão pour fournir une statistique précise en dépit de la difficulté de la tâche est remarquable<sup>55</sup>.

Les travaux de Miriam Halpern Pereira le sont aussi. Son analyse minutieuse des archives du ministère portugais des Affaires étrangères fournit une excellente base pour appréhender l'émigration portugaise<sup>56</sup>. Dans *Política portuguesa de emigração (1850-1930)*, elle montre comment l'émigration portugaise au Brésil à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans les transformations économiques et sociales que vit le Portugal. Elle souligne le rôle des différents acteurs directement impliqués dans le transport des émigrants – agents d'émigration, capitaines – mais également celui du gouvernement brésilien et du gouvernement portugais, malgré les tiraillements de ce dernier.

Cependant, ces différentes œuvres, bien que de référence, restent basées principalement sur des sources et statistiques portugaises, ne prennent en compte que les sorties légales et dédaignent l'émigration clandestine. En réponse, Maria Ionnis Baganha,

---

<sup>52</sup> Joaquim Pedro de OLIVEIRA MARTINS, *Fomento Rural e Emigração*. Lisbonne, Guimarães Editores & C<sup>a</sup>, 1956 (1<sup>ère</sup> édition en 1891), p. 214-217.

<sup>53</sup> Joaquim Pedro de OLIVEIRA MARTINS. *O Brasil e as colónias portuguesas*. Lisbonne, Guimarães & C<sup>a</sup> Editores, 1953 (1<sup>ère</sup> édition en 1880), p. 229.

<sup>54</sup> Affonso COSTA. *Estudos de economia nacional, o problema da emigração*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1911; Bento CARQUEJA. *O povo português: aspectos sociais e economicos*. Porto, Livraria Chardron, de Lello & Irmão Editores, 1916; Fernando Emygdio DA SILVA. *Emigração portuguesa*. Coimbra, França & Arménio, 1917.

<sup>55</sup> João EVANGELISTA. *Um século de população portuguesa, 1864-1960*. Lisbonne, Publicações de Centro de estudos demográficos, 1971; Joel SERRÃO. *A emigração portuguesa: sondagem histórica*. Lisbonne, Livros Horizonte, 1984 (Première édition en 1972); *Testemunhos sobre a Emigração Portuguesa*, Lisbonne, Livros Horizontes, 1976; Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise (XV-XX siècle), une constante structurelle et les réponses aux changements ». In: *Revista de História económica e social*, 5-32, Sá da Costa Ed. : Lisbonne, Jan-Jun 1978.

<sup>56</sup> Miriam Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa de emigração, 1850-1930*. Revisão técnica Maria Helena Ribeiro da Cunha. Bauru, SP, EDUSC; Portugal, Instituto Camões, 2002 (Première édition, 1981, regra do Jogo).

dans la thèse de doctorat, intitulée *International Labor Movements: Portuguese Emigration to the United States, 1820-1930*<sup>57</sup>, qu'elle soutient en 1988, confronte les sources portugaises et américaines. Alors que l'historiographie portugaise relativise la richesse des sources des pays d'arrivée par rapport aux sources portugaises<sup>58</sup>, la conclusion de Baganha est sans appel : « il n'[est] pas possible de connaître de manière adéquate le flux migratoire portugais à travers l'utilisation exclusive des statistiques portugaises d'émigration<sup>59</sup> ».

Suivant les conseils de Baganha, et malgré ses doutes sur la qualité des sources brésiliennes, Joaquim da Costa Leite utilise pour sa thèse de doctorat, soutenue en 1994, des statistiques portugaises et brésiliennes afin d'étudier les processus migratoires entre les deux pays entre 1855 et 1914. À l'aide de données ainsi renouvelées, il montre comment l'aspiration à de meilleurs salaires fut décisive pour ces individus dans la décision du départ, tout comme l'amélioration des conditions de transport, et s'intéresse aux retombées de l'émigration sur le territoire d'origine<sup>60</sup>.

De fait, tout au long des années 1990, les études concernant les différentes régions du Portugal se multiplient, probablement inspirées par l'exemple de Caroline Bretell, qui montre, en prenant comme terrain une paroisse du nord-ouest du pays, que l'émigration influence la vie de ceux qui restent<sup>61</sup>. Dans le cas étudié par Bretell, l'émigration, essentiellement masculine, aboutit à un retard de l'âge du mariage, à l'augmentation du célibat définitif, à un faible taux de fécondité et à de nombreuses naissances illégitimes<sup>62</sup>.

L'émigration au départ de Porto fut étudiée par Jorge Fernando Alves. Se servant de sources diverses, il montre la « persistance » des relations entre la ville et les terres lointaines

---

<sup>57</sup> Maria Ioannis BAGANHA. *International Labor Movements: Portuguese Emigration to the United States 1820-1930*, Thèse de Doctorat, Université de Pennsylvanie, Philadelphie, 1988. Consulter également, dans l'historiographie anglophone, entre autres: Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S. from 1880 to 1990: Distinctiveness in work Patterns Across Gender Nativity and Place*. Thèse de doctorat présenté à l'University de Brown en 2003 (nous remercions l'auteur d'avoir accepté de nous faire parvenir son travail).

<sup>58</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa: a lei e os números". In: *Análise Social*, Vol. 23, n° 97, 3°, 463-480, Lisbonne, 1987, p. 475.

<sup>59</sup> "[...] não [é] possível conhecer adequadamente o fluxo migratório português através do uso exclusivo das estatísticas portuguesas de emigração". Maria Ioannis BAGANHA. "Uma imagem desfocada: a emigração portuguesa e as fontes sobre a emigração". In: *Análise Social*, vol. XXVI (112-113), 723-739, 1991 (3°-4°), p. 723.

<sup>60</sup> *Portugal and emigration, 1855-1914*, thèse de Doctorat présentée à la faculté d'Art et de Science de l'université de Columbia, New York, 1994. Nous remercions d'ailleurs l'auteur pour avoir accepté de nous faire parvenir son travail.

<sup>61</sup> Caroline B. BRETTELL. *Men who migrate, women who wait, population and history in a portuguese Parish*. Princeton, Princeton University Press, 1986. Son travail sera traduit en portugais en 1991, *Homens que partem, mulheres que esperam, consequência da emigração numa freguesia minhota*. Tradução de Ana Mafalda Tello. Lisbonne, Publicações Dom Quixote, 1991. Étude réalisée à partir des registres paroissiaux.

<sup>62</sup> À titre indicatif, l'âge au mariage, plus élevé entre 1860 et 1870, était de plus de 30 ans, ce qui explique la baisse de la fécondité, surtout entre 1840 et 1880 alors même que, dans les années 1870 puis 1890, les naissances illégitimes augmentaient. In : *Homens que partem, mulheres que esperam...*, op. cit., p. 118-119, p. 188 et 234.

d'Amérique du Sud dans la continuité de celles nées aux temps coloniaux, quand Porto était le grand port commercial du nord-ouest du pays<sup>63</sup>. Son travail permet également de percevoir le phénomène des retours et l'influence du *brasileiro* (nom donné à l'émigrant portugais qui revenait du Brésil) dans sa terre natale.

Le cas de l'Algarve fut l'objet d'une étude de Marcelo Borges, professeur d'histoire associé à la faculté de Dickinson, en Pennsylvanie, dont la thèse de doctorat fut publiée en 2009 sous le titre *Portuguese Migration to Argentina in Transatlantic Perspective*<sup>64</sup>. Borges propose de comprendre les raisons pour lesquelles les émigrants du sud du Portugal ont choisi l'Argentine, au lieu du chemin traditionnel du Brésil, et dévoile la création de réseaux migratoires entre différentes régions du Portugal et certaines zones de l'Argentine<sup>65</sup>.

En plus des études déjà mentionnées<sup>66</sup>, les chercheurs peuvent aussi s'appuyer sur un outil remarquable. Publié en 2010, l'ouvrage de Rui Pena, Fernando Luis Machado, João Peixoto et Maria João Vaz, intitulé *Portugal : Atlas das migrações internacionais*, se propose de mettre à la disponibilité d'un large public les informations de base contribuant à caractériser la double position du Portugal dans son histoire, comme pays d'émigration et d'immigration<sup>67</sup>.

À l'aide de cartes et de graphiques, les auteurs présentent, tout d'abord, les différents aspects du flux migratoire portugais entre 1850 et 1970, période pendant laquelle, malgré quelques fluctuations, le flux se maintint sans interruption<sup>68</sup>. Ils reviennent ensuite sur le moment du basculement du Portugal comme pays d'immigration, celui-ci recevant désormais

---

<sup>63</sup> Jorge Fernandes ALVES. *Os brasileiros e retorno no porto oitocentista*. Thèse de Doctorat présentée à la Faculté de Lettres de l'Université de Porto, 1993. Toujours sur la région nord du Portugal, consulter également: Miguel Teixeira Alves MONTEIRO. *Migrantes, emigrantes e "brasileiros" de Fafe, 1834-1926 : territórios, itinerários e trajetórias*. Fafe, Edition de l'auteur, 2000 (il s'agit de la publication de la dissertation de Master conclue en 1996 dans la faculté de lettres de l'Université de Porto). Monteiro, avec la contribution de Maria Beatriz Rocha-Trindade, coordonna la création, à Porto, d'un musée consacré à l'émigration portugaise, le *Museu de emigração e das comunidades*, lequel maintient des liens avec les pays d'émigration (*Musée d'émigration et des Communautés*. Plus d'informations sur le site Internet du musée : <http://www.museu-emigrantes.org/index.htm>).

<sup>64</sup> Marcelo BORGES. *Chains of Gold: Portuguese Migration to Argentina in Transatlantic Perspective*. Leiden; Boston, Brill, 2009. Borges fut aussi l'éditeur d'un volume spécial dédié aux migrations portugaises de la revue *Portuguese Studies Review*. "Portuguese Migrations in Comparison: Historical Patterns and Transnational Communities". *Portuguese Studies Review*, vol. 14, n° 2, 2006. Disponible pour téléchargement sur Internet sur : [http://www.trentu.ca/admin/publications/psr/14\\_2.html](http://www.trentu.ca/admin/publications/psr/14_2.html).

<sup>65</sup> *Ibidem*, p. 206. À travers l'analyse des mouvements transocéaniques, et notamment de leurs connexions et du rôle primordial des réseaux sociaux, Borges détail les trajectoires d'hommes et de femmes qui quittèrent les zones rurales du sud du Portugal pour s'installer dans la Pampas et la Patagonie Argentine.

<sup>66</sup> À propos des études portant sur l'émigration portugaise, consulter le site Internet d'*O Observatório da emigração*. Cet outil indique les publications, toutes langues confondues, sur ce thème des migrations portugaises. [Accessible en ligne sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/11>, dernière consultation en novembre 2012].

<sup>67</sup> Rui PENA PIRES (Coord.), Fernando Luis MACHADO, João PEIXOTO, Maria João VAZ. *Portugal: Atlas das migrações internacionais*. Lisbonne, Tinta-de-china edições, 2010, p. 16.

des Brésiliens mais aussi et surtout des ressortissants des anciennes colonies d'Afrique (les PALOP)<sup>69</sup>. Et ils concluent sur l'état et les caractéristiques de l'émigration portugaise actuelle<sup>70</sup>. Lorsque l'on se souvient de Fernand Braudel considérant que la place des îles se situe « sur les chemins de la grande histoire<sup>71</sup> », on peut toutefois regretter que cet ouvrage majeur oublie les spécificités des espaces insulaires<sup>72</sup>.

### **Sur les « émigrés insulaires<sup>73</sup> », existe-t-il encore une histoire à raconter ?**

Objet d'étude depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les îles atlantiques occupent une place privilégiée dans l'historiographie de l'Atlantique<sup>74</sup>. De Braudel à Charles Verlinden, en passant par Pierre Chaunu et Frédéric Mauro, les historiens se sont souvent attachés à montrer l'importance des îles et du monde insulaire dans le développement et l'expansion des échanges transocéaniques<sup>75</sup>.

---

<sup>68</sup> *Ibidem*, p. 19-39.

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 41-85. L'expression PALOP (*Países Africanos de Língua Oficial Portuguesa*) est utilisée afin de désigner les Pays africains de langue officielle portugaise, à savoir l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert et Sao Tomé-et-Principe.

<sup>70</sup> *Ibidem*, p. 87-113.

<sup>71</sup> Fernand BRAUDEL. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris, Armand Colin, 1990 (1<sup>ère</sup> édition en 1949). Lire notamment son passage sur les îles et leur fonction, p. 141.

<sup>72</sup> L'atlas présente certaines données en distinguant le continent et les deux archipels, de Madère et des Açores, mais le fait seulement en moins d'une dizaine de pages sur l'ensemble de l'ouvrage. Ainsi, il est possible d'observer les particularités entre les différents espaces pour : l'origine de l'émigration portugaise entre 1886 et 1910, 1911 et 1940 et 1941 et 1970 ; la destination des émigrants de 1891 à 1900, puis de 1909 à 1921 ; l'origine des districts de l'émigration vers l'Afrique entre 1886 et 1900 ; la présence des étrangers dans le pays entre 1890 et 1960 ; la répartition de certaines nationalités au Portugal en 2007. En revanche, l'Atlas ne permet pas de relever les particularités dans la structure ou la composition du contingent migratoire. Les données concernant le profil sociodémographique de l'émigrant, par exemple, étant indiqués de manière générale pour l'ensemble du pays, comme celles concernant la profession, les retours ou encore la particularité régionale de l'autre côté de l'Atlantique, au Brésil. In : Rui PENA PIRES (Coord.), Fernando Luis MACHADO, João PEIXOTO, Maria João VAZ. *Portugal: Atlas das migrações internacionais...*, op. cit., p. 27, 32, 38, 44, 62-63, 77 et 79.

<sup>73</sup> Expression reprise de Fernand Braudel. In : Fernand BRAUDEL. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II...*, op. cit., p. 144.

<sup>74</sup> Alberto VIEIRA. « As ilhas e o sistema atlântico ». In : *Anuário de estudos atlânticos*, n. ° 54-I, p. 207-222, 2008, p. 217.

<sup>75</sup> En concomitance aux travaux français, se développa également une histoire de l'Atlantique anglo-saxonne à travers notamment les travaux de Davis FORREST (*The Atlantic system. The story of Anglo-american control of the seas*, New York: Reynal & Hitchcock, 1941, p. xi (Disponible sur Internet <http://www.questia.com/read/28124267>, le 14/12/10); mais aussi et surtout de Bernard BAYLIN qui, dans les années 1970, créa un séminaire de référence sur l'histoire de l'Atlantique à l'Université de Harvard (Alberto VIEIRA. « As ilhas e o sistema atlântico ». In : *Anuário de estudos atlânticos*, n. ° 54-I, p. 207-222, 2008, p. 211). Notons la création d'un autre séminaire, en 1997, à la *New York University*, qui permet de développer également les débats et les échanges sur le monde de l'Atlantique, dont il fut possible d'assister aux séances lors d'un séjour à New York en 2009. (*The Atlantic World Workshop at NYU*: Accessible en ligne sur <http://www.nyu.edu/pages/atlantic/>, consulté dernièrement en novembre 2012).

Dans son histoire de la Méditerranée, Braudel distingue « un temps géographique », où il analyse les rapports de l'homme avec son milieu et souligne l'importance des îles<sup>76</sup>. Chaunu, à son tour, décrit le rôle des îles des archipels des Canaries et des Açores, plus d'ailleurs que de celles de Madère, dans cet espace économique, d'échange et de circulation qu'est l'Atlantique<sup>77</sup>. Finalement, Verlinden qualifie les territoires insulaires de l'Atlantique de « pilier central d'un pont jeté par-dessus l'Océan<sup>78</sup> » et Mauro met en avant le lien entre l'introduction de la canne à sucre et la présence des esclaves à Madère<sup>79</sup>.

Plus récemment, ce fut au tour de l'historien Luiz-Felipe de Alencastro, dans son *Trato dos Viventes*, de reprendre la thématique insulaire, en évoquant le rôle de Madère dans l'histoire. Alencastro souligne que l'utilisation des esclaves dans l'archipel madérien transforma « durablement l'économie atlantique<sup>80</sup> ». L'historien continue en soutenant que les Portugais développèrent un modèle colonial basé sur l'esclavage, permettant ainsi la construction du Brésil à partir de l'Angola et d'un système économique et social « atlantique ».

Concernant les phénomènes migratoires, il est cependant à déplorer que la majorité des travaux portent surtout sur l'émigration du Portugal continental, laissant parfois de côté l'archipel des Açores, mais oubliant souvent celui de Madère.

Parmi plusieurs travaux concernant les Açores<sup>81</sup>, on retient surtout l'apport des recherches de Maria Norberta Amorim sur l'émigration des trois paroisses de l'île de Pico. Amorim donne une importante contribution aux études sur l'évolution démographique de l'Europe occidentale en soulignant le phénomène de la mobilité dans les paroisses açoréennes de São João, de São Mateus et de São Caetano. Pour cela, elle applique la méthode de reconstitution des familles à l'aide des registres paroissiaux entre 1680 et 1979, concluant,

---

<sup>76</sup> Fernand BRAUDEL. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II...*, op. cit., p. 144-145.

<sup>77</sup> Pierre CHAUNU. *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*. Partie II, tome III, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, p. 350-458.

<sup>78</sup> Charles VERLINDEN. « Les origines coloniales de la civilisation atlantique, antécédents et types de structure ». In : *Journal of World History*, n° 1, 1953, p. 378-398, p. 391. Comme Braudel, l'auteur met en relation l'Atlantique et la Méditerranée, tout en essayant de « prouver la réalité des glissements de civilisation entre la zone coloniale méditerranéenne médiévale et celle qui s'est constitué plus tard dans la zone atlantique » (p. 392).

<sup>79</sup> Frédéric MAURO. *O Portugal, o Brasil e o Atlântico, 1570-1670*. Vol. I..., op. cit., p. 244-245.

<sup>80</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes: formação do Brasil no Atlântico sul séculos XVI e XVII*. 6<sup>e</sup> impression, São Paulo: Companhia das letras, 2010, p. 33.

<sup>81</sup> Consulter également Jerry R. WILLIAMS. « Azorean Migration Patterns in the United States ». In : HIGGS, David. *Portuguese migration in global perspective*, p. 145-157, Ontario, Multicultural History Society of Ontario, 1990; *In Pursuit of their Dreams : a history of Azorean Immigration to the United States*. University of Massachusetts Dartmouth, 2005. Pour la présence açoréenne en Californie, voir : Bunny L. SOUZA. *San Leandro: the Shaping of an Azorean Portuguese American Landscape*. Dissertation de Master présentée en 2007 à l'Université du Nevada, Reno.

entre autres observations, à l'importance de l'émigration de longue distance et à la place significative des femmes dans les flux migratoires<sup>82</sup>.

L'historienne Sacuntala Miranda, s'intéressa quant à elle à l'île de São Miguel, dans le même archipel et distingua trois destinations pour ses émigrants: le Brésil, Hawaï et particulièrement les États-Unis<sup>83</sup>.

Également spécialiste des Açores, Gilberta Pavão Nunes Rocha, directrice du centre sociale de l'Université des Açores où elle coordonne divers projets sur les mouvements migratoires açoréens, est l'auteur de nombreuses études sur l'évolution démographique de l'archipel. Elle considère que l'émigration fut la cause d'un « déséquilibre structurel [...] dans la répartition par âge et sexe sur l'archipel<sup>84</sup> ».

L'une des contributions les plus récentes sur la démographie des Açores est celle du chercheur Paulo Lopes Matos, qui refuse de considérer l'émigration simplement comme une conséquence des conditions de vie en milieu rural, des crises agricoles ou bien d'un système de propriété de la terre déficient, estimant qu'elle est d'abord un phénomène ancré dans la culture populaire d'individus qui, toute leur vie durant, assistaient au va-et-vient des leurs et regardaient l'émigration comme une option possible<sup>85</sup>.

Sur Madère, quelques études générales, notamment celles d'Alberto Vieira, permettent d'aborder le phénomène migratoire<sup>86</sup>. Pour les réflexions plus ciblées dans le temps et dans

---

<sup>82</sup> Maria Norberta AMORIM. "Emigração em três paróquias do sul do Pico (finais do século XVIII a 1930), abordagem microanalítica". In: *Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX)*, 249-277, Lisbonne: Fragmentos, 1993, p. 250-259. Article issu de son travail *Evolução Demográfica de três paróquias do Sul do Pico*. Lisbonne, Université de Minho - Instituto de Ciências Sociais, 1992.

<sup>83</sup> Sacuntala MIRANDA. *A emigração portuguesa e o Atlântico, 1870-1930*. Lisbonne : Salamandra éditions, 1999.

<sup>84</sup> Gilberta Pavão Nunes ROCHA. "Os Açores na viragem do século (1860-1930): características da sua evolução demográfica". In: *Colóquio Internacional de História da Madeira – Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*. Funchal, Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990, p. 849-864, 1990, p. 862; "O impacto das migrações na população dos Açores na segunda metade do séc.XX". In: Alberto VIEIRA (org.). *Arte, Comércio, Demografia e Literatura – IV Colóquio Internacional de História das Ilhas Atlânticas*, Vol. II, Funchal, Centro de Estudos de História do Atlântico, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, 1997.

<sup>85</sup> Paulo Lopes MATOS et Paulo SILVEIRA E SOUSA. "População e movimentos migratórios. A atracção pelo Brasil (1766-1836)". In : Artur Teodoro de MATOS, Avelino de Freitas de MENESES e J. G. Reis LEITE (dirs.), *História dos Açores*, 535-577, Angra, Instituto Açoriano de Cultura, vol. I, 2008 ; Paulo Lopes MATOS. "Santa Cruz da Ilha Graciosa (1799-1850): populações, grupos familiares e profissões". In : *Arquipélago. História*, 2a Série, IV- N.º 2, 2000.

<sup>86</sup> Antonio Teixeira de SOUSA. *Emigração Madeirense*, 1º Congresso das comunidades portuguesas, comunicação apresentada pela "Casa da Madeira" em Lisboa, 1965 ; Agostinho CARDOSO. "Fenómeno económico-social da emigração madeirense". In: Separata da Revista de Direito Administrativo, tomo XII, n.º3. Coimbra, Coimbra Editora, 1968; Alberto VIEIRA. "A Emigração madeirense na segunda metade do século XIX". In : *Actes du Colloque International sur l'émigration et l'immigration au Portugal (XIX-XX<sup>ème</sup> siècles)*, 108-144, Fragmentos: Lisbonne, 1993.

l'espace, il faut souligner le grand nombre de travaux sur la présence madérienne en Guyane anglaise, destination privilégiée des Madériens, notamment dans les années 1840 et 1850. Ce flux engendra une riche historiographie anglo-saxonne et portugaise<sup>87</sup>, chacune soulignant, avant tout, le rôle conséquent de la présence anglaise dans l'archipel portugais, laquelle permit aux Anglais d'apprécier les qualités des Madériens avant d'en tirer profit dans leurs propres colonies dès lors que l'abolition de l'esclavage nécessita le recours à une main-d'œuvre alternative.

Il faut aussi citer l'étude de l'historienne Jo-Anne Ferreira, qui travaille notamment sur la présence portugaise et madérienne à Trinité-et-Tobago, au large du Venezuela, dans la mer des Caraïbes. Ferreira souligne non seulement les différentes vagues d'émigrants, mais aussi le niveau variable d'intégration et d'assimilation. Elle interroge également l'évolution de la langue, remarquant notamment que de nombreux luso-descendants perdirent la langue de leurs ancêtres<sup>88</sup>.

L'émigration vers Hawaï suscita une littérature abondante, tant du fait des contemporains que des historiens. Aussi connu sous le nom d'îles Sandwich, Hawaï constitua au XIX<sup>e</sup> siècle une autre zone de prédilection des émigrants portugais en général et madériens en particulier. Les travaux sur ce flux étant nombreux, retenons le récent travail de Master de Susana Catarina de Oliveira Castro Caldeira laquelle, sur les pas de Eduardo Mayonne, Joaquim Palminha Silva ou encore de Edgar Colby Knowlton<sup>89</sup>, se sert, à la fois, des sources portugaises et hawaïennes pour revenir sur cette épopée insulaire particulière et évoquer

---

<sup>87</sup> Mary Noel MENEZES. *The Portuguese of Guyana: A Study in Culture and Conflict*. Londres, 1994 ; Jo-Ann FERREIRA. "The Portuguese of Trinidad and Tobago: Portrait of an ethnic minority. Culture and Entrepreneurship in the Caribbean". St. Augustine, Trinidad & Tobago: Institute of Social and Economic Research. Thèse de Doctorat présentée à l'université de West-Indies, 1994 ; "A imigração Madeirense a Trindad durante o século XX". In : *Imigração e emigração nas ilhas*, 123-144, Funchal: CEHA, 2001 ; "Madeiran Portuguese Migration to Guyana, St. Vincent, Antigua and Trinidad: A Comparative Overview". In: *Portuguese Studies Review*, Vol. 14, n.º. 2, 2006/2007, 63-85 ; João Adriano RIBEIRO. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente nas Antilhas*, Funchal, editorial Calcamar, DRAC, 2006.

<sup>88</sup> Jo-Anne FERREIRA. « Madeiran Portuguese Migration to Guyana, St. Vincent, Antigua and Trinidad: A Comparative Overview ». In : *Portuguese Studies Review* 14 (2) (2006/7), p. 63-85, p. 82.

<sup>89</sup> Eduardo Mayone DIAS, "A presença portuguesa no Havai". In: Assembleia Distrital de Lisboa, Boletim Cultural, Lisboa, 1<sup>o</sup> tomo, n.º 87, 1981, p. 163-237 ; "A presença portuguesa na América do Norte e no Havai". In: Bulletin des études portugaises, Paris, Tome 46-47, Institut Français de Lisbonne, Editions recherche sur les civilisations, 1986-1987, p. 17-33 ; Joaquim Palminha SILVA. *Portugueses no Havai sécs. XIX e XX: da imigração à aculturação. Região autónoma dos Açores, Direcção Regional das Comunidades*, 1996 ; Edgar Colby Jr. KNOWLTON. « Madeirans in Hawaii ». In: *Actas do I colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. II, Funchal, 1986, p. 1287-1310 ; Andrew W. LIND. *Hawaii's people*. 3th edition, Honolulu, University of Hawaii press, 1967 ; Luis de Sousa MELO. « E contudo eles foram..a emigração madeirense para o Havai no século XIX ». In: *Islenha* n.º 2, Funchal, DRAC, 1988 ; Eleanor C. NORDYKE. *The peopling of Hawaii*. 2a ed., Honolulu, University of Hawaii, 1989 ; Ana Isabel SPRANGER. "O quotidiano dos Ilhéus no Havai após o contrato no século XIX". In : *Imigração e emigração nas ilhas*, 159-172, Funchal: CEHA, 2001.

notamment l'influence des Madériens dans la culture locale « sans établir de frontière entre les domaines de l'histoire, de l'anthropologie, de la sociologie ou de l'ethnologie<sup>90</sup> ».

Au fait des lacunes dans l'historiographie sur les mouvements migratoires à partir de Madère vers les États-Unis, notamment vers la côte Est, à New Bedford, Duarte Mendonça se lança, à son tour, dans le cadre d'une thèse de doctorat, à la recherche de la spécificité madérienne, trop souvent absorbée par l'açoréenne ou la portugaise<sup>91</sup>. À l'aide des archives de Madère et de diverses sources américaines, Mendonça relate la vie des familles madériennes, leur intégration au style de vie américain, les difficultés traversées ainsi que leur influence sur place. Toutefois, malgré une bibliographie et une quantité de sources d'archives utilisées remarquables, l'auteur, pour chiffrer le flux, s'est contenté de compter le nombre de passeports émis par les autorités de Madère et dont on trouve le relevé dans les Livros de registo de Passaportes, les Livros de registres de passeports. Comme nous le verrons ci-dessous plus en détails, ce procédé comporte plusieurs lacunes dans la totalisation des individus, puisqu'il ne tient pas compte de l'émigration clandestine et qu'il faut aussi prendre en considération que la destination indiquée sur les passeports n'était pas toujours celle suivie, au final, par les émigrants.

Finalement, sur la destination qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de nos recherches, le Brésil, les travaux portent principalement sur la période coloniale, notamment sur l'envoi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'appui officiel de la couronne portugaise, de couples de Madère vers le nord du Brésil, afin de consolider les frontières avec la Guyane française, et surtout vers le sud du pays dans le but de contenir les convoitises espagnoles<sup>92</sup>. Comme souvent, la présence açoréenne fut davantage mise en avant que la madérienne. Traitant du cas de la frontière nord de la colonie, José Manuel Azevedo e Silva parle même de mépris concernant la place des Madériens, et souligne que, malgré une présence numérique plus élevée des Açoréens dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la présence madérienne n'en restait pas moins

---

<sup>90</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii: a emigração e o contributo cultural madeirense*. Dissertation de Master, Funchal, 2005, p. 26.

<sup>91</sup> Duarte Miguel Barcelos MENDONÇA. *Da Madeira a New Bedford – Um capítulo ignorado da emigração portuguesa nos Estados Unidos da América*. Funchal, DRAC, 2007.

<sup>92</sup> Virginia e outros RAU. “Dados sobre a emigração madeirense para o Brasil no século XVIII”. Coimbra, C.E.H., 1965, In: *V Acta da Conferência Internacional de estudos luso-brasileiros*, Vol 1 ; Walter PIAZZA. *Epopeia Açórico-Madeirense (1746-1756)*. Funchal, CEHA, 1999 ; Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil*. Funchal: C. E. H. A., dissertation de Master présentée à la faculté de Lettres de l'Université de Coimbra, 1999 ; Mário Clemente FERREIRA. “Os casais das Ilhas e a Política de uti Possidetis no Brasil”. In : *Imigração e emigração nas ilhas*, 87-112, Funchal, CEHA, 2001; José Manuel Azevedo e SILVA. “O modelo pombalino de colonização da Amazônia”. In: *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, n. ° 3, p. 155-193, 2003; “Os madeirenses na Amazônia no tempo do Marquês de Pombal”. In : *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, 251-261, Funchal : CEHA, 1<sup>a</sup> Ed., 2004.

significative. En ce qui concerne le sud du territoire, Alberto Vieira parle, à son tour, d'une « exacerbation nationaliste » à Santa Catarina et de l'alimentation, des deux côtés de l'Atlantique depuis les années 1940, d'un mythe du colonisateur açoréen, dévalorisant les autres contributions, tout aussi importantes, comme celles des Madériens<sup>93</sup>.

## Les Madériens dans l'historiographie brésilienne

Tournée davantage vers l'histoire de la présence des Italiens, des Allemands, des Japonais, des Français ou encore des Syro-Libanais au Brésil, il fallut attendre les années 1990 pour que l'historiographie brésilienne vienne participer activement à l'enrichissement de l'histoire de l'immigration portugaise au Brésil<sup>94</sup>.

C'est à cette époque que sont publiés les *Documentos para a história da imigração portuguesa no Brasil*, dans lesquels Maria Beatriz Nizza da Silva, qui travaille surtout à partir des archives de São Paulo et de Rio de Janeiro, présente les lacunes de la documentation portant sur la présence portugaise au Brésil et énumère les thématiques qui gagneraient à être étudiées ou réétudiées<sup>95</sup>. Elle pousse d'ailleurs au renouveau des études sur la question en organisant, conjointement avec Miriam Halpern Pereira et d'autres, un premier colloque sur l'histoire de l'immigration portugaise au Brésil<sup>96</sup>.

Dans la continuité, l'historienne Eulalia Maria Lahmeyer Lobo publie l'étude de référence *Portugueses en Brasil en el siglo XX*<sup>97</sup>. En se servant, à la fois, d'archives portugaises et brésiliennes, de sources statistiques ou encore de journaux, elle présente une perspective économique, sociale, politique et culturelle de l'immigration portugaise au Brésil en recherchant particulièrement à comprendre l'importance du flux migratoire sur les deux espaces et à restituer le parcours de l'immigrant portugais dans la société brésilienne. Ce

---

<sup>93</sup> José Manuel Azevedo e SILVA. "Os madeirenses na Amazônia...", *op. cit.*, p. 261 ; Alberto VIEIRA. «Da Madeira ao Brasil, um percurso de ida e volta». In: *A Madeira e o Brasil*, colectânea de estudos, p. 7-61, Funchal, Secrétariat Régional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004, p. 22-30.

<sup>94</sup> L'historienne Eulalia Maria LAHMEYER LOBO qualifia de « surprenant » le manque de travaux sur le thème de l'immigration au Brésil et indiqua que ceux existant portaient seulement sur les Allemands ou les Italiens. In : *Imigração portuguesa no Brasil*. São Paulo, HUCITEC, 2001. Version brésilienne de *Portugueses en Brasil en el siglo xx*. Madrid, Editorial Mapfre, 1994, p. 206.

<sup>95</sup> Maria Beatriz Nizza da SILVA. *Documentos para a história da imigração portuguesa no Brasil, 1850-1938*. Rio de Janeiro, Nordica Ltda, 1992.

<sup>96</sup> Maria Beatriz Nizza SILVA; Maria Ioannis BAGANHA; Maria José MARANHÃO et Miriam Halpern PEREIRA. *Emigração, imigração em Portugal, actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 28-41, Lisbonne, Fragmentos, 1993, p. 6.

<sup>97</sup> Eulalia Maria LAHMEYER LOBO. *Portugueses en Brasil en el siglo XX*. Madrid, Editorial Mapfre, 1994. Version portugaise: Eulalia Maria LAHMEYER LOBO. *Imigração portuguesa no Brasil*. São Paulo, HUCITEC, 2001.

faisant, elle montre l'adaptation des immigrés à la vie brésilienne et la mise en place d'un échange culturel luso-brésilien permanent.

Depuis, d'autres travaux ont élargi les connaissances même si l'attention des chercheurs s'est surtout concentrée sur la communauté portugaise de Rio de Janeiro<sup>98</sup>. Les travaux de Gladys Sabina Ribeiro, à l'aide de procès-verbaux, soulignent « l'antilusitanisme » présent à Rio entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, une époque où la main-d'œuvre y était beaucoup plus nombreuse que l'offre de travail<sup>99</sup>. Ribeiro souligne que ce sentiment de rejet s'était mis en place dès « l'exploration économique de la colonie par la métropole », et qu'il se manifestait à certains moments plus qu'à d'autres, posant la question de l'identité nationale brésilienne après l'indépendance du Brésil en 1822<sup>100</sup>.

Dans son livre *Os indesejáveis : desclassificados da modernidade, Protesto, crime e expulsão na capital federal (1890-1930)*, l'historienne Lená Medeiros de Menezes s'intéresse aux individus que la société carioca<sup>101</sup> rejetait, trouvant, parmi eux, de nombreux immigrants portugais. Son travail utilise surtout les archives de la police, permettant un regard nouveau sur l'immigration au Brésil<sup>102</sup>.

Sur les Madériens, il faut aussi retenir l'apport d'Andréa Telo da Corte sur la communauté madérienne à Niterói, dans l'État de Rio de Janeiro. Même si la période considérée est postérieure à celle ici traitée, il s'agit d'une première étude de cas sur l'intégration de Madériens à Rio de Janeiro, basée sur les témoignages et les histoires de vie d'une centaine d'individus arrivés entre 1940 et 1960. Telo, en posant la première pierre d'un édifice qu'il reste encore à bâtir, souligne très justement que l'historiographie brésilienne n'a pas encore avancé sur la différenciation interne des immigrants portugais, méprisant les fortes caractéristiques régionales présentes dans les flux migratoires, spécialement dans le cas des Açores et de Madère<sup>103</sup>.

---

<sup>98</sup> Sur l'historiographie brésilienne, consulter : Carla Mary da Silva OLIVEIRA. *Saudades d'além mar : um estudo sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro através da revista Lusitana (1929-1934)*. Thèse de doctorat présentée à l'Université Fédérale de Paraíba en 2003. L'auteur revient sur les travaux existants dans la note n° 6, p. 26-27.

<sup>99</sup> Gladys Sabina RIBEIRO. "Cabras" e "Pés-de-chumbo": os rolos do tempo. *O antilusitanismo na cidade do Rio de Janeiro, 1889-1930*. Niterói, UFF, 1987 (dissertation de Master). L'auteur est aujourd'hui professeur à l'Université fédérale Fluminense de Niterói, à Rio de Janeiro, et directrice du NEMIC (Núcleo de Estudos de Migrações, Identidades e Cidadania).

<sup>100</sup> *Ibidem*, p. 74-75.

<sup>101</sup> « Carioca » est le gentilé pour l'habitant de la ville de Rio de Janeiro. Le terme est également utilisé comme adjectif pour désigner ce qui a trait à cette ville.

<sup>102</sup> Lená Medeiros de MENEZES. *Os indesejáveis : desclassificados da modernidade, Protesto, crime e expulsão na capital federal (1890-1930)*. Rio de Janeiro, Ed. UERJ, 1996.

<sup>103</sup> Andréa TELO DA CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l'Université Fédérale Fluminense en 2002. Du même auteur, consulter

Pour São Paulo, ville devenue le moteur économique du Brésil et l'un des principaux centres d'attraction de la main-d'œuvre étrangère depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la place de l'immigration portugaise, quoique toujours de façon générale et via l'histoire sociale, fut étudiée par les travaux de Maria Izilda Santos de Matos. Matos s'intéresse surtout à l'intégration des Portugais et notamment des femmes dans le monde du travail Pauliste<sup>104</sup>, soulignant, il faut le remarquer, la contribution des femmes madériennes dans le rendement familial au Brésil<sup>105</sup>.

Il faut aussi noter les apports de Fernando Teixeira da Silva et de Maria Suzel Gil Frutuoso. Le premier publia en 1997 un guide sur la documentation relative à l'immigration portugaise et au monde du travail brésilien avant de soutenir, par la suite, une thèse de doctorat abordant l'expulsion des étrangers, notamment des Portugais, au moment des mouvements ouvriers survenus à Santos sous la vieille République (1889-1930)<sup>106</sup>. Le second, travaillant lui aussi sur Santos, s'intéresse à la place des immigrants portugais dans la société locale entre 1850 et 1950<sup>107</sup>.

En 2008, trois ouvrages de référence sur l'immigration au Brésil et notamment à São Paulo paraissent : un atlas sur l'immigration à São Paulo, présentant à travers cartes et graphiques des informations démographiques et socio-économiques sur la population

---

également : « A imigração Madeirense em Niterói, 1930-1990. Histórias de vidas ». In: Alberto VIEIRA (Coord.). *A Madeira e o Brasil*. Colectânea de estudos, Funchal, CEHA, p. 281-302; « A relevância das fontes Oraís no estudo do fenómeno imigratório ». In: Ismênia de LIMA MARTINS et Fernando SOUSA. *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Rio de Janeiro, FAPERJ, CEPESE, 2006, p. 138-128. Autre auteur à aborder la question des Madériens à Niterói en appliquant les principes de l'histoire orale: Ana Maria de Moura NOGUEIRA. *Como Nossos Pais uma História da Memória da Imigração Portuguesa em Niterói, 1900/1950*. Dissertation de Master, présentée à l'Université Fédérale Fluminense en 1998.

<sup>104</sup> « Pauliste » est le gentilé pour désigner les habitants de l'État de São Paulo. Terme utilisé dans Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 13.

<sup>105</sup> Maria Izilda Santos de MATOS. « Estratégias de sobrevivência. A imigração portuguesa e o mundo do trabalho, São Paulo 1890-1930 ». In : Maria Beatriz Nizza SILVA; Maria Ioannis BAGANHA ; Maria José MARANHÃO et Miriam Halpern PEREIRA. *Emigração, imigração em Portugal, actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 28-41, Lisbonne, Fragmentos, p. 218-237, 1993, p. 224-225.

<sup>106</sup> Fernando Teixeira da SILVA. « Imigração e Movimento Operário no Brasil ». *Acervo : revista do Arquivo Nacional*, RJ, v. 10, n. ° 2, Juill-Dec. 1997, p. 97-108 ; *Opérários sem patrões : os trabalhadores da cidade de Santos no entreguerras*. Campinas, Editora da UNICAMP, 2003.

<sup>107</sup> Maria Suzel Gil FRUTUOSO. *A emigração portuguesa e sua influência no Brasil: o caso de Santos (1850-1950)*. São Paulo, Dissertation de Master présentée au Département d'Histoire de la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de São Paulo, 1989. Sur la présence insulaire, notons également la soutenance d'une thèse, en 2010, d'Elis Regina Barbosa Angelo avec le travail *Trajetórias dos imigrantes açorianos em são paulo: processos de formação, transformação e ressignificação das representações culturais*. Thèse de doctorat présentée en 2011 à l'Université Catholique de São Paulo (PUC).

étrangère, un répertoire des principales lois concernant l'immigration au Brésil et, enfin, un guide sur la documentation disponible sur l'immigration à São Paulo<sup>108</sup>.

Le développement d'un corpus bibliographique et de rencontres scientifiques<sup>109</sup> ou de vulgarisation sur les mouvements migratoires entre le Portugal et le Brésil<sup>110</sup> révèlent ainsi l'existence d'un terrain encore en friche où se place la recherche ici présentée sur le profil de l'émigration madérienne vers São Paulo entre 1886 et 1899.

## Les Madériens à São Paulo, une histoire lacunaire

Ce bilan réalisé, non seulement sur l'état de la recherche sur les Madériens au Brésil, mais aussi sur les Portugais en général, force est de constater que plusieurs lacunes persistent. Pas suffisamment mis en avant, souvent oublié des chercheurs et perçu, la plupart du temps,

---

<sup>108</sup> Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI [et al.]. *Atlas da imigração internacional em São Paulo 1850-1950 ; Roteiro de fontes sobre a imigração em São Paulo 1850-1950 ; Repertório de legislação brasileira e paulista referente à imigração*. São Paulo, Editora UNESP, 2008.

<sup>109</sup> La plupart des chercheurs portugais et brésiliens mentionnés jusqu'ici participent à des centres de recherche très actifs, contribuant beaucoup pour le développement de l'historiographie des deux côtés de l'Atlantique. Au Portugal par exemple, pour ne citer qu'eux, notons à Porto l'action du CEPESE (<http://www.cepese.pt/portal>). À Lisbonne, à l'Université ouverte, existe également le CEMRI, dirigé par Maria Beatriz Rocha-Trindade - <http://www2.uab.pt/ceMRI/detailmenu.php?menu=26&id=43&lang=en>) dont plusieurs projets sur l'émigration portugaise se trouvent en collaboration directe avec le LABIMI (<http://www.labimi.uerj.br/>), créé à l'Université de l'État de Rio et coordonné par Lená Medeiros de Menezes ou bien le NEMIC (<http://dgp.cnpq.br/buscaoperacional/detalhegrupo.jsp?grupo=000570571BIS3D>) de l'Université fédérale Fluminense dirigé par Gladys Sabina Ribeiro et Ismênia de Lima Martins. Toujours au Brésil, mais cette fois-ci à São Paulo, le CERU (<http://www.fflch.usp.br/ceru/>) de l'Université de l'État de São Paulo est tourné, entre autres, vers l'étude des flux migratoires dans l'État. Encore à São Paulo, plus précisément à Campinas, à l'Université UNICAMP, il faut souligner le travail du CEMI (<http://www.unicamp.br/ceMI/>), dirigé par Bela Feldman-Bianco, mais aussi celui du NEPO (<http://www.nepo.unicamp.br/index.html>). Finalement, à Madère, le CEHA (<http://www.madeira-edu.pt/ceha/tabid/1271/Default.aspx>) et les initiatives de son directeur, Alberto Vieira, contribuèrent grandement au développement de l'histoire de l'archipel, tout comme d'autres espaces insulaires. En effet, dès 1995, fut élaboré le projet de la base de données appelée NESOS, un site Internet qui regroupe un corpus de documents sur l'histoire de Madère et des îles de l'Atlantique, notamment des journaux, des archives ou encore une bibliographie vaste que les chercheurs peuvent consulter gratuitement (<http://nesos.madeira-edu.pt/>). Aussi, depuis la création du centre, Vieira multiplie l'organisation de rencontres sur le thème de l'histoire des espaces insulaires et de Madère. En octobre 2008, par exemple, le séminaire intitulé *Emigração e imigração na literatura e na história* permit de mettre l'accent sur les flux migratoires madériens et d'attirer l'attention sur le besoin de développer les études et le débat scientifique sur cette problématique. Deux ans plus tard, les mobilités furent traitées, parmi d'autres thèmes, lors du colloque *As Ilhas do mundo e o mundo das Ilhas* (Les îles du monde et le monde des îles), qui se déroula en deux temps, en juillet 2010 puis en juin 2011, et dont l'objectif fut de débattre autour des problématiques passées ou actuelles concernant les relations entre les espaces insulaires, la métropole et les continents plus ou moins proches. Encore récemment, fut organisé, le 15 novembre 2012, un débat autour de la place de la femme dans les mobilités (<http://www.madeira-edu.pt/LinkClick.aspx?fileticket=tv6DBM02KMs%3d&tabid=1281>).

<sup>110</sup> Des rencontres se déroulent à nouveau en 2012 pour l'année du Portugal au Brésil. "Os Portugueses no Brasil – Novos Desafios" (« Les Portugais au Brésil – Nouveaux défis »). Cycle de Séminaires organisés le 3 décembre 2012, à la *Fundação Memorial da América Latina* à São Paulo; le 6 décembre 2012, à la FIRJAN (*Federação das Indústrias do Estado do Rio de Janeiro*) et le 11 de décembre 2012, au *Palácio da Associação Comercial de Bahia*. [Accessible en ligne sur <http://www.cepese.pt/portal/instituicao/noticias/ciclo-de-seminarios-2012-cos-portugueses-no-brasil-2013-novos-desafios2012>, consulté le 28 novembre 2012]. L'année du Portugal au Brésil sera célébrée entre septembre 2012 et juin 2013.

comme un Portugais parmi les autres, l'émigrant madérien demeure un être presque « invisible », pour utiliser les mots de l'historienne Andréa Telo da Corte<sup>111</sup>. Trop souvent, l'historiographie occulte non seulement les histoires des familles, mais aussi les particularités régionales portugaises et ses effets sur la société brésilienne.

Dans le programme des six séminaires organisés, dans le cadre du projet « L'émigration du Portugal vers le Brésil » par le Centre d'études de la population, de l'économie et de la société de Porto et des laboratoires brésiliens spécialisés, on ne trouve pas de trace de communications sur l'émigration provenant de Madère, en tout cas parmi les quatre programmes que nous avons pu consulter<sup>112</sup>.

Sauf pour le Centre d'études sur l'histoire de l'Atlantique, dirigé par Alberto Vieira à Madère, le monde des études portugaises semble se désintéresser de ce bout de terre niché au cœur de l'Atlantique<sup>113</sup>. Dans un témoignage très engagé, Maria Luís Rocha Pinto, lors de l'ouverture du *IX congreso de la Asociación de Demografía Histórica* en juin 2010, en appelle à une prise de conscience des chercheurs. Professeur à l'université d'Aveiro et spécialiste en démographie et politiques sociales, Rocha Pinto déplore le désintérêt des chercheurs portugais pour Madère, notamment du point de vue de la démographie et des études de population, quand les publications à propos du Portugal continental et des Açores foisonnent.

Dans ce contexte, étudier les flux d'hommes et de femmes traversant l'Atlantique entre Funchal et Santos à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se présente presque comme une évidence, comme une lacune à combler en tout cas. La période fut décisive puisqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la région de São Paulo, comme le pays tout entier, connut l'un des moments de transition socio-politique et économique les plus importants de son histoire, due à la fin de l'esclavage et de l'Empire alors que Madère vivait dans une détresse socio-économiques

---

<sup>111</sup> Andréa TELO DA CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l'université fédérale *fluminense* en 2002, p. 18.

<sup>112</sup> <http://www.cepese.pt/portal/investigacao/seminarios/tt-2010/um-passaporte-para-a-terra-prometida>. Les cinq autres séminaires, organisés dans le cadre de ce projet, se sont tenus : du 21 au 26 septembre 2009 à Belém do Pará (le cinquième intitulé « Entre Mares : O Brasil dos portugueses ») ; du 21 au 25 juillet 2008 à Porto (le quatrième intitulé « Nas duas margens. Os portugueses no Brasil ») ; le troisième du 3 au 6 septembre 2007 à São Paulo ; le deuxième du 24 au 29 juillet 2006 à Porto et le premier du 7 au 11 novembre 2005 à Rio de Janeiro.

<sup>113</sup> Preuve de la contribution du CEHA est la mise à la disposition du public, depuis décembre 2012, de la collection intitulée *O dever e o haver*. Il s'agit de la publication de plus de 600 pages, en 14 volumes, de textes, notes, indications et autres informations compilées sur différents thèmes ayant trait à l'histoire de Madère afin de faire ressortir l'apport et la contribution de Madère et des Madériens à l'histoire, à la construction et à la richesse du Portugal continental. Pour davantage d'information sur ces publications, consulter <https://www.box.com/s/oa64w78wn5jr416lweccx>, consulté en décembre 2012].

favorisant ainsi les départs. Les données et les sources disponibles<sup>114</sup> furent ainsi utilisées pour étudier le flux migratoire de Madère vers São Paulo, une région cruciale à l'époque puisque l'État de São Paulo reçut 60 % du flux migratoire à destination du Brésil<sup>115</sup> dans les dix années ayant suivi l'abolition de l'esclavage sans que l'on sache, jusqu'à aujourd'hui, la proportion d'émigrants madériens.

### **Terminologie, sources et méthodes**

Il n'y a rien de nouveau à considérer l'étude des mouvements migratoires comme un travail difficile et complexe. Selon le sociologue Abdelmalek Sayad, un tel travail ne peut d'ailleurs faire l'économie d'une réflexion sur les termes qu'il manipule<sup>116</sup>.

Une réflexion sérieuse sur la méthodologie et le corpus de sources s'impose. Une première question se pose : est-ce qu'il faut, à partir de Madère, regarder les individus sortir ou bien, du Brésil, les observer arriver ?

Étant donné la nécessité de croiser les sources et la difficulté pour suivre les émigrants madériens sur tout leur parcours (des travaux de micro-histoire restent à faire), la réponse à cette question est double. Il nous faut relier les documents recueillis au Portugal et au Brésil pour traiter tout à la fois des problématiques relevant du départ et celle de l'arrivée des émigrants.

Nous avons cependant choisi d'élaborer notre recherche depuis Madère, en considérant que la décision d'émigrer constituerait notre problématique centrale, ce qui ne nous empêchera pas de considérer que l'émigration, action de quitter son pays ou sa terre pour se réfugier ou travailler dans un pays étranger temporairement ou définitivement<sup>117</sup>, n'en reste

---

<sup>114</sup>Pour obtenir davantage d'informations sur les sources utilisées, consulter le chapitre 7 dans la partie III.

<sup>115</sup> Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Sílvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR e Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Atlas da imigração internacional em São Paulo, 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008, p. 14.

<sup>116</sup> Sayad, Abdelmalek. *A imigração ou os paradoxos da alteridade*. Préface de Pierre Bourdieu, traduction de Cristina Murachco, São Paulo, EDUSP, 1998, p. 21.

<sup>117</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, neuvième édition, version informatisée. [Définition accessible en ligne sur <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?50:s=2607082260>, consulté dernièrement en novembre 2012] ; Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE. *Sociologia das migrações*, Lisbonne, Universidade Aberta, 1995, p. 31.

pas moins, toujours d'après Sayad, un double de l'immigration, un phénomène ne s'étudiant pas sans l'autre<sup>118</sup>.

Comment faut-il donc qualifier les Madériens ? D'émigrants<sup>119</sup> ou d'émigrés<sup>120</sup> ? Sur ce point, en questionnant l'utilisation des mots « immigrant » et « immigré », Gérard Noiriel souligne que, pour l'historien, il est « préférable » d'utiliser le premier terme car, « d'origine américaine, [il] met l'accent sur l'installation des populations, leur contribution au développement de la nation<sup>121</sup> ». À l'inverse, le second, rappelle Noiriel, dont la définition fut donnée par le Haut Conseil à l'intégration, et reprise par l'INSEE, met l'accent sur l'origine des individus et reste dénué « de signification historique<sup>122</sup> ». Aussi, nous choisirons, ici, d'utiliser le terme d'« émigrants » pour parler des Madériens ou, en abordant l'histoire des migrations au Brésil, celui d'« immigrants ».

Néanmoins, et à l'opposé de Joel Serrão, qui choisit de définir le déplacement des Portugais vers le Brésil pendant la période coloniale comme d'une « émigration » et de parler d'« émigrants » et d'« immigrants »<sup>123</sup>, à l'image de ce que fit aussi Baganha<sup>124</sup>, nous considérerons et qualifierons les Portugais déplacés au Brésil à cette période de « colons ». Pour la même raison, à l'inverse des autorités brésiliennes qui, après l'indépendance du pays, continuent d'utiliser le terme de « colons » pour désigner les étrangers venus au Brésil pour travailler, nous nous servons du terme d'« immigrant », sauf, bien sûr, dans les citations.

Les termes et les contours de la recherche établis, il nous faut dire quelques mots de la constitution de notre corpus de sources. Afin d'enrichir la compréhension du système atlantique luso-brésilien et d'élargir les sources utilisées, nous avons consulté le fonds

---

<sup>118</sup> Abdelmalek SAYAD. *A imigração ou os paradoxos da alteridade*. Préface de Pierre Bourdieu, traduction de Cristina Murachco, São Paulo, EDUSP, 1998, p. 266.

<sup>119</sup> Que le *Dictionnaire de l'Académie française* définit comme « personne qui quitte son pays dans l'intention de s'établir ailleurs. *Les émigrants du Nouveau Monde. Un navire chargé d'émigrants* ». [Définition accessible en ligne sur <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?173;s=2607082260>, consulté dernièrement en novembre 2012].

<sup>120</sup> Que le *Dictionnaire de l'Académie française* définit comme « personne qui a quitté son pays pour des raisons religieuses, politiques ou économiques. *Les émigrés vietnamiens, africains en France* ». [Définition accessible en ligne sur <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?201;s=2607082260>, consulté dernièrement en novembre 2012].

<sup>121</sup> Gérard NOIRIEL. *Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Seuil, 2006, préface, p. III.

<sup>122</sup> *Ibidem*.

<sup>123</sup> Joel SERRÃO. « Conspecto histórico da emigração portuguesa ». In : *Análise Social*, p. 598 [Accessible en ligne sur <http://analisesocial.ics.ul.pt/documentos/1224258510R3rFG4jc9La79ZA4.pdf>, consulté dernièrement en novembre 2012].

<sup>124</sup> Maria Ioannis Benis Baganha. *Portuguese emigration to the United States, 1820-1930*. New York & Londres, Garland publishing, Inc., 1990, note n. ° 3, p. 2.

« Commerce et Industrie » des Archives nationales de Paris et examiné les documents de la division du ministère de l'Intérieur en charge du commerce extérieur ainsi que les documents diplomatiques français.

Grâce à une bourse portugaise, de la Fundação para a Ciência e a Tecnologia, il nous a été possible d'organiser des séjours de recherches à l'étranger, en particulier à l'Archive régionale de Madère, Arquivo Regional da Madeira. Les recherches menées l'ont été en trois temps. Un premier voyage de quelques semaines permit d'aborder l'historiographie sur l'histoire du Portugal et de Madère. Le travail de fond s'effectua lors des deux séjours suivants et permirent de consulter les correspondances entre les diverses administrations de l'archipel, mais aussi avec les autorités centrales de Lisbonne ainsi que les listes de passagers, ce qui donna à mieux percevoir la réalité de la vie quotidienne des Madériens ainsi que les préoccupations du gouvernement. La récurrence des échanges à propos de l'émigration insulaire, légale ou clandestine, vers le Brésil ou vers d'autres contrées, nous conforta alors sur l'importance de notre sujet.

Après Madère, Lisbonne s'imposa comme un lieu de passage obligatoire. Nos recherches s'y sont concentrées sur quatre grands fonds. Parallèlement aux lectures à la bibliothèque nationale, notre examen débuta au ministère des Affaires étrangères (Arquivo Histórico-Diplômico, Ministério dos Negócios Estrangeiros, Palácio das Necessidades), où furent consultées les archives des consulats et de la Légation du Portugal au Brésil. Puis, aux Archives nationales (Arquivo Nacional da Torre do Tombo), la documentation du Ministério do Reino, l'équivalent portugais du ministère français de l'Intérieur, permit non seulement de saisir l'importance que revêtait la question de l'émigration, mais aussi de comprendre les problèmes à gérer comme les difficultés pour lutter contre la clandestinité. Ensuite, les conseils de chercheurs portugais nous ont amenés jusqu'à la bibliothèque du Parlement (Biblioteca da Assembléia da República), où nous avons pu consulter la législation ayant trait, de près ou de loin, à la question de l'émigration. Enfin, nous nous sommes arrêtés à l'Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estatística) afin d'y recueillir les données des recensements et des annuaires démographiques.

Considérant également la vieille alliance entre le Portugal et l'Angleterre (et son pouvoir d'influence sur Lisbonne), il nous est apparu naturel de traverser la Manche et, en plus de pouvoir profiter de la British Library, d'examiner les documents du Foreign Office conservés aux Archives nationales (National Archives of the United Kingdom). Ainsi, les correspondances provenant de Madère, de Lisbonne et du Brésil, tout comme celles ayant fait

le voyage de Londres vers ces pays, permirent d'enrichir davantage notre connaissance sur le contexte politique, économique et surtout social dans lequel intervinrent les mouvements migratoires vers le Brésil.

Ensuite, sous les yeux d'un Christ Rédempteur niché au sommet du Corcovado à Rio de Janeiro, nous avons fait un bref passage par les archives du ministère des Affaires étrangères brésilien (Arquivo Histórico do Itamaraty do Ministério das Relações Exteriores do Brasil), où quelques correspondances de consuls brésiliens à Lisbonne furent analysées, avant de concentrer nos recherches aux Archives nationales (Arquivo Nacional do Brasil). Sur place, des dossiers sur l'agriculture furent analysés (*Inspeccoria das Terras Públicas e Colonização*), dont les correspondances portaient à la fois sur les problèmes de terre mais aussi sur l'immigration.

Comme le café presque deux siècles plus tôt, nous avons alors suivi la route de Rio de Janeiro à São Paulo afin de poursuivre nos recherches aux archives de l'État de São Paulo. Sur place, nous avons lu les documents référencés dans le catalogue portant sur le thème de l'immigration.

Finalement, nos investigations se sont terminées dans l'enceinte de l'Auberge des Immigrants de São Paulo que des milliers d'individus traversèrent après leur arrivée au Brésil et où nous avons pu compléter nos recherches en examinant, les listes des individus débarqués à Santos comme celles des immigrants passés par cette institution.

Malgré l'effort pour recueillir la diversité la plus complète des sources touchant le sujet, le thème central, connaître le volume et le profil des émigrants madériens vers São Paulo, a toujours guidé nos recherches. Dans cette démarche, nous avons retenu les propos de Baganha, qui n'estimait pas possible d'étudier et de chiffrer les flux migratoires sans tenir compte des sources du pays de départ comme de celui d'arrivée. Ses propos font écho aux mots prononcés par le professeur Alberto Vieira lors d'une réunion de travail à Madère. Pour l'historien, le seul moyen d'élaborer un travail pertinent sur les flux migratoires madériens était de confronter les sources madériennes et brésiliennes<sup>125</sup>.

Dans le même sens, nous avons tenu compte des réflexions d'Ana Silvia Volpi Scott sur la difficulté d'étudier l'immigration portugaise. Selon l'historienne, une fois installé, l'immigrant se retrouvait « dilué » dans la population brésilienne, ce qui nécessite le recours à

---

<sup>125</sup> C'est également ce qui ressortit des conseils prodigués, lors des différents voyages de recherche, par des collègues, des chercheurs et des professeurs rencontrés à Paris, Madère, New York, Lisbonne ou au Brésil.

des sources et méthodologies innovantes afin de « récupérer la trajectoire de ces individus<sup>126</sup> ».

Ainsi et finalement, afin de réaliser le croisement le plus fécond de sources permettant de découvrir, par exemple, si les émigrants embarqués au port de Funchal débarquèrent au Brésil, s'ils avaient des passeports, de quelle zone de l'archipel ils provenaient, s'ils partaient seuls ou accompagnés, etc., en somme de suivre, du départ au moment de l'arrivée, chacun des individus embarqués, le plus grand travail se concentra dans l'élaboration d'une base de données<sup>127</sup>.

Pour cela, cinq sources recueillies servirent de base : les listes des Madériens embarqués au port de Funchal à destination de São Paulo (listes récoltées lors de notre troisième et dernier voyage de recherche à Madère), les registres de passeports du gouvernement portugais, les listes des passagers débarqués au port de Santos (récoltées aux archives nationales de Rio de Janeiro et à celles du Memorial do Imigrante à São Paulo) et les listes des émigrants ayant séjourné à l'Auberge des Immigrants de São Paulo.

## **Les chemins entre Madère et le Brésil**

Sans vouloir entrer dans le schéma systématique du *push and pull*, qui guida longtemps les travaux sur les mouvements migratoires, et suivant les enseignements de Maria Beatriz Rocha-Trindade, laquelle, dans sa *Sociologia das migrações*, rappelle une nouvelle fois qu'il faut à la fois considérer le pays d'origine et celui d'accueil dans les études sur les migrations<sup>128</sup>, nous avons décidé, tout d'abord, de retracer sur un total de six chapitres, regroupés en deux parties distinctes, le contexte historique de l'archipel de Madère, puis du Brésil, avant de pouvoir présenter, dans les trois derniers chapitres qui constituent la partie finale, la base de données que nous avons réalisée et les résultats que nous avons tirés à partir de son exploitation.

En nous plaçant à Madère et en observant les émigrants partir, nous avons ainsi tenté de comprendre, à l'aide de l'historiographie et des sources mentionnées, ce que représentait la

---

<sup>126</sup> Ana Silvia VOLPI SCOTT. « Verso e reverso da imigração portuguesa : o caso de São Paulo ». In : *Revista Oceano*, n° 44, Oct/Dec., p. 126-142, 2000, p. 128. L'historienne ajoute que le niveau de difficulté que comporte l'étude de l'immigration portugaise au Brésil peut expliquer le manque d'études sur ce thème, car il oblige l'utilisation d'autres sources et méthodologies.

<sup>127</sup> Davantage d'explications se trouvent dans le premier chapitre de la troisième partie de ce travail.

<sup>128</sup> Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE. *Sociologia das migrações*, Lisbonne, Universidade Aberta, 1995, p. 31.

vie sur cet espace insulaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toujours guidés par Braudel, Chaunu et tous ceux ayant réfléchi à l'espace insulaire, nous avons voulu reconstituer la vie sur l'archipel à cette époque, mais aussi savoir comment la géographie du milieu put conditionner l'évolution de la population et entraîner des difficultés internes auxquelles s'ajouta une soif d'aventure et une curiosité du monde que nulle législation ne semblait pouvoir réfréner.

Le cadre posé dans le premier chapitre, nous avons pu, dans le deuxième, analyser les moyens mis en œuvre par le gouvernement portugais, avant même la période concernée par notre travail, afin de réglementer une émigration qui semblait incontrôlable. Il fut alors question de comprendre parfois les difficultés, parfois une consciente négligence dans le combat à l'encontre de l'émigration clandestine qui faisait toujours gonfler le nombre d'émigrants.

Avant d'observer la situation de l'autre côté de l'Atlantique, nous avons fait le choix de conclure la première partie de ce travail en abordant, dans le chapitre 3, les principales destinations empruntées par les émigrants portugais en général et madériens en particulier. Ainsi, nous avons pu constater que, de la Guyane anglaise au Brésil, en passant par les États-Unis – notamment l'archipel d'Hawaï – et l'Afrique, les Madériens s'installèrent de manière impressionnante tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique.

Par la suite, en reprenant ce que Gérard Noiriel soulignait dans son *Creuset français*, « l'étranger est toujours soumis aux cycles de l'activité économique du pays recruteur<sup>129</sup> », ou bien les mots de Sayad évoquant l'expansion économique dans les pays de « grande consommation<sup>130</sup> » d'immigration, nous avons traversé l'océan dans la deuxième partie pour comprendre comment, au Brésil, l'évolution du pays entraîna l'afflux des insulaires portugais mais aussi de millions d'individus d'autres origines.

Ainsi, le chapitre 4 revient sur la période qui s'ouvre après l'indépendance du pays, en 1822, marquée à la fois par un processus visant à mettre fin à un système vieux de trois siècles, l'esclavage, mais aussi par l'expansion de la culture de café qui, de Rio de Janeiro, s'étendit au galop vers São Paulo.

En effet, à partir de 1850, date de la fin de la traite des esclaves, jusqu'à l'abolition effective, en 1888, ce contexte força le gouvernement brésilien à multiplier les initiatives afin

---

<sup>129</sup> Gérard NOIRIEL. *Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Seuil, 2006, p. 138.

<sup>130</sup> Abdelmalek SAYAD. *A imigração ou os paradoxos da alteridade*. Préface de Pierre Bourdieu, traduction de Cristina Murachco, São Paulo, EDUSP, 1998, p. 46. Sayad ajoute que l'immigrant ne retire sa raison d'être que par le travail et dans le travail pour lequel on a besoin de lui, tant qu'on a besoin de lui [...] et là où on a besoin de lui ». (« O imigrante [...] só tem sua razão de ser pelo trabalho e no trabalho porque se precisa dele, enquanto se precisa dele [...] e lá onde se precisa dele »).

de combler les besoins en main-d'œuvre d'une agriculture en pleine expansion. Ainsi on rappellera que l'histoire de l'immigration européenne au Brésil reste intimement liée à celle de l'esclavage<sup>131</sup>, les deux phénomènes ayant contribué à modifier le système de travail et à engendrer un marché du travail qualifié par l'historien Luiz-Felipe de Alencastro de « desterritorializado<sup>132</sup> », avec la majorité de la main-d'œuvre née en dehors du Brésil.

Le cinquième chapitre revient sur les débats générés autour de la question du travail au Brésil et de la mise en place d'une politique d'immigration qui, après les premiers tâtonnements, aboutit à un programme organisé et de grande échelle attirant en masse, grâce à un réseau d'agents et de compagnies prêtes à profiter d'un tel contexte, des millions de travailleurs européens pour les installer sur des terres encore peu occupées.

Dans un tel contexte, São Paulo se démarque par rapport aux autres province/États brésiliens grâce à l'expansion fulgurante sur son territoire des plantations de café, principal produit d'exportation, qui fit de la région la première productrice de café au monde, dépassant Rio de Janeiro dès 1883<sup>133</sup>. Pour cette raison, et clôturant la deuxième partie sur le Brésil, nous avons consacré le chapitre 6 à l'analyse de la politique mise en place, puis développée progressivement, par la province puis État de São Paulo dès 1840 et notamment dans les dix années ayant suivi l'abolition de l'esclavage, quand, comme nous l'avons déjà souligné, plus de 60 % du flux migratoire total du pays aboutit dans cette région<sup>134</sup>.

La troisième et dernière partie de notre travail, dans laquelle nous présentons la base de données que nous avons constituée sur les émigrants madériens partis pour São Paulo entre 1886 et 1899, s'ouvre sur le chapitre 7 qui discute des cinq sources utilisées pour la réaliser, tout comme les raisons de leur choix, ce qu'elles apportent, leurs lacunes, comment elles furent utilisées et surtout l'explication de leur dates extrêmes permettant ainsi de comprendre les fondements de la coupure chronologique choisie, 1886-1899.

La construction de la base de données comprise, il ne restait plus qu'à l'analyser et à fournir ses résultats dans les chapitres 8 et 9. Le huitième se concentre sur les Madériens au moment du départ et essaie de répondre aux doutes quant à leur quantité, profil, provenance et

---

<sup>131</sup> Caio PRADO JÚNIOR. *História econômica do Brasil*. 10<sup>e</sup> édition, São Paulo : Edition Brasiliense, 1967, p. 183.

<sup>132</sup> C'est ce que souligne l'historien Luiz-Felipe de Alencastro pour la période comprise entre 1550 et 1930. Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, op. cit., p. 354.

<sup>133</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo*. Rio de Janeiro, Livraria Kosmos Editora LTDA., 1984, p. 24.

<sup>134</sup> Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Sílvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR e Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Atlas da imigração internacional em São Paulo, 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008, p. 14.

adéquation aux attentes des autorités brésiliennes. Le neuvième restitue la vision et les projections d'avenir qui furent celles des émigrants insulaires au moment de leur débarquement de l'autre côté de l'Atlantique.

**1. PARTIE – L’ARCHIPEL DE MADERE : UN  
CONTEXTE INSULAIRE PROPICE A  
L’EMIGRATION EN DEPIT DES  
POLITIQUES DE LISBONNE**



# 1) CHAPITRE - Des contraintes géographiques, démographiques et économiques

Au Portugal, les mouvements migratoires ont toujours joué un rôle décisif dans l'évolution de la population et dans la dynamique de la croissance démographique au niveau national, régional et local<sup>135</sup>.

Sur les causes d'un tel phénomène à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le rappela le député portugais Oliveira Martins<sup>136</sup> en 1887, la forte augmentation de l'émigration portugaise résultait d'une aggravation de la crise dans le pays en raison du coût élevé de la vie, du poids des impôts et de l'excessive fragmentation du sol<sup>137</sup>. S'ajouta à cela la ruine de la viticulture et de certaines cultures de subsistances ou encore le faible développement industriel en raison de la crise financière. Selon Maria Beatriz Rocha Trindade les motivations du départ étaient de manière générale d'origine économique, mais associées cependant à un climat « psychosociologique<sup>138</sup> » qui se tissa autour de la volonté de partir.

Plus particulièrement, dans un archipel d'origine volcanique comme celui de Madère où, en plus de ces facteurs, la géographie escarpée et la croissance constante de la population limitaient l'espace disponible, l'émigration prenait tout son sens.

Prenant en compte les leçons d'Edward Anthony Wrigley et de Roger Schofield sur l'importance de l'étude des contextes pour la compréhension des comportements démographiques<sup>139</sup>, il sera question, dans ce chapitre, de comprendre dans quels cadres géographique, démographique et socio-économique vivait la population de l'archipel de Madère dans lesquels se développèrent ses mouvements migratoires.

---

<sup>135</sup> Custódio CÓNIM et António REIS (dir.) *Portugal e sua população*, Vol. II, Lisbonne, Alfa, 1990, p. 10.

<sup>136</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>137</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural e emigração*, Lisbonne, Guimarães Editeurs, 3<sup>ème</sup> édition, «1<sup>ère</sup> en 1887», 1994.

<sup>138</sup> La sociologue utilise le terme « psicossociológico » en portugais (Maria Beatriz Rocha TRINDADE. «Refluxos culturais da emigração portuguesa para o Brasil». In: *Análise Social*, Vol XXII, n. ° 90, p. 139-157, Lisbonne, ICS, 1986, p. 142).

<sup>139</sup> Edward Anthony WRIGLEY et Roger SCHOFIELD. *The population history of England: a reconstruction*. Cambridge, Harvard, 1981, p. 8. Les auteurs avancèrent en effet que pour connaître l'histoire démographique d'un pays, dans leur cas, l'Angleterre, il était nécessaire de comprendre dans un premier temps, l'interaction entre la population et les caractéristiques économiques, sociales et physiques dans lesquelles elle évoluait.

# I. Propriété de la terre et insularité

## A. Le poids de l'insularité dans la vie des Madériens

« Je suis insulaire ; et, comme l'île ou même plus qu'elle, l'insulaire se définit par un encerclement de la mer de tous les côtés. Nous vivons de poisson, de l'heure de la marée et à voir des navires... Durant l'enfance et l'adolescence c'était mon plus beau spectacle »<sup>140</sup>.

Vitorino Nemesio, écrivain portugais, 1956.

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des îles atlantiques mérite un traitement spécial dans le domaine plus vaste de l'histoire du monde Atlantique. Plus particulièrement sur les explications du phénomène migratoire du peuple portugais et des Madériens, plusieurs facteurs sont à prendre en compte.

Face à une tradition en France de dialogue proche entre les disciplines de la géographie et de l'histoire lancé par des historiens comme Fernand Braudel puis Pierre Chaunu<sup>141</sup>, la réflexion sur la condition insulaire de Madère et de ses habitants s'impose à ce travail. Ainsi, quelques questions peuvent déjà être posées en guise d'introduction : l'île et son peuple ont-ils une dimension particulière, unique ? Est-ce qu'il y a une vision ou une préception particulière du monde et de l'émigration ?

Omniprésente dans la littérature de voyage dès *l'Iliade* et *l'Odyssée* comme lieux d'imagination, de rêve, d'*Eldorado*, d'escale et de refuge, les îles éveillèrent la curiosité des chercheurs qui, à leur tour, alimentèrent de nombreux débats et multiplièrent les études afin de définir les différents aspects de ces espaces *sui generis*. En effet, dès Aubert de la Rüe, dans les années 1930<sup>142</sup>, de nombreux chercheurs, géographes ou autres, s'intéressent à ces espaces baignés par les eaux<sup>143</sup>. Des synthèses furent alors élaborées sur les îles, sur leurs

---

<sup>140</sup> « Sou ilhéu; e, tanto ou mais do que a ilha, o ilhéu define-se por um rodeio de mar por todos os lados ». «vivemos de peixe, da hora da maré e a ver navios...Na infância e na adolescência era o meu mais belo espectáculo». In: Vitorino NEMESIO. *Corsário das Ilhas*. Lisbonne, Librairie Bertrand, 1956, p. 179.

<sup>141</sup> Fernand BRAUDEL. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris, Armand Colin, 1990 (1<sup>ère</sup> édition en 1949) ; Pierre CHAUNU. *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*. Partie II, Tome III, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959.

<sup>142</sup> Edgar AUBERT DE LA RÛE. *L'homme et les îles*. Paris, Editions Gallimard, 11<sup>ème</sup> édition [1<sup>ère</sup> en 1935], 216 p., 1956. Géographe, il est considéré comme ayant rédigé la première synthèse sur les îles. In : Olivier SEVIN; Jean-Louis CHALEARD et Dominique GUILLAUD (Dir.). *Comme un parfum d'îles*, Paris, PUPS, 2010, p. 15.

<sup>143</sup> Sur les îles consulter entre autres: Lucien FEBVRE. *L'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, Editions Albin Michel, 1949 (1<sup>ère</sup> édition en 1922), Partie II, Chapitre II; Edgar AUBERT DE LA RÛE. *L'homme et les îles, op. cit.*; F. MILLET. *Atlantic islanders of the Azores and Madeiras*. 1<sup>ère</sup> ed., North Quincy, Mass.: Christopher Pub. House, 464 p., 1979; Abraham MOLES. « Nissologie ou science des

ressemblances, particularités et sur leur fonction. Aussi, leur place dans le contexte géostratégique, économique et politique d'hier, d'aujourd'hui et de demain fut pris en compte, sans oublier, évidemment, leur côté humain, où se retrouvent les interrogations sur l'identité insulaire.

Après les questionnements posés par l'historien Lucien Febvre sur les rapports entretenus par les sociétés humaines avec le milieu géographique<sup>144</sup> et la possibilité de trouver « des types sociaux identiques sur les points les plus divers du monde<sup>145</sup> », Aubert de la Rüe explique que les sociétés insulaires possédaient un « sentiment très vif de la liberté et un esprit frondeur<sup>146</sup> », même s'il n'existait pas « un type de société insulaire, ayant des caractères bien définis qui se retrouvent dans l'ensemble des îles<sup>147</sup> ». Sur ce dernier point, démontrant la complexité des sociétés insulaires, le géographe et anthropologue Jean-Pierre Doumenge insiste sur la grande diversité de chacun de ces espaces en disant qu'« une île n'est à nulle autre pareille<sup>148</sup> ».

En travaillant plus particulièrement sur la notion d'isolement qu'implique l'espace insulaire, Lucien Febvre démontre que celle-ci ne dépendait pas tant de sa situation géographique que de la navigation<sup>149</sup> ou des « allées et venues des bateaux qui reliant [l'île] au monde » pour reprendre la définition du dictionnaire des *Mots de la géographie*<sup>150</sup>. Ce mouvement étant un fait exclusivement humain, Febvre fait ainsi remarquer que de nombreuses îles situées en pleine mer, mais placées cependant sur les grands axes maritimes,

---

îles ». In: *L'Espace Géographique*, n° 4, p. 281-289, 1982; Jean-Pierre DOUMENGE. « Enjeu géopolitique et intérêt scientifique des espaces insulaires ». In: *Iles et Archipels*, C.E.G.E.T., Université de Bordeaux-Talence, n. 3, p. 1-6, 1984; DOUMENGE, F. « Les îles et micro-Etats insulaires ». In: *Hérodote*, 37/38, p. 297-327, 1985; Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « As historiografias insulares : presente e futuro », p. 1389-1406; A.M.B. Machado PIRES. « As culturas insulares atlânticas », p. 1374-1387; Frédéric MAURO. « Sur la complémentarité des sociétés insulaires dans l'Atlantique », p. 1363-1366. In : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol 2, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989; *Iles et sociétés insulaires*: [Extraits du colloque «Territoires et sociétés insulaires:permanences, changements et devenir», Brest, 15-17 novembre 1990, Norois; Philippe PELLETIER. *L'insularité dans la mer intérieure japonaise*. Collection « Iles et Archipels », n°16, CRET et CNRS Ed., Bordeaux-Talence, 1992; Françoise PERON. *Des îles et des hommes*. Rennes : Editions de la Cité-Ouest France, 1993; André Louis SANGUIN (dir.). *Vivre dans une île: une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", 1997; J. CONNELL, R. KING. *Small worlds, global lives: Islands ans Migration*. Ed. Londres, 324 p., 1999; Olivier SEVIN; Jean-Louis CHALEARD et Dominique GUILLAUD (Dir.). *Comme un parfum d'îles*, Paris, PUPS, 2010.

<sup>144</sup> Lucien FEBVRE. *L'évolution humaine...*, op. cit., p. 422.

<sup>145</sup> *Ibid*, p. 75. Il avança dans les pages suivantes que si on cherchait « une nécessité, une loi des îles pesant sur les hommes, sur les sociétés humaines : on ne trouverait que variété et diversité », p. 272.

<sup>146</sup> Edgar AUBERT DE LA RÜE. *L'homme et les îles...*, op. cit., p. 65.

<sup>147</sup> *Ibid*, p. 104-105.

<sup>148</sup> Jean-Pierre DOUMENGE. «L'insularité revisitée: les connaissances factuelles sur des "îles lointaines", à rappeler, les positions doctrinales à débattre". In: Olivier SEVIN; Jean-Louis CHALEARD et Dominique GUILLAUD (Dir.). *Comme un parfum d'îles...*, op. cit., p. 409.

<sup>149</sup> Lucien FEBVRE. *L'évolution humaine. Introduction géographique ...*, op. cit., p. 269.

<sup>150</sup> Roger BRUNET. «île», dans *Les Mots de la géographie*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation française, 1992, p. 246. François TAGLIONI. «Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique», in *Annales de géographie*, p. 664-687, 2006/6, n. ° 652, p. 674-675.

ne furent jamais isolées car elles représentaient un carrefour important, un passage obligé pour la navigation maritime<sup>151</sup>.

Partant de cette prémisse, en analysant le cas madérien, une des premières leçons à retenir fut celle de l'historien Frédéric Mauro lors du premier colloque organisé sur l'histoire de cet archipel portugais en 1986<sup>152</sup>. À cette occasion, l'historien français rappelle que Madère représentait, conjointement à d'autres îles et archipels, un important point d'appui pour la présence portugaise ou espagnole sur la côte africaine, notamment comme une escale sur « les routes 'aller' » vers l'Angola<sup>153</sup> même si cette place est relativisée par Pierre Chaunu qui souligne sa position marginale et lointaine et « une position intermédiaire » opposée à l'importance des Canaries et des Açores<sup>154</sup>.

D'autre part, la relativité de l'isolement insulaire est renforcée même lors de la comparaison avec d'autres paysages du Portugal continental. Alors que pour Aubert de la Rüe, la montagne, le désert et la forêt isolent autant, sinon plus, que la mer<sup>155</sup>, l'historien portugais Vitorino Magalhães Godinho, préfère au mot isolement celui de « vulnérabilité<sup>156</sup> ». Prenant le cas portugais, il explique que même si les îles impliquent, par

---

<sup>151</sup> Lucien FEBVRE. *L'évolution humaine. Introduction géographique ...*, op. cit., p. 269. Fernand Braudel également relève cette différence entre les îles beaucoup moins isolées que certaines montagnes quand elles participent à la vie extérieure à l'inverse de celles qui restent en dehors de la vie marine. Fernand BRAUDEL. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II...*, op. cit., p. 138.

<sup>152</sup> Ce colloque marqua un moment important de l'historiographie madérienne car il fut possible de faire un tour de la réalité historiographique existante et d'apporter un certain équilibre dans la divulgation de l'histoire des îles atlantiques puisqu'à Madère ce genre d'événements furent valorisés que tardivement et grâce aux appels répétés des chercheurs des archipels voisins. En effet, la première rencontre organisée autour du thème de l'histoire des îles atlantiques datent de 1976 quand, grâce au travail du professeur Francisco Morales Padron, fut lancé le premier colloque sur l'île de Las Palmas (archipel des Canaries) avec l'objectif de mettre en lumière l'histoire de l'archipel en multipliant le nombre d'études. D'autres suivirent et cette initiative s'étendit sur les îles voisines de ce même archipel puisque dès 1984, des journées d'Histoire furent organisées sur les îles de Lanzarote et Fuerteventura afin de promouvoir la recherche et la connaissance historique de ces îles. Avant Madère, l'intérêt de ces rencontres fut reconnu sur l'archipel des Açores où l'Institut de l'île Terceira lança un premier colloque en 1983. In : Alberto VIEIRA. *Guia para a história e investigação das ilhas atlânticas*. Funchal, Edição CEHA, 1<sup>ère</sup> édition, 1995, p. 357 à 412.

<sup>153</sup> Frédéric MAURO. « A Madère de 1425 à 1925... », op. cit., p. 405.

<sup>154</sup> Pierre CHAUNU. *Séville et l'Atlantique, 1504-1650...* op. cit., p. 442-443. Madère que l'auteur considère « en dehors des champs balayés par l'Atlantique de Séville » à l'inverse des Açores.

<sup>155</sup> AUBERT DE LA RÛE, Edgar. *L'homme et les îles...*, op. cit., p. 61.

<sup>156</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « As historiografias insulares : presente e futuro ». In : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*. Funchal, Vol 2, p.1389-1406, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989, p. 1391.

définition, l'insularité et l'isolement<sup>157</sup>, il en est de même dans certaines zones du continent portugais d'où l'on « ne sort pas avec facilité<sup>158</sup> ».

Cette idée d'isolement de certaines zones continentales est aussi présente chez Jean-Pierre Doumenge, qui parle du concept « d'isolat » pour les populations du continent qui vivent dans des zones montagneuses ou petites vallées difficiles d'accès<sup>159</sup>. Il considère comme « faux semblant » le sentiment d'isolement souvent attribué aux îles car, pour lutter contre le confinement, les insulaires, plus que les montagnards, durent « tisser des relations à longue distance<sup>160</sup> ». Joël Bonnemaïson, spécialiste de l'Océanie, stipule en ce sens qu'étant nées d'éruptions et de ruptures, «[l]'île en soi, c'est la rupture, l'isolement<sup>161</sup>» cependant, vivre sur une île, ce n'est pas habiter un espace clos et séparé du monde, mais un rivage qui appelle ainsi au contact, à l'échange, à la circulation. Ainsi, Bonnemaïson conclut que l'île a besoin d'un espace de « sortie » et d'une alliance avec l'extérieur ; tout en restant pour elle-même « un centre du monde », le vis-à-vis lui est fondamental<sup>162</sup>.

Si l'idée d'isolement semble insuffisante pour comprendre l'homme insulaire et son comportement par rapport au monde extérieur, l'implication de ce milieu naturel dans les attitudes des populations gagna une intéressante contribution à travers les études du sociologue Abraham Moles, créateur du concept de « nissologie » (ou science des îles) en 1982. Il souligne l'existence d'une interaction entre le comportement des êtres et le cadre environnemental dans lequel ils vivent. Moles écrit ainsi que « [...] la forme géographique particulière du monde dans lequel nous vivons implique nécessairement une incidence sur notre vision de celui-ci<sup>163</sup> ». Le facteur essentiel dans une île étant l'idée de limites – de population, de surface, de frontières naturelles marquées – celles-là seraient imposées aux hommes qui l'habitent et constituèrent alors des « ruptures comportementales » différenciant ainsi, l'homme vivant sur une île à celui du continent ou bien du désert, affirme Moles<sup>164</sup>.

---

<sup>157</sup> Et ici, nous pourrions reprendre la définition donnée par Philippe Pelletier. Iles et isolement ont la même racine en français, d'origine latine. Une famille linguistique traduit ici un sentiment quasi universel, véhicule un sens commun qui paraît inscrit dans la nature puisque une île c'est loin, loin de la terre. In: Philippe PELLETIER. *L'insularité dans la mer intérieure japonaise*. Collection « Iles et Archipels », n°16, CRET et CNRS Ed., Bordeaux-Talence, 1992, p. 203.

<sup>158</sup> « não se sai com facilidade ». Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « As historiografias insulares... », *op. cit.*, p. 1391-1392.

<sup>159</sup> Jean-Pierre DOUMENGE. « L'insularité revisitée: les connaissances factuelles sur des "îles lointaines", à rappeler, les positions doctrinales à débattre ». In: Olivier SEVIN; Jean-Louis CHALEARD et Dominique GUILLAUD (Dir.). *Comme un parfum d'îles...*, *op. cit.*, p. 400.

<sup>160</sup> *Ibidem*.

<sup>161</sup> Joël BONNEMAISON. « La sagesse des îles ». In: *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, 1997, p. 121-131, p. 122.

<sup>162</sup> *Ibidem*, p. 128-129.

<sup>163</sup> Abraham MOLES. « Nissologie ou science des îles »..., *op. cit.*, p. 281.

<sup>164</sup> *Ibidem*, p. 285.

Cependant, sceptique par ce déterminisme et rejetant l'idée que « c'est l'île qui fait l'homme », François Taglioni préfère reprendre les propos de Philippe Pelletier et considérer que l'insularité est une relation dynamique entre l'espace insulaire et la société qui y vit<sup>165</sup>, ce qui nous semble être un bon compromis.

Pour essayer de dépasser ce débat théorique et s'approcher davantage de la réalité madérienne, même si cela présente des limites, il serait intéressant d'ajouter à la discussion les regards de l'époque. Le fait étant que la culture locale acceptait plus qu'elle ne résistait à l'idée du départ, le rapport entre l'homme et le milieu où il se trouve fut également mit en avant par les autorités portugaises, dans la conclusion de leur enquête menée en 1873 sur l'émigration.

En effet, le député João Cândido de Moreira souligne à cette époque (1873), afin d'expliquer l'importance de l'émigration dans les espaces insulaires portugais, que de part leur vie quotidienne, au contact permanent avec l'océan, prendre le large ne faisait pas peur aux sociétés insulaires, au contraire, l'acte signifiait pour eux, prendre « la route qui les reliaient au monde<sup>166</sup> ». Moreira poursuivit en affirmant que, habitués aux tempêtes et habiles marins, aucuns voyages n'apparaissaient long et dangereux aux insulaires. C'est pourquoi, alors que la crainte du risque et des difficultés des traversées maritimes influençaient si «puissamment» l'esprit des continentaux, elles n'avaient aucun effet sur les habitants de ces espaces<sup>167</sup> disait le député, complétant que l'émigration « était enracinée dans l'éducation des peuples des îles<sup>168</sup> ». Même s'il est intéressant d'observer comment, en pleine effervescence de l'émigration au Portugal, les autorités percevaient le phénomène pour les îles et le continent, il est bien entendu nécessaire de nuancer ces propos très généraux. En effet, ils tendent à faire des insulaires une entité homogène alors que nous avons vu précédemment qu'il n'existait pas un seul type d'île dont les caractéristiques se retrouveraient dans l'ensemble des espaces insulaires<sup>169</sup>.

Reprenant les analyses historiographiques, on retrouve ces rapports d'interaction entre les îles et les migrations également dans un travail commun des géographes John Connell et

---

<sup>165</sup> François TAGLIONI. «Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité... », *op. cit.*, p. 674-675.

<sup>166</sup> « é a estrada que os liga ao mundo » . In: *Primeiro Inquérito Parlamentar sobre a emigração portuguesa*. Câmara dos senhores deputados. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1873, p. 77.

<sup>167</sup> «influe tão poderosamente». In: *Primeiro Inquérito ...*, *op. cit.*, p. 77-78.

<sup>168</sup> «radicada na educação dos povos das ilhas». In: A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>a</sup> Repartição em 1860-1869. Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 3040. Lettre envoyée le 18 août 1866 par le gouverneur civil du district de Angra do Heroísmo au ministère de l'Intérieur.

<sup>169</sup> Edgar AUBERT DE LA RÛE. *L'homme et les îles...*, *op. cit.*, p. 104-105.

Russell King, qui les définissaient comme « deux notions rarement juxtaposées, mais qui sont invariablement très reliées<sup>170</sup> ».

Aidant finalement à comprendre l'écartement de l'isolement et le poids des phénomènes de l'insularité dans les dynamiques de la vie sur les îles, les leçons de Philippe Pelletier insistent sur l'alliance de ces éléments avec les activités de la mer elle-même, « faites par essence de mouvements » et prenant ainsi différentes formes<sup>171</sup>. Pelletier met en avant que de par la présence de la mer, la mobilité « atteint plus rapidement les îles que les montagnes de l'intérieur », traduisant pour cela une « ambivalence<sup>172</sup> » de l'espace insulaire, qui appartient à la fois au monde terrestre et au monde marin.

Cette ambivalence se retrouve, de surcroît, aggravée sur l'île de Madère puisque, d'origine volcanique, elle est divisée et « isolée » à la fois entre la montagne et la mer<sup>173</sup>. Cette géographie, comme nous le verrons, rendit difficile la circulation au sein de l'île, notamment l'accès à la zone nord et au développement des routes. Ainsi, pendant longtemps, surtout sur la côte nord, le peu de routes existantes étaient dangereuses et entrecoupées de précipices, ce qui poussait ses habitants, même pour les communications internes, à prendre la mer<sup>174</sup>. De ce contexte géographique résultait également un espace de vie restreint où, en raison d'un système de propriété inégalitaire, la recherche de terres était constante et son acquisition difficile.

---

<sup>170</sup> « Islands and migration: two notions rarely juxtaposed but which are invariably closely related. One, a geographical entity, is easily defined: a piece of land surrounded by water, usually the sea. The other is a geographical process, human relocation across space which is less easy to pin down since it shades, often imperceptibly, into other types of mobility which are not normally regarded as 'migration types' ». In: John CONNELL et Russell KING (éd.). "Island Migration in a changing world". In: *Small worlds, global lives: Islands and Migration*. Londres, York House Typographic Ltd, p. 1-25, 1999, p. 1.

<sup>171</sup> Philippe PELLETIER. *L'insularité dans la mer intérieure japonaise...*, *op. cit.*, p. 196-197.

<sup>172</sup> *Ibidem*, p. 201-202.

<sup>173</sup> « duas vezes isolado entre a montanha e o mar ». In: Raul BRANDÃO. *As Ilhas desconhecidas*. 2<sup>ème</sup> Ed., Livrarias Aillaud e Bertrand, Paris-Lisboa, 1926, p. 252. Sur le thème île et montagne, consulter Bart, François. "Île et montagne: les jeux de l'horizontal et du vertical", in: Olivier SEVIN; Jean-Louis CHALEARD et Dominique GUILLAUD (Dir.). *Comme un parfum d'îles...*, *op. cit.*, p. 479-485; Roger BRUNET. "La Corse, région d'Europe", in Revue *M@ppemonde*, n. ° 76, 2004 (4). [Accessible en ligne sur <http://mappemonde.mgm.fr/num4/articles/art04407.html>, consulté en août 2011]; thème souligné également chez PELLETIER, Philippe. *L'insularité dans la mer intérieure japonaise...*, *op. cit.*, p. 265.

<sup>174</sup> Par temps de pluie, certaines paroisses étaient même coupées et incapables de communiquer avec d'autres. Ce fut, par exemple, le cas pour la paroisse de Ribeira da Janella en 1888, qui ne put communiquer avec Porto Moniz. In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n.° 122S de la session du 19 juin 1888, p. 4.

## B. Sesmarias, Morgadios et Contrato de Colônia, XIV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

« À Madère, la condition du cultivateur est déplorable. Le sol ne lui appartient pas, et, en même temps que la concurrence élève les baux à un taux énorme, elle abaisse considérablement le prix des salaires.

L'émigration devait nécessairement bénéficier de cet état de choses.»<sup>175</sup>

Charles Expilly, 1865.

Dans un discours prononcé à la Chambre des Député du Portugal en 1887, le député Oliveira Martins, appuyé par l'audience, stipulait que l'émigration portugaise était « démesurée » et qu'elle traduisait de la meilleure manière « [...] le désordre de [l']économie interne »<sup>176</sup>. Il considérait également que l'une des premières causes de cette émigration était l'état « déplorable » dans lequel se trouvait la propriété dans le pays<sup>177</sup>.

Cent ans plus tard (en 1984), dans un article sur le retard économique du Portugal continental entre 1860 et 1913, l'historien portugais Jaime Reis<sup>178</sup> confirme que, parmi d'autres raisons, le système de propriété expliquait beaucoup de cet état de choses décrit par Martins. D'autres témoignage de l'époque et l'historiographie<sup>179</sup>, soulignent aussi qu'il s'agissait, en réalité, d'un héritage de l'Ancien Régime, caractérisé par une concentration

---

<sup>175</sup> Charles EXPILLY. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et C il Editeurs, 1865, p. 76.

<sup>176</sup> “[...] a desordem da nossa economia interna”. In: Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural e emigração...*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>177</sup> “[...] deploráveis”. In: *Ibidem*, p. 12.

<sup>178</sup> Son principal axe de recherche porte sur l'Histoire économique du Portugal aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Son travail aborde notamment les thèmes liés à l'agriculture, la monnaie et les banques, le capital humain et le travail et l'impact des institutions sur la croissance économique.

<sup>179</sup> Alexandre HERCULANO. *Opúsculos*, IV, tome III, « Os vínculos », Lisbonne, Veuve Bertrand & Ca, 1876, p. 1-104 ; Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural ...*, *op. cit.*, ; Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira e a Comissão de Inquérito. Breves Considerações e Apontamentos*. Funchal-Madère, Typographie « Funchalense », 1888, p. 6, [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011 ; *A crise agrícola da Madeira e o contrato de colonia*. Dedié et offert à la considération des Ministres et Députés de la Nation Portugaise par les propriétaires de l'Île de Madère, Funchal, typographie de « Diário de Notícias », 1888, [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011 ; LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois à Madère. 1888 ». Texte et dessins inédits. In : *Le Tour du monde*, pp. 65-96, 1<sup>er</sup> semestre 1889, p. 74, [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011 ; Pedro PITTA. *O contrato de Colonia*. Communication réalisée en classe de lettre de l'Académie des Sciences de Lisbonne le 9 mai 1929. Joel SERRÃO. *Temas oitocentistas*, vol 1, Lisbonne, Horizonte, 1980, p. 168 ; Jaime REIS. *Loc. cit.* ; Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira até meados do século XX*, Lisbonne, Institut de Culture et Langue portugaise, Ministère de l'Éducation, traduction de Maria do Rosário de Paiva Raposo, 1985, p. 71-72 ; João José Abreu de SOUSA. *História rural da Madeira, a Colonia*, Funchal, DRAC, 1994 ; Alberto VIEIRA. *Portugal y la islas del atlántico*, Madrid, Fundación Mapfre, 1992, p. 32-35 ; Rui NEPOMUCENO. *As crises de substitência na história da Madeira*, Lisbonne, Ensaio Histórico, Caminho, 1994, p. 107 ; Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa e o Atlântico, 1870-1930*. Lisbonne, Editions Salamandra, 1999, p. 42 ; Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira, 1850-1914*, Lisbonne, IC S, 355 p., 2002, p. 31-33.

excessive des propriétés aux mains des *latifundiários* (propriétaires terriens), surtout au sud du pays, et marqué par des rendements et une production faibles<sup>180</sup>.

Dans les espaces insulaires portugais découverts inhabités, et ici il ne sera question que de l'archipel de Madère<sup>181</sup>, c'est avec la donation des terres sous forme de *sesmarias* (tenures), que débuta le principe d'accessibilité à la possession du sol<sup>182</sup>. Ce système fut, par la suite, introduit dans les nouveaux espaces colonisés par les Portugais. En effet, Gaspar Frutuoso, qualifié d'« historien des îles »<sup>183</sup>, fait référence aux prémisses de la colonisation à Madère de la manière suivante : « Arrivé à Funchal, João Gonçalves [celui qui découvrit officiellement l'archipel en 1419] commença à tracer la ville et à donner les terres de *sesmarias*<sup>184</sup> ».

Ce régime apparut au Portugal au XIV<sup>e</sup> siècle, lorsqu'en 1375 le roi D. Fernando (il régna de 1367 à 1383) créa les lois de *sesmarias*<sup>185</sup>. Cette décision fut engendrée par le contexte qui régnait au sein du Royaume portugais où le blé et l'orge manquaient cruellement et dont les prix augmentaient tant que la population éprouvait de grandes difficultés à en acheter<sup>186</sup>. L'objectif était de rendre productives les terres laissées à l'abandon par leurs propriétaires (les seigneurs) en les obligeant à les cultiver ou bien à les céder à d'autres, moyennant une caution, pour que ceux-ci les cultivent<sup>187</sup> au risque d'être exproprié de la terre

---

<sup>180</sup> Jaime REIS. « Atraso económico português em perspectiva histórica (1860-1913) ». In : *Análise Social*, Vol. XX (80), Lisbonne, ICS, 1984-1, 7-28, p. 4.

<sup>181</sup> Pour l'archipel des Açores, consulter entre autres: Maria Isabel JOÃO. *Os Açores no século XIX : economia, sociedade e movimentos autonomistas*, Lisbonne, Cosmos, 1991 ; José DAMIÃO. *São Miguel no século XVIII : Casa, Elites e Poder*. Vol 1, Ponta Delgada, Institut Culturel de Ponta Delgada, 2003, p. 439-460 et p. 685-828 ; Carlos CORDEIRO. *Insularidade e continentalidade : os Açores e as contradições da regeneração (1851-1870)*. Coimbra, Livraria Minerva, 1992, p. 47-52 ; Paulo Silveira SOUSA. « A gestão social da propriedade na ilha de São Jorge durante a segunda metade do século XIX ». In : *Arquipélago. História*, 2<sup>ème</sup> série, vols. 11-12 (2007-2008): 73-121.

<sup>182</sup> Alberto VIEIRA. *Portugal y la islas ...*, op.cit., p. 33.

<sup>183</sup> Qualificatif attribué par l'historien Alberto Vieira, dans l'introduction de l'exemplaire édité à Funchal en 2008 de *Saudades da Terra*. Gaspar Frutuoso (1522-1591), écrivit l'histoire du monde insulaire en 6 livres. Le livre 1 aborde le Cap-Vert et les Canaries ; le livre 2, Madère et Porto Santo ; les quatre livres restants portent sur les différents groupes d'îles de l'archipel des Açores.

<sup>184</sup> « Chegado João Gonçalves ao Funchal, começou a traçar a villa, e dar as terras de sesmarias ». In : Gaspar FRUTUOSO. *As Saudades da terra*. Annotations de Álvaro Rodrigues de Azevedo. Funchal, Empresa municipal « Funchal 500 anos », 2008, p. 71.

<sup>185</sup> Dans ses annotations de l'œuvre de *Saudades da Terra*, citée dans la note précédente, Álvaro Rodrigues de Azevedo, revient sur le terme de *sesmarias* et sur ces lois. In : Gaspar FRUTUOSO. *Op. cit.*, p. 471-478. Sur le sujet, consulter également : Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural ...*, op. cit., p. 39 ; Henrique da Gama BARROS. *Administração pública em Portugal nos séculos XII a XV*, tome III, Lisbonne, Typographie Castro Irmão, 1914, p. 699-721 ; Fernando Augusto da SILVA. ; Carlos Azevedo MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 292-293.

<sup>186</sup> Joaquim de Santa Rosa de VITERBO. *Elucidario das palavras, termos e frases antiquadas da lingua portugueza*. Tome II, 2e édition, Lisbonne, Typographia do Panorama, 1375, p. 212; Serrão, Joel (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume V, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 543.

<sup>187</sup> Pedro PITTA. *O contrato de Colonia...*, op. cit., p. 45.

en cas de non exploitation de celle-ci<sup>188</sup>. À Madère, pour pouvoir expliquer l'importance du système de propriété et son impact sur la condition des habitants, revenons rapidement sur les premiers pas de la colonisation.

D. Henrique (Henri le navigateur), qui en fut l'instigateur, fut reconnu par le roi portugais comme seigneur de l'archipel<sup>189</sup>. Ce dernier, à partir de 1425, le divisa alors en trois *capitanias* (capitaineries)<sup>190</sup> qu'il laissa à la charge de *donatários-hereditários* (donataires-héritaires) en leur conférant de vastes pouvoirs et privilèges. Le donataire qui exerçait le pouvoir au nom du seigneur des îles (D. Henrique) pouvait transmettre la terre à son fils aîné<sup>191</sup> et à ses descendants en ligne directe ; il détenait aussi le monopole des moulins établis sur son fief, pouvant en ériger par lui-même ou en donner droit à un tiers<sup>192</sup>.

Dès les prémices de l'occupation, les principaux intérêts étaient la colonisation et la valorisation de ce nouvel espace. Pour cela, rapidement, les meilleurs terrains furent répartis, par les donataires à travers le système de *sesmarias*, entre les nobles et quelques riches bourgeois étrangers, avec l'obligation de les défricher et de les rendre productives dans une période de cinq ans sous peine que la terre en question leur soit retirée<sup>193</sup>. Ainsi, la répartition des terres fut inégale dès le départ, puisque les plus grandes et meilleures portions revinrent aux personnes riches alors que les individus n'appartenant pas à cette classe n'obtenaient pas de terre ; ceux-là avaient seulement un libre accès aux forêts et pâturages, souvent à flanc de montagne à l'intérieur des terres<sup>194</sup>.

Dans un premier temps, grâce à l'expansion de la culture de la canne à sucre, dont le travail reposait seulement en partie sur les esclaves<sup>195</sup>, les titulaires des *sesmarias*

---

<sup>188</sup> Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume V, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 544.

<sup>189</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>190</sup> Deux sur l'île de Madère (celle de Funchal et celle de Machico) et une pour toute l'île de Porto Santo. Le système de *capitanias* perdura jusqu'au gouvernement du Marquis de Pombal (1699-1782) qui commença le processus d'extinction conclu en 1832. In : Alberto VIEIRA. *Portugal y la islas del atlántico...*, op. cit., p. 24 et 121.

<sup>191</sup> Alberto Vieira explique que le système de droit de succession, en faveur du fils aîné, obligea les autres à chercher aux Açores et sur les autres territoires portugais ce qu'ils ne pouvaient obtenir à Madère. In : Alberto VIEIRA. *O comércio inter-insular nos séculos XV e XVI (Madeira, Canárias e Açores)*, Funchal, C. E. H. A., 1987, p. 97.

<sup>192</sup> Consulter les lettres de donation des *capitanias* dans : Gaspar FRUTUOSO. *As Saudades da terra...*, op. cit., p. 456-459; Charles VERLINDEN. « Formes féodales et domaniales de la colonisation portugaise dans la Zone atlantique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et spécialement sous Henri le Navigateur ». In : *Revista portuguesa de História*, Tomo IX, Coimbra, Instituto de Alta Cultura, p. 1-44, 1960, p. 6-7.

<sup>193</sup> Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira até...*, op. cit., p. 47.

<sup>194</sup> João Silva de SOUSA. « A Casa do Infante D. Henrique e o Arquipélago da Madeira ». In : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol 2, p. 108-127, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989, p. 109.

<sup>195</sup> La présence des esclaves dans les plantations ne fut pas dominante à Madère puisque à leurs côtés il y avait un important groupe de personnes libres, comme salariées ou locataires, qui travaillaient aussi sur les terres. In :

s'enrichirent rapidement<sup>196</sup>. Cependant, ce système n'était pas sans problèmes (liés surtout aux délais pour rendre la terre productive et aux difficultés dues au défrichage des forêts pour les cultures et l'irrigation), demandant sans cesse l'intervention royale, qui finalement l'écarta dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>197</sup>. En effet, la loi du 9 octobre 1501 « mit fin à la concession des terres de sesmarias<sup>198</sup> ». Dès lors, la possession du sol ne pouvait se faire que par *aforamento*, enfiteuse et transmission familiale à travers l'héritage ou en dote<sup>199</sup>.

Sans que ce nouveau système provoque des grands changements, quelques décennies plus tard commença à se développer à Madère l'institution qui dominerait et qui durerait le plus longtemps : les *Morgadios* (Majorat)<sup>200</sup>. En réalité, elle représentait une formule « destinée à défendre la base économique territoriale de la noblesse<sup>201</sup> ». Avec cette institution, les domaines seigneuriaux devenaient inaliénables, indivisibles et ne pouvaient pas être partagés après la mort du titulaire, se transmettant dans les mêmes conditions au descendant homme « primogénito » (fils aîné. En prenant possession d'un majorat, il devenait le *Morgado*)<sup>202</sup>. En raison de ce mécanisme qui bloquait la désarticulation des domaines seigneuriaux, l'ensemble des biens d'un *morgadio* fut aussi connu par l'expression « vínculo » (lien) car ces biens étaient « liés » tant que perdurait le pouvoir économique de la

---

Alberto VIEIRA. "Escravos com e sem açúcar na Madeira". Funchal, CEHA, 1997, p. 3. [Accessible en ligne sur <http://www.madeira-edu.pt/ceha/>, consulté en avril 2011]. Sur la présence des esclaves à Madère consulter notamment le travail de l'historien Alberto VIEIRA, *Os escravos no Arquipélago da Madeira séculos XV-XVII*. Funchal, CEHA, 544p.

<sup>196</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência ..., op. cit.*, p. 104.

<sup>197</sup> Virginia RÁU. *Sesmaria medievais portuguesas*. Lisbonne, Editorial Presença, 1982, p. 126-141.

<sup>198</sup> Alberto VIEIRA. « O regime de propriedade na Madeira : o caso do açúcar (1500-1537), problemas, análises futuras ». In: *Actas I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. I, p. 539-611, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989, p. 542. João J. A. SOUSA "Terras de sesmaria na Madeira – Séculos XV-XVI". In: *Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, p. 261-264, 1993, p. 263-264.

<sup>199</sup> *Aforamento, enfiteuse* ou *foro* désignent le même statut juridique, c'est-à-dire, quand le propriétaire d'un bien transfère le domaine utile à une autre personne laquelle s'oblige à lui verser annuellement une pension déterminée, souvent correspondant à une partie des fruits produits par le dit bien. In : Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume II, Porto, Livraria Figueirinhas, p. 379-383, p. 379-380.

<sup>200</sup> C'est dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que cette institution se développa grandement à Madère faisant naître par la suite de grande lignée comme par exemple le *morgado* de la Lombada dos Esmeraldo à Ponta do Sol fondé en 1512 par le Flamand João Esmeraldo après avoir racheté la terre à Rui Gonçalves da Câmara partit conquérir les terres açoréennes, ou encore le *morgado* des Lomelinos à Santa Cruz fondé en 1518. In : Alberto VIEIRA. "Escravos com e sem açúcar na Madeira". In: *Escravos com e sem açúcar*. Funchal, CEHA, p. 103; Padre Fernando Augusto da SILVA et Carlos Azevedo de MENEZES. *Elucidário Madeirenses*. 4<sup>ème</sup> Edition, Volume II, Funchal, edição da Secretaria Regional da Educação e Cultura, 1978, p. 164.

<sup>201</sup> Fabienne WATEAU. « Du Preciput au partage égalitaire. Exemple portugais de transmissions des droits d'eau de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ». In : Patrice CRESSIER et Fabienne WATEAU (Eds.). *Le partage de l'eau en Espagne, au Portugal et au Maroc*. Madrid, Dossier des *Mélanges de la Casa de Velázquez, Nouvelle série*, 36-2, p. 107-124, 2006, p. 110.

<sup>202</sup> Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume IV, Porto, Livraria Figueirinhas, p. 345-348, 1985, p. 345.

famille à laquelle il faisait partie au long des successives générations<sup>203</sup>. Ainsi, le propriétaire avait l'interdiction de vendre sa terre, qui n'était soumise qu'à une transmission par héritage ; en cas d'impossibilité de transmission du bien en ligne directe jusqu'au dixième degré, la tutelle revenait alors à la couronne<sup>204</sup>. Ce système se généralisa tant que les biens à Madère qui y échappèrent étaient peu nombreux<sup>205</sup>.

Base économique de la noblesse, les *morgadios* servaient en ce sens à préserver la structure féodo-seigneuriale même quand, au XIX<sup>e</sup> siècle, une bourgeoisie rurale et mercantile commença à émerger. À l'époque postérieure, avec l'essor de l'expansion maritime et l'apparition de grands bénéficiaires commerciaux, les *morgadios* s'avéraient être un obstacle supplémentaire à la mobilité de la propriété foncière et à la défense des cadres socio-économiques en place empêchant ainsi la pénétration de capitaux dans l'agriculture<sup>206</sup>. La volonté de se débarrasser de cette institution évolua et gagna de la force jusqu'à la loi du 3 août 1770, du Marquis de Pombal<sup>207</sup>. Elle visait à abolir les *morgadios* qui avaient un rendement inférieur à deux cent mille *réis* dans le sud du pays et à cent mille dans le nord et à interdire la mise en place d'un *morgadio* ou autre lien sans autorisation royale sous peine d'une amende<sup>208</sup>. Cependant, en raison du montant trop faible de celle-ci, le système subsista<sup>209</sup>. Due aux entraves imposées au développement de l'économie nationale<sup>210</sup> par cette institution mais également aux problèmes qu'elle suscitait au sein même des familles<sup>211</sup> – la vie du fils second différait grandement de celle de l'aîné et ce n'était pas sans engendrer des conflits<sup>212</sup> –, le XIX<sup>e</sup> siècle connut une série de nouvelles tentatives pour l'affaiblir ou même l'interdire. Ainsi, le décret du 4 avril 1832, de l'initiative du ministre Mouzinho da Silveira,

---

<sup>203</sup> Henrique da Gama BARROS. *Administração pública em Portugal...*, *op. cit.*, p. 649-697. Ainsi, la constitution d'un majorat était indispensable pour rendre un titre de noblesse transmissible à la descendance.

<sup>204</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira, as bases materiais do quotidiano no arquipélago (1750-1900)*. Lisbonne, Publicações Dom Quixote, 1987, p. 154.

<sup>205</sup> *Diário da Câmara dos Dignos Pares do Reino*. Session du 15 février 1850, p. 193.

<sup>206</sup> Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume IV, Porto, Livraria Figueirinhas, p. 345-348, 1985, p. 345.

<sup>207</sup> Consulter sa biographie en annexe 2.

<sup>208</sup> Article I et XIII de la loi du 3 août 1770. [Accessible en ligne sur <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/10/73/p499>, consulté en 2011]. Cette loi traduisait une modification de la société portugaise où existait une noblesse supérieure et en même temps d'une bourgeoisie rurale que l'État protégeait. In : Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume IV, Porto, Livraria Figueirinhas, p. 345-348, 1985, p. 347.

<sup>209</sup> Observateur extérieur, Charles Vogel, attaché à la direction du commerce extérieur de la France, qualifie le système agraire à Madère de « vicieux » où « le cultivateurs n'y possèdent absolument rien ». Charles VOGEL. *Le Portugal et ses colonies...op. cit.*, p. 510.

<sup>210</sup> Comme nous l'avons déjà souligné, elle bloquait, les capitaux et empêchait la circulation de l'argent et sa rentabilité. In : Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume IV, Porto, Livraria Figueirinhas, p. 345-348, 1985, p. 347.

<sup>211</sup> *Ibidem*, p. 348.

<sup>212</sup> Consulter l'exemple de cette rivalité présenté par: Rosa Maria de LURDES. *O morgadio em Portugal, sécs. XIV-XV, modelos e práticas de comportamento linhagístico*. Lisbonne, Editorial Estampa, 1995, p. 162-191.

permet une avancée conséquente en abolissant les *morgadios* dont la valeur n'excédait pas deux cent mille *réis* sans être pour autant une loi décisive<sup>213</sup>.

Les débats sur l'abolition de cette institution s'intensifièrent dès 1847, quand Antonio Correia Herédia la défendait dans une colonne d'un périodique de Funchal<sup>214</sup>, jusqu'à une proposition de loi, en 1850, de la part du député, le Baron de São Pedro<sup>215</sup>. Pourtant, même si ce projet avait été acclamé par la presse madérienne<sup>216</sup>, certains hommes politiques mirent tout en œuvre pour le faire échouer et, dans un contexte socio-économique complexe, le projet fut finalement rejeté<sup>217</sup>. Seulement plusieurs années plus tard, après le décret du 30 juillet 1860 limitant le nombre de *morgadios* et obligeant l'enregistrement de tous ceux qui existaient<sup>218</sup>, ce fut le décret du 19 mai 1863 qui mit un terme à ce système au Portugal<sup>219</sup>.

Jusqu'à la date de son extinction, dans un contexte démographique directement lié au manque de terres cultivables (thème qui sera traité ultérieurement), le *morgadio* fut « le pilier fondamental<sup>220</sup> » ou, à vrai dire, le grand cadre du système de propriété foncière.

En même temps, concernant la relation des paysans avec cette réalité, les contrats de colonie (*contratos de colônia*), furent, selon Jorge Freitas Branco « la plaque autour de laquelle gravita le processus social rural<sup>221</sup> ».

---

<sup>213</sup> Décret du 4 avril 1832 [Accessible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/73/116/p40>, consulté en 2011].

<sup>214</sup> Intitulé « abolição do Morgados », ses contestations furent publiées dans le journal *O independente*, n. ° 32 du 10 avril 1847, p. 3-4; n. ° 33 du 17 avril 1847, p. 2 ; n. ° 35 du 6 mai 1847, p. 3-4 ou encore dans le n. ° 36 du 15 mai 1847, p. 4 [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>, consulté le 20 août 2011]. Herédia (1822-1899) était un journaliste qui exerça des fonctions publiques et écrivit divers rapports, règlements et projets de loi. Il rédigea également sur le même thème *Breves reflexões sobre a abolição dos Morgados na Madeira*. Lisbonne, Typ. Da Revolução de Setembro, 1849 [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org/armdigital/descricoes-bibliograficas/monografia.html?bid=9966&obj=8576&pkg=11444&offset=3>, consulté en 2010].

<sup>215</sup> C'est dans un contexte de situation économique-sociale très dégradée (notamment en raison de la crise du vin que nous aborderons dans le III de ce chapitre) que le Baron de S. Pedro présenta lors de la session du 15 février 1850 de la Câmara dos Dignos Pares do Reino, un projet de loi destiné à promouvoir l'abolition complètes des morgados et autres liens. In : *Diário da Câmara dos Dignos Pares do Reino*. Session du 15 février 1850, p. 192-193.

<sup>216</sup> Jorge COUTO. "O Projecto do Barão de S. Pedro de Abolição dos Vínculos no Arquipéçago da Madeira (1850)". In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*. Volume I, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, p. 671-688, 1986, p. 676-677.

<sup>217</sup> *Ibidem*, p. 688.

<sup>218</sup> Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume IV..., *op. cit.*, p. 348.

<sup>219</sup> *Ibidem*, p. 348. Cette abolition des majorats fut considérée comme « une bonne mesure économique ». In : Alphonse FIGUEIREDO. *Le Portugal, considérations sur l'état de l'administration, des finances, de l'industrie et du commerce de ce royaume*. Lisbonne, François Lallemand, 1866, p. 147.

<sup>220</sup> À la veille de son abolition, plus de deux tiers de la terre à Madère demeuraient sous ce régime. Pour le reste, le sol était divisé en petits propriétaires (Alberto VIEIRA. *Portugal y las islas...*, *op. cit.*, p. 33. José Manuel Azevedo SILVA. *A Madeira e a construção do mundo atlântico (séculos XV-XVII)*, Vol I, Funchal, Secrétariat Régional du tourisme et de la culture, C. E. H. A., 1995, p. 195. Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, *op. cit.*, p. 154).

<sup>221</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, *op. cit.*, p. 154.

En effet, les propriétaires fonciers (les titulaires des *morgadios*) qui s'étaient enrichis avec la production du sucre, puis du vin, quittaient leurs terrains préférant la vie urbaine. Comme ils ne pouvaient vendre leurs terres, ils abdiquaient d'une partie de leur fruit en faveur d'un ou plusieurs paysans qui, grâce à cela, obtenaient une portion de terre à cultiver<sup>222</sup>. Dans un premier temps, ce nouveau<sup>223</sup> lien établi sur le sol, alors connu sous le nom de contrat de colonie, aurait réglé la question du manque de terre par l'absorption d'une population croissante<sup>224</sup>. Pourtant, de nouvelles contraintes apparurent rapidement.

Selon l'historien José Manuel Azevedo Silva, malgré l'importante documentation indiquant que ce contrat existait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, il ne se généralisa à Madère qu'au XVII<sup>e</sup> siècle seulement, en raison de l'intensification de la culture de la vigne<sup>225</sup>. Il sera question ici d'expliquer davantage ce que représentait ce contrat, « unique dans le pays<sup>226</sup> » ainsi que les conséquences par rapport à l'évolution démographique de l'île.

Selon Pedro Pitta un tel accord apparaissait « dès que le terrain appart[enait] à une personne tout en étant la propriété d'une autre – qui le cultiv[ait] et qui partag[ait], avec la première, les produits respectifs<sup>227</sup> ». En réalité, le titulaire du *morgadio*, appelé aussi seigneur ou propriétaire, cédait sa terre à une personne, appelée colon (*colono*), qui, à son tour, vivant ou non sur cette terre, devait la cultiver, fournissant le travail, le fumier et l'eau d'irrigation pouvant partager parfois, avec le propriétaire, les dépenses liées aux graines et aux engrais<sup>228</sup>.

Les modalités du contrat pouvaient varier en fonction du lieu et du propriétaire<sup>229</sup> mais, en règle générale, entre les droits du colon, on vérifiait la possibilité de tirer profit de la vente des bêtes qu'il engraisait, comme de la vente de produits dérivés tel que le beurre ou le lait<sup>230</sup>. Aussi, il pouvait construire des *benfeitorias* (maison, étables pour les bêtes, murs de support, arbres et autres améliorations du terrain), être payé pour celles-là en cas de rupture du contrat et les léguer à ses héritiers<sup>231</sup>, tout en respectant le titre de propriété de la terre, qui ne

---

<sup>222</sup> Luís Filipe F. R. THOMAZ "Estruturas Quasi-Feudais na Expansão Portuguesa". In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. I, p. 80-87, Funchal, CEHA, 1986, p. 84.

<sup>223</sup> Souvent on pense que ce système dérive de la loi de sesmaria de 1375. In : Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume II, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 105.

<sup>224</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência ...*, op. cit., p. 106.

<sup>225</sup> José Manuel Azevedo SILVA. *A Madeira e a construção ...*, op. cit., p. 198.

<sup>226</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira ...*, op. cit., p. 6.

<sup>227</sup> « [...] sempre que um terreno pertence a uma pessoa, sendo propriedade de outra – que o cultivava, partilhando com aquela os respectivos produtos » In : Pedro PITTA. *O contrato de Colonia...*, op. cit., p. 11.

<sup>228</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 32.

<sup>229</sup> Pedro PITTA. *O contrato de Colonia...*, op. cit., p. 15; Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 32.

<sup>230</sup> *A crise agrícola ...*, op. cit., p. 6-7.

<sup>231</sup> LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois ... », op. cit., p. 74.

lui appartenait pas<sup>232</sup>. Pour la récolte, la pratique la plus courante était une division égale, entre les deux contractants, des bénéfices des produits cultivés pour l'exportation (principalement la canne à sucre et le vin<sup>233</sup>) alors que les produits de subsistance, comme ceux destinés à l'alimentation du bétail, appartenaient au colon<sup>234</sup>.

L'analyse de quelques plaintes des seigneurs datées de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent donner l'impression d'un favoritisme exagéré du côté des colons<sup>235</sup>. Il fut reproché à ces derniers, par exemple, de planter des cultures qui ne faisaient pas l'objet d'une obligation de partage avec le propriétaire et qui lui porteraient, ainsi, préjudice<sup>236</sup>. Dans d'autres cas, lors de la répartition des produits, quelques colons furent accusés d'essayer de ne payer aux propriétaires que le tiers du revenu, au lieu de la moitié<sup>237</sup>. Le témoignage du Marquis Degli Abizzi, daté de 1888, expose même que les seigneurs, sans avoir d'autres moyens pour se débarrasser de son fermier devait : « [...] lui acheter tout ce qui a été construit sur la terre par lui ou par ses prédécesseurs, en faisant estimer ces constructions par la justice; [même si] ce moyen [était] si onéreux et si hérissé d'ennuis et de difficultés de tout genre qu'il [devenait] tout à fait impraticable<sup>238</sup> ». En réalité, les études les plus approfondies réalisées sur l'économie de Madère et sur ce régime foncier montrent une histoire toute différente.

Le géographe portugais Orlando Ribeiro explique en effet que, pour le colon, la répartition des bénéfices n'était pas avantageuse par rapport à son travail et aux dépenses effectuées alors que, pour le propriétaire, il s'agissait d'un investissement sans risque et sans effort<sup>239</sup>. S'ajoutait à cela, rappellent Ribeiro et Rui Nepomuceno, une vie où la peur d'être expulsé était constamment présente puisque le propriétaire pouvait utiliser ce droit « sans donner la moindre raison<sup>240</sup> ». Premièrement, sur le choix de la culture, il faut bien retenir que la décision revenait au seigneur, toujours en fonction des bénéfices qu'il pouvait alors en retirer ; et comme son train de vie était maintenu grâce au commerce et à l'exportation du vin

---

<sup>232</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, op. cit., p. 155. L'auteur résume ainsi que sur un terrain nommé, il y avait le propriétaire de la terre – le seigneur –, et le colon, lui aussi propriétaire mais des biens et améliorations apportés à la dite terre.

<sup>233</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira...*, op. cit., p. 6.

<sup>234</sup> Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira ...*, op. cit., p. 71.

<sup>235</sup> Henrique Felix de Freitas Valle. *A Revolta na Madeira...*, op. cit., p. 6 ; *A crise agrícola ...*, op. cit., ; LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois... », op. cit., p. 74-75.

<sup>236</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira...*, op. cit., p. 6 et 7.

<sup>237</sup> Des litiges surgissaient souvent de la situation des deux parties du contrat . Ils se réglèrent le plus souvent dans les tribunaux et donnèrent lieu à de multiples discussions dans la presse et dans les discours parlementaires. In : Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*, op. cit., p. 105.

<sup>238</sup> LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois... », op. cit., p. 74-75.

<sup>239</sup> Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira...*, op. cit., p. 72.

<sup>240</sup> « sem dar qualquer razão ». In: Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência...*, op. cit., p. 105 et 107. Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira...*, op. cit., p. 72.

(qui garantissait également des recettes significatives à la Couronne), il ne privilégiait aucune autre culture, comme les céréales, dont l'archipel manquait cruellement<sup>241</sup>. De même, au-delà de la difficulté d'accès à la propriété, ce genre de contrat renforçait la précarité de la situation familiale aussi au moment de sa transmission *mortis causa*.

La règle étant que, comme héritage, le colon pouvait laisser les *benfeitorias* qu'il avait construit<sup>242</sup>. Toutefois, l'augmentation des membres de la famille à chaque génération aggravait la fragilité de la vie dans les champs et provoquait le morcellement des terrains<sup>243</sup>. La conséquence était une réduction de la productivité par zone ou par travailleur et la création de nombreuses classes de travailleurs pauvres, qui vivaient dans une situation économique non viable, notamment en période de crise<sup>244</sup>. En effet, lorsque commença la crise viticole<sup>245</sup>, les structures sociales furent déstabilisées et la classe paysanne laissée à l'abandon<sup>246</sup>, ce qui engendra l'abolition officielle du système des *morgadios* en 1863<sup>247</sup>.

Jusqu'à-là, il n'est pas difficile de comprendre les raisons pour lesquelles les colons se sentaient détachés de la terre et poussés fortement à quitter l'île<sup>248</sup>. Malgré l'absence d'indicateurs précis sur les personnes concernées par le contrat de colonie (qui était, d'ailleurs, verbal), Benedita Câmara estime qu'au milieu des années 1880, quatre cinquièmes de la population de Madère étaient liés à la terre par ce genre d'accord<sup>249</sup>.

---

<sup>241</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 34. Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência...*, op. cit., p. 107 ; Charles VOGEL. *Le Portugal et ses colonies...* op. cit., p. 509-510.

<sup>242</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, op. cit., p. 156.

<sup>243</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira...*, op. cit., p. 11 ; François GUICHARD. *Géographie du Portugal*, Paris, Masson, 1990, p. 144 ; Benedita CAMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 30-31.

<sup>244</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, op. cit., p. 158-159.

<sup>245</sup> Commencée au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec le retour sur les marchés externes des vins français et espagnols, elle s'accroît à partir de 1852 et 1873 en raison de maladies qui attaquent les vignobles. À ce propos, consulter le III de ce chapitre.

<sup>246</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, op. cit., p. 157.

<sup>247</sup> Loi du 19 mai 1863 qui abolissait ce régime. In: Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, op. cit., p. 40 ; Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-Câmbio e desenvolvimento económico: Portugal na segunda metade do século XIX*, Lisbonne, Collection "Nova Universidade", Sá da Costa Ed., 2<sup>ème</sup> ed. 1983, p. 286. Le régime de contrat de colonie perdura à Madère jusqu'en 1976 date à laquelle une législation régionale y mit fin. In : Alberto VIEIRA. *Portugal y las islas...*, op. cit., p. 33. « La règle de partage égalitaire des biens [fut] instaurée en 1867, elle réorganis[ait] la transmission et la place des germains dans la famille ». In : Fabienne WATEAU. « Du Preciput au partage égalitaire. Exemple portugais de transmissions des droits d'eau de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ». In : Patrice CRESSIER et Fabienne WATEAU (Eds.). *Le partage de l'eau en Espagne, au Portugal et au Maroc*. Madrid, Dossier des *Mélanges de la Casa de Velázquez, Nouvelle série*, 36-2, p. 107-124, 2006, p. 110.

<sup>248</sup> Pedro PITTA. *O contrato de colonia...*, op. cit.,; Alberto VIEIRA. "A Emigração madeirense na segunda metade do século XIX". In : *Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX)*, Lisbonne, Fragmentos, p. 108-144, 1993; João José Abreu SOUSA. *História rural da Madeira, a Colonia*, Funchal, Direction Régionale des Affaires Culturelles, 375 p., 1994; Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência ...*, op. cit., Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit.,

<sup>249</sup> CÂMARA, Benedita. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 32. Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira...*, op. cit., p. 6.

Finalement, la fin des *morgadios* ne résolu pas les problèmes pour les colons même si elle dynamisa le marché des terres dans l'immédiat, permettant de créer, dans un premier temps, de nouveaux contrats de colonies sur des parcelles de terre auparavant non exploitées. Tout compte fait, le morcellement du sol à travers la transmission de père à fils du contrat de colonie se poursuivit; en même temps, les colons, ceux qui effectivement supportaient le poids des crises agricoles, n'arrivaient pas à accumuler du capital pour acheter les terrains où ils travaillaient<sup>250</sup>. Il n'est pourtant pas possible de conclure qu'une telle réalité fut déterminante lors de la prise de décisions des émigrants pour quitter le pays sans comprendre d'autres aspects de la vie madérienne.

### C. Une géographie qui défia l'homme

« ...des différences géographiques basiques existent, elles ont déjà profondément affectées l'économie et la vie rurale des diverses régions et doivent par conséquent être prises en considération pour étudier les changements sociaux et démographiques... »

Massimo Livi Bacci, démographe, 1971<sup>251</sup>

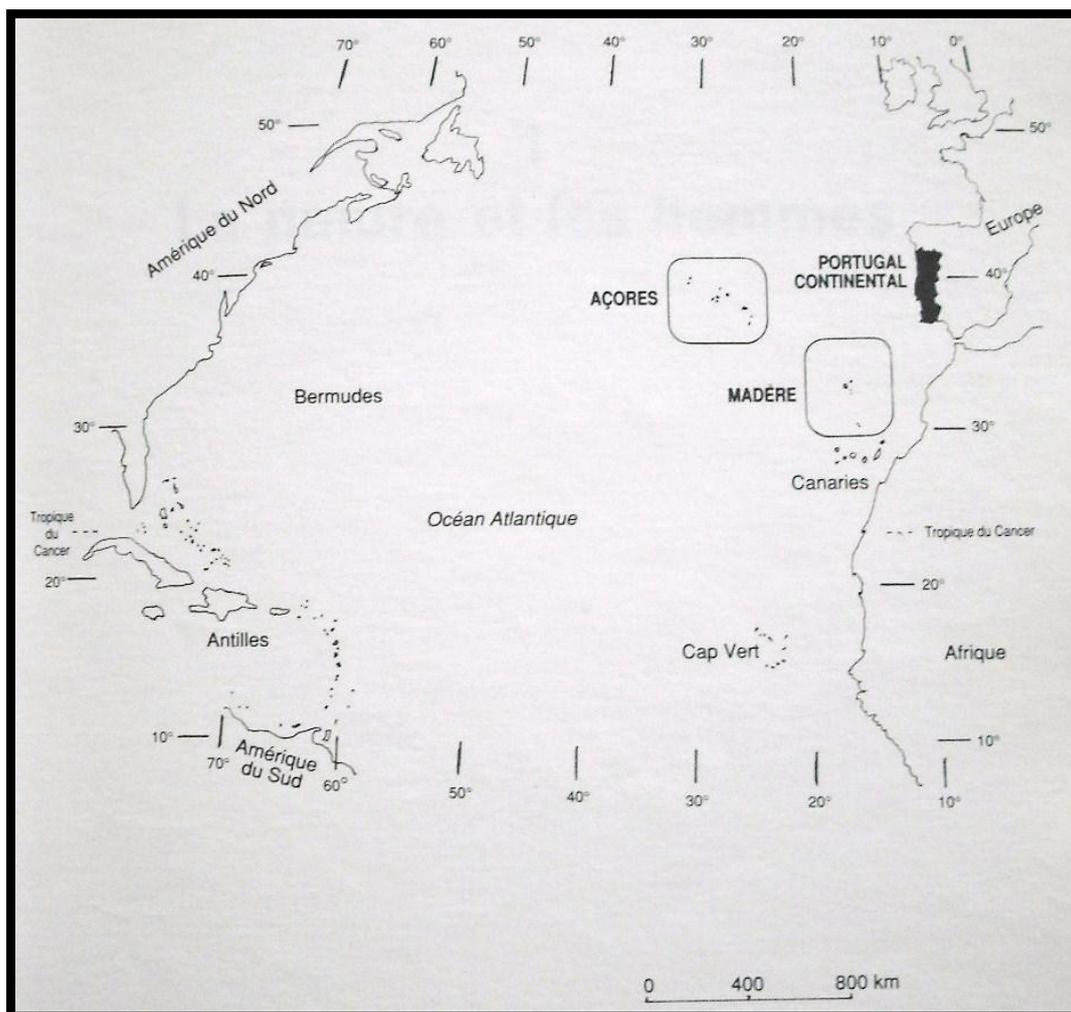
L'archipel de Madère, situé à une position charnière sur les routes maritimes de l'Afrique occidentale et australe, de l'Orient, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, à plus de 900 kilomètres de Lisbonne et à moins de 800 kilomètres des côtes africaines, fut le premier espace atlantique occupé par les Portugais (Carte 1).

---

<sup>250</sup> Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira...*, *op. cit.*, p. 158.

<sup>251</sup> « ...basic geographic differences exist, that they have deeply affected the rural economy and the rural life of the various regions and have therefore to be taken into account when studying social and demographic changes... ». In: Massimo Livi BACCI. *A century of Portuguese Fertility*, Princeton, Princeton University Press, 1971, p. 6.

## Carte 2 – L'archipel de Madère dans l'océan Atlantique



Source : François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit.,, p. 19.

Composé de neuf îles, l'insertion de ce territoire dans l'organisation de l'État portugais mérite quelques précisions avant que l'on puisse approfondir son étude. En effet, il sera question ici d'étudier l'archipel de Madère, qui appartenait au district de Funchal.

Jusqu'à la loi du 25 avril 1835<sup>252</sup>, le Portugal était divisé en provinces qui se subdivisaient en *Comarcas* (arrondissements). Cette loi supprima ces provinces et *comarcas* et créa le système des *distritos* (districts)<sup>253</sup>, chacun ayant à sa tête un *Governador Civil* (gouverneur civil) nommé par le gouvernement. Il en existait dix-sept sur le continent, trois pour l'archipel des Açores et un pour Madère, le district de Funchal (ce système fut supprimé

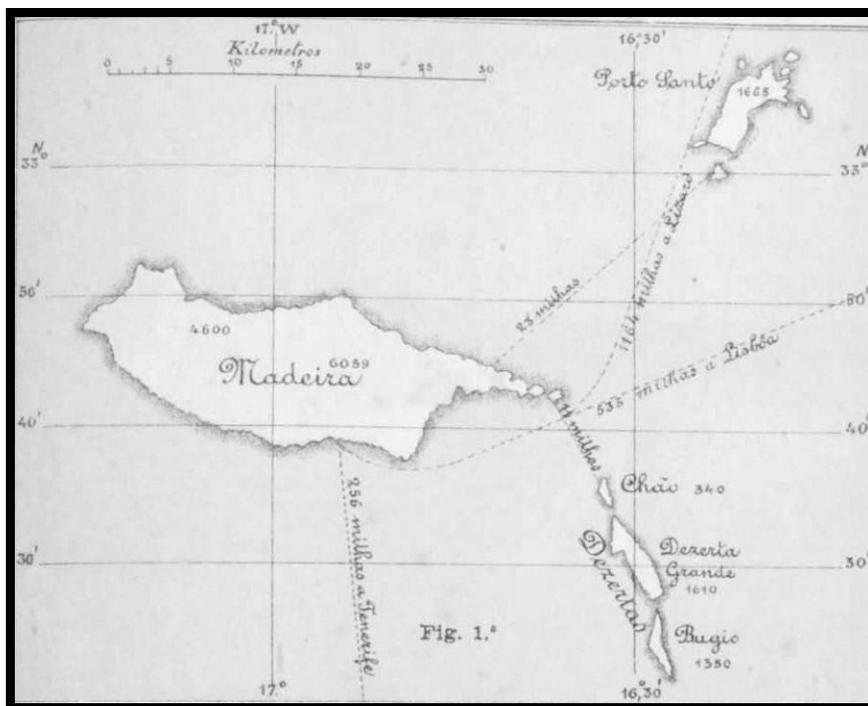
<sup>252</sup> Ce fut sous le règne de D. Maria II (1834-1853) que s'effectua cette division administrative du Portugal en districts administratifs appliquée par le décret du 18 juillet 1835. In : Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume II, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 321-322 ; José H. SARAIVA. *Evolução histórica dos municípios portugueses*. Communication présentée au siège du Centre d'Etudes Politico-sociaux, le 7 novembre 1956, p. 68-69.

<sup>253</sup> « District, l'équivalent du département français mais sans conseil général élu ». In. François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 9.

par la constitution de 1976, qui conféra aux archipels un statut de régions autonomes). Dans chaque district il y avait des *concelhos*<sup>254</sup> – dix dans celui du Funchal<sup>255</sup> – eux mêmes composés de *freguesias*<sup>256</sup>.

Concernant la géographie, l'ensemble du district de Funchal se constituait de deux îles habitées, celle de Madère, la plus importante et qui a donné le nom à l'archipel et Porto Santo, à 50 kilomètres au nord-est. Le reste de l'archipel, inhabité, comportant un ensemble de trois îles dites « Desertes » (la Grande Deserte, Bugio et l'Ilhéu do Chão<sup>257</sup>) et un autre ensemble de deux îles dites « Sauvages », plus éloignées vers le Sud (Carte 2).

Carte 3 – L'archipel de Madère



Source : Adolfo Ferreira LOUREIRO. *Os portos marítimos de Portugal e Ilhas Adjacentes*. Parte I – Arquipélago da Madeira, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1910, p. 187.

<sup>254</sup> Le *concelho* est une « Collectivité locale essentielle, souvent de la taille d'un canton français mais dotée du pouvoir municipal. Elle est dirigée par un **conseil** élu, la *Câmara Municipal*, et par un maire, le *Presidente da Câmara* ». In : Guichard, François. *Géographie du Portugal...*, *op. cit.*, p. 9 ; Alphonse FIGUEIREDO. *Le Portugal, considérations sur l'état de l'administration, des finances, de l'industrie et du commerce de ce royaume*. Lisbonne, François Lallemand, 1866, p. 13-19.

<sup>255</sup> Sur la côte sud : Calheta, Ponta do Sol, Câmara de Lobos, Funchal, Santa Cruz, Machico. Sur la côte nord : Santana, São Vicente et Porto Moniz. L'île de Porto Santo représentait un *concelho* à elle seule. Consulter la carte 1 du district de Funchal avec les *concelhos* dans l'annexe 1, p. 609.

<sup>256</sup> La *freguesia* est « la plus petite collectivité locale et unité administrative, dirigée par une assemblée élue, la *Junta de Freguesia*, et par le *Presidente da Junta*, mais disposant de pouvoirs limités et dépendante du *concelho* ». In : Guichard, François. *Géographie du Portugal...*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>257</sup> Accurcio Garcia RAMOS. *Ilha da Madeira*, Lisbonne, typographie de G. A. Gutierrez da Silva, Vol. I, 1880, p. 23. [Accessible en ligne : [www.nesos.madeira-edu.pt](http://www.nesos.madeira-edu.pt)], consulté le 7 août 2011.

Les seules îles habitées, Madère et Porto Santo, se différencient par leur géographie. D'abord, par la disproportion des dimensions : Madère ayant 728 Kilomètres carré et Porto Santo, seulement 42 Kilomètres carré<sup>258</sup>. Ensuite, dès les prémises de leur découverte, le climat sec et le manque d'eau, qui lui conféraient un aspect « stérile », caractérisait Porto Santo alors que le relief et l'abondance en eau de Madère étonnaient ses visiteurs<sup>259</sup>. D'ailleurs, sur cette dernière, les récits de voyages de l'époque évoquaient même une terre qui s'élevait en forme de terrasses naturelles, de la mer jusqu'aux versants des montagnes et aux vallées, insistant toujours sur les montagnes qui se terminaient « en un magnifique précipice abrupt<sup>260</sup> ». Ils dépeignaient également « un massif de montagnes coupées à pic sur la côte ouest, descendant jusqu'à la mer sur la côte nord et plus cultivé dans les vallées et gorges inondées par les eaux<sup>261</sup> ».

Après ce rappel de la configuration géographique générale, les réflexions qui suivront chercheront à comprendre le phénomène de l'émigration essentiellement sur l'île de Madère en raison du simple fait que, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, 99 % des habitants de tout l'archipel y résidaient<sup>262</sup>. Cependant, avant de continuer sur ce chemin, et faisant attention aux leçons de Massimo Livi Bacci du début de cette sous-partie, quelques mots supplémentaires sur ses aspects physiques semblent indispensables.

Même étant la plus grande des îles, la superficie de Madère se présentait assez réduite par rapport à la population qui y habitait, surtout si l'on considère que l'espace disponible pour l'agriculture excède un peu plus du quart de la surface totale. Conséquence de ses origines volcaniques, la géographie de l'île est très accidentée ; en effet, 60 % de la superficie totale de Madère possèdent une inclinaison supérieure à 25 %. En même temps, 23 % de l'île (167 Kilomètres carré) comprennent des pentes comprises entre 16 % et 25 % et seulement 11,5 % du territoire (soit 83 Kilomètres carré) est incliné à moins de 16 %. Pour le reste, les rares surfaces les plus planes, elles constituent des zones impropres à l'agriculture soit en

<sup>258</sup> Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira...*, op. cit., p. 16. Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira, as bases materiais do quotidiano no arquipélago...*, op. cit., p. 36.

<sup>259</sup> James COOK. *Voyage dans l'hémisphère austral, et autour du monde : fait sur les vaisseaux de roi l'Aventure & la Résolution*, en 1772, 1773, 1774, & 1775, T. 1, ej. 2, Paris, Hotel de Thou, 1778, p. 10.

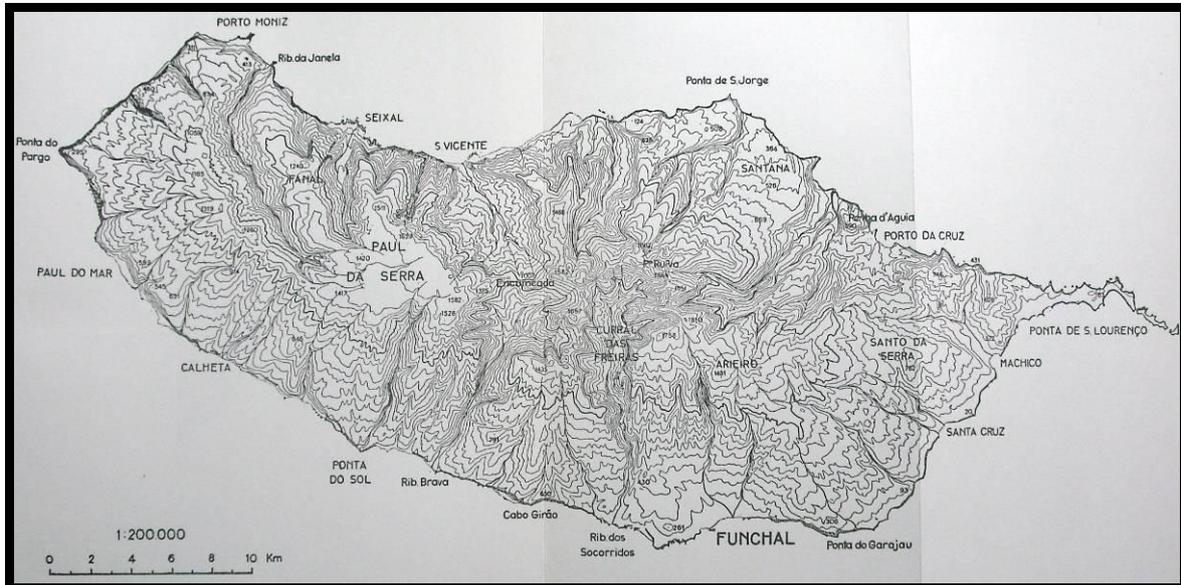
<sup>260</sup> « terminate abruptly in magnificent precipices ». In : C. Alice BAKER. *A summer in the Azores with a glimpse of Madeira*, Boston, 1882, p. 132; Adolfo LOUREIRO. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores, Cabo Verde e Canárias*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898, p. 11. Cet auteur souligne ainsi sa « phantastica accidentada » (une géographie « accidentée fantastique »)

<sup>261</sup> « um maciço de serras cortadas a pique na costa oeste, descendo até ao mar na costa norte e mais cultivado nos vales e gargantas inundados pelas águas ». in : Raul BRANDÃO. *As ilhas desconhecidas...*, op. cit., sur Madère, p. 258.

<sup>262</sup> Teresa RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX*, Porto, CEPSE, Editions Afrontamento, Coll. « Economie et Société », 147 p., 2004, p.30.

raison de la haute altitude (comme le plateau de Paul da Serra à 1 400 mètres), soit pour se trouver dans les secteurs urbanisés, comme la région de la ville de Funchal, la capitale<sup>263</sup>.

**Carte 4 – Relief de l'île de Madère**



Source : Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira ..., op. cit., mapa II*. L'auteur ajouta « Equidistance 100 mètres, La courbe des 1000 mètres est représentée par un trait plus marqué ».

Pour le géographe portugais Orlando Ribeiro, la surface cultivée de l'archipel résulte de « l'œuvre humaine, d'une victoire contre la pente, la sécheresse estivale et la pauvreté du sol<sup>264</sup> ». Différents calculs furent effectués depuis le XIX<sup>e</sup> siècle pour mesurer cet espace et les plus récents estiment qu'il représentait seulement 27,66 % de l'île<sup>265</sup>. Cette disposition géographique aboutit à l'exploitation de la terre par de petites plantations cultivées sur de

<sup>263</sup> À l'inverse, Porto Santo possède des conditions différentes. Le relief est beaucoup plus bas avec une plage longue de neuf kilomètres au sud, mais les pluies sont faibles causant une reconstruction végétale difficile et favorisant un paysage qui tend à la désertification (Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira, 1850-1914*. Lisbonne, ICS (Imprensa de Ciência Social), Instituto de Ciências Sociais da Universidade de Lisboa, 2002, p. 21). José Manuel Azevedo SILVA. *A Madeira e a construção do mundo atlântico (séculos XV-XVII)*, Vol I, Funchal, Secrétariat Régional du tourisme et de la culture, CEHA, 1995, p. 101. François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 145).

<sup>264</sup> Orlando RIBEIRO. *L'île de Madère : Etude géographique*. Coimbra Ed., Congrès International de géographie. Lisbonne, 1949, p. 59.

<sup>265</sup> La surface arborisée représenterait 39 % et les terrains incultes le restant. Pour plus d'informations sur la géographie de l'archipel de Madère et du Portugal, consulter entre autres: Orlando RIBEIRO. *L'île de Madère...*, op. cit., ; *A Ilha da Madeira...*, op. cit., ; Jorge Freitas BRANCO. *Camponeses da Madeira : as bases materiais do quotidiano no arquipélago (1750-1900)*, Lisbonne, Publications Dom Quixote, 1987 ; Orlando RIBEIRO; Hermann LAUTENSACH; Suzanne DAVEAU (Commentaires et actualisation). *Geografia de Portugal*, Vol I et II, Lisbonne, Editions João Sá da Costa, 1988 et 1991 ; José Manuel Azevedo SILVA. *A Madeira e a construção...*, op. cit., p. 26-118; Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit.,

petites terrasses et irrigations à travers un système de canaux appelés *Levadas*<sup>266</sup>. À Madère, il faut également prendre en compte les disparités entre les côtes septentrionale et méridionale<sup>267</sup>. En effet, le nord, où l'aire cultivable est plus réduite et correspond à 28,50 % de la surface agricole totale de l'île<sup>268</sup>, reste moins avantage par le climat et l'ensoleillement relativement au sud<sup>269</sup>. C'est un facteur à prendre en compte pour comprendre, par exemple, les raisons pour lesquelles, en 1888, la valeur des *benfeitorias* de la première était « insignifiante<sup>270</sup> » par rapport à celles de la seconde.

De plus, comme déjà mentionné, cette géographie accidentée provoquait une carence en voies de communications<sup>271</sup> entre les différents points de l'île ce qui, à son tour, rendait très difficile la circulation des personnes et des prix très élevés pour les divers produits agricoles cultivés<sup>272</sup>. Le récit d'un voyageur de passage sur l'île de Madère en 1888 est assez éloquent à ce sujet<sup>273</sup>.

En effet, ce personnage ne manqua pas de remarquer l'état des chemins qu'il emprunta pour ses diverses excursions sur l'île, faisant référence à de « mauvais chemins » qui ne cessaient de descendre et de remonter des côtes très raides. Un « escarpement effroyable », dit-il, sur des chemins « [...] exécrables et parfois dangereux<sup>274</sup> ». Il fit également allusion au manque de routes terrestres quand il évoqua les « grandes barques des villages éloignés » qui venaient apporter à Funchal, pour le marché, des légumes, du poisson, mais aussi, qui amenaient de lourdes cargaisons comme des veaux, des moutons ou encore des porcs<sup>275</sup>. Dans le même sens, en 1897, un inspecteur qui devait fiscaliser la fabrication de l'alcool dans l'île, n'hésita pas à décrire à ses supérieurs à Lisbonne la difficulté de la fiscalisation

---

<sup>266</sup> Les plus grandes grandes permettant d'irriguer le sud ouest de l'île furent construites entre 1835 et 1890. L'une d'entre elles mesuraient même vingt-quatre kilomètres de long. In : Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira...*, op. Cit., p. 65.

<sup>267</sup> Jorge Carvalho ARROTEIA. *Portugal: Perfil geográfico e social*, Lisbonne, Horizonte, 1985, p. 17.

<sup>268</sup> Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 23.

<sup>269</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 42 ; Jorge Carvalho ARROTEIA. *Portugal : Perfil...*, op. cit., p. 22 ; Accurcio Garcia RAMOS. *Ilha da Madeira...*, op. Cit., p. 33.

<sup>270</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *A Revolta na Madeira...*, op. cit., p. 7.

<sup>271</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 24. La circulation d'un bout à l'autre de l'île de Madère se faisait soit par la mer ou bien par les routes anciennes et routes royales lesquelles, d'après l'auteur, ne faisaient pas plus d'un mètre de large. (In : Adolpho LOUREIRO. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores e Canárias*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898, p. 28-31. L'auteur y décrit les conditions quotidiennes de circulation).

<sup>272</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n. ° 102 de la session du 19 décembre 1883, p. 1746.

<sup>273</sup> Consulter dans l'annexe 6, les illustrations 1a et 1b soulignant cette géographie escarpée.

<sup>274</sup> LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois... », op. cit., respectivement p. 86, p. 90 et p. 92.

<sup>275</sup> *Ibidem*, p. 82.

spécifiquement dans le nord, où les routes étaient si étroites qu'à chaque passage il y avait un « risque d'y perdre la vie [...] »<sup>276</sup>.

Rendant davantage difficile la situation pour les habitants de l'île, le développement des infrastructures prenait du temps. João da Câmara Leme Homem de Vasconcellos (1829-1902), gouverneur civil du district de Funchal en 1884, indiquait à ce sujet qu'un moyen de transport régulier et peu cher animerait et développerait l'agriculture, en plus de favoriser le commerce et l'industrie et d'augmenter les revenus de l'État<sup>277</sup>. Toutefois, alors qu'il décrivait la réalité, il déplora l'absence de routes terrestres et lamenta que « [...] la conduite par mer des produits du littoral ne [satisfaisait] pas en raison de l'irrégularité du service<sup>278</sup> ». Cette irrégularité du service d'approvisionnement par la mer était surtout fréquente dans le nord du pays où les conditions météorologiques pouvaient rendre l'accès à la côte très difficile. Ainsi en témoigne le passage suivant d'une lettre reçue par Vasconcellos en 1884 :

« [L]es denrées alimentaires qui par ordres furent envoyées à Porto Moniz, ne sont pas encore arrivées à ce port [...] en conséquence de la tempête qu'il y a eut pendant longtemps et qui a rendu impossible l'entrée des embarcations. [...] c'est alors que le maire de la ville de Porto Moniz s'occupa de ces mêmes denrées, qui se trouvaient toujours à Funchal, et les fit conduire dans une autre embarcation vers la ville de Paul do Mar [sur la côte sud] d'où ils seront acheminés par voix terrestre jusqu'à leur destination<sup>279</sup> ».

D'autres témoignages de la même époque, comme une représentation des conseillers municipaux de Madère destinée au roi portugais, attestaient de cet état de chose. D'après ce document, il n'existait pas de route sur cette île mais plutôt des chemins « au bord du

---

<sup>276</sup> « Nesta ilha e mui especialmente no norte, onde ha estradas reaes [...] por onde só se passa com risco de perder a vida [...] ». In: A. R. M. Administração do Concelho do Funchal. Correspondência expedida. Livre 336 (1893-1900). Office 236, du 6 décembre 1897 : Lettre du commissaire des Alcools de Funchal au Conseiller chef de la 3<sup>ème</sup> répartition de l'Administration Générale des Douanes et des Contributions, Lisbonne.

<sup>277</sup> Dr. João da Câmara Leme Homem de VASCONCELLOS. *Uma crise agricola, um caminho aereo e uma sociedade anonyma*, Funchal, 1876, p. 143.

<sup>278</sup> « a conducção por mar dos productos do litoral muitas vezes não satisfaz pela irregularidade do serviço ». « [...] não temos uma unica estrada ». In: *Ibidem*, p. 21.

<sup>279</sup> « os generos alimenticios, que por ordem forão enviados para o Porto do Moniz, não chegarão a'quelle porto [...] em consequencia da tempestade que fez durante muito tempo que tornaram impossivel a entrada de barcos. [...] foi então que dos mesmos generos tomou conta o presidente da camara do Porto do Moniz, que então se acham no Funchal e os fez conduzir n'outro barco para o Paul do Mar donde serão transportados por terra para o seu destino ». In : A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Boite n. ° 289. Lettre du 14 avril 1884 reçue par le gouverneur civil de Funchal de l'administrateur du concelho de Funchal.

précipice » par lesquels le transport de marchandises était impossible sur de grandes distances à part par voie maritime, moyen long et avec ses dangers<sup>280</sup>.

Ces critiques représentaient, en réalité, des échos d'une majorité de propriétaires terriens, qui insistaient toujours sur l'importance de la construction de routes pour le développement de l'agriculture et de l'économie notamment dans le nord où les villes étaient « privées de communications<sup>281</sup> », disaient-ils<sup>282</sup>. Un de ceux-là, prenant l'exemple de la ville de *Seixal*, dans laquelle il possédait des terres, se plaignait arguant que ses agriculteurs, qui ne vivaient que de la production de la terre, étaient « dans la misère » et cherchaient « dans l'émigration le remède aux maux qui les [affligeaient]<sup>283</sup> ».

La géographie accidentée, qui avait déjà favorisée le dispersement des propriétés et du peuplement, portait aussi préjudice au développement de l'agriculture et, donc, à un pan de l'économie, limitant la circulation des hommes et des produits, et conditionnant aussi l'évolution et les caractéristiques de la démographie insulaire. La forte croissance de la population provoquait la saturation des espaces, amenant même les députés de Lisbonne à caractériser la densité de population à Madère pour la période ici étudiée d'« extraordinaire<sup>284</sup> ». En effet, entre 1850 et 1900, pour l'ensemble de l'archipel, elle était de 135 habitants par kilomètre carré en 1864 – soit 147.7 à Madère et 33.4 à Porto Santo – et en 1900, la densité était de 184,8 habitants par kilomètre carré – soit 200.2 à Madère et 54.8 à Porto Santo –, supplantées seulement sur le continent, par le district de Porto<sup>285</sup>.

Le rapport entre densité et émigration, mit en avant par l'historiographie<sup>286</sup>, avait été aussi relevé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les penseurs et politiques de l'époque. Alexandre

---

<sup>280</sup> A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondências expedidas. Livre 231 (12 juin 1886- 7 mai 1892). *Représentation envoyée à sa Majesté le roi par les conseillers municipaux, le 18 juillet 1891*.

<sup>281</sup> « [...] se achavam incommunicaveis ». In: Manuel Inísio da Costa LYRA. *Proposta apresentadas, na comissão de inquerito creada para estudar as causas da crise economica da Madeira, por Decreto de 31 de Dezembro de 1887*. Funchal, Typographie esperança, 1888, p. 2; *A crise agricola da Madeira e o contrato de colonia*. Dedié et offert à la considération des Ministres et Députés de la Nation Portugaise par les propriétaires de l'île de Madère, Funchal, typographie de « Diário de Noticias », 1888, p. 4 [Accessible en ligne : [www.nesos.madeira-edu.pt](http://www.nesos.madeira-edu.pt)], consulté le 7 août 2011.

<sup>282</sup> Sans compter que lors de grandes crues, des villages reculés restaient entièrement « incommunicable ». Adolpho LOUREIRO. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores..., op. cit.*, p. 31.

<sup>283</sup> « buscavam na emigração o remedio aos males que os affligião ». In : Manuel Inísio da Costa LYRA. *Proposta apresentadas, na comissão de inquerito creada para estudar as causas da crise economica da Madeira, por Decreto de 31 de Dezembro de 1887*. Funchal, Typographie esperança, 1888, p. 5.

<sup>284</sup> « [...] densidade extraordinária de sua população ». In : *Diário da Câmara dos senhores deputados da Nação Portueza*, 24<sup>ème</sup> législature, session législative n. ° 3 du 9 mai 1884, p. 1477.

<sup>285</sup> Maria Luís Rocha PINTO et Teresa RODRIGUES. «A Madeira na viragem do século (1860-1930), Características da sua evolução demográfica». In: *Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*, p. 327-354, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990, p. 333; Teresa veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX*, Porto, CEPSE, Editions Afrontamento, Collection Economia e Sociedade, 2004, p. 31-32.

Herculano, par exemple, affirme en 1879 qu'il fallait chercher les raisons du phénomène migratoire au Portugal, dans les densités de Population<sup>287</sup>. Quant à lui, Oliveira Martins postule que l'émigration augmentait en fonction de la progressive hausse de la densité<sup>288</sup> et le Ministre des Travaux Publics, face à la Chambre des députés le 9 mai 1884, faisait le constat d'une « [s]i extraordinaire densité de population, qu'une émigration bien dirigée devient une nécessité, pouvant être, jusqu'à un certain point, le remède<sup>289</sup> ». Finalement, pour l'historien Vitorino Magalhães Godinho, l'émigration était « [...] proportionnelle à la densité de la population, surtout dans les zones rurales, affectant celles où la croissance démographique est la plus rapide<sup>290</sup> ».

## II. Une population croissante

« [L]'émigration, trait typique de la démographie portugaise, n'est pas un phénomène général dans le pays. On émigre des zones de population dense et sol pauvre, des endroits où les gens vivent serrés, ou en raison de leur nombre élevé ou par l'exiguïté des terres susceptibles de cultures<sup>291</sup> ».

Orlando Ribeiro, 1989.

### A. La démographie portugaise dans l'historiographie

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les études démographiques sur le Portugal prirent une avance notable dans le pays. En 1944, avec la création du Centre d'Études Démographiques

---

<sup>286</sup> Au Portugal, l'émigration était surtout le fait des régions littorales et des régions de l'intérieur où les densités étaient élevées et la terre très divisée en petites propriétés. In : Herbert S. KLEIN. « A integração social e económica dos imigrantes portugueses no Brasil nos finais do século XIX e no século XX », in : *Análise Social*, Vol 28, n.º 2, p. 235-265, Lisbonne, p. 236; Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...? op. cit.*, p. 25-30; Joaquim da COSTA LEITE. « Migratory Regions in the Portuguese Mainland and the Islands, 1864-1911 ». In: *Imigração e Emigração nas Ilhas*, Funchal, Centro de Estudos de História do Atlântico, p. 173-190, 2001, p. 180-181.

<sup>287</sup> Alexandre HERCULANO. *Opúsculos IV*, Tome III – « Questões Públicas, A Emigração. Lettre 6, octobre 1874 » – Lisbonne, Veuve Bertrand, 1879, p. 202-203. Consulter sa biographie en annexe 2.

<sup>288</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento Rural...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>289</sup> « Tão extraordinária densidade de população, para a qual a emigração bem dirigida é uma necessidade e pôde ser até certo ponto um remedio ». in : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Actes n.º 074 de la session du 9 mai 1884, p. 1477. Intervention du Ministre, p. 1476-1478.

<sup>290</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise (XV-XX siècle), une constante structurale et les réponses aux changements », in: *Revista de História económica e social*, n.º 1, p. 5-32, Lisbonne, Sá da Costa éditeur, Lisbonne, Janvier-Juin 1978, p. 24.

<sup>291</sup> « a emigração, traço tão típico da demografia portuguesa, não é um fenómeno geral no país. Emigra-se das áreas de população densa e de solo pobre, dos lugares onde a gente vive apertada, o pelo seu número elevado ou pela exiguidade das terras susceptíveis de cultura ». In : Orlando RIBEIRO; Hermann LAUTENSACH; Suzanne DAVEAU. *Geografia de Portugal...*, Vol. III, *op. cit.*, p. 764.

dont l'objectif était « l'étude des problèmes de la population<sup>292</sup> » puis, l'année suivante, de la Revue du Centre pour divulguer au public ces études et stimuler la production<sup>293</sup>, apparut la volonté de donner à ce champ d'étude davantage d'intérêts. Ainsi, dans les années qui suivirent, les travaux se multiplièrent et l'intérêt pour la recherche en démographie devint croissant dans les universités et centres d'études<sup>294</sup>, même si les thèmes étudiés étaient peu diversifiés et tournaient principalement autour des recensements, ou encore de la mortalité et de la natalité<sup>295</sup> comme le montrent les premiers numéros de la Revue à travers les études d'António de Almeida Garrett et d'António Meliço Silvestre<sup>296</sup>.

L'intérêt pour le sujet dépassa les murs du Centre et même les frontières du pays avec par exemple, les nouveaux travaux publiés dans les années 1970 du démographe italien Massimo Livi Bacci sur la fécondité portugaise entre 1864 et 1960, et qui mettent en lumière une diversité entre le nord et le sud du Portugal attribuée, entre autres, à l'émigration<sup>297</sup>. D'autres études de la même époque sont aussi à retenir comme celle de João Evangelista qui élabore une analyse à caractère géographique décrivant et interprétant l'évolution démographique du Portugal continental<sup>298</sup>, ou encore celle de Joel Serrão dont l'objectif était de contribuer à une meilleure connaissance des réalités portugaises contemporaines et faire reculer l'ignorance longtemps existante sur la démographie du pays concernant notamment la période antérieure au premier recensement (1864). Comme il le souligne lui-même en avant-propos de son travail, « pratiquement rien ne se sait avant 1864<sup>299</sup> ».

---

<sup>292</sup> “[...] o estudo dos problemas da população”. Phrase prononcée par António Almeida Garrett dans son discours de présentation dans lequel on apprend que le *Centro de Estudos Demográficos* fut créé par l'arrêté n. ° 10 619 du 11 mars 1944. In : *Revista do Centro de Estudos Demográficos*. Numéro 1, Lisbonne, Instituto Nacional de estatística, 1945, p. 7.

<sup>293</sup> *Revista do Centro de Estudos Demográficos*. Numéro 1, Lisbonne, Instituto Nacional de estatística, 1945. Après l'interruption de sa publication en 1999 et une reprise en 2002, la revue existe aujourd'hui sous le nom de *Revista de Estudos demográficos*.

<sup>294</sup> François GUICHARD. *Atlas demográfico de Portugal*. Lisbonne, Coleção Horizonte, 1982, p. 7. Pour un résumé des principaux travaux de démographie au Portugal, consulter: Baptista, Maria Isabel Rodrigues. « A demografia em Portugal : um percurso bibliográfico », in : *Análise Social*, Vol. XLII (183), Lisbonne, ICS, 2007, 539-579.

<sup>295</sup> Maria Isabel Rodrigues BAPTISTA. « A demografia em Portugal : um percurso bibliográfico », in : *Análise Social*, Vol. XLII (183), p. 539-579, Lisbonne, ICS, 2007, p. 541.

<sup>296</sup> Garrett, António de Almeida. “Os problemas da natalidade – natureza e valores dos dados estatísticos”; “Comentário médico a uma tábua de mortalidade”. In: *Revista do Centro de Estudos Demográficos*, n. ° 1, Lisbonne, INE, 1945, p. 29-43 et p. 43-63. António Meliço SILVESTRE. “Problemas demográficos portugueses”; *Revista do Centro de Estudos Demográficos*, n. ° 3, p. 71-13; n. ° 4, p. 87-19; n. ° 5, p. 115-180, Lisbonne, INE, 1946, 1947 et 1948.

<sup>297</sup> Les autres causes de cette diversité étaient la nature du relief, le climat ou encore le régime de la terre. In : Massimo Livi BACCI. *A century of portuguese..., op., Cit.*, p. 3-13.

<sup>298</sup> João EVANGELISTA. *Um século de população portuguesa, 1864-1960*. Lisbonne, Publicações de Centro de estudos demográficos, 1971, p. 4.

<sup>299</sup> Joel SERRÃO. *Fontes de demografia portuguesa*. Lisbonne, Livros Horizontes, 1973, p. 7-8.

À la suite des leçons de Joaquim Manuel Nazareth qui avance que la démographie ne se résumait pas seulement à « [...] une simple comptabilité des hommes<sup>300</sup> », progressivement, dans les travaux publiés les dernières décennies, les choses évoluèrent. En effet, les variables démographiques furent alors liées davantage aux questions sociales et économiques du pays et à d'autres domaines scientifiques permettant également de comprendre différentes dynamiques des comportements humains<sup>301</sup>. Aussi, face au vieillissement de la population portugaise<sup>302</sup>, à la chute de la fécondité et à la coexistence dans le pays d'une émigration forte et d'un flux de retour et d'immigration, les études se multiplièrent sur ces thèmes qui « dominèrent [alors] la problématique démographique<sup>303</sup> ». Parmi ceux-là, notons les travaux de Jorge Carvalho Arroiteia des années 1980 (comme son *Evolução demográfica portuguesa*, où il revient sur les statistiques déjà connues en apportant sa contribution pour connaître davantage la réalité portugaise<sup>304</sup>), ou de Custodio Conim e Antonio Reis des années 1990, qui privilégient l'analyse descriptive des phénomènes de population de manière à comprendre, même si de façon synthétique, les principales modifications survenues dans la société portugaise<sup>305</sup>.

En réalité, les pionniers Joaquim Nazareth et Norberta Amorim apportèrent une grande contribution à l'évolution des études démographiques en intégrant la discipline dans le cursus universitaire portugais. Nazareth fut l'un des premiers professeurs des programmes de spécialisation en Démographie Historique et Sociale à l'Université nouvelle de Lisbonne, où se forma des figures importantes pour le futur des études sur la population portugaise comme

---

<sup>300</sup> “[...] simples contabilidade dos homens”. In: Joaquim Manuel NAZARETH. “A dinâmica da população portuguesa no período 1930-70”. In: *Análise Social*, Vol. XIV, (56), p. 729-800, Lisbonne, ICS, 1978, p. 730.

<sup>301</sup> Custódio CÓNIM et António REIS (dir.). *Portugal e sua população*, Vol. I, Lisbonne, Alfa, 1990, p. 10.

<sup>302</sup> Les personnes âgées de plus de 60 ans représentaient 9,8 % de la population portugaise en 1900, 10,5 % en 1950 et 14,3 % en 1970. Jorge Carvalho ARROTEIA. *A evolução demográfica portuguesa, reflexos e perspectivas*. Biblioteca Breve/Volume 93, Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua portuguesa, 1985, p. 46-49.

<sup>303</sup> Maria Isabel Rodrigues BAPTISTA. « A demografia em Portugal : um percurso bibliográfico »..., op. cit., p. 542. Voir aussi : Joaquim Manuel NAZARETH. *O Envelhecimento da População Portuguesa*. Lisbonne, coleção 730 «Análise Social», Editorial Presença, 1978; « Análise regional do declínio da fecundidade da população portuguesa (1930-1970) ». In: *Análise Social*, Vol. XXIII (92), Lisbonne, ICS, 1977-4. °, p. 901-482; “O efeito da emigração na estrutura de idades da população portuguesa”. In: *Análise Social*, Vol. XII (2. °), n. ° 46, Lisbonne, ICS, 1976, p. 315-362.

<sup>304</sup> Jorge Carvalho ARROTEIA. *A evolução demográfica portuguesa...*, op. cit.,

<sup>305</sup> Custódio CÓNIM et António REIS (dir.). *Portugal e sua população*, Vol. I et II, Lisbonne, Alfa, 1990, p. 10.

Teresa Rodrigues, en 1987<sup>306</sup>, Maria Luis Rocha Pinto, en 1986<sup>307</sup>, ou encore Isabel de Oliveira, en 1996<sup>308</sup>.

Quant à elle, Norberta Amorim, créa les programmes de spécialisation en Histoire des populations à l'Université de Minho, où se formèrent des chercheurs comme Carlota dos Santos<sup>309</sup> ou Paulo Matos en 1999<sup>310</sup>, puis, elle y projeta le NEPS (*Núcleo de Estudos de População e Sociedades*) ouvert à tous les chercheurs intéressés<sup>311</sup>. Finalement, au cours de l'année 2000, les membres de la Commission organisatrice du 1<sup>er</sup> Congrès portugais de Démographie eurent l'initiative de fonder l'Association Portugaise de Démographie<sup>312</sup>, réunissant des chercheurs portugais et étrangers et organisant de grandes conférences (notamment en 2000, 2004, 2008 et 2012) autour de la thématique<sup>313</sup>. Les nouvelles tendances indiquent que les thèmes spécifiques comme la mortalité, l'état de la population, la structure de la société et surtout les migrations font davantage l'objet des attentions<sup>314</sup>.

Aujourd'hui, un groupe de recherches très actif au Portugal est celui de l'« Histoire des populations » du *Centro de Investigação Transdisciplinar « Cultura, Espaço, Memória* (CITCEM), de l'Université de Minho<sup>315</sup>, qui a pour objectif de développer des recherches mêlant diverses disciplines à partir des informations systématisées dans des bases démographiques. Sur la population, il s'agit de valoriser les structures et les comportements démographiques afin de poursuivre la méthodologie de reconstitution des paroisses développée dans le cadre du NEPS par l'historienne démographe Norberta Amorim. Depuis longtemps, dédiant ses recherches à la démographie historique et à la méthode de reconstitution des

---

<sup>306</sup> Consulter entre autres: Teresa Ferreira RODRIGUES et Maria Luísa Rocha PINTO. "A Madeira na viragem do século (1860-1930), Características da sua evolução demográfica", in *Actas do II Colóquio Internacional da Madeira*, p. 327-354, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990; Teresa veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX*, Porto, CEPESE, Editions Afrontamento, Collection Economia e Sociedade, 2004, p. 31-32; *História da população portuguesa*. Lisbonne, éditions Afrontamento, 2009.

<sup>307</sup> Teresa RODRIGUES et Maria Luísa Rocha PINTO. "A Madeira na viragem do século...", *op. cit.*,

<sup>308</sup> Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e emigração nas ilhas portuguesas*. Dissertation de Master présentée à la faculté de Sciences Sociales et Humaines de l'université Nouvelle de Lisbonne en 1996.

<sup>309</sup> Carlota Maria Fernandes dos SANTOS. *Santiago de Romarigães, comunidade rural do Alto Minho : sociedade e demografia (1640-1872)*. Guimarães, NEPS, 1999.

<sup>310</sup> Paulo Lopes MATOS. *O nascimento fora do Matrimónio na Freguesia da Ribeira Seca da Ilha de São Jorge (Açores): 1800-1910*. Thèse de Doctorat.

<sup>311</sup> Site accessible en ligne sur <http://www.neps.ics.uminho.pt/curriculum/norberta-cv.pdf>. Consulté en juin 2010.

<sup>312</sup> *Associação Portuguesa de Demografia*. Plus d'informations sur le site de l'association accessible en ligne sur <http://www.apdemografia.pt/index.php>. Parmi lesquels : Maria Luísa Rocha Pinto, Gilberta Rocha, Maria Filomena Mendes ou encore Maria João Guardado Moreira.

<sup>313</sup> La participation au Congrès réalisé en 2008 à Lisbonne fut un excellent moyen d'entrer en contact avec la communauté scientifique portugaise. Les textes ou présentations en PDF sont accessibles en ligne sur [http://www.apdemografia.pt/detalhe\\_actividade.php?id=18](http://www.apdemografia.pt/detalhe_actividade.php?id=18), consulté en 2011.

<sup>314</sup> Maria Isabel Rodrigues BAPTISTA. « A demografia em Portugal : um percurso bibliográfico »..., *op. cit.*, p. 544.

<sup>315</sup> Pour plus d'informations sur l'institution, leurs travaux et publications, consulter leur page [Accessible en ligne : <http://www.ghp.ics.uminho.pt/>]. Il réunit des chercheurs d'institutions portugaises et étrangères.

familles, Amorim s'appuie sur la méthode de l'historien et démographe Louis Henry et de l'historien Michel Fleury<sup>316</sup> pour développer une méthode propre de reconstitution des paroisses, appliquée notamment sur l'île de Pico dans l'archipel des Açores<sup>317</sup>.

Concernant l'archipel de Madère, malgré les demandes pour davantage d'études en perspective régionale et comparée<sup>318</sup>, il est à noter le manque de travaux de démographie, surtout par rapport à ceux existant sur le Continent et sur l'archipel des Açores<sup>319</sup>. Quelques études sont, pourtant, à retenir, comme celle de Maria Luis Rocha Pinto et de Teresa Rodrigues intitulée "A Madeira na viragem do século (1860-1930), Características da sua evolução demográfica"<sup>320</sup>. Dans cet article présenté lors du II Colloque International sur l'Histoire de Madère, en 1990, les auteurs cherchent à identifier, dans des grandes lignes et à travers l'exposition pure de données, l'évolution et le comportement démographique de la population résidente sur les îles de Madère et de Porto Santo entre 1860 et 1930. Pour cela, elles utilisent les recensements généraux à partir de celui de 1864, croisant les informations contenues à l'intérieur avec celles des registres publics et paroissiaux et prenant en considération le nombre annuel de naissances, de morts, de mariages et d'émigrants. L'intérêt était pour elles de dresser un portrait des diverses régions des îles et de mettre l'accent sur les différences entre les *concelhos*, tout en indiquant les potentiels futurs de la poursuite d'une telle étude.

Un autre travail, digne d'intérêt – il est le seul, avec le précédent, à traiter de la démographie de l'archipel de Madère – reste la dissertation de *Mestrado* (DEA/Master) d'Isabel Tiago de Oliveira conclue en 1996<sup>321</sup>. Dans ce travail (publié en partie dans la Revue

---

<sup>316</sup> Michel FLEURY et Louis HENRY. *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population : Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état-civil ancien*. Paris, Letouzey & Ané, 1956.

<sup>317</sup> Maria Norberta AMORIM. *Evolução demográfica de três paróquias do sul do Pico, 1680-1980*. Viseu, Instituto de ciências sociais, universidade do Minho, 1992.

<sup>318</sup> Robert ROWLAND. *População família e sociedade. Portugal, séculos XIX-XX*. Oeiras, Celta editora, 1997, p. 77.

<sup>319</sup> Sur l'évolution démographique de l'archipel portugais des Açores, consulter : Maria Isabel JOÃO. *Os Açores no século XIX : economia, sociedade e movimentos autonomistas*, Lisbonne, Cosmos, 1991 ; Gilberta Pavão Nunes ROCHA. "Os Açores na viragem do século (1860-1930): características da sua evolução demográfica". In: *Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990, p. 849-863; *Estruturas Demográficas das Ilhas Portuguesas através dos Censos*, Ponta Delgada, Université des Açores, 1991 ; « Ciência demográfica e população açoriana : o nosso tributo à contribuição pedagógica e científica de Artur Boavida Madeira », in : *Arquipélago • História*, 2<sup>ème</sup> série, IX, 2005, p. 13-40 ; Norberta AMORIM. *Evolução demográfica de três paróquias...*, *op. cit.*, ; Paulo MATOS. « Santa Cruz da Ilha Graciosa (1799-1850) : população, grupos familiares e profissões », in : *Arquipélago - História*, 2<sup>ème</sup> série, IV - N.º 2, 2000, p. 257-298 ; Paulo MATOS et Susana Serpa SILVA. « Oscilações Populacionais, Grupos e Comportamentos Sociais », Cap. IV de la Partie IV, in : Matos, Artur Teodoro de, Meneses, Avelino de Freitas de, Leite, José Guilherme Reis, dir., *História dos Açores*, Angra do Heroísmo, 2008, pp. 83-120.

<sup>320</sup> Maria Luís Rocha PINTO et Teresa RODRIGUES. "A Madeira na viragem do século...", *op. cit.*

<sup>321</sup> Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e emigração nas ilhas portuguesas*. Dissertation de Master présentée à la faculté de Sciences Sociales et Humaines de l'université Nouvelle de Lisbonne en 1996.

*Revista População e Sociedade* en 1999<sup>322</sup>), l'auteur analyse l'influence de l'émigration dans le déroulement des transformations démographiques dans les îles portugaises des Açores et de Madère entre 1890 et 1991. La principale contribution de cette étude, basée fondamentalement sur les sources disponibles à l'Institut National de Statistiques (I.N.E), fut la présentation et l'application des théories sur la transition démographique et sur les mouvements migratoires dans chacun des archipels, pointant leurs diverses intensités et leurs interactions avec la nuptialité.

## B. « Une pléthore de population »<sup>323</sup>

Il est aujourd'hui bien connu que, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la population européenne croît et que le « fait majeur » à retenir dans cette évolution fut « le lent recul de la mortalité<sup>324</sup> ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette croissance se poursuivit et on assista peu à peu au début de la transition démographique dans de nombreux pays, c'est-à-dire, le passage d'une phase où les taux de natalité et de mortalité étaient élevés à une autre où ils commençaient à diminuer<sup>325</sup>.

Le Portugal, en revanche, n'a connu une telle révolution démographique que plus tardivement. En réalité, ce ne fut que dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la baisse des taux de mortalité dans certains groupes d'âges et la forte émigration, que la situation s'améliora<sup>326</sup>. Une telle conclusion, cependant, ne peut pas être affirmée sans observer

---

<sup>322</sup> Isabel OLIVEIRA. "A Ilha da Madeira. Transição Demografica e Emigração", In: *Revista População e Sociedade*, n° 5, Porto, CEPESE, 1999, p. 25-59.

<sup>323</sup> Dans *Fomento Rural...*, op. cit., p. 10, Oliveira Martin dit « dans la région des îles il y a une véritable crise, provoquée par une pléthore de population » (« na região das ilhas há uma verdadeira crise, provocada por uma plethora de povoação »)

<sup>324</sup> Jean-pierre BARDET; Jacques DUPAQUIER. *Histoire des populations de l'Europe*. Volume II : la révolution démographique, 1750-1914. Paris, Librairies Arthème Fayard. 1998, p. 25.

<sup>325</sup> Jean-Claude CHESNAIS. *La transition démographique. Etapes, formes, implications économiques. Etude de séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays*, Paris, PUF, 1986, 580 p. ; Jean-Pierre BARDET; Jacques DUPAQUIER. *Histoire des populations...*, op. cit., p. 11-14 et 148-151 ; Mário Leston BANDEIRA. « Teorias da população e modernidade : o caso português », in *Análise Social*, Vol XXXI (135), Lisbonne, ICS, 1996 (1°), p. 7-43 ; Isabel OLIVEIRA. *O Declínio da Fecundidade em Portugal: o Sistema de Respostas Múltiplas*. Thèse de Doctorat présentée à la Faculté de Science Sociales et Humaines de l'Université Nouvelle de Lisbonne (UNL), 2003, p. 14-17. L'auteur consacre une partie de son premier chapitre au concept de transition démographique.

<sup>326</sup> Pour davantage d'informations sur l'évolution démographique du Portugal, consulter entre autres : Rodrigues de FREITAS. *Notice sur le Portugal*, Paris, imprimerie administrative de Paul Dupont, 1867; João EVANGELISTA. *Um século de ...*, op. cit.; Serrão, Joel. *Fontes de demografia...*, op. cit.; Joaquim Manuel NAZARETH. « O efeito da emigração ... », op. cit., « A dinâmica da população portuguesa no período 1930-1970 », in : *Análise Social*, Vol. XIV (4.º), 1978 (n.º 56), pp. 729-800 ; « A demografia portuguesa do século XX: principais linhas de evolução e transformação », in : *Análise Social*, Vol. XXI (3.º-4.º-5.º), 1985 (n.º 87-88-89), pp. 963-980 (entre autres publications) ; François GUICHARD. *Atlas demográfico de Portugal*, Lisbonne, Collection Horizonte, 1982; Teresa RODRIGUES et Maria Luís Rocha PINTO. "A Madeira na viragem...", op. cit.; Amorim, Norberta. *Evolução demográfica ...*, op. cit.; Fernando de SOUSA. *História da estatística em Portugal*, Lisbonne, INE, 1995; Isabel Tiago de OLIVEIRA. *A transição demográfica...*, op. cit.; "A Ilha da

également que les informations sur les caractéristiques de la population portugaise avant le premier recensement officiel ne sont pas nombreuses. En effet, la première initiative pour recenser la population portugaise de manière systématique fut celle du roi D. João III (1502-1557) en 1527<sup>327</sup>. À partir de cette date, divers relevés de la population furent alors effectués, incluant même l'archipel de Madère<sup>328</sup>. Et si même le célèbre navigateur anglais James Cook fit preuve de croire à l'exactitude de ces chiffres lors de son passage par Funchal en 1772 en les reproduisant dans son récit<sup>329</sup>, ces relevés de population sont à prendre avec précaution car ils étaient souvent effectués sans objectifs démographiques – plus électoraux, judiciaires ou encore administratifs<sup>330</sup>.

À leur tour, les dénombrements du peuple réalisés en 1801 et 1802 par Rodrigo de Sousa Coutinho<sup>331</sup> permirent, « malgré des limites<sup>332</sup> », d'évaluer la population portugaise avant le passage définitif à la statistique moderne dans les années 1860<sup>333</sup>. Avant d'atteindre cette période, d'autres tentatives de comptage eurent lieu, comme celle de Franzini<sup>334</sup> à partir de 1820<sup>335</sup> ou Adrien Balbi en 1822<sup>336</sup>. Après une interruption de ses travaux pendant la

---

Madeira...», op. cit.; *O Declínio da Fecundidade...*, op. cit.; Teresa Veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa...*, op. cit.; *História da população portuguesa*. Lisbonne, éditions Afrontamento, 2009.

<sup>327</sup> Orlando RIBEIRO; Hermann LAUTENSACH; Suzanne DAVEAU. *Geografia de Portugal...*, op. cit., p. 734.

<sup>328</sup> Massimo Livi Bacci souligne ceux de 1636 et de 1732 selon les règles espagnoles, celui de 1768 qui dénombre 633 000 foyers ou encore celui de Pina Manique en 1798. In: Massimo Livi BACCI. *A century of...*, op. cit., p. 14.

<sup>329</sup> « compter fur l'exactitude [...] touchant les naiffances & les morts ; car le Secrétaire du Gouverneur m'en a communiqué la liste tirée des archives des paroiffes ». In : James COOK. *Voyage dans l'hémisphère austral...*, op. cit., p. 16.

<sup>330</sup> Teresa Veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa...*, op. cit., p. 9-10. Comme au Portugal, Jacques Dupâquier souligna que, dans le cas de la France, les relevés de population n'étaient pas réalisés avec un but scientifique. En effet, la première initiative, celle de Vauban, en 1686, fut proposée davantage pour des raisons économiques, fiscales et politiques. In : Jacques DUPAQUIER. *Histoire de la population française*. Vol 3 (1789-1914). Paris, Quadriga/PUF, 1995, p. 15.

<sup>331</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>332</sup> Robert ROWLAND. "Le Portugal de 1800 à 1914: prélude à la transition". In: Bardet, Jean-Pierre et Dupâquier, Jacques. *Histoire des populations de l'Europe*. Volume II, « la Révolution Démographique », 1750-1914. Paris, Librairies Arthème Fayard, 1998, p. 534-559.

<sup>333</sup> Adrien Balbi attribua ces « limites » à la difficulté au Portugal de délimiter correctement les divisions militaires, administratives, judiciaires et ecclésiastiques ainsi qu'au « peu de goût qu'ont toujours eu la nation et le gouvernement pour tous les objets qui sont du ressort de la statistique ». Adrien BALBI. *Variétés politico-statistiques sur le Monarchie portugaise*. Paris, Rey et Gravier, Librairies, 1822, p. 74-75.

<sup>334</sup> Marino Miguel Franzini (1779-1861) était le fils de Miguel Franzini, un Italien arrivé au Portugal en 1772 après avoir été invité par le marquis de Pombal pour être professeur d'algèbre à l'Université de Coimbra. Il fut député dans les Cortés, ministre de l'économie et conseiller d'État qui était passionné par la statistique. In : João A. BRANCO. « O universo estatístico de Marino Miguel Franzini ». In: *Revista de Estatística*, Lisbonne, Vol. 1, janv-avr- 1996, p. 77-99.

<sup>335</sup> Il dénombre pour l'archipel de Madère une population de 97 450 habitants. In : Marino Miguel FRANZINI. « Notícias Estadísticas sobre a Extensão e População do Reino de Portugal e Ilhas do Oceano Atlântico ». In: *Almanach Portuguez*, Lisbonne, 1826. Apud, Joel SERRÃO. *Fontes de demografia portuguesa*. Lisbonne, Livros Horizontes, 1973, p. 115-116.

<sup>336</sup> Adrien BALBI. *Variétés politico-statistiques sur le Monarchie portugaise...*, op. cit., p. 67-106. Dans ces lignes, il s'attache tout d'abord à revenir sur les différentes estimations avancées sur la population portugaise au

période absolutiste pendant laquelle seuls les feux étaient comptabilisés<sup>337</sup>, Franzini reprit ses responsabilités et organisa les recensements de 1835, 1838 et de 1841<sup>338</sup> mais sans progrès notable par rapport à celui de 1801-1802 comme le furent ceux de 1842 – non publié – de 1857 ou encore de 1858<sup>339</sup>. Alors, avec le développement des études statistiques vérifiées en Europe, se créa, en 1859<sup>340</sup>, au sein du Ministère des travaux publics portugais, un département général de Statistique qui donna lieu, en 1864, au premier recensement systématique du pays<sup>341</sup>. Celui-ci fut élaboré simultanément sur tout le territoire à partir d’une “[...] méthode de recueillement directe, nominative et simultanée, basée en bulletin de famille<sup>342</sup> » permettant ainsi au Portugal de rattrapper son retard et d’entrer finalement « dans l’époque de la modernité statistique<sup>343</sup> ».

Par la suite, dans les années 60 et 70, diverses initiatives se succédèrent pour évaluer d’autres dynamiques de la population, comme la réalisation du premier *Anuário Demográfico* (annuaire démographique) en 1875, dont le but fut de présenter les données statistiques sur la population, mais aussi sur tout ce qui représentaient un intérêt général comme les statistiques sur la criminalité ou encore la production<sup>344</sup>. Après 1864, d’autres recensements furent réalisés avec des améliorations qualitatives mais également sur les questions traitées. Ainsi, le deuxième recensement eut lieu en 1878, il suivit les mêmes méthodes que le précédent. On y découvre cependant une innovation : des informations sur le niveau de l’instruction selon les sexes. Trois catégories sont distinguées, ceux sachant lire et écrire (« sabem ler e escrever »), ceux sachant à peine lire (« sabem apenas ler ») et ceux ne sachant ni lire ni écrire (« não sabem ler nem escrever »). Autre nouveauté dans ce recensement, une rubrique sur l’aspect physique

---

XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle (p.68-74). Puis, il présente ses propres résultats, une population portugaise de 3 173 000 au 1<sup>er</sup> janvier 1822 (p. 74).

<sup>337</sup> La période absolutiste fut une période troublée pour le Portugal en raison de la Guerre Civile qui opposa les monarchistes, partisans de D. Miguel et les libéraux favorable à D. Pedro I (du Brésil), IV (du Portugal) après la mort du roi João VI. In : A. H. DE OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial*. Paris, Editions Karthala, p. 392-394.

<sup>338</sup> Publiés dans le *Diário do Governo* de 1844, ce relevé indiqua une population de 116 146 habitants pour l’archipel de Madère. In : *Diário do Governo*, n. ° 169, 1844. *Apud*, Joel SERRÃO. *Fontes de demografia portuguesa...*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>339</sup> Joel SERRÃO. *Fontes de demografia portuguesa...*, *op. cit.*, p. 35-41. Les comptages de 1857 et de 1858 indiquèrent respectivement une population de 98 320 et de 98 620 habitants pour l’archipel de Madère (p. 170-171).

<sup>340</sup> Departamento Geral de Estatística. Jorge Carvalho. *A evolução demográfica portuguesa...*, *op. cit.*, p. 20. SERRÃO, Joel (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*, Vol II, Porto, Livraria Figueirinhas, 1989, p. 282-286.

<sup>341</sup> D’après Charles Vogel, en 1859 après un relevé de population effectué, on dénombra alors pour l’ensemble des districts du Portugal continental : 3 660 000 habitants, pour celui des Açores : 241 000 habitants et pour le district de Funchal : 98 000 habitants. Charles VOGEL. *Le Portugal et ses colonies...**op. cit.*, p. 206 et annexe, p. 618.

<sup>342</sup> Fernando de SOUSA. *História da estatística...*, *op. cit.*, p. 166.

<sup>343</sup> Teresa RODRIGUES. *A população Portuguesa...*, p. 15.

<sup>344</sup> *Anuario estatístico do Reino de Portugal. I. ° anno, 1875*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1877.

des personnes recensées (« circunstância físicas ou especiais »), classées selon six handicaps : sourds-muets, muets, aveugles, attardés et aliénés.

Le recensement suivant, effectué en 1890, marqua alors le début des recensements décennaux<sup>345</sup>. Son élaboration fut plus rigoureuse dans la récolte des informations, dans le traitement et la présentation des données définitives<sup>346</sup>. Fut recensés par exemple, les établissements commerciaux, les chefs de familles, la toponymie de la zone, les étrangers selon leurs nationalités et la différenciation entre les résidents et les natifs. Dans ce recensement, la population fut également classée selon sa condition face au travail (« condição perante o trabalho ») : les personnes exerçant une profession, celles sans occupation lucrative et selon le groupe professionnel, par grands groupes d'activités, douze au total.

Reprenant les données disponibles sur le XIX<sup>e</sup> siècle, une des premières constatations fait référence à une augmentation continue de la population. En effet, le nombre de portugais passa de 3,1 millions d'habitants, en 1801, à plus de 5 millions en 1900<sup>347</sup>. Le tableau ci-dessous (tableau 1) récapitule le nombre d'habitants au Portugal (sur la partie continentale et insulaire), ainsi que les respectifs taux de croissance annuels moyens (TCAM)<sup>348</sup> entre 1801 et 1900 :

---

<sup>345</sup> La loi du 15 mars 1877 marqua pour l'année 1888, la date du troisième recensement cependant celle du 25 août 1887 repoussa cette date à 1890, pour que les dénombrements de population aient lieu les années terminant par zéro. In : João EVANGELISTA. *Um século de população...*, op. cit., p. 4.

<sup>346</sup> Fernando de SOUSA. *História da estatística...*, op. cit., p. 168.

<sup>347</sup> Teresa RODRIGUES. *A população Portuguesa...*, p. 21.

<sup>348</sup> Il calcule le rythme d'augmentation ou de diminution moyenne annuelle de la population entre deux recensements, ou relevés de population. Son résultat se donne en pourcentage. Alfred SAUVY; Elisabeth BROWN et Alain LEFEBVRE. *Éléments de démographie*, Paris, PUF, 1976, p. 119.

**Tableau 1 – Évolution et Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM) de la population portugaise au XIX<sup>e</sup> siècle**

Années	Population portugaise	TCAM %	Continent	TCAM %	Iles	TCAM %
1801	3 115330	----	2 931930	---	283 400	----
1841 <sup>349</sup>	3 737103	0.46	3 396972	0.37	340 131	0.56
1851 <sup>350</sup>	3 844119	0.28	3 499 121	0,30	344 998	0.14
1864	4 286995	0.84	3 927 932	0,89	359 603	0.32
1878	4 698984	0.66	4 303 664	0,66	395 320	0.68
1890	5 102891	0.69	4 713 319	0,76	389 572	-0.12
1900	5 446760	0.65	5 039 744	0,67	407 016	0.44

Source : Rodrigues, Teresa. *A população Portuguesa...*, op. cit., p. 21.

Tout d’abord, le tableau ci-dessus montre une croissance modérée mais cependant dynamique pour le continent tout au long du siècle, alors que sur les îles, elle semble plus faible et irrégulière. En réalité, en ce qui concerne l’espace insulaire, on constate une croissance malgré quelques fluctuations de son rythme et même la valeur négative de 1890 qui s’expliqua, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, exactement par les flux migratoires<sup>351</sup>. On note également une différence sur l’espace continental entre la première moitié du siècle et la deuxième, où la croissance est plus significative, ce qui peut être attribué aux agitations provoquées par les invasions napoléoniennes du début du siècle<sup>352</sup>.

Ces données générales cachent cependant des diversités régionales qu’il est possible d’identifier dans le tableau suivant (tableau 2), qui permettent également la comparaison entre le continent et les deux grands espaces insulaires :

<sup>349</sup> Comptage organisé dans le but des élections prévues en 1842 mais dont les résultats furent connus en 1844. Dans ce relevé, la population de l’archipel de Madère fut estimée à 120 000 habitants. In : Fernando de SOUSA. *História da estatística...*, op. cit., p. 125.

<sup>350</sup> Teresa Rodrigues signale qu’il fallait prendre les données de cette année là comme ordre de grandeur car il s’agissait d’un relevé réalisé sans réel but démographique, comme la plupart de ceux antérieurs au premier recensement. In : Teresa RODRIGUES. *A população Portuguesa...* op. cit., p. 10.

<sup>351</sup> Joaquim Veríssimo SERRÃO. *História de Portugal (1851-1890)*, Lisbonne, Verbo, 1989, p. 110. Jorge Arroiteia évoqua un flux de plus de 350 000 personnes entre 1886 et 1899. (In : Jorge Carvalho ARROTEIA. *A evolução demográfica portuguesa...*, op. cit., p. 26). Quand il publie en 1898, dans *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores, Cabo Verde e Canárias* (Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898, p. 12), Loureiro souligne une émigration de 6000 sorties par an, émigration déterminée par la crise qui la traverse.

<sup>352</sup> Entraîné par son alliance avec l’Angleterre (la première alliance signée entre les deux pays datait de 1386 le Traité de Windsor et ce fut la première d’une longue série), le Portugal entra en guerre contre la France révolutionnaire dès 1793. En 1795-1797, des négociations secrètes entre la France et l’Espagne décidèrent l’invasion du Portugal et la guerre fut déclarée en 1801. Après trois mois de batailles, une paix força les Portugais à payer une indemnité et à fermer ses ports aux bateaux anglais. Face au refus portugais et tandis que la cour portugaise s’enfuyait au Brésil sous escorte anglaise, les troupes françaises, commandées par le Général Junot pénétrèrent au Portugal (novembre 1807). Elles se heurtèrent cependant au corps expéditionnaire anglais de Wellington, qui chassa définitivement les Français du Portugal en mars 1811. Les conséquences des invasions napoléoniennes furent tragiques pour le Portugal, qui sortit ruiné de la guerre. A. H. DE OLIVEIRA MARQUES. *História de Portugal ...*, op. cit., p. 306-309; Pedro SOARES MARTINEZ. *História diplomática de Portugal*. Lisbonne, Editorial Verbo, 1969, p. 59-60.

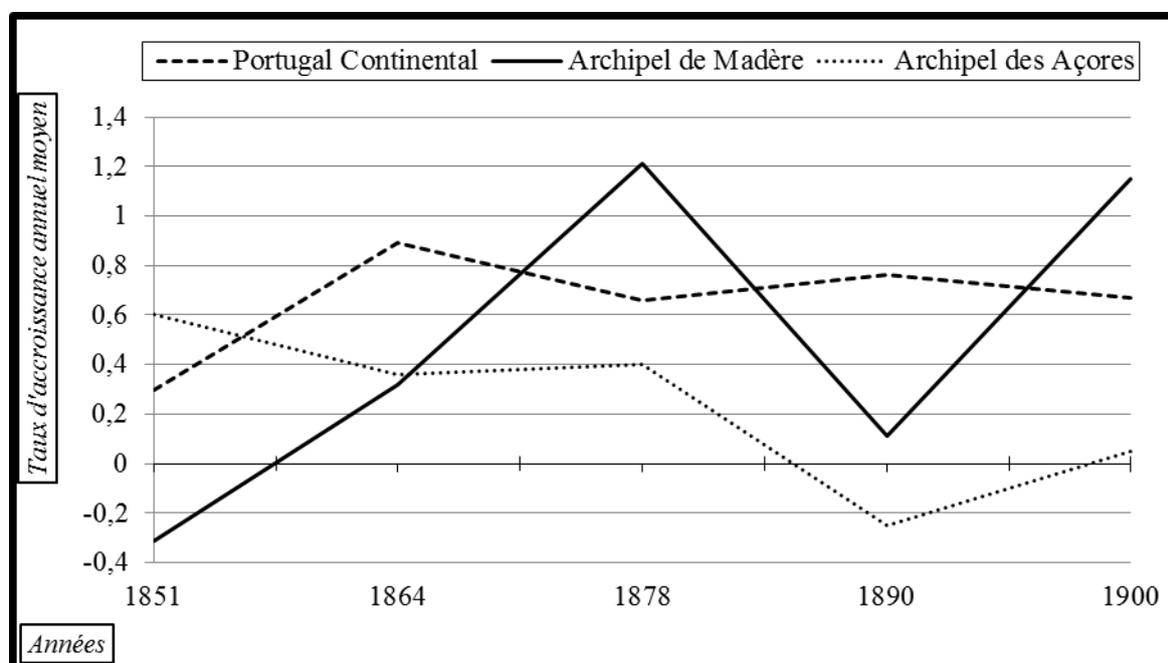
**Tableau 2 – Population et rythme de croissance de la population portugaise 1851-1900**

Années	Continent		Archipel de Madère		Archipel des Açores	
	Population Totale	TCAM %	Population Totale	TCAM %	Population totale	TCAM %
1851	3 499 121	0,30	107 088	- 0,81	237 910	0,60
1864	3 927 932	0,89	111 687	0,32	249 135	0,36
1878	4 303 664	0,66	132 221	1,21	263 305	0,40
1890	4 713 319	0,76	134 085	0,11	255 487	- 0,25
1900	5 039 744	0,67	150 340	1,15	256 673	0,05

Source : Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, op. cit.,, p. 21 et 30, pour toutes les données du continent et des Açores et celles de 1851 pour Madère. Les autres données sur Madère furent prises dans Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira: transição demográfica... », op. cit.,, p. 26.

À partir de ces dernières données, le graphique 1 ci-dessous fut réalisé afin de percevoir d'une manière plus claire l'évolution de la croissance de ces espaces et de cerner les différences ou similitudes :

**Graphique 1 – Évolution du rythme de croissance du Portugal continental et des archipels de Madère et des Açores (1851-1900) (%)**



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données du tableau antérieur.

On note ainsi que dans son ensemble, le taux de croissance de la population du district de Funchal était supérieur à celui du continent, plus modéré, mais surtout des Açores. En

effet, à Madère, de 1864 à 1878, le taux de croissance annuel moyen était de 1,21 %, de 1878 à 1890, de 0,11 % et de 1890 à 1900, 1,15 %. Le plus fort taux de croissance de la population intervint entre 1864 et 1878. Notons qu'entre ces deux dates, la production du vin de Madère, principal produit d'exportation reprit après les difficultés traversées dans les années 1850<sup>353</sup>. De plus, les capitalistes anglais, très présents sur l'archipel et stimulés par le gouvernement central et local, investirent dans une ligne maritime entre Madère et le continent, intensifièrent la culture de la banane et développèrent le tourisme et l'artisanat comme la broderie et le travail de l'osier<sup>354</sup>. À l'inverse, le taux le plus faible intervint entre 1878 et 1900, conséquence d'une conjoncture économique défavorable et d'une importante émigration<sup>355</sup>. La période de diminution de l'accroissement de la population coïncide avec un taux négatif pour l'archipel des Açores en raison notamment d'une émigration plus importante<sup>356</sup>.

Encore sur Madère, dans son étude sur l'archipel, Isabel Oliveira dressa un tableau complet du nombre d'habitants de chaque *concelho* du district à partir des recensements de 1864 jusqu'à 1991. Il fut ainsi possible de calculer le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de chacun d'entre eux. Nous avons fait le choix de présenter les résultats pour l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le tableau 3 ci-dessous et, d'afficher sur la carte 5 qui le suit, le nombre d'habitants en 1900 ainsi que le TCAM entre 1864 et 1900.

---

<sup>353</sup> Nous reviendrons dans le III de ce chapitre sur la production du vin de Madère et les difficultés qu'elle rencontre.

<sup>354</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência na história da Madeira, ensaio histórico*. Lisbonne, Caminho, coleção universitária, 1994, p. 151.

<sup>355</sup> Sur le contexte économique rappelons, et cela sera abordé dans le III de ce chapitre, qu'une nouvelle crise affecta la production du vin de Madère. De plus, d'autres produits furent concurrencés sur les marchés externes, sans parler de l'industrie inexistante et d'une agriculture rudimentaire.

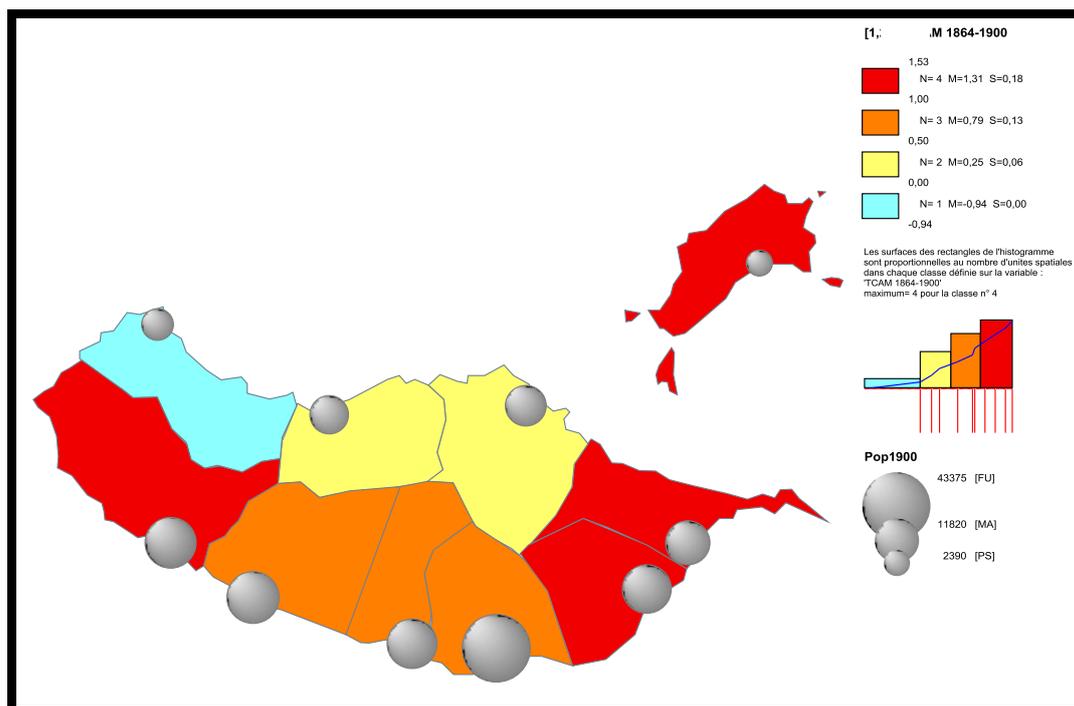
<sup>356</sup> Sur l'importance de l'émigration aux Açores, consulter entre autres: Paulo MATOS. « Santa Cruz da Ilha Graciosa (1799-1850) : população, grupos familiares e profissões », in : *Arquipélago - História*, 2<sup>ème</sup> série, IV - N.º 2, 2000, p. 257-298 ; Paulo MATOS et Susana SERPA SILVA. « Oscilações Populacionais, Grupos e Comportamentos Sociais », Cap. IV de la Partie IV, in : Artur Teodoro de MATOS, Avelino de Freitas de MENESES, José Guilherme REIS LEITE, dir., *História dos Açores*, Angra do Heroísmo, 2008, pp. 83-120 ; Cristovão de AGUIAR. « Alguns dados sobre a emigração açoriana », in : *Vértice* n°388-389, Coimbra, 1976 ; Victor Pereira da ROSA, Salvato TRIGO. *Contribuição ao estudo da emigração nos Açores*, Angra do Heroísmo, 1990 ; Carlos CORDEIRO. *Insularidade e continentalidade : Os Açores e as contradições da regeneração (1851-1870)*, Coimbra, édition Livraria Minerva, 1992 ; Sacuntala MIRANDA. *A emigração portuguesa e o Atlântico, 1870-1930*, Lisbonne, Editions Salamandra, 1999 ; E. R. B ANGELO. *Trajetórias dos imigrantes açorianos em São Paulo: processos de formação, transformação e resignificação das representações culturais*, thèse de doctorat en Histoire présentée à l'université PUC de São Paulo en 2011.

**Tableau 3 – Population par *concelho* et TCAM (%) sur l'archipel de Madère, 1864-1900**

<i>Concelhos</i>	1864	1878	1864-1878	1890	1878-1890	1900	1890-1900
	Population	Population	TCAM	Population	TCAM	Population	TCAM
<b>Porto Moniz</b>	5 964	4 559	<b>-1,9</b>	4 265	<b>-0,55</b>	4 206	<b>-0,13</b>
<b>São Vicente</b>	7 560	8 458	<b>0,80</b>	7 720	<b>-0,75</b>	8 101	<b>0,48</b>
<b>Santana</b>	8 315	9 475	<b>0,93</b>	9 013	<b>-0,41</b>	9 337	<b>0,35</b>
<b>Côte Nord</b>	21 839	22 492	<b>0,21</b>	20 998	<b>-0,57</b>	21 644	<b>0,30</b>
<b>Calheta</b>	12 367	16 652	<b>2,14</b>	17 010	<b>0,17</b>	18 266	<b>0,71</b>
<b>P. do Sol</b>	15 168	16 912	<b>0,78</b>	16 861	<b>-0,02</b>	19 019	<b>1,21</b>
<b>Câm.Lobos</b>	12 556	15 369	<b>1,45</b>	14 929	<b>-0,24</b>	17 468	<b>1,58</b>
<b>Funchal</b>	31 497	37 651	<b>1,28</b>	37 011	<b>-0,14</b>	43 375	<b>1,59</b>
<b>Santa Cruz</b>	9 339	11 181	<b>1,29</b>	15 033	<b>2,49</b>	16 358	<b>0,84</b>
<b>Machico</b>	7 496	10 216	<b>2,23</b>	10 287	<b>0,05</b>	11 820	<b>1,39</b>
<b>Côte Sud</b>	88 423	107 981	<b>1,43</b>	111 131	<b>0,23</b>	126 306	<b>1,28</b>
<b>Porto Santo</b>	1 425	1 748	<b>1,46</b>	1 956	<b>0,94</b>	2 390	<b>2,02</b>

Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira: transição demográfica... », *op. cit.*, p. 29.

## Carte 5 – Population sur l’archipel de Madère en 1900 et TCAM entre 1864 et 1900 (%)



Source: Valeurs extraites de Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira: transição demográfica... », *op. cit.*, p. 29. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé<sup>357</sup> avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Les abréviations des *concelhos* : FU, MA et PS, correspondent respectivement à Funchal, Machico et Porto Santo.

Grâce à ce tableau et cette carte, on confirme que l’augmentation de la population du district de Funchal fut conditionnée par les tendances de l’évolution démographique de l’île la plus grande, celle de Madère, où vivait, comme nous l’avons mentionné précédemment, 99 % de la population de l’archipel dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Porto Santo, à l’opposé, en raison de ses conditions géographiques et climatiques défavorables à l’agriculture, avait plus « de difficultés de fixation humaine<sup>358</sup> ». En effet, comme le fit remarquer Teresa Rodrigues, l’île de Porto Santo comptait, à pratiquement tous les recensements, moins de la moitié du total des individus du plus petit *concelho* de Madère – Porto Moniz<sup>359</sup>.

On constate aussi que, durant la période en étude, l’accroissement fut plus représentatif sur la côte sud, où étaient localisés 80 % des madériens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à

<sup>357</sup> Nous indiquons que pour toutes les cartes qui seront présentées dans ce chapitre, le *concelho* de Ponta do Sol fut retravaillé. Nous y avons inclus les *freguesias* de l’actuel *concelho* de Ribeira Brava lequel n’existait pas à la période étudiée dans ce travail car créée en 1914 avec les *freguesias* de Ribeira Brava, Serra d’Água et de Tabua, retirées du *concelho* de Ponta do Sol et celle de Campanário, appartenant au *concelho* de Câmara de Lobos. In : Fernando Augusto da SILVA ; Carlos Azevedo MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l’éducation et de la culture, 1978, p. 191. Rappelons également que la carte 1 du district de Funchal avec le nom des *concelhos* est disponible en annexe 1.

<sup>358</sup> José Manuel Azevedo SILVA. *A Madeira e a construção...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>359</sup> Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, *op. cit.*, p. 30.

l'opposé de la côte nord, toujours moins peuplée<sup>360</sup>. Sans oublier que, dès les premiers pas de la colonisation, la côte sud avait été préférée en raison du relief et du climat moins humide, il reste à remarquer également que, dans cette région, on trouve une meilleure facilité de circulation terrestre, d'accessibilité de la côte et une utilisation plus complète du sol avec un recours possible à diverses cultures.

Dans son étude sur la population madérienne, Isabel Oliveira souligne de surcroît qu'en 1890 la mortalité augmenta de 50 % par rapport à l'année précédente dans l'archipel entier, augmentation attribuée, d'abord, à la meilleure qualité des données, mais aussi à une crise de mortalité<sup>361</sup>. Effectivement, dans les correspondances de William Keene, consul anglais à Madère en 1890, par exemple, les préoccupations sur l'état sanitaire de l'archipel par rapport à la variole sont notables. À l'époque, Keene essaya à plusieurs reprises d'obtenir des informations de la part des autorités madériennes afin de savoir quelle était la réelle intensité de la maladie et combien de personnes étaient infectées<sup>362</sup>. Malgré des réponses prudentes de la part du gouverneur civil, José de Azevedo Castelo Branco<sup>363</sup>, évoquant l'existence de quelques cas « sporadiques<sup>364</sup> » seulement, Keene informa les autorités anglaises à Lisbonne de la vaccination de milliers de personnes<sup>365</sup>. Il souligna en outre le côté « extrêmement virulent » de la maladie dans tout l'archipel, mais surtout dans les zones rurales, et ajouta que même si « le gouverneur civil évite de donner des réponses directes à ses interrogations, il ne pouvait y avoir de doute sur le caractère épidémique de la maladie<sup>366</sup> ».

D'autres anomalies dans les chiffres correspondent à des cas très spécifiques, comme celui des valeurs négatives du *concelho* de Porto Moniz. Pour l'expliquer, plusieurs raisons peuvent être invoquées comme, par exemple, le remaniement des contours territoriaux. En

---

<sup>360</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 29. Sur cet état de choses, revenir au I. C, sur la géographie accidentée de l'île de Madère qui privilégia le peuplement de la côte sud, plus ensoleillée et à la surface plus plane à la nord, plus difficile d'accès.

<sup>361</sup> *Ibidem*, p. 37. En effet, l'archipel de Madère était très en retard dans l'amélioration de l'état sanitaire de l'espace. À Funchal par exemple, il n'y avait toujours pas de tout-à-l'égout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette situation engendrait ainsi « la répétition de fièvres typhoïdes [...] ou de maladies infectieuses ». Adolpho LOUREIRO. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores...*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>362</sup> N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/272. Lettres du 23 et du 29 avril 1890, du consul W. Keene au gouverneur civil de Funchal José de Azevedo Castelo Branco.

<sup>363</sup> Gouverneur civil du 24 janvier 1890 au 12 juin 1890.

<sup>364</sup> N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/272. Lettres du 23 et du 30 avril 1890, réponses du gouverneur civil de Funchal, José de Azevedo Castelo Branco au consul anglais, W. Keene.

<sup>365</sup> N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/272. Lettre du 27 février 1890, du consul W. Keene au Ministre plénipotentiaire George Petre.

<sup>366</sup> « extremely virulent », « the Civil Governor that he avoids giving direct replies to my questions, but there can be no doubt that the disease has become epidemic ». In : N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/272. Lettre du 2 mai 1890, du consul W. Keene au Ministre plénipotentiaire G. Petre.

effet, depuis la mise en place de la nouvelle division administrative au Portugal, en 1835, les limites du *concelho* de Porto Moniz furent fréquemment modifiées, comme en 1871 ou 1898<sup>367</sup>, sans parler des périodes où il fut, tout simplement, supprimé<sup>368</sup>, ce qui causa des impacts dans la récolte et dans l'analyse des données totales du *concelho*.

Aussi, pour clarifier ces données, il est intéressant de relever les périodes d'épidémies, comme dans les années 1860 avec la varicelle<sup>369</sup>, ou encore la fièvre typhoïde en 1884<sup>370</sup>. Finalement, il reste à distinguer la croissance de la capitale, Funchal, centre économique et administratif de l'archipel, où l'augmentation de la population se révéla une tendance constante, et qui regroupa 28,2 % de la population totale de l'archipel en 1864 et près de un tiers en 1900<sup>371</sup>.

Le cadre général de la forte croissance de sa population établi, il faut recourir aux travaux de l'historienne et démographe Teresa Rodrigues pour comprendre que l'évolution de la population insulaire était fortement conditionnée par les mouvements migratoires, étant donné qu'il s'agissait d'espaces où les niveaux de fécondité et de mortalité étaient très élevés<sup>372</sup>. Cela expliquerait, alors, la baisse de population pratiquement généralisée pour tous les *concelhos* entre 1878 et 1890. Les mots du géographe François Guichard, qui donneront le ton de la prochaine partie, offrent plus de clarté à ces propos :

« [...] dans ce pays si empreint de morale catholique traditionnelle, ce n'est pas le malthusianisme mais l'émigration qui paraissait la seule réponse possible au trop-plein de population et à la médiocrité des conditions de vie ; seules les déficiences graves et durables de l'environnement sanitaire freinait le plein effet de la fécondité naturelle<sup>373</sup> ».

---

<sup>367</sup> Teresa RODRIGUES et Maria Luís Rocha PINTO. « A Madeira na viragem do século... », *op. cit.*, p. 330.

<sup>368</sup> Fernando Augusto da SILVA. ; Carlos AZEVEDO MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 106. Les auteurs expliquèrent que le *concelho* fut supprimé en 1849 et restauré peu d'années après avant de l'être à nouveau en 1867 avec ceux de Câmara de Lobos et Santana puis de 1895 à 1898. Enfin, en 1871, la municipalité de Ponta do Pargo lui fut retiré et mit sous l'autorité du *concelho* de Calheta contribuant ainsi à diminuer le nombre d'habitants du *concelho*.

<sup>369</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência dos administradores do Funchal, 2<sup>ème</sup> Répartition. Boîte n. ° 296. Diverses lettres évoquent l'épidémie du *concelho* de Porto Moniz aussi présente dans les deux autres *concelhos* du nord ; A. R. M. Governo Civil. Correspondência de autoridades diversas, 2<sup>ème</sup> Répartition. Boîte n. ° 299. *Lettre du 14 février 1860 de la délégation de santé publique du concelho de Funchal au gouverneur civil.*

<sup>370</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Boîte 289. Lettres du 22, 23 mars et 14 avril 1884 envoyées par l'administrateur du concelho de Porto Moniz au gouverneur civil.

<sup>371</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 30; Teresa veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa ...*, *op. cit.*, p. 31. Le poids de la Capitale et de la côte sud est également souligné dans Teresa RODRIGUES et PINTO, Maria Luís Rocha. « A Madeira na viragem... », *op. cit.*, p. 332.

<sup>372</sup> Teresa Veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa...*, *op. cit.*, p. 30.

<sup>373</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, *op. cit.*, p. 66.

### C. Les caractéristiques de la population madérienne dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Dans un pays très pieux, la religion se trouvait davantage marquée sur les petits espaces insulaires. Dans ce cadre culturel, la limitation de l'accès au mariage, plus que le contrôle de la fécondité au sein du couple, pouvait affecter directement la croissance de la population<sup>374</sup>. Sur ce même domaine, il faut également retenir les deux variantes importantes et capables de traduire cette limitation : l'âge au mariage et le célibat définitif<sup>375</sup>.

Au Portugal (Madère connaissant une réalité curieusement différente comme on le verra), l'émigration fut l'une des causes du déséquilibre structurel enregistré en relation avec l'âge et le sexe des individus et ayant influencé ces variantes et, donc, la fécondité<sup>376</sup>. C'est pourquoi, Massimo Livi Bacci, dans ses travaux sur le Portugal, alerte les historiens démographes sur la nécessité d'analyser la nuptialité (à travers des indicateurs comme l'âge au mariage et la portion du célibat définitif), avant d'étudier la fertilité<sup>377</sup>.

En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le pays connut une tendance d'âges élevés au mariage, surtout pour les hommes<sup>378</sup>, même si pour les femmes le niveau restait important. En même temps, on constatait aussi un célibat définitif plus notable chez les femmes<sup>379</sup>. En se basant sur les données des recensements portugais et prenant les tranches d'âges des 20 à 24 ans pour analyser les mariages, et des 50 à 54 ans pour analyser le célibat, Bacci essaya d'établir un cadre de la situation des femmes pour mieux comprendre les taux de fertilité dans le pays. Cependant, comme les comportements n'étaient pas homogènes dans la population en raison de la situation économique et des coutumes<sup>380</sup>, il réalisa ce calcul à l'échelle de l'ensemble des districts portugais, permettant ainsi une comparaison régionale de la nuptialité portugaise

---

<sup>374</sup> Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e ...*, op. Cit, p. 5.

<sup>375</sup> Les hypothèses d'un premier mariage diminue à mesure qu'augmente l'âge et devient réduit à partir d'un certain âge, en général 50 ans. In : Henry, Louis. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Traduit par Joaquim Manuel Nazareth, Lisbonne, gradiva-publicações, 1988, p. 50.

<sup>376</sup> Teresa RODRIGUES et Maria Luis Rocha PINTO. *A Madeira na viragem ...*, op. Cit, p. 350.

<sup>377</sup> Massimo LIVI BACCI. *A century of portuguese fertility*. Princeton, New Jersey, Princeton University, 1971, p. 38.

<sup>378</sup> *Ibidem*, p. 51.

<sup>379</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », op. cit., p. 46.

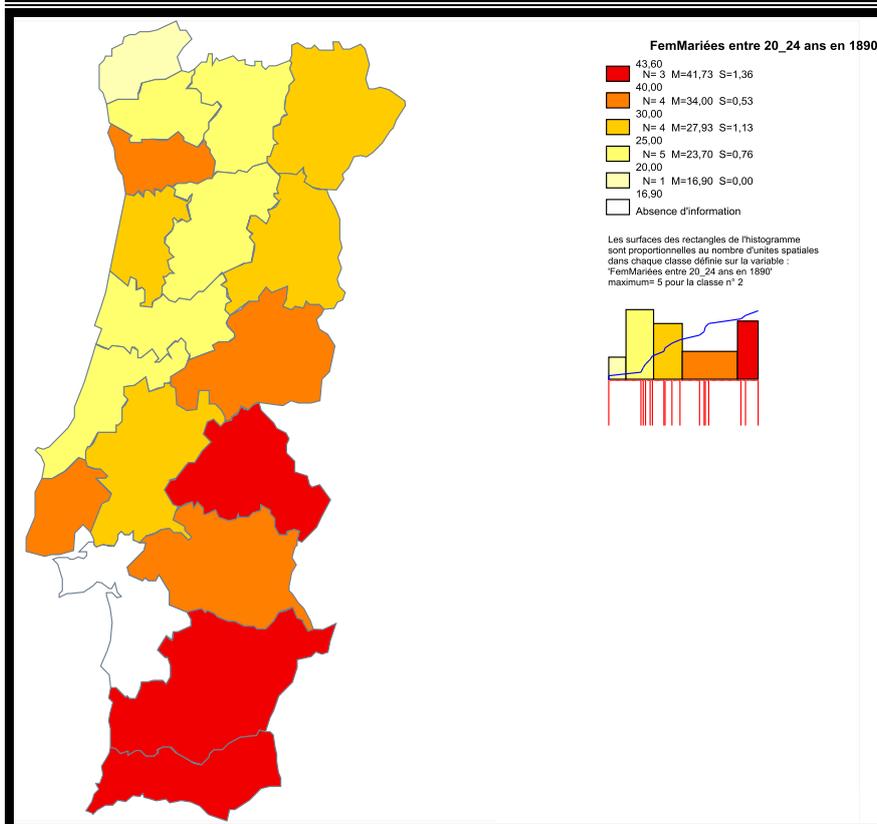
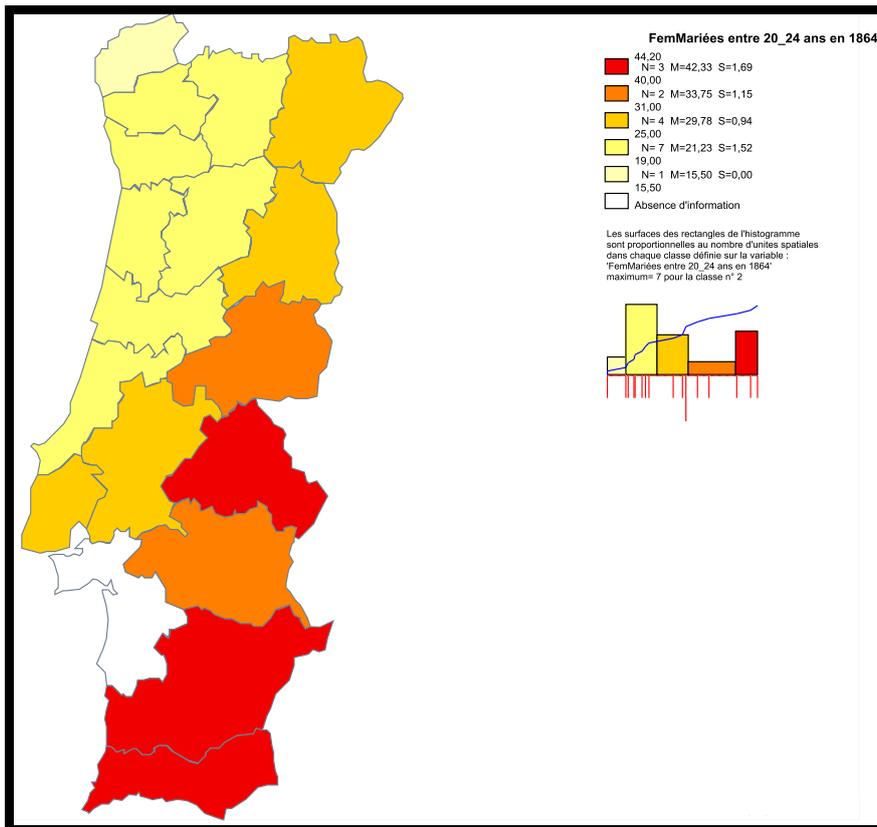
<sup>380</sup> Dans ces différences, il distingue par exemple, l'émigration, plus importante dans le nord que dans le sud du pays. Comme elle concernait majoritairement les hommes, elle contribua à affecter la structure de la population et ultérieurement les possibilités de mariage pour les femmes. Autre différence, le système de propriété qui lui-même engendrait l'émigration. En effet, dans le nord où les propriétés étaient de petites tailles et très fragmentées entre les héritiers, l'aîné héritait de la terre et les cadets, ou bien ils recevaient une valeur équivalente en argent, si la famille était riche, sinon ils ne recevaient rien, devenant candidat à l'émigration ou au monastère et souvent restaient célibataires. Dans le sud, les grandes propriétés prévalaient, l'émigration était bien moindre car il y avait moins de problèmes avec l'héritage. In : Bacci, Massimo Livi. *A century of portuguese fertility*. Princeton, New Jersey, Princeton University, 1971, p. 48-54.

comme nous pouvons le voir sur les cartes 6 et 7 ci-dessous qui montre la répartition des femmes mariées à 20-24 ans et celle du célibat définitif des femmes entre 50 et 54 ans en fonction des districts du Portugal continental en 1864 et en 1890<sup>381</sup>.

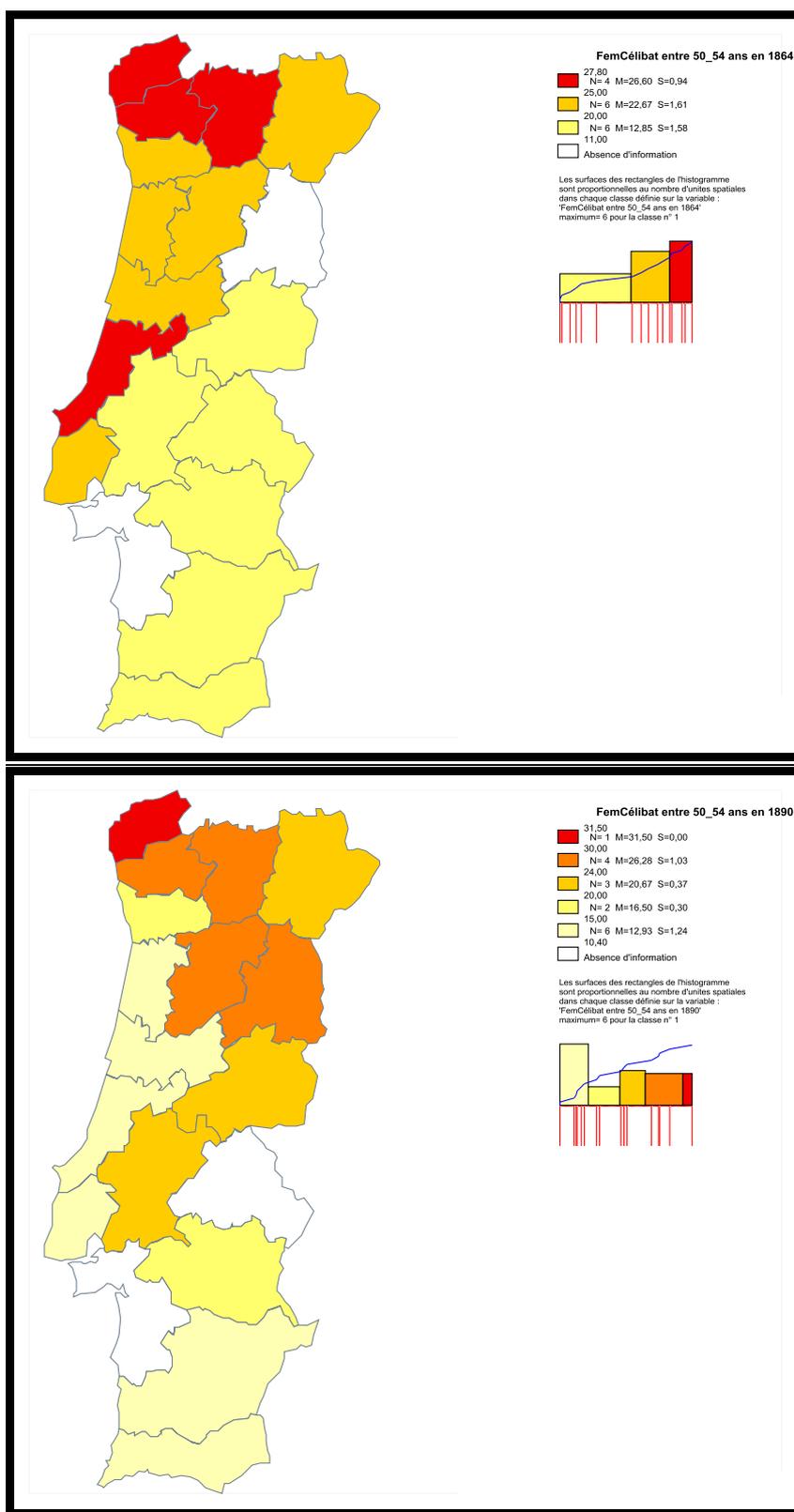
---

<sup>381</sup> Massimo LIVI BACCI. *A century of portuguese fertility...*, *op. cit.*, p. 41-54.

**Carte 6 – Part des femmes mariées à 20-24 ans par districts au Portugal en 1864 et 1890 (%)**



**Carte 7 – Part du célibat définitif des femmes de 50-54 ans par districts au Portugal en 1864 et 1890 %**



Source: Valeurs extraites de Massimo LIVI BACCI. *A century of Portuguese...*, op. cit., p. 47 et 49.  
 Fond cartographique : Teresa RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX...*, op. cit., p. 143  
 retravaillé avec Adobe Illustrator et philcarto [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. (consulter dans l'annexe 1, la carte 2 sur le Portugal avec les noms des districts ainsi que dans l'annexe 3, le tableau 1 ayant permis d'élaborer la carte)

Concernant la portion des femmes mariées, on constate une progression des pourcentages qui passent de 26 % à 30 % pour l'ensemble du pays, traduisant ainsi une baisse de l'âge au mariage<sup>382</sup>. Si on analyse cette même variante à l'échelle des districts, beaucoup de diversités apparaissent. En effet, à part le district du nord, Bragança et ceux du centre et sud, Santarém, Portoalegre et Evora, qui voient l'âge au mariage augmenter entre 1864 et 1890, les autres suivent la tendance générale.

Pour le district de Funchal, objet de notre étude, les calculs de Livi Bacci indique que la part des femmes mariées baissa entre 1878 et 1890 (de 41,2 % à 35,4 %) avant d'augmenter à nouveau au début du XX<sup>e</sup> siècle (35,5 %)<sup>383</sup>. Même si cela se traduit par une fluctuation de l'âge au mariage, il faut souligner les différences significatives par rapport au continent et aux Açores, ce qui pose l'hypothèse (sur laquelle on reviendra ci-dessous) d'un stock plus important d'hommes et, donc, d'un phénomène migratoire exclusivement masculin moins significatif que dans d'autres parties du pays.

Revenant aux données pour le célibat définitif, même si Massimo Bacci ne donne pas de valeur pour l'année 1900, entre 1864 et 1890, pour l'ensemble du pays, on constate une augmentation avec une moyenne dépassant les 20 %. Au niveau des districts, cette tendance se confirme à l'exception de six (cinq dans la partie nord du Portugal continental en plus de celui de Funchal) où les valeurs se situent toujours, à l'exception de 1878, en dessous de la moyenne nationale. Il est intéressant, dans le cas de Madère, de comparer le célibat définitif féminin avec celui des hommes, calculé pour les années 1864, 1878, 1890 et 1900 par Maria Luis Rocha Pinto et Teresa Rodrigues, respectivement, à 10,8 % (16 % pour les femmes selon Livi Bacci), 9,7 % (21,5 % pour les femmes), 10,7 % (19,4 % pour les femmes) et 7,4 % (pas de données pour les femmes à cette date)<sup>384</sup>. On constate, ainsi, que les valeurs relativement faibles du célibat définitif des femmes et des hommes attestent d'une moindre restriction à la nuptialité dans le district de Funchal et indiquent que l'émigration semblait se faire surtout en famille. Cela semble être la tendance, même si la légère infériorité masculine concernant le célibat suggère également le départ, de quelques hommes seuls<sup>385</sup>.

Poursuivant l'analyse des dynamiques familiales madériennes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Isabel Oliveira, mettant en avant les difficultés de l'analyse de l'âge au mariage calculé en

---

<sup>382</sup> Massimo LIVI BACCI. *A century of portuguese fertility...*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>383</sup> Pour Funchal se référer au tableau en annexe XXX.

<sup>384</sup> Maria Luís Rocha PINTO et Teresa RODRIGUES. « A Madeira na viragem... », *op. cit.*, p. 350. Pour l'année 1900, elles calculèrent le célibat définitif des femmes à 17,3 %.

<sup>385</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 47.

fonction de la méthode de Hajnal<sup>386</sup>, décida de ne pas l'aborder dans son étude<sup>387</sup>, contrairement à Pinto et Rodrigues, dont les résultats figurent dans le tableau 4 ci-dessous<sup>388</sup>.

**Tableau 4 – Âge des hommes et des femmes au premier mariage entre 1864 et 1878**

Années	Age moyen au premier mariage	
	Hommes	Femmes
1864	28.4	26.3
1878	27.0	23.2
1890	26.9	24.5
1900	25.4	24.5

Source : Pinto, Maria Luís Rocha et Rodrigues, Teresa. « A Madeira na viragem... », *op. cit.*, p. 350.

En réalité, ces résultats viennent confirmer le constat établi à partir de la portion des femmes mariées entre 20 et 24 ans, c'est-à-dire, d'une tendance à la baisse de l'âge au mariage.

Afin d'approfondir la compréhension des particularités madériennes, attardons-nous maintenant sur le tableau ci-dessous (tableau 5) qui aborde les « variables micro démographiques » de la natalité et de la mortalité<sup>389</sup>. Même si les données disponibles ne permettent pas leur analyse avant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, il s'agit là d'une valeur importante pour étudier l'évolution de la population portugaise et notamment insulaire<sup>390</sup>:

<sup>386</sup> Datant de 1953, il s'agit de l'une des méthodes les plus utilisées pour le calcul de l'âge moyen à la première union, elle consiste à établir un indice du moment à partir d'une série de proportions de célibataires à différents groupes d'âges, que les données soient issues d'un recensement ou d'une enquête. Robert Rowland explique que John Hajnal, statisticien anglais, démontre être possible l'analyse de la nuptialité même en l'absence de registres. Hajnal, en se basant sur ses résultats de l'application de cette technique aux recensements des pays européens à la fin du XIX<sup>e</sup>, souligne la spécificité du régime matrimonial de l'Europe occidentale et met en avant l'importance des relations entre le modèle de formation des agregados domestiques, le régime de nuptialité et la dynamique des populations qui ne pratiquaient aucune forme de contrôle de la fécondité matrimoniale. In : Robert ROWLAND. *População família e sociedade. Portugal, séculos XIX-XX*. Oeiras, Celta editora, 1997, p. 75.

<sup>387</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 47; Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « Os Açores na viragem do século (1860-1930): características da sua evolução demográfica ». In: *Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*, p. 849-863, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimientos Portugueses, 1990, p. 860.

<sup>388</sup> Sur les difficultés engendrées par le calcul de Hajnal, Robert Rowland souligne aussi qu'il fallait être prudent dans l'élaboration des calculs, car la technique fut élaborée en vue d'analyser la nuptialité des populations du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui avait poussé Hajnal à donner peu de valeurs aux distortions dues à la mortalité. Robert ROWLAND. *População família e sociedade...*, *op. Cit.*, p. 79.

<sup>389</sup> « As variáveis microdemográficas ». Les mouvements migratoires qui en font également partis seront étudiés dans un autre chapitre. In : Teresa veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa...*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>390</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 25.

**Tableau 5 – Taux Bruts de Natalité (TBN) et de Mortalité (TBM) au Portugal, à Madère et aux Açores, 1890 et 1900**

	1890			1900		
	Portugal	<b>Madère</b>	Açores	Portugal	<b>Madère</b>	Açores
TBN	32,6 ‰	<b>38,3 ‰</b>	33,7 ‰	30,5 ‰	<b>41,4 ‰</b>	31,1 ‰
TBM	25,5 ‰	<b>25,5 ‰</b>	32,2 ‰	20,5 ‰	<b>22,8 ‰</b>	23,6 ‰

Source : Pour le Portugal et les Açores, Rodrigues, Teresa. *A população portuguesa...*, op. cit., p. 90 et 32. Pour Madère, Oliveira, Isabel. «A Ilha da Madeira...», op. cit., p. 40 et 43.

Dans le district de Funchal, les valeurs importantes de la mortalité, dont les conséquences furent atténuées par la forte natalité<sup>391</sup> mais également par l'importance de l'émigration<sup>392</sup> (sur laquelle nous reviendrons ultérieurement plus en détail), se réduisaient de manière continue. D'après Rui Nepomuceno, les crises n'eurent pas de conséquences plus graves et la mortalité ne fut plus forte en raison du départ de milliers de paysans à l'étranger<sup>393</sup>.

Pour la natalité, les différences sont remarquables concernant le Portugal continental et l'archipel des Açores. Il s'agit là, comme le rappela François Guichard, d'une « [...] fécondité traditionnellement prolifique » et notoire des couples madériens<sup>394</sup>. Pour connaître plus en détail cette réalité, il faut recourir une nouvelle fois à l'étude d'Isabel Oliveira, d'où il est possible d'extraire les valeurs de la mortalité et de la natalité pour chaque *concelho* de l'archipel afin de nourrir les deux cartes suivantes (cartes 8 et 9):

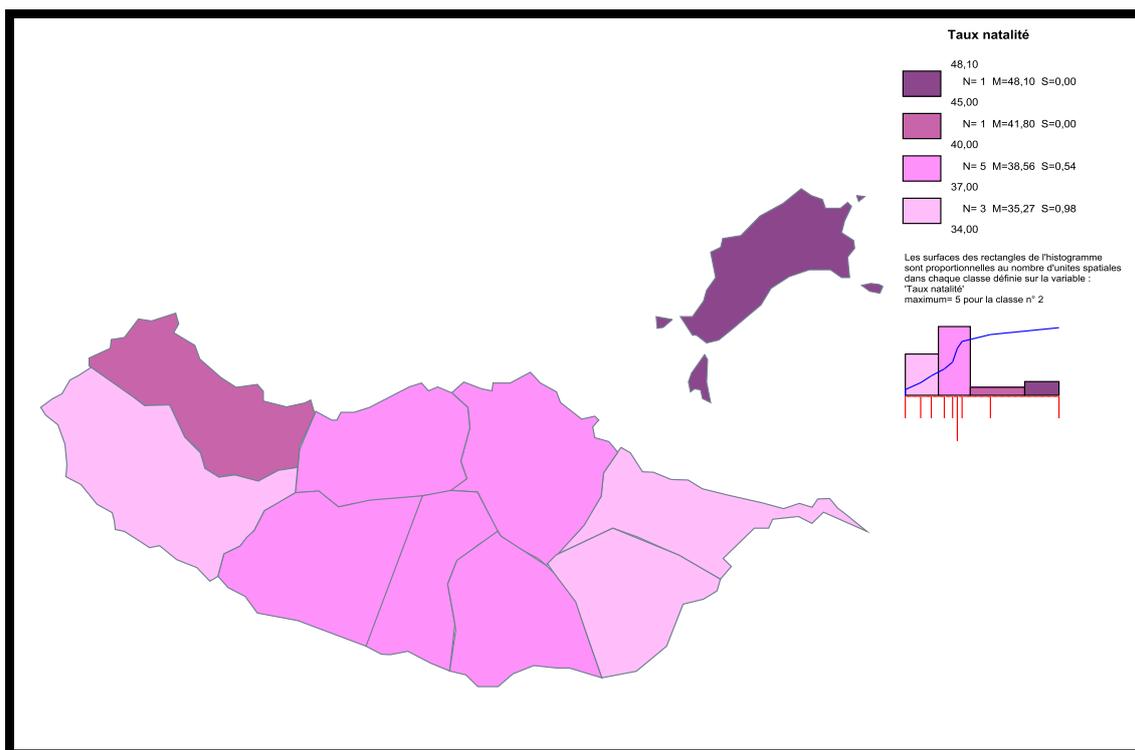
<sup>391</sup> Joaquim da COSTA LEITE. «Migratory regions in the portuguese mainland and the islands, 1864-1911», in: *Acte du Séminaire International sur l'émigration et l'immigration – Imigração e Emigração nas ilhas*, p. 173-190, Funchal: 2001-Coimbra, Collection «memórias 34», C. E. H. A., 2001, p. 174.

<sup>392</sup> Isabel OLIVEIRA. «A Ilha da Madeira...», op. cit., p. 40-41.

<sup>393</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistências...*, op. cit., p. 99.

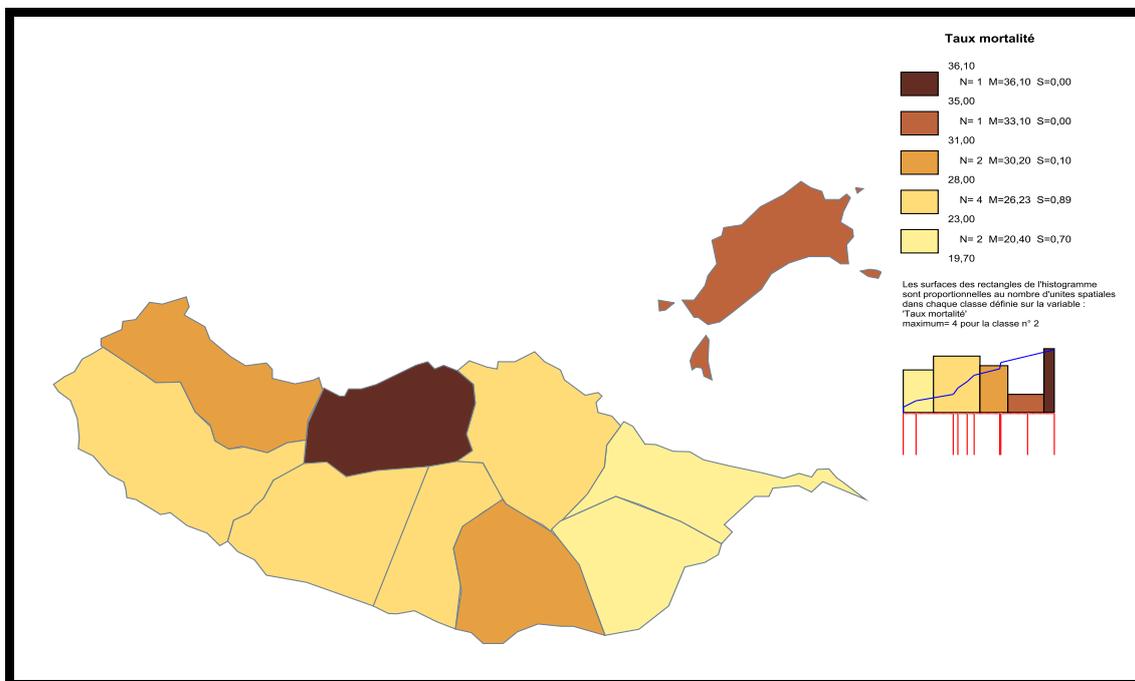
<sup>394</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 144.

### Carte 8 – Taux de natalité par *concelho* de l'archipel de Madère en 1890 (%)



Source : Valeurs extraites de Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 40 et 43.  
 Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Consulter dans l'annexe 3, le tableau 2 avec les valeurs détaillées de la natalité.

### Carte 9 – Taux de mortalité par *concelho* de l'archipel de Madère en 1890 (%)



Sources : Identique à la carte précédente.

Tout d'abord, on constate que les valeurs de Porto Moniz et de São Vicente, sur la côte nord, et de Porto Santo, l'île à part, sont, pour la natalité et la mortalité, au-dessus de la moyenne qui est respectivement de 38,3 % et 25,5 %. Ces données peuvent être attribuées au plus grand isolement de ces deux zones, aux moyens de communication et de transport faisant défaut (rendant ainsi difficile l'approvisionnement alimentaire<sup>395</sup> ou même le contact avec les médecins<sup>396</sup>) et donc à des ressources limitées pour créer les conditions pour le début de la transition démographique<sup>397</sup>. À Porto Santo, le problème d'isolement était d'autant plus grave car l'île manquait cruellement de liaisons régulières avec Madère notamment durant la période hivernale, pendant laquelle les importations des denrées nécessaires à l'alimentation de la population étaient importantes<sup>398</sup>.

Curieusement, la mortalité au-dessus de la moyenne pour le *concelho* de Funchal (30,1 %) peut s'expliquer par la vie à la ville, où les conditions sanitaires étaient moindres. Il n'est d'ailleurs pas rare de lire, dans les documents de l'époque, des références à l'état insalubre du *concelho* et aux mesures prises par les pouvoirs publics afin de protéger la ville comme le reste de l'île<sup>399</sup> de toutes contagions, signe de sa vulnérabilité<sup>400</sup>.

Dans ce même sens, il faut signaler en outre le danger potentiel lié à sa condition de ville portuaire. En effet, toutes suspicions de contamination venant de l'extérieur de l'archipel pouvaient donner lieu à l'effolement de la population<sup>401</sup>, raison pour laquelle les autorités prenaient des mesures toujours plus strictes concernant la quarantaine des navires. Les embarcations anglaises, par exemple, pouvaient accéder au port de Funchal seulement cinq jours après le départ d'Angleterre<sup>402</sup>, ce qui pour le consul anglais sur place constituait une

---

<sup>395</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Boite 289. Lettres du 22, 23 mars et 14 avril 1884 envoyées par l'administrateur du *concelho* de Porto Moniz au gouverneur civil. À diverses reprises, il déplore l'épidémie de fièvre typhoïde et le manque d'aliment qui porte d'autant plus préjudice à la guérison.

<sup>396</sup> Alberto VIEIRA. *S. Vicente – Um século de vida municipal (1868-1974)*, Funchal, Secrétariat Régional du Tourisme et de la Culture, C. E. H. A., Collection « *mémórias* 16 », 1997, p. 62-64.

<sup>397</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 44.

<sup>398</sup> A. R. M. Câmara Municipal e Administração do Concelho do Porto Santo. Correspondência expedida. Livre n. ° 81 (187861883). Lettre du 20 août 1881 envoyée par l'administrateur du *concelho* de Porto Santo au gouverneur civil ; A. R. M. Câmara Municipal e Administração do Concelho do Porto Santo. Correspondência dirigida ao governo civil. Livre 87 (1887-1916). Lettre n. ° 130 du 13 janvier 1888 envoyée par l'administrateur du *concelho* de Porto Santo au gouverneur civil ; Lettre n. ° 515, du 11 décembre 1895 envoyée par l'administrateur du *concelho* de Porto Santo au gouverneur civil.

<sup>399</sup> N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/242. Lettre du 2 août 1884, du Substitut du gouverneur civil de Funchal, Visconde de Calçada, au consul anglais G. Hayward.

<sup>400</sup> A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Livre n. ° 173 (1897-1900). On y trouve diverses correspondances mettant l'accent sur l'état sanitaire du *concelho* en raison de sa qualité de port d'arrivée et de lieu où les étrangers passent l'hiver et viennent afin de soigner leurs maladies, donc demande d'aide.

<sup>401</sup> N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/246. Lettre du 21 novembre 1885, du Secrétariat d'Etat des Affaires étrangères au Ministre Plénipotentiaire à Lisbonne G. Petre.

<sup>402</sup> N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/242. Lettre du 31 juillet 1884, du consul anglais G. Hayward au gouverneur civil de Funchal, le Vicomte de Calçada. Référence à l'agitation et la peur de la population de

mesure «néfaste aux intérêts anglais<sup>403</sup>». En réalité, en raison de son climat tempéré, l'île de Madère était très prisée des malades d'Europe du nord (des anglais notamment), qui s'y rendaient pour se soigner et échapper à l'hiver rigoureux sévissant dans leurs contrées<sup>404</sup>.

Finalement, comme l'étude de la natalité à travers les taux bruts ne permet pas une analyse du phénomène de forme rigoureuse, Isabel Oliveira utilisa par conséquent, dans son calcul, des indices plus libérés des effets des structures populationnelles<sup>405</sup>, comme le taux de fécondité général (TFG), légitime (TFL) et illégitime (TFI) et l'indice de fécondité de Coale<sup>406</sup>, général (If), légitime (Ig) et illégitime (Ih)<sup>407</sup>.

**Tableau 6 – Taux de fécondité (Général, légitime et illégitime, ‰) et indice de coale de fécondité (général, légitime et illégitime, district de Funchal, 1890 et 1900)**

Années	TFG*	TFL	TFI	If**	Ig	Ih
1890	152,1	296,0	12,2	0,402	0,794	0,0032
1900	170,1	314,1	8,7	0,444	0,822	0,023

Source : \* Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e ...*, op. cit., p. 52 ; \*\* « A Ilha da Madeira... », op. cit., p. 44.

Ces nouvelles données permettent de conclure, ainsi comme pour l'analyse des taux de natalité, qu'il y avait une fécondité importante sur l'archipel de Madère, supérieure aux îles de l'archipel des Açores<sup>408</sup>. Constat confirmé également par les indices de fécondité légitime de

Funchal après le débarquement de passagers provenant des ports d'Angleterre quand les autorités se rendirent compte que parmi les Anglais se trouvaient dix personnes provenant de ports espagnols infectés par le choléra. Afin d'éviter toute confusion, nous avons fait le choix d'utiliser, tout au long de ce travail, les termes « Angleterre » et « anglais ».

<sup>403</sup> « [...] detrimental to British interest ». In : N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/242. Lettre du 1 août 1884, du consul anglais G. Hayward au ministre Plénipotentiaire à Lisbonne G. Petre. Les plaintes à ce propos des Anglais est notable pour toute la période. D'autres correspondances à ce sujet se trouvent dans les boîtes suivantes : FO 179/249 (1886) ; FO 179/ 272 (1889-1890) ; FO 179/335 (1897).

<sup>404</sup> *Diário da Câmara dos Senhores deputados*. Acte n. ° 074 de la session du 9 mai 1884, p. 1476.

<sup>405</sup> Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e ...*, op. cit., p. 52; « A Ilha da Madeira... », op. cit., p. 44.

<sup>406</sup> Coale mit en évidence les mesures spécifiques de la fécondité utilisant les indices de coale et aussi en se basant sur les travaux de Hajnal et considéra l'existence de deux types de transition démographique en Europe. Une première, transition malthusienne, qui consiste au passage d'un modèle de mariage généralisé et précoce vers une nuptialité plus tardive et moins généralisée, transition néo-malthusienne, où la fécondité baisse au sein même du mariage pouvant être planifiée par les futurs parents sans paraître immorale puisque elle favorisait une meilleure situation économique. In : Ansley J. COALE et Susan Cotts WATKINS. *The decline of fertility in Europe, the revised proceedings of a Conference on the Princeton European Fertility Project*, Princeton, Princeton University Press, 1986, p. 28-29.

<sup>407</sup> *Ibidem*, p. 154-155.

<sup>408</sup> À titre de comparaison il est intéressant de noter les résultats pour certaines îles açoréennes. Ainsi, pour les îles de São Miguel, Terceira, Pico et Faial, le TFG (‰), était respectivement de 145,9 - 134,3 - 82,2 et de 105,6 en 1890 et de 150,6 - 137,4 - 96,8 et de 111,5 en 1900. In : Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e ...*, op. cit., p. 52.

Coale qui indiquent pareillement une fécondité très élevée à l'intérieur du mariage à la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>409</sup>.

Comme le souligna le géographe portugais, Orlando Ribeiro, et en vue des divers indicateurs observés ci-dessus, il est possible d'affirmer que :

« [...] c'est donc à une natalité très élevée que la population [de Madère] doit son incroyable accroissement<sup>410</sup> ».

Les familles nombreuses étaient ainsi la règle chez les paysans. Les enfants étaient un soutien financier non négligeable pour le foyer quand ils émigraient et un moyen d'avoir recours à des bras supplémentaires pour le travail dans les champs dans une population majoritairement agricole<sup>411</sup>.

### III. Les fragilités de l'économie

« Le manque de capitaux, la paralysie du commerce, l'absence d'industries rentables et la perte des vignes et des cannes à sucre, cultures riches et quasi uniques de Madère, sont des faits d'une telle importance qu'ils indiquent l'urgence d'une série de mesures promulguées dans le but de sauver le district de Funchal de la ruine complète qui le menace<sup>412</sup> ».

Représentation des Conseillers municipaux de Madère, 1887.

#### A. Une économie agricole basée sur la monoculture

« La fragilité de l'économie madérienne est une évidence historique et apparaît comme le résultat d'un pari insistant sur un produit d'exportation<sup>413</sup>. »

Alberto Vieira, 2003.

Depuis les prémisses de la colonisation de l'archipel de Madère, l'économie insulaire se basait sur le choix fait pour la monoculture d'exportation. Inhabité lors de sa découverte, l'archipel devint très vite un laboratoire pour l'implantation de nouvelles cultures. Nouveau monde prêt à être exploité, il devint en outre une véritable base et escale pour la navigation,

---

<sup>409</sup> Les résultats de If pour São Miguel, Terceira, Pico et Faial étaient respectivement en 1900, de 0,881 - 0,745 - 0,638 et de 0,745. In : Isabel OLIVEIRA. *A transição demográfica e ...*, op. cit., p. 55.

<sup>410</sup> Orlando RIBEIRO. *L'île de Madère...*, op. cit., p. 141.

<sup>411</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa de emigração (1850-1930)*, Bauru, São Paulo, EDUSC ; Portugal, Institut Camões, 2002, p. 42-43.

une terre d'asile, une terre promise de fortune et un centre de ravitaillement pour le continent, comme les autres îles atlantiques<sup>414</sup>.

Renversant cette lecture de l'histoire, le géographe Aubert de la Rüe écrivit que les États qui possédaient des îles, en réalité empêchèrent leur développement et les utilisèrent comme base pour leur propre rayonnement, les considérant, «comme de simples annexes commerciales<sup>415</sup> » à qui ils demandaient les denrées et autres matières premières qu'ils ne pouvaient produire sur leur sol. Ainsi, l'économie de Madère, comme ensuite celle des Açores et des autres espaces découverts par les Portugais dans l'Atlantique, fut tournée exclusivement vers l'exportation. C'est exactement ce que dénonce, Fernand Braudel, un peu plus tôt, lorsqu'il évoque le rôle des îles dans la « grande histoire » et les « grandes relations » où les cultures d'exportations pour le marché mondial « menacent régulièrement l'équilibre de la vie insulaire », notamment la culture du sucre « soutenue par un capitalisme puissant », elle fut à l'origine d'un système incluant dès le XVI<sup>e</sup> siècle Lisbonne, l'Italie comme Anvers et à l'origine de la naissance d'un autre système, un système au sein de l'Atlantique basé sur le trafic des esclaves noirs<sup>416</sup>.

En effet, Madère et les Açores devinrent tout d'abord les fournisseurs de céréales du Portugal qui en manquait cruellement. Puis, très vite sur les territoires du sud de l'île de Madère au climat subtropical, commença à être cultivée la canne à sucre, puis la vigne ainsi que d'autres plantes méditerranéennes<sup>417</sup>, laissant ainsi peu de place aux céréales. En effet, comme la culture du sucre empêchait toutes autres cultures intercalaires comme le rappelle Braudel, Madère fut ravagée par cette monoculture, en raison des besoins de l'Europe et au détriment des insulaires eux-mêmes, comme les autres îles de ce que Braudel appel « la

---

<sup>412</sup> « A falta de capitaes, a paralisação do commercio, a ausencia de industrias proveitosas e o perdimento das vinhas e das canna de assucar, culturas ricas e quasi as unicas da Madeira, são factos de tal ordem e de tão seria importancia que estão a indicar e urgencia e impenosa necessidade da adopção de uma serie de medidas promulgadas no proposito de salvar o districto do Funchal da ruina completa de quem esta ameaçado ». A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livre 231 (12 juin 1886-7 mai 1892). Représentation du 2 avril 1887 envoyée par les conseillers municipaux de Ponta do Sol à sa Majesté le Roi. A. R. M. Câmara Municipal de Santa Cruz. Correspondência expedida. Livre 178 (1880-1891). Représentation du 1<sup>er</sup> avril 1887 envoyée par les conseillers municipaux de Santa Cruz à sa Majesté le Roi.

<sup>413</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho na história da Madeira, séculos XV a XX*, Funchal, C. E. H. A, Secrétariat Régional du Tourisme et de la Culture, 2003, p. 295.

<sup>414</sup> José Manuel FERNANDES. «Architectura e urbanismo nas ilhas atlânticas. Um patrimonio comun dos Açores, Cabo Verde, Canarias e Madeira». In: *História das ilhas atlânticas, Arte, Comércio, Demografia, literatura*. Actas do Colóquio Internacional de História das Ilhas, 1994; Frédéric MAURO. *Portugal, Brasil e o Atlântico, 1570-1670*. Vol. I, traduction de Manuela Barreto, Lisbonne, Editorial Estampa, 1988, p. 154.

<sup>415</sup> Aubert DE LA RÛE. *L'homme et les îles*. Paris : Editions Gallimard, 11<sup>ème</sup> ed. 1956, p. 131.

<sup>416</sup> Fernand BRAUDEL. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II...*, op. cit., p. 141-142. Il reprend ce lien entre Atlantique et Méditerranée et parle d'« un immense et complexe système de drainage de l'économie mondiale » (p. 204-210).

<sup>417</sup> À côté de ces cultures, céréales, pommes de terres, patates douces, igname étaient aussi présents. Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 49-68.

Méditerranée Atlantique<sup>418</sup> ». L'archipel des Açores, à son tour, se dirigea vers l'élevage de bétail et vers la production laitière ; les îles du Cap-Vert devinrent le grand réservoir d'esclaves africains en direction du Brésil ou de l'Inde portugaise et Sao Tomé-et-Principe, mais aussi une réserve en eau et en fruits. Ainsi, comme dans la méditerranée étudiée par Fernand Braudel, se mit en place un système d'échange de produits équilibré permettant de prendre ici ou là ce qui manquait au système atlantique coordonné par Lisbonne<sup>419</sup>.

Revenant à Madère, ne produisant plus suffisamment de céréales<sup>420</sup>, l'exploitation économique de l'archipel substitua le cycle du blé par celui du sucre<sup>421</sup>. Au fond, l'île fut le premier espace atlantique à recevoir la canne à sucre venue de la méditerranée<sup>422</sup>. La plante, dont le bon développement nécessitait de chaleur et d'eau, fut cultivée notamment sur la côte sud, mais aussi au nord, prêt du littoral en zone protégée du vent. Porto Santo, en raison de la sécheresse chronique déjà mentionnée, n'avait pas les conditions pour la culture<sup>423</sup>.

L'implantation de cette plante, devint importante en peu de temps, et viabilisa l'exportation du sucre partout dans le monde attirant des négociants italiens, flamands et français<sup>424</sup>. L'apogée du produit se situa, en effet, entre 1550 et 1560 et, malgré la concurrence d'autres régions productrices comme le Brésil, la culture se maintenait encore aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>425</sup>. Dans cette période, une baisse de la production fut notée dès 1580,

---

<sup>418</sup> Fernand BRAUDEL. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II...*, op. cit., p. 141-142.

<sup>419</sup> Frédéric MAURO. « Sur la complémentarité des sociétés insulaires dans l'Atlantique », in : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol 2, p. 1363-1366, Funchal, SGOverno Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989, p. 1365.

<sup>420</sup> Charles VOGEL. *Le Portugal et ses colonies. Tableau politique et commercial de la monarchie portugaise dans son état actuel*. Paris, Guillaum ET C<sup>ie</sup>, Libraires-Éditeurs, 1860, p. 509.

<sup>421</sup> Frédéric MAURO. *Portugal, Brasil e ...*, op. cit., p. 244.

<sup>422</sup> Fernand Braudel explique comment de l'Inde, le sucre passa par l'Égypte, Chypre, la Sicile avant d'arriver à Madère « première île à sucre de l'Atlantique ». In : Fernand BRAUDEL. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II...*, op. cit., p. 141. Consulter particulièrement sur l'histoire du sucre à Madère : Alberto VIEIRA. « Escravos com ou sem açúcar na Madeira », in *Escravos com ou sem açúcar*, Actes du Séminaire International, p. 93-102, Funchal, C. E. H. A., 17-21 juin 1996, p. 93-94. Du même auteur consulter : « O Açúcar na Madeira: produção e comércio nos séculos XV e XVI », in *II Séminaire International Produccion y comercio del azucar de caña en epoca preindustrial*, Motril, 1991 ; « O açúcar na Madeira. Séculos XVII e XVIII », in *III Colloque International de História da Madeira*, Funchal, 1993, pp.324-352 ; *A rota do Açúcar na Madeira*, Funchal, 1996, [avec Francisco Clode]. Sur l'histoire de la canne à sucre à Madère, Alberto Vieira a réuni l'historiographie dans : *A historiografia e a questão açucareira na Madeira*. [Accessible en ligne sur <http://fr.calameo.com/read/000010492206d05c55ffe>, consulté le 18 août 2011].

<sup>423</sup> Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 147-202. L'auteur consacre son chapitre III, à la canne à sucre et à ses dérivés.

<sup>424</sup> Alberto VIEIRA. *A Madeira e o mercado de açúcar, séculos XV-XVI*. [Accessible en ligne sur <http://www.madeira-edu.pt/ceha/>, consulté le 2 avril 2011, p. 5].

<sup>425</sup> Alberto VIEIRA. « O açúcar na Madeira. Séculos XVII e XVIII », in *III Colloque International de História da Madeira*, pp.324-352 Funchal, 1993, p. 326. Dans un autre article, Vieira indique qu'en plus de la concurrence du Brésil, des Canaries, des Antilles ou encore de Sao Tomé-et-Principe, des facteurs internes intervinrent dans la crise sucrière à Madère comme le manque de fumier, l'appauvrissement de la terre ou encore les changements

avec une reprise temporaire de 1640 à 1657, époque de l'occupation hollandaise au Brésil, avant de passer définitivement au second plan dans l'économie madérienne, étant progressivement remplacée par la vigne<sup>426</sup>.

La fin d'un cycle fut tellement marquée que l'historien Albert Silbert rappelle même qu'« [a]u XVIII<sup>e</sup> siècle, le sucre était devenu à Madère une denrée rare, que le Brésil lui fournissait dans les limites fixées par la loi<sup>427</sup> ». Quelques décennies plus tard, une nouvelle tentative des agriculteurs pour faire réapparaître cette culture n'eut pas de succès. Dans le *concelho* de Porto Moniz à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, la relance par certains propriétaires fut contrecarrée par leur manque de compétitivité sur les marchés extérieurs<sup>428</sup>. La production de canne à sucre augmenta même de 12 % de 1855 à 1862, mais connut une baisse jusqu'aux années 1890 en raison de la maladie qui attaqua les plantations entre 1881 et 1882<sup>429</sup>. Les conseillers municipaux de Santa Cruz, écrivaient à ce propos, en 1888, que la culture de la canne à sucre avait disparu « depuis 1886 [...] pas seulement dans ce *concelho* mais dans tout le district<sup>430</sup> ». Comme déjà mentionné, avant même le déclin de l'économie sucrière de Madère, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, une autre culture apparaissait au côté de la canne à sucre, la vigne, pour la fabrication du réputé vin de Madère.

En réalité, dès les débuts de la colonisation, la vigne était présente au côté du sucre<sup>431</sup>. Comme le déplore Albert Silbert en 1954, pendant longtemps, sur la vie économique du Portugal, l'historiographie portait davantage l'accent sur le vin de Porto alors que d'autres vins « se sont vendus à l'étranger (celui de Madère et de Lisbonne) » et que leur place dans les exportations du vin portugais était « considérable<sup>432</sup> ». Des années plus tard, l'historien

---

climatiques. In : Alberto VIEIRA. « O regime de propriedade na Madeira : o caso do açúcar (1500-1537), problemas, análises futuras ». In: *Actas I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. I, p. 539-611, Funchal : Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989, p. 551.

<sup>426</sup> Frédéric MAURO. *Portugal, Brasil e o...*, op. cit., p. 247-250.

<sup>427</sup> Albert SILBERT. *Uma encruzilhada do Atlântico, Madeira (1640-1820)*. Funchal, Collection Atlântica, N<sup>o</sup> 4, C. E. H. A., 1997, «1<sup>ère</sup> édition: 1954», p. 35.

<sup>428</sup> « [...] sem capacidades competitiva nos mercados externos ». BRANCO, Jorge FREITAS. «Ruralidade insular : a desagregação de comunidades tradicionais na Madeira (esboço de problemática)». In : *Análise Social*, 3<sup>ème</sup> Série, Vol. XIX, n<sup>o</sup> 77-78-79, p. 635-645, Lisbonne, ICS, 1983, p. 638. A. R. M. Governo Civil. Correspondência. 4<sup>ème</sup> Répartition. Boite n. ° 297. Lettre du 31 août 1860, reçue par le gouverneur civil de l'administrateur du *concelho* de Porto Moniz.

<sup>429</sup> Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 148 ; A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livre 231 (12 juin 1886-7 mai 1892). Représentation des conseillers municipaux de Ponta do Sol à sa Majesté le Roi, le 17 février 1891.

<sup>430</sup> « desde 1886 [...] não so neste concelho mas em todo o districto ». A. R. M. Câmara Municipal de Santa Cruz. Correspondências expedidas. Livre 178 (1880-1891). Représentation envoyée à sa Majesté le roi par les conseillers municipaux, le 27 août 1890.

<sup>431</sup> «La culture de la vigne existait déjà en 1445 à Madère» (« A cultura da vinha já em 1445 existia na Madeira »). In : Fernando Augusto da SILVA. (Prêtre) et Carlos Azevedo de MENESES. *O Elucidário Madeirense*, 4<sup>a</sup> édition, Vol III, Funchal, Edition du Secrétariat Régional de l'Education et de la Culture, p. 381.

<sup>432</sup> Albert SILBERT. *Uma encruzilhada...*, op. cit., p. 39.

Alberto Vieira vint combler cette lacune et consacra un livre à la vigne et au vin de Madère<sup>433</sup>. Dans *A vinha e o vinho na história da Madeira, séculos XV a XX* de 2003, Vieira revient sur la présence de la vigne à Madère, liée aux premiers colons, et au rôle du vin dans la religion chrétienne symbolisée par le rituel du pain et du vin<sup>434</sup>. Pourtant, la culture de la vigne ne prit un réel essor à Madère qu'au moment de la crise de surproduction et de la chute des prix du sucre, mais se transforma rapidement en « [...] une des principales sources de richesse de l'industrie agricole<sup>435</sup> ». Finalement, alors que selon Albert Silbert, le vin devint l'objet principal du commerce madérien dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>436</sup>, Alberto Vieira situa l'apogée des exportations entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup><sup>437</sup>.

Concernant la qualité du vin, elle résultait de la qualité de chaque espèce de raisins, des conditions du sol et de la variété climatique (Madère étant une région de microclimats) déterminant ses particularités, notamment une forte acidité. Cette acidité, d'ailleurs, faisait l'atout du vin qui, à l'inverse des autres vins européens comme le Bordeaux français, ne s'aigrissait pas au passage des tropiques (dans les caves des bateaux) en raison de sa haute teneur en alcool, au contraire, il devenait bien meilleur. Ceci explique pourquoi le vin de Madère était très apprécié par les marins et qu'il se trouva favorisé par l'essor de l'Atlantique notamment grâce aux Anglais, pour lesquels il représentait un vin idéal pour les Antilles et l'Amérique<sup>438</sup>. Dans ce contexte, le consul anglais en poste à Madère, Sir Pauncafote, alerta même son supérieur en 1885 que:

« [...] [L]'importation de charbon provenant de Grande Bretagne et l'exportation vers différents ports du monde du réputé vin de ce pays sont les deux plus importants secteurs du commerce avec cette île<sup>439</sup> ».

<sup>433</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho...*, *op. cit.*, Sur la culture de la vigne et le vin de Madère, consulter également le chapitre 2 de : Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p.89-145.

<sup>434</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho...*, *op. cit.*, p. 8-9. L'origine de la plante à Madère est également évoquée dans d'autres textes, entres autres : Gaspar FRUTUOSO. *As Saudades da Terra...*, *op. cit.*, p. 113 et p. 705-711; Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira...*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>435</sup> « [...] no archipelago da Madeira [...] uma das principaes fontes de riqueza da industria agricola d'aquelle districto ». Discours prononcé par M. Catanho de Menezes qui présente et justifie un projet de loi sur l'importation de vin et de raisins sur l'île de Madère. In : *Diário da Câmara dos Senhores deputados*, acte n. ° 99, du 1 juillet 1899, p. 3.

<sup>436</sup> Albert SILBERT. *Uma encruzilhada...*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>437</sup> Spécifiquement entre 1794 et 1819. Le déclin s'amorça réellement à partir de 1830. Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho...*, *op. cit.*, p. 356.

<sup>438</sup> N'oublions pas que l'archipel de Madère se situait sur le chemin aller des navires qui, par l'Atlantique sud se dirigeaient vers l'Afrique, l'Océan Indien, les Antilles et même l'Amérique du Nord. Frédéric MAURO. « Sur la complémentarité... », *op. cit.*, p. 1365 ; Orlando RIBEIRO. *Aspectos e problemas da expansão portuguesa. Estudos de Ciências políticas e sociais*, Lisbonne, Junta de investigação do ultramar, 1962, p. 47.

<sup>439</sup> « [...] the importation from Great Britain of coal; and the exportation to various ports of the world of the well known wine of the country are the two most important branches of trade in connection with this Island ». In : N.

Cela dit, malgré l'importance de la culture de la vigne et de la production du vin, dans l'économie madérienne, l'état décadent de l'archipel concernant le commerce et l'agriculture était flagrant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>440</sup>. Comme pour le continent ou les Açores, l'économie se basait majoritairement sur « (...) une agriculture pauvre et une industrie réduite<sup>441</sup> » et peu développée, qui employait une main-d'œuvre abondante, peu qualifiée et peu rémunérée<sup>442</sup>. Le choix fait pour la monoculture d'exportation sur une surface agricole réduite ne permettait pas ou peu la culture d'autres cultures faisant de Madère, un espace très vulnérable (surtout aux crises liées à la culture ou au commerce du vin) et dépendant.

## B. Un espace tourné vers l'extérieur et vulnérable

« Les archipels et groupes des Açores, de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, que les poètes appellent ironiquement, sans doute, îles Fortunées, sont désolées par une profonde misère, causée, accidentellement, par l'oidium, la maladie de la pomme de terre, et une sécheresse obstinée, et, normalement, par la constitution économique qui leur imposée<sup>443</sup>. »

Charles Expilly, 1865.

L'affirmation du vin portugais (du continent et de Madère) comme important produit d'exportation finit par renforcer la présence du pays dans la sphère anglaise qui, très rapidement, en contrôla la circulation<sup>444</sup>. Député à Lisbonne depuis 1883, Oliveira Martins, insista sur l'importance de cette dépendance portugaise face à l'Angleterre qui « [...] entre, en proportions presque égales, que ce soit avec ce qu'il nous envoie, ou avec ce qu'il reçoit de notre part<sup>445</sup> ». Faisant une lecture acerbe de la situation portugaise depuis le traité de

---

A. U. K. *Foreign Office*. FO 179/246. Lettre envoyée par le consul anglais de Madère, Sir Pauncafote, le 27 novembre 1885 à l'envoyé extraordinaire de sa Majesté d'Angleterre et ministre plénipotentiaire, George Glynn Petre.

<sup>440</sup> « estado decadente da ilha da Madeira, no que respeita ao commercio e agricultura ». In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n.º 052 de la session du 30 mars 1883, p. 0843.

<sup>441</sup> Orlando RIBEIRO. *Aspectos e problemas...*, *op. cit.*, Lisbonne, Junta de investigação do ultramar, 1962, p. 43.

<sup>442</sup> Sur l'économie portugaise de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle consulter le travail de Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-câmbio e...*, *op. cit.*, Spécifiquement sur l'archipel de Madère, Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*,

<sup>443</sup> Charles EXPILLY. *La traite, l'émigration...*, *op. cit.*, p. 76.

<sup>444</sup> À ce propos, le consul intérimaire de France à Lisbonne souligna en 1882 que le vin était la production la plus florissante au Portugal continental et sur les archipels des Açores et de Madère et que l'Angleterre était le « principal débouché des vins portugais ». In : A. N. F. Commerce et Industrie. Boîte F/12/7163. Annexe envoyée jointe à la dépêche du 19 mai 1882 par le consul intérimaire de France à Lisbonne au ministre du commerce.

<sup>445</sup> « [...] entra, em proporções quasi eguaes, quer no que nos manda, quer no que recebe de nós ». In : Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Política e economia...*, *op. cit.*, p. 113. Il conclut par l'interrogation suivante : « [...] comment pouvons nous être encore politiquement les pupilles des Anglais, quand notre agriculture

Methuen, signé entre les deux pays en 1703<sup>446</sup>, ce même député expliqua que le Portugal se chargeait exclusivement de donner du vin à l'Angleterre, qui leur donnait en échange de quoi manger et s'habiller<sup>447</sup> ; il compara ainsi le Portugal à une « vaste grange d'exportation<sup>448</sup> ». Au même moment, ces rapports commerciaux avec l'Angleterre furent façonnés, dans un premier temps, par la fin du système colonial portugais au Brésil<sup>449</sup> et, ensuite, par la mise en place d'une ligne à vapeur reliant les ports anglais à Porto<sup>450</sup>.

Dans ce sens, pour l'historienne portugaise Miriam Halpern Pereira, le Portugal était l'exemple même d'un pays dont le développement industriel avait été bloqué par l'Angleterre qui, désireuse de dominer le marché des produits industriels, empêcha l'industrialisation des autres nations<sup>451</sup>. Cependant, François Guichard réinterpréta ces événements affirmant que l'alliance avec l'Angleterre fut « essentielle » au Portugal pour conserver son empire, même si elle « a coûté cher au pays sur le plan économique<sup>452</sup> ».

---

comme exportateurs, notre travail comme manufacturiers et consommateurs sont si dépendant de cette nation ? ». (« [...] como havemos de ser ainda politicamente pupillos dos inglezes, quando a nossa agricultura como exportadores, o nosso trabalho como manufactureiros e consumidores estão de tal modo na dependencia d'essa nação ? »)

<sup>446</sup> Les termes du traité permettaient que le textile de laine anglaise entre au Portugal sans aucunes restrictions et que l'entrée des vins portugais en Angleterre soit soumis au paiement d'un droit équivalent à 2/3 des droits payés par les français pour l'entrée de leurs vins en Angleterre. In : Pedro SOARES MARTINEZ. *História diplomática de Portugal*, Lisbonne, Verbo, 1986, p. 232, note 4 ; François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 58 ; A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Breve história de Portugal*, 6<sup>ème</sup> édition, Lisbonne, Editions Presença, 2006, p. 358-359. Adrien Balbi attribue d'ailleurs à ce traité, la main mise que les Anglais parvinrent, « peu à peu » à obtenir sur le commerce extérieur portugais. Adrien BALBI. *Variétés politico-statistiques...*, op. cit., p. 33.

<sup>447</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Política e economia...*, op. cit., p. 93.

<sup>448</sup> « vasta granja de exportação ». In : *Ibidem*, p. 113.

<sup>449</sup> La perte du Brésil engendra pour le Portugal des effets négatifs sur son commerce externe et l'obligèrent à renforcer ses liens commerciaux avec la grande puissance économique de l'époque à savoir l'Angleterre. Jorge Pedreira souligna que dans les échanges extérieurs du Portugal, la participation de l'Angleterre était de 20,4 % en 1800 et qu'elle augmenta par la suite à 30,2 % en 1820 et à 44,2 % en 1830. In : Jorge M. PEDREIRA. « Sobre os escombros de um Império: entre o Brasil e África ». In : F. BETHENCOURT et K.N. CHAUDHURI (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, 1998, p. 229.

<sup>450</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-Câmbio e...*, op. cit., p. 207-208. Parmi les produits exportés, le vin, le liège, et le bétail, produits phares destinés aux marchés externes, représentaient plus des trois quarts des exportations portugaises dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. In : Manuel Villaverde CABRAL. « Sobre o século XIX português : a transição para o capitalismo », in *Análise Social*, Vol. XII (45), p. 106-126, 1976-1<sup>o</sup>, p. 122.

<sup>451</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-câmbio e...*, op. cit., p. 315. Comme le souligna Oliveira Martins, « [...] le libre échange est une sottise. Parfois il a été un lien armé aux simples, ou bien une oppression imposée aux faibles. » (« [...] o livre-cambio é um disparate. As vezes tem sido um laço armado aos simples, ou uma opressão imposta aos fracos. »). Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Política e economia...*, op. cit., p. 93.

<sup>452</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 58. Cett idée ressort également des commentaires du consul de France à Lisbonne à l'époque. Il qualifia l'alliance politique luso-anglaise d'alliance « plus que séculaire » et affirma qu'à l'inverse de l'Angleterre qui pouvait se passer du marché portugais, la privation du marché anglais au Portugal ferait à l'agriculture nationale « un tort irréparable ». In : A. N. F. Comerçie et Industrie. Boite F/12/7164. Lettre envoyée le 1<sup>er</sup> janvier 1890 par le consul de France à Lisbonne au ministère des Affaires étrangères.

Difficile, pourtant, de dire que l'archipel de Madère n'échappa pas à la main mise anglaise. Il fut d'ailleurs occupé par les troupes anglaises à deux reprises : de juillet 1801 à janvier 1802 et de décembre 1807 à octobre 1814<sup>453</sup>. Finalement, espace appartenant à une métropole, il dépendait d'abord du bon vouloir de celle-ci. En effet, pendant longtemps, les îles lusophones gardèrent une importance stratégique et cela tant que les relations maritimes restèrent dominantes dans le monde. Elles jouèrent, comme ses homologues sous d'autres souverainetés, un rôle important dans l'accomplissement des politiques des puissances maritimes de l'Europe occidentale, et ce notamment aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, car il était indispensable à toute entité politique désireuse d'établir sa puissance à l'échelle du monde d'avoir des relais insulaires<sup>454</sup>. Suivant la coutume d'autres métropoles<sup>455</sup>, le Portugal avaient souvent tendance à être avare avec ses espaces insulaires<sup>456</sup>.

En 1876, João Vasconcellos, gouverneur civil du district de Funchal dès 1884, critiqua d'ailleurs le comportement du pouvoir central, plus attaché à ses propres besoins qu'au bien général du pays dit-il, sans pourtant récolter du soutien<sup>457</sup>. Dix ans plus tard, à la Chambre des Députés, le constat finit par être le même :

« Le gouvernement actuel n'est pas seulement responsable de l'état déplorable dans lequel se trouve cette pauvre terre [référence à l'archipel de Madère] ; tous les gouvernements de ce pays ont une part de responsabilité dans cet état déplorable, duquel elle ne pourra sortir qu'au moyen d'une étude sérieuse et réfléchie, et par

---

<sup>453</sup> Paulo Miguel RODRIGUES. *A Madeira entre 1820 e 1842 : relações de poder e influência britânica*, Funchal, C. E. H. A., Collection « Funchal 500 anos », 2008, p. 39, 44, 54.

<sup>454</sup> Jean-Pierre DOUMENGE. « Enjeu géopolitique et intérêt scientifique des espaces insulaires ». In : *Iles et Archipels*, C.E.G.E.T., Université de Bordeaux-Talence, n° 3, 1984, p. 1. Sur le rapport entre les îles et leur métropole consulter également : Abraham MOLES. « Nissologie ou science des îles ». In : *L'Espace Géographique*, n° 4, 1982, p. 284-285.

<sup>455</sup> Comme la France par exemple. Ainsi, dans un article sur les petites Antilles, François Taglioni rappela les erreurs du système colonial français qui regroupa différentes îles, pour des raisons administratives, « sans tenir compte des particularismes sociaux, des intérêts propres et des situations géographiques ». In : François TAGLIONI. « Géopolitique et insularité : l'exemple des petites Antilles ». In : André-Louis SANGUIN (Dir.). *Vivre dans une île, une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, p. 175-189, 1997, p. 186.

<sup>456</sup> Ce fut le cas pour la France par exemple, pour qui les îles constituaient l'essentiel du patrimoine colonial français entre 1763 (date du traité de Paris) et 1830 (date de la prise d'Alger) ou encore pour l'Angleterre, qui voyait les îles comme d'indispensable point d'appui à contrôler avant d'entreprendre la conquête de vastes territoires continentaux. Lluís MALLART. « Micro-Etats et localisme comme expression d'internationalité : la démythification de l'insularité comme modèle d'isolement ». In : *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, 1997, p. 95-103.

<sup>457</sup> « [...] conveniências particulares, do que o interesse geral do paiz : de modo que o homem que pensa mais no bem geral do que no individual, acha-se quasi sempre isolado e sem apoio ». In : *Uma crise agrícola...*, op. cit., p. 39-40.

l'adoption d'une série de mesures économiques et d'administration qui améliorent ses conditions actuelles<sup>458</sup> ».

Ainsi comme João Vasconcellos, il n'était pas rare que d'autres Madériens, conscients d'être souvent lésés par le pouvoir central, le fassent savoir. En 1884, par exemple, une pétition, réalisée par des habitants de Madère, fut envoyée et présentée à la Chambre des Députés par le député M. le Vicomte de Ribeira Brava. En effet, cette pétition était un exemple criant de l'injustice dont pouvait être victime les insulaires : elle révélait que la pipe de vin de Madère exportée, payait un impôt de 4000 *réis* alors que celle de vin de Porto, contenant 116 litres de plus, ne payait que 2000 *réis*<sup>459</sup>. Cela provoqua de fortes critiques au pouvoir central sur l'inaptitude de l'administration du pays, si contraire à ses propres intérêts<sup>460</sup>. Ces manifestations s'inscrivaient dans la continuité d'autres propositions voulant alléger les charges imposées à Madère, comme celle d'un projet de loi de l'année précédente du même vicomte, prévoyant l'exemption de tous droits d'importations et d'exportations sur certaines marchandises de l'archipel<sup>461</sup>. Plus tard, en 1888, un propriétaire local poursuivit les réclamations affirmant que la nation ayant la chance de posséder un espace comme l'île de Madère – faisant référence à la fertilité et à la richesse en eau de ce territoire, ne devait pas « l'abandonner », comme depuis longtemps il l'était, ajoutant en outre que la crise agricole « n'attend pas » et qu'elle se poursuivrait tant que des remèdes efficaces ne seraient pas mis en place<sup>462</sup>.

Le regard du représentant anglais à Funchal semblait curieusement confirmer cet état de choses et donner raison aux locaux. En effet, en 1885, le consul notait que tout surplus des revenus de Madère était immédiatement appliqué aux besoins de la « mère patrie » et que les

---

<sup>458</sup> « Não é só o governo actual o responsável pelo estado lastimoso em que se encontra aquella pobre terra; todos os governos deste paiz têm um quinhão de responsabilidade nesse estado lastimoso, do qual só se poderá sair por meio de um estudo serio e reflectido, e pela adopção de uma serie de medidas economicas e de administração que melhorem as condições actuaes ». In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n.º 009 de la session 16 janvier 1885. Déjà en 1882, le consul anglais faisait le même constat. In: N. A. U. K. *Foreign Office and Foreign and Commonwealth Office: Embassy and Legation, Portugal: General Correspondence*. Boite FO 179/233. Lettre du 5 décembre envoyé par le consul anglais de Funchal au ministre plénipotentiaire anglais à Lisbonne.

<sup>459</sup> M. le Vicomte de Ribeira Brava présente une représentation de 2 500 habitants de l'île de Madère, demandant l'approbation des projets par lui présentés. In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*, acte n.º 28, session du 12 février 1884, p. 0294.

<sup>460</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n.º 28 de la session du 12 février 1884, p. 0286.

<sup>461</sup> *Diário da Câmara dos Senhores deputados*. Acte n.º 103 de la session du 22 décembre 1883, p. 1850.

<sup>462</sup> « não o deve abandonar », « a crise agricola não espera ». In : João Agostinho Perry da Câmara LOMELINO. *A crise agricola da Madeira e o contracto de colonia*, dedicados e offerecidos à alta consideração dos senhores Ministros, Pares do Reino e Deputados da Nação Portuguesa, Funchal : Typographie du «Diário de Noticias », 1888, p. 2 et 4.

autorités portugaises, pressées par les finances, « sacrifiaient » le meilleur intérêt de l'île ignorant les règles les plus élémentaires d'économie politique<sup>463</sup>.

En plus de dépendre du bon vouloir des autorités et de leur investissement pour l'amélioration de l'agriculture, l'économie madérienne dépendait des marchés extérieurs et de la navigation. La vie des insulaires était bercée par le passage des navires, « la navigation [...] c'est comme la vie de cette île<sup>464</sup> » disait le maire de Funchal en 1894.

L'infrastructure portuaire restait cependant toujours rustique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout parce qu'il n'existait pas de port d'abris<sup>465</sup>. Les passagers et marchandises étaient descendus sur de petites barques que des marins ramenaient sur la terre s'aidant des vagues pour s'arrêter sur la plage<sup>466</sup>. Les manifestations concernant l'urgence à doter l'île d'un port d'abris commencèrent en 1882, quand les députés se rendirent compte que l'archipel voisin des Canaries prétendait le faire, pouvant ainsi concurrencer Madère<sup>467</sup>. De fait, à la fin des

---

<sup>463</sup> « [...] Madeira forming an integral part of Portugal, any surplus in the revenue is at once applied to the general requirements of the mother country », « [...] the portuguese authorities urged by the exigencies of the excheques, sacrifice the best interest of the Island; and in it administration ignore the most elementary rules of political economy ». N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/246. Lettre envoyée par le consul anglais de Madère le 27 novembre 1885 à l'envoyé extraordinaire de sa Majesté d'Angleterre et ministre plénipotentiaire.

<sup>464</sup> « a navegação [...] é como que a vida d'esta ilha ». In : A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 172 (184-1897). Lettre n. ° 91 du 16 novembre 1894 de la Mairie de Funchal au gouverneur civil.

<sup>465</sup> En face de la baie de Funchal il y avait deux îlots dont l'un, plus proche du rivage, avait été relié à la terre par une jetée au XVIII<sup>e</sup> siècle pour protéger le rivage des vents et marées. Puis, de 1885 à 1889, ce quai d'abris fut prolonger pour relier les deux îlots ; il fut pourtant détruit lors d'une tempête en 1892 et sa reconstruction terminée qu'en 1895. Simultanément à ces travaux, fut décidée la construction d'un quai pour recevoir les passagers, conclu en 1892. Cette infrastructure portuaire fut améliorée petit à petit jusqu'aux années 1930. Pour plus d'information sur le port d'abris consulter : Padre Fernando Augusto da SILVA et Carlos AZEVEDO MENESES. *Elucidário madeirense*, vol. II. Funchal, Secrétariat Regional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 363-364 ; VIEIRA, Alberto. *História da cidade do Funchal : a economia de uma cidade portuária*, Funchal, C. E. H. A., Bibliothèque Digitale de Alberto Vieira, 2008-2010, p. 1-27. [Accessible en ligne : <http://fr.calameo.com/read/0000104920e3a2093b487>], consulté le 9 septembre 2011. Consulter également sur les différents projets de construction du port : Adolpho LOUREIRO. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores..., op. cit.*, p. 20-28. Consulter dans l'annexe 6, les illustrations 2a et 2b témoignant de l'évolution de cette infrastructure portuaire.

<sup>466</sup> Pour une description détaillée de la manière dont s'effectuait le débarquement des passagers arrivés à Madère dans les années 1880, consulter le récit de voyage suivant : C. Alice BAKER. *A summer in the Azores with a glimpse of Madeira*, Boston, 1882, p. 141. L'auteur écrit : « Nous descendons sur de drôle de petites barques (...) les vagues deviennent plus hautes à l'approche du rivage. Là 3 ou 4 hommes retrousses leurs pantalons en lin jusqu'à leurs hanches et sautent dans les vagues, attrapent l'arrière de la barque et rapidement y attache une corde. L'autre extrémité de la corde était attachée sur deux jeunes bœufs placés sur la rive. A l'aide d'aiguillon et au son des cris, les bœufs nous ont hissé, la barque et nous tous sur la plage de galet. Nous avons enfin débarqués à Madère ». Ce procédé était toujours valable à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme le confirme la description de Adolpho Loureiro sur Madère. (Adolpho LOUREIRO. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores, Cabo Verde e Canárias*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898, p. 16). Consulter dans l'annexe 6, les illustrations 3a et 3b renforcent ces propos sur le débarquement à Funchal.

<sup>467</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n. ° 090 de la session du 17 mai 1882, p. 1502-1503. Sujet déjà évoqué à la session du 31 mars 1882, p. 0987 puis tout au long de la fin du siècle : session du 28 juin 1882, p. 1961-1962 ; session du 29 et 30 janvier 1883, p. 0183 et p. 0201 ; session du 7 mai 1883, p. 1435 ; session du 16 janvier 1885 etc.

années 1880, les correspondances entre les autorités de l'île témoignent de la baisse de fréquentation du port de Funchal face à la « concurrence destructrices<sup>468</sup> » de l'archipel espagnol.

Pendant toute la décennie, la déviation de la navigation de Madère vers les Canaries fut dénoncée comme étant une conséquence de la « criminelle indifférence pour les améliorations de Madère<sup>469</sup> » de la part des politiques. Les chiffres correspondant à la fréquentation du port recueillis dans les archives madériennes semblent donner raisons aux réclamations : 875 navires accostés en 1884, 693 en 1889, 649 en 1890, 571 en 1891, 560 en 1892 et 564 en 1893<sup>470</sup>.

En plus de tous ces problèmes, les mesures de quarantaines imposées aux navires demandant le port de Funchal, afin de protéger l'archipel de toutes contaminations, ne furent pas sans conséquence. Les plaintes auprès du gouverneur civil, surtout des agents de la compagnie *Blandy Brothers & Ca*, une des agences maritimes les plus importantes de l'archipel, en témoignent<sup>471</sup>. En réalité, comme dans l'archipel voisin des Canaries la législation dans ce domaine était plus souple, les navires s'arrêtaient de moins en moins à Funchal bouleversant ainsi le commerce, qui dépendait de l'escale des vapeurs faisant cap vers l'Angleterre pour embarquer ses produits<sup>472</sup>, mais aussi le tourisme, notamment en période estivale quand la population d'Europe du nord venait chercher la douceur du climat madérien pour se revigorer<sup>473</sup>.

Sensibles à une telle situation, les autorités à Madère envoyèrent directement au roi les demandes pour la transformation de Funchal en port franc, pour la suspension du paiement des impôts de tonnage et sanitaires, pour moins de rigueur à la douane dans la fiscalisation

---

<sup>468</sup> « concorrencia esmagadora ». In : Henrique Felix de Freitas VALLE. *Crise agrícola na Madeira..., op. cit.*, p. 4 ; A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 172 (184-1897). Lettre n. ° 91 du 16 novembre 1894 envoyée par la Mairie de Funchal au gouverneur civil ; Lettre n. ° 92 du 16 novembre 1894 envoyée par la Mairie de Funchal au consul anglais à Madère.

<sup>469</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n. ° 28 de la session du 12 février 1884, p. 0286.

<sup>470</sup> A. R. M. Câmara Municipal de Santa Cruz. Correspondência Expedida. Livre 179 (1891-1898). Lettre du 11 août 1892 envoyée par les conseillers du concelho de Santa Cruz en représentation au Roi ; A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 172 (184-1897). Lettre identique envoyée le 12 novembre 1894 par la Mairie de Funchal au Roi.

<sup>471</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Livre 350. Lettre n. ° 473 du 10 mars 1891 des agents de la compagnie Blandy Brothers & Ca au gouverneur civil du district de Funchal, Manoel Sladanha da Gama.

<sup>472</sup> « [...] transtornando assim o commercio, que depende da escala de vapores para Inglaterra, para o embarque de banana e carga deterioravel ». In : A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Livre 350. Lettre n. ° 473 du 10 mars 1891 des agents de la compagnie Blandy Brothers & Ca au Gouverneur Civil du district de Funchal, Manoel Sladanha da Gama.

<sup>473</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Livre 350. Lettre n. ° 473 du 9 et du 30 avril 1891 des agents de la compagnie Blandy Brothers & Ca au gouverneur civil du district de Funchal, Manoel Sladanha da Gama.

des bagages des étrangers, pour supprimer les taxes sur les produits venant de l'étranger et pour ne pas exiger de passeport<sup>474</sup>. L'urgence de ces mesures fut toujours soulignée et expliquée par le fait que l'approvisionnement et la vie de ces populations maritimes reposaient sur l'augmentation des transactions commerciales et sur l'affluence des étrangers pour hiverner<sup>475</sup>.

Pourtant, même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les problèmes demeuraient. Le témoignage du consul français à Lisbonne reste frappant à ce sujet. Selon le diplomate, les navires français qui venaient chercher principalement à Madère des produits tropicaux, arrivaient souvent en retard et même quelquefois ne touchaient pas l'île, résultant ainsi de cette irrégularité du service, « une série de dommages<sup>476</sup> ».

En même temps, la concurrence dans le domaine de la navigation et des services portuaires ne fut pas la seule que l'économie madérienne dut affronter. En effet, déjà à l'époque du sucre, l'apparition de nouveaux centres producteurs, comme le Brésil ou les colonies anglaises, avait provoqué la baisse des prix et l'abandon de la culture à Madère, un phénomène dont l'archipel témoignerait pendant toute son histoire.

Ainsi, le commerce de la viande fraîche à la fin du XIX<sup>e</sup>, déjà affecté par la maladie du bétail, fut concurrencé par celui de la viande congelée (l'Angleterre suspendit ses importations de viande fraîche en 1892 baissant ainsi le prix de la viande<sup>477</sup>). Un autre exemple déjà évoqué fut celui de la tentative de reprise de la culture de la canne à sucre dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Servant plutôt à la fabrication de l'eau de vie, de miel et de mélasse<sup>478</sup>, ces sous-productions finirent par être également concurrencées par la mélasse venant des colonies anglaises des Antilles avec lesquelles Madère entretenait un « large

---

<sup>474</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *Crise agrícola na Madeira...*, *op. cit.*, p. 5 ; A. R. M. Câmara Municipal de Santa Cruz. Correspondência Expedida. Livre 179 (1891-1898). Lettre du 11 août 1892 envoyée par les conseillers du concelho de Santa Cruz en représentation au Roi ; A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 172 (184-1897). Lettre identique envoyée le 12 novembre 1894 par la Mairie de Funchal au Roi.

<sup>475</sup> A. R. M. Câmara Municipal de Santa Cruz. Correspondência Expedida. Livre 179 (1891-1898). Lettre du 11 août 1892 envoyée par les conseillers du concelho de Santa Cruz en représentation au Roi ; A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 172 (184-1897). Lettre identique envoyée le 12 novembre 1894 par la Mairie de Funchal au Roi.

<sup>476</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/7164. Lettre du 19 novembre 1900 du ministre du commerce et de l'industrie.

<sup>477</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-Câmbio e...*, *op. cit.*, p. 210. Valle, Henrique Felix de Freitas. *A Revolta na Madeira...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>478</sup> « depois que oídium tucheri devastou as vinhas da Madeira, os povos da ilha dedicaram-se exclusivamente à cultura da canna saccharina aproveitando a por fabricação da aguardante, do mel e do assucar ». A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondências expedidas. Livre 231 (12 juin 1886-7 mai 1892). Représentation envoyée à sa Majesté le roi par les conseillers municipaux, le 20 octobre 1886.

commerce<sup>479</sup> ». En effet, le miel et la mélasse importés étaient par la suite réduits en eau de vie et sucre faisant alors une « concurrence pernicieuse<sup>480</sup> » aux mêmes produits de production locale, même si possédant une qualité moindre. C'est pourquoi, en 1891, une représentation fut dirigée au Roi pour qu'il prenne des mesures contre l'entrée de vins, alcools et mélasses à Madère provenant des colonies anglaises ou même de l'archipel des Açores<sup>481</sup>. Finalement, produit phare de l'exportation durant longtemps, le commerce du vin commença à décliner à partir de 1815 en raison d'une série d'événements<sup>482</sup>.

Pourtant, pendant la période antérieure à cela, à cause des guerres napoléoniennes qui fermèrent les ports français et espagnols<sup>483</sup>, les vins portugais, et parmi eux celui de Madère, se vendaient aisément sur les marchés étrangers, même à des prix élevés<sup>484</sup>. En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, les meilleures années pour la production furent 1801 et 1811, avec respectivement une production de 175 000 et de 162 160 hectolitres pour l'exportation, et l'année 1813, avec 91 960 hectolitres<sup>485</sup>. Avec le retour de la paix en Europe impactant les marchés consommateurs en raison de la concurrence d'autres vins, notamment français et espagnols, le déclin du vin de Madère s'amorça<sup>486</sup>. De plus, l'Angleterre, destination principale du vin de Madère, décida de réguler les taxes d'entrées de tous les vins à partir de 1825, portant davantage préjudice au commerce madérien<sup>487</sup>.

---

<sup>479</sup> « large trade ». N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/301. Lettre envoyée par le consul anglais de Madère le 14 juin 1892, au ministre de sa Majesté d'Angleterre à Lisbonne. D'après le consul il se basait sur l'exportation de Madère de pommes de terres contre de la mélasse utilisée pour l'eau de vie et le traitement du vin de Madère « [...] consisting in the export from there of potatoes (...) the ships bringing back a return cargo of molasses, which is used here for the manufactures of neutral spirit, for the treatment of Madeira wine... ».

<sup>480</sup> « uma concorrência tão perniciosoza ». A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondências expedidas. Livre 231 (12 juin 1886-7 mai 1892). Représentation envoyée à sa Majesté le roi par les conseillers municipaux, le 20 octobre 1886.

<sup>481</sup> A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livre 231 (12 juin 1886-7 mai 1892). Représentation envoyée le 17 février 1891 par les conseillers municipaux de Ponta do Sol à sa Majesté le roi. Il était expliqué dans ce document tout le mal qu'engendrait l'importation de ces produits à Madère notamment les « dépréciations » causées sur les productions de la canne à sucre. En effet, la culture de cette plante étant chère, ses produits ne pouvaient pas rivaliser avec les alcools importés qui étaient de qualité inférieure et pouvaient ainsi être vendus à des prix plus bas que ceux produits à partir de la canne à sucre de Madère. À propos de ce sujet consulter également le projet de loi proposé par Vicente Varella. In : *Diário da Câmara dos deputados*, acte n. ° 56, du 22 juin 1893, p. 0006.

<sup>482</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho na história da Madeira...*, op. cit., p. 451.

<sup>483</sup> A. H. De OLIVEIRA MARQUES. *História de Portugal ...*, op. cit., p. 306-309.

<sup>484</sup> João da Câmara Leme Homem de VASCONCELLOS. *Uma crise agrícola, um caminho aéreo e uma sociedade anónima*, Funchal, 1876, p. 19. Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira, 1850-1914*, Lisboa: ICS (Imprensa de Ciências Sociais), Instituto de ciência sociais da universidade de Lisboa, 2002, p. 93.

<sup>485</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho na história da Madeira...*, op. cit., p. 290-292 (pour la production) et p. 470-472 (pour l'exportation).

<sup>486</sup> Sur la concurrence du vin de Madère, consulter entre autres : Dr. João da Câmara Leme de VASCONCELLOS. *Uma crise agrícola. Um caminho aereo...*, op. cit., p. 19-47; Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 94-96.

<sup>487</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, op. cit., p. 93-94.

En 1823, alors que la diminution de la consommation du « Madère » suivait un rythme constant, la production du vin restait excessive et les mesures protectionnistes ne semblaient rien améliorer<sup>488</sup>. Une des conséquences de ce nouveau contexte fut la baisse des prix<sup>489</sup> : en 1821, il représentait 1/3 de celui de 1817<sup>490</sup> ! En réalité, le prix oscilla fortement pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle: il augmenta dans les années 1837/1845 et surtout en 1851/1854 et 1878, mais il diminua en 1875 et de nouveau entre 1882 et 1888<sup>491</sup>.

Très intéressé par ce commerce, le consul anglais à Madère révélait, en 1885, que la baisse générale du prix des vins dans les autres pays avait beaucoup contribué à diminuer la valeur du « Madère ». Encore selon le diplomate, en réalité, la dépression générale du commerce avait même « augmenté en intensité<sup>492</sup> » depuis quelques années. De fait, cette dépréciation du vin se poursuivait pendant les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une baisse marquée de près de 34 % du prix entre 1898 et 1899<sup>493</sup>.

À la fin du siècle, un nouveau phénomène frappa les producteurs : la concurrence, cette fois-ci, vint de « l'extraordinaire importation de vin du continent », notamment en 1897 et 1898<sup>494</sup>. Effectivement, le vin national, déjà fabriqué ou encore en raisins, au lieu de servir à la consommation était « transformé » en vin de Madère puis exporté avec ce nom<sup>495</sup>. Sa qualité inférieure portait, sans surprise, préjudice à la renommée « ancienne et universelle<sup>496</sup> » du véritable vin de Madère, « principale source de richesse publique et unique matière de valeur<sup>497</sup> » dit le maire de Funchal à tous ses homologues de l'île, mais aussi à l'agriculture. Selon Alberto Vieira, la crise du vin, qui « commença entre 1815/1819 avec une crise dans le

---

<sup>488</sup> João de Andrade CORVO. *Memorias sobre as ilhas da Madeira e Porto Santo : memoria sobre a « Mangra » ou doença das vinhas, nas ilhas da Madeira e Porto-Santo*. Présentée à l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne à la session du 3 février 1854, p. 19.

<sup>489</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 96 et 100-102 et 115.

<sup>490</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho...*, *op. cit.*, p. 192.

<sup>491</sup> *Ibidem.*, p. 193.

<sup>492</sup> « The general fall in the price of wines in other countries has greatly reduced the value of madeira as compared with former year [...]. The general depression of trade has for some years back been gradually increasing in intensity ». N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/246. Lettre envoyée par le consul anglais de Madère le 27 novembre 1885 à l'envoyé extraordinaire de sa Majesté d'Angleterre et ministre plénipotentiaire.

<sup>493</sup> A. R. M. Câmara Municipal de Santa Cruz. Correspondência expedida. Livre 180 (1897-1901). Représentation envoyée le 20 janvier 1901 par le Président de la Mairie de Santa Cruz à sa Majesté le Roi.

<sup>494</sup> « extraordinária importação do vinho do continente ». In : A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 173 (1897-1900). Lettre n. ° 740 du 31 mai 1899 de la Mairie de Funchal à toutes les Mairies du concelho. L'importation qui fut de 42 464 litres en 1895, de 58 277 litres en 1896, de 79 845 litres en 1897, passa en 1898 à 205 228 litres. In : *Diário da Câmara dos deputados*, acte n.° 99, du 1 juillet 1899. Présentation d'un projet de loi sur l'importation de vin et de raisins sur l'île de Madère par Catanho de Menezes, p. 3.

<sup>495</sup> *Diário da Câmara dos deputados*, acte n.° 99, du 1 juillet 1899. Présentation d'un projet de loi sur l'importation de vin et de raisins sur l'île de Madère par Catanho de Menezes, p. 3.

<sup>496</sup> Charles VOGEL. *Le Portugal et ses colonies...op. cit.*, p. 234-235.

<sup>497</sup> « principal fonte de riqueza publica e a unica materia exportavel valiosa ». In : A. R. M. Câmara Municipal de Funchal. Correspondência expedida. Livre 173 (1897-1900). Lettre n. ° 740 du 31 mai 1899 de la Mairie de Funchal à toutes les Mairies du concelho.

domaine de la circulation [...], s'élargit à la production<sup>498</sup> » dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à cause des maladies de l'oïdium et du phylloxéra. Ces malheurs, encore selon Vieira, servirent à accélérer et amplifier le processus :

« La crise qui atteignit le vin Madère s'exprime en deux moments. Dans la première moitié du siècle, la diminution du marché entraîna l'économie vitivinicole vers une situation d'abandon, qui s'est aggravée dans la deuxième moitié par l'effet dévastateur des maladies qui attaquèrent les vignobles<sup>499</sup> ».

### C. Une industrie précaire

Il ne reste pas le moindre doute que l'agriculture, comme le rappela Alexandre Herculano en 1876, constituait pratiquement « [...] l'unique industrie<sup>500</sup> » du Portugal encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Miriam Halpern Pereira souligne que cette activité tenait une place « primordiale » dans les projets de développement d'un pays dont la priorité résidait davantage dans « la conservation de la société existante au détriment du développement économique<sup>501</sup> ». Dans ce contexte socio-économique, il n'est pas difficile de comprendre les raisons pour lesquelles peu d'efforts furent mis en œuvre pour développer l'industrie existante, qui, d'ailleurs, manquait même de matières premières comme le fer ou encore le charbon.

Cette réalité semblait davantage difficile à renverser quand, à la suite des crises financières connues dans les années 1890, le gouvernement mis en place de nouvelles taxes douanières pour favoriser la production agricole, un objectif pressant face à une population

---

<sup>498</sup> « começou entre 1815/1819 com uma crise no domínio da circulação que se alargou à produção ». Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho...*, *op. cit.*, p. 453.

<sup>499</sup> « A crise que atingiu o vinho Madeira expressa-se em dois momentos. Na primeira metade da centúria a contracção do mercado arrastou a economia vitivinicole para uma situação de abandono, que se viu agravada na segunda metade pelo efeito devastador das doenças que atacaram os vinhedos ». Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho...*, *op. cit.*, p. 427.

<sup>500</sup> « [...] unica industria do paiz [...]. In : Alexandre HERCULANO. *Opúsculos, IV...*, *op. cit.*, p.3. Dans *Política e economia nacional*, Porto, Magalhães & Moniz Editeurs, 1885, p. 117, Oliveira Martins évoquait le caractère exclusivement agricole du Portugal alors qu'à une époque antérieure, Alphonse Figueiredo écrivait déjà que le Portugal ne serait « jamais une nation essentiellement manufacturière » et que l'agriculture devait rester « la véritable industrie, la seule destinée à l'enrichir ». In : Alphonse FIGUEIREDO. *Le Portugal, considérations sur l'état de l'administration, des finances, de l'industrie et du commerce de ce royaume*. Lisbonne, François Lallemand, 1866, p. 212.

<sup>501</sup> « [...] da conservação da sociedade existente – em detrimento do desenvolvimento económico. » In : Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-câmbio e...*, *op. cit.*, p. 301 et 41. Elle y expose également les projets de réforme agraire d'Alexandre Herculano et d'autres (p. 301-313).

croissante comme le rappelle Marie-José Ferreira dos Santos<sup>502</sup>. Sans surprise, l'effet secondaire fut l'augmentation des importations en produits industriels étrangers comme contrepartie pour l'écoulement de la production agricole sur le marché externe<sup>503</sup>. Pourtant, l'effet le plus pervers d'une telle politique semble s'abattre sur les îles. Comme bien le rappela le consul français à Lisbonne, les archipels n'étaient pas reliés au continent par des lignes de steamers continuent, ce qui laissait ces territoires plus éloignés de Lisbonne que la côte d'Afrique ou les Indes<sup>504</sup>, et qui, par conséquent, aggravait les précarités de ravitaillement en raison de l'augmentation des prix des aliments importés.

Madère souffrait, ainsi, davantage. Son économie essentiellement agricole restait, de surcroît, très en retard face au manque d'investissements et à l'impossibilité presque générale de l'utilisation de machines et de bétail pour le labourage en raison de l'orographie accidentée<sup>505</sup>. En effet, d'après les travaux d'Isabel Oliveira, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les trois quart des Madériens travaillaient dans l'agriculture<sup>506</sup>. Les données rassemblées par Oliveira donnent le tableau suivant (tableau 9) sur le profil professionnel des madériens<sup>507</sup> :

**Tableau 7 – Taux d'activité et poids relatif de certains groupes professionnels en 1890 et 1900 (%)**

Années	Taux d'activité <sup>508</sup>		Agriculture		Industrie		Service	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1890	103,6	41,2	74,5	33,1	6,8	18,5	8,2	1,2
1900	118,2	27,7	77,7	29,6	8,0	49,5	9,6	4,2

Source : Oliveira, Isabel. « A Madeira... », *op. cit.*, p. 33.

<sup>502</sup> Marie-José Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine : Brésil-Portugal, 1889-1922. Reconstruction politique, relations culturelles, migrations*. Mémoire de thèse, soutenue à l'Université de Strasbourg le 13 décembre 2006, Vol I, p. 238-239.

<sup>503</sup> *Ibidem*.

<sup>504</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/ 6583. Lettre du 19 février 1863, du Consulat de France à Lisbonne.

<sup>505</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *Crise agrícola na Madeira...*, *op. cit.*, p. 3, 10. Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 29. Dr. João da Câmara Leme Homem de VASCONCELLOS. *Uma crise agrícola...*, *op. cit.*, p. 35-37. Jaime REIS. « A industrialização num país de desenvolvimento lento e tardio : Portugal, 1870-1913 », in : *Análise Social*, Vol. XXIII (96), p. 207-227, Lisbonne, ICS, 1987-2°, p. 208. Reis revient dans cet article sur les différentes controverses dans l'historiographie concernant l'industrialisation portugaise. Il se base notamment sur les trois études suivantes : Joel SERRÃO et G. MARTINS (Orgs.). *Da Indústria Portuguesa: do Antigo Regime ao Capitalismo. Antologia*, Lisbonne, 1978, p. 29 ; Manuel Villaverde CABRAL. *O Desenvolvimento do Capitalismo em Portugal no Século XIX*, Porto, 1976, p. 45 et 270 ; *Portugal na Alvorada do Século XX: Forças Sociais, Poder Político e Crescimento Económico de 1890 a 1914*, Lisbonne, 1979, chapitre 6 et 16 ; pour affirmer que les agro-exportations avaient été un obstacle au développement industriel portugais.

<sup>506</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Madeira... », *op. cit.*, p. 34.

<sup>507</sup> *Ibidem*, p. 31-35.

<sup>508</sup> Calculé à partir du nombre de personnes avec une activité économique enregistrée dans les recensements et du nombre d'individus en âge actif (15-64 ans). In : *Ibidem*, p. 33.

L'analyse des données éveille la curiosité, d'abord, sur le sous-enregistrement des femmes (il apparaît en effet peu probable qu'à cette époque les femmes étaient en majorité non active), mais surtout, sur le taux d'embauche significatif du même sexe dans l'industrie<sup>509</sup>. Au fond à Madère, il s'agissait surtout de l'industrie de la broderie, qui se développa et prit une réelle importance dans le système d'échange dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle et connu, notamment grâce à l'impulsion anglaise, un bel essor à partir de 1890<sup>510</sup>.

En effet, Orlando Ribeiro expliqua que, mise à part ce métier, l'activité industrielle y était faiblement répandue, car l'agriculture absorbait une bonne partie de la main-d'œuvre et que l'industrie se présentait « [...] sous la forme d'un artisanat étroitement rattaché à la vie rurale<sup>511</sup> ». Également, au côté de la broderie, il existait la fabrication de paniers et d'autres objets en osier, activité, pourtant, plutôt masculine. Contrairement à la broderie, éparpillée sur l'ensemble de l'île, le travail de l'osier se concentrait essentiellement dans le *concelho* de Santa Cruz, plus précisément dans la ville de Camacha.

Confirmant ce panorama économique de la fin du XIX<sup>e</sup>, en 1885, un diplomate anglais en poste à Madère écrivait qu'il n'existait aucune manufacture ou d'industrie importante. Il rajouta que les broderies et les objets en osier étaient exportés, mais pas à une échelle suffisamment considérable pour qu'il s'étende davantage sur le sujet<sup>512</sup>. Ainsi comme leurs homologues anglais, les Français n'étaient pas avares de commentaires sur le retard industriel portugais<sup>513</sup>. Le manque de matières premières et d'utilisation de machine étaient avancés par eux comme explication de ce retard, tout comme un très fort préjugé culturel concernant le peuple portugais :

« [L]e peuple portugais ne sera jamais un peuple industriel. L'intelligence et le coup de main lui font défaut [...] croyant savoir plus que n'importe qui [...] ils ne sont que

---

<sup>509</sup> *Ibidem*, p. 33-34.

<sup>510</sup> Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 203 et 205. Elle y consacre son chapitre IV. Sur les broderies, consulter également Alberto VIEIRA. *Bordado da Madeira*, Funchal, Bortal, 2006 ; du même auteur, *O bordado da Madeira na história e quotidiano do arquipélago*, Funchal, 1999. [Accessible en ligne : <http://fr.calameo.com/read/0000104921244b56f0bc3>], consulté le 09 septembre 2011.

<sup>511</sup> Orlando RIBEIRO. *L'île de Madère...*, *op. cit.*, p. 135-136.

<sup>512</sup> « [...] there are no manufactures or industry of any importance [...] Embroidery, fruit, wicker are also exported but not on a scale of sufficient importance to require notice ». In : N. A. U. K. Foreign Office. FO 179/246. Lettre envoyée par le consul anglais de Madère le 27 novembre 1885 à l'envoyé extraordinaire de sa Majesté d'Angleterre et Ministre plénipotentiaire.

<sup>513</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/7163; F/12/7164 et F/12/7165. Ils disaient par exemple que « malheureusement, l'agriculture portugaise était encore trop primitive ». In: A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/7165. Lettre du Vice-consul français à Porto, le 26 août 1899.

d'habiles copistes [...] encouragés dans cette apathie par la classe aisée qui vit sans besoins, sans goûts artistiques et ne tient pas au confort<sup>514</sup> ».

Malgré l'organisation d'expositions industrielles pour mettre en avant les progrès de l'industrie portugaise (comme celles de Lisbonne, en 1888, ou de Porto en 1891-1892<sup>515</sup>), les observateurs étrangers soulignaient toujours l'« état désastreux » de l'industrie portugaise et le fait que le Portugal n'était «(...) pas en état de figurer parmi les nations industrielles de l'Europe» car la production ne pouvait satisfaire aux besoins du pays et que son agriculture rudimentaire et fragile ne nourrissait pas la population<sup>516</sup>.

À Madère, la fragilité de l'activité économique et du ravitaillement de l'archipel (l'autosuffisante en céréales durait seulement deux ou trois mois par an<sup>517</sup>), s'aggravait lorsque des fléaux anéantissant les récoltes et, donc, l'alimentation et les revenus, collaborant ainsi à l'émigration<sup>518</sup>.

Entre 1846 et 1851, les plantations de Madère, comme d'autres ailleurs en Europe, furent durement affectées par l'Oïdium Tukéri, un champignon qui réduisit la production à des niveaux insignifiants<sup>519</sup>. Après cette épisode, et ce jusqu'aux débuts des années 1870, la côte nord de l'île, grande productrice de vigne, perdit sa capacité de production passant de

---

<sup>514</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/7165. Lettre du Vice-consul de France à Porto, dans laquelle il revient sur l'exposition Universelle organisée dans cette ville en 1891-1892 et critique, au passage, l'état de l'industrie portugaise. Leurs remarques, à considérer avec précautions, restaient cependant intéressantes à relever.

<sup>515</sup> Cette exposition fut évoquée dans une lettre dont le but était de pousser les Madériens à y représenter leurs produits. In: A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Correspondências entradas. Livre n. ° 9 (25 novembre 1884 – 31 décembre 1890). Circulaire du 28 mars 1888, du président de la Commission d'Aide à l'agriculture de Madère à l'administrateur du concelho de Ponta do Sol. A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/7165. Lettre du Vice-consul de France à Porto, dans laquelle il revient sur l'exposition Universelle organisée dans cette ville en 1891-1892 et critique, au passage, l'état de l'industrie portugaise.

<sup>516</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/7163. Rapport du 29 août 1881 du consul de France à Lisbonne, sur l'état économique du Portugal.

<sup>517</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n. ° 052 de la session du 30 mars 1883, p. 853 ; Acte n. ° 073 de la session du 7 mai 1883, p. 1435 ; A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livre n. ° 230 (7 juin 1879-7 juin 1886). Lettre n. ° 337 du 28 juillet 1882 dirigée au responsable du concelho ; Câmara Municipal do Porto Santo. Correspondência expedida. Livre n. ° 81 (1878-1883). Lettre du 28 février 1883 dirigée au gouverneur civil de Funchal ; Administração do Concelho do Funchal. Correspondência recebida. Livre n. ° 358 (1866-1882). Lettre du 9 août 1882 reçue de la part du Maire de Funchal. Tout le pays était d'ailleurs concerné par le manque de céréales et l'obligation d'importer. Le Portugal importa pour 2.010 :600\$000 réis de céréales en 1874 et 5.973 :300 :\$000 réis en 1884. In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Acte n. ° 018 de la session du 29 janvier 1886, p. 235.

<sup>518</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência...*, *op. cit.*, Notamment p. 47-65 et 103-119. Le consul Général portugais à Rio de Janeiro expliquait en 1858 que beaucoup d'habitants des îles portugaises émigraient vers le Brésil car ils manquaient de travail et d'aliments en raison du prix trop élevé des céréales. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Réponses aux huit questions posées dans la circulaire n. 17 à propos des contrats de location de service des immigrants qui se dirigent à Rio, envoyées envoyées par le Barão de Moreira, consul Général portugais à Rio de Janeiro le 27 août 1858 au Secrétaire et ministre d'état des Affaires étrangères.

<sup>519</sup> João de ANDRADE CORVO. *Memorias...*, *op. cit.*, p. 28-65.

56,26 % en 1851, à 19,78 % entre 1868 et 1873<sup>520</sup>. Les exportations furent également affectées, alors qu'en 1846, 34 234 hectolitres de vins étaient exportés, suite à l'épidémie le commerce diminua passant de 30 518 hectolitres vendus entre 1850 et 1851 à 17 572 entre 1852 et 1853 pour finalement atteindre leur plus bas niveau entre 1864 et 1865 avec l'exportation de seulement 2 240 hectolitres<sup>521</sup>. L'impact sur la vie de la population fut tel que, dans plusieurs correspondances des divers consuls portugais au Brésil, la mobilisation des communautés madériennes émigrantes pour apporter de l'aide se fit remarquer afin de diminuer « les souffrances » des habitants de l'île, qui se trouvaient alors réduits à « une grande pénurie », disaient les diplomates<sup>522</sup>.

À peine remis, les vignobles furent de nouveau atteint au début des années 1870 par le Phylloxéra, qui dévasta les plantes mais affecta proportionnellement moins le volume de production du vin que ne l'avait fait le précédent fléau<sup>523</sup>. Miriam Halpern Pereira dressa un tableau sur la superficie viticole détruite par la maladie : dans le district de Funchal, 2 000 hectares furent affectés en 1883, 1885 et 1886, la production qu'y était de 62 400 hectolitres avant l'invasion, diminua en 1883 de 48 750 hectolitres<sup>524</sup>. À partir des rapports des consuls anglais et de leurs estimations sur l'évolution des récoltes, Benedita Câmara constata une diminution de la production en 1882 par rapport à l'année qui précéda le phylloxéra et une lente récupération se prolongeant jusqu'à la fin de la dernière décennie du siècle<sup>525</sup>.

Plus néfaste encore, les maladies n'attaquèrent pas seulement les plus importants produits, mais touchèrent également les cultures secondaires. Ce fut le cas, par exemple, de la pomme de terre, qui était à la base de l'alimentation de la population<sup>526</sup>. Introduite dans l'île dans les années 1820, cette culture fut atteinte par une maladie entre les années 1846 et 1847, au même moment que l'Irlande<sup>527</sup>. Ce mal réduisit la production de moitié et entraîna une

---

<sup>520</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>521</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho na história da Madeira...*, *op. cit.*, p. 471. De 34 234 hectolitres exportés en 1846, .

<sup>522</sup> «afim de minorar os soffrimentos dos infelizes habitantes da Ilha da Madeira que se achão reduzidos à maior penuria». A. M. N. E. Consulado português no Rio de Janeiro. Boite 539 (1852-1855); Consulado português no Pará. Boite 524 (1843-1856); Consulado português em Pernambuco. Boite 531 (1851-1855).

<sup>523</sup> Apparue pour la première fois en Europe, en France, l'insecte se propagea rapidement et le Portugal fut le deuxième pays atteint au milieu des années 1860 même si le Gouvernement portugais ne reconnut officiellement le fléau qu'en 1871. MARTINS, Conceição Andrade. « A filoxera na viticultura nacional », in : *Análise Social*, Vol. XXVI (112-113), pp. 653-689, Lisbonne, ICS, 1991, p. 653 et 656. Voir aussi: Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>524</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-Câmbio e...*, *op. cit.*, p. 152 et 153.

<sup>525</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 92-93.

<sup>526</sup> Le géographe portugais, Orlando Ribeiro revient sur l'alimentation de l'époque, « monotone et peu équilibrée » («monótona e pouco equilibrada »). Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira...*, *op. cit.*, p. 115.

<sup>527</sup> La crise de la pomme de terre en Irlande en 1845-1846 ruina totalement l'économie de l'île et provoqua la faim et l'émigration de millions de personnes vers les États-Unis. Dans son projet pour promouvoir l'abolition des Morgados en 1850, le Baron de S. Pedro n'hésita pas à considérer l'île de Madère comme une « petite

crise de la faim sur toute l'île, car la diète alimentaire reposait essentiellement sur les produits cultivés dans le jardin (dont la pomme de terre, mais aussi les patates douces et l'igname<sup>528</sup>).

L'impact se répandit jusqu'à la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1891, alors que la production de patates douces était très faible<sup>529</sup>, les autorités décidèrent d'envoyer des agronomes afin d'examiner les cultures de tubercules, à nouveau attaquées, mais aussi le bétail bovin, alors malade<sup>530</sup>.

Plusieurs paroisses du *concelho* de Funchal<sup>531</sup> ainsi que d'autres zones de l'île furent concernées. Dans le *concelho* de Ponta do Sol, déjà touché en 1859, le bétail bovin et porcin fut particulièrement décimés en 1887<sup>532</sup>. Dans celui de Santa Cruz, à l'est de l'île, la situation était des plus médiocres non seulement en raison de la maladie des bovins, mais surtout de la mauvaise alimentation des plus pauvres qui n'avaient pas d'autres choix que de se nourrir de la pomme de terre attaquée<sup>533</sup>. Finalement, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, l'orange fut également atteinte par un fléau qui réduisit la production et, dans le même temps, les quelques exportations qui existaient<sup>534</sup>.

À ces successives crises agricoles, liées notamment au problème de production et qui diminuaient ainsi la disponibilité des produits de consommation, il est nécessaire d'ajouter la déjà mentionnée crise financière de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, qui rendit davantage difficile la vie économique en générale et ne favorisa pas la prise de solutions rapides. En effet, depuis les invasions napoléoniennes du début du siècle, pendant lesquelles le pays fut ravagé, le Portugal conserva une balance de paiement déficitaire, la deuxième plus grande *per*

---

Irlande portugaise », réduite à la misère et à la faim au point que ceux qui parvenaient à émigrer vers Demerara s'estimaient heureux. In : *Diário da Câmara dos Dignos Pares do Reino*. Séssion du 15 février 1850, p. 192.

<sup>528</sup> Benedita da CÂMARA. *A economia da Madeira...*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>529</sup> « [...] de ser escacissima a producção de batata doce ». In : A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Correspondências. Livre n. ° 3 (février 1891- 8 mai 1894). Lettre n. ° 155, de septembre 1891 de l'administrateur du concelho au gouverneur civil.

<sup>530</sup> « [...] de examinar as culturas de batata semilha atacadas e o gado bovino doente ». A. R. M. Administração do concelho de Santa Cruz. Correspondências expedidas. Livre n. ° 30 (1891-1898). Avis du 18 avril 1891 affiché par l'administration du concelho sur le passage d'agronomes.

<sup>531</sup> « [...] il ne me sembla pas que dans cette paroisse se soit manifesté la maladie, mais dans d'autres paroisses du *concelho* oui » (« [...] não me consta que n'esta parochias se tenha dado algum caso de doença, mas sim em outras freguesias d'este concelhos »). In : A. R. M. Governo Civil – Correspondências diversas. Boite n. ° 333 II. Lettre du 25 septembre 1899, du représentant de la paroisse de la Sé, du concelho de Funchal à l'administrateur du concelho.

<sup>532</sup> A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livre n. ° 17 (10 mars 1886-11 février 1889). Lettre n. ° 384 du 8 décembre 1887 de l'administrateur du concelho de Ponta do Sol au gouverneur civil du district.

<sup>533</sup> « [...]se alimentarem com batata atacada de doença ». A. R. M. Administração do concelho de Santa Cruz. Correspondências. Lettre n° 308, du 17 avril 1891, de l'administrateur du concelho au Gouverneur Civil.

<sup>534</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Boite n. ° 301. Lettre du 9 janvier 1883, de la Direction Générale du Commerce et de l'Industrie au gouverneur civil du district de Funchal.

*capita* en Europe<sup>535</sup>. Le déficit s'aggrava à partir du milieu du siècle pour arriver à un montant décrit par la diplomatie anglaise comme « stupéfiant » en 1890<sup>536</sup>. D'ailleurs, dans les informations envoyées à Londres, les représentants du *Foreign Office* joignirent à leur correspondance un article du député Oliveira Martins dans lequel ce dernier revenait sur la dette publique portugaise, évaluée à 14 000 *contos* entre 1889 et 1890, la qualifiant d'« écrasante<sup>537</sup> ».

Facteur d'aggravation de la situation, la dépréciation de la monnaie brésilienne en 1889, comme conséquence des bouleversements de la proclamation de la République dans le pays, vint alourdir les finances portugaises. En réalité, cela contribua à la diminution de l'envoi d'argent des émigrants portugais vers le Portugal (Amado Cervo indique même une baisse de 80 % entre 1889 et 1891<sup>538</sup>), des sommes importantes et qui servaient jusqu'alors à équilibrer la balance de paiement<sup>539</sup>.

Comme démontré, les raisons ayant poussé les Madériens à quitter leurs îles pour des terres souvent lointaines et inconnues à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle étaient multiples. Tout d'abord, le système de propriété foncier empêchait considérablement l'accès à la terre à une population toujours plus nombreuse par rapport à l'espace disponible. Par la suite, exploité par la métropole, qui ne prenait pas toujours les mesures nécessaires au bon développement de

---

<sup>535</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration to the United States, 1820-1930*. New York & Londres, Garland publishing, Inc., 1990, p. 101.

<sup>536</sup> «astounding». N. A. U. K. Foreign Office and Foreign and Commonwealth office: Embassy and Legation, Portugal: General correspondence, 1800-1970. FO 179/274. Lettre n. ° 114 envoyé le 30 décembre 1890 par George Petre, ministre plénipotentiaire anglais à Lisbonne, au Premier ministre anglais, le Marquis de Salisbury. Voir aussi : N. A. U. K. Foreign Office 1888. Annual series. N. ° 287. Diplomatic and consular reports on trade and finance. Portugal. *Rapport pour l'année 1887 sur les finances du Portugal*. Envoyé par George Petre au Marquis de Salisbury, p. 18. Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise... », *op. cit.*, p. 27. Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>537</sup> « esmagadora ». In : N. A. U. K. Foreign Office and Foreign and Commonwealth office: Embassy and Legation, Portugal: General correspondence, 1800-1970. FO 179/274. Lettre n. ° 114 envoyé le 30 décembre 1890 par George Petre, ministre plénipotentiaire anglais à Lisbonne, au Premier ministre anglais, le Marquis de Salisbury.

<sup>538</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas, as relações entre Portugal e o Brasil...*, *op. cit.*, p. 158.

<sup>539</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 102. Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal*. Lisbonne, Editorial Verbo, 1969, p. 522. Le 20 septembre 1895, l'agence financière du Portugal à Rio de Janeiro alertait sur sa difficulté à récolter des « remessas » (devises) pour le Portugal. A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Lettre envoyée le 20 septembre 1895 par l'Agence Financière du Portugal à Rio de Janeiro, au Conseiller Thomaz Antonio Ribeiro Ferreira, Ministre du Portugal au Brésil. Pour en savoir plus sur les relations économique-financières luso-brésiliennes de l'époque, voir aussi : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/6489. Lettre envoyée le 29 janvier 1892 par le Ministre de la République Française à Rio de Janeiro au Ministre des Affaires étrangères à Paris ; Rapport sur les relations du Portugal avec le Brésil du 28 octobre 1896, envoyé par la légation française à Lisbonne en annexe à la dépêche de la direction commerciale n. ° 144 du 29 octobre 1896. A. N. F. Commerce et Industrie. F/ 12/ 7165. Lettre envoyée par le consulat de France à Porto, le 26 août 1899.

l'agriculture de ce pays agricole tourné vers l'exportation, l'archipel de Madère dépendait de l'extérieur et restait alors vulnérable en période de crise. Un député disait même en 1883 que « [l]a conséquence fatale de ce pitoyable état de choses sera ou l'émigration vers l'étranger, ou bien la misère pour ceux qui restent ! C'est ça la réalité !<sup>540</sup> ».

Certes, le profil d'une économie caractérisée par un emploi de la technologie rudimentaire et une faible productivité<sup>541</sup> n'offrait presque aucune alternative à la pression démographique si ce n'est l'émigration. Néanmoins, il faut le retenir, l'émigration madérienne ne peut pas simplement être imputée à ce contexte difficile. D'ailleurs, l'historien Alberto Vieira nous avertit du fait que « les départs se poursuivent [même] en période de stabilité économique<sup>542</sup> ».

En réalité, le fait d'être insulaire conditionna également la perspective que la population avait du monde. Basés sur cette perception particulière de l'outre-mer des Madériens, Joaquim da Costa Leite et Benedita Câmara expliquent qu'il s'agissait d'une région où l'émigration était ancrée dans la culture populaire en plus d'être « encouragée » par la société, notamment dans l'optique d'une vie meilleure<sup>543</sup>.

D'ailleurs, comme le rappelle François Guichard pour la population portugaise, pour ce « petit pays pauvre et surpeuplé regardant vers la mer, l'émigration a été une vocation naturelle dès le temps des Grandes Découvertes. (...) un phénomène pluriséculaire<sup>544</sup> ».

---

<sup>540</sup> « A consequencia fatal d'está lastimosa ordem de cousas, será ou a emigração para o estrangeiro, ou a miseria para os que ficam! É o que se dá!». In : *Diário da Câmara dos Deputados*. Acte n.º 052, session du 30 mars 1883, p. 0853.

<sup>541</sup> Bento CARQUEJA. *O povo portuguez: aspectos sociais e economicos*. Porto, Livraria Chardron, de Lello & Irmão Editores, 1916, p. 383.

<sup>542</sup> “shows departures continuing in periods of economic stability”. In: Alberto VIEIRA. “Emigration from the Portuguese Islands in the Second Half of the Nineteenth Century: The Case of Madeira”. In: David HIGGS *Portuguese Migration in Global Perspective*, p. 42-58, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 46. L'émigration servait également, d'après l'historienne Andréa Telo da Corte, à fuir les règles matrimoniales très rigides sur l'archipel. Les témoignages d'émigrants madériens qu'elle a recueilli, révèlent de nombreux cas où l'émigration fut utilisée pour fuir la pression familiale. In: Andréa TELO DA CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l'université fédérale fluminense en 2002, p. 174, 194.

<sup>543</sup> « nas regiões onde a cultura popular aceitava ou encorajava a emigração como tentativa para melhorar de vida, e onde havia redes migratórias para servirem de fontes de informação e apoio, era possível aos mancebos emigrar para mudar de vida” . In: Joaquim da Costa LEITE et Benedita CÂMARA. “O recrutamento militar e a emigração madeirense nos finais do século XIX”, in: *Anuário do Centro de Estudos de História do Atlântico*, n.º 2, p. 106-112, Funchal, C. E. H. A., 2010, p. 107.

<sup>544</sup> François GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, *op. cit.*, p. 68.

## 2) CHAPITRE - L'émigration portugaise : législation, estimation, caractéristiques

Il n'y a rien de nouveau lorsque l'on avance qu'au sein de la société portugaise, l'émigration représente une réalité ancienne avec des répercussions tantôt dans le domaine de la vie privée, tantôt dans celui de la vie publique. En revanche, l'étude et la compréhension globale d'un tel événement, même après la contribution de grands penseurs émus par l'ampleur du phénomène et qui se penchèrent sur les conditions et les causes de cette « débandade<sup>545</sup> », reste un exercice difficile et complexe.

En effet, de la même manière que divers facteurs intervenaient dans la décision de l'émigrant pour le départ, comme nous venons de le voir, nombreux furent ceux qui dictèrent la conduite des autorités pour les soutenir ou pour les combattre selon le contexte économique, politique ou militaire et leur vision des intérêts du pays. Ajoutant un élément important pour l'historien à cette complexité, dans un pays où les autorités semblaient ne pas pouvoir, savoir ou vouloir développer les instruments nécessaires capables de mesurer avec précision les mouvements de sorties<sup>546</sup>, l'émigration fut également marquée par la part significative de la clandestinité.

Finalement, si dans le cas des premières tentatives de peuplement des espaces insulaires, du Brésil ou de l'Afrique, l'émigration fut poussée et favorisée par le gouvernement portugais, au XIX<sup>e</sup> siècle, la législation correspondante prit un tout autre caractère et une dimension différente et complexe stimulée, entre autres, par la conjoncture de l'autre côté de l'Atlantique. Dans ce contexte, sans surprise, la politique d'émigration suivie sur l'archipel de Madère fut celle dictée et adoptée par le continent.

---

<sup>545</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise (XVe-XXe siècle)... », *op. cit.*, p. 7.

<sup>546</sup> Maria Isabel Rodrigues BAPTISTA. « A demografia em Portugal : um percurso bibliográfico »..., *op. cit.*, p. 541.

# I. Administrer la mobilité

« Après avoir constaté, de la manière la plus glorieuse, qu'ils avaient, comme aucun autre peuple, la fonction de [coloniser] les régions nouvellement découvertes, [...] avec une grande intensité, [...], il parut nécessaire de couper ce courant au moyen de sévères restrictions législatives<sup>547</sup>. »

Afonso Costa, avocat et universitaire portugais. 1911.

## A. Une législation ancienne, XVI<sup>e</sup> à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Dans les siècles précédents notre étude, il est déjà possible d'identifier une législation abondante concernant les mouvements de population au Portugal. Dans les ordonnances de Philippe I<sup>er</sup> (ou Philippe II d'Espagne, qui régna de 1581 à 1598) – le Portugal étant alors sous domination castillane (Union Ibérique de 1580 à 1640<sup>548</sup>), par exemple, l'interdiction de quitter le territoire sans autorisation préalable était déjà spécifiée pour certains employés<sup>549</sup>.

Par la suite, la période d'Union Ibérique terminée, la patente royale du 6 septembre 1645 interdit toute sortie du royaume portugais sans passeport ni autorisation du roi sous peine de sévères sanctions comme la perte de la nationalité ou de ses biens<sup>550</sup>. L'année suivante, une nouvelle législation menaçait de sanctions les gouverneurs et militaires qui ne faisaient pas respecter la loi ou la transgressaient<sup>551</sup>. Dans le même diplôme, on demanda également aux consuls d'être vigilants et aux capitaines des navires de ne pas transporter de passagers sans autorisation<sup>552</sup>.

Sous le règne d'Afonso VI (roi entre 1656 et 1683), les efforts de contrôle des flux furent prolongés en raison des intérêts portugais notamment au Brésil, dont une partie était occupée par les Hollandais<sup>553</sup>. Ainsi, le 6 décembre 1660, le roi autorisa des sorties massives

---

<sup>547</sup> « Havendo comprovado, pela forma mais gloriosa, que lhes cabia, como a nenhum outro povo, a função de [colonizar] as regiões novamente descobertas, [...] com tamanha intensidade, [...], pareceu necessario atalhar a corrente por meio de severas proibições legislativas. » In: afonso COSTA. *Estudos de economia nacional : o problema da emigração*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1911, p. 161.

<sup>548</sup> Sur cette période de l'histoire du Portugal, consulter, entre autres: A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *História do Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 219-231.

<sup>549</sup> *Ordenações e leis do Reino de Portugal, recopiladas per mandado del Rei D. Filippe o Primeiro*, 10<sup>ème</sup> édition, Tome I, Coimbra, Real Imprensa da Universidade, 1833, Primeiro livro das ordenações, Titre XXIV, §2, p. 115.

<sup>550</sup> Alvará du 6 septembre 1645. [Accessible en ligne : <http://legislacaoregia.parlamento.pt/Pesquisa/Default.aspx?ts=1>], consulté le 7 août 2011.

<sup>551</sup> Alvará du 8 février 1646 et du 5 septembre 1646. [Accessible en ligne : <http://legislacaoregia.parlamento.pt/Pesquisa/Default.aspx?ts=1>], consulté le 7 août 2011.

<sup>552</sup> Alvará du 4 juillet 1646. [Accessible en ligne : <http://legislacaoregia.parlamento.pt/Pesquisa/Default.aspx?ts=1>], consulté le 7 août 2011.

<sup>553</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000*. Paris, Fayard, 2000, p. 83-90.

de la métropole dans le but de favoriser les conquêtes et d'asseoir la présence portugaise sur cette terre lointaine<sup>554</sup>. Toujours sur le XVII<sup>e</sup> siècle, l'historien David Higgs souligne, néanmoins, l'existence d'une ambivalence portugaise, car la couronne connaissait les risques d'une dépopulation métropolitaine, mais savait en même temps nécessaire la présence physique de Portugais à l'étranger pour renforcer sa souveraineté<sup>555</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la découverte, au Brésil, des premiers gisements d'or<sup>556</sup>, le pays devint le nouvel *eldorado* pour les Portugais. La sortie des populations du Portugal et des îles, la « plus importante de toute leur histoire », entre 1697 et 1760<sup>557</sup>, fit réagir Lisbonne qui tenta d'empêcher ce flux à travers des mesures législatives plus strictes autorisant simultanément l'envoi de prisonniers pour les conquêtes dans la colonie sud-américaine<sup>558</sup>. À son tour, l'historien portugais Vitorino Godinho Magalhães avança la sortie de 2 500 à 3 000 portugais par an à la fin du XVII<sup>e</sup> et début du XVIII<sup>e</sup> siècle, atteignant un pic avec 8 000 à 10 000 sorties annuelles vers 1760<sup>559</sup>. Dans ce contexte, à travers la loi du 20 mai 1720, le roi D. João V (qui régna de 1707 à 1750) augmenta davantage les restrictions en exigeant la présentation d'une autorisation pour tous les fonctionnaires désireux de se diriger vers le Brésil. Les particuliers devaient, eux, prouver partir pour le commerce et certifier leur retour<sup>560</sup>.

En même temps, conscient des risques potentiels résultants de cette richesse brésilienne, le roi prohiba l'entrée d'étrangers dans cette colonie<sup>561</sup>. Globalement, cherchant un équilibre difficile à trouver, la préoccupation de la couronne fut toujours de régler les flux ou même de les limiter, mais sans pour autant porter préjudice au projet impérial et à la défense du pays<sup>562</sup>. En effet, la politique colonisatrice du Portugal demeurait active concernant notamment l'occupation du sud du Brésil par des couples des îles portugaises.

---

<sup>554</sup> Maria da Conceição Meireles PEREIRA. "Legislação sobre emigração para o Brasil na Monarquia Constitucional". In: Maria Izilda Santos de MATOS; Fernando de SOUSA; Alexandre HECKER (org.). *Deslocamentos e história: os portugueses*, p. 35-47, Bauru, SP, EDUSC, 2008, p. 35.

<sup>555</sup> David HIGGS. "Portuguese migration before 1800". In: *Portuguese migration in global perspective*. p. 7-28, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 18.

<sup>556</sup> Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal...*, op. cit., p. 173.

<sup>557</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 103.

<sup>558</sup> Alvará du 13 décembre 1685- *que os degradados e mais réos para Africa se possam commutar e mandar para as Conquistas do Brazil*. [Accessible en ligne sur: <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/9/100/p49>], consulté en août 2011.

<sup>559</sup> L'auteur évoque la sortie de 500 000 à 600 000 portugais de 1700 à 1760. In: Vitorino MAGALHÃES GODINHO. "L'emigration portugaise ...", op. cit., p. 9.

<sup>560</sup> Jorge Fernandes ALVES. *Os brasileiros: emigração e retorno no Porto Oitocentista*, Porto, Faculté de lettres de l'université de Porto, 1993, p. 124.

<sup>561</sup> Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática ...*, op. cit., p. 184.

<sup>562</sup> Pendant la Guerre de sept ans (1756-1763) le Portugal tenta de rester neutre avant d'y prendre part au côté de son allié anglais en 1761 après une bataille dans les eaux territoriales portugaises entre Anglais et Français. In: A. H. De OLIVEIRA MARQUES. *História de Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 305-306.

Toutefois, cela n'empêcha pas, par exemple, en 1758 à Madère, la publication d'une chartre interdisant le voyage aux Madériens sans la présentation d'un passeport<sup>563</sup>. En réalité, comme la sortie des paysans pauvres engendrait un manque de travailleurs pour l'agriculture<sup>564</sup>, il fallait l'éviter punissant, en même temps, les agents intermédiaires, mais surtout en développant les exploitations pour augmenter la richesse des seigneurs pour essayer de diminuer la misère et lier davantage le peuple à la terre, comme le déclarait le gouverneur de Madère lui-même à la fin du siècle<sup>565</sup>.

De fait, à l'époque du Marquis de Pombal<sup>566</sup>, la législation évolua vers un contrôle accru de la population<sup>567</sup>. En effet, la patente royale sur la sécurité publique du royaume portugais stipula alors que tous professionnels du royaume hébergeant des nationaux ou des étrangers devaient tenir un registre avec toutes les informations les concernant<sup>568</sup>. Il était prévu également, que tous les étrangers entrant dans le pays par voie maritime ou terrestre devaient le signaler, sans oublier la loi du 6 décembre 1660, toujours en vigueur, « contre les personnes qui sortent de ce Royaume sans permission, ou passeport<sup>569</sup> ».

Alors que, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France préparait avec l'Espagne une guerre contre le Portugal, qui aboutit finalement aux invasions napoléoniennes et à la fuite de la cour portugaise vers le Brésil en 1808<sup>570</sup>, la volonté de légiférer sans entraver les projets impériaux se poursuivit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, tandis que la loi de 1810 ordonna l'envoi des prisonniers hommes ou femmes dans les territoires portugais, de l'Afrique ou du Brésil,

---

<sup>563</sup> Alberto VIEIRA. « A emigração madeirense na segunda metade do século XIX ». In : Maria Beatriz Nizza SILVA; Maria Ioannis BAGANHA; Maria José MARANHÃO et Miriam HALPERN PEREIRA (Org.). *Emigração/imigração em Portugal. Actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 108-144. Lisbonne, Fragmentos, 1993, p. 121; Ana Isabel SPRANGER. *Díaspóra madeirense*. Funchal, Secretaria Regional da Educação, 1984, p.15.

<sup>564</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência na História da Madeira...*, op. cit., p. 94.

<sup>565</sup> Arquivo Histórico Ultramarino. Governador e Capitão Geral. Ofício. Boite n. ° 3, document 526, fólhos 1r – 2r. Lettre du Gouverneur João Gonçalves da Câmara à Martinho de Mello du 20 novembre 1779. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>. Consulté en juin 2011].

<sup>566</sup> Consulter sa biographie en annexe 2.

<sup>567</sup> Un bon exemple étant la patente du 13 août 1760 révisant les règles sur les passeports pour les déplacements internes (*Alvará regulando a expedição de passaportes e seus emolumentos de 13 de Agosto de 1760*. Lisbonne, réimpression de Miguel Rodrigues imprimerie, 1760. [Accessible en ligne: <http://purl.pt/22872/>], consulté le 7 août 2011).

<sup>568</sup> Cette ordonnance fait écho à la loi révolutionnaire votée en France et « sanctionnant les logeurs n'ayant pas déclaré les étrangers qu'ils hébergent ». In : Gérard NOIRIEL. *Le Creuset français, histoire de l'immigration XIX-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Editions du Seuil, 2006, p. 74.

<sup>569</sup> *Alvará com força de Lei da criação da Intendência Geral da Polícia e seu Regulamento, de 25 de Junho de 1760*. Lisbonne, réimpression de Miguel Rodrigues imprimerie, 1760, n. ° 16, p. 7. [Accessible en ligne: <http://purl.pt/17387/>], consulté le 7 août 2011. Une nouvelle fois, une similitude est à noter avec la législation française et « l'Ordonnance du préfet de la Seine de 1851 obligeant les étrangers à se présenter dans les huit jours suivants leur arrivée pour obtenir un permis de séjour ». Gérard NOIRIEL. *Le Creuset français...*, op. cit., p. 74.

<sup>570</sup> A. H. De OLIVEIRA MARQUES. *História de Portugal ...*, op. cit., p. 306-309. Consulter également le chapitre I, II-B sur cette question.

« préférant les lieux qui étaient moins peuplés<sup>571</sup> », l'avis du 19 février 1811 réaffirma l'interdiction de sortie du pays sans passeport. Cet avis avait pour objectif, de fait, d'assurer la « sécurité publique, retirant toutes les occasions de pouvoir fournir aux ennemis de ce Royaume des correspondances perfides, et encore les denrées dont ils manquent pour la subsistance de leur armée<sup>572</sup> ».

Une fois la paix revenue en Europe et l'indépendance proclamée par la plus grande colonie portugaise, fut créé par décret, en 1825, un Secrétariat général des passeports pour pallier l'irrégularité de la concession de ces documents, empêcher leur falsification et réguler les déplacements internes et extérieurs des individus, interdits en l'absence du document sous peine d'amande<sup>573</sup>. La législation endurcit aussi les contrôles dans les ports. En réalité, jusqu'alors, les navires étaient inspectés seulement à leur arrivée dans les ports portugais, une fiscalisation qui fut étendue également aux embarcations en partance des ports du royaume par le nouveau règlement. Tous manquements valaient une peine de prison pour le passager fraudeur et une amande pour le capitaine, qu'il soit Portugais ou étranger<sup>574</sup>.

Paradoxalement, à une époque où, dans les autres pays européens comme l'Angleterre ou bien l'Allemagne, la tendance était à la libéralisation et à la stimulation de l'émigration pour diminuer l'excès de main-d'œuvre et le paupérisme – engendré notamment par l'industrialisation –, la politique portugaise n'allait pas dans le même sens<sup>575</sup>. Sur cette réalité, une constatation intéressante venant des juristes Afonso Costa<sup>576</sup> et Fernando Emygdio da Silva<sup>577</sup> souligne que, malgré l'article 145 de la Charte Constitutionnelle de 1826 mentionnant

---

<sup>571</sup> Loi du 10 janvier 1810. [Accessible en ligne : <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/11/24/p830>], consulté le 7 août 2011.

<sup>572</sup> “se configa a fequrança pública, removendo todas as occafões de poder subministrar aos inimigos deste Reino infidiosas Correspondencias, e ainda os generos de que carecem para a fubstencia do feu Exercito”. In: Edital du 19 février 1811 de Jeronimo Francisco Lobo, Intendant Général de la Police de la Cour et du Royaume. [Accessible en ligne: <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/69/113/p119>], consulté le 7 août 2011].

<sup>573</sup> Décret du 25 mai 1825. [Accessible en ligne: <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/12/65/p17>], consulté le 7 août 2011.

<sup>574</sup> Règlement sur la visite des embarcations, 30 mai 1825. [Accessible en ligne: <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/12/65/p17>], consulté le 7 août 2011.

<sup>575</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa de emigração (1850-1914)...*, op. cit., p. 80. Sur l'émigration anglaise et allemande du XIX<sup>e</sup> siècle, consulter: René GONNARD. *L'émigration européenne au XIXe siècle: Angleterre, Allemagne, Italie, Autriche, Hongrie, Russie*. Paris, Librairie Armand Colin, 1906; afonso COSTA. *Estudos de economia nacional...*, op. cit., p. 136; Thomas BRINLEY. *Migration and economic growth: a study of Great Britain & the Atlantic economy*. 2e édition. Oxford, Alden & Mowbray Ltd, 1973.

<sup>576</sup> Avocat et homme d'Etat portugais républicain et franc-maçon (1871-1937). Afonso COSTA. *Estudos de economia nacional ...*, op. cit., p. 162. Pour plus d'information sur ce personnage, consulter: MALTEZ, José Adelino. *Políticos portugueses da I República (1910-1926)*. Edition électronique [Accessible en ligne sur [http://maltez.info/respublica/Cepp/classe\\_politica/irepublica/irepublicac.html](http://maltez.info/respublica/Cepp/classe_politica/irepublica/irepublicac.html)], consulté en juin 2012].

<sup>577</sup> Professeur de droit portugais (1886-1972). Fernando Emygdio SILVA. *Emigração portuguesa*. Lisbonne, tipografia Universal, 1917, p. 202-203. Pour plus d'information sur ce personnage, consulter: MALTEZ, José Adelino. *Políticos portugueses da I República...*, op. cit.,

que n'importe qui pouvait rester ou sortir du Royaume comme il lui convenait<sup>578</sup>, les dispositions hostiles à l'émigration perduraient.

En effet, annulées brièvement sous le règne de D. Miguel (1828-1834)<sup>579</sup>, plusieurs mesures contraignantes concernant les passeports reprurent à partir de 1835<sup>580</sup> avec la loi qui remodela la division administrative du pays, permettant aux gouverneurs civils de chaque district de délivrer ce document<sup>581</sup>. Créée par le gouvernement pour servir simultanément aux nécessités d'informations et de contrôle de l'État<sup>582</sup>, la possession d'un passeport devint une condition vitale pour tout projet de quitter le territoire portugais. Il soumettait l'individu à l'effort économique pour obtenir le document et aux nuances d'interprétation d'une législation qui devait lui garantir le droit de partir et de revenir à son pays<sup>583</sup>. Au-delà de la nécessité du passeport, le pouvoir central portugais dévoilait dans son discours officiel, sa préoccupation vis-à-vis d'une émigration précipitée, « nuisible », promue par des « spéculateurs étrangers » et diminuant la classe des travailleurs qui, trompée par de faux espoirs, allait mourir dans des terres lointaines<sup>584</sup>. Afin de freiner ce flux, il n'hésitait pas à s'appuyer sur d'autres moyens, généralement indirects, comme par exemple, recourir à l'aide des prêtres.

En outre, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres préoccupations s'invitaient au sein du gouvernement portugais (aussi bien qu'à d'autres pays) concernant les déplacements de ses nationaux. En effet, avec le renforcement de la lutte contre la traite des esclaves et l'esclavage, la question de la main-d'œuvre se posa dans les pays où l'esclavage était en vigueur notamment dans les régions productrices de sucre, comme le Brésil ou les Antilles anglaises, des destinations significatives pour les flux au départ de la métropole

---

<sup>578</sup> *Carta Constitucional da Monarchia Portuguesa Decretada e Dada por Sua Magestade o Senhor D. Pedro 4.*, titre VIII, Article 145, § 5. [Accessible en ligne : <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/13/51/p8>], consulté le 7 août 2011.

<sup>579</sup> Décret du 18 juillet 1828. [Accessible en ligne: <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/14/93/p36>], consulté le 7 août 2011. Il abolit le règlement du 25 mai 1825 sur les passeports qui avait eu des conséquences graves sur le peuple et n'eut pas les effets escomptés.

<sup>580</sup> Lors d'une session à la Chambre des Pairs, un des membres s'éleva contre l'utilisation du passeport. Il évoqua alors pour se justifier le cas de "[...] l'Angleterre où il y a beaucoup de transit [...] personne n'est incommodé par un passeport". ("[...] um paiz como Inglaterra, onde ha tanto transito, [...] ninguem é incommodado por um passaporte"). In: *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 18 avril 1835, p. 0337.

<sup>581</sup> Loi du 25 avril 1835 sur la division administrative du Royaume. Maria da Conceição Meireles PEREIRA. "Legislação sobre emigração ...", op. cit., p. 37.

<sup>582</sup> "[...] servir simultaneamente las necesidades de información y de control del Estado". In: Maria Ioannis B. BAGANHA. "Registros de pasaportes: sus limitaciones y sus posibilidades para el estudio de la migración". In: *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, p. 303-311, Vol. 11, n. ° 33, 1996, p. 305.

<sup>583</sup> *Ibidem*, p. 305-306.

<sup>584</sup> Arrêté du 7 octobre 1835. [Accessible en ligne: <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/17/13/p453>, consulté le 7 août 2011]. L'émigration vers les colonies anglaises commençait à ce moment alors que, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre, les portugais étaient « utiles » en pleine période d'instabilité politique interne.

portugaise et de ses îles atlantiques<sup>585</sup>. Ainsi, les conditions de transport et de travail en terres étrangères, le traitement des personnes durant le voyage et à destination, mais aussi le classique problème de main-d'œuvre et de recrutement que ces départs engendraient au Portugal apparurent au cœur des préoccupations du gouvernement portugais.

Dans ce contexte, la législation, comme les discours officiels, commençaient à provoquer des préoccupations prenant l'émigration vers le Brésil comme comparable à la traite des Africains (« le commerce de l'esclavage blanc », disaient les parlementaires portugais<sup>586</sup>). Ainsi proclama un député à Lisbonne en janvier 1840 :

“...il y a une immensité de citoyens portugais partant vers le Brésil lesquels seront là-bas vendus et devenus des esclaves des Brésiliens, remplacent les Noirs (...) nous devons faire des efforts pour éviter le trafic des esclaves Blancs<sup>587</sup>.”

Face à ces constats et à une gigantesque phase de transition de l'économie esclavagiste vers celle de la main-d'œuvre libre qui s'annonçait dès 1842, un nouveau décret fut publié par le ministère de la Marine du Portugal afin de restreindre « le trafic de l'esclavage blanc<sup>588</sup> ». Cependant, malgré la période de paix qui s'amorçait dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (réduisant les besoins militaires pour des bras portugais<sup>589</sup>), l'émigration continua d'être perçue comme un « exode démographique<sup>590</sup> » vers l'extérieur qu'il fallait observer de près et dont la composante clandestine devait être combattue.

---

<sup>585</sup> Depuis 1834, l'esclavage avait été aboli dans les Antilles anglaises. Herbert S. KLEIN. *The Atlantic Slave Trade, new approaches to the Americas*. 2e édition, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 188-189.

<sup>586</sup> “comercio da escravatura branca, [...] aonde tão alto se levantaram as vozes contra a escravatura preta”. In: *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 24 avril 1839, p. 215; Séssion du 14 janvier 1840, p. 20.

<sup>587</sup> “está saindo uma immensidade de cidadãos Portuguezes para o Brazil; que vão ali ser vendidos, e ser escravos dos Brasileiros, substituindo os logares dos negros (...) temos de tractar de evitar o trafico da escravatura branca”. In: *Diário dos Senhores Deputados*. Séssion du 14 janvier 1840, p. 20.

<sup>588</sup> Décret du 19 août 1842. In: *Colecção official da legislação portugueza: legislação de 1842 em diante*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1842, p. 321-322. Modifié par l'arrêté du 9 décembre 1842. [Accessible en ligne: <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/21/30/p438>], consulté le 7 août 2011; Arrêté du 11 mai 1843. [Accessible en ligne: <http://legislacaoegia.parlamento.pt/V/1/21/30/p438>], consulté le 7 août 2011.

<sup>589</sup> Maria Filomena MÓNICA. “A lenta morte da Câmara dos Pares (1878-1896)”. In: *Análise Social*, Vol. XXIX (125-126), p. 121-152, Lisbonne, ICS, 1994, p. 121-122. L'auteur explique que de 1850 à 1890, le Portugal vécut dans une période de paix « exceptionnelle » ; A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal...*, op. cit., p. 399; Joel SERRÃO et A. H. de OLIVEIRA MARQUES (Dir). *Nova História de Portugal, Portugal e a Regeneração*, Lisbonne, Editorial Presença, 2004, p. 460-461.

<sup>590</sup> Teresa CIRNE. “A emigração para o Brasil. Famílias de vila nova de Gaia (1834-1900)”. In: *População e sociedade*, n. ° 14/15 – Partie II, p. 51-71, Porto, CEPESSE, 2007, p. 51.

## B. Le rôle de l'État dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

À partir des années 1850, mais surtout 1860, face à l'augmentation importante de l'émigration et « aux malheurs qui en découlent dans le pays », selon le gouvernement<sup>591</sup>, les mesures de contrôle se multiplièrent et un nouveau cadre légal fut établi<sup>592</sup>.

En réalité, en plus du besoin de main-d'œuvre dans le sud du Portugal métropolitain<sup>593</sup>, les réclamations et les histoires relatées dans les correspondances des consuls portugais notamment au Brésil, mais également provenant d'autres lieux d'émigration portugaise, sur le mauvais traitement à bord des navires et dans les plantations, firent prendre une nouvelle tournure à la législation portugaise au regard de l'émigration.

En 1854, alors qu'un projet de loi sur l'émigration était en discussion<sup>594</sup>, le député ex-gouverneur civil de Madère entre 1846 et 1852, José Silvestre Ribeiro, évoqua un événement « scandaleux » lors d'une session de la Chambre à Lisbonne. En effet, il fit part de l'embarquement de 428 passagers de l'île de São Miguel aux Açores, sur un navire pouvant en contenir entre quatre-vingt et cent. De plus, souligna le parlementaire, de ces derniers seule une centaine était en possession d'un passeport, le reste ayant émigré clandestinement. Aussi, d'après les témoignages recueillis, les passagers furent victimes de violences non seulement avant le départ, alors que le navire était encore dans les eaux portugaises, comme pendant toute la durée du voyage (vingt-deux jours), arrivant ainsi dans un « état pitoyable » au port brésilien de Pernambouc<sup>595</sup>.

Finalement, le 20 juillet 1855<sup>596</sup>, une loi fut approuvée dans le but de lutter contre l'émigration clandestine et les abus des capitaines de navires (soumis alors à des amendes en cas d'embarquement sans passeport), mais aussi à protéger les passagers et émigrants et à améliorer les conditions de la traversée. Dans ce sens, suivant les mesures déjà utilisées par les autres pays européens sur l'accommodation, la salubrité et l'assistance médicale sur les embarcations, la limitation de personnes à bord fut règlementée (deux personnes par cinq tonnes), des conditions d'hygiène imposées et le bon traitement des émigrants exigé, sous

---

<sup>591</sup> Arrêté du Ministère de la Marine et Outremer du 8 mai 1854. In: *Collecção officila da legislação portugueza, anno 1854*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1855, p. 123.

<sup>592</sup> Maria Ioannis BAGANHA. « L'économie politique de la migration : l'émigration portugaise au XIX siècle ». In: *Arquivo do Centro Cultural Calouste Gulbenkian*, Vol 42, p. 77-97, Paris, 2001, p. 79.

<sup>593</sup> Notamment dans la région de l'Alentejo, la moins peuplée du pays et qui pouvait bénéficier des migrations internes.

<sup>594</sup> Pour le projet de loi en question, consulter : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 19 janvier 1854, p. 91-93.

<sup>595</sup> *Diário da Câmara dos senhores deputados*. Session du 14 février 1854, p. 104.

<sup>596</sup> Loi du 20 juillet 1855. [Accessible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/30/108/p256>, consultée en décembre 2011].

peine de prison et d'amendes. Il fut également question de réduire le contingent des émigrants en obligeant, par exemple, le paiement d'une taxe pour les capitaines ou propriétaires de navires transportant des passagers ou des colons pour l'étranger ou encore de veiller au contenu des contrats. En effet, un des articles stipula même que, pour être considérés valides, les contrats pour l'emploi de citoyens portugais à l'étranger devaient comporter le nom de l'endroit où ces derniers seraient employés ou bien le nom de la personne qui les emploierait.

Il faut pourtant garder à l'esprit que derrière cette volonté de protection de l'émigrant, le gouvernement souhaitait faire avancer son projet colonial en Afrique (comme nous le verrons ultérieurement<sup>597</sup>) et que durcir la législation sur l'émigration lui permettait de stimuler le flux vers les possessions africaines. Malgré ces efforts, l'historiographie rappelle que cette loi de 1855 fut peu ou pas suivie en raison d'un manque de règlements nécessaires à son application effective<sup>598</sup>. Les nombreuses irrégularités notées à l'arrivée du navire portugais *Nova Lima* en novembre 1859 au port de Rio de Janeiro, le démontrent bien. En effet, provenant de l'île de São Miguel (Archipel des Açores), le navire de deux cent vingt-quatre tonnes arriva à Rio avec à son bord 353 passagers (donc très surchargé), dont 306 clandestins (sans passeport), transgressant ainsi totalement la loi de 1855<sup>599</sup>. Le consul portugais en poste sur place, le comte de Thomar, explique, dans l'une de ses correspondances, que le capitaine du navire fut sévèrement mais justement puni par les autorités brésiliennes elles-mêmes, avec une amende « de plus de 56 :100\$000 réis »<sup>600</sup>.

Comme nous le verrons ci-dessous de manière plus détaillée, ajoutant davantage de complexité à la question de l'émigration clandestine, se trouvait la question du service militaire obligatoire. Concernant les jeunes garçons, qui essayaient d'échapper à cette contrainte en quittant le pays, ce côté de la clandestinité fut combattue par le gouvernement à travers, par exemple, la loi du 27 juillet 1855, qui interdisait la concession des passeports à

---

<sup>597</sup> Sur le projet colonial portugais en Afrique, consulter dans le chapitre 3, la partie I.C.

<sup>598</sup> Fernando Emygdio SILVA. *Emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 205; Maria Ioannis BAGANHA. « L'économie politique ... », *op. cit.*, p. 87; Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa ...*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>599</sup> A. M. N. E. Consulado portugais à Rio de Janeiro. Boite 540. Lettre envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro, le Baron Moreira, le 11 novembre 1859 au Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, le duc de Terceira. A. M. N. E. Consulado Geral de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 204. Lettre du consul général de Rio, le Comte de Thomar, envoyée le 10 novembre 1859 au Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, le Duc de Terceira.

<sup>600</sup> Pour le transport de 20 passagers en plus de la capacité du navire, l'amende initiale était doublée. In : A. M. N. E. Consulado Geral de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 204. Lettre du consul général de Rio, le Comte de Thomar, envoyée le 11 novembre 1859 au Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, le Duc de Terceira. Le Baron de Moreira interrogea également certains des passagers clandestins pour en savoir plus sur les conditions du départ et le traitement à bord. A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 540. Annexe à l'office n. ° 67 envoyé le 20 novembre 1859 par le consul portugais à Rio de Janeiro, le Baron Moreira au Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, le duc de Terceira.

tous les jeunes garçons âgés de 18 à 21 ans (limite qui passa à 14 ans peu de temps après<sup>601</sup>) sans qu'ils ne paient une taxe, trop lourde à supporter pour les familles modestes et pauvres (dite *Fiança* et fixée annuellement par le gouvernement<sup>602</sup>) ou ne présentent un garant<sup>603</sup>.

Consolidant cette tendance, la *portaria* du 27 juillet 1857 vint, tout d'abord, renforcer le contrôle des autorités portugaises sur l'émigration, en obligeant les capitaines de navires transportant des passagers, dès leur arrivée dans n'importe quel port brésilien, à présenter les émigrants avec les passeports respectifs au consul général responsable pour la ville en question et à lui permettre de visiter l'embarcation<sup>604</sup>. Par la suite, à travers le règlement policier du 7 avril 1863<sup>605</sup>, les lois existantes furent consolidées et systématisées sous un même diplôme légal<sup>606</sup>.

Dès son premier article, en même temps que la nécessité du passeport pour tout déplacement à l'intérieur du pays fut supprimée, les conditions d'obtention de ce document pour toutes personnes désireuses de sortir du pays furent réaffirmées : avoir au moins vingt-cinq ans pour un homme (dans le cas du paiement de la *Fiança*, présenter l'autorisation du père), présenter un casier judiciaire vierge, présenter l'autorisation de son patron pour un fonctionnaire public ou de son mari pour la femme mariée. Déjà pour les passeports collectifs ou de famille, il fallait que son « chef » prouve qu'il pouvait subvenir aux besoins de tous les membres<sup>607</sup>.

Plus explicitement, pour obtenir le précieux sésame, les émigrants devaient présenter un contrat de prestation de service établi selon les règles de l'article 11 de la loi du 20 juillet

---

<sup>601</sup> Art. 11. ° du règlement du 4 juin 1859. In: *Legislação militar de execução permanente até 31 de dezembro de 1860*. Vol II. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1861, p. 107-108. Pour les raisons de ce changement, voir: Jules DUVAL. *Histoire de l'émigration européenne, asiatique et africaine au XIXe siècle : ses causes, ses caractères, ses effets*. Paris, Guillaumin, 1862, p. 166.

<sup>602</sup> Joel SERRÃO et A. H. de OLIVEIRA MARQUES (Dir). *Nova História de Portugal...*, *op. cit.*, p. 253.

<sup>603</sup> Art. 55. ° de la loi du 27 juillet 1855. In : *Collecção systemática das ordens do exercito desde 1809 até 1858*. Lisbonne, Typographie de Francisco Xavier de Souza & Filho, 1859, p. 327-347. Cela lui permettait de pouvoir demander un passeport et émigrer. Dans le cas où il était recruté pour le service militaire et qu'il ne se présentait pas, la taxe laissée était utilisée ou bien le garant devait alors payer pour l'absence du jeune en question.

<sup>604</sup> A. M. N. E. Consulat de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 3 septembre 1879 par le consul général portugais à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au conseiller Anselmo José Braacamp, président du conseil des ministres, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères. Il rappela cette loi après avoir relaté le manquement à ces règles de la part d'un capitaine qui venait de débarquer au Brésil des émigrants provenant de l'île de Madère.

<sup>605</sup> “Regulamento geral de policia para o transito no continente do reino e nas ilhas adjacentes, entrada de viandantes e sua saída para o estrangeiro”. 7 avril 1863. In: *Collecção official da legislação portugueza, anno 1863*. Lisbonne, Imprensa nacional, 1864, p. 142-151 ; Anuário Diplomático e consular portuguez. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1889.

<sup>606</sup> Rebekah FAIRBANK. “Iberian emigration law: a comparison study of liberalism in nineteenth century emigration law of Spain and Portugal”. In: *BYU Family Historian*, Vol. 6, n. ° 1, 2007. [Accessible en ligne sur <https://ojs.lib.byu.edu/spc/index.php/FamHist/article/view/1624>, consulté en 2011.

<sup>607</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência recebida. Livre 9, 4e repartition. Lettre n. ° 40 envoyée par le gouverneur civil de Funchal à l'*administrador* do *concelho* de Ponta do Sol le 30 novembre 1886.

1855, évoquées ci-dessus, ou bien la preuve d'avoir payé le transport<sup>608</sup>. L'historien Joaquim da Costa Leite souligne que cette dernière exigence visait à éviter les problèmes survenus avec les contrats dans les années 1850, lesquels prévoyaient la possibilité du « transfert » des travailleurs d'un contractant à un autre ou bien encore la « vente » d'émigrants fraîchement débarqués des navires dont le capitaine avait payé le voyage<sup>609</sup>. Ces dispositions visaient particulièrement à renforcer les dispositifs de surveillance de ces dits contrats déjà mis en place en 1852 à travers une commission basée à Rio de Janeiro et composée, entre autres, du consul général du Portugal, d'employés de la légation portugaise ou encore de négociants<sup>610</sup>.

Malgré un cadre normatif bien établi, à partir des années 1870, l'émigration portugaise vers l'Amérique du Sud augmenta sensiblement suite à la fin de la Guerre du Paraguay<sup>611</sup>, aux mesures toujours plus strictes contre l'esclavage dans la région et au besoin de main-d'œuvre qui en découla, réactivant ainsi le besoin de légiférer à Lisbonne. Une enquête parlementaire conclue en 1873 en donna le ton : il fallait éviter le départ des travailleurs qui manquaient dans les champs<sup>612</sup>. En réalité, les nouvelles normes et initiatives du gouvernement portugais montraient d'autres intérêts, comme derrière la loi du 28 mars 1877, où se plaçait la volonté de réorienter le flux du Brésil vers les colonies portugaises en Afrique<sup>613</sup>.

Dans le même sens, une autre enquête parlementaire, cette fois-ci présidée en 1885 par Luciano Cordeiro<sup>614</sup>, chercha à mieux comprendre, parmi d'autres sujets liés au besoin de

---

<sup>608</sup> Regulamento geral de policia para o transito no continente do reino e nas ilhas adjacentes, entrada de viandantes e sua saída para o estrangeiro". 7 avril 1863. In: *Collecção official da legislação portugueza, anno 1863*. Lisbonne, Imprensa nacional, 1864, p. 145.

<sup>609</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa: a lei e os números". In: *Análise Social*, Vol. 23, n° 97, 3°, p. 463-480, Lisbonne, ICS, 1987, p. 466.

<sup>610</sup> Portaria du 12 mai 1852. In: *Collecção official da legislação portugueza, anno 1852*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1853, p. 82-83.

<sup>611</sup> La guerre du Paraguay, 1864-1870, opposa le Paraguay à la Triple alliance (signée en 1865 entre le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay). Elle fut déclenchée après l'appui du Brésil à un coup d'État en Uruguay. Sur cette guerre, consulter : Elisée RECLUS. « La guerre du Paraguay ». In : *Revue des deux mondes*, 15 décembre 1867. [S.I.] : [s.n.], [1867], p. 934-965. [Accessible en ligne sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77528v>, consulté le 15 octobre 2011] ; Enrique AMAYO. « A guerra do Paraguai em perspectiva histórica ». In : *Estudos Avançados*, vol. 9, n. ° 4, p. 255-268, 1995. [Accessible en ligne sur <http://www.scielo.br/pdf/ea/v9n24/v9n24a13.pdf>, consulté le 15 octobre 2011] ; Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 240-246 ; Francisco DORATIOTO. *Maldita guerra : nova história da guerra do Paraguai*. São Paulo, Companhia das Letras, 2002 ; Nicolas RICHARD ; Luc CAPDEVILA et Capucine BOIDIN (éds.). *Les guerres du Paraguay aux XIXe et XXe siècle*. Paris, Colibris, 2007. Actes du colloque international « le Paraguay à l'ombre de ses guerres : acteurs, pouvoirs et représentations », Paris, 17-19 novembre 2005.

<sup>612</sup> Selon l'enquête, au nord, dans la province de Minho où la population était dense, il manquait de bras alors que dans le sud, dans l'Alentejo, les travailleurs venaient de l'Algarve. In : *Primeiro inquerito parlamentar sobre emigração portugueza*, de la Chambre des Députés. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1873, p. 23.

<sup>613</sup> Loi du 28 mars 1877. Alterando o regulamento de policia, e as leis de recrutamento ácerca da saída de passageiros para paizes estrangeiros. [Accessible en ligne sur : <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/75/124/p60>, consulté en novembre 2011].

<sup>614</sup> Pour un résumé de l'organisation de l'enquête et ses résultats, consulter : Conceição SALGADO. "O inquerito parlamentar de 1885 e o discurso sobre a emigração". In: Fernando de SOUSA, Ismênia MARTINS,

développement national, les causes de l'émigration et les moyens et les mesures nécessaires pour la faire converger vers les colonies africaines<sup>615</sup>. Finalement, il lutta beaucoup pour l'outremer et son œuvre recouvre des sujets politiques, économiques et sociaux comme le projet sur l'émigration élaboré en 1883.

Les résultats de cette enquête furent analysés par le député Oliveira Martins et exposés lors de la présentation de son propre projet en 1887 et dans lequel il stipule que l'émigration était une conséquence de l'état « déplorable » de la population<sup>616</sup>. À son tour, Thomaz Ribeiro, proposa, en 1891, des mesures mises en place progressivement, afin de renforcer la vigilance policière ainsi que les punitions envers les agents d'émigration<sup>617</sup>. Finalement et symboliquement, l'une des dernières mesures approuvées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut la création, à travers le décret du 3 juillet 1896, d'une véritable police de répression de l'émigration clandestine<sup>618</sup>.

Outre supprimer le besoin du passeport pour émigrer dans les possessions portugaises en Afrique<sup>619</sup>, ce décret avait trois objectifs : poursuivre les individus qui tentaient d'émigrer avec un faux passeport ou un passeport au nom d'une autre personne, poursuivre également les agents d'émigration qui aidaient les émigrants clandestins et leurs donnaient de faux passeports et fiscaliser les agences d'émigration<sup>620</sup>. Dans son étude de référence sur la politique employée par le gouvernement portugais concernant l'émigration entre 1850 et 1930, l'historienne Miriam Halpern Pereira explique que, au XIX<sup>e</sup> siècle, malgré toutes ces

---

Lená Medeiros de MENEZES, Maria Izilda MATOS, Maria de Nazaré SARGES et Susana Serpa SILVA. *Um passaporte para a Terra Prometida*. Porto, Fronteira do caos editores, CEPSE, 2011, p. 219-232. Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>615</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados da Nação Portuguesa*. Séssion du 23 juin 1885, p. 2568. *Comissão parlamentar para o estudo da emigração portuguesa, 1885. Documentos apresentados à Câmara dos Senhores Deputados na sessão legislativa de 1886*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886, p. 12-13. *Diário da Câmara dos Senhores Deputados da Nação Portuguesa*. Séssion du 18 janvier 1886, p. 95. Conceição SALGADO. "O inquérito parlamentar de 1885 e o discurso sobre a emigração"..., *op. cit.*, p. 222. *Comissão parlamentar para o estudo da emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 45-50 et p. 97-98.

<sup>616</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural e emigração...*, *op. cit.*, Il souligna les causes politiques et économiques de l'émigration. Conscient que l'empêcher était impossible, il prétendait à travers son projet de loi, restaurer l'économie et notamment son agriculture.

<sup>617</sup> Thomaz RIBEIRO. *Questões sobre emigração: projeto de lei*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1891. Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>618</sup> *Collecção official de legislação portuguesa, anno 1896*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1897, p. 570-571. Il s'agissait du décret d'application de la loi votée le 23 avril 1896 sur le même sujet. *Collecção official de legislação portuguesa, anno 1896*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1897, p. 172-173. Un décret avait déjà été élaboré le 10 janvier 1895. [Accessible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/81/123/p35>], consulté en août 2011.

<sup>619</sup> Sur la politique concernant l'émigration vers les possessions portugaises en Afrique consulter le chapitre 3, partie I.C.

<sup>620</sup> Les agents d'émigration aidaient à organiser l'émigration notamment en s'occupant des papiers pour obtenir les passeports et même pour payer le voyage. « Une fois affirmé, ce réseau pouvait être utilisé aussi bien pour l'émigration légale qu'illégale : la première donnait une couverture à la seconde et les contacts et les subordonnés qui servaient l'une pouvaient aussi servir l'autre. In: Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa..." », *op. cit.*, p. 469.

mesures législatives pour réglementer, encadrer et freiner le phénomène, l'action gouvernementale demeura « ambiguë et apparemment contradictoire<sup>621</sup> ». Aussi, pour Joaquim da Costa Leite, le fait que le gouvernement n'ait jamais interdit l'émigration, contrairement aux décisions de l'Allemagne de 1859, ou de l'Italie de 1889, même quand des mauvaises conditions sanitaires de l'autre côté de l'Atlantique étaient décriées et connues, était une preuve de cette ambiguïté<sup>622</sup>. D'autres signes de cette même réalité pouvaient être trouvés dans la presse (autorisation de publication d'annonces des compagnies de navigation en même temps qu'il existait une interdiction générale de stimuler l'émigration) ou dans le domaine de la vigilance policière, qui ne s'appliquait pas immédiatement partout sur l'ensemble du territoire (les îles de Madère et des Açores gardaient une situation d'exception<sup>623</sup>). Pour expliquer la coexistence de mesures répressives au côté d'une réelle tolérance, Miriam Halpern Pereira avança trois raisons :

« Maintenir le flux de dividendes provenant du Brésil et réussir simultanément à déplacer une partie du flux migratoire vers l'Afrique, mesure indispensable à l'implantation de l'administration portugaise, conciliant ces deux objectifs avec les besoins de main-d'œuvre de la bourgeoisie agraire et industrielle. Cette triple motivation est l'un des facteurs de l'apparente contradiction de la politique qui, reconnaissant le rôle financier et sociologique de l'émigration, tentait de la limiter afin de l'insérer partiellement dans les projets coloniaux<sup>624</sup> ».

---

<sup>621</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa ..., op. cit.*, p. 12.

<sup>622</sup> Joaquim da COSTA LEITE. *Portugal and emigration, 1855-1914*. Thèse de doctorat présentée à l'université de Columbia, New York, 1994, p. 156. Il est cependant intéressant d'émettre des doutes sur les véritables raisons allemande et italienne. N'auraient-ils pas utilisé les mauvais traitements au Brésil comme moyens de masquer leurs véritables intentions ? N'oublions pas, en effet, que l'unification de ces deux États commença à se mettre en place vers 1860-1870.

<sup>623</sup> Article 16. °, du règlement policier du 3 juillet 1896 dans lequel était spécifié que « Le gouvernement pourra étendre aux îles adjacentes le service de police spéciale de répression de l'émigration clandestine, dans les termes de ce règlement, pouvant également incomber aux *administradores* des *concelhos* insulaires les fonctions qui par le même règlement reviennent au commissaire et aux chefs de cette police ». [« O governo poderá tornar extensivo ás ilhas adjacentes o serviço da policia especial de repressão da emigração clandestina, nos termos d'este regulamento, podendo tambem incumbir aos administradores dos concelhos insulanos ás funcções que pleo mesmo regulamento pertencem ao commissario e aos chefes d'aquella policia »].

<sup>624</sup> «Manter a corrente de divisas provenientes do Brasil e conseguir simultaneamente deslocar para África uma parte do contingente emigratório, indispensável à implantação da administração portuguesa, conciliando estes dois objetivos com as necessidades de mão-de-obra da burguesia agrária e industrial. Esta tripla motivação é um dos fatores da aparente contradição da política emigratória portuguesa que, reconhecendo o papel financeiro e sociológico da emigração, tenta concomitantemente limitá-la para a inserir parcialmente no projeto colonial.» In: Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa..., op. cit.*, p. 86.

Tout d'abord, concernant cette dite bourgeoisie agraire et industrielle, il s'agissait notamment des forces dominantes dans les régions au sud du Tage, qui étaient les moins peuplées du pays et qui recevaient, grâce aux migrations internes, la main-d'œuvre nécessaire des régions du nord très peuplée comme le Minho<sup>625</sup>. Maria Baganha, dans le même sens que Pereira<sup>626</sup>, souligne que ces élites soutenaient la législation restreignant l'émigration afin de pouvoir maintenir des salaires bas, le protectionnisme économique et une politique coloniale « agressive ».

Simultanément, comme souligné par Oliveira Martins<sup>627</sup> et par des historiens comme Pereira<sup>628</sup> ou bien Luiz-Felipe de Alencastro<sup>629</sup>, l'autre urgence pour le gouvernement était de maintenir le flux des devises provenant du Brésil (estimé pour l'époque entre 12 000 et 15 000 *contos de réis* par an<sup>630</sup>), ce qui permettait d'équilibrer la balance de paiement très déficitaire. Maria Baganha, faisant un bilan très intéressant de cette réalité, considère que, dans la politique portugaise d'émigration, les ambiguïtés liées aux sorties et les envois d'argent des émigrants de l'étranger étaient « les pile et face d'une même pièce de monnaie<sup>631</sup> » puisque des premières dépendaient le dispersement des familles et, ainsi, la

---

<sup>625</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-câmbio e desenvolvimento económico...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>626</sup> Pereira souligne, pourtant, que la reconversion agricole de la région sud était à l'origine d'une moindre préoccupation sur la réduction de la main-d'œuvre tout comme le chômage plus important après 1890 et ainsi d'une pression moins accrue de cette parcelle de la bourgeoisie sur le gouvernement (Miriam HALPERN PEREIRA. "Liberdade e contenção na emigração portuguesa (1850-1930)". In : Maria Beatriz Nizza SILVA; Maria Ioannis BAGANHA; Maria José MARANHÃO et ; Miriam HALPERN PEREIRA (Org.). *Emigração/imigração em Portugal. Actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 9-16. Lisbonne, Fragmentos, 1993, p. 12. Sur la reconversion agricole au sud du pays, consulter du même auteur : *Livre-câmbio...*, *op. cit.*, p. 67-75. Voir aussi: Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa...*, *op. cit.*, p. 82-83; Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration to the United States...*, *op. cit.*, p. 150-153 et le tableau A:4 de l'appendice 1, p. 97 et Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise... », *op. cit.*, p. 25).

<sup>627</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, *op. cit.*, p. 205. Il écrivit « notre principale exportation sont les émigrants » (« nossa principal exportação reside em emigrantes »), p. 221. La crise financière et la dette portugaise sont évoquées dans le Chapitre I, III-C.

<sup>628</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa...*, *op. cit.*, p. 55 et 66 et *Livre-câmbio...*, *op. cit.*, p. 248.

<sup>629</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO. "Prolétaires et esclaves : immigrés portugais et captifs africains à Rio de Janeiro, 1850-1872 ». In: *Cahiers du C.R.I.A.R*, n. ° 4, publications de l'université de Rouen, p. 119-158, 1984, p. 141.

<sup>630</sup> Il s'agit là d'une estimation d'Oliveira Martins (Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, *op. cit.*, p. 205, 221). Déjà pour Alexandre Herculanô, dans les années 1870, les sommes annuelles s'élevaient à 3000 *contos de réis* (Alexandre HERCULANO. *Opúsculos IV*. Tome III, 6e édition, Lisbonne, Livraria Bertrand, 1879, p. 110). Finalement, Vitorino Godinho souligne que les entrées de transferts dues à l'émigration couvraient plus de 6/7 du déficit portugais (Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise... », *op. cit.*, p. 27) et Herbert Klein avance que l'épargne des émigrants portugais générée au Brésil dans les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle s'évaluait entre 18 000 et 21 000 *contos de réis* par an soit entre 3,6 et 4,2 livres sterling par an (Herbert KLEIN. "A integração social e económica dos imigrantes portugueses no Brasil..." , *Op. cit.*, p. 264).

<sup>631</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 96. Consulter également sur ce sujet, le chapitre V de l'étude de Miriam Halpern Pereira qui grâce l'analyse des registres des entrées annuelles d'argent venus du Brésil et en présente des statistiques détaillées. Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa de emigração...*, *op. cit.*, chapitre V, p. 55-78.

multiplication du second<sup>632</sup>. Certes, il s'agit là de deux éléments fondamentaux pour comprendre la thématique des mouvements de population à partir du Portugal, mais auxquels il faut rajouter également la question militaire.

### C. Service militaire et émigration

«L'autre cause de l'émigration nous la trouvons, messieurs, dans le service militaire obligatoire<sup>633</sup>.»

Thomaz Ribeiro, politique portugais. 1891.

Le Portugal, dans ses tentatives de suivre le même mouvement que d'autres pays européens<sup>634</sup>, se dota au XIX<sup>e</sup> siècle d'un système de recrutement militaire complexe<sup>635</sup>. Après la guerre civile, les premières lois pour orienter et organiser le service militaire furent votées et le recrutement maintenu même en temps de paix<sup>636</sup>. La législation prétendait également empêcher la fuite des jeunes face à leurs obligations du service militaire, ce qui était souvent perçu comme l'un des facteurs de l'émigration portugaise<sup>637</sup>.

En effet, avec la loi du 27 juillet 1855<sup>638</sup>, le gouvernement avait instauré le service militaire obligatoire prescrivant que tous les jeunes hommes entre 20 et 22 ans seraient alors recrutés pour une durée de huit années – cinq effectives et trois dans la réserve. Même si les seuls exclus du service étaient les étrangers, les prêtres, les condamnés ayant perdu leurs droits civiques et les personnes de moins d'un mètre cinquante-six ou ayant une lésion ou un handicap, il y avait aussi des moyens légaux pour se faire exempter comme, par exemple,

---

<sup>632</sup> Le consul portugais à Bahia expliquait bien ce lien entre les individus installés au Brésil et ceux que celui-ci connaissait au Portugal et qu'il aidait par l'envoi d'argent. A. M. N. E. Consulado de Portugal na Baía. Boite n. ° 513. Lettre n. ° 545 envoyée le 4 juillet 1882 par le consul portugais de Bahia, Daniel Silva Ribeiro, à Antonio Serpa Pimentel, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères du Portugal.

<sup>633</sup> «Outra causa de emigração encontrâmos, senhores, no serviço militar obrigatorio» In: Thomaz RIBEIRO. *Questões sobre emigração...*, op. cit., p. 9.

<sup>634</sup> Entre autres, consulter sur le sujet : Ute FREVET. "Citoyenneté, identités de genre et service militaire en Allemagne (XIXe-XXe siècle)", *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 20/2004, mis en ligne le 01 janvier 2007. URL: <http://clio.revues.org/index1420.html>, consulté le 23 août 2011 ; Jean WAQUET. "Le remplacement militaire au XIXe siècle". In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1968, tome 126, livraison 2. pp. 510-520.

<sup>635</sup> Joel SERRÃO et A.H de OLIVEIRA MARQUES (Dir). *Nova História de Portugal...*, op. cit., p. 253.

<sup>636</sup> Joaquim da COSTA LEITE et Benedita CÂMARA. "O recrutamento militar e a emigração madeirense nos finais do século XIX", in: *Anuário do Centro de Estudos de História do Atlântico*, n.° 2, p. 106-112, Funchal, C. E. H. A., 2010, p. 106.

<sup>637</sup> Sur la question du recrutement militaire de l'époque précédente, consulter entre autres: Fernando DORES COSTA. "Os problemas dos recrutamentos militares no final do século XVIII e as questões da construção do Estado e da nação", in: *Análise Social*, Vol. XXX (130), p. 121-155, Lisbonne, ICS, 1995 (1.°); *Insubmissão - Aversão ao Serviço Militar no Portugal do Século XVIII*, Lisbonne, ICS, Imprensa de Ciências Sociais, 2010.

<sup>638</sup> *Collecção systemática das ordens do exercito desde 1809 até 1858*. Lisbonne, Typographie de Francisco Xavier de Souza & Filho, 1859, p. 327-347.

avoir déjà un frère en exercice<sup>639</sup> ou bien prouver que, par son travail, on apportait une ressource exclusive de subsistance à la famille.

Démontrant la liaison directe entre conscription et émigration, la même loi prévoyait l'interdiction d'émission de passeport pour les jeunes hommes de 18 à 21 ans. Cette disposition fut renforcée en 1859 et appliquée, alors, dès l'âge de 14 ans. Pour obtenir un passeport et pouvoir s'absenter, ces individus devaient ainsi payer une taxe (*fiança*) ou bien présenter un garant fiable afin d'assurer l'exécution de futurs devoirs militaires comme payer un substitut si l'émigrant ne réapparaissait pas<sup>640</sup>.

Finalement, d'autres cas plus rares furent aussi stipulés dans la loi comme l'exemption de l'orphelin servant de soutien à la femme pauvre ou sexagénaire qui l'avait nourri gratuitement par le passé. C'est ce qui poussa Joaquina Emilia de Freitas, une veuve madérienne pour ne citer qu'elle, à demander en 1869, l'exemption de son petit-fils Luiz, orphelin, dont elle était à la charge<sup>641</sup>.

Concernant la taxe ci-dessus mentionnée, elle était fixée annuellement par le gouvernement et publiée par décret. Ce recours fut utilisé par très peu de familles en raison de leur pauvreté, aggravée par un contexte insulaire de crises successives, même s'il arrivait parfois que des foyers vendent leurs biens pour pouvoir réunir la somme nécessaire<sup>642</sup>.

Pour renforcer le recrutement, des avis étaient affichés dans chaque *concelho* des districts, dans les lieux les plus fréquentés, et des annonces étaient faites à l'heure de la messe afin de montrer les avantages offerts par le gouvernement à tous les jeunes faisant le service<sup>643</sup>. Pourtant, les moyens légaux d'exemption rendaient la législation encore trop laxiste au regard des autorités<sup>644</sup>. Ainsi, dans les années 1870, avec l'augmentation de

---

<sup>639</sup> Article 2. ° de la loi du 4 juillet 1859 sur les altérations apportées à la loi du 27 juillet 1855. In : *Legislação militar de execução permanente até 31 de dezembro de 1860*, Vol. II, p. 167-168, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1861, p. 167.

<sup>640</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa: a lei e os números"..., *op. cit.*, p. 466-467. Rappelons que le service militaire était obligatoire à partir de 20 ans ainsi, dans le cas où un jeune partait et ne revenait pas à cet âge, la taxe était alors utilisée.

<sup>641</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>ème</sup> Répartition (SSC). Correspondência Recebida (SR). Boite n. ° 3073 (1869-1869). Lettre envoyée le 25 juin 1869 par le Gouverneur Civil de Funchal au Ministère de l'intérieur. D'autres témoignages de ce genre affluent dans les archives nationales portugaises et ils permettent de comprendre le sentiment de détresse ressenti dans les foyers qui voyaient un jeune partir. Dans le même fond, boîte n. ° 3051 (1867-1867) il y a de nombreuses lettres de ce types provenant des Açores.

<sup>642</sup> Sacuntala MIRANDA. *A emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>643</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>ème</sup> Répartition (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3061 (1868-1868). Lettre du 19 janvier 1869 envoyée par le Gouverneur Civil du District de Funchal.

<sup>644</sup> A. R. M. Governo Civil. Registo de correspondência sobre recrutamento. Boite n.° 963 (1860): Calheta, Ponta do Sol, Câmara de Lobos, Porto Santo.

l'émigration et l'évolution politique en Europe<sup>645</sup>, une nouvelle loi vint restreindre les exemptions en obligeant les individus sélectionnés pour le service militaire à présenter un substitut pour pouvoir en être exempté<sup>646</sup>.

En 1887, alors que les prétentions portugaises et européennes en Afrique augmentèrent davantage<sup>647</sup>, une nouvelle loi sur le recrutement fut proposée<sup>648</sup> pour créer notamment une deuxième réserve militaire, modifiant ainsi la durée du service militaire lequel dans son ensemble pouvait s'étendre sur douze années, trois ans dans le service effectif au lieu de cinq, cinq ans dans la première réserve et quatre ans dans la seconde (la durée du service était de six années dans la Marine). Les individus de la réserve étaient appelés dès que nécessaire, en cas de guerre mais aussi en temps de paix, lorsque des permissions étaient accordées aux soldats de l'armée effective lesquels étaient remplacés le temps de leur absence, par ceux de l'armée de réserve. En même temps, les exemptions furent interdites et les substitutions de recrues permises que par un frère moyennant une taxe de 2\$500 à 3\$000 *réis* et, pour les jeunes désireux d'obtenir un passeport, la taxe s'éleva à 500\$000 réis. À Madère, des voix s'élevèrent contre ces nouvelles dispositions réclamant l'annulation de la loi. Un conseiller municipal à Ponta do Sol écrivit ainsi à Sa Majesté :

« Le tribut de sang auquel sont sujets les peuples est déjà en soi très lourd et difficile et c'est pourquoi il n'est pas nécessaire d'aggraver le sort des citoyens par des tributs pécuniaires qui le mettent dans une bien triste situation<sup>649</sup> ».

Le bilan du XIX<sup>e</sup> siècle dans le domaine du recrutement militaire présente une législation en constant changement, une certaine incapacité de la part des autorités pour remplir les contingents et une mauvaise application des règlements notamment ceux concernant les exemptions et substitutions. D'ailleurs, comme le souligne Joaquim da Costa

---

<sup>645</sup> Unification de l'Italie (1859-1861), de l'Allemagne (1871), révolution espagnole (1868-1870) laissant place à la première République dès 1873, éveillèrent au Portugal « une conscience de politique nationale ». In : A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 401.

<sup>646</sup> Loi du 17 avril 1873, Art. 3.º “[...] poderá remir-se da obrigação do mesmo serviço, salvo por meio de apresentação de um substituto”. In: *Diário do Governo*, n.º 87, du 19 avril 1873.

<sup>647</sup> La conférence de Berlin où le partage de l'Afrique fut notamment décidé, eut lieu en 1884. Les portugais devaient affirmer leur présence sur ce territoire et élaborèrent pour cela « la carte rose », voir le I.C du chapitre 3.

<sup>648</sup> Loi du 12 septembre 1887, publiée dans *Diário do Governo*, n.º 219 du 20 septembre 1887. Le projet de loi fut approuvé par le décret du 29 décembre 1887 publié dans *Diário do Governo*, n.º 3 du 4 janvier 1888.

<sup>649</sup> « O tributo de sangue a que estão sujeitos os povos é em si bastante pesado e duro e por isso não da lugar a ser agravados a sorte do contribuinte em tributos pecuniarios que o colocão ainda em mais triste situação ». A. R. M. Câmara Municipal de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livre 231 (12 juin 1886-7 maio 1892). Représentation envoyée à sa Majesté le roi par par les conseillers municipaux de Ponta do Sol, le 10 mars 1888.

Leite, un jeune avec suffisamment d'argent pouvait se débarrasser du service militaire car malgré les modifications successives de la législation, il restait au moins toujours en vigueur une manière légale pour y échapper<sup>650</sup>.

Les témoignages trouvés dans les correspondances officielles du Royaume font preuve des plaintes des autorités portugaises non satisfaites par l'état du recrutement qu'elles estimaient défavorables en raison d'un manque total de zèle et de régularité des personnes chargées de ce service<sup>651</sup>, mais aussi à cause du manque de moyens engagés par le pays dans cette entreprise à l'inverse des autres nations européennes<sup>652</sup>.

En 1895, le ministre de la Guerre réitérait ses plaintes sur l'état « lamentable » dans lequel se trouvait un service de recrutement totalement négligé<sup>653</sup>. Dans ce contexte, en plus des outils officiels, le gouvernement utilisait également des moyens officieux afin de dissuader la population à émigrer et à échapper à l'armée. En effet, on publiait des avis dans les paroisses et on demandait aux prêtres de lire, à la fin de chaque messe du dimanche, les conditions et avantages offerts par les autorités aux individus appartenant à la réserve de l'armée et qui souhaiteraient s'engager dans les expéditions en Afrique<sup>654</sup>.

Il n'est pas difficile de comprendre que, dans le cas d'un pays où la majorité des actifs étaient agriculteurs, la durée du service militaire était trop longue pour les familles rurales et était vécue comme une tragédie économique car il éloignait, un par un, tous les garçons du foyer, empêchant ainsi leur contribution au budget familial<sup>655</sup>. De plus, pour ces jeunes, le service militaire était perçu comme une « expatriation » car souvent ils étaient envoyés au Portugal continental, dont ils ne connaissaient rien en raison du manque de communication maritime entre les espaces insulaires et le continent, ou bien (ou pire), sur les territoires portugais d'outremer, notamment en Afrique<sup>656</sup>. L'aversion des Portugais envers le service

---

<sup>650</sup> Joaquim da COSTA LEITE. « A emigração portuguesa: a lei e os números », *op. cit.*, p. 467.

<sup>651</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n.º 2781 (1877-1877). Lettre du Ministério do Reino du 25 mai 1877 dans laquelle il rapporte les préoccupations du Ministre de la Guerre concernant l'état du recrutement au Portugal.

<sup>652</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/6582. Lettre du 16 juillet 1891 du Ministre de la République française à Lisbonne au Ministre des Affaires Etrangères. Il envoie un extrait de la session de la Chambre des Députés portugais, du 9 juin 1888. Les discours faisaient souvent référence à la meilleure situation militaire des autres pays européens.

<sup>653</sup> « [...] lamentavel estado em que se encontra o serviço do recrutamento [...] é imensamente descuidado... ». In: A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>a</sup> Repartição em 1895 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 2721 (1895-1895). Lettre du Secrétaire d'Etat des affaires intérieures au Ministre de l'intérieur.

<sup>654</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>a</sup> repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3061. Lettre envoyée par le Gouverneur civil du district de Funchal au Ministère de l'intérieur certifiant avoir fait circuler dans les paroisses une circulaire sur les avantages concernant l'armée en Afrique.

<sup>655</sup> celestes CASTRO. « A emigração na freguesia de Santo André da Campeã, 1848-1900 ». In: *Revista Economia e sociedade*, N.º 4, Porto, CEPESE et Edições Afrontamento, 2010, p. 46.

<sup>656</sup> *Primeiro inquerito parlamentar...*, *op. cit.*, p. 76. Un observateur extérieur, ambassadeur suisse au Brésil entre 1860 et 1866, ajoute même que le service militaire n'offrait aucune perspective aux jeunes puisqu'après le

militaire et la conséquente émigration firent d'ailleurs couler beaucoup d'encre à l'époque, même si l'on ne peut pas considérer l'Armée comme cause principale des départs<sup>657</sup>.

L'enquête parlementaire sur l'émigration portugaise élaborée en 1873 concluait, par exemple, à « une répugnance générale pour le service militaire<sup>658</sup> ». De son côté, le gouverneur civil de Funchal fit même part de ses difficultés de recrutement soulignant une tendance naturelle des peuples pour l'émigration et « la quasi horreur invincible du tribut<sup>659</sup> » dont choisissaient généralement de s'acquitter les familles des futures recrues avec un préjudice très grave voir avec la perte complète de leurs modiques biens. En fin de compte, les familles madériennes préféraient vendre tout ce qu'elles possédaient pour payer la taxe permettant la concession d'un passeport pour que le jeune parte à l'étranger, notamment au Brésil, où il pouvait travailler pour indemniser sa famille du sacrifice accompli<sup>660</sup>. Parfois même, elles portaient, emportant tout ce qui leur appartenait, même les fils des voisins<sup>661</sup>, afin d'éviter l'obligation d'envoyer leurs enfants dans les guerres coloniales<sup>662</sup>. Le Brésil bénéficia ainsi de cette volonté portugaise de fuir le service militaire comme l'affirme dans son récit de voyage, Johann Jakob Von Tschudi. Ambassadeur suisse au Brésil entre 1860 et 1866, où il écrit que le Portugais et parmi eux, surtout le « pauvre insulaire<sup>663</sup> », préférerait supporter l'incertitude et la difficulté d'une vie d'esclave au Brésil plutôt que de porter l'uniforme.

Pour ceux qui ne pouvaient s'acquitter de manière légale de l'obligation militaire, l'option la plus courante était la clandestinité, comme l'indiquent les fréquentes mentions aux

---

service, ils retournaient chez eux « aussi pauvres que quand ils étaient partis ». In : Johann Jakob Von TSCHUDI. *Viagem ás províncias do Rio de Janeiro e São Paulo*. Introdução de Afonso de E. Taunay e tradução de Eduardo de Lima Castro. São Paulo, Livraria Martins Editora S. A., 1953, p. 131.

<sup>657</sup> Basílio TELES. IV, *Carestia da vida nos campos: carta a um lavrador*, Porto, Librairie Chardon, de Lello & Irmão Editeurs, 1903, p. 72; Joaquim da COSTA LEITE et Benedita CÂMARA. “O recrutamento militar..., *op. cit.*, p. 107.

<sup>658</sup> *Primeiro inquerito parlamentar...*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>659</sup> “natural tendencia dos povos para a emigração e quasi invencível horror a um tributo, cujas remissões são o expediente mais geralmente abraçado pelas famílias dos recrutaveis, com gravissimo prejuizo, senão perda completa dos seus modicios haveres”. A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n.º 2750 (1872-1872). Lettre du 19 avril 1872 du Gouverneur Civil de Funchal.

<sup>660</sup> *Primeiro inquerito parlamentar...*, *op. cit.*, p. 23. Un peu à l'exemple de l'histoire de João José Dias, que relate l'écrivain Camilo Castelo Branco dans *Os que fazem mulheres*, dont les parents “pauvres agriculteurs” ont vendu leur seul animal engraisé et un veau pour lui payer son titre de transport pour le Brésil. (“se desfizeram do unico cevado e de uma vitella para pagarem a passagem do rapaz”. In: Camilo CASTELO BRANCO. *O que fazem mulheres*. 4<sup>ème</sup> édition. [Accessible en ligne sur <http://www.gutenberg.org/files/29435/29435-h/29435-h.htm>, en 2010].

<sup>661</sup> A. R. M. Governo Civil. Registos de correspondência sobre recrutamento. Boite n.º 963 (1860) : Calheta, Ponta do Sol, Câmara de Lobos, Porto Santo. Lettre du 1 février 1860 de Francisco Ladistão de França, administrateur du concelho de Calheta, au Gouverneur Civil.

<sup>662</sup> Susana CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii: A Emigração e o Contributo Cultural Madeirense*, Funchal, C. E. H. A., collection thèse, n.º 7, p. 77.

<sup>663</sup> Johann Jakob Von TSCHUDI. *Viagem ás províncias do Rio de Janeiro e São Paulo...*, *op. cit.*, p. 131.

fuites<sup>664</sup> et aux captures des déserteurs<sup>665</sup>, ou bien la possibilité de partir avant 14 ans. Joaquim da Costa Leite, en analysant les passeports de Porto en 1891, note un pic d'émigration pour le sexe masculin à 11 et 12 ans, bien supérieur aux filles, et calcule que, dans le groupe d'âge de 10 à 19 ans, 35 % des filles émigraient à 11, 12, ou 13 ans alors qu'il s'agissait de 80 % des garçons<sup>666</sup>. Dans la période de dix années qui s'écoula, de 1886 à 1896, sur l'ensemble des 289 751 émigrants portugais (continentaux et insulaires confondus), les garçons représentaient 14 % des individus âgés de moins de 14 ans et les filles 7,5 % des femmes<sup>667</sup>. Pour un portrait plus détaillé de ce phénomène chez les Madériens, voir la troisième partie.

## II. Mesurer cette mobilité

« [I]l n'y a pas de peuple qui ait poussé l'esprit de colonisation aussi loin que le Portugal<sup>668</sup>. »

Jules Chevalier De La Teillais, notable français. 1870.

« L'émigration exerce depuis plus d'un siècle, une profonde action sur la société portugaise<sup>669</sup> »

Miriam Halpern Pereira, historienne portugaise. 2008.

### A. Les sources statistiques sur l'émigration

Une des conditions pour connaître l'impact de l'émigration sur l'évolution démographique ou sur l'économie d'un pays est la connaissance la plus exacte possible du nombre d'émigrants et de leurs caractéristiques. Malheureusement, pour les décennies qui

---

<sup>664</sup> A. R. M. Governo Civil. Registo de Correspondência Confidential (1888-1895). Lettre n.° 54, du Gouverneur Civil Manoel de Saldanha da Gama à l'administrateur du Concelho de Câmara de Lobos, le 17 octobre 1892. Sur Antonio tiré au sort pour le contingent de 1889 et qui ne s'est pas présenté, préférant émigrer clandestinement au Brésil.

<sup>665</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondências diversas. Boite n. ° 332 I (janvier-décembre 1897). *Lettre du 5 janvier 1897 de l'administrateur du concelho de Funchal au Gouverneur du District*. Pour la capture de Joaquim recensé dans le concelho de Funchal, à São Pedro; A. R. M. Governo Civil. Correspondências diversas. Boite n. ° 332 II (janvier-décembre 1898). Lettre du 25 janvier 1898 du Chef de la Caserne de Funchal à l'administrateur du concelho. Pour la capture de Manoel recensé dans la paroisse de Caniço et considéré comme réfractaire.

<sup>666</sup> Joaquim da COSTA LEITE et Benedita CÂMARA. "O recrutamento militar...", *op. cit.*, p. 107-108.

<sup>667</sup> Calculs réalisés par l'auteur à travers des résultats contenus dans : I. N. E. *Anuario Estatístico de Portugal, 1886*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1890 et *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1893, 1894-1896*, Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1890, 1892, 1892, 1893, 1898 et 1901.

<sup>668</sup> C. De la TEILLAIS. *Etude historique économique et politique sur les colonies portugaises, leur passé, leur avenir*. Paris: Paul Dupont, 1870, p. 11.

<sup>669</sup> Maria HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa ..., op. cit.*, p. 11.

précèdent la période analysée dans ce travail, les archives portugaises n'en parlent que très peu<sup>670</sup>. Comme mentionné au début de ce chapitre, pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Godinho évoque le départ de 4 000 à 4 500 portugais par an<sup>671</sup>, chiffre également avancé par Robert Rowland<sup>672</sup>. Par contre, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les statistiques sur l'émigration se multiplièrent au Portugal<sup>673</sup> et, malgré certaines lacunes, furent chronologiquement ininterrompues.

En réalité, l'historien José Joaquim Rodrigues de Freitas fut le premier à compiler des données sur l'émigration portugaise dans *Notice sur le Portugal* pour les dix années s'écoulant de 1855 à 1865<sup>674</sup>. Sans oublier le mérite de cette étude pionnière, Joaquim da Costa Leite souligne l'ambiguïté et l'imprécision de ces données car les chiffres avancés par Rodrigues ne faisaient pas référence aux émigrants par districts d'origines mais aux ports de départ<sup>675</sup>. Lorsque que l'on analyse le travail de Rodrigues de Freitas, la remarque de Leite apparaît en effet pertinente et justifiée. Effectivement, dans les tableaux présentés par Rodrigues de Freitas, les noms rapportés correspondent bien à des districts portugais mais également à des noms de ports maritimes et lorsque, par la suite, l'auteur explique les oscillations des départs en fonction des années, il souligne pour l'année 1866, par exemple, qu'à l'exception des districts de Porto et de Horta (sur l'archipel des Açores), « L'émigration n'a pas eu lieu par les autres ports de mer<sup>676</sup> », phrase qui vient corroborer la mise en garde de Leite.

Ce dernier, soulève d'autres lacunes concernant ces statistiques. Pour la période étudiée, Rodrigues de Freitas estime l'émigration légale à 81 324 individus, tous âges et sexe confondus<sup>677</sup>, en soulignant des départs plus importants du district de Porto (56 387) et de Vianna do Castelo (1 677), régions du nord du Portugal continental qui seraient les plus touchées par le phénomène, mais aussi du district de Funchal (6 600) et des Açores (16 660), sans citer Lisbonne. Néanmoins, Leite avance qu'exclure Lisbonne était une lacune supplémentaire aux données de Rodrigues de Freitas car d'après les statistiques brésiliennes,

---

<sup>670</sup> Joel SERRÃO. *Temas oitocentistas*. Vol. I, Lisbonne, Horizonte, 1980, p. 165; Robert ROWLAND. "O problema da emigração: dinâmica e modelos". In: F. BETHENCOURT et K.N. CHAUDHURI (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, p. 304-324, 1998, p. 307.

<sup>671</sup> Vitorino MAGALHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise... », *op. cit.*, p. 8-10.

<sup>672</sup> Robert ROWLAND (coord.). "Long Distance Migrations (1500-1900), Contexts of long-distance migration: Portugal and Brazil". XVII Congrès International d'Histoire en Sciences Social, Madrid, European University Institute, 1990, p. 4.

<sup>673</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa...", *op. cit.*, p. 463.

<sup>674</sup> Rodrigues de FREITAS. *Notice sur le Portugal*. Paris, imprimerie administrative de Paul Dupont, p. 9.

<sup>675</sup> Joaquim da COSTA LEITE. « A emigração portuguesa... », *op. cit.*, p. 472.

<sup>676</sup> Rodrigues de FREITAS, *Notice sur le Portugal...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>677</sup> *Ibidem*, p. 9.

la capitale portugaise était souvent mentionnée comme port de provenance de l'immigration portugaise à Rio de Janeiro et que l'on pouvait considérer que, de ce port, partaient 22 % du total des émigrants de Porto<sup>678</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'engouement pour la statistique était palpable en Europe notamment à travers les congrès organisés et animés par Lambert-Adolphe Quetelet<sup>679</sup> à partir de 1853<sup>680</sup>. Comme le souligne l'historien Jacques Dupâquier, « les savants qui s'étaient intéressés à l'arithmétique politique notamment à partir des travaux de la Michodière ou des écrits de Condorcet, comprirent très tôt tout l'intérêt de la statistique<sup>681</sup> ». Avec l'effervescence du positivisme d'Auguste Comte, le « père spirituel<sup>682</sup> » des statisticiens, on assista à une institutionnalisation de plus en plus poussée des services statistiques dans le continent, la montée du libéralisme ayant favorisé son expansion<sup>683</sup>.

En effet, pour ce qui se rapportait à la population au sein des gouvernements, l'administration comportait généralement quatre éléments : « un bureau de statistiques », qui rassemblait et rendait public les statistiques démographiques, « une commission centrale de statistiques chargée de coordonner les services des différents ministères », « des sociétés de statistiques », composées de différentes personnes intéressées par la démographie, et « des bureaux municipaux de statistiques », qui se multiplièrent notamment dans la seconde moitié du siècle<sup>684</sup>. Dans ce contexte d'effervescence scientifique et face aux avancées de divers pays dans ce domaine<sup>685</sup>, le Portugal essaya de rattraper son retard. Pour cela, il créa, le 6 juin

---

<sup>678</sup> Joaquim da COSTA LEITE. « A emigração portuguesa... », *op. cit.*, p. 472-473. L'auteur poursuit son analyse en comparant le nombre d'émigrants sortis vers Rio de Janeiro entre 1855 et 1865, à partir des données de Rodrigues de Freitas, et les entrées de Portugais dans cette même ville, à partir de sources brésiliennes. Il conclut que les chiffres avancés par Rodrigues de Freitas représentaient 85 % de ceux émanant des statistiques brésiliennes avec une différence plus accrue pour les îles que le continent en raison notamment d'une géographie facilitant les départs, légaux comme clandestins.

<sup>679</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>680</sup> Fernando de SOUSA. *História da estatística em Portugal*. Lisbonne, INE, 1995, p.145. En 23 ans, neuf sessions furent organisées sur le thème réunissant dans les grandes capitales européennes un grand nombre d'intéressés, la dernière eut lieu à Budapest en 1876. In : Jean-Pierre BARDET et Jacques DUPÂQUIER. *Histoire des populations de l'Europe...*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>681</sup> Jacques DUPÂQUIER. *Histoire de la population française*. Vol. 3 (1789-1914). Paris, Quadrige/PUF, 1995, p. 23. On assiste alors à la « victoire du rationalisme ». La science fut ainsi appliquée dans le domaine de la nature puis de la société afin d'obtenir une connaissance quantitative, les statisticiens souhaitant se concentrer principalement sur la collecte et l'analyse des données. In : Jean-Pierre BARDET et Jacques DUPÂQUIER. *Histoire des populations de l'Europe...*, *op. cit.*, p. 43 et 55.

<sup>682</sup> Jean-Pierre BARDET et Jacques DUPÂQUIER. *Histoire des populations de l'Europe...*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>683</sup> *Ibidem*, p. 43.

<sup>684</sup> *Ibidem*, p. 44.

<sup>685</sup> *Ibidem*, p. 44-45. On peut y trouver une brève chronologie de la création de services nationaux de statistiques en Europe.

1859, la Comissão Central de estatística (Commission centrale de statistique)<sup>686</sup> et intégra, le 5 octobre 1859, la Repartição Estatística (le service statistique) à la Direcção do Comércio e Industria (Direction du Commerce et Industrie), dont les fonctions furent alors de gérer tout ce qui était en rapport avec la statistique portugaise. Ainsi, le pays, «un des derniers d'Europe à s'occuper d'études statistiques<sup>687</sup>», finit finalement par centraliser les travaux dans ce domaine et par réaliser, en 1864, son premier recensement<sup>688</sup>.

Par contre, il fallut attendre les années 1870 pour que des statistiques officielles concernant l'émigration soient publiées. En 1872, face à une émigration croissante des travailleurs ruraux, une commission parlementaire fut nommée pour réaliser la première enquête sur l'émigration portugaise<sup>689</sup>.

À travers une circulaire, cette commission fit parvenir aux consuls portugais des pays d'immigration un document comportant vingt et une questions concernant tous les points qu'elle jugea nécessaire de connaître davantage, comme le nombre d'immigrants, la manière dont ils étaient arrivés dans les pays d'immigration, le salaire qu'ils recevaient à l'étranger ou encore leur traitement sur place. L'objectif était de cerner les conditions de vie des émigrants dans les centres émetteurs ainsi que leur devenir dans les lieux d'accueils afin de connaître au mieux les causes du mouvement et son importance. Il fut alors demandé aux consuls de remplir le questionnaire « le plus rapidement » possible et avec la plus grande clarté<sup>690</sup>.

Malgré les objectifs initiaux, les réponses consulaires mettent en évidence la difficulté, pour les consuls, de faire parvenir à leurs supérieurs des données complètes<sup>691</sup>. Le consul général à Rio de Janeiro, par exemple, stipula que ses statistiques étaient incomplètes car il n'avait pas pu inclure les passagers venus clandestinement à bord des navires<sup>692</sup>. Le consul portugais à Bahia, à son tour, lamenta ne pas pouvoir satisfaire complètement les demandent en raison d'une déficience de moyen. En effet, d'après le consul, le manque de routes

---

<sup>686</sup> Fernando de SOUSA. *História da estatística em Portugal...*, op. cit., p. 149.

<sup>687</sup> «um dos últimos países da Europa que se ocuparam de estudos estatísticos». In: *Ibidem*.

<sup>688</sup> Des opérations sporadiques avaient déjà eu lieu en Suède, au Danemark et en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre et le Danemark effectuèrent leur premier recensement en 1801 et en 1830 fut menée une opération centralisée avec des listes nominatives par famille dans l'ensemble du royaume des Pays-Bas. In : Jean-Pierre BARDET et Jacques DUPÂQUIER. *Histoire des populations de l'Europe...*, op. cit., p. 45.

<sup>689</sup> *Primeiro inquerito parlamentar...*, op. cit.,

<sup>690</sup> Circulaire du 12 juin 1872 envoyée par le Secrétaire et Ministre d'Etat des Affaires Etrangères aux consules portugais des pays d'immigration. *Documentos apresentados ás Cortes. Sessão legislativa de 1874 – Emigração portuguesa*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1874, document N.° 221, p. 202.

<sup>691</sup> A. M. N. E. Consulat Général du Portugal à Rio de Janeiro, boîte 546. Lettre n. ° 245 du consulat général à Rio de Janeiro du 30 juillet 1872; Consulat portugais à Bahia, boîte 512. Lettre n. ° 22 du consulat portugais à Bahia du 12 août 1872; Consulat portugais au Pará, boîte 526. Lettre n. ° 349 du consulat portugais à Belém-Pará du 16 septembre 1872.

<sup>692</sup> *Documentos apresentados ...1874...*, op. cit., p. 203.

empêchait, par exemple, la communication avec l'intérieur des terres où étaient « enterrés<sup>693</sup> » beaucoup de Portugais.

Finalement, l'enquête menée conclut à l'émigration de 37 444 personnes du continent et de 14 065 pour l'ensemble des îles, dont 3 508 de Funchal<sup>694</sup>.

Quelques années plus tard, dans une nouvelle enquête menée en 1885<sup>695</sup>, malgré des réponses incomplètes pour le district de Funchal – des dix *concelhos* existants, seulement cinq répondirent –, un total de 1 893 émigrants fut vérifié. Un chiffre à prendre aujourd'hui avec précaution étant donné qu'il était souvent précédé d'expressions comme « à peu près » ou encore « autour de ». En regardant les données de plus près, on vérifie que les *concelhos* de São Vicente et de Calheta n'ont pas fourni de chiffre sur le nombre d'émigrants ; ainsi, l'ensemble des émigrants faisait référence seulement aux trois autres *concelhos*, à savoir : deux cents émigrants pour Porto Moniz<sup>696</sup>, six cent quatre-vingt-treize pour Ponta do Sol<sup>697</sup> et « un grand nombre qui se calcul en mille<sup>698</sup> » pour Câmara de Lobos, émigrants partis, selon l'enquête, majoritairement en raison de la pauvreté, de l'excès de population diminuant l'accès aux terres mais également à cause de l'aversion pour le service militaire ou de l'esprit d'aventure. Encore sur ces chiffres, d'après le comptage effectué par l'historienne Conceição Salgado dans un article qu'elle consacre à cette enquête, en plus des 1 893 Madériens, le document révéla l'émigration de 32 353 Portugais du continent et de 32 889 Açoréens<sup>699</sup>.

Dans ce contexte de bouleversement scientifique de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup>, un pas significatif fut franchi avec la publication des *Annuaire statistiques* par la répartition de la statistique du ministère des Travaux publics, Commerce et Industrie (Ministério das Obras públicas, commercio e indústria)<sup>700</sup>. La première compilation du genre, datée de 1875, regroupa des informations diverses sur le territoire portugais (divisions territoriales, instruction, population) mais n'informa pas encore de l'état de l'émigration. Il fallut attendre 1886 pour que soit publié un deuxième annuaire avec les données concernant l'année 1884. C'est alors que les statistiques sur l'émigration apparurent, même avec quelques lacunes comme le souligna l'introduction même du volume<sup>701</sup>.

---

<sup>693</sup> *Ibidem*, p. 212.

<sup>694</sup> *Primeiro inquerito parlamentar...*, *op. cit.*, p. 35 et 40.

<sup>695</sup> *Comissão parlamentar para o estudo da emigração portuguesa, 1885...*, *op. cit.*, p. 45-50 et p. 97-98.

<sup>696</sup> *Ibidem*, p. 46-47 et p. 98.

<sup>697</sup> *Ibidem*, p. 97-98.

<sup>698</sup> « Grande número que calculo em mil ». In: *ibidem*, p. 48-49.

<sup>699</sup> Conceição SALGADO. « O inquerito parlamentar de 1885 e o discurso sobre a emigração »..., *op. cit.*, p. 226.

<sup>700</sup> I. N. E. *Anuario estatístico do Reino de Portugal*, 1.º anno, 1875, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1877. Le *Ministério das Obras públicas, commercio e indústria* fut créé le 30 septembre 1852. In: SOUSA, Fernando de. *História da estatística em Portugal...*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>701</sup> I. N. E. *Anuario Estatístico de Portugal, 1884*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886, p. XVI.

Dans cet Annuaire, pour l'élaboration de la partie concernant l'émigration, des documents comme l'enquête de 1873, référencée ci-dessus, et des sources officielles furent utilisés<sup>702</sup>. Concernant la présentation des données, le nombre d'émigrants, répartis en fonction du sexe, de l'âge et de la destination, est indiqué pour l'année concernée (1884) comme pour les quatre précédentes à savoir, 1880, 1881, 1882, 1883. Aussi, étant donné que l'annuaire de 1875 ne divulguait aucune donnée sur l'émigration, celui publié en 1886 présentait également un tableau rétrospectif des émigrants portugais en fonction du sexe et de l'âge pour les années 1866 à 1879<sup>703</sup>. Néanmoins, ces résultats sont à prendre avec une grande précaution puisqu'il s'agit, comme pour les chiffres avancés par Rodrigues de Freitas, de l'émigration en fonction du port de départ<sup>704</sup>. Comme déjà mentionné, cela signifie que le total des émigrants signalés pour le district de Funchal regroupait tous ceux ayant embarqué sur ce port, Madériens comme étrangers.

Par la suite, l'annuaire concernant l'année 1885 (publié en 1887) fut élaboré selon les mêmes principes que le précédent mais présentait aussi des informations supplémentaires, comme l'indication de l'état civil et de l'instruction des émigrants. Cependant, chiffrer l'émigration portugaise demeurait toujours l'un des points faibles des statistiques générales<sup>705</sup> et les chiffres, en fonction du port de départ, étaient sans cesse à prendre avec précaution.

C'est avec la publication en 1890 du volume concernant l'année 1886 qu'une nouveauté non négligeable fut apportée. En effet, y apparut alors l'émigration en fonction du lieu de naissance (*naturalidade*), permettant ainsi de savoir combien d'émigrants étaient vraiment Madériens (2 658) et de connaître, sur l'archipel, les *concelhos* les plus affectés par les départs. Il s'agissait d'une nouveauté importante et qui permettait l'obtention de résultats plus corrects sur le mouvement<sup>706</sup>.

En raison d'un service de la statistique dispersé, selon les propos du directeur même du département<sup>707</sup>, les annuaires suivants tardèrent beaucoup. En 1899, la Direction générale de la Statistique du ministère de l'Économie (*Ministério da Fazenda*), récemment créée, publia un nouvel annuaire correspondant à l'année 1892 pour laquelle les données étaient

---

<sup>702</sup> Ibidem, p. XVII.

<sup>703</sup> Ibidem, tableau n.° 24: résumé rétrospectif de l'émigration depuis 1866, p. 52-53.

<sup>704</sup> Ibidem, tableau n.° 21, émigration par terres de provenance, p. 48-49; tableau n.° 22: émigration par terres de provenances et âges, p. 50-51 et; tableau n.° 23: émigration en fonction de la destination, p. 52-53.

<sup>705</sup> I. N. E. *Anuario Estatístico de Portugal, 1885*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1887. Tableau n.° 67: émigration par terres de provenance, âges, destination, état civil et instruction, p. 63.

<sup>706</sup> I. N. E. *Anuario Estatístico de Portugal, 1886*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1890. Tableau n.° 137: émigration par lieu de naissance, p. 134-135. Pour notre période, fut également considéré l'annuaire concernant l'année 1892 et publié en 1899 et celui de 1900 publié en 1907.

<sup>707</sup> I. N. E. *Anuario Estatístico de Portugal, 1892*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1899, p. VI.

indiquées par districts seulement et en fonction du lieu de naissance<sup>708</sup> – le volume revint également sur la période 1887-1891 mais juste en prenant en compte les émigrants en fonction du port où furent demandés les passeports<sup>709</sup>. Finalement, en 1907, un annuaire vint clôturer le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce dernier portait sur l'année 1900 et fut organisé de la même manière que le précédent : des résultats pour chaque district et par lieu de naissance pour 1900 et en fonction du port où furent demandés les passeports pour la période 1893-1899<sup>710</sup>.

Parallèlement à ces annuaires, fut publié à partir de 1887, par le ministère des Travaux publics, Commerce et Industrie (puis à partir de 1891 par le ministère de l'Économie) un travail statistique intitulé *Mouvement de la population – état civil et émigration*<sup>711</sup>. D'après l'historienne Teresa Rodrigues, il s'agit sans aucun doute de la source « la plus complète » malgré les diverses altérations apportées dans les critères de choix empêchant, ainsi, au chercheur la comparaison de certains résultats avec les compilations précédentes<sup>712</sup>.

Comme son titre l'indique, le *Mouvement de la population* présente des tableaux relatifs à l'état civil et à l'émigration. Pour la partie concernant l'émigration, des modèles furent établis et remplis par les gouverneurs civils de chaque district portugais en fonction des informations rencontrées dans les registres de passeports<sup>713</sup>. Ces données révélaient ainsi toutes les personnes ayant quitté le Portugal en fonction des districts et des *concelhos* de naissance pour les années 1887-1890, 1893 et 1896<sup>714</sup>. Pour les années 1891-1892, 1894-1895, 1897-1900, les départs furent indiqués seulement en fonction des districts de naissance sans détails des *concelhos*<sup>715</sup>.

---

<sup>708</sup> *Ibidem*, tableaux n. ° 12 et 13, p. 26-29.

<sup>709</sup> *Ibidem*, tableaux n. ° 14-18, p. 30-37.

<sup>710</sup> I. N. E. *AnuarioEstatistico de Portugal, 1900*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1907, tableaux n. ° 10-16, p. 30-43.

<sup>711</sup> I. N. E. *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial*. Lisbonne, Imprensa Nacional.

<sup>712</sup> Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, *op. cit.*, p. 17. Pour notre période d'analyse, consulter les années 1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1893, 1894-1896 et 1901, respectivement publiés en 1890, 1892, 1892, 1893, 1898, 1901 et 1904.

<sup>713</sup> I. N. E. *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1887*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1890, p. II.

<sup>714</sup> I. N. E. *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1887*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1890, tableau n. ° 22, p. 158-177; *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1888*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1892, tableau n. ° 22, p. 150-169; *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1889*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1892, tableau n. ° 19, p. 152-171; *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1890*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1893, tableau n. ° 19, p. 142-159; *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, annos 1891-1892-1893*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898, p. 294-313; *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, annos 1894-1895-1896*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1901, p. 282-299.

<sup>715</sup> I. N. E. *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, annos 1891-1892-1893*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898, p. 314-315 (pour 1892) et p. 316-317 (pour 1891); *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, annos 1894-1895-1896*. Lisbonne, Imprensa

Encore sur ce même type de collecte de données, à partir du volume de 1888, les autorités s'interrogèrent sur les motivations au départ et la profession des personnes. Toutefois, l'émigration en fonction des caractéristiques professionnelles n'est pas satisfaisante puisque, au-delà de ne pas avoir l'information pour de nombreux émigrants, certaines données restent incomplètes comme pour les « travailleurs » et les « journaliers » pour lesquels il est impossible de savoir à quelles tâches précises ils s'afférait. De plus, les détails sur l'émigration en fonction de la profession n'apparaissent que tardivement dans les statistiques des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et seulement de manière généralisée. Ce n'est qu'en 1901 que la profession fut spécifiée pour chacun des districts. À partir de ces informations, Miriam Halpern Pereira souligne que, dans l'analyse des statistiques nationales, il n'est possible de suivre régulièrement la composition du contingent par sexe, âge et état civil qu'à partir de l'annuaire de 1886<sup>716</sup>.

Finalement, pour éclaircir, peut-être, les lignes précédentes, résumons-les de la manière suivante: les *Annales Démographiques* des années 1884 et 1885 indiquent l'émigration des Portugais en fonction des ports de départ, alors qu'à partir de celui de 1886, l'information apparaît pour tous les lieux de naissance. L'émigration portugaise par naturalité, sexe, état-civil, âge et destination est répartie par district et par *concelhos* pour les années 1886 (consulter pour cela l'*Annuaire Démographique* correspondant), 1887-1890, 1893 et 1896 (consulter pour cela le *Mouvement de la population* correspondant). Enfin, pour les années 1891-1892, 1894-1895 et 1897-1900, l'émigration portugaise est indiquée par naturalité, sexe, état-civil, âge et destination en fonction des districts seulement (consulter le *Mouvement de la population* correspondant et l'*Annuaire Démographique* de 1892 et de 1900).

Ce ne fut que dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle que les séries sur le mouvement de population (naissances, mariages, décès et migrations) furent systématisées de manière identique et, à partir des années 1920, que le calcul d'indicateurs démographiques plus précis, comme la mortalité infantile, l'espérance de vie ou encore le calcul du solde migratoire fut possible<sup>717</sup>.

---

Nacional, 1901, p. 300-301 (pour 1895) et p. 302-303 (pour 1894); *Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1901*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1904, p. 22-23 (pour 1900), p. 24-25 (pour 1899), p. 26-27 (pour 1898) et p. 28-29 (pour 1897).

<sup>716</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. « Liberdade e contenção ..., *op. cit.*, p. 13.

<sup>717</sup> Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, *op. cit.*, p. 17.

## B. Regard général sur l'émigration portugaise dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

À partir des sources décrites et mentionnées dans la sous-partie précédente, il a été possible d'élaborer le tableau 8 ci-dessous, dans lequel la population totale, le nombre absolu et le nombre pour mille habitants d'émigrants au Portugal sont représentés. À titre de rappel, le Portugal était divisé en district depuis les réformes administratives de 1835 : dix-sept sur le continent (ici représentés dans l'ensemble sous le nom de Portugal continental), un district pour l'archipel de Madère (le district de Funchal) et trois sur l'archipel des Açores (districts de Angra ; de Horta et de Ponta Delgada). Malgré les lacunes des données statistiques, qui n'indiquent le nombre d'émigrants qu'en fonction du lieu où les passeports furent élaborés ou bien en fonction du port de départ et non pas du lieu de naissance, la prise en compte des chiffres entre 1866 et 1886 fut décidée de manière à avoir, malgré tout, une vue d'ensemble sur le courant migratoire de la population portugaise dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et d'observer les similitudes ou bien les différences entre les trois grands espaces portugais.

**Tableau 8 – Émigrants pour mille habitants au Portugal<sup>718</sup>, à Madère<sup>719</sup> et aux Açores<sup>720</sup>, 1866-1900**

Années	Portugal continental			Distrito de Funchal			Archipel des Açores								
	Habitants	Emigrants	Emigrants pour 1000	Habitants	Emigrants	Emigrants pour 1000	Distrito de Angra			Distrito de Horta			Distrito de Ponta Delgada		
							Habitants	Emigrants	Emigrants pour 1000	Habitants	Emigrants	Emigrants pour 1000	Habitants	Emigrants	Emigrants pour 1000
1866	3 927 932	4124	1,04	111 687	553	4,95	72 128	283	3,92	64 535	838	12,99	110 832	248	2,24
1867	3 927 932	4805	1,22	111 687	580	5,19	72 086	359	4,98	64 311	1 088	16,92	111 869	368	3,29
1868	3 927 932	4782	1,21	111 687	518	4,63	72 044	323	4,48	64 088	858	13,39	112 916	261	2,31
1869	3 927 932	6035	1,53	111 687	594	5,31	72 003	385	5,35	63 866	788	12,34	113 973	613	5,38
1870	3 927 932	7310	1,86	111 687	703	6,29	71 961	499	6,93	63 644	907	14,25	115 040	990	8,61
1871	3 927 932	10 388	2,64	111 687	560	5,01	71 919	454	6,31	63 424	823	12,98	116 116	472	4,06
1872	3 927 932	14 814	3,77	111 687	708	6,33	71 878	550	7,65	63 204	592	9,37	117 203	620	5,29
1873	3 927 932	10 083	2,56	111 687	567	5,07	71 836	929	12,93	62 985	586	9,30	118 300	824	6,97
1874	3 927 932	11 849	3,01	111 687	364	3,25	71 795	1 001	13,94	62 766	588	9,37	119 407	1 033	8,65
1875	3 927 932	12 978	3,30	111 687	359	3,21	71 753	706	9,84	62 548	489	7,82	120 525	906	7,52
1876	3 927 932	9257	2,35	111 687	197	1,76	71 712	687	9,58	62 332	399	6,40	121 653	495	4,07
1877	3 927 932	8412	2,14	111 687	507	4,53	71 670	1 021	14,25	62 115	330	5,31	122 791	837	6,82
1878	4 303 664	7603	1,76	132 221	783	5,92	71 629	587	8,20	61 900	494	7,98	123 940	509	4,11
1879	4 303 664	9298	2,16	132 221	2139	16,17	71 672	438	6,11	61 625	431	6,99	125 100	905	7,23
1880	4 303 664	9277	2,15	132 221	444	3,35	71 716	720	10,04	61 352	406	6,62	126 271	1 741	13,79
1881	4 303 664	10 286	2,39	132 221	392	2,96	71 759	1 044	14,55	61 080	466	7,63	126 144	2 449	19,41
1882	4 303 664	12 212	2,83	132 221	277	2,09	71 803	914	12,73	60 809	1 071	17,61	126 018	3 798	30,14
1883	4 303 664	11 860	2,75	132 221	1311	9,91	71 846	590	8,21	60 540	1 333	22,02	125 891	4 157	33,02
1884	4 303 664	11 332	2,63	132 221	2 437	18,43	71 890	571	7,94	60 271	1 159	19,23	125 765	2 019	16,05
1885	4 303 664	10 337	2,4	132 221	1841	13,92	71 933	610	8,48	60 004	832	13,87	125 638	1 384	11,02
1886	4 303 664	9207	2,13	132 221	2 658	20,10	71 977	626	8,70	59 738	472	7,90	125 512	1 035	8,25
1887	4 303 664	13 206	3,06	132 221	1358	10,27	72 020	728	10,11	59 473	615	10,34	125 386	1 025	8,17
1888	4 303 664	16 475	3,82	132 221	3441	26,02	72 064	873	12,11	59 209	594	10,03	125 260	2 485	19,84
1889	4 303 664	15 592	3,62	132 221	1876	14,18	72 107	940	13,04	58 946	654	11,09	125 135	1 444	11,54
1890	4 713 319	21 863	4,63	134 085	2752	20,52	72 151	1 222	16,94	58 685	947	16,14	125 009	2 530	20,24
1891	4 713 319	26 140	5,54	134 085	2895	21,59	72 268	1 120	15,50	58 326	1 073	18,40	124 883	2 231	17,86
1892	4 713 319	16 297	3,45	134 085	1552	11,57	72 386	711	9,82	57 970	967	16,68	124 758	1 354	10,85
1893	4 713 319	23 931	5,07	134 085	2603	19,41	72 503	908	12,52	57 615	902	15,66	125 052	1 882	15,05
1894	4 713 319	25 129	5,33	134 085	1065	7,94	72 621	718	9,89	57 263	524	9,15	125 346	1 366	10,90
1895	4 713 319	36 553	7,75	134 085	2341	17,46	72 739	1 309	18,00	56 913	530	9,31	125 641	3 478	27,68
1896	4 713 319	22 100	4,68	134 085	1868	13,93	72 857	935	12,83	56 565	595	10,52	125 937	2 056	16,33
1897	4 713 319	17 533	3,71	134 085	1139	8,49	72 976	674	9,24	56 219	538	9,57	126 233	1 304	10,33
1898	4 713 319	20 791	4,41	134 085	875	6,52	73 094	580	7,93	55 875	441	7,89	126 530	729	5,76
1899	4 713 319	14 282	3,03	134 085	685	5,1	73 213	665	9,08	55 534	548	9,87	126 828	1 589	12,53
1900	5 039 744	16 033	3,18	150 340	480	3,19	73 332	1 127	15,37	55 194	782	14,17	127 127	2 805	22,06
TOTAL		482 174			43 422			25 807			24 660			51 942	

Les données exposées dans le tableau ci-dessus permettent d'établir une comparaison intéressante entre l'émigration du Portugal continental et des espaces insulaires et même

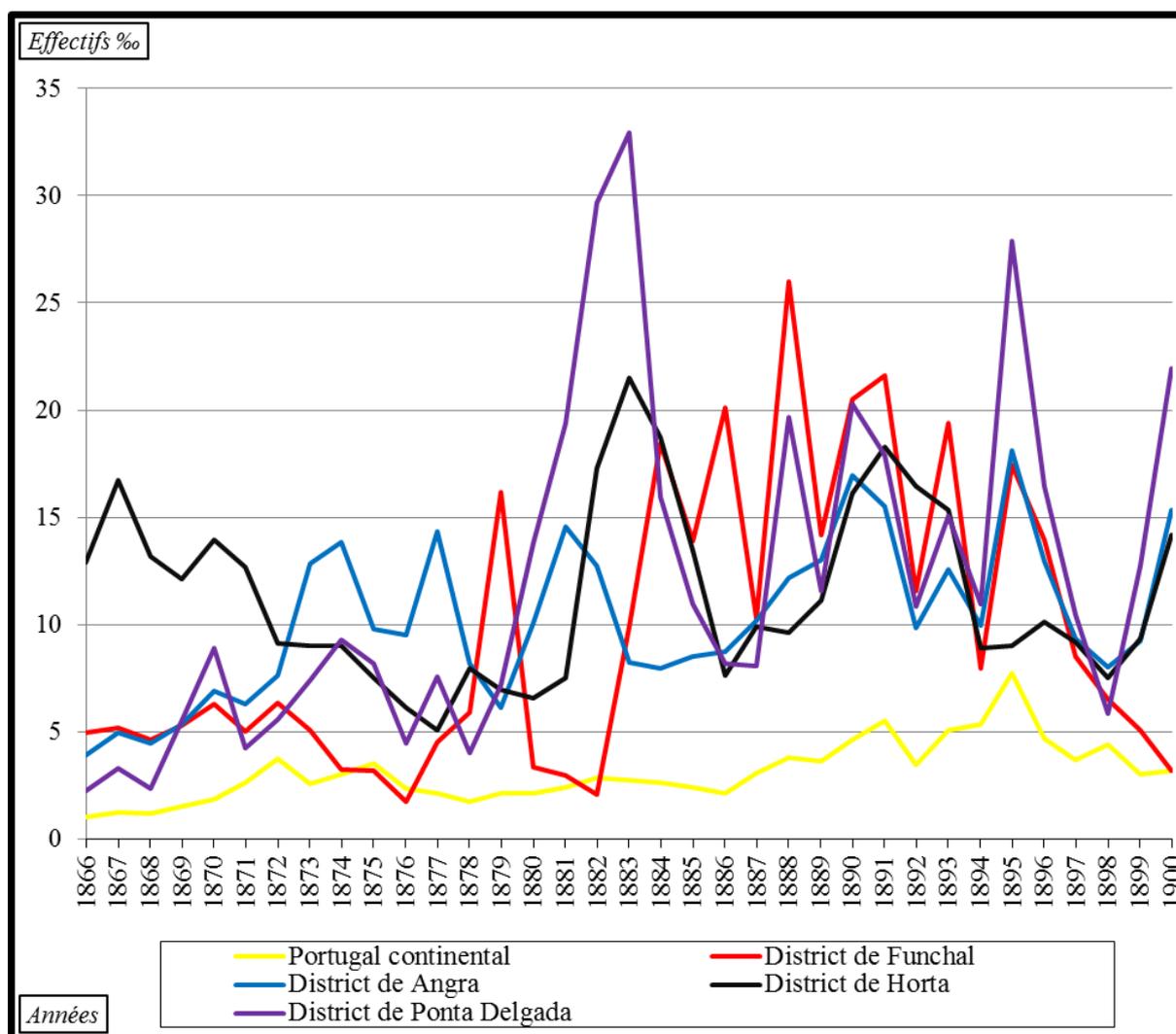
<sup>718</sup> Pour les données concernant le Portugal continental, le nombre total d'habitants provient de l'étude de Teresa Rodrigues sur la population portugaise au XIX<sup>e</sup> siècle. Comme il s'agit d'un calcul pour une période, cela explique le nombre similaire pour plusieurs années. Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, op. cit., p. 21. Pour le nombre d'émigrants de 1866 à 1871, consulter: *Primeiro Inquérito...*, op. cit., p. 35; pour la période 1872-1884, consulter: *Anuario Estatístico... 1884...*, op. cit., 49-55; pour l'année 1885, consulter: *Anuario Estatístico...1885...*, op. cit., p. 64-65 ; pour 1886, consulter : *Anuario Estatístico...1886...*, op. cit., p. 134-135. Pour le nombre d'émigrants des années suivantes, consulter: *Movimento da população...1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1893, 1894-1896...*, op. cit.,

<sup>719</sup> Pour les données concernant le distrito de Funchal, le nombre total d'habitants provient de l'étude de Isabel Oliveira. Comme il s'agit d'un calcul pour une période, cela explique le nombre similaire pour plusieurs années. Isabel OLIVEIRA. "A Ilha da Madeira...", op. cit., p. 25-59, 1999. Pour le nombre d'émigrants de 1866 à 1871, consulter: *Primeiro Inquérito...*, op. cit., p. 504-507; pour la période 1872-1884, consulter: *Anuario Estatístico de Portugal, 1884*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886, p. 49-55; pour l'année 1885, consulter: *Anuario...1885...*, op. cit., p. 67 et; pour 1886 et les années suivantes, voir note précédente.

<sup>720</sup> Pour les données concernant les districts des Açores, le nombre total d'habitants provient de *Anuário Estatístico... 1884, 1885, 1886...*, op. cit., ; *Movimento da população... 1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1893, 1894-1896...*, op. cit.,; et du *Censo da população do Reino de Portugal, 1900*, Lisbonne, Imprensa Nacional, p. 2. Comme il s'agit d'un calcul pour une période, cela explique le nombre similaire pour plusieurs années. Pour le nombre d'émigrants de 1866 à 1871, consulter: *Primeiro Inquérito...*, op. cit., p. 502-503; pour la période 1872-1884, consulter: *Anuario Estatístico...1884...*, op. cit., p. 49-55; pour l'année 1885, consulter: *Anuario Estatístico...1885...*, op. cit., p. 67 et; pour 1886 et les années suivantes, voir note 167.

entre ces propres espaces. Etant donné que les trois ensembles, le Portugal continental, l'archipel de Madère et celui des Açores étaient de taille et de population différentes, la part des émigrants de chaque espace pour mille habitants fut considérée globalement dans le graphique ci-dessous pour une meilleure appréciation des résultats.

**Graphique 2 – Émigration pour mille habitants au Portugal Continental et sur les districts de Funchal, Angra, Horta et Ponta Delgada, 1866-1900**



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir du tableau précédent.

Avant de commencer l'analyse du graphique ci-dessus, il convient de rappeler que le nombre d'émigrants pour mille habitants est à prendre avec précaution pour la période 1866-1885 étant donné que, dans les statistiques portugaises, le nombre d'émigrants correspondait aux sorties des personnes en fonction des ports de départ. Ainsi, les chiffres indiqués pouvaient inclure des habitants comme des étrangers alors que, à partir de 1886, cette

information fut donnée selon le lieu de naissance permettant d'identifier plus précisément la part des habitants de chaque district dans le phénomène migratoire.

Ce qu'il ressort tout d'abord de la lecture de ces graphiques est la participation à grande échelle des districts insulaires, pendant toute la période, au mouvement global de l'émigration portugaise. En effet, cela semble découler des divers facteurs déjà évoqués dans le premier chapitre, mais qu'il convient de rappeler brièvement ici.

Les archipels de Madère et des Açores, situés au cœur de l'océan atlantique à mi-chemin entre l'Europe et l'Amérique, rencontraient sur le continent américain des pôles économiques plus dynamiques capables d'absorber les populations rurales qui, en raison de leur forte natalité, se trouvaient rapidement en excédent par rapport aux ressources disponibles. La moindre part prise par l'ensemble du Portugal continental dans l'émigration peut s'expliquer par les migrations internes<sup>721</sup>. Teresa Rodrigues, qui analyse cette variable pour la période, souligne la tradition portugaise dans le travail saisonnier et la valse des travailleurs, des trois districts du nord du pays vers le sud qui manquaient de main-d'œuvre, et qui pouvaient ainsi « vendre leur force de travail<sup>722</sup> ». En raison de ces migrations internes, la croissance de la population était plus importante dans cette région méridionale qu'au nord du pays, très touché aussi par l'émigration, notamment le Minho<sup>723</sup>.

Autres faits importants vérifiables pendant toute la période considérée dans les graphiques furent les grandes fluctuations, qui peuvent s'expliquer par les déficiences dans les statistiques, mais aussi par les changements dans la conjoncture interne et externe. En effet, les crises de subsistances furent très fréquentes notamment sur les espaces insulaires. Comme sur l'archipel de Madère, le manque d'infrastructures et l'isolement étaient décriés aux Açores<sup>724</sup>.

La fin des années 1860, par exemple, représentée dans notre graphique par un léger pic dans le flux en 1867 et par une nette différence entre les sorties des îles quand comparé à celles du continent, fut marquée, selon l'historien portugais Manuel Villaverde Cabral, par un moment de « grande crise<sup>725</sup> » internationale qui frappa également le Portugal et pendant lequel se développa des grèves et des manifestations. Sur l'île de São Miguel (district de Ponta Delgada), les émeutes furent telles que le ministère de la Guerre, préoccupé par les

---

<sup>721</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "População e crescimento económico". In: LAINS, Pedro et Silva, ALVARO Ferreira da (dir.) *História económica de Portugal, 1700-2000*, Vol 2, "O século XIX", 2a ed., p. 43-77, Lisbonne, Imprensa de Ciência Sociais, 2005, p. 68.

<sup>722</sup> Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, op. cit., p. 128-136.

<sup>723</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-câmbio e ...*, op. cit., p. 20.

<sup>724</sup> Carlos CORDEIRO. *Insularidade e continentalidade...*, op. cit., p. 32.

<sup>725</sup> Manuel Villaverde CABRAL. « Sobre o século XIX português : a transição para o capitalismo ». In : *Análise Social*, vol. XII (45), 1976-1. °, p. 106-126, Lisbonne, ICS, p. 119.

révoltes populaires, estima « urgent<sup>726</sup> » d'organiser l'aide à la population et de promouvoir le travail. La période fut marquée par l'augmentation des prix des céréales en raison de récoltes insuffisantes, notamment dans le district de Horta et de Funchal<sup>727</sup>. Aussi, les récoltes furent très mauvaises sur l'île de Santa Maria (district de Ponta Delgada)<sup>728</sup> et dans le district de Angra, où une importante sécheresse sévissait<sup>729</sup>. Comme à Madère, l'oïdium attaqua les vignes açoréennes dans les années 1850 et les conséquences étaient encore palpables dix ans plus tard<sup>730</sup>. À tous ces scénarios de crises s'ajouta celui affectant la culture de l'orange.

Jusqu'au milieu des années 1860, dans le district de Ponta Delgada notamment, la culture de l'orange était très importante pour l'économie. Déjà sur l'île de São Miguel, l'économie de l'orange était très prospère<sup>731</sup> et cela permettait le plein emploi aussi dans le secteur public, car les bénéfices lucratifs favorisaient la multiplication de travaux menés par l'administration<sup>732</sup>. Face à une telle dépendance, la maladie qui s'attaqua aux cultures, ajoutée à la concurrence des oranges produites à Valence, en Sicile ou en Californie fut catastrophique pour la population locale<sup>733</sup>.

---

<sup>726</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3073. Lettre du Ministère de la guerre envoyée au Ministère de l'intérieur le 26 juillet 1869. Sur la situation de l'île en 1869, consulter : Carlos CORDEIRO. *Insularidade e ...*, op. cit., p. 150-163. Référence à la répercussion de la crise à Madère dans : A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3056. Lettre du Gouverneur civil du district de Funchal au Ministère de l'intérieur envoyée le 19 février 1869. Il y évoque la situation de tumultes au Portugal et explique l'état « chaotique du district » ; Boite 3058. Lettre de la Chambre des Pairs du Royaume (Câmara dos dignos Pares do Reino) au Ministère de l'intérieur envoyée le 1<sup>er</sup> mai 1868 pour souligner l'état « d'anarchie » du district de Funchal ; Boite 3074. Lettre du Gouverneur civil du district de Funchal envoyée au Ministère de l'intérieur sur les révoltes dans le concelho de São Vicente, au nord de l'île de Madère où la population brula les archives municipales.

<sup>727</sup> Carlos CORDEIRO. *Insularidade e ...*, op. cit., p. 33-34 et 151. Pour Madère, consulter : A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3057. Lettre du 19 mai 1868 du Gouverneur du district de Funchal au Ministère de l'intérieur à propos des céréales. Il y mentionna la hausse des prix et le manque de pluie ayant réduit la plantation de semences de blé (« alta de preços (...) falta de chuva (...) sementura de trigo menor »).

<sup>728</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3060. Lettre envoyée par le Gouverneur civil du district de Ponta Delgada au Ministère de l'intérieur le 24 août 1868 pour évoquer les faibles récoltes de blé, de haricot, de maïs et la mort du bétail en raison de la sécheresse sur l'île de Santa Maria.

<sup>729</sup> A. N. T. T. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3073. Lettre du Gouverneur civil du district de Angra envoyée au Ministère de l'intérieur le 10 août 1869.

<sup>730</sup> Carlos CORDEIRO. *Insularidade e ...*, op. cit., p. 39-43.

<sup>731</sup> Tableau sur les exportations d'orange de l'île de São Miguel de 1833 à 1872, consulter : A. GIL et Augusto RIBEIRO. *Almanach Insulano para Açores e Madeira Estatístico, Histórico e Litterário para o anno de 1875*. Angra do Heroísmo, Typ. Da Terceira, 1874, p. 16. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté en août 2011.

<sup>732</sup> Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa...*, op. cit., p. 60.

<sup>733</sup> Carlos CORDEIRO. *Insularidade e ...*, op. cit., p. 41-43. La crise fut très importante comme le souligna la lettre du Ministère de la guerre qui, préoccupé par les révoltes populaires, estimait « urgent » d'organiser l'aide à la population et de promouvoir le travail. In : A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3073. Lettre du Ministère de la guerre envoyée au Ministère de l'intérieur le 26 juillet 1869.

Annonçant que les temps de détresse dans les archipels ne s'arrêteraient pas aussi tôt, entre 1859 et 1860, les problèmes financiers s'aggravèrent, notamment sur l'île de Terceira (district d'Angra), en raison de l'augmentation du déficit de la balance commerciale<sup>734</sup>.

Voilà les contours d'un cadre qui allait encore hanter pour des décennies les insulaires. Pourtant, avant de passer à l'analyse des périodes suivantes, il est nécessaire de faire quelques observations sur les disparités des chiffres entre le District de Horta et les autres Districts insulaires. En analysant ces données, il faut, en effet, se rappeler que, à cette époque, le nombre d'émigrants était donné en fonction du port de départ et que la circulation entre les différentes îles de l'archipel était libre. Ainsi, il est possible que des habitants d'autres îles s'y soient dirigés pour partir peut-être plus facilement<sup>735</sup>. Le ministre de l'Intérieur portugais souligna, d'ailleurs, les proportions « effrayantes » de l'émigration de ce district où la sortie des habitants pour l'étranger était facile et que les autorités y protégeaient encore « le trafic de l'émigration<sup>736</sup> ».

Concernant l'examen des années 1870, on vérifie une forte augmentation du flux migratoire sur plusieurs années à São Miguel (district de Ponta Delgada), en raison notamment de la conjoncture interne du pays et l'augmentation du chômage. Pour le pic de 1877, par exemple, une grave crise alimentaire apparut à nouveau dans l'île, avec la perte totale de la récolte de pomme de terre et de haricots et aussi en raison d'une mauvaise récolte de blé, sans parler de la conséquence des tempêtes sur la récolte de maïs<sup>737</sup>.

Encore sur São Miguel, l'historien Alberto Vieira écrit que l'île, la plus peuplée et la plus pauvre de l'archipel des Açores, était le principal centre de recrutement de la main-d'œuvre pour l'étranger, notamment entre 1852 et 1873 et entre 1877 et 1881<sup>738</sup>. Ce contexte, associé à la conjoncture de l'autre côté de l'Atlantique (notamment la fin de la guerre du Paraguay en 1870<sup>739</sup> ou encore les mesures contre l'esclavage), favorisa ainsi une reprise plus accrue de l'émigration dans les années 1870, avec un pic en 1870 et en 1873<sup>740</sup>. En effet,

---

<sup>734</sup> Carlos CORDEIRO. *Insularidade e...*, *op. cit.*, p. 43-46.

<sup>735</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3075. Lettre du Gouverneur civil du district de Horta envoyée le 25 octobre 1869 et qui écrivit que « tous les émigrants des districts des Açores se réunissent dans le port de Horta (île de Faial, District de Horta) en en faisant un port de sortie ».

<sup>736</sup> “proporções assustadoras (...) tráfico da emigração”. In: A. N. T. T. Ministério do Reino. 3a repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2770. Lettre du 6 octobre 1873 reçu par le ministère de l'Intérieur à propos de l'émigration du district de Horta, aux Açores.

<sup>737</sup> Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>738</sup> Alberto VIEIRA. “Emigration from the Portuguese Islands in the second half of the Nineteenth century...”, *Op. cit.*, p. 44.

<sup>739</sup> Pour un rappel des évènements voir le I.B de ce chapitre.

<sup>740</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 3a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 2743. Lettre du vice-consul portugais à Santos sur les initiatives privées concernant l'immigration à São Paulo.

l'augmentation du flux fut l'une des raisons ayant poussé le gouvernement à réaliser la première enquête sur l'émigration (évoquée précédemment).

Sur le district de Funchal dans les années 1870, il faut retenir que la valeur des émigrants en fonction des habitants pour l'année 1879 fut la plus élevée jusqu'alors. En réalité, il s'agissait de l'inauguration de la période correspondant à l'apparition, depuis 1878, d'une destination très prometteuse, les îles Sandwich, nom donné alors aux îles de l'archipel d'Hawaï, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant<sup>741</sup>.

Passant aux années 1880, pour expliquer les valeurs très élevées du district de Ponta Delgada, rappelons le terrible tremblement de terre survenu sur l'île de São Miguel en février de cette même année et qui, au-delà d'avoir causé la mort de nombreuses personnes<sup>742</sup>, détruisit maisons et cultures poussant alors les habitants dans les bras des agents d'émigration<sup>743</sup>.

À Madère, au début des années 1880, le flux des Madériens atteignait des chiffres très bas. Cependant, conformément à ce que signale l'historien Alberto Vieira, ce sont des données à relativiser puisqu'il s'agit de l'émigration légale et, à partir de 1879, rappelle Vieira, l'émigration clandestine à Madère prit une importance alarmante<sup>744</sup>. Pour les dernières années de la décennie, notamment entre 1886 et 1891, l'émigration semble avoir été plus importante sur le district de Funchal par rapport aux autres districts du Portugal, soulevant l'hypothèse de problèmes dans la conjoncture socio-économique de Madère plus importants que dans le reste du pays. En effet, en 1887, la situation de l'archipel était dans un tel état que Lisbonne, toujours critiqué pour son inaction face aux problèmes de l'archipel, nomma finalement une commission pour se rendre à Madère afin d'analyser les problèmes et de trouver des solutions<sup>745</sup>.

Après les nombreux départs vérifiés entre 1880 et 1890, dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à partir de 1897, le nombre d'émigrants pour mille habitants diminua sensiblement dans le district de Funchal pour atteindre des valeurs très proches de celles du Portugal continental au début du XX<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, les districts de l'archipel des Açores,

---

<sup>741</sup> Sur l'émigration des Madériens vers l'archipel d'Hawaï, consulter dans le chapitre 3, la sous-partie I-B.

<sup>742</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondência recebida. Boite 358. Lettre envoyée par le Gouverneur Civil de Funchal à l'*administrador do concelho* de Funchal, le 13 mars 1881.

<sup>743</sup> Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa...*, op. cit., p. 38.

<sup>744</sup> Alberto VIEIRA. "Emigration from ...", op. cit., p. 45.

<sup>745</sup> Henrique Felix de Freitas VALLE. *Crise agrícola ...*, op. cit.; *A Revolta na Madeira e ...*, op. cit.; Manuel Inisio da COSTA LYRA. *Proposta Apresentadas, na comissão de inquerito criada para estudar as causas da crise economica da Madeira, por Decreto de 31 de Dezembro de 1887*. Funchal, Typographia esperança, 1888; *Diário de Noticia*, n. ° 3277 du 4 décembre 1887. [Accessibles en ligne : [www.nesos.madeira-edu.pt](http://www.nesos.madeira-edu.pt)], consulté le 7 août 2011.

dont les valeurs étaient auparavant inférieures à celles de Funchal, augmentèrent à partir du début de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. D'après l'historienne Sacuntala Miranda, qui travailla sur l'émigration des Açores et notamment de l'île de São Miguel, à la fin des années 1880 et début des années 1890, la situation économique y était meilleure en raison du succès des industries du tabac et de l'alcool, qui permirent de baisser le chômage et de stimuler l'économie insulaire. Toutefois, très rapidement, les signes d'épuisement de la terre et les mesures drastiques du gouvernement de Lisbonne sur l'industrie de l'alcool sonnèrent « la mort de la principale source de richesse de l'île<sup>746</sup> », expliquant l'augmentation du flux migratoire notamment entre 1893 et 1895<sup>747</sup>. Concernant le district de Angra (celui des îles Terceira, Graciosa et São Jorge), l'historien Paulo Matos expliqua que l'absence d'entités administratives capables d'émettre des passeports pouvaient être à l'origine des valeurs inférieures de l'émigration légale jusqu'au début des années 1890<sup>748</sup>.

Finalement, revenant aux sources mentionnées dans la sous-partie précédente, la part des Madériens identifiés en fonction de leur lieu de naissance (à partir des statistiques de 1886) mérite quelques commentaires. Avant cela, il faut rappeler que le nombre d'émigrants dans chaque *concelho* du district de Funchal est seulement disponible dans l'*Annuaire Démographique* et le *Mouvement de la population* pour les années 1886-1890, 1893 et 1896<sup>749</sup>. Pour les années, 1891-1892, 1894-1895 et 1897-1900, l'information n'est pas détaillée de la même manière et le nombre d'émigrants est donné de manière générale pour l'ensemble du district.

Malgré les lacunes, il est intéressant d'observer, pour les années disponibles, quels furent les *concelhos* du District de Funchal qui essaimèrent davantage leur population<sup>750</sup>. Le premier constat est la faible participation du *concelho* de Porto Santo (0,59 % du total) et, au contraire, la forte importance de celui de Funchal (24,32 %), ce qui ne semble pas être surprenant vu leurs dimensions. En effet, en terme de poids démographique, la population de

---

<sup>746</sup> Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 90. L'auteur explique que pour répondre aux exigences des viticulteurs du nord du Portugal, qui souhaitaient importer l'alcool allemand en échange de vins de Porto et des industriels d'eau de vie du sud, qui craignaient la concurrence des produits açoriens, une taxe sur l'alcool des Açores fut appliquée en 1900.

<sup>747</sup> Selon Miranda Sacuntala, le fait qu'en 1895, un journal de l'île Terceira, aux Açores, offrit des billets gratuits pour favoriser l'émigration açorienne vers Hawaï pouvait expliquer le pic constaté, cette année-là notamment, pour le district de Ponta Delgada. In : *Ibidem*, p. 79.

<sup>748</sup> Paulo MATOS et Susana Serpa SILVA. « Oscilações Populacionais, Grupos e Comportamentos Sociais »..., *op. cit.*, p. 290.

<sup>749</sup> *Anuário demográfico, 1886...*, *op. cit.*; *Movimento da população...1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1893, 1894-1896...*, *op. cit.*,

<sup>750</sup> Consulter dans l'annexe 3, le tableau 3 récapitulant ces données ainsi que la carte 1 qui l'illustre.

Porto Santo n'excéda jamais celle du plus petit *concelho* de l'île de Madère (Porto Moniz). Déjà à Funchal, y vivait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, près d'un tiers de la population totale du district grâce, notamment, à son rôle historique de capitale<sup>751</sup>.

Laissant ces deux cas extrêmes de côté, on constate rapidement le poids important, d'abord, des deux *concelhos* méridionaux, Ponta do Sol et Câmara de Lobos, représentant respectivement, sur l'ensemble de la période choisie, 15,08 % et 14,23 % du contingent total et, par la suite, celui du *concelho* de Santana, au nord, avec 12,31 %. Dans l'ensemble, sans les *concelhos* de Funchal et de Porto Santo, la partie nord de l'île intervint avec 28,57 % dans le flux migratoire contre 48,01 % pour la partie sud. Lorsque l'on compare l'importance de ces chiffres avec la population de ces deux ensembles, d'après le recensement de 1890, les résultats s'inversent<sup>752</sup>. En effet, au regard de leur population respective, pour la période 1886-1890, 1893 et 1896, les émigrants nés sur la côte nord représentaient 23 % du total de la population des trois *concelhos* septentrionaux et ceux nés sur la côté sud, 11 % par rapport à l'ensemble de leur population.

Le flux et le poids de l'émigration portugaise observés de manière générale, il faut maintenant chercher à en connaître davantage les caractéristiques.

### C. Caractéristiques de l'émigration : les femmes, les enfants et les retours au pays

Dans un commentaire critique des sources utilisées par les historiens et démographes, Isabel Oliveira souligne tout l'intérêt à travailler sur l'émigration, à travers des chiffres annualisés, révélateurs d'aspects diverses qui n'apparaissent pas de manière aussi marquée dans les taux brut d'émigration calculés en période intercensitaire<sup>753</sup>. Ainsi, considérant les taux calculés par Joaquim da Costa Leite, nous pouvons observer quelques spécificités dignes de remarque dans la composition du contingent de migrants portugais entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup>. Dans le tableau suivant, par exemple, les taux bruts d'émigration ainsi que la relation de masculinité<sup>754</sup> calculés par Leite pour l'ensemble des espaces portugais, par période de quatre années entre les recensements portugais existants (excepté pour 1864,

---

<sup>751</sup> Chapitre 1, II. B, p. 29 et p. 30.

<sup>752</sup> Pour les chiffres de population des *concelhos*, revenir au chapitre 1, II. B, p. 28.

<sup>753</sup> Isabel OLIVEIRA. "A Ilha da Madeira...", *op. cit.*, p. 49.

<sup>754</sup> La relation de Masculinité représente le nombre d'hommes par tranche de cent femmes et correspond au nombre d'hommes divisé par le nombre de femme, multiplié par 100. In : Louis HENRY. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Traduit par J. M. Nazareth, Lisbonne, Gradiva-publicações, 1988, p. 21.

année pour laquelle l'historien tint compte de l'émigration entre 1866 et 1869<sup>755</sup>) mettent en évidence les résultats suivants:

**Tableau 9 – Taux brut d'émigration % (TBE) et relation de masculinité des émigrés (rme) en période intercensitaire**

Territoire portugais	1864		1890		1911	
	TBE	rme	TBE	rme	TBE	rme
<b>Portugal continental</b>	1	1 371	4	428	10	279
<b>District de Funchal</b>	5	?	17	143	16	169
<b>District de Horta</b>	14	115	16	76	20	119
<b>District de Ponta Delgada</b>	3	296	15	110	30	102
<b>District de Angra</b>	5	149	14	108	33	139
<b>Total Iles</b>	<b>6</b>	<b>236</b>	<b>16</b>	<b>114</b>	<b>24</b>	<b>128</b>

Source : Joaquim da COSTA LEITE. "População e crescimento...", op. cit., p. 72.

Au-delà du fait de montrer une émigration forte, notamment sur les espaces insulaires, exactement comme nous venons de le vérifier à travers les données annuelles de l'émigration, l'analyse de ces chiffres permet de noter une différence très évocatrice entre l'émigration du Portugal continental, majoritairement masculine et, celle des espaces insulaires. En effet, en comparaison avec le Portugal continental, sur les îles, la participation féminine mais aussi celle des enfants au phénomène migratoire fut plus importante. Pour avoir davantage de précision, étudions la composition du contingent migratoire portugais.

À partir des statistiques recueillies en consultant *l'Annuaire Démographique*, ainsi que le *Mouvement de la Population*, intéressons-nous tout d'abord à la part des femmes dans le contingent migratoire ainsi qu'à l'état civil de ces émigrants.

En raison des lacunes mentionnées précédemment concernant les chiffres pour la période antérieure à 1886, prenons alors seulement les données postérieures pour connaître le nombre d'émigrants hommes et femmes, de plus et de moins de 14 ans, par districts de 1886 à 1900<sup>756</sup>. Il apparaît ainsi que sur l'ensemble des émigrants du Portugal continental, 80,49 %

<sup>755</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "População e crescimento...", op. cit., p. 72.

<sup>756</sup> *Anuário demográfico, 1886...*, op. cit.; *Movimento da população...1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1893, 1894-1896 et 1901*, op. cit.,

étaient des hommes et 19,50 % des femmes, alors que sur l'archipel de Madère et des Açores, les femmes étaient davantage représentées, avec respectivement 43,07 % et 49,92 % des contingents<sup>757</sup>. Oliveira Martins, qui étudia l'émigration portugaise après 1860, releva également l'émigration réduite des femmes dans les régions du Nord et du Centre du Portugal, au contraire des Açores et de l'île de Madère, où ce pourcentage représentait 30% ou même 40% du mouvement<sup>758</sup>.

Il est également possible, à travers les *Annuaire*s et le *Mouvements*, de construire un tableau (10) avec la répartition des Portugais par districts et en fonction de leur état civil, pour les années 1886-1900 :

**Tableau 10 – État civil des émigrants des archipels de Madère, des Açores et du Portugal  
Continent, 1886-1900<sup>759</sup>**

État Civil	Archipel de Madère	%	Continent	%	Archipel des Açores	%	TOTAL GENERAL	%
Hommes Célibataires	9 481	34,3	128 524	43,5	14 321	28,3	152 326	40,8
Femmes Célibataires	6 389	23,1	29 291	9,9	15 809	31,2	51 489	13,8
<b>Total Célibataires</b>	<b>15 870</b>	<b>57,5</b>	<b>157 815</b>	<b>53,5</b>	<b>30 130</b>	<b>59,5</b>	<b>203 815</b>	<b>54,6</b>
Hommes Mariés	5 980	21,7	102 758	34,8	10 439	20,6	119 177	31,9
Femmes Mariées	4 942	17,9	25 522	8,6	7 802	15,4	38 266	10,2
<b>Total mariés</b>	<b>10 922</b>	<b>39,6</b>	<b>128 280</b>	<b>43,5</b>	<b>18 241</b>	<b>36,0</b>	<b>157 443</b>	<b>42,2</b>
Veufs	244	0,9	6 276	2,1	594	1,2	7 114	1,9
Veuves	552	2,0	2 755	0,9	1 666	3,3	4 973	1,3
<b>Total Veufs</b>	<b>796</b>	<b>2,9</b>	<b>9 031</b>	<b>3,1</b>	<b>2 260</b>	<b>4,5</b>	<b>12 087</b>	<b>3,2</b>
<b>Total émigrants</b>	<b>27 588</b>		<b>295 132</b>		<b>50 631</b>		<b>373 351</b>	

Pour l'ensemble de la période pris en compte, sur un total de 373 351 émigrants, 54,6 % étaient célibataires, 42,2 % mariés et 3,2 % veufs. Cependant, si on compare les résultats obtenus entre chaque espace géographique, on confirme ce qui fut constaté précédemment, à savoir que la part des femmes dans le flux madérien et açoréen est plus importante que celle des émigrantes du continent, relativisant ainsi la conclusion généralement avancée sur l'émigration portugaise, à savoir, qu'il s'agissait majoritairement d'une émigration masculine. En effet, sur les deux espaces insulaires en question, qu'elles soient célibataires, mariées ou veuves, la part des femmes était significative : 43 % à Madère et 49,9 % aux Açores, contre seulement 19,5 % sur le continent.

<sup>757</sup> Consulter dans l'annexe 3, le tableau 4 représentant la répartition des émigrants portugais selon le sexe et l'âge, 1886-1900.

<sup>758</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, op. cit., p. 187-188.

<sup>759</sup> Données obtenues à travers *Anuário demográfico 1886 et 1900* et *Movimento da população de 1887 à 1896*.

De la même manière, la présence des enfants dans le flux migratoire apparaît plus importante sur les espaces insulaires portugais par rapport au continent. En effet, les individus de moins de 14 ans correspondaient à 34,01 % du total des émigrants madériens, à 29,44 % des açoréens et à 18,83 % des portugais continentaux traduisant ainsi l'importance de l'émigration familiale depuis les îles<sup>760</sup>. Leur part devient davantage révélatrice lorsqu'on la compare au total des émigrants célibataires. De fait, on constate alors que les moins de 14 ans représentaient 58 % des émigrants célibataires de l'archipel de Madère, 49 % de ceux des Açores et 35 % des émigrants célibataires du Portugal continental, réaffirmant ainsi l'hypothèse d'une migration familiale plus marquée sur les îles comme le soulignait déjà, en 1887, le député portugais Oliveira Martins, quand il résumait ainsi l'émigration portugaise : « Il faut déduire que sur les Iles l'émigration s'effectue en famille, alors que sur le continent elle se caractérise davantage avec la sortie d'individus isolés<sup>761</sup> ».

Dans ce sens, nos calculs rejoignent ceux de l'historien portugais Joaquim da Costa Leite, qui estime qu'en 1860, 60 % de l'émigration insulaire était familiale, contre 20 % pour le Portugal continental<sup>762</sup>. Leite rappelle aussi que la même tendance se maintenait en 1890 quand, pour cent femmes émigrées, on comptait quatre cent vingt-huit hommes du Portugal continental et seulement cent quatorze des îles (presque un état d'équilibre)<sup>763</sup>.

Au-delà du fait d'évoquer effectivement une émigration familiale, la part importante prise par les mineurs pouvait également traduire une fuite précoce de ces derniers avant l'âge fatidique des 14 ans à partir duquel, pour émigrer, ils devaient payer la fameuse taxe militaire<sup>764</sup>. Ce phénomène avait d'ailleurs été remarqué dans la période précédant notre analyse, puisque déjà en 1873, dans l'enquête sur l'émigration, on notait que presque 20 % du total des émigrants débarqués au port de Rio de Janeiro étaient mineurs<sup>765</sup>. D'autres indices furent aussi révélés par le consul du Pará, au nord du Brésil, selon lequel les

---

<sup>760</sup> Consulter dans l'annexe 3, le tableau 4 représentant la répartition des émigrants portugais selon le sexe et l'âge, 1886-1900. Jorge Arroiteia fit le même constat, un important contingent d'hommes, 83% des émigrants, et des jeunes adultes, sauf dans les îles Atlantiques où les enfants moins âgés représentaient un pourcentage très significatif, 30% à 40%, partant aussi avec les mères. In : Jorge ARROTEIA. « Aspects régionaux de l'émigration portugaise vers le Brésil au XIX<sup>e</sup> siècle », in : *Actes du Colloque : Portugal, Brésil, France: Histoire et Culture*, réalisé du 25-27 mai 1987, p. 41-50, Paris, Fondation Gulbenkian, 1988, p. 47.

<sup>761</sup> « Há-de inferir que nas Ilhas a emigração procede por famílias, ao passo que no continente se caracteriza mais como saída de indivíduos isolados ». In: Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural ...op. cit.*, p. 188.

<sup>762</sup> Joaquim da COSTA LEITE. « Migratory regions in the portuguese mainland and the islands, 18864-1911 ». In: *Imigração e emigração nas ilhas* (divers auteurs), p. 173-190, Funchal, CEHA, 2001, p. 176.

<sup>763</sup> Joaquim da COSTA LEITE et Benedita CÂMARA. « O recrutamento militar ...? », *op. Cit.*, p. 109.

<sup>764</sup> Voir dans ce chapitre, la sous-partie I-C ci-dessus.

<sup>765</sup> *Primeiro Inquérito...*, *op. cit.*, tableau n. ° 4, p. 99.

émigrants étaient le plus fréquemment âgés de 12 à 14 ans<sup>766</sup> et pour celui de Pernambuco, qui mentionna que 60 % des émigrants avaient moins de 14 ans<sup>767</sup>.

De fait, les références à cette émigration des mineurs ne manquent pas dans les archives et souvent, comme le souligna Pereira, c'est dans cette émigration que la grande partie des irrégularités constatées dans le flux migratoire portugais apparaissaient<sup>768</sup>. Dans ce sens, le consul portugais à Rio de Janeiro souligne la situation des mineurs abandonnés et soumis au vagabondage avec tout le cortège « de crime » qui en découlait<sup>769</sup>. Dans plusieurs cas, il arrivait même que ces jeunes partent en se faisant passer pour l'enfant d'un « colon engagé » qui, à son tour, s'associait préalablement à ces enfants (mais également à des femmes) pour composer une supposée famille étant donné que beaucoup d'États du Brésil privilégiaient et finançaient la venue de ce profil de migrants. Seulement une fois débarqué, le « colon engagé » abandonnait femme et enfants lesquels se trouvaient alors seuls et sans moyen<sup>770</sup>.

Au-delà du drame social, le départ des jeunes nous renvoie à la question de leur place dans l'économie familiale. En effet, les paysans pauvres ne pouvant pas diviser leur petite parcelle où ils travaillaient en portions suffisantes pour chacun des enfants, et souhaitant éviter d'envoyer ces derniers au service militaire, préféraient qu'ils émigrent. Ainsi, envoyés au Brésil ou ailleurs, les jeunes pouvaient être un support financier pour les parents restés au pays, une source de recette alimentant aussi un flux de devises très important pour le Portugal<sup>771</sup>.

Encore dans d'autres cas, il n'était pas rare que les parents confient leurs jeunes enfants aux agents d'émigration (qui leur faisaient miroiter une belle fortune en retour), ou bien à un tuteur (appartenant à la famille ou non), qui finalement maltraitait souvent ces

---

<sup>766</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Pará. Boite 526. Annexe A « Respósta ao questionario para os consulado portuguez no paizes de immigração » à la lettre envoyée par le consul portugais au Pará, Joaquim Baptista Moreira, au secrétaire d'État des Affaires étrangères, Andrade Corvo, le 16 septembre 1872. Consulter dans l'annexe 2, la biographie d'Andrade Corvo, homme politique portugais important.

<sup>767</sup> *Documentos apresentados...1874, op. cit.*, p. 238. Lettre envoyée par le consul portugais à Pernambuco, Domingos Maria Gonçalves, au Secrétaire d'État des Affaires Etrangères, Andrade Corvo, le 29 janvier 1873.

<sup>768</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política de emigração...*, *op. cit.*, p. 39-40.

<sup>769</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 553. Lettre du consul portugais à Rio de Janeiro au secrétaire d'État des Affaires étrangères, envoyée le 24 août 1897.

<sup>770</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 225. Lettres n. ° 97 envoyée le 14 août 1895 par consul du Portugal à Rio de Janeiro au représentant de la légation portugaise à Rio de Janeiro ; Lettre n. ° 16, envoyée le 20 août par le représentant de la légation portugaise à Rio de Janeiro au secrétaire d'État et ministre des Affaires étrangères, Carlos Lobos d'Avila. A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 553. Lettre du consul portugais à Rio de Janeiro au secrétaire d'État des Affaires étrangères, envoyée le 1 octobre 1897.

<sup>771</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa...*, *op. cit.*, p. 42-43.

enfants et dont plusieurs histoires sont relatées dans les correspondances des consuls portugais auprès desquels les jeunes se réfugiaient<sup>772</sup>.

Un étonnant exemple vint de l'Associação Central de colonização de Rio de Janeiro (Association centrale de colonisation) elle-même qui n'hésita pas, en 1862, à engager par contrats, près de vingt-quatre mineurs venus seuls en raison de l'ambition des agents, alors même que de telles pratiques étaient expressément interdites par la loi brésilienne du 18 novembre 1858<sup>773</sup>. Cette loi interdisait, en effet, tout contrat de location de service avec des mineurs directement venus sur le territoire brésilien sans tuteur<sup>774</sup>. Cinq années plus tard, la diplomatie portugaise relata une nouvelle affaire concernant vingt-trois mineurs portugais amenés de Rio de Janeiro et détenus de force à Campinas, dans la plantation de Pachaco Jordão<sup>775</sup>.

Concernant plus particulièrement l'archipel de Madère, en 1879, des rapports concernant une vingtaine de jeunes firent couler beaucoup d'encre dans le pays, comme le montre le nombre de documents disponibles à ce sujet dans les archives portugaises du ministère des Affaires étrangères<sup>776</sup>.

En effet, dans les correspondances de la légation portugaise à Rio de Janeiro et dans celles du consulat de la même ville, est racontée l'histoire de vingt-trois mineurs<sup>777</sup> transportés de l'île de Madère sur le vapeur *Teniers* pour travailler dans deux plantations de café de Cantagalo, municipalité dans la province de Rio de Janeiro. À Madère, les contrats avaient été signés entre le propriétaire de l'une des plantations, le représentant de la seconde

---

<sup>772</sup> *Documentos apresentados...1874, op. cit.*, Document n. ° 80, p. 63.

<sup>773</sup> Article 2°, clause n. ° 9 de la Portaria n. ° 335 du 18 novembre 1858 de la Répartition Générale des Terres Publiques (Repartição Geral das Terras Publicas) – *Dá instrucções para a importação, distribuição e estabelecimento de colonos*. In: *Collecção das decisões do Governo do Império do Brasil, 1858*. Tomo XXI, Rio de Janeiro, Typographia Nacional, p. 356-360, 1858, p. 358-359.

<sup>774</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 543. Lettre n. ° 156, envoyée le 8 septembre 1862 par le consul portugais à Rio de Janeiro, Antonio José Duarte Nazareth, au président du conseil des ministres, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, le Marquis de Loulé. Eulália Maria LAHMEYER LOBO. *Imigração portuguesa no Brasil*. São Paulo, Editora Hucitec, 2001, p. 21.

<sup>775</sup> Propriétaire de plantations de café à Campinas, dans la province de São Paulo. A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 210. Lettre envoyée le 5 janvier 1867 par la légation portugaise au ministre des Affaires étrangères, José Maria de Casal Ribeiro ; A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a Repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 3037. Coupure du journal portugais *Diário de Lisboa*, du 6 septembre 1866. Il évoque le problème de l'émigration des mineurs portugais au Brésil et les mauvais traitements qu'ils reçoivent sur place. Dans le numéro 112 du même journal, publié le 19 mai 1866, était évoqué le « rapté », par des agents de la fabrique de lait *Alves* de Nitheroi (province de Rio de Janeiro), de 14 mineurs tout juste débarqués au port et sans que le consul portugais en soit averti. In : *Ibidem*.

<sup>776</sup> Il faut compter près de 40 correspondances dans les archives de la légation portugaise à Rio de Janeiro et près d'une quinzaine dans celle du consulat de la même ville. Le journal brésilien *Cruzeiro* relata également l'affaire, certains articles furent annexés aux correspondances.

<sup>777</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 218. Lettre n. ° 24 envoyée par la légation portugaise à Rio de Janeiro le 26 février 1879 dans laquelle les noms des enfants sont donnés comme les termes du contrat.

et les parents des vingt-trois mineurs dont le plus âgé n'avait même pas quatorze ans<sup>778</sup>. Pourtant, dès le départ, plusieurs vices très graves compromettaient déjà la validité de cet engagement. Stipulant une durée de trois ans<sup>779</sup>, il y manquait tout d'abord une clause (obligatoire par loi<sup>780</sup>) interdisant que le détenteur de ce contrat puisse le céder à un tiers. D'autres failles importantes furent l'absence du visa du gouverneur civil du district de provenance de ces jeunes<sup>781</sup> et le non envoi de la relation de passagers au consul portugais de Rio de Janeiro<sup>782</sup>.

L'émotion du consul sur la cruauté du contrat fut notable. Il invoqua d'ailleurs l'ignorance des parents comme seule raison possible pour avoir accepté ces compromis, car nul parent ne pouvait être si « inhumain » en sacrifiant leur enfant d'une telle sorte<sup>783</sup>. En effet, comme l'esclavage était toujours en vigueur au Brésil, le mélange de ces jeunes mineurs avec les esclaves Noirs aggrava le mécontentement du diplomate portugais, qui s'opposa à ces contrats, exigeant que ces jeunes soient remis sous son autorité afin d'éviter qu'ils ne soient réduits « à une espèce d'esclavage temporaire<sup>784</sup> ».

Après les avoir récupéré, le consul s'adressa à un juge des orphelins s'occupant en même temps de leur accommodation (les jeunes furent envoyés à Niterói, dans la même province) sous la responsabilité de l'agent consulaire de cette municipalité et sous vigilance policière pour éviter des évasions<sup>785</sup>. Lors d'une rencontre entre le consul et le représentant des propriétaires brésiliens détenteurs des contrats, ces derniers refusèrent toute modification des clauses menaçant de recourir au juge commun dans le cas où les investissements réalisés

---

<sup>778</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro au Ministre des Affaires étrangères portugais, le 26 mars 1879.

<sup>779</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro, le baron de Wildick, au Ministre des Affaires étrangères portugais, Andrade Corvo, le 28 février 1879.

<sup>780</sup> Référence à l'article 11 de la loi du 20 juillet 1855 déjà évoqué précédemment.

<sup>781</sup> Référence à l'article 22, § 2 du règlement de police du 7 avril 1863.

<sup>782</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 218. Lettre n. ° 24 envoyée par la légation portugaise à Rio de Janeiro le 26 février 1879.

<sup>783</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro, le baron de Wildick, au Ministre des Affaires étrangères portugais, Andrade Corvo, le 28 février 1879.

<sup>784</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 218. Lettre envoyée par la légation portugaise à Rio de Janeiro le 18 février 1879.

<sup>785</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 218. Lettre envoyée par la légation portugaise à Rio de Janeiro, Garcia da Roza, à diverses autorités portugaises et brésiliennes, le 13 mars 1879 ; A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro, le Baron de Wildick, à l'envoyé extraordinaire du Portugal auprès de la cour, le Vicomte de Borges de Castro, le 14 mars 1879.

pour la venue des jeunes ne fussent pas remboursés dans leur totalité<sup>786</sup>. Finalement, après divers rebondissements, le consul obtint le rapatriement<sup>787</sup> de vingt et un mineurs (des vingt-trois, un s'était enfui et l'autre était décédé après avoir contracté la fièvre jaune<sup>788</sup>).

Il n'a pas été possible de connaître le sort de ces jeunes une fois de retour au Portugal, mais les affaires concernant des mineurs portugais au Brésil ne faisaient qu'augmenter dans les correspondances diplomatiques.

Quelques années plus tard, le consul général relata la découverte, sur un navire à destination du Brésil, de cinq mineurs sans passeport provenant de l'île de Madère. Ces jeunes déclarèrent au diplomate n'avoir été aidés par personne pour monter à bord, certains avouant même l'avoir fait sciemment pour partir au Brésil. Conduits pour être embarqués sur un navire en partance pour Lisbonne, le consul rapporta finalement que ces jeunes avaient cependant fui sans avoir pu être retrouvés<sup>789</sup>.

D'ailleurs, les cas de retour des émigrants portugais en générale vers leur terre natale, reste toujours difficile à quantifier<sup>790</sup>. En effet, il s'agit d'une époque où la circulation des personnes était intense et le va-et-vient plus fréquent que l'on ne pourrait l'imaginer. Pour cette raison, étudier la liste des personnes débarquées de retour dans les différents ports portugais, et particulièrement dans celui de Funchal, ne peut apporter de résultats significatifs car il est effectivement difficile de savoir si le retour fut temporaire ou définitif.

Comme le souligne Pereira, le mythe du retour est souvent à mettre en lien avec celui de la fortune brésilienne : on part, on s'enrichit, on rentre et on le montre !<sup>791</sup> La pression de l'entourage était si forte sur l'émigrant, et la tolérance si faible à l'encontre de celui qui ne s'enrichissait pas, que très peu de ceux qui n'avaient pas fait fortune rentraient chez eux, préférant mourir seuls et dans la pauvreté au Brésil que de revenir sans argent et souffrir des

---

<sup>786</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro, le Baron de Wildick, à l'envoyé extraordinaire du Portugal auprès de la cour, le Vicomte de Borges de Castro, le 14 mars 1879.

<sup>787</sup> N'existant pas de liaison directe entre Rio et Madère, le consul réussit à obtenir qu'un navire anglais en partance pour l'île de São Miguel (Açores) embarque les mineurs pour les faire, par la suite, partir pour Madère dès que possible (A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre du consul portugais à Rio de Janeiro, le Baron de Wildick, à l'envoyé extraordinaire du Portugal auprès de la cour, le Vicomte de Borges de Castro, le 12 avril 1879).

<sup>788</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548. Lettre du consul portugais à Rio de Janeiro, le Baron de Wildick, à l'envoyé extraordinaire du Portugal auprès de la cour, le Vicomte de Borges de Castro, le 5 avril 1879.

<sup>789</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 12 septembre 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildick, au Conseiller Anselmo José Braacamp, président du conseil des ministres, ministre et secrétaire d'état des Affaires étrangères.

<sup>790</sup> Herbert S. KLEIN. "A integração social e económica dos imigrantes portugueses no Brasil...", *op. cit.*, p. 264. Il souligne que les migrations de retours étaient estimées à 20-30 % du total des arrivées au Brésil.

<sup>791</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa...*, *op. cit.*, p. 45. Elle consacre d'ailleurs son chapitre 4 à ce thème, p. 45-54.

préjugés<sup>792</sup>. D'ailleurs, les mythes et les échanges entre le Brésil et le Portugal à cette époque, dans l'émigration portugaise du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle et la figure du Portugais *Brasileiro* (« Brésilien ») reste importante et très présente dans l'historiographie<sup>793</sup>. Alexandre Herculano, par exemple, en donna une bonne définition en 1873 : il s'agirait d'un individu qui n'était pas né au Brésil et qui vivrait avec plus ou moins d'aisance, un homme sorti du Portugal à la puberté ou dans sa jeunesse, alors qu'il était plus ou moins pauvre et qui, quelques années après, rentra plus ou moins riche<sup>794</sup>. Cette image était, en réalité, très ancienne et s'était propagée au Portugal à travers ceux qui s'étaient enrichi avec la culture du sucre au Brésil ou encore avec le *mineiro* du XVIII<sup>e</sup> siècle (colon qui arriva au Brésil attiré par les mines d'or et se dirigea vers Minas Gerais). Ils furent alors les ancêtres de ce *Brasileiro* du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa force symbolique était telle, qu'Oliveira Martins fit appel à cette figure pour défendre le maintien du flux de l'émigration portugaise en raison de l'importance des devises qu'apportaient avec eux les « Brasileiros »<sup>795</sup>.

Revenant à la question des retours, nous ne connaissons pas exactement le nombre de Portugais rentrés du Brésil. Cette information n'est pas connue pour Madère, mais quelques

---

<sup>792</sup> *Documentos apresentados...1874, op. cit.*, p. 238 (Document n. ° 226). Lettre envoyée par Domingos Maria Gonçalves, chargé du Consulat portugais au Pernambouc, au ministre des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo, le 29 janvier 1873, en réponse à la question 8 sur le nombre d'émigrants rentrés pour cause de maladies ou de misère (« Quantos emigrantes nos ultimos dez anos têm voltado á patria por molestia ou miseria ? »). D'après Serrão, de 1870 à 1874, environ 10 % des portugais qui revenaient de Rio étaient indigents contre plus de 89 % payant leurs dépenses. In : Joel SERRÃO. *Temas oitocentistas I...*, op. cit., p. 185.

<sup>793</sup> Sur cette figure de l'émigrant portugais, consulter : Henrique RODRIGUES. "Emigração de grupos familiares com passaporte obtido em Viana do Castelo no século XIX", p. 4 notamment la note n. ° 9. In : Congresso Português De Demografia, 2, Lisbonne, 2004 - Demografia: Demografia e População: os novos desafios: actas. Associação Portuguesa de Demografia. [Accessible en ligne sur [http://www.apdemografia.pt/ficheiros\\_comunicacoes/2082508056.pdf](http://www.apdemografia.pt/ficheiros_comunicacoes/2082508056.pdf), consulté le 15 novembre 2011]; Carla Mary da Silva OLIVEIRA. *Saudades d'além mar: um estudo sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro através da revista Lusitania (1929-1934)*, thèse de Pós-graduação en sociologie de l'Université Fédérale de Paraíba, João Pessoa, 2003, p. 56 et surtout la note 41; Maria da Conceição Meireles PEREIRA. "O brasileiro no teatro musicado português – duas operetas paradigmáticas". In: *Revista População e sociedade*, n. ° 14/15 – Parte II, Porto, CEPESE, 2007, p. 163-179; Maria Marta Lobo ARAÚJO. "A presença de brasileiros no santuário de nossa senhora de Porto de Ave (séculos XVIII a XX)". In: *Revista População e sociedade*, n. ° 14/15 – Parte II, Porto, CEPESE, 2007, p. 181-194; Ana Silvia Volpi SCOTT. "Verso e reverso da imigração portuguesa: o caso de São Paulo entre as décadas de 1820 a 1930". In: *Revista Oceano*, n. ° 44 ("Portugueses no Brasil independente"), p. 126-142, Lisbonne, Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimientos Portugueses, octobre/décembre 2000, p. 137; Jorge Fernandes ALVES. *Os Brasileiros. Emigração e retorno no Porto Oitocentista...*, op. cit., notamment le chapitre 6, p. 294-405 ; Carolina BRETTELL. *Homens que partem, mulheres que esperam, consequências da emigração numa freguesia minhota*. Lisbonne, publicações Dom Quixote, 1991, p. 97-100.

<sup>794</sup> Alexandre HERCULANO. «A emigração (1873-1875)». In: *Opusculos*, tome IV, (tome III), 6<sup>a</sup> edição, Lisbonne, Livraria Bertrand, p. 112. Joel SERRÃO (Dir). *Testemunhos sobre a emigração portuguesa: Antologia*. Lisbonne, Coleção Horizonte, 1976, p. 104.

<sup>795</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *O Brasil e as colónias portuguesas*, Lisbonne, Guimaraes & Ca Editores, 1953, p. 226. Il fait une autre référence à ce Brésilien et mauvaises mœurs qu'il rapporte du Brésil, p. 234.

estimations pour l'ensemble du Portugal existent, permettant ainsi une évaluation générale de ce mouvement.

En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Oliveira Martins n'hésite pas à faire un calcul en se basant sur les données portugaises (pour la période 1864-1873) et brésiliennes (pour 1885-1893) et estime le retour des émigrants portugais partis à Rio de Janeiro à 50 %<sup>796</sup>. En revanche, l'enquête de 1885 déjà mentionnée sur l'émigration, soulignait, pour les cinq *concelhos* ayant répondu, qu'il y avait peu de retour et que la plupart des émigrants rentraient avec des problèmes de santé<sup>797</sup>.

Les estimations de Jorge Fernandes Alves, dans sa thèse de doctorat sur l'émigration de Porto, ne s'éloignent pas de celles de Martins. En effet, en faisant un rapport du nombre total de personnes débarquées, en provenance du Brésil, dans les ports de Lisbonne et de Porto sur l'émigration totale, il estime la part des retours à 42,4 %, en 1858, et à plus de 60 % en 1860<sup>798</sup>. Joel Serrão, à son tour, évalue les retours en provenance de Rio de Janeiro à 30 % en moyenne (entre 1856 et 1874), de Bahia à 11% (entre 1868 et 1871), de Pernambouc variant de 30 à 60 % (entre 1864 et 1872) et du Pará et de l'Amazonie variant de 28 à 66% (entre 1864 et 1872)<sup>799</sup>.

Alors que, d'après Pereira, il fallait compter en moyenne un retour de 30 à 40 % entre 1864 et 1872<sup>800</sup>, Baganha observe que, quel que fût la période à laquelle s'initia « le rêve » pour les émigrants portugais, la grande majorité ne rentrait « jamais<sup>801</sup> ». En calculant le nombre de naissance sur le sol américain de 1850 à 1930 et en constatant, à travers ces résultats, une nette augmentation de ceux avec des origines portugaises, l'historienne conclut à une émigration à caractère permanent avec peu de retour<sup>802</sup>. Baganha s'attache cependant à élaborer des calculs pour les retours en général et, pour la période 1891-1900, elle les estime de 29 à 56 % sur l'émigration légale<sup>803</sup>.

Déjà d'après Joaquim da Costa Leite, les retours de l'émigration portugaise était de l'ordre de 50 %. L'historien souligne que le nombre de *brasileiros*, souvent fils d'émigrés portugais nés au Brésil retournant au Portugal, était de 6 000 individus en 1890 et de 12 000

---

<sup>796</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, *op. cit.*, p. 200-202.

<sup>797</sup> *Comissão parlamentar para o estudo da emigração portuguesa, 1885...*, *op. cit.*, p.45-50 et p. 97-98.

<sup>798</sup> Jorge Fernandes ALVES. *Os Brasileiros. Emigração e retorno...*, *op. cit.*, tableau 6.1, p. 300.

<sup>799</sup> Joel SERRÃO. *Temas oitocentistas I*. Lisbonne, Livros Horizonte, 1980, p. 182-183.

<sup>800</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa...*, *op ; Cit.*, p. 45. Elle consacre d'ailleurs son chapitre 4 à ce thème, p. 50.

<sup>801</sup> Maria Ionnis BAGANHA. *Portuguese emigration to the United States...*, *op. cit.*, p. 306.

<sup>802</sup> *Ibidem*, p. 306-309. Pour plus de discussions sur les retours, consulter la page 204-205.

<sup>803</sup> *Ibidem*, p. 204-205.

en 1911<sup>804</sup>. Parmi ces retours, certains, partis célibataires, rentraient mariés ; d'autres revenaient plus de vingt années plus tard pour se marier dans leur pays natal ou encore rentraient pour repartir quelque temps après<sup>805</sup>.

Malgré toutes ces tentatives d'estimation, Isabel Oliveira souligne que les seuls mouvements migratoires qu'il était possible de connaître à partir des séries statistiques publiées étaient ceux de l'émigration légale et du solde migratoire<sup>806</sup>. Même si ce dernier était un indicateur peu spécifique, car il résultait d'une grande diversité de mouvements, il permettait cependant d'évaluer les pertes et les gains de population<sup>807</sup>. Ainsi, pour l'ensemble du Portugal, le solde migratoire pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut estimé à -144,3 %<sup>808</sup> et, pour la même période, il fut de -0,49 % à Madère<sup>809</sup>, traduisant en conséquence une plus grande importance des sorties que des entrées.

En comparant ces indicateurs avec l'émigration légale, Oliveira souligne qu'il était possible d'appréhender l'émigration clandestine et les retours. De fait, dans le cas où la valeur du solde migratoire fût inférieure au taux brut d'émigration, cela signifiait que les entrées étaient plus importantes que les sorties non comptabilisées ou que le même émigrant avait effectué plus d'un mouvement de sortie dans la période d'analyse. Dans ce cas, le retour des émigrants et la « re-émigration » étaient supérieurs à l'émigration clandestine. Il ne s'agit pas, pourtant, d'une mesure directe, mais seulement d'un calcul comparatif au poids relatif<sup>810</sup>. Plus particulièrement pour Madère, cet indicateur était de 0,60 entre 1890 et 1900, traduisant ainsi un plus grand nombre de retours par rapport à l'émigration clandestine<sup>811</sup>. Sur toutes ces réflexions, on note que plane souvent le spectre de l'émigration clandestine. Malgré une certaine abondance de statistiques officielles, ce phénomène s'avère beaucoup plus difficile à détecter, même si son analyse reste vitale pour la compréhension globale de l'émigration<sup>812</sup>.

---

<sup>804</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "População e crescimento económico"..., *op. cit.*, p. 73.

<sup>805</sup> Alves estime la re-émigration à 6,5 % à Porto entre 1834 et 1879. Jorge Fernandes ALVES. *Os Brasileiros. Emigração e retorno...*, *op. cit.*, tableau 6.1, p. 305.

<sup>806</sup> Le solde migratoire représente la différence entre le nombre de personnes qui est entré sur le territoire et le nombre de personnes qui en est sorti au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

<sup>807</sup> Isabel OLIVEIRA. "Emigração, retorno e reemigração na primeira metade do século XX". In: *Análise Social*, vol. XLII (184), p. 837-852, Lisbonne, ICS, 2007, p. 838. Sur la question du solde migratoire et la question des retours pour l'archipel de Madère, consulter: "A Ilha da Madeira...", *op. cit.*, p. 53-56; *A transição demográfica e emigração nas ilhas portuguesas*. Dissertation de Master présentée à la faculté de Sciences Sociales et Humaines de l'université Nouvelle de Lisbonne en 1996, notamment à partir de la page 90.

<sup>808</sup> Isabel OLIVEIRA. « Emigração, retorno... », *op. cit.*, p. 839.

<sup>809</sup> Isabel OLIVEIRA. "A Ilha da Madeira...", *op. cit.*, p. 53.

<sup>810</sup> *Ibidem*, p. 55.

<sup>811</sup> *Ibidem*, p. 56.

<sup>812</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa...", *op. cit.*, p. 463.

### III. Le poids de l'émigration clandestine

#### A. Qui et combien ?

Comme nous venons de le voir, les statistiques disponibles sur l'émigration portugaise ne permettent pas d'évaluer la part de l'émigration clandestine, qui a toujours accompagné le flux légal. À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'augmentation de l'émigration, la politique portugaise, pour entraver un flux qui avait des conséquences néfastes notamment sur la main-d'œuvre disponible, s'accroît, avec pour objectif principal de légiférer sur les passeports et contre l'émigration clandestine. Des mesures qui contribuèrent, pourtant, à augmenter l'émigration illégale<sup>813</sup>.

Depuis la loi de 1863<sup>814</sup>, le seul outil indispensable pour pouvoir émigrer légalement était d'être en possession d'un passeport. En dehors de cette obligation, toutes les personnes désireuses et en condition de quitter le pays pouvaient le faire sans difficulté, à l'exception très importante des jeunes hommes concernés par le service militaire. Pour tous ceux qui ne pouvaient pas payer la taxe d'exemption de l'armée, il ne restait que deux solutions : la première était de partir, seuls ou accompagnés de sa famille, avant l'âge de 14 ans, l'autre, était la clandestinité.

Concernant le premier choix, Joaquim da Costa Leite, utilisant des sources correspondantes aux passeports délivrés à Porto, note, pour l'année 1891, une émigration féminine plus ou moins homogène par rapport à l'âge alors que, pour les hommes, un pic significatif apparaissait juste avant l'âge de 14 ans, suivi d'une baisse significative jusqu'à 21-22 ans (âge où la restriction concernant le service militaire était levée<sup>815</sup>)

Le second choix concernait tous ceux sans moyen suffisant pour payer les tarifs exorbitants pour l'obtention d'un passeport et le transport, surtout lorsque l'on considère le salaire portugais de l'époque<sup>816</sup>.

---

<sup>813</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 23 janvier 1874, p. 186; A. N. T. T. Ministério do Reino. 3a repartição em 1870 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 2739. Lettre envoyée le 19 juillet 1870 par le Secrétaire Général du Gouvernement Civil du distrito de Funchal ; boite 2646. Lettre envoyée le 17 novembre 1888 par le Gouverneur Civil du distrito de Angra au Ministère de l'intérieur.

<sup>814</sup> Voir la sous-partie I-B de ce chapitre.

<sup>815</sup> Joaquim da COSTA LEITE. *Portugal and Emigration, 1855-1914...*, op. cit., p. 444.

<sup>816</sup> *Primeiro Inquérito...*, op. cit., p. 77; Caroline B. BRETTELL. "O emigrante, a Nação e o Estado nos séculos XIX e XX em Portugal: uma abordagem antropológica". In: *Portugal: o indivíduo e o Estado*, p. 63-82, Lisbonne, Fragmentos, 1993, p. 67.

En effet, alors que selon Herbert Klein, au XIX<sup>e</sup> siècle, le prix d'un passeport portugais représentait environ 10 % du prix du voyage pour le Brésil<sup>817</sup>, Joaquim da Costa Leite l'estime à un peu moins de 20 %<sup>818</sup>. Ce dernier avance également qu'en 1863, le prix par personne d'un passeport était de 2\$600 *réis*, le prix de la taxe d'exemption du service militaire de 139\$000 *réis* et le prix du voyage pour le Brésil, de 38\$000 *réis*, des sommes qui, en 1882, représentaient respectivement 2\$600, 240\$000 et 36\$000 *réis*<sup>819</sup>. En 1896, alors que le passeport pour les Portugais désireux de se rendre dans les possessions d'outremer devenait gratuit, celui vers les pays étrangers augmentaient, atteignant la somme de 4\$500<sup>820</sup>. Caroline Brettell, qui analyse la population et l'histoire d'un village portugais de l'époque, souligne qu'entre 1850 et 1860, le prix du voyage de Lisbonne vers Rio de Janeiro avec des compagnies anglaises, en première, seconde et troisième classe était, respectivement, de 144\$000, 117\$000 et de 38\$000, *réis* alors que sur des navires portugais, les prix étaient légèrement inférieurs : 72\$000, 60\$000 et 33\$000 *réis*<sup>821</sup>. Pour donner davantage de sens et de clarté à ces prix, comparons-les avec les salaires portugais pratiqués à cette époque.

Selon quelques estimations, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les travailleurs portugais pouvaient gagner entre 192 et 252 *réis* par jour<sup>822</sup> et un ouvrier spécialisé jusqu'à 900 *réis*<sup>823</sup>. Il fallait ainsi, au premier, 162 jours de travail en moyenne pour payer par exemple le voyage jusqu'au Brésil, et 45 pour le deuxième<sup>824</sup>. À cette époque, les salaires oscillaient beaucoup en fonction des années et des saisons, mais également entre les différentes régions du pays et même entre les localités<sup>825</sup>, raison pour laquelle il est intéressant de donner d'autres illustrations de rémunérations.

Dans une propriété céréalière du sud du Portugal, par exemple, entre 1882 et 1900, un travailleur agricole recevait, pour les semences, un salaire de 240 à 280 *réis* par jour, pour le

<sup>817</sup> Herbert S. KLEIN. "A integração social e ...", *op. cit.*, p. 239.

<sup>818</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "Os negócios da emigração (1870-1914)". In: *Análise Social*, Vol. XXXI, n. ° 136-137, p. 381-396, Lisbonne, ICS, 1997, p. 384.

<sup>819</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa...", *op. cit.*, p. 467.

<sup>820</sup> Article 2<sup>o</sup>, clause n. ° 1 et 2 de la loi du 23 avril 1896 qui mit en place une police d'émigration. In : *Collecção official de legislação portuguesa, anno de 1896*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1897, p. 172.

<sup>821</sup> Caroline B. BRETTELL. *Men who migrate, women who wait. Population and history in a Portuguese parish*. Princeton, New Jersey, Princeton University press, 1986, p. 90.

<sup>822</sup> Joaquim Silva BERNARDES. *Leiria no Século XIX: Aspectos Económicos*. Leiria, Assembleia Distrital, 1981, p. 56. Par exemple, en 1873: 192,5; en 1878: 233,3; en 1888: 272 et en 1892: 252 *réis* par jour.

<sup>823</sup> Maria Filomena MÓNICA. *Artãos e Operários: Indústria, Capitalismo e Classe Operária em Portugal (1870-1934)*. Lisbonne, ed. Instituto de Ciências Sociais, 1986, p. 139. Par exemple, par jour, un serrurier recevait 800 *réis* en 1881, 850 en 1890 ; un forgeron, 800 *réis* en 1881, 980 en 1890 ; un chaudronnier, 900 en 1881, 700 en 1890 ou encore un tourneur, 800 en 1881, 950 en 1890.

<sup>824</sup> Pour les travailleurs a été considéré une moyenne de 222 *réis* par jour et pour l'ouvrier spécialisé, une moyenne de 800 *réis*.

<sup>825</sup> Conceição Andrade MARTINS. « Trabalho e condições de vida em Portugal (1850-1913) ». In: *Análise Social*, Vol. XXXII (142), p. 483-535, Lisbonne, ICS, 1997 ( 3. ° ), p. 486.

défrichement des terrains, 220 à 240 *réis* par jour et, pour battre le blé, 280 à 320 *réis* par jour<sup>826</sup>. Autre corps de métier, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le travail d'un tisserand oscillait entre 280 *réis* et 800 *réis* la journée, en fonction du lieu de travail<sup>827</sup>. Un boisseau de maïs à Porto, coutait 581 *réis* en 1863 et 555 en 1882<sup>828</sup>.

Cet exercice ne serait pas complet vis-à-vis des objectifs de ce travail si nous n'exposons pas la situation dans le district de Funchal. Rodrigues de Freitas avance ainsi que le salaire des professeurs à vie était de 150\$000 *réis* par an à Funchal, les professeurs temporaires recevaient 100\$000 *réis* annuels et les professeurs du second degré, 180\$000 *réis* par an (cela correspondait, pour le premier, à un salaire quotidien de 410 *réis*, 273 pour le second et 493 *réis* par jour pour le troisième)<sup>829</sup>. Dans le tableau 11 ci-dessous, est représentée la grille des salaires des ouvriers, des manuels et des journaliers ruraux pour l'année 1877, selon un rapport du gouverneur civil du district de Funchal:

**Tableau 11 – Salaire des ouvriers, manuels et journaliers ruraux dans les *concelhos* du district de Funchal en 1877**

<i>Concelho</i>	Ouvriers et Manuels <sup>830</sup>	Journaliers ruraux
<b>Funchal</b>	600 - 800 <i>réis</i>	350 - 400 <i>réis</i>
<b>Santa Cruz</b>	700 - 800 <i>réis</i>	350 - 400 <i>réis</i>
<b>Machico</b>	600 - 700 <i>réis</i>	300 <i>réis</i>
<b>Sant'anna</b>	600 - 800 <i>réis</i>	300 <i>réis</i>
<b>São Vicente</b>	800 <i>réis</i>	300 <i>réis</i>
<b>Porto do Moniz</b>	800 <i>réis</i>	300 <i>réis</i>
<b>Calheta</b>	400 - 800 <i>réis</i>	250 - 300 <i>réis</i>
<b>Ponta do Sol</b>	400 - 800 <i>réis</i>	350 - 400 <i>réis</i>
<b>Câmara de Lobos</b>	400 - 1000 <i>réis</i>	300 <i>réis</i>
<b>Porto Santo</b>	400 - 700 <i>réis</i>	240 <i>réis</i>

Source: CASTRO, Francisco d'Albuquerque Mesquita e. *Relatório apresentado à Junta Geral do Distrito do Funchal na sua sessão ordinária de 1877 pelo governador civil*, tableau n. ° 59 : « Nota dos Salarios que vencem os operarios de todas as classes e os jornaleiros empregados em trabalhos ruraes », p. 114 [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté en août 2011.

Des informations très intéressantes aussi sur les salaires et les prix matériels furent recueillies dans le récit de voyage de Ellen Taylor, lors de son passage par l'île<sup>831</sup>. Pour

<sup>826</sup> Jaime RÉIS. « A 'lei da fome': as origens do proteccionismo cerealífero (1889-1914) ». In: *Análise Social*, Vol. XV (60) - 4. °, p. 745-793, Lisbonne, ICS, 1979, p. 772.

<sup>827</sup> Conceição Andrade MARTINS. « Trabalho e condições... », *op. cit.*, p. 486.

<sup>828</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-Câmbio e desenvolvimento económico...*, *op. cit.*, p. 176.

<sup>829</sup> Joaquim Rodrigues de FREITAS. *Notice sur le Portugal...*, *op. cit.*, p. 135.

<sup>830</sup> Le document évoque des « artistes » qui à l'époque signifiait les personnes qui travaillaient de leurs mains, qui avaient un don comme le charpentier, le cordonnier etc.

<sup>831</sup> Ellen M. TAYLOR. *Madeira Its Scenery, and How To See It. With Letters of a Year's Residence, and Lists of the Trees, Flowers, Ferns and Seaweeds*. Londres, Edward Stanford, 55 Charing Cross, S.W., 1882, p. 31. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>, consulté en novembre 2011]

l'année 1882, les salaires suivants sont avancés : de 8 000 à 10 000 *réis* par mois pour un cuisinier, 6 000 *réis* par mois pour la bonne du parlement ou de la chambre Haute, 3 000 *réis* pour une domestique ; de 3 000 à 4 000 *réis* par mois pour un aide cuisinier ou un livreur<sup>832</sup>. L'auteur indiqua également que le kilo de riz coutait entre 100 et 110 *réis*<sup>833</sup>.

Au regard des salaires, il apparaît clairement que, pour les classes paysannes, dont le revenu était moindre, pour ne pas en dire davantage, le seul moyen de contourner les restrictions du départ était l'émigration clandestine. Dans les années 1840 et 1850, selon la presse madérienne, les sorties clandestines de l'archipel portugais représentaient le double des sorties légales<sup>834</sup>. Pour l'ensemble du Portugal, l'enquête parlementaire réalisée sur l'émigration en 1873 concluait que l'émigration clandestine portugaise correspondait à 20 % de l'émigration légale<sup>835</sup>. Dix ans plus tard, le député Luciano Cordeiro évaluait l'émigration illégale à un tiers de l'émigration légale<sup>836</sup>, alors que le député Oliveira Martins l'estimait à 13 % des départs autorisés<sup>837</sup>.

Sans surprise, très souvent, la raison invoquée était, en dehors des difficultés économiques et de l'espoir de conditions de vie meilleures, la volonté de fuir le service militaire obligatoire, comme le souligne Oliveira Martins en parlant même de « haine<sup>838</sup> » à cet égard. Lorsque l'on considère les trois dépenses nécessaires pour émigrer déjà mentionnées ci-dessus, il apparaît clairement que la taxe pour l'exemption militaire était la plus élevée étayant ainsi la thèse de Martins, soutenue aussi par d'autres<sup>839</sup>, selon laquelle l'émigration clandestine concernait surtout les jeunes hommes en âge d'être recensés. Les recherches de Maria Ioannis Baganha corroborent également cette pensée, puisqu'en comparant les passeports du district de Angra do Heroísmo (aux Açores) entre octobre 1890 et décembre 1891 avec les listes des passagers débarqués aux États-Unis (*Passengers' Manifests*), entre juin 1890 et décembre 1891, elle note qu'aucun passeport ne fut concédé à

---

<sup>832</sup> “Man cook, per month: 8,000 to 10,000 réis, an upper house or parlour maid: 6,000, an under housemaid: 3,000, a kitchen and errand boy: 3,000 to 4,000”. In: *Ibidem*, p. 31.

<sup>833</sup> *Ibidem*, p. 32.

<sup>834</sup> Alberto VIEIRA. “A emigração madeirense...”, *op. cit.*, p. 118.

<sup>835</sup> *Primeiro Inquérito...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>836</sup> Vitorino MAGLHÃES GODINHO. « L'émigration portugaise... », p. 12.

<sup>837</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, *op. cit.*, p. 210.

<sup>838</sup> *Ibidem*, p. 177.

<sup>839</sup> Thomaz RIBEIRO. *Questões sobre emigração...*, *op. cit.*, p. 9 ; *Problema social, emigração*. Discurso proferido na Câmara dos Dignos Pares do Reino em sessão de 4 de julho de 1891 pelo Conde do Casal Ribeiro, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1891, p. 11. Les archives portugaises regorgent de témoignages sur ce lien entre l'émigration clandestine et le service militaire obligatoire.

des jeunes garçons de 14 à 19 ans, alors que 14,39 % des Portugais débarqués aux États-Unis appartenaient à cette tranche d'âge<sup>840</sup>.

Le prix excessif de l'exemption favorisait ainsi le développement de l'émigration clandestine et de la fraude, notamment concernant les passeports pour les recrues potentielles. Pour comprendre le fréquent recours à la clandestinité, notons qu'à l'époque, le passeport ne comportait pas de photo, juste une description du détenteur (couleur des cheveux, des yeux, forme du visage, signes physiques particuliers). Ainsi, des personnes aux caractéristiques physiques similaires pouvaient aisément tromper les autorités et la police.

Dans ce contexte, on comprend alors pourquoi, dans le district de Funchal, l'administrateur du *concelho* de Santa Cruz, avertissant le commissaire de police de la volonté de certains jeunes de fuir clandestinement, décrivait minutieusement leur physique – « visage rond », « visage long », « yeux marrons », « 1,52 m »<sup>841</sup>. Il n'était pas rare, en effet, que les personnes souhaitant émigrer se procurent de faux passeports, ou bien achètent un passeport concédé à quelqu'un d'autre pour ne pas s'acquitter du montant élevé demandé pour l'exemption militaire<sup>842</sup>.

L'importance de ce contingent illégal reste toujours difficile à chiffrer, puisque les clandestins n'apparaissent dans les documents d'archives qu'en cas d'échec de leur entreprise. C'est ainsi que l'on apprend, par exemple, qu'en 1890, Francisco Rodrigues, en âge pour le service militaire<sup>843</sup>, et Maria Augusta, tous deux du *concelho* de Ponta do Sol, avaient acheté le passeport de José d'Abreu Branco au prix de 13\$000 *réis*, pour pouvoir émigrer pour le Brésil<sup>844</sup>.

Dans notre troisième partie, à travers l'analyse des statistiques formulées à partir du corpus de sources, le thème de l'émigration clandestine sera repris. Il sera alors question de savoir s'il est possible de connaître la part de l'émigration clandestine des Madériens qui se dirigèrent vers le Brésil, et notamment vers l'État de São Paulo, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les techniques utilisées par ces derniers pour réussir dans leur entreprise. Ceci explique le

---

<sup>840</sup> Maria Ioannis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 211.

<sup>841</sup> A. R. M. Administração do concelho de Santa Cruz. Correspondência Expedida. Livre 27. Lettre n. ° 35 du 5 février 1885 et lettre n. ° 42 du 2 mars 1885, envoyées par l'*administrador* du *concelho* de Santa Cruz au commissaire de police.

<sup>842</sup> Les références à la fraude à l'aide des passeports sont très présentes dans les archives régionales de Madère, du gouvernement civil comme des différents *concelhos*.

<sup>843</sup> Comme dans la correspondance le nom du père de Francisco ainsi que celui de la paroisse dont il était originaire étaient indiqués, il a été possible d'effectuer une recherche dans les registres de baptême afin de connaître son âge et savoir s'il fuyait le service militaire. D'après les registres, il était né en 1870 et avait donc 20 ans au moment des faits. In : A. R. M. Registo de Batismo. Livre 3618, feuille 47. [Accessible en ligne sur [http://www.arquivo-madeira.org/item1.php?lang=0&id\\_channel=19&id\\_page=242](http://www.arquivo-madeira.org/item1.php?lang=0&id_channel=19&id_page=242), consulté en novembre 2011.

<sup>844</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência entrada. Livre 9. Lettre n. ° 147 envoyée par le Gouverneur civil du *distrito* de Funchal à l'*administrador* du *concelho* de Ponta do Sol.

choix pris ici de ne pas approfondir davantage la question de la fraude. Il reste cependant intéressant de revenir et d'exposer les résultats proposés dans l'historiographie sur l'émigration clandestine portugaise.

Joaquim da Costa Leite, dans sa thèse de doctorat, donne un exemple très intéressant de ce que représentait l'émigration clandestine en provenance des Açores, en prenant en compte six navires arrivés au port de Rio de Janeiro entre 1857 et 1859. Sur 1 977 passagers débarqués, 382 étaient des émigrants légaux et 1 595 des clandestins<sup>845</sup> !

À son tour, en se basant notamment sur les réponses du gouverneur civil du district de Porto à l'enquête sur l'émigration de 1873, Jorge Fernandes Alves estime les départs clandestins à 5 % de l'émigration légale pour ce district<sup>846</sup>. Pour l'émigration clandestine vers l'archipel d'Hawaï, autre destination privilégiée de l'émigration portugaise, nous le verrons, Joaquim Palminha Silva évoqua la présence de 152 clandestins sur quatre navires partis pour ces îles en 1878<sup>847</sup>, 1879<sup>848</sup>, 1882 et 1883<sup>849</sup>.

Maria Norberta Amorim contribua aussi à ces estimations dans son étude de trois paroisses de l'île de Pico (district d'Horta aux Açores). L'historienne estime qu'avant 1900, plus de la moitié des garçons qui partaient de la paroisse de São João, le faisait clandestinement ; Amorim estime ainsi que, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plus de 20 % des émigrants étaient clandestins<sup>850</sup>, ce qui était supérieur aux estimations de Maria Ioannis Baganha. En effet, cette dernière, en comparant le nombre de sorties légales des Açores vers les États-Unis et le nombre de portugais entrés dans ce même pays entre 1897 et 1910, considère que les arrivées enregistrées dans le pays de destination dépassaient de 15 %

---

<sup>845</sup> Joaquim da COSTA LEITE. *Portugal and Emigration...*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>846</sup> Jorge Fernandes ALVES. *Os Brasileiros, emigração e...*, *op. cit.*, p. 177. Il consacre la fin de son chapitre 4 à l'émigration clandestine, p. 173-187.

<sup>847</sup> Il s'agit du consul portugais sur place qui signala aux autorités portugaises que 120 passagers, en provenance de Madère, étaient arrivés sans passeports. In : A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870 (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2781. Lettre envoyée le 25 octobre 1878 par le consul du Portugal à Honolulu, au ministre de l'Intérieur. Toutefois, Susana Caldeira, ces 120 passagers ne peuvent pas être considérés comme des clandestins car elle a trouvé, aux archives régionales de Madère, les registres de leur passeport. In : Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii: a emigração e o contributo cultural madeirense*. Funchal, CEHA, coleção teses, n. ° 7, 2010, p. 129. S'appuyant sur les archives, elle évoqua le passage de Madère vers Hawaï de 91 clandestins (p. 130-134).

<sup>848</sup> En 1879, dans le navire Ravenscrag, ce sont quatre clandestins tous en âge pour le service militaire qui furent découverts, deux après deux semaines de voyage et les deux autres à l'approche du Cap Horn, ils affirmèrent avoir été cachés à bord par leurs parents et amis. In : A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870 (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2781. Lettre envoyée le 24 septembre 1879 par le consul du Portugal à Honolulu au ministre de l'Intérieur.

<sup>849</sup> Joaquim Palminha SILVA. *Portugueses no Havaí sécs. XIX e XX: da imigração à aculturação*. Região autónoma dos Açores, Direcção Regional das Comunidades, 1996, p. 70.

<sup>850</sup> Maria Norberta AMORIM. *Evolução demográfica de três paróquias ...*, *op. cit.*, p. 186-187.

les départs du pays d'origine. Pour la période 1880-1900, Baganha estime l'émigration clandestine entre 13 % et 15 % du flux légal<sup>851</sup>, résultat qui, selon cette historienne, était de même nature concernant le Brésil :

« Si nous acceptons cette hypothèse comme point de départ, nous pouvons finalement estimer le 'véritable' volume de l'émigration portugaise [à partir de 1855]. L'émigration portugaise serait égale à l'émigration légale à laquelle fut ajoutée la portion de l'émigration clandestine. Cette dernière serait, à son tour, égale au *ratio* des départs pour les États-Unis sur les arrivées effectives dans ce pays moins un<sup>852</sup>. »

À partir de ces estimations, Baganha considère alors que l'émigration portugaise, à partir de 1855, correspondait à l'émigration légale gonflée par la proportion estimée pour l'émigration clandestine. Pour la période 1855-1878, elle assume que celle-ci représentait 5 % de la légale<sup>853</sup>, pour la période 1879-1890, elle tient compte de l'estimation de Oliveira Martins de 13 % et enfin, à partir de 1891, elle utilise ses propres estimations, mentionnées précédemment, de 15 %. À partir de ces chiffres, l'historienne calcule le total de l'émigration portugaise légale et clandestine, que nous avons choisi de représenter ici dans le graphique 3 ci-dessous :

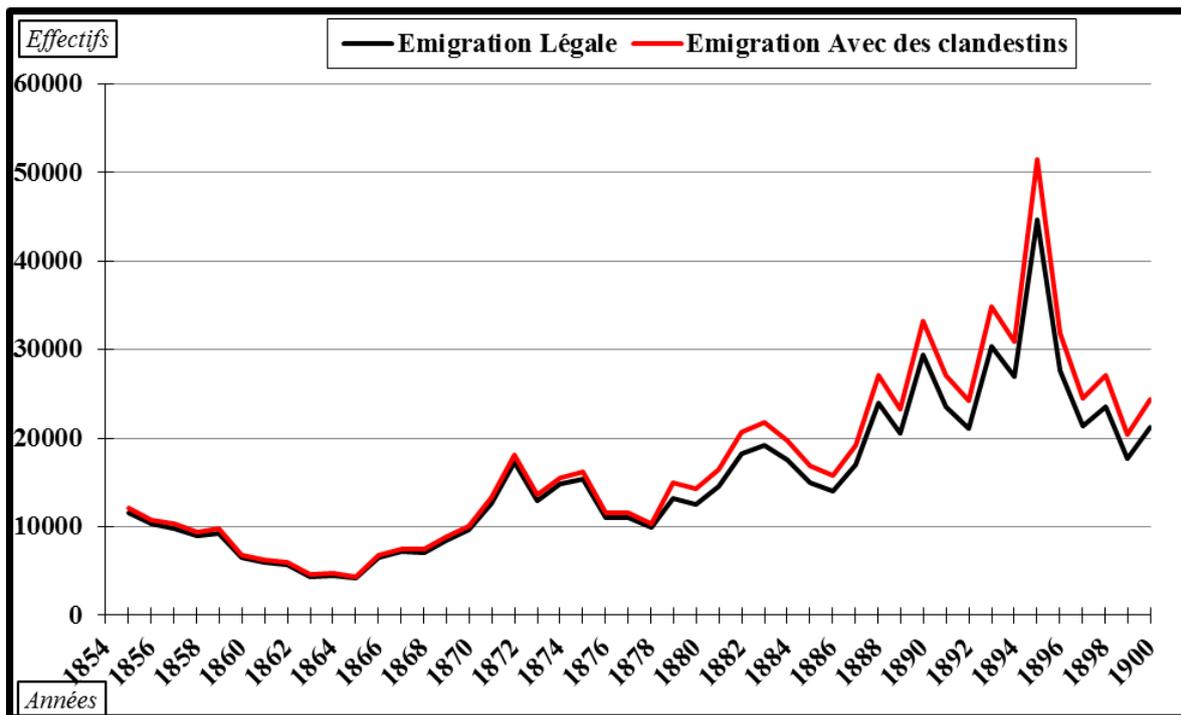
---

<sup>851</sup> Maria Ioannis BAGANHA. *Portuguese emigration ...*, *op. cit.*, p. 211-212; "Uma imagem desfocada...", *op. cit.*, p. 734.

<sup>852</sup> "Se aceitarmos esta hipótese como pressuposto, podemos finalmente estimar o 'verdadeiro' volume de emigração portuguesa [à partir de 1855]. A emigração portuguesa seria igual à emigração legal inflacionada pela porção da emigração clandestina. Esta última seria, por sua vez, igual à ratio das partidas legais para os Estados Unidos sobre as chegadas efectivas áquele país menos um". In: Maria Ioannis BAGANHA. "Uma imagem desfocada...", *op. cit.*, p. 734.

<sup>853</sup> Pour cela elle se base sur les statistiques de Rodrigues de Freitas qui avançaient le nombre de 5 010 Portugais partis vers les États-Unis entre 1855 et 1865 (p. 10) et les statistiques américaines qui dénombrèrent l'arrivée de 5 291 Portugais. In : Maria Ioannis BAGANHA. *Portuguese emigration ...*, *op. cit.*, p. 212.

Graphique 3 – Émigration légale et clandestine au Portugal, 1854-1900



Source: BAGANHA, Maria Ioannis. *Portuguese emigration ...*, op. cit., p. 213-214 et “Uma imagem desfocada...”, op. cit., p. 736. Consulter dans l’annexe 3, le tableau 5 correspondant.

## B. Un commerce lucratif

L’émigration clandestine n’était pas le choix le plus facile. En réalité, il s’agissait d’un choix qui coûtait plus cher que de s’acquitter du service militaire par le paiement de la taxe élevée, parce qu’elle exigeait l’obtention d’un faux passeport, vendu plus cher qu’un document légal, ou bien de se soumettre aux convoitises, parfois sans scrupules, des agents ou des capitaines des navires qui leur faisaient payer le voyage à un prix exorbitant ou les « négociaient<sup>854</sup> » à leur arrivée outre-mer.

Pire encore, dans le cas où un individu fuyait sans document, la clandestinité insinuait voyager dans des conditions pénibles, cachés à bord tout le long de la traversée pour ne pas se faire prendre par le capitaine. Et quand le capitaine était complice, les conditions du voyage étaient d’autant plus difficiles car il acceptait de laisser les clandestins monter à bord en les

<sup>854</sup> Dans une correspondance du consul général à Rio de Janeiro, Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé, datée du 8 octobre 1862, releva cet abus des capitaines puisque lors de sa visite dans un navire fraîchement arrivé au port de Rio de Janeiro, il s’aperçut que le prix du voyage fut stipulé entre 70\$000 et 140\$000 réis alors que normalement, les passagers provenant du Portugal payaient entre 30\$000 et 36\$000 réis. In : A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes na sessão legislativa de 1874*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1874, lettre envoyée par Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé le 8 octobre 1862 (Doc., n. ° 134, p. 135.

obligeant à travailler en tant que chargés du garde-manger ou cuisiniers par exemple<sup>855</sup> et les menaçait souvent d'être débarqués et dénoncés à chaque port d'escale<sup>856</sup>.

Les autorités portugaises se plaignaient souvent de ces agissements et notamment de la conduite frauduleuse des capitaines de baleiniers américains<sup>857</sup>. Il leur était notamment reproché d'ignorer complètement les lois portugaises et d'engager « illégalement » les habitants des Açores ou encore du Cap-Vert<sup>858</sup>. Leurs techniques d'approche étaient très simples, les navires partaient peu chargés des États-Unis et se dirigeaient vers les Açores et le Cap-Vert afin de compléter leur équipage. Le navire mouillait à divers points des îles, le capitaine descendait à terre et réussissait rapidement, en échange de « trois ou quatre *patacas* », à ce que des agents d'émigration, « qui ne [manquaient] pas », leur trouvent des garçons de 15 et 16 ans en leur faisant croire qu'ils partaient faire fortune<sup>859</sup>. De retour, dix à quinze mois plus tard, certains de ces jeunes ayant compris qu'ils n'allaient pas travailler pour eux, fuyaient. Seulement, devenus américain, il n'était pas rare de voir le capitaine les ramener de force à bord à coup de pied<sup>860</sup>.

L'émigration clandestine était un commerce lucratif pour les capitaines qui n'hésitaient pas à avancer l'argent du voyage pour embarquer des émigrants qu'ils « revendaient » par la suite, négociant des contrats avec les propriétaires terriens et agents d'émigration dans le pays de destination<sup>861</sup>. De fait, le capitaine faisait signer aux passagers des titres de dettes par lesquels chacun s'engageait à rembourser le voyage, comme le montre un de ces documents, trouvé dans les archives diplomatiques portugais:

« Moi Maria Eugenia, célibataire, *sui juris*, domiciliée dans la paroisse de Ribeirinho, sur cette île Terceira [aux Açores], reconnaît devoir à monsieur José Pereira Duque, capitaine du navire *Esperança*, près à prendre la mer pour le port de Rio de Janeiro, la

---

<sup>855</sup> “trabalhar como despenseiros ou cuzinheiros”. In: A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2781. Lettre envoyée le 2 juin 1880 par le Gouverneur civil de Funchal au Ministre de l'Intérieur.

<sup>856</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>857</sup> A. M. N. E. Documentos avulsos sobre emigração. v. 3<sup>o</sup> Piso, Maço, Armário 20. *Emigração. Convenencia de se estabelecer accordo com os Estados Unidos, regulando os engajamento de portuguezes, nos Açores, a bordo dos baleiros ou dos navios americanos. 1880.*

<sup>858</sup> A. M. N. E. Documentos avulsos sobre emigração. v. 3<sup>o</sup> Piso, Maço, Armário 20. *Emigração. Convenencia de se estabelecer acordos com os Estados Unidos...*, *op. cit.*, Lettre n. ° 831, envoyée en 1880 par le Ministère de l'intérieur au Ministère des Affaires Etrangères.

<sup>859</sup> *Ibidem*, lettre envoyée le 30 janvier 1880 par le Secrétaire du Gouvernement du district de Ponta Delgada au Ministère des Affaires Etrangères.

<sup>860</sup> *Ibidem*, lettre envoyée en décembre 1879 par le Ministère de la Marine et Outre-Mer au Ministère des Affaires Etrangères. En effet, il fut expliqué que ces jeunes étaient, depuis leur départ, sous protection américaine, avec des noms anglais, raison pour laquelle les autorités portugaises ne pouvaient intervenir.

<sup>861</sup> Maria HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa...*, *op. cit.*, p. 35.

somme de 70 pesos, correspondant à mon voyage à bord de ce navire à la proue, somme que je m'oblige à payer au dit monsieur, [...], paiement auquel j'oblige ma personne, services et biens présents et futurs, [...] ; pour ne pas savoir écrire, a signé en mon nom Eugenio Gustavo Pires Tosta...<sup>862</sup> ».

Arrivé à bon port, le capitaine empêchait les passagers de descendre de peur de les voir fuir sans lui payer leur dette et les retenait à bord<sup>863</sup>. Pendant ce temps-là, il négociait des contrats de travail pour chaque passager<sup>864</sup> avec des propriétaires terriens ou des agents d'émigration, se faisant rembourser et transférant à ces tiers la condition de titulaire du crédit de voyage<sup>865</sup>.

L'existence de ce flux parallèlement à l'émigration légale impliquait également la présence d'un réseau d'agents lié à des compagnies de navigation et travaillant pour leur propre compte ou bien pour le compte d'un gouvernement étranger ou d'une association d'immigration étrangère. Comme nous l'avons vu précédemment, sur tout le territoire portugais, il existait des agences d'émigration et compagnies de navigation. L'une des plus connue à Madère était celle de *Blandy and brothers*<sup>866</sup>, dont les agents avaient pour but d'aider les émigrants avec les papiers et notamment dans leurs démarches de passeports et le voyage. Dans l'archipel, les agents d'émigration en charge des départs étaient Francisco

---

<sup>862</sup> « Digo eu Maria Eugenia, solteira, sui juris, moradora na freguezia do Ribeirinho, n'esta ilha Terceira que é verdade devo ao sr. José Pereira Duque, capitão do patacho Esperança, proximo a seguir viagem para o porto do Rio de Janeiro, a quantia de 70 pesos, provenientes da minha passagem no dito navio á prôa, a qual quantia me obrigo a pagar ao dito senhor, [...], a cujo cumprimento obrigo minha pessoa, serviços e bens presentes e futuros, [...] ; e por não saber eu escrever, assignou a meu rogo Eugenio Gustavo Pires Tosta... ». Obligation de dette signée à Angra do Heroísmo (district de Angra – Açores), le 10 de julho de 1862. In : Annexe A de la lettre envoyée par Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé le 8 octobre 1862 (Doc., n. ° 134). In: A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes...1874, op. cit.*, p. 135.

<sup>863</sup> Les capitaines enfrenaient ainsi la loi brésilienne qui autorisait le maintien des passagers à bord pour un maximum de vingt-quatre heures. In : Lettre envoyée par Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé le 24 décembre 1862 (Doc., n. ° 139). A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes...1874, op. cit.*, p. 138-139.

<sup>864</sup> Lettre envoyée par Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé le 24 octobre 1862 (Doc., n. ° 135). In: A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes...1874, op. cit.*, p. 135-136. Le consul parle même de « spéculation commerciale » ; Lettre envoyée par Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé le 24 novembre 1862 (Doc., n. ° 137). In: A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes...1874, op. cit.*, p. 136-137.

<sup>865</sup> Lettre envoyée par Antonio José Duarte Nazareth au Marquis de Loulé le 8 octobre 1862 (Doc., n. ° 134). In: A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes...1874, op. cit.*, p. 134-135. Ce contexte apparaît dans l'article de Frédéric MAURO. « L'utopie chez les émigrants açoréens au Brésil au XIXe siècle ». In : *Utopie et socialisme au Portugal au XIXe siècle*, Actes du Colloque Paris, 10-13 janvier 1979. Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, 1982, p. 153-160. L'auteur y reprend l'histoire racontée par Charles Expilly (dans *le Brésil tel qu'il ait*) quand il relate comment, lui et sa femme, avaient acquis les services de Candida, une jeune fille fraîchement débarquée des Açores. C'est dans la cabine du capitaine que "le marché se conclut", Expilly reversant les frais de passage de la jeune fille au capitaine, et devenant ainsi, le nouveau créancier de celle-ci. Candida devait alors travailler afin de lui rembourser le prix de son passage comme les frais avancés pour son entretien.

<sup>866</sup> Ces compagnies s'occupaient de commerces mais aussi prenaient en charge le transport de passagers. Consulter l'énumération des compagnies de navigation dans: Ellen M. TAYLOR. *Madeira Its Scenery...*, op. cit., p. 7.

Rodrigues, dont le bureau se situait 67-68 rua do Sabão à Funchal, et João Hutchinson, au 42 rua da alfândega, pour Hawaï<sup>867</sup> ou encore James Taylor, pour la Guyane anglaise<sup>868</sup>. Ce réseau pouvait ainsi être utilisé pour l'émigration légale comme illégale, la première souvent couvrant l'activité de la seconde<sup>869</sup>. Nous aurons l'occasion de revenir sur les réseaux brésiliens sur le district de Funchal, mais en attendant, voyons l'exemple cité par le député Oliveira Martins, d'après le récit de l'administrateur du conseil de Mondim da Beira dans le District de Viseu (nord du Portugal)<sup>870</sup>.

D'après le député, il y avait environ trois agents dans l'agence. Le premier vivait généralement à Lisbonne ou à Porto et s'occupait des démarches pour les passeports, obtenant des grands profits. Le deuxième vivait dans la province et avançait de l'argent aux émigrants pour payer leur voyage, le train jusqu'à la ville d'embarquement et les dépenses diverses, somme que les émigrants devaient par la suite rembourser avec un taux d'intérêt jamais inférieur à 10 %. Enfin, le troisième était celui qui traitait directement avec les émigrants et leur famille, leur donnait l'argent venant du deuxième agent et une lettre de recommandation pour Lisbonne ou Porto. Ces trois agents recevaient des commissions des compagnies de navigation et étaient protégés par les autorités locales, pouvant ainsi mener à bien leur entreprise qui leur rapportait « 100 % de bénéfices », raconta le député<sup>871</sup>.

La fiscalisation de ces agents et de l'émigration clandestine n'étaient pas facile pour plusieurs raisons. D'abord, la situation géographique des archipels portugais rendait difficile la tâche sur des zones reconnues pour pratiquer l'émigration clandestine à grande échelle<sup>872</sup>.

Alors que sur le continent, les Portugais profitaient de la proximité avec l'Espagne pour fuir clandestinement à partir de la Galice et notamment du port de Vigo<sup>873</sup>, à partir des

---

<sup>867</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaï...*, *op. cit.*, p. 81-82.

<sup>868</sup> João Adriano RIBEIRO. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente nas Antilhas*, Funchal, Editorial Calcamar, DRAC, 2006, p. 39.

<sup>869</sup> Joaquim da COSTA LEITE. "A emigração portuguesa...", *op. cit.*, p. 469.

<sup>870</sup> Récit de l'administrateur élaboré pour répondre au questionnaire sur l'émigration mis en place par la commission dont Luciano était à la charge. *Diário da Câmara dos Senhores Deputados da Nação portuguesa*. Séssion du 27 avril 1887, p. 247 et suivantes.

<sup>871</sup> Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, *op. cit.*, p. 12-13; *Diário da Câmara dos Senhores Deputados da Nação portuguesa*. Séssion du 27 avril 1887, p. 247 et suivantes.

<sup>872</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 28 mai 1853, p. 283; *Primeiro Inquérito Parlamentar...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>873</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. Boite n. ° 303. Lettre du 23 avril 1888 envoyée par la Direction Générale de l'Administration Politique et civile au gouverneur civil du *distrito* de Funchal. A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> repartição em 1870 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 2842. Lettre envoyée par le consulat portugais à Vigo au Ministère de l'intérieur le 16 avril 1888 ; Lettre envoyée par le gouverneur civil de Porto au Ministère de l'intérieur le 24 juin 1888 ; Boite 2845. Lettre envoyée le 21 juillet 1888 par le Gouverneur civil de Lisbonne au Ministère de l'intérieur. N. A. U. K. Foreign Office. Foreign office and foreign and commonwealth office: embassy and legation, Portugal: General correspondence, 1800-1979. FO 179/ 246. Lettre envoyée par le consul anglais à Lisbonne au Ministre des affaires étrangères anglais le 12 juin 1885.

îles, l'embarquement à n'importe quel point de la côte était possible obligeant les autorités à envisager une grande patrouille des mers<sup>874</sup>. De plus, avec le droit que leur conférait le règlement policier de 1863, les jeunes pouvaient circuler librement entre les différentes îles des archipels ou bien entre les archipels et le continent et vice-versa, échappant facilement à la vigilance des autorités et favorisant l'émigration clandestine<sup>875</sup>.

La fiscalisation était d'autant plus difficile, dit le gouverneur du district de Horta en 1867, parce que les autorités locales qui devaient déjouer la clandestinité, comme « les conseillers municipaux et policiers, possédaient les mêmes idées que leurs compatriotes et tendaient ainsi davantage à favoriser la clandestinité plutôt que de la combattre<sup>876</sup> ». À ce propos, le gouverneur civil de Funchal dut hausser le ton en s'adressant aux autorités locales. Il se dit étonné que les diligences qu'il avait recommandées n'aient pas données lieu à une fiscalisation rigoureuse rendant ainsi responsable les autorités locales d'une grande tolérance vis-à-vis de l'émigration clandestine<sup>877</sup>. Comme ses demandes étaient souvent mises de côté, il n'hésita pas, dans le cas de l'émigration vers les Antilles anglaises par exemple, à demander au consul portugais à Georgetown, via l'Angleterre, la plus grande vigilance pour intercepter d'éventuels clandestins fraîchement débarqués<sup>878</sup>.

En même temps, diverses autorités décriaient souvent les punitions insuffisantes comme favorisant la poursuite de la fraude. Le secrétaire d'État des Affaires étrangères, en 1858, insista sur l'obligation de prendre de nouvelles mesures en raison d'une « constante impunité » des agents, même de ceux pris en flagrant délit de fuite ou de complicité<sup>879</sup> ; une impunité favorisant la poursuite de ce trafic par les « spéculateurs (...) avec la plus grande audace<sup>880</sup> », dit le secrétaire.

---

<sup>874</sup> *Diário da Câmara dos senhores Deputados*. Séssion du 28 mai 1853, p. 286. Séssion du 22 mars 1854, p. 313. A. N. T. T. Ministério do Reino. 2a repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3040. Lettre envoyée le 5 avril 1867 par le gouverneur civil du district de Horta au Ministère de l'intérieur ; 3a repartição em 1870 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 2739. Lettre envoyée le 19 juillet 1870 du Secrétaire Général du Gouvernement civil du district de Funchal au Ministère de l'intérieur.

<sup>875</sup> A. N. T. T. 2a repartição. Correspondência recebida. Boite 3040. Lettre de 1866 dont je n'ai trouvé qu'un morceau sans date no auteur. 3a repartição em 1870 (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite 2846. Lettre envoyée par le gouverneur civil du distrito de Angra au Ministère de l'intérieur le 17 novembre 1888.

<sup>876</sup> « regedores e cabos de policia que, possuidos das ideas geralmente admittidas entre os seus conterraneos, tendem mais a favorece-los do que a reprimi-los ». In: A. N. T. T. 2a repatição (SSC). Corespondência recebida. Boite 3040. Lettre du 5 avril 1867 du gouverneur de Horta au ministère de l'intérieur ; boite 3075. Lettre envoyée par le Ministério do Reino, le 16 novembre 1869.

<sup>877</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência recebida. Livre 10. Circulaire envoyée par le gouverneur civil du district de Funchal à l'administrador du *concelho* de Ponta do Sol, le 4 février 1891.

<sup>878</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 3a Repartição em 1870 (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2781. Lettre envoyée le 23 novembre 1877 par le Gouverneur civil de Funchal au ministre de l'Intérieur.

<sup>879</sup> “[...] constante impunidade”. In : A. N. T. T. Ministério dos Negocios Ecclesiástico e Justiça. Boite 421, n. ° 4. Lettres envoyées par le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères au Ministère des affaires ecclésiastiques et de la justice, le 24 février 1858. A. N. T. T. Ministério do Reino. 3a repartição em 1870 (SSC). Correspondência

Le consul portugais à Rio de Janeiro, dans un rapport envoyé à Lisbonne sur l'émigration clandestine, souligna qu'aucun navire compromis dans le transport de clandestin n'avait reçu d'amende<sup>881</sup>. Le gouverneur civil du district de Horta expliqua, quant à lui, ses difficultés pour faire exécuter la sentence proférée à l'encontre d'un capitaine de navire étranger condamné pour avoir reçu à son bord des passagers clandestins. En effet, ce dernier n'étant pas résident dans le district, n'y possédait pas de biens pouvant acquitter la sentence<sup>882</sup>.

Il était en plus difficile de réunir des preuves nécessaires pour pouvoir agir contre le capitaine, car les jeunes clandestins trouvés à bord des navires déclaraient souvent n'avoir eu recours à aucune complicité et être montés seuls à bord<sup>883</sup>.

De l'autre côté de l'histoire, à Madère, des agents de la compagnie Blandy Brothers & Ca évoquèrent le retour forcé d'un de leurs navires en partance pour Rio de Janeiro qui, trois heures après avoir quitté Funchal, dut revenir en raison de la présence à bord de dix clandestins. Selon eux, les cas de clandestinité étaient toujours plus nombreux en raison d'un manque d'impunité des individus pris en flagrant délit<sup>884</sup>.

En réalité, dans cette clandestinité, il était commun de rencontrer des émigrants cherchant à tout prix à payer leur dette auprès des agents ou des capitaines une fois arrivés à destination, notamment quand il s'agissait des jeunes soumis au service militaire qui partaient sans leurs parents et qui, à l'étranger, devaient travailler pour des gens peu scrupuleux, parfois même membre de leur famille ou de leur village et qui n'hésitaient pas à les exploiter. Sur ce point précis, l'historien Luiz-Felipe de Alencastro évoque, par exemple, le cas des adolescents lusitaniens, les « caixeiros » (les commis) qui arrivaient du Portugal et travaillaient dans le magasin d'un oncle ou d'un autre parent sans être payé pendant une année afin de rembourser

---

recebida. Boite 2751. Lettre envoyée par le gouverneur civil de Funchal au Ministère de l'intérieur le 23 juillet 1872.

<sup>880</sup> “[...] especuladores [...] com a maior audacia ». In: A. N. T. T. Ministério dos Negócios Ecclesiástico e Justiça. Boite 421, n. ° 4. Lettres envoyées par le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères au Ministère des affaires ecclésiastiques et de la justice, le 9 février 1859.

<sup>881</sup> A. M. N. E. Consulado português no Rio de Janeiro. Boite 542. Lettre envoyée par le consul portugais, le Baron de Moreira, au Conseiller d'Etat, ministre et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Antonio José d'Avila, le 25 juin 1861.

<sup>882</sup> A. N. T. T. 2a repatição (SSC). Correspondência recebida. Boite 3040. Lettre du 5 avril 1867 du gouverneur de Horta au ministère de l'intérieur.

<sup>883</sup> A. M. N. E. Documentos avulsos sobre emigração. v. 3º Piso, Maço , Armário 20. *Emigração. Convenencia de se estabelecer acordos com os Estados Unidos...*, op. cit., Lettre envoyée le 30 janvier 1880 par l'administrateur du concelho de Ponta Delgada au Gouverneur Civil du District.

<sup>884</sup> A. R. M. Administração do concelho de Funchal. Correspondência recebida. Boite 358. Lettre envoyée par les agents de la compagnie Blandy Brothers & Ca au Gouverneur civil du *distrito* de Funchal, le 30 mai 1881.

les frais avancés pour leur transport<sup>885</sup>. Pour le milieu agricole où l'esclavage était en vigueur jusqu'à la fin des années 1880, il cite l'histoire d'un engagé qui travaillait « pendant cinq années, 'habillé d'un uniforme [...] ayant un numéro sur le dos' sans percevoir de salaire<sup>886</sup> ». Aussi, l'historien Frédéric Mauro souligne le cas des émigrants portugais des Açores dont la situation était similaire aux « indentured servants » engagés pour travailler en Amérique du Nord ou aux Antilles après avoir passés un contrat oral avec le transporteur qui se faisait rembourser le prix du transport à l'arrivée par l'employeur<sup>887</sup>.

Légale ou clandestine, l'émigration fut une composante constante de la société continentale et insulaire portugaise. Très tôt, les autorités portugaises s'efforcèrent de légiférer sur ce phénomène de manière à l'atténuer quand un risque de dépeuplement se faisait sentir, quand il fallait préserver les bras de l'agriculture et remplir le contingent militaire. Pourtant, le gouvernement, dont la politique fut longtemps qualifiée d'« ambiguë », ne pouvait pas se permettre de la freiner sévèrement en raison des divers projets coloniaux en cours, puis de l'importance du renvoi d'argent des émigrés.

Malgré les tentatives de règlement, les flux se poursuivaient de manière croissante. Grâce à de nouvelles sources, comme l'*Annuaire Démographique* ou encore le *Mouvement de Population*, il reste possible, malgré certaines lacunes, de connaître le nombre d'émigrants portugais en fonction de leur lieu de naissance, de leur sexe, de leur état civil et de leur âge de 1886 à 1900. Malgré des fluctuations et des différences notables dans la composition du contingent – entre le continent et les archipels notamment –, l'émigration augmenta sensiblement atteignant des pics en 1888, 1891 ou encore 1896, données derrières lesquelles se dissimulaient constamment le spectre de la clandestinité.

Nombreux au départ, leur destination variait en fonction de leurs origines. Ainsi, alors que le Brésil se trouvait toujours en première ligne pour les continentaux, les Açoréens s'orientèrent vers ce même pays avant de se tourner massivement vers l'Amérique du Nord à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À côté du Brésil, trois destinations figuraient parmi les destinations de prédilections des Madériens : les Antilles, les États-Unis et Hawaï, future possession américaine ou encore l'Afrique et qui seront abordées dans le prochain chapitre.

---

<sup>885</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO. «Prolétaires et esclaves : immigrés portugais et captifs africains à Rio de Janeiro, 1850-1872 ». In: *Cahiers du C.R.I.A.R.*, n. ° 4, publications de l'université de Rouen, p. 119-158, 1984, p. 125.

<sup>886</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>887</sup> Frédéric MAURO. *La vie quotidienne au Brésil au temps de Pedro Segundo, 1831-1889*. Paris, Hachette, 1980, p. 277-278.

### 3) CHAPITRE - Principales destinations de l'émigration madérienne

Dans un premier temps centre récepteur de population, l'archipel de Madère, aussi bien que les autres archipels de l'Atlantique, devint très vite, dès les origines de son occupation, un noyau diffuseur de main-d'œuvre.

Non peuplé lors de sa découverte, l'archipel, notamment l'île principale de Madère, connut une rapide croissance démographique, avec des répercussions directes sur la terre, peu disponible<sup>888</sup>. Ainsi, après avoir reçu un important contingent de portugais et d'étrangers lors de son peuplement, l'archipel ne tarda pas à éparpiller aux quatre coins du monde sa population. L'historien Azevedo e Silva rappela que nombreux furent ceux qui « à partir du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, quittèrent Madère pour d'autres contrées, à la recherche de meilleures conditions de vie, que ce soit par l'obtention de terre pour l'agriculture, à travers le commerce ou d'autres activités rémunérées<sup>889</sup> ».

L'histoire de Rui Gonçalves da Câmara, fils de Zarco (qui découvrit l'archipel), qui en 1473 vendit sa propriété située à Ponta do Sol, à Madère, pour racheter la capitainerie de São Miguel, aux Açores, témoigne bien de la manière dont les Madériens, insatisfaits des conditions offertes dans leur espace, ou bien animés par une grande ambition, quittaient leur terre pour s'installer ailleurs<sup>890</sup>.

En 1532, le petits fils de Rui Gonçalves da Câmara, le frère João de Melo da Câmara<sup>891</sup> racontait déjà que « [...] l'île de Madère, mon arrière-grand-père l'a peuplée, et

---

<sup>888</sup> Sur ce thème consulter la sous-partie II du chapitre 1.

<sup>889</sup> José Manuel Azevedo e SILVA. *A Madeira e a construção do mundo atlântico (séculos XV-XVII)*, Vol I-II, Funchal: Centro de Estudos de História do Atlântico, 1995. Thèse de doctorat en Histoire moderne et contemporaine présentée à la faculté de lettres de l'université de Coimbra, p. 649.

<sup>890</sup> Padre Fernando Augusto da SILVA, Carlos Azevedo de MENESES. *Elucidário madeirense*, 4a Ed., Funchal : Secretaria Regional da Educação e Cultura, 1978, Vol. 1, p. 197-198; Alberto VIEIRA. "A Madeira na rota dos descobrimentos e Expansão Atlântica". In: Separata n° 217 do C. E. H. C. A., 1988, p. 579; "Os descobrimentos e migrações nas ilhas". In: *Imigração e emigração nas ilhas*, 27-62, Funchal: C. E. H. A., 1<sup>a</sup> Ed., 2001, p. 52 et 55; José Manuel Azevedo e SILVA. *A Madeira e a construção...*, op. cit., p. 649-650 ; José DAMIÃO RODRIGUES. *São Miguel no século XVIII: Casa, Elites e Poder*, Ponta Delgada: Instituto Cultural de Ponta Delgada, 2003, p. 656.

<sup>891</sup> Carlos de AGRELA. *Famílias da Madeira e Porto Santo, Câmara de Lobos*, p. 21 [on line, [http://www.concelhodescamaradelobos.com/Documentos/familias\\_porto\\_santo\\_madeira\\_camara\\_lobos.pdf](http://www.concelhodescamaradelobos.com/Documentos/familias_porto_santo_madeira_camara_lobos.pdf)], consulté le 25 août 2011.

mon grand-père celle de São Miguel, et mon oncle celle de Sao Tomé-et-Principe [aujourd'hui Sao Tomé-et-Principe], avec beaucoup d'efforts...<sup>892</sup> ».

C'est à travers la culture de la canne à sucre, implantée avec succès sur l'île de Madère en 1425, que les premières sorties de Madériens commencèrent<sup>893</sup>. La maîtrise des techniques de production engendra, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'implantation de la culture et l'envoi de maîtres de moulins madériens notamment vers l'archipel des Canaries<sup>894</sup>, puis vers les îles du Cap-Vert, de Sao Tomé-et-Principe et, finalement, vers le Brésil<sup>895</sup>. Dès lors, l'archipel de Madère, surtout l'île principale, fonctionna davantage comme « un centre d'émigration » vers les autres îles « que comme zone réceptrice d'immigrants<sup>896</sup> », rappela l'historien Alberto Vieira.

Contrairement aux Açoréens dont la destination principale fut le Brésil et les États-Unis, les Madériens prirent des trajectoires bien diverses, sans exclure, pourtant, ces mêmes contrées. On les retrouve ainsi à Cuba, Curaçao ou encore en Argentine<sup>897</sup>. Les Madériens se dirigèrent également vers le Canada, le Venezuela, l'Angleterre ou encore l'Afrique du Sud – notamment au XX<sup>e</sup> siècle –, sans parler des échanges à l'intérieur même de l'archipel, entre Porto Santo et Madère<sup>898</sup> ou encore avec les autres îles de la région<sup>899</sup>.

Afin d'avoir une vue d'ensemble des zones où s'installèrent les Madériens dans le monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est intéressant de s'intéresser aux graphiques 4 et 5 ci-dessous, élaborées grâce aux statistiques recueillies dans les sources officielles portugaises

---

<sup>892</sup> « [...] porque a ilha da Madeira meu bisavô a povou, e meu avô a de São Miguel, e meu tio a de São Tomé, e com muito trabalho... ». In : VERA, Jane Gilbert. «Os primeiros Engenhos de Açúcar». In: *Sacharum*, n.° 5, 1978, p. 5. *Apud*, Alberto VIEIRA. «Da Madeira ao Brasil, um percurso de ida e volta». In: *A Madeira e o Brasil*, colectânea de estudos, p. 7-61, Funchal, Secrétariat Regional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004, p. 12.

<sup>893</sup> Comme nous l'avons déjà observé dans la sous-partie III du chapitre 1, l'île de Madère fut le premier espace de l'Atlantique où fut implantée la canne à sucre qui y devint très rapidement une culture prédominante et lucrative.

<sup>894</sup> Sur les échanges entre les îles de l'Atlantique, consulter: Alberto VIEIRA. *O comércio inter-insular nos séculos XV e XVI (Madeira, Canárias e Açores)*, Funchal, C. E. H. A., 1987, p. 97.

<sup>895</sup> Les îles de l'archipel du Cap-Vert furent découvertes en 1446 et peuplées dès 1461; celles de Sao Tomé et Principe furent découvertes en 1471 et peuplées dès 1494 et, finalement, le Brésil fut découvert en 1500 et peuplé dès 1530. In : Gaspar FRUTUOSO. *As Saudades da terra*, Fac-Símile anotado por Álvaro Rodrigues de Azevedo, Funchal, Colecção Funchal 500 anos, 2008, p. 655.

<sup>896</sup> Alberto VIEIRA. «Os descobrimentos e migrações nas ilhas». In: *Imigração e emigração nas ilhas*, 27-62, Funchal: C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., 2001, p. 53.

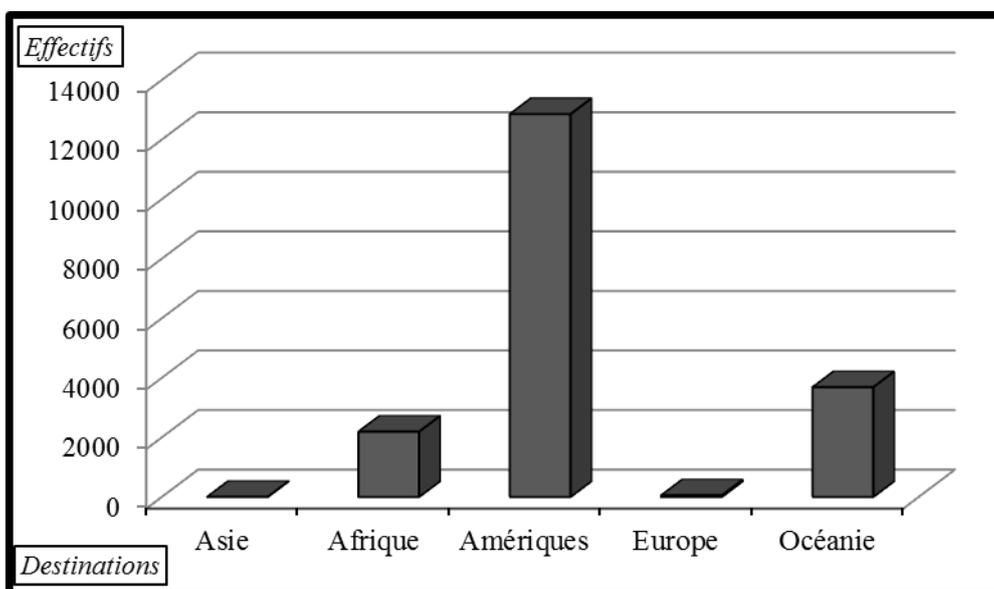
<sup>897</sup> Marcelo Borges indique qu'à l'époque coloniale, au 17<sup>e</sup> siècle, 15,4 % des émigrants portugais à Buenos Aires provenaient des Açores et de Madère. Il s'agissait de 6,9 % en 1855. In: Marcelo J. BORGES. «Portuguese migration in Argentina : Transatlantic Networks and local experiences». In: *Portuguese Studies Review*, Vol. 14 (2), p. 87-123, 2006/7, tableau n. ° I, p. 92. Sur l'émigration portugaise en Argentine, consulter le travail de ce même auteur, issu de sa thèse de doctorat: Marcelo J. BORGES. *Chains of Gold. Portuguese migration to Argentina in Transatlantic Perspective*. Brill, Leiden/Boston, 2009.

<sup>898</sup> José Manuel Azevedo e SILVA. *A Madeira e a construção...*, *op. cit.*, p. 652-653.

<sup>899</sup> Alberto VIEIRA. *O comércio inter-insular nos séculos XV e XVI...*, *op. cit.*,

décrites dans le chapitre précédent (notamment l'*Annuaire Démographique* et le *Mouvement de Population*<sup>900</sup>). Les résultats ont dû être représentés sur deux graphiques différentes, car à partir des statistiques de 1891, les diverses zones des Amériques furent distinguées (Brésil, Amérique du Nord [Am. du N.] et Amérique du sud [Am. du S.], ainsi que celles de l'Afrique (Afrique occidentale [Afrique Occ.], Afrique Orientale [Afrique Or.] et Afrique non portugaise [Afr. non Port.]), alors que dans la période précédente, les divisions étaient plus générales.

**Graphique 4 – Destination de l'émigration madérienne entre 1880 et 1890<sup>901</sup>**

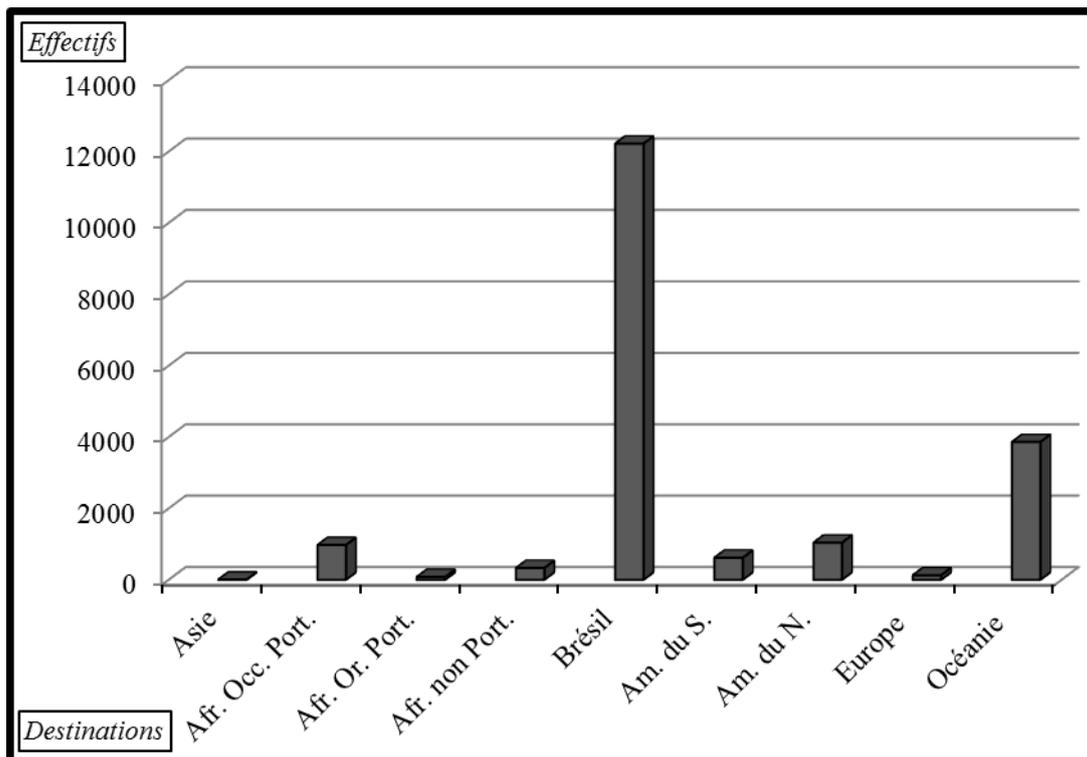


Source : *Anuários demográficos de 1884, 1885, et 1886*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1886, 1887 et 1890 ; *Movimento da população de 1887, 1888, 1889, 1890*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1890, 1892 (2) et 1893. Consulter dans l'annexe 3, le tableau 6 correspondant.

<sup>900</sup> Sur les sources statistiques, consulter la sous-partie II-A du chapitre II.

<sup>901</sup> Même si les statistiques pour la période 1880-1885 évaluèrent l'émigration seulement en fonction des ports de départ et non du lieu de naissance, la prendre en compte était intéressant pour avoir une vue générale.

**Graphique 5 – Destination de l’émigration madérienne entre 1891 et 1900**



Source : *Anuários demográficos de 1884, 1885, 1886 et 1900*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1886, 1887, 1890 et 1907 ; *Movimento da população de 1887, 1888, 1889, 1890*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1890, 1892 (2) et 1893. Consulter dans l’annexe 3, le tableau 7 correspondant.

À travers ces figures, quatre destinations ressortent particulièrement : le Brésil notamment, mais aussi l’Océanie, l’Amérique du Nord et l’Afrique<sup>902</sup>.

Ne pouvant revenir de manière exhaustive sur l’histoire de la présence des Madériens à travers le monde, je m’attacherai à revenir sur les travaux existant sur le sujet, qui peuvent mieux représenter les principales zones géographiques qui reçurent ces émigrants portugais. Dans ce sens, les Antilles s’avèrent un intéressant point de départ pour constituer une destination qui, jusqu’aux années 1860, fut de loin celle préférée par les insulaires.

<sup>902</sup> Le même constat ressort de l’enquête sur l’émigration organisée en 1885 et évoquée dans le chapitre 2, I.B et II.A. *Comissão parlamentar para o estudo da emigração portuguesa, 1885...*, *op. cit.*,.

## I. Trois destinations majeures

« Une grande partie de l'émigration se dirigea de cette île très peuplée vers le Brésil, les îles Sandwich et les Antilles; dans ce contexte, Demerara fut une de leur destinations favorites »<sup>903</sup>

Dennis Embleton, voyageur, 1882.

### A. Les Madériens aux Antilles

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution du contexte international vis-à-vis de la traite des Noirs et l'esclavage donna une impulsion nouvelle à l'émigration. Elle devint alors essentielle pour remplacer les esclaves par des travailleurs (souvent voulus Blancs) afin de maintenir la production dans les régions et pays ayant fait le choix de l'économie de plantation, comme les Antilles anglaises<sup>904</sup>.

Les Anglais abolirent la traite des Noirs en 1807, puis l'esclavage en 1834<sup>905</sup>, mettant la question de la main-d'œuvre au cœur des attentions. À cette époque, l'Angleterre tentait, dans ses possessions d'Amérique centrale et des Antilles, de développer davantage la culture de la canne à sucre et souhaitait ainsi renforcer la réception de travailleurs européens, pour travailler dans les plantations, mais aussi pour augmenter la population européenne par rapport à la population africaine nouvellement libérée<sup>906</sup>.

Face à un tel contexte, déjà en 1834 quatre navires anglais débarquèrent à Trinité-et-Tobago avec « cent soixante et un Açoréens engagés »<sup>907</sup> et, l'année suivante, une quarantaine de Madériens arrivèrent à leur tour en Guyane anglaise<sup>908</sup>.

---

<sup>903</sup> “A considerable amount of emigration goes on from this populous island to the Brazils, the Sandwich Islands and the West Indies; Demerara was a favorite place”. In: DENNIS EMBLETON. *A visit to Madeira in the winter 1880-81*, Londres, J. & A. Churchill NewCastle-on-tyne : Mawson, Swan & Morgan, 1882, p. 31.

<sup>904</sup> Pour Trinité et Tobago, consulter : FERREIRA, Jo-Ann. « Madeiran immigration to trinidad during the 20th century ». In: *Imigração e Emigração nas ilhas*, Funchal, CEHA, 2001 p. 123-144; “Madeiran Portuguese Migration to Guyana, St. Vincent, Antigua and Trinidad: A Comparative Overview”. In: *Portuguese Studies Review*, Vol. 14, n°. 2, 2006/2007, p. 63-85. Pour la Guyane, consulter: Mary Noel MENEZES. *Some preliminary thoughts on Portuguese emigration from Madeira to British Guiana*, 1984. Disponible en ligne sur <http://www.guyana.org/special/portuguese.html>, consulté en 2005; “The Winged Impulse: The Madeiran Portuguese in Guyana an Economic, Socio-Cultural Perspective”. In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, vol. II, Funchal, CEHA, 1986, p. 1311-1337; “The first twenty-five years of Madeiran emigration to British Guiana, 1835-1860”. In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, CEHA, 1990, p. 415-440; Pour St. Vincent, voir João Adriano RIBEIRO. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente nas Antilhas*, Editorial Calcamar, DRAC, 2006; Elina Correia BAPTISTA. *Emigração e teatro em Portugal no século XIX, retratos da Madeira e de Madeirenses*, Funchal: Coleção 500 anos do Funchal, 2008.

<sup>905</sup> Herbert S. KLEIN. *The Atlantic Slave Trade...*, *op. cit.*, p. 188-189.

<sup>906</sup> Jo-Anne FERREIRA. « Madeiran portuguese migration to Guyana... », *op. cit.*, p. 65.

<sup>907</sup> Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran immigration to Trinidad ...”, *op. cit.*, p. 124.

<sup>908</sup> Mary-Noel MENEZES. “The first twenty-five years of Madeiran emigration...”, *op. cit.*, p. 416.

Considérés comme une main-d'œuvre « bon marché », « travailleuse » et « aux bonnes mœurs »<sup>909</sup>, les Portugais furent très vite préférés par les planteurs et, à la fin de l'année 1835, quatre cent vingt-neuf Madériens débarquèrent<sup>910</sup> marquant ainsi le début de l'épopée madérienne aux Antilles anglaises<sup>911</sup>.

La conjoncture pour inciter ce flux fut favorable aux Anglais pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils avaient une très bonne connaissance de l'archipel portugais, de ses atouts et difficultés<sup>912</sup>. En effet, comme le port de Funchal, à Madère, était un port commercial très important<sup>913</sup>, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, diverses compagnies anglaises s'y étaient installées, ainsi qu'un consulat. Albert Silbert souligne même que, dans le monde atlantique, la prépondérance des Anglais était croissante et qu'à Madère, elle ne pouvait manquer de s'exercer « par ricochet » sur l'île<sup>914</sup>. Ainsi, cette présence se manifesta de plus en plus à mesure que l'océan devenait « leur domaine » et que leurs navires sillonnaient, toujours plus nombreux, en direction de leurs possessions des Antilles, de l'Amérique du Nord ou de l'Asie. Ainsi conclut Silbert : « c'est à partir de 1650 que leur influence s'accroît [à Madère]. En 1658 leur premier consul s'installe. En 1680 ils détiennent de nombreuses maisons de commerces, 10 sur 26 ou 28 »<sup>915</sup>.

Les Anglais étaient donc bien positionnés pour embrigader des individus pour les plantations de canne à sucre des Antilles<sup>916</sup>. Pour cela, le gouvernement anglais s'appuyait notamment sur le rôle des agents d'émigration chargés de développer la propagande sur l'île et de recruter et de transporter les émigrants engagés avec un contrat vers ces lieux de production<sup>917</sup>. Même si les autorités portugaises interdirent les contrats de travail de ce genre

---

<sup>909</sup> *Ibidem*, p. 417.

<sup>910</sup> Mary-Noel MENEZES. «The Winged Impulse...», *op. cit.*, p. 1312.

<sup>911</sup> Les Antilles anglaises comprenaient: la Guyana, Anguilla, Antigua, la Barbade, les îles Caymanes, la Dominique, Grenade, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les îles Turk et Caïque, les îles vierges anglaises, Saint-Christophe-et-Niéves, Trinité-et-Tobago, la Jamaïque et, le Belize. In : Jean-Paul BARBICHE. *Les Antilles britanniques : de l'époque coloniale aux indépendances*. Paris, L'Harmattan, 1989, p. 16.

<sup>912</sup> Charles Vogel souligne d'ailleurs, en 1860, que les Anglais étaient très représentés à Funchal et que « le commerce [était] principalement entre leurs mains ». In : Charles VOGEL. *Le Portugal et ses colonies...op. cit.*, p. 509.

<sup>913</sup> João José Abreu de SOUSA. *O movimento do porto do Funchal e a conjuntura da Madeira de 1727 a 1810, alguns aspectos*, Funchal: Secretaria Regional do Turismo, Cultura e Emigração, 1989, p. 28.

<sup>914</sup> Albert SILBERT. *Un carrefour de l'atlantique, Madère (1640-1820)*, Funchal: C. E. H. A., 1<sup>a</sup> Ed., 1997, p. 45-46. Sur les relations entre Madère et l'Angleterre, consulter : Paulo RODRIGUES. *A Madeira entre 1820 e 1842. Relações de poder e influência britânica*, Funchal : Coleção 500 anos do Funchal, 2008.

<sup>915</sup> Albert SILBERT. *Un carrefour de l'atlantique...*, *op. cit.*, p. 45-46. Idée reprise par l'historien Alberto Vieira dans *A vinha e o vinho na História da Madeira, séculos XV a XX*, Funchal: C. E. H. A., 2003, p. 11.

<sup>916</sup> João Adriano RIBEIRO. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente...*, *op. cit.*, p.39.

<sup>917</sup> En 1840 par exemple, l'agence de James Taylor offrait 5000 rélis à qui recrutait des individus pour émigrer. In : *Ibidem*, p. 39. Charles Expilly indique que les agents recevaient une prime de 7 livres sterling (175 fr.) par tête d'insulaire introduit en Jamaïque. ». In : Charles EXPILLY. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et C il Editeurs, 1865, p. 76.

dès 1836<sup>918</sup>, certains émigrants en signaient pour les plantations de canne à sucre où leur expérience et leurs connaissances de ce produit étaient recherchées.

Une petite parenthèse sur ce contrat s'impose ici. Il s'agissait de ce qu'on appel communément le système de *Indentured labor* (travailler lié par un contrat). Déjà utilisé par les Anglais dans leur colonie des Amériques – vers laquelle Anglais, Allemands ou encore pauvres Irlandais acceptèrent de s'engager dans l'espoir de meilleures conditions –, il fut choisit à partir des années 1830 afin de pallier le manque de main-d'œuvre après l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises<sup>919</sup> comme dans d'autres zones du monde comme dans les colonies françaises<sup>920</sup>. La majorité de ces émigrants étaient Asiatiques, Indiens mais aussi originaires des îles portugaises de l'Atlantique comme Madère<sup>921</sup>. Ce système de travail, souvent décrié et mis au même niveau que l'esclavage<sup>922</sup>, consistait à « l'immobilisation et l'isolation<sup>923</sup> » du travailleur. La durée du contrat variait en fonction des zones, généralement, le contrat de la majorité des Indiens, par exemple, était généralement d'une durée de cinq après quoi ils étaient libres de s'employer ailleurs<sup>924</sup>.

Pour illustrer cette pratique dans le cas des Madériens, nous avons analysé un contrat, découvert dans les archives de Madère, dans lequel les Madériens s'engageaient à partir comme travailleurs agricoles vers les plantations de Saint-Christophe-et-Niévès pendant une période de trois ans. Dans le document était prévue une journée de travail dès le lever du soleil du lundi au vendredi (le samedi « si nécessaire »). Un des éléments les plus notables

---

<sup>918</sup> Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran Portuguese Migration to Guyana...”, *op. cit.*, p. 65.

<sup>919</sup> Stanley Engerman souligne d'ailleurs qu'à l'inverse de la période 1835-1865 où le flux migratoire se dirigea principalement vers les îles de l'océan Indien comme la Réunion, pendant les trois décades suivantes ce sont les colonies anglaises et particulièrement la Guyane anglaise et Trinité-et-Tobago qui reçurent le gros de cette main-d'œuvre. In : Santley L. ENGERMAN. “Contract Labor, Sugar, and Technology in the nineteenth century”. In: *The Journal of Economic History*, Vol. 43, n. ° 3, p. 635-659, Sep. 1983, p. 648-649.

<sup>920</sup> David NORTHRUP. *Indentured labor in the age of imperialism, 1834-1922*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 4, 17 et 26.

<sup>921</sup> Santley L. ENGERMAN. “Contract Labor, Sugar, and Technology...”, *op. cit.*, p. 639 et 644. Consulter le tableau dans lequel l'auteur présente ses estimations sur ce flux migratoire, il y indique le départ dans ces conditions, de plus de 10 000 insulaires portugais vers Hawaï entre 1878 et 1899, de plus de 30 000 vers la Guyane anglaise entre 1835 et 1881 et enfin de plus de 8 000 vers les autres zones des Caraïbes, entre 1835 et 1870. In : *Ibidem*, tableau 1, p. 642.

<sup>922</sup> Jessie G. LUTZ. “Chinese emigrants, indentured workers, and christianity in the West Indies, british Guiana and Hawaii”. In: *Caribbean Studies*, Vol. 37, n. ° 2, p. 133-154, (Juill-Dec 2009), p. 137-138 ; David NORTHRUP. “Free and Unfree Labor Migration, 1600-1890: An introduction”. In: *Journal of World History*, vol. 14, n. ° 2, p. 125-130, (Jun. 2003), p. 128. L'auteur souligne que “Le *indentured contract* [...] doit être vu comme la poursuite de la servitude de l'esclave [...] – un “nouveau système d'esclavage”. (“The indentured labor may be seen as a continuation of servitude of slave [...] – a “new system of slavery”). Mais relativise cette similitude en renforçant l'idée que c'est finalement volontairement, à l'inverse des esclaves, que ces émigrants, souvent asiatiques, Indiens et Européens, acceptaient “temporairement” ces conditions difficiles. In: *Ibidem*, p. 130.

<sup>923</sup> Jessie G. LUTZ. “Chinese emigrants, indentured workers...”, *op. cit.*, p. 136.

<sup>924</sup> Santley L. ENGERMAN. “Contract Labor, Sugar, and Technology...”, *op. cit.*, p. 645.

était le compromis des Madériens s'engageant à rembourser la somme versée par l'agent d'émigration pour leur transport et premières installations<sup>925</sup>.

Le second facteur favorable aux plans anglais était le contexte politique, économique et social de Madère, qui favorisa un enrôlement plus aisé de la population. De fait, la période de guerre entre les libéraux et les partisans du prince Miguel à partir de 1827 provoqua une crise économique grave dans tout le pays, car elle fit fuir les commerçants anglais, principaux importateurs de céréales et exportateurs de vin de Madère<sup>926</sup>.

De 1827 à 1829, diverses crises de subsistance apparurent sur l'archipel accompagnées d'agitations populaires<sup>927</sup> ; la période fut ainsi propice au départ avant une diminution du flux de 1842 à 1846<sup>928</sup>. À partir de 1846, des problèmes d'ordres religieux vinrent s'ajouter aux difficultés d'écoulement du vin sur les marchés extérieurs et à la famine qui s'abattit sur l'archipel en raison de la maladie de la pomme de terre. Connue comme "l'année de la faim"<sup>929</sup>, 1847 vit la production de la pomme de terre, aliment de base des populations, chuter considérablement, provoquant un grand désarroi sur l'archipel, comme souligné dans le chapitre précédent.

Entre 1844 et 1846, le prosélytisme religieux mené à Madère renforça le départ de centaines de Madériens convertis au protestantisme<sup>930</sup>. En réalité, en 1838, le Docteur Robert Kalley (1809-1888)<sup>931</sup> débarqua à Madère accompagné de son épouse malade, espérant que le

---

<sup>925</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência de autoridades diversas, 2e répartition. Boite n. ° 299. Copie d'un contrat de travail réalisé pour les madériens en direction de Saint Kitts. Le terme utilisé pour qualifier ce type de travail était *Indured Labor*. Très courant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans les colonies anglaises où plus de la moitié des migrants européens travaillaient dans ce cadre, il fut la solution trouvée afin de substituer la main-d'œuvre esclave dans les plantations de sucre de ces colonies dès les années 1830 même si, comme le souligne David Northrup dans son étude sur le thème, ce fut avec de nouvelles caractéristiques. Par ce système, le travailleur était assujéti au contrat dès son embarquement en échange du titre de transport gratuit. Pendant une période pouvant varier de trois à cinq ans, les travailleurs restaient dépendants du propriétaire terrien pour lequel il travaillait en échange d'une rémunération très faible et de nourriture, rapprochant, ainsi, ce système de l'esclavage. Ensuite, plus que d'engagés, on parlera de « Madériens », d'« Hindous » ou « Coolies », de « Chinois », de « Congos » etc. Northrup souligne cependant que les Anglais avaient davantage tendance à imposer ces contrats aux Chinois et Hindous plutôt qu'aux Portugais car ces derniers travaillaient sans y être obligés. Pour davantage d'informations concernant ce thème, consulter entre autres, David NORTHROP. *Indured labor in the age of imperialism, 1834-1922*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 4 et suivantes.

<sup>926</sup> Concernant la guerre entre les libéraux et les miguelistes, consulter la sous-partie III. A de ce chapitre.

<sup>927</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência...*, op. cit., p. 97-98.

<sup>928</sup> Mary-Noel MENEZES. "The first twenty-five years of Madeiran emigration...", op. cit., p. 424.

<sup>929</sup> "ano da fome". In: Jo-Anne FERREIRA. "Madeiran Portuguese Migration to Guyana...", op. cit., p. 66; Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência...*, op. cit., p. 98-100.

<sup>930</sup> François GUICHARD. « La place de Madère dans l'histoire du protestantisme lusophone (XIXe-XXe siècle) ». In : *Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, CEHA, 1993, p. 585-595.

<sup>931</sup> Sur Robert Kalley consulter, entre autres: Fernando Castelo BRANCO. "Subsídios para a História do Protestantismo na Madeira: O caso Kalley". In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, CEHA, 1986, p. 1338-1359; François GUICHARD. « La place de Madère dans l'histoire du protestantisme... », op. cit., p. 585-595; Jo-Anne FERREIRA. "Madeiran Portuguese Migration to Guyana...", op. Cit; p. 67-68.

climat doux de l'île lui serait bénéfique. Intégré dans la population locale, il effectua quelques actions bénévoles pour l'île comme la construction d'écoles primaires ou d'un hôpital en 1840, et pour lesquelles il fut même remercié par le conseil de Funchal en 1841.

Pourtant, à partir de 1842, il devint prédicateur de l'église d'Ecosse et attira de nombreuses personnes de plusieurs zones de l'île de Madère, notamment de Santo da Serra et de Machico. La réaction des autorités ecclésiastiques madériennes fut immédiate. En janvier 1843 il fut excommunié et cette croyance religieuse déclarée hérétique, sans pour autant empêcher la présence de pasteurs protestants sur l'île<sup>932</sup>. L'article paru dans le journal *A Reforma*, en 1858, revient sur ce passé en expliquant que les événements religieux par lesquels était passé le district de Funchal contribuèrent à l'étonnante émigration de l'année 1846, et que ceux-là, suivis de la faim en 1847, firent de l'émigration « un phénomène effrayant » ; ensuite, poursuivit le journal, la dépréciation du prix des vins fit que jusqu' « en 1854, l'émigration continua avec beaucoup de force<sup>933</sup> ».

En effet, la persécution contre les protestants engendra le départ de nombreux Madériens, notamment du nord de l'île, vers les Antilles Anglaises<sup>934</sup>. François Guichard estima entre 2000 et 3000 le nombre de Madériens partis dans ces conditions<sup>935</sup>.

Trinité-et-Tobago reçut la majorité de ces exilés religieux, même si certains se dirigèrent vers les autres colonies Anglaises<sup>936</sup>. Ce type d'émigration à caractère religieux ne fut pas une exception de Madère, puisqu'elle se produisit également en France dès le XVI<sup>e</sup> siècle comme le souligne Jacques Dupâquier<sup>937</sup>. Alors que pour la France cette émigration semblait temporaire, à Madère, elle était souvent définitive. L'historien madérien Alberto Vieira souligna même que, par rapport au retour des émigrants, sur quatre cent dix-huit partis

---

<sup>932</sup> De nombreux cartons des Archives nationales anglaises évoquent les problèmes religieux entre Londres et Madère, comme ceux de Robert Kalley ; la construction de lieux de culte pour les protestants ou la persécution des pasteurs. Consulter par exemple à ce propos : N. A. U. K. Foreign Office. Southern Department and Foreign Office: consulate, Funchal, Portugal: General Correspondence. Boîte FO 811/32, Lord Palmerston: Church affairs in Madeira, 1836; boîte FO/811/49, Scottish Church Affaires, 1876; boîte FO/811/50, Rev. A. Paterson: prosecution for alleged proselytizing, 1898.

<sup>933</sup> «Os acontecimentos religiosos porque passou este Districto deram logar á espantosa emigração do anno de 1846, e estes seguidos da fome de 1847 tornaram a emigração asustadora, – depois a depreciação do preço dos nossos vinhos, em seguida a completa falta d'elles, tуди isto fez que até 1854 a emigração continuasse com mais força ». In : *A Reforma, folha política e litterária*, n°6, 18 novembre 1858, p. 1. [Accessible en ligne <http://www.nesos.net>], consulté en mai 2011.

<sup>934</sup> Selon l'historien João Adriano Ribeiro, la majorité de la population provenait du nord de l'île de Madère. Entre 1840 et 1849, par exemple, ce furent 2036 personnes qui partaient de São Vicente. In : João Adriano RIBEIRO. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>935</sup> François GUICHARD. « La place de Madère dans l'histoire du protestantisme... », *op. cit.*, p. 589.

<sup>936</sup> Jo-Anne FERREIRA. «Madeiran immigration to Trinidad...», *op. cit.*, p. 125.

<sup>937</sup> Jacques DUPÂQUIER. *Histoire de la population française de la Renaissance à 1789*, Vol II, Quadrige, Presse Universitaires de Paris, 1988, p. 129-132.

vers cette destination jusqu'en 1849, seulement cinq (soit 1 %) revinrent sur l'île alors que les 45 % restants persistaient à travailler sous les tropiques<sup>938</sup>. Il continue ainsi :

« Dans les années 50 [du XIX<sup>e</sup> siècle], le Madérien n'avait qu'une seule sortie possible: l'émigration. Les gens abandonnèrent leurs terres et leurs misérables maisons se dirigeant vers la ville où ils espéraient l'opportunité pour faire le saut jusqu'aux prometteuses Antilles<sup>939</sup> ».

Toutefois, de nombreuses critiques assimilaient le travail des Madériens sur place au système d'esclavage auquel étaient soumis les Noirs<sup>940</sup>. On parlait alors d'« esclavage Blanc<sup>941</sup> ». À ce propos, l'administrateur général du *concelho* de Funchal à l'époque, Domingos Olavo de Azevedo, déclara que l'esclavage ayant été aboli, les propriétaires de certaines possessions anglaises, « animés uniquement par leurs intérêts, souhaitent fournir avec des hommes Blancs, le service où aujourd'hui il ne peut y avoir de Noirs<sup>942</sup> », et il supplia les Madériens de ne pas se laisser éblouir par de vaines promesses<sup>943</sup>.

Malgré la tentative du gouvernement et des prêtres de dissuader les habitants, comme à travers la publication dans les journaux et dans les paroisses de nouvelles alarmantes provenant des Antilles<sup>944</sup>, le flux augmenta accompagné par une émigration clandestine que les autorités ne parvenaient pas à empêcher. Northrup souligne que malgré la difficulté de recrutement parmi les Européens – plus attirés par les diverses opportunités de travail en Amérique du Nord – seuls les Madériens acceptèrent entre 1840 et 1850 d'être engagés avec ces contrats pour travailler dans les plantations<sup>945</sup>. Charles Expilly indique que le phénomène prit une telle ampleur que le gouvernement s'en émut et chercha à le contrecarrer en 1843, et que depuis 1848, « on [portait] à 10 000 le nombre de Madériens qui ont émigré dans les colonies anglaises<sup>946</sup> ».

---

<sup>938</sup> Alberto VIEIRA. “A Emigração madeirense...”, *op. cit.*, p. 115.

<sup>939</sup> *Ibidem*, p. 124.

<sup>940</sup> *A Flor do Oceano*, n°6, du 6 février 1840, p. 16.

<sup>941</sup> Alberto VIEIRA. “A emigração insular na segunda metade do século XIX: o caso da Madeira”. In: *Diário de Notícias*, Funchal, 7 Mars 1988, p. 2-4.

<sup>942</sup> “(...) porque tendo sido suprimida a escravatura, procuram os proprietarios d'algumas possessões inglesas, animados unicamente dos seus interesses, suprir com os homens brancos, o serviço que já hoje não podem haver negros”. In: Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência...*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>943</sup> Mary-Noel MENEZES. “The first twenty-five years of Madeiran emigration...”, *op. cit.*, p. 419.

<sup>944</sup> Elina Maria Correia BAPTISTA. *Emigração e teatro em Portugal no século XIX...*, *op. cit.*, p. 046-047.

<sup>945</sup> David NORTHRUP. *Indentured labor in the age of imperialism, 1834-1922...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>946</sup> Charles EXPILLY. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brési...*, *op. cit.*, p. 76.

En Guyane, l'historienne Jo-Anne Ferreira évoqua l'entrée de 12 000 Madériens entre 1835 et 1846, un flux considéré comme un succès malgré la haute mortalité constatée parmi les portugais<sup>947</sup>. En effet, les améliorations furent lentes et le confinement des émigrants dans de petits espaces favorisa les maladies. Alors, face à cette mortalité considérable, les autorités anglaises réalisèrent des enquêtes sur les conditions de vie avec les résultats suivants : manque d'infrastructures et d'espace dans l'accommodation des émigrants, problème d'acclimatation, émigrants animés par la volonté de rassembler vite de l'argent et prêts à travailler, ainsi, dans des conditions précaires<sup>948</sup>.

Après les années 1850, 86 % de l'émigration madérienne se dirigea vers les Antilles anglaises<sup>949</sup>, notamment vers Demerara<sup>950</sup> qui, à elle seule, absorba à la même époque 70 % du flux migratoire (totalisant pour la période 1841-1889, 41 353 émigrants)<sup>951</sup>.

Jo-Anne Ferreira souligne encore que le succès de la communauté madérienne en Guyane dut influencer leurs compatriotes (de Madère, des Açores mais aussi du Portugal continental) qui se dirigèrent vers les autres colonies des Antilles. C'est pourquoi, on retrouvait également des Madériens à Saint Vincent, Antigua, Trinité-et-Tobago, au Belize et

---

<sup>947</sup> Jo-Anne FERREIRA. "Madeiran Portuguese Migration to Guyana...", *op. cit.*, p. 65-66. Sur ce point, nous pouvons reprendre ce que Emma Rothschild indique concernant les Français envoyés en Guyane au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont la majorité périt sur place : « Les colons n'ont pas été les victimes de nouvelles fièvres tropicales ; ils ont apporté leurs maladies avec eux » en « compromettant [ainsi] leur immunité contre les épidémies » (« The colonist were not the victims of new tropical fevers : they brought their sicknesses with them » ; « [...] an epidemic uminity compromised ». Emma ROTHSCHILD. « A horrible tragedy in the french atlantic ». In: *Past and Present*, n. ° 192, Oxford, Oxford university Press, p. 67-108, août 2006, p. 87 et 90). Ainsi, la mortalité des Portugais constaté à leur arrivée en Guyane anglaise n'était pas seulement le résultat des conditions d'accueil et du climat mais également, de leur état de faiblesse avant même leur départ de Madère d'où ils apportèrent toutes sortes de maladies endémiques comme la « pneumonie » ou encore la « tuberculose, conséquences de leur mauvaise diète alimentaire ». (Mary-Noel MENEZES. "The first twenty-five years of Madeiran emigration...", *op. cit.*, p. 422-423).

<sup>948</sup> Mary-Noel MENEZES. "The first twenty-five years of Madeiran emigration...", *op. cit.*, p. 422-423; David NORTHRUP. *Indentured labor in the age of imperialism, 1834-1922...*, *op. cit.*, p. 120-121. Northrup relate que de 4 312 Madériens débarqués en Guyane Anglaise en 1841, 282 moururent en neuf mois et que de 200 Madériens arrivés à Trinité-et-Tobago en mai 1846, 91 moururent à la fin de cette même année.

<sup>949</sup> Alberto VIEIRA. "A Emigração madeirense...", *op. cit.*, p. 113.

<sup>950</sup> Région de la Guyane anglaise dont la capitale est Georgetown. Malgré l'importance de Demerara, il n'y avait pas sur ce territoire de consulat portugais à l'époque. In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados* 14 juin 1889, acte n. ° 074, p. 1200-1216 ; *Diário da Câmara dos Senhores Deputados* du 21 juin 1889, acte n. ° 082, p. 1327.

<sup>951</sup> Alberto VIEIRA. "A Emigração madeirense...", *op. cit.*, p. 113. Charles Expilly avança le nombre de 10 000 Madériens partis dans les colonies anglaises, in : Charles EXPILLY. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil...*, *Op.Cit.*, p. 76 ; Joel Serrão évoqua 4 629 départs vers Demerara entre 1855 et 1865. In : Joel SERRÃO. *A emigração portugues...*, *op. cit.*, p. 42 ; Selon Orlando Ribeiro c'est environ 40.000 départs de 1835 à 1855. In: Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira ...*, *op. cit.*, p. 115. Dans le travail de A. BORDIER. *La colonisation scientifique et les colonies française*, 1884, p. 87, il est écrit que de 1849 à 1855, les colonies anglaises reçurent 26 533 madériens ; João Adriano Ribeiro évoqua le départ de 11 000 Madériens de 1844 à 1851 dont 4 435 vers Demerara. In : João Adriano RIBEIRO. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente...*, *op. cit.*, p. 41.

à Essequibo<sup>952</sup>. Par conséquent, le flux de travailleurs madériens augmenta le contact entre Madère et Demerara et le commerce s'intensifia, aidé par les navires anglais qui débarquaient les travailleurs madériens, transportant aussi des denrées alimentaires (oignons, ails), et surtout des pipes de vin. De fait, après Londres, les colonies anglaises étaient les plus gros importateurs de vin de Madère<sup>953</sup>.

Avec ce commerce, de plus en plus de Portugais quittaient les plantations pour devenir commerçants et concurrençaient, ainsi, dès les années 1850, les marchands locaux<sup>954</sup>. Des exceptions au travail sur les champs pouvaient être également vérifiées à Trinité-et-Tobago, où c'était moins le commerce qui attirait les Madériens, mais d'autres activités plus rémunératrices, comme jardinier ou domestique<sup>955</sup>.

Le flux de marchandises comme de personnes se poursuivit au milieu des années 1850, notamment en raison de la crise de l'oïdium qui anéantit les récoltes de vin à Madère. Les spéculateurs en profitèrent alors pour faire de belles promesses aux habitants en leur présentant Demerara comme la « terre promise<sup>956</sup> ».

L'historienne Mary-Noel Menezes souligne dans ses études que, de 1850 à 1870, les commerces portugais devinrent de plus en plus nombreux et prospères<sup>957</sup>. Même les Madériens, arrivés comme travailleurs agricoles pauvres, réussirent « en peu de temps<sup>958</sup> » à s'enrichir et à acheter un commerce, à l'inverse des créoles, peu économes. Parallèlement à la réussite économique des portugais, les animosités et les révoltes à leur rencontre se multiplièrent, notamment en 1856<sup>959</sup>, 1889, 1891 et 1862 à Saint-Vincent, comme le rappela Menezes<sup>960</sup>.

Retracé ce parcours dans les colonies anglaises, on peut comprendre pourquoi l'émigration des Madériens en Guyane fut la seule qualifiée de « succès socio-économique<sup>961</sup> », même si Trinité-et-Tobago fut considérée comme la seconde plus importante destination de l'émigration madérienne.

---

<sup>952</sup> Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran Portuguese Migration to Guyana...”, *op. cit.*, p. 66.

<sup>953</sup> Mary-Noel MENEZES. “The first twenty-five years of Madeiran emigration...”, *op. cit.*, p. 425.

<sup>954</sup> Mary-Noel MENEZES. “The Winged Impulse...”, *op. cit.*, p. 1314.

<sup>955</sup> Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran Portuguese Migration to Guyana...”, *op. cit.*, p. 72.

<sup>956</sup> Mary-Noel MENEZES. “The first twenty-five years of Madeiran emigration...”, *op. cit.*, p. 432.

<sup>957</sup> *Ibidem*, p. 435.

<sup>958</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados* du 16 juin 1856, acte n. ° 12, p. 067.

<sup>959</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados* du 11 avril 1856, acte n. ° 10, p. 0142-0144.

<sup>960</sup> Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran Portuguese Migration to Guyana...”, *op. cit.*, p. 71 et p. 74-76.

<sup>961</sup> “a real socio-economic success”. In: Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran Portuguese Migration to Guyana...”, *op. cit.*, p. 77.

Sur l'aspect culturel, la présence madérienne laissa des traces dans la société d'accueil, notamment dans la cuisine<sup>962</sup>. En outre, en Guyane, les Portugais s'intégrèrent dans le théâtre et les groupes musicaux. On y trouvait aussi six journaux en langue portugaise dès 1872, sans parler des associations, des clubs et d'une école<sup>963</sup>. Preuve d'une intégration plus encore accomplie, à Trinité-et-Tobago, les descendants des immigrants portugais appartenaient à la classe moyenne et prirent part à la politique<sup>964</sup>.

Sur cette intégration plutôt réussie, une petite comparaison avec les colonies françaises dans la région mérite quelques lignes.

En Guadeloupe et à la Martinique en effet, entre 1845 et 1851, l'introduction de travailleurs Blancs, principalement de France mais aussi de Madère (deux cent quarante-huit Madériens débarquèrent entre 1849 et 1851), fut expérimentée<sup>965</sup> mais, contrairement à Demerara, elle se solda le plus souvent par un échec<sup>966</sup>.

Poussée par l'exemple des proches colonies anglaises qui avaient déjà attiré plusieurs milliers de travailleurs, la Guadeloupe prolongea l'expérience et, au mois de mars 1854, fit venir de Madère cent quatre-vingt-huit ouvriers engagés pour cinq ans<sup>967</sup>. Ils recevaient un salaire mais également un bout de jardin, une maison et le droit aux soins médicaux gratuits<sup>968</sup>. Le journal *l'Avenir*, de Pointe-à-Pitre, disait du Madérien qu'il était un « excellent travailleur » une fois acclimaté, mais que l'expérience démontrait qu'il ne pouvait donner de bons résultats qu'« employés sur des habitations élevées », où l'air est plus sain et la chaleur moins forte. Le même périodique conclut que le recrutement de ces travailleurs était difficile

---

<sup>962</sup> Mary-Noel MENEZES. "The Winged Impulse...", *op. cit.*, p. 1321-1323.

<sup>963</sup> Jo-Anne FERREIRA. "Madeiran Portuguese Migration to Guyana...", *op. Cit*, p. 84.

<sup>964</sup> *Ibidem*, p. 81 et 84.

<sup>965</sup> André CALMON. « Les Africains en Guyane ». In : *EchoGéo* (En ligne), Numéro 6, 2008, mis en ligne le 09 juillet 2008, p. 2. [Accessible en ligne sur <http://echogeo.revues.org/6333>, consulté le 7 février 2011]. Les chiffres divergent, en effet, dans un article sur « Guyanes (les) » du *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales*, il est mentionné que « le premier essai d'immigration, après l'abolition de l'esclavage, a été fait avec des Madériens, cents hommes furent introduits en 1851. Or la statistique de 1852 n'en comprend plus que cinquante et un, et ils ne figurent plus du tout sur celle de 1853. Beaucoup étaient morts et les autres s'étaient fait rapatrier ». In : *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales*. Quatrième série, F-K, Tome 11, GRO-GYR. Publié sous la dir. de A. Dechambre [puis de] L. Lereboullet ; L. Hahn Secrétaire de la dir. [puis] directeur-adjoint, Paris : G. Masson, 1877-1889, p. 725.

<sup>966</sup> François Renault évoqua l'introduction de cinq cent Français et de plus de six cent quatre-vingt Madériens de 1845 à 1850. In: François RENAULT. *Libération d'esclaves et nouvelle servitude*. Abidjan et Dakkar, Nouvelles Editions africaines, 1977, p. 16. *Apud* David NORTHRUP. *Indentured labor in the age of imperialism, 1834-1922...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>967</sup> Cette tentative fut rappelée par Louis Couty quand il critiqua les actions des abolitionnistes brésiliens qui ne préparaient pas, contrairement à ce qui s'était passé aux Antilles et à la Réunion, la libération des esclaves. In : Louis COUTY. *O Brasil em 1884, esboços sociológicos*. Brasília-Rio de Janeiro, Fundação casa de Rui Barbosa – MEC, 1984, p. 197.

<sup>968</sup> *Notices sur les colonies françaises : accompagnées d'un atlas de 14 cartes*. Publiées par ordre de S. Exc. Le marquis de Chasseloup-Laubat, ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des colonies, Paris : Challamel aîné, 1866, p. 366.

et que c'était pour cela que « les tentatives faites dans ce but aux îles Açores et aux Canaries » avaient « complètement échoué<sup>969</sup> ».

En Guadeloupe, en 1881, lors de la douzième séance de discussion du rapport de la Commission d'immigration, qui revenait sur les prémices de l'immigration dans les colonies françaises, le planteur Dubos rappela que, pendant les premières années, l'immigration s'était effectuée « dans des conditions désastreuses, à cause du mauvais choix des sujets recrutés » et invita son auditoire à se rappeler de « ces tristes Madériens<sup>970</sup> ». Il n'est pas difficile de comprendre, alors, que l'introduction de Madériens ne fut pas renouvelée et que certains furent même rapatriés à la fin des cinq années de travail, tandis que d'autres s'installèrent sur place<sup>971</sup>. C'est alors que la Guadeloupe recourut à l'immigration des Indiens, des Africains et des Asiatiques<sup>972</sup> alors que dans les colonies anglaises l'introduction de Madériens se poursuivit jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>973</sup>.

Pour en revenir aux différents trajets des Madériens, après les Antilles anglaises, d'autres destinations apparurent comme des espoirs de meilleures conditions de vie, par exemple le Brésil, qui abolit la traite des Noirs en 1850, l'Australie, où la découverte de nouveaux gisements d'or fut annoncée dans la presse et une Société pour la promotion de l'émigration créée<sup>974</sup>, mais aussi les États-Unis, où des terres et du travail furent offerts aux Madériens fraîchement débarqués à Trinité-et-Tobago, après les révoltes contre les protestants à Madère<sup>975</sup>.

---

<sup>969</sup> *La Guadeloupe depuis sa découverte jusqu'à nos jours* par Pardon, Paris : Challamel, 1881, p. 342.

<sup>970</sup> *Discussion relative : 1° A l'immigration ; 2° Au droit de sortie sur les sucres* par le conseil général de Guadeloupe, Paris : Impr. De Lapirot et Boullay, 1881, p. 22.

<sup>971</sup> *Notices sur les colonies françaises...*, *op. cit.*, p. 366.

<sup>972</sup> *Histoire et mémoire des immigrations en régions Martinique-Guadeloupe*. Rapport final, Université des Antilles et de la Guyane, mai 2008, p. 21. Accessible sur Internet : <http://barthes.ens.fr/clio/acsehmr/martrecit.pdf>, consulté le 7 février 2011.

<sup>973</sup> Mary-Noel MENEZES. "The Winged Impulse...", *op. cit.*, p. 1315-1318.

<sup>974</sup> Mary-Noel MENEZES. "The first twenty-five years of Madeiran emigration...", *op. cit.*, p. 433.

<sup>975</sup> Jo-Anne FERREIRA. "Madeiran immigration to Trindad...", *op. cit.*, p. 125.

## B. La communauté madérienne aux États-Unis et Hawaï.

Les relations luso-américaines ne dataient pas du XIX<sup>e</sup> siècle. En réalité, elles existaient avant même l'indépendance des États-Unis, célébrée, d'ailleurs, avec du vin de Madère, le 4 juillet 1776<sup>976</sup>.

En effet, lorsque l'on considère les liens commerciaux entre l'Angleterre et le Portugal, il reste indubitable que les colonies anglaises y aient participé, comme le souligne Jorge Manuel Martins Ribeiro dans la première partie de sa thèse de doctorat sur les relations commerciales et diplomatiques luso-américaines<sup>977</sup>. Un système d'échange de vin de Madère contre des produits alimentaires, essentiellement des céréales (blé et maïs) ou encore du tabac et du bois, existait au moins depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, quand les commerçants anglais s'intéressèrent au vin de Madère<sup>978</sup>.

En dehors des rapports commerciaux sur lesquels il n'est pas possible de s'étendre trop longuement dans ce travail, il faut noter l'existence d'un contact diplomatique entre les deux nations, avec la nomination du premier consul portugais pour les États-Unis en 1790, fonction qui devint rapidement très prestigieuse<sup>979</sup>.

Ce fonctionnaire, et les autres nommés dans d'autres États par la suite, avaient pour fonction de servir d'interprètes ou de conseillers, d'intervenir dans le commerce luso-américain en fournissant des informations de part et d'autre ou encore d'atténuer les discordes existantes sur les navires portugais afin d'éviter que les marins, ayant eu vent des bons salaires pratiqués à terre et démotivés par la dureté du travail ne désertent<sup>980</sup>. Pourtant, la désertion des Portugais était monnaie courante, que ce soit des navires portugais comme des

---

<sup>976</sup> Alberto VIEIRA. *A vinha e o vinho na história...*, op. cit., p. 350. En 1780, 42,7 % des exportations de vin de Madère se dirigeait vers l'Amérique du Nord, 18 % de 1780 à 1899. In : Maria de Lourdes de Freitas FERRAZ. « O vinho da Madeira no século XVII, produção e mercados Internacionais ». In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, vol. II, p. 935-965, Funchal, CEHA, 1990, p. 965. Maria Gloria Mulcahy souligna la présence des Portugais en Amérique du Nord à la suite de sa découverte par Christophe Colomb, le plus célèbre étant João Rodrigues Cabrillo qui découvrit la Californie en 1542. In : Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S. from 1880 to 1990: Distinctiveness in work Patterns Across Gender Nativity and Place*. Thèse de doctorat présentée le 28 avril 2003 à l'Université de Brown – Providence – Massachussetts, p. 12-13.

<sup>977</sup> Jorge Manuel MARTINS RIBEIRO. *Comércio e diplomacia nas relações luso-americanas (1776-1822)*. Thèse de doctorat en Histoire Moderne et Contemporaine présentée à la faculté de lettres de l'université de Porto, 1997. Partie 1, p. 35 -282. Notamment le chapitre 1 (p. 35-60) qui porte sur la période précédant l'indépendance.

<sup>978</sup> Jorge Manuel MARTINS RIBEIRO. « Alguns Aspectos do Comércio da Madeira com a América do Norte na segunda metade do século XVIII ». In: *Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. III, p. 389-401, Funchal, CEHA, 1993, p. 389-401.

<sup>979</sup> Jorge Manuel MARTINS RIBEIRO. *Comércio e diplomacia nas relações luso-americanas...*, op. cit., p. 557-558.

<sup>980</sup> *Ibidem*, p. 559 et 379.

américains, et contribua à la formation d'une colonie en Nouvelle Angleterre dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>981</sup>.

La présence portugaise sur le territoire nord-américain fut associée à la pêche à la baleine et la référence de l'emploi sur les baleiniers américains des pêcheurs portugais est présente dans les archives<sup>982</sup>. En effet, dans les années 1880, les Portugais représentaient un tiers de l'équipage des baleiniers américains<sup>983</sup>. En outre, dans la communauté portugaise aux États-Unis, les Açoréens étaient représentés en grand nombre puisque 70 % des lusophones ayant émigré depuis le milieu des années 1800, provenaient des îles de l'archipel des Açores<sup>984</sup>.

Le gouverneur civil du district de Horta expliqua que les baleiniers américains, qui passaient dans cette zone en été, s'arrêtaient à divers point de la côte pour recevoir des jeunes qu'ils ajoutaient à leur équipage contribuant ainsi à l'émigration clandestine<sup>985</sup>. Toutefois, les conditions de travail difficiles et les bas salaires favorisaient la fuite des Portugais quand les navires rentraient aux États-Unis<sup>986</sup>. Cela explique la présence de la communauté lusophone notamment sur la côte Est américaine comme à New Bedford, dans l'État de Massachussets (carte 10 ci-dessus), qui dominait l'industrie de la chasse à la baleine au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>987</sup>.

---

<sup>981</sup> Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S...*, op. cit., p. 15.

<sup>982</sup> A. M. N. E. Documentos avulsos sobre emigração. v. 3<sup>o</sup> Piso, Maço, Armário 20. *Emigração. Convenencia de se estabelecer accordo com os Estados Unidos, regulando os engajamento de portuezes, nos Açores, a bordo dos baleiros ou dos navios americanos. 1880.*

<sup>983</sup> Eduardo MAYONNE DIAS. "A presença portuguesa na América do Norte e no Havai". In : *Bulletin des études portugaises*, Tome 46-47, p. 17-33, Paris, Institut Français de Lisbonne, Editions recherche sur les civilisations, 1986-1987, p. 18.

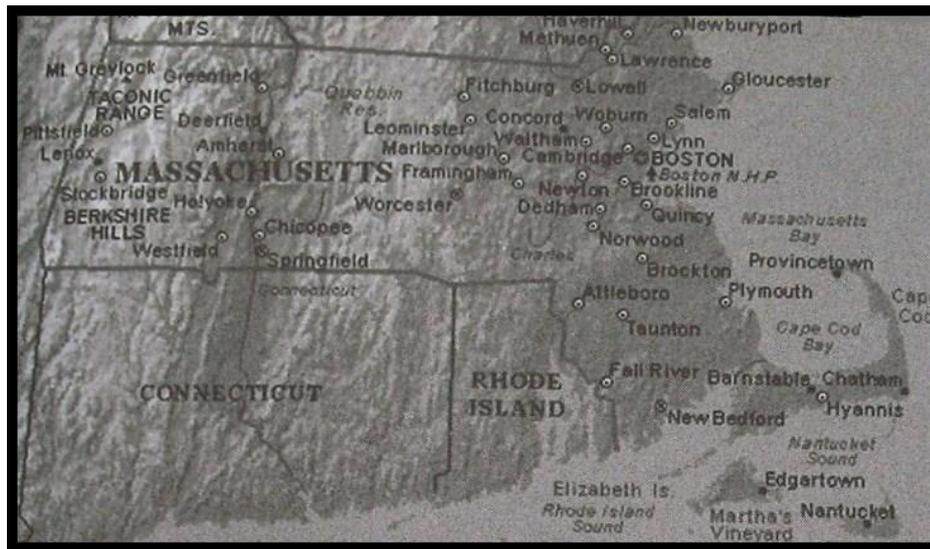
<sup>984</sup> Jerry WILLIAMS. « Azorean Migration Patterns in the United States ». In : David HIGGS. *Portuguese migration in global perspective*, p. 145-157, Ontario, Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 145. Sur l'épopée açoréenne aux États-Unis consulter également du même auteur : *In pursuit of their dreams : a history of Azorean Immigration to the United States*. North Dartmouth, Massachussets, Center for Portuguese Studies and Culture, University of Massachussets Darmouth, 2005.

<sup>985</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>a</sup> repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite 3040. Lettre envoyée par le gouverneur civil du district de Horta au Ministère de l'intérieur, le 22 septembre 1866 et le 5 avril 1867.

<sup>986</sup> Eduardo MAYONNE DIAS. "A presença portuguesa ...", op. cit., p. 18. Ribeiro, Jorge Manuel Martins. *Comércio e diplomacia nas relações luso-americanas...*, op. cit., p. 379.

<sup>987</sup> Duarte Miguel Barcelos MENDONÇA. *Da Madeira a New Bedford, um capítulo ignorado da emigração portuguesa nos Estados Unidos da América*. Funchal, DRAC, 2007, p. 26.

### Carte 10 – Carte de l'État de Massachusetts



Source : Duarte Miguel Barcelos MENDONÇA. *Da Madeira a New Bedford...*, op. cit., p. 25.

Dans son travail sur l'émigration portugaise aux États-Unis de 1820 à 1930, Maria Ionnis Baganha rappelle qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le flux ne concernait que quelques dizaines de personnes par an. Ainsi, de 1820 à 1829, deux cent cinquante-six Portugais entrèrent dans le pays<sup>988</sup>, alors que pour la seule année de 1833, le nombre de portugais entrés aux États-Unis (638) excédait de beaucoup le total pour la période 1820-1832 (deux cent soixante-dix-neuf)<sup>989</sup>.

L'existence d'un « fort réseau social » entre ces premiers arrivants et leurs terres d'origine joua par la suite un rôle important dans leur établissement<sup>990</sup>. Pour les autorités américaines, il fallait promouvoir l'émigration européenne pour donner la priorité à la croissance démographique (et économique) et éviter une reprise de contrôle par l'Angleterre<sup>991</sup>. Dans sa thèse de doctorat, Maria de Gloria Mulcahy explique que l'immigration portugaise aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles s'est insérée dans cinq grands moments de l'histoire des États-Unis :

<sup>988</sup> Maria Gloria Mulcahy évoqua la présence de 145 portugais entre 1820 et 1830. Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S...*, op. cit., p. 17.

<sup>989</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, op. cit., p. 250-253.

<sup>990</sup> Jerry WILLIAMS. « Azorean Migration Patterns... », op. cit., p. 146 ; *In pursuit of their dreams...*, op. cit., p. 5. Pour un exemple de réseau, voir l'analyse de Maria Ioannis Baganha concernant la dynamique du réseau d'émigration des habitants de l'île de Terceira (*Distrito de Angra*) pour l'année 1901. In : Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, op. cit., p. 36-50.

<sup>991</sup> BAGANHA, Maria Ioannis B. "Interesses coletivos versus interesses individuais: a política Americana de imigração, 1776-1927". In: Maria Beatriz Nizza SILVA; Maria Ioannis BAGANHA; Maria José MARANHÃO et; Miriam HALPERN PEREIRA. *Emigração, imigração em Portugal, actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 28-41, Lisbonne, Fragmentos, 1993, p. 31.

« [L]e développement de l'industrie baleinière dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la ruée vers l'or en Californie en 1849, les programmes de recrutement de main-d'œuvre, le développement des manufactures en Nouvelle Angleterre, la phase de restriction de l'immigration des années 1920 et l'*immigration Act* de 1965<sup>992</sup> ».

Après l'établissement des premiers Portugais, arrivèrent, dans les années 1840, « [...] plus de sept cent des presbytériens de Madère<sup>993</sup> » après avoir quitté Trinité-et-Tobago. Ceux-là s'installèrent à Jacksonville, Springfield et Waveney dans l'Illinois. François Guichard évoque également un groupe dans le Nord-Est du pays (à Massachussets et au New Jersey)<sup>994</sup> et souligne qu'à partir de 1853-1854, au côté de l'émigration vers les Antilles anglaises, une vague se dirigea « directement » de Madère vers la Nouvelle Angleterre et l'Illinois<sup>995</sup>.

Avec la découverte de l'or en Californie en 1849<sup>996</sup>, des migrations de l'est vers l'ouest se produisirent provoquant ainsi le déclin de l'industrie baleinière<sup>997</sup>. Cependant, les Portugais s'y démarquèrent davantage comme pêcheurs ou jardiniers que comme chercheurs d'or<sup>998</sup>. En même temps, l'industrie textile devint florissante, utilisant en grande partie la main-d'œuvre émigrée et attirant ainsi de nombreux Lusitaniens. Ces derniers s'employaient également dans les activités portuaires, les services de nettoyage, le commerce<sup>999</sup> et l'agriculture<sup>1000</sup>.

---

<sup>992</sup> Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S...*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>993</sup> “[...] over seven hundred Madeiran Presbyterians, [...], later moved on from Trinidad to Jacksonville, Springfield and Waveney in Illinois in the United State”. In: Jo-Anne FERREIRA. “Madeiran Portuguese Migration to Guyana...”, *op. cit.*, p. 69-70.

<sup>994</sup> Où se trouvaient déjà une « centaine de pêcheurs açoréens arrivés depuis peu ». In : François GUICHARD. « La place de Madère dans l'histoire du protestantisme... », *op. cit.*, p. 589. En 1860, le Massachussets comptait 25,9 % de portugais ; 29,8 % en 1870 ; 22,80 en 1880 et 31,2 % en 1890. Rhode Island comptait respectivement 2 % ; 2,5 % (1870 et 1880) et 5,4 % ; New York : 8,2 % ; 3,9 % ; 2,8 % et 3 % et la Californie : 28,8 % ; 38,4 % ; 51,5 % et 48,4 %. In: Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S...*, *op. cit.*, p. 20 (Tableau 2.2). En ce qui concerne la présence portugaise aux États-Unis à partir du XX<sup>e</sup> siècle, consulter la référence précédente et Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 283 et suivantes.

<sup>995</sup> *Ibidem*, p. 589.

<sup>996</sup> Voir l'article de Donald Warrin sur le rôle des femmes portugaises dans l'ouest des États-Unis. Donald WARRIN. “Portuguese mothers and daughters in the early American West ». In: Deolinda M. ADÃO (Éditeur). *The voice and choice of women in Portugal and in the diáspora: a vez e a voz da mulher em Portugal e na diáspora*, University of California, 2011, p. 99-117 et Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, *op. cit.*, p. 67-94, notamment la carte de la répartition de la population portugaise en Californie en 1900, p. 90.

<sup>997</sup> Duarte Miguel Barcelos MENDONÇA. *Da Madeira a New Bedford...*, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>998</sup> Eduardo MAYONNE DIAS. “A presença portuguesa ...”, *op. cit.*, p. 20; Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, *op. cit.*, p. 68 et p. 78-79.

<sup>999</sup> Eduardo MAYONNE DIAS. “A presença portuguesa ...”, *op. cit.*, p. 20.

<sup>1000</sup> La plupart des Portugais réussirent à atteindre leurs objectifs à force de travail et de sacrifices, beaucoup de ceux devenus des fermiers indépendants progressèrent petit à petit, devenant parfois propriétaires de la terre. In: Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, *op. cit.*, p. 83.

De 1860 à 1870, leur nombre atteignit 3 435 soit 40 % de la population portugaise présente aux États-Unis<sup>1001</sup>. L'historienne Maria Baganha souligne que, jusqu'en 1850, le flux portugais vers ce pays représentait une « ligne plate » et que le « décollage<sup>1002</sup> » se produisit à partir des décennies 1860 et 1870 provoquant, en revanche, la réaction du gouvernement portugais.

Celui-ci, toujours dans ses pratiques ambiguës de combat contre l'émigration, n'hésita pas à demander à ce que soit imprimé un grand nombre de feuillets sur la condition des Portugais en général et des Açoriens en particuliers aux États-Unis et à les publier dans toutes les villes du pays où les agents d'émigration agissaient<sup>1003</sup>. En effet, déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, 89,7 % de l'émigration du district açoréen de Ponta Delgada se dirigeait vers les États-Unis<sup>1004</sup>.

La prépondérance des Açoréens est indiscutable<sup>1005</sup>. Si l'on considère le flux général des Portugais vers les États-Unis, il n'excéda jamais 18 % du mouvement total<sup>1006</sup>. Plus particulièrement, entre 1897 et 1899, 0,59 % de l'émigration portugaise vers les États-Unis provenait du continent, 1,24 % de Madère et 98 %, des Açores<sup>1007</sup>.

On retrouve des quartiers portugais sur la côte Est notamment à New Bedford et à Fall River, le plus grand centre de l'industrie textile de 1880 à 1920<sup>1008</sup>, mais aussi sur la côte Ouest dans la baie de San Francisco, sur la vallée de San Joaquim et à l'est de Los Angeles<sup>1009</sup>. Arrivés pour la plus part illettrés (68 %) <sup>1010</sup> en condition de domestiques ou de

---

<sup>1001</sup> *Ibidem*, p. 68 et p. 78.

<sup>1002</sup> « flat line », « takes off ». In : Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 254.

<sup>1003</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> repartição em 1870 (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2756. Lettre envoyée le 18 mai 1872 par le ministère de l'Intérieur aux gouverneurs civils portugais, sur le sort des immigrants aux Etats-Unis.

<sup>1004</sup> Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa ...*, *op. cit.*, p. 47. Consulter la carte des portugais dans l'Etat de Massachussets en 1900 réalisé par Jerry Williams. In : Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>1005</sup> Eduardo MAYONNE DIAS. « A presença portuguesa na América... », *op. cit.*, p. 27.

<sup>1006</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 255. Pour l'ensemble du flux, de 1820 à 1930, consulter le tableau IV :VIII de l'auteur (p. 250-252), le graphique 4 (p. 253) ainsi que le tableau IV :IX sur le poids de l'émigration par rapport à l'ensemble de l'émigration portugaise et à l'ensemble de l'immigration portugaise sur le continent américain (p. 256).

<sup>1007</sup> *Ibidem*, p. 258. Cette tendance se maintint jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle où la part des Açoriens diminua progressivement. En effet, pour la période 1912-1916, les données étaient respectivement, pour le Portugal, Madère et les Açores, de 30,75 %, 14,34 % et de 54,91 % et qu'en 1923-1927, il s'agissait de 53,79 %, 22,30 % et de 23,88 % . N'oublions pas non plus la part importante des Cap Verdiens qui aujourd'hui encore vivent des devises envoyées au pays par les émigrants des États-Unis. Spécifiquement sur les Madériens, pour connaître leur nombre en fonction des *concelhos* ayant demandé un passeport pour les États-Unis entre 1900 et 1925, consulter Duarte Miguel Barcelos MENDONÇA. *Da Madeira a New Bedford...*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>1008</sup> Jerry WILLIAMS. « Azorean Migration Patterns... », *op. cit.*, p. 147.

<sup>1009</sup> Consulter la carte de la répartition de la population portugaise en Californie en 1900. In : *Ibidem*, p. 90.

<sup>1010</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 280-281. BAGANHA souligne que ce pourcentage était au-dessus de la moyenne (23 %) et aussi le pire de tous quand il était comparé aux autres nationalités, pour les turcs il s'agissait par exemple de 60 %.

travailleurs agricoles (88 %), les Portugais virent leur situation s'améliorer dès les années 1910-1920, alors que la moitié d'entre eux travaillait alors dans les fabriques de coton<sup>1011</sup>.

L'analyse de Baganha sur l'assimilation des Portugais aux États-Unis, qui n'hésitaient pas, par exemple, à angliciser leurs noms, est très intéressante. L'auteur note dans les documents américains de nombreux changements de patronymes, parfois réalisés à la demande des Portugais eux-mêmes, conscients de la difficulté de prononciation<sup>1012</sup>. L'historienne souligne aussi qu'en plus d'une volonté d'assimilation, le changement de nom avait une certaine utilité pour les Portugais, puisque dans la plupart des cas, il s'effectuait avant même l'arrivée en territoire américain, dès la montée à bord du navire<sup>1013</sup>.

En effet, dans les listes de passagers, elle ne trouve que très rarement des noms portugais écrits avec la bonne orthographe notamment dans les listes des navires arrivés au port de Boston<sup>1014</sup>. En s'appuyant sur les travaux du linguiste Leo Pap<sup>1015</sup>, Baganha discute du lien entre le changement de nom et le niveau d'éducation et explique que pour les émigrants illettrés, la modification de leur nom ne les dérangeait pas et, au contraire, sonnait comme une première marche franchie dans l'échelle sociale, une manière de se distinguer de leurs origines modestes<sup>1016</sup>.

Même si à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les îles Sandwich, plus connues sous le nom d'Hawaï, n'étaient pas encore un territoire américain, car annexées par les États-Unis en 1898<sup>1017</sup> et devenues État américain depuis 1959, elles furent également comme un lieu de prédilection de l'émigration madérienne qui devint effective à partir de 1878 et se prolongea jusqu'en 1912<sup>1018</sup>.

---

<sup>1011</sup> Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S...*, *op. cit.*, p. 22. Pour plus d'informations sur la communauté portugaise aux États-Unis, au 20<sup>e</sup> siècle notamment consulter entre autres: Duarte Miguel Barcelos MENDONÇA. *Da Madeira a New Bedford...*, *op. cit.*, p. 95-170; Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 283 et suivantes; Maria Gloria MULCAHY. *The portuguese in the U.S...*, *op. cit.*, notamment chapitre 6, 7 et suivants.

<sup>1012</sup> Témoignage recueillis dans les documents d'une institution américaine qui portait secours aux femmes açoriennes et dans lequel ces dernières estimaient leurs noms portugais inutiles notamment en raison de la difficulté de prononciation pour les américains. In : Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 243.

<sup>1013</sup> *Ibidem*.

<sup>1014</sup> L'auteur établit une liste des noms américains avec leur correspondance en portugais. *Ibidem*, appendice 2, tableau B : 7, p. 365-368.

<sup>1015</sup> Sur les travaux de cet auteur, consulter par exemple: PAP, Leo. *Portuguese-American speech*. New York, N. Y., King's Crown Press, 1949; *The portuguese in the United-State: a bibliography*. New York, N. K., Center for Migration Studies, 1976.

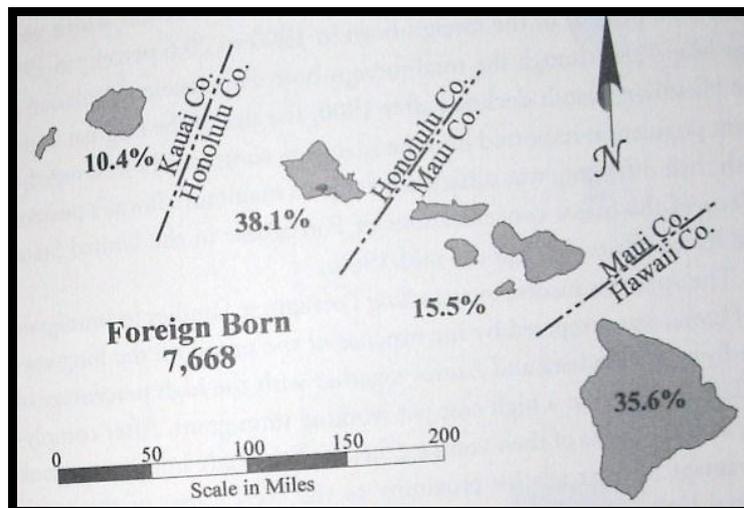
<sup>1016</sup> Maria Ioannis Benis BAGANHA. *Portuguese emigration...*, *op. cit.*, p. 244-245.

<sup>1017</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaï...*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>1018</sup> Andrew w. LIND. *Hawaï's people*, 3<sup>ème</sup> Ed., Honolulu: University of Hawaï Press, 1967; Eduardo MAYONE DIAS. "A presença portuguesa no Havai". In: *Assembleia Distrital de Lisboa, Boletim Cultural*, 1<sup>o</sup> tomo, n. ° 87, Lisbonne, 1981, p. 163-237; "A presença portuguesa na América...", *op. cit.*, p. 17-33 ; Edgar

Isolé du monde jusqu'en 1778 lors du passage de James Cook, qui lui donna le nom d'îles Sandwich en hommage au quatrième Comte de Sandwich Amiral de l'armée anglaise<sup>1019</sup>, l'archipel est situé à environ 3 250 kilomètres de San Francisco et se compose d'un groupe principal de huit grandes îles habitées et de nombreux îlots inhabités, d'origine volcanique, au centre de l'océan Pacifique, les îles principales étant : Hawaï (l'île la plus grande), Maui, Kahoolawe, Lanai, Molokai, Oahu (aujourd'hui l'île principale où se situe la capitale, Honolulu), Kauai et Niihau<sup>1020</sup>.

**Carte 11 – Population portugaise sur les îles de l'archipel d'Hawaï en 1900**



Source: Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, op. cit., p. 99.

L'industrie baleinière y fut également très prospère. Les baleiniers de la Nouvelle Angleterre<sup>1021</sup> y faisaient escale régulièrement et de là provient la présence des premiers portugais, notée dès 1850<sup>1022</sup>. Cependant, cette industrie fut remplacée par la canne à sucre,

Colby Jr. KNOWLTON. « Madeirans in Hawaii ». In: *Actas do I colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. II, Funchal, 1986, p. 1287-1310; Eleanor C. NORDYKE. *The peopling of Hawaii*. 2e ed., Honolulu, University of Hawaii, 1989; Joaquim Palminha SILVA. *Portugueses no Havai sécs. XIX e XX: da imigração à aculturação*, Région autonome des Açores, Direcção Regional das Comunidades, 1996; Ana Isabel SPRANGER. « A vida dos emigrantes portugueses no Havai apos o término do contrato no século XIX e início XX ». In: *Actas do Seminario Internacional sobre emigração e imigração*, Funchal: C. E. H. A., 2001, p. 159-172; Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, op. cit.,

<sup>1019</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, op. cit., p. 44.

<sup>1020</sup> Joaquim Palminha SILVA. *Portugueses no Havai sécs. XIX e XX...*, op. cit., p. 10; Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, op. cit., p. 41.

<sup>1021</sup> Eduardo MAYONE DIAS. « A presença portuguesa no Havai? », op. cit., p. 163-164. Portugais qui faisaient partie de l'équipage de ces baleiniers américains comme nous l'avons vu précédemment.

<sup>1022</sup> Ana Isabel SPRANGER. « A vida dos emigrantes portugueses no Havai... », op. cit., p. 160. Comme cela se passa pour les États-Unis, les Portugais qui faisaient partie de l'équipage de ces baleiniers, fuyaient les conditions difficiles du travail à bord. Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, op. cit., p. 94.

qui se développa grandement notamment après 1846 et une loi autorisant les étrangers à devenir propriétaires des terres<sup>1023</sup>.

Quant au boom du sucre, en réalité, avec la ruée vers l'or californien à partir de 1849, un nouveau centre de consommation apparut. En outre, avec la guerre civile américaine à partir de 1861, l'approvisionnement en sucre des États du nord par ceux du sud fut coupé, provoquant ainsi le développement rapide de l'industrie sucrière dans l'archipel, qui devint la principale économie hawaïenne<sup>1024</sup>.

Selon les rapports de l'époque, les hommes hawaïens étaient de bons travailleurs. Cependant, le contact avec les premiers européens qui apportèrent avec eux des maladies jusqu'alors inconnues, ainsi que de nouveaux produits, eut de graves conséquences pour la population locale<sup>1025</sup> : suite à une mortalité élevée, elle passa de 300 000 habitants en 1778 à 84 000 en 1850<sup>1026</sup>.

L'archipel d'Hawaï nécessita donc de trouver de la main-d'œuvre en grand nombre et peu chère<sup>1027</sup> pour les plantations de la canne, ainsi que des familles pour combler la forte mortalité locale<sup>1028</sup>. Après diverses tentatives d'introduction de travailleurs étrangers, des Polynésiens et des Chinois engagés par contrat dès 1865<sup>1029</sup>, le gouvernement se tourna vers les travailleurs portugais, car non seulement ils émigraient plus facilement en famille que les Chinois, mais surtout, leur émigration était permanente<sup>1030</sup>.

Avant même le début de l'émigration portugaise à grande échelle vers ces îles, en 1878, la communauté portugaise représentait, d'après le recensement de 1873, trois cent quatre-vingt-quinze individus, et quatre cent quarante-six en 1878<sup>1031</sup>. L'historiographie

---

<sup>1023</sup> *Ibidem*, p. 160.

<sup>1024</sup> Eleanor C. NORDYKE. *The peopling of Hawai...*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>1025</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, *op. cit.*, p. 52-53.

<sup>1026</sup> Andrew w. LIND. *Hawaii's people...*, *op. cit.*, p. 8. En 1878, le consul portugais à Honolulu indiqua que la population locale représentait à peine 56 000 âmes. In : A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870 (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2781. Lettre envoyée le 25 octobre 1878 par le consul du Portugal à Honolulu au ministre de l'Intérieur.

<sup>1027</sup> Eleanor C. NORDYKE. *The peopling of Hawai...*, *op. cit.*, p. 29 ; A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870 (SSR). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 2781. Lettre envoyée le 25 octobre 1878 par le consul du Portugal à Honolulu, au ministre de l'Intérieur.

<sup>1028</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>1029</sup> *Ibidem*, p. 59. Les travailleurs chinois furent les premiers à venir travailler dans les plantations de canne à sucre, la communauté était principalement constituée d'hommes. In: Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>1030</sup> A.M. N. E. Caixas avulsas emigração. Caixa 1067. *Emigração do continente e Ilhas de Portugal para o Hawai, correspondência do Consulado de Portugal no Hawai*. Lettre n. ° 5 du 25 octobre 1878 du consul portugais à Honolulu, Jason Perry, au Ministre des Affaires Etrangères du Portugal ; Andrew w. LIND. *Hawaii's people...*, *op. cit.*, p. 27. Le but était aussi de contrebalancer, avec le contingent européen, le « péril jaune ». In : Eduardo MAYONE DIAS. "A presença portuguesa no Havai...", *op. cit.*, p. 166.

<sup>1031</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Sessão du 8 mars 1882, p. 615. Edgar Colby Jr. KNOWLTON. "Madeirans in Hawaii"..., *op. cit.*, p. 1288. L'auteur souligna qu'il s'agissait majoritairement de marins ayant

rapporte que les Portugais bénéficièrent également d'une publicité favorable de la part du botaniste allemand William Hillebrand lequel, après un séjour à Madère et aux Açores, écrivit une lettre en 1877 à l'Association des Producteurs de Canne à sucre d'Hawaï, créée en 1864 (*The Hawaiian Sugar Planters*)<sup>1032</sup>, afin de vanter les mérites de ces insulaires qu'il qualifia alors de « sobres, honnêtes, travailleurs et pacifiques<sup>1033</sup> ».

En réalité, son impact fut tel, que Hillebrand finit par être chargé de l'émigration de Madère et de prendre contact avec des compagnies de navigation anglaises et allemandes pour obtenir les meilleurs tarifs<sup>1034</sup>. Sachant qu'il s'agissait tout de même d'un réel investissement en raison du long voyage effectué par le Cap Horn<sup>1035</sup>, en 1878, il écrivit et fit circuler sur l'île une brochure sur les avantages de l'émigration vers l'archipel d'Hawaï, soigneusement comparé à celui de Madère, et vanta les facilités d'adaptation afin d'attirer un maximum de personnes<sup>1036</sup>.

Ainsi, le 29 septembre 1878, à bord du navire allemand *Priscilla*, arrivèrent après cent seize jours de voyage<sup>1037</sup>, le groupe des premières familles madériennes, composé de cent vingt personnes, toutes engagées par un contrat de location de service<sup>1038</sup>.

Inspirés de ceux établis avec les engagés pour les Antilles anglaises<sup>1039</sup>, ces contrats engageaient les émigrants à travailler pendant une période de trois ans, dans un total de vingt-six jours par mois et de dix heures par jours payés dix dollars par mois. Ils avaient également droit à une ration alimentaire quotidienne, un logement avec un jardin pouvant être cultivé et une assistance médicale<sup>1040</sup>. Ce salaire ne semblait pas suffisant puisque dans une lettre, le consul portugais à Honolulu l'estima faible car le minimum à offrir devant être, selon lui, de seize, dix-huit ou vingt dollars<sup>1041</sup>. Dans ce contexte, très vite les conditions de travail dans les

---

déserté les navires pour s'installer sur place, qu'ils se mariaient avec les hawaïennes et qu'existaient également des sociétés d'entraide comme la San Antonio Society.

<sup>1032</sup> Eleanor NORDYKE. *The peopling of Hawai...*, *op. cit.*, p. 44.

<sup>1033</sup> "Sober, honest, industrious and peaceable". Eduardo MAYONE DIAS. "A presença portuguesa no Havai...", *op. cit.*, p. 166.

<sup>1034</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, *op. cit.*, p. 76-77.

<sup>1035</sup> Andrew w. LIND. *Hawaii's people...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>1036</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, *op. cit.*, p. 71-72.

<sup>1037</sup> Un groupe d'Açoréens de l'île de São Miguel (District de Ponta Delgada) suivirent de près les Madériens. Miranda souligna un voyage de 90 à 180 jours passant le détroit de Magellan et dans des conditions difficiles, agglutinés sur des barques affrétées par le gouvernement hawaïen lui-même. In : Sacuntala de MIRANDA. *A emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>1038</sup> A. M. N. E. Caixas avulsas emigração. Caixa 1067. *Emigração do continente e Ilhas de Portugal para o Hawaii, correspondência do Consulado de Portugal no Hawaii*. Lettre n. ° 5 du 25 octobre 1878 du consul portugais à Honolulu, Jason Perry, au Ministre et Secrétaire des Affaires Etrangères du Portugal.

<sup>1039</sup> Ana Isabel SPRANGER. "A vida dos emigrantes portugueses no Havai...", *op. cit.*, p. 160.

<sup>1040</sup> *Ibidem*, p. 161.

<sup>1041</sup> A. M. N. E. Caixas avulsas emigração. Caixa 1067. *Emigração do continente e Ilhas de Portugal para o Hawaii, correspondência do Consulado de Portugal no Hawaii*. Lettre n. ° 25 du 18 décembre 1889 du consul portugais à Hawaii, Antonio de Sousa Canavarró, au Ministre et Secrétaire des Affaires Etrangères.

plantations devinrent difficiles et, pour réussir à économiser, il fallait que la famille entière travaille, femmes et enfants compris<sup>1042</sup>.

Ces contrats de « location de service » étaient critiqués, car il était difficile pour les émigrants de rembourser l'avance faite par le gouvernement pour leur venue et, donc, de pouvoir changer d'employeur ou même d'activité. Ainsi, même si l'émigration madérienne ne cessait d'augmenter<sup>1043</sup>, la classe politique portugaise comparait ce flux migratoire à de l'esclavage<sup>1044</sup> et critiquait le mauvais traitement des émigrants portugais par les propriétaires des plantations<sup>1045</sup>.

Pour ces raisons, mais surtout en vue de favoriser un autre projet plus intéressant aux yeux du gouvernement portugais (la colonisation des possessions africaines), fut demandée la publication de messages dans toutes les paroisses de l'archipel de Madère lesquels devaient être lus par les prêtres pendant la messe afin de dissuader les habitants d'écouter les « mensonges » des agents d'émigration et de partir vers les îles Sandwich car ils n'y trouveraient que la « misère<sup>1046</sup> ». Malgré ces tentatives de dissuasion, le flux se poursuivait car les journaux publiaient toujours des annonces comme celle-ci:

« Les îles Sandwich. Transport gratuit. Invitation aux travailleurs agricoles qui souhaitent se diriger vers ces îles. Il est garanti que les nouvelles propagées dans les journaux contre l'émigration vers les îles en question sont complètement calomnieuses<sup>1047</sup>. »

Il se fit ainsi urgent pour les autorités portugaises d'intervenir, de nommer un consul<sup>1048</sup> et de veiller au bon traitement des Portugais et au respect des contrats<sup>1049</sup>. Ceci

---

<sup>1042</sup> Joaquim Palminha SILVA. *Portugueses no Havai sécs XIX e XX: da imigração à aculturação...*, p. 97.

<sup>1043</sup> *Ibidem*, p. 74.

<sup>1044</sup> *Diário dos Senhores Deputados*. Sessão du 12 juillet 1887, p. 1681-1682.

<sup>1045</sup> A.M. N. E. Caixas avulsas emigração. Caixa 1067. *Emigração do continente e Ilhas de Portugal para o Havai, correspondência do Consulado de Portugal no Havai*. Lettre du 20 décembre 1886 du consul portugais à Honolulu au Ministre et Secrétaire des Affaires Étrangères.

<sup>1046</sup> A. R. M. Governo Civil, *Correspondências*, caixa 333 II, Lettre du 3 juin 1898 du gouverneur civil du district de Funchal à l'administrateur du conseil de Funchal.

<sup>1047</sup> « Ilhas Sandwich. Passagem gratuita. Convite a trabalhadores do campo que para aquella ilha desejem seguir. Garante-se serem completamente calumniosas as noticias propagadas nos jornaes em desfavor da emigração para as referidas ilhas, etc.» In: *Diário da câmara dos senhores deputados*. Session du 13 février 1882, p. 309.

<sup>1048</sup> Il n'existait pas de consul portugais à Hawaï car visiblement le gouvernement ne pouvait nommer un consul « de carrière » que sous certaines conditions, qui ne s'appliquaient pas à Honolulu, capitale d'Hawaï. In : *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Sessão du 2 mai 1882, p. 1318 ; Sessão du 30 juin 1882, p. 1970.

<sup>1049</sup> Le sujet du mauvais traitement des émigrants portugais et de la violation des contrats à Hawaï étaient récurrents dans les sessions de la Chambre des Députés. Consulter entre autres : *Diário da Câmara dos Senhores*

explique, par exemple, l'approbation de la convention de commerce, navigation et émigration conclu le 5 mai 1882 entre le Portugal et Hawaï<sup>1050</sup>. Cela avait pour but de resserrer les relations d'amitié et commerciales entre les deux pays, mais aussi d'établir des règles pour réguler l'émigration vers cet archipel (Article III)<sup>1051</sup>.

Entre madériens, açoriens et continentaux, Hawaï reçut plus de dix mille émigrants entre 1878 et 1912 (dont 4 556 étaient Madériens<sup>1052</sup>). Comme le fait remarquer Robert Rowland, la population d'origine portugaise aux États-Unis était composée presque exclusivement d'Açoréens, alors qu'aux Antilles et dans les îles du Pacifique, il s'agissait davantage de Madériens<sup>1053</sup>.

Pendant longtemps, les Portugais maintinrent leur langue et culture créant des associations<sup>1054</sup>, journaux<sup>1055</sup> ou encore des groupes de folklore. Sur leur intégration, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Henrique de Barros Gomes, exposait en 1888 que le quartier portugais à Honolulu augmentait petit à petit avec de « confortables »

---

*Deputados*. Séssion du 12 mai 1879, p. 1656; Séssion du 8 mars 1882, p. 615; Séssion du 21 mars 1882, p. 839-841; Séssion du 12 juillet 1882, p. 1682 ou encore la Séssion du 15 mai 1890, p. 1255.

<sup>1050</sup> A. M. N. E. "Convenção entre Portugal e as Ilhas Hawaiianas para regular provisoriamente as relações de amizade e de commercio entre os dois Estados, assinada em Lisboa a 5 de Maio de 1882". In : *Nova Coleção de tratados, convenções e actos publicos celebrados entre a Corôa de Portugal e as mais potencias*, Tomo VI, 1880-1883, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1910, p. 197-200. Sujet de la convention abordé à la Chambre des députés notamment dans le *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 16 mai 1882, p. 1491 et Session du 29 mai 1882, p. 1692.

<sup>1051</sup> Cet accord devint caduc en 1892 et les actions du gouvernement portugais contre cette émigration reprirent. En 1899, un avis circula sur l'archipel madérien, dans chaque paroisse, expliquant que le gouvernement d'Hawaï ne reconnaissait plus les contrats d'émigration, que les espoirs propagés par les agents d'émigration étaient faux et qu'ils seraient conduits sur des terres inhospitalières où les attendaient la misère et la mort. In : A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondência expedida. Boîte 288. Ofício 157 et 158 des 14 et 15 juin 1899 envoyé par l'administrateur du *concelho* à toutes les paroisses; Administração do concelho de Santa Cruz. Correspondência expedida. Livre 31. Lettre n. ° 121, envoyée par l'administrateur du *concelho* de Santa Cruz, le 17 juin 1899 aux officiers civils de la paroisse.

<sup>1052</sup> Ana Isabel SPRANGER. «A vida dos emigrantes portugueses no Havai»..., *op. cit.*, p. 159. Eleanor NORDYKE parle de 17 navires ayant amené des archipels de Madère et des Açores vers celui d'Hawaï, entre 1878 et 1887, près de 12 000 personnes. *The peopling of Hawaii...*, *op. cit.*, p. 44. Andrew LIND évoque 17 500 Portugais amenés entre 1878 et 1887. *Hawaii's people...*, *op. cit.*, p. 27. Il est également possible d'étudier le flux des madériens à travers les listes de passagers sortis du port de Funchal et les listes de passeports: A. R. M. Governo Civil, *Lista de passageiros para as ilhas Sandwich, 1883-1884*, n.°s 731-733; *Índices dos passaportes, 1872-1900*, Série Índices dos Passaportes I. Funchal, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, 2000.

<sup>1053</sup> Robert ROWLAND. "O problema da emigração: dinâmica e modelos". In: F. BETHENCOURT. et K.N. CHAUDHURI (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, p. 304-324, 1998, p. 308. A. M. N. E. Caixas avulsas emigração. Caixa 1067. *Emigração do continente e Ilhas de Portugal para o Hawaï, correspondência do Consulado de Portugal no Hawaï*. Lettre n.°7 du 20 août 1885 du consul portugais à Honolulu, Antonio de Sousa Canavarro, au Ministre et Secrétaire des Affaires Étrangères.

<sup>1054</sup> Dans "A presença portuguesa no Havai...", *op. cit.*, p. 182, Eduardo MAYONNE DIAS cite entre autres : *Sociedade Portuguesa de Santo António Beneficente do Hawai, 1877*; *Brotherhood Holy Ghost of Holy Trinity*, ca. 1880; *Sociedade Lusitana Beneficente, 1882*; *Kahili Holy Ghost, 1895*; *Portuguese union, 1896* ou encore *A Pátria, 1905*.

<sup>1055</sup> Dans "A presença portuguesa no Havai...", *op. cit.*, p. 179, l'auteur cite entre autres: *O luso Hawaiiano, 1885-1891*; *Aurora Hawaiiana, 1889-1891* ou encore *A União Lusitana Hawaiiana, 1892-1896*; *O popular, 1911-1913*.

habitations. Le ministre souligne aussi que les Madériens pouvaient même, depuis peu, exercer des fonctions politiques sans perdre leur nationalité et que les enfants portugais fréquentaient les écoles officielles et les établissements catholiques d'enseignement<sup>1056</sup>.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les descendants des Portugais étaient toujours nombreux, atteignant la somme de 57 500 personnes en 1980<sup>1057</sup>. L'influence portugaise est notable dans la cuisine et dans l'architecture. Cependant, l'un des exemples les plus marquants de celle-ci est l'*Ukulélé*, instrument typique de la musique hawaïenne. Cet instrument est, en réalité, une adaptation de la « *braguinha* » ou « *machete de braga* » de Madère, elle-même adaptée du *Cavaquinho* (sorte de petite guitare) portugais venu des terres du nord du Portugal au moment de la colonisation de Madère<sup>1058</sup>. Voici l'une des histoires connues sur la provenance de l'*Ukulélé*, qui fut objet de nombreuses études<sup>1059</sup>.

Le navire anglais *SS Ravenscrag* arriva à Honolulu le 23 août 1879 avec à son bord quatre cent dix-neuf émigrants portugais provenant de l'archipel de Madère. Parmi eux se trouvait le jeune João Fernandes, né à Madère en 1854<sup>1060</sup> et alors âgé de 25 ans, qui, pour célébrer l'arrivée du navire, se mit à jouer de la « *braguinha* »<sup>1061</sup>. Les Hawaïens, impressionnés par la rapidité avec laquelle les doigts de João parcouraient la petite guitare, lui donnèrent le nom de *Ukulélé*, qui dans leur langue signifiait « puce sauteuse »<sup>1062</sup>.

Dans ce contexte global d'émigration, la part progressive occupée par les Portugais aux États-Unis ne fut pas négligeable comme le démontre le graphique 6 ci-dessous.

---

<sup>1056</sup> *Diário da Câmara dos Senhores Deputados*. Séssion du 6 février 1888, p. 411.

<sup>1057</sup> Eleanor C. NORDYKE. *The peopling of Hawai...*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>1058</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, *op. cit.*, p. 187-192.

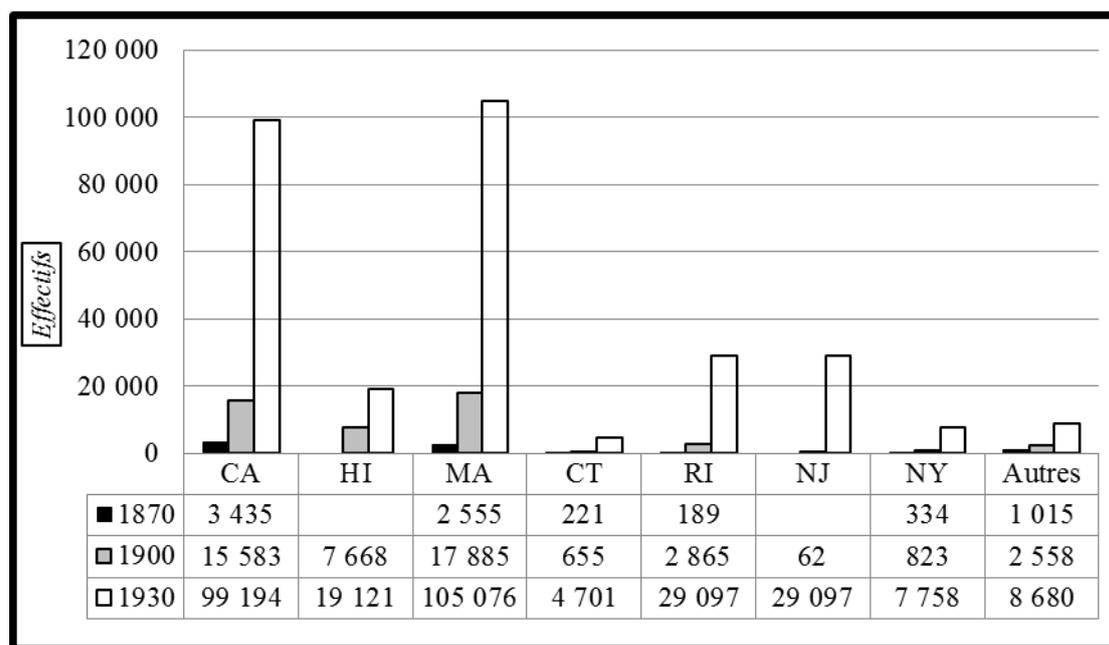
<sup>1059</sup> Pour davantage de bibliographie sur le *Ukulélé*, consulter la bibliographie de Susana Catarina de Oliveira e Castro Caldeira. Elle cite entre autres: Jim BELOFF. *The Ukelele, a visual history*, Backbeat Books, California, 1997; Elma T. CABRAL. "The ukulele's real story", *Social Press in Hawaii*, Honolulu: University of press, 1978; "Grandpa was a troubadour", in *Paradise of the pacific*, Honolulu: Paradise Pub. Co., 1946 ou encore Edgar C. KNOWLTON. "Ukulele", in *American speech*, Honolulu: University of Hawaii press, 1957.

<sup>1060</sup> *Livro de Baptizados da Sé*. Année 1854, feuille 146.

<sup>1061</sup> Sur l'histoire de João Fernandes, un reportage intitulé "Joao Fernandes brings the Ukulele to Hawaii" réalisé à partir d'une interview de son arrière-petite-fille, Cynthia Fernandes, le 16 août 2008 par Zee's Universe est disponible sur Internet <http://www.youtube.com/watch?v=0hmdcSKzoHs>, consulté le 8 avril 2011.

<sup>1062</sup> Eduardo MAYONE DIAS. "A presença portuguesa no Havai...", *op. cit.*, p. 177.

**Graphique 6 – Population portugaise par État, 1870-1930<sup>1063</sup>**



Source: Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, op. cit., p. 101.

En Amérique du Nord, leur présence fut également notable au Canada, et ce depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1064</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, une majorité d’hommes seuls formaient le groupe des Portugais (le premier Madérien serait arrivé en 1840<sup>1065</sup>). Les premiers contacts avec ces terres distantes furent maritimes, puisque les pêcheurs portugais recherchaient la morue dans les eaux froides de l’Atlantique nord. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau consulaire au Canada se développa permettant de savoir aujourd’hui que les rapports furent, comme pour les États-Unis, d’abord commerciaux<sup>1066</sup>.

Le présent travail ne permet pas de revenir plus en détail sur ce flux<sup>1067</sup> qui, comme d’autres (Venezuela et Curaçao<sup>1068</sup> ou encore Afrique du Sud et l’Angleterre) ne commencèrent réellement qu’au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>1063</sup> Dans le graphique, le nom des États fut abrégé, lire ainsi : Californie (CA), Hawaï (HI), Massachussets (MA), Connecticut (CT), Rhode Island (RI), New Jersey (NJ) et New York (NY).

<sup>1064</sup> David HIGGS. “Francis Silver (1841-1920) ou seja Francisco da Silva no contexto da migração portuguesa para o Canadá antes de 1940: arte e uma odisseia atlântica”. In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. 1, Funchal, CEHA, 1990, p. 355 a 364.

<sup>1065</sup> *Ibidem*, p. 405.

<sup>1066</sup> *Ibidem*, p. 406.

<sup>1067</sup> Manuela MARUJO. « Portuguese Ontario : a photographic essay ». In: David HIGGS. Portuguese migration in global perspective, Toronto, The multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 99-113; Grace M. ANDERSON et, J. Campbell DAVIS. “Portuguese immigrant women in Canada”. In: David HIGGS. *Portuguese migration in global perspective...*, op. cit., p. 136-145; Jerry WILLIAMS. *In pursuit of their dreams...*, op. cit., p. 114-115.

<sup>1068</sup> Joselin da Silva NASCIMENTO. *Emigração madeirense para Venezuela (1940-1970)*. Dissertation de Master en Etudes Interculturelles – Etudes Luso-Brésiliens, présentée à l’Université de Madère en 2009.

Ces deux grands flux de l'émigration portugaise en général et madérienne en particulier empiétèrent, pendant une large partie du XIX<sup>e</sup> siècle, sur un projet imaginé depuis un moment par le gouvernement portugais et qui connaissait quelques difficultés à se mettre en place : la colonisation des possessions portugaises en Afrique.

### C. Le projet colonial en Afrique

Avec la proclamation de l'indépendance du Brésil en 1822<sup>1069</sup>, restait au Portugal la possession de divers territoires éparpillés dans le monde comme ses enclaves de Goa, Daman (Damião) ou encore Diu en Orient, plus le port de Macao et le Timor<sup>1070</sup>. En Afrique, les Portugais occupaient divers territoires<sup>1071</sup> : au Maroc, ils étaient présents, entre autres, à Ceuta, à Tanger, ou encore à Mazagan, en Afrique occidentale, ils possédaient des comptoirs près des fleuves de Guinée, sur le littoral congolais et angolais – Luanda et Benguela notamment, dans la partie orientale du pays, les Portugais occupaient les villes portuaires du Mozambique et les terres près du fleuve Zambèze<sup>1072</sup>. Enfin, n'oublions pas les archipels du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe<sup>1073</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le lien principal entre le Portugal et l'Afrique reposait sur ce que l'historien Luiz-Felipe de Alencastro qualifie de « système sud-Atlantique » – reliant le Portugal avec le Brésil et l'Angola – dans lequel circulaient des négociants, des militaires, des serviteurs et des missionnaires »<sup>1074</sup>.

---

<sup>1069</sup> Indépendance proclamée par Pedro, fils de Jean VI du Portugal et reconnue par l'Angleterre et le Portugal seulement quelques années plus tard. *Fallas do Throno desde o anno de 1823 até o anno de 1889. Acompanhadas dos respectivos votos de graças da Camara Temporaria. Colligidas na Secretaria da Camara dos Deputados*. Rio de Janeiro : Imprensa Nacional, 1889, p. n145. Consulter également sur le sujet Pierre VERGER. *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe de Bénin et Bahia de todos os santos du dix-septième au dix-neuvième siècle*. Paris : Mouton & Co, 1968, p. 306.

<sup>1070</sup> Valentim ALEXANDRE. "O império português (1825-1890): ideologia e economia". In: *Análise Social*, Vol. XXXVIII (169), p. 959-979, Lisbonne, ICS, 2004, p. 960.

<sup>1071</sup> Sur la présence portugaise avant notre période, consulter entre autres : John K. THORNTON. « The Portuguese in Africa ». In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 138-160.

<sup>1072</sup> Joël SERRÃO. *A emigração portuguesa, sondagem histórica*. 4e édition. Lisbonne, Horizonte, 1982, p. 89-90.

<sup>1073</sup> Joaquim Palminha SILVA. "Emigração: a "diáspora" de Cabo Verde. In: *História*, n. ° 81, 1985, p. 4-18. Pour un état des lieux de la situation de des possessions africaines, consulter : Armelle ENDERS. *História da África lusófona*. Traduit de *Histoire de l'Afrique Lusophone* par Mário Matos e Lemos, Editorial Inquérito, 1997, p. 50-54.

<sup>1074</sup> "Bilateral trade and exchanges of merchants, militiamen, royal servants and missionaries fostered relations between the Portuguese enclaves in the two banks of the South Atlantic". In: Luiz-Felipe de ALENCASTRO. "Mulattos in Brazil and Angola: a comparative approach, 17th-21th centuries". In: F. BETHENCOURT (Ed.) *Race Relations. The Portuguese-Speaking World in Comparative Perspective*. London, British Academy, 2011 (à paraître). Sur le rôle entre l'Afrique, le Portugal et le Brésil, consulter du même auteur une œuvre de

Dans les années 1820, avec le retour de la cour portugaise à Lisbonne (1821) et la proclamation de l'indépendance du Brésil, l'intérêt du gouvernement portugais pour le continent africain apparut réellement<sup>1075</sup>. En 1821, par exemple, les Cortes indiquaient déjà qu'il était nécessaire de donner une particulière attention « à nos établissements d'Afrique »<sup>1076</sup>.

Sur ce point, l'historien Gabriel Paquette présente l'existence, avant même l'indépendance brésilienne, de discussions au Portugal sur les colonies africaines mais il rappelle aussi que, en raison des confusions politiques à l'intérieur du pays<sup>1077</sup>, cet intérêt n'apparut qu'à partir des années 1820<sup>1078</sup>. L'objectif était alors clair : renforcer la souveraineté portugaise sur ses possessions, donner une impulsion aux territoires d'outre-mer et réduire les flux migratoires en direction du Brésil indépendant.

L'intérêt pour l'Afrique avait été, tout d'abord, commercial comme le montre la charte du 6 décembre 1824 dans laquelle le roi D. João VI souligna sa volonté de favoriser les spéculations mercantiles directes avec l'Angola, ainsi que le développement de l'agriculture<sup>1079</sup>. Après la guerre civile<sup>1080</sup>, le 19 février 1836, fort du soutien d'autres

---

référence: *O trato dos viventes, formação do Brasil no Atlântico sul*. 6<sup>e</sup> impression, São Paulo, Companhia das letras, 2000.

<sup>1075</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. "Mulattos in Brazil ...", op. cit.,

<sup>1076</sup> "he necessario dar huma particular atençaõ aos nossos estabelecimentos d'Africa". In: *Diário das Cortes Geraes e extraordinárias da nação portugueza*, Acte n.º 007, du 05 février 1821, p. 35.

<sup>1077</sup> En 1808 suite aux invasions napoléoniennes, la cour portugaise fuyait pour se réfugier au Brésil jusqu'en 1820, laissant le pays sous protection de l'allié anglais. De 1820 à 1834, la période fut marquée par la révolution libérale amorcée à Porto et qui aboutit à la mise en place d'une Monarchie constitutionnelle. Dans les années 1830, une nouvelle crise politique traversa le pays avec la révolution de septembre 1836 contre les propriétaires ruraux suivie de la période dite du *Cabralisme* dans laquelle Costa Cabral, alors ministre de l'intérieur, arriva au pouvoir déclenchant la guerre civile qui prit fin avec la *Régénération* menée par Saldanha en 1851. A. H. de Oliveira MARQUES. *Histoire du Portugal...*, op. cit., p. 388-398.

<sup>1078</sup> Gabriel PAQUETTE. *The unhappiest place in the world: Portugal and southern Africa, 1750-1850*. Communication présentée le 24 mars 2009 au séminaire de l'*Atlantic Workshop* de l'université de New York (NYU). Sur le séminaire, consulter : <http://www.nyu.edu/pages/atlantic/schedule.html>. Il souligne que le développement d'un empire africain était recherché mais non achevé à partir de l'époque de Pombal jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec peu d'interruption. L'idée d'un « Imperial meridian » coïncidant avec la décolonisation du Brésil était exagérée et, ceux qui ont cherché à couper par période l'histoire de l'Atlantique lusophone n'ont pas assez estimé les continuités qui lient la fin du XVIII<sup>e</sup> avec le XIX<sup>e</sup>.

<sup>1079</sup> Alvará du 6 décembre 1824. Disponible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/12/61/p2>, consulté le 5 novembre 2011.

<sup>1080</sup> À la mort du roi Jean VI en 1826, son fils aîné D. Pedro Ier du Brésil, devint D. Pedro VI du Portugal mais il abdiqua en faveur de sa fille aînée alors âgée de 7 ans. Il confia alors la Régence à son frère D. Miguel avec lequel il prévoyait de marier sa fille. Ce dernier avait été écarté du pouvoir par son père et vivait en exil depuis 1824, après avoir été l'instigateur d'un coup d'état pour revenir à un régime monarchique. La régence commença après qu'il ait prêté serment à la charte constitutionnelle en 1828. Seulement quelques mois après, apparut de nouveau une conception pratique du pouvoir absolutiste, après avoir dissout la Chambre des députés en mars, il décida de rappeler les Cortés qui le proclamèrent Roi du Portugal entraînant ainsi le pays dans une sanglante guerre civile jusqu'en 1834 où après la défaite il prit une nouvelle fois le chemin de l'exil. In : José MATTOSO (Dir.). *História de Portugal*. Volume 5 : « O liberalismo », Lisbonne, Editorial Estampa, 1998, p. 62-66; Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 84-87.

membres de la classe politique portugaise<sup>1081</sup>, le Premier ministre, Sá da Bandeira, souleva dans un rapport remis aux Cortes l'importance d'une présence accrue sur les territoires africains<sup>1082</sup>, prônant l'idée d'un « nouveau Brésil en Afrique<sup>1083</sup> ».

Diverses tentatives de peuplement furent tentées, mais sans grands succès, comme l'envoi de deux cent couples de l'archipel des Açores en 1843, puis en 1845<sup>1084</sup>, et l'avance de fonds pour développer une colonie agricole sur le plateau de Moçamedes (aujourd'hui Namibe), en Angola<sup>1085</sup>. Le transfert vers ces zones de Portugais établis au Brésil, à Rio de Janeiro mais surtout Pernambouc, fut également organisé, comme en 1848.

Dans ce projet, une commission fut nommée par le consulat du Portugal à Pernambouc afin de promouvoir le transport d'émigrants portugais désireux de s'installer comme agriculteurs dans les possessions portugaises d'Afrique<sup>1086</sup>, mais sans grand succès<sup>1087</sup>. En réalité, en 1862, le consul portugais de Pernambouc déplora encore le manque de navigation entre son port et ceux d'Afrique, qui l'empêchait d'aider de jeunes portugais venus au Brésil chercher fortune et qui, déçus, demandèrent un titre de transport pour les possessions portugaises en africaines<sup>1088</sup>.

Cette volonté se poursuivit dans les années 1850, avec la fin du trafic des esclaves au Brésil et une certaine stabilité politique retrouvée au Portugal depuis la fin de la guerre civile avec l'installation du régime de Régénération. Ainsi, un Conseil d'outremer fut créé en 1851 pour gérer tout ce qui avait trait aux colonies portugaises. Ce Conseil devait notamment coordonner un système de colonisation dans les endroits les plus « appropriés » et indiquer la manière la plus efficace pour diriger vers les Colonies portugaises l'émigration du Portugal, et « principalement des Iles de Madère, et des Açores », qui constamment se dirigeait vers les pays étrangers<sup>1089</sup>.

---

<sup>1081</sup> Joaquim Veríssimo SERRÃO. *História de Portugal (1851-1890)*, Lisbonne, Verbo, 1989, p. 93.

<sup>1082</sup> Valentim ALEXANDRE e Jill DIAS. *Nova História da expansão portuguesa: o império africano (1825-1890)*, Vol. 10, Lisbonne, Editorial Estampa, p. 39-40.

<sup>1083</sup> Armelle ENDERS. *História da África lusófona...*, op. cit., p. 60.

<sup>1084</sup> Carlos Alberto MEDEIROS. *A colonização das terras da Huíla*. Lisbonne, Centro de Estudos geográfico, 1976, p. 138.

<sup>1085</sup> Loi du 3 juillet 1849. *Authorizando a despender até á quantia de dezoito contos de réis metalicos com a fundação da Colonia agricola em Mossamedes*. Disponible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/25/78/p66>, consulté en novembre 2011.

<sup>1086</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Lettre rappelant l'expérience de cette commission, envoyée le 20 mars 1871 par la légation du Portugal à Rio de Janeiro au ministre plénipotentiaire de sa Majesté.

<sup>1087</sup> BASTOS, Cristiana. « Maria Índia, ou a fronteira da colonização: trabalho, migração e política no planalto sul de Angola ». In: *Horizontes Antropológicos*, n. ° 31, p. 51-74, jan./juin 2009, p. 62.

<sup>1088</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal em Pernambuco. Lettre envoyée le 30 janvier 1862 par le consulat portugais à Pernambouc au ministre et secrétaire d'état aux Affaires étrangères.

<sup>1089</sup> « Coordenar um systema de colonisação nos logares para isso mais apropriados [...] ; e indicar a maneira mais efficaz de dirigir para as Colonias portuguezas a emigração de Portugal, e principalmente das Ilhas da Madeira, e dos Açores, que constantemente se encaminha para paizes estrangeiros ». Décret du Ministère de la

En 1852, le Conseil créa un fond spécial de colonisation afin de la promouvoir et de développer l'agriculture et l'industrie dans les provinces d'outremer<sup>1090</sup>. En 1856, après l'envoi de diverses expéditions, les Portugais pénètrent dans le royaume du Congo, mais leurs espoirs d'occupation des deux rives du fleuve furent entravés par l'Angleterre<sup>1091</sup>. L'établissement d'une « bonne colonie européenne » sur le plateau de Huíla, dans le district de Moçamedes en Angola, apparut alors en 1857 comme « d'une grande importance pour le futur » en raison notamment de la fertilité de ses sols, de l'abondance en eau et de son climat<sup>1092</sup>. Après un nouvel échec<sup>1093</sup>, l'idée d'une politique coloniale active refit surface dans les années 1870 et mobilisa une partie importante de l'opinion publique portugaise<sup>1094</sup>. La loi du 28 mars 1877, modifiant le règlement policier et les dispositions pour la sortie des passagers vers l'étranger, visa à stimuler le flux vers l'Afrique (même si, à nouveau, sans grand succès). L'article 3 proposait ainsi :

« Le gouvernement est autorisé à dépenser les sommes nécessaires pour transporter vers les possessions d'Afrique les individus qui souhaiteraient s'y établir, leur donnant les moyens pour la première installation agricole en contrepartie de quoi ils s'obligent à résider dans n'importe quelle colonie d'Afrique au moins pour l'espace de cinq ans<sup>1095</sup>. »

Pourtant, l'importance qu'avait pour l'économie portugaise, l'envoi de l'argent des émigrants portugais du Brésil et son impact sur la balance de paiement du pays, déjà évoqué, se mêlaient aux débats autour des projets de déviation du flux de l'émigration vers l'Afrique.

En effet, de 1873 à 1875, Alexandre Herculano écrit les « cartas sobre a Emigração », dans lesquelles il répond à des questions portant notamment sur l'émigration. Dans ces

---

Marine du 23 septembre 1851. Creando um Tribunal com a denominação de Conselho Ultramarino, estabelecendo a sua competência, e os vencimentos de seus Membros. Article 14 – 7°. Disponible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/26/14/p384>, consulté en novembre 2011.

<sup>1090</sup> Décret du Ministère de la Marine du 30 décembre 1852. *Creando um fundo para se promover a colonização das Províncias Ultramarinas*. Disponible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/27/5/p899>, consulté en novembre 2011.

<sup>1091</sup> Armelle ENDERS. *História da África Lusófona...*, op. cit., p. 62.

<sup>1092</sup> Portaria de 3 juillet 1857 du Ministère de la Marine. *Vantagens de se estabelecer uma colônia europeia na Huíla*. Disponible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/32/12/p599>, consulté en novembre 2011.

<sup>1093</sup> Carlos Alberto MEDEIROS. *A colonização das terras da Huíla...*, op. cit., p. 189.

<sup>1094</sup> Armelle ENDERS. *História da África Lusófona...*, op. cit., p. 63.

<sup>1095</sup> «E auctorizado o governo a despendar as sommas que lhe forem necessarias para transportar ás nossas possessões de Africa os individuos que para ali se quizerem dirigir, ministrando-lhes os meios para o primeiro estabelecimento agricola, comtantoque se obriguem a residir em qualquer das colonias de Africa pelo menos por espaço de cinco annos”. Loi du 28 mars 1877, article 3. Alterando o regulamento de policia, e as leis de recrutamento ácerca da saída de passageiros para paizes estrangeiros. Disponible en ligne sur: <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/75/124/p60>, consulté en novembre 2011.

documents, il met en évidence les mérites de l'émigration portugaise vers le Brésil, plus avantageuse selon lui que l'Afrique, dont la colonisation était trop coûteuse<sup>1096</sup>. Il écrit d'ailleurs une phrase très révélatrice sur sa pensée : « notre meilleure colonie est le Brésil depuis qu'il a cessé d'être une colonie<sup>1097</sup> ».

Très proche des idées de Herculano, le député Oliveira Martins, également contre la déviation du courant vers l'Afrique comme il l'explique dans son livre publié en 1880 « O Brasil e as colonias portuguesas », estime que le Brésil était « une meilleure colonie » pour le Portugal que l'Afrique<sup>1098</sup>. La plus grande exportation portugaise étant l'émigrant, il fallait maintenir le flux de l'émigration vers le Brésil, car vouloir le dévier vers l'Afrique était, selon lui, « une erreur économique », pouvant aggraver les budgets coloniaux sans l'espoir d'un bénéfice correspondant<sup>1099</sup>. Ces débats politiques autour de la colonisation de l'Afrique furent suivis et repris dans la presse et accompagnèrent les mesures prises par le gouvernement<sup>1100</sup>.

Malgré les tentatives infructueuses du gouvernement portugais pour favoriser cette émigration<sup>1101</sup>, les initiatives se poursuivirent et ce n'est que dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle que les colonies africaines prirent davantage de poids dans la politique nationale comme dans le courant migratoire<sup>1102</sup>. En effet, face aux prétentions européennes mises au grand jour notamment après la conférence de Berlin en 1884, quand le « partage de l'Afrique » fut décidé<sup>1103</sup>, le Portugal vit son rêve africain menacé<sup>1104</sup>.

---

<sup>1096</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. “Mulattos in Brazil ...”, *op. cit.*, p. 16.

<sup>1097</sup> «a nossa melhor colonia é o Brazil, depois que deixou de ser colonia nossa». Alexandre HERCULANO. “A emigração (1873-1875)”. In: *Opusculos*, tome IV, 6e édition, Lisbonne, Livraria Bertrand, p. 112.

<sup>1098</sup> “O Brasil é melhor colônia para nós do que a Africa”. Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *O Brasil e as colônias portuguesas*. Lisbonne, Guimaraes & Ca Editores, 1953, p. 229.

<sup>1099</sup> “seria um erro económico [...] Agravaria os nossos orçamentos coloniais, sem esperança de um beneficio correspondente”. Joaquim Pedro OLIVEIRA MARTINS. *Fomento rural...*, *op. cit.*, p. 197.

<sup>1100</sup> José M. Amado MENDES. “A emigração portuguesa nas ópticas de Alexandre Herculano, Oliveira Martins e Afonso Costa”. Le texte publié, revu et anoté, fut initialement présenté à la faculté de Lettres de l'université de Coimbra (le 27 juillet de 1988), dans une conférence réalisée dans le cadre des activités du 64<sup>e</sup> cours d'été (1988) [O texto que ora se publica, revisto e anotado, foi inicialmente apresentado na Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra (em 27 de Julho de 1988), numa conferência realizada no âmbito das actividades do 64.º Curso de Férias (1988)].

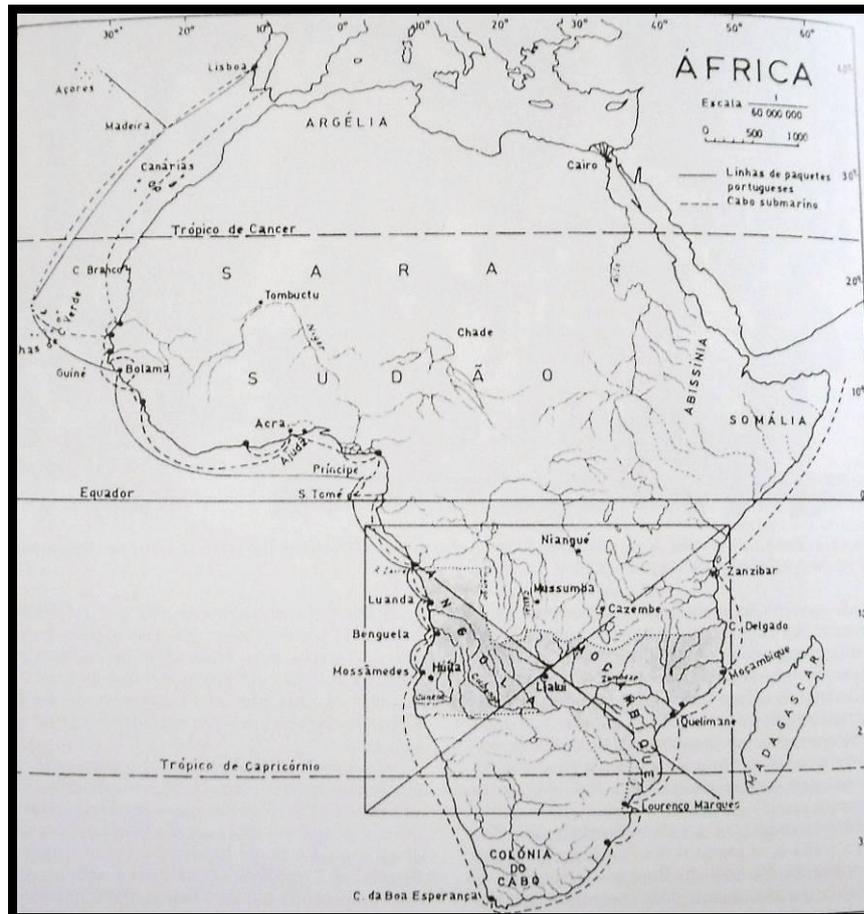
<sup>1101</sup> Pour les tentatives portugaises d'occupation du territoire africain, consulter entre autres : Armelle ENDERS. *História da Africa Lusófona...*, *op. cit.*, p. 63-76. En 1879, le consul portugais à Rio de Janeiro explique dans une lettre dirigée au ministre et secrétaire d'État aux Affaires étrangères le système par lequel les propriétaires terriens brésiliens stimulaient la colonisation de leurs terres notamment des insulaires portugais (à savoir avec le système de *parceria*. Sur ce système consulter le chapitre IV). Il ajoute que l'idée de la *parceria* était bonne et qu'elle serait adaptable à la colonisation de l'Afrique portugaise vers laquelle il serait peut-être bien de faire converger l'émigration nationale. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 24 mai 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au Conseiller, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo.

<sup>1102</sup> Joel SERRÃO. *A emigração portuguesa, sondagem histórica*. 4e édition, Lisbonne, livros Horizontes, 1982, p. 78.

<sup>1103</sup> Nuno Severiano TEIXEIRA. “Política externa e política interna no Portugal de 1890: o ultimatum Inglês”. In: *Análise Social*, Vol. XXIII (98), p. 687-719, 1987-4. °, p. 692.

Sans vouloir entrer dans les détails, le projet portugais se résuma alors à ce qui est appelée dans l'historiographie, « la carte rose » – partie encadrée de la carte 12 ci-dessous –, qui consistait à favoriser la colonisation blanche<sup>1105</sup> des terres entre l'Angola et le Mozambique en menant diverses expéditions<sup>1106</sup>.

**Carte 12 – La « carte rose » du Portugal en Afrique**



Source : Nuno Severiano TEIXEIRA. « Colónias e colonização portuguesa na cena internacional (1885-1930). In: Francisco BETHENCOURT et Kirti CHAUDHURI. *História da expansão portuguesa*. Volume IV («Do Brasil para África (1808-1930)»), Lisbonne, Círculo de Leitores, p. 494-520, 1998, p. 500.

Comme le souligne l'historien Valentim Alexandre, une telle politique d'orientation n'eut « de véritable succès » que sur l'île de Madère d'où sortit, entre 1884 et 1885, un contingent d'une centaine de personnes vers l'Afrique dans le cadre du projet « carte rose »<sup>1107</sup>. Le professeur Alberto Vieira revient sur cette initiative portugaise en soulignant

<sup>1104</sup> Dans sa thèse de doctorat Marie-Jo Ferreira revient en détail sur les difficultés rencontrées en Afrique par le Portugal dans le cadre des Relations Internationales. In : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. Cit, p. 50-59.

<sup>1105</sup> Cristiana BASTOS. « Maria Índia, ou a fronteira da colonização... », op. cit., p. 59.

<sup>1106</sup> Pedro SOARES MARTINEZ. *História diplomática ...*, op. cit., p. 505-507.

<sup>1107</sup> « (...) real successo » in : Valentim ALEXANDRE e Jill DIAS. *Nova História da expansão...*, op. cit., p. 142-143.

que, réellement, « [...] dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le pari était au Mozambique et en Angola, surtout pour les plateaux de Moçamedes (1853 et 1888) et de Huíla (1884-1885) », vers lesquels 1 375 Madériens se dirigèrent de 1884 à 1890<sup>1108</sup>.

Pour motiver les gens, des annonces furent affichées dans les diverses paroisses de l'île informant les habitants de l'arrivée et du départ des navires pour les colonies africaines<sup>1109</sup>. Le gouverneur civil n'hésita pas à recommander de faire « converger vers [les] possessions » portugaises les flux migratoires<sup>1110</sup> mais, aussi à sélectionner minutieusement les candidats au départ et à préférer ceux dont le « bon comportement<sup>1111</sup> » serait garanti.

En effet, attirés en grande partie par les subventions offertes par le gouvernement, beaucoup n'étaient pas agriculteurs et leur adaptation fut très difficile pendant une longue période. Outre les subventions, il faut toujours se rappeler du service militaire et des tentatives pour y échapper. Quelques documents trouvés dans les archives de Madère illustrent cette raison de départ

En 1884, Maria de Jesus, veuve de Manoel da Silva Ferreira, se présenta au gouverneur civil de Funchal pour faire part de son désir de partir vivre en Afrique. Dans une lettre qui relate les faits, le gouverneur civil ajoute que Maria était la mère de trois garçons âgés respectivement de 13, 15 et 20 ans et qu'elle demandait si son fils de 20 ans, qui avait été recensé pour le service militaire, pouvait partir avec elle en Afrique<sup>1112</sup>.

De fait, pour attirer la population, le gouvernement portugais proposait de payer le transport, de fournir les instruments nécessaires aux travaux agricoles et de verser 30 000 réis en argent pour ceux désireux de s'installer en Angola<sup>1113</sup> (ces dispositions furent plus tard

---

<sup>1108</sup> “[...] na segunda metade do século XIX, a aposta estava em Moçambique e Angola, sendo de realçar, neste último caso, o planalto de Moçamedes (1853-1888) e Huíla (1884-85). Alberto VIEIRA. “A emigração madeirense...”, *op. cit.*, p. 123 et 124.

<sup>1109</sup> A. R. M. Administração do concelho da Ponta do Sol. Correspondência oficial. Livre 46. Lettre du 23 septembre 1884 reçue du gouverneur civil du district de Funchal à propos des émigrants pour Moçamedes; Correspondência entrada. Livre 9. Lettre n. ° 511, envoyée le 5 mai 1885 par le Gouverneur Civil du district de Funchal à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol ; Lettre n. ° 107, envoyée le 2 août 1888 par le Gouverneur civil à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol.

<sup>1110</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência recebida. Livre 10, 4e répartition, n. ° 194. Circulaire envoyée par le Gouverneur Civil à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol le 27 février 1891.

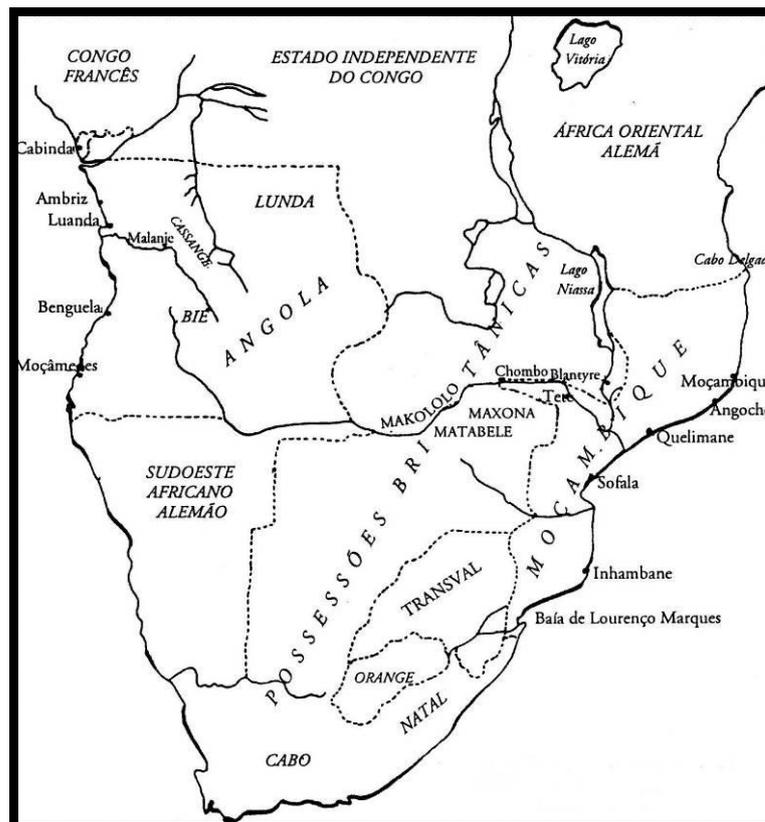
<sup>1111</sup> A. R. M. Governo civil do distrito do Funchal. Registo de correspondência confidencial. Livre 21, n. ° 222. Lettre n. ° 17 d'août 1889, envoyée par le gouverneur civil de Funchal au Ministère de la Marine.

<sup>1112</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Lettre envoyée par l'administrateur du *concelho* au gouverneur civil le 4 août 1884. De ses trois enfants seul le premier n'était pas concerné par les interdictions liées au service militaire.

<sup>1113</sup> A. R. M. Administração do concelho de Santa Cruz. Correspondência expedida. Livre 27. Annonce envoyée le 21 février 1885. D'autres annonces suivirent comme celle du 14 juin 1890. Le colon, après cinq ans, devenait le propriétaire de la “benfeitoria”. In : Alberto VIEIRA. “A emigração madeirense ...”, *op. cit.*, p. 124.

étendues pour la colonisation du Mozambique<sup>1114</sup>. D’après Carlos Alberto Medeiros, qui a étudié la colonisation madérienne sur les terres de Huíla, en Angola<sup>1115</sup>, les deux cent vingt-deux premiers colons arrivèrent le 19 novembre 1884 à bord du navire *India*<sup>1116</sup>. Sur cette colonie de Huíla, Oliveira Martins souligne que, privée de communication, la communauté madérienne, encerclée par la population locale, était enclavée au sud de l’Angola sans pouvoir exporter ni importer, n’enrichissant donc « en rien la nation »<sup>1117</sup>.

**Carte 13 – Afrique Centrale et Australe vers 1890**



Source : Armelle ENDERS. *História da África lusófona...*, op. cit., p. 68.

Cristiana Bastos revient sur l’épopée de ces Madériens après avoir découvert, en 2005, dans le cimetière *boer* de Humpata, la sépulture de Maria *Índia*, née à bord de ce même navire *India*<sup>1118</sup>. Bastos décrit la difficulté de la vie dans un lieu où le climat était plus froid que sur leur île natale, racontant aussi les premiers pas dans l’agriculture africaine et le regard du

<sup>1114</sup> A. R. M. Governo Civil. Correspondência diversa. N. ° 335. Lettre du 17 mai 1890, du gouverneur civil du district de Funchal à l’administrateur du *concelho* de Funchal étendant les avantages pour les immigrants se destinant au Mozambique.

<sup>1115</sup> Aujourd’hui province de Huíla **Erreur ! Signet non défini.** dont la capitale est Lubango au sud-ouest du pays, non loin de Moçamedes.

<sup>1116</sup> Carlos Alberto MEDEIROS. *A colonização das terras...*, op. cit., p. 189.

<sup>1117</sup> Joaquim Pedro Oliveira MARTINS. *Fomento rural...*, op. cit., p. 195.

<sup>1118</sup> Cristiana BASTOS. “Maria Índia, ou ...”, op. cit., p. 51-74.

gouvernement portugais. En réalité, tantôt celui-ci utilisait les colons comme « garants de l'occupation » pour la propagande coloniale, tantôt il les abandonnait à leur sort<sup>1119</sup>.

Les prétentions portugaises en Afrique contredisaient, cependant, les aspirations anglaises de joindre le Cap au Caire<sup>1120</sup>. Les dissensions luso-anglaises n'étaient pas nouvelles<sup>1121</sup> sur le territoire africain, mais elles prirent une nouvelle tournure à partir de 1887. Revenir sur les rivalités entre ces deux alliés<sup>1122</sup> n'étant pas nécessaire en raison des nombreuses études existantes, mentionnons seulement l'ultimatum lancé par les Anglais, le 11 janvier 1890, « pour donner une leçon à ce petit pays qui osait interférer dans les projets d'une grande puissance<sup>1123</sup> ».

En réalité, l'Angleterre exigea le retrait du Portugal des territoires entre la côte mozambicaine et angolaise<sup>1124</sup>. L'indignation s'empara du pays, les manifestations contre l'allié anglais et contre la monarchie portugaise se multiplièrent dans diverses villes du Portugal et la guerre contre le commerce anglais fut déclarée<sup>1125</sup>. Toutefois, dès le lendemain de cet ultimatum, le gouvernement portugais donna satisfaction aux Anglais et un premier accord commença à être négocié<sup>1126</sup>. Finalement, le 11 juin 1891, la crise prit fin avec la signature du traité luso-anglais, qui mit fin aux prétentions portugaises de relier l'Angola et le Mozambique, sans pour autant « calmer les appétits » étrangers car, de 1898 à 1913, les colonies portugaises seraient mises en danger par des accords signés entre l'Angleterre et l'Allemagne<sup>1127</sup>.

Les frontières bien définies, le gouvernement reprit sa politique coloniale. En 1896, dans le règlement sur la police d'émigration, déjà évoqué, il instaura la gratuité du passeport

---

<sup>1119</sup> *Ibidem*, p. 65-66.

<sup>1120</sup> A. H. de Oliveira MARQUES. *História de Portugal ...*, *op. cit.*, p. 432.

<sup>1121</sup> Sur l'affaire de l'ultimatum anglais et sur le contexte du conflit, consulter : Nuno Severiano TEIXEIRA. "Política externa e política interna no Portugal de 1890: o ultimatum Inglês"..., *op. cit.*; Pedro LAINS. "Causas do colonialismo português em África, 1822-1975". In: *Análise Social*, Vol. XXXIII (146-147), Lisbonne, ICS, 1998 (2.º-3.º), p. 463-496 ; Valentim ALEXANDRE. "O império português...", *op. cit.*, p. 959-979; Pedro SOARES MARTINEZ. *História diplomática ...*, *op. cit.*, p. 495-516.

<sup>1122</sup> Le consul français à Lisbonne écrivit sur les rapports entre le Portugal et l'Angleterre, « une alliance politique plus que séculaire qui avait pris, à un moment donné, presque le caractère d'un protectorat, a su imposer à un tel point les habitudes du plus fort au plus faible, que ce dernier, pour ne citer qu'un exemple, peuple latin et producteur de vins excellents, en est arrivé à faire une consommation considérable de thé s'élevant à plus de 280 tonnes par an ». In : A. N. F. Commerce et Industries. Boîte F/ 12/ 7164. Lettre du consul de France à Lisbonne, le 1 février 1890.

<sup>1123</sup> « dar uma lição a um pequeno país que se atrevia a interferir nos planos de uma grande potência ». In: Valentim ALEXANDRE. "O império português...", *op. cit.*, p. 976.

<sup>1124</sup> Nuno Severiano TEIXEIRA. "Política externa e política interna...", *op. cit.*, p. 694.

<sup>1125</sup> A. N. F. Commerce et Industries. Lettre envoyée par le consulat de France au Portugal au Ministère des Affaires Étrangères, le 5 février 1890. Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>1126</sup> Valentim ALEXANDRE. "O império português...", *op. cit.*, p. 977.

<sup>1127</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 59.

pour les individus souhaitant se diriger vers les possessions portugaises d'outremer<sup>1128</sup>, sans réussir, pourtant, à renverser la tendance des Portugais qui continuaient à préférer à l'Afrique<sup>1129</sup> d'autres destinations et surtout le Brésil.

## II. Une destination particulière et ancienne: le Brésil

«(...) que soit régulée, avant toute chose, la question de l'émigration et le mode par lequel elle s'effectue, de manière à ce que cesse d'être un doute, très effrayant pour le Brésil, la venue des Portugais vers cet Empire »<sup>1130</sup>.

José de Vasconcellos e Sousa, ministre du Portugal à Rio de Janeiro, 1874.

### A. Les premiers pas des Portugais dans leur colonie américaine

Au début de la présence portugaise au Brésil, le territoire passa tour à tour d'une ignorance partielle de la part du Portugal à un intérêt grandissant<sup>1131</sup>. En effet, encore en 1530, trente ans donc après les premiers contacts des Portugais avec ce nouvel espace, « le Brésil portugais n'existait pas<sup>1132</sup> », il n'y avait pas d'administration, mais seulement de petits comptoirs. C'est sous le règne du roi João III (1521-1557) que l'intérêt de la couronne pour son espace outre atlantique s'intensifia. Durant son règne, l'axe de la politique coloniale fut alors transféré de l'Océan Indien à l'Atlantique<sup>1133</sup>.

Le changement de statut s'expliquait notamment par l'apparition des premières convoitises étrangères et par l'exploitation de cette terre (dans un premier temps du bois-

---

<sup>1128</sup> Article 15 du règlement de police du 3 juillet 1896. *Collecção official de legislação portugueza, anno 1896*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1897, p. 571. Pedro LAINS. "Causas do colonialismo português...", op. cit., p. 475.

<sup>1129</sup> De 1891 à 1900 l'émigration vers l'Afrique portugaise concerna 12 048 personnes soit 5,5 % du total des émigrants. In : Joel SERRÃO. *A emigração portuguesa...*, op. cit., p. 80. De 1886 à 1900 c'est des districts de Funchal et de Lisbonne que provenait le plus grand nombre d'émigrants à destination de l'Afrique (10 à 38,4 %). In: Rui PENA PIRES (Coord.), Fernando Luis MACHADO, João PEIXOTO, Maria João VAZ. *Portugal: Atlas das migrações internacionais*. Lisbonne, Tinta-de-china edições, 2010, p. 38.

<sup>1130</sup> « que seja regulada, quanto antes, e primeiro que tudo, a questão da emigração e o modo d'ella, de tal sorte que cesse de ser dúvida, por demais assustadora para o Brazil, a vinda de gente portugueza para este império » A. M. N. E. *Documentos apresentados ás Cortes...1874*, op. cit., (Doc., n. ° 136), p. 135-136.

<sup>1131</sup> Comme le souligne Adrien Balbi, jusque-là, les Portugais étaient « tellement occupés de leurs entreprises en Asie, qu'ils ne donnèrent point à leurs nouveaux établissements du Brésil l'importance qu'ils méritaient » où, il ne faisait que « reléguer les criminels sans en tirer aucun profit ». Adrien BALBI. *Variétés politico-statistiques sur le Monarchie portugaise*. Paris, Rey et Gravier, Librairies, 1822, p. 22.

<sup>1132</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 28.

<sup>1133</sup> Jorge Carvalho ARROTEIA. *A emigração portuguesa, suas origens e distribuição*. 1<sup>ère</sup> édition, Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua Portuguea, Divisão de Publicações, 1983, p. 11.

brésil<sup>1134</sup>, puis du sucre et ensuite des métaux précieux<sup>1135</sup>). Ainsi, en 1530, la couronne lança une expédition pour la reconnaissance de l'intérieur des terres, laquelle permit la fondation du premier village brésilien à São Vicente (aujourd'hui près de Santos) par Martim Afonso de Sousa<sup>1136</sup>.

À l'image du succès de l'institution implantée sur l'archipel de Madère<sup>1137</sup>, puis sur les autres espaces occupés par les portugais, la couronne portugaise appliqua le système des *capitanias* au Brésil dès 1534<sup>1138</sup>. La région fut ainsi divisée en lots de 50 lieues de côte, confiés chacun à un capitaine-donataire<sup>1139</sup>. Celui-ci avait les mêmes droits que les capitaines de Madère ou encore des Açores<sup>1140</sup>, c'est-à-dire, qu'il était exempté d'impôt, qu'il pouvait nommer les fonctionnaires, qu'il pouvait léguer sa terre par héritage et qu'il devait distribuer la terre aux colons catholiques, à leurs tour obligés de la cultiver pendant cinq années.

Ces *capitanias* devaient être séparées les unes des autres par une ligne droite, dans le sens des parallèles, et s'étendre jusqu'au méridien de Tordesillas<sup>1141</sup>. Connaissant des modifications de régime plus ou moins importantes postérieurement<sup>1142</sup>, et un succès

---

<sup>1134</sup> Sur le bois-brésil et son importance, consulter: Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico, 1570-1670*, Vol. I, Lisbonne, Editorial Estampa, traduction de Manuela Barreto, 1988, p. 163-200; Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil*. Paris, édition Chandeigne, 1994, p. 14-16 ; Bartolomé et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 45-49. BENNASSAR

<sup>1135</sup> Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal...*, op. cit., p. 173.

<sup>1136</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 12.

<sup>1137</sup> Concernant l'administration de l'archipel de Madère, consulter le I.A du premier chapitre.

<sup>1138</sup> Francisco BETHENCOURT. "Political Configurations and Local Powers". In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 197-254, 2007, p. 237; A. J. R. RUSSELL-WOOD. "Pattern of settlement in the portuguese empire, 1400-1800". In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 161-196, 2007, p. 172.

<sup>1139</sup> Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil (1500/1820)*. 5<sup>e</sup> édition, São Paulo, Companhia editora Nacional, 1967, p. 87-88.

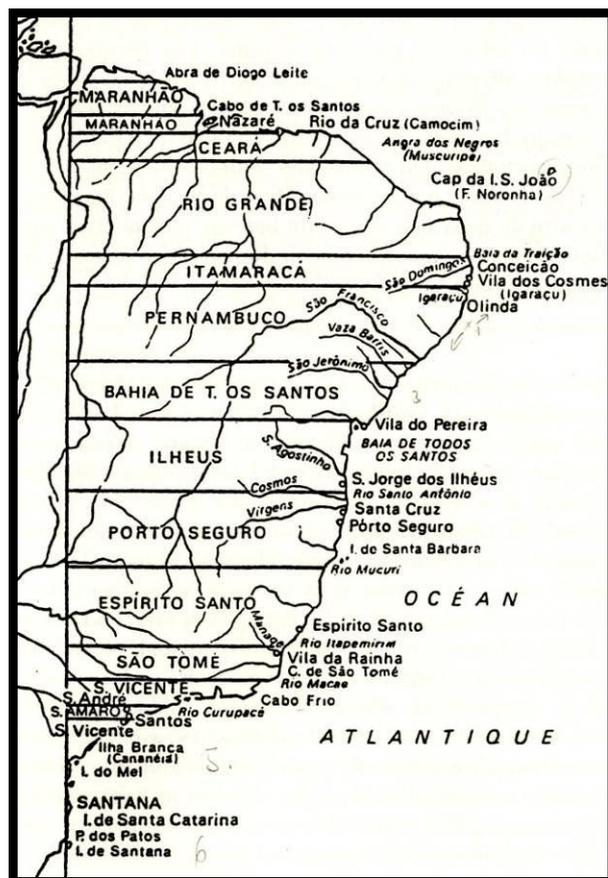
<sup>1140</sup> Gaspar FRUTUOSO. *As Saudades da terra...*, op. cit., p. 453-458. Retranscription de la donation des *capitanias* de Funchal, Machico et Porto Santo, sur l'archipel de Madère avec l'explication des conditions ; Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes: formação do Brasil no Atlântico Sul*. São Paulo, Companhia das Letras, 2000, p. 65.

<sup>1141</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 181. Le méridien de Tordesillas était une ligne à 370 lieues (1 184 milles, soit un peu moins de 2000 kilomètres) à l'ouest du Cap-Vert, décidé lors de la signature du traité du même nom en 1494. Par le traité de Tordesillas, signé entre les couronnes portugaise et castillane afin de régler les problèmes de frontières et d'éviter une guerre, la terre fut divisée en deux zones de découverte et de conquête d'après une ligne méridienne : la partie occidentale revint à la Castille et l'orientale, au Portugal. In : *Ibidem*, p. 161-162.

<sup>1142</sup> Concernant les modifications des *capitanias* au Brésil et leur évolution, consulter, entre autres : A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 264, p. 311-315 ; Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 31-39. L'un des changements notables fut la création, en 1549, d'un gouvernement-général basé à Bahia (en 1763, le siège du gouvernement se déplaça à Rio de Janeiro et le gouverneur-général prit le nom de vice-roi) qui réduisait l'autonomie des *capitanias*, dont le système s'avérait être un échec même s'il se poursuivit jusqu'en 1821. Avec ce gouvernement-général, la couronne établit les bases d'un gouvernement royal avec des officiers publics, des juges et trésoriers. Au cours du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, de nouvelles *capitanias* furent créés et en 1821 la majorité des *capitanias* devinrent des provinces. A. J. R. RUSSELL-WOOD. "Pattern of settlement in the Portuguese...", op. cit., p. 173; Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, op. cit., p. 53.

mitigé<sup>1143</sup>, du nord au sud, ces *capitanias* étaient, au départ, celles de Pará, Maranhão (divisée en deux, la deuxième partie prenant le nom de Piauí), Ceará, Itamaracá, Pernambouc, Bahia de tous les Saints, Ilhéus, Porto Seguro, Espírito Santo, Sao Tomé-et-Principe, Rio de Janeiro, São Vicente, Santo Amaro et Santana, quinze au total comme le montre la carte 14 ci-dessous<sup>1144</sup>.

Carte 14 – Les capitaineries au Brésil au XV<sup>e</sup> siècle



Source : Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 20

Ce système favorisa ainsi l'exploration vers les terres intérieures, car l'objectif était de valoriser les zones du littoral grâce à l'implantation et l'intensification de certaines cultures comme le coton et le sucre.

<sup>1143</sup> Francisco BETHENCOURT. "Political Configurations and Local Powers" ..., op., Cit., p. 238.

<sup>1144</sup> Pour une carte du Brésil divisé en capitaineries, consulter : Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 20 ; Hervé THERY. *Le Brésil*. 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2005, p. 29. Sur le développement et le succès ou non de ces *capitanias*, consulter : A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 182-183.

En effet, déjà expérimentée à Madère, la culture de la canne à sucre fut transférée au Brésil dès le XVI<sup>e</sup> siècle, traduisant, selon Philippe Curtin « une révolution du sucre<sup>1145</sup> ». Sur le sol brésilien, la plante trouva des conditions optimales pour son implantation, « les moulins, furent ainsi, dès le début de la colonisation, les marques de l'occupation portugaise sur les nouvelles terres brésiliennes<sup>1146</sup> ». Le premier moulin à sucre fut implanté sur l'île de São Vicente dès 1533<sup>1147</sup> et, de là, l'expansion de la canne à sucre fut rapide, s'étendant vers le nord du pays jusqu'à Bahia et Pernambouc, où le premier moulin fut installé en 1542<sup>1148</sup>.

Les prémices du développement de la culture dans le pays s'accompagnèrent de la venue de techniciens et d'agriculteurs de Madère et de Sao Tomé-et-Principe, ainsi que d'esclaves<sup>1149</sup>. L'historien Alberto Vieira souligne que, « vers 1531, des techniciens madériens qui enseignèrent à cultiver la 'canne sucrée' et à fabriquer le sucre et le miel furent les pionniers dans la colonisation du Brésil<sup>1150</sup> », rappelant aussi que, très tôt, la présence madérienne fut notée à Bahia, à Pernambouc, sur tout l'espace<sup>1151</sup>. Dès 1580, le sucre brésilien assumait ainsi la première place dans l'empire portugais<sup>1152</sup>. Des moulins y fabriquaient déjà près de 350 000 arrobas<sup>1153</sup>, alors qu'à Madère et à Sao Tomé-et-Principe la production déclinait<sup>1154</sup>.

<sup>1145</sup> P.D. CURTIN. « As plantações », in : *Escravos com e sem açúcar*, actes du séminaire international, p. 41-59, Funchal, C. E. H. A., Secrétariat du Tourisme et de la Culture, 17 au 21 juin 1996, p. 52.

<sup>1146</sup> « os engenhos foram assim desde o início, os marcos da ocupação portuguesas nas novas terras brasileiras ». In : Vera Lucia Amaral FERLINI. « Açúcar e escravos no Brasil colonial : as capitánias do sul (notas para uma discussão) », in : *Escravos com e sem açúcar*, actes du séminaire international, p. 281-301, Funchal, C. E. H. A., Secrétariat du Tourisme et de la Culture, 17 au 21 juin 1996, p. 281.

<sup>1147</sup> Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico...*, op. cit., p. 254; Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 96.

<sup>1148</sup> Pour un retour sur la géographie sucrière au Brésil, consulter: Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico...*, op. cit., p. 254-264.

<sup>1149</sup> Stuart B. SCHWARTZ. « Campos de cana e fábricas », in : *Escravos com e sem açúcar*, actes du séminaire international, p. 249-279, Funchal, C. E. H. A., Secrétariat du Tourisme et de la Culture, 17 au 21 juin 1996, p. 250.

<sup>1150</sup> « por volta de 1531, técnicos madeirenses que ensinaram a cultivar a 'cana doce' e a fabricar o açúcar e o mel, foram pioneiros na colonização do Brasil ». In : Antonio Teixeira de SOUSA. « Emigração Madeirense », in : 1<sup>er</sup> Congrès des communautés portugaises, communication présentée par la "Casa da Madeira", Lisbonne, 1965, p. 6.

<sup>1151</sup> Alberto VIEIRA. « Da Madeira ao Brasil, um percurso de ida e volta »..., op. cit., p. 14.

<sup>1152</sup> Marques souligna que de la fin du 17<sup>e</sup> siècle à 1822, le Brésil fut (ainsi) l'« essence » de l'empire portugais. In : A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 311.

<sup>1153</sup> Une arroba équivaut à 15 kilogrammes. In : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo*. Paris, Librairie Armand Colin, 1952, p. 150.

<sup>1154</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, op. cit., p. 33. Sur le même thème, le déclin du sucre dans les archipels de l'Atlantique et sur la présence accrue de la plante au Brésil, consulter également Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico...*, op. cit., p. 246-277. Sur le déclin de la production dans les archipels atlantique et notamment Madère, p. 247 ; Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 95-123.

Apparu comme « [...] vecteur productif de l'agriculture des îles atlantiques<sup>1155</sup> », dans lesquelles leur présence fut notable dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour la culture des céréales et du sucre mais aussi en Amérique espagnole<sup>1156</sup>, l'esclavage prit une place importante au Brésil. Alors que, jusqu'en 1600, des cent vingt-cinq mille Africains déportés vers l'Amérique, « 40 % seulement<sup>1157</sup> » furent absorbés par les ports brésiliens, leur nombre augmenta grandement après cette date transformant le Brésil en premier importateur d'esclaves<sup>1158</sup>. L'utilisation d'esclaves africains s'y imposa, car le développement de cette culture nécessitait une main-d'œuvre conséquente. Aussi, diverses stimulations fiscales et des intérêts financiers favorisaient cette nouvelle activité économique<sup>1159</sup>, permettant à la couronne d'y trouver de nouvelles sources de richesses.

Après le sucre c'est la découverte des premiers gisements aurifères, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui permit une nouvelle phase d'enrichissement de la couronne portugaise. Le Brésil occupa, alors, au fur et à mesure et notamment à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce au développement du trafic maritime, une place importante pour le commerce. Le commerce colonial permit aussi d'approvisionner le Portugal en produits coloniaux et matières premières, d'ouvrir le marché à certains produits portugais, d'animer les échanges entre les colonies et d'offrir une bonne base de réexportation de produits coloniaux vers d'autres couronnes et de produits étrangers vers l'outremer<sup>1160</sup>. Comme le précise l'historien Amado Cervo, « l'économie portugaise se fondait sur l'Empire et non sur la production interne<sup>1161</sup> ».

La valeur de la colonie explique l'urgence et la nécessité, pour la couronne, d'occuper de manière effective cet espace avec des colons blancs, en raison des nombreuses convoitises dont le Brésil était alors l'objet, que ce soit des Anglais, des Français, des Hollandais ou encore des Espagnols. Comme le souligne Bartolomé Bennassar, « les progrès de l'appareil

---

<sup>1155</sup> “[...] vetor produtivo da agricultura das ilhas atlânticas”. In: Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>1156</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>1157</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>1158</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, *op. cit.*, p. 186. Consulter le graphique concernant le débarquement des africains dans les principales régions d'Amérique entre 1526 et 1850 et sur lequel l'importance du Brésil comme principal importateur d'esclaves est notable dès la période 1576-1575 et surtout en 1601- 1625. In : Luiz-Felipe de ALENCASTRO : *O trato dos viventes...*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>1159</sup> Concernant les mesures fiscales ayant favorisé l'importation des esclaves au Brésil, mais également sur le réseau liant les îles atlantiques, l'Afrique et le Brésil, consulter l'œuvre de Luiz-Felipe de ALENCASTRO : *O trato dos viventes...*, *op. cit.*.

<sup>1160</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, *op. cit.*, p. 55-56.

<sup>1161</sup> “a economia portuguesa sustentava-se no Império e não na produção interna”. In: *Ibidem*, p. 56. Il ajouta ainsi que cet état de chose ne stimulait pas la production industrielle et agricole portugaise et enferma le pays dans une certaine relation de dépendance vis-à-vis de sa colonie.

colonial portugais furent d'abord et surtout une réponse à la persistance d'une menace étrangère<sup>1162</sup> ».

En effet, alors que les Anglais se contentèrent « de coups de mains de corsaires », les Français et Hollandais souhaitaient créer « d'autres Brésil »<sup>1163</sup>. La France voulait créer en Amérique du Sud, ce qu'ils avaient mis en place en Amérique du nord : une base physique pour leur Empire outremer, tentant de s'installer dans des colonies leur permettant de garantir l'espace<sup>1164</sup>. Une première tentative fut expérimentée à Rio de Janeiro, avec la création d'une colonie en 1555, « la France antarctique », fondée par Nicolas Durand de Villegaignon mais détruite par les Portugais dès 1560<sup>1165</sup>.

Dans le nord du Brésil, après une première expédition en 1594, un français de Touraine proposa à Henri IV d'occuper le Maranhão. C'est à un explorateur tout juste rentré d'une expédition en Guyane que la tâche fut confiée : Bernard de la Ravardière<sup>1166</sup>. Ainsi, un groupe composé « d'un grand nombre de gentils-hommes<sup>1167</sup> » embarqua en 1612 et bâtit dans le Maranhão, avec l'alliance des Indiens, le village de Saint-Louis, aujourd'hui São Luís do Maranhão<sup>1168</sup>. Face à cette présence française, les Portugais fondèrent le fort de *Camocim*, près de Saint-Louis, et après diverses opérations, ils expulsèrent finalement les Français en 1615<sup>1169</sup>. En 1713, les deux pays finirent par signer le Traité d'Utrecht<sup>1170</sup>, qui désignait

---

<sup>1162</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>1163</sup> *Ibidem*. L'auteur souligne, par exemple, l'attaque en 1581 par trois corsaires anglais de la baie de tous les Saints où se situe Bahia, la mise à sac de plusieurs établissements sur le littoral de Espírito Santo et São Vicente en 1591 puis en 1595, le pillage de Recife. *Ibidem*, p. 84.

<sup>1164</sup> Arthur César Ferreira REIS. « ocupação de Caiena ». In: Sergio Buarque de HOLANDA (Dir.). *História Geral da civilização brasileira*. Vol. 1, Tome II, p. 278-299, São Paulo – Rio de Janeiro, Difel, 1976, p. 278. Assurer leur espace et posséder une base en cas d'attaque contre les Anglais pour venger la perte du Canada en 1763. C'est pourquoi, le Duc de Choiseul, premier ministre français, décida l'envoi de colons vers Kourou en Guyane, « seule colonie française encore existante sur le continent américain ». Sur cette expérience, consulter entre autre, l'article de Emma Rothschild dans lequel l'auteur revient sur l'épisode dramatique survenu dans les années 1760 avec l'envoi de colons français en Guyane et dont la majorité périt. Emma ROTHSCHILD. « A horrible tragedy in the french atlantic »..., *op. cit.*, p. 71-72.

<sup>1165</sup> Hervé THERY et Neli Aparecida de MELLO. *Atlas du Brésil*. CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 2003, p. 29.

<sup>1166</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, *op. Cit.*, p. 28.

<sup>1167</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>1168</sup> Frederico José de SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>1169</sup> Le Brésil fut (alors) divisé en deux grands gouvernements, celui du nord, avec l'État de Maranhão et sa capitale : Saint-Louis, composé du Ceará, Piauí, Maranhão et Pará et celui du sud, l'État du Brésil et sa capitale : Bahia, composé de Pernambouc, Bahia et Rio de Janeiro. In : Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 28 ; Frederico José de SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, *op. cit.*, p. 119-120.

<sup>1170</sup> Sur ce traité, consulter entre autres : Pedro SOARES MARTINEZ. *História diplomática de Portugal...*, *op. cit.*, p. 180-181 ; A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, *op. cit.*, p. 323-324.

comme frontières entre le Brésil et la Guyane française les territoires au sud du fleuve Oiapoque, situé au nord de l'Amazonie<sup>1171</sup>.

Les Hollandais étaient, quant à eux, désireux de mettre la main sur le Brésil sucrier<sup>1172</sup>, projet élaboré au sein de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales, créée en 1621<sup>1173</sup>. Après avoir saccagé Salvador de Bahia, en 1604, une flotte d'une vingtaine de navires hollandais débarqua à Bahia en 1624, mais fut repoussée par une opération luso-espagnole<sup>1174</sup>. Revenus à la charge dès 1630, les Hollandais occupèrent Pernambouc et le vaste territoire s'étendant de l'Alagoas à Paraíba, et même plus tard jusqu'au Rio Grande do Norte, au Ceará et au Maranhão<sup>1175</sup>. S'en suivirent de nombreuses années de conflit où, tour à tour, Portugais et Hollandais prenaient ou perdaient du terrain.

Dans cette lutte contre la présence Hollandais, les batailles de *Guararapes*<sup>1176</sup> furent importantes. Celles-ci opposèrent les troupes hollandaises aux forces locales au sud de Recife, dans l'actuel État de Pernambouc, en 1648 et en 1649. Lors de ces deux batailles, un Madérien se démarqua, João Fernandes Vieira. Mulâtre né à Funchal en 1610, il embarqua seul, à l'âge de dix ans, pour travailler dans un moulin à sucre de Pernambouc<sup>1177</sup>. D'origine modeste, il devint, par la suite, propriétaire d'un moulin et réussit à fédérer non seulement d'autres Madériens<sup>1178</sup> et Portugais mais aussi les métisses et les indiens, faisant ainsi de la lutte et de l'expulsion des Hollandais, malgré l'aide que la colonie obtint du Portugal, une

---

<sup>1171</sup> Pour une carte, consulter : Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 582. Pour davantage d'information sur le Brésil et sa géographie, consulter les études de Hervé Théry comme : Hervé THERY et Neli Aparecida de MELLO. *Atlas du Brésil*. CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 2003 ou encore, Hervé THERY. *Le Brésil*. 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2005. Le conflit ne s'arrêta pas ici puisqu'en 1809, le prince régent du Portugal, D. João, installé au Brésil depuis un an, déclara la guerre à la France et occupa la Guyane jusqu'en 1817, plutôt pour éviter et éloigner toute tentative d'occupation du Pará et du Maranhão que pour agrandir son territoire. Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal...*, op. cit., p. 309.

<sup>1172</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 84 ; Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 118 ; Max Justo GUEDES. «As ilhas atlânticas e sua contribuição à restauração do nordeste brasileiro». In: Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira. Vol. I, Funchal, 1990, p. 565-588.

<sup>1173</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p.29.

<sup>1174</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 85. Rappelons que jusqu'en 1640, il s'agissait de la période d'Union Ibérique, moment pendant lequel le roi castillan était aussi roi du Portugal.

<sup>1175</sup> Hervé THERY et Neli Aparecida de MELLO. *Atlas du Brésil...*, op. cit., p. 30.

<sup>1176</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 84-89.

<sup>1177</sup> Leonardo Dantas SILVA. « João Fernandes Vieira e a guerra da Liberdade Divina », in : *A Madeira e o Brasil, colectânea de estudos*, p. 171-235, Funchal, Secrétariat Régional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004, p. 181.

<sup>1178</sup> Sur ces Madériens consulter : Leonardo Dantas SILVA. « João Fernandes Vieira e a guerra... », op., Cit.; José António Gonçalves de MELLO. « Francisco de Figueiroa. Mestre de campo do terço das Ilhas em Pernambuco », in : *A Madeira e o Brasil, colectânea de estudos*, Funchal, Secrétariat Régional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004, p. 151-170; Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil*. Funchal: C. E. H. A., dissertation de Master présentée à la faculté de Lettres de l'Université de Coimbra, 1999, p. 91-94.

affaire brésilienne « presque exclusivement<sup>1179</sup> ». En effet, les batailles tournèrent à l'avantage des Portugais, aboutirent au retrait des Hollandais et à la paix définitive en 1661<sup>1180</sup>.

Enfin, bien plus au sud, où la présence espagnole était importante, après la restauration de la couronne portugaise en 1640, l'entente et les échanges commerciaux établis pendant l'Union Ibérique entre Rio de Janeiro et Buenos Aires volèrent en éclats<sup>1181</sup>. En outre, même si divers peuplements existaient, comme Curitiba ou Nossa Senhora do Desterro (actuelle Florianópolis, fondée en 1726<sup>1182</sup>) sur l'île de Santa Catarina<sup>1183</sup>, de nombreux espaces restaient encore dépeuplés, un problème auquel le Portugal voulait remédier<sup>1184</sup>.

Pour les Portugais, la frontière au sud du Brésil se situait au niveau du fleuve de La Plata. Ainsi, la rivalité luso-espagnole se concentra notamment autour de l'affaire de la colonie de Sacramento, fondée par les Portugais près de la ville de Montevideo en 1680<sup>1185</sup> avec l'objectif de contrôler l'argent de Potosí. Face aux dangers d'une colonie portugaise si proche de ses intérêts, les Espagnols multiplièrent les attaques jusqu'à ce que le traité d'Utrecht, en 1713, concède cette zone aux Portugais, sans empêcher pour autant la poursuite des conflits<sup>1186</sup>. De fait, même avec la signature d'un nouveau traité, à Madrid en 1750, Lisbonne accepta de laisser cette zone aux Espagnols, mais les guérillas se poursuivirent entre 1753 et 1801<sup>1187</sup>, et même au-delà<sup>1188</sup>.

---

<sup>1179</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 323.

<sup>1180</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 30-31.

<sup>1181</sup> Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal...*, op. cit., p. 180.

<sup>1182</sup> Paulo Joze Miguel de BRITO. *Memoria política sobre a capitania de Santa Catarina escrita no Rio de Janeiro em o anno de 1816*. Lisbonne, Typografia da Academia Real das Sciencias, 1829, p. 38.

<sup>1183</sup> Île située sur le littoral sud du Brésil, très proche des terres et dont le port était très fréquenté par les navires espagnols qui se dirigeaient vers le fleuve de La Plata et le Pacifique. Elle appartenait à la *Capitania* de São Paulo mais en 1738, D. João V décida de former avec l'île et les terres alentours, une *capitania* propre. In : Paulo Joze Miguel de BRITO. *Memoria política sobre a capitania de Santa Catarina...*, op. cit., p. 13-14 et 20. Voir la description physique de l'île faite par l'auteur, p. 27.

<sup>1184</sup> Adelaide Barbosa COUTO, Edina Laura Nogueira da GAMA et Mauricio de Barcellos SANT'ANNA. "O Povoamento da ilha de Santa Catarina e a vinda dos casais ilheús". In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*. Vol. I, Funchal, p. 247-263, 1990, p. 248.

<sup>1185</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. "The economic network of Portugal's Atlantic world". Traduit par Marguerite Itamar Harrison. In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 109-137, 2007, p. 118.

<sup>1186</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 324.

<sup>1187</sup> Francisco BETHENCOURT. "Political Configurations and Local Powers"..., op., Cit., p. 241.

<sup>1188</sup> En effet, D. João occupa la marge du fleuve de La Plata de 1812 à 1816 (sur l'actuel Uruguay) de manière à protéger les terres brésiliennes face aux révoltes de l'Amérique espagnole et fit de Montevideo la capitale de la nouvelle zone conquise, la province *Cisplatina*. Région dont elle décida l'annexion en 1821, malgré les menaces d'invasion du Portugal par l'Espagne. En 1825 après une guerre ruineuse, les troupes brésiliennes quittèrent la région. Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal...*, op. cit., p. 314-315.

Ainsi, face à la fragilité de ces terres lointaines et à la nécessité de marquer son territoire, la couronne portugaise n'hésita pas à stimuler la venue de colons blancs, notamment dans les zones frontalières menacées comme nous venons de l'expliquer. Pendant la période coloniale, les Portugais représentaient la majorité de la population Blanche. Au-delà des fonctions administratives occupées notamment par les nobles et les aristocrates, il existait un petit groupe de Portugais partis au Brésil où ils furent utilisés comme main-d'œuvre bon marché<sup>1189</sup>. Même sans réel projet de colonisation sur ces divers espaces, la couronne portugaise multiplia les expérimentations de colonisation<sup>1190</sup>, parmi lesquelles l'envoi de couples insulaires dans le sud et le nord du pays est à retenir.

## B. Les insulaires portugais au sud et au nord du Brésil au XVIII<sup>e</sup> siècle

Lorsque l'on aborde la question de la présence portugaise au Brésil avant l'indépendance, c'est-à-dire, avant 1822, on ne peut pas qualifier les mouvements de population de migrations internationales car, jusqu'alors, il s'agissait d'une colonie portugaise, avec un gouvernement central identique sur les deux espaces. C'est pourquoi, même si dans l'historiographie qui aborde cette période, les mots « émigration » et « émigrants » sont souvent utilisés<sup>1191</sup>, nous ne parlerons pas dans les lignes suivantes d'émigrants et d'émigration, mais de transfert de population, de colonisation et de colons.

Dès que la couronne portugaise se tourna vers sa colonie américaine, des Portugais migrèrent vers le Brésil pour occuper des postes administratifs, devenir propriétaires terriens ou simplement pour travailler comme colons et ainsi, aidèrent à renforcer la présence et le contrôle sur cette nouvelle terre.

Tout au long de ce processus d'occupation et d'exploitation du Brésil, les Madériens étaient présents. Malgré une historiographie qui privilégie davantage la présence açoréenne dans la colonisation du Brésil, dans les flux migratoires vers ce même territoire, il est certain que les Madériens contribuèrent, même si ce fut en nombre inférieur, à la colonisation du pays et à l'affirmation de la présence portugaise<sup>1192</sup>. D'un intérêt secondaire pour les Portugais

---

<sup>1189</sup> Rosana BARBOSA. "Um panorama histórico da imigração portuguesa para o Brasil". In: Arquipélago – História, 2e série, VII (2003), p. 173-196, p. 174.

<sup>1190</sup> A. J. R. RUSSELL-WOOD. "Pattern of settlement in the Portuguese...", *op. cit.*, p. 165.

<sup>1191</sup> C'est par exemple le cas de Joel Serrão qui, se plaçant du point de vue du départ, considère que les Portugais qui, très tôt, quittèrent le continent pour rejoindre l'outre-mer de manière temporaire ou définitive, peuvent être considérés comme émigrants. Joel SERRÃO. *A Emigração portuguesa...*, *op. cit.*, p. 86

<sup>1192</sup> En ce qui concerne cet aspect de l'historiographie qui relève et met en avant les Açoréens plus que les Madériens dans la colonisation du Brésil, l'historien Alberto Vieira évoque, comme nous l'avons évoqué dans

pendant les premières années suivant la découverte et exploité économiquement en raison de la pression des puissances européennes, comme nous l'avons déjà signalé précédemment, l'essor du Brésil peut également être considéré au regard de l'augmentation de sa population.

En effet, dans ce nouvel espace, dont les terres n'avaient pas encore fait l'objet d'une occupation effective<sup>1193</sup>, ce fut à travers la venue de colons du Portugal et des îles, « spécialement »<sup>1194</sup> de Madère et des Açores, que la colonisation s'initia<sup>1195</sup>. Dès la mise en place du gouvernement-général, en 1549, la couronne organisa, par exemple, le transfert de population des Açores (1550). Face au manque de femmes, l'envoi d'orphelines fut même réclamé<sup>1196</sup>. Mais beaucoup de Portugais se dirigèrent de manière spontanée vers ces terres lointaines, notamment des artisans ou encore des marginaux.

Sur ces mouvements de population, il n'existe pas de statistiques précises. Frédéric Mauro avance que les Blancs, en majorité des Portugais, étaient « peut-être 10 000 vers 1600 »<sup>1197</sup>. Azevedo e Silva rappelle quant à lui que, en 1774, dans quatre *capitanias* du nord, sur 131 543 personnes dénombrées, 59 823 étaient des Blancs, en majorité portugais du continent et des îles, ainsi que des étrangers<sup>1198</sup>.

L'augmentation de cette population blanche se poursuivit avec la découverte des gisements d'or et d'autres sources de richesses, qui attirèrent les Portugais notamment du Nord du Portugal et des archipels de Madère et des Açores<sup>1199</sup>. A. H. de Oliveira Marques avance alors le chiffre de cinq à six mille Portugais qui durent quitter le pays pour le Brésil dans les vingt premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1200</sup>. Dans cette période, la présence des

---

l'introduction, par exemple, qu'à Santa Catarina, au sud du Brésil, dans les années 1940, l'exacerbation nationaliste favorisa la construction d'un discours adéquat et révéla que les études récentes à ce propos parlaient d'« invention d'une tradition ». Vieira revint sur l'historiographie ayant appuyé le discours de la colonisation açoréenne et termine son article en citant l'exemple de la fête religieuse du *Divino* (Divin) qui n'est pas seulement un apport des Açoréens mais des Portugais du continent et des Madériens (elle s'y pratique d'ailleurs encore aujourd'hui au moment de la Pentecôte). Vieira, Alberto. "Da Madeira ao Brasil, um percurso de ida e volta". In: Alberto VIEIRA (Coord.). *A Madeira e o Brasil...*, op. cit., p. 22-30.

<sup>1193</sup> Celso FURTADO. *Formação econômica do Brasil*, 27<sup>e</sup> édition, São Paulo, Companhia Editora Nacional, Publifolha, 2000, p. 3-4.

<sup>1194</sup> Jorge Carvalho ARROTEIA. *A emigração portuguesa, suas origens e distribuição...*, op. cit., p. 12.

<sup>1195</sup> Dans un souci de défense du territoire, Lisbonne n'hésitait pas non plus à envoyer vers sa colonie, des soldats recrutés sur les espaces insulaires. C'est ainsi qu'en 1648, ce sont près de 400 soldats en provenance de l'archipel de Madère qui débarquèrent à Rio de Janeiro. Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, op. cit., p. 363.

<sup>1196</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000...*, op. cit., p. 43 ; José DAMIÃO RODRIGUES et Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos ». In : Maria Izilda S. de MATOS, Fernando de SOUSA et Alexandre HECKER (Org.). *Deslocamentos e histórias : os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, p. 2456-258, 2008, p. 247.

<sup>1197</sup> MAURO, Frédéric. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 26-27.

<sup>1198</sup> José Manuel Azevedo e SILVA. "O modelo pombalino de colonização da Amazônia". In: *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, n. ° 3, p. 155-193, 2003, p. 170.

<sup>1199</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 314.

<sup>1200</sup> *Ibidem*.

Portugais s'intensifia également dans les « régions militairement vulnérables<sup>1201</sup> », c'est-à-dire, principalement aux frontières.

Ainsi, pour empêcher les invasions étrangères, la couronne encouragea la colonisation proche de ces zones où on amenait « souvent de force » des familles destinées à fonder une colonie<sup>1202</sup>. Dans cette politique de colonisation d'exploitation<sup>1203</sup>, « les Açoréens et les Madériens furent ceux qui contribuèrent le plus fortement à garantir la possession portugaise de vastes territoires, surtout dans le sud et dans la région amazonienne<sup>1204</sup> ».

En effet, dans le sud du Brésil, comme nous l'avons mis en relief précédemment, le conflit opposant le Portugal et l'Espagne était intense et ce même après la signature, en 1750, du traité de Madrid<sup>1205</sup>. Ainsi, définir réellement les frontières se révélant être un enjeu important, la couronne portugaise décida l'envoi de militaires<sup>1206</sup>, mais surtout de couples et de familles provenant des îles de l'Atlantique, des Açores majoritairement, mais aussi de Madère, notamment vers Santa Catarina<sup>1207</sup>.

Illustrant ce nouveau projet de la couronne, dans une lettre du 23 mars 1742, le roi demanda l'envoi de couples açoréens « pour la mission d'enraciner sur les nouvelles terres la conscience portugaise qu'elles exigent<sup>1208</sup> ». Deux ans plus tard, il ordonna, par le décret du 31

---

<sup>1201</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Proletaires et esclaves... », *op. cit.*, p. 119.

<sup>1202</sup> Frederico José de SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889, avec une carte de l'empire en chromolithographie, des tableaux statistiques, des graphiques et des cartes*. Ouvrage publié par les soins du syndicat du Comité franco-brésilien pour l'Exposition universelle de Paris avec la collaboration de nombreux écrivains du Brésil sous la direction de m. F.-J. de Santa-Anna Nery, Paris, C. Delagrave, 1889, p. 475.

<sup>1203</sup> Ananias MARTINS. « Os Madeirenses na ocupação civil das fronteiras: Maranhão pré-bombalino: informes para um construção historiográfica ». In: Vários autores. *Imigração e emigração nas ilhas*, p. 237-250, Funchal, CEHA, 2001, p. 238. L'auteur différencie la colonisation des Anglais en Amérique du Nord : colonisation d'occupation de celle des Portugais au Brésil: colonisation d'exploitation.

<sup>1204</sup> « [...] os açorianos e os madeirenses foram aqueles que contribuíram fortemente para garantir a posse portuguesa de vastíssimos territórios, sobretudo no sul e na região amazônica ». In: Mário Clemente FERREIRA. « Os casais das ilhas e a política do Uti possidetis no Brasil ». In: Vários autores. *Imigração e emigração nas ilhas*, p. 87-108, Funchal, CEHA, 2001, p. 107.

<sup>1205</sup> Pedro SOARES MARTÍNEZ. *História diplomática de Portugal...*, *op. cit.*, p. 192-194. Pour une carte représentant les frontières au sud du Brésil, voir : Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 581.

<sup>1206</sup> Alberto Artur SARMENTO. *Ensaio Histórico da Minha Terra (Ilha da Madeira)*, Vol. II, 2<sup>ème</sup> édition, Funchal, Edition de la Junta Geral do Distrito Autónomo do Funchal, 1947, p. 169.

<sup>1207</sup> Virginia RAU e outros. « Dados sobre a emigração madeirense para o Brasil no século XVIII ». in: *V Acta da Conferência Internacional de estudos luso-brasileiros*, Vol 1, Coimbra, C. E. H., 1965; Walter PIAZZA. *Epopeia Açórico-Madeirense (1746-1756)*. Funchal, C. E. H. A., 1999; Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil...*, *op. cit.*; José DAMIÃO RODRIGUES et Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos », *op. cit.*, p. 250-252; Paulo Joze Miguel de BRITO. *Memoria política sobre a capitania de Santa Catarina...*, *op. cit.*, p. 22-23; Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina*. Santa Catharina, Typ. Desterrense de J. J. Lopes, 1856, p. 15-21.

<sup>1208</sup> « para a missão de radicar nas terras novas a consciência lididamente portuguesa que elas exigiam ». In: Adelaide Barbosa COUTO, Edina Laura Nogueira da GAMA et Maurício de Barcellos SANT'ANNA. « O Povoamento da ilha de Santa Catarina e a vinda dos casais ilheús », *op. cit.*, p. 248.

août 1744, l'envoi de quatre mille familles de Madère et des Açores<sup>1209</sup> à Santa Catarina et au Rio Grande do Sul<sup>1210</sup>. Des édits furent ainsi publiés dans les deux archipels, expliquant que seraient embarqués, à la charge de sa Majesté, les couples et autres personnes<sup>1211</sup> qui volontairement partiraient des Açores et de Madère pour peupler les régions brésiliennes « que les natifs et les portugais de la métropole laissaient de côté<sup>1212</sup> ».

La politique des couples dans cette zone du Brésil n'était pas nouvelle, puisque utilisée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle avec le roi João III<sup>1213</sup> et connaissant une intensification au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1214</sup>. Dans le cadre de cette colonisation, en plus de payer le transport des colons et de rétribuer une aide financière pour chacun des couples en fonction du nombre d'enfants – les femmes mariées âgées de 12 à 25 ans reçoivent 2400 *réis* et les familles transportant des fils, 1 000 *réis* pour chacun d'entre eux – le gouvernement portugais mit à leur disposition un lopin de terre, des engrais, du bétail, le matériel nécessaire pour l'agriculture et exempta même du service militaire les jeunes hommes<sup>1215</sup>.

Le but de cette initiative était à la fois de créer de petites colonies de peuplement dans les zones frontalières du Brésil afin d'y fortifier la puissance portugaise, et d'apporter une solution à l'état d'indigence dans lequel vivaient beaucoup d'insulaires<sup>1216</sup>. L'historien Rui Nepomuceno écrit que la sortie de ces Madériens fut déterminée par une représentation de la mairie de Funchal envoyée à Lisbonne et dans laquelle les conséquences des crises de

---

<sup>1209</sup> Rodrigues et Rocha soulignent qu'en 1747, entre les couples et les personnes célibataires, près de 8 000 personnes furent enregistrées sur les diverses îles de l'archipel et notamment celle de São Jorge où un cinquième de la population était disposé à partir au Brésil. In : José DAMIÃO RODRIGUES et Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos »..., *op. cit.*, p. 251.

<sup>1210</sup> Se référer à la carte 3 de l'annexe 1 pour situer ces zones.

<sup>1211</sup> L'évêque de São Paulo aurait également demandé que l'on fasse venir des clercs des archipels de Madère et des Açores afin d'accompagner ces couples insulaires. Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina...*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>1212</sup> «ordenava sua Majestade El-Rei D. João V que se fizessem embarcar, a expensas da sua majestade da real fazenda, os 'casais e mais pessoas' que voluntariamente partiriam dos Açores e da Madeira a povoar as regiões brasileiras que os naturais e os portugueses da metrópole deixavam de lado». RAU, Virginia e Outros. «Dados sobre a emigração madeirense...», *op. cit.*, p. 5; Paulo Joze Miguel de BRITO. *Memoria politica sobre a capitania de Santa Catarina...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>1213</sup> Mário Clemente FERREIRA. «Os casais das ilhas ...», *op. cit.*, p. 90.

<sup>1214</sup> Virginia RAU e Outros. «Dados sobre a emigração madeirense...», *op. cit.*, p. 9. En 1748, un premier navire arriva avec 461 personnes suivi par d'autres, en 1749, en 1750 et en 1752. In : Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>1215</sup> *Ibidem*, p. 11; Walter PIAZZA. *Epopéia Açórico-Madeirense...*, *op. cit.*, p.327-361; Frederico José de SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, *op. cit.*, p. 475-476; Adelaide Barbosa COUTO, Edina Laura Nogueira da GAMA et Maurício de Barcellos SANT'ANNA. «O Povoamento da ilha de Santa Catarina e a vinda dos casais ilheús...», *op. cit.*, p. 252 et 257.

<sup>1216</sup> Walter F. PIAZZA. *A epopéia açórico-madeirense (1746-1756)...*, *op. cit.*, p. 21-32. Albert Silbert indique qu'en 1746 l'île de Madère connut une disette de grain provoquant l'augmentation des prix des autres denrées, et ajoutant que « ce que produit Madère n'est pas capable de nourrir plus de 2 mois ses habitants ». In: Albert SILBERT. *Un carrefour de l'atlantique...*, *op. cit.*, p. 48. Pour les diverses crises de subsistances du 18<sup>e</sup> siècle, consulter: Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistências...*, *op. cit.*, notamment le chapitre 5, p. 89-97.

subsistance sur la vie quotidienne des habitants furent mises en avant<sup>1217</sup>. Les quelques documents consultés à ce sujet pour Madère font, de fait, à chaque fois référence à des personnes sans occupation, « sans moyens pour vivre<sup>1218</sup> » et vivant dans la misère<sup>1219</sup>, car « les fruits de la terre ne suffisent pas à se maintenir une bonne partie de l'année<sup>1220</sup> » disait le gouverneur de l'île, Frei João do Nascimento, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1748, dans une lettre envoyée par Nascimento au Roi José I, ce dernier fut informé que deux listes dressées à Funchal comportaient, pour l'une, cinquante-deux personnes et, pour l'autre, cent soixante-deux personnes et que, de la ville de Ponta do Sol, il avait reçu une liste de neuf personnes<sup>1221</sup>.

En effet, selon la documentation disponible, la présence madérienne au Brésil s'accroît après 1750 comme le montrent, par exemple, les livres de *matrícula* (matricule/inscription de ceux partant au Brésil) comptant plus de 2 000 personnes certaines années<sup>1222</sup> (d'autres documents indiquant « plus de 1 000 couples » et des centaines de soldats<sup>1223</sup>).

Cette épopée insulaire fut l'objet de diverses études<sup>1224</sup>. Concernant les Madériens, les listes des passagers partis du port de Funchal<sup>1225</sup> entre le 1<sup>er</sup> août 1747 et le 5 juillet 1751

---

<sup>1217</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistências...*, op. cit., p. 94.

<sup>1218</sup> « muita gente que tem desocupada e sem meyo de de viva ». In : *Relativo a vários documentos registados no arquivo da Câmara do Funchal sobre a emigração dos habitantes da Madeira para o Brasil*. Funchal, 30 avril 1753. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

<sup>1219</sup> « da miseria em que vivem... ». In : *Do Governador Manuel de Saldanha de Albuquerque para Diogo de Mendonça Corte Real, acerca do transporte de casais para a ilha de Santa Catarina, alistamento de soldados, etc.* Funchal, 30 septembre 1754. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

<sup>1220</sup> « lá não bastão os fructos da terra para semanterem na Ba parte do anno ». In : *Carta do Bispo do Funchal e Governador da Ilha da Madeira, Frei João do Nascimento, para o Rei D. José I, dando conta da divulgação de uma provisão e vários editais relativos à emigração de emigrantes para o Brasil e sugerindo que dúvida acerca da diminuição demográfica, se autorizar a ida de homens com mais de 40 anos e de mulheres com mais de 30 anos*. Funchal, 20 mars 1748. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

<sup>1221</sup> *Ibidem*.

<sup>1222</sup> Do Governador Manuel de Saldanha de Albuquerque para Diogo de Mendonça Corte Real..., 30 septembre 1754..., op. cit.,

<sup>1223</sup> *Relativo a vários documentos registados no arquivo da Câmara do Funchal sobre a emigração dos habitantes da Madeira para o Brasil*. Funchal, 30 avril 1753..., op. cit.,. Do Governador, Conde de S. Miguel, acerca da revogação do aviso régio que proibia a saída de navios para o Brasil, refere-se ainda ao transporte de emigrantes e o alistamento de 300 soldados para as companhias da ilha de Santa Catarina. Funchal, 28 de Julho de 1753. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

<sup>1224</sup> Entre autres : RAU, Virginia e outros. “Dados sobre a emigração madeirense...”, op. cit.,; Henrique Oscar WIEDERSPAHN. *A colonização açoriana no Rio Grande do Sul*, Porto Alegre, ed. I. C. P., 1979; Walter PIAZZA. *Epopeia Açórico-Madeirense...*, op. cit.,; “Madeirense no povoamento de Santa Catarina (Brasil), século XVIII”. In : *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, Funchal, C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., 2004, p. 305-318; Nereu do Vale PEREIRA. “A participação madeirense na colonização da Ilha de Santa Catarina”. In : *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, Funchal, C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., 2004, p. 339-350; Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil...*, op. cit.,; José DAMIÃO RODRIGUES et Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos »..., op. cit., p. 250-252.

<sup>1225</sup> A. R. M. Câmara Municipal do Funchal. *Livro I e II de Registos de matrículas dos casais e mais pessoas que voluntariamente, quizerem embarcar para o Estado do Brasil*.

furent étudiées scrupuleusement. Dans son étude, Maria Licínia Fernandes dos Santos, par exemple, analyse les 1 367<sup>1226</sup> Madériens séduits par l'aventure et embarqués pour le sud du Brésil dans cet intervalle de temps. Dans ce groupe, 34,6 % provenaient de Funchal et 65,4 % du reste de l'île (283 de Estreito de Câmara de Lobos, 83 de São Vicente, 81 de Câmara de Lobos, 59 de Canhas et 55 de Ponta do Sol)<sup>1227</sup>.

La majorité des passagers était constituée de couples qui voyageaient avec leurs enfants (208 familles nucléaires avec enfants et seulement 21 sans), accompagnés majoritairement des frères et sœurs, parents ou beaux-frères<sup>1228</sup>. La répartition des passagers selon leur âge souligne la jeunesse du contingent, dont la moyenne était de 19 ans, malgré une représentation de tous les groupes d'âge jusqu'à 68 ans<sup>1229</sup>. L'historienne Virginia Rau, à son tour, évoque, à une personne près, le même nombre de colons, soulignant en même temps que, de ces hommes et de ces femmes, 65 % avaient moins de 28 ans<sup>1230</sup>. Sur les profils socio-professionnels de ces émigrants, au moment du départ, rappelle Fernandes dos Santos, ces colons étaient majoritairement agriculteurs (215 sur les 327 individus dont la profession fut indiquée) et analphabètes (71,97 %) <sup>1231</sup>.

Après 1751, d'autres vagues de colons partirent pour Santa Catarina. Walter Piazza indique la signature d'un contrat pour le transport de 500 Madériens entre la couronne portugaise et un certain Francisco de Souza Fagundes le 16 septembre 1754<sup>1232</sup>. En effet, une lettre royale du 4 juillet 1756 informa le gouverneur de Santa Catarina qu'un navire partirait de Madère le 26 avril avec à son bord trois cent soixante-seize hommes, dix-huit enfants de moins de trois ans et cent vingt-six femmes totalisant cinq cent vingt personnes<sup>1233</sup>. Toutefois, cette embarcation fit naufrage au large des côtes de Bahia. Sur cette tragédie, Walter Piazza

---

<sup>1226</sup> Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil...*, *op. cit.*, p. 115. Dans le même passage, l'auteur explique qu'avant elle, les listes avaient déjà été étudiées mais que l'auteur, en raison du mauvais état de certains feuillets, n'avait considéré que 1 277 personnes. Pour cette étude, consulter : Maria de Lourdes de Freitas FERRAZ. *Dinamismo sócio-económico do Funchal na segunda metade do século XVIII*, Lisbonne, Institut de Recherche Scientifique Tropical, 1994, p. 103.

<sup>1227</sup> Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil...*, *op. cit.*, p. 116; Virginia RAU e outros. "Dados sobre a emigração madeirense...", *op. cit.*, p. 15.

<sup>1228</sup> *Ibidem*, p. 118. Concernant les Açores, Rodrigues et Rocha soulignèrent que des calculs récents situaient la perte d'effectif de l'archipel des Açores pendant cette période à près de 5,25 % de la population totale. In : José DAMIÃO RODRIGUES et Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos »..., *op. cit.*, p. 251.

<sup>1229</sup> *Ibidem*, p. 124.

<sup>1230</sup> Virginia RAU e outros. "Dados sobre a emigração madeirense...", *op. cit.*, p. 13.

<sup>1231</sup> Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil...*, *op. cit.*, p. 127 et 128.

<sup>1232</sup> Walter PIAZZA. "Madeirense no povoamento de Santa Catarina (Brasil). Século XVIII"..., *op. cit.*, p. 312; "Raízes madeirenses em Santa Catarina, Brasil". In: Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira. Vol. 1, Funchal, p. 355-364, 1990, p. 355-358. L'auteur y donne le nom de certains Madériens à cette époque sur cette partie du territoire brésilien, p. 358-363.

<sup>1233</sup> Walter PIAZZA. "Madeirense no povoamento de..." , *op. cit.*, p. 313.

rappela que l'embarcation avait coulé en moins de deux heures le 20 septembre 1756, emportant avec elle le capitaine et plus de la moitié des passagers. Onze femmes et un nombre d'hommes, qui ne put être donné avec certitude, furent sauvés. Cependant, de peur de devoir remonter sur une embarcation, certains s'enfuirent dans la forêt brésilienne<sup>1234</sup>.

À ces colons madériens, ainsi qu'à leurs homologues açoréens, incombait la tâche de consolider les frontières du Brésil avec l'Amérique espagnole et d'étendre la souveraineté portugaise vers le sud du continent<sup>1235</sup>. Sur place, après une traversée de près de trois mois<sup>1236</sup>, les communautés portugaises, de Madère et des Açores, se multiplièrent et s'étendirent sur les terres de Rio Grande do São Pedro (aujourd'hui État de Rio Grande do Sul)<sup>1237</sup>. Parmi les chefs de famille, deux considérés comme les plus capables furent choisis par un juge afin de faire respecter l'ordre et la discipline dans la colonie<sup>1238</sup>.

Dans ce contexte, Walter Piazza analysa l'influence insulaire selon trois aspects : politico-administratif, économique et socio-culturel. En effet, il revient sur leur poids dans la formation politique locale, étant donné qu'avant leur arrivée, la zone était très peu peuplée, tout en soulignant que, sous l'Empire comme durant les premières années de la République (1899-1930), les leaders politiques de Santa Catarina étaient « descendant des Açoriens »<sup>1239</sup>. Économiquement, les débuts furent un peu difficiles car, malgré la donation de terres par la couronne portugaise, les nouveaux arrivants, habitués aux terres volcaniques de leurs archipels, durent composer avec un terrain sablonneux<sup>1240</sup>. Ils reprirent cependant des activités déjà pratiquées sur leurs îles, comme la pêche en haute mer<sup>1241</sup>, mais ils contribuèrent également à l'apparition des tissus de coton ou de lin, très rapidement tournés vers l'exportation notamment vers Rio de Janeiro<sup>1242</sup>. Du point de vue socio-culturel, la marque laissée par les communautés açoréennes notamment et madériennes est « indiscutable ». L'installation de celles-ci sur des zones isolées ou des problèmes d'intercommunication favorisa le maintien et la préservation des traits culturels. On retrouve cette influence dans la culture religieuse avec les festivités liées au *Divino Espírito Santo*, dans le vocabulaire ou

---

<sup>1234</sup> Walter PIAZZA. *Epopéia Açórico-Madeirense...*, op. cit., p.292-295.

<sup>1235</sup> Maria Licínia Fernandes dos SANTOS. *Os madeirenses na colonização do Brasil...*, op. cit., p. 133.

<sup>1236</sup> Walter PIAZZA. *Epopéia Açórico-Madeirense...*, op. cit., p. 315.

<sup>1237</sup> *Ibidem*, p. 322. L'auteur y présente une carte de la distribution du peuplement des madériens et des açoriens dans le sud du Brésil.

<sup>1238</sup> Adelaide Barbosa COUTO, Edina Laura Nogueira da GAMA et Maurício de Barcellos SANT'ANNA. "O Povoamento da ilha de Santa Catarina e a vinda dos casais ilheús"..., op. cit., p. 255.

<sup>1239</sup> *Ibidem*, p. 378.

<sup>1240</sup> *Ibidem*, p. 379.

<sup>1241</sup> *Ibidem*, p. 379-380.

<sup>1242</sup> Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina...*, op. cit., p. 20.

dans la cuisine comme l'introduction de la consommation de poisson, ou l'implantation de moulins à vent pour la fabrication de la farine de manioc.

Comme preuve de la difficulté de gestion liée aux dimensions des flux migratoires, de l'autre côté de l'Atlantique cette effervescence de départs provoqua, d'après les témoignages, une pénurie de main-d'œuvre pour les travaux agricoles<sup>1243</sup>, poussant, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, à la publication à Madère en 1758 d'une chartre interdisant le départ aux Madériens sans la présentation d'un passeport<sup>1244</sup>. À côté de cette colonisation de la partie méridionale du Brésil, au nord, dans le Maranhão et le Pará notamment, la colonisation insulaire à travers le même système fut également remarquable.

En réalité, les Portugais se retrouvèrent à la même époque assaillis au sud par les Espagnols et au nord par les Français et les Hollandais. De peur que la France ne décide d'occuper les territoires au sud du fleuve Oiapoque, situé au nord de l'Amazone<sup>1245</sup>, le Portugal avait besoin de renforcer davantage l'occupation de cette zone. C'est pourquoi la couronne envoya un premier groupe de familles des Açores – majoritairement de l'île de São Jorge – vers le Pará et le Maranhão dès 1619-1620<sup>1246</sup>, et s'appuya également sur les missionnaires, les marchands et les militaires, en plus des colons, pour renforcer l'occupation. D'autres expériences de ce type suivirent durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle : en 1648, par exemple, fut décidé l'envoi d'une embarcation vers l'île de Santa Maria d'où furent transportés vers le Maranhão une centaine de couples. Entre 1674 et 1677, ce fut le tour de l'île de Faial, touchée par un violent tremblement de terre, d'où sortirent une centaine de colons<sup>1247</sup>.

De la même manière que pour le sud, c'est surtout après la signature du Traité de Madrid, en 1750<sup>1248</sup>, et sous l'influence du le marquis de Pombal que le roi portugais, D. José, lança une opération d'envergure en envoyant cinq mille couples recrutés aux Açores et à

---

<sup>1243</sup> Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência ...*, op. cit., p. 94.

<sup>1244</sup> Alberto VIEIRA. « A emigração madeirense... », op. cit., p. 121; Rui NEPOMUCENO. *As crises de subsistência ...*, op. cit., p. 94.

<sup>1245</sup> Pour une carte, consulter : Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 582.

<sup>1246</sup> Mário Clemente FERREIRA. « Os casais das ilhas e... », op. cit., p. 96 ; Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 83.

<sup>1247</sup> Mário Clemente FERREIRA. « Os casais das ilhas e... », op. cit., p. 97-98. José DAMIÃO RODRIGUES et Gilberta Pavão Nunes ROCHA. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos »..., op. cit., p. 247-249. Sur l'épopée açoréenne au Maranhão consulter également: José DAMIÃO RODRIGUES et Artur Boavida MADEIRA. "Rivalidades Imperiais e Emigração: Os Açorianos no Maranhão e no Pará nos Séculos XVII e XVIII." In: *Anais de História de Além-Mar*, ed. João Paulo Oliveira e Costa, vol. 4, Dez.2003, p. 247-264.

<sup>1248</sup> Il y eut des envois successifs de couples insulaires au Pará et Maranhão et jusqu'en 1752. In : Mário Clemente FERREIRA. « Os casais das ilhas e... », op. cit., p. 101-102.

Madère vers les régions de Pará et Maranhão pour former une colonie<sup>1249</sup>, et en construisant un fort dans la zone de Macapá pour pouvoir défendre la région en cas d'attaques françaises<sup>1250</sup>. Cette colonisation fut également établie dans le cadre de l'exploitation de la canne et de la production de sucre au Brésil, puisqu'à travers la politique de la couronne pour intensifier cette culture et l'installation des moulins, qui s'effectua avec la donation de terres et d'exemptions fiscales, les colons venus du Portugal et des îles atlantiques se dédièrent à la production du sucre donnant ainsi une forte impulsion à l'occupation<sup>1251</sup>. En outre, avec la disparition de plus de 40 000 indiens suite à une épidémie de variole virulente dans le Pará vers 1750, le système productif fut désorganisé, menaçant ainsi ce commerce florissant et rendant d'autant plus nécessaire l'introduction de ces colons insulaires ainsi que d'esclaves noirs, qui commencèrent, à partir de là à être transportés vers ces contrées à plus grande échelle<sup>1252</sup>.

Les études sur ce sujet ne révèlent pas de chiffres précis sur le nombre d'individus partis puis débarqués au Brésil. Comme dans le cas de l'immigration insulaire vers Santa Catarina, il s'agit encore d'une occupation attribuée le plus souvent aux Açoriens, dont l'émigration vers le Brésil « dépassait en nombre », depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, celle des Madériens, qui étaient, pourtant, toujours représentés de manière « significative »<sup>1253</sup> et dont la présence apparaît très fréquemment dans les documents d'archives, comme le met en évidence l'étude de José Manuel de Azevedo Silva.

En effet, on y apprend, par exemple, que dans une correspondance adressée au roi, le gouverneur du Pará, en 1754, confirma l'arrivée au port de Belém de couples provenant de Madère dans un navire « chargé de Madériens »<sup>1254</sup>. Une autre preuve de la fixation de ces insulaires est la présence, dans les archives de l'archevêché de São Luís do Maranhão, des testaments de deux Madériens datant de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1255</sup>.

Une fois arrivés, ces couples açoriens et madériens étaient conduits vers les lieux où la fixation et l'établissement d'une colonie étaient nécessaires. Il semble qu'avec ce nouvel

---

<sup>1249</sup> José Manuel de Azevedo e SILVA. "Os madeirenses na Amazônia no tempo do Marquês de Pombal". In : *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, 251-261, Funchal : CEHA, 1<sup>a</sup> Ed., 2004, p. 252.

<sup>1250</sup> Mário Clemente FERREIRA. « Os casais das ilhas e... », *op. cit.*, p. 100. Arthur César Ferreira REIS. "ocupação de Caiena"...? *op. cit.*, p. 280.

<sup>1251</sup> Ana Paula Macedo CUNHA. *Engenhos e engenhocas: a atividade açucareira no Estado do Maranhão e Grão-Pará (1706-1750)*. Dissertation de Master présentée à l'université fédérale du Pará en 2009, p. 6 ; Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>1252</sup> José Manuel Azevedo e SILVA. "O modelo pombalino de colonização...", *op. cit.*, p. 171. L'auteur souligne que de 1757 à 1777 furent introduit 25 365 Noirs provenant de Guinée et d'Angola dans l'Etat de Grão-Pará e Maranhão.

<sup>1253</sup> José Manuel de Azevedo e SILVA. "Os madeirenses na Amazônia...", *op. cit.*, p. 254 et 261.

<sup>1254</sup> *Ibidem*, p.254 et 258.

<sup>1255</sup> Ananias MARTINS. « Os Madeirenses na ocupação civil das fronteiras... », *op. cit.*, p. 242.

apport, le gouvernement portugais fonda de nouveaux noyaux coloniaux, comme ceux près du fleuve Xingu et de Tapajós<sup>1256</sup>, mais aussi sur l'île de Marajó<sup>1257</sup>, et qu'il renforça la population de villes déjà créées<sup>1258</sup>, comme ce fut le cas de Bragança<sup>1259</sup>.

De la même manière que lors de la colonisation du sud du pays, pour ceux qui recevaient des terres, un contrat était signé, stipulant les droits et devoirs de chacun, dont les modalités devaient être lues par le capitaine du navire à toutes les personnes présentes à bord. La retranscription de ces contrats, faite dans l'étude auparavant citée de José Manuel de Azevedo Silva, indique, entre autres, que des marchandises ne pouvaient être embarquées dans un but commercial, seuls les aliments, les outils et les autres équipements nécessaires aux colons étaient autorisés. Ces derniers devaient aussi être nourris et bien traités pendant la traversée et à l'arrivée, ceci était vérifié par le gouverneur. Par ailleurs, la présence d'un chirurgien et d'un aumônier à bord était obligatoire<sup>1260</sup>.

Malgré les précautions des autorités, tous n'arrivaient pas à bon port succombant lors de la traversée ou bien dans des naufrages<sup>1261</sup>. Ceux qui débarquaient devaient cultiver les terres qui leur étaient données<sup>1262</sup> et, malgré des premiers moments difficiles en raison notamment du milieu hostile empêchant l'obtention de bons rendements immédiats, certains réussirent à s'enrichir en exploitant les terres données en tenure (*sesmarias*)<sup>1263</sup>. Simonsen souligne d'ailleurs que, dans les chroniques de voyage du XVII<sup>e</sup> siècle, la richesse de nombreux colons du nord était notable et que cet état de choses était principalement dû à la culture du sucre, mais aussi du coton, les deux étant tournées vers l'exportation<sup>1264</sup>. La présence de personnes qualifiées pour que d'autres activités se développent simultanément fut également nécessaire. Ainsi la liste des métiers « indispensables » dans le Pará et Maranhão

---

<sup>1256</sup> Ces deux fleuves sont des affluents du fleuve Amazone, qui en compte de nombreux, situés « sur la rive droite ou méridionale, en partant de la frontière péruvienne ». In : Frederico José de SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, op., Cit., p. 23.

<sup>1257</sup> L'île de Marajó se situe à l'embouchure du fleuve Amazone et « est incomparablement plus grande que les Açores, Madère, Hélioland, Malte et Gibraltar réunis. Cette île quoique située dans la mer, est entourée d'eau douce de tous les côtés, et elle sépare le rio Pará de l'Amazone. In : Frederico José de SANTA-ANA NERY. *Le Brésil en 1889...*, op., Cit., p. 23 et 9.

<sup>1258</sup> José Manuel de Azevedo e SILVA. « Os madeirenses na Amazônia...3, op. cit., p. 256-257.

<sup>1259</sup> Ancienne ville de Souza do Caeté, fondée en 1634 dans la région dite *bragantina* où se situe également la ville de Belém, dans l'actuel État du Pará. In : Maria Helena de Amorim WESLEY. « Colonização, terra e o pequeno agricultor : modificações face a escassez de terra ». In : *Revista do CHLA/UFAL*. Ano III, n. ° 5 avril 1990, p. 2. C'est en 1616, alors que le Portugal était encore sous domination espagnole que Francisco Caldeira de Castelo Branco lança les fondements du Pará. Le nom de *Bragança* lui fut donné en 1753

<sup>1260</sup> Contrat composé de 23 clauses. In : SILVA, José Manuel de Azevedo e. « Os madeirenses na Amazônia... », op. cit., p.259-260.

<sup>1261</sup> José Manuel de Azevedo e SILVA. « Os madeirenses na Amazônia... », op. cit., p. 260.

<sup>1262</sup> Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 81.

<sup>1263</sup> José Manuel de Azevedo e SILVA. « Os madeirenses na Amazônia... », op. cit., p. 260.

<sup>1264</sup> Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 121.

comptaient des maçons, des charpentiers ou encore des ferrailleurs<sup>1265</sup>. En 1799, une demande officielle fut transmise au gouvernement des Açores afin de recruter de nouveaux colons pour le peuplement de Bahia et, seulement un mois après, un document évoquait déjà l'existence de vingt couples disposés à partir<sup>1266</sup>.

Ces mouvements de population, du Portugal vers le Brésil se poursuivirent et prirent diverses directions et davantage d'ampleur notamment au XIX<sup>e</sup> siècle. Après son installation à Rio de Janeiro en 1808, le prince régent D. João<sup>1267</sup> encouragea ainsi l'immigration portugaise et européenne vers ce pays. En 1813 par exemple, il signa un décret (du 16 février) favorisant l'établissement de couples provenant de l'archipel des Açores, au Brésil<sup>1268</sup>.

### III. Partir au Brésil au XIX<sup>e</sup> siècle.

« Le Gouvernement [...] tenta déjà de solliciter en Europe l'importation de personnes profitables. Le Portugal, par son sol, et par celui de ses Iles a, comme il l'a toujours fait, concouru en grande partie avec une population jeune et vigoureuse ».<sup>1269</sup>

José Ignacio Borges, Ministre et secrétaire d'Etat portugais, 1836.

#### A. Les relations luso-brésiliennes avant la proclamation de l'Indépendance en 1822

En 1808, suite aux invasions napoléoniennes, la cour portugaise, aidée et soutenue par les Anglais<sup>1270</sup>, quitta Lisbonne pour le Brésil. Débarqué tout d'abord à Bahia, le prince régent

---

<sup>1265</sup> José Manuel Azevedo e SILVA. "O modelo pombalino de colonização...", *op. cit.*, p. 173.

<sup>1266</sup> Rosana BARBOSA. "Um panorama histórico da imigração portuguesa para o Brasil"..., *op. cit.*, p. 176.

<sup>1267</sup> Le prince Dom João exerçait la régence depuis 1792, date à laquelle sa mère, la reine Dona Maria I fut déclarée mentalement incapable. A la mort de Maria I, en 1816, le prince devint le roi João VI.

<sup>1268</sup> Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Silvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR; Oswaldo Mário Serra TRUZZI et; Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista referente à imigração*. São Paulo, editora unesp, 2008, p. 11.

<sup>1269</sup> « O Governo [...] tentou ja de mandar solicitar na Europa a importação de gente proveitosa. Portugal pelo seu solo, e pelo suas Ilhas tem, como sempre fez, concorrido com huma boa parte de população moça e vigorosa ». In: *Relatório da repartição dos negocios do Império para o anno 1835 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1836, pelo respectivo ministro e secretario de Estado, José Ignacio Borges*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1836, p. 21.

<sup>1270</sup> En échange de l'aide apportée à la cour pour fuir vers le Brésil et de la protection du Portugal (Madère fut occupée par les troupes anglaises de 1807 à 1814), l'Angleterre attendait des privilèges, concédés finalement avec la signature du traité du 19 février 1810, qui accorda, entre autres, un droit de douanes de 15 % pour tous les produits anglais introduits au Brésil (contre 24 % pour les produits des autres nations et 16 % pour les produits portugais). Sur ce sujet, consulter entre autres : Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES.

D. João décida finalement de s'installer à Rio de Janeiro ; un réel processus de centralisation des pouvoirs s'opéra à partir de là au Brésil. En effet, dès son installation, la Cour prit des mesures importantes, comme l'ouverture des ports brésiliens<sup>1271</sup> au commerce extérieur et, levant toutes les interdictions passées, elle autorisa également le développement de l'industrie et de l'administration<sup>1272</sup>.

De fait, l'appareil de l'État central fut reconstitué au Brésil tel qu'il existait au Portugal. Avec les mêmes institutions, l'essor de la bureaucratie fut alors d'une grande portée, ainsi que la diffusion du modèle social de la Cour<sup>1273</sup>. En même temps, le flux des immigrants augmenta grandement : des commerçants anglais et d'autres pays, intéressés par les possibilités de commerce, des Portugais qui souhaitaient occuper des postes de commandement, des militaires, des scientifiques et aussi des artistes<sup>1274</sup>. Rio de Janeiro connut un bel essor avec notamment l'installation d'écoles royales, de collèges et de la bibliothèque royale, la population de la ville passa alors de 60 000 à 150 000 habitants<sup>1275</sup>.

Malgré le rétablissement de la paix en Europe suite au Congrès de Vienne en 1815 (précédé de la libération de Lisbonne), D. João décida de rester au Brésil et de changer son statut politique<sup>1276</sup>. En effet, le 16 décembre 1815, il promulgua un décret qui élevait le Brésil au rang de royaume et « fondait le 'Royaume-Uni du Portugal, des Algarves et du Brésil' accordant une égalité parfaite entre les trois royaumes et leurs sujets<sup>1277</sup> ». À partir de là, le Brésil cessa d'être une colonie, les capitaineries furent supprimées et remplacées par des provinces et la voie vers l'indépendance politique fut ouverte. Frédéric Mauro souligne ainsi

---

*Depois das caravelas...*, op. cit., p. 62-63 ; Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine ...*, op. cit., p. 60-61 ; Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000...*, op. cit., p. 187.

<sup>1271</sup> Lettre Royale de D. João VI, du 28 janvier 1808. Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, op. Cit, p 62 ; Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine ...*, op. cit., p. 75-76. L'ouverture des ports privilégia également une augmentation des liaisons maritimes et des échanges entre l'archipel de Madère et le Brésil, une logique similaire au lien existant jusqu'alors entre Madère et Lisbonne. Ce lien se maintint jusqu'à la mise en place d'une politique de restriction lors de l'opposition luso-brésilienne de 1821 à 1825. Paulo Miguel RODRIGUES. « A Madeira e o Brasil no primeiro quartel do século XIX ». In: *A Madeira e o Brasil*. Colectânea de estudos. Funchal, CEHA, p. 85-98, 2004, p. 89.

<sup>1272</sup> Francisco BETHENCOURT. "Political Configurations and Local Powers"..., op., Cit., p. 241; Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000*, Paris, Fayard, 2000, p. 186.

<sup>1273</sup> *Ibidem*.

<sup>1274</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas: as relações entre Portugal...*, op. cit., p. 61-62. Décret du 1<sup>er</sup> avril 1808.

<sup>1275</sup> *Ibidem*. Au total au moins 15 000 mille personnes seraient parties du Portugal vers Rio de Janeiro à cette époque, sans parler des colons de tout l'Empire portugais ou encore des Espagnols fuyant « les pays sud-américains en proie aux révolutions républicaines ». In : Alencastro, Luiz-Felipe de. "Vida privada e ordem privada no Império". In: Luiz-Felipe de ALENCASTRO (Org.). *História da vida privada no Brasil: Império*, São Paulo, Companhia das Letras, p. 12-93, 1997, p. 12-13.

<sup>1276</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, op. cit., p. 330.

<sup>1277</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 77.

qu'après avoir obtenu son indépendance économique, le Brésil obtint son indépendance politique<sup>1278</sup>.

Ce fut alors dans un Portugal ruiné par les guerres et avec une économie affectée par l'ouverture des ports brésiliens au commerce extérieur<sup>1279</sup> qu'une révolution libérale éclata à Porto en 1820. L'une des revendications était le retour sur les décisions prises par le roi concernant le Brésil, mais aussi la proclamation d'une constitution et le retour de D. João VI – devenu roi du Portugal depuis la mort de sa mère en 1816. Le roi se décida à partir et débarqua avec la cour à Lisbonne en 1821, laissant son fils aîné et héritier Pedro comme régent au Brésil<sup>1280</sup>.

Sous la pression des manifestations populaires et des représentations de diverses régions du royaume, mais aussi sous l'influence de José Bonifácio<sup>1281</sup> et d'autres leaders, le prince régent se positionna de plus en plus pour l'indépendance du Brésil et l'unité du territoire. Le mouvement libéral s'étendit au Brésil<sup>1282</sup> et aboutit, le 7 septembre 1822, à l'indépendance du pays, proclamée par le fils de Jean VI du Portugal, D. Pedro, couronné le 1<sup>er</sup> décembre 1822 empereur du Brésil sous le nom de Pedro Ier<sup>1283</sup>.

Cet épisode marqua une rupture dans les relations entre le Portugal et le Brésil, laquelle se prolongea jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance par l'ancienne

---

<sup>1278</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>1279</sup> Sur l'impact de la fin de l'Empire luso-brésilien, consulter : Jorge M. PEDREIRA. « Sobre os escombros de um Império: entre o Brasil e África'...', *op. cit.*, p. 228-243. L'auteur y souligne notamment que les effets furent ressentis sur la structure du commerce extérieur portugais et sur les activités qui en dépendaient directement, comme la navigation de longue distance, les finances publiques ou encore certains secteurs industriels. Il compara les variations des exportations et les recettes publiques en 1796-1806 et 1816-1822 puis les pertes estimées de la rupture du système colonial pour l'année 1827 (p. 228-229). Ses calculs l'amènèrent à évaluer les pertes en 1827 à 8 % du produit national.

<sup>1280</sup> Le mécontentement face au décret de 1815 fut général au Portugal et, influencé par ce qui se passait en Espagne – après la guerre d'Espagne contre Napoléon, la junte de Cadix décida de légiférer au nom de l'Espagne et adopta une constitution le 18 mars 1812 – une révolution libérale éclata à Porto, les libéraux formèrent un gouvernement provisoire au Portugal et ordonnèrent la réunion d'une assemblée constituante, les Cortès, dont l'un des premiers objectifs fut de donner au pays une constitution d'essence libérale. Elle fut définitivement signée le 1<sup>er</sup> octobre 1822. Pedro SOARES MARTINEZ. *História diplomática de Portugal...*, *op. cit.*, p. 338 ; A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, *op. cit.*, p. 330-331.

<sup>1281</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2. José Bonifácio de Andrade e SILVA. *Projetos para o Brasil. Textos reunidos e comentados por Miriam Dolhnikoff*. São Paulo, Companhia das Letras, Publifolha, 2000, p. 3-5 ; Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 199-201.

<sup>1282</sup> La révolution libérale s'étendit également au Brésil, elle gagna les troupes portugaises stationnées dans le royaume et des révoltes éclatèrent dès 1821, tout d'abord au Pará puis à Recife et à Rio de Janeiro. Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 191-195.

<sup>1283</sup> L'indépendance du Brésil fut la conséquence, entre autres, de la révolution portugaise et de la politique des Cortès, qui souhaitaient mettre fin à l'autonomie brésilienne et ne cessaient de rappeler D. Pedro au Portugal. Les Cortès tentaient aussi de réduire les pouvoirs du roi ou encore de transformer les *capitanias* brésiennes en provinces sous l'autorité de Lisbonne. Face aux conspirations qui se multipliaient au Brésil et l'action des Cortès, qui critiquaient sa politique, il prononça son célèbre « cri d'Ipiranga : l'indépendance ou la mort ». Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 69.

métropole<sup>1284</sup>. Pourtant, il fallut, entre 1822 et 1825, pas moins de quatorze conférences, ainsi que la médiation d'une puissance extérieure, l'Angleterre – qui espérait en retirer de nouveaux privilèges commerciaux – pour que l'indépendance du Brésil fût reconnue officiellement par le Portugal<sup>1285</sup> (le traité de paix et d'alliance du 29 août 1825<sup>1286</sup>).

Cependant, la mort de D. João VI en 1826 et les problèmes de succession qui s'en suivirent plongèrent de nouveau le Portugal dans une crise politique. Héritier légitime, l'Empereur du Brésil abdiqua de la couronne portugaise<sup>1287</sup> en faveur de sa fille Dona Maria da Glória, alors âgée de 7 ans, et laissa la régence à son frère cadet D. Miguel lequel, peu de temps après son arrivée au Portugal, en 1828, se proclama roi absolu plongeant le pays dans une guerre civile<sup>1288</sup>. Face aux nombreuses critiques dont l'Empereur fut l'objet au Portugal, il décida finalement d'abdiquer du trône brésilien en faveur de son fils D. Pedro, né à Rio de Janeiro cinq années auparavant, donc proclamé empereur sous le nom de D. Pedro II<sup>1289</sup>. Libre de ses obligations brésiliennes D. Pedro Ier quitta le pays et se dirigea aux Açores, où il avait déjà envoyé des soldats, afin de récupérer la couronne portugaise<sup>1290</sup>.

Par la suite, il fallut attendre que la guerre civile se terminât, en 1834<sup>1291</sup>, pour mettre fin, comme l'explique Marie-Josée Ferreira dos Santos, « [...] à une période de confusion

---

<sup>1284</sup> Une deuxième rupture dans les relations luso-brésiliennes se produisit entre le 13 mai 1894 et le 16 mars 1895. Elle est une conséquence de divers facteurs : la guerre civile qui sévit depuis février 1893 dans l'État de Rio Grande do Sul entre républicains et libéraux; le blocage du port de Rio de Janeiro par la Marine brésilienne qui menace de bombarder la ville ; un anti-lusitanisme exacerbé que l'intervention du Portugal – son consul est porte-parole de la diplomatie étrangère – attise et enfin, l'Asile accordé par le Portugal à l'Amiral et ses hommes au moment de leur échec. Pour davantage de précisions sur ces événements consulter entre autres : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine ...*, *op. cit.*, p. 112-125 ; Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, *op. cit.*, p. 166-173.

<sup>1285</sup> Concernant les événements entre la proclamation de l'indépendance du Brésil et la reconnaissance de cette indépendance par le Portugal, consulter, entre autres : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 83 et surtout Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, *op. cit.*, p. 79-92.

<sup>1286</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, *op. cit.*, p. 92-95.

<sup>1287</sup> «Fallas do throno desde o anno de 1823 até o anno de 1889, acompanhadas dos respectivos votos de graças da camara temporaria e de diferentes informações e esclarecimentos sobre todas as sessões extraordinarias, adiamentos, dissoluções, sessões secretas e fusões com um quadro das epochas e motivos que deram lugar a reunião das duas camaras e competente historico”. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889, p. 125. [Accessible en ligne sur <http://www.archive.org/stream/fallasdothronod00depugoog#page/n146/mode/1up>, consulté en septembre 2010].

<sup>1288</sup> Sur les événements, consulter: A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, *op. cit.*, p. 391-395.

<sup>1289</sup> «Fallas do throno desde o anno de 1823 até o anno de 1889 ...”, *op. cit.*, p. 21. [Accessible en ligne sur <http://www.archive.org/stream/fallasdothronod00depugoog#page/n232/mode/1up>, consulté en septembre 2010]. La régence de D. Pedro II dura jusqu'en juillet 1840 où, à l'âge de 15 ans, il assumait son rôle d'empereur du Brésil.

<sup>1290</sup> Dans sa thèse de doctorat, Marie-Jo Ferreira dos Santos revient sur cette période de façon détaillée. Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 85-87.

<sup>1291</sup> Après deux ans de batailles, D. Pedro chassa son frère et prit la tête de la régence jusqu'à sa mort, en septembre 1834. Les Cortés et le gouvernement décidèrent alors de décréter la majorité de la jeune reine Marie II, âgée de 15 ans. Sur la rivalité entre D. Pedro et D. Miguel, la guerre civile portugaise et le rétablissement

quant à la souveraineté politique du Brésil et du Portugal. Désormais [continue dos Santos], les deux pays étaient gouvernés par deux sphères politiques distinctes et clairement séparées<sup>1292</sup> ».

Malgré des tensions palpables entre le Portugal et son ancienne colonie en raison notamment des conditions financières du traité de 1825 et de la participation du Portugal au trafic des esclaves africains vers le Brésil, la volonté des deux côtés de l'Atlantique était de maintenir des relations d'entente et de cordialité. En 1836, par exemple, à travers le décret abolissant le trafic d'esclaves dans les colonies africaines, le Portugal s'engageait à empêcher la sortie des esclaves de ces zones vers le Brésil. Plus tard, pendant la guerre du Paraguay (1864-1870), le Portugal envoya une division navale dans la zone de guerre pour prévenir des menaces sur les citoyens portugais, mais lorsque le Brésil força des immigrants portugais à s'enrôler dans l'armée brésilienne afin de prendre part aux combats, aucun ordre d'intervention ne fut lancé<sup>1293</sup>. Par ailleurs, lors de la rupture diplomatique entre le Brésil et l'Angleterre sur fond d'esclavage entre 1863 et 1865<sup>1294</sup>, le Portugal se proposa alors de jouer les médiateurs.

À travers ces démonstrations, le Portugal cherchait à sauvegarder et maintenir les privilèges qu'il avait encore dans le pays et qui se résumaient notamment aux intérêts financiers et commerciaux et à l'émigration portugaise. Commercialement, il était question pour les Portugais d'obtenir des accords pour faciliter l'entrée des produits portugais, notamment du vin, au Brésil. Avec le traité de paix de 1825, la taxe d'entrée des produits avait été fixée à 15 % sur les deux territoires respectivement<sup>1295</sup>, mais comme depuis, le Brésil avait signé d'autres traités avec d'autres puissances européennes leur concédant le même droit, les Portugais cherchèrent des récompenses<sup>1296</sup>. Financièrement, le problème qui se posa entre les deux pays, et qui resta longtemps comme une tâche au sein de leur relation, fut celui

---

politique, consulter, entre autres : A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, p. 392-394 ; Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, op. cit., p. 98-101.

<sup>1292</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 87.

<sup>1293</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, op. cit., p. 105.

<sup>1294</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the Onset of Modernization in Brazil, 1850-1914*. Cambridge, Cambridge University Press, 1968, p. 169-170. Ces problèmes avec les autorités anglaises sont également évoqués dans « *Fallas do throno desde o anno de 1823 até o anno de 1889 ...* », op. cit., p. 581-582, 587-588, 593, 602 et 610. [Accessible en ligne sur <http://www.archive.org/stream/fallasdothrono00depugoog#page/n602/mode/2up>, consulté en septembre 2010]. Pour les autres pages, modifier le n602 par n608, n614, n623 et n631.

<sup>1295</sup> Article 10 du « *Tratado de Paz e Alliança entre o senhor D. Pedro 1, Imperador do Brasil, e D. João VI, Rei de Portugal, assignado no Rio de Janeiro em 29 de Agosto de 1825, e ratificado por parte do Brasil em 30 do dito mez, e pela de Portugal em 15 de novembro do mesmo anno* ». In: Antonio Pereira PINTO. *Apontamentos para o direito internacional; ou, Collecção completa dos tratados celebrados pelo Brasil com diferentes nações estrangeiras*. Vol. I, Rio de Janeiro, F. L. Pinto & c.a, p. 321-327, 1864, p. 325.

<sup>1296</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 91-96 ; Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, op. cit., p. 133-134.

de la falsification de la monnaie brésilienne<sup>1297</sup>. Fabriquée à Porto au Portugal, , elle entraîna illégalement au Brésil de manière de plus en plus importante, déséquilibrant même la circulation de la véritable monnaie et forçant le Brésil à demander au Portugal des mesures à l'encontre de ce trafic<sup>1298</sup>.

Enfin, il y avait aussi la question de l'émigration portugaise à résoudre.<sup>1299</sup> Comme nous l'avons étudié dans le chapitre précédent<sup>1300</sup>, il s'agissait pour le gouvernement portugais, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle notamment, de réguler les départs massifs afin de maintenir des salaires bas au Portugal et de réorienter le flux vers les colonies portugaises en Afrique.

Toutefois, il n'était pas question de stopper totalement le mouvement, car il permettait au Portugal – grâce aux devises envoyées vers le pays par les émigrants portugais installés au Brésil<sup>1301</sup> – d'équilibrer une balance de paiement déficitaire.

À partir de 1822, les liens colonie-métropole cédèrent la place à des relations entre deux nations désormais indépendantes et politiquement souveraines. Ainsi, après l'Indépendance du Brésil, alors que le Portugal entraînait dans une phase de déclin économique provoqué notamment par la perte du monopole économique avec son ancienne colonie, les rapports luso-brésiliens se modifièrent et le nombre d'immigrants augmenta notamment à partir de 1850, puis en 1870. De plus en plus, les Portugais partaient au Brésil afin d'exercer des activités «en positions de bas ou moyen *status*<sup>1302</sup>», des emplois jusqu'alors occupés essentiellement par les esclaves noirs. Avant d'aborder dans la deuxième partie de ce travail le

---

<sup>1297</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Brasil. Boite 206. Lettre n. ° 56 envoyée le 24 décembre 1862 par le responsable de la légation, Vasconcellose Souza au Duque de Loulé; Boite 209. Lettre n. ° 89 envoyée le 7 juin 1866 par le responsable de la légation au ministre des Affaires étrangères.

<sup>1298</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 150.

<sup>1299</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>1300</sup> Concernant le rôle du gouvernement portugais dans l'émigration portugaise, consulter le I.B et I.C, dans le chapitre 2.

<sup>1301</sup> Se posait, à travers cette question des devises, le problème de l'héritage. Alors qu'à travers le décret du 9 mai 1842, le Brésil entendait diminuer drastiquement tous privilèges aux étrangers, portugais y compris, les deux pays réussirent à régler cette question à travers la signature d'une convention consulaire en 1863 puis en 1876 (Consulter l'article 13 de la convention consulaire du 4 avril 1863, in: Ministério dos Negócios Estrangeiros. *Nova coleção de tratados, convenções, contratos e actos publicos celebrados entre a corôa de Portugal e as mais potencias*. Tomo II, 1863-1866, Lisbonne, Imprensa Nacional, p. 5-11, 1891, p. 8-9 et les articles 15 et 16 de la convention consulaire du 25 février 1876, in: Ministério dos Negócios Estrangeiros. *Nova coleção de tratado...*, *op. cit.*, Tomo IV, 1873-1877, Lisbonne, Imprensa Nacional, p. 269-279, 1896, p. 273. Il revint alors aux fonctionnaires consulaires du pays de la personne décédée de s'occuper de l'inventaire, de l'imposition, de la conservation, de l'administration ou encore de la liquidation de l'héritage. Dans certains cas particuliers, par exemple, quand l'héritier était mineur, il fallait une administration conjointe des deux pays. Sur la question consulter Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas...*, *op. cit.*, p. 115-119.

<sup>1302</sup> «em posições de baixo ou médio *status*». In: Rosana BARBOSA. «Um panorama histórico da imigração portuguesa para o Brasil»..., *op. cit.*, p. 174.

contexte brésilien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment du nouveau besoin de main-d'œuvre, il faut revenir, en quelques lignes, sur les zones du Brésil où les Portugais étaient présents avant la proclamation de la République et l'abolition de l'esclavage, la fin des années 1880.

## B. La présence portugaise au Brésil à la veille de la proclamation de la République, en 1889

Nous avons pu voir précédemment que la présence des colons portugais fut notable dès le début de la colonisation du Brésil et qu'ils revêtirent un rôle important pour le maintien de la souveraineté portugaise sur ces terres lointaines, notamment dans le sud et le nord de la colonie<sup>1303</sup>. Avec le transfert de la cour portugaise au Brésil, en 1808, fut également évoquée l'ouverture du territoire aux étrangers à travers les diverses mesures prises par le prince régent D. João.

Avant même la proclamation de l'indépendance du Brésil, le décret du 16 février 1813 indiquait que la préférence pour l'établissement de couples insulaires au Brésil continuerait<sup>1304</sup>. En effet, alors que l'immigration d'émigrants européens peinait à s'affirmer, celle des Portugais ne cessa d'augmenter<sup>1305</sup>. Divers centres de peuplement se développèrent alors et comme l'écrivait déjà Alexandre Herculano, en 1838, l'émigration portugaise était « étonnante » et « était pratiquement synonyme d'émigration pour le Brésil<sup>1306</sup> ». Ainsi, la plupart des émigrants portugais partait du nord du Portugal « d'entre-Douro-et-Minho et de la Beira côtière »<sup>1307</sup>, mais aussi des archipels des Açores et de Madère, en somme, des régions où l'accroissement de la population était le plus important et les conditions de vie les moins adaptées<sup>1308</sup>.

Dans la partie méridionale du Brésil, rappelons-nous de l'envoi de couples açoréens et madériens au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle vers la *capitania* de Santa Catarina. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un observateur indiquait que la distribution de ces colons sur l'île de Santa Catarina et

---

<sup>1303</sup> Sur ces épisodes, revenir sur le II. B.

<sup>1304</sup> Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Silvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR; Oswaldo Mário Serra et TRUZZI; Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira...*, op. cit., p. 11.

<sup>1305</sup> En 1818, deux contrats furent signés, l'un afin d'introduire des suisses, l'autre, pour l'introduction d'italiens. La première initiative échoua en raison d'un manque criant d'organisation et la seconde car les italiens en profitèrent pour se débarrasser de leurs « vagabonds » ou « prisonniers ». Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 72.

<sup>1306</sup> « espantosa, era praticamente sinónimo de 'emigração para o Brasil' ». In: Alexandre HERCULANO. *Diário do Governo*, 13 janvier 1838, p. 47. Apud: Joel SERRÃO. *Testemunhos sobre a emigração portuguesa...*, op. cit., p. 96-97.

<sup>1307</sup> A. H. de OLIVEIRA MARQUES. *Histoire du Portugal et de son empire colonial...*, p. 358.

<sup>1308</sup> Sujet abordé dans le II du chapitre 1.

les territoires alentours contribua à la formation de noyaux de peuplement devenus villes et paroisses et qu'en 1856, beaucoup de familles de Santa Catarina en descendaient<sup>1309</sup>.

Après l'expulsion des Jésuites dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la région fut soumise à des attaques sporadiques par des indiens encore nombreux à l'intérieur des terres<sup>1310</sup>. De plus, comme la protection de la frontière continua d'être un enjeu des autorités pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le roi D. João VI installa une colonie portugaise dans ce qui est aujourd'hui la municipalité de Porto Belo de l'État de Santa Catarina vers 1817<sup>1311</sup>. Le nouveau peuplement prit le nom de colonie de *Nova Ericeira* (Nouvelle Ericeira) en raison de la paroisse d'où provenaient les Portugais (Ericeira, à cinquante kilomètres de Lisbonne)<sup>1312</sup>.

Les débuts de la colonie furent difficiles, puisque les premiers colons ne s'habituerent pas aux travaux agricoles et devinrent taverniers. La colonie se développa lentement, recevant des individus jusqu'en 1822 (les données disponibles pour 1832 indiquent qu'elle comptait 2 164 personnes)<sup>1313</sup>. Centre administratif en 1850, elle perdit de l'importance avec le développement d'autres colonies<sup>1314</sup>, notamment allemandes, dans la région comme : São Pedro de Alcantara, fondée avec l'arrivée de cent soixante-six familles allemandes en 1828, Itajahy, en 1836, ou encore Blumenau, qui prospéra grandement dès sa fondation en 1850<sup>1315</sup>. D'autres villes de la province de Santa Catarina, dont l'origine remontait aux couples des Açores surtout, mais aussi de Madère envoyés sur place au XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient encore prospères au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme São Miguel ou encore de São José<sup>1316</sup>.

Au nord de Santa Catarina, la province du Paraná et sa capitale, Curitiba, ne s'inséraient pas réellement dans le profil des villes recherchées par les Portugais, qui préféraient les zones portuaires ou bien les centres urbains plus développés<sup>1317</sup>. D'après l'historienne Roseli Boschilia, l'historiographie, qu'elle soit portugaise ou brésilienne, minimisa la place des Portugais dans cette province (où ils étaient considérés, jusque dans les

---

<sup>1309</sup> Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina...*, op. cit., p. 20.

<sup>1310</sup> *Ibidem*, p. 90.

<sup>1311</sup> Arlete Assumpção MONTEIRO. "A imigração portuguesa [planejada] para o sul do Brasil. A colônia de Nova Ericeira". In: Ismênia de Lima MARTINS et Fernando SOUSA (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 162-174.

<sup>1312</sup> *Ibidem*, p. 168.

<sup>1313</sup> Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina...*, op. cit., p. 92.

<sup>1314</sup> Arlete Assumpção MONTEIRO. "A imigração portuguesa [planejada] para o sul do Brasil...", op. cit., p. 169.

<sup>1315</sup> Concernant la fondation de colonie dans la province de Santa Catarina, consulter: Manoel Joaquim d'Almeida COELHO. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina...*, op. cit., p. 92-101.

<sup>1316</sup> *Ibidem*, p. 165-171.

<sup>1317</sup> Roseli BOSCHILIA. "A sociedade Portuguesa em Curitiba: um projeto identitário (1878-1900)". In: Maria Izilda de Santos MATOS, Fernando de SOUSA et Alexandre HECKER. *Deslocamentos e história: os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, p. 339-355, 2008, p. 344.

années 1980, comme de « simples colons »<sup>1318</sup>). Il s'agirait, en réalité, d'une lacune de l'historiographie qui, d'après Maria Silvia Volpi Scott, s'explique par une certaine confusion quant au modèle d'insertion différent des Portugais, à la ressemblance entre les noms de familles brésiliens et portugais et à une certaine confusion en raison des marques laissées par les lusophones sous le système colonial<sup>1319</sup>.

Dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économie de Curitiba se concentrait principalement autour des activités liées à la plante Maté, tournée vers l'exportation. Le contexte d'expansion de la production de cette plante engendra une demande de main-d'œuvre en direction de l'économie de subsistance et ce sont surtout les Italiens et les Slaves qui y répondirent<sup>1320</sup>. Malgré cela, la présence portugaise dans cette zone du Brésil fut réelle. À l'inverse des autres nationalités dont les émigrants provenaient de milieux ruraux pour travailler dans l'agriculture, les Portugais arrivaient de manière spontanée et s'installaient dans la zone urbaine. Selon le recensement de 1872, ils représentaient 14,7 % des étrangers qui vivaient dans la province du Paraná<sup>1321</sup>.

Soucieux d'« exercer la charité ou de protéger les Portugais, qui avaient toujours besoin de quelque chose<sup>1322</sup> », un groupe de lusophones créa, en 1878, dans la capitale, la Sociedade Portuguesa Beneficente – Société Portugaise Bienfaisante<sup>1323</sup>. Après l'analyse des documents relatifs à cette société, Boschilia indique que, parmi les cinquante-sept associés<sup>1324</sup>, 60 % étaient des commerçants – trait constant chez les Portugais comme nous le verrons ci-dessous – et les autres appartenaient tous à la catégorie socio-professionnelle des travailleurs qualifiés, provenant majoritairement du nord du Portugal, même si des Açoréens furent notés<sup>1325</sup>.

---

<sup>1318</sup> *Ibidem*, p. 340.

<sup>1319</sup> Ana Silvia Volpi SCOTT. «Verso e reverso da imigração portuguesa: o caso de São Paulo entre as décadas de 1820 a 1930»..., *op. cit.*, p. 127-128.

<sup>1320</sup> Roseli BOSCHILIA. «A sociedade Portuguesa em Curitiba...», *op. cit.*, p. 345.

<sup>1321</sup> Les Portugais étaient au nombre de 534 sur les 3 627 étrangers comptabilisés derrière les Allemands (1 670) et les Africains (esclaves et libres – 1 020). Consulter les données du recensement de 1872. [Accessible en ligne sur

[http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20do%20Brasil&link=Imperio%20do%20Brasil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20do%20Brasil&link=Imperio%20do%20Brasil#), p. 102; Consulté en décembre 2012].

<sup>1322</sup> «exercer a caridade ou proteger aos portugueses, que necessitam de uma ou outra coisa». In: *Ibidem*, p. 347.

<sup>1323</sup> Celina FIAMONCINI. *Em defesa de saúde e do amparo : imigrantes portugueses em Curitiba (1898-1930)*. Dissertação de Mestrado. Université Fédérale du Paraná, 2011, p. 52.

<sup>1324</sup> L'auteur explique que, d'après les statuts de la société, deux types d'associés existaient : les donateurs, qui contribuaient beaucoup sans utiliser les bienfaits de la société, et les bienfaiteurs, qui offraient leurs services comme les médecins. Tous des hommes. In : Roseli BOSCHILIA. «A sociedade Portuguesa em Curitiba...», *op. cit.*, p. 348.

<sup>1325</sup> *Ibidem*, p. 349.

Concernant le nord du Brésil, il sera seulement question d'aborder la province de Bahia. En réalité, les Portugais se dirigèrent également vers la région amazonienne, notamment dans la province du Pará, cependant, nous avons fait le choix de ne pas aborder cette zone du pays ici pour y revenir dans le chapitre 5.

Ancienne *Capitania*, qui avait connu un grand essor dès les prémices de l'exploitation des terres brésiliennes, Bahia était déjà une destination privilégiée de l'émigration portugaise au XVI<sup>e</sup> siècle aux côtés de Pernambouc et de São Vicente<sup>1326</sup>. Devenue capitale du gouvernement-central dès 1549, Bahia connut un grand rayonnement grâce notamment à la prospérité de la culture du sucre<sup>1327</sup>.

Malgré l'omniprésence des esclaves, amenés en grande quantité pour travailler dans les plantations de sucre et les moulins, la région allant de Pernambouc à Bahia concentrait la majorité des Portugais du Brésil, en raison notamment de la proximité de cette zone avec le Portugal<sup>1328</sup>. De plus, leur présence s'explique d'autant mieux que Salvador (la capitale) était la principale porte d'entrée des esclaves dans le territoire, et que les Portugais dominaient le trafic<sup>1329</sup>.

Productrice de matières premières dès les débuts de la colonisation – le bois et le sucre notamment – Bahia prit une place importante dans le commerce international, dont les fournisseurs étaient principalement des Portugais<sup>1330</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie de la province se basait sur le développement de l'industrie navale et du bois, notamment en raison de la construction de routes et d'infrastructures pour relier les centres de production au port<sup>1331</sup>. Dans l'agriculture, le café prenait une place grandissante, ainsi que le coton et le cacao, notamment entre 1850 et 1890<sup>1332</sup>.

---

<sup>1326</sup> Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000...*, op. cit., p. 43.

<sup>1327</sup> Consulter la carte des moulins à sucre de la *capitania* de Bahia dans Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico...*, op. cit., p. 260.

<sup>1328</sup> *Ibidem*, p. 139.

<sup>1329</sup> « Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la traite négrière portugaise est partie prenante dans le grand négoce européen. Assurant la demande croissante des plantations brésiliennes, Lisbonne fournit encore les îles atlantiques et la plupart des zones esclavagistes américaines, devenant ainsi la capitale négrière de l'occident ». In : Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « La cogestion lusitanienne et luso-brésilienne de l'Empire portugais dans l'Atlantique sud ». In : Francisco BETHENCOURT et Luiz-Felipe ALENCASTRO (Dir.). *L'Empire portugais face aux autres Empires, XVIe-XIXe siècles*. Paris : Maisonneuve & Larose / Centre Culturel Calouste Gulbenkian, p. 185-202, 2007, p. 188.

<sup>1330</sup> Tania Penido MONTEIRO. *Portugueses na Bahia na segunda metade do século XIX, emigração e comércio*. Porto, Secretario de Estado da emigração, centro de estudo, 1985, p. 102.

<sup>1331</sup> *Ibidem*, p. 32.

<sup>1332</sup> *Ibidem*, p. 38.

L'émigration portugaise en direction de Bahia était majoritairement le fait de jeunes hommes portugais<sup>1333</sup>, qui étaient appelés par des membres de leur famille déjà installés sur place, où ils se dédiaient principalement « au réseau de distribution commerciale »<sup>1334</sup>. À la lecture du rapport rédigé par le consul portugais à Bahia suite au questionnaire reçu pour l'enquête sur l'émigration portugaise publiée en 1873, ce dernier expliquait que de 1862 à 1872, l'émigration portugaise vers Bahia diminuait, ne s'effectuant qu'à « petite échelle », avec une tendance à la baisse<sup>1335</sup>. Dans le même document, le consul avance aussi que, parmi quelques 1 498 individus recensés, très peu étaient venus sous contrat. Il met également l'accent sur le fait qu'un nombre très minime d'émigrants fut engagé pour les services agricoles<sup>1336</sup>. D'après les statistiques envoyées par le consul, la majorité des Portugais étaient des commis (*caixeiros*), souvent âgés de 11 à 25 ans, au nombre de 845, soit 56 % du total des émigrants mentionnés<sup>1337</sup>.

Le profil des émigrants portugais dans la province de Bahia fut également établi par l'historienne brésilienne Tania Penido Monteiro, dans un travail publié en 1985 sur la présence lusophone à Bahia<sup>1338</sup>. Considérant la période 1852-1889, l'auteur indique un total de 3 169 portugais débarqués dans le port de Salvador provenant majoritairement de Porto (34 %) <sup>1339</sup>. À l'inverse du témoignage du consul, Monteiro nuance l'importance des Portugais dans le commerce bahianais puisque, d'après ses statistiques, la plupart des émigrants était des marins<sup>1340</sup> (plus de 59 % du total) et seulement 25 % de commis (*caixeiros*)<sup>1341</sup>. Si les Portugais gardaient une certaine emprise sur le milieu commerçant de Bahia, l'historienne montre la diminution de cette mainmise du commerce portugais à Salvador au profit d'une participation croissante des Brésiliens et de la supériorité anglaise dans les intérêts

<sup>1333</sup> Le consul portugais à Bahia explique, dans un rapport publié en 1872, que parmi les individus entrés dans la province de 1862 à 1872, aucune famille ne fut notée et qu'il s'agissait principalement d'hommes venus seuls. In: *Documentos apresentados às Cortes sobre emigração portuguesa, sessão legislativa de 1874...*, op. cit., p. 212.

<sup>1334</sup> Tania Penido MONTEIRO. *Portugueses na Bahia...*, op. cit., p. 48.

<sup>1335</sup> «pequena escala». In: *Documentos apresentados às Cortes sobre emigração portuguesa...*, op. cit., p. 212. L'original de ce rapport de 32 pages, envoyé à Lisbonne le 12 août 1872, fut également trouvé, en bon état, et consulté dans les archives portugaises du ministère des Affaires étrangères à Lisbonne. A. M. N. E. Consulado de Portugal na Baía. Boîte 512 (1868-1876).

<sup>1336</sup> *Ibidem*, p. 212.

<sup>1337</sup> Tableau A. In: *Ibidem*, p. 217-218.

<sup>1338</sup> Tania Penido MONTEIRO. *Portugueses na Bahia...*, op. cit.,

<sup>1339</sup> *Ibidem*, p. 78. Salvador concentrait le maximum du contingent, peu s'aventuraient à l'intérieur des terres. *Ibidem*, p. 63.

<sup>1340</sup> Rappelons qu'il existait, depuis la colonisation, une activité de pêche à la baleine dans la baie de tous les Saints. Sur la pêche de la baleine et les activités liées à cela, consulter par exemple: Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico...*, op. cit., p. 365 et suivante.

<sup>1341</sup> Tania Penido MONTEIRO. *Portugueses na Bahia ...*, op. cit., p. 70.

commerciaux de cet État<sup>1342</sup>. À titre d'exemple, notons que, si en 1855 les commerçants étaient majoritairement portugais à Salvador, en 1873, la prééminence revenait aux Brésiliens<sup>1343</sup>.

Dans les statistiques présentées par l'auteur, parmi le total d'émigrants, dix provenaient de Madère<sup>1344</sup>. Sur ce groupe, il faut souligner que, dans les archives consulaires portugaises, peu de références à la présence de Madériens furent trouvées, mise à part une requête venant de Lisbonne à propos d'une Madérienne partie à Bahia en 1846 à l'âge de 13 ans et sur laquelle le consul ne put obtenir d'informations<sup>1345</sup>, ou encore une lettre à propos de l'arrivée, en 1885, de deux mineurs de 16 et 17 ans originaires de Funchal et embarqués clandestinement à bord d'un navire anglais qui se destinait à Demerara, aux Antilles anglaises<sup>1346</sup>.

Le rapport du consul portugais indiquait également que, sur l'ensemble des émigrants portugais qui se dirigeaient vers la province de Bahia, quelques-uns seulement rentrèrent au Portugal après avoir accumulé un peu de biens<sup>1347</sup>. L'historienne Tania Monteiro rapporte, quant à elle, que beaucoup de Portugais n'hésitaient pas, une fois débarqués ou après avoir passé quelques temps dans la province, à se diriger vers d'autres zones du pays plus prometteuses, relativisant davantage Bahia comme destination finale, au bénéfice de régions plus au sud, comme Rio de Janeiro<sup>1348</sup>, devenue, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le centre d'attraction de l'immigration européenne en général et portugaise en particulier<sup>1349</sup>.

En effet, devenue capitale de la colonie en 1763, puis lieu d'accueil de la cour portugaise et capitale de l'Empire dès 1822, Rio de Janeiro connut, comme nous l'avons déjà souligné, un essor démographique important<sup>1350</sup>. Malgré des débuts timides, Robert Rowland

---

<sup>1342</sup> Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre était la plus grande importatrice de sucre et de coton produits dans la province de Bahia et y possédait de nombreuses maisons commerciales. In : *Ibidem*, p. 122.

<sup>1343</sup> *Ibidem*, p. 109, tableau n. ° 17.

<sup>1344</sup> Tania Penido MONTEIRO. *Portugueses na Bahia...*, *op. cit.*, p. 78. Dans les archives du consul portugais à Bahia, quelques mentions à des Madériens furent trouvées.

<sup>1345</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal na Baía. Boite 513 (1877-1888). Lettre n. ° 2 B, envoyée le 11 avril 1882 par le consul portugais à Bahia, Daniel da Silva Ribeiro, au ministre des Affaires étrangères portugaises, António Serpa Pimentel.

<sup>1346</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal na Baía. Boite 513 (1877-1888). Lettre n. ° 28 B, envoyée le 28 octobre 1885 par le consul portugais à Bahia, au ministre des Affaires étrangères portugaises, José Vicente Barboza du Bocage.

<sup>1347</sup> *Documentos apresentados às Cortes sobre emigração portugues...*, *op. cit.*, p. 212.

<sup>1348</sup> Tania Penido MONTEIRO. *Portugueses na Bahia...*, *op. cit.*, p. 60-61. Dans son tableau sur le nombre de passeports demandés par des portugais afin de se diriger de Salvador vers d'autres lieux d'immigration au Brésil, on constate que, de 1864 à 1873, 730 passeports furent concédés.

<sup>1349</sup> Selon Alencastro, dès 1830, « des réseaux de transport d'immigrants portugais vers le Brésil semblent avoir été mis sur pied ». In : Luis-Felipe ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves »..., *op. cit.*, p. 127.

<sup>1350</sup> Sur les portugais à Rio de Janeiro, de nombreuses études intéressantes existent comme, par exemple: Gladys Sabina RIBEIRO. "Cabras" e "Pés-de-chumbo": os rolos do tempo. *O antilusitanismo na cidade do Rio de Janeiro, 1889-1930*. Niterói: UFF, 1987 (dissertation de Master); "Perfil do Imigrante Português nos Códices de

rappelle qu'entre 1827 et 1828, « seuls 668 portugais présenteront annuellement leurs passeports à la police de Rio<sup>1351</sup> », la province devint rapidement une destination fréquente de l'émigration portugaise<sup>1352</sup>, elle reçut de 1826 à 1850, un total de 26 785 immigrants<sup>1353</sup>, 17 766 Portugais furent comptabilisés dans le recensement de 1872<sup>1354</sup>.

Centre représentatif de la production économique du Brésil jusqu'aux années 1870, avec ses plantations de café dans la Vallée de Paraíba et celles de sucre dans le nord de la province<sup>1355</sup>, elle reçut des immigrants portugais et étrangers pour former des colonies agricoles dispersées sur le territoire provincial. Ce fut par exemple le cas du Baron de Nova-Friburgo, qui installa un grand groupe de portugais, principalement venus de Madère, sur ses plantations dans la municipalité de Cantagalo<sup>1356</sup>.

---

Legitimação e Apresentação de Passaportes na Polícia - Arquivo Nacional do Rio de Janeiro". In: Ismênia de Lima MARTINS et Fernando SOUSA (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 54-85; "A guerra aos portugueses no Rio de Janeiro no final do século XIX". In: Revista *Oceano*, n. ° 44, Comissão Nacional para as comemorações dos descobrimentos portugueses, octobre/décembre 2000, p. 68-84; Lená Medeiros de MENEZES. *Os indesejáveis: desclassificados da modernidade. Protesto, crime e expulsão na Capital Federal (1890-1930)*. Rio de Janeiro: Ed. UERJ, 1996; "Os processos de expulsão como fontes para a História da Imigração Portuguesa no Rio de Janeiro (1907-1930)". In: Ismênia de Lima MARTINS et Fernando SOUSA (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 86-117; Beatriz KUSHNIR. "Traços lusos nos acervos do Arquivo Geral da Cidade do Rio de Janeiro". In: Ismênia de Lima MARTINS et Fernando SOUSA (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 45-53; Ana Maria de Moura NOGUEIRA. *Como nossos pais: uma história da memória da Imigração portuguesa em Niterói, 1900-1950*. Dissertation de Pós-graduação présentée à l'université Fédérale Fluminense en 1998 ; Andrea Telo da CORTE. « A imigração Madeirense em Niterói, 1930-1990. Histórias de vidas ». In: Alberto VIEIRA (Coord.). *A Madeira e o Brasil*. Colectânea de estudos; *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l'université fédérale fluminense en 2002, 2 vols.

<sup>1351</sup> Robert ROWLAND. "O problema da emigração: dinâmica e modelos". In: F. BETHENCOURT et K.N. CHAUDHURI (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, p. 304-324, 1998, p. 305.

<sup>1352</sup> Retenons également sa présence dans l'activité minière dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. In: Lená Medeiros de MENEZES et Paula Leitão CYPRIANO. "Imigração e negócios: comerciantes portugueses segundo os registros do tribu,al do comércio da captal do Império (1851-1870)". In: Maria Izilda de Santos MATOS, Fernando de SOUSA et Hecker, Alexandre. *Deslocamentos e história: os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, p. 103-118, 2008, p. 103. Retenons également sa présence dans l'activité minière dès le 18<sup>e</sup> siècle.

<sup>1353</sup> Même si cette estimation n'était pas précise sleon l'auteur. Rosana BARBOSA. *Immigration and xenophobia, Portuguese Immigrants in Early 19th Century Rio de Janeiro*. Plymouth-UK, University press of America, 1984, p. 34.

<sup>1354</sup> *Censo de 1872 do Império do Brazil*. [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colectao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colectao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#), p. 89. Consulté en décembre 2012].

<sup>1355</sup> Charleston José de Sousa ASSIS, Leila Menezes DUARTE et Anderson Fabricio Moreira MENDES. « Fontes para o Estudo da imigração portuguesa no Arquivo Público do Estado do Rio de Janeiro ». In: Ismênia de Lima MARTINS et Fernando SOUSA (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, p. 27-43, 2006, p. 29.

<sup>1356</sup> *Relatorio da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario d'Estado, Sergio Teixeira de Macedo*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1859, p. 85.

Toutefois, l'essor de la province nécessitait le développement de moyens de communication, de routes etc., c'est pourquoi, comme le souligne Luiz-Felipe de Alencastro, entre 1830 et 1840, la majorité des immigrants portugais était employée comme « engagés » dans les travaux de voirie<sup>1357</sup>. Provenant majoritairement de la région de Minho, au nord du Portugal<sup>1358</sup>, ils venaient aussi, « ordinairement, travailler dans le commerce », comme l'explique le consul portugais de cette ville, en 1872<sup>1359</sup>, mais aussi le député portugais Oliveira Martins lorsqu'il écrivit que, « [d]ans l'ancien temps, [...] ceux qui allaient au Brésil étaient principalement, si ce n'est exclusivement, le jeune homme de Minho. Il se destinait au commerce et, en effet, on peut dire que les Portugais avaient le monopole du commerce de détail dans tout l'Empire<sup>1360</sup> ».

Cette place du Portugais dans la société carioca ne manqua pas de générer des conflits<sup>1361</sup>, souvent critiqués, on les accusait de tous les maux, dans la presse comme dans la rue<sup>1362</sup>. Comme le souligne Gladys Sabina Ribeiro, cette position de l'immigrant portugais dans la société de Rio alimenta un « anti-lusitanisme<sup>1363</sup> » déjà ancien stimulé, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par le mouvement jacobin<sup>1364</sup>. Dans leur objectif de consolider la jeune République naissante du Brésil, ils n'hésitaient pas à dépeindre les Portugais comme des « aventuriers », « trompeurs » ou « immondes<sup>1365</sup> ». Lená Medeiros de Menezes, décrit également ces *indesejáveis* (indésirables) et explique le changement de vocabulaire avec le passage de la

<sup>1357</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », op. cit., p. 120.

<sup>1358</sup> Dans une correspondance du consul Portugal à Rio de Janeiro, il est indiqué que, sur les 3 707 portugais débarqués dans cette ville pendant le deuxième semestre 1851, 2525 provenaient de Porto. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 539 (1852-1855). Déjà en 1845, sur les 1707 personnes entrées à Rio de Janeiro au premier semestre, 1 038 provenaient de Porto (451 des Açores et 132 de Madère) et pour le total de l'année, sur les 3 355 entrées, 1 706 étaient de Porto contre 1 284 des Açores et 132 de Madère. ALVES, Jorge Fernandes. *Os "Brasileiros", emigração e retorno no porto oitocentista*. Porto, faculdades de Letras da UP, 1993, p. 134.

<sup>1359</sup> « [...] vem ordinariamente para se empregar no commercio ». In: *Documentos apresentados às Cortes sobre emigração portuguesa, sessão legislativa de 1874...*, op. cit., document 222, p. 203.

<sup>1360</sup> « No antigo tempo [...] quem ia para o Brasil era principalmente senão exclusivamente, o rapaz do Minho. Destinava-se ao comércio, e com efeito, os portugueses pode dizer-se que tinham o monopólio do comércio de retalho por todo o Império ». In: Joaquim Pedro Oliveira MARTINS. *Fomento rural...* op. cit., p. 203.

<sup>1361</sup> Ces conflits n'existaient pas seulement à Rio de Janeiro mais également dans d'autres zones du Brésil comme au Pará ou encore à Bahia comme en témoigne les documents d'archives. Par exemple, ressort des témoignages, le besoin de « protéger » les Portugais, de « garantir » leur vie et leur propriété contre les crimes « lamentables à l'encontre de la vie et de la sécurité des citoyens portugais ». In : A. M. N. E. Legação do Portugal no Rio de Janeiro. Boite 208. Lettre N. ° 167 envoyée le 25 novembre 1865 ; Boite 216. Lettre envoyée le 2 août 1875 par la légation de Rio au ministère des Affaires étrangères ; Boite 217. Lettre n. ° 41, envoyée le 12 avril 1877 par la légation au ministère des Affaires étrangères.

<sup>1362</sup> Andréa TELO DA CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990...*, op. cit., p. 105.

<sup>1363</sup> Gladys Sabina RIBEIRO. « Cabras » e « Pés-de-chumbo » : os rolos do tempo..., op. cit., p. 74-75.

<sup>1364</sup> *Ibidem*, p. 143.

<sup>1365</sup> *Ibidem*, p. 143 et suivantes. Consulter notamment dans ses annexes, les extraits du journal *o Jacobino* où figuraient des caricatures de Portugais.

République, l'immigrant devient étranger, ne représentant plus, alors, cet instrument idéal de « civilisation<sup>1366</sup> ».

Le contexte national brésilien dès 1850 – avec la loi Eusébio de Queiroz mettant fin au trafic d'esclaves ou encore la loi de la terre qui augmenta l'accès à la propriété – favorisa l'augmentation de la présence portugaise et étrangère. Alencastro souligne, à partir d'un relevé officiel des maisons de commerces au Brésil pour les années 1856-1857, que 43,5 % des établissements appartenaient à des Brésiliens et 35,3 % à des Portugais ; ces derniers étant majoritairement propriétaires des établissements alimentaires (42,2 % pour le Portugais contre 36,6 % pour les Brésiliens)<sup>1367</sup>. Une autre étude, réalisée sur les commerçants portugais à Rio de Janeiro à partir des registres du tribunal de commerce de la capitale (créé en 1850), indiqua que, pour la période 1851-1860, 72,6 % des commerçants étaient Portugais contre 27 % de Brésiliens, et qu'ils étaient 94 % Portugais et 5,64 % Brésiliens de 1861 à 1870<sup>1368</sup>.

Une figure d'importance lorsque l'on parle des Portugais dans le commerce est celle des « caixeiros » (les commis)<sup>1369</sup>. Comme à Bahia, ils débarquaient souvent adolescents après avoir été appelés par leurs parents déjà bien installés au Brésil pour venir travailler dans leur magasin et prenaient ensuite la succession du commerçant établi<sup>1370</sup>. L'historien Jorge Fernandes Alves rapporte qu'il n'était pas rare de voir dans les journaux de Porto, par exemple, des annonces pour des postes de commis au Brésil et que, souvent, les jeunes exerçaient déjà cette profession sur la terre lusitanienne<sup>1371</sup>.

La constante venue de cette catégorie d'individus permettait ainsi un perpétuel renouvellement de la communauté portugaise au Brésil, laquelle, après la déclaration de d'indépendance, en 1822, se divisa en deux quant au choix de leur nationalité. Ainsi, comme le souligne Alencastro, alors que pour les propriétaires terriens ou bien les propriétaires de moulin – c'est-à-dire ceux « exerçant une domination directe sur les esclaves et les hommes libres qui vivaient sur leurs terres » – il était nécessaire, pour garantir leur insertion, d'opter

---

<sup>1366</sup> Lená Medeiros de MENEZES. *Os indesejáveis: desclassificados da modernidade...*, *op. cit.*, p. 91.

<sup>1367</sup> Luis-Felipe ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », *op. cit.*, p. 124.

<sup>1368</sup> Lená Medeiros de MENEZES et Paula Leitão CYPRIANO. « Imigração e negócios: comerciantes portugueses... », *op. cit.*, p. 114.

<sup>1369</sup> Robert ROWLAND. « Portugueses no Brasil : projetos e contextos ». In: Francisco BETHENCOURT et Kirti CHAUDHURI (Dir.). *História da expansão portuguesa*. Volume IV (Do Brasil para África, 1808-1930), Navarre, Circulo de Leitores, p. 348-373, 1998, p. 353 et suivante.

<sup>1370</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO et Maria Luiza RENAUX. « Caras e modos dos migrantes e imigrantes ». In: Luiz-Felipe ALENCASTRO (Org.). *História da vida privada no Brasil: Império*. São Paulo, Companhia das Letras, p. 291-335, 1997, p. 309.

<sup>1371</sup> Jorge Fernandes ALVES. « Brasileiros », *emigração e retorno no porto oitocentista...*, *op. cit.*, p. 246-247 et 233. Menezes et Cypriano présentèrent d'ailleurs quelques cas de portugais arrivés adolescents comme commis (*caixeiro*) et qui firent fortune. Lená Medeiros de MENEZES et Paula Leitão CYPRIANO. « Imigração e negócios: comerciantes portugueses... », *op. cit.*, p. 113-115.

pour la nationalité brésilienne, pour les commerçants en revanche – en contact constant avec les maisons commerciales de Porto ou de Lisbonne auxquelles ils étaient soumis –, changer de nationalité n’était pas approprié<sup>1372</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Portugais représentaient la communauté majoritaire à Rio de Janeiro. D’après le consul portugais à Rio de Janeiro, de 1862 à 1873, plus de 49 000 Portugais étaient entrés dans le port de la ville, sans compter des milliers d’autres arrivés clandestinement<sup>1373</sup>. En effet, les chiffres présentés par Joel Serrão, calculés à partir des statistiques de Rio de Janeiro, indiquent l’entrée de plus de 100 000 portugais dans la province de 1866 à 1878<sup>1374</sup>.

Malgré l’expansion de la culture du café vers l’ouest de la vallée de Paraíba, c’est-à-dire, vers São Paulo, qui concentra le gros de l’immigration étrangère dès 1870, et surtout après 1888, mais aussi malgré l’importance prise par le port de Santos – littoral de São Paulo – au détriment de celui de Rio de Janeiro, entre la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, les Portugais continuaient à représenter 17 % des habitants et 71 % des immigrants de la capitale du Brésil<sup>1375</sup>.

Après avoir abordé, dans ce chapitre, trois des principales destinations de l’émigration madérienne (les Antilles, les États-Unis et l’Afrique), l’introduction du Brésil, une destination très particulière pour les Portugais et les Madériens était incontournable. En effet, il est apparu nécessaire de revenir sur le contexte des relations entre ces deux espaces, du début de la colonisation jusqu’aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, période pendant laquelle le transfert de la population portugaise et notamment insulaire fut nécessaire pour le maintien de la souveraineté du Portugal face aux convoitises extérieures au Brésil.

L’étude de ces rapports se poursuit dès lors, jusque dans les années postérieures à la proclamation de l’indépendance brésilienne, années pendant lesquelles le Portugal s’efforça de maintenir les privilèges existants dans l’ancienne colonie qui, à son tour, reçut de plus en plus d’émigrants portugais fuyant un Portugal ruiné par la guerre civile et fragile économiquement.

---

<sup>1372</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO et Maria Luiza RENAUX. “Caras e modos dos migrantes e imigrantes”..., *op. cit.*, p. 308-309.

<sup>1373</sup> *Documentos apresentados às Cortes sobre emigração portuguesa, sessão legislativa de 1874...*, *op. cit.*, p. 203.

<sup>1374</sup> Joel SERRÃO. *Emigração portuguesa, sondagem histórica...*, *op. cit.*, p. 44.

<sup>1375</sup> Charleston José de Sousa ASSIS, Leila Menezes DUARTE et Anderson Fabricio Moreira MENDES. « Fontes para o Estudo da imigração portuguesa no Arquivo Público do Estado do Rio de Janeiro »..., *op. cit.*, p. 38.

Ainsi, dans la partie suivante, nous reviendrons sur le contexte brésilien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en mettant toujours l'accent sur la communauté portugaise, dont l'installation et la présence au Brésil ne plaisaient pas toujours, alors que le pays vivait de nombreux changements sociaux et politiques. Alors, pourquoi le Brésil devint-il un centre récepteur de main-d'œuvre ? Quelle était sa politique d'immigration ? Quels moyens le pays mit-il en œuvre pour répondre à ses besoins croissants ?



**2. PARTIE – LE BRESIL DE LA FIN DU XIX<sup>E</sup>  
SIECLE : DE LA FIN DE L’ESCLAVAGE A  
L’IMMIGRATION MASSIVE**



## 4) CHAPITRE - Un pays en pleine transformation

Devenu indépendant en 1822, le nouvel empire du Brésil, après le déclin de l'exploitation de l'or dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, était toujours dépendant de ses exportations agricoles. Introduite à partir de Saint Domingues et de Cayenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture du café allait surpasser la culture de canne à sucre et ouvrir un nouveau cycle prometteur pour le pays. Demandant moins d'investissements que la culture de la canne, la culture de café se basait également sur l'utilisation de la main-d'œuvre esclave<sup>1376</sup>. Durant le premier cycle du café (1830-1850), comme le qualifia l'historien Frédéric Mauro<sup>1377</sup>, le produit fut cultivé à grande échelle dans la vallée du Paraíba à Rio de Janeiro<sup>1378</sup>. Avant même 1850, il devint le premier produit d'exportation du Brésil, devant le sucre, le coton, le caoutchouc et le cuir. La culture de café s'étendit à partir de Rio de Janeiro vers la province voisine de São Paulo, où les sols fertiles et les conditions climatiques idéales permirent son développement, notamment à l'ouest de la province, sur les terres « roxas ». Ainsi, dès les années 1880, São Paulo devint le principal centre producteur de café.

L'expansion du café accompagna la transformation de la société brésilienne. En effet, sous la pression des critiques externes et internes, le Brésil abolit la traite des Africains en 1850. Dès lors, la principale source de main-d'œuvre se tarit et, pour ne pas mettre en péril l'agriculture, principale richesse du pays, les gouvernements impérial et provinciaux multiplièrent les initiatives dans le but de promouvoir l'introduction de travailleurs étrangers. Malgré des débuts mitigés, l'immigration demeura la solution incontournable au travail esclave dont les jours étaient comptés car les lois successives ouvraient la voie à leur totale libération. Les esclaves libérés, le pays devait se débarrasser du régime qui avait laissé le système esclavagiste prendre place et s'enraciner. Émergea alors la question de la transition entre le travail esclave et libre, qui engendra de nombreux débats jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1376</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil de l'époque coloniale aux temps modernes* (traduit par Janine Peffau), Paris, Mouton, 1972, p. 99.

<sup>1377</sup> Frédéric MAURO. *Cycle de l'or et cycle du café au Brésil : étude comparée*. Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, 1969, p. 310. L'auteur décrit deux cycles du café au Brésil, un premier de 1830 à la chute de l'empire notamment à Rio de Janeiro et le second de 1889 à la crise de 1930 qui de São Paulo se propagea vers le sud et l'État du Paraná avec une main-d'œuvre immigrée.

<sup>1378</sup> Consulter la carte du Brésil (3) et celle de l'État de São Paulo (4) dans l'annexe 1.

## I. Transformation économique : de la canne à sucre au café

« Tout tourne autour de ‘l’or vert’, de lui tout émane et à lui tout se destine: hommes, animaux, machines. La terre épuisée qu’il abandonne se dépeuple, s’appauvrit et se réduit ; la terre vierge qu’il déflora se fertilise, s’enrichie et progresse. »<sup>1379</sup>

Sérgio Milliet.

### A. Une économie agro-exportatrice

Dès le début de la colonisation, l’économie brésilienne fut rythmée par divers cycles, le cycle du bois au XVI<sup>e</sup> siècle, celui du sucre au XVII<sup>e</sup> siècle, de l’or au XVIII<sup>e</sup> siècle et le cycle du café au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1380</sup>.

Dans l’histoire agricole du pays, le cycle le plus ancien fut celui de la canne à sucre grâce auquel se construisit la fortune de Brésil aux XVI<sup>e</sup> et surtout XVII<sup>e</sup> siècles. Importante notamment dans le nord, à Pernambouc ou à Bahia, la culture de la canne à sucre se développa également dans d’autres zones du Brésil comme dans les provinces puis États<sup>1381</sup> de Rio de Janeiro et de São Paulo, ainsi que dans le sud de Minas Gerais ou de grandes *fazendas* prospéraient<sup>1382</sup>. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation devint difficile et la production de sucre se maintint au plus bas, en raison notamment de la concurrence antillaise, de l’augmentation du prix des esclaves, principale main d’œuvre employée dans les plantations, mais également de l’arrivée massive de personnes attirées par l’essor des mines et notamment par la production de l’or<sup>1383</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le marché du sucre continua de perdre de l’importance, car il dut faire face à la concurrence d’autres pays producteurs. En effet, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la possibilité d’extraire du sucre de la betterave était connue et sa production s’accéléra grandement dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les guerres

---

<sup>1379</sup> “Tudo gira em torno do ‘ouro verde’, dele tudo emana e a ele tudo se destina: homens, animais, máquinas. A terra cansada que ele abandona se despoeva, empobrece, definha; a terra virgem que ele deflora logo se empenha de vida ativa, enriquece, progride”. In: Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios*. São Paulo, Bipa editora, 1946, p. 7.

<sup>1380</sup> Frédéric MAURO. *Cycle de l’or et cycle du café au Brésil...*, *op. cit.*,

<sup>1381</sup> Comme nous le verrons, jusqu’en 1889, l’Empire du Brésil était divisé en provinces qui avec la proclamation de la République fédérative du Brésil devinrent des États.

<sup>1382</sup> Pierre DEFFONTAINES. *Geografia humana do Brasil*. Rio de Janeiro: Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE), Conselho nacional de Geografia, 1940, p. 86-87. «La fazenda est une propriété rurale de quelque importance. On parle d’une ‘fazenda de gado’, de bétail ou d’une “fazenda de café”. Dans ce dernier cas, il est bon de traduire par “plantation” et non par “ferme”». Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 367.

<sup>1383</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil de l’époque coloniale aux temps modernes* (traduit par Janine Peffau), Paris : Mouton, 1972, p. 59.

napoléoniennes. Après avoir imposé le blocus continental (empêchant ainsi l'Angleterre de commercer avec les pays d'Europe et privant ces derniers du sucre des Antilles anglaises), Napoléon encouragea le développement de cette culture de la betterave à grande échelle, dont le sucre concurrença ainsi directement le sucre brésilien<sup>1384</sup>. La concurrence provenait également de la production sucrière des colonies anglaises qui approvisionnaient le marché anglais<sup>1385</sup> et du sucre de Cuba. En effet, avec la suppression des barrières douanières des possessions espagnoles des Antilles<sup>1386</sup>, Cuba devint, dès les années 1776-1778<sup>1387</sup>, « le principal fournisseur du marché nord-américain »<sup>1388</sup>, lequel, depuis son indépendance se voyait privé du sucre anglais<sup>1389</sup>. Cet état de chose favorisa la production cubaine, qui passa ainsi de 20 000 tonnes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 300 000 au milieu du siècle suivant, soit trois fois celle du Brésil<sup>1390</sup>, qui ne produisait, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que 8 % du total du sucre mondial<sup>1391</sup>. Pour autant, la production brésilienne se maintint, notamment dans les provinces du sud du pays : à Rio de Janeiro, Minas Gerais et à São Paulo. Dans cette dernière province, les autorités affirmaient en 1852 que la culture n'était pas en décadence<sup>1392</sup>. Comme le montre le graphique 7 ci-dessous, le sucre conserva une place importante dans le commerce brésilien, et ce jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'en 1830, le sucre occupa la première place des exportations brésiliennes (30,1 %), devant le coton (20,6 %), le café (18,4 %) et le cuir (13,6 %), avant de céder sa place tout en restant le deuxième produit d'exportation jusqu'aux années 1890, à l'exception de la période 1861-70 où il fut dépassé par le coton, dont les prix internationaux avait monté en raison de la guerre de la Sécession.

<sup>1384</sup> Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 117-118.

<sup>1385</sup> Frédéric MAURO. *Portugal, o Brasil e o Atlântico...*, op. cit., p. 317.

<sup>1386</sup> Clodoaldo BUENO. « De la pax britannica à l'hégémonie nord-américaine : la réorientation de la politique extérieure brésilienne à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ». In: Katia de Queirós MATTOSO; Idelette Muzart-Fonseca dos SANTOS; Denis ROLLAND (Dir). *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Centre d'études sur le Brésil, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 247-262, 1999, p. 248-249.

<sup>1387</sup> Rémy HERRERA. « Capitalisme, esclavage et sucre à Cuba; émergence, essor et déclin de l'esclavage cubain (1511-1886) ». In : *Cahiers de la MSE*, n° 2001.02, p. 6. [Accessible en ligne sur <http://matisse.univ-paris1.fr/publications/mse102.php>, consulté le 11 avril 2012].

<sup>1388</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 97.

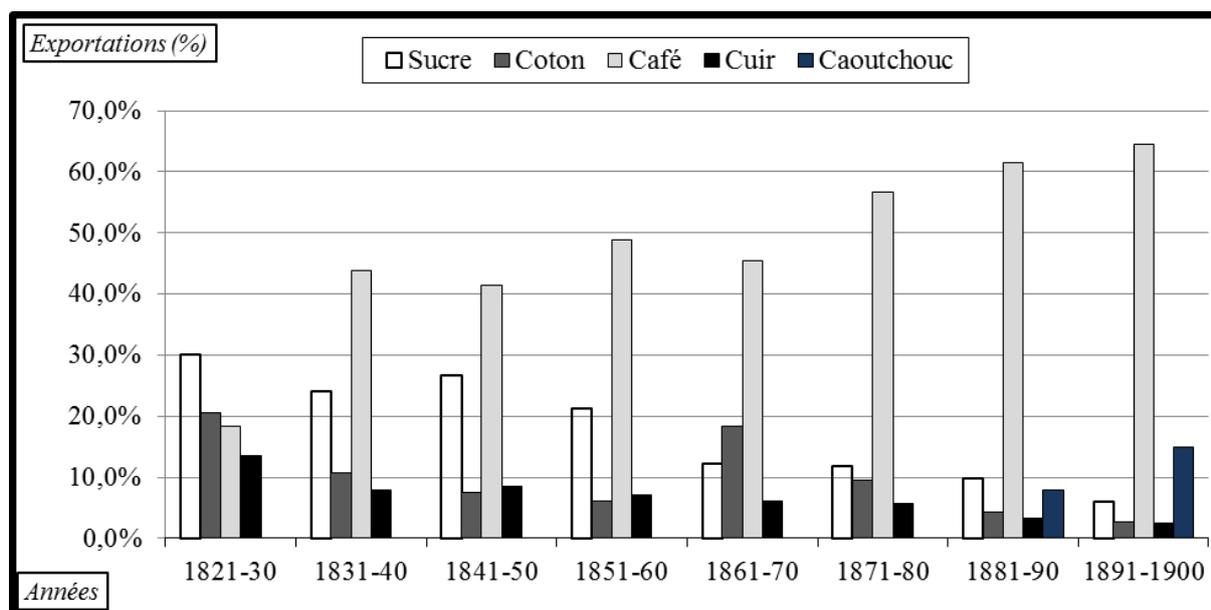
<sup>1389</sup> Rémy HERRERA. « Capitalisme, esclavage et sucre à Cuba; émergence, essor et déclin de l'esclavage cubain (1511-1886) »..., op. cit., p. 6.

<sup>1390</sup> *Ibidem*.

<sup>1391</sup> Caio PRADO JÚNIOR. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 158. En 1891, le Brésil signa d'ailleurs avec les États-Unis, le traité douanier (« traité réciproque ») qui consistait, en échange de la franchise douanière sur le café brésilien, que plusieurs produits américains entreraient au Brésil exemptés de droit. Ce traité était surtout pour les Brésiliens un moyen de relancer l'industrie du sucre des États du nord du pays, qui, de qualité inférieure, ne parvenait pas à concurrencer le sucre antillais également géographiquement plus proche. In : Clodoaldo BUENO. « De la pax britannica à l'hégémonie nord-américaine... », op. cit., p. 248-249.

<sup>1392</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. José Thomaz Nabuco d'Araujo, presidente da provincia de São Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 1.o de maio de 1852*. São Paulo, na Typ. do Governo arrendada por Antonio Louzada Antunes, 1852, p. 36.

Graphique 7 – Exportations Brésiliennes, 1821-1890



Source : Graphique réalisé à partir des données sur les exportations brésiliennes proposées par: Virgílio Noya PINTO. “Balço das transformações econômicas no século XIX”. In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, p. 142-164, 1968, p. 152 (pour la période 1821-1850) et p. 156 (pour la période 1851-1890). Pour la période 1891-1900, consulter : Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 277. Consulter dans l’annexe 3, le tableau 8 correspondant.

Les cuirs, quatrième produit d’exportation jusqu’aux années 1880, provenaient de l’élevage dont la création dépendait à ses débuts de l’économie sucrière<sup>1393</sup>. En effet, le déboisement que provoquait la culture de la canne augmentait le besoin en bois. Il fallait aller chercher cette matière première de plus en plus dans l’intérieur des terres et les animaux de trait étaient alors utilisés pour cette tâche. De même, les chars à bœuf étaient indispensables pour le transport de la canne à sucre, des champs jusqu’aux moulins. En outre, la consommation de viande augmenta en raison de la rapide croissance de l’économie sucrière, laquelle avait engendré la naissance de marché de consommation sur le littoral, stimulant ainsi la création d’exploitations de bétail. Développé dans un premier temps dans le nord-est<sup>1394</sup> du Brésil sur des terres impropres à l’agriculture, l’élevage était une activité extensive. Son économie reposait sur la vente du bétail et celle des cuirs<sup>1395</sup>. Le cuir était vendu, mais également servait à la fabrication de divers objets nécessaires au quotidien : « De cuir était la porte des cabanes, le lit positionné sur le sol dur [...] de cuir était toutes les

<sup>1393</sup> Roberto C. SIMONSEN. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 151; Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 54-55.

<sup>1394</sup> La création de bétail était la principale richesse de la province de Piauí. In : *Relatório apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinária de 1839, pelo ministro e secretario de Estado Interino dos Negocios do Império*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1839, p. 22.

<sup>1395</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 55.

cordes, la sacoche pour transporter l'eau<sup>1396</sup> ». Tandis que le Nord produisait également du coton, l'élevage s'intensifia dans le Sud dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle organisation des pâturages s'y mit d'ailleurs en place, grâce aux capitaux de l'expansion minière<sup>1397</sup>. Mais c'est surtout dans le « Grand Sud (Rio Grande do Sul, Santa Catarina, Paraná) », riche en herbe, qu'il prospéra<sup>1398</sup>.

La production du coton brésilien souffrit, comme le sucre, de la concurrence extérieure. Cela explique la diminution de sa participation dans les exportations du pays. Le coton brésilien eut son heure de gloire quand il était produit dans le Maranhão, à une époque où les prix étaient très élevés<sup>1399</sup>. Toutefois, l'Amérique du Nord se lança également dans la production à grande échelle de cette matière première, ce qui contribua à diminuer les prix. Rapidement, le pays domina l'ensemble du secteur, fournissant le « grand marché importateur » qu'était l'Angleterre<sup>1400</sup>. La production du coton brésilien se poursuivit et devint alors un produit de l'économie de subsistance alimentant l'industrie textile nationale. Celle-ci réussit cependant à tirer profit de la guerre de Sécession américaine (1861-1865). Lors de ce conflit, le coton se raréfia dans les usines anglaises qui l'utilisaient pour la confection de leurs tissus. Le Brésil tira parti de cette situation et fit du coton une nouvelle et abondante source de richesse publique. Au-delà du nord du pays où la culture prospérait<sup>1401</sup>, les plantations se développèrent également dans la province de São Paulo, notamment dans les municipalités du sud comme Sorocaba et Itapetininga<sup>1402</sup>. Toutefois la production brésilienne perdit à nouveau de l'importance dans les exportations lors de la reprise de la

---

<sup>1396</sup> « de couro era a porta das cabanas, o rude leito aplicado ao chão duro (...) de couro todas as cordas, a borracha para carregar água ». In: João Capistrano de ABREU. Capítulos de. *História colonial (1500-1800)*. Fundação Biblioteca Nacional, p. 73. [Accessible en ligne sur <http://www.dominiopublico.gov.br/download/texto/bn000062.pdf>, consulté le 1 avril 2012].

<sup>1397</sup> Le cuir était alors utilisé, entre autres, pour filtrer l'or. M. H. TAUNAY et Ferdinand DENIS. *Le Brésil ou Histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de ce royaume*. Tome Troisième. Paris, Nepveu, 1822, p. 51-52.

<sup>1398</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000*. Paris, Fayard, 2000, p. 217-218.

<sup>1399</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 98.

<sup>1400</sup> *Ibidem*, p. 97.

<sup>1401</sup> *Relatorio do anno de 1864 da Repartição dos negocios d'agricultura, commercio e obras publica, apresentado pelo ministro Jesuino Marcondes de Oliveira e Sá, à Assembléa Geral Legislativa na 3<sup>a</sup> sessão da 12<sup>a</sup> legislatura*. Publié en 1865, p. 8.

<sup>1402</sup> *Relatorio com que Francisco Ignacio Marcondes Homem de Mello entregou a presidência da Provincia de São Paulo, dia 24 de outubro de 1864 ao Sr. Coronel Joaquim Floriano de Toledo*. São Paulo, Typ. Imparcial de J.R. de Azvedo Marques, 1864, p. 27-28.

production américaine après la guerre, mais également face au coton allemand et anglais<sup>1403</sup>. Cette matière première passa alors derrière le caoutchouc.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le caoutchouc, dont la production était concentrée dans le nord du pays, fit son apparition dans les exportations brésiliennes. Grâce au développement de la fabrication de pneus (qui accompagna dans un premier temps celui de la bicyclette puis, plus tard, l'avènement de l'automobile<sup>1404</sup>), cette richesse d'Amazonie devint un grand produit d'exportation<sup>1405</sup>. Déjà fabriqué autour de Belém dans la province du Pará, la majeure partie du caoutchouc était extraite dans la vallée de l'Amazone, richement arborée à partir du delta de la rivière, et s'étendait vers l'ouest de la province de l'Amazonas<sup>1406</sup>, se terminant dans l'Acre<sup>1407</sup>.

L'apogée de cette nouvelle économie se produisit à partir de 1880. Cependant, dès les années 1850, l'exploitation de cette matière première eut un impact sur le commerce local de la province du Pará. Entre 1852 et 1865, elle représentait deux tiers de la valeur des exportations de cette province<sup>1408</sup> et, dans les années 1860, le caoutchouc était le produit de consommation et d'exportation le plus important de la province du Ceará<sup>1409</sup>. Dans les années 1880, la valeur annuelle de l'exportation de caoutchouc augmenta de 800 % par rapport à 1860, représentant environ 10 % des exportations brésiliennes<sup>1410</sup>. Cependant, malgré son importance non négligeable – le caoutchouc représentait en moyenne plus de 80 % du marché mondial entre 1878 et 1900<sup>1411</sup> – ce produit ne fit pas d'ombre au café.

---

<sup>1403</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 247. Les exportations de coton passèrent de 130 sacs en 1760 à 66 619 sacas en 1820. In: , Virgílio Noya. "Balanco das transformações econômicas no século XIX"..., *op. cit.*, p. 146.

<sup>1404</sup> Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 282-283.

<sup>1405</sup> La production fut en 1822 de 22 tonnes, en 1830 de 156 tonnes, en 1840 de 388 tonnes, en 1850 de 1467 tonnes, en 1860 de 2673 tonnes, en 1870 de 2591 tonnes, en 1880 de 8679 tonnes, en 1890 de 16 394 tonnes et en 1900 de 27 650 tonnes. In : Virgílio Noya PINTO. "Balanco das transformações econômicas no século XIX"..., *op. cit.*, p. 159.

<sup>1406</sup> Où son abondance fut notée dès le début des années 1850. In : *Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial do Amazonas, no dia 1.o de outubro de 1853, em que se abriu a sua 2.a sessão ordinaria, pelo presidente da provincia, o conselheiro Herculano Ferreira Penna*. Amazonas, Typ. de M.S. Ramos, 1853, p. 42.

<sup>1407</sup> Barbara WEINSTEIN. *The Amazon Ribber Boom, 1850-1920*. Stanford, Stanford University Press, 1983, p. 37-38.

<sup>1408</sup> *Ibidem*, p. 38-39.

<sup>1409</sup> *Relatorio que devia ser presente à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da decima-primeira legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da agricultura commercio e obras publicas, Pedro de Alcantara Bellegarde*. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1863, p. 11.

<sup>1410</sup> *Ibidem*, p. 70. Pur plus d'information sur l'économie du caoutchouc consulter entre autres: WEINSTEIN, Barbara. *The Amazon Ribber Boom...*, *op. cit.*,

<sup>1411</sup> Santos, Marie-Josée Ferreira dos. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 247.

De la même manière que le cycle du sucre, le café changea en profondeur les structures sociales et économiques du Brésil<sup>1412</sup>. Malgré la présence d'autres produits brésiliens sur le marché international, le café domina l'économie brésilienne agro-exportatrice, rendant le pays « tributaire des États-Unis, de l'Uruguay et de l'Europe » pour les denrées alimentaires<sup>1413</sup>, dont les prix ne cessaient d'augmenter en raison de leur faible production<sup>1414</sup>.

En effet, comme les caféiers exigeant sans cesse des bras supplémentaires, les autres cultures vivrières en firent les frais. Le personnel des *fazendas* « était bien trop occupé » dans les plantations ou dans la préparation du café pour planter à l'écart des haricots et autres denrées alimentaires<sup>1415</sup>. Ce problème était palpable dans les rapports du ministère de l'Empire, qui déplorait la mise de côté des cultures de subsistance en raison des difficultés de communications, de la baisse du travail esclave (notamment à partir de 1850<sup>1416</sup>) et de l'absorption de ces cultures comme de la main d'œuvre par les grands établissements producteur de café<sup>1417</sup>. Plus rémunérateur, le café prenait peu à peu le pas sur des cultures alimentaires beaucoup moins rentables<sup>1418</sup>.

Au lendemain de l'indépendance du Brésil, le café représentait près de 20 % de la production mondiale<sup>1419</sup>, se plaçant au troisième rang des produits d'exportation, derrière le sucre et le coton. Dès le début des années 1830, il représentait 43,8 % de la balance commerciale brésilienne, devant le sucre et le coton<sup>1420</sup>. Entre 1830 et 1870, la production de café se concentra, comme nous le verrons, dans la vallée de Paraíba de Rio de Janeiro et, en proportion plus petite à São Paulo. En revanche, durant les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup>

---

<sup>1412</sup> Hervé THERY et Neli Aparecida MELLO. *Atlas du Brésil*. CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 2003, p. 38-39.

<sup>1413</sup> EXPILLY, Charles. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et C il Editeurs, 1865, p. 19. En 1836, le ministre et secrétaire d'Etat de l'Empire soulignait le peu d'attention donnée à la culture du blé, par les agriculteurs brésiliens, produit qui était ainsi fourni par l'Amérique du Nord. In : *Relatório da Repartição dos Negócios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinária de 1837, pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Antonio Paulino Limpo de Abreô*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1837, p. 23.

<sup>1414</sup> Sérgio Buarque de Holanda souligne que la hausse des prix accompagna de près la transition entre le travail esclave et la main d'œuvre libre et il donne l'exemple du prix des haricots secs (Feijão) à Campinas. Cette denrée n'excéda jamais les \$ 800 réis le boisseau, coutait en 1857, 20\$000 réis. Préface de Sérgio Buarque de Holanda. In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil (1850)*. Traduction, préface et notes de Sérgio Buarque de Holanda, São Paulo, Livraria Martins, 1941, p. 15.

<sup>1415</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>1416</sup> *Relatório ...ministro e secretario de Estado dos Negócios do Império...op. cit.*, 1859, p. 31.

<sup>1417</sup> *Relatório apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario de Estado dos Negócios do Império, João de Almeida Pereira Filho*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1860, p. 36.

<sup>1418</sup> *Relatório ...ministro e secretario de Estado dos Negócios do Império...op. cit.*, 1859, p. 32.

<sup>1419</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil e outros estudos*. São Paulo, Editora Nacional e editora da USP, 1973, p. 173.

<sup>1420</sup> Virgílio Noya PINTO. "Balanço das transformações econômicas no século XIX"..., *op. cit.*, p. 152.

siècle, São Paulo dépassa Rio de Janeiro, reflétant la délocalisation géographique des plantations et la meilleure qualité des sols<sup>1421</sup>.

## B. L'expansion du café au Brésil

Apporté de Guyane Française, le café fut introduit en Amérique portugaise vers 1727<sup>1422</sup>. Malgré quelques controverses sur l'origine du café brésilien, l'histoire officielle considère que João da Maia da Gama, gouverneur de l'État de Maranhão et Grão Pará, demanda que l'on rapporte des graines de café de la Guyane française voisine. Francisco de Melo Palheta exécuta les instructions et introduisit ainsi la plante au Brésil<sup>1423</sup>. Plante « délicate », le café trouva au Brésil des climats et des sols bien adaptés à ses exigences<sup>1424</sup>. Capable de prospérer favorablement entre 5 et 33 °C, la plante ne supporte ni gelée ni forte chaleur. Si son bon développement nécessite de pluies régulières pendant l'année<sup>1425</sup>, elle abhorre toutefois les terrains trop humides. En outre, il lui faut de l'air<sup>1426</sup>. Arbre à même de produire du café pendant cinquante ans<sup>1427</sup>, le caféier prenait cependant quatre à cinq années, après avoir été planté, pour commencer à rapporter<sup>1428</sup>. Il exigeait de surcroît des soins constants : il était nécessaire de nettoyer et désherber régulièrement les champs, en février mais aussi en avril et mai, avant la récolte de café et en novembre-décembre<sup>1429</sup>. De plus, la récolte ne s'effectuait pas en une seule fois, la floraison s'étalait sur plusieurs mois<sup>1430</sup>. La

---

<sup>1421</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. « A cidade de São Paulo: um entreposto de braços para a lavoura cafeeira ». In: *Revista eletrônica de História Social da cidade*. [Accessible en ligne sur [www.pucsp.br/revistacordis](http://www.pucsp.br/revistacordis), consulté le 9 janvier 2011], p. 2.

<sup>1422</sup> SIMONSEN, Roberto Cochrane. *Evolução industrial do Brasil e outros estudos*. São Paulo, Editora Nacional e editora da USP, 1973, p. 175.

<sup>1423</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo*. Rio de Janeiro, Livraria Kosmos Editora LTDA., 1984, p. 201. Lire son explication à propos de documents qui ébranlent une partie de cette thèse (p. 198-200) ; Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, 1973, p. 175; Herbert Canabarro REICHARDT. « Taunay e a 'História do café no Brasil, sua importância econômica, social e política'. Introdução e desenvolvimento do cafeeiro no Brasil ». In: *Revista do Instituto histórica e geográfico brasileiro*, Rio de Janeiro, IHGB, Vol. 248, p. 178-197, jul/set. 1960, p. 179; Italo de AQUINO. « Apontamentos sobre a história do café em São Paulo: das origens a 1930 ». In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: « República », São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 61-82, 2010, p. 62.

<sup>1424</sup> Hervé THERY. *Le Brésil*. 5ème édition, Paris, Armand Colin, 2005, p. 41.

<sup>1425</sup> Caio PRADO JUNIOR. *História econômica do Brasil...*, *op. cit.*, p. 161.

<sup>1426</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>1427</sup> Hildete Pereira MELO. « A zona Rio cafeeira : uma expansão pioneira ». In: *Revista Brasileira de Gestão e Desenvolvimento Regional* (G&DR), Volume 4, n° 3, p. 49-82, août 2008, p. 51.

<sup>1428</sup> Frédéric MAURO. *La vie quotidienne au Brésil au temps de Pedro segundo...*, *op. cit.*, p. 115.

<sup>1429</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>1430</sup> *Ibidem*, p. 117.

progression de la culture de café sur le sol brésilien ne fut pas sans difficultés puisque l'épuisement des sols obligea sans cesse à repousser les limites<sup>1431</sup>.

Planté dans un premier temps dans la région du Pará, le café fut cultivé sur des plantations de taille médiocre exportant en moyenne vers Lisbonne 4 233 arrobas<sup>1432</sup> de café entre 1756 et 1777<sup>1433</sup> et 3 220 arrobas en moyenne de 1796 à 1819<sup>1434</sup>. À l'exception de l'extrême sud du pays, la culture du café s'introduisit sur tout le territoire brésilien, des plantations se développèrent dans le Maranhão, le Ceará, le Pernambouc, l'Alagoas ou encore à Bahia<sup>1435</sup>. Toutefois, en raison du climat, la plante ne prospéra pas dans ces provinces du nord et nord-est, sauf rares exceptions<sup>1436</sup> dont les récoltes, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étaient absorbées par la consommation locale<sup>1437</sup>. À partir de 1760, ce fut à Rio de Janeiro, à travers les mains de João Alberto De Castello Branco, que le produit fut cultivé à grande échelle<sup>1438</sup>, comme le souligne le tableau 12 ci-dessous relatif aux exportations de café vers le Portugal entre 1796 et 1819<sup>1439</sup>.

---

<sup>1431</sup> Hervé THERY. *Le Brésil...*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>1432</sup> Rappelons, comme je l'ai fait dans le chapitre III que, une *arroba* équivaut à 15 kilogrammes.

<sup>1433</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 207 et 209. Consulter le tableau de l'auteur rapportant le volume et le prix du café vendus à Lisbonne à cette période.

<sup>1434</sup> Calculé par l'auteur à partir du Tableau n° 1 de : José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 237.

<sup>1435</sup> Concernant les prémisses de la culture de café dans quelques provinces du Brésil, consulter: José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 211-221.

<sup>1436</sup> Herbert Canabarro REICHARDT. "Taunay e a 'História do café no Brasil, ...'", *op. cit.*, p. 179.

<sup>1437</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>1438</sup> Herbert Canabarro REICHARDT. "Taunay e a 'História do café no Brasil...'", *op. cit.*, p. 180. Consulter le tableau I sur les exportations brésiliennes de café, en fonction des provinces productrices, vers le Portugal entre 1796 et 1819. In : José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 237.

<sup>1439</sup> Le café brésilien commença à acquérir une importance commerciale lorsque la désorganisation du gros producteur de café qu'était la colonie française de Haïti, fit augmenter fortement les prix. In : Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, *op. cit.*, p. 98. En effet, les concepts d'égalité et de fraternité de la Révolution française étaient inconciliables avec l'esclavage pratiqué en Haïti et sur lequel se basait la production caféière. Les natifs de Saint Domingue se révoltèrent attaquèrent leurs patrons et brûlèrent les plantations symbole de leur captivité permettant ainsi au café brésilien de prendre de l'importance dans le commerce. In : Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, p. 169-170.

**Tableau 12 – Exportations de café en arrobas vers le Portugal, 1796-1819**

Années	Rio de Janeiro	Bahia	Pará	Santos	Pernambouc	Maranhão	TOTAL
<b>TOTAL</b>	966 072,5	72 204,5	51 531,0	648,0	9 394,5	1 096,0	1 100 946,5
<b>%</b>	<b>87,75%</b>	<b>6,56%</b>	<b>4,68%</b>	<b>0,06%</b>	<b>0,85%</b>	<b>0,10%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Moyenne par an</b>	48 303,6	3 610,2	3 220,7	216,0	1 174,3	156,6	55 047,3

Source : Calculs effectués à partir du tableau n° 1 de : José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, op. cit., p. 237.

Siège du royaume depuis 1763, Rio de Janeiro devint très rapidement le plus gros producteur et exportateur de café du Brésil, exportant vers le Portugal, entre 1796 et 1819, une moyenne de 48 303 arrobas de café soit 87,75 % du total des exportations de café<sup>1440</sup>. Implanté tout d’abord sur les propriétés qui cultivaient le tabac, le coton et la canne à sucre près de la capitale – sur les terres basses proches de la côte et ainsi plus accessibles –, le café était réparti en petits parcs d’exploitation ne dépassant pas 10 000 arbustes<sup>1441</sup>. Puis, la culture s’étendit vers la zone méridionale et la montagne, pour occuper les terres de Vassouras, Valença, Resende ou encore Cantagalo, davantage à flanc de montagne<sup>1442</sup> (Cf. la carte 15 ci-dessous). À partir de 1830, le Brésil devint la plus grande région productrice de café du monde<sup>1443</sup>. La production de la province de Rio de Janeiro augmenta de deux millions d’arrobas en 1836-37 à une moyenne de huit millions en 1850, atteignant un maximum de presque neuf millions et demi d’arrobas en 1855-56<sup>1444</sup>.

<sup>1440</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, op. cit., p. 237. Estimations établies à partir du tableau 1.

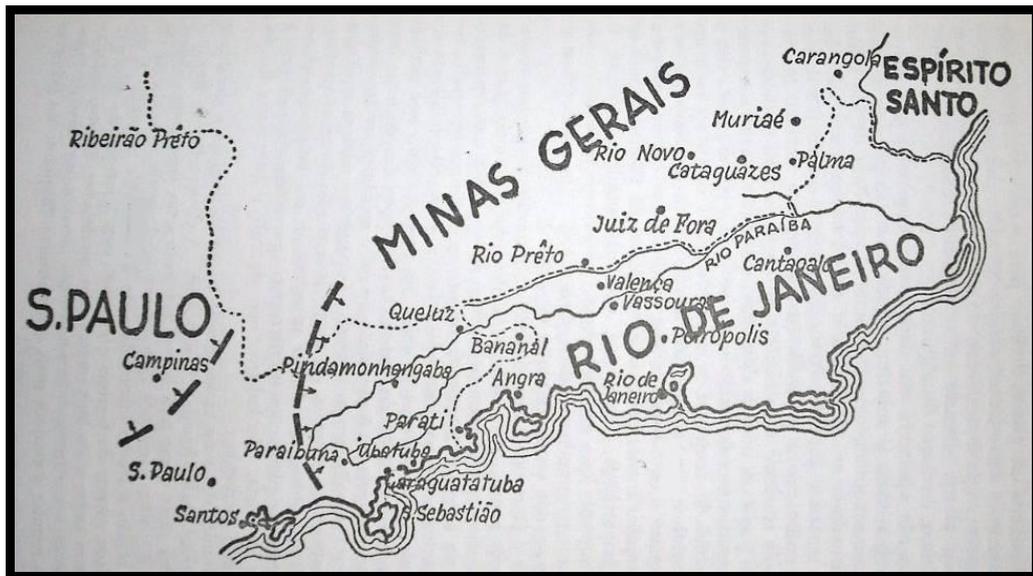
<sup>1441</sup> *Ibidem*, p. 245 et 243.

<sup>1442</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Migrações e mão-de-obra : retirantes cearenses na economia cafeeira do centro-sul (1877-1901)*. São Paulo : Associação editorial Humanitas, 2006, p. 40.

<sup>1443</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 171.

<sup>1444</sup> Charleston José de Sousa ASSIS, Leila Menezes DUARTE et Anderson Fabricio Moreira MENDES. “Fontes para o estudo da imigração portuguesa no Arquivo Público do Estado do Rio de Janeiro”. In: Ismênia de Lima MARTINS et Fernando SOUSA. *Portugueses no Brasil : migrante e em Dois atos*, Rio de Janeiro, Cepses/FAPERJ, p. 27-43, 2009, p. 29.

**Carte 15 – Culture du café dans le Brésil méridional**



Source : Caio PRADO JUNIOR. *História econômica do Brasil*. São Paulo, Editora Brasiliense, 1967, p. 163.

Les conditions idéales pour la culture étaient réunies : des terres de bonne qualité, la proximité du port<sup>1445</sup> ainsi qu'un accès facile à la main d'œuvre. En effet, avec le déclin de l'économie minière à partir de 1830 et des plantations de canne à sucre, la masse d'esclaves devint disponible pour travailler dans les plantations de café<sup>1446</sup>. En outre, la conjoncture internationale fut alors favorable à une consommation accrue de la boisson : le développement de l'économie du café fut déterminé et conditionné par les prix sur le marché mondial<sup>1447</sup>. Avec le changement des comportements et l'industrialisation, le café fut de plus en plus consommé notamment par les ouvriers. Cette demande importante contribua au maintien des prix internationaux<sup>1448</sup>. Les vertus stimulantes du café furent recherchées par tous ceux qui cherchaient à développer une activité intellectuelle ou physique intense<sup>1449</sup>. Aussi, l'ouverture des ports d'Amérique du Nord<sup>1450</sup> et le progrès de la navigation maritime permirent le développement du commerce international « en volume, sécurité et rapidité »<sup>1451</sup> engendrant

<sup>1445</sup> Luiz-Felipe de Alencastro souligna l'importance des ports de la province de Rio de Janeiro en disant que "[I]a moitié du commerce extérieur brésilien passait par les ports de la province" au XIX<sup>e</sup> siècle (« Metade do comércio exterior brasileiro passa pelos cais carioca »). In: Luiz-Felipe ALENCASTRO. "Vida privada e ordem privada no Império"..., *op. cit.*, p. 24.

<sup>1446</sup> Frédéric MAURO. *La vie quotidienne au Brésil...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>1447</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. « A cidade de São Paulo: um entreposto de braços para a lavoura cafeeira ». In: *Revista eletrônica de História Social da cidade*. [Accessible en ligne sur [www.pucsp.br/revistacordis](http://www.pucsp.br/revistacordis), consulté le 9 janvier 2011], p. 1-2.

<sup>1448</sup> Warren DEAN. *A industrialização de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>1449</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>1450</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>1451</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 246.

par-là même l'intensification de la culture, notamment dans la vallée du fleuve Paraíba du sud.

Située entre 300 et 900 mètres d'altitude et enclavée entre les chaînons des montagnes qui longeaient l'Atlantique – *serra do mar* – et la *Mantiqueira*, cette vallée permet la communication entre São Paulo et Rio de Janeiro<sup>1452</sup> et présentait des conditions physiques optimales pour le café<sup>1453</sup>. D'une large étendue, 5 850 kilomètres carré<sup>1454</sup>, la zone se situe à la fois sur le domaine de Rio de Janeiro, de Minas Gerais et de São Paulo, elle offrait une grande quantité de terre non occupée et des sols très riches et fertiles, en raison de la présence passée de la forêt tropicale. Celle-ci fut peu à peu incendiée pour laisser place aux plantations de café, qui se développèrent d'une meilleure manière sur ces zones forestières<sup>1455</sup>. En raison d'une demande toujours plus grande, les caféiers se propagèrent, substituant les plantations de canne à sucre. Ils escaladèrent « l'escarpement des grès et des basaltes<sup>1456</sup> » en prenant diverses directions, vers la province voisine de São Paulo – sur laquelle la vallée s'étend sur 200 kilomètres<sup>1457</sup> – et ses terres « roxas »<sup>1458</sup> fertiles, vers le nord à Minas Gerais où existaient déjà des noyaux de peuplement de l'époque des mines, Espírito Santo puis vers le Paraná, bravant ainsi, les limites géographiques imposées par cette région montagneuse de la vallée du fleuve Paraíba.

Les premières difficultés naquirent en 1860, quand l'apparition d'un insecte attaquant les feuilles des caféiers<sup>1459</sup> affecta les *fazendas* de Rio de Janeiro et de São Paulo<sup>1460</sup>. Malgré

---

<sup>1452</sup> Hervé THERY. *Le Brésil...*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>1453</sup> De Rio de Janeiro, il fallait rejoindre São Vicente par la mer et de là il suffisait d'utiliser les chemins battus qui traversaient la montagne. COSTA, Emília Viotti da. *Da senzala à colônia*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1966, p. 21.

<sup>1454</sup> Edmur Luiz Gonzaga RIBEIRO. « Esboço geográfico do estado de São de Paulo ». In : Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 1: «Colônia e Império», São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 19-50, 2010, p. 23.

<sup>1455</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil ...*, *op. cit.*, p. 179

<sup>1456</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>1457</sup> Edmur Luiz Gonzaga RIBEIRO. « Esboço geográfico do estado de São de Paulo »..., *op. cit.*, p. 23.

<sup>1458</sup> « La *terra roxa* est une terre de décomposition des basaltes de couleur violette – vierge, elle est très proche des argiles latéritiques – on la trouve à la fois sur les plateaux, aux abords d'escarpement de côte et dans les vallées de la frange pionnière du café. Argileuse, la *terra roxa* renferme une forte proportion d'eau inutile cependant, grâce à la porosité, l'eau s'infiltré facilement lors de grandes pluies ainsi, les plantes ne souffrent ni d'un excès, ni d'une sécheresse trop grande puisqu'elles peuvent atteindre les réserves profondes. Riche en matières organiques il s'agit d'une terre fertile c'est pourquoi elle fut très recherchée par les planteurs d'autant plus qu'elle est rare, seulement 2 % du territoire de São Paulo ». In: Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 64 et 66.

<sup>1459</sup> Herbert Canabarro REICHARDT. «Taunay e a 'História do café no Brasil...', *op. cit.*, p. 182.

<sup>1460</sup> Jusqu'en 1864, le thème de la maladie des plantations de café fut abordé dans les rapport des président de la Province: *Relatorio com que João Jacyntha de Mendonça entregou a presidencia da provincia de São Paulo ao*

l'invention d'insecticides, les plantations de Rio de Janeiro eurent du mal à se remettre<sup>1461</sup> et dix plus tard, les *fazendas* de cette région pionnière entamèrent leur déclin. En effet, indépendamment de l'épidémie, d'autres difficultés s'accumulèrent : l'épuisement des terres, ou encore le manque d'esclaves. Accentué depuis la fin du trafic en 1850, cette pénurie poussa la région à les importer d'autres zones du Brésil à des prix toujours plus élevés<sup>1462</sup>. Malgré l'utilisation des machines par les *fazendeiros*<sup>1463</sup>, les résultats demeuraient encore insuffisante pour combattre ces maux. C'est pourquoi, ils tentèrent également de développer des cultures parallèles sans que cela ait des effets positifs. De la région occidentale de la vallée de Paraíba, la culture se délocalisa vers la partie orientale du bassin où se fixa un nouveau centre de production notamment à Cantagalo<sup>1464</sup>. À mesure que la production diminuait dans la zone occidentale, elle augmentait dans la partie orientale : le café poursuivit son expansion vers la zone forestière de Minas Gerais au nord de la région *fluminense*<sup>1465</sup> et surtout vers les terres paulistes s'étendant du nord de la province, de Areias, Bananal ou encore Taubaté – « principal bastion du café pauliste » jusqu'en 1880<sup>1466</sup> – vers le sud, Mogi das Cruzes et la vallée du fleuve Tietê<sup>1467</sup>.

L'expansion du café sur les terres de São Paulo transforma et révolutionna la région. Celle-ci créa des municipalités<sup>1468</sup> en fonction de la propagation de la culture, de l'installation des plantations en direction de l'ouest pauliste<sup>1469</sup>, comme à Mococa, Casa Branca, Amparo, Mogi Mirim, São Simão, Ribeirão Preto, Araraquara, Limeira, Porto Ferreira, Rio Claro, São Carlos entre autres<sup>1470</sup>. Simultanément à l'expansion du café, le besoin de main-d'œuvre augmenta et la fin de la traite des Noirs puis l'abolition de l'esclavage en 1888 intensifièrent la demande de travailleurs. Pour pallier cette nécessité les *fazendeiros* se tournèrent alors vers

---

*senhor conselheiro Dr. Manoel Joaquim do Amaral Guigel no dia 24 de setembro de 1862. São Paulo, Typ. Imparcial de J. R. De Azevedo Marques, 1862, p. 14; Relatório apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo conselheiro dr. Vicente Pires da Motta, presidente da mesma provincia no dia 2 de fevereiro de 1863. S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R. de A. Marques, 1863, p. 15; Relatório que por ocasião da abertura da Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo no dia 3 de fevereiro de 1864 apresentou o ill.mo e ex.mo s.r conselheiro doutor Vicente Pires da Motta, presidente da mesma provincia. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1864, p. 9*

<sup>1461</sup> En 1862, le président de la province évoqua un mal qui continue d'agir avec intensité. In : *Relatório apresentado ao Excellentissimo vice-presidente da provincia do Rio de Janeiro, o senhor doutor José Norberto dos Santos, pelo presidente Luiz alves Leite de Oliveira Bello ao passar-lhe a administração da mesma provincia no dia 4 de Maio de 1862*. Nitheroy, Typ. Do "Moderado", 1862, p. 36 et suivantes.

<sup>1462</sup> Frédéric MAURO. *La vie quotidienne au Brésil...*, op. cit., p. 93.

<sup>1463</sup> Comme le souligne Pierre Monbeig, le *fazendeiro* « est le possesseur d'une exploitation agricole. Quoique s'appliquant aux planteurs, ce mot ne leur est pas exclusivement réservé ». Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 11.

<sup>1464</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 184-185.

<sup>1465</sup> On appelle ainsi la Province/État de Rio de Janeiro.

<sup>1466</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 83.

<sup>1467</sup> Herbert Canabarro REICHARDT. "Taunay e a 'História do café no Brasil...'", op. cit., p. 180.

l'immigration et, dans ce domaine, la Province/État de São Paulo eut un rôle majeur. C'est pourquoi, notre travail se concentre sur cette région du Brésil. Avant d'entrer en détail sur les moyens employés par les élites et le gouvernement brésilien et pauliste pour favoriser l'entrée des étrangers au Brésil, terminons cette partie sur l'importance du café en abordant son rôle à São Paulo et les transformations qu'il y engendra.

### C. Quand le café de São Paulo l'emporte sur celui de Rio

À l'inverse de Rio de Janeiro, ville du littoral, São Paulo est une ville de plateau<sup>1471</sup> : elle se situe au sud-est du Brésil, sur le territoire de l'actuel État du même nom qui est limité au nord par l'État de Minas Gerais, au nord-est par celui de Rio de Janeiro, à l'est par l'océan Atlantique, au sud par l'État de Paraná<sup>1472</sup> et à l'ouest par Mato Grosso do Sul. Mieux situé que ceux du centre (comme Minas Gerais par exemple), l'État de São Paulo possède une vaste étendue de côte<sup>1473</sup>. En effet, la cordillère qui longe l'océan sur une grande partie du territoire brésilien et dénommée la *serra do mar* (« massif ancien », sur la carte 16 ci-dessous). Ce massif borde le littoral, divise l'État de São Paulo en deux parties inégales : le littoral et le plateau<sup>1474</sup>. « La structure morphologique [de cet espace comprend] le plateau atlantique – sur lequel se situe la ville de São Paulo –, la dépression périphérique et le plateau occidental – légèrement relevé à l'est et occupant l'intérieur »<sup>1475</sup>. La côte de l'État de São Paulo s'étend ainsi du nord-est vers le sud-ouest, tout comme le plateau qui s'étend à partir de la ville de São Paulo vers l'ouest ou, comme le considère Holloway, plutôt vers le nord<sup>1476</sup>.

---

<sup>1468</sup> « Le *município* est la circonscription administrative fondamentale. Divisé en *distritos de paz*, la municipalité est comparable à notre canton. Mais tandis qu'il n'y a pas d'autorités élues dans les districts, la municipalité est administré par un *prefeito* dont le rôle est analogue aux maires de nos communes ». In : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>1469</sup> D'une quinzaine de municipalité en 1836, la Province de São Paulo en comptait 40 en 1872. In : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>1470</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Migrações e mão-de-obra : retirantes cearenses...*, *op. cit.*, p. 40-43.

<sup>1471</sup> Pierre DEFFONTAINES. *Geografia humana do Brasil...*, *op. cit.*, p. 80.

<sup>1472</sup> Auguste de SAINT-HILAIRE. *Viagem à Provincia de São Paulo e resumo das viagens ao Brasil, Provincia Cisplatina e Missões do Paraguai*. São Paulo, Livraria Martins, 1940, p. 68.

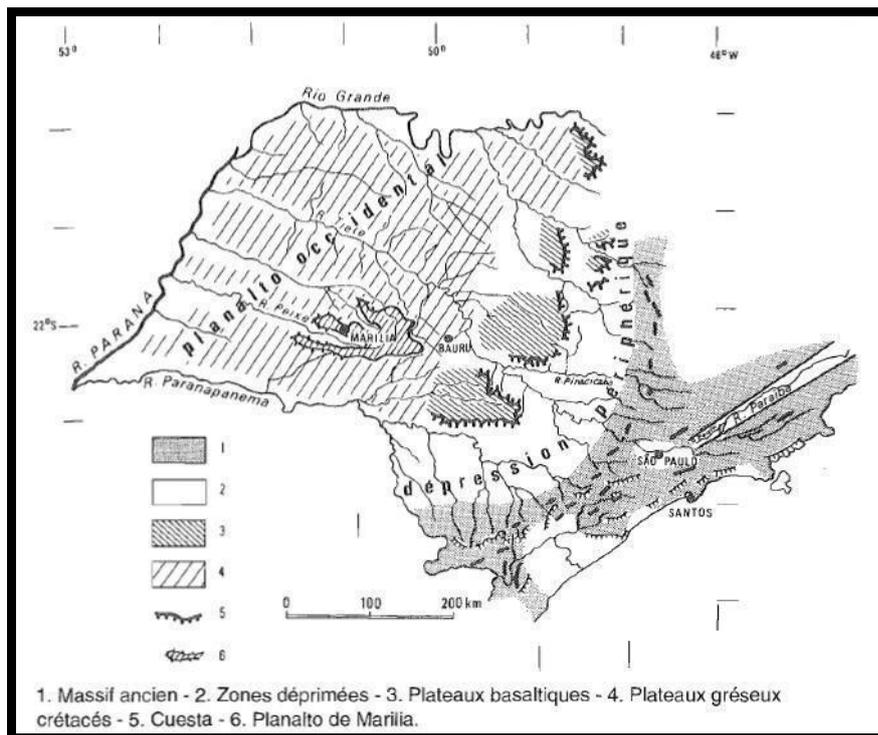
<sup>1473</sup> *Ibidem*.

<sup>1474</sup> Auguste de SAINT-HILAIRE. *Viagem à Provincia de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>1475</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café et à l'immigration internationale dans l'État brésilien de São Paulo ». In : *Problèmes d'Amérique Latine*, 2010/1, n° 75, p. 13-35, p. 16.

<sup>1476</sup> «the plateau [...] in reality more north than west from the capital city». Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land: coffee and society in São Paulo, 1886-1934*. North Carolina, The University of North Carolina press Chaptel Hill, 1980, p. 13. Lire la description géographique, administrative et politique de la province par le président de celle-ci en 1866. In : *Relatorio com que o Coronel Joaquim Floriano de Toledo passou a administração da provincia de São Paulo ao desembargador José Tavares Bastos no dia 9 de novembro de 1866*. São Paulo, Typ. Imparcial de J. R. A. Marques, 1866, p. 13-15. Sur ce sujet consulter

## Carte 16 - État de São Paulo



Source : Joël PELLERIN et José P. de QUEIROZ-NETO. « Relations entre la distribution des sols, les formes et l'évolution géomorphologique du relief dans la haute vallée du Rio do Peixe (État de São Paulo, Brésil) ». In : *Science du sol*, Vol. 30, 3, p. 133-147, 1992, p. 135.

La ville de São Paulo fut fondée par les jésuites en 1554<sup>1477</sup> et la conquête des terres se fit grâce aux expéditions des *bandeirantes*<sup>1478</sup> qui explorèrent, conquièrent et peuplèrent le plateau intérieur, le *sertão*<sup>1479</sup>. Depuis la découverte de la région au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville de São Paulo devint très vite le centre de convergences des routes – c'est autour d'elle

également: Edmur Luiz Gonzaga RIBEIRO. « Esboço geográfico do estado de São de Paulo »..., *op. cit.*, p. 19-50.

<sup>1477</sup> , Patrícia Albano. « Expansão territorial do Brasil colonial : o bandeirismo ». In: Odalia, nilo et Castro Caldeira, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 1: "Colônia e Império", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 93-103, 2010, p. 95.

<sup>1478</sup> Nom donné aux aventuriers de São Paulo qui, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, partaient avec leur troupe en expédition armée (*bandeira*) vers le nord jusqu'à l'Amazonie même si d'ordinaire ils ne quittaient pas les plaines du Sud. Le plus souvent il s'agissait de rechercher des métaux précieux mais aussi de capturer des indiens et de les réduire en esclavage. Diverses personnes participèrent à ces expéditions, les hommes se servirent de l'expérience des indiens pour emprunter les chemins escarpés. Après le passage des *bandeirantes*, arrivaient les colons, les esclaves, les commerçants qui formaient alors une petite population transformée par la suite en véritable noyau de peuplement. In : Ferdinand DENIS. *L'univers, ou Histoire et description du Brésil*. Paris, F. Didot Frères, 1839, p. 186. [Accessible en ligne sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k307909/f192.image>, consulté le 24 février 2012] ; Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário da história de Portugal*. Vol. I, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 291-293. Sur ce sujet consulter également: Maia, Patrícia Albano. « Expansão territorial do Brasil colonial : o bandeirismo »..., *op. cit.*,

<sup>1479</sup> Pierre DEFFONTAINES. *Geografia humana do Brasil...*, *op. cit.*, p. 82. Il s'agit de "toute région du Brésil à peu près inhabitée par les blancs ». In : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 16.

d'ailleurs que se concentra, comme nous le verrons, le réseau ferroviaire à partir de 1860<sup>1480</sup> – , puis la destination première de la masse d'immigrants, notamment à partir des années 1880. Elle fut ainsi le centre de distribution de main-d'œuvre vers les zones de culture de café à l'ouest. Dans ce contexte, la croissance de population de la ville de São Paulo fut rapide – 31 385 habitants en 1872, 64 934 en 1890 et 239 820 habitants en 1900 – celle de la province/État du même nom le fut tout autant, puisque sa population passa de 837 354 habitants en 1872 à 1 384 753 en 1890 pour atteindre 2 282 279 habitants en 1900<sup>1481</sup>.

L'exploration agricole fut pauvre au départ<sup>1482</sup> et ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le déclin de la fièvre de l'or, l'arrêt de l'émigration vers les mines dès 1780 et la chute de la production que les Paulistes se tournèrent vers l'agriculture<sup>1483</sup>. Les anciens *mineiros* devinrent alors de petits agriculteurs cultivant de la canne à sucre, du maïs, du riz, des haricots secs, du manioc, du coton et du café<sup>1484</sup> sur des propriétés modestes, leur production n'ayant pas grande incidence sur le commerce extérieur<sup>1485</sup>. Toutefois, alors que la production de café était insignifiante<sup>1486</sup>, celle du sucre fournissait certain rendement. Certes, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Santos était encore considéré comme l'un des plus petits ports commerciaux, mais il prit un peu plus d'envergure après l'indépendance du pays<sup>1487</sup>.

Le café apparut à São Paulo vers 1790<sup>1488</sup> cependant son avancée fut très lente jusqu'à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le climat tropical semblait être bénéfique à son développement, grâce à des températures dépassant rarement les 21 °C et des précipitations de 1 à 1800 millimètres s'étalant généralement partout sur quelques mois<sup>1489</sup>.

De 1797 à 1836, la progression de la culture caféière fut limitée et cet état de chose se maintint pendant les années suivantes. De 1840 à 1850, la production de Rio de Janeiro dominait toujours, elle représentait 78,41 % de la production totale de café, tandis que la part du café de São Paulo était seulement de 12,13 %<sup>1490</sup>. À cette époque, la production provenait principalement du nord de la province – zone par laquelle pénétra le café – São José do

---

<sup>1480</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>1481</sup> *Anuário Estatístico do Brasil 1994*. vol. 54, Rio de Janeiro, 1994.

<sup>1482</sup> Pierre DEFFONTAINES. *Geografia humana do Brasil...*, *op. cit.*, p. 80.

<sup>1483</sup> Virgílio Noya PINTO. “Balanço das transformações econômicas no século XIX”..., *op. cit.*, p.144-145. La production aurifère passa d'une moyenne annuelle de 14 600 kilogramme de 1741 à 1760, à 1760 kilogrammes de 1811 à 1820.

<sup>1484</sup> *Ibidem*, p.145.

<sup>1485</sup> Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>1486</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>1487</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, p. 190.

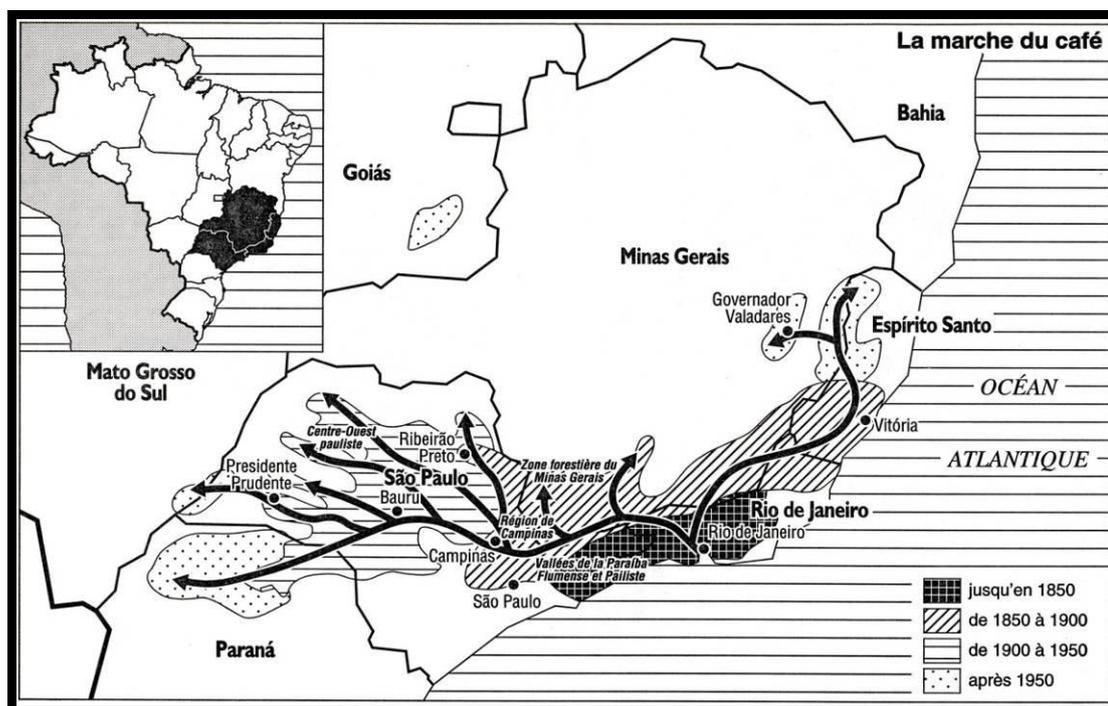
<sup>1488</sup> *Ibidem*, p. 191.

<sup>1489</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 150.

<sup>1490</sup> Herbert Canabarro REICHARDT. “Taunay e a ‘História do café no Brasil...’, *op. cit.*, p. 182.

Barreiro, Areias, Bananal, Taubaté ou encore Mogi das Cruzes<sup>1491</sup>, et ce jusqu'en 1871<sup>1492</sup>. La plante était alors cultivée dans des *chácaras*<sup>1493</sup> et sa production servait majoritairement à la consommation locale<sup>1494</sup>. Les rendements progressèrent de 1854 à 1886, mais l'érosion, un mauvais entretien dû au manque de main-d'œuvre accentué lors de l'abolition de l'esclavage, mais aussi l'ouverture de nouveaux fronts d'exploitation engendrèrent l'abandon de caféiers<sup>1495</sup>. La culture gagna par la suite, comme le montre la carte 17 ci-dessous, les zones les plus éloignées du fleuve, vers le centre puis l'ouest du vaste territoire pauliste<sup>1496</sup>.

Carte 17 – L'avancée du café à partir de Rio de Janeiro, 1850-1950



Source : Bennassar, Bartolomé et Marin, Richard. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 587.

<sup>1491</sup> Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios...*, op. cit., p. 20.

<sup>1492</sup> Ítalo de AQUINO. "Apontamentos sobre a história do café em São Paulo: das origens a 1930"..., op. cit., p. 67.

<sup>1493</sup> « Une *chácara* est une exploitation rurale généralement proche d'une agglomération urbaine. On y pratique surtout les cultures maraîchères et fruitières, souvent l'élevage des volailles. Il n'est pas rare que le propriétaire possède une petite plantation de café. » In : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 366.

<sup>1494</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 191-192. Consulter dans l'annexe 6, l'illustration 4 sur la production du Café entre 1880 et 1935.

<sup>1495</sup> Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios...*, op. cit., p. 35 ; Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 150.

<sup>1496</sup> La Province/État de São Paulo était un vaste territoire de la taille de l'Italie. In: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 13.

Du nord, le café s’installa dans la zone de peuplement ancien, Piracicaba, Jundiaí et Campinas dès 1817, prenant petit à petit la place de la canne à sucre<sup>1497</sup>. Les sols fertiles, le climat et le relief de cet espace bénéficièrent davantage la culture de café et, alors qu’en 1854, le sucre était encore le produit basique de l’économie agricole<sup>1498</sup>, dès 1860 le café prit le pas. À l’époque, la région « rivalisait » déjà avec les plus gros centre producteur du nord<sup>1499</sup> après la vallée du Paraíba, la zone centrale était la seconde plus importante de production de café<sup>1500</sup>, le café promettait alors un grand futur à la province<sup>1501</sup>. La population de Campinas était en constante croissance, ce qui faisait d’elle l’un des deux premiers foyers de peuplement avec, en 1874, 31 397 habitants et, en 1886, 41 253<sup>1502</sup>. Cette deuxième zone d’expansion comprenait des municipalités comme Piracicaba, Porto Feliz, Sorocaba ou encore Tietê. La production fut à son maximum entre 1886 et 1890, avant de laisser progressivement la place au coton<sup>1503</sup>. La région était déjà peuplée avant l’arrivée du café. De ce fait et en raison de l’afflux d’immigrants, l’abolition de l’esclavage n’eut pas ou peu d’effets négatifs<sup>1504</sup>. Dans le dernier quart du siècle, comme la carte 18 ci-dessous le souligne, la production s’intensifia à l’intérieur du plateau et ses terres « roxas » de l’ouest de São Paulo, car le climat et les sols y étaient différents, les meilleurs terrains se situant en effet au nord et à l’ouest de Campinas<sup>1505</sup>.

Dans ces zones encore recouvertes de forêts au XVIII<sup>e</sup> siècle, l’agriculture s’implanta peu à peu. Dans les trente premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la canne à sucre était cultivé mais sans grande perspective, avant d’être remplacée par le café dès 1840<sup>1506</sup>. Le café se développa ainsi à Amparo, Ibicaba ou Rio Claro<sup>1507</sup> sur des propriétés toujours plus grandes. Puis il atteignit la partie « la plus importante » pour l’histoire du café et de l’immigration, la *terra*

<sup>1497</sup> Warren DEAN. *Rio Claro: um sistema brasileiro de Grande Lavoura, 1820-1920*. Traduction Waldívia Marchiori Portinho. Rio de Janeiro, Paz e terra, 1977. Concernant la production de café, voir le tableau n° 2.5, p. 45. Se référer aux cartes 3 et 4 de l’annexe 1 pour situer zones géographiques.

<sup>1498</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo*. 3e édition, São Paulo, Companhia Editora Nacional, 1971, p. 46. La municipalité produisait près de 60 000 arrobes de sucre par an, vendues pour la consommation locale et aussi pour celle d’autres municipalités et Provinces. Denise Aparecida Soares MOURA. « Relações de trabalho e convívio em um município paulista cafeeiro (Campinas, 1871-1885). In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 287-308, 2010, p. 289.

<sup>1499</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 22; Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>1500</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>1501</sup> *Discurso ... presidente da provincia de São Paulo...dia 1.º de maio de 1852...*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>1502</sup> Holloway, Thomas H. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>1503</sup> Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios...*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>1504</sup> *Ibidem*, p. 44.

<sup>1505</sup> Warren DEAN. *Rio Claro: um sistema brasileiro de Grande Lavoura...*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>1506</sup> *Ibidem*. Concernant la production de café, voir le tableau n° 2.5, p. 52.

<sup>1507</sup> Consulter l’étude sur Rio Claro : *Ibidem*.

roxa de Ribeirão Preto, à 500 kilomètres du port de Santos<sup>1508</sup>, où fut enregistrée la plus grosse production de café jamais réalisée jusqu'alors<sup>1509</sup>. De là, le café poursuivit son avancée vers São Simão, Cravinho, Araraquara<sup>1510</sup>, où la production atteignit 140 000 arrobes en 1886 et 1 960 005 au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1511</sup>. Le café continua de s'étendre vers l'ouest et la production augmenta, malgré des fluctuations, jusqu'aux années 1930<sup>1512</sup>. C'est alors que São Paulo devint, en raison de « l'or vert », la capitale des *fazendeiros* puis la métropole du café<sup>1513</sup>, avec des plantations de plus en plus grandes comme celle de Martinho Prado Junior<sup>1514</sup> comptant 2 000 000 d'arbres, de Henrique Dumont avec 5 000 000 arbres, ou bien celle du « roi du café », Francisco Schmidt et sa *fazenda* de 16 000 000 arbres<sup>1515</sup>. La part du café de São Paulo augmenta petit à petit et la valeur du café exporté par Santos passa de 3 750 590 \$000 *mil réis* en 1858-1859 à 13 004 567 \$000 *mil réis* en 1871-1872<sup>1516</sup>. À partir de 1883, la décadence des plantations de café de la vallée de Paraíba *fluminense* se fit sentir<sup>1517</sup> ; dès lors, la production de São Paulo dépassa celle de Rio de Janeiro<sup>1518</sup>.

---

<sup>1508</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>1509</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, *op. cit.*, p. 196-197.

<sup>1510</sup> Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios...*, *op. cit.*, p. 18-25.

<sup>1511</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 152.

<sup>1512</sup> Pour avoir plus de détails sur l'évolution progressive du café, consulter Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paul...*, *op. cit.*, p. 149-154 ; Sérgio MILLIET. *Roteiro do café e outros ensaios...*, *op. cit.*, p. 17-27.

<sup>1513</sup> Ana Luiza MARTINS. *História do Café*. 1<sup>e</sup> édition, São Paulo, Editora contexto, 2008, p. 192.

<sup>1514</sup> Député et militant du parti républicain brésilien et membre de l'aristocratie caféière du Brésil. Il écrivit pour la presse quotidienne ainsi que des discours politiques notamment sur le thème de l'immigration. In : *Dicionario bibliografico portuguez*. Estudos de Innocencio Francisco da Silva. Tomo XVII. Lisbonne, Imprensa Nacional, p. 8.

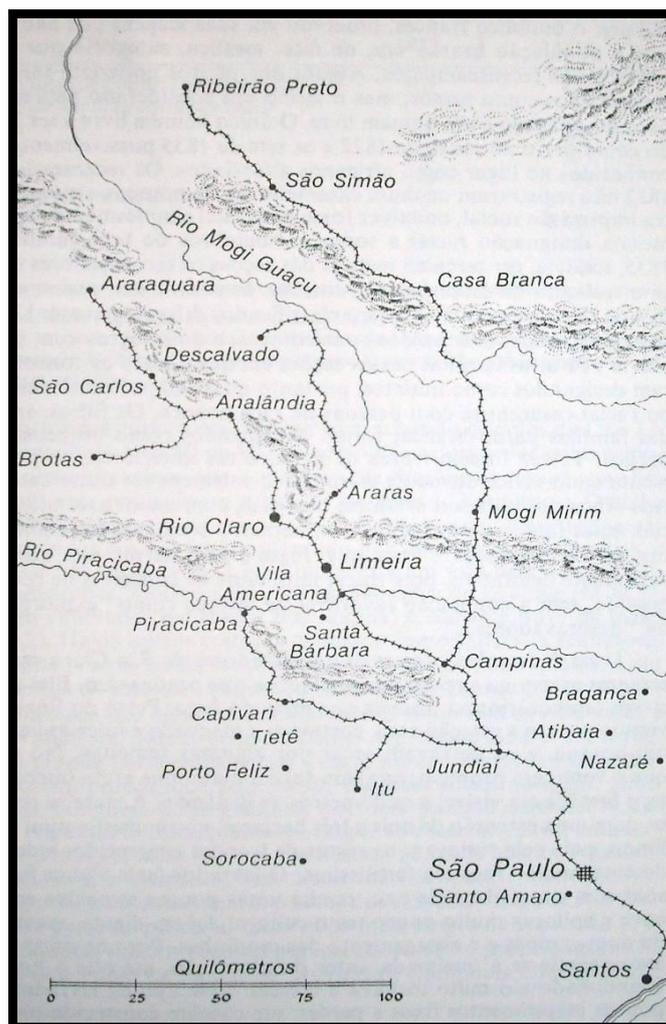
<sup>1515</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>1516</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>1517</sup> Eulália Maria Lahmeyer LOBO. *Imigração portuguesa no Brasil*. São Paulo, Editora Hucitec, 2001, p. 25.

<sup>1518</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, *op. cit.*, p. 24.

**Carte 18 – Expansion du café vers l’ouest de São Paulo après 1850**



Source : Warren DEAN. *Rio Claro: um sistema brasileiro de Grande Lavourea...*, op. cit., p. 23.

Malgré la croissance et les bénéfices de la culture de café, cette économie vécut sa première crise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1519</sup>. Les États-Unis, premier acheteur de café brésilien, traversaient une grave crise financière depuis 1893, ce qui contribua à la baisse des prix sur le marché international<sup>1520</sup>. À partir de 1896, les premiers signes de surproduction apparurent<sup>1521</sup>, même si une correspondance du consul portugais à Rio de Janeiro témoigne de l’existence d’une maladie attaquant périodiquement les caféiers et réduisant les récoltes<sup>1522</sup>. Dus en grande partie à l’expansion « accéléré et désordonnée » des plantations de café<sup>1523</sup> – de 1890 à 1900, le nombre de caféiers fut multiplié par deux, passant de 220 millions à 520

<sup>1519</sup> Sur la crise caféière consulter entre autres: Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 149-156.

<sup>1520</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 150.

<sup>1521</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 174.

<sup>1522</sup> A. M. N. E. Consulado português no Rio de Janeiro. Boîte n° 553, Lettre du consulat portugais à Rio de Janeiro du 27 octobre 1896 envoyée au Ministre et secrétaire d’Etat des Affaires étrangères.

<sup>1523</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 175.

millions<sup>1524</sup> – les stocks d'inventus s'accumulèrent et le café fut déprécié, son prix s'effondrant « d'environ 40 % »<sup>1525</sup>. Face à la crise, le gouvernement décida de dévaluer la monnaie brésilienne (le *milréis*<sup>1526</sup>), lui permettant ainsi de diminuer les effets de la crise. Toutefois, alors qu'en 1898, le vice-président de l'État de São Paulo adressa un message dans lequel il souligna que les effets de la dépréciation de la valeur du café n'étaient pas atténués<sup>1527</sup>, le pays signa un accord avec des créanciers étrangers représentés par la maison Rothschild de Londres<sup>1528</sup> puis, il revalorisa sa monnaie suite à leur demande de rééquilibre des finances<sup>1529</sup>. Le café brésilien se vendit alors trop cher et donc mal à l'étranger, faisant ainsi ressentir « la crise de 1896 avec du retard »<sup>1530</sup>. En effet, avec la baisse continue des prix du café combinée à la hausse des taux de change, les agriculteurs ne parvenaient pas toujours à gagner l'argent nécessaire aux dépenses de la culture. Cette situation laissait planer le risque d'une crise générale<sup>1531</sup> et mettait les agriculteurs dans une situation chaotique<sup>1532</sup>. En 1900, les prix du café repartirent à la hausse, permettant à l'État de São Paulo de prospérer<sup>1533</sup>. Toutefois, l'oscillation des prix du café se poursuivit et l'accord de Taubaté fut

---

<sup>1524</sup> Caio PRADO JÚNIOR. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 229. Holloway souligne que la capacité de production de l'ouest pauliste doubla du milieu des années 1880 à 1890, puis à nouveau entre les années 1890 et le début du XX<sup>e</sup> siècle et doubla une nouvelle fois jusqu'aux années 1920. In: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 26.

<sup>1525</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil, 1500-2000*. Paris, Fayard, 2000, p. 280-281;

<sup>1526</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 100 ; Caio PRADO JÚNIOR. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 229. La monnaie brésilienne était le real (au pluriel réis) et jusqu'en 1942 on utilisait comme mesure, le *mil-réis* (équivalent à 1000 real). Deux cent réis s'écrivait 200\$. On utilisait le *conto* pour parler de grandes sommes et 1 *conto* équivalait à 1000 mil réis et s'écrivait 1 :000\$000" (un millions de réis). In : Warren DEAN. *A industrialização de São Paulo...*, op. cit., p. 1.

<sup>1527</sup> "Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, a 7 de Abril de 1898, por Francisco A. Peixoto Gomide, Vice-Presidente do Estado". In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e vice-presidentes em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do Diário Oficial, 1916, p. 116.

<sup>1528</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n° 225. Lettre envoyée le 25 juillet 1898 par la légation portugaise à Rio de Janeiro au ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Sur la dette externe brésilienne consulter : Marcelo de PAIVA ABREU. « Brazil as a debtor, 1824-1931 ». In : *Economic History Review*, LIX, 4 (2006), p. 765-787, notamment les lignes qui portent sur notre période (p. 767-769). L'auteur indique que l'aide financière en 1898 s'élevait à \$8,6 millions.

<sup>1529</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 100.

<sup>1530</sup> *Ibidem*, p. 101.

<sup>1531</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n° 225. Lettre envoyée le 13 juin 1898 par la légation du Portugal à Rio de Janeiro au ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

<sup>1532</sup> *Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, a 7 de Abril de 1899, por Fernando Prestes de Albuquerque, Presidente do Estado*. São Paulo, Typ. Do Diário Oficial, 1899, p. 16.

<sup>1533</sup> "Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, a 7 de Abril de 1900, por Fernando Prestes de Albuquerque, Presidente do Estado". In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e vice-presidentes em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do Diário Oficial, 1916, p. 150.

signé en 1906, afin d'assurer la richesse et le crédit de la nation<sup>1534</sup> avant l'apogée d'une nouvelle crise de surproduction en 1930<sup>1535</sup>.

La force du café influença le développement du centre de la ville de São Paulo : l'argent de la politique caféière finança l'industrie naissante, le développement des infrastructures, tout en augmentant le commerce<sup>1536</sup>. La ville devint au fur et à mesure le centre financier, commercial et industriel de l'État, ainsi que sa capitale politique et administrative. L'expansion de cette culture commerciale bouleversa la société rurale brésilienne et contribua « à la formation d'une classe numériquement mais économiquement et financièrement toute puissante »<sup>1537</sup> d'entrepreneurs jouant « un rôle déterminant » dans le développement du pays<sup>1538</sup>. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, ces derniers n'hésitèrent pas à investir pour le développement des chemins de fer<sup>1539</sup> et routes terrestres<sup>1540</sup> nécessaires à l'expansion de la culture et surtout à son bon écoulement. Ils multiplièrent les initiatives pour que l'agriculture ne soit pas pénalisée par les lois successives contre la traite des Africains et l'esclavage.

Cette période d'expansion économique caractérisée par le remplacement de la culture de canne à sucre et par la réussite de l'implantation des plantations de café<sup>1541</sup> fut également marquée par une période de manque de main-d'œuvre, principalement après l'intervention de

---

<sup>1534</sup> Accord signé entre les trois régions productrices de café (São Paulo, Rio de Janeiro et Minas Gerais). In : *Mensagem enviada ao Congresso do Estado a 14 de Julho de 1906 pelo Dr. Jorge Tibiriça, Presidente do Estado*. São Paulo, Typ. Do Diário Oficial, 1906, p. 67-68. Pour plus d'informations sur ce sujet consulter entre autres: Italo de AQUINO. "Apontamentos sobre a história do café em São Paulo: das origens a 1930". In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: "Republica", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 61-82, 2010, p. 72-75; Thomas H. HOLLOWAY. *The Brazilian Coffee Valorization of 1906: regional politics and economic dependence*. Madison, Logmark editions, 1975.

<sup>1535</sup> Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Sílvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR e Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Atlas da imigração internacional em São Paulo, 1850-1950*. São Paulo: editora UNESP, 2008, p. 19-20.

<sup>1536</sup> Ana Luíza MARTINS. *História do Café...*, op. cit., p. 193.

<sup>1537</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 85.

<sup>1538</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 99.

<sup>1539</sup> Le président de la province de São Paulo souligna, quand il évoqua dans l'un de ses rapports la construction de chemins de fer, que les fazendeiros et les négociants s'associaient dans cette entreprise au gouvernement car ils étaient les plus intéressés par la réalisation et le développement de ces travaux. In : *Relatório apresentado á Assembléa Provincial de S. Paulo pelo presidente, desembargador José Tavares Bastos, na sessão de 12 de maio de 1867*. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1867, p. 47.

<sup>1540</sup> Ce fut le cas par exemple de José Vergueiro dont nous reparlerons ultérieurement et qui se chargea de la direction et de l'administration des travaux de la route de Santos dès novembre 1861. In : *Relatório apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo conselheiro dr. Vicente Pires da Motta, presidente da mesma provincia no dia 2 de fevereiro de 1863*. S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R. de A. Marques, 1863, p. 8; *Relatório que por ocasião da abertura da Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo no dia 3 de fevereiro de 1864 apresentou o ill.mo e ex.mo s.r conselheiro doutor Vicente Pires da Motta, presidente da mesma provincia*. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1864, p. 12.

<sup>1541</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, op. cit., p. 47.

l'Angleterre pour faire cesser le trafic d'esclaves dont dépendait tant le développement du Brésil. Cela poussa le gouvernement impérial à se tourner vers l'immigration européenne<sup>1542</sup>.

## II. Transformation sociale : vers la fin d'un système multiséculaire

« L'esclavage ne se présente pas comme un héritage colonial, comme un lien avec le passé que le présent des années 1800 se chargerait de dissoudre.

Il se présente, plutôt, comme un compromis pour le futur : l'Empire reprend et reconstruit l'esclavage dans le cadre du droit moderne d'un pays indépendant, le projetant dans la contemporanéité. »<sup>1543</sup>

Luiz-Felipe de Alencastro, 1998.

### A. Fin de la traite des Africains

En 1822, quand le Brésil proclama son indépendance<sup>1544</sup> et devint alors un pays à part entière libéré de la tutelle portugaise, le système de travail mis en place par l'ancienne puissance coloniale reposait principalement sur l'utilisation des esclaves noirs importés d'Afrique depuis plus de trois siècles. Ainsi, comme le souligne l'historien Luiz-Felipe de Alencastro, la colonisation portugaise, fondée sur l'esclavage, donna lieu à « un espace économique et social bipolaire » avec, d'un côté, l'Amérique du sud dont la production reposait sur le travail des esclaves et, de l'autre, une zone de reproduction d'esclaves « centrée en Angola »<sup>1545</sup>. Le système permit ainsi l'émergence du Brésil au XVIII<sup>e</sup> siècle « formé à partir de l'Angola »<sup>1546</sup>. Le trafic des esclaves se maintint encore longtemps, en raison

---

<sup>1542</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo...*, op. cit., p. 246.

<sup>1543</sup> « O escravismo não se apresenta como uma herança colonial, como um vínculo com o passado que o presente oitocentista se encarregaria de dissolver. Apresenta-se, isto sim, como um compromisso para o futuro: o Império retoma e reconstrói a escravidão no quadro do direito moderno de um país independente, projetando-a sobre a contemporaneidade. ». Luiz-Felipe ALENCASTRO. "Vida privada e ordem privada no Império". In: *História da vida privada no Brasil*. Volume 2, ("Império: a corte e a modernidade nacional"). São Paulo, Companhia Das Letras, p. 12-93, 1998, p. 17.

<sup>1544</sup> Sur l'Indépendance du Brésil, consulter le II.A du chapitre III.

<sup>1545</sup> « um espaço econômico e social bipolar », "centrada em Angola" . In: Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, op. cit., p. 9.

<sup>1546</sup> « (...) Brasil formado a partir de Angola ». In: Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, op. cit., p. 353.

notamment du constant besoin de main-d'œuvre de l'économie brésilienne et du facile accès à celle-ci sur le continent africain<sup>1547</sup>.

L'économie brésilienne employait cette masse d'esclaves dans les trois principaux secteurs d'activité. Le secteur agro-pastoral qui était en décadence, la production de sucre de canne qui se trouvait déjà à un stade avancé et enfin dans les plantations de café en pleine expansion<sup>1548</sup> et dont le développement à grande échelle, à partir de 1830, augmenta comme nous l'avons vu, la demande de main-d'œuvre servile et stimula le trafic. Avant comme après l'indépendance, ce dernier se réalisait principalement sous le drapeau du Portugal, nation très impliquée dans ce commerce<sup>1549</sup>. Une grande partie des négociants installés dans les ports d'embarquement en Afrique, œuvraient comme agents des grands négriers qui, dans le cas du Brésil, étaient pratiquement tous des négociants portugais établis sur place, notamment à Bahia et aussi à Rio de Janeiro<sup>1550</sup>. D'après les statistiques disponibles à ce sujet, 94 % des navires transportant les esclaves vers le Brésil circulaient sous drapeau portugais<sup>1551</sup>.

L'historiographie sur cette partie de l'histoire est vaste<sup>1552</sup>, notamment chez les chercheurs anglo-saxons ; les études françaises et lusophones sont quant à elles plus récentes<sup>1553</sup>. Au-delà de la volonté de comprendre le phénomène et ses enjeux, le but fut également de chiffrer l'importance de ce trafic. Aujourd'hui, les chercheurs disposent pour

---

<sup>1547</sup> Jorge Pedreira souligne « qu'entre 1810 et 1823, les esclaves représentaient plus de 90 % du montant des exportations de Luanda et 94 % à partir de 1815 ». Jorge M. PEDREIRA. "Sobre os escombros de um império : entre o Brasil e Africa"..., *op. cit.*, p. 230.

<sup>1548</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro : Aspectos políticos*. São Paulo, Livraria Pioneira Editórea, 1968, p. 15.

<sup>1549</sup> En effet, après l'indépendance, les négociants portugais basés au Brésil continuèrent sur place leur principale activité qui était le trafic des hommes. Pedreira, Jorge M. "Sobre os escombros de um império : entre o Brasil e Africa"..., *op. cit.*, p. 234.

<sup>1550</sup> *Ibidem*.

<sup>1551</sup> <http://www.slavevoyages.org/tast/assessment/estimates.faces>. Estimations consultées le 12 novembre 2010.

<sup>1552</sup> Entre autres: Philip D. CURTIN. *The Atlantic slave trade: a census*. Londres, University of Wisconsin Press, 1969; Herbert KLEIN. *The Atlantic slave trade, new approaches ...*, *op. cit.*; David ELTIS, Stephen D. BEHRENDT, David RICHARDSON, Herbert S. KLEIN. *The Trans-Atlantic Slave Trade. A Database on CD-Rom*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999; Dale W. TOMICH. "The 'Second Slavery': Bonded Labor and the Transformation of the Nineteenth-Century World Economy". In: Francisco O. RAMIREZ. *Rethinking the Nineteenth-Century*, New York, 1988; "world slavery and caribbean capitalism: the cuban sugar industry, 1780-1868". In: *Theory and Society*, vol. 20, n° 3, 1991, p. 297-319; Pierre VERGER. *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe de Bénin et Bahia de todos os santos du dix-septième au dix-neuvième siècle*. Paris, Mouton & Co, 1968 ; Serge DAGET. *De la traite à l'esclavage*. Nantes, Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique, 2 tomes, 1988 ; Luiz-Felipe de ALENCASTRO. *O trato dos viventes...*, *op. cit.*, ; « La traite des noirs et l'esclavage dans l'Atlantique sud, le Brésil et l'Angola »..., *op. cit.*; « Brazil in the South Atlantic : 1550-1850 » (Traduction Emilio Sauri), In : *Mediations* 23.1 (2007) pp. 125-174. [Accessible en ligne sur [http://mediationsjournal.org/files/Mediations23\\_1\\_06.pdf](http://mediationsjournal.org/files/Mediations23_1_06.pdf), consulté le 12 mai 2010].

<sup>1553</sup> DEVEAU, Jean-Michel. « La traite transatlantique ». In : *Actes du Colloque National : La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, 10 mai 2006, 16-24. [Accessible en ligne sur : <http://cms.ac-martinique.fr/discipline/histlettres/file/ActesTraiteNegriere.pdf>, consulté le 12 mai 2010], p. 17. Voir également ce que dit Luiz-Felipe de Alencastro à ce propos lors de son intervention dans le même colloque, p. 28, 29 et 30.

cela d'un très bon outil informatique, le site Internet « slave voyages »<sup>1554</sup> qui met à disposition toutes les statistiques concernant le trafic des esclaves dans le monde : le nombre de voyages, le nombre d'esclaves embarqués et débarqués, les ports d'embarquement et de débarquement, ou encore les caractéristiques des esclaves. De 1514 à 1866, 34 940 voyages y sont référencés<sup>1555</sup>. À travers cette base de données, il a été possible d'établir que, sur les 12 521 336 esclaves embarqués toutes régions confondues, 10 702 656 arrivèrent à destination. Du total des esclaves débarqués, 4 864 374 l'étaient au Brésil soit 45 %<sup>1556</sup>. Parmi eux, la plupart, 47 %, arrivaient au Sud-est du pays (Rio de Janeiro) et 32 %, à Bahia.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le trafic des Noirs n'était plus pratiqué que par deux pays : Cuba (où la traite prit fin en 1867) et le Brésil<sup>1557</sup>. Jusque-là soutenu par l'église<sup>1558</sup> et justifié comme étant une œuvre de charité chrétienne et d'évangélisation<sup>1559</sup>, il devint de plus en plus « insupportable » pour la société de l'Europe des Lumières<sup>1560</sup> même si finalement, bien au-delà de la morale, les arguments « se basaient également sur les intérêts des travailleurs et des capitalistes Européens et non pas sur le sort des esclaves africains eux-mêmes »<sup>1561</sup>. Ainsi, sous la pression d'intérêts internes et internationaux, notamment ceux des Anglais, le Brésil vécut de nombreuses transformations au long du XIX<sup>e</sup> siècle qui bouleversèrent ainsi les bases de la politique, de l'économie et de la société brésilienne. Le débat autour du rôle joué par l'Angleterre dans la lutte contre le trafic des esclaves puis de l'esclavage ne sera pas évoqué ici<sup>1562</sup> ; il est en effet d'une grande complexité et ne serait pas très pertinent pour l'ensemble

---

<sup>1554</sup> <http://www.slavevoyages.org/tast/index.faces>, consulté la première fois le 12 novembre 2010.

<sup>1555</sup> <http://www.slavevoyages.org/tast/database/search.faces>, consulté le 12 novembre 2010.

<sup>1556</sup> 28 % des 34 940 voyages comptabilisés prenaient la direction du Brésil.

<sup>1557</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « La traite des noirs et l'esclavage dans l'Atlantique sud, le Brésil et l'Angola »... , *op. cit.*, p. 28.

<sup>1558</sup> L'abolitionniste Joaquim Nabuco souligna que « un grand nombre de prêtres [possédait] des esclaves, sans que le célibat clérical l'interdise ». Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo*. Rio de Janeiro, Nova fronteira/ São Paulo, Publifolha, 2000, p. 133. La religion servait à alléger la cruauté de l'esclavage, en servant leurs maîtres, les esclaves servaient Dieu. Certains prêtres faisaient même une analogie entre la souffrance des esclaves et celle du Christ. In: ANDREWS, George Reid. *Blacks and whites in São Paulo Brazil 1888-1988*. Madison (Wis.), University of Wisconsin Press, 1991, p. 27.

<sup>1559</sup> João Pedro MARQUES. « O retorno do escravismo em meados do século XIX ». In: *Análise Social*, Vol. 180, Lisbonne, ICS, p. 671-692, 2006, p. 671.

<sup>1560</sup> Roland DEBBASCH. Discours d'ouverture des travaux du *Colloque National : La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, 10 mai 2006, 7-9, p. 7.

<sup>1561</sup> « the arguments against the slave trade may have had a moral origin, they were also based on the interests of European workers and capitalists and not on any concern with the African slaves themselves ». Herbert KLEIN. *The Atlantic slave trade, new approaches...*, *op. cit.*, p. 185.

<sup>1562</sup> Pour Joaquim Nabuco, la période 1831-1850 était celle de la « lutte diplomatique » entre le Brésil et l'Angleterre en raison de l'incapacité brésilienne à honorer ses traités et ses lois et à s'entendre avec l'Angleterre comme l'avait fait les autres puissances d'Europe. In : NABUCO, Joaquim. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 64. Le rôle de l'Angleterre dans l'abolition de l'esclavage au Brésil fit débat dans l'historiographie comme le

du présent travail. Il est toutefois important de revenir sur les événements clefs ayant amené la fin du trafic et accentué davantage la question du manque de main-d'œuvre.

Encore rattaché au royaume du Portugal, le Brésil fut entraîné dans la lutte contre le trafic des esclaves à travers le traité d'amitié et d'alliance signé avec l'Angleterre à Rio de Janeiro le 19 février 1810<sup>1563</sup>, dans lequel, le Portugal s'engageait à coopérer avec le Roi anglais et à adopter des mesures efficaces pour promouvoir l'abolition graduelle du trafic des esclaves<sup>1564</sup>. Il s'agissait également d'un traité de commerce permettant à l'Angleterre d'obtenir l'entrée libre de ses produits au Brésil, notamment grâce à une taxe douanière préférentielle (15 % au lieu de 24 % payée par les autres nations<sup>1565</sup>). En 1815, au Congrès de Vienne, le Portugal signa de nouveau avec le roi anglais un traité qui abolissait la traite des Noirs sur toute la côte d'Afrique, au nord de l'équateur<sup>1566</sup>, autorisant cependant les Portugais<sup>1567</sup> à transporter leurs esclaves dans n'importe quelles autres possessions de la couronne<sup>1568</sup>. Ces dispositions prises par le gouvernement portugais durent alors être poursuivies par le Brésil indépendant.

Les pressions subies furent évoquées lors des sessions secrètes<sup>1569</sup> de l'Assemblée générale brésilienne, du 16 et 17 octobre 1823 et l'Angleterre mit une condition à la reconnaissance de l'indépendance du nouvel État : l'abolition de la traite des Noirs dans un délai de un an. L'indépendance du Brésil fut finalement reconnue par le Portugal et

---

soulignait Paula BEIGUELMAN dans *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, *op. cit.*, p. 16-17 et Richard GRAHAM dans *Britain & the onset of modernization in Brazil 1850-1914...*, *op. cit.*, p. 164. Rapporтер les mots de Richard Graham pour qui, «la traite des noirs prit fin en raison des actions énergiques du gouvernement anglais alliées à un ensemble de circonstances propices au Brésil » semble une bonne manière de résumer le contexte dans lequel les dispositions furent prises (« the slave trade to Brazil was ended because of the energetic actions of the British government, combined with a propitious set of circumstances in Brazil itself ») (p. 166).

<sup>1563</sup> Signé le 19 mais ratifié le 26 février 1810. In: *Collecção das leis do Brazil de 1810*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 43-51. L'article X laissait prévoir l'abolition future de la traite des Noirs.

<sup>1564</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>1565</sup> Article V et VI. In: *Collecção das leis do Brazil de 1810*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 43-51

<sup>1566</sup> *Tratado de abolição do traffico de escravos em todos os lugares da Costa da África ao Norte do Equador, entre os muito altos, e muito poderosos senhores o Principe Regente de Portugal, e El-Rei do Reino Unido da Grande Bretanha e Irlanda : feito em Vienna pelos Plenipotenciarios de huma e outra Corte em 22 de janeiro de 1815, e ratificado por ambas*. Imprensa Régia, 1815.

<sup>1567</sup> Exception mentionnée dans l'article additionnel du traité du 22 janvier 1815.

<sup>1568</sup> Afin de remplir les obligations mutuelles prises dans ce traité, une convention additionnelle à celui-ci fut ratifiée par les deux mêmes parties le 28 juillet 1817. In : *Convenção adicional ao Tratado de 22 de janeiro de 1815, entre os muito altos, e muito poderosos senhores El-Rei do Reino Unido de Portugal, do Brazil, e Algarves, El-Rei do Reino Unido da Grande Bretanha, e Irlanda : feita em Londres pelos Plenipotenciarios de huma e outra Corte em 28 de julho de 1817, e ratificada por ambas*. Imprensa Régia, 1817.

<sup>1569</sup> Sessions Secrètes du 16 et du 17 octobre 1823 (lors de la session du 2 juillet 1885, la Chambre décida de publier tous les actes des sessions secrètes, depuis l'année 1826 jusqu'à 1856). In : *Fallas do Throno desde o anno de 1823 até o anno de 1889. Acompanhadas dos respectivos votos de graças da Camara Temporaria. Colligidas na Secretaria da Camara dos Deputados*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889, p. n912. Ce sujet délicat de la traite des noirs, de l'esclavage et de sa fin ainsi que la pression anglaise est très présent dans les débats de l'Assemblée Générale brésilienne à travers lesquels il a été possible de suivre, depuis 1823 jusqu'à 1889, les préoccupations de l'Empereur et de son gouvernement.

l'Angleterre en 1825, comme l'annonçait l'Empereur D. Pedro I lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée générale le 6 mai 1826<sup>1570</sup>. Toutefois, jusqu'à cette date, le Brésil tint tête aux Anglais, refusant d'accepter des concessions admises par le Portugal demandant le maintien de la traite au sud de l'équateur<sup>1571</sup>. Une année après la proclamation de l'indépendance brésilienne, le pays comptait 3 960 866 habitants, dont 28,96 % étaient des esclaves majoritairement concentrés dans le Nordeste brésilien, le Minas Gerais ou encore la province de Rio de Janeiro<sup>1572</sup>. Ce fut dans cette dernière que, de 1825 à 1850, débarquèrent la majorité des 250 000 esclaves déportés au Brésil<sup>1573</sup>. Ils y étaient employés dans les plantations de culture de café, de plus en plus importante pour l'économie du pays.

Avec la signature de la convention anglo-brésilienne à Rio de Janeiro le 23 novembre 1826<sup>1574</sup>, le Brésil renouvelait finalement les traités signés entre le Portugal et l'Angleterre (Articles II et III de la Convention) et acceptait officiellement de lutter efficacement contre le trafic des esclaves et l'esclavage qui menaçait et déstabilisait la monarchie<sup>1575</sup>. Le traité fut ratifié le 13 mars 1827, année où Brésil et Angleterre scellèrent un nouveau traité de commerce renouvelant pour quinze ans les avantages accordés en 1810<sup>1576</sup>. En mai 1830, lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée générale et alors que, d'après les termes du traité de novembre 1826, la traite devait déjà être interdite, l'empereur D. Pedro I signala que le trafic des esclaves avait cessé et qu'il avait la ferme intention d'employer tous les moyens en sa possession afin qu'il ne se poursuive pas<sup>1577</sup>. Le 7 novembre 1831, une loi sur l'interruption de la traite des Noirs légale fut promulguée<sup>1578</sup>. Avec cette nouvelle législation, ce commerce

---

<sup>1570</sup> *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n145. Consulter également sur le sujet VERGER, Pierre. *Flux et reflux de la traite des nègres...*, op. cit., p. 306.

<sup>1571</sup> Il était difficile pour un pays aussi vaste que le Brésil et dont l'économie était principalement fondée sur l'agriculture de se séparer de sa principale source de main-d'œuvre. Le problème de main-d'œuvre était d'ailleurs ancien puisque, avant même l'indépendance et nous le verrons plus en détail ultérieurement, des décrets favorisant l'immigration étrangère furent votés. Aussi, en 1829, D. Pedro I souligna devant l'Assemblée Générale qu'il fallait « s'occuper du développement de l'agriculture, et absolument faciliter l'entrée et promouvoir l'acquisition de travailleurs adéquats, afin qu'ils augmentent la main d'œuvre qui nous fait tant défaut » (« o desenvolvimento da nossa agricultura, e absolutamente facilitar a entrada e promover a aquisição de colonos prestadios, que augmentem o numero de braços, de que tanto carecemos »). In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n187.

<sup>1572</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 247.

<sup>1573</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO. "Vida privada e ordem privada no Império"..., op. cit., p. 25.

<sup>1574</sup> Lettre de loi du 23 novembre 1823 qui ratifia la Convention signée entre l'Empire du Brésil et l'Angleterre pour l'abolition du trafic des esclaves. *Coleção de leis do Império do Brasil*. 1826, p. 71, Vol. 1 pt. II.

<sup>1575</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO. "Vida privada e ordem privada no Império"..., op. cit., p. 29.

<sup>1576</sup> « prix à payer pour que l'Angleterre reconnaisse et soutienne le nouvel empire brésilien ». Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 60.

<sup>1577</sup> Discours de D. Pedro I. Ouverture de l'Assemblée Générale du 3 mai 1830. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n200.

<sup>1578</sup> Loi du 7 novembre 1831: « Déclare livres tous les esclaves venant de l'extérieur de l'Empire, et impose des peines pour tous les importateurs de ces mêmes esclaves ». In : *Collecção das leis do Brazil de 1831*. Primeira parte. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1875, p.182-185. Consulter également sur le sujet VERGER, Pierre.

diminua de manière significative, mais seulement pendant quelques années. En effet, cette loi n'eut pratiquement aucun effet<sup>1579</sup>.

La traite reprit notamment en raison de la « tolérance et de la complicité des autorités brésiliennes » qui permirent « la réactivation des circuits de la traite dès la fin des années 1830<sup>1580</sup> », sous la pression des dirigeants et représentants de l'aristocratie rurale. Rappelons qu'à partir de 1827, la culture de café, qui était principalement basée sur le travail esclave, devint le deuxième produit brésilien exporté et qu'à partir de 1831, il prit la tête des exportations brésiliennes, augmentant ainsi la recherche des esclaves<sup>1581</sup> et la résistance face aux idées abolitionnistes favorables à la fin du trafic puis à la fin de l'esclavage<sup>1582</sup>. Comme le souligna l'historienne Emília Viotti da Costa, à l'époque, « [l]a richesse d'un seigneur était mesurée en fonction du nombre de pieds de café qu'il possédait et du nombre d'esclaves »<sup>1583</sup>.

Alors que dans les discours officiels, les régents de l'Empereur D. Pedro II<sup>1584</sup>, déplorait sans cesse la poursuite du trafic des esclaves qu'il qualifiait de « fléau pour les habitants de l'Empire<sup>1585</sup> », pour les députés à l'Assemblée générale, la présence de la contrebande de l'esclavage ternissait l'image du Brésil<sup>1586</sup>. Dans les années 1840, le nombre d'esclaves entrés dans le pays augmenta en concomitance à la croissance des plantations de café et à la demande émanant de celles-ci. Parallèlement, la lutte contre le trafic se poursuivit. En 1845, devant le Parlement anglais, le nouveau secrétaire anglais aux Affaires étrangères, lord Aberdeen, proposa un projet de loi autorisant les tribunaux anglais à juger les navires

---

*Flux et reflux de la traite des nègres...*, op. cit., p. 315 et aussi BASTIDE, Roger et FERNANDES, Florestan. *Branços e negros em São Paulo...*, op. cit., p. 102.

<sup>1579</sup> Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, op. cit., p. 65 ; Jorge M. PEDREIRA. "Sobre os escombros de um império : entre o Brasil e África"..., op. cit., p. 235. Malgré la loi en effet, de 1831 à 1851, 1237 navires débarquèrent des esclaves au Brésil. In : site Internet Slave voyages, [Accessible en ligne sur <http://www.slavevoyages.org/tast/database/search.faces>, consulté le 12 novembre 2010].

<sup>1580</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves : immigrés portugais et captifs africains à Rio de Janeiro, 1850-1872 »..., op. cit., p. 127. Pour Joaquim NABUCO, la magistrature était complice de l'esclavage comme elle l'avait longtemps été du trafic. In : *O Abolicionismo...*, op. cit., p. 53.

<sup>1581</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 32.

<sup>1582</sup> Concernant la place du café dans les exportations brésiliennes, consulter le I.A et I.B de ce chapitre et notamment le graphique 7 sur les exportations brésiliennes du I.A.

<sup>1583</sup> « A riqueza do senhor era medida pelo número de pés de café que possuía em sua fazenda e pelo número de negros ». In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 32.

<sup>1584</sup> Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, D. Pedro I, empereur depuis l'indépendance en 1822, abdiqua en 1831 pour retourner au Portugal, en faveur de son fils S. Pedro II alors âgé de 5 ans. La période de Régence dura de 1831 à 1840. Alors âgé de 15 ans il sera déclaré majeur et mit sur le trône en 1840.

<sup>1585</sup> « Discours d'ouverture de l'Assemblée générale prononcé par les régents de D. Pedro II le 3 mai 1835 ». In : *Falla do Throno...*, op. cit.,

<sup>1586</sup> « Projecto de Votos de Graças » présenté par la Chambre des députés à l'Assemblée Générale, le 7 mai 1835. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n275.

brésiliens suspectés de prendre part à la traite des Noirs<sup>1587</sup>. Connut sous le nom de *Aberdeen Act*, cette loi fut approuvée par le roi anglais le 8 août 1845<sup>1588</sup>.

Cette mesure prise par les Anglais provoqua la protestation du gouvernement brésilien, qui fit part de son profond mécontentement vis-à-vis des Anglais et se plaignit de cette mesure anglaise auprès des autres puissances amies, se jugeant « digne et fidèle » aux obligations prises pour mettre fin au trafic<sup>1589</sup>. Soulignons cependant que, dans les relations anglo-brésiliennes, au-delà de la question du trafic d'esclaves, les tensions provenaient également de la question commerciale<sup>1590</sup>. Notons en effet qu'à partir de 1844, tous les traités conclus depuis 1810 – dans lesquels les Anglais avaient réussi à obtenir des droits de douanes avantageux – prirent fin. Dès lors, le Brésil adopta des tarifs douaniers plus élevés pour toutes les nations, Angleterre comprise, afin d'encourager le développement de son industrie nationale, de maintenir l'autonomie de sa politique économique avec l'extérieur et aussi pour répondre à l'augmentation du droit d'entrée du sucre brésilien en Angleterre<sup>1591</sup>. Cette tension croissante connut son apogée avec l'attaque des ports brésiliens par l'Angleterre en 1850<sup>1592</sup>.

D'après un représentant anglais<sup>1593</sup>, l'utilisation de la force fut le seul moyen pour faire réagir le gouvernement brésilien et lui faire prendre des mesures possibles et attendues depuis longtemps. Selon lui, « livrés à eux-mêmes », les Brésiliens ne faisaient rien, mis à part « protester » contre les ingérences anglaises, et réclamer plus d'autonomie pour pouvoir faire exécuter leurs propres lois. Le Brésil continua ainsi à subir des « pressions diplomatiques et militaires [comme les] rétorsions économiques et de blocus naval jusqu'à la fin effective de l'importation d'esclaves en 1850 »<sup>1594</sup>. Jusque-là, il demeura le seul pays indépendant à pratiquer le trafic négrier, dans la mesure où Cuba était encore sous domination coloniale de l'Espagne et que les États-Unis étaient « déconnectés » de la traite depuis 1808 et que

---

<sup>1587</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 61.

<sup>1588</sup> Pierre VERGER. *Flux et reflux de la traite des nègres...*, op. cit., p. 380. Herbert KLEIN. *The Atlantic slave trade, new approaches...*, op. cit., p. 190; Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 38-39.

<sup>1589</sup> Discours prononcé par l'Empereur D. Pedro II, lors de la session d'ouverture de l'Assemblée générale, le 3 mai 1846. In: *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n425. Alors que d'ordinaire dans ses discours l'Empereur D. Pedro II se félicitait du maintien de ses bonnes relations avec les puissances d'Europe et d'Amérique, dans celui-ci l'agacement est palpable.

<sup>1590</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 37.

<sup>1591</sup> Les taxes d'importation qui augmentèrent à 30-60 % étaient également une manière de répondre à l'élévation de la taxe sur l'entrée du sucre brésilien en Angleterre imposée par le pays. In : Virgílio Noya PINTO. "Balanco das transformações econômicas no século XIX"..., op. cit., p. 153.

<sup>1592</sup> Herbert KLEIN. *The Atlantic slave trade, new approaches...*, op. cit., p.187.

<sup>1593</sup> William D. CHRISTIE. *Notes on Brazilian Questions*. Londres et Cambridge, Macmillan and Co, 1865, p. xxxv (45). L'auteur était le ministre plénipotentiaire représentant anglais au Brésil.

<sup>1594</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. "La traite des noirs et l'esclavage dans l'Atlantique sud, le Brésil et l'Angola"..., op. cit., p. 29.

l'esclavage était une institution pratiquée seulement dans le sud du pays<sup>1595</sup>. Alors que les négriers craignaient l'abolition du trafic, certains *fazendeiros* de Rio de Janeiro déjà bien approvisionnés en main d'œuvre et ceux de la Vallée du Paraíba produisant encore du café à petite échelle, voyaient « avec plus de complaisance » la fin du trafic<sup>1596</sup>.

Finalement, le 4 septembre 1850 et selon l'abolitionniste Joaquim Nabuco « grâce à l'énergie et décision de Eusébio de Queiroz, et à la volonté tenace de l'empereur »<sup>1597</sup>, la loi *Eusébio de Queiroz*, du nom du ministre de la Justice en place, mit fin à l'importation d'Africains. Dès lors, la traite perdit définitivement sa fonction de facteur de la croissance de l'économie nationale<sup>1598</sup> le prix des esclaves baissa en Afrique et augmenta au Brésil<sup>1599</sup>, prix évalué entre un et deux *contos de réis*<sup>1600</sup> et leur nombre diminua « rapidement »<sup>1601</sup>. Tout au long de la décennie 1850, D. Pedro II multiplia les discours sur les moyens énergiques mis en œuvre pour permettre l'extinction complète du trafic<sup>1602</sup>. Dans le propre intérêt des Brésiliens, il était, selon lui, important que le trafic ne réapparaisse pas<sup>1603</sup>. Cependant, malgré la loi, les tentatives d'introduction d'esclaves se poursuivirent et les débarquements clandestins d'esclaves existaient encore en 1855, même s'ils tendaient à diminuer<sup>1604</sup>. En effet, en 1855 par exemple, une lettre venue de Luanda avisa la légation anglaise à Rio de Janeiro que le trafiquant d'esclaves, Antonio Severino de Avellar était parti au Zaïre dans le but de rapporter des esclaves à La Havane, mais aussi au Brésil<sup>1605</sup>. En 1857, l'empereur déplora d'ailleurs

---

<sup>1595</sup> Luiz-Felipe ALENCASTRO. "Vida privada e ordem privada no Império"..., *op. cit.*, p. 28.

<sup>1596</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 39-40.

<sup>1597</sup> Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>1598</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>1599</sup> Herbert KLEIN. *The Atlantic slave trade, new approaches...*, *op. cit.*, p.190.

<sup>1600</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, *op. Cit...*, p. 48. Joaquim Nabuco souligna également l'élévation du prix des esclaves, mais après la loi de 1871 sur laquelle nous reviendrons, et l'estimait à São Paulo à « très contos de réis ». In : Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 157. Le prix des denrées de l'alimentation quotidienne permettent de montrer le prix élevé des esclaves. De 1855 à 1875, un boisseau (système de mesure utilisé en France avant le système métrique et équivalent à 12,67 litres) de riz passa de 5\$000 à 11\$000 réis ; les haricots secs, de 4\$200 à 9\$000 réis et la farine de manioc, de 2\$500 à 4\$000 réis. In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 133.

<sup>1601</sup> Frédéric MAURO. *La vie quotidienne au Brésil...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>1602</sup> Discours de clôture de l'Assemblée Générale par l'empereur D. Pedro II, le 13 septembre 1851. In : *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n482.

<sup>1603</sup> Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par l'empereur D. Pedro II le 3 mai 1853. In : *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n497.

<sup>1604</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/ 12/ 2700. Rapport annuel sur l'état du Brésil par le consul de France à Rio de Janeiro, E. Breuil.

<sup>1605</sup> Annexe B, n° 1 : Lettre n. 27 envoyée le 20 septembre 1855 par William Stafford Jerningham au ministre des Affaires étrangères brésiliennes, José Maria da Silva Paranhos. In : *Relatório do anno 1855 da repartição dos negocios estrangeiros apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da nona legislatura pelo ministro e secretario de Estado, José Maria da Silva Paranhos*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1856.

deux tentatives d'introduction d'Africains sur le territoire brésilien<sup>1606</sup>, l'une à « Serinhaem », ville de l'actuel État de Pernambouc, et l'autre à « São Mateus », ville de l'actuel État de Espírito Santo<sup>1607</sup>. Ces débarquements diminuèrent avec l'engagement et le travail « acharné » des ministres de la justice Euzebio de Queiroz puis Nabuco de Araujo<sup>1608</sup>.

Le problème du manque de main d'œuvre, déjà présent dans les discours de l'Assemblée générale, s'accrut alors davantage soulevant de nombreuses questions. Comme l'annonçaient déjà en 1830 D. Pedro I puis, en 1848, D. Pedro II, « faciliter l'entrée de bras utiles [serait] d'une grande utilité, et de grand avantage pour notre industrie en général »<sup>1609</sup> et, doter le pays « d'une loi qui puissent attirer vers l'empire les colons travailleurs (...) d'une nécessité urgente »<sup>1610</sup>. La transition de cette économie esclavagiste vers le travail salarié, fit de la question du travail, un des problèmes fondamentaux du Brésil. Dès lors, l'histoire de l'immigration européenne au Brésil fut intimement liée à celle de l'esclavage.

## B. Prémices de la politique brésilienne d'immigration au début du XIX<sup>e</sup> siècle

L'interdiction définitive de la traite des esclaves, mit en avant la question de la main-d'œuvre nécessaire au bon développement de l'agriculture, principal moteur de l'économie brésilienne<sup>1611</sup>. Dès lors, le système était condamné, l'approvisionnement étant coupé et chaque esclave ne pouvant travailler en moyenne que durant dix années<sup>1612</sup>. En effet, le peu de soins apporté aux enfants, les vêtements inadéquats, l'alimentation pauvre et les conditions de vie insalubres<sup>1613</sup> conduisaient à une mortalité plus élevée que la natalité<sup>1614</sup> réduisant

---

<sup>1606</sup> Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par l'empereur D. Pedro II le 3 mai 1857. In : *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n535.

<sup>1607</sup> Sur ce débarquement, consulter le document annexe B, n° 7, p. 7-8 et n° 13, p. 24 et suivantes. In : *Relatório do anno 1855 da repartição dos negocios estrangeiros...op. cit.*,

<sup>1608</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 249.

<sup>1609</sup> «facilitar a entrada de braços uteis. (...) de manifesta utilidade, e de grande vantagem para a nossa industria em geral ». Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale par D. Pedro I, le 3 mai 1830. In : *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n200.

<sup>1610</sup> «uma lei, que possa attrahir ao Império colonos uteis e industriosos. (...) a necessidade urgente». Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale par D. Pedro II, le 3 mai 1848. In: *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n451.

<sup>1611</sup> Villela, Annibal Villanova ; Suzigan, Wilson. *Política do governo e crescimento da economia brasileira, 1889-1945*. Rio de Janeiro, IPEA/INPES, 1973, p. 29-30.

<sup>1612</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>1613</sup> Robert CONRAD. *The destruction of Brazilian slavery, 1850-1888*. Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1972, p. 24.

fatalement son espérance de vie<sup>1615</sup>. De plus, la reproduction au sein de la communauté demeurait faible<sup>1616</sup>, notamment en raison de la supériorité numérique des esclaves hommes – de 1822 à 1887, les esclaves hommes représentaient en moyenne 61 % du total des esclaves<sup>1617</sup> – mais aussi d’un manque de mariage et de vie familiale. Les préoccupations sur « l’élément servile » et les besoins de main-d’œuvre du Brésil furent constamment présents dans les discours de D. Pedro II. Conscient qu’il était urgent d’attirer une émigration de « bonne mœurs et travailleuse »<sup>1618</sup>, il interpellait sans cesse les députés afin qu’ils accordent toute leur considération à l’élément servile, qu’ils comprennent le grand intérêt de l’émancipation et le besoin de « promouvoir la colonisation »<sup>1619</sup>. La politique d’immigration brésilienne gagna alors une nouvelle force.

Fort de son expérience à l’étranger, le marquis de Abrantes<sup>1620</sup> préconisait, pour attirer les travailleurs européens, de suivre le modèle des États-Unis et des colonies anglaises : vendre aux étrangers des terres publiques mesurées et démarquées à des prix accessibles, avec l’interdiction de les vendre ou de les donner en dehors de motifs extraordinaires<sup>1621</sup>. Il s’agissait selon lui de la manière la plus sûre et efficace pour attirer les individus adéquats, favoriser l’émigration spontanée et parvenir à une colonisation avantageuse pour le pays. Jusqu’en 1850, l’acquisition de la terre au Brésil se faisait par donation royale ou occupation. Depuis la conquête, la propriété était restée entre les mains d’un petit nombre de privilégiés, l’Empire brésilien ne possédait qu’un cinquième du domaine public et l’accession à la terre pour le peuple brésilien et « à plus forte raison » pour les étrangers était très difficile<sup>1622</sup>, d’où la nécessité de légiférer sur le système de conce

---

<sup>1614</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>1615</sup> Sur les conditions de vie des esclaves dans les plantations consulter par exemple : HOLANDA Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: “O Brasil monárquico”. Vol. V: “reações e transações”. Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2004, p. 176-188.

<sup>1616</sup> Warren DEAN. *Rio Claro, um sistema brasileiro de Grande Lavoura...*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>1617</sup> *Ibidem*, p. 71. Charles Expilly souligna à ce propos que, “au temps de la traite, les cargaisons humaines se composaient principalement d’hommes jeunes et vigoureux; les femmes ne formaient qu’un appoint insuffisant”. In : Charles EXPILLY. *La traite, l’émigration et la colonisation au Brésil...*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>1618</sup> “morigerada e industriosa». Discours d’ouverture de l’Assemblée Générale par D. Pedro II, le 7 mai 1854. In: *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n504.

<sup>1619</sup> “Promover a colonização». In : Discours d’ouverture de l’Assemblée Générale prononcé par l’empereur D. Pedro II le 22 mai 1867. In : *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, p. n647.

<sup>1620</sup> Miguel Calmon du Pin e Almeida, Marquis de Abrantes, 1796-1865. Cinq fois ministre de l’agriculture et deux fois Ministre des Affaires Étrangères. Sa bibliographie est accessible en ligne sur le site du ministère de l’Agriculture [http://www.fazenda.gov.br/portugues/institucional/ministros/dom\\_pedroi008.asp](http://www.fazenda.gov.br/portugues/institucional/ministros/dom_pedroi008.asp), consulté le 25 octobre 2010.

<sup>1621</sup> Miguel Calmon du Pin e Almeida, Marquis de ABRANTES. *Memória sobre meios de promover a colonização*. Berlin : Typologie de Unger Irmãos, 1846, p. 18.

<sup>1622</sup> Charles EXPILLY. *La traite, l’émigration et la colonisation au Brésil...*, *op. cit.*, p. 120.

ssion des terres, notamment dans les provinces du sud de l'Empire<sup>1623</sup>.

Depuis le début de la régence, dans les années 1830, la question de la terre avait été l'objet de nombreux débats. En 1843, un député proposa un projet qui mit sept ans avant d'être approuvé, après certaines modifications<sup>1624</sup>. Quelques jours après l'abolition du trafic des esclaves, la loi se fit pressante : il fallait pallier au manque de main-d'œuvre esclave qui découlerait de la cessation du trafic, attirer la main-d'œuvre extérieure et, pour cela, donner la possibilité à l'immigrant de se fixer sur le sol en acquérant des terres dévolues<sup>1625</sup>. Ainsi, le 18 septembre 1850, fut votée la loi n° 601 dite *lei da Terra* (Loi de la terre)<sup>1626</sup> qui introduisit « la propriété foncière » dans le pays<sup>1627</sup>, elle régula et coordonna l'ensemble des questions relatives à la propriété rurale pour que les terres indument envahies par des particuliers soient rendues à la Nation et que la division de terres vacantes soit effectuée<sup>1628</sup>.

Cette loi envisageait ainsi l'accès à la terre de n'importe quel individu par achat, indépendamment de son lieu de naissance – il fallait cependant éloigner de cette possibilité anciens esclaves et nationaux –, l'argent accumulé pouvant ainsi servir à subventionner la venue massive d'étrangers<sup>1629</sup>. Par cette loi (art. 21), fut également créée la *Repartição Geral das Terras Públicas* subordonnée au ministre et secrétaire de l'Empire (*ministro e secretario dos negocios do Império*), responsable de « la mesure, la division et la description des terres dévolues, et leur conservation, fiscaliser leur vente et distribution et promouvoir la colonisation nationale et étrangère<sup>1630</sup> ». Restée « lettre morte » jusqu'en 1854 – date à laquelle elle fut réglementée<sup>1631</sup> et qu'elle reçut des décrets d'application<sup>1632</sup> –, cette loi fut

---

<sup>1623</sup> *Relatório da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 4ª sessão da 6ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Joaquim Marcellino de Brito*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1847, p. 43.

<sup>1624</sup> Le projet n° 94 du 10 juin 1843. In : Regina Maria d'Aquino Fonseca GADELHA. «A Lei de Terras (1850) e a abolição da escravidão: capitalismo e força de trabalho no Brasil do século XIX». In: *Revista de História*, São Paulo, n. 120, p. 153-162, 1989, p. 157 et p. 160.

<sup>1625</sup> *Ibidem*, p. 160.

<sup>1626</sup> Loi n. 601 du 18 septembre 1850. Disponible online <http://www2.camara.gov.br/legin/fed/lei/1824-1899/lei-601-18-setembro-1850-559842-norma-pl.html>, téléchargée le 25 octobre 2010.

<sup>1627</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *op. cit.*, p. 16.

<sup>1628</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. Boite F/12/2699. Rapport du consul français en poste à Rio de Janeiro sur l'état de la colonisation au Brésil en 1855.

<sup>1629</sup> Regina Maria d'Aquino Fonseca GADELHA. «A Lei de Terras (1850) e a abolição da escravidão...», *op. cit.*, p. 161.

<sup>1630</sup> Article 21° de la loi n° 601 du 18 septembre 1850. « medição, divisão, e descrição das terras devolutas, e sua conservação, de fiscalisar a venda e distribuição dellas, e de promover a colonisação nacional e estrangeira ».

<sup>1631</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 72.

<sup>1632</sup> Décret n° 1318 du 30 janvier 1854. Concernant la *Repartição Geral das Terras Públicas*, ses fonctions furent réaffirmées par l'article 3° du décret.

suivie de diverses autres, favorisant l'accès à la terre aux immigrants<sup>1633</sup>. Pour autant, dans la mesure où elle n'empêchait pas l'expansion de la grande propriété, en 1865, quatre cinquième des terres étaient aux mains des grands propriétaires et le gouvernement Impérial en possédait un cinquième<sup>1634</sup>. Alors que les premiers avaient tendance, pour maintenir leur niveau de production, à faire entrer des immigrants pour les employer dans leurs établissements agricoles, le second souhaitait développer un système de petites colonies dans lequel il installa les premiers immigrants comme petits propriétaires.

Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, par craintes d'invasions françaises au nord et espagnoles au sud, le roi portugais D. João V stimula l'installation de portugais sur ses terres américaines, avec l'envoi de couples açoréens et madériens. En effet, la disposition prise en 1747 visait déjà l'établissement de colons venus de l'archipel des Açores sur les terres brésiliennes<sup>1635</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement poursuivit cette politique et fit voter un décret pour l'introduction de 1 500 familles originaires de l'archipel des Açores pour être installées dans la *capitania* de Rio Grande do Sul<sup>1636</sup>. Cette mesure visait à protéger la frontière du sud du Brésil et, en même temps, à alléger la pression démographique qu'exerçait une forte natalité sur ce territoire insulaire. Pour favoriser et augmenter leur venue, le gouvernement n'hésita pas, quelques années plus tard, à exempter du service militaire, les insulaires açoréens disposés à prendre la même direction<sup>1637</sup>.

Ces premières mesures pour favoriser l'introduction d'étrangers allaient de pair avec la politique concernant la traite des Africains comme le souligne l'arrêté du 25 avril 1818. Ce dernier vint augmenter les droits perçus pour l'entrée des esclaves au Brésil d'une fois et demie le prix initial, l'argent ainsi obtenu devant alors servir à maintenir de nouveaux

---

<sup>1633</sup> Loi n° 601 du 30 janvier 1851 ; décision n° 22 du 19 mars 1864 ; décision n° 328 du 13 juin 1879 ; loi n° 3397 du 24 novembre 1888, art. 7. XI. §3 par exemple. [Accessibles en ligne sur le site de la chambre des députés <http://www2.camara.gov.br/atividade-legislativa/legislacao>].

<sup>1634</sup> Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira...*, op. cit., p. 171-172. Les propriétaires savaient défendre leur bien avec obstination et s'appuyaient sur leur droit de propriété afin d'empêcher toutes mesures pouvant mettre en péril leur monopole.

<sup>1635</sup> *Provisão*, 9 août 1747. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 11. Ce manuel regroupe la législation coloniale, impériale/fédérale et provinciale/d'État entre 1747 et 1961. Il ne fait pas référence cependant à la législation spécifique sur l'immigration d'autres provinces (puis États) du Brésil autre que São Paulo. Voir sur ce thème le chapitre III, II. B.

<sup>1636</sup> Décret du 1<sup>er</sup> septembre 1808. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1808*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 129.

<sup>1637</sup> Décret du 16 février 1813. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1813*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1890, p. 6.

peuplements d'individus blancs<sup>1638</sup>. C'est ainsi que, moins d'un mois après, fut fondée la colonie de *Nova Friburgo* avec des blancs venus de Suisses<sup>1639</sup>. Avec l'indépendance du Brésil, l'empereur D. Pedro I ne mit pas de côté cette question : ainsi, dès 1823, dans la législation établissant les pouvoirs des provinces du pays, les autorités provinciales furent autorisées à promouvoir la colonisation d'étrangers sur leur territoire<sup>1640</sup> puis, dans le but d'augmenter la population de l'Empire, une commission fut créée afin de mettre en place un plan global pour la colonisation du Brésil<sup>1641</sup>. Lorsqu'il s'adressa à l'Assemblée général en 1829, l'empereur souligna l'importance de faciliter l'entrée et de promouvoir la colonisation du pays, afin de protéger les frontières mais aussi pour pallier le manque de main-d'œuvre et développer l'agriculture<sup>1642</sup>.

C'est dans ce contexte et en tirant leçon de l'effervescence de la colonisation européenne aux États-Unis<sup>1643</sup> que fut créé le noyau colonial de Santo Amaro dès 1828<sup>1644</sup>. En provenance de divers états allemands, 149 familles et 72 personnes indépendantes (926 individus en tout) furent acheminés jusqu'à la province de São Paulo. De ceux-là, 336 furent envoyés vers la municipalité de Santo Amaro où se forma un noyau colonial du même nom, 238 furent transféré à Curitiba et installés à Rio Negro, sur des terres qui aujourd'hui appartiennent à l'État de Paraná et le reste fut dispersé dans la province. Chaque adulte reçut de la province, 160 *réis* par jour (80 pour les mineurs), mais aussi des terres, des denrées alimentaires fournies par l'État pendant une année et il fut exempté d'impôts pendant huit

---

<sup>1638</sup> Article 4 de l'arrêté. In: *Collecção das Leis do Brasil, 1818*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889, p. 30; Luiz-Felipe de ALENCASTRO, Maria Luiza RENAUX. "Caras e modos dos migrantes e imigrantes"..., op. cit., p. 292.

<sup>1639</sup> La colonie de Nova Friburgo fut fondée par divers décret votés le 6 mai 1818 à Rio de Janeiro. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 12.

<sup>1640</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>1641</sup> Décret du 2 décembre 1825. In : *Collecção de decretos, cartas imperiais e Alvarás do Império do Brazil, 1825*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1885, p. 92.

<sup>1642</sup> Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par D. Pedro I, le 3 mai 1829. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., [Accessible en ligne sur <http://www.archive.org/stream/fallasdothronod00depugoo#page/n187/mode/1up>, consulté le 26 septembre 2010].

<sup>1643</sup> Premier pays d'Amérique à devenir indépendant, les États-Unis du nord allait être prit comme référence au Brésil. D'ailleurs, lors du discours de la chambre des députés, prononcé devant l'Assemblée Générale le 6 mai 1830, ces derniers montraient effectivement l'importance de créer une loi de colonisation adaptée aux intérêts de la nation brésilienne et aux propres immigrants, loi conforme aux principes économiques et de la justice « suivis et pratiqués par les États-Unis de l'Amérique septentrionale » ("Seguidos e praticados pelos Estados- Unidos da America septentrional"). Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par D. Pedro II le 3 mai 1853. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n203). Aussi, comme le souligna Louis Couty le souligna d'ailleurs fort bien lorsqu'il écrivit « on parle beaucoup de l'Amérique du nord à propos de tout » (« fala-se muito da América do norte a propósito de tudo ». In: Louis COUTY. *O Brasil em 1884...*, op. cit., p. 23).

<sup>1644</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1858*. S. Paulo, Typ. Dous de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1858, p. 18.

ans<sup>1645</sup>. Le nombre d'étrangers n'augmenta que très peu, en raison du coût élevé de leur prise en charge, mais également en raison de la qualité médiocre de la terre. Les habitants vécurent ainsi durant quelques années, avant de se confondre avec la population brésilienne.

De manière à poursuivre et favoriser l'introduction d'étranger, le gouvernement impérial décida de partager avec les provinces la difficile tâche de la colonisation<sup>1646</sup> et supprima les droits d'ancrage de tous les navires qui amenaient dans n'importe quel port du Brésil plus de cent individus<sup>1647</sup>. Face au développement lent mais progressif du travail libre, il devint important de le réglementer afin d'éviter les abus et de protéger les travailleurs : ce fut l'objet du décret de 1837<sup>1648</sup>. Toutefois, dans une société esclavagiste, la condition des travailleurs demeurait toujours précaire, comme l'atteste l'article 7 dans lequel est stipulé le renvoi de tout individu malade. Malgré ces dispositions, l'action de compagnies ou sociétés pour promouvoir l'acquisition de bras libres, utiles et travailleurs, à l'instar de la Sociedade Promotora de Colonização (Société Promotrice de la Colonisation) – installée à Rio de Janeiro en 1836<sup>1649</sup>, elle réussit à introduire mille individus très peu de temps après sa fondation<sup>1650</sup> –, et les crédits mis à disposition du service de la colonisation<sup>1651</sup>, cette dernière demeurait encore une question secondaire. Les propriétaires, peu enclins à voir leur principale source de main-d'œuvre se tarir, désiraient conserver leurs privilèges pour pouvoir en profiter et augmenter leur profit<sup>1652</sup>. Simultanément à l'introduction de bras pour l'agriculture, il était nécessaire pour le pays de faire venir des travailleurs pour la construction de ponts et de routes<sup>1653</sup>. L'amélioration des moyens de communication demeurait un point crucial pour le

---

<sup>1645</sup> “Fala do presidente da Província de São Paulo, José Thomaz Nabuco de Araujo, 1 de Maio de 1852 na Assembléa Legislativa”. In: Eugenio EGAS. *Galeria dos Presidentes de São Paulo, período monarchico 1822-1889*. Vol 1, São Paulo, Secção de obras d'Estado de São Paulo, 1926, p. 201-202; *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1855*. S. Paulo, Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1855, p. 20.

<sup>1646</sup> Article 11, § 5 de la loi n° 16 du 12 août 1834. In : *Collecção das leis do Império do Brazil, 1834*, p. 45.

<sup>1647</sup> Article 18 de la Loi n° 99 du 31 octobre 1835. In : *Collecção das leis do Império do Brazil, 1835*. Rio de Janeiro, Typographia Nacional, p. 102-117, 1864, p. 116.

<sup>1648</sup> Loi n° 108 du 11 octobre 1837 qui réglementa les contrats de location de service. In : *Collecção das leis do Império do Brazil, 1837*. Rio de Janeiro, Typographia Nacional, 1861, p. 76.

<sup>1649</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 138.

<sup>1650</sup> *Relatório...Repartição dos negocios do Império...na sessão ordinaria de 1837*, *op. cit.*, p. 21. Consulter le tableau n° 7 des étrangers entrés dans le pays par son action entre le 1<sup>er</sup> juillet 1836 et le 31 mars 1838. Au nombre de 2112, il est indiqué que 7 vinrent directement de Hambourg, 226 du Havre, mais étaient d'origine allemande et le reste, provenaient des Açores et de Lisbonne, tous n'étant pas pour autant portugais (p. N7).

<sup>1651</sup> Entre la loi du budget de 1843-1844 et celle pour le budget 1845-1846, la loi n° 317 du 21 octobre 1843 et la loi n° 369 du 18 septembre 1845, les crédits dédiés à la colonisation passèrent de 10 mille contos de réis à 200 mille contos de réis.

<sup>1652</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. Boite F/12/2699. Rapport du consul français en poste à Rio de Janeiro sur l'état de la colonisation au Brésil en 1855.

<sup>1653</sup> *Relatório... repartição dos negocios do Império...1847*, *op. cit.*, p. 42. Il souligna la nécessité de développer l'esprit d'entreprise, la navigation, le commerce, l'industrie d'où le besoin de faire venir des manufacturiers, des

développement de l'agriculture. Diverses tentatives furent également lancées dans ce sens, comme l'introduction dans les années 1840 de 635 Açoréens<sup>1654</sup> puis de 700 Européens<sup>1655</sup>, pour participer aux travaux publics de la province de Rio de Janeiro.

Les premières expériences d'immigration étrangères ne donnèrent pas les résultats escomptés<sup>1656</sup> – à l'exception de celles de São Leopoldo<sup>1657</sup> (1825) ou de Blumenau (1850) dans la province de São Pedro (dans le sud du pays), ou bien de Santa Izabel dans la province d'Espírito Santo<sup>1658</sup>, au nord de Rio de Janeiro (1847)<sup>1659</sup>. Dans l'opinion publique se montrait en outre fort critique, considérant que cette politique était davantage un moyen d'obtenir des bras pour l'agriculture qu'une réelle politique de peuplement et qu'elle faisait perdre inutilement de l'argent aux coffres publics<sup>1660</sup>. Afin que les lignes et pages suivantes soient plus claires, revenons sur cette expression utilisée de « noyau colonial ». Ces ensembles, fondés par le gouvernement central, n'étaient rien d'autre que de « petites agglomérations de famille », la plupart du temps installées sur des terres lointaines et des sols pauvres sur

---

ouvriers, des journaliers, des agriculteurs ou encore des artisans c'est-à-dire une population active, de bonnes mœurs, vigoureuse et sédentaire.

<sup>1654</sup> *Relatorio da repartição dos negocios do império apresentado á Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da quinta legislatura pelo ministro e secretario d'Estado, José Carlos Pereira de Almeida Torres*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1844, p. 24.

<sup>1655</sup> *Relatorio da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario d'Estado, José Carlos Pereira de Almeida Torres*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1845, p. 13.

<sup>1656</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boîte n° 546. Rapport sur l'émigration vers le Brésil envoyé le 5 janvier 1872 par le consulat général portugais de Rio de Janeiro. Il y souligna que l'histoire de ces noyaux coloniaux étaient décourageantes et qu'ils avaient disparu à vue d'œil.

<sup>1657</sup> Commencée avec 126 individus, elle s'accrut graduellement jusqu'à former [en 1889] un district rural avec une population de 40 000 habitants [...] elle a été le noyau et le centre d'attraction de la colonisation allemande dans la province de Rio Grande et dans le sud du Brésil". In : Frederico José SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, op. cit., p. 483.

<sup>1658</sup> *Relatório do anno de 1848 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 1ª sessão da 8ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Visconde de Monta'alegre*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1850, p. 40. Ces colonies prospéraient et attiraient toujours plus d'immigrants qui parfois venaient par leurs propres moyens venant grossir les bénéficiaires de ces colonies. In : *Relatório apresentado à Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da décima legislatura pelo ministro e secretario d'Estado dos Negocios do Império, Marquez de Olinda*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1858, p. 32.

<sup>1659</sup> Concernant les dates de créations de ces colonies, consulter le rapport du consul français sur l'état des noyaux coloniaux au Brésil. In : A. N. F. Commerce et industrie. Boîte F/12/2699. Rapport sur l'état de la colonisation au Brésil, dépêche de 1855 envoyée au ministre des Affaires étrangères.

<sup>1660</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, op. cit., p. 65 ; *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na 1.a sessão da décima sexta legislatura no dia 3 de fevereiro de 1866 pelo presidente da mesma provincia, o dr. João da Silva Carrão*. S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R.A. Marques, 1866, p. 34. Dans un rapport remis en 1828, dans lequel il se prononça contre la création d'un noyau colonial à São Paulo pour la réception d'immigrants allemands, Nicolau de Campos Vergueiro estimait que l'installation des étrangers à coup de grandes dépenses n'était pas une bonne politique et qu'elle n'aidait pas à l'assainissement des finances du pays. In : Luiza Horn IOTTI. « A política imigratória brasileira e sua legislação, 1822-1914 ». Article présenté lors du *X encontro Estadual de História: O Brasil no Sul: cruzando fronteiras entre o regional e o nacional*, p. 5. [Accessible en ligne sur [http://www.eeh2010.anpuh-rs.org.br/recursos/anais/9/1273883716\\_ARQUIVO\\_OBRASILEAIMIGRACAO.pdf](http://www.eeh2010.anpuh-rs.org.br/recursos/anais/9/1273883716_ARQUIVO_OBRASILEAIMIGRACAO.pdf), consulté en décembre 2010].

lesquels les travailleurs s'adonnaient à la culture de denrées alimentaires qu'ils revendaient sur les centres urbains proches<sup>1661</sup>.

Le gouvernement attirait les travailleurs européens, en distribuant des propriétés dans des agglomérations planifiées dans cette optique sur des terres encore non occupées, lesquelles, en réalité, étaient les premiers fondements pour la naissance future de villes « avec un apport continu de nouvelles populations, autre que les Noirs, dans le but de blanchir la population<sup>1662</sup> ». Pour cela, le gouvernement voulait faciliter l'établissement de ces travailleurs et les faire devenir de petits-proprétaires afin qu'ils s'installent durablement. Cette volonté de « colonisation » explique l'utilisation, à l'époque, du terme « colons » pour qualifier ces travailleurs, terme que nous avons choisis de ne pas utiliser pour ne pas provoquer de confusion avec la période coloniale. Sur ces sols non adaptés à la culture de café dont ils rêvaient, le nombre d'individus augmentait rapidement, la concurrence apparut alors dans la vente du maïs, des haricots secs ou des autres légumes, les empêchant de prospérer rapidement et convenablement<sup>1663</sup>. Ils constituaient ainsi un peuplement étranger sans cohésion sociale<sup>1664</sup>. C'est pourquoi, ces populations quittaient souvent très vite la colonie, affrontant alors de nombreuses difficultés ; lorsqu'elles y demeuraient, elles le faisaient dans l'abandon le plus total des autorités<sup>1665</sup>. Ce fut même évoqué par le président de la province de São Paulo, à propos de douze familles originaires de l'île de Faial, aux Açores. En effet, leur introduction ne se fit pas sans heurts : la majorité d'entre elles quittèrent la colonie ; d'autres furent renvoyées en raison de la qualité médiocre de leur travail, se trouvant ainsi désœuvrées<sup>1666</sup>.

Toutefois, le système ne fut pas abandonné. En 1850, le Brésil comptait vingt noyaux coloniaux : un dans la province de Espírito Santo, deux à São Paulo, huit à Santa Catarina, trois à Rio de Janeiro et six à São Pedro do Sul (soit 18 761 personnes) et d'autres

---

<sup>1661</sup> Celia Maria Marinho de AZEVEDO. *O negro livre no imaginário das elites (Racismo, imigrantismo e abolicionismo em São Paulo)*. Dissertação de Mestrado em História. Présentée à l'Université d'Etat de Campinas en 1985, p. 88; Frederico José SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, op. cit., p. 484.

<sup>1662</sup> Adriana Capretz Borges da SILVA MANHAS. *Formação e desenvolvimento do núcleo colonial Antônio Prado em Ribeirão Preto (SP)*. Article présenté lors du 2<sup>o</sup> Seminário de Patrimônio Agroindustrial, du 19 au 22 octobre 2010, São Carlos, São Paulo. [Accessible en ligne sur <http://www.arquitetura.eesc.usp.br/sspa/arquivos/pdfs/papers/01542.pdf>, consulté en septembre 2012].

<sup>1663</sup> Louis COUTY. *O Brasil em 1884...*, p. 110.

<sup>1664</sup> *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na 1.a sessão da décima sexta legislatura no dia 3 de fevereiro de 1866 pelo presidente da mesma provincia, o dr. João da Silva Carrão*. São Paulo, Typ. Imparcial de J.R.A. Marques, 1866, p. 33.

<sup>1665</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 67.

<sup>1666</sup> *Relatorio com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. Josino do Nascimento Silva, presidente da provincia de S. Paulo, abrio a Assembléa Legislativa Provincial no dia 16 de fevereiro de 1853*. S. Paulo, na Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1853, p. 11.

continueraient d'apparaître<sup>1667</sup>. Ces populations furent introduites à l'aide d'une méthode coûteuse pour le gouvernement, car toutes les dépenses étaient à la charge des « fonds publics » : le transport des étrangers de l'Europe jusqu'au Brésil, leur subsistance pendant les premières années, sans compter les terres, offertes gracieusement avec les semences et instruments, les travailleurs n'ayant aucune obligation de remboursement<sup>1668</sup>. Le système fut cependant différent pour les noyaux coloniaux formés après 1846, ainsi que pour la récente colonie D. Francisca<sup>1669</sup> fondée en 1850, après l'approbation par le gouvernement du contrat célébré avec la Société Colonisatrice installée à Hambourg.

Cette dernière œuvrait pour la fondation d'une colonie agricole sur les terres appartenant à la dote de la Princesse Francisca dans la province méridionale de Santa Catarina<sup>1670</sup>. Pour ces noyaux coloniaux, les dépenses concernant le transport et l'établissement des individus devaient être remboursées par eux-mêmes. Il s'agissait alors d'un procédé moins dispendieux pour le gouvernement certes, mais qui n'eut pas beaucoup d'avantages, comme l'attestent les données sur l'entrée des étrangers dans le pays ou bien l'expérience mitigée, dans la province de São Paulo notamment, du système de *parceria* – système proche du métayage – du Sénateur Nicolau Pereira de Campos Vergueiro, comme nous le verrons plus en détail ultérieurement<sup>1671</sup>.

Grâce à la loi de la terre qui leva les barrières qui jusqu'alors empêchait le développement d'un autre type d'immigration étrangère – en l'occurrence l'immigration spontanée, profitable au pays car elle évitait des dépenses se ressentant sur les fonds publics comme sur les particuliers<sup>1672</sup> –, il fut possible d'installer des populations de « bonnes mœurs, adeptes du travail et de l'ordre » sur des parcelles de terrains de l'État mis en vente à des prix

---

<sup>1667</sup> *Relatório apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira Sessão da Oitava legislatura pelo ministro e secretario d'Estado dos negocios do Império, o Visconde de Mont'alegre*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1851, p. 25-26. Consulter également le rapport du consul français à Rio de Janeiro sur l'état du Brésil en 1855. In : A. N. F. Commerce et Industrie. Boîte F/12/2699. Rapport du consul français en poste à Rio de Janeiro sur l'état de la colonisation au Brésil en 1855.

<sup>1668</sup> *Relatório ...pelo ministro e secretario d'Estado dos negocios do Império...1851...op.*, Cit., p. 25-26.

<sup>1669</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>1670</sup> Décret n° 537 du 15 mai 1850. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1850*. Tome XI, Partie I. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, p. 23.

<sup>1671</sup> Premier à l'avoir expérimenté dans sa plantation de Ibicaba, dans la municipalité de Limeira, avec l'importation de travailleurs européens et leur emploi comme *parceiros* (métayers). Dans son discours à l'Assemblée législative en 1868, le président de la province souligna que la province de São Paulo fut la seule à s'être autant efforcée à créer des noyaux coloniaux et à œuvrer afin de substituer le bras esclave. In : *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo na primeira sessão da decima oitava legislatura no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da mesma provincia, o conselheiro Joaquim Saldanha Marinho*. São Paulo, Typ. do Ypiranga, 1868, p. 75.

<sup>1672</sup> *Relatório apresentado à Assembléa Gera Legislativa na quarta sessão da nova legislatura pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império, Luiz Pedreira do Coutto Ferraz*. Rio de Janeiro, Typ. Naconal, 1856, p. 86-87.

bas<sup>1673</sup>. En effet, les terres démarquées par le gouvernement furent également mises en vente dans les consulats brésiliens en Europe, à Hambourg, Amsterdam ou Glasgow<sup>1674</sup>, afin que les agriculteurs de pays concernés ayant un petit pécule et souhaitant poursuivre leur activité au Brésil puissent acheter une portion de terre à bas prix. Cette mesure permettait ainsi de faire affluer vers le Brésil, une population « avec un sens moral », « respectueuse de l'ordre », « intelligente et détentrice de capitaux »<sup>1675</sup> pouvant également apporter « son savoir-faire ou son aptitude au travail », notamment cette population venant « du nord de l'Europe : les allemands »<sup>1676</sup>.

Afin de pouvoir les attirer, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire brésilien en Prusse conseillait de mettre de préférence en vente des terres du sud du pays, situées en dehors des Tropiques. Les premières mises en vente trouveraient facilement acheteurs en Allemagne et seraient rapidement occupées par de « bons colons ». Selon lui, après une première vague, d'autres suivraient et, dès que le succès serait connu en Europe, l'émigration de bras vers les provinces brésiliennes serait alors continuée<sup>1677</sup>. En même temps, qu'il développa ce système de petites propriétés, le gouvernement central s'efforçait d'utiliser les moyens dont il disposait afin de mettre de l'argent à disposition des agriculteurs pour qu'ils puissent faire venir sur leurs terres, des travailleurs. Aussi, il finança des sociétés dont l'objectif était de se charger de ce service<sup>1678</sup>.

Aussi, afin de favoriser la venue d'immigrants, le ministre des Affaires étrangères envoya en 1855 un avis au ministre de l'Empire à propos de la constitution d'une ligne de vapeurs entre le port de Hambourg et le Brésil<sup>1679</sup>. Le gouvernement impérial se proposa de limiter ses faveurs – pour l'immigration – à des sociétés ou particuliers ayant fait une proposition intéressante pour le bénéfice et les intérêts du pays et de signer des contrats<sup>1680</sup>. Ces accords se multiplièrent après 1850, le gouvernement œuvrant ainsi pour favoriser la

---

<sup>1673</sup> *Relatório ...pelo ministro e secretario d'Estado dos negocios do Império...1851...op., Cit., p. 26.*

<sup>1674</sup> Alencastro, Luiz-Felipe et Renaux, Maria Luiza. “Caras e modos dos migrantes e imigrantes”. In: Alencastro, Luiz-Felipe (Org.). *História da vida privada no Brasil. Império : a corte e a modernidade nacional*. São Paulo, Companhia das letras, p. 291-335, 1997, p. 294.

<sup>1675</sup> *Relatório ...pelo ministro e secretario d'Estado dos negocios do Império...1851...op., Cit., p. 26.*

<sup>1676</sup> *Relatorio da repartição dos negocios da agricultura, commercio e obras publicas apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decimé primeira legislatura pelo respectivo ministro e secretaria de Estado, Manoel Felizardo de Souza e Mello*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1861, p. 19.

<sup>1677</sup> *Relatório do anno de 1845 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 3ª sessão da 6ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Joaquim Marcellino de Brito*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1846, p. 29.

<sup>1678</sup> *Relatorio ... pelo ministro e secretario d'Estado dos negocios do Imperio, 1858..., op. cit., p. 34.*

<sup>1679</sup> Annexe A, n° 13, réponse du ministre de l'Empire envoyée le 13 décembre 1855 au ministre des Affaires étrangères. In: *Relatório do anno 1855 da repartição dos negocios estrangeiros...,op.Cit., p. 43-44.*

<sup>1680</sup> Annexe A, n° 13, réponse du ministre de l'Empire envoyée le 13 décembre 1855 au ministre des Affaires étrangères. In: *Relatório do anno 1855 da repartição dos negocios estrangeiros...,op. cit., p. 43-44.*

conduite vers l'Empire d'immigrants européens<sup>1681</sup>. Beaucoup de noyaux coloniaux furent ainsi créés, notamment dans les provinces de Rio Grande do Sul, Santa Catarina et Paraná, où les terres étaient achetées à petits prix puis revendues par la suite aux immigrants, permettant ainsi de réaliser de grands bénéfices<sup>1682</sup>. Luiza Horn Iotti indique que, de 1850 à 1889, 250 colonies furent fondées au Brésil, 197 par des particuliers, 50 par le gouvernement impérial et 3 par les gouvernements provinciaux<sup>1683</sup>.

En 1855, avec le décret du 2 avril, le gouvernement impérial autorisa la mise en place de l'Associação Central de Colonização (Association Centrale de Colonisation) dans la ville de Rio de Janeiro<sup>1684</sup>. Cette association avait pour objectif d'importer des émigrants, de préférence en famille, « de bonnes mœurs, agriculteurs et travailleurs » qui, spontanément ou grâce à des subventions du gouvernement, souhaitaient se diriger vers l'Empire. Elle devait pour cela se charger de promouvoir l'émigration et s'occuper du service en développant la propagande, lutter contre les critiques faites à l'encontre de l'émigration vers le Brésil, mais également se charger du transport et du débarquement de ces immigrants dans un endroit approprié. Elle pouvait acheter ou bien louer des terres dévolues appartenant au domaine public et particulier et les distribuer par la location ou la vente aux individus introduits, à condition qu'il y est au moins une famille de travailleur libre par 250 mille brasses carrées (braças quadradas)<sup>1685</sup> ou bien gérer les demandent de main-d'oeuvre de la part de *fazendeiros*<sup>1686</sup>.

En 1857, l'association signa un contrat avec le gouvernement Impérial pour l'importation et la réception de 50 000 immigrants dans un délai de cinq ans et une subvention du gouvernement de 30\$000 *réis* pour les 10 - 45 ans et de 20\$000 pour les 5 - 10ans<sup>1687</sup>. Ces immigrants devaient être majoritairement agriculteurs, le contrat autorisant cependant

---

<sup>1681</sup> *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na 1.a sessão da décima sexta legislatura no dia 3 de fevereiro de 1866 pelo presidente da mesma provincia, o dr. João da Silva Carrão*. S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R.A. Marques, 1866, p. 34.

<sup>1682</sup> Maria Theresa PETRONE. "Política imigratória e interesses econômicos (1824-1930). In: Emigrazione europea e popolo brasiliano". In: *Atti del Congresso euro-brasiliano sulle migrazione (1985: São Paulo)*. Roma: Centro Studi Emigrazione, 1987, p. 257-269 *apud* Luiza Horn IOTTI. "A Política Imigratória Brasileira e Sua Legislação - 1822-1914"..., op. cit., p. 7.

<sup>1683</sup> Luiza Horn IOTTI. "A Política Imigratória Brasileira e Sua Legislação - 1822-1914"..., op. cit., p. 7.

<sup>1684</sup> Décret n° 1584 du 2 avril 1855. In : *Collecção das leis do Império do Brasil, 1855*. Tomo 18, parte 2, secção 23, p. 311.

<sup>1685</sup> La mesure Braça quadrada équivalait à 4,84 mètres carré. In: Frederico José de SANTA-ANNA NERY (Dir.). *Le Brésil en 1889*..., op. cit., p. 312.

<sup>1686</sup> Consulter le contrat type de l'Association pour engager des travailleurs pour travailler en échange de salaire et en remboursant les dépenses avancées pour leur venue. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Caixa n° 544.

<sup>1687</sup> Contrat daté du 26 mars 1857. In : *Relatório do anno de 1856 da repartição dos negocios do Império*..., 1857...op. cit., Annexe A-F-1.

l'introduction de maçons, charpentiers, ouvriers à hauteur de 20 % du total demandé. La même année, le gouvernement impérial autorisa l'établissement de l'Associação Bahiana de colonização (Association de Colonisation de Bahia)<sup>1688</sup> et de l'association de colonisation pour les provinces de Pernambouc, Alagoas et de Paraíba<sup>1689</sup>, avec lesquelles il signa un contrat équivalent à celui établi avec l'association de Rio de Janeiro, mais pour l'importation de 25 000 immigrants en cinq ans<sup>1690</sup>. Les étrangers que les associations envoyaient chercher en Europe étaient engagés par elles par deux moyens : un contrat par lequel l'immigrant devait rembourser les dépenses avancées pour son transport et son installation. Il travaillait de douze à dix-huit mois en gagnant mensuellement de 10\$000 à 12\$000 *réis*, dont il donnait une partie pour s'acquitter de sa dette. Avec le deuxième type de contrat, le travailleur ne remboursait rien, mais en contrepartie il s'engageait à travailler pendant une durée de deux ans<sup>1691</sup>. Le consul portugais écrivit à ce propos qu'en général, les Portugais qui le pouvaient préféraient rembourser leur dette de manière à être libre de leurs mouvements, plutôt que de rester à la merci d'un propriétaire pendant deux ans<sup>1692</sup>.

Pour inciter les *fazendeiros* à acquérir des travailleurs et remplacer progressivement leur main-d'œuvre esclave par le travail libre, le gouvernement se proposa d'alléger les dépenses liées au transport des immigrants jusqu'aux ports brésiliens. Ainsi, seul le trajet du port de débarquement jusqu'à la *fazenda* demeura à la charge des propriétaires terriens<sup>1693</sup>. Pour améliorer les conditions du voyage, les autorités brésiliennes réglementèrent le transport, l'embarquement et le débarquement des immigrants, de manière à assurer leur sécurité, mais aussi à veiller à ce que les immigrants embarqués correspondent bien aux attentes du Brésil<sup>1694</sup>. Pour assurer les pays européens de la bonne volonté brésilienne en matière de bon traitement des individus, le gouvernement vota le décret du 18 novembre 1858, lequel

<sup>1688</sup> Installée le 4 octobre 1857. In: *Falla recitada na abertura da Assembléa Legislativa da Bahia pelo 1.º vice-presidente da provincia, o desembargador Manoel Messias de Leão em 15 de setembro de 1858*. Bahia, Typ. de Antonio Olavo de França Guerra, 1858, p. 16.

<sup>1689</sup> Décret n° 1979 du 26 septembre 1857. In: *Collecção de Leis do Império do Brasil, 1857*. Volume 1, partie II, p. 285 et suivantes.

<sup>1690</sup> *Relatorio ... pelo ministerio e secretario de estado dos negocios do império...1859...op. cit.*, p. 89. Voir le contrat dans le décret n° 1986 du 7 octobre 1857. In: *Collecção de Leis do Império do Brasil, 1857*. Volume 1, partie II, p. 322 et suivantes.

<sup>1691</sup> Voir ces deux types de contrats. In: A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n° 205. Annexe de la lettre n° 10 envoyée le 28 décembre 1859 par le consulat Général du Portugal à Rio de Janeiro, le Barão de Moreira, au Conde de Thomar, ministre Plénipotentiaire du Portugal.

<sup>1692</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n° 205. Lettre envoyée le 30 décembre 1859 par le consulat Général du Portugal à Rio de Janeiro, le Barão de Moreira, au Conde de Thomar, ministre Plénipotentiaire du Portugal.

<sup>1693</sup> *Relatorio ... pelo ministro et secretario de Estado dos negocios do Império...1860... op. cit.*, annexe J, p. 33.

<sup>1694</sup> Décret n° 2168 du 1er mai 1858. In: *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1858*. Volume 1, Partie II, p. 276.

interdisait tout contrat de location de service directement avec des mineurs et leur venue sur le territoire brésilien sans tuteur<sup>1695</sup>. L'immigration augmenta petit à petit, même si elle ne satisfaisait pas encore les exigences brésiliennes. En recoupant les statistiques du ministère de l'Empire, responsable des terres publiques et de la colonisation, il a été possible de dresser le tableau 13 ci-dessous concernant l'entrée des étrangers au Brésil de 1854 à 1859 :

**Tableau 13 – Étrangers entrés dans le pays entre 1854 et 1859**

Années	Étrangers entrés dans le pays
1854	17 775
1855	12 200
1856	13 800
1857	14 650
1858	18 999
1859	19 695

Source : *Relatorio apresentado...pelo ministro et secretario de Estado dos negocios do Império*. 1854 - Annexe A-N1; 1855 - Annexe S1-SN; 1856 – Annexe E; 1857 – Annexe B ; 1858 - Annexe A-N-127; 1859 - Annexe J-83.

À partir des années 1860, la politique brésilienne d'immigration prit une nouvelle impulsion avec la création du Secretaria de Estado dos Negócios da Agricultura, Comércio e Obras Públicas (Secrétariat d'État de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics) auquel revint la charge de s'occuper des affaires concernant l'immigration à travers la Directoria das Terras Públicas e Colonização (Direction des Terres publiques et Colonisations<sup>1696</sup>). Cette direction avait à sa charge la mesure, la démarcation, la description et la vente des terres appartenant à l'État ainsi que la colonisation, mettant ainsi ces deux questions en relation directe. Comme ce fut souvent le cas, le Brésil se tournait régulièrement vers l'Amérique du Nord, où l'émigration était « stupéfiante » afin de s'en inspirer<sup>1697</sup>.

<sup>1695</sup> Article 2, clause n° 9 de la Portaria n° 335 du 18 novembre 1858 de la Répartition Générale des Terres Publiques (Repartição Geral das Terras Publicas) – *Dá instrucções para a importação, distribuição e estabelecimento de colonos*. In: *Collecção das decisões do Governo do Império do Brasil, 1858*. Tomo XXI, Rio de Janeiro, Typographia Nacional, p. 356-360, 1858, p. 358-359.

<sup>1696</sup> Décret n° 2748 du 16 février 1861 qui exécute l'article 1, §3 du décret n° 1067 du 28 juillet 1860. In : *Relatório da repartição dos negocios da Agricultura, commercio e obras publicas, apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decima primeira legislatura, pelo ministro e secretario de estado, Manoel Felizardo de Souza e Mello*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1861, annexe A.

<sup>1697</sup> *Relatorio do anno 1865 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da decima segunda legislature pelo ministro e secretario de estado dos negocios da agricultura commercio e obras publicas, Antonio Francisco de Paulo Sousa*. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1866, p. 37.

Certain que le Brésil était encore trop méconnu en Europe – « ce que les yeux ne voient pas, le cœur ne le désire pas », écrivit-il –, le ministre et secrétaire d'État de l'Agriculture fit publier en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Hollande ou encore en France, à travers les journaux, les comités ruraux et autres moyens de communications, des informations sur les événements politiques du pays, sur son commerce et son paysage, de manière à atteindre la population, notamment rurale, et la détournée des États-Unis, pays vers lequel elle se dirigeait en masse<sup>1698</sup>. De plus, il autorisa les consuls brésiliens et ministres du Brésil en Europe à rembourser aux individus désireux d'émigrer vers le Brésil la différence de coût entre le titre de transport à destination du Brésil de l'Amérique du Nord<sup>1699</sup>. Il profita ainsi des conséquences de la guerre de Sécession pour attirer les immigrants européens, mais également américains. Après la défaite, de nombreuses populations sudistes cherchaient en effet de nouvelles terres où s'installer<sup>1700</sup>.

En même temps, le gouvernement poursuivit ses efforts afin d'augmenter le flux des immigrants et, dans ce but, il autorisa le fonctionnement et les actions de nouvelles compagnies et sociétés de colonisation et immigration. En 1865, par exemple, il autorisa ainsi la Companhia Anônima Promotora da Colonização Polaca (Compagnie anonyme Promotrice de la Colonisation polonaise) à travailler dans l'Empire pour favoriser l'immigration d'agriculteurs polonais<sup>1701</sup>. L'année suivante, il fit de même avec la Sociedade International de Imigração (Société internationale d'immigration), composées de nationaux comme d'étrangers<sup>1702</sup>. Ces deux sociétés étaient installées à Rio de Janeiro, mais pouvaient agir dans d'autres provinces<sup>1703</sup>. En 1867, afin de faciliter l'administration des colonies et le respect des règles (notamment en matière de mesure et de démarcation des terres ou de la distribution provisoire ou définitive des titres de propriété), le gouvernement édicta, dans un décret, un règlement commun à tous les établissements coloniaux futurs ou existants<sup>1704</sup>.

---

<sup>1698</sup> « o que olhos não veem, coração não deseja ». In: *Relatorio do anno 1865 .... Agricultura, commercio e obras publicas...*, op. cit., p. 42.

<sup>1699</sup> Décisions n° 486, 487 et 488 du 25 avril 1865. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 23.

<sup>1700</sup> *Relatorio do anno de 1866 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decima terceira legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Manoel Pinto de Souza Dantas*. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1867, p. 64-69. Le ministre y expliqua cette nouvelle immigration.

<sup>1701</sup> Décret n° 3575 du 30 décembre 1865. In : *Ibidem*, p. 24.

<sup>1702</sup> *Relatorio do anno de 1866 ... ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 69.

<sup>1703</sup> Décret n° 3628 du 16 mars 1866. In : *Ibidem*.

<sup>1704</sup> *Relatorio do anno de 1866 ... ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 82. Il s'agit du décret n° 3784 du 19 janvier 1867.

Parallèlement aux dispositions prises par le gouvernement brésilien sous D. Pedro I et son successeur, son fils D. Pedro II, quant à l'introduction d'immigrants européens et leur protection (il était en effet nécessaire de prendre soin de l'émigration afin de pouvoir « neutraliser les effets du manque de main-d'œuvre<sup>1705</sup> »), un problème de taille persistait : la main-d'œuvre esclave était toujours présente, malgré la baisse constante de ses effectifs depuis la cessation du trafic. Comme le releva Louis Couty à l'époque, les plantations sans aucun esclave étaient rares. Dans les plupart des cas, souligna-t-il, les esclaves travaillaient en groupe sur une partie des caféiers et les immigrants sur une autre parcelle, les deux vivants séparément et n'étant pas en contact, mais néanmoins, il donna l'exemple des immigrants allemands vivant sous le même toit que les esclaves, dans des habitations insalubres<sup>1706</sup>.

Les autorités de São Paulo affirmaient que les propriétaires brésiliens reconnaissaient de plus en plus la supériorité du service libre par rapport à l'esclavage<sup>1707</sup>. Cependant, ce n'est qu'avec la modification de la législation avec les lois de 1870, mais surtout dans les années 1880, que le flux d'immigrants devint suffisant pour former une force de travail permettant aux *fazendeiros* de libérer leurs esclaves<sup>1708</sup>.

### **III. Transformation sociale sans retour et bouleversement politique**

#### **A. Vers l'Abolition de l'esclavage**

Depuis l'extinction du trafic d'Africains, il ne faisait plus de doute que l'utilisation de bras esclaves avait fait long feu : dans les prochaines années, il ne serait plus possible de les

---

<sup>1705</sup> « para neutralizar os efeitos da falta de braços». Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par D. Pedro II le 3 mai 1853. In : *Fallas do Throno...*, *op. cit.*, [Accessible en ligne sur <http://www.archive.org/stream/fallasdothronod00depugoog#page/n497/mode/1up/search/africano>, consulté le 26 septembre 2010].

<sup>1706</sup> Louis COUTY. *O Brasil em 1884...*, *op. cit.*, p. 148-149. Dans son étude, Emília Viotti da Costa affirme également que les tâches des immigrants et des esclaves étaient bien définies et que peu de fois, ils travaillaient côte à côte. In : Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>1707</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor conselheiro Antonio José Henriques, presidente da provincia de São Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1861*. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1861, p. 29.

<sup>1708</sup> Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, *op. cit.*, p. 102.

utiliser pour l'agriculture<sup>1709</sup>. L'émigration européenne était encore trop peu nombreuse<sup>1710</sup>; aussi, dès la fin des années 1860, les autorités commencèrent dans leurs discours à vouloir favoriser en premier lieu les intérêts de l'immigrant. Pour cela, il fallut modifier la législation afin d'établir un courant migratoire avec des travailleurs de bonnes mœurs et laborieux dont la condition et les droits ne seraient pas menacés<sup>1711</sup>. Jusqu'à 1871, toute la législation montrait la grande intervention de l'empereur dans les affaires en rapport avec l'esclavage. En pleine guerre du Paraguay (1865-1870), ses engagements n'étaient d'ailleurs pas très bien perçus par les antiabolitionnistes et sonnèrent « comme un manquement à l'union sacrée [...] à la nation<sup>1712</sup> ». Estimant que le travail en faveur de l'agriculture et du commerce avait été efficace principalement avec l'introduction de bras libres et que la législation sur l'état servile ne pouvait continuer d'être « une aspiration nationale indéfinie et incertaine », il lui semblait temps de résoudre cette question dans l'intérêt d'une amélioration sociale et « même des propriétaires<sup>1713</sup> ».

Perpétuant, selon Joaquim Nabuco, « une autre époque d'indifférence sur le sort des esclaves<sup>1714</sup> », la loi du ventre libre du 28 septembre 1871 fut promulguée par la princesse Impériale Izabel<sup>1715</sup>. Signe d'une nouvelle ère dans la progression morale et matérielle du Brésil permettant d'entrevoir la fin de l'esclavage, sans préjudice pour l'agriculture, la « principale industrie » du pays<sup>1716</sup>, cette loi accorda la liberté aux enfants nés au Brésil d'une mère esclave (article I de la loi) et secoua les bases du système esclavagiste en diminuant la réserve de main-d'œuvre esclave au moment de l'abolition ainsi que les intérêts à être

<sup>1709</sup> *Relatorio com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. Josino do Nascimento Silva, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 16 de fevereiro de 1854*. S. Paulo, na Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1854, p. 15.

<sup>1710</sup> *Discurso ... senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo... no anno de 1858...*, op. cit., p. 18; *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1860*. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1860, p. 13.

<sup>1711</sup> *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo na primeira sessão da decima oitava legislatura no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da mesma provincia, o conselheiro Joaquim Saldanha Marinho*. São Paulo, Typ. do Ypiranga, 1868, p. 75. Dans ce rapport, le président de la province critiqua les spéculateurs qui allaient en Europe dépeupler les prisons et ramenaient au Brésil mendiants et prisonniers.

<sup>1712</sup> Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 251.

<sup>1713</sup> Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par D. Pedro II le 3 mai 1871. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n689. (« animar a lavoura e o commercio por modo efficaz, principalmente com a introdução de braços livres (...) a reforma da legislação sobre o estado servil não continue a ser uma aspiração nacional indefinida e incerta. E tempo de resolver esta questão (...) melhoramento social (...) e até o interesse dos proprietarios »).

<sup>1714</sup> Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, op. cit., p. 2. Dans son chapitre sur la loi de 1871 (p. 51-59), Nabuco critiqua vivement cette loi « incomplète et imparfaite » cependant préférable à la logique esclavagiste.

<sup>1715</sup> Loi accessible en ligne sur <http://www2.camara.gov.br/legin/fed/lei/1824-1899/lei-2040-28-setembro-1871-538828-norma-pl.html>, téléchargé le 15 octobre 2010.

<sup>1716</sup> Discours de clôture de l'Assemblée Générale prononcé par Isabelle Princesse Impériale Régente le 30 septembre 1871. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n698. (« nossa principal industria »).

défendus par la résistance esclavagiste<sup>1717</sup>. Toutefois, elle comportait des restrictions, les enfants restaient sous l'autorité du maître et de leur mère jusqu'à l'âge de 8 ans puis, le maître pouvait soit recevoir de l'argent du gouvernement (600 000 réaux)<sup>1718</sup> soit utiliser le travail du mineur jusqu'à l'âge de 21 ans. Même si elle était « incomplète et imparfaite », Joaquim Nabuco estimait qu'elle était préférable à la logique esclavagiste<sup>1719</sup>. En outre, dans cette loi, rien n'était dit sur la libération des adultes, même si, à l'Assemblée, les députés semblaient pencher vers une émancipation lente et graduelle, de manière à protéger l'agriculture<sup>1720</sup>. Cependant, « il était clair que, tôt ou tard, l'esclavage était condamné à l'extinction<sup>1721</sup> ».

Dans le même temps, en raison de la rapide expansion du café vers l'ouest pauliste, le manque de main-d'œuvre devenait chronique<sup>1722</sup>. Pour pallier ce manque, les propriétaires terriens durent se tourner vers d'autres solutions. C'est alors qu'à la place d'un trafic transatlantique se développa et s'intensifia un trafic interne, avec le commerce d'esclaves entre les provinces, généralement des provinces du nord vers celles du sud, où la culture du café était florissante<sup>1723</sup> et les besoins en main-d'œuvre importants et en constante augmentation<sup>1724</sup>. La zone caféière du sud-est, Rio de Janeiro puis São Paulo, combla ainsi ses besoins en main-d'œuvre en faisant également appel aux anciens esclaves du nord comme Bahia, où les villes, en raison de la crise économique touchant la production de sucre de canne, ne pouvaient absorber la nouvelle main-d'œuvre émancipée<sup>1725</sup>. En 1853, par exemple, plus de 1 500 esclaves quittèrent la province de Bahia pour le sud du pays. Le flux ne cessait d'augmenter et, alors qu'en 1815 on comptait dans la province 500 000 esclaves environ, ils n'atteignaient pas 180 000 en 1874<sup>1726</sup>.

Réfractaires à l'utilisation du travail libre, les propriétaires des grands établissements, afin de les conserver, contractaient des dettes pour faire venir des travailleurs esclaves qui se

<sup>1717</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, op. cit., p. 38 et 39.

<sup>1718</sup> Article I-§1 de la loi. Consulter également sur le sujet : MATTOSO, Katia M. de Queirós. *MATTOSO, Katia M. de Queirós. Etre esclave au Brésil, XVIe-XIXe siècle. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Edition L'Harmattan, 1979, p. 202.*

<sup>1719</sup> Joaquim NABUCO. *O abolicionismo...*, op. cit., p. 52.

<sup>1720</sup> « Projecto de Graças » présenté par les députés le 16 mai 1871. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n695.

<sup>1721</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, op. cit., p. 171.

<sup>1722</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Antonio da Costa Pinto Silva, no dia 5 de fevereiro de 1871.* S. Paulo, Typ. Americana, 1871, p. 37.

<sup>1723</sup> George Reid ANDREWS. *Blacks and whites in São Paulo Brazil...*, op. cit., p. 26. Bastide, Roger et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, op. cit., p. 47 et p. 48. « la décadence agricole des provinces du nord donnait origine aux migrations internes de la population esclave [qui approvisionnaient] les nécessités de bras des fazendas paulistes ». (« A decadência agrícola das províncias do norte dava origem a migrações internas da população escrava (...) que alimentavam (...) as necessidades de braços das fazendas paulistas »). L'estimation est de 27 441 esclaves transportés du nord vers le sud de 1852 à 1853.

<sup>1724</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, op. cit., p. 52.

<sup>1725</sup> MATTOSO, Katia M. de Queirós. *Etre esclave au Brésil...*, op. cit., p. 273.

<sup>1726</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 131.

délocalisaient « d'un point vers un autre » ne faisant donc pas augmenter le nombre de travailleurs dans le pays<sup>1727</sup>. De Minas Gerais, de Bahia, du Nordeste et également de Rio Grande do Sul, les esclaves venaient travailler dans les plantations de café<sup>1728</sup>. D'après le rapport d'un consul anglais, la province du Pernambouc, par exemple, était restée pendant des années l'une de ces zones d'approvisionnement d'esclaves, puis de travailleurs, répondant à la demande de main-d'œuvre du sud<sup>1729</sup>.

Alors qu'il était possible d'obtenir une dizaine de centaines de milliers d'esclaves à bons prix les premières années suivant l'abolition de la traite, la demande constante augmenta considérablement leur prix, au grand dam des propriétaires de plantations de café du sud du pays<sup>1730</sup>. En effet, dès la cessation totale du trafic des esclaves et la loi de 1871, les prix commencèrent réellement à augmenter. De 1855 à 1875, le prix de cette main-d'œuvre fut multiplié par trois<sup>1731</sup>. Pour un esclave homme âgé de 15 à 29 ans – les plus recherchés – il fallait compter 460 *mil réis* en 1848, en 1880 la valeur augmenta à 2 300 *mil réis* en 1880<sup>1732</sup>. Une des conséquences de ce commerce entre les provinces était qu'en 1872, 32 % de la population esclaves était localisée dans le nord et 59 % dans le sud<sup>1733</sup>, comme le montre la carte 19 ci-dessous. Cela explique probablement pourquoi l'abolition fut davantage ressentie dans le sud producteur de café où leurs bras étaient utilisés dans l'agriculture que dans les zones où l'agriculture était en décadence.

---

<sup>1727</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da decima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios do Império, João de Almeida Pereira Filho*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1860, p. 36.

<sup>1728</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>1729</sup> Rapport du consul cité dans le journal américain *The New York Times*: "Facts about Brazil: how governed for seventy years and how slavery was abolished". In: *The New York Times*, le 16 novembre 1889. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-1ee/pdf?res=9401E2DE163AE532A25755C1A9679D94689FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010]. Ce commerce entre le nord et le sud est aussi évoqué dans le rapport annuel réalisé par le consul français à Rio de Janeiro et daté de 1856. Ce dernier expliquait qu'un système « analogue à la traite et qui est fort regrettable ; c'est le transport continu d'esclaves dans le Brésil même. Le nord du Brésil envoie beaucoup de ses esclaves à Rio de Janeiro pour y être vendue (...) il a lieu dans les plus mauvaises conditions... ». A. N. F. Commerce et Industrie. F / 12/ 2700.

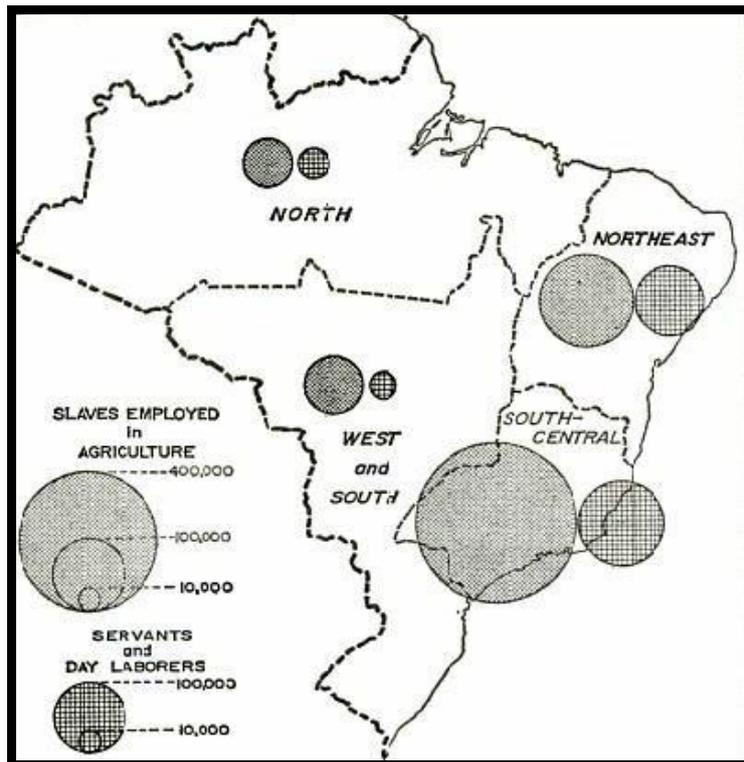
<sup>1730</sup> *Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrador a sua magestade o Imperador sobre a questão do elemento servil*. Typ. E Lith. De Moreira, Maximino & C. 1884. Lettre du 30 avril 1884, p. 12.

<sup>1731</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>1732</sup> Tableau n° 3.4 sur le prix des esclaves hommes, 15-29 ans, de 1843 à 1887. In : Warren DEAN. *Rio Claro, um sistema brasileiro de Grande Lavoura...*, *op. cit.*, p. 66. Il est intéressant également de consulter le tableau n° 3.5 sur la provenance des esclaves dans le cadre du commerce entre provinces (p. 67).

<sup>1733</sup> George Reid ANDREWS. *Blacks and whites in São Paulo Brazil...*, *op. cit.*, p. 34.

**Carte 19 – Secteurs d’emploi des esclaves en fonction des régions brésiliennes en 1872**



Source : Robert CONRAD. *The destruction of Brazilian slavery...*, op. cit., p. 8.

Malgré tout, l’augmentation de la valeur des esclaves n’empêcha pas les *fazendeiros* d’en acquérir. En effet, alors que jusqu’en 1830 les *fazendas* de Rio de Janeiro disposaient tout au plus d’une vingtaine d’esclaves, après 1850, certaines en possédaient jusqu’à quatre cent<sup>1734</sup>. À São Paulo, la population esclave augmenta également à cette période. Alors qu’en 1854, sur une population totale de 411 850 habitants, les esclaves étaient 117 238, le recensement de 1872 indiquait une population totale de 837 354 habitants, dont 156 612 esclaves<sup>1735</sup>. La majorité des travailleurs serviles demeurait dans les vieilles régions caféières comme les montagnes de l’État de Rio de Janeiro<sup>1736</sup>, dans la vallée du Paraíba et un peu dans les plantations de Campinas et Itu.

D’après le recensement de 1872, dans la province de São Paulo, la part des esclaves par rapport à l’ensemble de la population était très élevée dans les zones d’entrée du café dans la province. D’un point de vue microéconomique, cela s’explique par la peur d’une menace sur le cycle de la culture du café et la crainte qu’une émancipation soudaine puisse porter

<sup>1734</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 56-57.

<sup>1735</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, op. cit., p. 49. Face aux esclaves, la province comptait 294 612 individus libres (dont 6757 étrangers) en 1854 et 680 742 individus libres (dont 16 567 étrangers) en 1872. In : Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI...[et al.]. *Atlas da imigração internacional em São Paulo...*, op. cit., p. 21-22.

<sup>1736</sup> Sur la présence des esclaves à Rio de Janeiro, consulter entre autres : Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... »..., op. cit., p. 133-135.

préjudice ou « ruiner l'industrie de production de café<sup>1737</sup> ». D. Pedro II lui-même prônait d'ailleurs une solution rassurante pour l'agriculture<sup>1738</sup>, notamment après la réforme du 28 septembre 1871, et des providences efficaces pour l'acquisition de bras utiles<sup>1739</sup>. Dans la situation du pays, et spécialement dans les provinces agricoles comme São Paulo, les bras libres devaient permettre de faire face aux graves difficultés que la législation sur le travail esclave engendra<sup>1740</sup>. Ainsi, d'après l'étude de Pierre Monbeig<sup>1741</sup> et comme l'illustre la carte 20 suivante, à Bananal les esclaves représentaient en 1872, 53 % du total de la population, 44 % à Barreiros ou encore 33 % à Areias<sup>1742</sup>.

Dans la zone centrale, autour de Campinas où la culture du sucre fut longtemps prioritaire, la proportion était moindre, 32 % à Itu et 20 % à Porto Feliz. Là où le café entrait en pleine production, la part des esclaves dans la population était d'environ de 23 % (Casa Branca, Jundiá)<sup>1743</sup>. Comme l'achat d'esclaves dans les provinces du nord coûtait fort cher et qu'il était clair que ce commerce intérieur serait finalement interdit, les chiffres tombaient au-dessous de 20 % lorsque l'on pénétrait dans les municipalités qui en étaient encore au stade

---

<sup>1737</sup> "Emancipation in Brazil". In: *The New York Times* du 5 mai 1888. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9505E6DE143AE033A25756C0A9639C94699FD7CF>, consulté le 7 août 2010]. ("There is also some fear that complete and sudden manumission may injure or ruin the coffee producing industry"). Quelques années auparavant, Joaquim Nabuco relatait déjà cette peur "On craint que l'abolition soit la mort de la plantation, mais la vérité c'est qu'il n'y a pas d'autres moyens pour la raviver ». In : Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, op. cit., p. 62. Concernant l'ensemble du Brésil, le recensement de 1872 indiqua le nombre de 183 000 Africains libérés et esclaves, ils représentaient alors la première communauté étrangère au Brésil devant les Portugais, 121 000 et les Allemands, 46 000. In : *Censo de 1872 do Império do Brazil*. [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#), p. 6; Consulté en décembre 2012]. Pour un résumé des principales données du recensement de 1872, consulter également Luiz-Felipe de ALENCASTRO (Org.). *História da vida privada no Brasil*. Volume 2. São Paulo, Companhia das Letras, p. 470-486.

<sup>1738</sup> Discours d'ouverture de l'Assemblée Nationale prononcé par l'empereur D. Pedro II le 20 mai 1885. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n853. (« A extinção gradual da escravidão, assumpto especial da sessão extraordinaria, deve continuar merecer-vos a maior solicitude. Essa questão, que se prende aos mais altos interesses do Brazil, exige uma solução que tranquilise a nossa lavoura. Confio-a pois, á vossa sabedoria e patriotismo »).

<sup>1739</sup> « A aquisição de braços uteis, que ha sido objecto constante de nossos cuidados, depois da reforma decretada pela lei de 28 setembro, exigirá de dia em dia mais efficazes providencias ». In: *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n702.

<sup>1740</sup> *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo na primeira sessão da decima oitava legislatura no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da mesma provincia, o conselheiro Joaquim Saldanha Marinho*. São Paulo, Typ. do Ypiranga, 1868, p. 74.

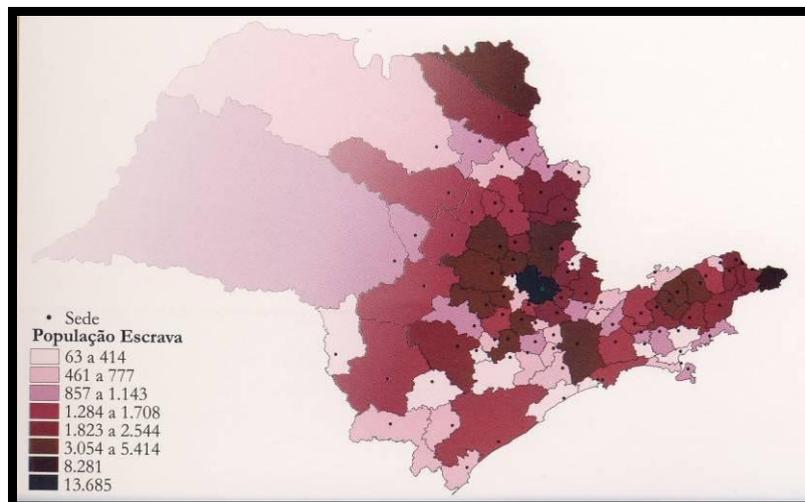
<sup>1741</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 89.

<sup>1742</sup> Malgré le poids de la population esclave, Emília Viotti da Costa nota cependant une diminution de leur représentation dans la population totale, de 32 % de la population totale en 1854 à 19,1 % en 1874. In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 148.

<sup>1743</sup> *Ibidem*.

initial du café comme à Amparo (18 %), Araraquara (19 %), Jaboticabal (11 %) ou Ribeirão Preto (15 %)<sup>1744</sup>.

### Carte 20 – Population esclave dans la province de São Paulo en 1872



Source: Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Sílvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR et Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Atlas da imigração internacional em São Paulo...*, op. cit., p. 40. Se référer à la carte 4 de l'annexe 1 pour les noms des municipes de São Paulo.

L'éventualité de la fin de l'esclavage et l'augmentation du nombre de Brésiliens considérant l'esclavage comme un frein au développement et à la modernisation du Brésil<sup>1745</sup> donnèrent de l'impulsion aux mouvements abolitionnistes<sup>1746</sup> et à leurs leaders, dont Joaquim Nabuco (1849-1910) était le fervent représentant<sup>1747</sup>. La propagande des mouvements abolitionnistes stimulait le sentiment de révolte chez les esclaves et leur fuite se fit de plus en plus fréquente<sup>1748</sup>. Les abolitionnistes, souvent montrés du doigt par les propriétaires terriens, étaient accusés de se rendre dans les plantations pour convaincre les esclaves que la situation allait évoluer, leur faisant miroiter la liberté<sup>1749</sup>. Les *fazendeiros*, face à ces fuites et à

<sup>1744</sup> *Ibidem*.

<sup>1745</sup> George Reid ANDREWS. *Blacks and whites in São Paulo Brazil...*, op. cit., p. 28.

<sup>1746</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, op. cit., p. 171.

<sup>1747</sup> « Rebelle avec une grande cause, Nabuco gagna la grande bataille de l'abolition ». Luiz-Felipe ALENCASTRO. « De Nabuco a Nabuco ». In: *Folhetim*, Folha de São Paulo, 8 mai 1987, caderno B, pp. 6-8.

<sup>1748</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, op. cit., p. 172. « Durant les deux années avant la loi d'abolition de mai 1888, le nombre d'esclaves révoltés contre l'autorité, quittant à pied les plantations, secrètement tout d'abord, un par un, puis en masse presque publiquement, était tout simplement énorme » (« In the two year before the law of abolition was passed in May 1888, the number of slaves who revolted against authority with their feet, departing the plantations, at first secretly, one by one, and later in mass and almost publicly, was simply enormous »); « Emancipation in Brazil ». In: *The New York Times*, le 5 mai 1888. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9505E6DE143AE033A25756C0A9639C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

<sup>1749</sup> « Emancipation in Brazil ». In: *The New York Times*, le 5 mai 1888. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9505E6DE143AE033A25756C0A9639C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010]; *Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrador...*, op. cit., p. 16. [Accessible en ligne sur <http://bd.camara.gov.br/bd/handle/bdcamara/1857>, téléchargé le 15 octobre 2010]. À propos de ces

l'inaction d'un gouvernement dont la nouvelle génération était peu disposée à réprimer les fuyards (tout comme l'Armée<sup>1750</sup>), commençaient dès les débuts de l'année 1888 à libérer des esclaves<sup>1751</sup>. Libération précoce qui, selon *The New York Times*, aurait « sauvé » de la ruine ces propriétaires<sup>1752</sup>. En 1884, D. Pedro II reçut douze lettres provenant d'un propriétaire, désireux de ne pas y faire l'apologie de l'esclavage ni même de l'abolitionnisme<sup>1753</sup>, il évoqua les conséquences des actions abolitionnistes, et notamment le désordre provoqué au sein des plantations. Il critiquait les machinations des « savants d'Europe » et de « certains Brésiliens patriotes »<sup>1754</sup> qui publiaient leurs ouvrages à Londres « pour que les Anglais les voient »<sup>1755</sup>. L'auteur faisait le lien entre la pression exercée par l'Europe et des abolitionnistes brésiliens formés sur place avec les fuites toujours plus nombreuses des esclaves. En se référant à sa propre expérience, il constatait que « cinq s'absentaient, sans rien me dire ; quatre vers un *quilombo*<sup>1756</sup> proche, et le cinquième vers l'asile de la cour »<sup>1757</sup>. Il poursuivait dans une lettre ultérieure en soulignant que sa situation

---

accusations, Nabuco écrivit que « la propagande abolitionniste ne se dirigeait pas aux esclaves. Elle serait lâche, déplacée et criminelle, et en plus de cela, un suicide politique pour le parti abolitionniste, d'inciter à l'insurrection, ou au crime, des hommes sans défense... ». In : Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, op. cit., p. 17.

<sup>1750</sup> L'armée, chargée de poursuivre les fuyards envoya une lettre à la Princesse Régente en 1887, afin de demander la fin de cette tâche incompatible avec l'honneur militaire. Joaquim NABUCO. *A minha formação*, Rio de Janeiro, H. Garnier, 1900, p. 121 ; Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, op. cit., p. 174 ; George Reid ANDREWS. *Blacks and whites in São Paulo Brazil...*, op. cit., p. 39.

<sup>1751</sup> “Emancipation in Brazil”. In: *The New York Times*, le 5 mai 1888. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9505E6DE143AE033A25756C0A9639C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010] ; Editorial du *The New York Times* le 12 mai 1888. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9403E3DF1E38E533A25751C1A9639C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010]. Dans *Minha formação*, quand il évoque la loi du 13 mai 1888 Joaquim Nabuco souligne « En rapport avec la loi de 1888 il était trop tard (...) face à un mouvement triomphant, quand déjà la majorité des esclaves avaient été libérés par les seigneurs et le reste de l'esclavage était en fuite », p.62.

<sup>1752</sup> “Brazil new era”. In: *The New York Times*, le 26 août 1888. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9D0DE6D81230E633A25755C2A96E9C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

<sup>1753</sup> *Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrador...*, op. cit.,

<sup>1754</sup> *Ibidem*, Lettre du 30 avril 1884, p. 12-13.

<sup>1755</sup> *Ibidem*, Lettre du 29 mai 1884, p. 29. « Para inglez ver ».

<sup>1756</sup> « [e]nceintes fortifiées qui servirent de refuges aux captifs fugitifs ». In : Nelly SCHMIDT. “Les abolitions de l'esclavage: quelques repères, questions et perspectives ». In : *Actes du Colloque National : La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, 10 mai 2006. [Accessible en ligne sur <http://cms.ac-martinique.fr/discipline/histlettres/file/ActesTraiteNegriere.pdf>, téléchargé le 12 mai 2010], p. 46 ; « villages cachés de marrons », « communautés d'esclaves africains fugitifs en terre américaine ». In: ALENCASTRO, Luiz-Felipe De. “Le Brésil et l'Angola: l'endroit et l'envers du métissage ». In : *L'expérience métisse*, colloque international organisé les 2 et 3 avril 2004 à Paris. [Accessible en ligne sur <http://www.quaibrany.fr/uploads/media/experiencemetisse.pdf>, téléchargé le 6 août 2010], p. 102 et p. 118.

<sup>1757</sup> « os sabios da Europa », “uns brasileiros patriotas”, “ausentáram-se de uma vez cinco, sem despedirem-se de mim ; quatro para um quilombo proximo, e o quinto para os asylos da côrte ». In: *Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrado...*, op. cit., Lettre du 30 avril 1884, p. 12-13.

n'était pas des plus difficiles, puisque certains propriétaires, comme ce fut le cas de son voisin, étaient assassinés par leurs propres esclaves<sup>1758</sup>.

Simultanément, dans le nord du pays, la sécheresse de 1878 venait s'ajouter aux difficultés déjà présentes dans la région<sup>1759</sup>. L'abolition, pour des provinces comme le Ceará, signifia alors peu de chose : « une baisse de prestige et de privilèges »<sup>1760</sup>. Ainsi, dès 1884, la province du Ceará entra dans l'histoire du pays. Alors, que les marins refusaient depuis deux années de transférer les esclaves de la côte vers les navires qui les transporteraient jusqu'au sud du pays, les propriétaires de la province abandonnèrent leur droit de propriété sur les esclaves<sup>1761</sup>. En effet, de plus en plus, l'élévation de l'impôt sur les esclaves empêchait le renouvellement numérique<sup>1762</sup>. Rapidement, dans la presse, circula l'annonce de la libération de 24 000 esclaves par la province du Ceará, laquelle s'engageait à investir dans le travail libre<sup>1763</sup>. Alors que toute la province du Ceará fut complètement libérée de l'esclavage dès le 25 mars 1884<sup>1764</sup>, les discussions du gouvernement se poursuivirent pour mettre fin à une institution vieille de plus de trois siècles dont les traces étaient encore très visibles.

---

<sup>1758</sup> « apesar disso, vivo a dar graças a Deus, porque peor poderia ser, como foi para meu vizinho (...), assassinado ha pouco ao som de vivas á Vossa Magestade, pelos escravos ». In: *Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrador...*, op. cit., Lettre du 21 juin 1884, p. 72-73. Frédéric Mauro évoqua également le climat d'insécurité et de violence dans les fazendas à travers le témoignage d'un jeune étudiant français installé au Brésil depuis 1862 et qui devint lui-même propriétaire d'une fazenda en 1870. Frédéric MAURO. *La vie quotidienne au temps de Pedro Segundo...*, op. cit., p. 107. Voir également sur le thème, où un esclave en fuite assassinait un employé de la maison essayant de l'en empêcher. *Relatório apresentado ao presidente da provincia de São Paulo, João Theodoro Xavier, pelo chefe de Policia Joaquim José do Amaral no 15 de janeiro de 1874*. São Paulo, Typ. Americana, 1874, p. 10, 11.

<sup>1759</sup> Au Ceará par exemple, la culture de coton était déjà en décadence, le retour sur le marché du coton américain rendait difficile la vente du produit brésilien, le déclin des cultures vivrières était notable en raison du manque de pluie. Toutefois une situation semblable existait également à Rio Grande do Norte ou Pernambuco multipliant les migrations des terres vers le littoral. In : Paulo Cesar GONÇALVES. *Migração e mão-de-obra: retirantes cearenses na economia cafeeira do centro-sul...*, op. cit., p. 102 et suivantes.

<sup>1760</sup> Suely Robles Reis de QUEIROZ. « A abolição da escravidão ». In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. I, « São Paulo : Colônia e Império ». São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 259-286, 2010, p. 272.

<sup>1761</sup> « Slaves set free in Ceará ». In: *The New York Times*, le 4 juillet 1883. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9500EFD7153DE533A25757C0A9619C94629FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010]. Caio Prado Júnior expliqua que le transfert des esclaves des régions du nord vers celles du sud avait sûrement développé davantage dans les premières, l'idée d'émancipation. Caio PRADO JÚNIOR. *História econômica do Brasil...*, op. cit., p. 174.

<sup>1762</sup> « Abolishing slavery in Brazil ». In: *The New York Times*, le 26 décembre 1883. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9C0CE5DE113BE033A25755C2A9649D94629FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

<sup>1763</sup> Ce fut dans un article paru dans un journal de Rio de Janeiro le 24 mars 1884 que la nouvelle fut annoncée. *The New York Times* reprit celui-ci en publiant un mois après: « Ceará's slavery experiment ». In: *The New York Times*, le 27 avril 1884. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9C06EEDB173FE533A25754C2A9629C94659FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

<sup>1764</sup> Lettre de Joaquim Nabuco à l'éditeur du *London Times* publiée dans l'article « Anti-slavery work in Brazil ». In: *The New York Times*, le 27 avril 1884. [Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9803EEDB173FE533A25754C2A9629C94659FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010]. Il évoque cet article dans *Campanha abolicionista no Recife : eleições de 1884*. Discursos de Joaquim Nabuco. Rio de Janeiro,

Il s'agissait de trouver des mesures efficaces pour pallier le manque et répondre au besoin de main-d'œuvre. En effet, à la veille de l'abolition de l'esclavage, les esclaves étaient encore très nombreux dans les plantations de café, même dans les zones neuves d'implantation de la culture. Louis Couty indiqua que, d'après des sources officielles, des 1 246 000 esclaves répertoriés au Brésil au 30 juin 1882, la majorité se situait dans les zones riches et actives, notamment à São Paulo, 13 %<sup>1765</sup> (173 267 en 1884)<sup>1766</sup>.

Dès 1883, D. Pedro II demanda à ses députés d'adopter des mesures qui permettraient de le localiser – il s'agissait d'établir dans tout l'Empire un nouvel enregistrement (« *Matrícula* ») des esclaves<sup>1767</sup>. Des lois furent votées dans les provinces, afin de déterminer la perception de taxes sur les propriétaires pour l'utilisation de chaque esclave dans les *fazendas* et ainsi financer le service d'immigration<sup>1768</sup>. En 1884, par exemple, dans la province de São Paulo, la taxe s'élevait à 3\$000 (mil réis) par an pour chaque esclave et en 1885 à 1\$000 (mil réis)<sup>1769</sup>. Le 8 mars 1885, une Assemblée extraordinaire fut convoquée et l'empereur y évoqua le besoin d'une « extinction graduelle » de l'esclavage, conforme « aux désirs » de tous les Brésiliens ainsi que la nécessité d'achever la substitution du travail esclave<sup>1770</sup>. Les discussions aboutirent à la loi du 28 septembre 1885, laquelle envisageait la libération, par rachat à leurs maîtres, des esclaves âgés de plus de 60 ans et la subvention de la colonisation par le biais du paiement du transport aux immigrants<sup>1771</sup>.

Une fois les enfants nés de mères esclaves et les esclaves de plus de 65 ans libérés, la fin de l'esclavage était inévitable.

---

Typ. De. A. Leuzinger & Filhos, 1885. Troisième Conférence, le 16 novembre 1884, p. 109. Il explique également l'enthousiasme ressenti à la réception du télégramme qui avec un seul mot, « triumpho » (triomphe), lui annonça « la libération du Ceará », p. 110.

<sup>1765</sup> Louis COUTY. *O Brasil em 1884...*, op. cit., p. 80.

<sup>1766</sup> *Relatorio do anno 1883 apresentado à Assembléa Geral na quarta sessão da decima oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Affonso Augusto Moreira Penna*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, Rio de Janeiro, 1884, p. 187.

<sup>1767</sup> Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale prononcé par D. Pedro II le 3 mai 1883. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n838.

<sup>1768</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, op. cit., p. 54-55.

<sup>1769</sup> Sobre a legislação brasileira referente à imigração, consultar : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista referente à imigração*. São Paulo, Editora UNESP, 2008, p. 33.

<sup>1770</sup> « a extinção gradula da escravidão (...) completar-se a substituição do trabalho servil ». In: Discours d'ouverture de l'Assemblée Extraordinaire prononcé par D. Pedro II le 8 mars 1885. In : *Fallas do Throno...*, op. cit., p. n853.

<sup>1771</sup> Article 1. §5 et article 2. III. §3. 3<sup>ème</sup> partie de la loi. In : *Coleção de Leis do Império do Brasil*, 1885, Vol. 1, p. 14.

## B. Les conséquences politiques de la fin de l'esclavage

La cause esclave gagna de plus en plus de sympathisants dans la population<sup>1772</sup>. Emília Viotti da Costa expliqua que l'industrialisation du pays, notamment après 1874, vit naître des entreprises et des professions libérales dont le travail et les bénéfices dépendaient moins de l'esclavage. C'est sur ces nouvelles classes de travailleurs que s'appuya l'action abolitionniste<sup>1773</sup>. Au Parlement brésilien, le seul groupe opposé à l'abolition était celui qui représentait les propriétaires terriens des anciennes zones caféières<sup>1774</sup>. Ils craignaient que la fin du système ne provoque la fuite des travailleurs des plantations, la ruine financière ainsi que l'« effondrement » de la société classique<sup>1775</sup>. La question de l'abolition divisa la classe de propriétaire.

À São Paulo, les étudiants de l'université de droit multiplièrent les débats. Institution réservée à l'éducation des fils des familles de *fazendeiros*, elle forma des personnalités comme le Maréchal Arouche Toledo Rendon – premier à avoir planté le café à São Paulo –, Nicolau de Campos Vergueiro, qui comme nous le verrons, instaura un nouveau système de main-d'œuvre basée sur l'immigration étrangère<sup>1776</sup>, ou encore le ministre de l'agriculture (également propriétaire de *fazendas*), Antonio da Silva Prado. Celui-ci collabora d'ailleurs à l'élaboration de la loi de 1885 et avait déjà libéré bon nombre de ses esclaves<sup>1777</sup>. Les étudiants de droit se positionnaient davantage pour l'abolition de l'esclavage, pour le régime républicain et pour la laïcisation de l'État. Ils créèrent la Sociedade Abolicionista Acadêmica (Société abolitionniste académique) au début des années 1880 et, en septembre, la Sociedade

---

<sup>1772</sup> *Relatório com que o Exmo Sr. Dr. Sebastião José Pereira passou a administração da provincia de São Paulo ao Joaquim Manoel Gonçalves de Andrade*. São Paulo, Typ. do “Diário”, 1878, p. 54. Des mots qui jusqu'alors ne produisaient aucun effet commencèrent à trouver un écho, à mobiliser la presse et à agiter la foule faisant ainsi de la question de l'esclavage, l'une des plus passionnantes du Second Empire. In : Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira...*, op. cit., p. 170.

<sup>1773</sup> Alors que 140 établissements industriels furent créés entre 1850 et 1874, 461 entreprises furent inaugurées durant les vingt-quatre années suivantes. In : Emília Viotti da COSTA. *Da Senzala à Colônia...*, op. cit., p. 428-429.

<sup>1774</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da Monarquia à República, momentos decisivos*. 6ème édition, São Paulo, Fundação Editora da UNESP, 1999, p. 362.

<sup>1775</sup> Warren DEAN. *Rio Claro, um sistema brasileiro de Grande Lavoura...*, op. cit., p. 127.

<sup>1776</sup> Ana Luiza MARTINS. *História do Café...*, op. cit., p. 188-189. Toutefois, dans le fond, la majorité de l'élite caféière pauliste souhaitait le maintien de l'esclavage mais comme il s'agissait d'un sujet épineux, ils furent incapables d'y toucher et laissèrent faire les groupes abolitionnistes et radicaux qui, en favorisant la fuite des esclaves vers les *quilombos*, ouvrirent la voie à leur ascension politique. In : Guillaume Azevedo Marques de SAES. “O partido Republicano Paulista e a luta pela hegemonia política (1889-1898)”. In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. II, “São Paulo : República”. São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 189-206, 2010, p. 192-193.

<sup>1777</sup> Fils de Martinho da Silva Prado, de l'aristocratie caféière et dont nous reparlerons ultérieurement. *Relatorio do anno 1889 apresentado ao chefe do governo provisório pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1890, p. 83.

Brasileira contra a Escravidão, (Société brésilienne contre l'Esclavage), après une réunion chez Joaquim Nabuco<sup>1778</sup>.

Malgré l'opposition de certains propriétaires terriens traditionnels (qui d'ailleurs votèrent contre) et le début du remplacement des esclaves par les travailleurs libres déjà commencé (notamment dans la zone ouest de São Paulo), le 13 mai 1888 l'Assemblée générale vota l'abolition complète et définitive de l'esclavage au Brésil, loi promulguée par la suite par la princesse Izabel<sup>1779</sup>. D'après le *New York Times* du 20 mai 1888, s'ensuivirent des jours de « liesse », de discours et de « parade » dans le pays. Les festivités se prolongèrent tout au long de la semaine suivant le renversement de l'institution de l'esclavage, moment « sans précédent » dans l'histoire de la nation. Tout le processus fut suivi, dès « l'introduction de l'Acte d'Emancipation à la Chambre des Députés le 8 » jusqu'à la célébration de l'acte final. Ce jour fut alors marquée par une « explosion de joie populaire », écrivait le journal américain et, Rio de Janeiro, capitale de l'Empire et grand centre de l'esclavage fut « habillée [...] de fleurs et de banderoles<sup>1780</sup> ».

Comme nous l'avons vu précédemment, les esclaves s'étaient rebellés avant leur libération, mais cela ne se reproduisit plus après la loi. En effet, le ministre de l'agriculture, qui revint sur les événements dans son rapport de 1888, souligna qu'« il n'y eut aucun crime à lamenter »<sup>1781</sup>. Selon lui, il était difficile de savoir exactement combien d'anciens esclaves étaient restés dans les établissements où ils travaillaient et combien avaient trouvé un emploi ailleurs. Toujours est-il que seule une petite partie demeura sans occupation et complètement « à l'écart de la vie économique du pays »<sup>1782</sup>. Ces anciens esclaves-là profitaient de leur

---

<sup>1778</sup> Queiroz, Suely, Robles Reis de. "A abolição da escravidão"..., *op. cit.*, p. 271.

<sup>1779</sup> Loi qui « déclare l'abolition de l'esclavage au Brésil ». [Accessible en ligne sur [http://www.camara.gov.br/Internet/InfDoc/Conteudo/Colecoes/Legislacao/leis1888\\_v1/indice%20leis1888-v1\\_1.pdf#page=7](http://www.camara.gov.br/Internet/InfDoc/Conteudo/Colecoes/Legislacao/leis1888_v1/indice%20leis1888-v1_1.pdf#page=7), téléchargé le 15 octobre 2010].

<sup>1780</sup> « The festivities which continued through the past week over the final overthrow of the institution of slavery in Brazil were of a character absolutely unparalleled in the history of this nation. They began in reality with the introduction of the Emancipation Bill in the Chamber of Deputies on the 8<sup>th</sup>; they accompanied its every step with processions, music, and acclamations; they signalized the final act on the 13<sup>th</sup> with a burts of popular joy; they dressed the city with flowers and banners every day". In: « Slavery rejoicings in Brazil ». *The New York Times* du 20 juin 1888. [Accessible en ligne sur: <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9D02EFDF1F3EEF33A25753C2A9609C94699FD7CF>, consulté le 7 août 2010].

<sup>1781</sup> *Relatorio do anno 1888 apresentado à Assembléa Geral na quarta sessão da vigesima legislatura pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Rodrigo Augusto da Silva*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889, p. 4.

<sup>1782</sup> *Ibidem*, p. 5.

liberté fraîchement acquise pour rechercher ailleurs leur moyen de subsistance, ou bien pour se réfugier dans l'intérieur des terres et vivre en nomades<sup>1783</sup>.

D'après la presse, nombreux étaient ceux qui partaient chercher un emploi dans les grandes villes. Toutefois, opposés au travail régulier – et ce même avec de hauts salaires –, et « généralement indolents », ils préféraient travailler seulement deux jours, si cela leur permettait de gagner suffisamment pour vivre le reste de la semaine<sup>1784</sup>. Louis Couty explique avant même l'abolition, qu'à São Paulo et à Rio de Janeiro, « une fois libre [les esclaves] ne produisaient plus »<sup>1785</sup> et qu'il était plus judicieux pour les grands propriétaires d'employer la main-d'œuvre immigrante plutôt que de transformer les esclaves libérés en métayers ou des petits propriétaires. Ces derniers étaient bien plus efficaces dans les travaux temporaires, pour défricher les terres de l'intérieur et s'occuper du bétail<sup>1786</sup>.

Celso Furtado<sup>1787</sup> souligne les problèmes posés par la question du travail de ces anciens esclaves. Les salaires élevés proposés aux anciens esclaves dans la zone caféière du sud eurent, davantage d'effets négatifs que positifs et, selon lui, il fallait en trouver les explications dans les aspects sociaux et psychologiques liés à leur ancienne condition d'esclave. Pour un homme non habitué à recevoir de l'argent et à vivre dans un cadre familial, pour qui le travail était « une malédiction et le loisir un bien inaccessible, l'élévation de son salaire au-dessus de ses besoins [...] détermine dans l'immédiat une vive préférence pour l'oisiveté<sup>1788</sup> ». En effet, après avoir remporté une bataille qui lui redonna la liberté, l'affranchi voulait « souffler un peu, protéger cet acquis fragile » sans percevoir la fragilité de cette nouvelle position. C'est pourquoi, dans le sud notamment, face à l'immigrant européen venu pour travailler et « décidé à se battre pour réussir<sup>1789</sup> », l'ancien esclave ne fit pas le poids et perdit l'opportunité de trouver du travail. En outre, son ancien statut ne lui permettait pas de faire prévaloir quelque expérience ou habilitation utile dans le nouveau régime de travail libre<sup>1790</sup>.

---

<sup>1783</sup> « abandon des plantations, après l'abolition » (« abandono das fazendas depois da abolição »). In : Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 106.

<sup>1784</sup> « Facts about Brazil : how governed for seventy years and how slavery was abolished ». In : *The New York Times* le 16 novembre 1889. Online <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9401E2DE163AE532A25755C1A9679D94689FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010.

<sup>1785</sup> « procurou-se reter os libertos, mas sem nenhum sucesso. Uma vez libertos, deixaram de produzir ». In : Louis COUTY. *O Brasil em 1884...*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>1786</sup> *Ibidem*, p. 204.

<sup>1787</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, *op. cit.*,

<sup>1788</sup> *Ibidem*, p. 120.

<sup>1789</sup> Katia M. de Queirós MATTOSO. *Etre esclave au Brésil, XVIe-XIXe siècle...*, *op. cit.*, p. 234.

<sup>1790</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 64. Ces problèmes sociaux avaient déjà été évoqués par Joaquim Nabuco en 1883 dans *O Abolucionismo* quand il

La libération des esclaves ne fut pas sans conséquence pour le gouvernement impérial en place. Après cette grande transformation sociale, s'amorça dans les années qui suivirent une transformation politique qui fit basculer l'Empire et naître la Première République. Avec elle, de nombreuses interrogations surgirent sur le devenir de ces esclaves libres et sur la marche à suivre pour attirer la main d'œuvre nécessaire au développement de l'agriculture.

Depuis les années 1870, le régime impérial perdait peu à peu ses appuis, à savoir l'Église, l'Armée et les propriétaires terriens<sup>1791</sup>. Dans un contexte de mécontentement général, les *fazendeiros* traditionnels refusaient le projet de l'empereur d'abolir l'esclavage, mais aussi celui de réforme agraire. À São Paulo, centre de production du café et cœur de la vie économique du pays, les propriétaires terriens supportaient de moins en moins le centralisme du gouvernement<sup>1792</sup> auquel revenaient tous les bénéfices résultant de l'économie caféière.

De plus, les présidents de la province, nommés par le pouvoir central, n'étaient pas libres de pratiquer une politique servant leurs intérêts et ceux de leur province, ce qui augmenta les tensions avec le pouvoir central<sup>1793</sup>.

Conscients de l'importance de la décentralisation des pouvoirs, ils firent de la proclamation de la République leur cheval de bataille. Il s'agissait du seul chemin possible pour se tourner vers une fédération et gagner une plus grande liberté d'action<sup>1794</sup>. Les idées libérales qui se développèrent grandement dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, séduisirent l'Armée et la Marine, lesquelles étaient en désaccord avec la politique socioéconomique suivie<sup>1795</sup>. Elles critiquaient les tentatives de corruption électorale et les manipulations pour soumettre l'opinion nationale<sup>1796</sup>, et elles souhaitaient la chute du ministère<sup>1797</sup>, manifestant

---

soulignait le besoin de réduire par le biais de l'éducation trois cent ans de captivité synonyme de despotisme, de superstition et d'ignorance. In : Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1791</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>1792</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Generalissimo Manoel Deodoro da Fonseca, chef do Governo Provisorio em 15 de novembro de 1890*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1890, p. 11. Deodoro évoqua à ce propos, la longue politique de centralisation et d'absorption d'initiative individuelle que fut le gouvernement monarchique.

<sup>1793</sup> SAES, Guillaume Azevedo Marques de. "O partido Republicano Paulista e a luta pela hegemonia política (1889-1898)"..., *op. cit.*, p. 191-192. Dans cet article, l'auteur étudie le Parti Républicain Pauliste (PRP), fondé en 1872, représentant les classes dominantes de São Paulo afin de comprendre comment celui-ci passa d'une simple force politique régionale à une force politique nationale faisant des intérêts de l'élite caféière de l'État, des intérêts nationaux

<sup>1794</sup> *Ibidem*. Même si dans l'historiographie le rôle et le poids des fazendeiros dans les prises de décision politique du Brésil sont atténués. In : Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: "O Brasil monárquico". Vol. VI: "Declínio e queda do Império". 6e édition, Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2004, p. 296.

<sup>1795</sup> Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: "O Brasil monárquico". Vol. VII: "Do Império à República". 7e édition, Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2005, p. 329-330.

<sup>1796</sup> *Mensagem ... pelo Generalissimo Manoel Deodoro da Fonseca, chef do governo provisório da República dos Estados Unidos do Brazil, dia 15 de novembro de 1890...*, *op. cit.*, p. 6.

leur opposition au gouvernement impérial. En 1887, elles refusèrent par exemple de poursuivre les esclaves en fuite<sup>1798</sup>.

Ainsi, poussées par les propriétaires très présents à la Chambre des députés et au Sénat<sup>1799</sup> (lesquels étaient désireux d'implanter une République fédérative où les États auraient plus de pouvoirs<sup>1800</sup>), les forces armées se mirent d'accord avec le Maréchal Manoel Deodoro da Fonseca afin de contraindre le ministère à la démission. Les détails mis en place, le Maréchal, prit la tête de deux régiments à l'aube du 15 novembre 1889 et fit le tour des casernes de Rio de Janeiro pour enrôler les partisans à sa cause. Il se retrouva rapidement à la tête de la quasi-totalité de la garnison de la capitale. Dans ces circonstances favorables et poussé par ses compagnons, il résolut de proclamer provisoirement la République fédérative du Brésil comme forme de gouvernement de la nation brésilienne, les provinces constituant les Etats-Unis du Brésil<sup>1801</sup>.

Le gouvernement provisoire déclara qu'il reconnaissait et continuerait d'honorer tous les compromis et engagements nationaux antérieurs, les traités contractés avec les puissances étrangères, la dette publique externe et interne, les contrats en vigueur ainsi que les autres obligations légalement établies. Il notifia aux autorités portugaises, par le biais de leur ministre des Affaires étrangères, son désir de « maintenir les relations d'amitiés qui ont toujours existé entre le Portugal et le Brésil »<sup>1802</sup>. Il envoya un télégramme à Petrópolis,

---

<sup>1797</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Lettre envoyée le 30 novembre 1889 par le chef de la légation portugaise à Rio de Janeiro, Manoel Garcia da Rosa, au Conseiller Henrique de Barros Gomes, ministre et secrétaire d'état des Affaires étrangères.

<sup>1798</sup> Joaquim NABUCO. *A minha formação...*, op. cit., p. 121 ; Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, op. cit., p. 174; George Reid ANDREWS. *Blacks and whites in São Paulo Brazil...*, op. cit., p. 39. Les officiers favorisaient l'abolition depuis 1850, position qui s'accroît pendant la guerre du Paraguay car ils étaient en contacts constants avec d'ex-esclaves et hommes libres. In : Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: "O Brasil monárquico". Vol. VI: "Declínio e queda do Império". 6e édition, Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2004, p. 297 et suivantes.

<sup>1799</sup> Comme nous l'avons vu précédemment de nombreux propriétaires terriens étaient également membres de la chambre des députés ou bien du sénat. Dans la province de São Paulo, il s'agissait par exemple du Sénateur Nicolau Pereira de Campos Vergueiro propriétaire d'une plantation à Limeira, José Elias Pacheco Jordão, politique influent qui fut président de la province de São Paulo de 1868 à 1869 et propriétaire de plantations dans la municipalité de Rio Claro ou encore le sénateur Francisco Antonio de Souza Queiroz à qui appartenait la colonie de S. Jeronymo à São Paulo, pour ne citer qu'eux.

<sup>1800</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 101.

<sup>1801</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n° 222. Ofício (série A/n°50), envoyé le 18 novembre 1889, Manoel Garcia da Rosa à Hintze Ribeiro – d'après une note de Quintino Bocayuva, relatant les faits survenus au Brésil les 15, 16 et 17 novembre 1889.

<sup>1802</sup> « manter as relações de amizade que tem existido entre Portugal e Brazil ». In: *Ibidem*. À la même époque, le Portugal était sous un régime monarchique, c'est pourquoi il se trouva dans une situation particulière à l'annonce de la proclamation de la République, davantage que les autres nations en raison du grand nombre de portugais présents sur le territoire brésilien. Cette position spéciale du pays ressort d'une lettre envoyée le 30 novembre 1889 par la légation portugaise à Rio de Janeiro dans laquelle, il fut expliqué qu'il serait difficile de recourir aux autorités brésiennes en cas de problèmes avec des Portugais puisqu'à cette date, le Portugal n'avait pas toujours reconnu le gouvernement provisoire brésilien. In : A. M. N. E. Legação portuguesa no Rio de Janeiro. Boite 222. Lettre envoyée le 30 novembre 1889 par de la légation portugaise à Rio de Janeiro, Manoel Garcia da Roza, au

résidence de l'Empereur, lui faisant part des événements. Ce dernier répondit s'assujettir à la volonté de la nation et souhaiter éviter un bain de sang. Le nouveau gouvernement décida, pour briser tout espoir et tentative de retour à la monarchie, que l'empereur et sa famille devaient quitter le Brésil. Le 16, le Portugal offrit d'accueillir la famille impériale sur ses terres<sup>1803</sup>. Le lendemain, sans préavis, la famille impériale fut réveillée à deux heures du matin pour embarquée sur le navire de guerre stationné au large avant qu'elle ne soit finalement embarquée dans le navire brésilien « Alagoas » en direction du Portugal<sup>1804</sup>. Selon Marie-Jo Ferreira de Santos, après la mort de sa femme survenue deux semaines après leur arrivée au Portugal, D. Pedro II décida de quitter les terres lusitaniennes et de gagner Paris. Il souhaitait ainsi ne pas perturber les relations luso-brésiliennes, qui le seraient malgré tout, comme nous le verrons<sup>1805</sup>.

Après l'Indépendance, le Brésil dut gérer l'expansion de la culture de café qui, de la province du Pará se propagea jusqu'à São Paulo après avoir bénéficié aux *fazendeiros* de Rio de Janeiro. Soumis à la pression extérieure tout d'abord, notamment de l'Angleterre, le pays dut affronter les critiques internes et trouver une solution pour garantir à la fois le maintien de la production, le développement de l'agriculture et ainsi la richesse intérieure, tout en transformant le régime de travail. L'introduction d'étrangers expérimentée avant même 1822 devint la solution au problème du manque de main-d'œuvre, lequel devint chronique après l'abolition de la traite des Africains en 1850. Dès lors, politique d'immigration et lutte contre l'esclavage s'entremêlèrent. L'histoire de l'immigration européenne fut intimement liée à celle de l'esclavage, les deux ayant contribué à modifier le système de travail au Brésil.

À partir de la loi de 1871, mais surtout après l'abolition, la politique d'immigration prit une nouvelle envergure. Même si peu à peu, la politique du gouvernement fédéral tendait vers la décentralisation des pouvoirs et des actions en faveur de l'immigration, les efforts se multiplièrent afin de maintenir un flux régulier d'immigrants pour travailler dans les établissements ruraux, mais aussi pour développer d'autres cultures et créer des centres de population, de production et de consommation. La question de la main-d'œuvre évolua

---

ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, Henrique de Barros Gomes. Marie-Jo Ferreira dos Santos revient sur ces relations luso-brésiliennes et « la reconnaissance officielle compliquée pour le Portugal » qui intervint seulement le 20 septembre 1890. In : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 102 et suivantes. Consulter également son tableau sur la reconnaissance officielle de la République brésilienne par les principaux gouvernements étrangers, p. 69.

<sup>1803</sup> A. M. N. E. Legação portuguesa no Rio de Janeiro. Boite 222 (1887-1889). Lettre envoyée le 30 novembre 1889 par de la légation portugaise à Rio de Janeiro au ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères.

<sup>1804</sup> *Ibidem*.

<sup>1805</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 102.

jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle, avec en toile de fond des idéologies et un débat sur le thème de « l'immigrant idéal » et sur les conditions qui favoriseraient son installation définitive au Brésil et permettraient qu'il joue son rôle « d'agent du progrès et de la civilisation »<sup>1806</sup>.

---

<sup>1806</sup> Célia Maria Marinho de AZEVEDO. *O negro livre no imaginário das elites...*, *op. cit.*, p. 88. Cette étude est très intéressante car elle aborde le thème de la perception de l'élément noir au sein de la société brésilienne. Ce travail fut publié en 2004 : AZEVEDO, Célia Maria Marinho de. *Onda negra, medo branco: o negro no imaginário das elites*. São Paulo, Annablume, 2004.



## 5) CHAPITRE - Le Brésil, pays d'immigration

L'apport de l'immigration, dont les bénéfices étaient connus avant même l'abolition du trafic, devint le thème central de la politique brésilienne à partir de 1850. Les premières expériences mitigées ne mirent pas en berne une volonté affichée de protéger l'agriculture du pays, de permettre son développement et sa diversité et ainsi remplacer progressivement les bras esclaves. Les législations contre l'esclavage des années 1870 et 1880 vinrent mettre un terme à un système de travail de plus en plus caduc et influencèrent d'autant plus la politique d'immigration. Dans ce contexte, de nombreux débats à tous les niveaux de l'État s'intensifièrent autour du meilleur profil d'immigrants à même d'être bénéfiques aux aspirations du pays.

De fait, les années 1870 marquèrent à la fois une politique active qui débloqua de nombreux crédits en faveur de l'immigration et engendra la signature de divers accords et contrats, et l'apparition des données officielles concernant l'immigration fournies dans le recensement national brésilien dès 1872<sup>1807</sup>. Pourtant, c'est à la suite de cette décennie que des résultats insuffisants et des finances dans le rouge obligèrent l'État brésilien à diminuer ses subventions, mêmes si les mesures pour favoriser les flux continuaient d'être prises.

La loi de 1888 marque un moment important de transition. Provoquant une arrivée massive de travailleurs à la veille de la chute de l'empire, cette norme offrit d'importantes leçons au nouveau régime républicain, dont les chefs étaient conscients de la « nécessité » d'introduire des bras étrangers. Profitant de l'expérience acquise depuis longtemps, ceux-là multiplièrent les efforts<sup>1808</sup>, avant d'amorcer une décentralisation de ce service, laissant chaque État de la jeune fédération gérer de manière plus autonome sa politique, ses dépenses et son flux d'immigrants.

---

<sup>1807</sup> Sur l'évolution des relevés de la population brésilienne consulter, entre autres: Tarcisio R. BOTELHO. "Censos e construção nacional no Brasil Impérial". In: *Tempo Social*, Revista de Sociologia da USP, Vol. 17, n. ° 1, p. 321-341, juin 2005, p. 336; "Censos nacionais brasileiros: da estatística à demografia, séculos XIX-XX". Texte présenté lors du *Congress of the Latin American Studies Association*, Rio de Janeiro, Brasil, 11-14 juin 2009. [Accessible en ligne sur : <http://lasa.international.pitt.edu/members/congress-papers/lasa2009/files/BotelhoTarcisioR.pdf>, consulté le 16 décembre 2010].

<sup>1808</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil, Deodoro da Fonseca, em 15 de junho de 1891*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 10.

## I. Quelle main-d'œuvre pour le Brésil ?

«Pour éviter l'importation africaine [...], deux moyens s'offrent à nous : l'un est de promouvoir la population indigène, l'autre, d'inviter l'émigration étrangère. La première se trouve loin des moyens de subsistances, et comme elle n'est pas travailleuse, des mesures policières tendant, si ce n'est à l'extirper, au moins à diminuer la paresse, suffiront pour arriver à nos fins. Pour la deuxième, il convient d'observer que ce qui a été fait jusqu'à maintenant avec l'acquisition de colons, n'a pas produit les bons effets que d'autres pays réussirent »

Ministre d'État José Ignacio Borges, 1836<sup>1809</sup>.

### A. La question du travail national

Lorsque l'abolition de l'esclavage survint en 1888, la région Nord-est du Brésil ne fut que peu affectée. En effet, l'économie agro-pastorale et sucrière était déjà en décadence<sup>1810</sup> ; au Ceará, le travail esclave avait même été supprimé depuis 1884, comme nous l'avons vu précédemment. Dans cet État, le travail était réalisé essentiellement par de la main-d'œuvre libre et par quelques esclaves, dont le nombre insignifiant déclinait<sup>1811</sup>. Dans d'autres zones sucrières, les effets furent minimes en raison notamment des difficultés liées à la conjoncture internationale et à la concurrence de nouvelles zones productrices, réalité aussi évoquée dans le chapitre précédent<sup>1812</sup>.

À l'inverse, dans la zone du Sud-est, où la production de café était en pleine expansion, le changement de système de travail provoqua un réel besoin de main-d'œuvre. L'abolition du trafic des esclaves avait déjà mis fin à la source d'approvisionnement régulier de bras, engendrant ainsi un transfert des captifs du nord vers le sud, vendus à des prix toujours plus élevés et qui ne suffisaient plus à satisfaire la demande<sup>1813</sup> – le travail pénible

---

<sup>1809</sup> « para evitar a importação Africana [...] dois meios por tanto temos à nossa disposição : hum o de promover a população indigena, outro o de convidar a emigração estrangeira. Quanto ao 1.º, elle anda a par dos meios de subsistencia, e como esta não seja trabalhosa entre nós, medidas policiaes que tendão, se não a extirpar, ao menos a diminuir a preguiça, bastarão para se conseguir o fim. Quanto ao 2.º, convem observar que o que o até agora se ha praticado com a aquisição de Colonos, não tem produzido os bons effeitos, que outros Paizes tem alcançado ». In: *Relatório da repartição dos negocios do Império para o anno 1835... op. cit.*, p. 21.

<sup>1810</sup> Caio PRADO JÚNIOR. *História econômica do Brasil...*, *op. cit.*, p. 157.

<sup>1811</sup> *Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrador...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>1812</sup> Sur les difficultés que le sucre brésilien affronta sur le marché extérieur, consulter dans ce chapitre, la sous-partie I. A.

<sup>1813</sup> Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branços e negros em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 49. « A partir de cette date, l'insuffisance de la réserve d'esclaves disponibles dans les autres provinces du pays pour faire face à l'expansion de l'agriculture de São Paulo fut plus notoire ». («A partir dessa época, torna-se cada vez mais notória a insuficiência das reservas de escravos em disponibilidade em outras províncias do país para fazer face à expansão da agricultura de São Paulo »).

des plantations demandait un renouvellement constant de la population esclave pour répondre à l'augmentation de la production<sup>1814</sup>.

Face à la réalité semblant mener vers une pénurie de cette main-d'œuvre et dans le but de promouvoir l'émigration, le gouvernement central commença, avant mais surtout à la suite de la loi de 1850, par appliquer les crédits votés pour soutenir la colonisation, donnant ainsi la priorité à la mesure et la démarcation des terres et l'importation de travailleurs<sup>1815</sup>. Ainsi, en utilisant l'argent des coffres publics, l'État payait à des immigrants venus d'Europe les titres de transports et prenait la responsabilité de couvrir d'autres dépenses nécessaires à leur installation dans des colonies, sans que ces derniers aient une obligation quelconque de remboursement puisque les terres, les semences et les outils nécessaires aux travaux agricoles étaient mis à disposition gratuitement<sup>1816</sup>. Cette initiative créa des noyaux de population plus ou moins nombreux qui, selon les endroits, arrivaient à prospérer<sup>1817</sup>. Le gouvernement estimait que, par ce biais, un travailleur établi immédiatement comme propriétaire parlerait plus rapidement de son statut et de son bien-être à ses amis et à ses parents laissés dans son pays natal, entraînant ainsi l'afflux d'autres immigrants qui viendraient alors rechercher au Brésil ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux<sup>1818</sup>.

Ces travailleurs étrangers furent amenés pour travailler dans les plantations de café en système de *parceria* (métayage) ou bien dans la construction des routes et des chemins de fer, mais les résultats, à plusieurs reprises, ne semblèrent pas satisfaisants<sup>1819</sup>. Ainsi, comme le fit un ministre de l'Empire en 1841, ou encore le président de la province de São Paulo en 1860, on pourrait s'interroger sur les raisons qui ont favorisé le déploiement de tant d'efforts pour stimuler l'émigration étrangère et mettre à l'écart les natifs<sup>1820</sup>. « Nous faisons des efforts coûteux pour l'acquisition de bras libres et, d'un autre côté, aucune mesure n'est prise pour rendre utiles ceux déjà présents dans le pays<sup>1821</sup> », disait le premier. « On se plaint du manque

---

<sup>1814</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>1815</sup> *Relatório do anno de 1855 da repartição dos negocios do império...1856...*, *op. cit.*, p. 86-87.

<sup>1816</sup> *Relatório do anno de 1850 da repartição dos negocios do império...1851...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>1817</sup> *Relatório do anno de 1855 da repartição dos negocios do império..., 1856...*, *op. cit.*, p. 86-87.

<sup>1818</sup> *Relatório do anno de 1846 da repartição dos negocios do Império ...*, *op. cit.*, p. 44; *Relatório do anno de 1847 da repartição dos negocios do Império...*, *op. Cit.*, p. 34; *Relatorio do anno de 1858 da repartição dos negocios do império...*, *op. Cit.*, p. 69.

<sup>1819</sup> *Discurso ... presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1860...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>1820</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>1821</sup> « façamos dispendiosas diligencias para a aquisição de braços livres, e por outra nehumas appareção para tornarmos uteis aquelles, que já existem no nosso Paiz, quando se he de reconhecida evidencia o principio de que tornar uteis braços improductivos equivale á aquisição de novos ». In: *Relatorio do anno de 1842 da repartição dos negocios do Império ...*, *op. cit.*, p. 28-29.

de main-d'œuvre, mais nous n'utilisons pas celle que nous possédons<sup>1822</sup>», s'exclamait le second.

En effet, la question du travail national<sup>1823</sup> était présente dans les débats depuis les années 1830 au moins. Dès 1832, Nicolau de Campos Vergueiro, alors ministre de l'Empire, évoquait les efforts minimums des agriculteurs pour les travaux agricoles, les accusant de ne pas s'occuper d'obtenir les plus grands avantages des terres, mais de laisser le travail à la nature<sup>1824</sup>. Il considérait alors qu'en plus d'une colonisation étrangère, il était nécessaire d'établir des colonies de travaux forcés composés de vagabonds et de prisonniers, seule solution capable de permettre l'augmentation de la production agraire et la compensation du manque de maisons de correction<sup>1825</sup>. Cette idée fut d'ailleurs reprise dans les années 1870 par des députés de la province de São Paulo, où les plantations de café étaient en constante expansion<sup>1826</sup>.

En revanche, certaines figures suggéraient une loi obligeant la population locale libre à travailler dans l'agriculture<sup>1827</sup>. Le député Manoel Pereira de Souza Arouca, par exemple, souhaitait le vote de lois dans ce sens, « favorisant<sup>1828</sup> » le travail aux nationaux, plutôt que de développer des projets de colonisation étrangère.

Toutefois, comme le souligne Carvalho Sousa, président de la province de Alagoas en 1862, une idée générale circulait sur les brésiliens. On les pensait « paresseux », « inactifs », « se contentant de petits salaires ponctuels qui leur permettraient de survivre en faisant peu d'effort<sup>1829</sup> » grâce à la nature généreuse du pays. Carvalho Sousa alla même plus loin en

---

<sup>1822</sup> *Ibidem*, p. 14. La colonie de Cananéa dans la province de São Paulo était l'une des rares comportant « beaucoup de nationaux ». In : *Relatorio com que o Dr. João da Silva Carrão passou a administração da provincia de São Paulo ao Coronel Joaquim Floriano de Toledo do dia 3 de março de 1866*. São Paulo, Typ. Imparcial de J. R. A. Marques, 1866, p. 20-22.

<sup>1823</sup> On entend par « nationaux » ou « Brésiliens » les individus nés au Brésil qu'il soient indiens ou descendant des colons portugais ou autres et les esclaves affranchis nés ou non au Brésil. Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... »..., *op. cit.*, p. 135-139.

<sup>1824</sup> *Relatório do anno de 1832 apresentado à Assembléa Geral Legislativa em sessão ordinária de 1833 pelo minitro do Império, Nicolau Pereira de Campos Vergueiro, para o anno 1832*. Rio de Janeiro, p. 20.

<sup>1825</sup> *Ibidem*, p. 24. Idées reprises dans le rapport du ministre et secrétaire d'État en 1834. *Relatório do anno de 1834 da Repartição dos Negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1835, pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Joaquim Vieira da Silva e Sousa*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1835, p. 24-25.

<sup>1826</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>1827</sup> Proposition avancée par un député de la province de São Paulo, F. A de Araujo. In : Celia Maria Marinho de AZEVEDO. *O negro livre no imaginário das elites...*, *op. cit.*.

<sup>1828</sup> *Ibidem*, p. 226.

<sup>1829</sup> *Falla dirigida á Assembléa Legislativa das Alagoas, pelo presidente da provincia, Antonio Alves de Souza Carvalho, na bertura da 1.a. sessão ordinaria da 14.a. legislatura a 13 de junho de 1862*. Maceió, Typ. Do Diário do Commercio, 1862, p. 30.

avançant qu'il s'agissait d'une « classe nombreuse, éparpillée dans l'intérieur des terres et qui végète dans la plus grande pénurie<sup>1830</sup> ».

Cette idée était largement véhiculée affirmant que la paresse était une prédisposition sociale du peuple brésilien à laquelle seul le travail forcé, comme l'avait suggéré Vergueiro, pouvait remédier<sup>1831</sup>. Les tentatives pour expliquer ce supposé trait du caractère national passaient, à l'époque, par divers chemins, comme le climat ou le manque d'éducation<sup>1832</sup>. Mais les planteurs et les politiques soulignaient également l'impact de l'esclavage, qui aurait dégradé l'image du travail, ou encore l'impossible accès à la propriété de la terre et le très bas niveau de vie<sup>1833</sup>. D'autres se levaient contre les clichés, réclamant davantage d'implication de l'« élément national » dans les activités du pays<sup>1834</sup>. Il fallait employer davantage de couples brésiliens dans des colonies installées près des routes et des fleuves navigables pour assurer la sécurité de ces moyens de communication, étendre l'agriculture du pays, augmenter le commerce et profiter de bras jusqu'alors inoccupés<sup>1835</sup>.

Ce fut d'ailleurs l'objectif de l'article 1, §30 de la loi du budget de l'année 1842-1843<sup>1836</sup>, dans laquelle le gouvernement débloqua des fonds afin de fonder une colonie dans la province de Santa Catarina, dans laquelle devaient être introduites autant de familles d'étrangers que de nationaux<sup>1837</sup>. Ce fut aussi le cas du décret du 10 août 1842 pour la création, toujours dans la même province, d'une colonie belgo-brésilienne<sup>1838</sup>, ou encore de la loi de la terre de 1850 et de son décret d'application créant la Répartition des Terres publiques dont l'une des responsabilités était de stimuler la colonisation étrangère, mais également nationale<sup>1839</sup>.

Pourtant, la polémique continuait d'enfler car les efforts pour favoriser l'installation d'étrangers et de Brésiliens n'étaient pas les mêmes<sup>1840</sup>. Quand il présenta son rapport à

---

<sup>1830</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>1831</sup> Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira...*, Vol. V..., *op. cit.*, p. 197.

<sup>1832</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 128.

<sup>1833</sup> *Falla ... pelo presidente da provincia das Alagoas ...a 13 de junho de 1862...*, *op. cit.*, p. 31. Joaquim Nabuco imputait également cet état des choses au manque de terre, à la pauvreté, au travail esclave qui éloignait la population nationale du travail. In: Joaquim NABUCO. *O Abolucionismo...*, *op. cit.*, p. 115.

<sup>1834</sup> *Relatorio do anno de 1833 da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1834 pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Antonio Pinto Chichorro da Gama*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1834, p. 32.

<sup>1835</sup> *Relatorio do anno de 1834 da repartição dos negocios do Império ...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>1836</sup> Loi n. ° 243 du 30 novembre 1841. In: *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1841*. Partie I, p. 51.

<sup>1837</sup> *Relatorio do anno de 1842 da repartição dos negocios ...*, *op. cit.*, p. 30. Cette tentative n'eut pas de succès puisqu'en 1844, le ministre de l'Empire souligne qu'il ne restait aucun espoir quant à cette colonie. In : *Relatorio do anno de 1843 da repartição dos negocios do Império ...*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>1838</sup> *Relatorio do anno de 1844 da repartição dos negocios do Império ...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>1839</sup> Sur cette répartition consulter dans le chapitre 4, la sous-partie II. B.

<sup>1840</sup> *Relatorio do anno de 1846 da repartição dos negocios do Império ...*, *op. cit.*, p. 31.

l'Assemblée législative de la province de São Paulo en 1858, Fernandes Torres<sup>1841</sup> avança que, malgré la pensée générale sur le caractère du Brésilien « indolent, inactif et responsable de nombreux délits criminels<sup>1842</sup> », certaines personnes ayant travaillé avec des Allemands, des Portugais et des Brésiliens affirmaient que ces derniers étaient très constants et précis dans leur travail et qu'ils étaient « les plus soumis » et « obéissants » aux chefs. Il poursuivit en interpellant l'Assemblée et lui demandant pourquoi n'était pas appliqué « à la colonisation nationale une part des sommes dépensées pour la colonisation européenne ?<sup>1843</sup>».

Dans le Pará, où les premières initiatives pour stimuler l'immigration n'avaient pas été très fructueuses, le président alléguait qu'au lieu de multiplier les dépenses pour faire venir les étrangers, il valait mieux tenir compte de la main-d'œuvre existante, celle des Brésiliens « misérables, qui mendient<sup>1844</sup> » car acclimatés. Ceux-là pourraient changer de province avec la création de petites colonies, la possibilité d'unions légitimes et l'accès à l'instruction<sup>1845</sup>. Comme exemple, fut mentionnée la colonie de Nossa Senhora do Ó, où le propriétaire avait fait venir des habitants de la province de Ceará, lesquels, déjà liés au pays par la nationalité, vivaient satisfaits<sup>1846</sup>.

À la veille de l'abolition de l'esclavage, néanmoins, le président de la province de São Paulo, le Barão do Parnahyba, déplorait toujours la vie quasi nomade de ces populations « brésiliennes » constituant ainsi un élément négatif de prospérité et de progrès. Pour diverses raisons d'ordre moral, social, économique et politique, le sort de cette population devait, selon lui, être au cœur des attentions car, nombreuse, elle vivait sur des terres qui ne lui appartenaient pas. Insistant sur le sujet, le Barão s'épancha longuement sur l'élément national, selon lui, « un élément semi-barbare qui demande d'être civilisé par un travail dirigé vers de nouvelles habitudes afin de devenir une force active au lieu d'être inutile et une entrave au

---

<sup>1841</sup> *Documentos ... presidente da provincia de S. Paulo, instruo o relatorio da abertura da Assembléa Legislativa Provincial no dia 2 de fevereiro de 1858...*, op. cit., p. 19.

<sup>1842</sup> *Ibidem*.

<sup>1843</sup> « porque não applicarmos a Colonisação patria alguma parcella dessas enormes quantias, que se despendem com a européa ? ». In: *Ibidem*.

<sup>1844</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial do Pará no dia 15 de agosto de 1856, por ocasião da abertura da primeira sessão da 10.a legislatura da mesma Assembléa, pelo presidente, Henrique de Beaurepaire Rohan*. [n.p.] Typ. de Santos & filhos, 1856, p. 14.

<sup>1845</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial do Pará no dia 15 de agosto de 1857, por ocasião da abertura da segunda sessão da 10.a legislatura da mesma Assembléa, pelo presidente, Henrique de Beaurepaire Rohan*. [n.p.], Typ. de Santos & filhos, 1857, p. 33-34.

<sup>1846</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial do Pará no dia 15 de agosto de 1856...*, op. cit., p. 14.

progrès économique du pays<sup>1847</sup> ». Enfin, le président de la province conclut en demandant que fussent proportionnés aux nationaux tous les avantages déjà mis à disposition de l'immigration étrangère, de manière à ce qu'ils s'installent dans l'agriculture, entrevoyant la possibilité de posséder une terre<sup>1848</sup>.

Finalement, quelques démarches de la part du gouvernement central et de ceux des provinces apparurent pour favoriser l'emploi des travailleurs nationaux. Le président de la province de Santa Catarina, par exemple, souhaitait être autorisé à vendre des parcelles de terrain aux populations locales qui, auparavant sans, travaillaient souvent sur des zones éloignées et partageaient avec le propriétaire des lieux la moitié des produits récoltés<sup>1849</sup>. Dans une autre situation, en 1873, alors qu'il multipliait les contrats avec les particuliers et les sociétés pour l'importation de travailleurs étrangers, le gouvernement impérial signa un contrat très particulier avec l'Associação de Colonização e Emigração (Association de colonisation et d'émigration) de la province de São Paulo. Dans ce document, il était établi que, dans les noyaux coloniaux fondés par l'Association, le gouvernement aiderait les Brésiliens mariés ou pauvres à s'installer comme propriétaires des terres avec une subvention de 30 000\$ par adulte<sup>1850</sup>.

Plus tard, en 1878, le président de la province de São Paulo réitérait ses plaintes pour une nouvelle loi sur la location des services des étrangers et des nationaux pour les besoins en bras de l'agriculture<sup>1851</sup>. Par la suite, un décret essaya de répondre aux attentes prévoyant que les contrats de location de services pour les travailleurs brésiliens ne pouvaient excéder trois ans et cinq années<sup>1852</sup>, pour ceux faisant référence aux étrangers.

Dans le but de renforcer les mécanismes de fixation des travailleurs sur la terre, São Paulo approuva une loi en 1880 autorisant le gouvernement à acheter deux lots de terrains, au

---

<sup>1847</sup> «um elemento semi-barbaro que reclama ser civilizado pelo trabalho encaminhado para novos habitos e costumes afim de constituir forças activas e creadoras, em vez de ser um inutilidade, ou antes uma entrave ao progresso economico do paiz». In: "Relatório do Inspector Geral de Imigração, Dr. Frederico José Cardozo de Araujo Abranches apresentado em 1º de Janeiro de 1887 ao presidente da provincia de São Paulo", annexé à *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887*. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1887. Annexe 10, p. 5.

<sup>1848</sup> *Ibidem*.

<sup>1849</sup> *Relatorio do presidente da provincia de Santa Catharina, Francisco Carlos e Araujo Brusque apresentado à Assembléa Legislativa Provincial na 1ª sessão do 10ª legislatura*. Rio de Janeiro, Typ. Do Correio Mercantil, 1860, p. 18-19.

<sup>1850</sup> Article XI du décret n.º 5351 du 23 juillet 1873. In : *Colecção das Leis do Império do Brasil, 1873*. Volume 1, Partie II, p. 499.

<sup>1851</sup> *Relatorio com que o Exm. Sr. Dr. Sebastião Jose Pereira passou a administração da provincia ao vice-presidente, Monsenhor Joaquim Manoel Gonçalves de Andrade*. S. Paulo, Typ. do "Diario," 1878, p. 52.

<sup>1852</sup> Article 3º /nº3 du décret n.º 2827 du 15 mars 1879. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1879*. Volume 1, Partie I, p. 11.

nord et au sud de la province, afin d'y installer des noyaux agricoles composés seulement de nationaux et d'étrangers de plus de douze ans<sup>1853</sup>. Il s'agissait, pour le député défenseur de ce projet, d'utiliser les bras de ces jeunes travailleurs et en même temps de les éduquer au travail afin « qu'ils deviennent des citoyens utiles à la société<sup>1854</sup> ». Malgré cette volonté civilisatrice, les initiatives concernant le travail national n'étaient pas suffisamment conséquentes et d'autres revendications, comme celles de André Rebouças<sup>1855</sup>, réclamaient davantage d'investissements afin de permettre l'insertion, dans l'économie, des milliers de Brésiliens qui « végétaient dans l'intérieur des terres<sup>1856</sup> ».

De fait, le débat se poursuivit jusqu'à la fin des années 1880 quand, à la suite de l'abolition de l'esclavage, la loi du 24 novembre fixant le budget pour l'année 1889 dota le ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics d'un budget conséquent destiné aux services de l'immigration étrangère et de la colonisation nationale<sup>1857</sup>.

Les mesures et l'attention données aux Brésiliens resta de mise avec l'avènement du gouvernement républicain, qui reconnut la nécessité de développer l'immigration étrangère mais « simultanément<sup>1858</sup> » à la colonisation nationale. Longtemps mis à la marge des courants productifs et avec un niveau de vie très bas, ces populations rurales décrites comme « résistantes au travail salarié dans les grandes propriétés<sup>1859</sup> » ne furent introduites que très lentement dans le marché du travail<sup>1860</sup>. Un intéressant exemple fut celui des flux du nord vers le sud lors des périodes de sécheresse notamment dans l'État du Ceará en 1888-1889 et 1900-1901<sup>1861</sup>. En réalité, la migration de ces travailleurs vers d'autres zones du pays – plus de 5 000 personnes en décembre 1888<sup>1862</sup> – s'insérait dans les débats et discours autour du travail

---

<sup>1853</sup> Loi n. ° 108 du 25 avril 1880 de la province de São Paulo. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 31.

<sup>1854</sup> Célia Maria Marinho de AZEVEDO. *O negro livre no imaginário das elites...* op. cit., p. 232.

<sup>1855</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>1856</sup> REBOUÇAS, André. *Agricultura Nacional – Estudos Econômicos*. Rio de Janeiro, Typ. A. J. Lamoreaux, 1883. Apud: Emilia Viotti da COSTA. *Da monarquia à república...*, op. cit., p. 310.

<sup>1857</sup> Article 7°, § 24 de la loi n. ° 3397 du 24 novembre 1888. In: *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1888*. Volume 1, partie I, p. 48.

<sup>1858</sup> *Relatório apresentado ao vice-presidente da republica dos Estados Unidos do Brasil pelo General de Brigada Dr. Bibiano Sergio Macedo da Fontoura Costallat, ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio 1894*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1894, p. 77.

<sup>1859</sup> Emilia Viotti da COSTA. *Da monarquia à república...*, op. cit., p. 311.

<sup>1860</sup> Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira...*, Vol. V..., op. cit., p. 198.

<sup>1861</sup> Le ministre de l'Empire écrivait en 1889 que la province du Ceará était toujours la plus « flagellada nestas crises » (« frappée dans ces crises »). In : *Relatório apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da vigesima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios do Império, Antonio Ferreira Vianna*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889, p. 91. Consulter l'annexe D de ce rapport.

<sup>1862</sup> *Ibidem*, p. 91. Consulter l'annexe D de ce rapport.

national entre ceux qui le rabaissaient et les autres qui estimaient sa qualité<sup>1863</sup>. Souvent soutenus par le gouvernement central, les migrants débarquaient dans les ports de São Paulo, Espírito Santo ou encore de Rio de Janeiro, représentant une alternative de main-d'œuvre pour les plantations de café<sup>1864</sup>.

La question du travailleur national ne fut pas la seule à faire débat. En effet, la venue de travailleurs asiatiques proposée pour remplacer la main-d'œuvre esclave entra elle aussi dans les discussions. Voulu par certains et rejeté par d'autres, cette question s'inséra au cœur de l'évolution de la législation impériale puis fédérale sur le thème de l'immigration.

### B. Débat autour de l'immigration, la question des « chins et coolies »<sup>1865</sup>

Avec l'abolition de la traite des Africains en 1850, les débats autour de l'utilisation des Brésiliens s'intensifièrent et différents courants s'affrontèrent au sujet de la politique officielle d'immigration. Selon l'historien Luiz-Felipe de Alencastro, « le premier courant mettant en avant les besoins impérieux de l'économie du pays, le deuxième, l'avenir social et culturel de la nation<sup>1866</sup> ». Ainsi, alors que, pour les premiers, l'urgence était de faire venir des bras en grand nombre pour les faire travailler dans l'agriculture aux côtés puis à la place des esclaves quelle que soit leur origine géographique, pour les seconds, il était nécessaire d'utiliser l'immigration comme « un instrument de la 'civilisation', autrement dit, de 'blanchissement' de la nation »<sup>1867</sup>.

Influencées par des pensées européennes comme celles de Gobineau<sup>1868</sup>, les élites brésiliennes s'orientèrent vers des idées conférant la supériorité aux Blancs alors même que

---

<sup>1863</sup> Paulo César GONÇALVES. *Migração e mão-de-obra...*, *op. cit.*, p. 156. L'auteur traite dans cette étude de l'intégration des travailleurs du Ceará dans l'économie caféière de la Province/État de São Paulo.

<sup>1864</sup> *Ibidem*, p. 155.

<sup>1865</sup> Expression utilisée pour évoquer les travailleurs chinois.

<sup>1866</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... »..., *op. cit.*, p. 122.

<sup>1867</sup> *Ibidem*, p. 120-121. En 2004 fut soutenu un mémoire de DEA sur la question : R. de L. MEDICI. *Em busca de braços ou de brancos ? Raça e política de mão-de-obra no Brasil (1871-88)*. São Paulo, 2004. Dissertação de Mestrado, faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo. *Apud* MOURA, Denise Aparecida Soares de. «Relações de trabalho e convívio em um município paulista cafeeiro (Campinas, 1871-1885)»..., *op. cit.*, p. 287. Il est ici question du thème de la miscégenation si chère à Gilberto Freire : le noir devait se mélanger avec le blanc pour «s'élever mentalement» et donc au sein de la société mais aussi, pour« survivre » physiquement, le blanc devait également se mélanger avec les autres peuples du Brésil déjà adaptés au milieu Tropical. In : Célia Maria Marinho de AZEVEDO. *Onda negra, medo branco...*, *op. cit.*, p. 60-61.

<sup>1868</sup> Dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Gobineau met en concordance des caractéristiques physiques, intellectuelles et morales, hiérarchisant ainsi les groupes humains en fonction de leur couleur de peau, texture des cheveux ou forme de la tête.

seule 70 % de la population brésilienne en 1870 « pouvait être officiellement considérée blanche<sup>1869</sup> ».

Les abolitionnistes brésiliens qui appartenait à ces élites voyaient davantage dans leur mouvement « un processus d'évolution », comme le rappelle l'historien Thomas Skidmore<sup>1870</sup>, dans lequel le Blanc triompherait progressivement. Ils étaient également préparés à accélérer cette évolution en faisant la promotion de l'immigration européenne pour que ces derniers puissent remplir le vide causé par la disparition progressive du travail esclave, mais aussi parce que cette masse d'européens viendrait précipiter le « blanchissement » de la population au Brésil<sup>1871</sup>.

Même Joaquim Nabuco, grand défenseur de la cause esclave, soutint cette idée. Dès 1883, il affirma que, comme lui, les abolitionnistes souhaitaient « un pays où tous seraient libres et où l'immigration européenne, attirée par la générosité de nos institutions et notre régime libérale, pourrait constamment apporter vers les tropiques un sang caucasien animé, énergique et sain, que nous pourrions absorber sans danger<sup>1872</sup> ».

Dans cette perspective, les Portugais, dont l'identité de langue et les coutumes étaient similaires à celles des Brésiliens, semblaient, d'après les autorités brésiliennes, convenir mieux à la colonisation du pays. Le représentant portugais à Rio de Janeiro fait remarquer, d'ailleurs, que le ministre de l'Agriculture du Brésil, responsable aussi de l'immigration, déclarait être toujours prêt à satisfaire aux exigences de la légation de manière à pouvoir faciliter l'immigration portugaise – qui provenait en majorité des espaces insulaires – préférable à toute autre<sup>1873</sup>.

Au côté des Portugais, d'autres nationalités furent privilégiées comme les Suisses<sup>1874</sup>, les Nord-américains<sup>1875</sup> ou encore les Allemands. Ces derniers étaient également considérés

---

<sup>1869</sup> « podia ser oficialmente considerada branca ». In: Emília Viotti da COSTA. *Da Monarquia a República...*, op. cit., p. 373. Pour en savoir davantage sur le sujet, lire le chapitre 9 de cette étude intitulée "O mito da democracia Racial no Brasil" (p. 365-384) où l'auteur revient, entre autres, sur l'influence des idées européennes sur les élites brésiliennes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou encore sur l'importance du clientélisme au Brésil.

<sup>1870</sup> SKIDMORE, Thomas. *Black into White: race and Nationality in Brazilian Thought*. 2<sup>ème</sup> édition réimprimée, Duke University Press, 1993, p. 23.

<sup>1871</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>1872</sup> «um país onde todos sejam livres; onde, atraída pela franqueza das nossas instituições e pela liberdade do nosso regime, a imigração européia traga, sem cessar, para os trópicos uma corrente de sangue caucásio vivaz, enérgico e sadio, que possamos absorver sem perigo». In: Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, op. cit., p. 170.

<sup>1873</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 212. Lettre n. ° 2, envoyée le 21 août 1869 au ministre des Affaires étrangères portugaises, le Marquis de Sá da Bandeira, par la légation portugaise à Rio de Janeiro.

<sup>1874</sup> Voir Les Mémoires d'un colon suisse au Brésil. Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil (1850)*. Traduction, préface et notes de Sérgio Buarque de Holanda, São Paulo, Livraria Martins, 1941.

<sup>1875</sup> En effet, la fin de la guerre de Sécession aux États-Unis provoqua chez les vaincus une tendance à l'émigration. Trois expéditions vinrent visiter l'ouest et le sud de la province de São Paulo, ses terres et les

comme « bénéfiques », les autorités les estimaient plus aptes à se consacrer au travail et à s'adapter aux coutumes du pays d'accueil<sup>1876</sup> et appréciaient leur esprit monarchique comme leur respect du principe d'autorité<sup>1877</sup>. Dans ce contexte, avec l'intention « d'améliorer » la société brésilienne par l'afflux d'immigrants de « bonnes mœurs » et « respectueux de l'ordre », s'installa le débat à propos de l'immigration chinoise.

Comme le souligne Luiz-Felipe de Alencastro, la question de l'importation de travailleurs chinois apparut dans les débats parlementaires brésiliens dès 1857 et fut révélatrice de « l'impact des conditions culturelles<sup>1878</sup> » de la politique de peuplement. Déjà évoquée à l'époque coloniale, mais sans intérêts sérieux<sup>1879</sup>, puis sous D. João VI (date de règne : 1816-1826)<sup>1880</sup>, l'immigration chinoise ne réapparut qu'après l'abolition de la traite des Noirs.

En effet, en 1855, alors que le manque d'initiatives du gouvernement central pour stimuler l'immigration était critiqué, le ministre et secrétaire d'État de l'Empire Luiz Pedreira do Couto Ferraz, après avoir pris connaissance d'autres expériences effectuées pour tester l'aptitude de ces travailleurs dans l'agriculture<sup>1881</sup>, déclara reconnaître des avantages dans une telle entreprise<sup>1882</sup> et autorisa le représentant brésilien à Londres à engager jusqu'à 6 000 travailleurs chinois, une main-d'œuvre « complètement méconnue » des propriétaires brésiliens, reconnaissait Ferraz lui-même<sup>1883</sup>.

---

conditions, et repartirent conscientes des avantages de la terre et des espoirs de l'industrie. Conscient des bienfaits d'acquérir une main-d'œuvre désirent venir des États-Unis vers le Brésil, le ministre de l'Agriculture, ordonna de faciliter la connaissance des avantages de la province. Les autorités paulistes voyaient déjà dans la venue probable de cette population considérée comme énergique, active et laborieuse, une bonne influence sur les habitudes et l'ordre du pays. In : *Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na 1.a sessão da décima sexta legislatura no dia 3 de fevereiro de 1866 pelo presidente da mesma provincia, o dr. João da Silva Carrão*. S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R.A. Marques, 1866, p. 35.

<sup>1876</sup> *Discurso... presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1858*, op. cit., p. 20.

<sup>1877</sup> *Discurso... presidente da provincia de S. Paulo...no dia 15 de fevereiro de 1855...*, op. cit., p. 19.

<sup>1878</sup> « do impacto dos condicionantes culturais ». In: Alencastro, Luiz-Felipe et Renaux, Maria Luiza. « Caras e modos dos migrantes e imigrantes ». In: Luiz-Felipe ALENCASTRO (Org.). *História da vida privada no Brasil. Império : a corte e a modernidade nacional*. São Paulo, Companhia das letras, p. 291-335, 1997, p. 296.

<sup>1879</sup> Robert CONRAD. « The Planter Class and the Debate over Chinese Immigration to Brazil, 1850-1893 ». In: *International Migration Review*, Vol. 9, n. ° 1, p. 41-55, printemps 1975, p. 42-43.

<sup>1880</sup> Thomas SKIDMORE. *Black into White...*, op. cit., p. 24. Luiz-Felipe de Alencastro souligne également qu'en 1831, un rapport de la police de Rio de Janeiro ordonna la capture de Chinois en fuite d'une *fazenda* où ils avaient été introduits. Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », op. cit., p. 122.

<sup>1881</sup> Preuve que le gouvernement ne refusait pas tous les moyens pour fournir des bras à l'agriculture. In : *Relatório do anno 1855 ... pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império...*, op. cit., p. 87.

<sup>1882</sup> *Relatorio do anno 1868 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da décima-quarta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Joaquim Antônio Fernandes Leão*. Rio de Janeiro, Typ. Do Diario do Rio de Janeiro, 1869, p. 68. Référence à la satisfaction dans les colonies anglaises, françaises, hollandaises et espagnoles.

<sup>1883</sup> « completamente desconhecida ». In: *Relatório do anno 1854 apresentado à Assembléa Gera Legislativa na terceira sessão da nona legislatura pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império, Luiz Pedreira do Coutto Ferraz*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1855, p. 62.

Les recommandations concernant cette nouvelle main-d'œuvre étaient très claires : ils devaient être aptes au travail, connaître la culture de la canne à sucre, avoir entre 12 et 35 ans – venant seuls ou avec leur famille –, avoir de bonnes mœurs et ne pas être des « utilisateurs d'opium<sup>1884</sup> ». En 1855, cette démarche aboutit au débarquement de 367 *chins*<sup>1885</sup>.

En réalité, ces travailleurs furent amenés de Singapour, où le peuple avait une moins bonne réputation que les habitants de Hong Kong, par exemple<sup>1886</sup>. D'après les termes de leur contrat de cinq ans, ils devaient travailler neuf heures par jour à l'exception des dimanches et rembourser le gouvernement des dépenses effectuées pour leur venue<sup>1887</sup>. Concernant leur accueil, des propriétaires de thé de la province de Paraná se montrèrent intéressés pour tenter l'expérience, ou encore la province de Bahia pour ses plantations de canne à sucre<sup>1888</sup>.

L'intérêt que suscitèrent les travailleurs chinois chez les *fazendeiros* s'expliqua en partie par le fait que ces derniers émigraient souvent seuls<sup>1889</sup> – ce qui leur était également reproché par leurs détracteurs<sup>1890</sup> – et non en famille comme les Allemands ou les Suisses et qu'il était, pour cette raison, plus facile pour le gouvernement de subvenir à leurs besoins (qu'à ceux de toute une famille)<sup>1891</sup>. Même s'il ne s'agissait pas d'une main-d'œuvre qualifiée, avec des connaissances agronomiques, ils étaient plus disponibles que les travailleurs européens dont l'immigration peinait à décoller. Ainsi, il n'était pas rare de trouver des propriétaires arguant que, face aux nécessités de l'agriculture, il valait mieux se tourner vers ces travailleurs que de délaisser l'agriculture<sup>1892</sup>.

À la fin des années 1860, alors que le mouvement contre l'esclavage prenait plus d'ampleur, l'intérêt pour les travailleurs chinois resurgit. Le ministre de l'agriculture, favorable à leur venue comme « remède pour l'agriculture<sup>1893</sup> », récusait les critiques faites à

---

<sup>1884</sup> Recommandations de l'Avis n. ° 1 du 19 janvier 1854 envoyé à la représentation brésilienne à Londres. In : Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 160-161.

<sup>1885</sup> *Relatório do anno 1855 ... pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império...*, op. cit., p. 92.

<sup>1886</sup> *Relatório do anno 1854 ... pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império...*, op. cit., p. 62.

<sup>1887</sup> *Relatório do anno 1855 ... pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império...*, op. cit., annexe S1, p. 20-21.

<sup>1888</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>1889</sup> David NORTHRUP. *Indentured labor in the age of imperialism...*, op. cit., p. 54.

<sup>1890</sup> Dans son rapport sur l'immigration, João Cardoso de Menezes e Sousa, critique effectivement le fait qu'ils émigraient sans les femmes vivant ainsi en dehors d'un cadre familial, à part. In : SOUSA, João Cardoso de Menezes e. *Theses sobre a colonização do Brazil*. Relatório apresentado ao ministro da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em 1875. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, p. 419 et 421.

<sup>1891</sup> *Relatório do anno 1855 ... pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império...*, op. cit., annexe S1, p. 20-21.

<sup>1892</sup> *Ibidem*, p. 20-21. Il faut aussi mentionner que des particuliers se chargèrent également d'amener des travailleurs chinois. Ce fut par exemple le cas du négociant Manoel de Almeida Cardoso, qui fit débarquer 303 individus provenant de Singapour en février 1854 (*Relatório do anno 1854 ... pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império...*, op. cit., annexe A, p. 30).

<sup>1893</sup> « geração defeituosas ou inferiores peiorando as existentes ». In: *Relatorio do anno 1868 ... pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 69.

l'encontre de ces travailleurs, sur leur paresse et leur religion et souligna, comme pour apaiser les tensions, qu'il n'y avait pas de risque qu'ils se fixent et se mélangent à la population locale. Il n'y aurait, toujours selon le ministre, aucun danger d'avoir des « générations défectueuses ou inférieures empirant celles existantes<sup>1894</sup> », car ils s'engageraient seuls, pour une période limitée, après laquelle ils retourneraient chez eux pour retrouver la famille laissée derrière.

Dans les années 1870, cette question revint au cœur des discussions, animées par ceux qui désiraient trouver une solution rapide à la diminution de la main-d'œuvre esclave. Les membres de la Auxiliadora da Indústria Nacional (Société d'aide à l'industrie nationale<sup>1895</sup>) prônaient une immigration chinoise temporaire jusqu'à l'intégration d'un système de travail libre<sup>1896</sup>. En effet, même si les qualificatifs ne manquaient pas pour désigner les Asiatiques (l'utilisation d'expressions comme « vicieux et paresseux » était récurrente), le ministre de l'Agriculture continua à insister sur le fait qu'il serait utile d'en introduire quelques milliers, soigneusement choisis, jusqu'à ce que l'immigration européenne vers le Brésil devienne régulière<sup>1897</sup>. Selon son raisonnement, il était nécessaire d'introduire une population capable d'explorer les terres fertiles du Brésil, sans hésiter pour cela à faire appel à « une race inférieure » comme moyen de transition entre le travail esclave et le travail libre<sup>1898</sup>.

C'est pourquoi, il autorisa deux particuliers à organiser une compagnie chargée d'introduire des travailleurs asiatiques « robustes et aptes » aux travaux agricoles<sup>1899</sup>. Ce privilège fut concédé pour une durée de dix années, sans subventions de la part du

---

<sup>1894</sup> *Ibidem.*

<sup>1895</sup> Société créée à Rio de Janeiro en 1828 et dont l'objectif était de « promouvoir par tous les moyens l'amélioration et la prospérité de l'Industrie de l'Empire du Brésil. In : Patrícia Regina Corrêa BARRETO. « Sociedade Auxiliadora da Indústria Nacional : Oficina de Homens ». In : XIII encontro de História Anpuh-Rio, 2008, p. 3. [Accessible en ligne sur [http://encontro2008.rj.anpuh.org/resources/content/anais/1212685654\\_ARQUIVO\\_ARTIGOREVISADO.pdf](http://encontro2008.rj.anpuh.org/resources/content/anais/1212685654_ARQUIVO_ARTIGOREVISADO.pdf), consulté le 15 avril 2012]. C'est pourquoi elle distribuait, par exemple, des semences ou apportait de nouvelles machines et technologie venues d'Europe. En plus de ces activités, elle publiait une revue mensuelle dans laquelle étaient enregistrés tous les progrès agricoles et industriels ; la société s'occupait aussi d'une école agricole et de tous domaines en rapport avec l'agriculture et l'industrie comme celui de la main-d'œuvre. In : *Relatório da repartição dos negócios da agricultura, commercio e obras publicas apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Manoel Felizardo de Souza e Mello*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1861, p. 13-14.

<sup>1896</sup> Thomas SKIDMORE. *Black into White...*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>1897</sup> *Relatorio do anno de 1870, apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da decima-quarta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Theodoro Machado Freire Pereira da Silva*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de E. & H. Laemmert, 1871, p. 35.

<sup>1898</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, commercio e Obras publicas, Visconde de Sinimbu*. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial de João Paulo Ferreira Dias, 1879, p. 41.

<sup>1899</sup> *Relatorio do anno de 1870 ...pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, *op. cit.*, p. 34.

gouvernement, et avec l'interdiction pour toute autre personne de faire venir des travailleurs de cette provenance<sup>1900</sup>.

Renforçant cette position, un agent officiel de l'Agencia Official de Colonização (Agence officielle de colonisation<sup>1901</sup>), Ignacio da Cunha Galvão, soutenait la position du ministère de l'Agriculture et défendant l'idée selon laquelle le seul élément venant de l'extérieur capable de remplacer l'élément esclave serait le groupe constitué par « les Asiatiques, seulement les Asiatiques<sup>1902</sup> ».

D'autres opinions, pourtant, s'opposèrent à celle-ci. En réalité, face au caractère polémique de la question, divers rapports et études furent menés comme le relate Thomas Skidmore dans ses études sur le thème. Par exemple, le rapport envoyé par le consul brésilien à New York, Salvador de Mendonça, suite à la demande du ministre de l'Agriculture, expose que le Vicomte de Sinimbu était favorable à une émigration chinoise vers le Brésil, mais seulement à titre temporaire et non permanente car Mendonça estimait que les Chinois ne s'attachaient pas au pays dans lequel ils émigraient<sup>1903</sup>.

Déjà dans le rapport de João Cardoso de Menezes e Souza, daté de 1875 et à destination du ministre de l'Agriculture, l'auteur se positionnait contre l'immigration chinoise par souci d'une possible « dégénération » de la société brésilienne par ces « paresseux<sup>1904</sup> ». Se tournant vers l'Europe, Menezes e Souza distingue ce continent comme le plus à même de fournir des émigrants aptes et en grand nombre<sup>1905</sup>. Aussi, il énumère le potentiel de diverses nationalités, comme les Allemands ou les Suisses, et souligne que l'émigration asiatique engendrerait la corruption et les crises monétaires en raison du métal que les émigrants rapportaient en rentrant chez eux<sup>1906</sup>. Profondément opposé à cette émigration, Menezes e

---

<sup>1900</sup> Ce contrat, établi par le décret n. ° 4547 du 9 juillet 1870 fut renouvelé par celui du 2 octobre 1872 (n. ° 5099). In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 25 et 27

<sup>1901</sup> Dont l'objectif était de visiter et examiner les navires qui arrivaient au port de Rio de Janeiro avec des immigrants, afin de constater d'éventuelles infractions, mais aussi de gérer l'auberge dans laquelle les immigrants étaient conduits, soignés, nourris avant de les installer définitivement. In : *Relatorio do anno de 1866 ... pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 69. En cas d'infractions, elle intervenait dans les procès comme en 1866, contre le capitaine du navire français « ville de Montpellier ».

<sup>1902</sup> « os Asiaticos e só os Asiaticos ». In: *Relatorio annual correspondente ao anno findo 1871 apresentado pelo agente official da Agencia Official de colonização, Ignacio da Cunha Galvão, ao Conselheiro e Ministro da Agricultura, Commercio e Obras Publicas*. Rio de Janeiro, 26 de Março de 1872. Rapport ajouté en annexe du rapport du ministre de l'Agriculture de 1871-4, p. A-D-6.

<sup>1903</sup> Thomas SKIDMORE. *Black into White...*, op. cit., p. 25.

<sup>1904</sup> João Cardoso de Menezes e SOUSA. *Theses sobre a colonização do Brazil...*, op. cit., p. 419.

<sup>1905</sup> « Qual é a nação européa, que nos póde fornecer emigrantes mais aptos e em maior cópia ? ». In: *Ibidem*; p. 403.

<sup>1906</sup> *Ibidem*, p. 415.

Souza s'appuyait sur des arguments raciaux et des études faisant des Chinois comme des Indiens des civilisations anciennes, vieilles, incapables d'évoluer et maintenant des coutumes et des habitudes « anti-européennes »<sup>1907</sup>. Finalement, il cita l'expérience de l'émigration chinoise dans les colonies anglaises et françaises qu'il qualifia de « deuxième esclavage<sup>1908</sup> ».

Curieusement, la question des Chinois apparut également dans les débats au sein de la Chambre des députés du Portugal. En effet, les Portugais notaient que, depuis quelques temps, les Anglais se s'étaient mis à critiquer de « manière exagérée », les agissements de certains navires portugais qui profitaient de leurs contacts avec Macao pour embarquer des travailleurs chinois vers divers ports d'Amérique – le Pérou, La Havane<sup>1909</sup> ou encore le Brésil<sup>1910</sup> – et les réduire à un esclavage blanc<sup>1911</sup>. En contrepartie, les Portugais s'en prenaient aux Anglais qui eux aussi, traitaient mal les Chinois, citant des exemples de navires partis de Canton avec des émigrants à destination de la Guyane Anglaise, et voyageant dans de telles conditions que les passagers durent assassiner le capitaine<sup>1912</sup>. Finalement, après de nombreuses disputes, Anglais et Portugais décidèrent d'interdire l'embarquement de ces travailleurs à partir des ports de Hong Kong et de Macao en 1874<sup>1913</sup>.

Les initiatives pour introduire la main-d'œuvre chinoise dans les tropiques sud-américains se poursuivaient néanmoins. Une nouvelle tentative fut d'ailleurs tentée par des planteurs brésiliens en mal de bras en 1883<sup>1914</sup>, mais elle échoua face aux nombreuses critiques suscitées et toujours plus virulentes.

Joaquim Nabuco, importante figure de la vie publique du pays à l'époque, disait ne pas comprendre cette volonté de certains politiques et planteurs de favoriser l'immigration de travailleurs chinois, car un courant de cette nature au Brésil viendrait « apporter le vice et corrompre davantage » le pays<sup>1915</sup>. Nabuco ajoutait par ailleurs que, contrairement à ce que beaucoup imaginaient, à savoir, que l'introduction de cent ou deux cents mille Chinois n'aurait aucune incidence ethnique et sociale dans le pays, une telle entreprise poserait aussi

---

<sup>1907</sup> *Ibidem*, p. 413.

<sup>1908</sup> *Ibidem*, p. 415.

<sup>1909</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... »..., *op. cit.*, p. 122; *Diário da Câmara dos senhores Deputados da Nação Portuguesa do 20 de Abril de 1872*, p. 1293.

<sup>1910</sup> *Diário da Câmara dos senhores Deputados da Nação Portuguesa do 8 de Abril de 1872*, p. 1030.

<sup>1911</sup> *Diário da Câmara dos senhores Deputados da Nação Portuguesa 24 de Fevereiro de 1872*, p. 399.

<sup>1912</sup> *Ibidem*, p. 400.

<sup>1913</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da Monarquia a República...*, *op. cit.*, p. 312. Pour ce faire, le gouverneur de Macao interdit l'immigration de travailleurs chinois dans cette colonie portugaise afin d'éviter qu'ils n'y soient embarqués pour Cuba ou le Brésil. In : A. N. F. Commerce et Industrie. F/12/6586. Lettre envoyée par le consul de France à Hong Kong, le 7 mars 1874 au ministère des Affaires étrangères.

<sup>1914</sup> Thomas SKIDMORE. *Black into White ...*, *op. cit.*, p. 27. Pour d'autres tentatives et expériences, consulter par exemple: Robert CONRAD. "The Planter Class and the Debate over Chinese Immigration to Brazil, 1850-1893"..., *op. cit.*, p. 41-55.

<sup>1915</sup> «viciar e corromper ainda mais». In: Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 170.

ses pièges. Pour lui, de la même manière que l'esclavage eut comme effet sur la population de « l'africaniser, la saturer de sang noir », « l'immigration chinoise la ferait devenir mongole, la saturant de sang jaune<sup>1916</sup> ».

Finalement, après avoir réussi à fermer les portes à l'immigration chinoise pendant quelques années<sup>1917</sup>, face à la pression des planteurs en mal de main-d'œuvre, le gouvernement fédéral vota, en 1892, une loi permettant la libre entrée des immigrants de nationalités chinoise et japonaise, publia aussi un traité avec la Chine et signa un accord de paix, de commerce et d'amitié avec le Japon<sup>1918</sup>. Le discours était alors soucieux de satisfaire les besoins de l'agriculture brésilienne et la poursuite de l'introduction de bras asiatiques en choisissant des individus habitués au travail dans l'agriculture<sup>1919</sup>. Des agents d'émigration spécialisés dans le recrutement et le transport d'émigrants européens s'intéressèrent également à cette question. L'historien Paulo Cesar Gonçalves rappelle que Angelo Fiorita, dont nous reparlerons dans la partie suivante, tenta d'amener des Japonais pour en faire bénéficier les plantations de café. Pour cela, il sonda le gouvernement de l'État de São Paulo afin d'obtenir des subventions, comme pour l'immigration européenne mais face au refus des autorités, il abandonna l'idée<sup>1920</sup>.

La question de cette main-d'œuvre mûrit et au début du XX<sup>e</sup> siècle aboutit à la négociation d'un accord avec le Japon qui, à son tour, déboucha sur le débarquement, en 1908, de la première vague d'une longue série d'immigration japonaise au Brésil<sup>1921</sup>.

---

<sup>1916</sup> “africanizá-la, saturá-la de sangue preto (...) imigração chinesa seria mongolizá-la, saturá-la de sangue amarelo”. In: Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>1917</sup> L'agitation autour de cette question peut sembler exagérée lorsque l'on considère le nombre de travailleurs chinois introduits au Brésil – 2947 – d'après les chiffres de Robert Conrad : environ 500 jusqu'en 1810, 360 en 1856, 612 en 1859 et 1862, 1000 en 1874 et environ 475 en 1893 (Robert CONRAD. “The Planter Class and the Debate over Chinese Immigration to Brazil, 1850-1893...”, *op. cit.*, p. 45). Notons aussi que dans l'article 1 du décret n°. 528 du 28 juin 1890, qui visait à régulariser le service d'introduction et de localisation des immigrants, il était stipulé que l'entrée était libre pour tous les individus valides et aptes au travail à l'exception des Asiatiques et des Africains qui devaient obtenir l'autorisation du Congrès national.

<sup>1918</sup> Loi n. ° 97 du 5 octobre 1892. In: Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, *op. cit.*, p. 37. Le consul anglais avertit d'ailleurs le Foreign office, en 1893, qu'un contrat entre le gouvernement de São Paulo et un agent d'émigration, Mr. Langford, avait été signé pour amener des chinois de Hong Kong. N. A. U. K. *Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence*. FO 128/193. Lettre envoyée le 23 juin 1893, par le consul anglais à Rio de Janeiro au Foreign office à propos de l'immigration chinoise au Brésil.

<sup>1919</sup> *Mensagem enviada a Assembléa Legislativa do Estado do Rio de Janeiro pelo presidente Dr. José Thomaz da Porciuncula em 1 de agosto de 1894*. Petropolis, Typ. Werneck, 1894, p. 29-30.

<sup>1920</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>1921</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Nacional em 3 de Maio de 1895 pelo presidente da Republica, Prudente J. De Moraes Barros*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1895, p. 4.

On peut finalement noter que, dans le débat sur l'immigrant idéal qui devait apporter du sang neuf à la société brésilienne toujours en construction<sup>1922</sup>, il était question de « civiliser » le Brésil, ce qui serait par supposition incompatible avec la venue d'immigrants non Blancs, comme les Asiatiques, et avec l'augmentation de la population noire<sup>1923</sup>. Face à ces croyances de l'élite brésilienne se développa simultanément une politique d'immigration active, à l'échelle nationale mais également provinciale (puis des États fédéraux) afin d'attirer en grand quantité les travailleurs européens pour qu'ils apportent au Brésil, en plus de leur force de travail dont avait tant besoin l'agriculture, des valeurs considérées comme « bonnes et saines » pour le pays.

## II. Politique d'immigration brésilienne après 1870

« À la fin du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, [...] Un produit avait surgi, qui permettrait au pays de s'intégrer dans les courants en expansion du commerce mondial ; son étape de gestation achevée, l'économie du café se trouva en mesure d'autofinancer son extraordinaire expansion à venir. Les cadres d'une nouvelle classe dirigeante liée à l'économie du café étaient formés. Cependant restait à résoudre le problème de la main-d'œuvre. »<sup>1924</sup>

Celso Furtado, 1972.

### A. L'effervescence des contrats

Après la loi sur le ventre libre – votée en 1871 – l'abolition de l'esclavage n'était plus qu'une question de temps<sup>1925</sup>. Le bras esclaves ne pourrait donc plus être utilisé et le travail libre s'imposerait. Dans ce contexte, il fallait que le Brésil se prépare afin de ne pas faire souffrir l'agriculture, principale richesse du pays, comme le souligne D. Pedro II en 1873, lorsqu'il avisa l'Assemblée que « [l]es intérêts économiques du pays, qui chaque jour

---

<sup>1922</sup> Sales Augusto dos SANTOS et Laurence HALLEWELL. « Historical Roots of the 'Whitening' of Brazil ». In : *Latin American Perspectives*, Vol. 29, n. ° 1, p. 61-82, janvier 2002, p. 65.

<sup>1923</sup> *Ibidem*, p. 68-69.

<sup>1924</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 101.

<sup>1925</sup> *Relatorio do anno 1874 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da decima-quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, José Fernandes da Costa Pereira Junior, em 2 de maio de 1875*. Rio de Janeiro, Typ. Americana, 1875, p. 248. Il écrit que par les effets de la loi de 1871, l'esclavage ferait partie dans peu de temps d'un souvenir du passé.

augmentent, exigent, surtout, pour se développer davantage et plus rapidement, l'acquisition de bras utiles<sup>1926</sup> ».

Pourtant, les efforts passés n'avaient toujours pas suffisamment porté leurs fruits. Le ministre de l'Agriculture, figure toujours centrale dans l'affaire depuis 1860, accusa pour cela le fait que les immigrants débarqués dans le pays n'étaient pas tous agriculteurs comme ils étaient supposés l'être, car les agences et les sociétés chargées de les engager n'avaient pas pris soin de les sélectionner, ne cherchant qu'à remplir les quotas établis dans les contrats signés avec le gouvernement<sup>1927</sup>. Aussi, le même ministre évoqua les barrières que certains pays d'Europe mettaient à l'émigration vers le Brésil en raison des informations reçues sur les conditions des étrangers dans le pays de destination, véhiculées par leur presse.

En effet, difficile de ne pas réagir en apprenant, par exemple, que des immigrants américains et anglais quittèrent leurs terres de Santa Catarina afin d'être rapatriés, mécontents de leur situation<sup>1928</sup>. De même, des révoltes dans les plantations, comme à São Paulo dans la *fazenda* de Nicolau Pereira de Campos Vergueiro, avaient des échos ailleurs sur les plaintes des immigrants dont le malaise grandissait<sup>1929</sup>. Toute cette réalité, ajoutée à l'instabilité politique des pays européens (dont les gouvernements s'inquiétaient de la perte de soldats, de cultivateurs, d'impôts), contribuait également à freiner le flux de l'émigration.

Dans ce contexte, se propagèrent en Europe des décrets pour compliquer l'émigration. Les autorités portugaises, par exemple, multiplièrent les lois afin d'atténuer le flux migratoire en direction du Brésil<sup>1930</sup> : des circulaires furent approuvées pour que les navires sortant des Açores fussent davantage contrôlés (1853). Il fut demandé aux consuls portugais au Brésil de superviser les contrats signés sur place entre les planteurs et les émigrants portugais (1855).

---

<sup>1926</sup> « Os interesses economicos do Brasil, que cada dia mais avultam, exigem, sobretudo, para maior e mais rapido desenvolvimento, aquisição de braços uteis ». In: *Falla do Throno... discurso de abertura da sessão de 3 de maio de 1873, op., Cit.*, p. 701.

<sup>1927</sup> *Relatorio do anno de 1870...pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 26. Le risque de recevoir une amende élevée pour ne pas avoir rempli les quotas du contrat comme ce fut le cas en 1885 pour la Société de Colonisation de Hambourg explique peut-être ce manque de soin, avec l'appât du gain. In : *Relatorio do anno de 1885, apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da vigesima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Antonio da Silva Prado*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1886, p. 18.

<sup>1928</sup> *Relatorio do anno de 1870...pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...* op. cit., p. 28. D'autres problèmes concernant des Anglais apparurent également quelques années plus tard, en 1887 dans la colonie de Assungui dans la province du Paraná. N. A. U. K. *Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence*. FO 128/150. Lettre envoyée le 3 juin 1887 au Foreign office par le consul anglais de Santos ; FO 128/155. Lettre envoyée le 27 janvier 1888 au Foreign office par le consul anglais de Santos, toujours sur le même sujet de la colonie dans le Paraná.

<sup>1929</sup> Sur les révoltes et plaintes d'immigrants installés au Brésil, consulter le chapitre VI où il est question de l'échec du système de *parceria*.

<sup>1930</sup> Caroline B. BRETTELL. "O emigrante, a Nação e o Estado nos séculos XIX e XX em Portugal..."..., op. cit., p. 66. Concernant la législation portugaise sur l'émigration, consulter, dans la partie I, le chapitre 2, I.B.

Des circulaires furent envoyées pour que les gouverneurs civils demandent aux curés de lire avant ou après la messe la liste des personnes décédées au Brésil (1860)<sup>1931</sup>. Finalement, des obstacles furent créés contre l'Association de colonisation de Rio de Janeiro<sup>1932</sup>, car celle-ci était suspectée d'importer des immigrants portugais mineurs<sup>1933</sup>.

Un peu plus loin, en Suisse, le gouvernement recommanda « la plus grande prudence » dans ses cantons concernant les départs vers le Brésil<sup>1934</sup>, et l'Allemagne, qui avait interdit l'émigration de ses ressortissants vers la province de São Paulo en 1859<sup>1935</sup>, étendit finalement la restriction à tout l'Empire en 1871, après la guerre contre la France et en pleine unification du pays. L'Angleterre fit de même en 1875<sup>1936</sup>, suivie par la France, à travers la circulaire du 31 août 1878, qui interdisait aux agents d'émigration de recruter et d'embarquer des émigrants français à destination du Brésil<sup>1937</sup>. Finalement, en 1896, ce fut au tour de l'Italie de faire passer une circulaire déterminant que, « [é]tant données les conditions dans lesquelles pourraient se trouver nos émigrants au Brésil, le gouvernement s'est décidé à empêcher toute opération ayant rapport à l'émigration pour cet État<sup>1938</sup> ».

Loin de se laisser miner par ces mesures répressives récurrentes durant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités brésiliennes maintenaient leur direction :

---

<sup>1931</sup> Dans Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », *op. cit.*, p. 143. Revenir également sur la partie concernant la politique d'émigration du Portugal, dans la partie I, chapitre II, sous-partie II.

<sup>1932</sup> *Relatorio do anno de 1859 ...pelo ministro et secretario de Estado dos negocios do Império...*, *op. cit.*, annexe J, p. 34.

<sup>1933</sup> Événement dénoncé dans: A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 543. Lettre envoyée le 8 septembre 1862 par le consulat Général du Portugal à Rio de Janeiro, au président du conseil des ministres, ministre et secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le Marquis de Loulé. Article 2°, clause n. ° 9 de la Portaria n. ° 335 du 18 novembre 1858 de la Répartition Générale des Terres Publiques (Repartição Geral das Terras Publicas) – *Dá instruções para a importação, distribuição e estabelecimento de colonos*. In: *Collecção das decisões do Governo do Império do Brasil, 1858*. Tomo XXI, Rio de Janeiro, Typographia Nacional, p. 356-360, 1858, p. 358-359.

<sup>1934</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *...op. cit.*, p. 21.

<sup>1935</sup> Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, *op. cit.*, p. 107 ; *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886*. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & C, 1886, p. 41.

<sup>1936</sup> Luiza Horn IOTTI. « A Política Imigratória Brasileira e Sua Legislação - 1822-1914 »..., *op. cit.*, p. 7.

<sup>1937</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. F/ 12/ 7330. Lettre envoyée par le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes, Alexandre Millerand le 18 juin 1900 et dans laquelle il revient sur cette loi.

<sup>1938</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. Boite F/12/6490. Lettre du 3 septembre 1896, envoyée par le ministre du commerce suite aux informations fournies par le gérant du consulat de France à Venise à propos de l'interdiction de l'émigration italienne vers le Brésil. Cette disposition était liée, d'après la légation française à Rio de Janeiro, aux « conditions climatiques peu favorables ». In : A. N. F. Commerce et Industrie. Boite F/12/4890. Lettre envoyée par la légation française à Rio de Janeiro le 19 juillet 1896. Selon les autorités brésiliennes, il s'agissait de la conséquence des incidents impliquant des immigrants italiens à Rio Doce, dans l'État de Espírito Santo, et qui eut des répercussions sur l'émigration des italiens vers cet État, mais aussi vers le Pará et le Piauí. In : *Relatorio do anno 1895 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1896*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1896, p. 84.

l'agriculture manquait de bras, il fallait lui en fournir et c'est à cela que s'attachèrent les membres successifs de l'administration impériale et locale. Alors que les résultats des premières initiatives pour introduire des travailleurs étrangers étaient mitigés, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent<sup>1939</sup>, les dispositions prises contre l'esclavage dans les années 1870, mirent en place un contexte plus propice. C'est pourquoi, en 1870, le gouvernement décidait de soutenir les efforts malgré ce que cela coûtait aux coffres publics, et de faire savoir qu'il était prêt à subventionner la venue d'immigrants pour les plantations<sup>1940</sup>.

Pour cela, la politique mise en place depuis les années 1860 lors de la création du Secrétariat d'État de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics restait en vigueur, notamment concernant la signature de contrats avec des compagnies ou des particuliers qui s'engageaient, en échange d'aides financières, à introduire une main-d'œuvre agricole abondante. Dans ce sens, à partir de 1870, de nouveaux accords virent le jour, comme par exemple celui conclu avec un certain général Franzini qui devait importer 50 000 immigrants, agriculteurs constitués en famille, vers la province de Espírito Santo<sup>1941</sup>. Retenons également le contrat signé la même année avec Savino Tripoti pour l'introduction de cinq cent familles allemandes et italiennes destinées à des noyaux coloniaux. Malgré le besoin urgent de main-d'œuvre, ces accords étaient réglementés pour éviter les abus : le transport et le débarquement des immigrants devaient avoir lieu conformément aux termes de la législation brésilienne<sup>1942</sup>. Toujours à la même période, le gouvernement brésilien signait un autre accord, avec la compagnie *Brazilian Coffee States* pour l'entrée, sur quatre années, de 5 000 immigrants (750 en 1873, 1000 en 1874, 1250 en 1875 et 2000 en 1876), en provenance principalement du nord de l'Europe<sup>1943</sup>.

---

<sup>1939</sup> Sur les prémices de la politique d'immigration brésilienne, consulter dans le chapitre IV, la sous-partie I-B.

<sup>1940</sup> Décret n. ° 1836 du 27 septembre 1870. L'offre put bénéficier à plusieurs propriétaires comme par exemple à Joaquim Bonifacio do Amaral, de la colonie de « Sete Quedas » à São Paulo, ou encore à Avelino Gavião Peixoto qui s'engagea à faire venir des Portugais sur ses plantations de São Paulo. (*Relatorio do anno de 1870...ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, op. cit.,* annexe E). Il sera à nouveau question de ces deux *fazendeiros* dans le prochain chapitre. Le gouvernement signa également en décembre de la même année, un contrat avec Mackay Filho & Ca de Londres et Guilherme Hadfield

<sup>1941</sup> Contrat du 12 juillet 1872. In : *Relatorio do anno 1871/1 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decima quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras publicas, Francisco de Rego Barros Barreto*. Rio de Janeiro, Typ. Americana, 1872, annexe B.

<sup>1942</sup> Contrat daté du 27 novembre 1872. In : *Relatorio do anno 1871/1 ...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras publicas, op. cit.,* annexe B3. Contrat renouvelé par le décret n. ° 5373 du 6 août 1873. In: Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>1943</sup> Contrat du 30 octobre 1872. In: *Relatorio do anno 1871/1 ...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras publicas, op. cit.,* annexe B2. Contrat renouvelé par le décret n. ° 5269 du 26

À chaque fois, la préoccupation de pallier le manque de bras pour l'agriculture était perceptible dans ces accords. Par exemple, le dernier cité spécifiait que les immigrants ne pouvaient pas avoir plus de quarante-cinq ans afin d'être aptes au travail. De plus, ils devaient provenir du monde rural puisque 5 % seulement du total requis pouvaient être des artisans. Même si la pénurie de main-d'œuvre était davantage ressentie dans l'économie caféière du Sud-est du pays, la venue d'immigrants étrangers était attendue dans l'ensemble de l'empire. C'est pourquoi, en 1872, afin de répondre aux diverses demandes, le passeport cessa d'être exigé pour les individus circulant entre les divers ports du pays<sup>1944</sup>.

Aussi, toujours avec la même perspective de faciliter l'entrée de travailleurs sur l'ensemble du territoire, le gouvernement brésilien signait également des contrats spécifiques pour le développement du flux migratoire vers certaines régions. Par exemple, l'accord signé en 1873 avec le conseiller Polycarpo Lopes de Leão et Muniz Barreto de Aragão pour l'importation de 10 000 travailleurs ruraux du nord de l'Europe était très représentatif. Destinés aux provinces de Bahia et Maranhão<sup>1945</sup>, il est possible d'y déceler la préférence que le gouvernement impérial avait pour l'installation des émigrants comme petits propriétaires. En effet, dans ce cas, les entrepreneurs recevaient une subvention bien plus élevée que celle perçue si les émigrants devenaient de simples travailleurs dans des établissements ruraux<sup>1946</sup>.

Cette politique ne devait pas être suivie constamment par toutes les provinces, notamment par celle de São Paulo. Pourtant, même chez les *paulistas* quelques initiatives du genre furent menées. En effet, en 1873, l'Associação de Colonização e Emigração (Association de colonisation et d'émigration), fondée dans la province en 1871, signa un contrat (importation de 15 000 immigrants en trois ans) allant dans le même sens que celui mentionné précédemment, à savoir, que pour l'introduction de ces individus dans de petites propriétés, les entrepreneurs recevraient 150\$000 *réis* par adulte et 75\$000 par enfant de un à dix ans, alors que pour leur fixation dans des établissements ruraux, la somme perçue serait de

---

avril 1873. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>1944</sup> Décret n. ° 5145 du 27 novembre 1872. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>1945</sup> Contrat du 19 octobre 1872. In : *Relatorio do anno 1871/1 ...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras publicas, op. cit.*, annexe B1.

<sup>1946</sup> 150\$000 pour chaque colon adulte et 75\$000 pour les mineurs de un à dix ans, dans le système de petite propriété et 60\$000 et 30\$000 dans l'autre cas. Renouvellement du contrat par le décret n. ° 5291 du 24 mai 1873. In: Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, *op. cit.*, p. 27.

100\$000 *réis*, ce qui était toutefois supérieur aux 60\$000 concédés aux entrepreneurs de Bahia et Maranhão sûrement en raison de l'importance grandissante de la province de São Paulo, grande productrice de café<sup>1947</sup>.

Malheureusement, étant donné la forme et les objectifs du présent travail, il n'est pas possible d'y revenir en détail et d'énumérer tous les contrats signés à l'époque<sup>1948</sup>. Néanmoins nous pouvons noter que, de plus en plus, les services de l'immigration prirent de l'importance, exigeant toujours plus d'aide de la part des pouvoirs publics comme le soulignait l'empereur lui-même en 1879<sup>1949</sup>. En effet, à partir de 1874, de nouveaux contrats vinrent stimuler davantage le flux migratoire et faire entrer la politique d'immigration dans une nouvelle phase<sup>1950</sup>.

Afin d'illustrer nos propos, citons le contrat signé entre le gouvernement central et Joaquim Caetano Pinto Júnior pour l'importation, dans tout l'empire, à l'exception de la province de Rio Grande do Sul, de cent mille immigrants (parmi lesquels, des Allemands, des Autrichiens, des Suisses, des Italiens du Nord, des Basques, des Belges, des Suédois, des Danois et des Français). Selon les dispositions du contrat, ceux-là devaient être des agriculteurs (minimum 80% du total), en bonne santé, travailleurs et âgés de deux à quarante-cinq ans<sup>1951</sup>. Par cet accord, en plus des subventions accordées à l'entrepreneur, le gouvernement concédait aux immigrants, gratuitement, l'hébergement et l'alimentation pendant les huit premiers jours après leur débarquement au Brésil, ainsi que le transport jusqu'aux colonies de l'État vers lequel ils se destinaient<sup>1952</sup>.

---

<sup>1947</sup> Décret n. ° 5351 du 23 juillet 1873 renouvelant celui du 23 novembre 1871. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 27.

<sup>1948</sup> Mentionnons cependant quelques contrats intéressants : celui signé entre Francisco Ferreira Borges et Guilherme de Castro mais transféré à la Companhia Brasileira de Navegação Transatlantica (Compagnie Brésilienne de Navigation Transatlantique) pour faire venir jusqu'à 10 000 immigrants par an (travailleurs ruraux et artisans âgés au maximum de 45 ans) des archipels des Açores, de Madère et des Canaries. Ajoutons aussi celui de José Frederico de Freitas Júnior, qui apportait une nouveauté, puisqu'il proposait d'importer ou d'exporter des produits alimentaires en même temps que des immigrants ou bien, finalement le renouvellement de l'accord de Bento José da Costa pour l'introduction de 15 000 immigrants dans le nord du pays (Décret n. ° 5286 du 24 mai 1873. In : *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da decima quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, José Fernandes da Costa Pereira Junior*. Rio de Janeiro, Typ. Americana, 1874, p. 194. Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 144-145. Il fait référence aux décrets n. ° 5365 du 30 juillet 1873 et n. ° 5524 du 7 janvier 1874).

<sup>1949</sup> Il était urgent selon lui que des établissements de crédits soient créés. In : *Falla do throno...*, session du 3 mai 1879..., op. cit., p. 775.

<sup>1950</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços, riqueza e acumulação ...*, op. cit., p. 145 ; Luiza Horn IOTTI. "A Política Imigratória Brasileira e Sua Legislação - 1822-1914"..., op. cit., p. 9.

<sup>1951</sup> Décret n. ° 5663 du 17 juin 1874. In : *Colecção das Leis do Império do Brasil, 1874*. Volume 1, partie II, p. 663.

<sup>1952</sup> Article VII du décret.

Il fut possible, à l'aide des rapports du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, de reconstituer le nombre d'immigrants introduits grâce à certains des contrats référencés ci-dessus dans le tableau 14 suivant:

**Tableau 14 – Immigrants introduits au Brésil entre 1873 et 1878**

Années	Compagnie de navigation transatlantique	Joaquim Caetano Pinto Junior	Pereira Alves Bendaszkeski & Comp.	Savino Tripoti	Société de Colonisation de Hambourg	Spontanés
1873	1003					
1874	4282	13				
1875	3774	7321	195			
1876	2052	15 427	702	179	865	130
1877		7940				
1878		8327				
<b>Total</b>	11 111	39 028	897	179	865	130

Source : *Relatório do ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas*. Pour l'année 1876, p. 412-414 et pour l'année 1877, p. 54.

Pourtant, malgré les efforts, les résultats se montraient bien en deçà des attentes prévues, ce qui engendra la résiliation des contrats mentionnés. Seul celui de la Société de colonisation de Hambourg, fut maintenu et renouvelé sans cesse depuis la première signature en 1850<sup>1953</sup>. En revanche, l'échec de certains de ces accords n'entacha pas la détermination du gouvernement à augmenter l'immigration.

En effet, au début de l'année 1876, l'Inspectoria Geral das terras e Colonisação (Inspection générale des Terres et Colonisation) fut créée au sein du ministère de l'Agriculture. Cet organisme permettant « d'améliorer considérablement » les services de l'immigration d'après le ministre de l'Agriculture<sup>1954</sup>, avait pour fonction de se charger de l'application de la loi de la terre (1850) concernant la mesure, démarcation, vente et location des terrains, mais aussi de trouver la meilleure manière de promouvoir l'immigration spontanée, de veiller aux bonnes conditions d'embarquements, débarquement et réception des immigrants, notamment de ceux qui avaient été appelés par des parents ou des amis déjà

<sup>1953</sup> *Relatorio do anno 1877...pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas ...*, op. cit., p. 53.

<sup>1954</sup> «têm melhorado consideravelmente». In: *Relatorio do anno 1876-2 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da decima-sexta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas*, Thomas José Coelho de Almeida. Publié en 1877, p. 167. Organisation par le décret n. ° 6129 du 23 février 1876.

installés au Brésil<sup>1955</sup>. Pourtant, même si des crédits extraordinaires avaient été concédés ponctuellement<sup>1956</sup>, les disputes pour obtenir davantage de ressources au sein du gouvernement étaient patentes dans les mots du ministre de l'Agriculture, qui se plaignait, en 1878, que le pays était encore bien loin des résultats escomptés<sup>1957</sup>.

Dans ce contexte de distension et de rétentions continues, la présence de Madériens apparaissait dans le flux. Ainsi, un contrat signé en 1879 avec le Portugais Francisco Ferreira de Moraes, prévoyait l'entrée de mille travailleurs ruraux des archipels de Madère, des Açores et des Canaries<sup>1958</sup>. Comme contrepartie, le gouvernement avançait le prix total des titres de transport des immigrants âgés de 14 à 45 ans et la moitié pour ceux âgés de quatre à quatorze ans excluant ainsi les enfants de moins de quatre ans, les adultes de plus de quarante-cinq ans et les femmes célibataires. Par ailleurs, il était prévu qu'au Brésil, les insulaires seraient reçus à l'auberge des immigrants pendant dix jours durant lesquels ils seraient alimentés et soignés. Grâce à la documentation des archives portugaises, il est possible de savoir que deux mois après cette décision, débarquèrent au port de Rio de Janeiro accompagnés de Moraes, quatre cent soixante-sept individus portugais provenant de l'île de Madère, pratiquement tous avec un contrat d'emploi de leurs services dans diverses *fazendas* de l'empire. Le récit de cette histoire, pourtant, était bien loin de s'arrêter à ce moment-là.

Après avoir visité le navire, comme il le devait, le consul portugais vérifia les contrats de location de service d'une durée de cinq ans signés avec Moraes, les jugeant, cependant, non conformes et invalides, car ils n'avaient pas été signés devant un notaire par écriture publique. Aussi, les documents étaient pleins de vices formels : signés par des individus non reconnus (les signatures des témoins ne furent pas non plus reconnues), ils ne comportaient pas le visa du gouverneur civil de Funchal et les signatures des personnes et des témoins

---

<sup>1955</sup> Décret n. ° 6129 du 23 février 1876. [Accessible en ligne sur <http://www2.camara.gov.br/legin/fed/decret/1824-1899/decreto-6129-23-fevereiro-1876-549093-publicacaooriginal-64440-pe.html>, consulté en avril 2012].

<sup>1956</sup> Décret n. ° 6413 du 14 décembre 1876. Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 29.

<sup>1957</sup> *Relatorio do anno de 1878...ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...* op. cit., p. 42.

<sup>1958</sup> Décision n. 151 du 15 mars 1879. In: *Relatorio do anno de 1878 ...ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 43. Un exemplaire de ce contrat avec le gouvernement fut également trouvé dans les archives du ministère des Affaires étrangères du Portugal. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 24 mai 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au Conseiller, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo.

n'avaient pas été légalisées par les autorités consulaires brésiliennes de Funchal entre autres<sup>1959</sup>.

Qui plus est, après avoir interrogé ces Madériens, le consul apprit qu'ils ignoraient totalement les conditions dans lesquelles ils avaient été engagés. Les insulaires savaient seulement qu'ils allaient au Brésil afin de travailler pour celui qui leur offrirait la meilleure rémunération pour exercer leurs professions respectives, sans avoir connaissance de l'obligation de travailler dans les *fazendas*. Par ailleurs, ils mirent en avant le fait que les contrats n'avaient pas été signés à Madère ni en leur présence, mais qu'ils leur avaient été donnés à bord, après plusieurs jours de voyage, alors que le navire s'approchait de Bahia<sup>1960</sup>.

Il fut alors proposé aux immigrants d'établir de nouveaux contrats conformément aux lois brésiliennes<sup>1961</sup>, ce que la plupart acceptèrent. Malgré l'incident, l'accord passé entre Moraes et le gouvernement resta en vigueur pendant encore quelques années jusqu'à ce que, en 1882, après le débarquement de 1 086 immigrants de l'archipel des Canaries, le contrat soit finalement résilié<sup>1962</sup>.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la précarité financière des comptes publics affecta directement les projets les plus ambitieux d'installation d'immigrants<sup>1963</sup>. La conséquence la plus symbolique en est que, même si elle était consciente de l'influence défavorable que cela aurait sur le flux migratoire, en 1879, l'administration vota un décret dans le but d'arrêter tout système d'immigration officielle ou subventionnée en dehors des contrats déjà existants<sup>1964</sup>. Par la suite, à travers l'Avis du 7 avril 1880, les consuls brésiliens de divers pays européens comme l'Allemagne, l'Italie ou encore l'Angleterre, furent informés que le gouvernement impérial n'assumerait plus aucun compromis quant à la venue des

---

<sup>1959</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 24 mai 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au Conseiller, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo. Le contrat de location de service des Madériens fut annexé à cette lettre.

<sup>1960</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 24 mai 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au Conseiller, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo. Le contrat de location de service des Madériens fut annexé à cette lettre.

<sup>1961</sup> Décret n. ° 2827 du 15 mars 1879 qui abroge celui du 11 octobre 1837. Il expose la manière dont devaient être établis les contrats de location de service pour les travailleurs brésiliens, jamais supérieurs à trois ans, comme pour les étrangers, jusqu'à 5 années.

<sup>1962</sup> *Relatorio do anno 1882 apresentado à Assembléa Geral na terceira sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Henrique d'Avila*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1883, p. 221.

<sup>1963</sup> *Relatorio do anno de 1879 apresentado à Assembléa Geral na terceira sessão da decima-setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Manoel Buarque de Macedo*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1880, p. 64.

<sup>1964</sup> Décret n. ° 7570 du 20 décembre 1879. In : *Relatorio do anno de 1879...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, op. cit.*, p. 62.

immigrants sur son territoire. Ces derniers, en débarquant au Brésil devraient alors se débrouiller pour s'installer à leurs frais<sup>1965</sup>.

Avec ce décret, tous les services de colonisation et de mesure des terres cessèrent, ainsi que les subventions d'hébergement des immigrants ou la fondation de nouveaux noyaux coloniaux par l'État<sup>1966</sup>. Averties de cet avis par le consul général portugais à Rio, les autorités portugaises s'empressèrent de rendre publique l'information dans le pays en envoyant une circulaire aux gouverneurs civils (circulaire n. ° 541 du 12 juin 1880) qui, à leur tour, devraient prévenir les autorités locales. À Funchal, cette information fut placardée dans tous les lieux publics afin que les Madériens ne s'engagent plus en pensant avoir le transport gratuit et un lieu de réception<sup>1967</sup>. Une parenthèse du flux transatlantique se fermait alors.

## B. Des résultats mitigés

En 1880, fut publié un avis sur la manière dont allait procéder le gouvernement pour l'immigration dès lors que la situation financière du pays serait rétablie<sup>1968</sup>. Ce document prévoyait, ainsi, de réformer la loi de la terre de 1850 afin de faciliter l'acquisition des terrains dévolus aux immigrants, comme pour les Brésiliens, mais aussi de poursuivre la construction des routes et chemins de fer et, finalement, d'améliorer les voies navigables et d'offrir l'hébergement et le transport aux nouveaux arrivants au Brésil<sup>1969</sup>.

Pourtant, toujours précaires, les finances publiques subissaient directement l'impact des dépenses fixées pour les années 1882-1883 et 1883-1884 par la loi n. ° 3141 du 30 octobre 1882. Il y eut même une réduction de la somme attribuée à la Répartition des terres et à la colonisation. À l'époque, cette dernière fut seulement autorisée à renouveler le contrat avec la société de colonisation de Hambourg moyennant des modifications plus avantageuses pour l'État avec, en même temps, l'obligation de réorganiser son administration en

---

<sup>1965</sup> *Relatorio do anno de 1879...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, op. cit., p. 64-65.*

<sup>1966</sup> *Relatorio do anno de 1879...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, op. cit., p. 64.*

<sup>1967</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondência recebida. Boite n. ° 358. Lettre du 21 août 1880, envoyée par le Gouverneur Civil de Funchal et reçue par l'administrateur du *concelho*.

<sup>1968</sup> Decisão n. ° 15 du 07 avril 1880. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia Volpi SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 31.

<sup>1969</sup> *Relatorio do anno de 1879...ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, op. cit., p. 65.*

supprimant des postes pour pouvoir utiliser l'argent afin de payer le transport des immigrants sur les lignes des chemins de fer<sup>1970</sup>.

Sans surprise, depuis l'interruption des subventions, le flux de l'immigration subventionnée diminua comme les autorités le craignaient (voir le tableau 15 ci-dessous). Cependant, les rapports du ministre de l'agriculture n'étaient pas si négatifs à ce sujet puisque, si l'immigration subventionnée par l'État baissait, la spontanée elle, se faisait de manière régulière voire augmentait (10 188 en 1881, 24 493 en 1882 et 24 827 en 1883<sup>1971</sup>), attirée par les informations divulguées au sujet du pays, mais aussi et surtout par leurs parents et amis déjà établis dans des établissements coloniaux<sup>1972</sup>. Certes, ces chiffres n'avaient pas encore atteint un niveau pouvant correspondre aux besoins du pays pour la transformation du régime de travail, mais ils indiquaient néanmoins la marche à suivre<sup>1973</sup>.

Ainsi, pour augmenter le flux, l'Inspection général des Terres et de la Colonisation élaborait un rapport sur les démarches nécessaires pour activer le flux migratoire: construire une auberge pour la réception immigrants capable de soutenir un flux annuel de 50 000 immigrants et dans laquelle les personnes seraient hébergées jusqu'à huit jours, organiser un service d'information, promouvoir location et vente de terres permettant au colon fraîchement débarqué de s'installer, offrir le transport gratuit des immigrants du port de Rio de Janeiro jusqu'aux ports des provinces de destination et de là jusqu'aux terres et, enfin, acquérir des terres près des lignes de chemins de fer, routes terrestres et voies navigables pour la création de noyaux coloniaux<sup>1974</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai 1883, la Hospedaria da Ilha das Flores (Auberge de l'Île des Fleurs) commença à recevoir ses premiers immigrants<sup>1975</sup>. Située sur l'Île das Flores (des fleurs), dans

---

<sup>1970</sup> Loi n. ° 3141 du 30 octobre 1882. In: *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1882*. Volume 1, partie I, p. 105.

<sup>1971</sup> *Relatorio do anno 1881/1 apresentado à Assembléa Geral na primeira sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, José Antonio Saraiva. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1882, p. 208.*

<sup>1972</sup> *Relatorio do anno 1881/2 apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Manoel Alves de Araujo. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1882, p. 140-141; Relatorio do anno 1883 ...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas..., op. cit., p. 213.*

<sup>1973</sup> *Relatorio do anno 1883 ...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas..., op. cit., p. 213; Relatorio do anno 1882 ...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas..., op. cit., p. 221.*

<sup>1974</sup> *Relatorio do anno 1881-1...ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, op. cit., p. 208.*

<sup>1975</sup> *Relatorio do anno 1883 ...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas..., op. cit., p. 216.* Aujourd'hui, ce lieu renferme le Centro de Memória da Imigração da Ilha das Flores. Pour davantage d'informations à ce propos, consulter le site Internet correspondant. [Accessible en ligne sur <http://www.hospedariailhadaflores.com.br/>, consulté en décembre 2012].

la baie de Guanabara à Rio de Janeiro (une des principales portes maritimes du Brésil) – manière de pouvoir mieux concentrer et gérer les immigrants avant qu’ils ne soient acheminés vers leur destination finale –, l’auberge était divisée en quatre grands salons qui servaient de dortoirs, trois salles pour l’infirmerie, un cabinet médical et sept autres compartiments pour les dépendances du service d’hébergement des immigrants. Le réfectoire et la cuisine furent provisoirement installés dans un ancien hangar, le temps de la construction d’un édifice à cet effet, possédant tous les instruments et ustensiles nécessaires<sup>1976</sup>.

Ainsi, tous les passagers entrant dans le port de Rio de Janeiro étaient immédiatement dirigés avec leurs bagages vers cette auberge<sup>1977</sup>. Ceux qui désiraient s’établir dans les autres provinces du pays y étaient alors envoyés sans attendre, et ce aux frais de l’État, que ce soit par voies ferrées ou par vapeurs. Quant aux provinces de Espírito Santo, Paraná, Santa Catarina et Rio Grande do Sul, les immigrants étaient accompagnés gratuitement jusqu’aux noyaux coloniaux, mesure non étendue à la province de São Paulo, car y existait déjà un service qui s’en occupait pour le compte des coffres provinciaux<sup>1978</sup>.

Comme l’encouragement de l’immigration par de grosses subventions du gouvernement ne donnait pas de résultats, ouvrant même parfois l’espace à de grands abus des administrateurs, le ministre de l’Agriculture décida de miser sur d’autres outils comme la propagande<sup>1979</sup>. Spécialement pour cette occasion, fut distribué le *Guia do Emigrante* (Guide de l’émigrant).

Il s’agissait alors d’une petite brochure, publiée par l’Inspection des Terres publiques, traduite en français, en allemand et en italien et contenant des informations sommaires mais claires et précises sur l’hébergement, les conditions de transport, la taille et le prix des parcelles de terrain, ainsi que les conditions de paiement et des informations sur les institutions brésiliennes, la culture et la monnaie<sup>1980</sup>. Le ministre demanda également aux

---

<sup>1976</sup> *Relatorio do anno 1883 ...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 216-217.

<sup>1977</sup> *Ibidem*, p. 217.

<sup>1978</sup> *Ibidem*, p. 214.

<sup>1979</sup> *Relatorio do anno 1884 apresentado à Assembléa Geral na primeira sessão da decima-nona meglatura pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, João Ferreira de Moura*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1885, p. 353.

<sup>1980</sup> *Ibidem*, p. 352. Il est intéressant de noter que quels que soient l’époque et le pays concerné, la propagande était un outil très utilisée pour le recrutement d’individus, comme le montre l’article de Emma Rothschild sur la propagande utilisée au XVIII<sup>e</sup> par la France pour attirer des colons allemands vers Kourou en Guyane. Là aussi des prospectus traduits en allemand furent distribués avec une carte de Kourou promettant que tous les soins seraient apportés aux colons allemands. Même s’il concerne une époque antérieure à celle étudiée ici, consulter l’article de Emma Rothschild dans lequel l’auteur revient sur un épisode dramatique survenu dans les années 1760 avec l’envoi de colons français en Guyane où la plupart périt. Emma ROTHSCCHILD. « A horrible tragedy in the french atlantic »..., op. cit., p. 73. Consulter dans l’annexe 6, l’illustration 5, première page de l’un de ces

consuls et agents diplomatiques en poste dans les pays d'émigration de tout faire afin de stimuler l'émigration vers le pays. Parfois même, toujours optimiste sur le potentiel du pays, il envoyait des émissaires spéciaux. « Rares sont les vapeurs qui arrivent à nos ports sans amener des immigrants<sup>1981</sup> », disait-il.

Il est même arrivé que la propagande soit conduite par le ministre en personne. De fait, il se déplaça nombre de fois dans les noyaux coloniaux et dans les résidences des immigrants déjà installés au Brésil afin de leur dire que le gouvernement faciliterait le transport des parents et amis désireux de venir au Brésil. L'objectif était de faire venir des immigrants qui ne quittaient leur patrie que par ce que leurs parents et leurs amis leur certifiaient un certain bien-être au Brésil. Cette technique porta visiblement ses fruits puisque le ministre de l'Agriculture affirma avoir reçu des « listes nominatives (...) avec les noms de milliers d'individus », listes qu'il remit aux consuls de Hambourg et Gênes pour une vérification sévère de chaque profil espérant ainsi pouvoir obtenir un grand nombre d'individus<sup>1982</sup>. Il s'évertua également à stimuler l'immigration vers les provinces du nord du pays qui, à l'inverse de celles du sud, « n' [avaient] pratiquement aucun courant migratoire<sup>1983</sup> » et encouragea la création d'autres sociétés d'immigration, comme la Société centrale d'immigration.

Comme nous l'avons vu, il était pratiquement impossible de ne pas considérer la législation sur le travail esclave sans prendre en compte celle de l'immigration. De fait, en 1885, la loi sur la libération des esclaves sexagénaires, prévoyait d'utiliser un tiers des 5 % des titres de dette pour le paiement du transport des immigrants établis dans des établissements agricoles<sup>1984</sup>. Toutefois, le ministre de l'Agriculture d'alors, Antonio da Silva Prado, un propriétaire terrien très influent de São Paulo, souligna que cette décision ne pouvait suffire pour les fins de la colonisation et exposa ses grandes lignes pour une bonne politique d'immigration.

Il proposa alors : l'organisation d'un service régulier de propagande en faveur de l'émigration européenne vers le Brésil de manière à ne pas avoir recours aux agents officiels

---

livrets de propagande pour favoriser l'émigration au Brésil et également O immigrante décrivant les avantages garantis aux immigrants au Brésil. [Accessible en ligne sur <http://www.arquivoestado.sp.gov.br/pageflip/prophp/main.php?MagID=122&MagNo=122>, consulté en mai 2012].

<sup>1981</sup> *Relatorio do anno 1884...ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, op. cit.*, p. 358.

<sup>1982</sup> “listas nominaes (...) sobem a dezenas de milhares os individuos nellas designados”. In: *Ibidem*, p. 358.

<sup>1983</sup> “é nenhuma a corrente immigratoria”. In: *Ibidem*, p. 359.

<sup>1984</sup> Loi n. ° 3270 du 28 septembre 1885. Article 2°, III, §3. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1885*. Volume 1, p. 14.

d'immigration malhonnêtes, la subvention du transport des émigrants depuis leur lieu de résidence en Europe jusqu'à leur destination dans l'Empire soit en le payant entièrement, soit en partie ou bien en payant totalement ou une partie et en exigeant un remboursement, et enfin, la réorganisation du service de mesure et de vente des terres publiques, en réformant une nouvelle fois la loi de la terre pour pouvoir offrir aux immigrants une bonne et rapide installation<sup>1985</sup>. Silva Prado suggéra également de faire des changements dans la loi régulant les contrats de location de service en annulant la peine de prison pour l'immigrant qui n'accomplirait pas le contrat<sup>1986</sup>. Ces offres du gouvernement semblaient commencer à porter leurs fruits, puisque Silva Prado soulignait, en 1887, que les plaintes diminuaient significativement concernant le service de l'immigration en même temps que l'augmentation du flux était notable, commençant finalement à répondre aux besoins (voir le tableau 15 ci-dessous, en particulier l'année 1887<sup>1987</sup>).

Revenons au cœur du problème, en effet, avec l'abolition définitive de l'esclavage, en mai 1888, il ne suffisait pas seulement de fournir à l'agriculture une masse de travailleurs étrangers et nationaux pour réorganiser le système de travail et maintenir la production. Il fallait également créer les conditions pour une croissance soutenable de l'économie avec, par exemple, l'expansion des cultures sur les nombreux terrains encore vierges associés, par conséquent, à l'apparition de centres de population, de production et de consommation<sup>1988</sup>.

C'est dans ce contexte et cet état d'esprit que fut votée la loi de novembre 1888 concédant au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics des ressources généreuses pour les services de l'immigration étrangère et de la colonisation nationale<sup>1989</sup>. Des contrats furent alors signés avec le Vicomte de Figueiredo, Joaquim Caetano Junior,

---

<sup>1985</sup> *Relatorio do anno 1885...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 18.

<sup>1986</sup> *Ibidem*, p. 19.

<sup>1987</sup> *Relatorio do anno 1887 apresentado à Assembléa Geral na terceira sessão da vigésima legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Rodrigo Augusto da Silva*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1888, p. 36, annexe E: *Relatorio apresentado ao ministre e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Rodrigo Augusto da Silva pelo inspector Geral da Inspectoria Geral das Terras e Colonisação*, p. 4. Il est intéressant de noter que la loi fixant le budget pour l'année 1888 autorisa une nouvelle fois la rénovation du contrat avec la Société de Colonisation de Hambourg (Article 7°, §1 du Décret n. ° 3349 du 20 octobre 1887. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1887*. Volume 1, Partie 1, p. 40).

<sup>1988</sup> *Relatorio do anno 1888...pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 156.

<sup>1989</sup> Article 7°, § 24 de la loi n. ° 3397 du 24 novembre 1888. In: *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1888*. Volume 1, partie I, p. 48.

Angelo Fiorita ou encore avec José Antunes dos Santos, entre autres, chacun devant importer 250 000 européens en cinq ans.

Pendant cette même période, le gouvernement signa d'autres contrats pour la création de noyaux coloniaux dans diverses provinces de l'Empire : à Rio de Janeiro, au Paraná mais également au Pará et à Santa Catarina<sup>1990</sup>. L'immigration dépassa alors les 100 000 entrées avant de chuter à nouveau en 1889 en raison de l'épidémie de fièvre jaune apparue à Santos et Campinas, dans l'État de São Paulo<sup>1991</sup>. Face à ce recul, la propagande fut réactivée. Prenons-en pour preuve la création, en Europe, en Italie précisément (à Gênes et à Milan), de bureaux spéciaux d'informations, dans des zones faciles d'accès et visibles, fiscalisés par un commissaire général du gouvernement impérial.

Organisés de manière à posséder une salle de lecture dans laquelle les populations pouvaient lire des journaux, des brochures et consulter des cartes du Brésil, leurs fonctions étaient de donner toutes les informations aux populations rurales concernant les avantages offerts par l'Empire, mais aussi de les mettre en contact avec les agents chargés de fournir les titres de transport<sup>1992</sup>. En déplacement en Europe, l'ancien ministre de l'Agriculture, Antonio da Silva Prado, fut alors sollicité pour occuper le poste de superintendant général de l'immigration dans le vieux continent étant bon connaisseur des mécanismes de ce service et de ses besoins<sup>1993</sup>. Silva Prado accepta la tâche à titre gracieux et œuvra fortement pour répondre aux publications hostiles à l'encontre de l'émigration au Brésil, rédigeant des démentis en faveur de la destination tropicale<sup>1994</sup>.

---

<sup>1990</sup> *Relatorio do anno 1888...ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, op. cit., p. 158.*

<sup>1991</sup> *Ibidem*, p. 156.

<sup>1992</sup> *Ibidem*, p. 158-159.

<sup>1993</sup> *Relatorio do anno 1889...pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas..., op. cit., p. 82-83.*

<sup>1994</sup> Ce service dura jusqu'à sa suppression en 1894 quand la superintendance fut jugée inutile et fonctionnant sans autorisation légale (*Relatorio do anno 1890 apresentado ao presidente da republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em junho de 1891*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 106. *Relatorio do anno 1894 apresentado ao presidente da republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1895*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1895, p. 66).

**Tableau 15 – Nombre d’immigrants pour tous les ports du Brésil, 1878-1889**

Années	Nombre d’immigrants
1878	22 423
1879	22 189
1880	29 729
1881	11 054
1882	27 197
1883	28 670
1884	20 087
1885	30 135
1886	25 741
1887	54 990
1888	131 745
1889	65 187

Source : *Relatorio do ministério da Agricultura, commercio e Obras publicas do anno 1887e 1890*, p. 32 et 103.

Deux directions étaient toujours remarquables dans la politique d’immigration de l’époque. L’une était orientée vers l’introduction de bras pour la grande propriété, comme en témoigne la circulaire envoyée en 1886 et modifiée en 1887 aux propriétaires terriens désireux d’acquérir des immigrants pour travailler dans leur propriété et auxquels le gouvernement remboursait le prix du titre de transport avancé, en se servant des dispositions accordées par la loi de 1885<sup>1995</sup>. Simultanément, le gouvernement poursuivait aussi sa politique d’installation d’immigrants comme petits propriétaires. Ainsi, un nouveau noyau colonial vit le jour dans la province de Minas Gerais et cinquante familles belges furent installées dans la province de São Paulo près de Porto Feliz<sup>1996</sup>. Dans ces deux axes d’action publique, comme nous le verrons plus en détails ultérieurement, la province de São Paulo était, dans l’Empire, celle qui réussissait le mieux à stimuler l’immigration. Faisant preuve de *leadership* dans ce domaine, d’autres régions tentèrent d’adopter les mêmes dispositions que celles des *paulistas*, comme le Pará, à Minas Gerais et à Rio de Janeiro. Les provinces de Pernambouc et Bahia, en revanche, se trouvaient encore au stade de l’expérimentation, agissant avec prudence pour attirer l’immigration sur leurs territoires<sup>1997</sup>.

<sup>1995</sup> Article 7°, §1 du Décret n. ° 3349 du 20 octobre 1887. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1887*. Volume 1, Partie 1, p. 33-34.

<sup>1996</sup> *Relatorio do anno 1887...ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas*, p. 37.

<sup>1997</sup> *Ibidem*, annexe E: *Relatorio apresentado ao ministre e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Rodrigo Augusto da Silva pelo inspector Geral da Inspectoria Geral das Terras e Colonisação*, p. 8.

### C. Vers la décentralisation de la politique d'immigration à partir de 1889

L'installation du pouvoir Républicain apporta de nombreux changements dans le fonctionnement et l'organisation des services de l'immigration, qui furent peu à peu décentralisés. Ce processus, pourtant, ne fut ni linéaire, ni réussi dans toutes ses étapes.

Tout d'abord, le 14 décembre 1889, tout juste deux mois après la proclamation de la République au Brésil, un décret fut voté pour la naturalisation des étrangers résidant dans le pays<sup>1998</sup>. À travers les cinq articles du décret, le gouvernement provisoire reconnaissait la nationalité brésilienne à tous les étrangers qui résidaient dans le pays le 15 novembre 1889, sauf s'ils déclaraient vouloir garder leur nationalité d'origine, ce qu'ils devaient demander aux autorités consulaires ou sous-délégués de police avant l'écoulement d'une période de six mois. De plus, tous les étrangers qui, à partir de la date du décret résideraient au moins deux ans dans la nouvelle République, deviendraient alors citoyens brésiliens en l'absence d'une déclaration contraire de leur part<sup>1999</sup>. De cette façon, les étrangers obtenaient, en même temps que la nationalité les mêmes droits que les natifs<sup>2000</sup>.

Cependant, ces mesures augmentèrent la crainte, pour les pays européens, que leurs intérêts financiers ne soient sensiblement affectés. Ce fut notamment le cas du Portugal, où les autorités s'inquiétèrent au sujet de l'envoi d'argent de ses ressortissants (une partie considérable de sa balance de paiements, surtout dans la période de crise de l'époque<sup>2001</sup>), mais aussi en ce qui concernait les héritages et le recrutement militaire<sup>2002</sup>.

Le gouvernement à Lisbonne, après avoir demandé à ses représentants à Rio de Janeiro d'agir de manière à ce que le plus grand nombre de Portugais « ne rompent pas les liens qui les lient à la terre qui les vit naître et les attachent par les liens du sang à leur

---

<sup>1998</sup> Décret n. ° 58-A du 14 décembre 1889, "Sobre a naturalização dos estrangeiros residentes na Republica". [Accessible en ligne sur: <http://www2.camara.gov.br/legin/fed/decret/1824-1899/decreto-58-a-14-dezembro-1889-516792-publicacaooriginal-1-pe.html>, consulté le 29 mars 2012]. L'article 1 fut modifié par le décret n. ° 396 du 15 mai de l'année suivante.

<sup>1999</sup> Dans une lettre envoyée au Foreign office, le consul anglais à Santos semblait serein quant à la démarche que feraient les Anglais afin de demeurer sujets de la Majesté. N. A. U. K. *Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence*. FO 128/167. Lettre envoyée le 9 mai 1890 au Foreign office par le consul anglais à Santos à propos de la loi brésilienne de naturalisation.

<sup>2000</sup> Article n. ° 1, 2 et 3 de la loi.

<sup>2001</sup> Sur la crise financière au Portugal, consulter dans la première partie, le Chapitre I et la sous-partie III. C.

<sup>2002</sup> Avec ce décret, le Portugal craignait que n'augmente l'émigration clandestine des jeunes portugais qui pourraient alors se « soustraire définitivement à leurs obligations militaires ». In : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 190. Sur le recrutement portugais et les obligations militaires, consulter dans la première partie, le chapitre II, I.C.

famille »<sup>2003</sup>, se joignit à eux d'autres puissances européennes comme la France, l'Italie ou encore l'Espagne – qui avaient les mêmes craintes que les Portugais – afin de manifester leur désaccord. Ensemble, elles envoyèrent une note au gouvernement brésilien, le 22 mai 1890, afin de demander la révocation de ce décret<sup>2004</sup>. Ces pays estimaient qu'il serait plus favorable d'accorder la nationalité brésilienne aux individus qui le demanderaient que de les « forcer » à rompre avec leur citoyenneté d'origine<sup>2005</sup>.

Face à ces manifestations, et conscient de sa dépendance vis-à-vis de l'Europe quant à la main-d'œuvre et au capital<sup>2006</sup>, le gouvernement brésilien fit voter une nouvelle norme, le 13 juin 1890, prolongeant jusqu'à décembre 1890 le délai qu'avaient les immigrants pour se déclarer sur leur volonté de conserver leur nationalité d'origine<sup>2007</sup>. Toutefois, ceci fut l'unique concession brésilienne. À aucun moment le pays ne revint sur son projet de naturalisation en masse<sup>2008</sup>, qui finalement fut un grand succès. Selon l'historienne Marie-Josée Ferreira dos Santos, « seule une minorité d'étrangers firent l'effort de s'engager dans les démarches administratives nécessaires pour conserver sa nationalité d'origine<sup>2009</sup> ». Ainsi, malgré les réclamations, notamment des Portugais et des Italiens dont les enjeux au Brésil étaient plus importants, cette politique de naturalisation ne fut pas interrompue par la République<sup>2010</sup>.

---

<sup>2003</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas, as relações entre Portugal e o brasil...*, op. cit., p. 160.

<sup>2004</sup> Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 186.

<sup>2005</sup> Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas as relações entre Portugal e o brasil...*, op. cit., p. 160.

<sup>2006</sup> « E a Europa que fornece ao Brazil mais ou menos regularmente, os dous factores da producção – o homem e o capital “. In: *Relatorio apresentado ao Presidente da Republica do Estados Unidos do Brazil pelo Ministro de Estado das Relações Exteriores, Carlos Augusto de Carvalho, em 30 de Abril de 1896*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, p. 5. En 1891, Deodoro da Fonseca, alors chef du gouvernement provisoire, souligne dans l'un de ses messages que l'immigration de capitaux étrangers cherchant à investir dans les industries du pays était « véritablement phénoménale ». In: *Mensagem...pelo Generalissimo Manoel Deodoro da Fonseca, chef do Governo Provisorio em 15 de novembro de 1890...*, op. cit., p. 11.

<sup>2007</sup> Décret n. ° 479 du 13 juin 1890. [Accessible en ligne sur <http://www2.camara.gov.br/legin/fed/decret/1824-1899/decreto-479-13-junho-1890-498304-publicacaooriginal-1-pe.html>, consulté le 29 mars 2012].

<sup>2008</sup> Il envoya même un « contre-mémorandum aux différentes légations étrangères en août 1890. In : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, op. cit., p. 187.

<sup>2009</sup> *Ibidem*, p. 188. En 1895, on remarqua que beaucoup de Portugais étaient porteurs d'un passeport brésilien, plus rapide à obtenir et moins cher que le passeport portugais. In : A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Lettre envoyée le 19 septembre 1895 par l'Agence Financière du Portugal à Rio de Janeiro, au Conseiller Thomaz Antonio Ribeiro Ferreira, Ministre du Portugal au Brésil et attestée par la légation portugaise à Rio de Janeiro le 30 septembre de la même année. Facilité renforcée avec la Constitution qui permettait à tous les citoyens brésiliens et étrangers, en temps de paix, de pouvoir entrer et sortir du Brésil sans passeport. In : Article n. ° 72, § 10.

<sup>2010</sup> Ainsi déterminé, après la mise en place de la première Assemblée constituante brésilienne, le 15 septembre 1890, le gouvernement brésilien inscrivit ce principe de naturalisation dans la Constitution adoptée le 24 février 1891. Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas, as relações entre Portugal e o brasil...*, op. cit., p. 161. Cervo et Magalhães signalèrent, en effet, que le Portugal et l'Italie, dont les ressortissants étaient plus nombreux au Brésil et donc, pour qui les enjeux financiers, à travers les envois

L'objectif du nouveau régime à Rio de Janeiro, en revanche, était d'empêcher, ou du moins de diminuer le retour des immigrants, fixant ainsi sur le sol brésilien la richesse créée par eux et profitant de leur savoir-faire sur le long terme. Selon Deodoro da Fonseca, il fallait profiter au maximum de « l'expérience acquise depuis longtemps et à coup de grandes dépenses<sup>2011</sup> ».

En même temps, il s'avérait essentiel pour le nouveau gouvernement de réorganiser les divers services de l'immigration et de la colonisation, de manière à ce qu'à leur arrivée, les immigrants puissent s'installer rapidement sur des terres bien situées, mesurées et marquées. Il fallait aussi établir des noyaux ou des colonies desservies par des voies de communication internes et externes afin de faciliter le transport des produits vers les marchés les plus proches<sup>2012</sup>.

Dans cette perspective, en juin 1890, un décret régularisa le service d'introduction et de localisation des immigrants. Parmi les mesures contenues, la nouvelle norme établissait le cadre pour la création de noyaux coloniaux et l'obtention de titres de propriété par les immigrants. Afin de mieux coordonner les efforts, elle permettait également aux propriétaires d'établissements agricoles, compagnies ou particuliers désireux de recevoir des immigrants, de le faire savoir à l'Inspection des Terres publiques et colonisation en précisant le nombre de personnes ou de famille ainsi que la nationalité désirée et les avantages à offrir<sup>2013</sup>.

Toujours dans le même décret, une autre mesure intéressante était l'établissement des conditions pour recevoir une subvention totale ou partielle de la part du gouvernement fédéral<sup>2014</sup>. Ainsi, à partir de là, on commença à subventionner: les familles d'agriculteurs, les hommes célibataires de dix-huit à cinquante ans à la condition d'être des travailleurs agricoles et les ouvriers et artisans qui se destinaient aux services domestiques, alors que les individus malades ou avec un handicap physique ne pouvaient être subventionnés que s'ils appartenaient à une famille composée d'au moins deux personnes valides.

---

d'argent et la perception des héritages, représentaient beaucoup, protestèrent davantage face à la grande naturalisation brésilienne que les Anglais et les Allemands, pour qui les intérêts étaient moindres. In : *Ibidem*, p. 164.

<sup>2011</sup> «A introdução de braços estrangeiros é necessidade a que cumpre dedicar toda a solicitude, aproveitando a experiencia já longa e tão custosamente adquirida». In: *Mensagem... pelo Presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil, Deodoro da Fonseca, em 15 de junho de 1891...*, op. cit., p. 10.

<sup>2012</sup> *Ibidem*.

<sup>2013</sup> Article 20° à 23°, 24° à 26° et article 14° du décret n. 528 du 28 juin 1890. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1890*. Volume 1, fasc. VI, p. 1424.

<sup>2014</sup> Article 5°.

À l'exception des Asiatiques et des Africains, dont la venue devait être autorisée par le Parlement national<sup>2015</sup>, les immigrants demeuraient sous la protection de l'État pendant six mois, période pendant laquelle ils pouvaient faire des réclamations tantôt en cas de problèmes survenus pendant la traversée ou tantôt une fois installés<sup>2016</sup>. En réalité, le gouvernement offrait de l'argent aux compagnies de navigations ayant transportés au moins 10 000 immigrants et sans avoir fait l'objet de plaintes et de réclamations<sup>2017</sup>.

Poursuivant dans cette ambition d'amélioration du service, l'Inspection des Terres et de la Colonisation avait été réorganisée déjà en 1889<sup>2018</sup>. Ses fonctions relatives aux terres publiques furent maintenues : mesure, démarcation, division ainsi que la colonisation et l'immigration<sup>2019</sup>. En même temps, dans les modifications, le service fut doté d'une Répartition centrale des terres et de la colonisation, dont le siège était à Rio de Janeiro, mais aussi d'agences de colonisation dans chaque État de la fédération, ainsi que des commissions techniques et des auberges pour les immigrants<sup>2020</sup>.

Malgré ces mesures, son fonctionnement fut décrié dès 1891. À cette époque, une commission créée pour la contrôler conclut qu'il s'agissait d'une institution « désorganisée » et « anarchique », qui ne vérifiait le travail d'aucune de ses branches<sup>2021</sup>. En dépit des tentatives de défense, arguant surtout d'un manque de moyens pour mener à bien ses fonctions<sup>2022</sup>, l'Inspection fut réduite, en 1893, à une simple répartition chargée de traiter exclusivement de la réception, hébergement et transport des immigrants<sup>2023</sup>.

Derrière cette démarche, l'objectif du gouvernement Républicain était la décentralisation du système, de manière à circonscrire le plus possible l'intervention de Rio de Janeiro, et que les États prennent en charge, petit à petit, l'immigration et la colonisation de

---

<sup>2015</sup> Article 1°.

<sup>2016</sup> Article 12°

<sup>2017</sup> Article 16°.

<sup>2018</sup> *Relatorio do anno 1889...pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 84.

<sup>2019</sup> Article 1 du décret n. ° 603 du 26 juillet 1890. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1890*. Volume 1, fasc. VII, p. 1634.

<sup>2020</sup> Article 2° du Décret n. ° 603 du 26 juillet 1890.

<sup>2021</sup> *Relatorio apresentado ao vice-presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro d'Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em maio de 1892*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1892, p. 28-29.

<sup>2022</sup> Lettre envoyée par l'Inspectoria Geral das Terras e Colonização, Repartição Centra, 4ª Secção, N. 2291, le 19 décembre 1892. In: *Relatório do anno 1892 apresentado ao vice-presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893, p. 13-14.

<sup>2023</sup> Article 6°, VI du Décret 126 B du 21 novembre 1893. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1892*. Volume 1, Partie I, p. 138.

leurs espaces<sup>2024</sup>. Cette volonté était déjà inscrite dans la Constitution adoptée le 24 février 1891<sup>2025</sup>, qui accorda une grande importance aux États<sup>2026</sup> leur attribuant la propriété des terres non occupées situées sur leur territoire et ouvrant de cette manière la voie à plus d'autonomie concernant le service de l'immigration et de la colonisation<sup>2027</sup>.

En effet, au début des années 1890, tous les services de l'administration fédérale furent réorganisés. Le ministère de l'Agriculture fut, par exemple, supprimé, laissant, dans un premier moment, la responsabilité de la colonisation et de l'immigration aux mains du ministère des Affaires étrangères<sup>2028</sup> et, à partir de 1892, finalement au Ministério da Indústria, Viação e Obras Públicas (Ministère de l'Industrie, du Transport et des Travaux publics)<sup>2029</sup>.

Cette même année, prenant les devants face à la volonté décentralisatrice de Rio de Janeiro qui tardait à se mettre réellement en place, les gouvernements des États de São Paulo et de Espírito Santo demandèrent l'autorisation de pouvoir se charger seuls du service de colonisation et d'immigration sur leurs territoires. L'administration centrale à Rio de Janeiro n'y voyait aucun inconvénient tant que les dépenses provenaient exclusivement des comptes de leurs propres coffres<sup>2030</sup>. Le financement des immigrants introduits dans les États en vertu des contrats signés par l'Union revenait encore à l'administration centrale, chacune des entités

---

<sup>2024</sup> *Relatorio do anno 1890 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em Junho de 1891*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 107.

<sup>2025</sup> [Accessible en ligne sur : <http://www2.camara.gov.br/legin/fed/consti/1824-1899/constituicao-35081-24-fevereiro-1891-532699-publicacaooriginal-15017-pl.html>, consulté le 29 mars 2012] ; *Relatório do anno 1890 apresentado ao presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo Dr. João Barbalho Cavalcanti, ministro de Estado dos Negocios do Interior em maio de 1891*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, p. 16-18.

<sup>2026</sup> Maria do Carmo Campello de SOUZA. "O processo político-partidário na primeira república". In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, p. 184-252, 1968, p. 185.

<sup>2027</sup> Article n. ° 64 de la Constitution. Le service de propagande était une exception à cette règle (Amado Luiz CERVO et José Calvet de MAGALHÃES. *Depois das caravelas, as relações entre Portugal e o brasil...*, op. cit., p. 163-164. Article 35°, § 2 de la Constitution).

<sup>2028</sup> Article 7° de la loi n. ° 23 du 30 octobre 1891. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1891*. Volume 1, partie 1, p. 42. *Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Marechal Floriano Peixoto, vice-presidente da Republica dos Estdos Unidos do Brasil por ocasião de abrir-se a 2ª sessão ordinaria da 1ª legislatura no dia 12 de Maio de 1892*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1892, p. 12.

<sup>2029</sup> Décret n. ° 1142 du 22 novembre 1892. In: *Collecção das Leis do Brasil, 1892*. Volume 1, partie II, p. 924. En 1893, le ministère obtint par deux décrets successifs, des crédits pour le financement des titres de transport des immigrants, signe d'une lente décentralisation du pouvoir. (Décret n. ° 144 du 5 juillet 1893. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1893*. Volume 1, partie I, p. 11 et décret n. ° 1470 du 13 juillet 1893. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1893*. Volume 1, partie II, p. 471).

<sup>2030</sup> *Relatório do anno 1892 apresentado ao vice-presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893, p. 13.

de la fédération ayant seulement la possibilité de réquisitionner une partie des immigrants débarqués et de les installer en fonction de leurs besoins<sup>2031</sup>.

En 1893, une nouvelle tentative pour doper les services vit le jour à travers des contrats passés avec la Companhia Metropolitana (Compagnie métropolitaine)<sup>2032</sup>. Dès lors, cette agence devint responsable du flux de l'immigration<sup>2033</sup>. Elle s'était engagée dans ce sens pour l'introduction, dans les divers ports du Brésil et dans un délai de dix ans, d'un million d'immigrants – cent mille par an, réduits par la suite à cinquante mille annuels<sup>2034</sup> – provenant d'Europe et des possessions portugaises et espagnoles. Les exigences concernant les immigrants ressemblaient à celles des contrats signés jusqu'alors sauf pour les célibataires, exclus, et pour l'établissement de quotas par nationalité<sup>2035</sup>.

Malgré le contrat ambitieux de la Métropolitaine, le gouvernement fédéral restait préoccupé par l'équilibre du flux migratoire. En effet, à l'inverse des ports méridionaux, qui accueillaient toujours plus d'étrangers, au nord, à l'exception de l'État d'Espírito Santo, qui gérait lui-même son service d'immigration, et ceux de Bahia<sup>2036</sup> et Pernambouc, où il existait déjà des noyaux coloniaux fédéraux à bien développés, aucun autre État n'avait réussi à accueillir des immigrants sur son territoire<sup>2037</sup>.

---

<sup>2031</sup> Article 6°, X du Décret 126 B du 21 novembre 1893. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1892*. Volume 1, Partie I, p. 138.

<sup>2032</sup> Contrats entrés en vigueur le 1er janvier 1893. *Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Marechal Floriano Peixoto, vice-presidente da Republica dos Estdos Unidos do Brasil por ocasião de abrir-se a 3ª sessão ordinaria da 1ª legislatura no dia 3 de Maio de 1893*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893, p. 11.

<sup>2033</sup> *Relatorio do anno 1894 apresentado ao presidente da Republica ds Estado Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1895*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1895, p. 49.

<sup>2034</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Marechal Floriano Peixoto...no dia 3 de Maio de 1893...*, op. cit., p. 11; *Relatório do anno 1892...ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893*, op. cit., p. 10; *Relatorio do anno 1894 ...ao presidente ...do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas ...*, op. cit., p. 49-50.

<sup>2035</sup> *Relatório do anno 1892...ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893*, op. cit., p. 9.

<sup>2036</sup> L'État de Bahia était actif dans la recherche d'immigrants puisqu'un avis fut affiché à Madère dans diverses municipalités en 1896, faisait savoir que le gouvernement de l'État de Bahia cherchait à introduire 25 000 immigrants et que pour cela il préférait des Portugais mais surtout des insulaires. In : A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Livre n. ° 20. Affiche du 18 mai 1896 envoyée par le gouverneur civil de Funchal à l'administrateur du Concelho de Ponta do Sol.

<sup>2037</sup> *Relatório do anno 1892...ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893*, op. cit., p. 11. Cette différence fut notée par le consul français qui souligna que les immigrants se dirigeaient de préférence là où la culture de café était la plus développée et qu'à l'inverse de São Paulo, de Rio de Janeiro ou de Minas Gerais, « les États du nord restent en dehors de ce mouvement ». In : A. N. F. Commerce et Industrie. Lettre de la légation française à Rio de Janeiro envoyée le 19 juillet 1896 au ministère des Affaires étrangères.

À titre d'exemple, en 1892, sur plus de cinquante mille immigrants débarqués au port de Rio de Janeiro, seulement cent douze se dirigèrent vers l'État de Pernambouc, quatre-vingt-quinze vers Bahia ou encore quatorze vers l'Amazonas<sup>2038</sup>. C'est pourquoi, les 31 mai et 6 juillet 1892 et le 28 janvier 1893 furent créées trois commissions sous la présidence des gouverneurs des États de Pará, Alagoas et Ceará, afin d'engager une campagne de propagande sur ces États du Nord comme destination et de créer trois noyaux coloniaux<sup>2039</sup>. Toutefois, il s'agissait une nouvelle fois d'une tentative ratée. Un an après, sans succès et sans les ressources nécessaires, ces commissions furent dissoutes<sup>2040</sup>.

En 1895, preuve de la poursuite de l'attraction des États du sud, un grand nombre de Polonais et d'Autrichiens exprimèrent leur volonté d'émigrer vers ces zones, notamment vers le Paraná. Leur afflux fut si important, dans un laps de temps si court, que le gouvernement fédéral dut le suspendre, car il manquait de terrains prêts à les recevoir ainsi que d'argent pour que les services de l'immigration soient à même d'organiser leur installation<sup>2041</sup>.

Toujours dans le but de décentraliser les services de l'immigration et motivé par les propos du ministre de l'Économie qui estimait injuste que les États reçoivent, sans coût, des immigrants subventionnés par des dépenses réalisées par le gouvernement fédéral<sup>2042</sup>, le Congrès national autorisa, par le décret n. ° 360 du 30 décembre 1895, à transférer aux États ou à résilier, moyennant un accord, le contrat passé avec la Compagnie métropolitaine.

Consultés par le ministère responsable de l'immigration, les gouverneurs des États de São Paulo, Rio de Janeiro, Espírito Santo et Minas Gerais firent savoir qu'ils ne pouvaient reprendre ce contrat<sup>2043</sup>, ce qui força le gouvernement central à ouvrir un crédit pour

---

<sup>2038</sup> *Relatório do anno 1892...ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893, op. cit., p. 11-12.*

<sup>2039</sup> *Relatório do anno 1893 apresentado ao vice-presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1894.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1894, p. 86.

<sup>2040</sup> *Mensagem ...pelo Marechal Floriano Peixoto, vice-presidente da Republica dos Estdos Unidos do Brasil ...no dia 3 de Maio de 1893..., op. cit., p. 11. Relatório do anno 1893 apresentado ao vice-presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1894.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1894, p. 86.

<sup>2041</sup> *Relatorio do anno 1895 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1896.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1896, p. 70.

<sup>2042</sup> *Relatorio do anno 1895 apresentado ao presidente ...do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas..., op. cit., p. 84.*

<sup>2043</sup> *Relatorio do anno 1896 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1897.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1897, p. 35.

indemniser la compagnie<sup>2044</sup>. En échange de cette somme, payable sur deux années, la compagnie s'obligea à compléter, jusqu'au 31 décembre 1896, le nombre d'immigrants qui devaient être introduits comme prévu auparavant<sup>2045</sup>.

Le transfert des services de l'immigration du gouvernement fédéral aux États se concrétisa davantage en 1896. L'Inspection des Terres et de la Colonisation fut définitivement supprimée et ses services transférés aux secrétariats de l'Industrie de chaque État<sup>2046</sup>. Seuls la réception, l'hébergement et la distribution des immigrants spontanés restèrent centralisés. Reçus dans l'auberge située sur l'île des Fleurs à Rio, les voyageurs étaient accueillis gratuitement avant d'être acheminés vers les destinations de leur choix<sup>2047</sup>.

Pourtant, en théorie débarrassé de ses obligations quant au service de l'immigration, le gouvernement ne l'était cependant pas dans la pratique. En effet, il fut attaqué par diverses compagnies de navigation comme, par exemple, la compagnie française des Transports Maritimes, pour ne pas avoir payé la somme promise dans le décret n. ° 528 du 28 juin 1890 à toutes les compagnies transportant au moins dix mille immigrants sans que des plaintes ne fussent déposées<sup>2048</sup>. Angelo Fiorita & C., représentant de ces compagnies, que nous avons déjà cité pour avoir signé divers contrats avec le gouvernement impérial et dont nous reparlerons davantage ultérieurement, proposa alors un accord, qui finit par être trouvé à travers la cession de nouveaux crédits par le Congrès national<sup>2049</sup>.

Même s'il était déchargé du service de l'immigration, le ministère de l'Industrie souhaitait néanmoins être au fait de l'évolution du flux migratoire. C'est pourquoi, afin de pouvoir dresser des statistiques générales, il demanda à recevoir, tous les mois, de la part de la police des ports, une liste avec le nombre d'immigrants débarqués, leur nationalité, leur

---

<sup>2044</sup> Décret n. 2340 du 14 septembre 1896. In : *Collecção das Leis do Brasil, 1896*. Volume 1, Partie II. Les termes de la résiliation sont contenus dans: *Relatorio do anno 1896...pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1897, op. cit.*, p. 36.

<sup>2045</sup> *Relatorio do anno 1896...pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1897, op. cit.*, p. 35.

<sup>2046</sup> *Ibidem*, p. 42.

<sup>2047</sup> *Relatorio do anno 1897 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1898*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1898, p. 55. Comme cette auberge suffisait amplement aux services d'accueil et d'hébergement, celle de Pinheiros, créée en 1891, fut supprimée par le décret n. 2598 du 31 août 1897.

<sup>2048</sup> *Relatorio do anno 1898 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1899*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1899, p. 68.

<sup>2049</sup> *Relatorio do anno 1898 apresentado ao presidente ...do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1899...*, *op. cit.*, p. 68.

provenance et leur destination au Brésil<sup>2050</sup>. Nous avons fait le choix ici de ne présenter, dans le tableau 16 ci-dessous, que les statistiques correspondantes à l'entrée des immigrants au Brésil jusqu'à l'année 1895. En effet, comme malgré la sollicitation du ministère, ce dernier ne recevait que ponctuellement les listes, après cette date, seuls les immigrants entrés par le port de Rio de Janeiro sont renseignés dans les rapports du ministère<sup>2051</sup>.

**Tableau 16 – Nombre d'immigrants entrés dans les ports du Brésil, 1878-1895**

Années	Nombre d'immigrants
<b>1878</b>	22 423
<b>1879</b>	22 189
<b>1880</b>	29 729
<b>1881</b>	11 054
<b>1882</b>	27 197
<b>1883</b>	28 670
<b>1884</b>	20 087
<b>1885</b>	30 135
<b>1886</b>	25 741
<b>1887</b>	54 990
<b>1888</b>	131 745
<b>1889</b>	65 187
<b>1890</b>	107 100
<b>1891</b>	216 659
<b>1892</b>	86 213
<b>1893</b>	123 926
<b>1894</b>	63 294
<b>1895</b>	164 371

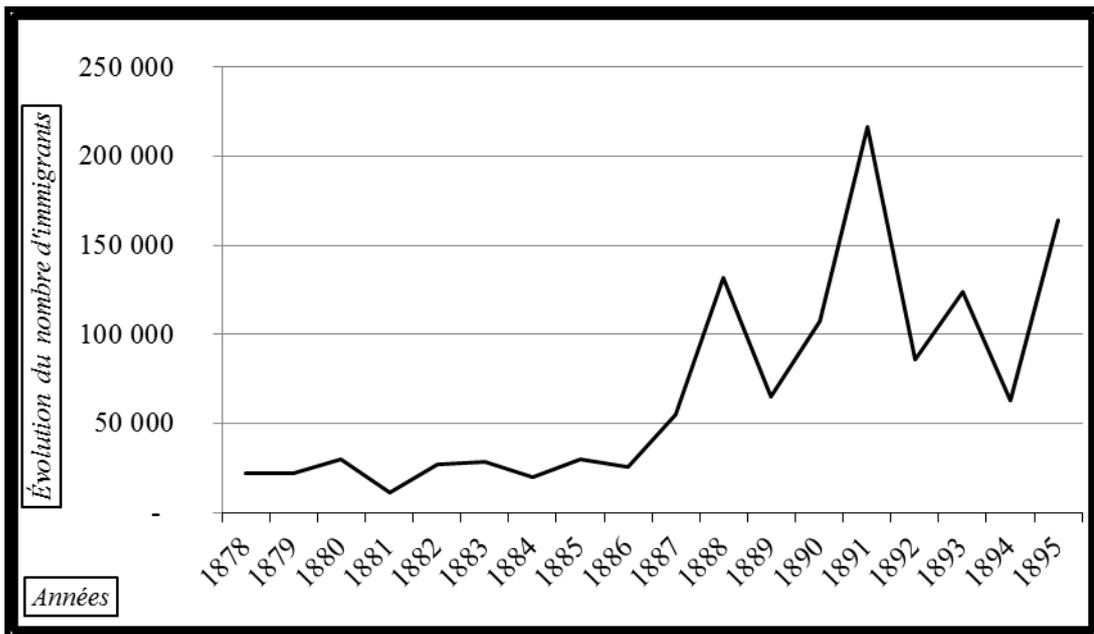
Source : *Relatorio do ministério da Agricultura, commercio e Obras publicas. Anées 1887, 1890, 1893 et 1895*, p. 32, 103, 81 et 84.

Le graphique 8 ci-dessous illustre les données de ce tableau.

<sup>2050</sup> *Relatorio do anno 1899 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1900*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1900, p. 71.

<sup>2051</sup> *Relatorio do anno 1900 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1901*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1901, p. 60.

**Graphique 8 – Nombre d’immigrants entrés dans les ports du Brésil, 1878- 1895**



Ce qui se dégage de ces lois, décrets et autres actes législatifs c’est la confrontation entre deux volontés. D’un côté, celle de développer et stimuler la venue des immigrants étrangers et de les installer sur des petites propriétés afin de créer des centres de peuplement, de production et de consommation et, de l’autre, celle d’activer l’immigration de bras pour remplacer, sur les grandes plantations d’exportation, notamment de café, les esclaves dont le supplice prenait peu à peu fin. Dans cette dialectique, le gouvernement central, impérial puis fédéral, mais aussi les gouvernements locaux, provinciaux puis les États, se trouvèrent souvent associés à des initiatives privées, qui trouvèrent là un commerce bien lucratif.<sup>2052</sup>

Malgré leur volonté, plusieurs États de la fédération ne réussirent pas à gérer les compétences octroyées par l’administration centrale. Santa Catarina, Paraná et Rio Grande do Sul, par exemple, de grands centres récepteurs de l’immigration européenne, déjà secoués par les mouvements révolutionnaires<sup>2053</sup>, furent surpris par les nouvelles dispositions du début 1890 et n’eurent pas assez de moyens pour développer leur service d’immigration. L’État du

<sup>2052</sup> De nombreux contrats furent célébrés ; bien plus que ceux cités ci-dessus même si plusieurs furent résiliés (70, par exemple, pour la seule année 1893, d’après Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 158).

<sup>2053</sup> Mouvements dont l’origine était ancienne et concernait la dispute de terres entre le Paraná et Santa Catarina. Pour plus d’informations sur ces événements, consulter entre autres : Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brési...*, op. cit., p. 321-323.

Paraná, plus particulièrement, avec l'argent reçu du gouvernement fédéral, ne pouvait accueillir que 1 500 immigrants, alors que la moyenne annuelle des entrées était de 3 000<sup>2054</sup>.

Dans ce contexte, comme le corroborent les données statistiques fournies par le ministre de l'Industrie, du Transport et des Travaux publics, même l'immigration à Rio de Janeiro diminua, passant de 44 255 en 1897 à 13 801 en 1900<sup>2055</sup>. Seuls les États dont l'économie était fleurissante y parvinrent, comme ce fut le cas de l'État de São Paulo. Mais avant de traiter de São Paulo, il nous a semblé intéressant d'exposer un des exemples les plus flagrants et qui illustre bien les échecs et les difficultés rencontrés par les autres provinces du pays. Il s'agit d'un fait survenu dans la province du Pará, concernant particulièrement les Madériens et qui mérite pour cela une analyse.

### III. L'échec d'une politique d'immigration : les Madériens au Pará

« Moins recherchés par les Anglais à cause de l'infériorité de leur intelligence, les habitants du Cap-Vert et des Açores ont fourni, toutefois, et fournissent encore chaque année, un fort contingent à l'expatriation volontaire. Les habitants de ces deux archipels, fidèles à la tradition, se dirigent plus volontiers vers le Brésil, où ils sont désignés sous l'appellation de *Ilhéos* »<sup>2056</sup>.

Charles Expilly, 1865.

Cette citation de Charles Expilly, malgré la présence incontestable de ses préjugés, semble parfaite pour introduire l'analyse de l'échec d'un projet très ponctuel d'immigration concernant directement les Madériens avant d'avancer davantage vers le cœur de cette thèse. En effet, le cas du Pará, en plus d'éclairer davantage les disparités des politiques et des pratiques liées à l'immigration entre le nord et le sud du Brésil, dévoile également le fonctionnement de tout le réseau lié aux flux international de personnes mises en action dès qu'un accord était passé par le gouvernement brésilien. Finalement, cette étude particulière permet de lever un quiproquo présent dans l'historiographie de l'histoire de l'immigration de la province du Pará et bien illustré par la citation ci-dessus, où le qualificatif donné aux

---

<sup>2054</sup> *Relatorio do anno 1895...pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1896, op. cit., p. 88.*

<sup>2055</sup> 44 255 en 1897, 27 650 en 1898, 20 02 en 1899 et 13 801 en 1900. In : *Relatorio do anno 1897, 1898, 1899, 1900...pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas, op. cit., p. 56, 68, 68 et p. 60.*

<sup>2056</sup> Charles EXPILLY. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil...*, op. cit., p. 77.

immigrants provenant des îles, les *ilhéus*, cherche à insérer ces personnes dans un tout similaire faisant oublier leurs origines et n'invoquant donc pas les disparités et particularités régionales ce qui a pu induire en erreur même les historiens qui se penchèrent sur le sujet.

### A. La politique d'immigration dans la province du Pará

L'histoire de l'immigration étrangère vers la province, puis État, du Pará fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs attachés au projet intitulé « Um século de migrações internacionais na Amazônia brasileira 1850-1950 » (Un siècle de migrations internationales vers l'Amazonie brésilienne, 1850-1950). Ce projet, initié par Marília Ferreira Emmi et exposé lors de la session de clôture du *XVII Encontro Nacional de Estudos Populacionais* organisé à Caxambú dans l'État de Minas Gerais au Brésil en 2010, a pour but d'étudier les particularités des cinq principaux flux migratoires vers cette zone : les flux italien, portugais, espagnol, japonais et libanais, ainsi que leur contribution au développement régional<sup>2057</sup>. La politique d'introduction d'Européens au Pará s'inscrivait dans le mouvement global d'immigration mené par le Brésil à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que nous venons de retracer. Elle se développait dans le même cadre d'abolition de la traite où le travailleur européen apparut, entre autres, comme un moyen de préserver l'agriculture et la pérennité de l'empire<sup>2058</sup>. Ainsi, très tôt, dès 1840 en effet, le président de la province souligna que le Pará était l'une des régions du pays qui nécessitait le plus de travailleurs<sup>2059</sup>.

En réalité, dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la région amazonienne connut un essor économique grâce à l'extraction du caoutchouc<sup>2060</sup>. Cette activité lucrative attira alors beaucoup de main-d'œuvre, notamment à la fin du siècle, quand le produit prit une part non négligeable dans les exportations brésiliennes<sup>2061</sup>, désarticulant ainsi « l'agriculture, comme

---

<sup>2057</sup> M. F. EMMI. « A Amazônia como destino das migrações internacionais do final do século XIX ao início do século XX : o caso dos portugueses ». In : *XVII Encontro Nacional de Estudos Populacionais*, ABEP, Caxambú-Minas Gerais, Brésil, 2010. L'auteur est professeur associée à l'Université Fédérale du Pará.

<sup>2058</sup> Comme le souligna en 1873 Domingos José da Cunha Junior, président de la Province du Pará, « l'esclavage est en voie d'extinction ici (...) si nous devons faire face à la diminution sensible des bras esclaves nous ne pouvons renoncer aux travailleurs pour l'augmentation et la prospérité de notre agriculture ». In : *Relatório com que o excellentissimo senhor doutor Domingos José da Cunha Junior, presidente da provincia, abriu a 2<sup>a</sup> sessão da 18<sup>a</sup> legislatura da Assembléa Legislativa Provincial em 1 de julho de 1873*. Pará, Typographie du « Diário do Grão-Pará », 1873, p. 44.

<sup>2059</sup> *Discurso recitado pelo exm. snr. doutor João Antonio de Miranda, presidente da provincia do Pará na abertura da Assembleia Legislativa Provincial no dia 15 de agosto de 1840*. Pará, Typ. de Santos & menor, 1840, p. 60.

<sup>2060</sup> Barbara WEINSTEIN. *The Amazon rubber boom, 1850-1920*. Stanford, Stanford University Press, 356 p., 1983.

<sup>2061</sup> Consulter sur ce point le I. A du chapitre IV.

certaines activités traditionnelles »<sup>2062</sup>. Préoccupé par le problème d’approvisionnement de l’intérieur des terres et de la capitale, le gouvernement voyait alors l’immigration européenne et la formation de colonies comme l’une des solutions avantageuses pour l’agriculture<sup>2063</sup>.

Après l’abolition de la traite des Noirs, la province fit ainsi voter une loi mettant à disposition des fonds pour les entreprises qui se proposaient d’introduire des étrangers<sup>2064</sup>. Sans tarder, deux particuliers proposèrent alors un projet, un certain Silvestre José Rodrigues de Sousa et le consul portugais.

Le premier contrat fut signé en 1854 avec le consul portugais (le projet concurrent de Rodrigues s’avéra trop onéreux pour les coffres publics), qui s’engagea à installer sur ses terres 100 immigrants portugais en huit mois<sup>2065</sup>. L’année suivante, le gouvernement provincial mit en avant l’entrée dans la province de portugais et de quelques Allemands destinés aux travaux publics<sup>2066</sup> ; pour cette raison, il accorda de nouvelles subventions à divers particuliers<sup>2067</sup>, comme à José do O’ d’Almeida, lequel fonda, la même année, la colonie de *Nossa Senhora do Ó*, sur l’île de Onças (face à Belém, capitale du Pará)<sup>2068</sup>. Ses activités tournaient autour de l’agriculture, notamment la culture de la canne à sucre, du riz et du cacao, la cueillette de bois, mais également l’extraction de caoutchouc<sup>2069</sup>. En 1857, la population de cette colonie s’élevait à 107 individus cependant, malgré les efforts du propriétaire et ses investissements, elle ne produisait pas les résultats escomptés<sup>2070</sup>,

---

<sup>2062</sup> Ruth Bulamarqui de MORAES. *Transformações demográficas numa economia extrativista : Pará (1872-1920)*. Dissertation de Mestrado présentée au département d’Histoire de l’Université Fédérale du Paraná, Curitiba, 1984, p. 1 et 54-55.

<sup>2063</sup> *Relatório...presidente da provincia do Pará..., em 1 de julho de 1873..., op. cit., p. 45.*

<sup>2064</sup> Loi provinciale n. ° 226 du 15 novembre 1853. In : *Relatorio dirigido à Assembléa Legislativa da provincia do Pará pelo presidente da provincia, conselheiro Sebastião do Rego Barros, no dia 15 de Agosto de 1854*. Pará, Typ. Da Aurora Paraense, 1854, p. 33.

<sup>2065</sup> *Relatorio dirigido a Assembléa Legislativa da provincia do Pará ..., op. cit., p. 34.*

<sup>2066</sup> *Exposição apresentada pelo conselheiro Sebastião do Rego Barros, presidente da provincia do Gram-Pará por ocasião de passar a Administração da mesma ao 1° vice-presidente, Dr. Angelo Custodio Corrêa*. Pará, Typ. De Santos & Filhos, 1855, p. 8.

<sup>2067</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Legislativa da provincia do Pará pelo vice-presidente, Pinto Guimarães, em 15 de outubro de 1855*. Pará, Typ. De Santos & Filhos, 1855, p. 29-30.

<sup>2068</sup> *Exposição apresentada pelo Dr. João Maria de Moraes, vice-presidente da provincia do Gram-Pará por ocasião de passar a Administração da mesma ao 3° vice-presidente, o coronel Miguel Antonio Pinto Guimarães*. Pará, Typ. De Santos & Filhos, 1855, p. 15.

<sup>2069</sup> *Relatorio do anno de 1860 apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro dos negocios da agricultura, Commercio e Obras Publicas, Manoel Felizardo de Souza e Mello*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1861, annexe D, p. 57.

<sup>2070</sup> Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 2, Université du Pará, Coll. « Amazônica », série José Veríssimo, 422-854 p., 1963.

l'industrie peinait à se développer<sup>2071</sup> et le propriétaire lui-même perdit tout espoir d'obtenir davantage d'immigrants<sup>2072</sup>.

D'après les autorités de la province, l'émigration européenne augmentait lentement et les efforts entrepris étaient vains<sup>2073</sup>. Entre 1855 et 1863, le nombre d'immigrants entrés dans la province s'élevait à seulement 3 220 étrangers<sup>2074</sup>. La difficulté éprouvée par la province pouvait certainement s'expliquer par le climat, chaud et humide, mais également par les maladies tropicales qui ternissaient la réputation de la région, même à des milliers de kilomètres de distance. Les fièvres endémiques, plus particulièrement la fièvre jaune, étaient récurrentes et connues<sup>2075</sup>, et le climat finissait par repousser ceux qui venaient d'Europe<sup>2076</sup>.

Un observateur avisé (le président de la province en personne) souligna qu'il fallait être attentif au climat, à la nature du sol, à ses produits, au travail, à l'alimentation et à la facilité des voies de communications pour ne pas voir se développer un flux migratoire de va-et-vient des Européens sans fixation définitive sur les terres de la province<sup>2077</sup>. Conseils entendus, car à la fin des années 1860 la situation semblait évoluer, puisque la politique de soutien des flux migratoires vers cette province était enfin enclenchée<sup>2078</sup>. En effet, la province fut visitée et examinée par des individus souhaitant y établir des colonies ; ce fut par

---

<sup>2071</sup> *Relatorio apresentado á Assembleia Legislativa Provincial do Pará no dia 15 de agosto de 1857, por ocasião da abertura da segunda sessão da 10.a legislatura da mesma Assembleia, pelo presidente, Henrique de Beaurepaire Rohan.* [n.p.], Typ. de Santos & filhos, 1857, p. 31-32.

<sup>2072</sup> *Falla dirigida á Assembléa Legislativa da provincia do Pará na segunda sessão da XI legislatura pelo exm.o sr. tenente coronel Manoel de Frias e Vasconcellos, presidente da mesma provincia, em 1 de outubro de 1859.* Pará, Typ. Commercial de A.J.R. Guimarães, [n.d.], p. 56-57.

<sup>2073</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Pará na primeira sessão da XIII legislatura pelo exm.o senr. presidente da provincia, dr. Francisco Carlos de Araujo Brusque em 1.o de setembro de 1862.* Pará, Typ. de Frederico Carlos Rhossard, 1862, p. 9.

<sup>2074</sup> 60 en 1855, 232 en 1856, 486 en 1857, 385 en 1858, 348 en 1859, 462 en 1860, 473 en 1861, 446 en 1862 et 328 de janvier à septembre 1863. Consulter pour le chiffre de 1855, le rapport du ministre chargé des Affaires de l'Empire pour l'année 1855 et pour le reste : *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Pará...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>2075</sup> A. M. N. E. Boite isolée sur l'émigration. Boite 1067. *Lettre du 14 janvier 1886, du consul portugais au Pará, João Baptista Moreira, au Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, José Vicente Barbosa du Bocage.*

<sup>2076</sup> *Relatorio com que o excellentissimo senhor presidente da provincia, dr. Pedro Leão Vellozo passou a administração da mesma ao excellentissimo senhor 1.o vice-presidente, barão do Arary, no dia 9 de abril de 1867.* Pará, Typ. de Frederico Rhossard, 1867, p. 19.

<sup>2077</sup> *Relatorio apresentado...pelo exm.o senr. presidente da provincia, dr. Francisco Carlos de Araujo Brusque em 1.o de setembro de 1862...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>2078</sup> *Relatório apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Pará na segunda sessão da XIII legislatura pelo excellentissimo senhor presidente da provincia, doutor Francisco Carlos de Araujo Brusque, em 1° de novembro de 1863.* Pará, Typographie de Frederico Carlos Rhossard, 1863, p. 12. *Relatório apresentado ao exm. senr. dr. Francisco Maria Corrêa de Sá e Benevides pelo exm. senr. dr. Pedro Vicente de Azevedo, por ocasião de passar-lhe a administração da provincia do Pará, no dia 17 de janeiro de 1875.* Pará, Typographie de F.C. Rhossard, 1875, p. 67.

exemple le cas du comte Jasienski, promoteur de la colonisation polonaise<sup>2079</sup>, ou encore du major Hastings, agent de l'émigration américaine<sup>2080</sup> avec lequel un accord fut passé le 7 novembre 1866 pour introduire ses compatriotes dans la municipalité de Santarém<sup>2081</sup>.

Pour les autorités, il était finalement préférable de s'occuper, dans un premier temps, des « alentours » de la capitale, Belém, centre de consommation, où il existait des terres exploitables, du travail et de hauts salaires<sup>2082</sup>. Il devint donc nécessaire de développer les voies de communication et de faire arriver les chemins de fer jusqu'à la ville de Bragança afin de pouvoir faciliter la fondation de colonies en distribuant des terrains cultivables aux émigrants<sup>2083</sup>. Les moyens, pourtant, étaient insuffisants.

De fait, les *paraenses*<sup>2084</sup> n'hésitaient pas à critiquer ouvertement l'administration de l'Empereur qui, selon eux, ne favorisait pas suffisamment l'immigration étrangère subventionnée vers l'Amazonie<sup>2085</sup>. Ils réclamaient également des crédits pour les aider dans cette entreprise<sup>2086</sup>. En conséquence de cette situation, jusqu'alors, seuls quelques Français, Espagnols et Italiens<sup>2087</sup>, mais principalement des Portugais qui se dédiaient au commerce, et non à l'agriculture<sup>2088</sup>, s'étaient aventurés aux abords de l'Amazonie.

La présence des Portugais au Pará, plus particulièrement de ceux originaires des îles atlantiques, remontait en réalité au XVII<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons évoqué dans un précédent chapitre<sup>2089</sup>, quand l'administration à Lisbonne décida l'envoi de couples insulaires

---

<sup>2079</sup> *Relatorio da presidencia do Pará, apresentado a respectiva Assembléa Legislativa Provincial pelo excellentissimo senhor vice-presidente barão de Arary, em 1 de outubro de 1866.* Pará, Typ. do Jornal do Amazonas, 1866, p. 17.

<sup>2080</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>2081</sup> *Relatorio com que o...presidente da provincia, dr. Pedro Leão Vellozo passou a administração...no dia 9 de abril de 1867...*, *op. cit.*, p. 19. Un autre contrat fut signé avec un autre agent américain, Roberto I. Love le 6 décembre 1867. Voir le contrat, In : *Anexos ao relatorio com que o excellentissimo senhor vice-almirante e conselheiro de guerra, Joaquim Raymundo de Lamare, passou a administração da provincia do Gram-Pará ao excellentissimo senhor visconde de Arary, 1.º vice-presidente, em 6 de agosto de 1868.* Pará, Typ. do Diario do Gram-Pará, [n.d.], annexe A 16.

<sup>2082</sup> *Relatorio do presidente da provincia do Pará, João Alfredo Corrêa de Oliveira, passando a administração da mesma ao 4º vice-presidente, Dr. Abel Graça.* Para, Typ. Do Diario do Gram-Pará, 1870, p. 30.

<sup>2083</sup> *Relatorio com que o Sr. Manoel José de Siqueira Mendes, 1º vice-presidente da provincia do Pará passou à Asministração da mesma ao presidente João Alfredo Corrêa de Oliveira em 1869.* Pará, Typ. Do Diario do Gram-Pará, 1870, p. 6.

<sup>2084</sup> Il s'agit des habitants du Pará.

<sup>2085</sup> Lettre du Consul brésilien à Lisbonne, Paulo Porte-Alegre, au Présidence de la Province du Pará, Tristão de Alencar Araripe, le 26 janvier 1886. In : *Falla com que o exm. sr. conselheiro Tristão de Alencar Araripe, presidente da provincia do Pará, abriu a 1ª sessão da 25ª legislatura da Assembléa Provincial no dia 25 de março de 1886.* Belem, Typographie do "Diario de Noticias," 1886, p. 128.

<sup>2086</sup> J. C. G. ABREU (Barão de Marajó). *A Amazonia: As provincias do Pará e Amazonas e o Governo Central.* Lisbonne, Typographie Minerva, 125 p., 1883.

<sup>2087</sup> M. F. EMMI « A Amazônia como destino das migrações internacionais do final do século XIX ao início do século XX : o caso dos portugueses? », *op. cit.*,

<sup>2088</sup> Ruth Burlamaqui de MORAES. *Transformações demográficas numa economia extrativista...*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>2089</sup> Sur cette période consulter le chapitre III, la sous-partie II-B.

vers la région afin de renforcer la présence portugaise à la frontière avec la Guyane Française<sup>2090</sup>. Leur venue fut un facteur constant, même si mineur, au long des années et cela jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, après l'Indépendance du Brésil et grâce à l'exploitation intensive du caoutchouc dans la région, de nouvelles vagues de Portugais arrivèrent au Pará, ils représentaient 68,3 % de la population étrangère installée dans la province<sup>2091</sup>, lors du recensement de 1872. Toutefois, leur profil avait changé. Il s'agissait alors surtout de jeunes hommes célibataires, venus spontanément pour travailler dans le commerce et dans les entreprises liées au caoutchouc<sup>2092</sup>. Lorsque la recherche de familles étrangères destinées aux colonies agricoles fut relancée, après les transformations de la société esclavagiste brésilienne, les insulaires portugais furent mis en premier plan une seconde fois.

En effet, parmi plusieurs tentatives d'implantations de colonies connues aujourd'hui, on retient un cas particulier, daté de 1886, souvent mis en avant en raison de son impact sur la politique régionale d'immigration de l'époque. Il s'agit de l'introduction de familles subventionnées par le gouvernement provincial et qui, selon une grande partie de l'historiographie, provenaient de l'archipel portugais des Açores<sup>2093</sup>.

---

<sup>2090</sup> Même si statistiquement leur migration fut marginale, dès 1676 arrivaient les premiers Portugais originaires de l'archipel des Açores. Destinés à occuper l'espace et à travailler dans l'agriculture, ils furent suivis en 1750 par quelques centaines de Madériens (Ernesto CRUZ *História do Pará*, Vol. 1, Université du Pará, Coll. « Amazônica », série José Veríssimo, 418 p., 1963. Mário Clemente FERREIRA. « Os casais das ilhas e a política do *Uti possidetis* no Brasil ». In : *Imigração e emigração nas ilhas*, Funchal, C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., p. 87-112, 2001, p. 104 ; José Manuel Azevedo e SILVA. « O modelo Pombalino de colonização da Amazônia ». In : *Revista de História da Sociedade e da Cultura*. Vol. 3, Viseu, Centre d'Histoire de la Société et de la Culture; Palimage, p. 155-193, 2003; « Os madeirenses na Amazônia no tempo do Marquês de Pombal ». In : *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, Funchal, CEHA, 1<sup>ère</sup> Ed., p.251-261, 2004 ; Arthur César Ferreira REIS. « Ocupação de Caiena ». In : HOLANDA, Sergio Buarque de (Dir.). *História Geral da civilização brasileira*. Vol. 1, Tome II, São Paulo – Rio de Janeiro, Difel, 1976, p. 278-299; *História do Amazonas*. 2<sup>ème</sup> Ed., Belo Horizonte, Itatiaia; [Manaus], Superintendência Cultural do Amazonas, 261 p., 1989). Aussi, consulter la sous-partie II. B du chapitre 3 de ce travail.

<sup>2091</sup> *Censo de 1872 do Império do Brazil* [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#), p. 22. Consulter en décembre 2012].

<sup>2092</sup> Maria Ferreira EMMI. « A Amazônia como destino das migrações internacionais do final do século XIX ao início do século XX : o caso dos portugueses »..., *op. cit.*,

<sup>2093</sup> Les travaux suivants ont tous souligné l'introduction de ces vingt et une familles, mais aucun ne fait référence à Madère. Les Açores sont mentionnés de façon récurrente comme origine des émigrants destinés au Pará, ce que les sources examinées pour ce travail contredisent, comme ce sera démontré (Maria Ferreira EMMI. « A Amazônia como destino das migrações internacionais do final do século XIX ao início do século XX : o caso dos portugueses »..., *op. cit.*, p. 10; Cristina Donza CANCELA. *Casamento e relações familiares na economia da borracha (Belém, 1870-1920)*. Thèse de doctorat présentée à la faculté de philosophie, lettre et sciences humaines de l'université de São Paulo en 2006, p. 92 ; Robin L. ANDERSON. *Colonization as exploitation in the Amazon Rain Forest, 1758-1911*. Gainesville, University Press of Florida, 197 p., 1999, p. 117-118; Ruth Bulamarqui MORAES. *Transformações demográficas numa economia extrativista...*, *op. Cit.*, p. 91 ; Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 2..., *op. cit.*, p. 681-684 et 687-689 ; Eugênia Gonçalves EGLER. « A zona Bragantina no Estado do Pará ». In : *Revista Brasileira de Geografia*, p. 527-555, juillet-septembre 1961, p. 531).

Toutefois, une toute autre hypothèse sur l'origine de ces individus peut être avancée grâce au croisement de diverses sources non effectué jusqu'à présent. Pour cela, il a été en effet nécessaire de considérer non seulement les archives produites au Pará, comme celles permettant de reconstruire les réseaux internationaux de recrutement et de transport de la main-d'œuvre, mais surtout ceux qui rendent possible l'identification des émigrants au départ. En effet, l'analyse des documents du consul du Portugal au Pará<sup>2094</sup>, des journaux de l'époque, des discours et des rapports des présidents de la province du Pará<sup>2095</sup> et notamment de la liste des passagers débarqués à Belém<sup>2096</sup>, soulignaient que ces familles, arrivées en 1886 au port de Belém, n'étaient pas originaires des Açores. Elles n'avaient donc pas émigré en raison des problèmes existants sur ces îles. Elles seraient, en réalité, natives de Madère et alors parties dans des circonstances complètement différentes<sup>2097</sup>.

## B. Pará-Madère-Pará : dynamisation de la région *Bragantina* et actions des intermédiaires

Après quelques tentatives infructueuses pour stimuler la venue de travailleurs européens dans la province de Pará – rappelons l'échec de la colonie de *Nossa Senhora do O'* évoquée précédemment, mais également celle de Santarém, fondée avec les Américains, aussi

---

<sup>2094</sup> Disponibles aux archives du Ministère portugais des Affaires Etrangères à Lisbonne, A. M. N. E.

<sup>2095</sup> *Rapports présidentiels de la Province du Pará*, disponible sur Internet : <http://www.crl.edu/pt-br/brazil/provincial/par%C3%A1>, consultés à partir du 9 février 2011.

<sup>2096</sup> Conservée aux Archives Régionales de Madère.

<sup>2097</sup> Le thème qui sera développé ici se base sur la consultation des documents suivants : A. M. N. E. Consulat du Portugal au Pará. Boite 527 (1880-1887) ; A. M. N. E. Boite isolée sur l'émigration. Boite 1067. *Rapports présidentiels de la Province du Pará*, disponible sur Internet : <http://www.crl.edu/pt-br/brazil/provincial/par%C3%A1>, consultés à partir du 9 février 2011 ; A. R. M. Inventário da administração do concelho do Funchal, A. 1.a. *Passageiros saídos do porto do Funchal*, livre n.º 124 (28 avril 1886-25 octobre 1886) et sur la bibliographie concernant l'Histoire de la province du Pará mentionnée dans les notes de bas de pages qui suivront. Pour une étude approfondie des crises et des raisons de la sortie des familles des îles des Açores voir, entre autres, Cristovão de AGUIAR "Alguns dados sobre a emigração açoriana", separata de *Vértice* n.º388-389, Coimbra, 1976; Victor Pereira da ROSA, Salvato TRIGO. *Contribuição ao estudo da emigração nos Açores*, Angra do Heroísmo, 113 p., 1990; Carlos CORDEIRO. *Insularidade e continentalidade : Os Açores e as contradições da regeneração...*, op. cit.; Norberta AMORIM. *Evolução demográfica de três paróquias do sul do Pico...*, op. cit.; Sacuntala MIRANDA *A emigração portuguesa e o Atlântico...*, op. cit., 1999.

un échec quant à la fixation des gens<sup>2098</sup> – le 13 juin 1875, fut finalement créée par le gouvernement provincial, près de Belém, la Colonie de Benevides<sup>2099</sup>.

Composée initialement de Français, d'Italiens et d'Espagnols<sup>2100</sup>, elle marqua les débuts de la colonisation de l'axe Belém-Bragança, dénommée *Bragantina* et représentée sur la carte 21 ci-dessous. Le gouvernement accentua alors ses efforts sur la dynamisation de la région entre ces deux villes, sur le développement du commerce et sur la résolution des problèmes de communication et de circulation de marchandises<sup>2101</sup>. Effectivement, les problèmes logistiques de circulation des personnes et d'acheminement des produits cultivés vers les centres de consommation portaient préjudice à l'agriculture. La voie fluviale, pourtant la plus utilisée et théoriquement la moins coûteuse, se révélait chère, problématique et lente<sup>2102</sup>. Ces problèmes, liés à l'arrivée au Brésil de l'ère des chemins de fer, engendra la pose des premiers rails dès 1883. Pourtant, l'arrivée des locomotives aux portes de Benevides en 1885 se fit trop tardivement, puisque celle-ci se trouvait déjà en décadence<sup>2103</sup>.

---

<sup>2098</sup> *Relatorio com que o Sr. Vice-almirante e conselheiro de Guerra, Joaquim Raymundo de Lamare passou a Administração da provincia do Gram-Pará ao Visconde de Arary em 6 de agosto de 1868.* Pará, Typ. Do Diario do Gram-Pará, 1868, p. 23; *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial na segunda sessão da 17.a legislatura pelo dr. Abel Graça, presidente da provincia.* Pará, Typ. do Diario do Gram-Pará, 1871, p. 35-36.

<sup>2099</sup> Le nom faisait hommage au président de la province d'alors Dr. Francisco Maria Corrêa de Sá e Benevides (Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 2..., *op. cit.*, p. 677).

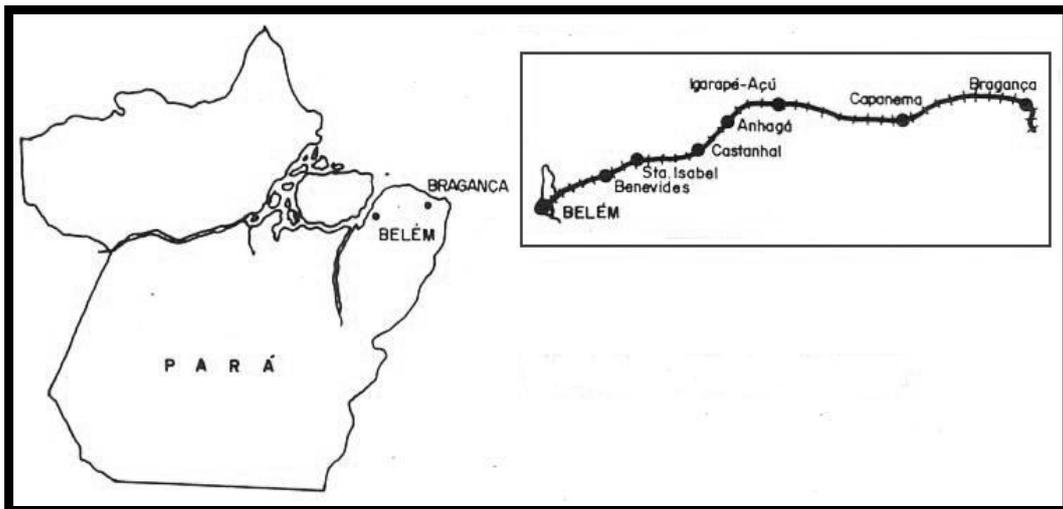
<sup>2100</sup> *Relatório apresentado pelo Exm. Sr. Dr. Francisco Maria Corrêa de Sá e Benevides, presidente da provincia do Pará, á Assembléa Legislativa Provincial na sua sessão solemne de installação da 20<sup>a</sup> legislatura, no dia 15 de fevereiro de 1876.* Pará, 1876, p. 49.

<sup>2101</sup> Ernesto CRUZ. *A Estrada de Ferro de Bragança.* Belém, SPEVEA, 158 p., 1955 ; Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 1 et 2..., *op. cit.*; Eugênia Gonçalves EGLER « A zona Bragantina no Estado do Pará ». ..., *op. cit.*,

<sup>2102</sup> Eugênia Gonçalves EGLER. « A zona Bragantina no Estado do Pará »..., *op. cit.*,

<sup>2103</sup> Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 1 et 2..., *op. cit.*,

**Carte 21 – La dénommée Zone *Bragantina* dans la province du Pará**



Source : M. H. A. WESLEY « Colonização, terra e o pequeno agricultor... »...op. cit., p. 14 (sans échelle dans l'original).

Réagissant au déclin de cette colonie, comme des autres existant sur le territoire de la province, le gouvernement du Pará et quelques figures locales essayèrent de relancer le peuplement dans les zones agricoles. Dans les années 1880, toute une série de mesures furent prises, comme le déblocage de fonds publics de financement<sup>2104</sup> et l'embauche de sociétés privées d'immigration à travers la Société d'Immigration du Pará<sup>2105</sup>. Pour Benevides, la mesure la plus immédiate fut la mise à disposition de la maison commerciale portugaise *Calheiros & Oliveira*, par la présidence de la province, ainsi que de la somme de vingt *contos de réis*<sup>2106</sup> pour la venue d'une trentaine de familles des Açores<sup>2107</sup>. Finalement, le 7 juin 1886, vingt et une familles débarquèrent à Belém, avec au total 108 individus.

<sup>2104</sup> Lettre du 15 novembre 1886, écrite par le président de la Société Paraense d'Immigration du Pará, le Baron de Igarapé-Mirim au président de la province : Joaquim da Costa Barradas. Lettre contenue dans l'annexe 9 de *Falla com que o Exm. Snr. Desembargador Joaquim da Costa Barradas abriu a sessão extraordinária da Assembléa Legislativa Provincial do Pará em 20 de Novembro de 1886*.

<sup>2105</sup> *Sociedade Pararense de Imigração*. Lettre de la Société d'Immigration du Pará, datée du 15 novembre 1886, écrite par le président de la Société, le Baron de Igarapé-Mirim, au président de la Province, Joaquim da Costa Barradas. Voir aussi Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 2..., op. cit., p. 681.

<sup>2106</sup> En 1889, le franc valait « à peu près » 345 réis. Pour l'équivalence des poids, mesures et systèmes monétaires consulter : Frederico José SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, op. cit., p. 316.

<sup>2107</sup> A. M. N. E. Boite isolée sur l'émigration. Boite 1067. Lettre du 14 janvier 1886, du consul portugais au Pará, João Baptista Moreira, au Ministre et Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, José Vicente Barbosa du Bocage. Le gouvernement du Pará permit également au consul brésilien à Liverpool, à qui il fit parvenir des fonds, de faire venir quinze familles écossaises qui seraient acheminées par un certain Roberto Niell. Finalement, celles-ci ne viendront pas, préférant s'installer dans les prospères possessions anglaises, qui leur offraient de grands avantages, la même langue et les mêmes coutumes que leur pays natal. In : *Relatório com que o Exm. Sr. Conselheiro, Tristão de Alencar Araripe, passou a administração da provincia ao Exmo. Sr. Conselheiro, João Antonio de Araujo Freitas Henriques, em 15 de Abril de 1886*, Belém, Typographie du « Diário de Notícia », 1887, p. 7 et *Relatório com que o Exm. Sr. conselheiro, João Antonio de Araujo Freitas Henriques, passou a administração da provincia ao Exmo. Sr. Desembargador, João da Costa Barradas, em 6 de Outubro de 1886*. Pará, Typographie da « Republica », 1891, p. 54.

Pourtant, contrairement à ce que l'historiographie relate à ce sujet, le président de la province lui-même, M. João Antonio de Araujo Freitas Henriques<sup>2108</sup>, dans son rapport d'octobre 1886 présenté lors de la passation de pouvoir à son successeur, affirma sur ces individus qu'ils n'étaient pas Açoréens, mais Madériens<sup>2109</sup>. « Comment », s'interrogea-t-il, « alors qu'avait été autorisée l'acquisition de colons açoréens (...) sont venus des immigrants madériens ?<sup>2110</sup> ».

La réponse à cette question, qui se transforma alors en une saga intrigante dans la presse de l'époque, peut aujourd'hui être apportée grâce à l'analyse d'une série de correspondances et d'articles publiés dans quelques périodiques de la région, dont *A Constituição* (journal du Parti Conservateur), le *Diário de Belém* (journal du commerce) et *O Agrário* (journal publié par la Société Agricole Paraense)<sup>2111</sup>. Pour cette analyse, il a été également indispensable d'examiner les modes de fonctionnement des réseaux de recrutement et de transport des immigrants, ainsi que d'autres archives jusqu'à présent déconsidérées.

Ainsi, la première source examinée est une série de correspondances datées de 1886 et échangées entre la maison commerciale *Calheiros & Oliveira* et son homologue à Lisbonne, la société *José Joaquim das Neves e Filhos*. Ces lettres retracent les faits, ce qui permet aujourd'hui d'en savoir davantage<sup>2112</sup>. On y apprend alors que, dans un premier temps et afin de satisfaire la demande du prédécesseur de M. Henriques, M. Tristão de Alencar Araripe<sup>2113</sup>, *Calheiros & Oliveira* contacta ce correspondant lisboète afin qu'il se charge de trouver les trente familles açoréennes pour Benevides<sup>2114</sup>. Incertains quant à la possibilité de se procurer le nombre suffisant dans l'archipel des Açores, déjà « épuisé par la sortie de travailleurs à grande échelle »<sup>2115</sup>, *Neves & Filhos* fit savoir que la demande du gouvernement du Pará avait

---

<sup>2108</sup> Président de la province du 15 avril au 6 octobre 1886.

<sup>2109</sup> *Relatório com que o Exm. Sr. conselheiro, João Antonio de Araujo Freitas Henriques, passou a administração da provincia ao Exmo. Sr. Desembargador, João da Costa Barradas, em 6 de Outubro de 1886.* Pará, Typographie da « Republica », 1891, p. 52.

<sup>2110</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. *Lettre du Président de la Province du Pará, João Antonio de Araujo Freitas Henriques* du 18 juin 1886, publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 1.

<sup>2111</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527.

<sup>2112</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886.

<sup>2113</sup> Président de la Province du Pará de 1885 au 15 avril 1886.

<sup>2114</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. *Lettre de Srs calheiros & Oliveira, commerçants de cette place (Belém du Pará), au Président de la Province, João Antonio de Araujo Freitas Henriques, le 19 juin 1886* et publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 1.

<sup>2115</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. *Lettre n. ° 3, du 23 janvier 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira* publiées dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 1. En 1886, 1 025 personnes auraient quitté l'île de S. Miguel aux Açores. In : Sacuntala MIRANDA. *A emigração portuguesa e o Atlântico...*, op. cit., p., 1999, p. 55-56. Une autre étude souligne l'émigration aux Açores de 102 051 personnes de 1866 à 1900. In : Paulo Lopes MATOS et Susana Serpa SILVA. « Oscilações populacionais, grupos e comportamentos sociais ». In : *História dos Açores*, p. 289.

été envoyée à d'autres agents d'émigration du Portugal continental et de Madère<sup>2116</sup>. Sans tarder, vint la confirmation qu'aux Açores, notamment dans l'île de São Miguel, tous les hommes disponibles étaient employés « dans les travaux de canalisation de l'eau<sup>2117</sup> ». Cependant, au même moment, à Madère, en raison « de l'état misérable et malheureux<sup>2118</sup> » dans lequel se trouvaient les habitants, les agents croyaient peut-être possible de recruter des familles.

Finalement, le 12 mai 1886, *Neves & Filhos* informa *Calheiros & Oliveira* de son engagement à envoyer vingt et une familles au Brésil par l'entremise de leur correspondant madérien – alors le troisième intervenant – la société *Eduardo de Freitas & C.a*<sup>2119</sup>. Cette dernière signala, néanmoins, qu'en raison des rumeurs qui circulaient sur l'île à propos des maladies tropicales, du climat et de la faune *paraenses*, il était difficile d'obtenir davantage de familles parce que le Pará représentait l'inconnu pour les Madériens<sup>2120</sup>. Mais *Freitas & C.a* se voulut rassurante. Pour elle, ce problème de recrutement pouvait être résolu dans le futur car, de toutes les propagandes, la meilleure était celle faite par les propres immigrants qui, contents de leur sort, écriraient à leurs parents et amis pour les inviter à les rejoindre<sup>2121</sup>. De leur côté, décidés à partir, les chefs des familles s'engagèrent par contrat<sup>2122</sup> à participer aux frais des autorités brésiliennes et de rembourser la somme de « 23\$190 réis monnaie forte », avancée par le gouvernement du Pará pour le transport et pour leur première installation, que dans le cas où Benevides ne leur conviendrait pas<sup>2123</sup>. Les derniers dispositifs prêts, les passagers embarquèrent sur le navire anglais « Anselm » en direction des côtes du Brésil<sup>2124</sup>.

---

<sup>2116</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre n. ° 4, du 12 février 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira* publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 2.

<sup>2117</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre n. ° 6, du 12 Mars 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira* publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 2.

<sup>2118</sup> Sur la situation de l'archipel de Madère, consulter le chapitre 1, notamment le III, sur l'économie insulaire.

<sup>2119</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre n. ° 10, du 24 mai 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira* publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 2 et 3. Malheureusement il n'a pas été possible de recueillir davantage d'informations sur ces agents de Madère qui contribuèrent sûrement à l'envoi d'autres Madériens vers le Brésil et notamment vers São Paulo.

<sup>2120</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre n. ° 9, du 12 mai 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira* publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 2.

<sup>2121</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre du 27 mai 1886, envoyée par les agents d'émigration de Madère, Mrs Eduardo de Freitas & C.a, aux Srs Calheiros & Oliveira* publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 3.

<sup>2122</sup> L'appel envoyé à Madère pour inciter la population à émigrer vers le Pará tout comme le contrat que les émigrants signèrent avant le départ (seuls ceux qui savaient lire et écrire purent signer, les autres acceptèrent oralement), sont disponibles au A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. Documents joints à la correspondance du 28 juin 1886 envoyée par le Consul portugais au Ministère de l'Intérieur.

<sup>2123</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre du 27 mai 1886, envoyée par les agents d'émigration de Madère..., op. cit.,*

<sup>2124</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre n. ° 10, du 24 mai 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira..., op. cit.,*

À ce moment, *Freitas & C.a* élaborera une liste des passagers envoyée par le biais du capitaine de *l'Anselm* et dont un double, aujourd'hui disponible à l'Archive Régional, fut conservé à Madère<sup>2125</sup>. Ce document peu connu permet à la fois de confirmer l'origine et de connaître le profil des passagers débarqués à Belém, mais aussi de mieux analyser la pertinence des outils et les résultats de la mise en œuvre de la politique coloniale du Pará.

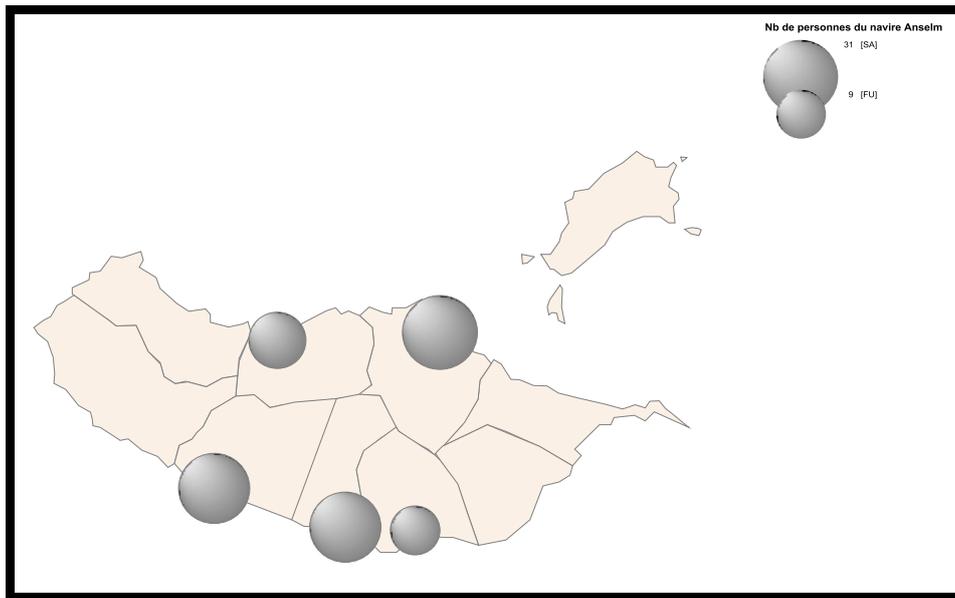
### C. Açoréens vs Madériens : les *Ilhéus* de *l'Anselm*

Parti du port de Funchal le 28 mai 1886 et arrivé le 7 juin 1886 à Belém, *l'Anselm* transporta les vingt et une familles, un groupe de 108 personnes, destinées à la colonie de Benevides au Pará (dans la liste de bord, la destination indiquée était « Brésil »). La liste des passagers, organisée par famille, donne les informations concernant le nom et le prénom de chaque chef de famille et de leurs accompagnants, le lien de parenté des membres de la famille avec le chef de famille, l'état civil (l'information n'apparaît que pour les personnes mariées et veuves), l'âge (à l'exception de cinq femmes), la profession (mais seulement pour cinq personnes) et la ville d'origine. La carte 22 ci-dessous permet de localiser d'où venaient ces vingt et une familles:

---

<sup>2125</sup> A. R. M. Inventário da administração do concelho do Funchal, A. 1.a. *Passageiros saídos do porto do Funchal*, livre n. ° 124 (28 avril 1886-25 octobre 1886).

**Carte 22 – Répartition du nombre de passagers du navire *Anselm* selon les *concelhos* de provenance, 1886**



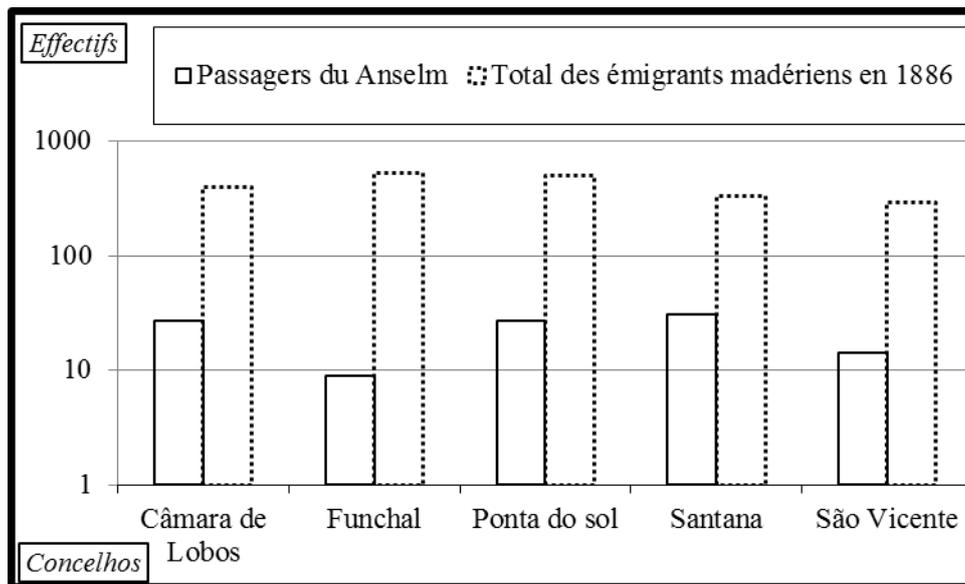
Source : la liste des passagers du navire *Anselm*. Consulter dans l'annexe 3, le tableau 9 correspondant.

La première information qui ressort de cette carte est que la plupart des passagers provenaient de la côte sud de l'île de Madère, région la plus peuplée<sup>2126</sup> comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de ce travail. Il est aussi intéressant de noter que seulement 8 % (deux familles) étaient originaires de Funchal, la capitale, qui était la ville la plus urbanisée et la plus grande. Cette donnée rend singulier le groupe de l'*Anselm* quand on considère que Funchal fut la ville de Madère qui connut le plus grand nombre de sorties d'émigrants pour l'année 1886, comme le révèle le graphique 9 ci-dessous. Se distinguent également les *concelhos* de Câmara de Lobos et de Ponta do Sol, d'où sortirent 50 % des émigrants, mais aussi le plus grand *concelho* du nord de l'île, Santana, avec 25 % des voyageurs. Sur le total des Madériens émigrés durant l'année 1886 (2 048 personnes selon l'Annuaire Statistique du Portugal<sup>2127</sup>), ceux destinés à Benevides représentaient 5 %. Les données comparées et distribuées par *concelhos* sont celles qui apparaissent sur la graphique 9 ci-dessous:

<sup>2126</sup> Isabel OLIVEIRA. «A Ilha da Madeira: transição demográfica e emigração»..., *Op. cit.*, p. 29.

<sup>2127</sup> *Anuário Estatístico de Portugal*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886, p. 148-149.

**Graphique 9 – Nombre d'émigrants partis vers le Pará par rapport au total des émigrants madériens, toutes destinations confondues pour l'année 1886<sup>2128</sup>.**



Source : *Anuário Estatístico de Portugal*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886, pag. 148-149 et la liste des passagers du navire *Anselm*.

Bien entendu, ces statistiques ne prennent pas en compte l'émigration clandestine, plus importante dans le milieu insulaire qu'au Portugal continental<sup>2129</sup> et que le gouvernement portugais estimait à environ 20 % de l'émigration totale<sup>2130</sup>, comme nous l'avons étudié dans le deuxième chapitre et sur laquelle nous ne reviendrons pas ici.

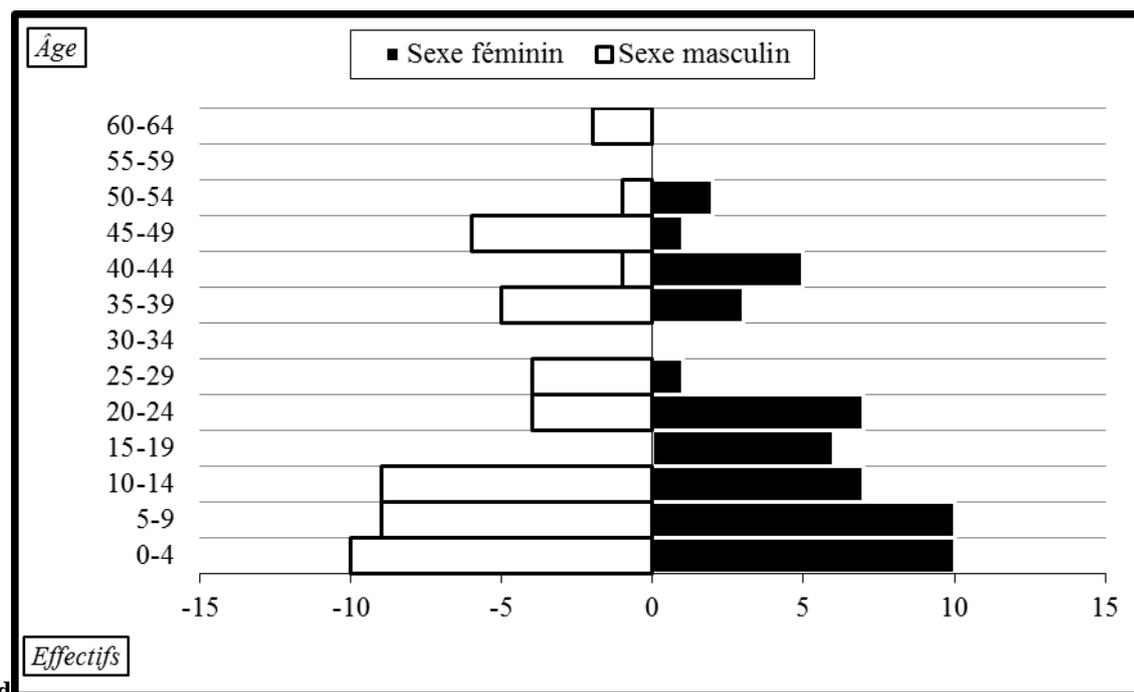
Dans le but d'une installation définitive dans la région, lorsque le gouvernement provincial fit la demande de travailleurs, il spécifia sa volonté de recruter des familles, exigence respectée dans les faits puisque d'après les statistiques établies, la différence entre les hommes et les femmes n'était pas très significative parmi les passagers : sur les 108 personnes embarquées, un peu plus de la moitié (53 %) étaient des femmes. La dimension familiale est davantage évidente au regard de la distribution en fonction de l'âge de chaque voyageur, représentée dans la pyramide ci-dessous (Graphique 10).

<sup>2128</sup> Pour une meilleure représentation des données nous avons fait le choix, pour réaliser le graphique, d'utiliser une échelle logarithmique car elle permet de représenter sur un même graphique un ensemble de données comportants des valeurs très faibles (mais positives) et d'autres très élevées. Consulter dans l'annexe 3, le tableau 10 correspondant.

<sup>2129</sup> Joaquim da COSTA LEITE. « Migratory regions in the portuguese mainland and the islands, 1864-1911 »..., *Op. cit.*, p. 176.

<sup>2130</sup> *Primeiro inquerito parlamentar sobre emigração portuguesa...*, *op. cit.*,

**Graphique 10 – Répartition des passagers du navire *Anselm*, selon le groupe d'âge, 1886**



Source : la liste des passagers du navire *Anselm* (les cinq femmes dont l'âge n'était pas indiqué dans la liste ne sont pas ici représentées). Consulter dans l'annexe 3, le tableau 11 correspondant.

En observant ces données, on constate que la largeur de la base souligne la présence de jeunes passagers et d'enfants. En effet, les 0 - 9 ans représentent 36 % du total des passagers, ce qui confirme la tendance pour l'émigration familiale, pratique courante dans le milieu insulaire portugais. Cette tendance peut être corroborée par les informations concernant l'état civil puisque, des cent huit passagers, 37 % (quarante personnes soit vingt couples) étaient mariés<sup>2131</sup>. On peut noter également une absence masculine dans la tranche d'âge 15 - 19 ans et, à l'inverse, une forte présence féminine, ce qui peut s'expliquer par l'interdit militaire déjà évoqué dans ce travail<sup>2132</sup>. D'ailleurs, il sera intéressant de comparer ces statistiques avec celles qui seront exposées dans la prochaine partie concernant le contingent de Madériens débarqué au port pauliste de Santos.

Revenant au contexte historique au Pará, ces données globales, conjuguées à la majorité numérique des femmes, ainsi qu'à la présence de douze personnes âgées de 45 à 65 ans, permettent de mieux comprendre quelques critiques parues dans la presse régionale de l'époque. Dans un article intitulé « Os Açorianos » (« Les Açoréens ») du journal *Diário de Belém*, on pouvait lire des remarques très négatives sur le groupe de nouveaux arrivants. Selon ce texte, sur la centaine de personnes débarquées du navire *Anselm*, il y avait

<sup>2131</sup> Ces vingt couples correspondaient à vingt des familles, la 21<sup>ème</sup> était un homme, veuf, qui voyagea avec ses enfants.

<sup>2132</sup> Sur la législation autour du service militaire consulter dans la première partie, le chapitre 2, I. C.

« seulement vingt hommes valides parce que le plus grand nombre étaient des enfants, des femmes et des vieux<sup>2133</sup> ».

Une dernière remarque peut être faite sur le profil professionnel des émigrants à partir de la liste de l'*Anselm*. Cela permet de mieux comprendre la suite de l'aventure de ces familles au Pará même si l'on dispose de peu d'éléments sur le sujet. Seulement cinq chefs de famille sont qualifiés de « *trabalhadores* » (travailleurs) sans qu'aucune autre information sur les autres passagers ne soit notée. Bien que la liste ne donne pas davantage d'éclaircissements sur le métier des passagers, on peut supposer qu'ils étaient majoritairement agriculteurs, puisque la volonté du gouvernement de la province était de faire venir des familles pour les installer dans les colonies agricoles. L'appel lancé à Madère pour l'émigration vers le Pará ne pouvait être plus clair à ce sujet : « L'émigrant, pour sa première installation, recevra de la province 500 réis par jour pour chaque adulte et 320 réis pour chaque mineur et ce pendant quatre mois, étant obligé pendant ce temps-là de s'occuper de sa plantation et de sa fixation<sup>2134</sup>. » Il faut aussi se rappeler d'un chiffre déjà mentionné concernant l'activité économique de Madère (les 3/4 de la population vivaient de l'agriculture) et de la quasi absence de passagers originaires de la ville la plus urbanisée de l'île.

Pourtant, dans certains articles de l'époque, les doutes même sur leurs capacités agricoles étaient récurrents. Selon le journal *Diário de Belém*, ces immigrants étaient « tout sauf agriculteurs »<sup>2135</sup> (idée similaire reprise dans *O Agrário*<sup>2136</sup>). Ces critiques envers les Madériens n'étaient évidemment pas lancées gratuitement. Les événements qui ont suivi leur arrivée en étaient probablement une des conséquences.

Débarqués au port de Belém le 7 juin 1886<sup>2137</sup>, les vingt et une familles de Madère, reçues par la direction de la Société d'Immigration du Pará et acheminées vers l'auberge, furent alimentées jusqu'au troisième matin<sup>2138</sup>. Alors, accompagnés par les directeurs de la

---

<sup>2133</sup> “só vinte homens valido porque os mais eram crianças, mulheres e velhos”. In: A. M. N. E. Consulat du Portugal au Pará. Boîte 527. Article « Os Açorianos ». In : *Diário de Belém*, n.º131, 12 juin 1886, p. 2.

<sup>2134</sup> “O emigrante, para primeiro estabelecimento, receberá da provincia uma diaria de 500 réis por cada adulto e 320 réis por cada menor, pelo espaço de quatro mezes, sendo obrigado n'este tempo a cuidar de sua lavoura e estabelecimento”. In: « Emigração para o Pará-Brazil ». Document qui résumait les avantages offerts par la province aux émigrants. In : A. M. N. E. Consul de Portugal au Pará. Boîte 527. Documents joints à la correspondance du 28 juin 1886 envoyée par le Consul portugais au Ministère de l'Intérieur.

<sup>2135</sup> “[...] poderiam ter sido tudo em sua terra, menos agricultores”. In: A. M. N. E. Consulat de Portugal au Pará. Boîte 527. Article « Os Açorianos ». In : *Diário de Belém*, n.º131, 12 juin 1886, p. 2.

<sup>2136</sup> A. M. N. E. Consulat de Portugal au Pará. Boîte 527. *O Agrário*, n.º 19 du 15 juin 1886, p. 1.

<sup>2137</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. Série B, *Lettre n° 25 du 15 juin 1886 du consul du Pará, Joaquim Baptista Moreira, au Ministre Secrétaire des Affaires Etrangères du Portugal, Henrique de Barros Gomes*.

<sup>2138</sup> Le déroulement des événements à l'arrivée des Madériens est principalement tiré de la *Lettre du 15 novembre 1886, écrite par le président de la Société Paraense d'Immigration du Pará, le Baron de Igarapé-*

Société et de l'ingénieur de la colonie, les immigrants embarquèrent dans un train de la voie ferrée de Bragança en direction du noyau colonial. À peine arrivés à destination, l'histoire prit une tournure inattendue. En effet, à ce moment, le choc avec la réalité fut grand. Les Madériens refusèrent alors « délibérément de descendre du train<sup>2139</sup> », déçus par les promesses faites au moment de leur départ. En réalité, initialement destinées au noyau colonial de Benevides, les familles furent acheminées à celui d'Araripe, dans la région connue comme l'Apeú<sup>2140</sup>, plus distant de la capitale (voir la localisation dans la carte 23 ci-dessous).

Fondée en 1883<sup>2141</sup> cette colonie était, selon la presse de l'époque, située dans une région peu fertile<sup>2142</sup> à une trentaine de kilomètres de Benevides<sup>2143</sup>.

---

*Mirim au président de la province : Joaquim da Costa Barradas.* Lettre contenue dans l'annexe n.º9 de *Falla com que o Exm. Snr. Desembargador Joaquim da Costa Barradas abriu a sessão extraordinária da Assembléa Legislativa Provincial do Pará em 20 de Novembro de 1886* et du *Relatório du président de la province : João Antônio de Araújo de Freitas henriques de Belém le 6 octobre 1886*. Pará : Typographia da Republica, 1891, p. 52-55. Voir aussi le journal *Diário de Belem* nº 132 du dimanche 13 juin 1886.

<sup>2139</sup> «nem siquer ali apeando-se dos wagons». In: *Relatório du président de la province : João Antônio de Araújo de Freitas henriques de Belém le 6 octobre 1886*. Pará : Typographia da Republica, 1891, p. 52.

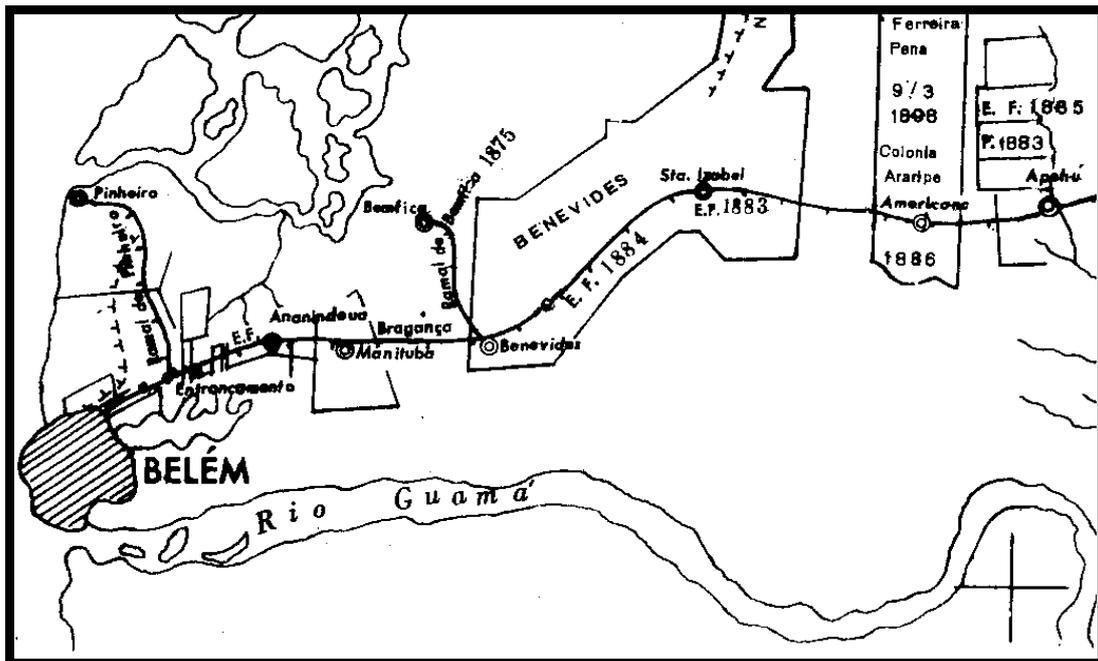
<sup>2140</sup> *Lettre du 15 novembre 1886, écrite par le président de la Société Paraense d'Immigration du Pará, le Baron de Igarapé-Mirim au président de la province : Joaquim da Costa Barradas.* Lettre contenue dans l'annexe n.º9 de *Falla com que o Exm. Snr. Desembargador Joaquim da Costa Barradas abriu a sessão extraordinária da Assembléa Legislativa Provincial do Pará em 20 de Novembro de 1886*, p. 50-54.

<sup>2141</sup> Robin L. ANDERSON. *Colonization as exploitation in the Amazon Rain Forest...*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>2142</sup> « Le Apehú a été choisi et elle (la société) n'a pas dit que la terre était peu fertile et le sous-sol inutilisable pour les travaux agricoles ! ». (Escolheo-se o Apehú, e ella não disse que a terra era magra e o sub-solo imprestavel para os trabalhos agrícolas !). In: A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. Journal *Diário de Belem*, Orgão especial do Comércio. Nº 133 du 15 juin 1886.

<sup>2143</sup> *Relatório du président de la province : João Antônio de Araújo de Freitas henriques de Belém le 6 octobre 1886*. Pará : Typographia da Republica, 1891, p. 54.

Carte 23 – Les colonies de Benevides et Araripe sur l’axe Belém-Bragança, 1908



Source: Carte de la zone du chemin de fer de Bragança et de la colonisation de l’Etat. Apud Eugênia Gonçalves ÉGLER. « A Zona Bragantina do Estado do Pará »..., op. cit., p. 533 (pour l’échelle, voir Carte 24 ci-dessous).

Face à ce refus, les responsables n’eurent d’autre choix que de les raccompagner, dans le même train, de retour vers l’auberge. Sur place, ils reçurent des vêtements et des aliments pendant une durée de trois jours. Finalement, chacune des familles prit la direction que bon lui semblait. Même s’il considérait que ce refus de rester dans la colonie comme une des hypothèses de départ<sup>2144</sup>, le président de la Société d’Immigration du Pará, le Baron de Igarapé-Mirim, avoua plus tard que la colonie de Araripe n’était vraiment pas prête à recevoir ces nouveaux arrivants. Il confessa même qu’il s’agissait d’« un endroit répugnant », car les maisons n’étaient pas terminées, étant « à peine couvertes », et sans puits d’eau potable. Il ajouta pourtant que la décision prise par les immigrants de ne pas sortir du train avait surtout été influencée par la panique des femmes présentes. Le Baron supposa qu’elles avaient entendu dire du mal de la ville par des personnes « mal intentionnées et mauvaises langues<sup>2145</sup> » qui leur avaient rendu visite durant les journées passées à l’auberge.

<sup>2144</sup> « Déjà à Funchal, avant même d’embarquer, ils s’étaient préparés pour refuser ce qui ne leur conviendrait pas et la preuve de cela se trouve dans l’article qu’ils ont fait écrire en terme d’ajustement : ‘Nous déclarons les signataires, originaires de Madère, que nous acceptons les conditions mentionnées ci-dessus sans être cependant obligés de rester dans la colonie de Benevides si elle ne nous convenait pas et étant dans ce cas, obligés de payer les dépenses de transport pour nous et nos familles. Funchal 20 avril 1886’ ». A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. Texte du Barão de Igarapé-mirim (directeur de la Société d’Immigration du Pará) du 14 juin 1886 au rédacteur du journal *Diário de Belem* et publié dans *Diário de Belem*, n° 133 du 15 juin 1886.

<sup>2145</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. Lettre du Baron de Igarapé-Mirim au Président de la Province. In : Journal *O Agrário*. Orgão da Sociedade Agrícola Paraense. N° 19 du 15 juin 1886, p. 4.

Finalement, quelques mois plus tard, lors d'explications destinées à M. Henriques, le président de la province, le Baron de Igarapé-Mirim reconnut qu'Araripe n'était vraiment pas la destination initialement prévue<sup>2146</sup>. M. Henriques, à son tour, incrimina également le manque d'infrastructures et ajouta que l'importante végétation présente sur les terrains de la colonie avait fait peur à ces étrangers qui n'étaient « jamais sortis de leur petite île<sup>2147</sup> ».

Le cas des Madériens fit « grand bruit » auprès des journalistes et de la population à l'époque, « rompant avec la monotonie du quotidien » selon *O Agrario*<sup>2148</sup>. Les commentaires dans les journaux imputèrent cet échec à plusieurs raisons. L'une d'entre elles était la promiscuité de l'auberge d'accueil, dans laquelle des hommes du peuple avaient réussi à s'introduire, malgré la présence de la police, pour raconter des « mensonges » aux nouveaux arrivants<sup>2149</sup>. L'éditorial du *Diário de Belém*, sans trop développer ses arguments, alla même jusqu'à critiquer la Société d'immigration du Pará pour avoir accepté la colonisation par des Madériens, considérés comme « inférieurs » aux Açoréens<sup>2150</sup>. Finalement, selon les sources examinées, le gouvernement de la province n'a pas empêché la dispersion des familles ni même essayé de se faire rembourser<sup>2151</sup>.

Du côté des Madériens, les véritables raisons à l'origine du refus des familles de rester à Araripe sont difficiles à connaître. Un travail de micro histoire avec des sources propres serait nécessaire et reste à faire. Néanmoins, les sources consultées nous permettent de retracer le destin de quelques-unes d'entre elles.

En lisant les rapports du consul de Portugal au Pará, Joaquim Baptista Moreira, par exemple, on découvre que deux ou trois familles se dirigèrent vers d'autres provinces, comme la famille de João Severiano Fernandes<sup>2152</sup>. Ce dernier, après la mésaventure du Pará, décida

---

<sup>2146</sup> Il souligna que « selon un document imprimé à part, éparpillé dans la ville de Funchal et une clause consignée dans les propres obligations du contrat, la destination de ces immigrants devait être le noyau de peuplement déjà créé de 'Benevides' (!) alors que aujourd'hui il s'agissait du noyau colonial de 'Araripe' ». *Lettre du 15 novembre 1886, écrite par le président de la Société Paraense d'Immigration du Pará, le Baron de Igarapé-Mirim au président de la province : Joaquim da Costa Barradas*. Lettre contenue dans l'annexe n.º9 de *Falla com que o Exm. Snr. Desembargador Joaquim da Costa Barradas abriu a sessão extraordinária da Assembléa Legislativa Provincial do Pará em 20 de Novembro de 1886*, p. 50-54.

<sup>2147</sup> *Relatório do presidente de la province : João Antônio de Araújo de Freitas henriques de Bêlém le 6 octobre 1886*. Pará : Typographia da Republica, 1891, p. 54.

<sup>2148</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. Journal *O Agrário*. N.º 19 du 15 juin 1886, p. 1.

<sup>2149</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. Article « Os Açorianos » publié dans le journal *Diário de Belem*, N.º 131 du 12 juin 1886, p. 2.

<sup>2150</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. Journal *Diário de Belem*, N.º 133 du 15 juin 1886, p. 2.

<sup>2151</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. Série B, *Lettre n.º 25 du 15 juin 1886 du consul du Pará, Joaquim Baptista Moreira, au Ministre Secrétaire des Affaires Etrangères du Portugal, Henrique de Barros Gomes*.

<sup>2152</sup> Il voyagea avec sa femme, Maria Paula de Jesus (A. R. M. Inventário da administração do concelho do Funchal, A. I.a. *Passageiros saídos do porto do Funchal*, livre n.º 124 - 28 avril 1886-25 octobre 1886)

de retourner à Madère, où sa femme donna naissance, en septembre 1886, à une petite fille. On le retrouve finalement, avec sa famille, quelques mois plus tard à São Paulo, où il débarqua le 23 janvier 1887<sup>2153</sup>. Un compatriote madérien de Fernandes, du nom de Cândido Lusitano de França Andrade et sa famille composée de sept personnes<sup>2154</sup> se trouvaient dans la même situation. Étonnamment, Andrade déclara même au consul que, comme lui, plusieurs de ses compatriotes n'étaient pas venus avec l'intention de rester dans le Pará mais « comme moyen opportun de pouvoir plus facilement se diriger vers le sud du Brésil ou ils avaient des parents et des amis bien installés<sup>2155</sup> ».

Effectivement, en prenant en compte cet exemple et en consultant les listes de l'Auberge des Immigrants de la ville de São Paulo, il a été possible de retrouver la trace de cette famille<sup>2156</sup>. Comme Fernandes, Andrade passa par cette auberge le 2 juillet 1886, après avoir débarqué à Santos dans un vapeur provenant de Rio de Janeiro. Toutefois, le profil de cet homme semble ambigu, il est à se demander s'il n'était pas, à Madère, un agent d'émigration local puisque dans le rapport présenté à l'Assemblée législative de Rio de Janeiro, le 8 août 1888, le président de cette province évoque deux contrats passés par son prédécesseur, un avec l'agent Angelo Fiorita dont nous avons déjà parlé et l'autre avec un certain Cândido Lusitano Franca Andrade, pour l'introduction de 500 familles portugaises et espagnoles – îles et continent<sup>2157</sup>, lequel semble être la même personne que celui du navire *Anselm*. Cette indication de contrat est confirmée par la lecture du travail de l'historienne Maria Beatriz Nizza da Silva qui, dans son étude sur l'immigration portugaise au Brésil, fait référence à cet accord célébré le 1<sup>er</sup> mai 1888 entre Cândido Lusitano da França Andrade avec la Direction de Travaux publics de la province de Rio de Janeiro<sup>2158</sup>.

---

<sup>2153</sup> Les listes de l'Auberge des Immigrants de São Paulo dans lesquelles apparaissent toutes les personnes, nationaux et étrangers, passées par l'Auberge sont disponibles sur Internet. *Memorial do Imigrante. Registros de matrículas dos imigrantes*. [Accessible en ligne sur [http://www.arquivoestado.sp.gov.br/livros\\_estrangeiros\\_descricao.php?fam=58960&liv=004&pag=204](http://www.arquivoestado.sp.gov.br/livros_estrangeiros_descricao.php?fam=58960&liv=004&pag=204), consulté le 20 mai 2011 et en octobre 2012].

<sup>2154</sup> Sa femme, Leonor de Albuquerque et leurs enfants : Maria (17 ans), Joaquim (12 ans), João (13 ans), Candida (8 ans) et Leonor (3 mois) (A. R. M. Inventário da administração do concelho do Funchal, A. 1.a. *Passageiros saídos do porto do Funchal*, livre n.º 124 - 28 avril 1886-25 octobre 1886).

<sup>2155</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boîte 527. *Lettre n° 31, du 28 Juin 1886 du Consul portugais au Pará, Joaquim Baptista Moreira, au Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, Henrique de Barros Gomes*.

<sup>2156</sup> *Memorial do Imigrante. Registros de matrículas dos imigrantes*. [Accessible en ligne sur <http://www.museudaimigracao.org.br/acervodigital/livrodetalhe.php?livro=003&pagina=106&familia=56440>, consulté le 20 mai 2011 et en octobre 2012].

<sup>2157</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial do Rio de Janeiro na abertura da primeira sessão da vigesima setima legislatura em 8 de agosto de 1888 pelo presidente, dr. José Bento de Araujo*. Rio de Janeiro, Typ. Montenegro, 1888, p. 88.

<sup>2158</sup> Maria Beatriz Nizza da SILVA. *Documentos para a historia da imigração portuguesa no Brasil, 1850-1938*. Rio de Janeiro, Nordica Ltda, 1992, p. 227.

Seul un travail plus précis sur la vie de chaque famille pourrait confirmer l'hypothèse selon laquelle, finalement, le Pará était considéré, depuis le départ, seulement comme un lieu de transit par les passagers de l'*Anselm*. Cependant, il faut aussi observer les diverses difficultés rencontrées par la province pour attirer et conserver les travailleurs : le climat, la mauvaise gestion administrative, les promesses non tenues faites aux Madériens<sup>2159</sup>, ainsi que la demande de remboursement du transport aux immigrants, alors que la province de São Paulo, par exemple, offrait au même moment à ces derniers le transport gratuit sans aucune obligation de rester<sup>2160</sup>. Après la tentative infructueuse de 1886, l'Assemblée législative du Pará refusa pendant un temps de signer de nouveaux contrats avec des particuliers pour promouvoir la venue d'étrangers<sup>2161</sup>. Ce n'est que dans les années 1890 que la fondation de colonies reprit avec des étrangers et des nationaux le long de la voie ferrée de Belém-Bragança (carte 24)<sup>2162</sup>.

---

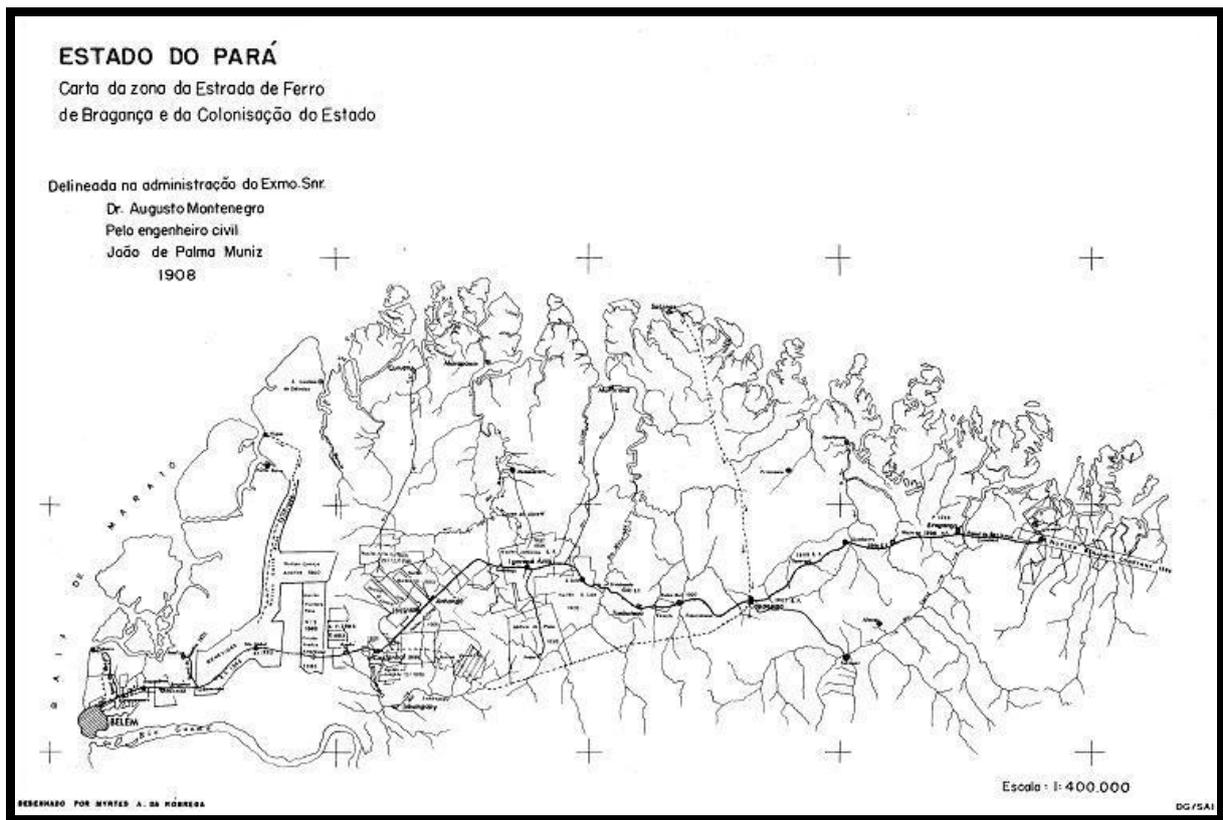
<sup>2159</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. Article « Os Açorianos » publié dans le journal *Diário de Belem*, n.º131 du 12 juin 1886, p. 2.

<sup>2160</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. *Lettre du 27 mai 1886 envoyée par les agents d'émigration de Madère, Mrs Eduardo de Freitas & C<sup>a</sup>, à la maison commerciale Calheiro & C<sup>a</sup>, au Pará.*

<sup>2161</sup> Eugênia Gonçalves ÉGLER. « A zona Bragantina no Estado do Pará »..., *op. cit.*, p. 531.

<sup>2162</sup> Pour en savoir davantage sur la création de ces nouveaux noyaux coloniaux consulter notamment Ernesto CRUZ. *História do Pará*, Vol. 2., *op. cit.*, p. 689-698.

## Carte 24 – La colonisation de l’axe Belém-Bragança, 1908



Source: Carte de la zone du chemin de fer de Bragança et de la colonisation de l’Etat. Apud Eugénia Gonçalves ÉGLER. “A zona Bragantina no Estado do Pará”..., *op. cit.*, p. 533.

Malgré sa richesse naturelle et les efforts entrepris, la province du Pará continuait de rencontrer beaucoup de difficultés pour obtenir les bras dont elle avait besoin. Régulièrement, encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le ministre brésilien de l’agriculture insistait sur ce point lorsqu’il parlait des provinces du nord du pays qui attiraient moins le flux migratoire que celles du sud<sup>2163</sup>. En ce qui concerne les relations entre Madère et le Pará, il semble qu’à la suite de cet épisode malencontreux, d’autres navires aient transporté des passagers vers cette région mais avec un effectif moindre<sup>2164</sup>. La population de Madère préférait finalement São

<sup>2163</sup> *Relatório do anno 1892...pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893...*, *op. cit.*, p. 11; *Relatório do anno 1893...pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1894...**op. cit.*, p. 86.

<sup>2164</sup> Le navire *Anselm*, le 29 juillet 1888 avec 36 personnes ; le navire *Lagos*, le 30 janvier 1890 avec une personne, le navire *Lanfranc*, le 30 avril 1893 avec deux personnes, le navire *Lanfranc*, le 28 août 1893 avec une personne, le navire *Anselm*, le 29 septembre 1893 avec 11 personnes, le navire *Anselm*, le 23 septembre 1895 avec 3 personnes ou encore le navire *Lanfranc*, le 3 juillet 1896 avec 3 personnes.

Paulo au Pará<sup>2165</sup>. D'ailleurs, si l'on en croit l'agent d'émigration de Madère, il était « plus facile de trouver cent familles pour São Paulo que vingt pour le Pará<sup>2166</sup> ».

Comme nous l'avons déjà rappelé, l'un des résultats immédiats de l'abolition de l'esclavage fut « une forte augmentation de l'immigration venue de l'Europe<sup>2167</sup> », notamment dans la région productrice de café du sud, où la province de Rio de Janeiro occupait une place des plus importantes avant que la production de celle de São Paulo ne la supplante.

En réalité, diverses politiques se mirent en place avant même l'abolition de la traite des Africains en 1850 et de l'esclavage en 1888. Les membres de l'administration impériale, fédérale et locale multipliaient les mesures afin de développer une politique d'immigration adaptée aux besoins de l'ensemble du pays. Simultanément, certains *fazendeiros*, toujours dans le but de corriger le manque de main-d'œuvre par l'importation immédiate de travailleurs agricoles, pensèrent à l'immigration asiatique, laissant au passage « l'élément national » de côté et se heurtèrent alors à la résistance de l'élite soucieuse de « préserver » la société brésilienne.

Comme les Chinois, les Noirs étaient marginalisés face à la volonté de « blanchissement de la population », ils ne bénéficièrent ainsi d'aucun soutien pour se réinsérer après 1888. Selon Florestan Fernandes « les impératifs d'ordre économique vont se refléter dans la composition de la population sous une autre forme : les facteurs qui auparavant déterminaient l'accroissement de la population noire, occasionneront l'augmentation de la population blanche grâce à la constante 'faim de bras', qui drainera sans cesse des milliers d'individus de différentes régions de l'Europe<sup>2168</sup> ». Ceux-là participèrent ainsi au développement de l'agriculture, de l'industrie comme à l'amélioration des voies de

---

<sup>2165</sup> A. M. N. E. Consulat de Portugal au Pará. Boite 527. Lettre du 27 mai 1886 envoyée par les agents de Madère au Pará et publiée dans le journal *A constituição*, n. 145, du dimanche 27 juin 1886, p. 3.

<sup>2166</sup> A. M. N. E. Consulat portugais au Pará. Boite 527. Lettre n. ° 9, du 12 mai 1886, de José Joaquim das Neves e Filhos aux Srs Calheiros & Oliveira publiée dans *A Constituição*, n. ° 145, 27 juin 1886, p. 2.

<sup>2167</sup> « Facts about Brazil ; how governed for seventy years and how slavery was abolished ». *The New York Times* du 16 novembre 1889. Online sur : <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9401E2DE163AE532A25755C1A9679D94689FD7CF>, consulté le 7 août 2010. « an enormous increase of immigration from Europe ». Selon l'article, en 1870, le nombre d'immigrants étaient de 9123, en 1883 de 20 087, en 1887 de 54 990 et en 1888 de 130 056, pour les seuls ports de Rio et Santos.

<sup>2168</sup> « os imperativos de ordem econômica passam a refletir-se na composição da população de outra forma : os fatores que antes determinavam o incremento da população negra irão ocasionar o aumento da população branca, graças à permanente 'fome de braços', que drenará sem cessar milhares de indivíduos de diversas regiões da Europa para as lavouras paulistas ». In: Roger BASTIDE et Florestan FERNANDES. *Branco e negro em São Paulo...*, op. cit., p. 50.

communication notamment dans la province de São Paulo<sup>2169</sup>, qui sera l'objet du prochain chapitre.

---

<sup>2169</sup> Fernando Henrique CARDOSO. “O Café e a industrialização da cidade de São Paulo”. In: *Revista de História*, n.º 42, p. 471-475, São Paulo, Avril/Juin 1960, p. 472-473.

## 6) CHAPITRE - Aux portes de l'Auberge : L'immigration à São Paulo

L'immigration encouragée par le gouvernement de la province de São Paulo, et qui s'amorça de manière notable dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2170</sup>, se développa peu à peu jusqu'à prendre des proportions telles que la région devint la destination de prédilection de milliers d'émigrants européens. Après avoir étudié les détails de la politique d'immigration menée par le gouvernement impérial, puis républicain, du Brésil et avoir souligné que, malgré leur motivation, certaines régions, notamment dans le nord du pays, peinaient à recevoir cette main-d'œuvre nécessaire, il convient d'observer dans ce chapitre la politique menée localement, notamment dans la province puis État de São Paulo.

Alors que l'historiographie indique fréquemment que l'émigration portugaise penchait davantage vers Rio de Janeiro<sup>2171</sup>, l'effervescence à São Paulo, où la production de café devint dès les années 1870-1880 l'un des moteurs de l'économie, ainsi que la mise en place d'une politique d'immigration subventionnée, attirèrent de nombreux émigrants lusitaniens. De ce fait, avant même que les Italiens ne prennent le pas sur les Portugais à partir des années 1880, ces derniers étaient majoritaires dans la capitale du café<sup>2172</sup> et pas seulement dans le domaine dans lequel ils apparaissent souvent dans l'historiographie, à savoir, dans le commerce, mais aussi dans le monde rural, comme main-d'œuvre dans les plantations de café.

Pour présenter ce contexte, avant d'aborder dans la partie suivante la composition du contingent portugais ayant pris la direction des *fazendas*, ce chapitre aura pour objectif d'étudier le flux migratoire à travers l'évolution de la politique d'immigration mis en place par les autorités de São Paulo.

---

<sup>2170</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>2171</sup> Gladys Sabina RIBEIRO. "Cabras" e "Pés-de-chumbo"..., *op. cit.*; "Perfil do Imigrante Português nos Códices de Legitimação..."..., *op. cit.*; "A guerra aos portugueses no Rio de Janeiro no final do século XIX". In: Revista *Oceano*, n. ° 44, Comissão Nacional para as comemorações dos descobrimentos portugueses, octobre/décembre 2000, p. 68-84; Lená Medeiros de MENEZES. *Os indesejáveis: desclassificados da modernidade...*, *op. cit.*; "Os processos de expulsão como fontes para a História da Imigração Portuguesa no Rio de Janeiro...", *op. cit.*, p. 86-117; Beatriz KUSHNIR. "Traços lusos nos acervos do Arquivo Geral da Cidade do Rio de Janeiro"..., *op. cit.*, p. 45-53; Ana Maria de Moura NOGUEIRA. *Como nossos pais...*, *op. cit.*, : *uma história da memória da Imigração portuguesa em Niterói, 1900-1950*. Dissertation de Pós-graduação présentée à l'université Fédérale Fluminense en 1998 ; Andrea Telo da CORTE. « A imigração Madeirense em Niterói... »..., *op. cit.*,

<sup>2172</sup> Dans le rapport du secrétariat de l'Agriculture, commerce et travaux publics de l'État de São Paulo, un tableau sur le nombre d'émigrants entrés dans la province par nationalité fut dressé et l'on y constate que seulement à partir de 1875 le nombre d'Italiens dépassa celui des Portugais, tendance qui s'accentua notamment à partir de 1880. In: *Relatório da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Públicas* (SACOP). 1901, p. 118-120.

# I. Premières initiatives d'une politique d'immigration à São Paulo

« La *parceria* est un régime sur lequel ne peut se baser, pour le moment, la grande plantation; le colon européen ne l'accepte que comme dernier recours, il cherche plutôt une occasion pour s'installer par ses propres moyens, libre et indépendant, telle est son aspiration la plus ardente<sup>2173</sup>.

João Lins Vieira Cansansão de Sinimbú,  
Ministre de l'Agriculture Brésilien, 1878.

## A. Vergueiro et le système de *Parceria*

À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement de São Paulo intervint directement afin de stimuler davantage l'immigration sur son territoire. Auparavant, les initiatives responsables de l'introduction d'étrangers dans la province et de la création de noyaux coloniaux provenaient principalement du gouvernement impérial.

De cette évolution, il faut retenir, entre autres, l'avis du 8 novembre 1827 par lequel le ministère de l'Empire autorisa le président de la province de São Paulo à choisir des terres salubres afin de les attribuer à des étrangers qui seraient envoyés de Rio de Janeiro vers São Paulo. Cette démarche aboutit, ainsi, à la création de deux noyaux coloniaux constitués de familles allemandes: celui de Santo Amaro et celui de Rio Negro<sup>2174</sup>.

Aussi à la même époque, comme il était évident que l'immigration et, par ricochet, l'agriculture ne pouvaient se développer sans l'amélioration des voies de communication, vingt-sept individus furent engagés à Rio de Janeiro et conduits vers São Paulo afin de travailler sur la construction de la route de Santos. En 1855, 350 travailleurs européens introduits avec le même objectif s'ajoutèrent à ce premier contingent<sup>2175</sup>. Pourtant, malgré ces investissements du gouvernement impérial, les résultats escomptés étaient loin d'être atteints :

---

<sup>2173</sup> «A parceria é um regimen sobre o qual não póde repousar, por emquanto, a grande lavoura; o colono europeu só o aceita na extremidade de circunstancias, espreitando a occasião em que se possa estabelecer por si mesmo, só, livre e independente, que tal é a sua mais ardente aspiração». In: *Relatorio do anno de 1877...pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Públicas...*, op. cit., p. 23.

<sup>2174</sup> *Discurso...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no dia 15 de fevereiro de 1855...*, op. cit., p. 19. L'existence de cette colonie est évoquée dans la partie II. B du chapitre IV.

<sup>2175</sup> *Ibidem*, p. 27. Le contrat signé entre les autorités provinciales et la maison commerciale Vergueiro & Ca, chargée de l'introduction de ces travailleurs est disponible dans : *Documentos com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo, instruiu o relatorio da abertura da Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1855*. S. Paulo, Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1855, p. 27-28.

seulement 1 200 étrangers furent localisés dans diverses zones de la province entre 1827 et 1837<sup>2176</sup>. Face à une telle réalité, les premières initiatives privées apparurent rapidement.

En effet, dès 1840, Nicolau Pereira de Campos Vergueiro<sup>2177</sup>, propriétaire d'une *fazenda* comme tant d'autres membres de l'élite politique pauliste de l'époque, fit venir quatre-vingt-dix émigrants portugais qu'il installa dans sa *fazenda* de café d'Ibicaba, dans la municipalité de Limeira, où se cultivait encore la canne à sucre<sup>2178</sup>. Cette première tentative se solda toutefois par un échec : très vite, le noyau colonial se démantela et seuls quelques membres y demeurèrent<sup>2179</sup>.

Pourtant, Vergueiro reste un pionnier de l'immigration étrangère vers São Paulo pour l'historiographie sur le sujet. En effet, ce fut lui qui introduisit petit à petit le système de *parceria*<sup>2180</sup> à l'époque, « premier véritable exemple pour remplacer les esclaves<sup>2181</sup> » selon Emilia Costa. À la suite de cette expérience, il créa la *Vergueiro & C*<sup>2182</sup>, première entreprise privée qui établit des contrats directement entre les propriétaires terriens et le gouvernement provincial et impérial afin d'introduire des immigrants<sup>2183</sup>.

En 1846, tandis que l'on discutait de l'importation de travailleurs venus d'Europe, le pouvoir impérial envoya au président de la province une circulaire afin que les personnes intéressées pour acquérir de la main-d'œuvre étrangère se manifestent, ce qui fut le cas de la société Vergueiro. Ce dernier reçut ainsi, en 1847, plus de 400 émigrants allemands<sup>2184</sup>. Avec ceux-là et les Portugais qui restèrent à Ibicaba, une nouvelle expérience fut engagée avec la création de la colonie *Senador Vergueiro* (Sénateur Vergueiro)<sup>2185</sup>, un noyau colonial qui,

---

<sup>2176</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 66-67.

<sup>2177</sup> Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>2178</sup> *Discurso com que... o José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo... dia 15 de fevereiro de 1855...*, *op. cit.*, p. 21. Pour une description de la plantation, consulter entre autres : Frederico José SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 188...*, *op. cit.*, p. 486.

<sup>2179</sup> *Discurso com que... o José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo... dia 15 de fevereiro de 1855...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>2180</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *op. cit.*, p. 13-35, p. 18; Sérgio BUARQUE DE HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira...*, Tomo II, Vol V... , *op. cit.*, p. 191.

<sup>2181</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>2182</sup> Société dont la création fut concédée par l'Empereur par le décret du 26 juillet 1844 et qui devait développer diverses branches de l'industrie et notamment l'agriculture. In : *Relatório do anno de 1845 da repartição dos negocios do Império ...op. cit.*, p. 23.

<sup>2183</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 170.

<sup>2184</sup> Avis du 25 février 1846. *Relatório do anno de 1847 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 1ª sessão da 7ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Visconde de Macahé*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1848, p. 36.

<sup>2185</sup> *Discurso com que... o José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo... dia 15 de fevereiro de 1855...*, *op. cit.*, p. 21.

pour sa part, prospéra plus longtemps<sup>2186</sup>. L'esclavage y existait également, il faut le souligner : en 1854, dirigés par le fils du sénateur, 215 esclaves y travaillaient toujours<sup>2187</sup>.

Par la suite, dans les années 1850, la compagnie de Vergueiro signa deux contrats avec le gouvernement provincial pour l'introduction d'étrangers dans la province. Tout d'abord, en 1852, ayant connaissance de la confortable somme (25 000\$000 *réis*) prévue dans le budget de São Paulo pour le paiement du transport d'émigrants jusqu'au port de Santos<sup>2188</sup>, la maison commerciale *Vergueiro & Companhia* se proposa d'introduire 500 Européens, de préférence des familles, afin de les employer dans l'agriculture<sup>2189</sup>. Le gouvernement accepta et c'est alors qu'un premier contrat fut conclu entre les deux parties le 4 août.

En vertu de cette entente, Vergueiro fit venir 1 039 étrangers : 594 en 1852 et 445 en 1853<sup>2190</sup>. Deux années plus tard, le 14 septembre 1854, un nouvel accord fut signé, remodelant celui de 1852<sup>2191</sup> : Vergueiro s'engagea alors, pour une période de trois ans, à introduire dans la province 1 000 individus au lieu de 500, des Allemands ou bien des Portugais. En plus, en supplément de la subvention de vingt-cinq *contos de réis* par an versée par le gouvernement, la compagnie pouvait également conserver 400 travailleurs afin de les installer sur les propres plantations de Vergueiro et d'en distribuer le reste aux propriétaires de la province<sup>2192</sup>. Aussi, *Vergueiro & Companhia* obtint-il la garantie de pouvoir développer en toute liberté ses relations commerciales, de recevoir d'avance le prix des titres de transport à partir de la Suisse, ainsi qu'une commission pour chaque personne installée<sup>2193</sup>. Vergueiro gagnait de l'argent à chaque étape.

À l'abolition de la traite des esclaves votée en 1850<sup>2194</sup>, d'autres sociétés privées manifestèrent aussi leur intérêt à introduire des immigrants. Ce fut le cas, par exemple, de la

---

<sup>2186</sup> *Relatório...pelo presidente da provincia de S. Paulo...*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>2187</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 80. Vergueiro était une figure controversée et même s'il fut le premier à tester la viabilité du travail de l'immigrant sur les plantations, il fut souvent décrit dans l'historiographie comme un trafiquant d'esclave. Luiz-Felipe de Alencastro, en s'appuyant sur des archives de Rio de Janeiro, souligna que José Vergueiro, le fils et associé de Nicolau, fut fiché comme trafiquant d'esclaves en 1839 et 1840. In : Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... »..., *op. cit.*, p. 129. Johann Jakob Von TSCHUDI. *Viagem ás provincias do Rio de Janeiro e São Paulo*. Introdução de Afonso de E. Taunay e tradução de Eduardo de Lima Castro. São Paulo, Livraria Martins Editora S. A., 1953, p. 134.

<sup>2188</sup> Articles 11 et 12 des dispositions permanentes. In : Lei da Província de São Paulo, n. ° 440 de 19 de julho de 1852, marca a receita e fixa a despesa provincial para o ano financeiro de 1° de julho de 1852 a 30 de junho de 1853, p. 61.

<sup>2189</sup> *Relatório do presidente da provincia de São Paulo, Octavio Nebias, de 17 de Dezembro de 1852*. p. 13.

<sup>2190</sup> *Relatorio...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no dia 16 de fevereiro de 1854...**op. cit.*, p. 16.

<sup>2191</sup> *Discurso com que... o José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo... dia 15 de fevereiro de 1855...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>2192</sup> *Ibidem*, p. 21-24.

<sup>2193</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>2194</sup> Rappelons qu'une première loi fut votée en 1831 dans ce sens mais, restée sans effet, la traite se poursuivait jusqu'au vote de 1850. Sur ce thème, consulter la sous-partie I du chapitre IV.

*Theodor Will & C<sup>a</sup>* laquelle, avant même que les autorités ne soient autorisées par l'Assemblée législative provinciale à passer un contrat<sup>2195</sup>, importa pour son propre compte 460 travailleurs au début de l'année 1856<sup>2196</sup>. Il ne s'agissait pourtant pas d'un cas isolé, puisque le président de la province souligna à la même période qu'en Europe, d'autres personnes étaient « disposées » à faire de même à leur propre frais<sup>2197</sup>, généralisant peu à peu les contrats de *parceria*.

En réalité, ce système de *parceria*, introduit par Vergueiro dans les cas ci-dessus mentionnés, s'apparentait au métayage français<sup>2198</sup> et pouvait, selon l'opinion de l'élite pauliste, présenter « de grands résultats ». Ces *fazendeiros* le considéraient comme un moyen efficace pour fournir à leurs établissements des travailleurs, avançant même une possibilité d'« apprentissage », dans un premier temps, pour cette main-d'œuvre immigrante, de la culture du pays, avant de pouvoir l'exploiter plus tard, une fois devenus propriétaires<sup>2199</sup>. Evidemment, cette opinion de l'élite est à considérer avec précaution lorsque l'on comprend les enjeux que représentait la question de la main-d'œuvre dans une province où la culture du café occupait autant et davantage d'espace. En effet, ces derniers étaient bien trop impliqués pour rester objectifs sur les conditions de ces travailleurs et comme nous le verrons, dans la réalité, la situation n'était finalement pas si idyllique.

Dans cette pratique, c'est le *fazendeiro* qui avançait aux familles de travailleurs européens les frais de transport, du pays d'origine jusqu'au port de Santos, d'où elles étaient alors acheminées directement vers les plantations de café. Sur place, l'immigrant était installé avec sa famille dans une maison, recevant un certain nombre d'arbres à cultiver et étant obligé d'en recueillir les fruits, principalement du café<sup>2200</sup>. Terminée la récolte, le café était remis au

---

<sup>2195</sup> Dans l'article 11<sup>o</sup> de la loi provinciale fixant le budget pour l'année 1856-1857, l'Assemblée Législative Provinciale autorisa la province à s'entendre avec *Theodor Will & C<sup>a</sup>* pour l'importation de travailleurs et leur distribution dans la province en faveur de l'agriculture. In : Loi n. ° 31 du 7 mai 1856 [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1856/lei%20n.31,%20de%2007.05.1856.htm>, consulté le 10 mai 2012].

<sup>2196</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor doutor Antonio Roberto d'Almeida, vice-presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1856*. S. Paulo, Typ. Dous de Dezembro, 1856, p. 23.

<sup>2197</sup> *Ibidem*, p. 23.

<sup>2198</sup> Sérgio Buarque de Holanda parle « d'analogie entre les conditions des *parceiros* [au Brésil] dans ce système et celles des métayers du sud de la France ». In : Préface de Sérgio Buarque de Holanda. In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>2199</sup> *Relatorio... pelo presidente da mesma provincia de São Paulo...no dia 3 de fevereiro de 1866...op. cit.*, p. 34.

<sup>2200</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Réponses aux huit questions posées dans la circulaire n. ° 17 à propos des contrats de location de services des immigrants qui se dirigent à Rio, envoyées par le Barão de Moreira, consul Général portugais à Rio de Janeiro le 27 août 1858 au Secrétaire et ministre d'État des Affaires étrangères. La *fazenda* de Vergueiro produisait au départ de la canne à sucre mais se

propriétaire, lequel, après l'avoir vendu, partageait le revenu proportionnellement entre les deux parties<sup>2201</sup>. En plus de cela, pour sa propre subsistance, le travailleur pouvait planter sur une portion du terrain du maïs, des haricots secs, du manioc, ainsi que d'autres légumes. En général, en plus du paiement du transport, il était habituel que les propriétaires avancent la nourriture, les vêtements et autres produits de première nécessité<sup>2202</sup> jusqu'à ce que tous soient en condition pour subvenir eux-mêmes à leurs besoins<sup>2203</sup>.

Dans l'ensemble, la majorité des *fazendeiros* de São Paulo optèrent pour le système de *parceria*<sup>2204</sup>. D'ailleurs, même si certains hommes politiques paulistes affirmaient que seul São Paulo appliquait ce système<sup>2205</sup>, il fut également adopté dans d'autres provinces comme dans le nord<sup>2206</sup>, mais surtout à Rio de Janeiro. En effet, en 1855, dans un rapport sur l'état de celle-ci, il fut souligné que le système de *parceria* était appliqué dans le noyau colonial de Santa Rosa, Santa Justa, de Martim de Sá<sup>2207</sup> ou encore dans trois colonies « prospères » habitées principalement par des Portugais : une dans la municipalité de Campos, dans la *fazenda* du Dr. Antonio Ribeiro de Castro, une autre dans la municipalité de S. Fidelis, dans une *fazenda* du Baron de Nova-Friburgo<sup>2208</sup> et une dans la ville de Passa-Três, sur les terres de Joaquim José de Souza Breves<sup>2209</sup>.

---

tourna très vite vers le café. In : Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *op. cit.*, p. 19.

<sup>2201</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *op. cit.*, p. 20; Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 70.

<sup>2202</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Réponses aux huit questions posées dans la circulaire n. °17 à propos des contrats de location de services des immigrants qui se dirigent à Rio, envoyées par le Barão de Moreira, consul Général portugais à Rio de Janeiro le 27 août 1858 au Secrétaire et ministre d'État des Affaires étrangères.

<sup>2203</sup> Article 4°, §2 du contrat de *parceria* signé entre Vergueiro &Ca et des immigrants embarqués dans le port de Hambourg en 1853. In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*, p. 234.

<sup>2204</sup> *Discurso...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1858...**op. cit.*, p. 20.

<sup>2205</sup> Affirmation du président de la province de São Paulo. In : *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia de São Paulo na 1.a sessão da 14.a legislatura pelo presidente, doutor João Jacyntho de Mendonça*. São Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1862, p. 42.

<sup>2206</sup> D'après le consul portugais de la province de Bahia, le système de *parceria* existait depuis longtemps dans le nord de l'Empire, comme à Pernambouc, pour la culture de la canne à sucre. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal na Bahia. Lettre envoyée par le consul portugais à Bahia, Manuel de Saldanha da Gama, au ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo, le 12 août 1872.

<sup>2207</sup> *Relatorio apresentadi ao Exmo Vice-presidente da provincia do Rio de Janeiro pelo presidente da provincia, Luiz Antonio Barboza por ocasião de passar-lhe a administração da mesma*. Nitheroy, Typ. De Quirino & Irmão, 1855, p. 43-45.

<sup>2208</sup> Voir les contrats originaux réalisés avec les émigrants du Portugal pour travailler dans les plantations du dit Baron. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 542. Annexe 6, qui regroupe le livret avec les conditions d'un contrat signé en 1858 par deux immigrants portugais et un contrat pour travailler dans les plantations du même baron signé par divers portugais en 1859.

<sup>2209</sup> *Relatorio apresentado ao vice-presidente da provincia do Rio de Janeiro, José Norberto dos Santos pelo presidente Luiz Alves Leite de Oliveira Bello ao passar a administração da mesma provincia no dia 4 de maio de 1862*. Nitheroy, Typ. Do "moderado", 1862, p. 35.

Afin de mieux comprendre le principe de la *parceria*, mais aussi d'évoquer l'expérience des Madériens dans ce contexte, prenons l'exemple de la colonie de Nossa Senhora da Conceição de Passa-Três (appartenant à la municipalité de S. João do Principe), fondée le 14 septembre 1855 avec 29 familles – 228 individus –, tous agriculteurs provenant de l'île de Madère<sup>2210</sup>. Dans les archives portugaises référentes au consulat à Rio de Janeiro, fut consulté un contrat établi, quelques jours avant la création de cette colonie, entre Souza Breves, 39 familles et 9 autres individus de l'île<sup>2211</sup>. Au vu des dates et des protagonistes, il est possible de lancer l'hypothèse de l'acheminement de ces émigrants vers cette colonie de Passa-Três, fondée exactement sous le système de *parceria*.

Ledit contrat indique que ces travailleurs, amenés majoritairement par un négociant et armateur d'un brick brésilien, furent cédés à Souza Breves après que celui-ci ait payé les dépenses correspondant à leur transport jusqu'au Brésil<sup>2212</sup>. Important planteur de café<sup>2213</sup>, ce *fazendeiro* s'engagea à installer les Madériens sur une *fazenda* plantée de café avec des moulins, des machines et des maisons pour que ces derniers puissent y vivre et y travailler. Comme dans le système de *parceria*, tout le café produit devait être divisé en deux parties égales<sup>2214</sup>.

Il est intéressant de noter que, même si Souza Breves était également connu pour être un « trafiquant d'esclaves notoire<sup>2215</sup> », dans le contrat en question, il se compromet également auprès des émigrants à fournir une plantation « vidée de ses esclaves », signe que la transition s'effectuait lentement vers le système de travail libre. En contrepartie, les Madériens

---

<sup>2210</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Rio de Janeiro na 2a sessão da 12a legislatura pelo vice-presidente João Manoel Pereira da Silva*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1857, p. 40. D'après ce rapport, il s'agissait d'immigrants des deux sexes distribués de la manière suivante : 61 personnes âgées de 1 à 7 ans, 76 de 7 à 15 ans, 13 de 15 à 25 ans, 78 de 25 à 60 ans. 147 étaient célibataires, 70 mariés et 11 veufs.

<sup>2211</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyée le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens. Consulter le contrat dans l'annexe 6, illustration 6.

<sup>2212</sup> En plus des 39 familles et des 9 personnes seules déjà mentionnées, le document souligne que, le 19 septembre de la même année, s'ajoutèrent à ces individus et sous les mêmes conditions, 9 familles madériennes venues dans le brick anglais "William Bayley" et une autre famille madérienne, arrivée en 1852, dans la barque anglaise "Red roze". In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyée le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens, p. 4.

<sup>2213</sup> Luiz-Felipe de Alencastro le qualifia de "plus important planteur de café" de l'époque. S'appuyant sur le travail de A. E. Taunay, Alencastro souligne qu'en 1860, les plantations de Souza Breves produisaient 1,5 % des exportations de café brésiliennes. In : A.E TAUNAY. *História do café no Brasil*, 15 vol., Rio de Janeiro, 1939-1943, vol. III, p. 260-283. *Apud*, Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », *op. cit.*, p. 129.

<sup>2214</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyée le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens, clause n. ° 2 du contrat, p. 1.

<sup>2215</sup> A.E TAUNAY. *História do café no Brasil...op. cit.*, p. 260-283. *Apud* Luiz-Felipe de ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », *op. cit.*, p. 129.

s'obligeaient, quant à eux, à rembourser l'argent et toutes autres sommes avancées pour leur installation, à un taux de 0,75 % par mois<sup>2216</sup>. Ils acceptèrent aussi, par ce même contrat, de ne pas abandonner la plantation sans avoir remboursé, au préalable, l'ensemble de leur dette, ce qu'ils pouvaient faire seulement avec les fruits de la récolte et non pas avec de l'argent prêté par d'autres<sup>2217</sup>.

Face à une telle situation de déséquilibre, le propriétaire faisait souvent pression sur les familles car seul leur travail – qui enrichissait ainsi davantage le planteur – pouvait leur assurer un revenu et leur permettre de rembourser leur dette. Finalement, les familles arrivées au stade de pouvoir quitter les *fazendas*, ne pouvaient pas le faire ayant des droits sur les *benfeitorias* construites<sup>2218</sup>. Dans ce contexte on comprend mieux les dissimulations dans les discours de l'élite sur les avantages de la *parceria* pour tous.

En effet, face au succès économique apparent de ce modèle dans la plantation de Vergueiro à Limeira, des *fazendeiros* de Rio de Janeiro, mais surtout de São Paulo, firent appel à son entreprise afin de faire venir des émigrants et de fonder des noyaux coloniaux.

Ainsi, à São Paulo, de nombreuses colonies appartenant à des particuliers, souvent des figures importantes de la vie économique ou politique de la province, virent le jour : la colonie Sete Quedas, de Joaquim Bonifacio do Amaral<sup>2219</sup>, celle de São Lourenço, de Luiz Antonio de Sousa Barros, ou encore celle du sénateur Queiroz<sup>2220</sup> et de José Elias Pacheco

---

<sup>2216</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyée le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens, clause n. ° 1 du contrat, p. 1. Dans le contrat de *parceria* signé par la *Vergueiro & C<sup>a</sup>* avec des immigrants allemands, le taux était de 6 % à l'année (Article 5<sup>o</sup>, §6). In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...op. cit.*, p. 235. Le taux d'intérêt pouvait monter jusqu'à 12 % à l'année en fonction des contrats. In : Sérgio Buarque de HOLANDA (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II, Vol. V...*op. cit.*, p. 192; Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>2217</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyée le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens, clause n. ° 7 du contrat, p. 2-3.

<sup>2218</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyée le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens, clause n. ° 7 du contrat, p. 2-3. Il est intéressant de noter que les clauses du contrat de *parceria* pouvaient être différentes en fonction des propriétaires, même si les lignes générales suivaient de près les contrats de Vergueiro. In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 82-83. On a constaté, par exemple, dans le contrat de *parceria* signé par des immigrants madériens en 1879 avec le *fazendeiro* José Alves Pereira, de Rio de Janeiro, que le contrat était valide pour dix années et qu'après ce temps, les immigrants devenaient propriétaires de la maison, du terrain et des cultures qui leur avaient été confiés à l'arrivée, en payant au propriétaire seulement la moitié de la valeur du sol et des *benfeitorias* existantes. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 24 mai 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au Conseiller, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo. Modèle de contrat n. ° 2.

<sup>2219</sup> *Discurso com que... o José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo... dia 15 de fevereiro de 1855...*, *op. cit.*, p. 21-22.

<sup>2220</sup> *Relatorio...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no dia 16 de fevereiro de 1853...op. cit.*, p. 11. Maria Aparecida Macedo Pascal dressa un tableau de la présence portugaise dans les fazendas de São Paulo appliquant le système de *parceria* et Dean Warren fit de même spécifiquement pour les municipalités de Rio Claro et de

Jordão<sup>2221</sup>. En 1856, il existait déjà, dans la seule province de São Paulo, une trentaine de noyaux coloniaux avec près de 3 500 immigrants<sup>2222</sup> cultivant le café en système de *parceria*<sup>2223</sup>.

Néanmoins, malgré le cadre idyllique vanté dans les discours publics, les désavantages criants de ce système ne tardèrent pas à apparaître. En effet, la *parceria* n'offrait pas de conditions de vie optimales aux immigrants notamment parce qu'elle coexistait, comme cadre, avec l'esclavage.

## B. L'échec des *parcerias*

Le système de *parceria* se maintint de manière pratiquement exclusive jusqu'aux années 1860<sup>2224</sup>. Pourtant, la mort de Vergueiro, en 1859, et l'appel constant des autorités à l'augmentation de l'émigration spontanée<sup>2225</sup> vinrent se mêler aux critiques faites à l'encontre de cette pratique, qui devait finalement être abandonnée.

Le développement de la *parceria* au long des années dévoila peu à peu les inconvénients d'un système dans lequel les deux partenaires étaient difficilement sur un pied d'égalité<sup>2226</sup>. Pour en résumer les enjeux, les difficultés étaient bien plus importantes pour le travailleur, dont la rémunération dépendait beaucoup du climat. En effet, à la fin des années 1860, la province de São Paulo fut touchée par de fortes gelées et l'ensemble de la récolte, totalement détruit. Les *fazendeiros*, qui promettaient de bonnes récoltes, ne se trouvèrent plus en mesure de donner du café avant quelques années, ce qui influa directement sur les revenus des travailleurs<sup>2227</sup>.

Pour compliquer encore la situation, le revenu des immigrants dépendait non seulement de la récolte de café, mais également de sa qualité. À ce propos, jusqu'au début des

---

Limeira: Maria Aparecida Macedo PASCAL. *Portugueses em São Paulo: a face feminina da imigração*. São Paulo, Expressão & Arte Editora, 2005, p. 33; Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, op. cit., p. 100.

<sup>2221</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 545. Document daté du 13 juin 1867 qui accompagne l'office n. ° 52 du consulat général de Rio du 22 juin 1867.

<sup>2222</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. "A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo". In: *Revista Brasileira de História*, Vol. 3, n. ° 6, São Paulo, Marco Zero, p. 80-120, 1984, p. 84.

<sup>2223</sup> *Discurso...vice-presidente da provincia de S. Paulo...op. cit.*, p. 23.

<sup>2224</sup> *Discurso ...pelo presidente da provincia de São Paulo...no anno de 1861...op. cit.*, p. 29.

<sup>2225</sup> *Ibidem; Relatorio...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no dia 16 de fevereiro de 1853...op. cit.*, p. 10; *Relatorio...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no dia 16 de fevereiro de 1854...op. cit.*, p. 16; *Discurso...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1860...op. cit.*, p. 13.

<sup>2226</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 70.

<sup>2227</sup> *Relatorio com que o Exmo Sr. Conselheiro Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia ao Exm. Sr. Dr. João Theodoro Xavier, presidente da mesma, no dia 21 de Dezembro de 1872*. S. Paulo, Typ. Americana, 1872, p. 15.

années 1870, celui de São Paulo était moins reconnu que le café de Rio de Janeiro et, sans surprise, se vendait moins bien<sup>2228</sup> avec, en plus, un prix toujours négocié par les grands propriétaires<sup>2229</sup>. D'ailleurs, à ce propos, un rapport de 1860 effectué sur les colonies de la province de São Paulo et sur les conditions des travailleurs, expliquait que de la valeur du café, il fallait décompter le prix : du transport jusqu'au port de Santos (2\$300 réis pour un boisseau de café), de la préparation du café, de l'impôt de passage et de la commission de vente. Ainsi, des 3\$000 réis que rapportait un boisseau de café produit, « parfois moins » selon ce même rapport, et avec la moitié revenant au planteur, l'agriculteur ne recevait finalement que 1\$500 réis et seulement huit mois après avoir récolté le produit<sup>2230</sup>, ce qui marque la difficulté éprouvée par le travailleur pour obtenir un revenu satisfaisant.

Il n'est pas, alors, difficile dans ces conditions de comprendre que, considérant le paiement des dépenses avancé par le *fazendeiro*<sup>2231</sup> (le transport du port d'origine à la *fazenda*, l'alimentation et les vêtements), le travailleur étranger non seulement commençait sa vie au Brésil endetté, mais avait du mal à sortir de cette condition<sup>2232</sup>. Voilà tout le problème avec le système de *parceria*. Même si les terres étaient de bonne qualité et permettaient une grosse récolte de café, peu nombreux étaient ceux qui parvenaient à rembourser leur dette en moins de trois ans<sup>2233</sup>, même en travaillant durement<sup>2234</sup>. En fin de compte, le grand souhait d'accéder à la propriété restait le dernier des rêves<sup>2235</sup>.

<sup>2228</sup> *Relatorio...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 5 de fevereiro de 1871...op. cit.*, p. 41. Le président de la province poursuit en disant que, petit à petit, et grâce à l'utilisation toujours plus fréquente de machines venues de l'étranger ou bien inventée par les propriétaires, même si le café de São Paulo n'atteignait pas la qualité de celui de Rio de Janeiro, il commençait cependant – du moins pour le café dit « de machine » – à jouir d'une certaine réputation sur les marchés de consommation.

<sup>2229</sup> Il faut souligner, aussi, que de la somme perçue par la vente, il fallait déduire les dépenses liées au transport et à d'autres frais nécessaires pour placer le produit sur le marché. Tout cela avant d'en partager les résultats avec les travailleurs. Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *op. cit.*, p. 20. A la fin des années 1850, le prix du café pour l'exportation connut une stagnation. Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, *op. cit.*, p. 102. Consulter dans l'annexe 6, l'illustration 7 sur les variations du prix du café.

<sup>2230</sup> «Colonias na Provincia de São Paulo», relatorios do commissario do governo, o Dr. Sebastião Machado Nunes em 26 de março de 1860. In: *Relatorio...pelo ministro e secretario de Estado dos negocios do Império, João de Almeida Pereira Filho*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1860, annexe J1, p. 2. Emília Viotti da Costa expose également les dépenses à soustraire du revenu du colon. In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>2231</sup> A. N. F. Commerce et Industrie. Boite F/12/2700. Rapport du consul français à Rio de Janeiro sur l'état de l'immigration et de la colonisation au Brésil durant l'année 1851.

<sup>2232</sup> *Relatório do anno de 1847 da repartição dos negocios do Império ...op. cit.*, p. 36. Consulter le tableau 4.3 de l'étude de Dean Warren sur l'estimation de la dette initiale d'une famille engagée selon ce contrat en 1856. In : Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>2233</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Réponses aux huit questions posées dans la circulaire n. ° 17 à propos des contrats de location de services des immigrants qui se dirigent à Rio, envoyées par le Barão de Moreira, consul Général portugais à Rio de Janeiro le 27 août 1858 au Secrétaire et ministre d'État des Affaires étrangères. La même conclusion est faite dans l'étude de Emília Viotti da Costa. In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, , p. 101 et pages suivantes.

À l'intérieur des *fazendas*, un autre problème apparut face à une économie en transition de main-d'œuvre : la cohabitation des immigrants avec les captifs<sup>2236</sup>.

En effet, l'ambassadeur suisse au Brésil de 1860 à 1866, Johann Jakob Von Tschudi, en fut un témoin privilégié lors du voyage qu'il entreprit dans la province de Rio de Janeiro et São Paulo à l'époque. Affirmant tout d'abord que, de l'ensemble des immigrants, seuls les insulaires portugais s'adaptaient à la *parceria*, Tschudi ajoute ensuite que ces derniers étaient « traités sur un pied d'égalité avec les esclaves » et qu'au quotidien, les insulaires travaillaient « aux côtés » des captifs<sup>2237</sup>.

Quelques années plus tard, en 1884, le physicien français Louis Couty souligne, à son tour, cette même cohabitation. Les *fazendas* cultivées uniquement par des immigrants étaient « rares », écrit-il, ajoutant que dans des centaines d'exploitations « le mélange des Blancs et des Noirs<sup>2238</sup> » était monnaie courante et que, par conséquent, « de nombreux colons étaient traités comme des esclaves<sup>2239</sup> » par les propriétaires alors qu'ils avaient quitté leurs foyers et familles en Europe « conduits par un rêve de richesse et de bonheur<sup>2240</sup> ».

Comme en conclut l'historienne brésilienne Maria Theresa Petrone, dans une société esclavagiste, « il n'était pas facile d'introduire le travailleur libre, qui n'avait pas émigré pour se soumettre à des conditions de vie et de travail que le fazendeiro voulait lui imposer<sup>2241</sup> ». Toutefois si nous reprenons ce qu'écrivait à ce sujet l'ambassadeur Tschudi, l'adaptation au système brésilien dépendait de l'origine des travailleurs. Le Suisse indique ainsi, que les

---

<sup>2234</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Lettre envoyée le 10 août 1857 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères.

<sup>2235</sup> *Relatorio...pelo presidente da provincia de São Paulo no anno de 1862...*, op. cit., p. 42; *Relatorio... pelo ministerio e secretario de estado dos negocios do império...em 1859...*, op. cit., p. 67. *Discurso... pelo presidente da provincia de S. Paulo em 1855...*, op. cit., p. 23. “Podem-se oppor objecções ao systema de parceria assim concebido, por não fixar o colono, e obrigar os proprietario a mudar periodicamente de trabalhadores, que se ausentarão findo o seu contracto”. In: *Relatorio do anno de 1859...pelo ministro e secretario de estado dos negocios do imperio...op. cit.*, p. 60.

<sup>2236</sup> Comme le souligne Luiz-Felipe de Alencastro, « la traite d'esclaves et la traite d'engagés » étaient « enchevêtrées ». In : Luiz-Felipe ALENCASTRO. « Prolétaires et esclaves... », op. cit., p. 128-129. L'auteur souligne d'ailleurs (p. 129) que les navires négriers étaient utilisés « pour transporter des engagés portugais surtout Açoriens » ; Verena STOLCKE et Michael M. HALL. “A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo”..., op. cit., p. 85.

<sup>2237</sup> Johann Jakob Von TSCHUDI. *Viagem ás provincias do Rio de Janeiro e São Paulo...*, op. cit., p. 131. Ses propos divergeaient ainsi de ceux de Louis Couty, évoquer dans le chapitre précédent.

<sup>2238</sup> Louis COUTY. *O Brasil em 1884...*, op. cit., p. 148.

<sup>2239</sup> “numerosos colonos eram tratados como escravos”. In: A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 544. Lettre envoyée le 24 février 1866 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, Daniel da Silva Ribeiro au comte de Castro, ministre et secrétaire des Affaires étrangères.

<sup>2240</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 546. Rapport sur l'émigration vers le Brésil envoyé le 5 janvier 1872 par le consulat général portugais de Rio de Janeiro.

<sup>2241</sup> « não era fácil introduzir o trabalhador livre que não tinha emigrado para se sujeitar a certas condições de vida e de trabalho que o fazendeiro queria lhe impor ». In: Maria Theresa PETRONE. “Política imigratória e interesses econômicos (1824-1930). In: *Emigrazione europea e popolo brasiliano*. In: Atti del Congresso euro-brasiliano sulle migrazione (1985: São Paulo). Roma: Centro Studi Emigrazione, 1987, p. 257-269. *Apud* Luiza Horn IOTTI. “A Política Imigratória Brasileira e Sua Legislação - 1822-1914”..., op. cit., p. 7.

insulaire portugais s'adaptait mieux que les autres Européens et qu'ils ne voyaient pas de problème à travailler sous le « regard » d'un administrateur, car ils étaient habitués, sur leur île, à travailler dans des conditions similaires, tandis que des Français et des Allemands prenaient une telle situation comme « un affront » et le faisaient savoir<sup>2242</sup>.

Globalement, pourtant, l'insatisfaction des travailleurs étrangers grandissait et les réclamations devinrent récurrentes. Parmi plusieurs occurrences, on note les protestations des immigrants portugais dans la *fazenda* Boa Vista dans la municipalité de Rio Claro<sup>2243</sup>, mais surtout une plainte déposée auprès des autorités du Portugal par cent cinquante travailleurs à l'encontre du « traitement barbare » qui leur était infligé par le *fazendeiro* José Elias Pacheco Jordão. En réalité, selon les représentants portugais au Brésil, dès qu'ils le pouvaient, les travailleurs « s'emparaient de la moindre opportunité pour fuir<sup>2244</sup> » les plantations de ce propriétaire. Encore selon la correspondance diplomatique portugaise, ce même planteur maintenait de force et contre les lois brésiliennes et portugaises, et ce depuis plus de quatre années, des Portugais mineurs dans sa *fazenda* de Rio Claro dans la province de São Paulo<sup>2245</sup>.

Dans une autre ville importante, Campinas, d'autres immigrants envoyèrent une requête au président de la province afin de se plaindre contre le propriétaire de la *fazenda* dans laquelle ils travaillaient, car ce dernier les traitait de manière « brutale », ne leur donnait pas à manger durant le temps stipulé dans les contrats et les avait installés sur des terres improductives et non cultivables<sup>2246</sup>. Il y avait beaucoup de cas semblables. Il en fut de même dans la colonie de Taubaté, fondée par *Monteiro & Filhos*, où des plaintes contre les mauvais traitements et la dette trop élevée émanèrent également de la part de Portugais<sup>2247</sup>.

---

<sup>2242</sup> Johann Jakob Von TSCHUDI. *Viagem ás províncias do Rio de Janeiro e São Paulo...*, op. cit., p. 131.

<sup>2243</sup> “Colonias na Provincia de São Paulo”, relatorios do commissario do governo, o Dr. Sebastião Machado Nunes em 26 de março de 1860. In: *Relatorio do anno de 1859...pelo ministro e secretario de Estado dos negocios do Império...op. cit.*, annexe J1, p. 14-15. Emília Viotti da Costa expose également les dépenses à soustraire du revenu du colon. In : Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 101.

<sup>2244</sup> “Ihe fuja todos aquelles que teem a felicidade de poder lançar mão d'esse recurso”. In: A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>a</sup> repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 3040. Lettre de août 1866 reçue par le Ministère de l'Intérieur en provenance de la légation portugaise à Rio de Janeiro.

<sup>2245</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2<sup>a</sup> repartição (SSC). Correspondência recebida (SR). Boite n. ° 3037. Lettre publiée le 6 septembre 1866 dans le *Diário de Lisboa*.

<sup>2246</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1859*. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1859, p. 21.

<sup>2247</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Lettre envoyée par le Barão de Moreira, consul Général portugais à Rio de Janeiro le 13 février 1856 au Secrétaire et ministre d'État des Affaires étrangères. Les plaintes déposées par les immigrants portugais n'étaient pas toujours jugées recevables par le consul portugais lui-même. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 540. Réponses aux huit questions posées dans la circulaire n. ° 17 à propos des contrats de location de service des immigrants qui se dirigent à Rio, envoyées par le Barão de Moreira, consul Général portugais à Rio de Janeiro le 27 août 1858 au Secrétaire et ministre d'État des Affaires étrangères.

Pour les autres origines, d'autres désaccords opposèrent planteurs et étrangers. Par exemple, retenons le soulèvement des Suisses et des Allemands, survenu en décembre 1856 dans la plantation qui servit longtemps de modèle, celle du sénateur Vergueiro. Cette rébellion fut relatée par l'un d'entre eux, Thomas Davatz, quelques années plus tard<sup>2248</sup>. Professeur dans sa terre natale suisse et parti au Brésil en 1855 pour améliorer ses conditions de vie, il rédigea alors un rapport sur les conditions des immigrants et sur les agissements opaques des propriétaires.

Davatz dévoile ainsi que les travailleurs avaient été installés dans des maisons insalubres, à l'intérieur de terrains non fertiles sur lesquels ils n'arrivaient même pas à planter du maïs ou d'autres légumes pour leur propre subsistance. Finalement, il affirme que les propriétaires ne répartissaient pas en deux, comme cela était prévu dans le contrat, les fruits de la vente du café récolté par les travailleurs<sup>2249</sup>. Le suisse signale également être privé par les *fazendeiros* de ses « droits civils »<sup>2250</sup>, et de moyens pour recourir à un juge pour les faire prévaloir<sup>2251</sup>.

Le mécontentement des immigrants augmenta au fil des ans. En décembre 1856, par exemple, Davatz prit la tête d'une révolte dans la plantation de Vergueiro<sup>2252</sup> exigeant une enquête sur la situation des travailleurs<sup>2253</sup>. Les mémoires du suisse sur cette période relatent en détail les faits dont il faut retenir principalement que, finalement, le 9 mars 1857, la famille

---

<sup>2248</sup> Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*,

<sup>2249</sup> Sur les plaintes des agriculteurs de la colonie du Sénateur Vergueiro, consulter: *Ibidem*, annexe n. ° 8: "Relação das queixas dos colonos", p. 249-255. Á propos de la répartition des bénéfices récoltés après la vente du café, Dean Warren souligne que, dans le contrat de *parceria* de Vergueiro, la division était plutôt de 60/40 que de 50/ 50. In : Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>2250</sup> Ils ne pouvaient s'absenter ou recevoir de la visite sans autorisation. L'alcoolisme et autres tares étaient combattus par les propriétaires qui n'hésitaient pas à faire venir la police pour faire rétablir ce qui selon eux était l'ordre sur leurs terres. In : Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura...*, *op. cit.*, p. 101 et 103; Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. Cit.*, , p. 72; *Relatorio com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. Josino do Nascimento Silva, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 16 de feveiro de 1854*. S. Paulo, na Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1854, p. 15.

<sup>2251</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 548. Lettre envoyée le 24 mai 1879 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au Conseiller, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, João de Andrade Corvo. Comme cela fut indiqué par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro en visite dans une plantation de São Paulo, il était possible, pour le colon, de déposer un recours auprès d'un juge de paix. Toutefois il s'agissait d'une démarche trop couteuse pour celui-ci. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 545. Document daté du 13 juin 1867 qui accompagne l'office n. ° 52 du consulat général de Rio du 22 juin 1867. De plus, dans le dépôt d'un recours, les clauses des contrats en faveur des immigrants restaient souvent « lettres mortes », car les propriétaires étaient influents dans la région et souvent les juges avaient un intérêt direct dans les affaires de ces derniers. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 546. Lettre envoyée le 6 octobre 1870 par le conseil général du Portugal à Rio de Janeiro au conseiller Carlos Bento da Silva, ministre et secrétaire d'État des travaux publics, commerce et industrie et, par intérim, ministre des Affaires étrangères.

<sup>2252</sup> Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*, p. 172-173.

<sup>2253</sup> Concernant les résultats de l'enquête qui finit par être réalisée dans la *fazenda*, consulter en plus des mémoires de Davatz, Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 92-94.

Vergueiro se compromet à améliorer les conditions des familles installées dans la plantation<sup>2254</sup>. Davatz, en raison de problèmes de santé notamment, fut autorisé à rentrer avec sa famille en Suisse, d'où il écrivit quelques années plus tard les mémoires de son passage par le Brésil<sup>2255</sup>.

Suite à cette révolte, les propriétaires de São Paulo s'inquiétèrent d'une possible contagion du phénomène sur leurs terres, mais surtout que les revendications des travailleurs libres ne se propagent au sein de la main-d'œuvre esclave<sup>2256</sup>. Le système perdit alors de l'intérêt à leurs yeux<sup>2257</sup>. Dès lors, le recrutement de travailleurs étrangers par ce système cessa brusquement<sup>2258</sup>, le condamnant ainsi à disparaître.

Le déclin du système de *parceria* fut retracé dans l'étude de Warren Dean à travers la propre *fazenda* de Vergueiro<sup>2259</sup> qui, de 1847 à 1857, avait reçu 177 familles allemandes, suisses, belges et portugaises<sup>2260</sup> avant d'entrer en décadence. Les colonies qui maintinrent ce système entrèrent rapidement en déclin, comme celle de Laranjal, à Campinas, ou de Boa Vista, à Amparo<sup>2261</sup>. En 1860, la province de São Paulo comptait encore 29 colonies de *parceria* ; un chiffre qui s'effondra peu à peu pour passer à seulement 13 en 1870<sup>2262</sup>.

Les nouvelles sur les événements survenus au Brésil à cette époque s'étaient propagées en Europe soulevant beaucoup d'émoi. Le traitement des immigrants était comparé à celui des esclaves<sup>2263</sup>. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, de

---

<sup>2254</sup> 12 nouvelles clauses furent alors énumérées. In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*, p. 197-198.

<sup>2255</sup> *Ibidem*, p. 198-199.

<sup>2256</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. "A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo"..., *op. cit.*, p. 87.

<sup>2257</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1859*. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1859, p. 20.

<sup>2258</sup> Préface de Sérgio Buarque de Holanda. In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>2259</sup> Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileiro de grande lavoura, 1820-1920...*, *op. cit.*, 1977.

<sup>2260</sup> Caio PRADO JUNIOR. *História econômica do Brasil*. Dixième édition, São Paulo, Editôra Brasiliense, 1967, p. 187. La colonie Vergueiro ne répondait plus aux exigences fixées lors de sa création. (*Relatório apresentado ...no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da provincia de São Paulo, o conselheiro Joaquim Saldanha Marinho...*, *op. cit.*, p. 78).

<sup>2261</sup> Préface de Sérgio Buarque de Holanda. In : Thomas DAVATZ. *Memórias de um colono no Brasil...*, *op. cit.*, p. 32. Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir davantage d'information sur le devenir de la *fazenda* de Souza Breves et des Madériens qu'il avait employés.

<sup>2262</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », *op. cit.*, p. 21.

<sup>2263</sup> Caio PRADO JUNIOR. *História econômica do Brasil...*, *op. cit.*, p. 187. Dans un rapport annuel, le consul français à Rio de Janeiro souligne que « les engagés suisses et allemands au nombre de plusieurs milliers dans la province de Rio de Janeiro et de Saint Paul surtout, y ont, en effet, la position la plus fâcheuse (...) partout, la dette au lieu de se réduire augmente, partout le traitement est mauvais ». In : A. N. F. Commerce et industrie. F/12/2700. Rapport annuel pour l'année 1856 du consul français à Rio de Janeiro sur l'état du Pays.

nombreuses critiques apparurent alors dans la presse européenne<sup>2264</sup>, notamment en Allemagne<sup>2265</sup>, favorisant ainsi le discrédit de la colonisation étrangère vers la province de São Paulo<sup>2266</sup> comme le montre le tableau 17 ci-dessous.

Alors que l’immigration européenne était un sujet « vital » pour la société brésilienne<sup>2267</sup>, elle se réduisait à ce moment à une simple expérience. En 1861, le président de la province expliqua cet échec par : « la routine, l’habitude, le manque de coutume, mais surtout par la guerre qu’a connu, en Europe, l’émigration vers le Brésil en raison de la concurrence des États-Unis et des colonies anglaises et aussi en raison des calomnies dont furent victimes notre pays<sup>2268</sup> ».

**Tableau 17 – Immigrants entrés dans la province de São Paulo entre 1827 et 1860**

<b>Années</b>	<b>Immigrants</b>	<b>Années</b>	<b>Immigrants</b>
<b>1827</b>	226	<b>1855</b>	2125
<b>1828</b>	100	<b>1856</b>	926
<b>1829</b>	29	<b>1857</b>	509
<b>1836</b>	27	<b>1858</b>	329
<b>1837</b>	277	<b>1859</b>	120
<b>1840</b>	80	<b>1860</b>	108
<b>1846</b>	18	<b>1861</b>	218
<b>1847</b>	465	<b>1862</b>	185
<b>1849</b>	86	<b>1863</b>	10
<b>1850</b>	5	<b>1865</b>	1
<b>1851</b>	53	<b>1866</b>	144
<b>1852</b>	976	<b>1867</b>	789
<b>1853</b>	535	<b>1868</b>	109
<b>1854</b>	732	<b>1869</b>	117

Source : *Relatorio ... negocios da agriculture, commercio e obras publicas do Estado de São Paulo*, 1895, p. 39.

<sup>2264</sup> *Relatório do anno de 1856 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 1ª sessão da 10ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d’Estado, Luiz Pedreira do Coutto Ferraz*. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1857, p. 22.

<sup>2265</sup> A. N. F. Commerce et industrie. F/12/2700. Rapport annuel pour l’année 1856 du consul français à Rio de Janeiro sur l’état du Pays. D’après le rapport le rapport la presse allemande était celle qui faisait l’opposition la « plus violente » à l’immigration au Brésil.

<sup>2266</sup> *Discurso... José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1859...*, op. cit., p. 25.

<sup>2267</sup> *Discurso... José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1859...*, op. cit., p. 18.

<sup>2268</sup> «A rotina, o habito, a falta de costumes, e sobretudo a guerra vivissima, que na Europa tem soffrido a emigração para o Brasil, quer pela concurrencia dos Estados-Unidos, e Colonias Inglezas, quer pelas calumnias, de que tem sido victima nosso paiz». In: *Discurso... Antonio José Henriques, presidente da provincia de São Paulo...no anno de 1861...*, op. cit., p. 28.

Ce qu'il ressort de ces données c'est que les initiatives de Vergueiro permirent d'atteindre un nombre important d'immigrants en 1855 avant une lente diminution, conséquence de l'échec de la *parceria*. S'ajouta à cela la guerre que le Brésil mena contre le Paraguay entre 1860 et 1865 et qui affecta le flux migratoire vers la province de São Paulo mais également vers les autres ports du pays.

La diminution de l'immigration dans les années 1860 résultait également de la maladie qui s'abattit sur les caféiers à cette période, menaçant sérieusement les récoltes<sup>2269</sup> et provoquant une augmentation des prix du produit pendant plusieurs années<sup>2270</sup>. Un effet collatéral de cette élévation de prix fut la capitalisation des propriétaires, lesquelles se trouvèrent alors dans la position d'acquérir plus facilement de la main-d'œuvre esclave provenant des provinces du nord du Brésil, même si les tarifs ne cessaient d'augmenter, mettant ainsi de côté l'option pour l'immigration européenne<sup>2271</sup>.

À partir de 1870, le contexte évolua et incita les planteurs à se tourner à nouveau vers l'immigration. En effet, la législation en faveur de l'émancipation esclave rendit difficile son acquisition<sup>2272</sup>. En même temps, la modernisation et l'amélioration des voies de communication, ainsi que l'utilisation sur les plantations de machines venues d'Europe<sup>2273</sup>, permirent de remplacer la *parceria* par le système de location de service, signe d'une évolution vers plus de travail libre.

---

<sup>2269</sup> *Relatorio do anno 1860 da repartição dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas ...*, op. cit., p. 8.

<sup>2270</sup> *Relatorio do anno 1862 da repartição dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da décima primeira legislatura pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Pedro de Alcantara Bellegrade*. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1863, p. 5-6.

<sup>2271</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 174; Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 74; Denise Aparecida Soares MOURA. « Relações de trabalho e convívio em um município paulista cafeeiro (Campinas, 1871-1885). In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, "Colônia e Império", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 287-308, 2010, p. 290-291.

<sup>2272</sup> Sur cette législation, consulter le chapitre IV, III. A.

<sup>2273</sup> Le meilleur moyen d'« économiser » des bras qui, étaient rares et chers, d'après le président de la Province de São Paulo. In : *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Antonio da Costa Pinto Silva, no dia 5 de fevereiro de 1871*. S. Paulo, Typ. Americana, 1871, p. 41.

## II. Un contexte plus propice à l'immigration dans les années 1860-1870

### A. La technique au service du café et de l'immigration

Comme nous l'avons déjà signalé, le développement et l'amélioration des voies de communication étaient indispensables pour la vie économique et commerciale de la province de São Paulo, mais également du Brésil<sup>2274</sup>. Rappelons aussi que la culture de café, dont nous avons parlé dans un précédent chapitre, prenait depuis le début des années 1860 une part accrue dans les exportations<sup>2275</sup>.

Cette expansion était la conséquence d'un climat et de sols adaptés aux nécessités de la plante. À cela, s'ajouta un contexte externe propice dû par exemple à l'augmentation progressive de la consommation aux États-Unis et en Europe, mais aussi à la crise de production vécue par le plus gros producteur asiatique, l'île de Ceylan (Sri Lanka), où les plantations furent dévastées entre 1870 et 1890 par une maladie qui réduisit la production de manière drastique<sup>2276</sup>.

Grâce à l'économie fleurissante du café, le Brésil pu équilibrer ses comptes, avoir une balance de paiement positive et ainsi augmenter le montant de ses emprunts<sup>2277</sup>. Dans ce domaine, le rôle de Londres devint central. Jusqu'en 1852, la part de l'Angleterre dans les emprunts publics brésiliens s'élevait à environ deux millions de livres sterling, tandis qu'entre cette date et la fin de l'Empire<sup>2278</sup>, elle atteignit 60 millions<sup>2279</sup>. Les financements permirent

---

<sup>2274</sup> *Relatório apresentado à Assembléa Geral Legislativa em a sessão ordinaria de 1833 pelo ministro do Império, Nicolau Pereira de Campos Vergueiro*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1833, p. 25.

<sup>2275</sup> Sur l'expansion de la culture de café au Brésil consulter dans le I du chapitre IV et notamment le I.C, sur la production de café de São Paulo.

<sup>2276</sup> Warren DEAN. *A industrialização de São Paulo (1880-1945)*. Traduction de Octavio Mendes Cajado, São Paulo, Difusão Européia do Livro, Editôra da Universidade de São Paulo, 1971, p. 9-10.

<sup>2277</sup> Virgílio Noya PINTO. "Balanço das transformações econômicas no século XIX"..., *op. cit.*, p.157. De 1858 à 1889, l'auteur nous révèle la valeur annuelle de ses emprunts, les taux d'intérêts et la destination de l'argent. Consulter sur le même thème : Marcelo de PAIVA ABREU. « Brazil as a debtor, 1824-1931 ». In : *Economic History Review*, LIX, 4 (2006), p. 765-787, p. 769 et le tableau 1 qui présente entre autres, les emprunts publics (p. 768). L'auteur indique que les emprunts étrangers dépassaient les 50 % à la fin des années 1820 avant de devenir insignifiants dans les années 1830 pour repartir à la hausse en 1850, 1870 et 1890.

<sup>2278</sup> Consulter le III. B du chapitre IV pour le récit de la chute de l'Empire et de l'avènement de la République brésilienne en 1889.

<sup>2279</sup> Caio PRADO JUNIOR. *História econômica do Brasil...*, *op. cit.*, p. 169.

de couvrir, à la fois, les dettes du pays, mais également et surtout de pouvoir développer l'industrie<sup>2280</sup>, les services publics, les infrastructures et de moderniser l'agriculture.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, selon le président de la province de São Paulo Francisco Xavier Pinto Lima, l'agriculteur pauliste était d'ordinaire routinier et se contentait d'abattre, de brûler, de planter et de cueillir, « méconnaissant totalement » le principe des machines agricoles. Cependant, à partir de cette époque, il laissa peu à peu de côté ses réticences concernant la modernisation et l'utilisation de nouvelles techniques pour le travail de la terre. Petit à petit, encore selon Pinto Lima, ces *fazendeiros* en comprirent les bénéfices et utilisèrent les instruments fabriqués par l'industrie moderne pour labourer la terre et améliorer les produits. Il n'était effectivement plus rare, au début des années 1870, de voir dans les plantations des machines à vapeurs (il en existait alors cent cinquante à São Paulo) pour le traitement du café, de la canne à sucre, des céréales ou encore du coton, pouvant effectuer le travail « de vingt travailleurs robustes et actifs<sup>2281</sup> ». L'expansion de l'économie caféière en accéléra l'utilisation<sup>2282</sup>.

En 1871, les autorités paulistes soulignaient déjà que les planteurs utilisaient de plus en plus, sur leurs terres, des machines qui venaient d'Europe ou des États-Unis<sup>2283</sup>. Simultanément à l'utilisation de celles-ci, notamment fabriquées par la compagnie Lidgerwood pour éplucher et nettoyer le café<sup>2284</sup> ou pour retirer la pulpe, le séparer et le bonifier<sup>2285</sup>, les *fazendeiros* cherchaient à en inventer d'autres plus adaptées au sol brésilien et à la culture<sup>2286</sup>. Ainsi, ces nouvelles inventions, étrangères ou brésiliennes, apparaissaient

---

<sup>2280</sup> Dans le progrès industriel brésilien, une figure doit être évoquée, celle de Mauá. Consulter sa biographie dans l'annexe 2.

<sup>2281</sup> *Relatorio com que o Exmo Sr. Conselheiro Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia ao Exm. Sr. Dr. João Theodoro Xavier, presidente da mesma, no dia 21 de dezembro de 1872*. S. Paulo, Typ. Americana, 1872, p. 15. Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 183

<sup>2282</sup> Sur l'évolution des techniques employées et des divers outils et matériaux utilisés, consulter : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 87-89 ; Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 177-188.

<sup>2283</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Antonio da Costa Pinto Silva, no dia 5 de fevereiro de 1871*. S. Paulo, Typ. Americana, 1871, p. 41.

<sup>2284</sup> Décret n. ° 3006 du 21 novembre 1862, qui concéda à Guilherme Van Vleck Lidgerwood et Roberto Porter Walker des privilèges pendant dix années pour fabriquer, utiliser et vendre au Brésil des machines pour éplucher et nettoyer le café. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1862*. Vol. 1, Partie II, p. 380. Privilèges renouvelés par le décret n. ° 5161 du 4 décembre 1872 pour cinq ans.

<sup>2285</sup> Décret n. ° 4319 du 13 janvier 1869. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1869*. Vol. 1, Partie II, p. 11.

<sup>2286</sup> Comme João Baptista Lalleman et sa machine pour éplucher, secouer et trier le café ou bien José Ribeiro da Silva pour la sienne dédiée à la préparation du café. Devant, pourtant, toujours demander au préalable, l'autorisation au ministère de l'Agriculture le droit de les employer. In : *Relatorio apresentado á Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da decima-quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, José Fernandes da Costa Pereira Junior*. Rio de Janeiro, Typ. Commercial, 1873, annexe A-E, p. 12 et 15. Le ministre énumère les demandes faites par diverses

comme des réponses partielles et temporaires au problème de main-d'œuvre, surtout dans les zones les plus productives de l'Ouest de la province<sup>2287</sup>.

Toutefois, cette nouvelle phase prometteuse de l'agriculture ne résolut pas tous les problèmes car, malgré l'économie de bras engendrée par l'emploi de machines, il existait encore dans l'économie rurale une multitude de services qui ne pouvaient être exécutés que par le bras de l'homme<sup>2288</sup>. D'autres questions se trouvaient liées au manque de moyens de transport efficaces pour transporter les produits et faciliter l'exportation<sup>2289</sup>.

À une époque où, grâce à la révolution des transports, des progrès apparurent dans la navigation à voile, remplacée peu à peu par des navires à vapeur, permettant ainsi de raccourcir les distances<sup>2290</sup> et de diminuer le coût du transport<sup>2291</sup>, se posa au Brésil la question de l'ouverture et de l'amélioration des routes terrestres, fluviales et du développement des chemins de fer. Dans les discours de l'époque, le développement des moyens de transport comme condition à la prospérité de l'agriculture était notable.

Concernant, tout d'abord, la navigation fluviale, qui pouvait servir à l'acheminement des produits et des personnes, la situation était précaire. En effet, dans le nord du pays, dans la province de Alagoas, mais également plus au sud, dans celle de Minas Gerais, on discutait de la construction urgente de canaux, inexistantes jusqu'alors<sup>2292</sup>. Dans l'intention de faire avancer ces projets, diverses concessions furent accordées à des entreprises afin d'étendre la navigation interne du pays<sup>2293</sup>, quoique sans beaucoup de succès immédiat<sup>2294</sup>.

---

personnes pour l'utilisation de machines de leur invention pour la culture du café, des céréales ou autres domaines.

<sup>2287</sup> Elles étaient cependant peu utilisées dans les anciennes zones caféières de la vallée de Paraíba car, en raison de l'épuisement des sols, les rendements ne permettaient pas aux propriétaires d'acquérir suffisamment de fonds pour investir dans la nouvelle technologie. *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. José Fernandes da Costa Pereira Junior, em 2 de fevereiro de 1872*. Paulo [sic], Typ. Americana, 1871 [sic], p. 91. Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 187.

<sup>2288</sup> *Relatorio com que o Exmo Sr. Conselheiro Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia ao Exm. Sr. Dr. João Theodoro Xavier, presidente da mesma, no dia 21 de dezembro de 1872*. S. Paulo, Typ. Americana, 1872, p. 16.

<sup>2289</sup> Frédéric MAURO. *Cycle de l'or et cycle du café au Brésil...*, op. cit., p. 311. L'installation des câbles sous-marins améliora le système commercial

<sup>2290</sup> *Ibidem*, p. 310. Néanmoins, même si les navires à vapeur étaient bien plus nombreux sur la route vers le Brésil, la voile existait toujours à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. In: Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE et Domingos CAEIRO. *Portugal-Brasil, migrações e migrantes, 1850-1930*. Lisbonne, edições INAPA, 2000, p. 22.

<sup>2291</sup> Thomas H. HOLLOWAYS. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 6.

<sup>2292</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa em a sessão ordinaria de 1834 pelo ministro do Império, Antonio Pinto Chichorro da Gama*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1834, p. 37.

<sup>2293</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa em a sessão ordinaria de 1835 pelo ministro do Império, Joaquim Vieira da Silva Sousa*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1835, p. 29-30.

<sup>2294</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa em a sessão ordinaria de 1837 pelo ministro do Império, Antonio Paulino Limpo de Abreô*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1837, p. 29.

Dans la province de São Paulo, qui nous intéresse plus particulièrement, il n’existait pas de navigation fluviale malgré l’existence de fleuves nombreux et importants<sup>2295</sup>. Le Tietê, autrefois navigable, ne l’était plus pour les nouvelles embarcations disponibles et les canaux existants étaient mal entretenus<sup>2296</sup>. Le Paraíba baignait des municipalités grandes productrices de café, mais seuls des travaux onéreux pouvaient offrir une navigation commode et avantageuse. Quant aux autres fleuves qui parcouraient les terrains agricoles, ils étaient d’une « utilisation coûteuse » et, en période estivale, ils s’asséchaient, sans parler des nombreuses chutes et cascades d’eau<sup>2297</sup>. Sur ce dernier aspect, Saint Hilaire notait d’ailleurs, lors de son voyage dans la province, qu’il n’existait pas de fleuve navigable sans interruption, mais que São Paulo avait moins besoin de navigation intérieure que les provinces centrales<sup>2298</sup>.

Malgré quelques initiatives<sup>2299</sup>, la navigation fluviale, qui était une « nécessité de la province » pour permettre le développement du commerce notamment pour les municipalités limitrophes aux fleuves, était lente à se mettre réellement en place<sup>2300</sup>. En effet, comme le relate en 1869 le rapport du président de la province, les grands fleuves qui, dans toutes les directions, découpaient le sol pauliste, n’avaient pas encore été explorés – à l’exception du Paraíba –, alors qu’ils pouvaient contribuer de manière importante à réduire les prix du transport et raccourcir les distances<sup>2301</sup>.

En avril 1873, une loi vint autoriser la circulation des navires à vapeur sur les fleuves Tietê et Piracicaba, toujours dans la province de São Paulo, et une compagnie fut même autorisée à s’occuper de ce trafic dès le mois suivant : la compagnie *Fluvial Paulista*. Divers contrats furent signés dans le même sens et à la même époque concernant d’autres rivières de la province<sup>2302</sup>. Les autorités souhaitaient développer le réseau pour joindre les zones les plus

---

<sup>2295</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor doutor Antonio Roberto d’Almeida, vice-presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1856*. S. Paulo, Typ. Dous de Dezembro, 1856, p. 19.

<sup>2296</sup> *Relatorio apresentado...em a sessão ordinaria de 1834 pelo ministro do Império, Antonio Pinto Chichorro da Gama...*, op. cit., p. 36.

<sup>2297</sup> *Discurso com que ...José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo...*, op. cit., p. 15.

<sup>2298</sup> Auguste de SAINT HILAIRE. *Viagem à Provincia de São Paulo e resumo das viagens ao Brasil, Provincia Ciplastina e Missões do Paraguai*. São Paulo, Livraria Martins, p. 70.

<sup>2299</sup> Le 2 décembre 1859, par exemple, fut créé une compagnie dans le but de rendre navigable le fleuve Tietê entre São Paulo et Mogy das Cruzes au moyen de petits vapeurs. *Discurso...José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1860...*, op. cit., p. 22-23.

<sup>2300</sup> “necessidade da Provincia”. In: *Relatorio apresentado...no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da mesma provincia...* op. cit., p. 50-51.

<sup>2301</sup> *Relatorio com que s. exc. o sr. senador barão de Itauna passou a administração da provincia ao exm. sr. commendador Antonio Joaquim da Rosa, 3.o vice-presidente*. São Paulo, Typ. Americana, 1869, p. 34.

<sup>2302</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. João Theodoro Xavier em 5 de fevereiro de 1874*. S. Paulo, Typ. Americana, 1874, p. 10. Le

importantes de la province de Minas Gerais, Goiás et Mato Grosso et également avoir des connexions avec les voies ferrées de la province, dont l'avancée en extension était propice à l'agriculture et notamment à la culture du café<sup>2303</sup>.

En effet, tant que la culture du café demeurait dans la région montagneuse, proche de Rio de Janeiro, et ainsi non loin du port, le transport était facilité par l'utilisation d'un « véhicule qui abondait : la mule<sup>2304</sup> ». Toutefois, avec l'expansion du café vers l'Ouest pauliste et son éloignement de la zone littorale, il devint urgent de régler le problème de l'acheminement du produit.

Revenant à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le principal moyen utilisé pour transporter le café de la plantation au port était donc les mules, qui empruntaient les routes terrestres. Ces animaux, sans surprise, ne pouvaient transporter qu'une quantité de café limitée, c'est pourquoi, dès les prémices de l'épopée caféière en terres paulistes où se produisaient 500 000 arrobes de café par an, les *fazendeiros* ne parvenaient plus à vendre toute leur production, qui se trouvait alors stockée dans les étables<sup>2305</sup>. De plus, comme elles devaient franchir, sur une longue distance, « les pentes escarpées de la *Serra do Mar* en suivant des sentiers tracés dans la forêt<sup>2306</sup> », il n'était pas rare qu'elles s'égarèrent en chemin ou perdent une partie de leur cargaison<sup>2307</sup>.

À l'évidence, il s'agissait d'un système long : entre les pauses obligatoires pour que les animaux et les hommes se reposent, il fallait de trois semaines à un mois pour rejoindre, par exemple, Campinas à Santos<sup>2308</sup> ! De plus, il s'agissait également d'un moyen coûteux : 2\$500 par arrobe de café en 1863, passibles d'être réduit d'un quart avec des voies ferrées<sup>2309</sup>.

---

gouvernement général subventionnait la navigation à vapeur, côtière comme fluviale. Grâce à ces aides, diverses compagnies s'occupaient de la navigation sur les grands fleuves brésiliens, comme la compagnie brésilienne, la Amazonas, la Bahiana, la Pernambucana ou encore la Intermediaria. In : *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da decima segunda legislatura pelo ministro da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Dominicano Leite Ribeiro*. Rio de Janeiro, Typ. Paula Brito, 1864, p. 23-24.

<sup>2303</sup> Italo de AQUINO. «Apontamentos sobre a história do café em São Paulo: das origens a 1930». In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: "Republica", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 61-82, 2010, p. 71.

<sup>2304</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil...*, op. cit., p. 99.

<sup>2305</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 171 et p.172.

<sup>2306</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Le soutien politique à la plantation de café... », op. cit., p. 17.

<sup>2307</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 171.

<sup>2308</sup> Thomas H HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 19.

<sup>2309</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 172-173.

Malgré leur importance pour le commerce de la région<sup>2310</sup>, les voies et routes terrestres étaient souvent difficiles à construire<sup>2311</sup>, et ce malgré l'emploi d'ingénieurs européens, détenteurs de la technologie<sup>2312</sup>. Celles déjà installées subissaient souvent des avaries de toutes sortes, comme le chemin reliant la capitale de la province à Santos, par exemple, détruit ou obstrué par des éboulements fréquents<sup>2313</sup>. Ainsi, sans fleuves pour faciliter le transport des denrées et avec des routes terrestres sinueuses, peu sûres, dont l'utilisation était onéreuse et limitait l'expansion trop lointaine de la plante sur le territoire pauliste, les signes de mécontentement et les réclamations pour la construction de chemins de fer afin de joindre l'intérieur des terres à la côte se multiplièrent progressivement<sup>2314</sup>. Il devint nécessaire pour la province de se pencher sur cette question<sup>2315</sup>.

Élément important pour comprendre l'histoire du vieux continent au XIX<sup>e</sup> siècle, en Europe, le développement du réseau ferroviaire datait déjà de la période 1821-1830<sup>2316</sup>. Au Brésil, en revanche, cette révolution tarda à arriver avec la même amplitude.

À Rio de Janeiro, par exemple, en raison des nombreuses difficultés de communication, l'administration provinciale entreprit l'amélioration des voies malgré les dénivelés<sup>2317</sup>, notamment par la mise en place de la *Companhia Estrada de Ferro D. Pedro II*<sup>2318</sup>. Construite «par des ingénieurs anglais, financé[e] et contrôlé[e] par des capitalistes

---

<sup>2310</sup> Comme l'attestèrent les discours politiques dès 1830. In : PERALTA, Inez Garbuio. "Caminhos do mar". In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, "Colônia e Império", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 205-233, 2010, p. 230-231.

<sup>2311</sup> *Discurso...dr. José Thomaz Nabuco d'Araujo, presidente da provincia de São Paulo...no dia 1.o de maio de 1852...*, op. cit., p. 36.

<sup>2312</sup> Inez Garbuio PERALTA. "Caminhos do mar"..., op. cit., p. 226-227. L'auteur revient sur l'importance que revêtait le chemin reliant São Paulo au port maritime et ce dès l'arrivée des Portugais au Brésil, sujet difficile à résoudre en raison notamment de la géographie du milieu.

<sup>2313</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia de São Paulo na 1.a sessão da 14.a legislatura pelo presidente, doutor João Jacyntho de Mendonça*. São Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1862, p. 56.

<sup>2314</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil e outros estudos*. São Paulo, Editora Nacional e editora da USP, 1973, p. 193.

<sup>2315</sup> *Discurso...dr. José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo...no dia 15 de fevereiro de 1855...*, op. cit., p. 24.

<sup>2316</sup> En 1828, la ligne reliant Liverpool et Manchester devint la première ligne de chemin de fer construite dans le monde. Maria Thereza Shorer PETRONE. « O desprezado 'ciclo do açúcar' paulista (1765-1850) ». In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, "Colônia e Império", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 135-155, 2010, p. 150.

<sup>2317</sup> Herbert Canabarro REICHARDT. "Taunay e a 'História do café no Brasil, sua importância econômica, social e política'. Introdução e desenvolvimento do cafeeiro no Brasil". In: *Revista do Instituto histórica e geográfico brasileiro*, Rio de Janeiro, IHGB, Vol. 248, p. 178-197, jul/set. 1960, p. 182.

<sup>2318</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 186. En 1889, cette compagnie prit le nom d'Estrada de Ferro Central do Brazil. Pour plus d'informations sur le développement des chemins de fer dans la Province de Rio de Janeiro, consulter Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, op. cit., p. 175-176.

anglais<sup>2319</sup> », la première portion fut inaugurée en 1860, puis étendue pour rejoindre la province de Minas Gerais et celle de São Paulo.

Dans cette dernière, il existait un projet de voie ferrée pour relier le port de Santos à Jundiaí, ville de l'intérieur proche du centre de production de la zone de Campinas<sup>2320</sup>. Cette ligne ferroviaire regroupa finalement divers avantages, tels que la possibilité de développer le commerce avec Santos, le travail libre et la colonisation spontanée. De plus, elle permit de diviser le prix du transport par trois, d'améliorer le processus industriel et d'augmenter la valeur de la terre<sup>2321</sup>. Petit à petit, le réseau se développa, notamment grâce aux efforts du Vicomte de Mauá. Entrepreneur influencé par les Anglais et ayant plusieurs connexions avec l'Angleterre, il se chargea d'y présenter le projet pour attirer les investisseurs. Finalement, pour la réalisation des travaux, il créa la *San Paulo Railway Compagny Limited*<sup>2322</sup>, aussi connue sous le nom d'*A Inglesa* (l'Anglaise)<sup>2323</sup>. En effet, la dépendance avec Londres ne faisait qu'augmenter : pratiquement toutes les voies ferrées reliant les zones productrices de café furent, à partir de cette époque, connectées au marché financier anglais<sup>2324</sup>.

Le 16 février 1867, la voie ferrée entre Santos et Jundiaí fut inaugurée<sup>2325</sup>. Rapidement prospère, elle transporta, dès le premier mois de mise en service, les trois quart du café apporté à Santos<sup>2326</sup> (le restant continuait d'être acheminé par les mules<sup>2327</sup>). Malgré ce succès

---

<sup>2319</sup> Thomas H. HOLLOWAYS. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 6. Pour en savoir davantage sur le rôle des Anglais dans la construction des chemins de fer au Brésil, consulter : Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, *op. cit.*, p.51-72. Voir notamment la carte qui montre les tronçons ayant bénéficié d'un appui total ou partiel des anglais (p. 55).

<sup>2320</sup> La Province pouvait espérer « un futur brillant » avec l'ouverture de cette voie ferroviaire. In : *Relatório apresentado pelo Excellentissimo senhor Desembargador, Francisco Diogo Pereira de Vasconcellos, Presidente da Província de São Paulo ao seu vice-presidente, o 22 de Janeiro de 1857*. São Paulo, Typ. Dous de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1857, p. 17.

<sup>2321</sup> *Discurso...dr. José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo...no dia 15 de fevereiro de 1855...*, *op. cit.*, p. 41-42.

<sup>2322</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, *op. cit.*, p. 60-61. Lire également les pages suivantes sur le déroulement des négociations, les problèmes et les succès rencontrés dans l'élaboration du projet.

<sup>2323</sup> Palmira PETRATTI-TEIXEIRA. "Trilhos e sonhos: o desenho do interior paulista". In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, "Colônia e Império", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 235-255, 2010, p. 241.

<sup>2324</sup> Graham, Richard. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, *op. cit.*, p. 54-55. L'auteur souligne les divers investissements réalisés par les Anglais dans les différentes lignes de chemins de fer brésiliennes, soulignant même qu'avant la Première Guerre mondiale, la moitié des investissements anglais au Brésil étaient faits dans les voies ferrées (p. 57).

<sup>2325</sup> *Relatório apresentado...pelo presidente, desembargador da provincia de São Paulo, José Tavares Bastos, na sessão de 12 de maio de 1867...*, *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>2326</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, *op. cit.*, p. 65. Après quatre mois d'utilisation, cette voie ferrée avait déjà transporté 25 000 personnes et 15 000 000 de kilogrammes de café.

<sup>2327</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, *op. cit.*, p. 174.

apparent, la compagnie anglaise à l'origine de la construction refusa d'étendre ce premier tronçon de 139 kilomètres<sup>2328</sup>, refus qui menaçait directement les possibilités d'expansion de la culture et d'enrichissement des propriétaires. Soucieux de régler cet inconvénient non négligeable, de nombreux *fazendeiros* participèrent alors aux sociétés ferroviaires qui se fondèrent dès 1870<sup>2329</sup>.

En effet, face à l'augmentation de l'écoulement de la production de café provoquée par la ligne Santos-Jundiaí, *fazendeiros* et leaders locaux investirent pour étendre le réseau<sup>2330</sup>. Le succès économique de cette voie<sup>2331</sup> avait été un « facteur décisif » pour l'investissement ferroviaire, explique l'historienne Palmira Petratti-Teixeira<sup>2332</sup>.

Ainsi, partant de Jundiaí, Campinas fut atteint en 1872<sup>2333</sup> puis, plus au nord-ouest, Rio Claro. La compagnie *Ituana*, tout juste établie, prit en charge en 1870 le tronçon Itu-Campinas ; créée la même année, la compagnie *Sorocabana* étendit la communication entre Itu et Sorocaba<sup>2334</sup>. En 1875, il existait un chemin de fer entre São Paulo et Sorocaba et un autre entre Campinas et Mogi Mirim<sup>2335</sup> ; deux ans plus tard, une voie permit la connexion entre la ville de São Paulo et l'*Estrada de Ferro D. Pedro II*<sup>2336</sup>. Finalement, dans les années 1880, les voies ferrées reliaient le port de Santos, passaient par le centre de la capitale et poursuivaient leur chemin jusqu'aux zones de production de café, comme le montre la carte 25 ci-dessous<sup>2337</sup>.

---

<sup>2328</sup> *Relatório apresentado...pelo presidente, desembargador da provincia de São Paulo, José Tavares Bastos, na sessão de 12 de maio de 1867...*, op. cit., p. 47.

<sup>2329</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 86; *Relatório apresentado...pelo presidente, desembargador da provincia de São Paulo, José Tavares Bastos, na sessão de 12 de maio de 1867...*, op. cit., p. 47. Comme la *Companhia Paulista de Estradas de Ferros* (Compagnie Pauliste de Chemins de Fer) dont le capital était lié à l'économie caféière.

<sup>2330</sup> *Relatorio...no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da provincia de São Paulo...*, op. cit., p. 26.

<sup>2331</sup> Malgré ce succès, des avaries sur la ligne pouvaient provoquer des perturbations importantes dans le port tant pour le transport du café que pour celui des personnes. En effet, dans une lettre, le consul anglais à Santos explique qu'en raison d'un problème sur la *São Paulo Railway*, les émigrants tout juste arrivés d'Europe durent rester des jours à bord du navire ou près du port, sans infrastructures, sous le soleil étouffant et la pluie battante. N. A. U. K. Foreign office. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/150. Lettre n. ° 2 envoyée le 16 février 1889 par le consul anglais à Santos au Foreign office.

<sup>2332</sup> Palmira PETRATTI-TEIXEIRA. "Trilhos e sonhos: o desenho do interior paulista"..., op. cit., p. 246. Lire les pages suivantes à propos du développement du réseau ferroviaire.

<sup>2333</sup> Les travaux commencèrent dès la fin de l'année 1870. In: *Relatorio com que o presidente Dr. Antonio Candido da Rocha passou a administração da provincia ao conselheiro Vicente Pires da Motta no dia 5 de novembro de 1870*. São Paulo, Typ. Americana, 1870, p. 11.

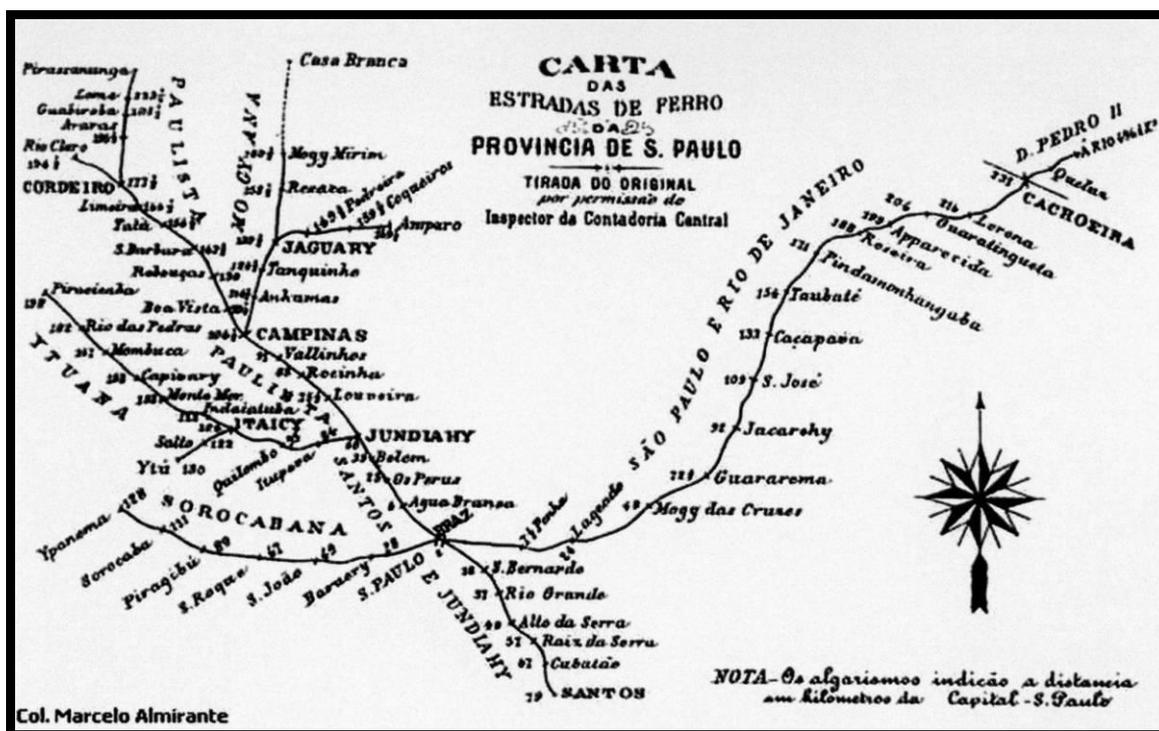
<sup>2334</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>2335</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 199; Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 174-177.

<sup>2336</sup> Richard GRAHAM. *Britain & the onset of modernization in Brazil...*, op. cit., p. 54.

<sup>2337</sup> Au total, en 1881, 1 106, 433 mètres de trafic dans la province de São Paulo. In : *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, Laurindo Abelardo de Brito, no dia 13 de janeiro de 1881*. Santos, Typ. a Vapor do Diario de Santos, 1881, p. 129. Pour le détail du nombre de kilomètres sur chaque tronçon se reporter au rapport.

Carte 25 – Réseau ferroviaire dans l'Etat de São Paulo en 1878



Source : <http://br.geocities.com/zostratus15/sp-mapa-1878.jpg>, (visité le 25 janvier 2007 mais indisponible aujourd'hui). *Apud* : Bassanezi, Maria Silvia C. Beozzo; Scott, Ana Silvia Volpi; Bacellar, Carlos de Almeida Prado e Truzzi, Oswaldo Mário Serra. *Atlas da imigração internacional em São Paulo...*, op., cit., p. 40.

Alors que, dans la zone de Campinas, le chemin de fer fut introduit une fois le café bien établi, dans d'autres, ce fut le contraire : d'abord pénétraient les chemins de fer, puis les émigrants étrangers faisant émerger et grandir rapidement des villes<sup>2338</sup>. En 1895, la construction d'une ligne à partir de Araraquara suivit la progression caféière vers les *terres roxas* de l'ouest pauliste<sup>2339</sup>, permettant ainsi la création d'un vaste réseau ferroviaire, mais aussi routier, en étoile à partir de São Paulo<sup>2340</sup>.

Le développement des voies ferrées bouleversa la vie économique et sociale. Plus besoin de cultiver la plante à moins de deux cent kilomètres du port, les plantations pouvaient s'étendre, les terres le long de leurs rails prirent de la valeur et le travail fut alors divisé. De nouveaux corps de métiers dont le *fazendeiros* dépendaient furent alors créés, notamment

<sup>2338</sup> Thomas H. HOLLOWAYS. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 21.

<sup>2339</sup> *Ibidem*, p. 21. En 1896, dans l'État on comptait 2961 kilomètres de voies ferrées en services et 502 kilomètres en construction. "Mensagem enviada ao Congresso Legislativo a 7 de Abril de 1896, por Bernardino de Campos, Presidente do Estado". In: *Mensagens apresentadas ao congresso legislativo de São Paulo pelos Presidentes e vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do Diário Oficial, 1916, p. 73.

<sup>2340</sup> Frédéric MAURO. *Cycle de l'or et cycle du café au Brésil...*, op. cit., p. 312.

pour la commercialisation du produit. Les propriétaires commencèrent donc à déléguer le contrôle de plusieurs opérations de la plantation jusqu'à l'embarquement<sup>2341</sup>. Aussi, le perfectionnement des techniques et la mécanisation dans le traitement du café, en même temps que la construction de canaux, de routes et surtout l'expansion des chemins de fer, permirent le développement du commerce et de l'industrie, accélérant le processus d'urbanisation, notamment dans la ville de Santos, où l'importance du port était croissante.

En effet, même si jusqu'en 1892 le port de Rio de Janeiro maintint « sa suprématie » pour les exportations de café, celui de la ville de Santos n'était pas en reste. Depuis 1890, Santos recevait davantage de café des terres de l'intérieur que celui de Rio de Janeiro, il devenait ainsi progressivement l'unique canal d'écoulement de la production de café de São Paulo<sup>2342</sup>. De ce fait, à partir de 1894, ce port devint non seulement le premier port d'exportation de café du Brésil, mais du monde<sup>2343</sup>. Ces bouleversements économique-sociaux provoquèrent à Santos un véritable « processus de croissance continue de la ville<sup>2344</sup> » car, en raison de l'exploitation intensive du port, il fut nécessaire de l'aménager « pour la manipulation d'un tonnage croissant<sup>2345</sup> », mais également pour plus de salubrité publique<sup>2346</sup>.

Effectivement, avant de devenir le centre de transit des produits d'exportations et d'importations et un centre économique dynamique, la ville, coincée entre la mer et la montagne, était caractérisée par des rues étroites, par un port mal organisé, par le passage de centaines de charrettes chargées de café et d'autres produits (avec les mules qui les tiraient), où les épidémies de fièvre jaune, variole et peste bubonique étaient récurrentes<sup>2347</sup>. Dès 1886,

---

<sup>2341</sup> Ana Luiza MARTINS. *História do Café...*, op. cit., p. 196.

<sup>2342</sup> Roberto Cochrane SIMONSEN. *Evolução industrial do Brasil...*, op. cit., p. 197.

<sup>2343</sup> Sa production représentait alors un peu plus de 56 % du café mondial, 75 % au début du xx<sup>e</sup> siècle. Pour l'évolution de la participation du café brésilien dans le monde, consulter : Virgílio Noya PINTO. "Balanço das transformações econômicas no século XIX". In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, p. 142-164, 1968, p.139.

<sup>2344</sup> « um processo de crescimento contínuo da cidade ». Maria Izilda Santos de MATOS. "Santos: um porto para o café – cidade, cotidiano e trabalho". In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: "República", São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, 2010, p. 83-100.

<sup>2345</sup> Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 86.

<sup>2346</sup> *Discurso...senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo...no anno de 1859...*, op. cit., p. 30.

<sup>2347</sup> Maria Izilda Santos de MATOS. "Estratégias de sobrevivência. A imigração portuguesa e o mundo do trabalho, São Paulo, 1890-1930". In: *Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX), Emigração e imigração em Portugal*. Lisbonne, Fragmentos, p. 218-237, 1993, p. 225; "Santos: um porto para o café – cidade, cotidiano e trabalho"..., op. cit., p. 85. Les archives consultées font aussi référence à ces problèmes sanitaires : N. A. U. K. Foreign office : Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/161. Lettres envoyées le 4 mars, le 1er et le 29 juin 1889 par le consulat anglais à Santos au Foreign office. A. R. M. Fundo do Governo civil. Correspondencia diversa. Boite n. ° 350. Lettre n°

fut d'ailleurs créée la *Companhia Docas de Santos*<sup>2348</sup>, avec la construction, trois ans plus tard, d'un quai en pierre. Un réseau de transport urbain fut également installé et le tracé de la ville transformé par la création de canaux et l'ouverture de rues. Ces améliorations firent de Santos une agglomération portuaire plus saine<sup>2349</sup>, avec une meilleure circulation des biens et des personnes<sup>2350</sup>, offrant ainsi davantage de perspectives au développement du travail libre<sup>2351</sup>.

## B. Évolution de la politique d'immigration dans les années 1870

Pendant que le modèle des *parcerias* entraînait en crise, certains *fazendeiros* continuaient d'employer les bras esclaves – pourtant en sursis – mais d'autres les remplacèrent par des « contrats de location de services ». Dans ce système, au lieu de partager la récolte avec le propriétaire, le travailleur recevait un salaire préalablement fixé en fonction de la quantité de café produit, supprimant ainsi un rendement aléatoire<sup>2352</sup>. En même temps, le *fazendeiro* abandonna le partage des denrées de subsistance, l'intégralité de la récolte revenait dès lors à l'immigrant<sup>2353</sup>.

Le planteur et propriétaire José Elisário de Carvalho Monte Negro, originaire de Lousã, au Portugal, et fervent acteur du remplacement des esclaves par le travail libre, l'expérimenta dans les années 1860 sur sa *fazenda* de Nova Lousã, dans laquelle il fit venir des Portugais de sa ville natale au lieu d'y faire travailler des esclaves<sup>2354</sup>. Toutefois, certaines règles régissant ce type de contrat étaient encore très mal vues par les travailleurs, ne

---

473 du 10 mars 1891 envoyée par les agents de la *Blandy Brothers & Ca* à Manoel Sladanha da Gama, gouverneur civil du district de Funchal.

<sup>2348</sup> Frédéric MAURO. *Histoire du Brésil...*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>2349</sup> Maria Aparecida FRANCO PEREIRA. « Enfrentamentos e lutas pela vida : portuguesas em Santos no final do século XIX (1880-1900) ». In: Fernando de SOUSA; Ismênia MARTINS; Lená Medeiros de MENEZES; Maria Izilda MATOS; Maria de Nazaré SARGES; Susana SERPA SILVA. *Um passaporte para a terra Prometida*. Porto, CEPESE, p. 397-413, 2011, p. 398-399. D'ailleurs, en 1892, une commission sanitaire fut créée afin de lutter contre les épidémies. Consulter dans l'annexe 6, les illustrations 8a, 8b et 8c.

<sup>2350</sup> *Relatório apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Sebastião José Pereira em fevereiro de 1877*. S. Paulo, Typ. do "Diario," 1877, p. 35.

<sup>2351</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p. 177 et 188.

<sup>2352</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. "A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo" ..., *op. cit.*, p. 95.

<sup>2353</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 72.

<sup>2354</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, *op. cit.*, p.107. Sur la colonie de Nova Lousã, consulter entre autres: Oswaldo TRUZZI et Ana Silvia VOLPI SCOTT. "Pioneirismo, disciplina e paternalismo nas relações de trabalho entre proprietário e imigrante no século XIX: o caso da colônia de Nova Lousã em São Paulo". In: *Revista da Faculdade de Letras, História*, Porto, III série, Vol. 6, 2005, p. 339-354. Consulter également le rapport que le propriétaire de la colonie présente lui-même au président de la province en 1875 : *Colônia nova Louzã e nova Colombia, relatório apresentado ao exmo sr. Presidente da provincia de São Paulo em 6 de Fevereiro de 1875 por João Elisario de Carvalho Monte-Negro*. São Paulo, Typ. Da "provincia de São Paulo", 1875.

favorisant donc pas l'immigration, notamment celles prévoyant des peines de prison<sup>2355</sup> ou bien une retenue sur salaire<sup>2356</sup> en cas de non-respect ou rupture de l'accord par le travailleur<sup>2357</sup>. De plus, la location de services ne permettait pas d'augmenter de manière significative la productivité pour le propriétaire, car les travailleurs demeuraient toujours tenus, dès leur arrivée, par le remboursement de leur dette<sup>2358</sup>. Encore dans le cas de Nova Lousã, par exemple, le propriétaire expliqua qu'il fallait moins de dix-huit mois à l'immigrant pour rembourser sa dette<sup>2359</sup>.

De cette manière, même si les planteurs de São Paulo et le gouvernement provincial poursuivirent sans cesse leurs initiatives afin d'obtenir des bras libres<sup>2360</sup>, il était nécessaire de prendre des mesures plus significatives et de résoudre le problème de la dette, dont la plus grande partie provenait des dépenses liées au transport des travailleurs, clairement un handicap à la venue et à la fixation des personnes<sup>2361</sup>.

Ainsi, à partir des années 1870, alors que les transformations économiques et sociales en Italie rendaient disponible pour l'émigration une main-d'œuvre accrue<sup>2362</sup>, São Paulo enclenchait une nouvelle phase dans sa politique pour favoriser l'introduction des immigrants étrangers à plus grande échelle et de manière institutionnalisée. Pour cela, en 1871, année de la loi du « ventre libre », la législation provinciale autorisa le gouvernement à émettre des

---

<sup>2355</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. "A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo"..., *op. cit.*, p. 97-98. La libération n'était prévue qu'après remboursement de la dette.

<sup>2356</sup> Cela pouvait aller jusqu'à une semaine de retenue sur salaire en cas de bagarres, vols ou menaces. *Colônia nova Louzã e nova Colômbia...*, *op. cit.*, p. 38-39.

<sup>2357</sup> Article 7 du Décret n. ° 108 du 11 octobre 1837. Ce décret fut abrogé par celui du 15 mars 1879 (n. ° 2827), qui maintint cette peine (article 69). In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1837*. Vol 1, partie I, p. 76; *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1879*. Vol. 1, Partie I, p. 11. En 1880, le Baron de Wildik, consul portugais à Rio de Janeiro, évoqua ces décrets en détail et les critiqua ainsi que les contrats de location de services, alors qu'il était sollicité pour défendre des Portugais emprisonnés pour non-respect de contrat avec un fazendeiro. A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 549. Lettre n. ° 5-A envoyée le 30 juin 1880 par le consul du Portugal à Rio de Janeiro, le Baron de Wildik, au responsable des Affaires du Portugal au Brésil, Manoel Garcia de Rosa.

<sup>2358</sup> Verena STOLCKE et Michael M. Hall. "A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo"..., *op. cit.*, p. 96.

<sup>2359</sup> *Colônia nova Louzã e nova Colômbia...*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>2360</sup> *Relatório apresentado...pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Antonio da Costa Pinto Silva, no dia 5 de fevereiro de 1871...*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>2361</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro ...*, *op. cit.*, p. 86-87. L'auteur rapporte les propos adressés au ministre de l'agriculture en 1870 par Vergueiro fils. Dans une lettre, il écrit que le paiement intégral du transport aux immigrants par l'État faciliterait l'obtention de bras pour les plantations.

<sup>2362</sup> Le pays, peuplé de vingt-cinq millions d'habitants en 1870, était très pauvre. La production nationale était principalement agricole et l'agriculture reposait sur des méthodes rudimentaires. Le manque de travail chronique, les bas salaires et le paupérisme ambiant ajoutés à l'instabilité politique (le pays connaissait, depuis le milieu du XIXe siècle, des insurrections nationales afin d'unifier le pays) poussaient les Italiens les moins fortunés à l'émigration. In : Lucy Maffei HUTTER. *Imigração italiana em São Paulo (1880-1889), os primeiros contactos do imigrante com o Brasil*. São Paulo, Publicação do Instituto de Estudos Brasileiros, 1972, p. 15-16; Robert F. FOERSTER. *The Italian emigration of our times*. Cambridge, Harvard University Press, 1919, p. 42-43.

titres de dettes à un taux d'intérêts de 6 %<sup>2363</sup> avec l'objectif principal de venir en aide aux agriculteurs nécessitant (et souhaitant) de la main-d'œuvre étrangère blanche et libre<sup>2364</sup>. Au fond, il fallait diminuer les dépenses liées au transport et éviter que les immigrants ne fussent, dès leur arrivée, accablés par des dettes.

Les sommes recueillies pouvaient servir à payer le transport et les dépenses réalisées avec chaque immigrant (20\$000 *réis* par individu). Concernant les membres de la famille, le transport des enfants de moins de 10 ans était gratuit et viabilisé par la province au cas où le gouvernement fédéral ne s'en chargeait pas. De même pour les adultes de plus de 50 ans, mais qui, pour avoir le parrainage de la province, devaient voyager accompagnés de plus de cinq membres de leur famille<sup>2365</sup>.

Une autre mesure importante, aussi prise cette même année 1871, fut l'approbation du statut de l'Associação Auxiliadora da Colonização e Imigração (Association de promotion de la Colonisation et de l'immigration) par le gouvernement impérial<sup>2366</sup>. Prévue pour durer cinq années, elle devait soutenir et promouvoir l'immigration européenne d'agriculteurs, travailleurs et de « bonnes mœurs » vers la province de São Paulo, en les recrutant et les transportant pour son propre compte ou celui d'un tiers<sup>2367</sup>.

Rapidement après son installation, l'Association passa un contrat avec le gouvernement central afin d'introduire 15 000 travailleurs étrangers dans une période de trois ans<sup>2368</sup>. Il est intéressant de signaler, dans cet accord, l'orientation de la politique d'immigration afin de favoriser la venue de travailleurs du nord de l'Europe. La question de l'immigrant « idéal » n'était ainsi jamais loin, malgré les nécessités plus urgentes de l'agriculture<sup>2369</sup>.

---

<sup>2363</sup> Loi provinciale n. ° 42 du 30 mars 1871. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia VOLPI SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 25.

<sup>2364</sup> Article 1°, § 6 de la Loi provinciale n. ° 42 du 30 mars 1871 [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1871/lei%20n.42,%20de%2030.03.1871.htm>, consulté le 10 avril 2012].

<sup>2365</sup> Article 1°, § 10 de la Loi n. ° 42 du 30 mars 1871 [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1871/lei%20n.42,%20de%2030.03.1871.htm>, consulté le 10 avril 2012].

<sup>2366</sup> Décret n. ° 4769 du 8 août 1871. In: Bassanezi, Maria Silvia C. Beozzo, Scott, Ana Silvia Volpi, Bacellar, Carlos de Almeida Prado, Truzzi, Oswaldo Mário Serra e Gouvêa, Marina. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 26. Notons que le vice-président de l'association était Antonio da Silva Prado, *fazendeiro*, responsable du ministère de l'Agriculture en 1885.

<sup>2367</sup> Article 3°, § 1. In: *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1871*. Volume 1, Partie II, p. 455.

<sup>2368</sup> Contrat daté du 23 novembre 1871. In: *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo, o exm. sr. dr. João Theodoro Xavier em 5 de fevereiro de 1874...*, op. cit., annexe A, p. 59-63.

<sup>2369</sup> En effet, le contrat stipulait que deux tiers des immigrants devaient provenir du nord de l'Europe et un tiers du sud.

En vertu de cet accord, les premières personnes débarquèrent en 1872 : vingt familles allemandes regroupant un total de 143 individus, immédiatement engagées par divers planteurs dans cette phase de transition et de rareté de la main-d'œuvre captive<sup>2370</sup>. Au mois de janvier de l'année suivante débarquèrent 131 autres immigrants allemands, suivis de 134 Portugais en juillet et août<sup>2371</sup>.

Malgré la disparité entre les prétentions initiales et les résultats, ce contrat fut renouvelé par décret en 1873<sup>2372</sup>, avec un prolongement de deux ans<sup>2373</sup> et l'autorisation, au président de la province, de financer directement l'Association<sup>2374</sup>. Malgré tout, les résultats ne suivaient pas puisqu'au total, on n'introduisit que 480 immigrants entre 1872 et 1873 et 354 en 1874<sup>2375</sup>.

Face à la lenteur et aux difficultés des initiatives gouvernementales, une partie des planteurs de São Paulo préféraient s'associer directement au gouvernement impérial ou même agir à leurs propres frais.

Ainsi, par exemple, Joaquim Bonifacio do Amaral, propriétaire de deux *fazendas*, prévoyant déjà une transition du système de main-d'œuvre, signa, en 1870, un contrat avec le gouvernement impérial pour l'introduction de 200 immigrants<sup>2376</sup>. L'année suivante, il se rendit lui-même en Europe<sup>2377</sup>, où il en engagea 53 individus (puis 65 en 1872), lesquels furent installés dans ses deux propriétés, dans les municipalités de Campinas et Amparo<sup>2378</sup>.

---

<sup>2370</sup> *Relatorio com que o Exmo Sr. Conselheiro Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia ao Exm. Sr. Dr. João Theodoro Xavier, presidente da mesma, no dia 21 de dezembro de 1872*. S. Paulo, Typ. Americana, 1872, p. 31.

<sup>2371</sup> *Relatorio apresentado ... pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. João Theodoro Xavier em 5 de fevereiro de 1874...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>2372</sup> Décret n. ° 5351 du 23 juillet 1873. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1873*. Vol. 1, Partie II, p. 499.

<sup>2373</sup> Décret n. ° 5440 du 15 octobre 1873. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1873*. Vol. 2, p. 819.

<sup>2374</sup> Loi provinciale n. ° 44 du 16 avril 1874. Elle autorisait la Province à subventionner l'Association avec la somme de 20\$000 pour l'introduction de chaque colon ou immigrant âgé de plus de 10 ans, et 10\$000 pour les enfants âgés de 1 à 10 ans. Allocations limitées à 100 :000\$000 et versées après le débarquement. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1874/lei%20n.44.%20de%2016.04.1874.htm>, consulté le 10 avril 2012]

<sup>2375</sup> "Quadros da despeza feita com a importação de colonos de Novembro de 1872 a Dezembro de 1873" In: *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo exm. sr. dr. João Theodoro Xavier, presidente da provincia, no dia 14 de fevereiro de 1875*. S. Paulo, Typ. do "Diario," 1875.

<sup>2376</sup> *Relatorio com que o Exmo Sr. Conselheiro Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia ao Exm. Sr. Dr. João Theodoro Xavier, presidente da mesma, no dia 21 de dezembro de 1872...*, *op. cit.*, p. 29. Le contrat est disponible dans: *Relatorio do anno de 1870, apresentado...pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, *op. cit.*, annexe E, p. 3-4.

<sup>2377</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 5 de fevereiro de 1871...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>2378</sup> *Relatorio com que ... Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia... no dia 21 de dezembro de 1872...*, *op. cit.*, p. 29.

Face à cette réussite, Bonifacio do Amaral finit par signer, en 1874, un nouvel accord pour l'introduction de 1 000 immigrants<sup>2379</sup>.

Pourtant, sans surprise, ces essais n'étaient toujours pas à la hauteur, surtout en raison des ambitions des *fazendeiros*. Ainsi, comme Bonifacio do Amaral, le 12 novembre 1870, Bernardo Avilino Gavião Peixoto, propriétaire d'une plantation dans la municipalité de Capivari, passa à son tour un contrat avec le gouvernement impérial pour l'introduction d'un nombre similaire d'immigrants<sup>2380</sup>. Deux mois plus tard, une trentaine de travailleurs portugais débarquèrent au port de Santos, après une halte à Rio de Janeiro où certains d'entre eux informèrent le consul général de quelques irrégularités concernant la rémunération dans les contrats établis<sup>2381</sup>. Averti par ce dernier<sup>2382</sup>, le vice-consul de Santos se chargea de l'inspection des documents des passagers et de la vérification des contrats, confirmant les irrégularités de salaires<sup>2383</sup>. Un juge fut alors averti et Peixoto, obligé de se rendre à Santos afin de régler l'affaire. Suite à de longues discussions, une grande partie des immigrants décidèrent de résilier leur contrat et seule une poignée d'entre eux se rendirent à Capivari. Des incidents semblables allaient encore se produire dans les entreprises de ce *fazendeiro* et, même si les plaintes furent considérées comme infondées par la suite<sup>2384</sup>, la publicité de ces

---

<sup>2379</sup> Contrat approuvé par le décret n. ° 5592 du 11 avril 1874. In : *Collecção das Leis do Império do Brasil, 1874*. Vol. 1, Partie II, p. 316. Accord renouvelé par le décret n. ° 5997 du 22 septembre 1875. In: Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia VOLPI SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 28.

<sup>2380</sup> *Relatorio do anno de 1870, apresentado...pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., annexe E, p. 4-5.

<sup>2381</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 546. Lettre n. ° 106 envoyée le 22 décembre 1870 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, Daniel Silva Ribeiro, au ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, le Marquis d'Avila e Bolama. Après l'arrivée du navire au port de Rio pour une halte, le 18 décembre, cinq de ces immigrants débarquèrent furtivement et montrèrent les contrats au consul général portugais qui, à son tour, ne les jugea point avantageux pour ces immigrants en raison des bas salaires mentionnés : « 500 ou 600 réis par jours pour un charpentier alors que même un apprenti gagnait au Brésil pas moins de 2\$000 réis » (« salario de 500 ou 600 réis diarios para carpinteiros que mesmo aprendizes não ganham nunca menos de 2\$000 réis »).

<sup>2382</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 546. Lettre envoyée le 18 décembre 1870 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, Daniel da Silva Ribeiro, au vice-consul du Portugal à Santos, Manoel Alves Ferreira da Silva. Dans cette lettre, le consul relate les faits et demande la plus grande vigilance au vice-consul afin que les immigrants portugais, qui venaient de Lisbonne et se destinaient à São Paulo, ne fussent pas lésés. Même le ministère de l'Intérieur au Portugal avait été informé de cette affaire. In : A. N. T. T. Ministério do Reino. Correspondência recebida. Boite 2743. Lettre envoyée le 19 février 1871 par le ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Intérieur lui faisant part de l'affaire.

<sup>2383</sup> A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 546. Lettre envoyée le 26 décembre 1870 par le vice-consul du Portugal à Santos, Manoel Alves Ferreira da Silva, au consul général du Portugal à Rio, Daniel da Silva Ribeiro. Le navire arriva à Santos le 19 décembre. A. N. T. T. Ministério do Reino. Correspondência recebida. Boite n. ° 2743. Lettre envoyée le 22 février 1871 par le vice-consul portugais à Santos au ministre de l'Intérieur, relatant l'affaire des immigrants engagés par le brésilien José Maria Gavião Peixoto.

<sup>2384</sup> *Relatorio com que ... Francisco Xavier Pinto Lima passou a administração da provincia ... no dia 21 de dezembro de 1872...*, op. cit., p. 30.

affaires dans les journaux contribuait à ternir l'image du Brésil comme destination des Européens<sup>2385</sup>.

D'ailleurs, concernant le flux global des voyageurs au début des années 1870, même s'il se poursuivait, son augmentation avait du mal à décoller malgré les besoins du Brésil. Ce n'est qu'à partir de 1875 que les immigrants entrés dans la province dépassèrent le millier, comme le montre le tableau 18 ci-dessous. La plupart, amenés grâce aux contrats signés par le gouvernement impérial avec des particuliers<sup>2386</sup> (l'Association de colonisation de la Province peinait toujours, n'important que 107 étrangers en 1876<sup>2387</sup>).

**Tableau 18 – Immigrants entrés dans la province de São Paulo entre 1870 et 1880.**

<b>Années</b>	<b>Immigrants entrés</b>
<b>1870</b>	159
<b>1871</b>	83
<b>1872</b>	323
<b>1873</b>	590
<b>1874</b>	120
<b>1875</b>	3289
<b>1876</b>	1303
<b>1877</b>	2832
<b>1878</b>	2058
<b>1879</b>	973
<b>1880</b>	613

Source : *Relatorio da secretaria dos negocios da agricultura, commercio e obras publicas do Estado de São Paulo, apresentado ao cidadão Dr. Presidente do Estado de São Paulo pelo Dr. Theodoro Dias de Carvalho Junior.* São Paulo, Typ. A Vapor Espindola, Siqueira & Comp., 1895, p. 39.

Jouant aussi contre l'attractivité du Brésil, il y avait la difficulté d'installation des immigrants directement dans de petites propriétés. En 1877, les représentants de la grande

<sup>2385</sup> En effet, avec ce genre d'affaire, les consuls au Brésil concluaient, comme le fit le Portugais, que les contrats de location de services étaient désavantageux pour leurs nationaux, car ceux qui les employaient étaient souvent des hommes influents et qui réussissaient toujours, même en cas de fraude, à obtenir gain de cause. Voir la critique du consul portugais sur les contrats de location de services dans: A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 546. Lettre n. ° 85 envoyée le 6 octobre 1870 par le consul général du Portugal à Rio de Janeiro, Daniel da Silva Ribeiro, au ministre et secrétaire d'État des Travaux Publics, Commerce et Industrie, intérimaire des Affaires étrangères, Carlos Bento da Silva.

<sup>2386</sup> Rappelons que le gouvernement impérial multiplia en effet les contrats avec des particuliers dans les années 1870. À ce propos, consulter le chapitre V, II. A.

<sup>2387</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, exm. sr. dr. Sebastião José Pereira, em 2 de fevereiro de 1876.* S. Paulo, Typ. do "Diario," 1876, p. 65.

plantation des provinces de Rio de Janeiro, São Paulo, Minas Gerais et Espírito Santo se réunirent au *Congresso Agrícola* de Rio de Janeiro (Congrès Agricole) afin de discuter de leurs intérêts liés à la prospérité de l'agriculture<sup>2388</sup>. À cette occasion, les divergences entre la politique du gouvernement central et la direction que les agriculteurs souhaitaient suivre se révélèrent latentes. En effet, à l'inverse du gouvernement impérial, les autorités des provinces, surtout de celle de São Paulo, ne voyaient pas d'un bon œil l'immigration par le système de petites propriétés, supposément de « subsistances<sup>2389</sup> ».

En 1858 déjà, le président de São Paulo expliquait que l'objectif principal était de faire prospérer l'agriculture pour, ainsi, pouvoir espérer augmenter la population. Avec de tels prémisses, il avançait qu'il fallait faire converger tous les efforts afin de soutenir les grandes plantations déjà existantes, puisque d'elles provenaient les bénéfices et la richesse de la province, plutôt que de s'« acharner » à créer de petits noyaux coloniaux avec l'argent public<sup>2390</sup>.

De leur côté, les agriculteurs s'appuyaient sur le fait que la grande plantation s'avérait menacée par la disparition du bras esclave pour vendre leur « salut » en prenant des mesures pour reconstruire la propriété rurale sur la base du travail libre<sup>2391</sup>. L'historien Paulo Cesar Gonçalves a ainsi souligné que le mot « colono » (colon, terme que nous avons décidé de ne pas utiliser dans le texte pour éviter toute confusion avec la période coloniale), revêtait un double sens au Brésil à cette époque. Pour le *fazendeiro*, il s'agissait de celui qui travaillait dans sa plantation à travers le système de *parceria*, puis de location de services. Pour d'autres, il faisait référence au petit propriétaire installé dans des noyaux coloniaux<sup>2392</sup>. Les *fazendeiros* vis-à-vis de leurs propres bénéfices, préféraient donc soutenir les premiers, dont le travail contribuait directement à leur richesse que les seconds, seulement producteurs de denrées

---

<sup>2388</sup> *Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da décima-setima legislatura pelo ministro e secretario dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, João Lins Vieira Cansansão de Sinimbu*. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial, 1878, p. 20. La même année fut organisé un congrès agricole à Pernambouc, avec les agriculteurs de la région (p. 27-30).

<sup>2389</sup> Notamment en période d'euphorie caféière. Monbeig, Pierre. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 141.

<sup>2390</sup> *Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1858*. S. Paulo, Typ. Dous de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1858, p. 19.

<sup>2391</sup> *Relatorio do anno 1877 apresentado...pelo ministro e secretario dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...op., cit., p. 22-23*.

<sup>2392</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 177. En 1897, Campos Salles, président de l'État de São Paulo différencie ces deux catégories en nommant les travailleurs des grandes propriétés « ouvriers agricoles » et les petits propriétaires « colon ». In : « Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893 ». In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do "Diário Official", 1916, p. 89.

alimentaires même s'ils pouvaient également favoriser l'immigration spontanée<sup>2393</sup>, car ils craignaient que ce type d'immigration n'éloigne le travailleur des *fazenda* de café.

Finalement, les années 1880 traduisent l'avènement d'une nouvelle ère pour le Brésil et pour São Paulo. Alors, la nouvelle conjoncture inaugurée par la réalisation de grands travaux – les chemins de fer notamment – et l'introduction de la mécanisation dans les plantations de café favorisa le développement de l'urbanisation et offrit de nouvelles perspectives à l'immigration étrangère<sup>2394</sup>.

En effet, non seulement la production de café de São Paulo dépassa celle de Rio de Janeiro au début de cette décennie, mais aussi la demande de main-d'œuvre dans les plantations de café augmenta simultanément aux idées abolitionnistes<sup>2395</sup>. D'ailleurs, même la fuite des esclaves augmenta à cette époque face à la multiplication d'associations et de clubs soutenant leur cause<sup>2396</sup>. L'inflation législative contraignant l'esclavage<sup>2397</sup> stimula encore davantage la préoccupation pour les programmes d'immigration<sup>2398</sup>.

L'expérience de la subvention amorcée par la loi du 30 mars 1871, évoquée ci-dessus, sera fortement reprise dans les années précédant l'abolition, survenue finalement en 1888<sup>2399</sup>.

---

<sup>2393</sup> “O estabelecimento de nucleos coloniaes é sem duvida o mais poderosos incentivo para a imigração espontanea”. In: *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 5 de fevereiro de 1871...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>2394</sup> Cecília Maria WESTPHALEN et Altiva Pilatti BALHANA. “Políticas e legislação imigratórias brasileiras e a imigração portuguesa”. In: Maria Beatriz Nizza SILVA, Maria Ioannis BAGANHA, Maria José MARANHÃO et Maria HALPERN PEREIRA. *Emigração e imigração em Portugal*, Actas do “Colóquio Internacional sobre Emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)”. Lisbonne, Fragmentos, p. 17-21, 1993, p. 20.

<sup>2395</sup> Joaquim Nabuco publia *O Abolicionismo* où il soutenait, entre autres, que l'esclavage ruinait l'économie du pays et empêchait l'immigration. In : Joaquim NABUCO. *O Abolicionismo...*, *op. cit.*, p. 126 et 135.

<sup>2396</sup> QUEIROZ Suely, Robles Reis de. “A abolição da escravidão”..., *op. cit.*, p. 276.

<sup>2397</sup> José Sebastião WITTER. « Imigrante, um fator de transformação da sociedade brasileira - São Paulo (1850-1914) ». In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: “República”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 119-134, 2010, p. 127.

<sup>2398</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>2399</sup> *Relatorio apresentado... pelo presidente da provincia de São Paulo...em 5 de fevereiro de 1874...*, *op. cit.*, annexe 12. Article XXV du contrat passé avec l'Association le 23 novembre 1871. In : *Ibidem*.

### III. Les initiatives décisives des années 1880 : l'immigration subventionnée

« La province de São Paulo s'est distinguée tout particulièrement par les efforts qu'elle a fait pour attirer les immigrants. [...] Les grands efforts de São Paulo datent de la loi du 29 mars 1884 et surtout de l'année 1887<sup>2400</sup> ».

Emile Levasseur, 1885-1902.

« Les subventions concédées aux immigrants, les titres de transports et la conduite gratuite par les chemins de fer, l'hébergement pendant huit jours dans l'Auberge et les autres faveurs, furent sans aucun doute des éléments qui agirent grandement pour réduire les difficultés<sup>2401</sup> ».

Frederico José Cardozo de Araujo Abranches, 1887.

#### A. De nouvelles mesures politiques plus actives et indépendantes

Malgré l'évolution des chiffres de l'immigration à São Paulo durant la décennie 1870, l'augmentation demeura timide. Au début des années 1880, le président de la province écrivait lui-même dans un rapport que « la mise en place de mesures officielles pour promouvoir la colonisation [n'avaient] pas porté ses fruits<sup>2402</sup> ».

Pire encore, il rappelle que, suite à un décret voté en 1879, un avis avait été envoyé aux consuls brésiliens en Europe afin de faire savoir que le gouvernement impérial n'assurait plus aucun compromis pour faire venir des immigrants, en dehors des contrats signés jusqu'alors et encore valides<sup>2403</sup>. Comme ce fut le cas pour le reste du pays, l'entrée des immigrants à São Paulo diminua suite à cette décision, comme le confirment les données du tableau 18 ci-dessus, passant de 2 058 individus en 1878 à 973 en 1879 et à 613 en 1880. Quelques initiatives, pourtant, essayant de compenser ces problèmes aboutiront à un tournant dans la dynamique migratoire.

---

<sup>2400</sup> Emile LEVASSEUR. "Brésil". In: Berthelot, MM., Derenbourg, Hartwig, Dreyfus, F.-Camille, Giry, A [et al.] (Dir.). *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*. Tome 7, Paris, H. Lamirault-Société anonyme de "La Grande encyclopédie", 1885-1902, p. 1077-1127, p. 1107.

<sup>2401</sup> « Os auxilios pecuniarios concedidos aos imigrantes, as passagens e conduções gratuitas nas estradas de ferro, a hospedagem durante oito dias no respectivo alojamento, e outros favores, foram sem duvida elementos que grandemente agiram para adelgaçarem as dificuldades ». In: Lettre envoyée au président de la province de São Paulo, Barão de Parnahyba, par l'Inspecteur Général de l'Immigration, Frederico José Cardozo de Araujo Abranches, le 1 décembre 1887. In: *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...* Annexe 10, p. 4.

<sup>2402</sup> "O emprego de medidas officiaes para promover a colonisação não foi o mais acertado". In: *Relatorio apresentado à Assembléa Legislativa da Provincia de São Paulo pelo Vice-presidente da provincia, Souza Aranha, em 7 de Janeiro de 1882*, p. 56.

<sup>2403</sup> Avis du 7 avril 1880. Sur cette décision, consulter dans le chapitre V, la fin du II. A.

Au début des années 1880 en effet, le gouvernement impérial, appuyé par le ministère de l'Agriculture – responsable, rappelons-le, du service de l'immigration –, décida de diriger vers São Paulo, pendant la saison chaude où les épidémies étaient nombreuses, les émigrants débarqués au port de Rio de Janeiro. Leur prise en charge dans la province fut effectuée par l'agent de l'Inspectoria Geral das Terras e Colonização<sup>2404</sup>, qui n'était autre que Nicolau de Souza Queiroz, sénateur pauliste et propriétaire de plantations de café dans la province<sup>2405</sup>. Dès janvier 1881, 678 immigrants y furent ainsi introduits<sup>2406</sup>. Simultanément, l'Assemblée législative de São Paulo vota diverses lois permettant aux autorités de venir en aide aux immigrants.

Ainsi, le 21 février 1881, une enveloppe de cent vingt *contos de réis* fut débloquée afin de payer le transport des émigrants provenant de divers ports d'Europe vers Santos. La somme devait également subventionner le transport des Européens, sur les lignes de chemins de fer de la province, de Santos jusqu'aux *fazendas*, ainsi que les dépenses liées au maintien des familles pendant le trajet<sup>2407</sup>, aide néanmoins exclusivement apportée à ceux qui se destinaient à l'agriculture<sup>2408</sup>.

Par la suite, la réorganisation du service de l'immigration devint la priorité<sup>2409</sup>. Tout d'abord, lors du vote du budget pour l'année 1881-1882, l'exemption de l'impôt d'ancrage au port de Santos fut décrétée pour tous les navires brésiliens et étrangers qui amenaient à leur bord plus de cent émigrants<sup>2410</sup>.

---

<sup>2404</sup> Inspection générale des Terres et Colonisation. Créée en 1876 au sein du ministère de l'Agriculture et qui possédait une antenne dans chaque province. Consulter le chapitre V, le II. A.

<sup>2405</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de S. Paulo...no dia 13 de janeiro de 1881...*, op. cit., p. 27. Poste qu'il occupa gracieusement jusqu'en 1884. In: *Relatorio com que o Exmo. Sr. Dr. Luiz Carlos D'assumpção, vice-presidente da provincia de São Paulo passou a administração ao Presidente José Luiz de Almeida Couto em 4 de Setembro de 1884*. São Paulo, 1884, p. 30.

<sup>2406</sup> *Relatorio apresentado ...pelo presidente da provincia, Laurindo Abelardo de Brito, no dia 13 de janeiro de 1881...*, op. cit., p. 27. L'expérience fut réitérée l'année suivante. *Relatorio com que passou a administração da provincia de S. Paulo ao presidente Conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão, o vice-presidente, Manoel Marcondes de Moura e Costa no dia 10 de Abril de 1882*. São Paulo, Typ. De Jorge Seckler, 1882, p. 20.

<sup>2407</sup> Loi provinciale n. ° 36 du 21 février 1881. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1881/lei%20n.36,%20de%2021.02.1881.htm>, consulté en 2011].

<sup>2408</sup> Résolution n. ° 25 du 27 mars 1883. In: Bassanezi, Maria Silvia C. Beozzo, Scott, Ana Silvia Volpi, Bacellar, Carlos de Almeida Prado, Truzzi, Oswaldo Mário Serra e Gouvêa, Marina. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 32.

<sup>2409</sup> Loi provinciale n. ° 123 du 16 juillet 1881. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1881/lei%20n.123,%20de%2016.07.1881.htm>, consulté en 2011].

<sup>2410</sup> Loi provinciale n. ° 86-A du 25 juin 1881. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1881/lei%20n.86-A,%20de%2025.06.1881.htm>, consulté en 2011].

En outre, simultanément à la libération de crédits, il était nécessaire d'activer un service de propagande des destinations, c'est pourquoi l'Assemblée autorisa le gouvernement à offrir un prix au meilleur auteur d'un rapport descriptif sur la province<sup>2411</sup>. Le texte devait mettre en avant le paysage, les ressources, les garanties et les avantages que les immigrants pourraient trouver à São Paulo. Une fois sélectionné, le texte fut traduit en allemand, italien ou encore en français<sup>2412</sup>, organisé en feuillets de six pages incluant une carte de la province de São Paulo sur laquelle étaient indiquées les principales villes, ainsi que les lignes ferroviaires<sup>2413</sup>. Fin prêts, les feuillets furent envoyés par l'intermédiaire des agents consulaires et des *fazendeiros* vers les pays propices à l'immigration<sup>2414</sup>. Le président de la province estimait que « la diffusion régulière et périodique » de ce document pouvait donner de bons résultats car, selon lui, l'immigration européenne vers São Paulo n'avait besoin que « d'une petite impulsion<sup>2415</sup> ».

Aussi, afin de décupler l'efficacité du service de l'immigration, l'autorité provinciale nomma un agent officiel dans la ville de Santos en 1883, alors la principale porte d'entrée des émigrants<sup>2416</sup>. Finalement, même si, au fur et à mesure, les Européens débarqués à São Paulo remplaçaient les captifs dans les *fazendas*, jusqu'à 1887 la main-d'œuvre esclave était encore utilisée par beaucoup de producteurs de café<sup>2417</sup>. C'est pourquoi, afin d'enrayer cette pratique tout en soutenant l'immigration, fut également décidée l'instauration d'un impôt de 3\$000 *réis* par esclave présent dans les *fazendas* de la province, somme appliquée par la suite aux dépenses du service d'immigration<sup>2418</sup>.

<sup>2411</sup> Loi provinciale n. ° 40 du 21 février 1881. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1881/lei%20n.40,%20de%2021.02.1881.htm>, consulté en 2011].

<sup>2412</sup> *Relatorio...do vice-presidente, Manoel Marcondes de Moura e Costa no dia 10 de Abril de 1882...op. cit.*, p. 20.

<sup>2413</sup> Un de ces livrets contenant quatre pages fut d'ailleurs retrouvé dans les archives portugaises en annexe à une lettre. In : A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 550. Lettre envoyée le 4 juillet 1882 par le consul général, le Baron de Wildick, au conseiller et ministre des Affaires étrangères, Antonio de Serpa Pimentel. Consulter la première page d'un livret dans l'annexe 6, l'illustration 9a et 9b.

<sup>2414</sup> *Relatorio...do vice-presidente, Manoel Marcondes de Moura e Costa no dia 10 de Abril de 1882...op. cit.*, p. 20.

<sup>2415</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>2416</sup> Il faut aussi souligner qu'il y avait souvent des immigrants acheminés de Rio de Janeiro vers São Paulo par les lignes ferroviaires. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1882, par exemple, 18 600 immigrants débarquèrent à Rio de Janeiro et un quart d'entre-deux prirent la direction de São Paulo. In : *Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 2.a sessão da 24.a legislatura em 10 de janeiro de 1883 pelo presidente, conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão*. S. Paulo, Typ. do Ypiranga, 1883, p. 28. Pourtant, selon Thomas Holloway, à cette époque, déjà 85% des étrangers utilisaient Santos. Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 57.

<sup>2417</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 39.

<sup>2418</sup> Loi provinciale n. ° 26 du 28 mars 1884. In : Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Silvia VOLPI SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório*

À la suite de ces mesures, et parallèlement aux crédits débloqués permettant davantage de subventions, le nombre de travailleurs commença à augmenter significativement<sup>2419</sup> comme le montre le tableau 19 ci-dessous.

**Tableau 19 – Immigrants entrés dans la province de São Paulo de 1880 à 1888**

Années	Immigrants entrés
1880	613
1881	2 705
1882	2 743
1883	4 912
1884	4 879
1885	6 500
1886	9 536
1887	32 112
1888	92 086
<b>Total</b>	<b>156 086</b>

Source : Source : *Relatorio da secretaria dos negocios da agriculture, commercio e obras publicas do Estado de São Paulo, apresentado ao cidadão Dr. Presidente do Estado de São Paulo pelo Dr. Theodoro Dias de Carvalho Junior.* São Paulo, Typ. A Vapor Espindola, Siqueira & Comp., 1895, p. 39.

De 1881 à 1886, l'entrée annuelle d'immigrants dans la province passa de 2 705 à 9 536 individus. Néanmoins, malgré « un rythme régulier », selon les autorités de l'époque<sup>2420</sup>, des efforts supplémentaires semblaient toujours nécessaires afin d'attirer davantage le courant migratoire et ne pas porter préjudice à l'agriculture d'où provenait la richesse publique et privée<sup>2421</sup>.

Dans cet objectif, non seulement les crédits furent ramenés à la hausse, mais aussi l'Assemblée autorisa le gouvernement à financer davantage la venue d'immigrants<sup>2422</sup>.

---

*de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 33; Beiguelman, Paulo. *A formação do povo no complexo cafeeiro ...*, op. cit., p. 54-55.

<sup>2419</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da senzala à colônia...*, op. cit., p. 190. L'auteur indique que les subventions du gouvernement pour l'immigration augmentèrent grandement entre 1881 et 1886 : 1881-82: 52:732\$969 réis; 1882-83 : 27 :266\$900 ; 1883-84 : 71 :257\$180 ; 1884-85 : 234 :346\$500 et en 1885-86 : 808 :147\$600 réis.

<sup>2420</sup> *Relatorio com que passou a administração da provincia de São Paulo ao Presidente Barão de Guajara, o vice-presidente, o Visconde de Itú em 18 de Agosto de 1883.* São Paulo, Typ. Do commercio, 1883, p. 20.

<sup>2421</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887.* São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1887, p. 120.

<sup>2422</sup> Loi provinciale n. ° 28 du 29 mars 1884. In : Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Sílvia VOLPI SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI e Marina GOUVÊA. *Repertório de legislação brasileira e paulista...*, op. cit., p. 33. L'indemnisation du transport était la suivante: 70\$000 pour les plus de 12 ans, 35\$000 pour les 7-12 ans et 17\$500 pour les 3-7 ans.

Le nouveau système de subvention approuvé en 1884 concernait exclusivement les hommes mariés, avec ou sans enfants, qui se destinaient à l'agriculture dans les colonies particulières ou bien dans celles créées par le gouvernement impérial ou provincial<sup>2423</sup>. La politique familiale d'immigration, qui prenait alors davantage de contours, se renforça avec la loi n. ° 14 du 11 février 1885, qui étendit la subvention aux individus célibataires à la condition qu'ils ne viennent pas seuls, mais accompagnés de membres de leur famille (frères ou oncles)<sup>2424</sup>.

En même temps, montrant que la polémique des modes d'exploitation économique se trouvait encore à vif, ce même instrument normatif autorisa la création de nouveaux noyaux coloniaux à proximité des principales lignes ferroviaires et des fleuves navigables de la province<sup>2425</sup>. Deux commissions furent alors nommées pour analyser les possibilités de terrains pour la fondation de deux colonies, une au nord et l'autre à l'ouest de la province<sup>2426</sup>. Conforme à l'orientation de la politique nationale, il s'agissait d'une expérience visant à satisfaire ceux croyant que « le sauvetage » du pays dépendait de la petite propriété<sup>2427</sup>.

Finalement, en 1886, dans la municipalité de Rio Claro, près de la voie ferrée pauliste et à six heures de la capitale, fut créée la colonie de *Cascalho*. La même année, à Lorena, à six kilomètres de São Paulo et traversée par la voie ferrée du nord, on inaugura la colonie de *Cannas*<sup>2428</sup>. Pourtant, prouvant que la polémique des modèles perdurerait encore dans le futur, peu de ces terres furent exploitées malgré leur qualité<sup>2429</sup>. En effet, l'année suivante à *Cascalho*, seuls trente et un lots de terres sur les soixante-neuf existants étaient occupés. À *Cannas*, même si le gouvernement tenta d'attirer des Madériens vers la culture de la canne à

---

<sup>2423</sup> Article 1<sup>o</sup>, paragraphe unique de la loi provinciale n. ° 28 du 29 mars 1884. [Accessible dans son intégralité en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1884/lei%20n.28,%20de%2029.03.1884.htm>, consulté en 2011].

<sup>2424</sup> Loi provinciale n. ° 14 du 11 février 1885. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1885/lei%20n.14,%20de%2011.02.1885.htm>, consulté en 2011].

<sup>2425</sup> Article 3<sup>o</sup> de la loi. Les lois de 1881 étaient ainsi révoquées.

<sup>2426</sup> *Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 2a sessão da 26a legislatura em 10 de janeiro de 1885 pelo presidente, dr. José Luiz de Almeida Couto*. São Paulo, Typ. da Gazeta Liberal, 1885, p. 88.

<sup>2427</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 17 de janeiro de 1887...*, op. cit., p. 120.

<sup>2428</sup> “Relatorio apresentado ao ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Antonio da Silva Prado pelo inspectora Geral em 31 de dezembro de 1886”. In: *Relatorio apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da vigésima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da agricultura, commercio e obras publicas, Rodrigo Augusto da Silva*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1887, annexe AF, p. 26-27.

<sup>2429</sup> Comme nous l'avons vu dans la sous-partie II-B du chapitre IV, ces noyaux coloniaux étaient un moyen, pour le gouvernement, de créer des petits peuplements sur des espaces encore non occupés lesquels, progressivement, deviendraient de véritables villes au moyen de l'apport de population blanche établie comme petits-proprétaires grâce à l'aide du gouvernement.

sucre, l'initiative resta sans succès : seulement 9 parcelles de terrains sur 78 avaient trouvé preneur<sup>2430</sup>.

Le début difficile de ces deux colonies amena le Baron de Parnaíba, président de la province de São Paulo entre 1886 et 1887 et partisan de la grande propriété, à proférer de vives critiques à l'encontre de cette initiative. Pour le Baron, grâce aux grands capitaux que la grande propriété générait, elle se trouvait (et devait y rester) au centre de l'évolution de l'agriculture et des principales améliorations de la province. À l'inverse, toujours selon le président, le petit propriétaire n'avait pas d'aptitude pour apporter ni les grandes améliorations ni les réformes dont la région avait besoin<sup>2431</sup>. Selon ses propres mots, voilà les raisons de l'échec de la petite propriété:

« L'Européen qui a de l'argent n'émigre pas vers notre pays, il trouve, dans le sien, d'autres attractions et le bien-être et, pouvant vivre dans sa patrie, il ne va pas venir risquer ses capitaux dans l'industrie agricole, toujours difficile et aux résultats douteux. Vient vers nous celui qui laisse sa patrie pour ne pas y trouver le nécessaire ni à sa subsistance ni à celle de sa famille ; il vient donc jouir ici d'autres commodités et de l'abondance, caractéristiques des pays nouveaux<sup>2432</sup> ».

Tandis que les discussions perduraient, le temps passa. Avec la loi de 1885 libérant les esclaves de soixante ans, l'abolition prochaine de l'esclavage apparaissait toujours plus évidente. Quant aux efforts pour augmenter l'immigration, ils semblaient finalement porter leurs fruits.

En effet, déjà en 1885, dans son rapport à l'Assemblée nationale, le président de la province de São Paulo indiquait publiquement que le flux migratoire était satisfaisant et se développait. Il ajouta que la transition entre le travail esclave et libre n'avait pas affecté la production, car la plus grande partie des propriétaires, notamment à l'ouest de la province,

---

<sup>2430</sup> *Relatorio apresentado ... pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887...*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>2431</sup> *Ibidem*, p. 120.

<sup>2432</sup> «O europeu que tem dinheiro não emigra para o nosso paiz; ele encontra, no seu, outros gosos e bem estar e, podendo viver em sua patria, não vem aventurar seus capitaes na industria agricola, sempre difficile e de resultado duvidoso. Vem para o nosso paiz o trabalhador aquelle que deixa sua patria, porque là não póde obter nem o necessario para o sustento seu e de sua familia; vem, pois, gosar aqui de outras commodidades e sobretudo de abundancia, característico dos paizes novos». In: *Relatorio ... pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887...*, *op. cit.*, p. 121.

employait déjà beaucoup de travailleurs étrangers<sup>2433</sup>. Avec l'appui de la loi référée n ° 14 de 1885, le gouvernement provincial continua à signer divers contrats pour l'introduction de milliers d'immigrants à São Paulo : 6 000 par José Antunes dos Santos<sup>2434</sup>, 1 000 par Francisco Ferreira de Moraes<sup>2435</sup> et 780 par la Companhia de Colonização Agricola do Rio de Janeiro<sup>2436</sup>. Pourtant, malgré l'augmentation nette des entrées dans la province, l'exécution des contrats subissait souvent des contretemps.

Prenons comme exemple ce dernier accord, avec la *Companhia*. Malgré l'introduction de quelques centaines d'Açoréens et de Madériens, le délai de 30 jours pour la venue de 780 individus ne fut pas respecté, provoquant sa résiliation<sup>2437</sup>. Les difficultés surgirent notamment dans son entreprise de recrutement en Europe et surtout sur l'île de Madère<sup>2438</sup>. En réalité, les Madériens qu'elle introduisit et installa dans la *fazenda* de Martinho Prado<sup>2439</sup>, à Ribeirão Preto, se plaignirent d'avoir été violemment séparés de leurs enfants par les agents de la compagnie déjà sur l'île, au moment de l'embarquement<sup>2440</sup>.

Malgré (ou peut-être en raison de) leur ambition, les autres contrats signés par le gouvernement provincial connurent la même fin<sup>2441</sup>. Les deux grands agents, José Antunes dos Santos et Francisco Ferreira de Moraes, dans leurs tentatives de justifier les retards dans la venue des Européens, exposèrent les failles du système cadré par la loi n ° 14 de 1885.

En effet, afin d'expliquer l'échec de leur mission, ils évoquèrent, dans un premier temps, la période des cueillettes qui avait lieu au mois de juillet en Italie, réduisant ainsi le

---

<sup>2433</sup> *Relatorio com que Elias Antonio Pacheco e Chaves, vice-presidente da provincia de São Paulo passou a administração da provincia ao Conselheiro João Alfredo Corrêa de Oliveira em 19 de Outubro de 1885*. São Paulo, Typ. Do "Correio Paulistano", 1885, p. 21.

<sup>2434</sup> Voir la partie suivante pour plus de détails sur ce contrat.

<sup>2435</sup> Le même qui avait transporté des émigrants madériens en 1879 après un accord passé avec le gouvernement impérial.

<sup>2436</sup> *Relatorio com que José Luiz de Almeida Couto, presidente da Provincia de São Paulo passou a administração ao vice-presidente, Francisco Antonio de Souza Queiroz Filho em 18 de Maio de 1885*. São Paulo, Typ. Do "Correio Paulistano", 1885, p. 26.

<sup>2437</sup> *Relatorio com que Francisco Antonio de Souza Queiroz Filho, vice-presidente da Provincia de São Paulo passou a administração ao Elias Antonio Pacheco e Chaves*. São Paulo, Typ. Do "Correio Paulistano", 1885, p. 24. A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 221. Lettre envoyée le 9 juillet 1885 par le vice-président de la société, Alfredo d'Escragnolle Taunay, au conseiller portugais, Antonio Maria de Tovar de Lemos.

<sup>2438</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 221. Lettre envoyée le 25 août 1885 par le responsable de la légation portugaise à Rio de Janeiro, Horta Machado, au ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, José Vicente Barboza du Bocage.

<sup>2439</sup> Important planteur de la province de São Paulo, député provincial et un des membres de la prestigieuse famille Silva Prado.

<sup>2440</sup> A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 221. Lettre envoyée le 19 août 1885 par le vice-président de la société, Alfredo d'Escragnolle Taunay, au conseiller portugais, Antonio Maria de Tovar de Lemos.

<sup>2441</sup> *Relatorio com que Elias Antonio Pacheco...passou a administração da provincia de São Paulo...em 19 de Outubro de 1885...*, *op. cit.*, p. 19.

nombre de personnes disponibles pour émigrer<sup>2442</sup>. Puis, ils informèrent le gouvernement de São Paulo de l'interdiction de l'émigration vers la province de São Paulo décrétée par le gouvernement italien. Finalement, les agents rappelèrent la fermeture des ports brésiliens à tous les navires provenant de la méditerranée en raison de l'épidémie de choléra<sup>2443</sup>.

Le gouvernement de la province, même s'il contestait les excuses de ces agents, reconnaissait à la fois les difficultés et la nécessité de travailler avec eux-ci<sup>2444</sup>. À la mauvaise publicité dont le Brésil était la cible en Europe<sup>2445</sup>, venait s'ajouter le problème des contrats avec des « spéculateurs » « avides de bénéfices », qui souvent ne veillaient pas sur la sélection des immigrants ou, beaucoup plus grave, n'hésitaient pas à mentir aux candidats à l'émigration<sup>2446</sup>.

En effet, le gouverneur de São Paulo expliquait, en 1886, qu'après avoir interrogé des émigrants fraîchement débarqués d'Italie, les autorités apprirent qu'à Gênes, les agents qui s'occupaient de l'émigration faisaient croire aux individus qui souhaitaient se diriger vers le sud du Brésil, qu'il était préférable de se rendre d'abord à Santos. Afin de les persuader, les agents ajoutaient que le gouvernement pauliste pouvait les acheminer gratuitement jusqu'à la province de Rio Grande do Sul ou bien ailleurs s'ils le préféraient. En réalité, convaincre les émigrants occasionnait pour eux un moyen de recevoir les subventions du gouvernement de São Paulo alors que celles-ci servaient uniquement à l'introduction effective de travailleurs dans la province<sup>2447</sup>. Face à un tel cadre, le gouverneur déclara finalement qu'il fallait « combattre en Europe » les causes qui entravaient le flux migratoire vers le Brésil, mais aussi

---

<sup>2442</sup> Les Italiens étaient déjà, à ce moment, la première nationalité représentée dans le flux migratoire vers São Paulo.

<sup>2443</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886.* São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & C, 1886, p. 37.

<sup>2444</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886...*, *op. cit.*, p. 37-39. En vertu de l'accord passé avec le président de la Province, José Antunes dos Santos fit entrer en 1887, 4147 immigrants. In : *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente desta provincia no da 19 de Novembro de 1887.* São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888, p. 115.

<sup>2445</sup> En plus des circulaires envoyées par le gouvernement italien contre l'émigration vers le Brésil, en Angleterre, le peuple affichait des pancartes dans les stations dénonçant également les conditions des immigrants au Brésil. In : *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>2446</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 37. Ces mensonges aux émigrants ressortent également dans les correspondances entre les autorités de Madère qui voulaient trouver un moyen de les contrer pour, notamment, dévier le flux vers l'Afrique. A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondencia recebida. Livre 9. Lettre n. ° 155 envoyée le 17 mai 1890 par le gouverneur civil de Funchal à l'administrateur du concelho de Ponta do Sol.

<sup>2447</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886...*, *op. cit.*, p. 38-39.

développer une propagande « active et loyale », « augmenter l'aide financière » et organiser une compagnie sérieuse pouvant se charger de la propagande, de l'introduction et de l'installation des immigrants<sup>2448</sup>.

Volonté concrétisée le 2 juillet 1886 avec la création de la Sociedade Promotora de Imigração (Société promotrice de l'immigration)<sup>2449</sup>. Son concept était similaire à celui de l'Association de promotion de la colonisation (fondée en 1871 et désactivée), puisqu'il s'agissait d'une société privée non lucrative, avec à sa tête les figures de l'élite caféière de la province comme Martinho Prado Júnior ou encore Nicolau de Souza Queiroz<sup>2450</sup>. Son principal objectif était de créer un flux migratoire permanent jouant le rôle d'intermédiaire entre le pouvoir public et les agents<sup>2451</sup> et se charger de la propagande en élaborant, par exemple, des cartes afin de faire connaître la province de São Paulo à l'extérieur. Nous en avons un exemple avec la carte 26 ci-dessous.

---

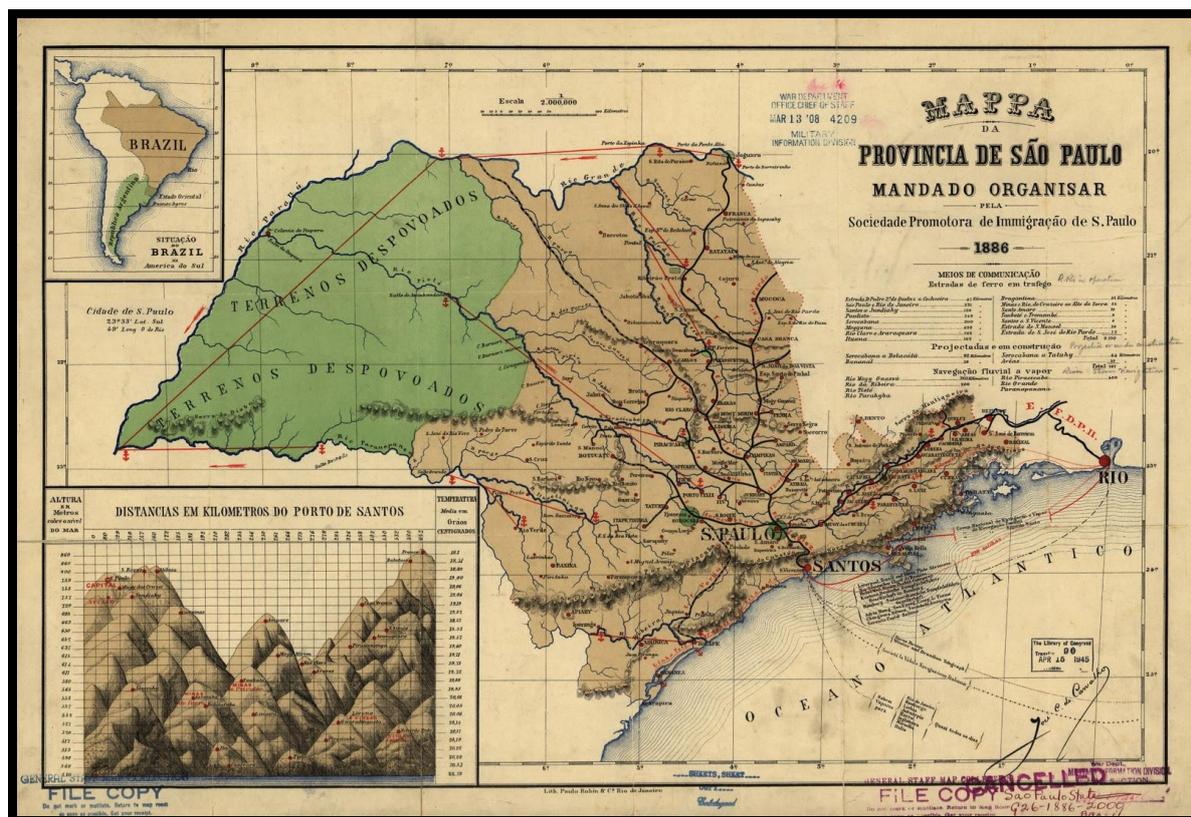
<sup>2448</sup> *Ibidem*, p. 40-41. Il compara ainsi le Brésil et ses « maigres résultats » à la République d'Argentine, qui réussissait « à grandir par la colonisation ».

<sup>2449</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo ...*, *op. cit.*, p. 94.

<sup>2450</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>2451</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886...*, *op. cit.*, p. 40-41. Consulter également sur le sujet: Iverson Poletto dos SANTOS. "A sociedade Promotora de Imigração: formação e influência, 1886-1895". In: *Revista Eletrônica do Arquivo Público do Estado de São Paulo*, n. ° 25, 2007. [Accessible en ligne sur <http://www.historica.arquivoestado.sp.gov.br/materias/anteriores/edicao25/materia02/>, consulté le 29 janvier 2011]. Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 184.

**Carte 26 – Carte de la province de São Paulo réalisée par la Sociedade Promotora de Imigração en 1886**



Source : Carte de la province de São Paulo réalisée par la Sociedade Promotora de Imigração, 1886. [Accessible en ligne sur le site de la Library of Congress <http://www.loc.gov/item/2003682776>, consulter en août 2012].

La mise en place de la société permit d’atteindre les objectifs espérés<sup>2452</sup>. Privilégiant les familles d’agriculteurs grâce à un service de propagande efficace<sup>2453</sup>, le flux migratoire augmenta de manière tellement significative que le président de la province souhaitait donner à cette société toute la responsabilité du service d’immigration<sup>2454</sup>. En effet, d’après les statistiques de l’époque, le nombre d’émigrants entrés dans la province tripla entre 1886 et 1887 et à nouveau de 1887 à 1888<sup>2455</sup>. Forte de ce succès, l’Assemblée provinciale autorisa le gouvernement à signer un nouveau contrat avec la société pour l’introduction de cent mille

<sup>2452</sup> Grâce à des contrats qu’elle signa, deux en juillet 1887 et un en février 1888. (*Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnaíba passou a administração da provincia de São Paulo...no dia 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., p. 115)

<sup>2453</sup> Comme la propagande la plus efficace, en effet semblait être celle faite dans les correspondances privées échangées entre les immigrants déjà installés et leurs parents et amis restés en Europe. *Exposição apresentada à Dr. Jorge Tibiriçá pelo Dr. Prudente J. De Moraes Barros, 1º Governador do Estado de São Paulo, ao passar-lhe a administração no dia 18 de outubro de 1890*. São Paulo, Typ. Vanorden & Comp., 1890, annexe A, p. 97.

<sup>2454</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo, Barão do Parnaíba, no dia 17 de janeiro de 1887...*, op. cit., p. 125. Consulter également le rapport présentée par la Direction de la Société, le 18 novembre 1887. In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnaíba passou a administração no dia 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., Annexe A4, p. 4 et 5.

<sup>2455</sup> Il passa de 9 536 immigrants en 1886 à 32 112 en 1887 et 92 086 en 1888. Consulter le tableau 19 situé dans sur les pages précédentes.

immigrants « européens, açoréens ou bien provenant de l'archipel des Canaries » en fonction des nécessités de l'agriculture<sup>2456</sup>. En vertu de cette autorisation et à la veille de la proclamation de la république (en 1889), un autre accord fut signé, le 29 février 1888, pour faire venir 60 000 immigrants jusqu'à la fin du mois de décembre de cette même année<sup>2457</sup>.

Avec le nouveau régime mis en place en novembre 1889, et comme déjà mentionné précédemment<sup>2458</sup>, après la Constitution de 1891 notamment, le gouvernement républicain transféra la charge de l'immigration aux États. Néanmoins, la bureaucratie chargée du service de l'immigration resta « virtuellement intacte », selon les mots de Thomas Holloway<sup>2459</sup>, malgré quelques changements institutionnels au sommet de la hiérarchie. En effet, l'Inspectoria Especial de Terras (Inspection spéciale des terres) de São Paulo, ainsi que l'Agência Oficial de Colonização du port de Santos (l'Agence officielle de colonisation)<sup>2460</sup>, jusqu'alors soumises à l'Inspectoria Geral de Colonização (Inspection générale de la colonisation), passèrent en 1892 aux mains de la Secretaria da Agricultura, Comércio e Obras Públicas (Secrétariat de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics)<sup>2461</sup> sans que cela n'affecte les activités de la société promotrice de l'immigration. De fait, la même année, le nouvel accord qu'elle signa prévoyait l'introduction de 50 000 immigrants<sup>2462</sup>.

La décentralisation en marche ne faisait que se renforcer permettant, comme le souligne l'économiste brésilien Celso Furtado, « une intégration encore plus complète des groupes dirigeants du café avec la machinerie politico-administrative ». Sur les malaises d'un tel processus, Furtado rappelle aussi que « ce n'est pas leur contrôle sur le gouvernement qui

---

<sup>2456</sup> Loi provinciale n. ° 1 du 3 février 1888. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1888/lei%20n.1,%20de%2003.02.1888.htm>, consulté en mai 2012].

<sup>2457</sup> *Relatorio com que Francisco de Paula Rodrigues Alves passou a administração da provincia de São Paulo ao Francisco Antonio Dutra Rodrigues, 1° vice-presidente, no dia 27 de Abril de 1888*. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp, 1888, p. 64. Contrat disponible dans *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, dr. Pedro Vicente de Azevedo, no dia 11 de janeiro de 1889*. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1889, Annexe 4. Cet accord fut, par la suite, reconduit jusqu'à la fin de l'année 1890. (*Exposição apresentada...pelo Dr. Prudente J. De Moraes Barros, 1° Governador do Estado de São Paulo...no dia 18 de outubro de 1890...*, *op. cit.*, annexe A, p. 94).

<sup>2458</sup> À propos de la politique d'immigration du gouvernement central, concernant la période républicaine, consulter le II. C du chapitre V.

<sup>2459</sup> Thomas HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>2460</sup> Créée en 1890, celle-ci était chargée de contrôler le mouvement du débarquement des immigrants élaborant, en ce sens, des listes de passagers dont nous parlerons dans la prochaine partie.

<sup>2461</sup> Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI, Ana Sílvia VOLPI SCOTT, Carlos de Almeida Prado BACELLAR, Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Roteiro de fontes sobre a imigração em São Paulo, 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008, p. 18-19.

<sup>2462</sup> *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do "Diário Official", 1916, p. 16.

singularisait les hommes du café mais plutôt le fait qu'ils aient utilisé l'État pour atteindre les objectifs d'une politique parfaitement définie<sup>2463</sup> ».

Finalement, même s'il y eut des initiatives plus autonomes, comme celles de São Paulo qui, dès 1894, signait des contrats avec des compagnies de navigation responsables de l'introduction des travailleurs étrangers<sup>2464</sup>, jusqu'en 1895, date de sa dissolution, la société promotrice de l'immigration centralisa les principaux contrats pour l'introduction d'émigrants subventionnés<sup>2465</sup>. Ses services furent d'une très grande valeur pour l'intensification et l'encadrement des flux migratoires des travailleurs européens vers São Paulo. Aussi, après 1888, prit-elle en charge l'administration de l'Auberge des Immigrants<sup>2466</sup>, dernière étape qui lui manquait pour contrôler l'ensemble du service de l'immigration (localisation, recrutement, transport et installation des travailleurs dans les plantations de café<sup>2467</sup>). L'Auberge représentait, en réalité, une pièce maîtresse dans l'engrenage des politiques migratoires. Située dans le quartier du Brás dans la ville de São Paulo et « sans doute la première de ce type en Amérique du sud<sup>2468</sup> », elle fonctionnait depuis 1887 en remplacement de celle de Bom Retiro, établie en 1881 et très vite incapable de répondre aux nouveaux besoins survenus après l'abolition.

---

<sup>2463</sup> Celso FURTADO. *La formation économique du Brésil de l'époque coloniale aux temps modernes...*, op. cit., p. 101. Thomas Holloway, à son tour, souligne qu'il fallait aborder la politique d'immigration pauliste en gardant à l'esprit que le gouvernement de São Paulo était lui-même un « instrument » des planteurs de café. In: Thomas HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 39.

<sup>2464</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 39. Nous n'entrons pas ici dans les détails des contrats par lesquels furent introduits les émigrants madériens pour mieux les examiner dans la troisième partie.

<sup>2465</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 189. “Messagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo vice-presidente do Estado, Dr. José Alves de Cerqueira Cesar no dia 7 de Abril de 1892”.

<sup>2466</sup> Dans l'article 7° de la loi provinciale n. ° 1 du 3 février 1888, par laquelle l'Assemblée autorisa le gouvernement provincial à introduire cent mille immigrants d'Europe, des Açores et des Canaries, on transférait l'administration de l'Auberge à la Société lui versant, pour cela, un maximum de 20 *contos de réis* par an. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1888/lei%20n.1,%20de%2003.02.1888.htm>, consulté en mai 2012].

<sup>2467</sup> Ivison Poletto dos SANTOS. “A sociedade Promotora de Imigração: formação e influência, 1886-1895”..., op. cit., p. 3.

<sup>2468</sup> *Exposição com que Pedro Vicente de Azevedo passou a administração da provincia de São Paulo ao Doutor Barão de Jaguára no dia 11 de Abril de 1889*. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1889, p. 19.

## B. A Hospedaria do Imigrante : accueil des immigrants

Parallèlement aux préoccupations sur le nombre d'immigrants, se posait la question des conditions de réception de ces nouveaux travailleurs avant leur distribution sur les terres de la province<sup>2469</sup>.

En effet, depuis les années 1870, l'idée de créer un local afin de recevoir les immigrants, les abriter, les contrôler et organiser leur distribution sur les *fazendas* de la province était présente même si des lieux à cet effet existaient déjà<sup>2470</sup>. Dans le contrat signé entre l'Associação Auxiliadora de Imigração e Colonização et le gouvernement impérial, en 1870<sup>2471</sup>, la première devait, en plus de les importer, héberger les immigrants à leur arrivée avant qu'ils ne soient installés sur les *fazendas*. Ainsi, entre 1875 et 1887, existèrent huit auberges à São Paulo, comme celles de Maçan d'Oro<sup>2472</sup>, du Pari<sup>2473</sup> ou encore de Santana<sup>2474</sup>.

Cette dernière, d'ailleurs, avait été la première réelle tentative pour systématiser et organiser les services de réceptions, d'hébergement et d'acheminement des immigrants. Le gouvernement provincial décida de l'installer en 1878, dans la maison où fonctionnait le siège du noyau colonial de Santana (lui-même fondé le 1<sup>er</sup> juillet 1877) à environ six kilomètres de

---

<sup>2469</sup> Déjà en 1858, la législation impériale qui régula le transport et la distribution des immigrants au Brésil indiquait que ou bien les *fazendeiros*, ou bien l'Associação Central de Colonização, devaient prendre en charge les dépenses liés à l'hébergement des immigrants dans les ports de débarquement. Article 2<sup>o</sup>, §12 et 13 de la Portaria n. ° 335 du 18 novembre 1858. Sur les travailleurs nationaux venus travailler à São Paulo, consulter entre autres : Paulo César GONÇALVES. *Migração e mão-de-obra...*, *op. cit.*, Plus spécifiquement sur le passage de ces derniers par l'Auberge des immigrants de São Paulo, consulter entre autres : Odair da Cruz PAIVA. « Brasileiros na hospedaria de Imigrantes, a migração par ao Estado de São Paulo (1888-1993) ». In: *Série Resumos*, n. ° 8, São Paulo, Memorial do Imigrante, 2001. Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI et Rosana BAENINGER. « Uma fonte para os estudos de população: os registros da hospedaria dos imigrantes de São Paulo ». Texto escrito originalmente atendendo a uma solicitação do Seminário Metodológico da Associação Brasileira de Estudos Populacionais – ABEP, Curitiba/PR, décembre 1985. [Accessible en ligne sur: [http://www.nepo.unicamp.br/textos/publicacoes/textos\\_nepo/textos\\_nepo\\_07.pdf](http://www.nepo.unicamp.br/textos/publicacoes/textos_nepo/textos_nepo_07.pdf), consulté le 10 mai 2012], p. 31.

<sup>2470</sup> Rosa Guadalupe SOARES UDAETA. « Hospedarias de Núcleos Coloniais: os casos de Santanta, São Caetano e São Bernardo (1877-1879) ». In: *Anais do XXVI Simpósio Nacional de História – ANPUH*, São Paulo, juillet 2011. [Accessible en ligne sur [http://www.snh2011.anpuh.org/resources/anais/14/1300122959\\_ARQUIVO\\_UDAETA\\_Rosa-HospedariasdeNucleosColoniais.pdf](http://www.snh2011.anpuh.org/resources/anais/14/1300122959_ARQUIVO_UDAETA_Rosa-HospedariasdeNucleosColoniais.pdf), consulté le 25 avril 2012].

<sup>2471</sup> Concernant ce contrat, consulter la partie II.B ci-dessus.

<sup>2472</sup> Elle fonctionna jusqu'en 1876. In: Rosa Guadalupe SOARES UDAETA. « As hospedarias de imigrantes em são paulo: o caso da Maçan d'Oro ». In: *Anais do XX Encontro Regional de História: História e Liberdade*. ANPUH/SP – UNESP-Franca, du 06 au 10 septembre 2010, p. 2. [Accessible en ligne sur <http://www.anpuhsp.org.br/sp/downloads/CD%20XX%20Encontro/PDF/Autores%20e%20Artigos/Rosa%20Guadalupe%20Soares%20Udaeta.pdf>, consulté en mai 2012].

<sup>2473</sup> *Relatório com que passou a administração da provincia de S. Paulo ao presidente Conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão...no dia 10 de Abril de 1882...op. cit.*, p. 20.

<sup>2474</sup>, Rosa Guadalupe SOARES UDAETA. « Hospedarias de Núcleos Coloniais: os casos de Santanta, São Caetano e São Bernardo (1877-1879) »..., *op. cit.*, p. 2; « As Hospedarias de Imigrantes em São Paulo »..., *op. cit.*,

la capitale<sup>2475</sup>. Selon la description qu'en fit le ministre de l'Agriculture, l'*Alojamento de Sant'ana* (Logement de Santana), ressemblait à une maison de deux étages, « petite de taille », construite en torchis et composée de plusieurs compartiments et d'une petite cuisine<sup>2476</sup>. Son existence éphémère – elle fut désactivée en juin 1880 et son bâtiment démoli en 1915 – démontrait que les nécessités croissantes de main-d'œuvre pour les plantations de café demandaient une structure plus grande et mieux adaptée et équipée.

Dans cette perspective, les lois du 21 février et du 16 juillet 1881, mentionnées dans la sous-partie précédente, prévoyaient le financement et la réglementation pour que le président de la province puisse faire accomplir les travaux<sup>2477</sup>. À la fin de l'année 1881, une commission chargée du plan, du budget et de la sélection du terrain où devait être construite la nouvelle auberge fut créée<sup>2478</sup>. Finalement, la même année, un bâtiment déjà existant dans le quartier du *Bom Retiro* fut choisi pour recevoir les installations provisoires et subir des travaux d'agrandissement d'urgence, qui durèrent jusqu'en 1882<sup>2479</sup>.

C'est dans celle-ci, avec une capacité pour recevoir simultanément 500 immigrants, que l'on commença à tenir les premiers livres de registres des immigrants, source importante pour l'histoire de ces hommes, femmes et enfants venus d'ailleurs<sup>2480</sup>. Toutefois, tout comme pour l'auberge de Santana, celle de Bom Retiro s'avéra rapidement limitée, ne pouvant plus

---

<sup>2475</sup> *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnaíba passou a administração da provincia de São Paulo ...no dia 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., p. 121.

<sup>2476</sup> *Relatorio do anno de 1878 apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, João Lins Vieira Cansansão de Sinimbu*. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial de João Paulo Ferreira Dias, 1879, p. 54.

<sup>2477</sup> Loi provinciale n. ° 36 du 21 février 1881. [Accessibles en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1881/lei%20n.36,%20de%2021.02.1881.htm>, consulté en 2011]. Loi provinciale n. ° 123 du 16 juillet 1881. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1881/lei%20n.123,%20de%2016.07.1881.htm>, consulté en 2011].

<sup>2478</sup> *Relatorio apresentado pelo Vice-presidente da provincia de São Paulo, Souza Aranha, em 7 de Janeiro de 1882*, p. 57-58.

<sup>2479</sup> *Relatorio com que passou a administração da provincia de S. Paulo ao presidente Conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão...no dia 10 de Abril de 1882...op. cit.*, p. 20. Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI et Rosana BAENINGER. “Uma fonte para os estudos de população: os registros da hospedaria dos imigrantes de São Paulo”..., op. cit., *Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 1.a sessão da 25.a legislatura em 16 de janeiro de 1884 pelo presidente, Barão de Guajará*. S. Paulo, Typ. da Gazeta Liberal, 1884, p. 56. *Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 2.a sessão da 24.a legislatura em 10 de janeiro de 1883 pelo presidente, conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão*. S. Paulo, Typ. do Ypiranga, 1883, p. 27. Rappelons que, parallèlement, l'auberge des immigrants de Rio de Janeiro prenait forme. À ce propos, consulter le chapitre V, le II. B.

<sup>2480</sup> Odair da Cruz PAIVA. “Arquivos da Imigração no contexto da Hospedaria de Imigrantes de São Paulo”. In: *Patrimônio e memória*, revista eletrônica do Centro de Documentação e Apoio à Pesquisa (CEDAP), UNESP-FCLAs, Vol. 5, n. ° 2, p. 90-106, décembre 2009, p. 103.

absorber l'arrivée croissante d'immigrants à São Paulo<sup>2481</sup>. En 1885, les propos du vice-président de la province à ce sujet étaient d'ailleurs éloquentes :

« Le logement pour les immigrants est situé dans le quartier de Bom Retiro. Toutefois, il n'offre pas les conditions correspondant à sa tâche car il ne peut comporter qu'un petit nombre de personnes par rapport au nombre d'immigrants qui entrent dans cette province, et aussi en raison de la distance où elle se trouve des stations de chemins de fer et lignes de tramway, sans parler des mauvaises conditions d'accueil de cet édifice<sup>2482</sup> ».

Ces quelques lignes révèlent la nécessité de revoir à nouveau les plans d'accueil des travailleurs. C'est pourquoi, la vente de l'auberge de Bom Retiro et la construction d'un tout nouvel édifice furent décidés<sup>2483</sup> par la loi n. ° 56 du 21 mars 1885. Cette nouvelle bâtisse devait se situer sur un terrain proche des lignes ferroviaires *Norte* et *Ingleza* (la première provenant de Rio de Janeiro, l'autre de Santos)<sup>2484</sup>. Finalement, après l'achat d'un terrain à proximité du couvent de la *Luz* et de la seule ligne ferroviaire dite *Ingleza*, des réflexions sur la nécessité de faire profiter l'auberge de la proximité avec la ligne *Norte* finirent par entraîner l'achat d'un terrain entre les quartiers du Brás et de Moóca<sup>2485</sup> ; exactement au carrefour des lignes ferroviaires<sup>2486</sup>.

---

<sup>2481</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 15 de fevereiro de 1886...*, op. cit., p. 33.

<sup>2482</sup> «O alojamento de imigração está situado no bairro do Bom Retiro. Este edificio não oferece condições correspondentes ao seu destino, já porque só pôde comportar numero exiguo relativamente aos immigrantes que dão entrada nesta provincia, como principalmente pela distancia em que se acha das estações de estradas de ferro e linhas de bonds, não fallando nas pessimas accomodações de edificio». In: *Relatorio com que...vice-presidente da provincia de São Paulo passou a administração da provincia ...em 19 de Outubro de 1885...*, op. cit., p. 18.

<sup>2483</sup> Article 2° de la loi provinciale n. ° 56 du 21 mars 1885. [Accessible en ligne sur <http://www.al.sp.gov.br/repositorio/legislacao/lei/1885/lei%20n.56.%20de%2021.03.1885.htm>, consulté le 18 avril 2012].

<sup>2484</sup> Article 1° de ladite loi.

<sup>2485</sup> Comme le ministère de la Guerre souhaitait obtenir un nouveau bâtiment pour y abriter la caserne située jusqu'alors dans un édifice totalement délabré, la province lui céda le terrain de *Luz*, proche de la prison et de la maison de correction en échange de quoi lui revint le bâtiment où se trouvait la caserne, transformé alors pour accueillir l'École Normale et écoles annexes. In : *Relatorio com que José Luiz de Almeida Couto, presidente da Provincia de São Paulo passou a administração da provincia...em 18 de Maio de 1885...*, op. cit., p. 26 et 28. *Relatorio com que...o vice-presidente da provincia de São Paulo passou a administração da provincia...em 4 de Setembro de 1884...*, op. cit., p. 30. *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 15 de fevereiro de 1886...*, op. cit., p. 34 et 35.

<sup>2486</sup> Consulter dans l'annexe 6, la carte 1 où le quartier de Bom Retiro, du Braz et l'Auberge des Immigrants de São Paulo sont représentés.

Les travaux de l'Auberge des Immigrants commencèrent dès 1886<sup>2487</sup> sur ce terrain de trente-quatre mille mètres carré. Erigé en forme de E, comme le montre l'illustration 1 ci-dessous de l'édifice, sur près de dix mille mètres carré<sup>2488</sup>, pouvait recevoir de trois à quatre mille immigrants<sup>2489</sup>.

**Illustration 1 - Vue générale de l'Auberge des Immigrants de São Paulo avant 1911**



Source : *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São Paulo...*, op. cit., p. 47. On peut observer: (1) – Le bâtiment principal: administration et dortoirs, (2) – Réfectoire et cuisine, (3) – Infirmerie, (4) – Hôpital, (5) – Dépôt de fruits, (6) – Sanitaires, (7) – Triage de médicaments, (8) – Station et bagagerie, (9) – Entrée principale, (10) – Agence Officielle chargée d'installer les immigrants, (11) – Agence Postale, télégraphe et Change, (12) – Entrée de la rue Almeida Lima.

La nouvelle Auberge put recevoir ses premiers immigrants dès le mois de juin 1887, alors que les travaux n'étaient pas totalement achevés – le projet initial était de terminer en mai 1888 – en raison de l'épidémie de variole déclarée dans le logement de Bom Retiro<sup>2490</sup>.

<sup>2487</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886...*, op. cit., p. 34.

<sup>2488</sup> *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São Paulo = Memorial of the Imigrant: the immigration in São Paulo state.* [Soraya MOURA et Odair da Cruz PAIVA (recherche et texte)]. São Paulo, Imprensa Oficial do Estado de São Paulo, Memorial do Imigrante, 2008, p. 43.

<sup>2489</sup> *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnaíba passou a administração da provincia de São Paulo ...no da 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., p. 114.

<sup>2490</sup> *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnaíba passou a administração da provincia de São Paulo ...no da 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., p. 114.

Ce dernier, d'ailleurs, depuis le début de son fonctionnement en 1882 jusqu'en décembre 1886, accueillit près de 31 275 immigrants<sup>2491</sup>, parmi lesquels 16 407 Italiens (52,46 %), 8 859 Portugais (28,32 %) et 2 223 Espagnols (7 %) <sup>2492</sup>. Sa vente fut finalement annoncée dans l'article 51 de la loi budgétaire de 1887<sup>2493</sup> et le flux des immigrants se dirigea, dès lors, vers l'Auberge du Brás.

Malgré la forte augmentation de capacité d'accueil, cette dernière dû faire face ponctuellement à des vagues immenses d'immigrants comme en mars 1888, où elle abrita près de 7 000 personnes<sup>2494</sup>, ou bien en 1891, avec près de 5 069 personnes, provenant en majorité de l'Italie, du Portugal et d'Espagne<sup>2495</sup>. En outre et en dépit des améliorations, la promiscuité ambiante devenait la porte d'entrée à toutes les épidémies au sein de l'établissement. Ce fut par exemple le cas en août 1893, quand le choléra apparut soudainement – sans parler des épisodes sporadiques de diphtéries –, obligeant la mise en quarantaine du port de Santos<sup>2496</sup> et de l'Auberge pendant vingt jours<sup>2497</sup>.

Afin d'améliorer davantage les conditions sanitaires, le gouvernement autorisa l'aménagement de l'ancien lazaret de la plage de Góes, près de Santos, afin d'y héberger les immigrants débarqués au port et atteints de variole<sup>2498</sup>. Par ailleurs, les immigrants pouvaient être acheminés vers l'hébergement de Itapema, sur l'île de Santo Amaro à Santos<sup>2499</sup>, ou bien

---

<sup>2491</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887...*, op. cit., p. 123.

<sup>2492</sup> *Ibidem*, Annexe 10, p. 13.

<sup>2493</sup> Même si le Vicomte de Paranaíba estimait plus judicieux de conserver cet édifice séparé géographiquement de la nouvelle auberge afin de pouvoir y acheminer les immigrants malades et contagieux le temps de leur récupération. In : *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São Paulo... no da 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., p. 114.

<sup>2494</sup> *Relatorio com que Francisco de Paula Rodrigues Alves passou a administração da provincia de São Paulo ...op., cit., p. 64.*

<sup>2495</sup> *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São...*, op. cit., p. 56.

<sup>2496</sup> La légation du Portugal évoqua, déjà pour l'année 1884, la fermeture des ports brésiliens en raison du choléra-morbus qui sévissait en Europe notamment Marseille et Toulon. In : A. M. N. E. Legação de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 221. Lettre envoyée le 1<sup>er</sup> août 1884 par la légation du Portugal à Rio de Janeiro au ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères du Portugal, José Vincente Barboza du Bocage ; Lettre envoyée le 24 novembre 1884 par la légation du Portugal à Rio de Janeiro au ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères du Portugal, José Vincente Barboza du Bocage.

<sup>2497</sup> "Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1894". In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do "Diário Official", 1916, p. 32.

<sup>2498</sup> *Exposição com que Pedro Vicente de Azevedo passou a administração da provincia de São Paulo ...no dia 11 de Abril de 1889...*, op. cit., 1889.

<sup>2499</sup> Dont la construction et le budget fut élaboré en 1892. In: *Relatorio apresentado pela superintendencia de Obras Publicas do Estado de São Paulo em 31 de março de 1892 ao secretario dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas do Estado*, p. 26. Sur le même thème consulter également: "Relatorio apresentado pelo agente official de imigração em Santos em 12 de janeiro de 1895". In: *Relatorio da secretaria dos Negocios da agricultura, commercio e Obras Públicas do Estado de São Paulo apresentado em 3 de Março de 1895 ao Presidente do Etado*. São Paulo, Typ. Paulista a Vapor de Horacio Belfort Sabino, 1895, annexe 1, p. 29

dans celui de São Bernardo, qui fonctionna jusqu'en 1896<sup>2500</sup>. En outre, par moments, les autorités prenaient l'initiative d'établir un logement de réception provisoire comme en 1899, celui de Mogi das Cruzes, pour accueillir les immigrants venant de Rio de Janeiro<sup>2501</sup>.

L'administration de l'Auberge du Brás fut placée sous la responsabilité de la Sociedade Promotora de Imigração dès 1888<sup>2502</sup>. Elle était organisée de la manière suivante : l'Inspecteur Général devait présenter un rapport sur les entrées et sorties dans l'Auberge au président de la province deux mois avant l'ouverture de l'Assemblée et assister le trésorier lors de l'arrivée des individus en vérifiant passeports et autres documents. L'assistant de l'inspecteur devait organiser les statistiques concernant le mouvement des personnes hébergées. Un interprète était également présent, il était responsable de l'accueil et de l'appel des immigrants, d'aider au placement de chacun dans les chambres, de faire en sorte que tous respectent l'ordre et la discipline, servant également d'intermédiaire entre propriétaires et travailleurs. Enfin, un surveillant était chargé de garder nuit et jour l'édifice, d'ouvrir et de fermer les portes de l'Auberge et de circuler régulièrement dans les parties intérieures et extérieures de l'Auberge afin de maintenir la discipline et l'ordre<sup>2503</sup>.

Ces contrôles stricts provoquèrent d'ailleurs des réclamations de la part des immigrants<sup>2504</sup> car, une fois entrés, ils se trouvaient privés de tout contact avec le monde extérieur et ne pouvaient sortir qu'une fois engagés par un planteur, ce qui les empêchait de trouver un travail autre que celui proposé par la société<sup>2505</sup>. La situation était telle que même les consuls faisaient savoir leur mécontentement envers ce système de sécurité. Pour eux, face à une telle privation de liberté, le local se transformait en « prison », de laquelle il n'était

---

<sup>2500</sup> “Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1895”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916, p. 47.

<sup>2501</sup> Par moment même, les autorités rouvraient même les portes de l'ancienne auberge de Bom Retiro toujours en leur possession. In : *Relatorio da secretario dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas (SACOP)*. 1899, p. 84.

<sup>2502</sup> En 1892, en raison du flux croissant d'immigrants, l'administration passa à la Secretaria da Agricultura, Viação e Obras Públicas (Secrétariat de l'Agriculture, Transport et Travaux Publics). In: *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São Paulo...*, op. cit., p. 72.

<sup>2503</sup> La description de l'organisation de l'Auberge provient de l'étude suivante: Lucy Maffei HUTTER. *Imigração italiana em São Paulo...*, op. cit., p. 80-81.

<sup>2504</sup> D'après le consul anglais à Santos, des émigrants de sa Majesté récemment arrivés à l'auberge étaient si désappointés qu'ils demandaient leur retour au pays. En effet, d'après le consul, ils se plaignaient de mauvais traitements à l'intérieur de l'auberge mais aussi de ne pas pouvoir manger la nourriture servie (composée « essentiellement » de riz et haricots), de ne pas avoir de matelas décentes pour dormir, ni même de pouvoir récupérer leur bagage. N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/173. Lettre n. ° 3 envoyée le 21 février 1891 par le consul anglais à Santos au Foreign office.

<sup>2505</sup> Ivison Poletto dos SANTOS. “A sociedade Promotora de Imigração: formação e influência, 1886-1895”..., op. cit., p. 3-4.

possible de s'échapper qu'après avoir signé un contrat pour travailler dans les plantations de café<sup>2506</sup>.

Revenons à la routine de l'accueil, les navires qui arrivaient à Santos étaient visités par un fonctionnaire du service de l'immigration qui vérifiait les documents personnels et les contrats (quand il y en avait) avant d'accompagner hommes, femmes et enfants en provenance de diverses régions d'Europe jusqu'aux wagons de la compagnie ferroviaire *The São Paulo Railway Co*<sup>2507</sup>. Sur ces rails, ils franchissaient la *Serra do Mar* jusqu'au plateau pauliste et la ville de São Paulo devenue, grâce aux chemins de fer et à sa localisation privilégiée, un centre stratégique de la réception, de l'hébergement et de la distribution des immigrants<sup>2508</sup>. Chaque personne pouvait être hébergée pour un maximum de huit jours pendant lesquels elle était nourrie, habillée et soignée après la vérification de ses documents et de son identité<sup>2509</sup>.

Les individus engagés dans leur pays pour travailler dans une plantation y étaient acheminés par la suite sur les lignes ferroviaires de la province et le titre de transport était payé par le gouvernement. Les autres étaient embauchés par les propriétaires eux-mêmes ou par des *agentes de colocação* (agent de placement), qui venaient les recruter directement à l'Auberge. À ce propos, et pour montrer comme un tel recours était récurrent, précisons qu'en 1898, près de 549 *fazendeiros* prirent le chemin de l'Auberge afin de demander 5 732 familles de travailleurs<sup>2510</sup>.

Il n'existe malheureusement pas de statistiques concernant le nombre des travailleurs dans l'Auberge entre 1886-87 et 1892<sup>2511</sup>. Des données extraites du journal officiel de l'État de São Paulo de 1891 et de l'*Anuário Estatístico do Estado de São Paulo* par Thomas Holloway<sup>2512</sup>, il ressort que l'Auberge aurait accueilli 38 291 immigrants durant l'année 1890,

---

<sup>2506</sup> Filippo UGOLOTTI. *Italia e Italiani in Brasil*. São Paulo, Typ. A Vapor Riedel & Lemmi, 1897, p. 98-99. Faisant référence, quand il décrit la situation des immigrants, à de la viande entassée. Des immigrants logés dans le bâtiment, 86 % prirent la direction des plantations de l'État de São Paulo en 1898, 85 % en 1899 et 90 % en 1900. In : *Relatorio da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas* (SACOP). 1900, p. 130.

<sup>2507</sup> Consulter dans l'annexe 6, l'illustration 10 correspondante.

<sup>2508</sup> Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braço...*, *op. cit.*, p. 182.

<sup>2509</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 52. Certains individus, sans contrats particuliers avec le gouvernement, pouvaient également être acheminés jusqu'à l'auberge ou bien s'installer dès leur arrivée à Santos, ou bien se diriger vers l'industrie ou le secteur des services de la zone urbaine dans la Capitale.

<sup>2510</sup> *Relatorio da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas* (SACOP). 1898, p. 50. À la fin de cette même année, le rapport souligna qu'il manquait encore 4635 familles pour pouvoir satisfaire les demandant des planteurs.

<sup>2511</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>2512</sup> Annuaire Statistiques de l'État de São Paulo. Il est seulement possible de consulter les annuaires des années 1898, 1899 et 1900 [Accessible en ligne sur <http://www.arquivoestado.sp.gov.br/viver/estatisticas.php>, consulté en mars 2012].

21 938 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 1891<sup>2513</sup>, et 401 716 de 1893 à 1900<sup>2514</sup>. La répartition par année est présentée dans le tableau 20 ci-dessous :

**Tableau 20 – Immigrants entrés dans l’Auberge du Brás, 1893-1900**

Années	Total	Subventionnés		Non subventionnés	
		Nombre	%	Nombre	%
<b>1893</b>	69 139	65 462	95	3 677	5
<b>1894</b>	29 148	26 548	91	2 600	9
<b>1895</b>	104 122	101 233	97	2 889	3
<b>1896</b>	74 910	71 586	96	3 324	4
<b>1897</b>	65 886	63 649	97	2 237	3
<b>1898</b>	28 358	27 072	95	1 286	5
<b>1899</b>	16 764	14 920	89	1 844	11
<b>1900</b>	13 389	12 126	91	1 263	9

Source: HOLLOWAY, Thomas H. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 56.

Les services d’hébergement à São Paulo se poursuivirent tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et ce jusqu’en 1978. Pendant près de 90 ans, de 1887 à 1978, l’auberge reçut environ deux millions et demi d’hommes, de femmes et d’enfants venus de loin, spontanément ou par contrat, en nombres croissants pour contribuer à l’histoire de l’immigration de São Paulo<sup>2515</sup>. Les anciennes installations accueillent aujourd’hui le Museu da Imigração do Estado de São Paulo<sup>2516</sup>.

### C. Le flux migratoire et sa composition après la proclamation de la République, en 1889

Dans un premier temps, l’immigration subventionnée fut l’un des instruments fondamentaux de l’alimentation du flux migratoire<sup>2517</sup>. Grâce aux allocations qui prenaient en charge le paiement du transport par le gouvernement et à une aide pécuniaire reçue de trente à

<sup>2513</sup> *Diario Official do Estado de São Paulo de 2 de Junho de 1891*. p. 198. [Accessible en ligne sur le site de jusbrasil: <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/navegue/1891/DOSP?p=4>, consulté le 1 juin 2012].

<sup>2514</sup> Il est intéressant d’exposer les données avancées dans les rapports du secrétariat de l’Agriculture, Commerce et Travaux Publics, de 1894 à 1900, même si elles ne sont pas similaires aux statistiques officielles : 34 092 accueillis en 1894, 114 769 en 1895, 74 918 en 1896, 70 053 en 1897, 27 214 en 1898, 16 664 en 1899 et 16 548 en 1900. In : *Relatorio da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas* (SACOP). 1898, p. 48; 1899, p. 67 ; 1900, p. 129.

<sup>2515</sup> D’après les informations contenues sur le site du *Memorial do Imigrante* qui se situe dans l’ancien bâtiment de l’auberge. [Accessible en ligne sur <http://www.memorialdoimigrante.org.br/sobre.htm>, consulté en juin 2012]

<sup>2516</sup> Soraya MOURA (Org.). *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São Paulo...*, op. cit., p. 43.

<sup>2517</sup> Dans un rapport présenté à l’Assemblée, le président de la Province parlait en 1888 de « despeza [...] avultadissima em cada semana » (« grosse dépense chaque semaine »). In : *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 11 de janeiro de 1889...*, op. cit., p. 154.

soixante jours après avoir été installé dans une plantation<sup>2518</sup>, l'immigrant arrivait dans la province sans dette, contrairement à ce qui se passait dans les systèmes précédents. Sur les plantations, ce dernier trouvait une maison pour lui et sa famille et pouvait ainsi se mettre rapidement au travail salarié<sup>2519</sup>.

Le système général de travail qui prévalait alors était celui de *colonato* ou contrat de colon<sup>2520</sup>. Annualisé et appliqué à partir du début des années 1880, il se généralisa après l'abolition de l'esclavage<sup>2521</sup>. Selon Maria Silva Bassanezi, il s'agissait alors du « point culminant » d'une série de tentatives pour adapter les travailleurs libres et leurs familles au processus de production de café<sup>2522</sup>.

Dans la pratique, le *colonato* consistait en un système mixte de rémunération provenant de trois sources. Tout d'abord, l'immigrant recevait la *carpa* de café, sorte de salaire minimum fixe pour le soin de mille caféiers (cela consistait à nettoyer les mauvaises herbes). Ensuite, il recevait une somme d'argent pour chaque boisseau de café récolté<sup>2523</sup>. Concernant ces deux premières sources de revenus, l'historienne brésilienne Emília Viotti da Costa indique que l'immigrant recevait 50\$000 *réis* pour le traitement de mille pieds de café et trois cents *réis* par cinquante litres de café cueillis<sup>2524</sup>. La troisième source de gain provenait de la production de denrées de subsistances (riz, haricots secs, maïs), dont

---

<sup>2518</sup> “Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo pela Diretoria da Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887”. In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São Paulo...no da 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., Annexe A4, p. 10. Ici on évoque le délai de soixante jours, mais dans l'article 4° §1 de la loi n° 1 du 3 février 1888, il ne s'agissait plus que de trente jours alors que dans les contrats concernant particulièrement les Madériens, lesquels seront davantage détaillés dans le chapitre suivant, le délai indiqué était de quatre-vingt-dix jours.

<sup>2519</sup> Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileira de grande lavoura...*, op. cit., p. 162. “A peine arrivé dans la province, l'immigrant y trouve de bonnes et avantageuses conditions de logement » disait le président de la province. In : *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 11 de janeiro de 1889...*, op. cit., p. 142.

<sup>2520</sup> Sur le fonctionnement de ce système, consulter entre autres: Oswaldo TRUZZI et Ana Silvia VOLPI SCOTT. “Pioneirismo, disciplina e paternalismo nas relações de trabalho entre proprietário e imigrante no século XIX: o caso da colônia de Nova Lousã em São Paulo”..., op. cit., p. 344; Verena STOLCKE et Michael M. HALL. “A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo”..., op. cit., p. 99 et suivantes; Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 74-75; Maria Silvia Casagrande Beozzo BASSANEZI. *Família e força de trabalho no colonato: subsidios para a compreensão de dinâmica demográfica no período cafeeiro*. Campinas, UNICAMP-NEPO, 1986, p. 7; Maria Coleta F. A. de OLIVEIRA e Maria Conceição S. PIRES. *A imigração italiana para o Brasil e as cidades*. Campinas, UNICAMP-NEPO, 1992; Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, op. cit., p. 191-197.

<sup>2521</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. “A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo”..., op., Cit., p. 110. Les auteurs indiquent qu'en règle général, la mobilité des travailleurs était “significative”, car entre 40 et 60 % quittaient la plantation après un an (p. 115).

<sup>2522</sup> Maria Silvia Casagrande Beozzo BASSANEZI. *Família e força de trabalho no colonato...*, op. cit., p. 7; Warren DEAN. *Rio Claro : um sistema brasileira de grande lavoura...*, op. cit., p. 162.

<sup>2523</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. “A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo”..., op. cit., p. 100.

<sup>2524</sup> Emília Viotti da COSTA. *Da sensazala à colônia...*, op. cit., p. 196-197.

l'immigrant n'avait plus à partager l'excédent avec le propriétaire<sup>2525</sup>, de l'élevage de bêtes, que la famille pouvait revendre, mais aussi de petites tâches que les membres effectuaient à l'intérieur ou bien même à l'extérieure de la plantation<sup>2526</sup>.

Pour les deux contractants, le planteur et l'immigrant, le système avait ses avantages, même si des désavantages semblaient demeurer plutôt du côté des travailleurs. En réalité, le *fazendeiro* bénéficiait du développement de la politique d'immigration en famille du gouvernement provincial/de l'État<sup>2527</sup> puisque, lors de la signature d'un contrat, il réussissait à employer, en même temps, toute la famille de l'immigrant et ainsi augmenter son rendement à moindre coût. En effet, les femmes et les enfants recevaient une rémunération inférieure à celle des hommes<sup>2528</sup>.

Tous les efforts étaient dirigés vers le travail familial pour obtenir les meilleurs revenus possibles, ce qui permettait d'assurer plus facilement le maintien de l'ordre dans l'accomplissement des tâches<sup>2529</sup>. En outre, plus la famille était nombreuse plus elle s'occupait d'un grand nombre de pieds de café réduisant ainsi, pour le propriétaire, le nombre de familles nécessaires<sup>2530</sup>. Les bénéficiaires permettaient aux *fazendeiros* de financer l'ouverture de nouvelles plantations de café, de mettre davantage de terrain à la disposition des travailleurs étrangers et ainsi de stimuler davantage la venue de ces derniers<sup>2531</sup>.

En ce qui concerne le travailleur, ce régime de travail lui garantissait, malgré tout, un rendement stable, car une partie de sa rémunération dépendait du nombre de caféiers dont il s'occupait et non plus exclusivement de leur production. Ainsi, l'immigrant était libéré des craintes qui pesaient auparavant sur lui à propos des mauvaises récoltes et des fluctuations du prix du produit sur les marchés. En outre, il pouvait s'occuper d'autant de pieds de café que lui et sa famille étaient capable d'en traiter, ce qui lui permettait d'augmenter ses gains<sup>2532</sup>. Travailler en association avec les siens lui était donc bénéfique financièrement, même si un

---

<sup>2525</sup> Au départ, un terrain à part de celui où était planté le café était donné à l'immigrant et sa famille pour ces cultures. Petit à petit cependant, le travailleur préféra planter ces cultures entre les pieds de café ce qui lui permettait de gérer les deux simultanément sans avoir à s'éloigner. In: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 87.

<sup>2526</sup> Maria Silvia Casagrande Beozzo BASSANEZZI. *Família e força de trabalho no colonato...*, op. cit., p. 8; Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 78.

<sup>2527</sup> Rappelons la Loi provinciale n. ° 28 du 29 mars 1884, citée précédemment, qui offrait des subventions aux hommes mariés, avec ou sans enfants, venant avec les leur s'employer dans l'agriculture.

<sup>2528</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...op., cit., p. 51 et 94.*

<sup>2529</sup> Maria Silvia Casagrande Beozzo BASSANEZZI. *Família e força de trabalho no colonato...*, op. cit., p. 9.

<sup>2530</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. "A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo"..., op. cit., p. 110-112.

<sup>2531</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 87.

<sup>2532</sup> L'auteur révèle qu'en règle générale, chaque famille d'immigrant s'engageait pour le traitement d'« au moins 2000 pieds de café et jusqu'à 12 000 ou 15 000 » en fonction du nombre de personnes valides qui composaient la famille. In: *Ibidem*, p. 73-74.

nombre élevé de bras dans la famille signifiait également davantage de dépenses pour subvenir à leurs besoins<sup>2533</sup>.

Quant à la vie quotidienne de l'immigrant, pendant sa première année au Brésil, il devait généralement utiliser ses gains pour équiper son logement, s'acheter des outils et les denrées alimentaires<sup>2534</sup>. Par la suite, une fois acclimaté et habitué au travail sur les terres brésiliennes, il commençait alors à accumuler un petit pécule et pouvait quitter la plantation à la recherche de meilleures opportunités en ville ou bien aspirer à devenir propriétaire, ce qui engendrait une rénovation constante de la main-d'œuvre<sup>2535</sup>.

Ce système de travail, dans lequel la figure de l'immigrant était complexe : « à la fois un salarié, un cultivateur de produits de subsistances, un producteur de marchandises et un consommateur<sup>2536</sup> », perdura jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle<sup>2537</sup>.

En effet, lorsque l'on analyse les statistiques de l'immigration des premières années de la vieille République jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, à travers le tableau 21 ci-dessous, on constate, dans un premier temps, que malgré des fluctuations, le flux migratoire poursuivit son augmentation en concomitance avec la demande constante des *fazendeiros*. Cela montre qu'il s'agissait d'un succès pour la classe dominante, comme l'indiqua le président de la province lui-même en 1889, expliquant qu'après l'abolition de l'esclavage, la substitution de l'ancien régime s'opéra d'une manière « si inespérée et avec tant de facilité », que l'on pouvait considérer l'expérience du travail libre dans la province comme certaine et qu'il allait « consolider la propriété agricole de la province<sup>2538</sup> ». Indépendamment des arrière-pensées des *fazendeiros*, il est intéressant de noter que la récolte de café de 1888 fut beaucoup plus importante dans les mois qui suivirent l'abolition de l'esclavage que lors des collectes précédentes ou de la collecte suivante<sup>2539</sup>.

---

<sup>2533</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op., Cit., p. 87. STOLCKE souligne, cependant, que malgré le poids d'un grand nombre d'enfants sur le père et la mère, après quelques années, cela permettait « d'augmenter la capacité productive de la famille, alors qu'un noyau avec peu de bras était désavantagé pendant tout son cycle de vie ». In: Verena STOLCKE. *Cafeicultura. Homens, Mulheres e Capital (1850-1980)*. São Paulo, Editora Brasiliense, 1986, p. 356. Apud Maria Silvia Casagrande Beozzo BASSANEZZI. *Família e força de trabalho no colonato...*, op. cit., p. 10-11.

<sup>2534</sup> Warren. *Rio Claro : um sistema brasileira de grande lavoura...*, op. cit., p. 168.

<sup>2535</sup> Paula BEIGUELMAN. *A formação do povo no complexo cafeeiro...*, op. cit., p. 92.

<sup>2536</sup> « In economic terms, the colono was a wage earner, a subsistence farmer, a producer of agricultural commodities and a consumer all at the same time ». In: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 80.

<sup>2537</sup> Verena STOLCKE et Michael M. HALL. «A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo»..., op. cit., p. 100.

<sup>2538</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 11 de janeiro de 1889...*, op. cit., p. 145.

<sup>2539</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op., Cit., p. 39.

**Tableau 21 – Immigrants entrés dans l’État de São Paulo entre 1889 et 1900**

Années	Immigrants entrés à São Paulo		
	Venus seuls	Subventionnés	Total
1889	5 007	22 886	27 893
1890	6 475	31 816	38 291
1891	1 200	107 536	108 736
1892	1 088	40 973	42 061
1893	3 776	77 969	81 745
1894	14 855	34 092	48 947
1895	25 229	114 769	139 998
1896	24 092	74 918	99 010
1897	28 081	70 053	98 134
1898	19 725	27 214	46 939
1899	14 551	16 664	31 215
1900	11 693	11 109	22 802
<b>Total</b>	<b>155 772</b>	<b>629 999</b>	<b>785 771</b>

Source : Relatório apresentado ao Dr. Domingos Corrêa de Moraes, vice-presidente do Estado pelo Dr. Antonio Candido Rodrigues, Secretario da Agricultura – anno 1901. São Paulo, Typographia do “Diario Official”, 1902, p. 120.

L’examen du tableau ci-dessus, indique que la mise en place de la République aurait perturbé le mouvement migratoire dans l’État de São Paulo (le nombre d’immigrants entrés dans la province diminue entre 1888 et 1889 passant de 92 086 à 27 893). Aussi, le décret Crispi du gouvernement italien en 1889 pour interdire l’émigration vers le Brésil, même s’il fut peu respecté, contribua à diminuer le flux des émigrants de cette origine<sup>2540</sup>. L’immigration se trouva « pratiquement interrompue » en 1889, selon les mots du gouverneur de São Paulo<sup>2541</sup>, avant de reprendre progressivement à partir des premiers mois de l’année suivante, pour atteindre un premier pic en 1891 puis, un second en 1895.

Entre ces deux dates, l’entrée des immigrants fluctua pour différentes raisons. À cette période, des épidémies apparurent dans diverses localités de l’État et notamment dans le port de Santos, en 1892, d’où elles menaçaient de se propager<sup>2542</sup> et de freiner l’immigration<sup>2543</sup>.

<sup>2540</sup> Rodolpho TELAROLLI JUNIOR. “Imigração e epidemias no Estado de São Paulo”. In: *História, Ciências, Saúde – Manguinhos*, III (2), p. 265-283, Juil/oct 1996, p. 271. De 80 749 en 1888 ils n’étaient que 19 025 en 1889. In: *Relatório apresentado ao Dr. Domingos Corrêa de Moraes, vice-presidente do Estado pelo Dr. Antonio Candido Rodrigues, Secretario da Agricultura – anno 1901*. São Paulo, Typographia do “Diario Official”, 1902, p. 120. Robert F. FOERSTER. *The Italian emigration of our times...*, op. cit., p. 294-295.

<sup>2541</sup> *Exposição apresentada à Dr. Jorge Tibiriçá pelo Dr. Prudente J. De Moraes Barros, 1º Governador do Estado de São Paulo...no dia 18 de outubro de 1890...*, op. cit., p. 45.

<sup>2542</sup> “Messagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo Vice-presidente do Estado, Dr. José Alves de Cerqueira Cesar no dia 7 de Abril de 1892”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916, p. 15.

<sup>2543</sup> Déjà en 1886, le ministère de l’Intérieur italien émit une circulaire à l’attention des préfets du pays et contre l’embarquement des Italiens vers le Brésil, spécialement vers la Province de São Paulo, considérée comme la

Le choléra, aussi, dans les principaux ports fournisseurs d'émigrants, en 1893 et 1894, obligea le Brésil à fermer ses ports pour protéger, entre autres, l'Auberge du Brás<sup>2544</sup>, rendant impossible le maintien du rythme du flux migratoire<sup>2545</sup>.

La diminution de l'immigration, constatée à nouveau à partir de 1896, résulta également de divers facteurs. Tout d'abord, la révolte de plusieurs Italiens à São Paulo en août contribua à ralentir le flux migratoire, car elle engendra une nouvelle interdiction de l'émigration par le gouvernement italien<sup>2546</sup>. Autre point influant : le contexte de crise de surproduction du café – déjà abordé dans un chapitre précédent<sup>2547</sup> – qui contribua également à diminuer les entrées voire même à entraîner la sortie d'immigrants<sup>2548</sup>.

D'ailleurs, à propos de ce problème, en 1897, le président de l'État, Campos Salles, souligne qu'en comparant les statistiques concernant les entrées et les sorties du port de Santos entre 1894 et 1896, il avait noté des pertes annuelles importantes<sup>2549</sup>. Par la suite, la crise traversant le secteur agricole contribua, à partir de 1898, à mettre un frein aux subventions de l'État, entraînant par ce biais la diminution des entrées enregistrée en 1898 et 1899<sup>2550</sup>. En effet, par deux fois, le gouvernement de l'État dut suspendre le transport gratuit offert aux immigrants<sup>2551</sup>. Cette mesure eut les mêmes effets qu'une cessation de

---

« plus insalubre et inhospitalière de l'Empire ». In : Lucy Maffei HUTTER. *Imigração italiana em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 118.

<sup>2544</sup> Rodolpho TELAROLLI JUNIOR. "Imigração e epidemias no Estado de São Paulo"..., *op. cit.*, p. 269-270. Voir sur ce point, le III. B de ce chapitre.

<sup>2545</sup> "Messagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo...no dia 7 de Abril de 1894"..., *op. cit.*, p. 32. Sans parler de la révolte de la Marine brésilienne à partir de 1893. Selon l'historienne Ferreira dos Santos, "cette révolte a pour origine la guerre civile qui sévit depuis plusieurs mois dans le Rio Grande do Sul et qui opposait les partisans du gouverneur de l'État [...] qui défend l'idée d'une République autoritaire, aux partisans du parti libéral », qui refusait la constitution de 1891, donnant davantage de pouvoir à l'exécutif qu'au législatif. In : Marie-Josée Ferreira dos SANTOS. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine...*, *op. cit.*, p. 115.

<sup>2546</sup> Sur le sujet consulter la partie II. A du chapitre V. Après la période ici travaillée, en 1902, le gouvernement italien interdit à nouveau l'émigration gratuite pour le Brésil en raison d'accusations de mauvais traitements et de violences des propriétaires terriens sur les immigrants. In : *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São Paulo...*, *op. cit.*, p. 136.

<sup>2547</sup> Sur ce thème consulter la partie I. C du chapitre IV.

<sup>2548</sup> D'après une information du consul français à São Paulo, de Paris, le ministre des Affaires étrangères expliquait qu'en raison de la crise de superproduction du café, « l'exode des émigrants chassés par le besoin ou le manque de travail, [prenait] des proportions énorme ». Il indiqua également que d'après la presse brésilienne, près de 5 000 ou 6 000 italiens prétendaient quitter le pays. A. N. F. Fond Commerce et Industrie. F 12/6489. Lettre n° 23, du 28 septembre 1899 du ministre des Affaires étrangères d'après les informations reçues par le consul français à São Paulo.

<sup>2549</sup> *Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, pelo Presidente do Estado de São Paulo, Campos Salles*. 7 de Abril de 1897, p. 92. Le nombre d'individus qualifiés d'émigrants dans les statistiques de São Paulo augmenta entre 1894 et 1900. Il était de 17 890 en 1894, 21 017 en 1895, 28 264 en 1896, 29 885 en 1897, 21 428 en 1898, 24 182 en 1899 et 27 917 en 1900. In : *Relatorio apresentado ao Dr. Domingos Corrêa de Moraes, vice-presidente do Estado...anno 1901...*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>2550</sup> *Relatorio da Secretaria da Agricultura, comércio e obra pública (SACOP) – Anno 1899*, p. 75-76.

<sup>2551</sup> Maria Christina Siqueira de SOUZA CAMPOS. « Imagens do imigrante português no meio rural paulista », p. 67-98. In: Maria Beatriz Rocha TRINDADE; Maria Christina Siqueira de Souza Campos CAMPOS (Org.). *Olhares lusos e brasileiros*. São Paulo, Usina do livro, 2003.p. 72.

l'immigration. Selon Campo Salles, « arrêter de subventionner l'immigration équivaut à la supprimer<sup>2552</sup> ». Si l'on considère qu'entre 1889 et le début du XX<sup>e</sup> siècle, 80 % des étrangers arrivés à São Paulo étaient subventionnés par le gouvernement<sup>2553</sup>, les propos de Salles prennent tout leur sens<sup>2554</sup>.

Outre ces questions, l'analyse du tableau 21 ci-dessus révèle une évolution du flux migratoire : l'augmentation progressive de l'immigration spontanée, qui atteignit les mêmes niveaux que celle assistée par le gouvernement. Cela traduit, en réalité, la concrétisation des espoirs de la politique menée par les autorités de privilégier l'immigration subventionnée de familles pauvres en espérant qu'elle stimulerait, par la suite, le départ spontané d'Europe de familles possédant un petit pécule et qui pourraient être employées même dans les industries<sup>2555</sup>. Dans ce contexte, simultanément à cette politique de subventions, la fondation de noyaux coloniaux demeura un instrument important pour « la viabilisation des intérêts du capital caféiculteur<sup>2556</sup> ».

Pôle d'attraction des nouveaux arrivés dès les premières années de la vieille République, les colonies<sup>2557</sup> rencontraient une prospérité grandissante. Même si leur premier rôle était d'approvisionner le marché en denrées alimentaires, elles représentaient pour les *fazendeiros*, notamment à l'heure des semences et des récoltes, une réserve de main-d'œuvre non négligeable<sup>2558</sup>.

Dans les grands établissements ou bien dans les noyaux coloniaux, Portugais, Allemands, Italiens et bien d'autres nationalités vinrent ainsi contribuer au peuplement et au développement de l'économie du Brésil. Le flux était tellement significatif qu'en 1900, le pays franchit la barre du million d'étrangers débarqués sur son territoire<sup>2559</sup>.

---

<sup>2552</sup> “deixar de subsidiar a imigração, equivale a suprimi-la”. In: *Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, pelo Presidente do Estado de São Paulo, Campos Salles*. 7 de Abril de 1897, p. 92.

<sup>2553</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 39.

<sup>2554</sup> De nouvelles épidémies apparurent également à cette période comme la fièvre jaune en 1898. In : 7 de Abril de 1898. “Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, pelo Vice-presidente do Estado, Francisco A. Peixoto Gomide em 7 de Abril de 1898”..., op. cit., p. 110.

<sup>2555</sup> *Relatorio apresentado...pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 11 de janeiro de 1889...*, op. cit., p. 143.

<sup>2556</sup> Odair da Cruz PAIVA. « Políticas de colonização em São Paulo (1890-1945). Núcleos coloniais e áreas de colonização: subsídios à grande propriedade ». In: Nilo ODALIA et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA. *História do Estado de São Paulo: a formação da unidade paulista*. Vol. 2: “República”. São Paulo, Imprensa Oficial do Estado de São Paulo, Editora UNESP, Arquivo Público do Estado de São Paulo, p. 101-117, 2010, p. 105.

<sup>2557</sup> En 1899, l'État de São Paulo comptait six colonies encore sous son administration : S. Bernardo, Sabaúna, Pariquera-Assú, Piaguhy, Bom Sucesso e Campos Salles. In: *Mensagem enviada ao congresso legislativo pelo presidente do Estado, Fernando Prestes de Albuquerque em 7 de Abril de 1899...*, op. cit., p. 13.

<sup>2558</sup> *Ibidem*; *Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893...*, op. cit., p. 24.

<sup>2559</sup> *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São ...*, op. cit., p. 136.

Alors que dans les années 1850, Portugais et Allemands étaient considérés comme les peuples les plus adaptés aux nécessités du Brésil, les premiers en raison de leurs coutumes et de leur langue commune à celles du pays d'accueil, les seconds, pour leur « sérieux et leur aptitude au travail<sup>2560</sup> », à partir de la fin des années 1880, les Italiens commencèrent à affluer en plus grand nombre. Même si l'objectif n'est pas de revenir ici en détail sur l'immigration au Brésil au regard de chaque nationalité, il est cependant intéressant d'évoquer les principaux peuples qui, aux côtés des Portugais et des familles madériennes dont nous parlerons dans la prochaine partie, composaient le flux migratoire vers les terres paulistes<sup>2561</sup>.

**Tableau 22 – Immigrants entrés à São Paulo par nationalités entre 1885 et 1900**

Années	Italiens	Espagnols	Portugais	Autrichiens-Hongrois	Divers	Spontanés	Subventionnés	Total
1885	4 176	137	1 995	58	134			6 500
1886	6 094	178	2 718	84	462			9 536
1887	27 323	218	2 704	162	1 705			32 112
1888	80 749	1 465	7 757	1 112	1 003			92 086
1889	19 025	2 845	3 312	1 090	1 621	5 007	22 886	27 893
1890	20 991	4 875	5 561	620	6 244	6 475	31 816	38 291
1891	84 486	9 284	5 552	1 876	7 538	1 200	107 536	108 736
1892	34 274	3 166	3 551	535	535	1 088	40 973	42 061
1893	48 739	19 122	11 412	1 996	476	3 776	77 969	81 745
1894	22 420	5 869	4 676	1 042	85	14 855	34 092	48 947
1895	84 722	13 989	14 185	1 120	753	25 229	114 769	139 998
1896	49 846	14 965	5 713	3 663	731	24 092	74 918	99 010
1897	52 880	9 943	3 751	3 097	382	28 081	70 053	98 134
1898	20 389	3 439	2 470	463	453	19 725	27 214	46 939
1899	11 496	2 342	2 140	498	188	14 551	16 664	31 215
1900	7 460	2 055	251	1 335	8	11 693	11 109	22 802
<b>Total</b>	<b>575 070</b>	<b>93 892</b>	<b>77 748</b>	<b>18 751</b>	<b>22 318</b>	<b>155 772</b>	<b>629 999</b>	<b>926 005</b>

Source : Boletim do Departamento Estadual do trabalho. São Paulo, ano V, n. ° 19, 1916, p. 183-185. *Apud* Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, op. cit., p. 483-484<sup>2562</sup>.

<sup>2560</sup> Ce sujet est évoqué dans la partie I. B du chapitre V.

<sup>2561</sup> Pour une étude englobant l'ensemble des nationalités, consulter : Ilana Peliciari ROCHA. *Imigração internacional em São Paulo : retorno e reemigração, 1890-1920*. Dissertação de Mestrado apresentada ao Programa Pós-Graduação em História do Departamento de História Econômica da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo. São Paulo, 2007. Notamment le chapitre 2, p. 54-73.

<sup>2562</sup> Comme Paulo Cesar Gonçalves l'indiqua, à partir de 1894, les valeurs par nationalité fait uniquement référence aux immigrants subventionnés. Pour observer le nombre d'immigrants par nationalité dans la période précédente consulter dans l'annexe 3, le tableau 12.

Avant le flux massif d'Italiens, l'aptitude au travail des Allemands était, en effet, très appréciée au Brésil, de 1824 à la proclamation de la République en 1889, ce furent près de 350 000 Allemands qui se dirigèrent vers l'empire brésilien<sup>2563</sup>. Toutefois, le décret de novembre 1859 (encore en vigueur à la fin du siècle), interdisant la concession de licence aux agences d'émigration pour le Brésil, avait porté un fort coup d'arrêt à l'immigration provenant de tous les États allemands<sup>2564</sup>.

D'après l'enquête réalisée auprès des consuls brésiliens dans divers points de l'Europe, il n'était possible de faire appel à l'émigration allemande que pour le peuplement de noyaux coloniaux (de pareilles restrictions furent également prises dans l'empire Austro-Hongrois et dans les pays scandinaves<sup>2565</sup>). Effectivement, le flux qui se dirigeait vers le Brésil prenait principalement la direction des États du Sud (Santa Catarina et Rio Grande do Sul<sup>2566</sup>) où le rêve de devenir propriétaire avait davantage de chance de se réaliser, sans parler des conditions climatiques beaucoup plus semblables à celles de l'Europe<sup>2567</sup>. Toutes les zones de l'Allemagne contribuèrent au flux migratoire vers le Brésil, le sud-ouest dans les années 1830-1850 puis les régions agraires du nord et de l'est entre 1850 et 1865. Vinrent également des Allemands pauvres de diverses régions entre 1865 et 1895 alors qu'à partir de 1880, les immigrants allemands provenaient majoritairement des zones urbaines du pays<sup>2568</sup>.

Face à un tel contexte et conscient qu'il fallait faire de nouveaux essais avec d'autres peuples<sup>2569</sup>, le gouvernement de São Paulo misa sur l'immigration canadienne.

---

<sup>2563</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO et Maria Luiza RENAUX. *Caras e modos dos migrantes...*, op. cit., p. 317. Lors du recensement de 1872, les Allemands étaient la troisième nationalité la plus représentée derrière les Africains (esclaves et livres) et les Portugais. *Censo de 1872 do Império do Brazil* [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#), p. 6. Consulté en décembre 2012].

<sup>2564</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893...*, op. cit., p. 89.

<sup>2565</sup> *Ibidem*.

<sup>2566</sup> M. F. J. De SANTA-ANNA NERY (Dir.). *Le Brésil en 1889...*, op. cit., p. 463.

<sup>2567</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893...*, op. cit., p. 89.

<sup>2568</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO et Maria Luiza RENAUX. *Caras e modos dos migrantes...*, op. cit., p. 318.

<sup>2569</sup> Notons que le Brésil reçut des Polonais, des Russes, des Libanais ou encore des Japonais, nationalités qui dessinèrent avec celles que nous évoquons ici, les contours de la société brésilienne. Consulter : Oswaldo TRUZZI, « Libanais et Syriens au Brésil (1880-1950) ». In : *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18 – n ° 1, 2002. [Accessible en ligne depuis le 09 juin 2006 sur <http://remi.revues.org/index1694.html>, consulté en janvier 2011] ; Zuleika ALVIM. « Imigrantes : a vida privada dos pobres do campo ». In : Sevcenko, Nicolau (Org.). *História da vida privada no Brasil*. Vol 3, São Paulo, Companhia das Letras, 1998, p. 216-287; Boris FAUSTO. « Imigração: cortes e continuidade ». In: Lilia Moritz SCHWARZ (Org.). *História da vida privada no Brasil*. Vol 4, São Paulo, Companhia das Letras, 1998, p. 14-61. *Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893...*, op. cit., p. 89. Déjà en 1887, l'entrée de 2000 immigrants de nationalités encore peu connues dans l'État avait été acceptée pour faire un essai. In : «Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da

Ainsi, un contrat fut signé avec la compagnie italienne « La Liguria Brasiliana » pour l'introduction de mille émigrants du Dominion du Canada (ce chiffre se réduisit par la suite en raison des difficultés affrontées pour le recrutement des candidats<sup>2570</sup>). Finalement, en 1896, quatre cent soixante émigrants en provenance de Montréal débarquèrent au port de Santos. Canadiens pour la plupart, il y avait également des Anglais, Irlandais, Belges et des Ottomans<sup>2571</sup>. L'ensemble de ces individus, d'après le vice-consul anglais à Santos, ne convenait « pas du tout<sup>2572</sup> » aux travaux que l'on attendait d'eux dans les plantations de café.

Même s'ils avaient été dupés lors de l'embarquement par les agents de la compagnie, le gouvernement de São Paulo tenta de les installer : les deux tiers d'entre eux obtinrent un emploi dans les *fazendas* ou bien dans la ville de São Paulo, les autres, sans emploi et souffrants, refusèrent les propositions de travail<sup>2573</sup>.

Finalement<sup>2574</sup>, face à cet échec, le Canada autorisa le rapatriement, à ses frais, de tous ses sujets qui le souhaitaient, ce qui engendra l'arrivée massive, au consulat de São Paulo, de familles provenant de l'intérieur des terres et désireuses de rentrer chez elles<sup>2575</sup>. Dépité, le président de l'État de São Paulo, Campos Salles, jugea les résultats de cette initiative « complètement négatifs » précisant que, par conséquent, il était préférable de faire « venir en masse<sup>2576</sup> » les peuples latins. Ces derniers, à l'exception des Français, ajouta-t-il, ne seraient pas aussi exigeants que les autres. De plus, continuait-il, les agences d'émigration fonctionnaient librement sur leurs territoires et ils n'avaient pas l'ambition de devenir

---

Provincia de São Paulo pela Diretoria da Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887". In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a adlinistração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente desta provincia no da 19 de Novembro de 1887*. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888, Annexe A4, p. 8

<sup>2570</sup> N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. Boite FO 128/227. Lettre envoyée le 28 octobre 1896 du vice-consulat Anglais à Santos au Chargé d'Affaire, Arthur Edward Harington Raikes.

<sup>2571</sup> *Ibidem.*

<sup>2572</sup> *Ibidem.*

<sup>2573</sup> *Ibidem.*

<sup>2574</sup> N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. Boite FO 128/231. Lettre envoyée le 12 janvier 1897 du consulat anglais à São Paulo à l'envoyé Extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio de Janeiro, Constantine Phipps. N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. Boite FO 128/231. Lettre envoyée le 16 janvier 1897 du consulat anglais à São Paulo à l'envoyé Extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio de Janeiro, Constantine Phipps.

<sup>2575</sup> N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. Boite FO 128/231. Lettre envoyée le 29 janvier 1897 du consulat anglais à São Paulo à l'envoyé Extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio de Janeiro, Constantine Phipps.

<sup>2576</sup> "Messagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Campos Salles no dia 7 de Abril de 1897". In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do "Diário Official", 1916, p. 90-91.

propriétaires dès leur arrivée<sup>2577</sup>. Le consul anglais émettait les mêmes idées. Il considérait, en effet, que les Anglais comme les émigrants du nord de l'Europe, s'habituèrent peu ou mal au climat et à l'alimentation du Brésil contrairement aux populations du sud auxquelles São Paulo offrait « de splendides opportunités »<sup>2578</sup>.

Pour toutes ces raisons, dans tous les contrats conclus entre le gouvernement de São Paulo, la Société promotrice de l'immigration et les compagnies de navigation, la préférence allait vers les Italiens, les Portugais ou les Espagnols.

Les Italiens apparurent dans la province de São Paulo dès le recensement de 1872, ils étaient alors 1 132<sup>2579</sup>. En quelques années, leur nombre passa de quelques milliers à plus de 80 000 individus (4 176 en 1885, ils passèrent à 80 749 en 1888 et 84 722 en 1895<sup>2580</sup>) quantité supérieure à toutes les autres nationalités, notamment la portugaise jusqu'alors majoritaire.

À cette période, leur venue fut stimulée par la politique d'immigration du gouvernement pauliste et poussée par la Société promotrice de l'immigration. Cette dernière reçut même l'autorisation du gouvernement italien d'installer un bureau à Gênes avec des agents afin de faciliter le recrutement des émigrants<sup>2581</sup>.

Dans les notes du président de la Société, Martinho da Silva Prado, qui se rendit à Gênes pour observer le service d'émigration, on trouve des indications sur le profil de ces Italiens. Pour Silva Prado, non seulement ces « paysans » semblaient émigrer

---

<sup>2577</sup> *Ibidem*, p. 90-91.

<sup>2578</sup> N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/150. Lettre n. ° 2 envoyée le 16 février 1888 par le consul anglais à Santos au Foreign office. C'est également ce que souligne l'historiographie à ce propos. Consulter ainsi :, Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE. « Reflexos culturais da emigração portuguesa para o Brasil »..., *op. cit.*, p. 144.

<sup>2579</sup> Ils étaient déjà présents dans la région Cisplatine (correspondant actuellement à l'Uruguay et une partie de l'État brésilien du Rio Grande do Sul) depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. In : Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 33. Le recensement de 1872 comptabilisa, pour l'ensemble du pays, 5 558 Italiens. In: *Censo de 1872 do Império do Brasil*. [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20do%20Brasil&link=Imperio%20do%20Brasil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20do%20Brasil&link=Imperio%20do%20Brasil#), p. 6. Consulté en décembre 2012]. Sur l'émigration italienne consulter entre autres: Lucy MAFFEI HUTTER. *Imigração italiana em São Paulo...*, *op. cit.*

<sup>2580</sup> L'émigration des Italiens demeura importante jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle quand leur gouvernement l'entrava. Consulter dans l'annexe 6, les illustrations 11 et 12 qui soulignent 2 satires sur l'émigration italienne et portugaise.

<sup>2581</sup> *Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo pela Diretoria da Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887...*, *op. cit.*, Annexe A4, p. 5.

naturellement<sup>2582</sup>, mais ils étaient préférables à d'autres, en raison de leur « aptitude » au travail agricole et de leur « moralité<sup>2583</sup> ».

En 1888, une année de très importante entrée d'Italiens à São Paulo, le président de la province soutint alors que tous, hommes, femmes et enfants, se consacraient aux travaux agricoles et que leur comportement était « pacifique ». C'est pourquoi, ajouta-t-il, ces immigrants vivaient « heureux de leur sort<sup>2584</sup> ». La préférence pour les Italiens s'expliquait aussi par des raisons purement financières car, dans d'autres zones d'Europe, les prix des titres de transport n'étaient pas aussi avantageux en vertu de l'absence de lignes directes vers le port de Santos<sup>2585</sup>.

Les italiens introduits par la Société étaient principalement originaires du nord de l'Italie en raison de la politique d'immigration via les appels des parents et amis déjà installés au Brésil et qui, à l'époque, étaient majoritairement issus de cette région<sup>2586</sup>. Les notes de Martinho da Silva Prado faisaient écho à cela. Selon lui, si la société avait introduit majoritairement des Italiens provenant du Nord de l'Italie, elle ne l'avait pas fait « en cherchant à éloigner les autres nationalités. Le motif principal c'est [qu'elle a] toujours préféré introduire ceux appelés par leurs familles<sup>2587</sup> ».

À propos de la supposée pluralité des peuples choisis, le président de la province, Pedro Vicente de Azevedo, souligna en 1889 que les critiques contre l'introduction d'une nationalité unique étaient infondées puisque des milliers de lettres d'Italiens, de Belges, d'Allemands, d'Espagnols et d'individus d'autres nationalités traversaient la mer pour apporter de leurs nouvelles aux parents et amis restés en Europe<sup>2588</sup>.

Le sujet provoqua, semble-t-il un très long débat dans le pays. En effet, en 1893, le chef du gouvernement pauliste revenait à nouveau sur les critiques de nationalité « exclusive » avançant, pour sa défense, que tous les peuples étaient représentés à São Paulo, composant un véritable flux migratoire « global ». Il expliqua par ailleurs la prépondérance

---

<sup>2582</sup> *Ibidem.*

<sup>2583</sup> *Ibidem*, p. 9. *Relatorio apresentado ... pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887...*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>2584</sup> *Relatorio com que Francisco de Paula Rodrigues Alves passou a administração da provincia de São Paulo... no dia 27 de Abril de 1888...*, *op. cit.*, p. 65.

<sup>2585</sup> *Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo pela Diretoria da Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887...*, *op. cit.*, Annexe A4, p. 9.

<sup>2586</sup> Lucy Maffei HUTTER. *Imigração italiana em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>2587</sup> "Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba ...em 18 de Novembro de 1887"..., *op. cit.*, Annexe A4, p. 8

<sup>2588</sup> *Relatorio apresentado ... pelo presidente da provincia de São Paulo...no dia 11 de janeiro de 1889...*, *op. cit.*, p. 143.

des peuples latins au Brésil et en Argentine et du peuple anglo-saxon en Amérique du Nord, par des « affinités ethniques<sup>2589</sup> ».

Ainsi, comme pour les Italiens, la présence des Espagnols était peu significative jusqu'à la fin des années 1870<sup>2590</sup>. En Espagne, où les deux tiers de l'économie reposaient sur l'agriculture, le phylloxéra entraîna de nombreux agriculteurs à la ruine et contribua, avec le chômage et la peur du service militaire, à ce que des milliers de familles quittent le pays et prennent le chemin de l'émigration<sup>2591</sup>.

Parmi les destinations choisies, le Brésil n'occupait pourtant pas une place prioritaire, à l'inverse de l'Argentine<sup>2592</sup>. Toutefois, la politique de subventions menée par le pays, et pratiquée nulle part ailleurs, amena l'émigrant espagnol à reconsidérer la question<sup>2593</sup>. Originaires majoritairement de Galice et d'Andalousie, ils se destinaient principalement aux plantations de café. D'autres, par ailleurs, s'installèrent en ville, notamment à São Paulo où ils travaillèrent comme ouvriers dans la construction civile dans le quartier de Moóca et du Brás<sup>2594</sup>, mais également à Santos<sup>2595</sup>.

Troisième pays le plus représenté dans le flux migratoire en direction du Brésil, après l'Italie et le Portugal, l'Espagne occupait la deuxième place, après l'Italie, dans l'État de São Paulo<sup>2596</sup>. En effet, alors qu'elle représentait 0,77 % de l'immigration subventionnée entre

---

<sup>2589</sup> « Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893..., *op. cit.*, p. 89.

<sup>2590</sup> 242 individus comptabilisés dans le recensement de 1872 dans la province de São Paulo, ils étaient 3 145 dans l'ensemble de l'Empire. *Censo de 1872 do Império do Brasil*. [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=Recenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#), p. 6. Consulté en décembre 2012].

<sup>2591</sup> Marília D. Klaumann CÁNOVAS. « A grande imigração europeia para o Brasil e o imigrante espanhol no cenário da cafeicultura paulista: aspectos de uma (in)visibilidade ». In: *Saeculum, Revista de História*, João Pessoa, Departamento de História/ Programa de Pós-Graduação em História/ UFPB, août/décembre 2004, p. 115-136, p. 116, 118 et 120. [Accessible en ligne sur <http://www.cchla.ufpb.br/saeculum/saeculum11.pdf>, consulté en octobre 2010].

<sup>2592</sup> Sur l'émigration espagnole vers l'Argentine, consulter l'important travail de José Moya : José C. MOYA. *Cousins and strangers: spanish immigrants in Buenos Aires, 1850-1930*. Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press, 1998 ; « Tanos e gaitas: inmigración, asentamiento e competencia simbólica dos italianos e españois en arxentina, 1830-1890 ». In: *Estudos migratorios, revista galega de análise das migracións*, Vol. I, n. ° 1, 2008, p. 49-79.

<sup>2593</sup> Marília Dalva Klaumann CÁNOVAS. *A emigração espanhola e a trajetória do imigrante na cafeicultura paulista: o caso de Villa Novaes, 1880-1930*. Dissertação de Mestrado apresentada ao Departamento de História da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo, 2001, p. 131..

<sup>2594</sup> Ilana PELICIARI ROCHA. *Imigração internacional em São Paulo : retorno e reemigração, 1890-1920*. Dissertação de Mestrado apresentada ao Programa Pós-Graduação em História do Departamento de História Econômica da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo. São Paulo, 2007, p. 59.

<sup>2595</sup> Eliane VEIGA PORTA. *Imigrantes espanhóis em Santos, 1880-1920*. Dissertação de Doutorado apresentada ao Programa de Pós-Graduação em História Econômica do Departamento de História da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo, 2008.

<sup>2596</sup> Ilana PELICIARI ROCHA. *Imigração internacional em São Paulo : retorno e reemigração...*, *op. cit.*, p. 59.

1885 et 1889, la part d'Espagnols augmenta progressivement – 6,72 % entre 1890 et 1894 et 7,09 % en 1895-1899 – dépassant celle des Portugais jusqu'alors courant migratoire le plus important<sup>2597</sup>.

La présence lusitanienne au Brésil commença avec les premiers pas de la colonisation, s'étendant jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle indépendamment de la politique de subventions du gouvernement pauliste<sup>2598</sup>. Durant toute cette période, le profil de l'immigrant portugais se modifia. En effet, alors qu'au début XIX<sup>e</sup> siècle, les familles portugaises avec des ressources financières envoyaient leurs jeunes fils dans une stratégie familiale de reproduction sociale<sup>2599</sup>, avec la mise en place de la politique de subvention, l'émigration devint plus familiale<sup>2600</sup>.

Souvent caractérisés par une plus grande concentration dans le milieu urbain en tant que petits ou grands commerçants, les Portugais se dirigèrent également vers les plantations de café et l'agriculture en général<sup>2601</sup>. C'est pour relativiser le stéréotype existant sur l'émigration portugaise au Brésil, où l'émigrant est principalement décrit comme un homme seul, célibataire et qui travaillait dans le commerce, que nous nous proposons d'étudier, dans la partie suivante, l'autre face d'un contingent plus complexe que ce qu'on imaginait. Dans ce cadre, les familles madériennes venues travailler le café gagnent une place due.

Question « vitale » pour São Paulo<sup>2602</sup>, l'immigration mit du temps avant de prendre les contours tant désirés par les politiques et les élites caféières. Comme nous l'avons signalé précédemment, ces dernières étaient à l'origine des premières expériences significatives avec l'initiative du sénateur Vergueiro. S'il essaya d'innover avec le système de *parceria*, l'échec plus ample survenu par la suite s'expliqua par l'existence parallèle de l'esclavage et par les

---

<sup>2597</sup> La part des Portugais était respectivement aux mêmes périodes de 2,93 % ; 4,88 % et 4,49 %.

<sup>2598</sup> En 1882, l'inspection générale se lamentait que seulement 25 % des immigrants en transit débarquaient au Brésil et nota que 2/3 de ceux qui débarquaient étaient des Portugais dont le courant migratoire vers le Brésil, stimulé par des causes très spéciales ne dépendait pratiquement en rien des efforts du Brésil pour les attirer. In : *Relatorio do anno 1881-2 apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Manoel Alves de Araujo*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1882, p. 141.

<sup>2599</sup> Jorge Fernandes ALVES. *Os "Brasileiros", emigração e retorno no porto oitocentista...*, op. cit., p. 221.

<sup>2600</sup> Ilana PELICIARI ROCHA. *Imigração internacional em São Paulo : retorno e reemigração...*, op. cit., p. 55.

<sup>2601</sup> Eulália Maria LAHMEYER LOBO. *Imigração portuguesa no Brasil...*, op. cit., p. 21.

<sup>2602</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Campos Salles no dia 7 de Abril de 1897*, op. cit., p. 94.

traitements pénibles infligés aux immigrants, ce qui coûta beaucoup à la réputation du Brésil comme pôle d'attraction pour l'immigration.

À partir de là, d'autres tentatives furent expérimentées, comme les contrats de locations de services, qui ne rapporta pas non plus le succès attendu<sup>2603</sup>. La demande de main-d'œuvre devint alors croissante, à la fois dans les plantations de café, qui vers l'ouest de la région s'étendaient à perte de vue, mais également dans les noyaux coloniaux. D'autres modèles de fixation d'immigrants furent tentés, dans les travaux agricoles. On distingue alors, en fonction de l'activité à laquelle ils se destinaient, ouvriers agricoles et petits propriétaires, même si les deux étaient attirés par une motivation commune, la « *sacra fames auri* » (soif de l'or), selon Campos Sales<sup>2604</sup>. Le premier se mettait au service de la grande propriété, des *fazendas*, et le second peuplait les noyaux coloniaux et approvisionnait en denrées alimentaires les centres de consommation, tout en servant de réserve de main-d'œuvre.

La création, en 1886, de la Société promotrice de l'immigration enclencha finalement une politique efficace. Il s'agissait alors des débuts de l'immigration subventionnée et familiale, offrant les titres de transport, le trajet gratuit sur les chemins de fer et l'hébergement à l'Auberge des Immigrants.

Action de grande ampleur, celle-ci stimula l'arrivée massive d'étrangers sur le sol brésilien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et même si certains pays d'Europe firent barrage à l'émigration vers le Brésil, comme l'Allemagne et la Suisse, le pays se tourna vers d'autres comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal, dont les sujets étaient perçus comme plus dociles. Du Portugal, même si les émigrants venus du continent et de l'archipel des Açores étaient numériquement les plus nombreux, et donc les plus étudiés dans l'historiographie, il nous a semblé intéressant d'interroger un corpus de sources réuni pour la première fois afin de mieux connaître les dynamiques dissimulées derrière la venue des Madériens à São Paulo. La trace laissée par ces insulaires qui partaient d'une région, où les taux de densité étaient les plus forts du Portugal et l'économie unique dans l'Empire, mérite sa place dans l'histoire<sup>2605</sup>.

---

<sup>2603</sup> Comme le souligne le géographe Pierre Monbeig, « les immigrants n'[ont] jamais été considérés comme des éléments de peuplement mais simplement comme des bras pour leurs cultures ». In : Pierre MONBEIG. *Pionniers et planteurs de São Paulo...*, op. cit., p. 139.

<sup>2604</sup> *Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Campos Salles no dia 7 de Abril de 1897...*, op. cit., p. 90-91. Il observe que cette diversité de motivation était liée à la nationalité.

<sup>2605</sup> L'historiographie s'accorde pour dire que, dans l'émigration portugaise, il y a une prédominance d'hommes et de personnes originaires des Açores et des provinces du nord-ouest du Portugal. In : Ilana PELICIARI ROCHA. *Imigração internacional em São Paulo : retorno e reemigração...*, op. cit., p. 55. Eulália Maria Lahmeyer souligne, néanmoins, que l'émigration des Madériens à Santos était particulièrement importante. In : Eulália Maria LAHMEYER LOBO. *Imigração portuguesa no Brasil...*, op. cit., p. 21.

**3. PARTIE – LE FLUX MIGRATOIRE DES  
MADÉRIENS VERS SÃO PAULO, 1886-1899**



## 7) CHAPITRE - Faire parler les sources

En parcourant les deux premières parties de cette thèse, les détails émergent sur le contexte historique, économique, social et politique, tant de Madère que du Brésil de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour donner l'opportunité aux sources de parler davantage de ceux qui établirent les ponts entre ces deux côtés de l'Atlantique.

C'est pourquoi il a été décidé d'élaborer une base de données afin de croiser les informations contenues dans divers ensembles d'archives portugais et brésiliens. Avec l'objectif de mieux se rapprocher du périple des familles, comme le rappelle Pierre Guillaume, il ne faut pas se contenter des sources, anciennes mais précises, relatives au départ de l'Europe, mais en trouver d'autres qui évoquent également la réalité à l'arrivée<sup>2606</sup>. Ainsi s'explique l'addition de quatre autres types de documents à notre étude: les registres de passeports, les listes de débarquements des passagers au port de Santos, littoral de São Paulo – ce type de document, récolté dans deux archives différents, sont des listes de noms des individus ayant voyagé en troisième classe<sup>2607</sup> – et enfin, les listes des émigrants passés par l'Auberge des Immigrants de São Paulo.

Le choix de la formation d'un tel corpus fait écho aux remarques du démographe Daniel Courgeau sur l'absence de registres de population pour évaluer les migrations humaines. Selon Courgeau, il est nécessaire de s'appuyer sur d'autres documents administratifs comme, dans le cas des migrations internationales, les « relevés aux frontières<sup>2608</sup> ». En effet, au Brésil, pays d'accueil, pour la période où l'immigration étrangère vers l'État de São Paulo était la plus intense, c'est à dire 1886-1914, il n'existe aucunes données censitaires quant à la présence des étrangers, à l'exception de relevés organisés par les autorités municipales ou des indications générales contenues dans les rapports envoyés par les autorités de l'État de São Paulo (rapports dans lesquels, de toutes façons, les Madériens n'auraient pu être identifiés, étant qualifiés de Portugais)<sup>2609</sup>.

---

<sup>2606</sup> Pierre GUILLAUME. *Individus, familles et nations : essai d'histoire démographique, XIXe-XXe siècle*. Paris, Société d'éditions d'enseignement supérieur, 1985, p. 249.

<sup>2607</sup> Ismênia de LIMA MARTINS. "Relações e registros sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro. Uma análise crítica das fontes". In: *População e Sociedade* ("A emigração portuguesa para o Brasil"), n. ° 14/15 – Parte I, Porto, CEPESE, p. 69-88, 2007, p. 74.

<sup>2608</sup> Daniel COURGEAU. *Analyse quantitative des migrations humaines*. Paris, Masson, 1980, p. 28-30.

<sup>2609</sup> Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI [et al.]. *Atlas da imigração internacional em São Paulo...*, op. cit., p. 19.

De fait, avant la période ici considérée, des recensements nationaux et régionaux ne furent réalisés qu'en 1854, 1872<sup>2610</sup> et 1886. Sous la République, les premiers dénombrements n'apparaissent qu'à partir de 1920 (suivis de ceux de 1934, 1940 et 1950). En réalité, entre 1886 et 1920, de nombreux problèmes empêchèrent la réalisation et la publication de nouvelles statistiques<sup>2611</sup>.

Finalement, pour davantage de cohérence et afin de suivre au mieux ces Madériens dans ces différentes sources statistiques, il a été nécessaire de délimiter une période chronologique précise : 1886-1899, choix qui sera expliqué au long de ce chapitre.

## I. Les sources portugaises

### A. Les listes des passagers embarqués au port de Funchal

C'est sur l'île de Madère, dans les archives régionales, que les premiers documents nécessaires à la construction de la base de données sur les émigrants furent consultés. Conservés dans le fond d'archives concernant l'administration du *concelho* de Funchal, les listes des passagers embarqués au port de la capitale de l'archipel ont permis un contact initial avec les émigrants madériens<sup>2612</sup>.

Cette source se présente sous forme de cahiers ou livres dans lesquels on a répertorié tous les navires ayant quitté le port de Funchal avec à leur bord des individus qui se dirigeaient vers diverses destinations, telles que le Brésil, l'Argentine, la Guyane Anglaise, Hawaï, New York ou encore l'Afrique (Cf. l'illustration 2, extraite d'une page de ces listes). Ces cahiers, au nombre de vingt-quatre, recouvrent une large période s'étendant de 1864 à 1898. Après cette année, face à l'inexistence de listes de passagers embarqués au port de Funchal, les mouvements migratoires ne peuvent plus être analysés qu'à partir des registres de passeports. Ce n'est qu'en 1909, sans qu'il ait été possible d'en connaître la raison, que ces documents réapparaissent dans les archives.

---

<sup>2610</sup> Celui de 1872 étant considéré comme le premier recensement officiel, comme le souligne la citation suivante : « nous n'avons encore eu au Brésil qu'un seul recensement général opéré en 1872 [...] par les soins de M. le conseiller João –Alfredo, alors ministre de l'Intérieur ». In : Frederico José SANTA-ANNA NERY. *Le Brésil en 1889...*, op. cit., p. 203.

<sup>2611</sup> Maria Sílvia C. Beozzo BASSANEZI [et al.]. *Atlas da imigração internacional em São Paulo...*, op. cit., p. 19.

<sup>2612</sup> A. R. M. Administração do Concelho do Funchal. *Listas dos passageiros saídos*.

Illustration 2 – Extrait de la page d'un livre contenant les listes d'embarquement, 1894

N.º	Estado		Naturalidade	Nomes	Destino
61 68				José Maria Caldeira Chamuel Fernandes	
	Vapor inglês "Lantallon Castle" Cap. Robinson para Cape Town, em 10 de Outubro 1894				
1/3 4				M.º Mrs Martin Morcos Vicente Ed. Rodrigues	
	Vapor inglês "Meneican" Cap. Reynolds para Southampton, em 10 de Outubro 1894				
1 2/4				M.º F. Hocknig M.ª Joyce e 2 filhas	
	Vapor inglês "Kyril" Cap. para Lisboa em 12 de Outubro de 1894				
1				José Luiz de Franca e Varcaucellon	
	Vapor Belga "Woodsword" Cap. para Brasil, em 14 de Outubro de 1894				
1/4 2/6				Trav.ª da Lina Leao, mulher e 2 filhas Antonio James Barbis, mulher	
	Vapor alemão "Elina Noerman" Cap. Jorch para Hamburgo, em 15 de Outubro 1894				
1/8				Cap. Forjeseu e 7 marinheiros da Norw. bg. "Kans Thus"	

Source : A. R. M. Listas dos passageiros saídos do porto do Funchal. Livre n.º 131. Extrait d'une page du livre.

Pour la construction de la base de données de cette thèse, neuf livres furent consultés<sup>2613</sup>, couvrant les années 1886 à 1898. Plusieurs raisons justifient le choix de l'année initiale de notre période chronologique. Tout d'abord, elle correspond à l'année de création de

<sup>2613</sup> A. R. M. Administração do Concelho do Funchal. *Listas dos passageiros saídos*. Livros n.º 124 à 132. On rappelle que la base de données recouvre la période 1886-1899 afin de respecter une cohérence chronologique entre les cinq sources.

la Sociedade Promotora de Imigração, dont les activités engendrèrent l'augmentation significative du flux migratoire comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent<sup>2614</sup>.

De plus, même si les premières sources brésiliennes disponibles, celles de l'Auberge, le sont dès 1882, les navires partis du port de Funchal n'y apparurent qu'à partir de 1886. C'est ainsi que deux cent soixante navires en partance de Funchal pour les terres brésiliennes furent identifiés, transportant un total de 18 865 individus, passagers ou émigrants comme le détaille le tableau 23 ci-dessous. La destination indiquée était variable : Rio de Janeiro et São Paulo ou Santos, le plus souvent, même si d'autres zones du pays étaient référencées également comme Cantagalo (dans la province puis État de Rio de Janeiro), Porto Novo da Cunha (dans la province puis État de Minas Gerais, au nord-ouest de São Paulo), le Pará (dans le nord du pays) ou encore Natal (à l'extrême nord-est).

**Tableau 23 – Nombre de navires et d'individus sortis du port de Funchal à destination du Brésil de 1886 à 1898**

Années	Nombre de navires à destination d'un port du Brésil	Nombre total d'individus embarqués	Années	Nombre de navires à destination d'un port du Brésil	Nombre total d'individus embarqués
1886	14	1740	1893	18	2429
1887	16	1103	1894	13	576
1888	22	2778	1895	19	1672
1889	15	1187	1896	29	1146
1890	25	1769	1897	23	653
1891	32	2188	1898	17	430
1892	17	1194			

Source : A. R. M. Administração do Concelho do Funchal. *Listas dos passageiros saídos*. Livros n. ° 124 à 132.

En examinant ces listes, on remarque que les destinations indiquées pouvaient parfois ne pas correspondre au réel lieu de débarquement. En effet, comme les liaisons entre l'Europe et le Brésil étaient beaucoup plus régulières par le port de Rio de Janeiro, de nombreux individus n'hésitaient pas à monter à bord d'un steamer pour la capitale brésilienne d'où ils pouvaient rejoindre par la suite, par voie ferrée ou navigation de cabotage, d'autres zones du pays. D'ailleurs, suite à l'analyse des listes des passagers débarqués au port de Rio de Janeiro et de celles de l'Auberge des Immigrants da *Ilha das Flores* (de la même ville) du 30 mars au 30 avril 1884, effectuée par l'historienne brésilienne Ismênia de Lima Martins, il ressort que

<sup>2614</sup> Concernant la création de cette société, revenir dans la partie II au chapitre VI, sous-partie III-A.

16,45 % des passagers débarqués et passés par l'Auberge se destinaient à Porto Alegre, au sud du pays, seulement 3,8 % d'entre eux à Rio de Janeiro même et 37,74 % à São Paulo<sup>2615</sup>. En ce qui concerne plus directement ce travail, cinq cent vingt-quatre Madériens présents à l'Auberge des Immigrants de São Paulo furent identifiés comme provenant du port de Rio de Janeiro<sup>2616</sup>.

Plus rarement, les listes de passagers embarqués se trouvaient divisées en deux ou trois parties afin de séparer les individus selon leurs destinations : Rio de Janeiro et São Paulo/Santos, comme dans le cas du *Kronpring*, parti le 07 septembre 1888, Rio de Janeiro, Cantagalo et São Paulo/Santos, pour le *Hannovre*, parti le 24 janvier 1890, ou encore Rio de Janeiro, São Paulo/Santos et Porto Novo da Cunha comme pour le *Weser*, parti le 09 octobre 1888.

Quand la destination indiquée était Rio de Janeiro et Santos, sans division claire dans la liste, l'ensemble des personnes était pris en compte afin d'effectuer une vérification à l'arrivée. Enfin, quand la direction montrait « Brésil », un examen des listes brésiliennes considérées a été nécessaire pour juger de la pertinence de l'enregistrement. Ce fut, par exemple, le cas du *Kronpring*, parti le 13 mars 1886, du *Rei de Portugal*, parti le 26 septembre 1892, du *Bahia*, parti le 17 mai 1895, du *Bearn*, parti le 1<sup>er</sup> novembre 1895 ou encore de l'*Aquitaine*, le 2 mars 1896.

Toutes ces observations amènent à la remarque suivante : les Madériens embarqués à destination d'un port brésilien autre que celui de Santos/São Paulo, sans laisser de traces dans aucune des listes examinées à l'arrivée, échappent à cette étude. Sur l'ensemble des 260 navires qui, de 1886 à 1899 prirent la mer, à partir du port de Funchal à destination d'un port brésilien, cent soixante navires transportant 13 923 individus<sup>2617</sup> furent finalement enregistrés

Pour ce qui est de la forme, ces listes de passagers se présentent généralement comme des tableaux avec plusieurs colonnes d'informations (Cf. l'illustration 3 ci-dessous). D'ordinaire, y figurent le nom et la nationalité du navire et, très souvent, le nom du capitaine, la date du départ et la destination. La liste est souvent organisée par famille, avec le nom et le

---

<sup>2615</sup> Ismênia de LIMA MARTINS. "Registro de imigrantes: estratégia de pesquisa". In: Maria Izilda MATOS, Fernando de SOUSA, Alexandre HECKER. *Deslocamento e histórias: os portugueses*, Bauru, SP: EDUSC, 2008, p. 15-26, p. 25.

<sup>2616</sup> Pour citer quelques navires dont ce fut le cas : le *Ville de Ceará*, parti le 04 août 1888 à destination de Rio, dont tous les émigrants furent retrouvés à l'Auberge de São Paulo, le *Kronpring*, parti le 10 mars 1889, le *Kepler*, parti le 18 décembre 1889, le *Hanovre*, parti le 24 janvier 1890 ou encore le *Bearn*, parti le 14 juin 1890.

<sup>2617</sup> Nous verrons, par la suite, qu'il faudra rajouter à ces chiffres ceux des navires et des individus référencés seulement dans les sources brésiliennes.

prénom du chef, suivis de ceux qui l'accompagnent, même si, parfois, cet ordre n'est pas respecté, notamment dans les dernières années considérées ici. Dans ce dernier cas, les familles ont pu être reconstituées grâce aux passeports ou aux listes brésiliennes.

**Illustration 3 – Extrait de la liste des émigrants embarqués dans le *Aquitaine*, le 2 juillet 1895**

Navio, Francês "Aquitaine" Cap... P. S. Paulo e Sauton, em 2 de julho de 1895				
1	Antonio de Alquiar	Chefe	34	Catheta
2	Isabel Sardinha	mulher	25	
3	Virginia	fo	2	
4	Franco Liguina de Moura	Chefe	36	col. dos Freiras
5	Emilia de Jesus	mulher		
6	Manoel	fo	5	
7	Maria	"	2	
8	Maria de Jesus	irma	34	
9	Manoel Gomes Batacho	Chefe	42	Lagoa d'itqua
10	Luzia Francisca	mulher	29	
11	José	fo	5	

Source : A. R. M. Listas dos passageiros saídos do porto do Funchal. Livre n. ° 131. Extrait de la liste du Navire *Aquitaine*, le 02 juillet 1895.

En ce qui concerne la présentation de chaque individu dans ces documents, il n'est pas rare de rencontrer des noms et des prénoms abrégés. Ainsi les « M<sup>el</sup> » et « Ant<sup>o</sup> » pour Manuel et Antonio, ou bien les « M<sup>a</sup> » et « Aug<sup>a</sup> » pour Maria et Augusta, ou encore les « Friz », « Gliz », « Roiz » pour les Fernandes, Gonçalves et Rodrigues étaient fréquents. Mais si les prénoms restent identifiables, il n'en est pas de même pour les noms de familles, dont le mystère fut percé grâce à la consultation des registres de passeports.

Toujours au sujet des informations concernant les passagers, ajoutons que l'âge, l'état civil, la ville de naissance ainsi que la profession étaient souvent mentionnés. Plus particulièrement en ce qui concerne les âges, il arrive souvent que l'information ne soit pas donnée pour les femmes, à moins qu'elles ne voyagent avec leurs enfants comme chef de famille, ou bien seules. Cependant, cette lacune put être comblée une nouvelle fois grâce aux listes brésiliennes, et notamment celles des émigrants passés par l'Auberge de São Paulo.

Une autre indication intéressante donnée par ces documents concerne la mention du lien de parenté entre le chef de famille et les individus qui l'accompagnent, au-delà de

l'épouse et des enfants. Il pouvait s'agir de frère ou sœur, beau-frère ou belle-sœur, gendre ou belle-fille, neveu ou nièce, mère, belle-mère, cousins et même petits-enfants. C'est ainsi, par exemple, que voyagea, en 1892, Jeronymo de Mendonça avec sa femme, son fils et sa fille, accompagnés de leurs conjoints et enfants respectifs, ou bien João Pestana Filippe, en 1893, de sa femme, de ses deux filles, de son gendre et de ses petits-enfants, en plus d'une nièce, ou encore Manoel Teixeira Carrus, en 1895, avec sa femme, ses six enfants, son gendre, ses quatre petits-enfants et un beau-frère.

Quant à la profession, celle-ci était rarement consignée pour chaque individu. Dans le meilleur des cas, on peut noter les mentions « agriculteur » ou « journalier » généralisées pour toute la famille, y compris les enfants. Si l'on considère que, dans cet espace, les trois quart de la population travaillaient dans l'agriculture, comme nous l'avons évoqué dans les premiers chapitres, une présence majoritaire de ces expressions dans les sources ne semble guère surprenante, notamment lorsque l'on prend en compte les besoins du Brésil. Des exceptions apparaissent cependant de manière curieuse : quelques familles voyageant avec un domestique furent identifiées, comme celle de Francisco Fernandes Barbeiro, qui embarqua avec sa fille et une domestique en 1887, celle de Germano José Coelho qui, en plus de ses neuf enfants, fit le voyage en 1892 avec une domestique, ou encore celle de José Gabriel Lopes de Almeida qui, avec sa femme, se dirigea au Brésil accompagné de sa domestique.

Si on évoque un bilan général concernant les listes des passagers embarqués au port de Funchal, on doit reconnaître leur importance fondamentale même face à leur insuffisance, car celles-ci ne permettaient pas de faire la distinction entre émigrants et passagers<sup>2618</sup>, ni de connaître la nature de la migration (temporaire et définitive). Il faut aussi ajouter le risque d'un double compte d'individus, en cas de va-et-vient. Pour pallier à ces difficultés, quatre autres sources distinctes ont été choisies : les registres de passeports, d'un côté, et les divers enregistrements de passagers à l'arrivée de l'autre, ce qui a permis de croiser les données et d'obtenir davantage de précisions sur le flux migratoire.

---

<sup>2618</sup> Dans son rapport de l'année 1878, alors qu'il présentait le nombre d'immigrant entrés par le port de Rio de Janeiro, le ministre de l'agriculture souligna qu'étaient considérés immigrants tous les étrangers arrivés après avoir voyagé dans un navire en troisième classe. In : *Relatorio do anno de 1878 apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, João Lins Vieira Cansansão de Sinimbú*. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial de João Paulo Ferreira Dias, 1879, p. 45. Le même thème est traité dans: A.M.N.E. Boite 220. Lettre n. ° 3 envoyée par Manoel Garcia Roza à Antonio de Serpa Pimentel.

Avant de se pencher sur les sources brésiliennes, attardons-nous un instant sur l'autre source portugaise : les registres de passeports.

## B. Les registres de passeports

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les chapitres précédents, l'une des étapes indispensables pour partir en toute légalité était l'obtention d'un passeport. Pour pouvoir espérer obtenir le précieux sésame, les candidats au départ devaient réunir des documents afin de constituer un dossier, appelé le *processo de passaporte* en portugais. Rappelons d'ailleurs qu'à cet effet, il était nécessaire de présenter : le certificat du baptême, un casier judiciaire pour les individus âgés de plus de dix ans et l'autorisation du père pour les femmes célibataires ainsi que pour les enfants mineurs non émancipés ou bien l'autorisation du mari pour les femmes mariées prétendant s'absenter sans lui<sup>2619</sup>.

Quant au service militaire, qui était à l'époque une question cruciale tant pour le gouvernement portugais que pour les familles, le certificat d'exemption ou bien la preuve d'avoir payé la taxe pour s'en défaire était obligatoire pour tous ceux âgés de 14 à 22 ans. Pour les jeunes hommes entre 22 et 36 ans, une attestation établissant qu'ils étaient délivrés de toute obligation militaire était nécessaire. Dans le cas d'une demande de passeport collectif ou de famille, les autorités devaient en plus vérifier que le chef de celle-ci était à même de subvenir aux besoins de ses proches, qu'il s'agisse de son épouse, de ses enfants, de ses frères, de ses domestiques ou autres<sup>2620</sup>.

Une fois le document en leur possession, les Madériens avaient environ trente jours, comme le précise une correspondance du gouverneur civil du district de Funchal, pour embarquer vers la destination désirée<sup>2621</sup>. En cas de dépassement de ce délai, il était possible de demander un renouvellement du passeport pour trente jours supplémentaires, mais dans ce

---

<sup>2619</sup> A. R. M. Administração do Concelho da Ponta do Sol. Correspondência entrada. Livro 9. Lettre n. ° 94 envoyée le 16 avril 1888 par le Gouverneur Civil du district de Funchal à l'*Administrador* du *Concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2620</sup> A. R. M. Administração do Concelho da Ponta do Sol. Correspondência entrada. Livro 9. Lettre n. ° 40 envoyée le 30 novembre 1886 par le Gouverneur Civil du district de Funchal à l'*Administrador* du *Concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2621</sup> Cette information ne put être confirmée par une loi.

cas, il fallait alors recourir aux autorités du district à Funchal au lieu de l'administration du *concelho* de résidence<sup>2622</sup>.

Le passeport, ou plus précisément le dossier pour l'obtenir, représente une source importante pour les chercheurs se penchant sur l'émigration. En effet, la consultation dudit dossier a permis d'obtenir des informations non négligeables sur les individus ayant fait une demande mais absentes des listes d'embarquement.

Pour ce qui est des conditions d'accès à ces archives, toujours dans les Archives régionales de l'archipel de Madère, le site Internet de l'institution, disponible gratuitement en portugais et en anglais, permet la récolte de nombreuses informations<sup>2623</sup>. D'ailleurs, ce recours électronique rend possible la consultation d'une base de données importante de plusieurs milliers de documents : non seulement de 43 181 registres de passeports recouvrant les années 1872 à 1920, mais aussi des registres de baptême, de mariage, ou bien les procès judiciaires<sup>2624</sup>.

La base de données des passeports est initialement organisée par ordre alphabétique des prénoms. Toutefois, comme le montre l'illustration 4 ci-dessous, il est possible d'effectuer une recherche avancée en utilisant comme repère le nom du demandeur, du conjoint, d'un accompagnant, ou la désignation de la paroisse ou de l'année de naissance.

---

<sup>2622</sup> A. R. M. Administração do Concelho da Ponta do Sol. Correspondência entrada. Livro 9. Lettre n. ° 104 du 24 juin 1888 envoyée par le Gouverneur Civil du district de Funchal à l'*Administrador* du *Concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2623</sup> Les Archives sont situées à Funchal, sur l'île de Madère. Pour accéder au site Internet des Archives Régionales de Madère (A. R. M.), consulter : <http://www.arquivo-madeira.org/homepage.php?lang=1>.

<sup>2624</sup> Avec certaines restrictions en fonction des localités ou bien des années. Se reporter directement au site des Archives pour davantage d'informations.

#### Illustration 4 – La recherche avancée

Advanced Search		
<a href="#">Back to List</a>		
Petitioner	Like	<input type="text"/>
Spouse	Like	<input type="text"/>
Companion	Like	<input type="text"/>
Kinship	Like	<input type="text"/>
Parish/Country	Like	<input type="text"/>
Destination	Like	<input type="text"/>
Year	Like	<input type="text"/>
Father (Petitioner)	Like	<input type="text"/>
Mother (Petitioner)	Like	<input type="text"/>
Father (Spouse)	Like	<input type="text"/>
Mother (Spouse)	Like	<input type="text"/>
Name of the Children	Like	<input type="text"/>
Comments:	Like	<input type="text"/>
Parish/Country ID	=	Select <input type="text"/>
Destination ID	=	Select <input type="text"/>
<input type="button" value="Search"/>		

Source : Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportesuk/CListaPassapsrch.asp>, consulté le 20 août 2012.

Pour ce travail, et afin d'obtenir un portrait le plus fidèle possible de l'émigrant, au fur et à mesure de la collecte des noms des passagers ayant embarqué dans les steamers à destination de São Paulo, nous avons également procédé à un examen détaillé de leur dossier de passeport. Et si d'un côté l'outil électronique facilite la tâche de l'historien, de l'autre, le traitement des données se révèle être un exercice très complexe.

Tout d'abord, il est important de préciser que l'orthographe de tous les noms et prénoms des individus présents dans la base de données électronique sont passées par une actualisation lors de l'alimentation de la base, ce qui peut mettre en risque de nombreuses heures de recherche en cas d'inattention de la part du chercheur. Pour donner quelques exemples, dans le cas des prénoms, une « Roza », une « Thereza », une « Madgalena », une « Luiza », pour les femmes, ou encore un « Manoel », un « Luiz » ou un « Hygino », pour les hommes, ne purent être retrouvés qu'une fois recherchés avec les écritures suivantes : « Rosa », « Teresa », « Madalena », « Luísa », « Manuel », « Luís » et « Higinio ».

Quant aux noms de familles, les difficultés se multiplient encore. Dans un premier temps, en raison du changement d'orthographe puis, dans un autre, à cause des noms multiples et des particules qui les accompagnent. En effet, il ne faut pas espérer trouver des « Gonsalves », des « Gouvêa », des « Corrêa », des « Souza » ou encore des « Pitta » mais plutôt des « Gonçalves », des « Gouveia », des « Correia », des « Sousa » et des « Pita ». Pour les noms à particules, assez fréquents dans le monde lusophone, il faut redoubler d'attention. Alors que dans les listes d'embarquement il s'agissait « d'Abreu », « d'Andrade », « d'Almeida », « Freitas », « Santos » ou encore « Mendonça », par exemple, la requête électronique doit aussi s'effectuer avec « de Abreu », « de Andrade », « de Almeida », « de Freitas », « dos Santos » et « de Mendonça ».

Les noms de familles multiples peuvent également induire le chercheur en erreur, car une partie du nom pouvait apparaître ou disparaître dans l'une des deux listes portugaises considérées ici. Si l'on prend en considération le fait que les registres de passeports sont organisés par ordre alphabétique de noms de familles, la disparition accidentelle du dernier des noms multiples, dans les listes d'embarquement, ne cause pas trop de préoccupation. Voici quelques exemples trouvés : « Antonio Gonçalves » au lieu de « Antonio Gonçalves Caldeira », « Manoel da Silva » au lieu de « Manoel da Silva Junior » ou encore « Maria Augusta Gomes » au lieu de « Maria Augusta Gomes da Encarnação ». Toutefois, et sans surprise, lorsqu'il s'agit du premier nom omis, trouver l'individu prend davantage de temps comme ce fut le cas pour « João Gabriel d'Almeida » au lieu de « João Gabriel Lopes d'Almeida », « Jesuína de Jesus » au lieu de « Jesuína Gomes de Jesus », « Alexandre Agostinho » au lieu de « Alexandre Gonçalves Agostinho », ou encore « Manuel dos Passos e Freitas » au lieu de « Manuel dos Passos do Espírito Santo e Freitas ». Ces passeports ne purent être retrouvés que grâce à une recherche plus détaillée utilisant le prénom et l'année du départ.

Encore au sujet du système de recherche concernant les passeports, il est également intéressant d'observer la nécessité de maîtrise des différents types d'accentuation des noms et des prénoms dans la langue portugaise. Voici quelques exemples rencontrés pendant les recherches et dont l'absence d'accent empêchait la saisie de l'individu dans la base de données des passeports : António(a), Luís(a), Cândida(o), Emília, Epifânio, Anastácio(a), Júlia(o), Inácio, Câmara, Espírito Santo, Góis, Nóbrega et Júnior.

Ne pas prendre en considération tous ces détails lors de la recherche des familles peut prendre des heures précieuses à l'historien qui ne maîtrise pas la langue portugaise, surtout

parce que d'autres variables s'accumulent tout au long de la recherche. Un exemple démontrant la complexité des sources se trouve dans le dossier de Maria Marques de França. Veuve de 47 ans, elle embarqua pour São Paulo le 25 octobre 1891 avec ses trois filles et son gendre. Sur la liste d'embarquement, elle était inscrite en premier, comme chef de famille mais, contrairement à l'usage, ce n'est pas elle qui avait fait la demande de passeport, mais son gendre. Ce n'est qu'après l'avoir recherché en tant que « accompagnant », une fois diverses formules de noms et de prénoms testées, que le dossier du passeport fut trouvé<sup>2625</sup>.

Heureusement, un autre outil à la disposition du chercheur a pu être utilisé quand la recherche par Internet s'avérait laborieuse et quand le doute intervenait quant à l'orthographe et les accents des noms des individus : le livre *Índices dos passaportes* pour la période 1872-1900<sup>2626</sup>.

Edité et publié par la Secretaria Regional do Turismo e Cultura, par la Direção Regional dos Assuntos Culturais et par l'Archive régionale de Madère en 2000, il s'agit d'un inventaire répertorié par ordre alphabétique de tous ceux qui firent les démarches afin d'obtenir un passeport entre 1872 et 1900. Divisé en différentes parties, ce livre permet la recherche des informations à partir de plusieurs critères.

Les deux premiers ensembles rendent possible la quête à partir du demandeur du passeport ou bien de l'accompagnant. Pour le premier, apparaissent sur la même ligne le nom et le prénom, ceux du conjoint, le lieu de naissance, la destination souhaitée, l'année de la demande et la cote afin de pouvoir retrouver la requête complète dans les Archives régionales de Madère. Pour le second, l'identité, celle du demandeur qu'il accompagnait, le lien de parenté unissant les deux, la destination, et la cote du dossier.

Comme le souligne la directrice des archives dans l'introduction de l'ouvrage, on peut distinguer deux groupes présents dans le livre : d'une part les étrangers qui s'étaient fixés à Madère pour le climat ou le commerce et, de l'autre, les Portugais « majoritairement Madériens », voyageant seuls mais qui, « en règle générale, amenaient leur famille<sup>2627</sup> ».

---

<sup>2625</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 106, passeport n.° 1025. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=16116>, consulté en juillet 2012].

<sup>2626</sup> Fátima Barros (Orientation). *Índices dos passaportes 1872-1900*. Série Índice dos passaportes, vol. 1, Funchal, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, DRAC, A. R. M., 2000. Un second volume existe pour la période 1901-1915.

<sup>2627</sup> *Ibidem*, p. 9.

Dans les deux parties qui suivent, toutes les personnes ayant demandé un passeport, mais dont les dossiers étaient perdus, détruits ou avaient tout simplement disparu des Archives régionales, ont pu être cataloguées à partir des livres de registres de passeports<sup>2628</sup>. C'est dans ces pages que la majorité des individus enregistrés dans la base de données et embarqués avec un passeport entre 1895 et 1896 furent retrouvés, même si les informations à leur sujet étaient bien plus restreintes que celles obtenues sur le site Internet pour les autres individus.

En effet, pour ceux-là, en plus de l'identité des individus présents sur le passeport, on trouve également la paroisse de naissance du demandeur, son âge et celui de ses enfants, le nom des parents, parfois des beaux-parents, l'année de la requête ou encore la destination ou bien d'autres histoires intéressantes. Ainsi, il a été possible de savoir que, dans la famille de Antonio da Costa, embarquant le 13 mars 1886 avec sa femme Joaquina Gonçalves, ses enfants et une belle-fille, deux de ses fils, José et Antonio, étaient le fruit d'un premier mariage avec une certaine Joaquina de Jesus Pereira<sup>2629</sup>. On découvre aussi la petite Thereza de Ponte, âgé de 4 ans, partant pour rejoindre ses parents déjà installés au Brésil accompagnée de l'agent d'émigration, dont nous reparlerons ultérieurement, José Antunes dos Santos<sup>2630</sup>, ou bien la jeune Luiza de Leça, de 18 ans, partant retrouver son père au Brésil<sup>2631</sup>.

Il est par ailleurs tout à fait possible d'identifier plusieurs femmes allant rejoindre leurs maris comme Luiza de Jesus, le 07 septembre 1888, Maria Izabel Figueira, le 08 février 1889, Carolina Amélia de Freitas, le 26 septembre 1892 ou encore Candida Roza en décembre 1898<sup>2632</sup>.

---

<sup>2628</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>2629</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 13, passeport n. ° 152. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=6471>, consulté en juillet 2012].

<sup>2630</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 69, passeport n. ° 212. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=6530>, consulté en juillet 2012].

<sup>2631</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 16, passeport n. ° 793. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=10627>, consulté en juillet 2012].

<sup>2632</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 24, passeport n. ° 1571. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=9339>, consulté en juillet 2012]; *processo de passaporte* n. ° 78, passeport n. ° 229. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=10126>, consulté en juillet 2012]; *processo de passaporte* n. ° 155, passeport n. ° 594. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=12054>, consulté en juillet 2012] et *processo de passaporte* n. ° 10, passeport n. ° 33. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=13933>, consulté en juillet 2012].

D'autres précisions concernant le lieu de naissance permettent encore de retracer avec plus de précision le parcours des Madériens et de constater leur grande mobilité. C'est ainsi qu'on découvre l'histoire de Manoel Martins, né Saint-Christophe-et-Niévès (dans les petites Antilles anglaises), arrivé à l'âge de 8 ans à Madère, résidant à São Roque dans le *concelho* de Funchal et embarquant pour le Brésil le 7 janvier 1887 avec sa femme, son fils et sa belle-sœur<sup>2633</sup>. Une autre illustration : des six enfants de Sebastião Alves et de Rosa Alves, cinq virent le jour à Demerara, possession anglaise, avant de venir à Madère où le sixième vint au monde quelque mois avant le départ pour le Brésil le 25 août 1888<sup>2634</sup>. Non loin de là, c'est du Suriname, qu'étaient natif Manoel et Joana, enfants de José de Caires Camacho et de Justina Amância<sup>2635</sup>.

D'autres zones géographiques mentionnées montrent non seulement la circulation des Madériens dans l'espace Atlantique, mais aussi dans le Pacifique. Ainsi, on note Hawaï, haut lieu de l'émigration madérienne, où naquirent Moises et Antonio, enfants de Antonio Ferreira da Silva et de Maria Corrêa de Jesus<sup>2636</sup>. Les possessions portugaises en Afrique sont également représentées comme l'Angola, d'où étaient originaires Izabel et João, fils de Antonio Manoel de Gouvêa et de Antonia de Jesus<sup>2637</sup>. Finalement, les allers et retours entre Madère et le Brésil se confirment à travers l'examen des dossiers où apparaissent Manoel, fils de João Pereira de Souza et Rosa Nunes<sup>2638</sup> ou Abilio Ribeiro, le petit-fils de Sabina de Jesus<sup>2639</sup>, nés au Brésil.

Enfin, des informations plus générales concernant la vie de ces passagers figurant dans les dossiers de passeports, on apprend par exemple que dans le navire *Frankfurt* parti le 5 août

---

<sup>2633</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 68, passeport n. ° 1244. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=7440>, consulté en juillet 2012].

<sup>2634</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 101, passeport n. ° 842. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=8728>, consulté en juillet 2012].

<sup>2635</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 105, passeport n. ° 2040. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=14926>, consulté en juillet 2012].

<sup>2636</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 52, passeport n. ° 16. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=13958>, consulté en août 2012].

<sup>2637</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 112, passeport n. ° 2047. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=14933>, consulté en juillet 2012].

<sup>2638</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 81, passeport n. ° 74. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=16399>, consulté en juillet 2012].

<sup>2639</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 158, passeport n. ° 59. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=17000>, consulté en juillet 2012].

1886, Julia de Jesus qui voyageait avec son fils Manoel, avait été abandonnée par son mari douze années auparavant<sup>2640</sup> ; que Eugenio Charbon arrivé à Madère en 1885 était un « mendiant » et que le gouvernement de Funchal et de São Paulo avait payé pour lui, sa femme et leurs deux enfants, les titres de transport pour São Paulo<sup>2641</sup> ou bien que José d'Abreu et Maria de Jesus, embarqués pour São Paulo le 1<sup>er</sup> octobre 1897, s'étaient mariés à Honolulu<sup>2642</sup>.

Parfois encore, l'obtention de la licence militaire par un individu est indiquée, ce fut le cas de Manoel Fernandes de Aguiar en 1888, capitaine dans l'armée qui reçut l'autorisation de s'absenter pendant un an et cinq mois et devant se présenter à la caserne le 23 janvier 1890<sup>2643</sup>. Il en va de même pour Domingos Ribeiro en 1889 et Manoel Ferreira Ferro en 1890 dont les licences accordées furent respectivement de deux et sept années<sup>2644</sup>.

Finalement, il est important de souligner que toutes les personnes ayant obtenu un passeport ne quittaient pas automatiquement l'archipel de Madère, raison pour laquelle, malgré l'intérêt évident d'une telle documentation, se baser uniquement sur cette source pour étudier le phénomène migratoire de manière précise reste insuffisant pour obtenir un cadre plus exact du profil des migrants. L'historien doit également être prudent concernant les émigrants faisant plusieurs voyages, après avoir obtenu plusieurs passeports, pour éviter un double comptage de ces personnes. Prenant exactement en compte avec exactitude cette condition exceptionnelle, la base de données élaborée au long de ce travail comprend une colonne « Première sortie ? » et une autre « Première apparition dans la base ? ».

Malgré leur richesse, les listes des passagers embarqués au port de Funchal et les *processos* de passeports ne combleront pas toutes les lacunes concernant les émigrants Madériens et ne répondent pas à des questions importantes comme : les personnes parties

---

<sup>2640</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 8, passeport n. ° 716. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=6928>, consulté en juillet 2012].

<sup>2641</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 34, passeport n. ° 742. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=6954>, consulté en juillet 2012].

<sup>2642</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 132, passeport n. ° 35. [Accessible sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=14449>, consulté en juillet 2012].

<sup>2643</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 143, passeport n. ° 1535. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=9303>, consulté en juillet 2012].

<sup>2644</sup> A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 17, passeport n. ° 961. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=10793>, consulté en juillet 2012] et *processo de passaporte* n. ° 51, passeport n. ° 426. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=11288>, consulté en juillet 2012].

sont-elles arrivées ? Celles qui sont arrivées ont-elles débarqué dans le port prévu ? À quelle date ? Y-a-t-il eut des morts et des naissances durant la traversée ? Quelle était leur destination finale ? Entre autres.

Par ailleurs, le corpus de sources a été étendu à plusieurs sources brésiliennes. Ces documents sont au nombre de trois : les listes des passagers débarqués dans le port de Santos/São Paulo présentes aux Archives nationales du Brésil, les listes des passagers débarqués dans le port de Santos/São Paulo présentes aux Archives de l'Auberge des Immigrants de São Paulo et celles de tous les individus passés par l'Auberge des Immigrants de São Paulo.

## **II. Les listes brésiliennes**

### **A. Listes des passagers débarqués au port de Santos (Archives Nationales de Rio de Janeiro)**

Au Brésil, le premier travail de recherche fut réalisé dans l'ancienne capitale du pays, Rio de Janeiro, où sont localisées aujourd'hui les Archives nationales. L'objectif était d'y consulter, en priorité, les listes des passagers débarqués au port de São Paulo, Santos. Comme nous l'avons vu précédemment, durant de nombreuses décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, le port de Rio de Janeiro fut la principale porte d'entrée et de sortie des étrangers au Brésil. Le va-et-vient y était notamment stimulé par la production et l'exportation de café, florissante jusqu'aux années 1880, période à partir de laquelle la production de la capitale fut supplantée par celle de São Paulo, causant aussi une baisse de l'influence de son port face à celui de Santos.

Le contrôle des entrées et des sorties de ces étrangers dans les divers ports était réalisé spécialement par les agents d'immigration et par la police. Dès l'arrivée de la Cour portugaise au Brésil, en 1808, et jusqu'à 1841, cette tâche incombait spécifiquement à l'Intendência Geral da Polícia da Corte e Estado do Brasil (Intendance Générale de la Police de la Cour et de l'État du Brésil), qui se chargeait des passeports et des services de colonisation et de légitimation des étrangers.

À partir de 1841, en raison de la précarité de la bureaucratie de l'État, certaines tâches administratives passèrent entièrement aux mains de la police. Ce fut le cas de tous les services relatifs à la réception des navires qui accostaient dans les divers ports et au contrôle des

étrangers. En accord avec l'article 85 du règlement n. ° 120 du 31 janvier 1842, la police devait monter à bord et recueillir des:

« [...] commandants et Maîtres des embarcations marchandes, ou de toute autre catégorie, à l'exception des navires de guerre, [qui] déclarent, dans un document signé par eux-mêmes, à bord, dans le port de débarquement, le nombre, les noms, professions, occupations et origines des passagers, transportés avec des passeports, ou bien même sans, ou de toute autre personne qui ne fasse pas partie de l'équipage<sup>2645</sup>».

Plus tard, en 1856, par le décret n. ° 1746 du 16 avril, le Secrétariat de la Police de la Cour fut réglementé et divisé en quatre sections<sup>2646</sup>. L'une d'entre elles constituait une division statistique à laquelle revenait la réalisation, entre autres, des inventaires concernant les étrangers, les nationaux et les esclaves qui entraient et sortaient du pays par semaine, mois et année<sup>2647</sup>. Le même diplôme légal prévoyait aussi un département spécialement chargé de la visite du port pour réaliser l'inspection des documents des passagers<sup>2648</sup> et des navires qui entraient et partaient.

En ce qui concerne les obligations des voyageurs, ils se trouvaient contraints, depuis le décret n. ° 1531 du 10 janvier 1855, de décliner à l'autorité compétente, lors de la visite du navire, leur identité et celle de ceux qui les accompagnaient, leur état civil, âge, profession, la raison de leur venue et le lieu où ils comptaient résider au Brésil<sup>2649</sup>. Les individus qui possédaient un passeport pouvaient l'utiliser comme document de voyage afin de se déplacer à l'intérieur du pays<sup>2650</sup>. Pour les autres, leurs libre débarquement et circulation pouvaient se faire à travers l'émission d'un document par les autorités brésiliennes sauf si ces dernières les

---

<sup>2645</sup> « [...] commandantes e Mestres das Embarcações mercantes, ou de outra qualquer classe, á excepção somente das de guerra, [que] declararão, em relação por elles assignada, a bordo, no porto em que entrarem, o numero, nomes, empregos, occupaões e naturalidade dos passageiros, que trouxerem com passaporte, ou sem elle, ou de quaesquer pessoas, que não pertençaõ á matricula de suas Embarcações». In: *Indice da collecção das leis do Império do Brasil de 1842*, tomo V. Parte II. Article 85 du Règlement du 31 janvier 1842 qui régle l'exécution de la partie criminelle et policière de la loi n. ° 261 du 3 décembre 1841, p. 39-135, p. 57.

<sup>2646</sup> Décret n. ° 1746 du 16 avril 1856. *Regulamento da Policia da Corte* (Règlement du Secrétariat de la Police de la Cour). [Accessible en ligne sur <http://www2.camara.leg.br/legin/fed/decret/1824-1899/decreto-1746-16-abril-1856-571195-publicacaooriginal-94291-pe.html>, consulté en août 2011].

<sup>2647</sup> Article 4° du décret n. ° 1746 du 16 avril 1856.

<sup>2648</sup> Article 9° du décret n. ° 1746 du 16 avril 1856.

<sup>2649</sup> Article 3° du Décret n. ° 1531 du 10 janvier 1855 [Accessible en ligne sur <http://www2.camara.leg.br/legin/fed/decret/1824-1899/decreto-1531-10-janeiro-1855-553209-publicacaooriginal-79465-pe.html>, consulté en août 2011].

<sup>2650</sup> Article 8° du décret du 10 janvier 1855.

suspectaient d'un méfait, auquel cas, la compagnie de navigation qui les avait transportés devait les ramener à ses frais dans leur pays d'origine<sup>2651</sup>.

À partir de 1876, la structure administrative changea encore et la tâche de l'inspection passa alors à la *Inspetoria Geral de Terras e Colonização* (Inspection Générale des Terres et Colonisation), créée par le décret n. ° 6129 du 23 février 1876 et subordonnée au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics. De cette inspection découlait une *Repartição Central de Terras e Colonização* (Répartition Centrale des terres et Colonisation) siégeant dans la capitale, avec des agences dans chaque province<sup>2652</sup>. Selon les règles de l'époque, des listes nominatives pour chaque individu devaient être remises à l'agent de cette Inspection chargée de la visite des navires au port d'arrivée<sup>2653</sup>. En 1892, suite à la loi n. ° 126-B du 21 novembre, la réception, le logement et le transport des immigrants passa sous la responsabilité de l'Agence centrale de l'immigration<sup>2654</sup>, avant d'être finalement confiés, à partir de 1896, à la *Diretoria Geral da Indústria do Ministério da Agricultura, Comércio e Obras Públicas* (Direction générale de l'Industrie du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics)<sup>2655</sup>.

Du travail de tous ces organes d'inspection au long du XIXe siècle, demeure aujourd'hui aux Archives Nationales, à Rio de Janeiro, un fond important qui comprend à la fois les listes des passagers débarqués dans plusieurs ports brésiliens, comme celui de Rio de Janeiro<sup>2656</sup> et de Santos-São Paulo<sup>2657</sup>, et des fiches consulaires, ainsi que les demandes de visa pour entrer ou sortir du pays. Cette riche documentation est consultable sur place dans les installations mises à la disposition du public et des chercheurs<sup>2658</sup>.

---

<sup>2651</sup> Article 7° du décret n. ° 1531 du 10 janvier 1855.

<sup>2652</sup> Sur cette organisation, revenir sur la Partie II, Chapitre V, II. A et C.

<sup>2653</sup> Décision n. ° 23 du 25 janvier 1878. In : *Collecção das decisões do Governo do Império do Brazil de 1878*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1879, p. 17. Ce sont, entre autres, ces listes qui seront utilisées dans la partie suivante afin de mieux connaître le profil des émigrants Madériens.

<sup>2654</sup> Article 22° – V de la Loi n. ° 126-B du 21 novembre 1892 [Accessible en ligne sur <http://www2.camara.leg.br/legin/fed/lei/1824-1899/lei-126-b-21-novembro-1892-541382-norma-pl.html>, consulté en août 2011].

<sup>2655</sup> Article 6° de la loi n. ° 429 du 10 décembre 1896 [Accessible en ligne sur <http://www2.camara.leg.br/legin/fed/lei/1824-1899/lei-429-10-dezembro-1896-540243-publicacaooriginal-40209-pl.html>, consulté en août 2011].

<sup>2656</sup> ARQUIVO NACIONAL (Brasil – A. N. B. ). Divisão de Polícia Marítima, Aérea e de Fronteiras. Relações de passageiros de embarcações que chegaram aos ports brasileiros – Rio de Janeiro (1875-1964).

<sup>2657</sup> A. N. B. Divisão de Documentos Escritos. Setor de Documentos Administrativos e Legislativos. Serviço de Polícia Marítima, Aérea e Fronteiras - SP (Santos): relação de vapores (entradas) no Porto de Santos, 1891-1902. Org. por Elizabeth Lee Molinaro Domingues e equipe. Rio de Janeiro: Arquivo Nacional, [data]. ... p. (AN/SCO, SDE 070).

<sup>2658</sup> LIMA MARTINS, Ismênia de. "Relações e registros sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro. Uma análise crítica das fontes"..., *op. cit.*, p. 70. L'auteur évoque l'existence d'un ensemble de 1,8 millions registres.

Concernant plus particulièrement les débarquements dans le port de l'ancienne capitale, il est possible de les consulter via le site Internet des Archives grâce au projet développé conjointement en 2008 par le BNDES (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social – Banque nationale de Développement Économique et Social du Brésil) et les Archives nationales du pays. Coordonné par l'historienne brésilienne Ismênia de Lima Martins et nommé *Entrada de Estrangeiros no Brasil: as relações de passageiros desembarcados no porto do Rio de Janeiro* (Entrée des Étrangers au Brésil : Listes des passagers débarqués au port de Rio de Janeiro), ce projet avait comme objectif l'organisation d'une base de données à partir des sources disponibles sur les passagers débarqués au port de Rio de Janeiro entre 1880 et 1910. Même si elle demeure inachevée, la base existante permet d'entreprendre une recherche à partir de divers champs comme le montre l'illustration 5 ci-dessous.

**Illustration 5 – Recherche des passagers débarqués au port de Rio de Janeiro**

The screenshot shows a search interface with the following sections:

- PESQUISA** (Search)
- CÓDIGO DE REFERÊNCIA** (Reference Code): A text input field.
- DADOS IMIGRANTE** (Immigrant Data):
  - NOME** (Name): A dropdown menu with 'que contenha' (contains) and a text input field.
  - IDADE (ano)** (Age in years): A dropdown menu with 'Exatamente igual' (exactly equal) and a text input field.
  - IDADE (mes)** (Age in months): A dropdown menu with 'Exatamente igual' (exactly equal) and a text input field.
  - RELIGIÃO** (Religion): A list box with options: Seleção, Budista, Católica, Cristã, Evangélica.
  - NAÇÃO/NACIONALIDADE** (Nationality): A list box with options: Seleção, Aporiana, Africana, Albanesa, Alemã.
  - INSTRUÇÃO** (Education): A list box with options: Seleção, Ilegível, Nada Consta, Não sabe ler, Não sabe ler nem escrever.
  - ESTADO CIVIL** (Marital Status): A list box with options: Seleção, Casado (a), Divorciado (a), Ilegível, Nada consta.
  - PROFISSÃO** (Profession): A list box with options: Seleção, Académico, Apogueiro, Advogado, Agenciário.
- DADOS DA VIAGEM** (Travel Data):
  - PORTO DE ENTRADA** (Port of Entry): A list box with options: Seleção, Açores, Alicante, Almeiria, Amsterdã.
  - NAVIO** (Ship): A list box with options: Seleção, A. S. de Lamornaix, Aachen, Acis, Aconcágua / Aconcagua.
  - PROCEDÊNCIA** (Place of Origin): A list box with options: Seleção, Açores, Alemanha, Alicante, Almeria.
  - DESTINO** (Destination): A list box with options: Seleção, Araras, Bahia, Barcelona, Barra do Pirai.
  - DATA DE CHEGADA** (Date of Arrival): A dropdown menu with 'que contenha' (contains) and a date input field (dd/mm/aaaa).
- Français** (French) button at the bottom right.

Source : Accessible en ligne sur <http://www.an.gov.br/rvbnodes/menu/menu.php>, consulté en août 2012].

Concernant les passagers débarqués à Santos, les listes ont été microfilmées, puis digitalisées et mises à disposition sur les terminaux des Archives nationales, même si elles ne

couvrent que la période postérieure à 1891. Les fiches sont classées en fonction de l'année, du nom du navire, de la provenance ou encore de la date d'arrivée.

Il faut d'ailleurs noter que la provenance signifie le dernier port où le steamer s'arrêta et non pas d'où il était initialement parti. Ainsi, afin d'effectuer la recherche pour ce travail, nous nous sommes basés sur les noms des navires au départ du port de Funchal (relevés dans les sources portugaises) que nous avons recherchés, par la suite, dans les documents brésiliens. De ce fait, bien entendu, il faut souligner que les passagers débarqués à Rio de Janeiro avant d'embarquer dans un autre navire en direction de Santos-São Paulo ont pour beaucoup échappé à nos statistiques. Néanmoins, certains cas de ce genre furent relevés<sup>2659</sup>, notamment à la fin de la période considérée. Notons par exemple le navire *Itaparica* arrivé le 3 août 1895, le *São Paulo* en juillet 1897, le *Patagonia* le 2 novembre 1897 ou encore le *Bearn* qui accosta le 10 avril 1898<sup>2660</sup>. Même si les listes de Santos présentes dans les Archives nationales sont disponibles à partir de 1891, les résultats de l'enquête pour combler d'éventuelles lacunes ont révélé qu'aucun de ces navires ne fut référencé avant 1895.

Finalement, si l'on considère les documents concernant les années comprises entre 1895 et 1899, dix-sept rouleaux de microfilm ont été consultés aux Archives nationales brésiliennes et soixante et onze navires transportant la somme de 2 455 individus embarqués à Madère pris en note<sup>2661</sup> dans le cadre de ce travail.

À partir des premiers croisements des sources portugaises et brésiliennes, mis à part quelques navires absents des listes conservées à Funchal et qui purent ainsi être enregistrés, peu d'éléments nouveaux apparurent. En effet, malgré l'inspection des navires demandée par les autorités et exigée par la loi, le travail n'était pas toujours réalisé de manière consciencieuse. Pire encore, selon quelques informations recueillies auprès de chercheurs et de fonctionnaires des archives, souvent ce n'était pas la police ou d'autres fonctionnaires qui se chargeaient de la vérification des transatlantiques, mais le capitaine lui-même, fournissant des listes de passagers préparées avec plus ou moins d'attention<sup>2662</sup>.

---

<sup>2659</sup> Grâce à un outil Internet dont nous reparlons plus en détails ultérieurement. Il s'agit du site Internet de l'Auberge des Immigrants de São Paulo à travers lequel il est possible d'effectuer une recherche nominative des émigrants et c'est en retrouvant certains de nos Madériens que nous nous sommes aperçu que le nom du navire différait de celui indiqué au départ.

<sup>2660</sup> Au total, douze navires purent être considérés, avec leurs passagers enregistrés grâce aux listes recueillies dans les Archives Nationales de Rio et n'existant pas dans celles de Madère.

<sup>2661</sup> Correspondant aux microfilms suivants : AN 281/2001, AN 282/2001, AN 283/2001, AN 284/2001, AN 285/2001, AN 286/2001, AN 287/2001, AN 288/2001, AN 289/2001, AN 290/2001, AN 291/2001, AN 292/2001, AN 293/2001, AN 294/2001, AN 295/2001, AN 296/2001, AN 297/2001.

<sup>2662</sup> Ismênia de LIMA MARTINS. "Relações e registros sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro. Uma análise crítica das fontes"..., *op. cit.*, p. 74. L'auteur souligne que cela explique également qu'il n'y avait aucun

Par contre, cette nouvelle donnée explique pourquoi certaines informations contenues dans les listes des Archives nationales n'étaient pas homogènes, pouvant causer des difficultés au travail de l'historien. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer, en parcourant ces documents, le nom du chef de famille suivi des mentions « *wife* », « *son* » ou bien « *épouse* » ou « *enfants* », sans davantage d'informations.

En revanche, les listes produites par le capitaine en disent davantage sur le trajet emprunté par les steamers. En effet, sur ces documents, et cela à chaque port par lequel le navire passait, une démarcation était effectuée avec le nom du port en question suivi des noms des nouveaux passagers embarqués. Par exemple, l'illustration 6 représentant l'extrait de la liste du navire allemand *Bahia*, arrivé le 7 juin 1895 à Santos, évoque le parcours Hambourg – Lisbonne – Madère – Santos.

Si l'on analyse plus en détails le chemin des embarcations françaises, dont les passagers sont très nombreux dans ce travail, on constate que les informations sur leurs parcours sont riches et mériteraient davantage d'études. Ne partant jamais directement de Marseille vers le Brésil<sup>2663</sup>, l'espace Méditerranéen semblait aussi important que l'Atlantique. Ainsi *Les Alpes*, arrivé à Santos le 22 avril 1896, était passé par Gênes, Naples, Barcelone, Gibraltar et Madère, le *Provence*, qui accosta au Brésil le 18 août 1896, par Barcelone, Malaga, Gibraltar et Madère ou le *Bearn*, dont l'ancrage fut enregistré le 19 novembre 1895 après être passé par Barcelone, Madère et Rio de Janeiro.

---

modèle de listes préétablies (p. 78), chaque capitaine procédant au remplissage des documents en fonction de ses préoccupations et intérêts dans ce négoce (p. 82).

<sup>2663</sup> Roland CATY, et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle*. 2<sup>e</sup> édition. Marseille, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1986, p. 73.

Illustration 6 – Extrait de la liste de passagers du navire *Bahia* débarqués au port de Santos le 07 juin 1895.

Hamburg-Südamerikanische Dampfschiffahrts-Gesellschaft							
Relação dos Passageiros à bordo Paquete Alemão <i>Bahia</i> Cap. J. Schreiner							
Nº	Nome Name	Idade Alter	Sexo Sexo	Profissão Profissão	Nação Nação	Destino Schimmungsort	Bagagem
<u>Von Hamburg</u>							
1	Harin Holtenhauer		/		Brasilien	/	
2	Caroline Jøe		/		Deutschl	/	
3	Karoline Røthenburg		/		Dänemark	/	
4	Wihelm Fischer		/		Brasilien	/	
5	Joni Lima		/		Portugal	/	
<u>Von Lissabon</u>							
6	Emilio Chalingho		/		Portugal	/	
7	Ventura da Cruz		/			/	
8	Manoel Lombinho		/			/	
9	Manoel dos Santos		/			/	
10	Ant.º Magalhães		/			/	
11	Manoel Vieira		/			/	
12	Agostinho de Jesus Mendes		/			/	
13	Jfm.º Magdalena		/			/	
14	Jf.º Angela		/			/	
<u>Von Madeira</u>							
15	Manoel de Rocha		/		Portugal	/	
16	Balthus Diniz		/			/	
17	Theodoro Ferreira		/			/	
18	Teodoro de Freitas		/			/	
<u>Von Rio de Janeiro</u>							

Source : A. N. B. *Relação de vapores (entradas) no Porto de Santos*. Microfilm AN 282/2011.

Aucune indication concernant l'état de santé des émigrants ou bien leur destination finale n'était consignée dans ces listes. Pourtant, l'ensemble des informations disponibles permit non seulement de combler l'absence de listes d'embarquement pour les années à partir de 1898, mais aussi de faire la comparaison avec les listes de bord trouvées et consultées dans une autre archive brésilienne conservée (à l'époque de la consultation) au Memorial do Imigrante, dans le bâtiment même qui reçut, pendant des décennies, des millions d'émigrants venus de toutes parts pour se fixer à São Paulo.

## B. Listes des passagers débarqués au port de Santos (Museu da Imigração do Estado de São Paulo)

Après Rio de Janeiro, les recherches se sont poursuivies dans la ville de São Paulo, où certains documents des archives de l'État ont été consultés, mais où l'objectif principal visait

l'accès à la documentation générée par le passage des travailleurs, pour la plupart étrangers, à l'Auberge des Immigrants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En effet, depuis son inauguration en 1887, et ce jusqu'en 1978, l'Auberge reçut plus de deux millions et demi de personnes<sup>2664</sup>. Parmi celles-là, des travailleurs de plus de soixante-dix nationalités, mais également des migrants brésiliens, notamment dans les années 1930.

Dans les années 1970, l'Auberge perdit sa fonction d'origine et, en 1978, elle reçut pour la dernière fois un groupe d'immigrants coréens. En 1982, le bâtiment fut mis sous la responsabilité du Conselho de Defesa do Patrimônio Histórico, Arqueológico, Artístico (Conseil de Défense du Patrimoine Historique, Arqueologique, Artistique) et c'est à partir de 1998 qu'y fut installé le Memorial do Imigrante, où nous pouvons trouver aujourd'hui le musée de l'immigration et un fond d'archives riche en documents de toutes sortes ayant trait aux individus introduits à São Paulo et passés par ces murs<sup>2665</sup>.

Parmi ces documents, on distingue un fond iconographique composé d'images diverses de l'Auberge, des cartes postales, des photographies de voyage et des portraits d'immigrants, ou encore le fond du Secrétariat de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics constitué principalement de papiers utilisés par les *fazendeiros* pour obtenir le remboursement des frais avancés pour le transport des immigrants au Brésil. Y sont aussi catalogués : un fond cartographique avec des plans et des cartes des noyaux coloniaux et de l'Auberge, un fond des journaux publiés par les colonies d'immigrants entre 1886 et 1987, ou encore un fond des *Cartas de Chamada* (Lettre d'appel), documents qui permettaient aux immigrants installés au Brésil de faire venir des parents et des amis de leur terre natale, subventionnés par le gouvernement.

Finalement, deux fonds d'archives ont particulièrement attiré l'attention et furent l'objet d'une analyse plus poussée : les *listas de bordo* et les registres de matricule de l'Auberge, qui seront détaillés séparément.

Les *listas de bordo* (listes de bord) se constituent de listes d'immigrants embarqués entre 1888 et 1965 – même si la majorité des navires correspondent à la période 1900-1950 – principalement dans des ports européens, et débarqués dans le port de Santos/São Paulo. Ces documents, à l'inverse de ceux consultés aux Archives nationales, ne correspondent pas aux

---

<sup>2664</sup> Sur l'histoire de ce lieu revenir à la sous-partie III-A du chapitre VI.

<sup>2665</sup> Les informations concernant l'évolution historique de l'Auberge des Immigrants proviennent du site même du Memorial do Imigrante. [Accessible en ligne sur <http://www.memorialdoimigrante.org.br/sobre.htm>, consulté en janvier 2012].

listes officielles. D'après les informations recueillies lors de nos recherches de terrain et les explications du site Internet du Museu da Imigração do Estado de São Paulo, là où est conservée cette documentation, ces listes remplies par les compagnies de navigation étaient par la suite délivrées à un fonctionnaire de l'Inseptoria de Imigração au Porto de Santos, et selon Bassanezzi, permettent également de distinguer les émigrants des touristes<sup>2666</sup>. Disponibles sous forme de microfilm à la consultation publique depuis 2008, ces listes sont également disponibles aujourd'hui en ligne sur le site Internet du Museu da imigração do Estado de São Paulo, et la recherche peut s'effectuer un peu plus facilement en fonction du nom des individus, du navire, de la période ou même de la date exacte.

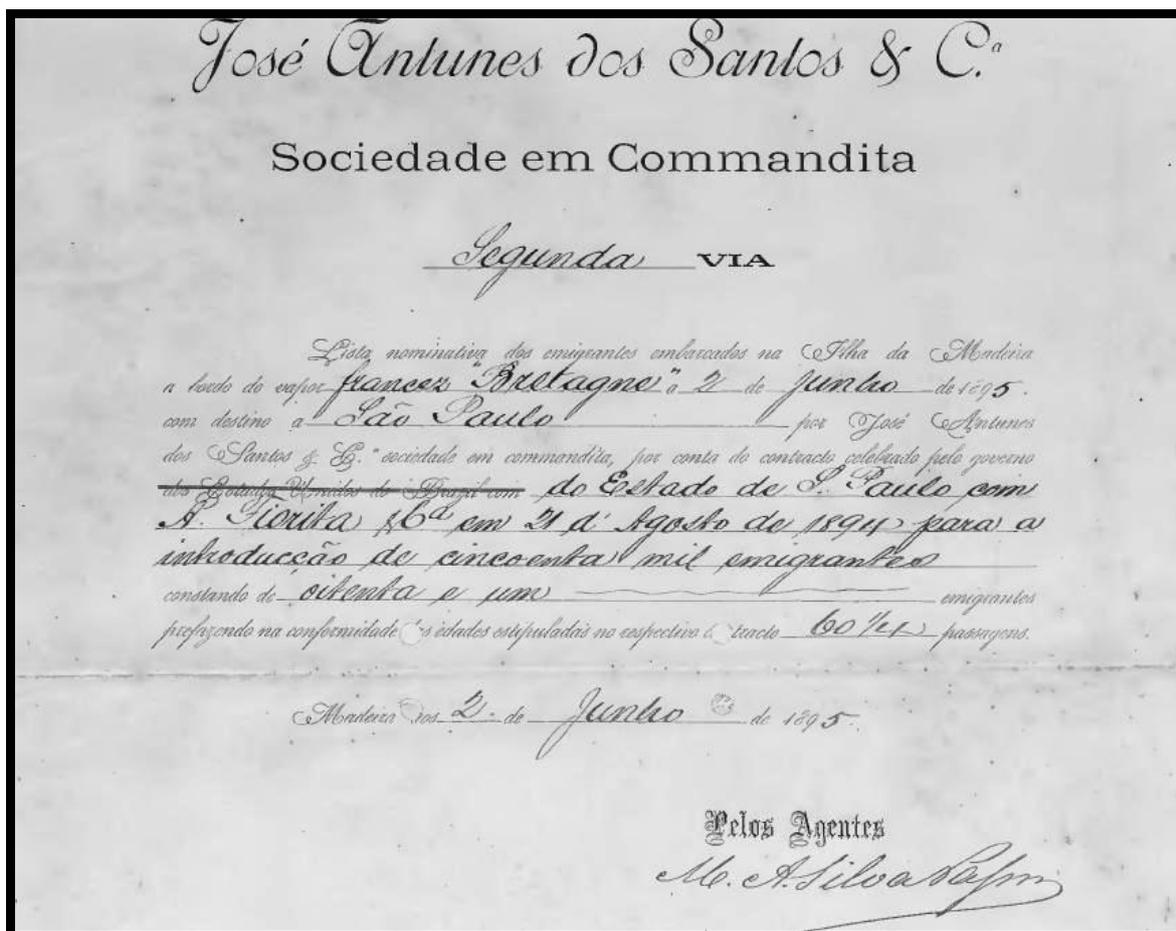
En ce qui concerne l'état et le contenu des listes examinées dans leur ensemble, quelques précisions sont nécessaires. Tout d'abord, il est important de relever que, en comparaison des listes du même genre conservées aux Archives nationales de Rio de Janeiro, celles-ci sont bien plus complètes même si, à certaines occasions, les documents présentent des lacunes et une certaine hétérogénéité dans la présentation des informations<sup>2667</sup>. Avant le début de la liste proprement dite, figure une page introductive sur laquelle apparaissent le nom du navire, le port de provenance ainsi que la date de départ (une page de ce type pour chaque port de provenance), comme le montre celle représentée sur l'illustration 7 ci-dessus. Elle concerne le navire *Bretagne*, arrivé au port de Santos le 28 juin 1895 avec à son bord des émigrants de diverses nationalités, dont plusieurs Madériens.

---

<sup>2666</sup> Maria Silvia Casagrande Beozzo BASSANEZI et Rosana BAENINGER. *Os registros da hospedaria dos imigrantes*. Campinas, NEPO, UNICAMP, 1986, p. 37.

<sup>2667</sup> Quand un navire apparaît dans les deux listes de débarquements (celles consultées à Rio de Janeiro et à São Paulo), notons que les individus référencés dans l'une et l'autre source sont alors les mêmes à la différence près que, dans les listes conservées aux archives du *Memorial*, apparaissent principalement les familles tandis que dans celle de Rio de Janeiro figurent en plus les individus solitaires, présents au départ. Peut-être est-ce pour cela que Bassanezzi distingue les émigrants des passagers.

**Illustration 7 – Page précédant la liste des émigrants présents dans le navire *Bretagne* arrivé à Santos le 28 juin 1895**



Source : *Listas gerais de desembarque dos passageiros – Navire Bretagne, 28 juin 1895.* [Accessible en ligne sur [http://www.memorialdoimigrante.org.br/acervodigital/upload/listas/BR\\_APESP\\_MI\\_LP\\_000127.pdf](http://www.memorialdoimigrante.org.br/acervodigital/upload/listas/BR_APESP_MI_LP_000127.pdf), consulté en octobre 2012, p. 12]

D'une manière générale, les listes établies par famille, contiennent les informations suivantes : nom du passager, prénom, lieu de naissance ou de dernière résidence, lien de parenté, profession, âge, religion et destination.

Toutefois, le lieu de naissance ou de dernière résidence, par exemple, se présente comme une information disponible seulement pour les chefs de famille. Dans cette documentation, la liste de cinq navires montre « Madère » comme lieu de naissance, alors que dans le restant des embarcations, on trouve le nom de la paroisse d'origine des chefs de famille. Heureusement, cette lacune put être comblée grâce au croisement des informations des sources portugaises, principalement grâce aux passeports.

La profession et la religion apparaissent également seulement pour les chefs de famille jusqu'en 1896, avec l'arrivée du navire *Aquitaine* au Brésil le 18 novembre 1896. À partir de

l'arrivée du navire suivant, *Les Andes*, ces informations furent étendues à l'ensemble des passagers.

Au sujet de l'état civil, il faut redoubler d'attention puisqu'il n'apparaît que pour le chef de famille. Pour les personnes qui l'accompagnent, seul leur lien de parenté avec ce dernier est indiqué (« cousin », « oncle » etc.), ne permettant pas de savoir s'ils étaient mariés ou célibataires, même si le croisement de cette source avec les autres précédemment citées permet parfois de combler cette faille. Par contre, la condition de « veuf » ou « veuve » des individus était précisée dans les listes.

En raison de toutes les réserves évoquées ci-dessus, on redécouvre la nécessité du croisement des sources. En revanche, ces listes de bord permirent de recueillir des informations inédites et non négligeables sur les émigrants, et que les autres sources déjà mentionnées passaient sous silence.

En effet, une première indication intéressante concerne les individus n'ayant pas reçu de subventions de la part du gouvernement de São Paulo. Ceux-ci, dans les listes de bord, apparaissent inscrits à la suite des personnes de leur famille qui voyageaient en leur compagnie et, au côté de leur nom, était spécifié que l'individu ne profitait pas des subventions et payait donc son titre de transport pour « ja ter estado no Brasil » (« s'être déjà rendu au Brésil »). Ainsi, Manoel Gomes Jardim, qui débarqua à Santos le 26 janvier 1893 avec sa femme, sa belle-mère, sa belle-sœur et sept neveux, fut le seul à payer son voyage. Il en fut de même pour Manoel Vieira da Luz, arrivé le 04 novembre 1894 avec sa femme et sa fille, ou encore pour Manoel d'Abreu, dont la femme et les quatre filles furent subventionnées alors que lui dut payer son titre de transport.

Les listes nous révèlent également lorsqu'une femme mariée partait rejoindre son mari déjà installé au Brésil. Pour mieux comprendre le phénomène, il faut se rappeler que la loi portugaise accordait aux femmes mariées le droit de voyager seules à la condition qu'elles y soient autorisées par leur mari. Quand celui-ci était absent et voulait que son épouse le rejoigne, il lui envoyait une *Carta de Chamada* (Lettre d'appel)<sup>2668</sup> lui permettant ainsi d'entreprendre les démarches auprès des autorités portugaises afin d'obtenir un passeport. Même si un examen plus approfondi sur ces femmes viendra dans les prochains chapitres, il est intéressant de signaler, pour illustrer ces propos, le cas de Eulalia Maria Feliciano, qui put embarquer avec sa fille et son fils le 25 janvier 1893 en direction du Brésil où l'attendait son

---

<sup>2668</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. "Algumas observações complementares sobre a política de emigração portuguesa". In: *Análise social*, Vol. 25, n.º 108-109, 3a série, Lisbonne, ICS, p. 735-739, p. 736.

mari, Antonio de Ponte. De la même façon, c'est après la réception d'une lettre d'appel que, le 17 octobre 1894, Maria Conceição de Freitas et Maria Augusta Vieira purent prendre la mer à bord du navire *Espagne* pour rejoindre leurs époux respectifs, João Gabriel de Jesus et Filipe Francisco dos Réis. Malheureusement, au cours des recherches effectuées, aucune lettre concernant la période ici traitée ne n'a été retrouvée, ni dans les archives brésiliennes, ni dans les archives portugaises. Celles disponibles sur le site Internet du Museu da Imigração datent du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2669</sup>.

Finalement, une donnée non négligeable a pu être recueillie dans ces documents : la destination des émigrants embarqués une fois arrivés sur les terres brésiliennes. En effet, sur l'ensemble des quarante-quatre navires analysés, il fut possible d'identifier avec précision pour la moitié d'entre eux la destination finale. Il s'agissait le plus souvent de la ville de São Paulo et de l'État du même nom, ce qui permet, même avec quelques réserves toutefois, d'approfondir la connaissance des lieux et des colonies vers lesquels se sont dirigés les Madériens et du travail qu'ils ont effectué sur ce vaste territoire trois cent trente-cinq fois plus grand que l'île de départ. L'information entraîne également quelques réflexions (réalisées ci-dessous) sur le rôle des Madériens dans la réussite ou l'échec des initiatives du gouvernement pauliste dans sa recherche de main-d'œuvre pour les plantations de café.

Finalement, les livres de *matricula* (de matricule) des individus ayant séjourné à l'Auberge des Immigrants de São Paulo clôt l'ensemble des sources sélectionnées pour enrichir la base de données élaborée pour ce travail.

### C. Les livres de matricule de l'Auberge des Immigrants de São Paulo

Cette cinquième source fut la dernière consultée pour l'élaboration de la base de données. Il s'agit d'un ensemble de cent cinquante livres regroupant des informations diverses sur le passage des étrangers par l'Auberge de Bom Retiro, qui fonctionna de 1882 à 1887, et celle du Brás, ouverte de 1887 à 1978 et dont nous avons déjà parlé dans les chapitres précédents<sup>2670</sup>.

---

<sup>2669</sup> <http://www.museudaimigracao.org.br/acervodigital/cartas.php>.

<sup>2670</sup> Consulter à ce propos dans la Partie II, le chapitre VI, la sous-partie III-B.

Accessibles aujourd'hui sur le site internet du *Memorial do Imigrante*<sup>2671</sup>, les livres de *matrícula* finirent par être rendus publics en 1998. Pour ce travail, ils ont été consultés une première fois en 2009, directement sur les terminaux des Archives, puis, durant l'élaboration de la base de données, par Internet à de multiples reprises. Il s'agit de documents développés par les fonctionnaires de l'Auberge à l'arrivée de chaque immigrant, et dont le principal objectif était le contrôle des informations sur les travailleurs et leur acheminement jusqu'à leur destination finale dans la province puis État de São Paulo, ainsi que la vérification de la correspondance de ces derniers avec le profil recherché par le gouvernement pauliste car ce n'est que quatre-vingt-dix jours après le débarquement et le passage par l'auberge que les recruteurs recevaient le remboursement de la somme qu'ils avaient avancée pour la venue de cette main-d'œuvre nouvelle<sup>2672</sup>. Pour la période considérée pour l'élaboration de la base de données de cette thèse, 1886 à 1899, il existe cent six livres et, concernant directement les Portugais, soixante-trois, qui furent tous étudiés en détail<sup>2673</sup>.

Comme on peut l'observer à travers l'illustration 8 ci-dessous, extraite de la liste des Madériens arrivés le 31 mars 1886, les registres sont organisés en fonction du nom du chef de famille et, parmi les renseignements disponibles, se trouvent consignés le nom, l'âge, la nationalité, la profession, et l'état civil du chef de famille et de ceux qui l'accompagnaient, ainsi que le lien de parenté qui les unissait. Aussi, en fonction du sérieux avec lequel ces documents furent élaborés, il est possible de connaître la date d'entrée à l'Auberge et celle de sortie (concernant les émigrants madériens, cette donnée a été fournie seulement pour les trois premiers navires de l'année 1886).

---

<sup>2671</sup> Accessible en ligne sur <http://www.museudaimigracao.org.br/acervodigital/livros.php>, consulté pendant l'été 2012. Il est possible d'accéder directement au document digitalisé ou bien à la base de données élaborée à partir de ces derniers. Informations également mises à la disposition du chercheur sur le site des Archives de l'État de São Paulo [Accessible en ligne sur <http://www.arquivoestado.sp.gov.br/memoriaimigrante/>, consulté jusqu'en août 2012].

<sup>2672</sup> Article 10° du contrat signé le 21 août 1894 entre le gouvernement pauliste et l'agent Angelo Fiorita.

<sup>2673</sup> Memorial do Imigrante. Registros de *matrícula*. Livre 4 à 64, Livre 98 et livre 56-A.

Illustration 8 – Extrait de la liste des Madériens arrivés le 31 mars 1886

N	N O M E	Idade	Sexo	Naturalidade		Religião	Procedência	NOME DO PAIS	Chegada		Destino		Observações
				XACIJO	PROVINCIA				MEZ	DIA	MEZ	DIA	
	José Maria	X 31	m		Portugal								
	Alfonso Maria Ethel	X 25	f		"		Portugal		31	Mar	4	Alfonso	
	Alfonso de Almeida	X 11	m		"		"		"	"	"	"	
	Paul	X 3	m		"		"		"	"	"	"	
	Estanislau Pereira	X 30	m		"		"		"	"	4	Alfonso	
	Margarida Maria	X 37	f		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso	X 8	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso	X 6	m		"		"		"	"	"	"	
	Luiz	X 11	f		"		"		"	"	"	"	
	Paul	X 8	m		"		"		"	"	"	"	
	Paul Estanislau de Souza	X 33	m		"		"		"	"	"	"	
	Estanislau de Souza	X 35	f		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso	X 8	m		"		"		"	"	"	"	
	Maria T. José de Souza	X 22	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 19	f		"		"		"	"	"	"	
	Estanislau Estanislau de Souza	X 73	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso de Souza	X 25	m		"		"		"	"	"	"	
	Paulina	X 20	f		"		"		"	"	"	"	
	Paulina	X 19	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso de Souza	X 36	m		"		"		"	"	4	Alfonso	
	Alfonso de Souza	X 95	f		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso	X 10	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso	X 2	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 65	m		"		"		"	"	6	Alfonso	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 52	f		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 20	f		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 12	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 8	m		"		"		"	"	"	"	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 34	m		"		"		"	"	4	Alfonso	
	Alfonso Estanislau de Souza	X 34	f		"		"		"	"	"	"	

Source : Memorial do Imigrante. Livro de matrícula n.º 3, p. 44. [Accessible en ligne sur [http://www.museudaimigracao.org.br/acervodigital/upload/livros/pdfs/L003\\_044.pdf](http://www.museudaimigracao.org.br/acervodigital/upload/livros/pdfs/L003_044.pdf), consulté en août 2012].

Un autre élément présent révélait le nombre de bagages apportés par les étrangers. Pour les Madériens, cette information apparaît pour la première fois pour le navire *Frankurt*, arrivé le 22 août 1886, et demeure jusqu'au vapeur *Hannover*, du 23 janvier 1887. Il est aussi possible d'y trouver le montant de la subvention qui allait, par la suite, être remboursé à la personne responsable de l'introduction des émigrants. Eventuellement, les registres pouvaient contenir d'autres types d'éléments très enrichissants pour la base de données, comme la provenance des émigrants, mais surtout la direction prise par ces derniers à la sortie de l'Auberge, thème sur lequel nous reviendrons au moment de la présentation des résultats obtenus à travers l'analyse des statistiques.

Parfois même, notamment à la fin de la période ici considérée, le nom de la *fazenda* ou bien du *fazendeiro* ayant accueilli les Madériens apparaissent. Au total, on compte soixante-dix références précises de lieux d'accueil de cette main-d'œuvre insulaire, information pouvant être retenue pour une étude future sur la présence et l'influence des émigrants madériens en terres brésiliennes.

Toujours sur cette question, il faut néanmoins souligner que l'information pouvait, par moment, différer de celle recueillie dans les listes de bord. En effet, pour José de Viveiros et sa famille, ou pour José Soares da Conceição, débarqués le 03 février 1897, par exemple, les listes de bord indiquent comme destination la ville de Araraquara, alors que dans les registres de l'Auberge, pour les mêmes individus, on trouve mentionné São João de Boa Vista. Dans ces cas, il convient de donner la priorité à l'indication des registres de l'Auberge, dernier lieu de passage des émigrants avant leur éparpillement dans l'État de São Paulo.

Il est important de noter que, contrairement à ce qui s'est passé pour les registres de passeports de Madère, l'écriture des noms et prénoms de ceux de l'Auberge fut conservée lors de leur transcription sur la base de données disponible sur Internet comme ils apparaissaient dans les livres d'origines (il est donc commun que l'orthographe des noms et prénoms ne coïncide pas avec le portugais actuel). En revanche, si la graphie originale fut respectée, quelques fautes lors du remplissage des contrôles à l'époque peuvent voler aujourd'hui à l'historien quelques heures de travail. Ainsi, un « Gouvêa » peut apparaître comme « Gôvea » ou « Gouveia », un « Lourenço », comme « Lorenzo », une « Gerarda », comme « Geralda », ou encore un « Clemente d'Agrella », comme « Clemente d'Agriello ».

Plus grave, souvent les noms ou les prénoms furent tout simplement abrégés lors du processus de remplissage. La vigilance et l'attention doivent alors redoubler pour trouver un

« Francisco » enregistré comme « Fran » ou un « Antonio » comme « Ant ». Des fautes plus graves surgissaient lors de la suppression totale d'un des multiples prénoms d'un individu, comme dans le cas de « Rufina Thereza », débarquée le 19 novembre 1891 à Santos du Navire *Koln* et enregistrée à l'auberge sous le seul nom de « Thereza ».

D'autres erreurs commises par les fonctionnaires de l'Auberge lors de la prise de note peuvent aussi fausser certains résultats statistiques si elles sont passées inaperçues. Par exemple, pour certains individus, l'âge mentionné dans les listes de l'Auberge ne correspondait pas à celui indiqué sur les listes de départ. Ainsi, José Joaquim de Goes (62 ans) et sa femme Maria firent le voyage de Madère jusqu'à São Paulo le 1<sup>er</sup> septembre 1891, accompagnés de leur huit enfants. Alors qu'au départ, l'âge des deux aînées, Candida et Anna, était de trente et vingt ans, dans les listes de l'Auberge, il fut noté qu'elles avaient respectivement trois et deux ans. Un autre exemple concerne la nationalité des individus.

Il est en effet arrivé plusieurs fois, lors des recherches d'émigrants sur le site Internet de l'Auberge, de ne pas en trouver certains car la nationalité indiquée ne correspondait pas à celle présente dans d'autres sources. Ce ne fut qu'à force d'insistance, appuyée de la conscience des fortes similitudes d'informations, que les individus en question furent pris en compte et enregistrés dans la base de données de cette thèse. C'est ainsi, par exemple, que quarante-cinq émigrants embarqués sur le navire français *Aquitaine* le 1<sup>er</sup> novembre 1896, mais qualifiés d'Espagnols dans les listes de l'Auberge, purent être identifiés comme Madériens et enregistrés.

Malgré ces contretemps, le recours au site internet du Museu da Imigração de l'État de São Paulo s'est avéré nécessaire afin de compléter les informations recueillies directement dans les archives de l'institution lors des recherches de terrain. En effet, par manque de temps, il n'a pas été possible de prendre en compte tous les navires transportant des Portugais puis de distinguer les Madériens de ceux du Portugal continental et des Açores. Ainsi, comme pour les listes de débarquements précédemment citées, seuls les navires présents au départ du port de Funchal furent alors enregistrés, laissant donc de côté les émigrants qui changèrent de navire entre Funchal et Santos.

Ces derniers ne purent être retrouvés que grâce à l'utilisation du site Internet du *Museu*, suite à une recherche nominative le plus souvent à partir du nom du chef de famille, ce qui réduit la marge d'erreur sans toutefois l'écartier totalement. Les émigrants du premier navire enregistré, en 1886, ont ainsi pu être retrouvés dans les listes de l'Auberge grâce à Internet. En effet, partis de Funchal dans le navire *Kronpring*, le 13 mars 1886, ils

débarquèrent à Santos du vapeur *Principe Frederico Carlos*, le 31 mars de la même année. Il en fut de même pour les Madériens du *Bretagne*, partis le 18 mars 1895 et arrivés le 4 avril 1895 sur le *Matapan*, pour ceux du *Loanda*, partis le 23 août 1893 et arrivés sur le *Malange*, pour ceux du *Bearn*, partis le 17 février 1896 et arrivés sur le *Victoria*, pour ceux de l'*Aquitaine*, partis le 31 mai 1896 et arrivés sur le *Satellite* ou pour ceux du *Provence*, partis de Funchal le 16 janvier 1898 et arrivés à Santos sur *Les Alpes* le 3 février de la même année.

Finalement, une information très intéressante et qui apparut conjointement dans les listes de bord et dans les livres de matricule de l'Auberge fut l'indication concernant le recrutement des émigrants. En effet, pour un certain nombre d'entre eux, il reste possible de savoir s'ils se déplacèrent spontanément jusqu'à São Paulo ou bien s'ils furent recrutés dans le cadre de contrats signés entre le gouvernement central ou de São Paulo et la Sociedade promotora de Imigração (Société Promotrice d'Immigration) ou encore par des agents d'émigration.

### III. Divers contrats pour l'introduction des immigrants

#### A. La politique des contrats

Grâce à la consultation des listes de bord et des livres de *matricula* de l'Auberge des Immigrants, aux archives du Museu da Imigração de São Paulo, on découvre que certains des navires enregistrés transportèrent des émigrants européens engagés et introduits par l'entremise de contrats signés avec le gouvernement central ou bien le gouvernement de la Province (puis État) de São Paulo avec la Sociedade promotora de Imigração ou avec des agents d'émigration. Le recours au système des contrats, comme nous l'avons démontré auparavant, connut une longue évolution au fil du temps.

Dans les chapitres précédents, en effet, nous avons pu évoquer certains de ces instruments juridiques n'ayant pas abouti aux effets escomptés, notamment ceux utilisés entre le gouvernement central et les associations d'immigration locales ou des particuliers. Après l'échec du système de *parceria* du sénateur Vergueiro<sup>2674</sup>, le gouvernement de São Paulo mit progressivement en place une politique d'immigration active basée sur les subventions

---

<sup>2674</sup> Sur ce sujet consulter dans la partie II, le chapitre V.

concedées à des compagnies ou des agents qui se proposaient d'introduire des immigrants dans la province puis État de São Paulo.

Cette politique, défendue majoritairement par les planteurs de l'ouest de São Paulo comme unique solution au problème de la main-d'œuvre, prit son essor dans les années 1880, notamment après la création de la Sociedade Promotora de Imigração, en 1886, s'opposant ainsi à la volonté des *fazendeiros* de l'ancienne zone caféière de la vallée du Paraíba, désireux de prolonger l'utilisation des esclaves dans lesquels ils avaient tant investi. Comme le contrôle politique de la province était détenu par les *fazendeiros*, les coffres publics furent utilisés afin de développer ce système et de mettre en place ce que l'historien brésilien Paulo Cesar Gonçalves qualifie de « trafic d'immigrants », qui aurait regroupé à la fois les intérêts des propriétaires et ceux des hommes et des entreprises intermédiaires, chargés de recruter et de transporter cette main-d'œuvre immigrante<sup>2675</sup>.

La subvention du transport des immigrants, garanti par le trésor public aux agents ou aux compagnies, représenta l'un des instruments fondamentaux permettant l'alimentation du flux migratoire. Par ce régime, l'administration publique subventionnait entièrement le transport pour les personnes âgées de plus de 12 ans, la moitié pour ceux entre 7 et 12 ans, et un quart pour les enfants entre 3 et 6 ans. Seuls les individus célibataires, ceux qui prétendaient s'installer dans d'autres zones du Brésil en dehors de l'État de São Paulo, et ceux qui, par le passé, avaient pu compter sur cette aide financière pour s'installer au Brésil et qui, pour une quelconque raison, étaient retournés dans leur pays d'origine, ne pouvaient recevoir cette aide publique<sup>2676</sup>.

Souvent critiqués par les autorités, les agents d'émigration étaient accusés d'exécuter les contrats de manière peu consciencieuse, ne cherchant qu'à remplir les quotas demandés en avançant de vaines promesses pour attirer un maximum d'individus, ou bien en recrutant des personnes peu enclines à travailler<sup>2677</sup>. Toutefois, il faut aussi retenir que les grands agents comptaient, pour leur part, un grand réseau de sous-traitants dont la fiscalisation s'avérait difficile.

Ainsi, d'accords simples et directs entre un *fazendeiro* et un armateur, comme dans le cas des Madériens engagés sous contrat de *parceria* pour travailler dans la *fazenda* de Breves

---

<sup>2675</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 191.

<sup>2676</sup> Thomas HOLLOWAYS. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 45-48.

<sup>2677</sup> *Relatorio do anno 1876-1...pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas...*, op. cit., p. 406.

en 1855<sup>2678</sup>, on passa à des accords plus complexes comme ce fut le cas dans l'épisode des Madériens introduits dans la province du Pará en 1886<sup>2679</sup>.

Avant la création de la Sociedade Promotora de Imigração et jusqu'au début des années 1880, les contrats étaient directement signés entre le gouvernement de São Paulo, les agents et leurs entreprises. À partir de juillet 1886, la grande majorité des accords passèrent, au préalable, par la *Sociedade*<sup>2680</sup>. Retenons, par exemple, celui du 6 juillet 1886 pour l'introduction de six milles individus, celui du 22 juillet pour 30 000 immigrants ou encore celui du 2 mars 1888 pour faire venir à São Paulo 60 000 travailleurs<sup>2681</sup>.

La *Sociedade*, à son tour, lança ses propres démarches afin de trouver les meilleurs (et les moins chers) parmi les agents pour qu'ils s'occupent des étapes suivantes<sup>2682</sup>. Dans ce marché, un nom apparaît très fréquemment, celui d'Angelo Fiorita. En effet, comme le relate un rapport présenté en 1887 par la *Sociedade* au Vicomte de Parnaíba, président de la province de São Paulo, alors que les montants payés pour l'introduction des immigrants par le contrat du 6 juillet 1886 étaient de 85\$000 pour les adultes de plus de 12 ans, 42\$500 pour ceux âgés entre 7 et 12 ans et 21\$500 pour les enfants entre 3 et 7 ans (les moins de trois ans voyageant gratuitement), Angelo Fiorita proposait de transporter les travailleurs européens pour, respectivement, 80\$000, 40\$000 et 20\$000<sup>2683</sup>. Au total à cette époque, trois grands agents participèrent au négoce lucratif que représentaient le recrutement et le transport des immigrants : Angelo Fiorita & Cia, Zerrenner Bulow & Cia et José Antunes dos Santos & Cia.

À propos de l'histoire de ces agents et de leur compagnie, notons qu'avant de se lancer dans le transport des travailleurs européens vers le Brésil, ils constituaient des maisons commerciales d'exportations et d'importation de marchandises, ce qui leur permit de développer tout un réseau de contacts transatlantiques, les transformant en meilleurs

---

<sup>2678</sup> Sur ce contrat, revenir à la partie II, Chapitre VI, sous-partie I-A.

<sup>2679</sup> Concernant cet épisode, consulter dans la partie II, le chapitre V, sous-partie III.

<sup>2680</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 192.

<sup>2681</sup> Pour plus de détails sur ces contrats, consulter *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente desta provincia no dia 19 de Novembro de 1887*. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888, p. 115. Paulo Cesar Gonçalves reprinted en détail les sommes dépensées pour l'introduction de ces immigrants et souligna que, pour les trois contrats cités, les dépenses représentaient 25 % de la recette totale de la Province de São Paulo. In : Paulo Cesar GONCALVES. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 194-195.

<sup>2682</sup> *Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo pela Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887*. In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São Paulo... no dia 19 de Novembro de 1887...*, op. cit., annexe A4-3.

<sup>2683</sup> *Ibidem*.

intermédiaires pour recruter et, par la suite, transporter les immigrants. L'agence de Fiorita, par exemple, petite entreprise commerciale en déclin au début des années 1880, devint la principale partenaire de la Sociedade promotora de Imigração, introduisant 36 000 individus à travers les contrats du 6 juillet et du 22 juillet 1886<sup>2684</sup>.

Pour les contrats suivants, Fiorita commença à collaborer avec deux autres agences : celle de Zerrenner et celle de José Antunes dos Santos. Ainsi, à eux trois, ils se partagèrent le recrutement et l'importation des immigrants européens. Angelo Fiorita, citoyen italien vivant à Rio de Janeiro<sup>2685</sup>, se chargeait d'acheminer des Italiens, des Autrichiens et des Suisses, Zerrenner, des Allemands et José Antunes dos Santos, citoyen portugais originaire de l'île de São Miguel<sup>2686</sup> et résident à Lisbonne, des Portugais du continent et des îles, ainsi que de l'archipel espagnol des Canaries<sup>2687</sup>. Quant aux rapports entre ce dernier et Fiorita, on remarque notamment l'accord signé en juin 1888<sup>2688</sup>, et pour illustrer sa mise en pratique, on peut observer l'extrait de la liste de bord du navire *Provence*, arrivé à Santos le 13 février 1893, présenté ci-dessous.

---

<sup>2684</sup> *Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo pela Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887*. In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São ...no dia 19 de Novembro de 1887...*, annexe A4-8.

<sup>2685</sup> Eduardo von LAEMMERT. *Almanack administrativo, mercantil e industrial do Imperio para 1888 – 45º anno*. Rio de Janeiro, Laemmert & C., 1888, p. 736. Dans l'Almanack, il est indiqué que les bureaux de Fiorita se situaient aux numéros 11 et 13 de la « rua da Alfandega » et « 4 rua Conde de Lagos », à Rio de Janeiro.

<sup>2686</sup> A. M. N. E. Caixas avulsas sobre emigração. Boite n. ° 1067. Lettre envoyée le 2 mars 1886 par le Consulat général du Portugal à Rio de Janeiro au ministre d'État et Secrétaire des Affaires étrangères afin de critiquer les actions des cet agent d'émigration « citoyen portugais de l'île de São Miguel ».

<sup>2687</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Mercadores de braços...*, *op. cit.*, p. 196.

<sup>2688</sup> A. N. B. Fundo 5º Ofício e Notas do Rio de Janeiro. Microfilm n. ° 009.011.79. Livre 48, fl. 37, 37v et 38. *Contrato para a introdução de imigrante de nacionalidade portuguesa do 12 de junho de 1888*, p. 37v. Cet accord concernait l'introduction d'immigrants portugais « des îles de Madère, Açores et Canaries mais aussi de Galice, Espagnols, Allemands et Belges ».

**Illustration 9 – En tête de la liste de bord du navire *Provence* arrivé à Santos le 13 Février 1893**

*Lista dos emigrantes, que em 25 de Janeiro de 1893, seguem viagem da Ilha da Madeira, para o Estado de S. Paulo, Estados Unidos do Brazil, no vapor por conta do contracto celebrado entre a Sociedade Promotora de Emigração de S. Paulo a 23 de Fevereiro de 1893 com A. Fiorita & C.<sup>a</sup> e remittidos por José Antunes dos Santos & C.<sup>a</sup>, a saber:*

Numeros		Nomes	Naturalidade	Parentesco	Estado	Profissão	Religião	Eidade	Passagens				Observações
Passaporte	Ordem								1	M	X	O	
86	1	1) Ref. <sup>o</sup> 1270 Fran. <sup>co</sup> Rodrigues de Sá	Port.	Coz.	Solteiro	Cath.	25	1					
	2	Anna de Jesus		Moz.			24	1					
	3	Jose Abiz de Sousa		Carul. <sup>o</sup>			33	1				3	
81	4	José Jorge Bonet	Paula				26	1					} Não em Passaporte
	5	Antônia de Gouveia		Moz.			30	1					
	6	Silvestre		Carul. <sup>o</sup>			2				1		
	7	Francisca de Gouveia		Carul. <sup>o</sup>			19	1				3	
88	8	Maria de Freitas	S. Martinho		Moz.		41	X					} Paulo
	9	Mansel		Carul. <sup>o</sup>			20	X					
	10	João		Carul. <sup>o</sup>			28	X					
	11	Maria					11	X					

Source : *Listas gerais de desembarque dos passageiros – Navire Provence, 25 janvier 1893.* [Accessible en ligne sur [http://www.memorialdoimigrante.org.br/acervodigital/upload/listas/BR\\_APESP\\_MI\\_LP\\_000029.pdf](http://www.memorialdoimigrante.org.br/acervodigital/upload/listas/BR_APESP_MI_LP_000029.pdf), consulté dernièrement, en octobre 2012, p. 10]

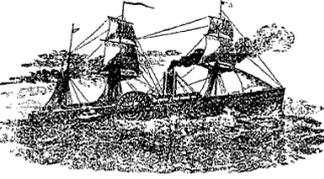
Les agents, à leur tour, conservaient des liens très proches avec les grandes compagnies de navigation européenne comme : *Navigazione Generale Italiana, la Veloce, Hamburg-Amerika, Nord-Deutscher Llyod, les Messageries Maritimes* ou encore *la Société Générale des transports Maritimes*<sup>2689</sup>. Les agents se servaient également de la presse afin de vendre leurs services de médiation dans le transport en général, comme le montre la illustration 10 ci-dessous, d'une publication de Fiorita sur *la Veloce*.

<sup>2689</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 196.

Illustration 10 – Extrait d’une publicité sur les services de Angelo Fiorita, 1888

Industriales e Profissionais do Brazil

# LA VELOCE



NAVIGAZIONE ITALIANA—GENOVA

**LINEA POSTALE E COMMERCIALE COLL'AMERICA  
MERICIONALE**

Armatore Ca. Matteo Bruzzo

AGENTE

**ANGELO FIORITA**

**11 E 13 RUA DA ALFANDEGA 11 E 13**

Com. Teleph. n. 74

Vapores: **NORD AMERICA.—SUD AMERICA.—MATTEO BRUZZO.—  
EUROPA.—DUCHESSA DI GENOVA.—VITTORIA.—  
DUCA DI GALLIERA.—NAPOLI**

Fazem escala por Marselha e recebem cargas e passageiros.  
Tem magnificas accommodações para passageiros de 1ª, 2ª e 3ª classe,  
a preços reduzidos para Marselha, Genova e Napoles.

(art. 462 a—1299 aa—1299 aaa)

**2095**

Source: Eduardo von LAEMMERT. *Almanack administrativo, mercantil e industrial do Imperio para 1888 – 45º anno*. Rio de Janeiro, Laemmert & C., 1888, p. 2095.

Concernant plus particulièrement l’introduction des émigrants madériens et l’action des agents, alors que dans les listes de bord consultées cinq contrats se trouvent référencés (quatre avec l’agent d’immigration Angelo Fiorita et un avec José Antunes dos Santos), dans les listes de l’Auberge des Immigrants un autre apparaît (avec José Antunes dos Santos), ce qui nous donne un total de six engagements connus concernant ces insulaires. Des Madériens enregistrés dans la base de données élaborée au long de ce travail, il est donc possible d’affirmer ainsi que 7 405 individus furent transportés en vertu de ces contrats.

## B. Les termes des différents contrats

À titre d'information et avant d'aborder plus concrètement les contrats signés pour la venue d'émigrants et dans lesquels les Madériens apparaissaient, il faut souligner que des six contrats référencés, seuls les trois derniers ont pu être retrouvés dans leur intégralité<sup>2690</sup>.

À travers les informations recueillies dans les listes de bord et les livres de *matrícula* de l'Auberge des Immigrants, il a été possible de récupérer plusieurs informations sur les contrats mentionnés ci-dessus.

- *Contrat du 17 mai 1886*

Concernant les émigrants transportés dans les navires *Frankfurt*, *Koln* et *Ohio* et débarqués à Santos, respectivement le 22 août 1886, le 10 novembre 1886 et le 26 mars 1887, la liste de l'Auberge informe leur venue dans le cadre du contrat signé entre José Antunes dos Santos et le gouvernement de la province de São Paulo le 17 mai 1886<sup>2691</sup>.

Ce contrat fut également évoqué dans un rapport du président de la province de São Paulo, ce qui a permis, tout d'abord, de déterminer qu'il visait l'introduction de 4 000 immigrants, de préférence des Suisses, des Danois et des Allemands<sup>2692</sup>. Par la suite, le même rapport souligna que, malgré les qualités reconnus des Italiens, travailleurs « courageux et intelligents », il était nécessaire de ne pas se limiter à une nationalité, mais de multiplier les sources de main-d'œuvre<sup>2693</sup> même si la préférence du gouvernement n'était pas des plus faciles à réaliser.

En effet, d'après le résumé, des émigrants amenés en vertu de ce contrat<sup>2694</sup> entre le 23 août 1886 et le 6 avril 1887, sur un total de 4 174 travailleurs, seuls 1 000 étaient des nationalités « préférées » par les autorités de São Paulo. En outre, des 3 174 originaires des

---

<sup>2690</sup> Ces trois contrats sont présentés dans l'annexe 5

<sup>2691</sup> La *Sociedade Promotora de Imigração*, deviendra la grande intermédiaire entre les deux à partir de juillet 1886, date de sa création.

<sup>2692</sup> *Relatorio...pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887...*, op. cit., p. 124.

<sup>2693</sup> *Ibidem*, p. 125.

<sup>2694</sup> *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a adlinistração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente desta provincia no da 19 de Novembro de 1887*. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888, p. 117.

archipels de Madère, Açores et Canaries, 1 156 étaient des Madériens, qui se trouvent enregistrés dans la base de données de cette thèse.

- *Contrat de 1888*

Le deuxième contrat référencé pour le transport des Madériens date de l'année 1888 (ni la date exacte ni de plus amples précisions n'ont pas pu être retrouvées). D'après l'entête de la liste de bord des navires *Rhein* et *Berlin*, arrivés respectivement les 16 février et 3 avril 1889, dont les informations sont disponibles, il est possible d'apprendre que l'ensemble des 280 émigrants madériens furent introduits en vertu du contrat de 1888, signé entre l'agent « Angelo Fiorita et le gouvernement provincial de São Paulo et remis par la Société de José Antunes dos Santos<sup>2695</sup> ».

- *Contrat du 23 février 1892*

Le 23 février 1892, Angelo Fiorita signa un nouveau contrat pour l'introduction de 50 000 immigrants avec la *Sociedade*<sup>2696</sup>. De Madère, 750 individus furent ainsi recrutés et transportés jusqu'à São Paulo. Curieusement, comme pour le précédent contrat et comme cela se passa par la suite, José Antunes dos Santos & Cia se chargea du transport<sup>2697</sup>.

Les contrats suivants, ceux du 21 août 1894, du 7 mars 1896 et du 6 août 1897, furent signés directement entre le Secrétariat de l'Agriculture de l'État de São Paulo et les agents d'immigration. Comme le souligne l'historien Paulo Cesar Gonçalves, le dernier contrat établi par la Sociedade Promotora de Imigração – la grande intermédiaire dans ce domaine depuis sa

---

<sup>2695</sup> “Por conta do contrato celebrado entre o senhor Angelo Fiorita com o governo provincial de São Paulo e remittido por José Antunes dos Santos”. In: Hospedaria do Imigrante. *Listas gerais de desembarque de passageiros*. Caixa 01000. Navires Rhein et Berlin.

<sup>2696</sup> *Diário Oficial de São Paulo* du 27 février 1892, p. 2188. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3674571/dosp-diario-oficial-27-02-1892-pg-2188/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010].

<sup>2697</sup> Museu da Imigração do Estado de São Paulo. *Listas gerais de desembarque de passageiros*. Caixas 01000 et 01001. Individus transportés dans les navires suivants : le *Bearn*, le *Provence*, le *Malange* et le *Rei de Portugal*, arrivés respectivement le 27 janvier 1893, le 13 février 1893, le 27 juillet 1893 et le 19 août 1893.

création en 1886 – fut celui du 10 janvier 1893 pour l'introduction de 40 000 immigrants. Selon Gonçalves, ses activités cessèrent à partir du 31 décembre 1895<sup>2698</sup>.

Pour mieux comprendre cette évolution, il faut se souvenir qu'après la proclamation de la République au Brésil en 1889, mais surtout après la nouvelle Constitution de 1891, le gouvernement fédéral laissa peu à peu à chacun des États le soin de choisir et d'organiser sa propre politique d'immigration<sup>2699</sup>.

- *Contrat du 21 août 1894*

Par le contrat du 21 août 1894, Angelo Fiorita s'engagea à introduire 50 000 immigrants européens « exclusivement agriculteurs » – sans dépasser le nombre de 10 000 Italiens – dans un délai de dix-huit mois<sup>2700</sup>.

Avec la lecture du contrat, retrouvé dans le journal officiel de São Paulo, on apprend que, pour pouvoir être subventionnés, les immigrants devaient venir en famille : des époux sans enfants et âgés de moins de 45 ans, des époux n'ayant pas plus de 45 ans ou des veufs accompagnés d'enfants ou beaux-enfants et comptant au moins un homme apte au travail. Les frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs du chef de famille, célibataires de plus ou moins de 35 ans, tout comme les parents et beaux-parents, neveux et orphelins, pouvaient également être subventionnés à condition de prouver qu'ils avaient toujours vécu avec le chef. Enfin, les femmes mariées devaient prouver par le biais d'une lettre qu'elles étaient appelées par leur mari à les rejoindre<sup>2701</sup>. Les enfants de ces immigrants, s'ils étaient âgés de moins de trois ans ne seraient pas comptés, tout comme les immigrants ayant déjà voyagé au Brésil pour le compte de l'État.

Les clauses du contrat spécifiaient également les conditions du transport des émigrants : l'embarquement pouvait avoir lieu dans tous les ports d'Europe et le débarquement était effectué au port de Santos, où ces derniers devaient être acheminés via les chemins de fer jusqu'à l'Auberge de la Capitale (voyage ferroviaire aux frais du

---

<sup>2698</sup> Paulo Cesar GONCALVES. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 201-203.

<sup>2699</sup> Sur ce point, consulter dans la deuxième partie, la sous-partie II-C du chapitre V.

<sup>2700</sup> Contrat signé entre le directeur du Secrétariat de l'Agriculture (en charge de l'immigration) et l'agent d'immigration Angelo Fiorita. In : *Diário Oficial de São Paulo* du 25 août 1894, p. 11189-11191. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3709398/dosp-diario-oficial-25-08-1894-pg-11189/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010]. Le nombre d'Italiens fut assoupli en 1895 afin d'autoriser l'entrée d'un maximum de 25 000 d'entre eux. In : GONCALVES, Paulo Cesar. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 205.

<sup>2701</sup> Article 2° du contrat, p. 11190.

gouvernement). Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment en évoquant les fonctions de l'Auberge des Immigrants, une fois arrivées sur place, les familles étaient contrôlées en accord avec les listes de bord et les individus classés en différentes catégories en fonction de leur âge : les plus de 12 ans, ceux entre 7 et 12 ans, les enfants entre 3 et 7 ans et les moins de trois ans, de manière à confirmer la suite du remboursement de l'agent, qui survenait quatre-vingt-dix jours après l'entrée des travailleurs à l'Auberge<sup>2702</sup>. Pour que cela se concrétise, il fallait également que les chefs de chaque famille attestent n'avoir avancé aucun frais pour le déplacement au Brésil<sup>2703</sup>.

En cas de non-respect du contrat, c'était l'agent qui, dans un délai de trente jours et à ses frais, devait rapatrier les émigrants fraîchement débarqués<sup>2704</sup>. Pour les individus de la première catégorie, le prix du titre de transport à rembourser par les autorités s'élevait à cinq livres sterling et seize shillings, pour la seconde, à deux livres sterling et dix-huit shillings et pour la troisième, à une livre sterling et neuf shillings (la dernière voyageant gratuitement)<sup>2705</sup>. En effet, la question de l'âge était centrale dans les contrats. En plus du profil agricole, les autorités considéraient comme « aptes au travail dans les plantations » seulement ceux âgés de 15 à 45 ans<sup>2706</sup>. Pour le compte de ce quatrième accord, onze navires transportant un total de 1 528 Madériens furent enregistrés comme embarqués et arrivés entre le 4 novembre 1894 et le 19 octobre 1895<sup>2707</sup>.

---

<sup>2702</sup> Article 9° et 10°.

<sup>2703</sup> Article 12°.

<sup>2704</sup> Article 4° et 19°. Une amende de cinq *contos de réis* était également prévue dans l'article 25°.

<sup>2705</sup> Article 11°.

<sup>2706</sup> Article 4°.

<sup>2707</sup> Au sujet des navires : l'*Espagne*, arrivé le 4 novembre 1894, le *Bearn* le 5 décembre 1894, le *Provence* le 9 février 1895, le *Bearn* le 5 mars 1895, le *Bretagne*(pas virgule) le 4 avril 1895, le *Bretagne* le 28 juin 1895, l'*Aquitaine* le 26 juillet 1895, l'*Italie* le 18 août 1895, le *Bearn* le 5 Septembre 1895, le *Provence* le 19 octobre 1895 et l'*Aquitaine* le 19 octobre 1895. In : Hospedaria do Imigrante. *Listas gerais de desembarque de passageiros*. Caixas 01001, 01002 et 01003.

- *Contrat du 7 mars 1896*

L'avant dernier contrat fut également attribué à Angelo Fiorita & Cia. Signé le 7 mars 1896 en présence de Bernardino de Campos, président de l'État de São Paulo, et de son secrétaire chargé de l'agriculture, il prévoyait l'introduction de 55 000 immigrants de divers horizons en douze mois.

Contrairement aux contrats précédents, dans celui-ci, l'origine des travailleurs et, en fonction d'elle, leur nombre furent spécifiés en détail. En effet, de l'ensemble des immigrants recherchés, 45 000 devaient provenir d'Italie, de Hollande, de Suède, de Norvège, d'Angleterre, d'Autriche, du Portugal et d'Espagne. De ce dernier pays, seuls étaient acceptés ceux qui étaient originaires « exclusivement de Galice, Navarre, des Pays Basques et de l'archipel des Canaries »). Aux côtés de ces Européens, le gouvernement souhaitait que fussent également introduits 10 000 Américains du Canada, de la province du Québec et de Porto Rico, tous devant être agriculteurs<sup>2708</sup>. Il fut également précisé que les Italiens ne pourraient excéder le nombre de 15 000, les Espagnols, 10 000, et que, pour le reste, la préférence serait toujours donnée aux peuples d'Europe du Nord<sup>2709</sup>.

D'autres exigences s'additionnaient par ailleurs aux précédentes. Tout d'abord, les émigrants devaient toujours être organisés en famille. En outre, en ce qui concerne l'âge des individus : pour les couples avec enfants, l'âge maximum n'était plus de 45 mais de 50 ans, avec un homme apte au travail pour la présence de deux personnes inaptes. Une limite d'âge de 50 ans fut également imposée aux veufs. Pour les frères et beaux-frères du chef de famille, l'âge ne devait pas excéder 45 ans. De plus, alors que dans le précédent contrat, seuls les individus âgés de plus de 15 ans étaient considérés aptes au travail, dans celui-ci, l'âge de 12 ans devenait le minimum requis<sup>2710</sup>. Le contrat durcit également le ton concernant l'introduction d'enfants de moins de trois ans et de personnes ayant déjà voyagé aux frais du gouvernement. Dans ces cas précis, l'agent devait payer pour chacun la somme de 50\$000 sans espérer être remboursé pour le prix du titre de transport.

---

<sup>2708</sup> Article 1° et 2° du contrat signé entre le Président de l'État de São Paulo, le Secrétariat de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics et l'agent d'immigration Angelo Fiorita & Comp. In : *Diário Oficial de São Paulo* du 10 mars 1896, p. 16209-16210. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3677271/dosp-diario-oficial-10-03-1896-pg-16209/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010].

<sup>2709</sup> Article 3° du contrat.

<sup>2710</sup> Article 6° du contrat.

Finalement, concernant ce remboursement, quelques changements et une distinction de prix selon la nationalité apparurent également. En effet, pour le voyage des émigrants italiens, le gouvernement ne dépenserait que quatre livres sterling et quinze shillings pour les plus de 12 ans, deux livres sterling et huit shillings pour les enfants âgés entre 7 et 12 ans et une livre sterling et quatre shillings pour ceux qui auraient entre 3 et 7 ans.

Pour les autres européens, il s'agissait respectivement de cinq livres sterling et dix shillings, deux livres sterling et quinze shillings et d'une livre sterling, sept shillings et six pence alors que pour les Américains du Canada et de Porto Rico, des sommes supérieures étaient prévues en fonction de leur âge : neuf livres sterling, quatre livres sterling et dix shillings et deux livres sterling et cinq shillings (ceux de moins de trois ans voyageant toujours gratuitement)<sup>2711</sup>. Pour Gonçalves, il s'agissait d'un moyen de la part du gouvernement de São Paulo pour limiter l'entrée massive d'Italiens, réputés déjà à l'époque pour être de « farouches anarchistes », notamment en raison des divers conflits débutés dès 1892 et qui se multiplièrent jusqu'en 1895<sup>2712</sup>.

Des Madériens présents dans la base de données, 529 furent transportés en vertu de ce contrat à bord des navires suivants : *Les alpes* le 19 septembre 1896, le *Provence* le 18 Aout 1896, le *Bearn* le 20 octobre 1896, l'*Aquitaine* le 18 novembre 1896, *Les andes* le 21 décembre 1896, *Les alpes* le 20 février 1897, le *Provence* le 3 mars 1897, l'*Italie* le 17 Avril 1897, *Les alpes* le 31 mai 1897, le *Bearn* le 19 juin 1897, *Les alpes* le 18 aout 1897, l'*Espagne* le 17 septembre 1897.

- *Contrat du 6 août 1897*

Finalement, pour la période d'étude considérée dans ce travail, il faut mentionner un dernier contrat: celui du 6 août 1897, passé directement entre le gouvernement de São Paulo et l'agent de Lisbonne, José Antunes dos Santos & Cia, par lequel ce dernier s'engagea à acheminer 20 000 immigrants dans un délai de douze mois. Une nouvelle fois, des restrictions vis-à-vis de la nationalité furent imposées. Le gouvernement pauliste autorisa la venue de

---

<sup>2711</sup> Article 14° du contrat.

<sup>2712</sup> GONCALVES, Paulo Cesar. *Mercadores de braços...*, op. cit., p. 205-206.

10 000 Espagnols de Galice, Navarre, Pays Basques, Malaga et des îles des Canaries, de 5 000 Portugais du continent et des îles et de 5 000 Allemands, Belges, Suédois ou Danois<sup>2713</sup>.

Toujours dans le même souci de faire venir des familles de travailleurs agricoles pour s'installer définitivement sur les terres, les termes du contrat se ressemblaient dans la mesure où le gouvernement exigeait des familles en condition de travailler : pour les hommes, être âgé de 12 à 45 ans et, pour les femmes, de 15 à 40 ans<sup>2714</sup>. Pour les couples sans enfants, les hommes ne pouvaient avoir plus de 45 ans et les femmes 40. À propos des autres catégories, des dispositions semblables étaient requises<sup>2715</sup>, comme celles relatives à toute infraction au contrat.

Le paiement des titres de transport fut également recalculé en fonction de la nationalité. Ainsi, pour les émigrants allemands, belges, suédois et danois, le tarif était de six livres sterling et six shillings pour les plus de 12 ans, trois livres sterling et trois shillings pour les âgés entre 7 et 12 ans et une livre sterling et onze shillings pour les enfants de 3 à 7 ans, alors que pour les Espagnols et les Portugais, il s'agissait respectivement de cinq livres sterling et dix shillings, deux livres sterling et quinze shilling et de une livre sterling, dix-sept shillings et six pence. Sur les 5 000 lusophones demandés, 547 Madériens furent comptabilisés à bord de quinze navires<sup>2716</sup>.

De l'ensemble des 7 405 émigrants madériens introduits au Brésil en vertu de ces contrats, 238 furent introduits pour le compte du gouvernement central du Brésil<sup>2717</sup> et 3 087 suite à des contrats signés entre les autorités de São Paulo ou la Sociedade Promotora de Imigração et l'agent Angelo Fiorita et remis par la compagnie de José Antunes dos Santos. Ce dernier, quant à lui et par contrat direct avec le gouvernement de São Paulo, introduisit 1 703 émigrants de Madère. Finalement, la Société fut responsable des 2 377 restants.

---

<sup>2713</sup> Contrat signé entre le gouvernement de l'État de São Paulo et l'agent d'immigration José Antunes dos Santos & Comp. In : *Diário Oficial de São Paulo* du 10 août 1897, p. 21095-21096. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3704984/dosp-diario-oficial-10-08-1897-pg-21096/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010].

<sup>2714</sup> Article IV du contrat.

<sup>2715</sup> Article II du contrat.

<sup>2716</sup> Dans les navires *Provence* du 18 octobre 1897, *Les alpes* du 18 novembre 1897, *Les alpes* du 3 février 1898, *Aquitaine* du 17 février 1898, *Les Andes* du 22 mars 1898, *Italie* du 17 juillet 1898, *Provence* du 19 août 1898, *Bearn* du 21 octobre 1898, *France* du 19 décembre 1898, *Aquitaine* du 20 février 1899, *Bearn* du 24 mars 1899, *Provence* du 18 avril 1899, *France* du 18 mai 1899, *Aquitaine* du 20 juillet 1899 et *Bearn* du 28 août 1899.

<sup>2717</sup> Indication des livres de *matrícula* de l'Auberge des Immigrants de São Paulo, « Governo Geral » était alors mentionné.

Malgré certaines difficultés affrontées pour recruter et introduire ces émigrants, que ce soit pour des raisons internes ou externes à la réalité socio-politico-économique du Brésil ayant engendré certaines fluctuations, l’afflux des émigrants vers la province puis État de São Paulo fut constant durant la période considérée pour notre étude, 1886-1899.

En réalité, plus de 850 mille étrangers de toutes nationalités débarquèrent à Santos notamment en 1891, 1895, 1896 et 1897, comme le montre le tableau 24 ci-dessous<sup>2718</sup>. La politique de contrats et de subventions, qui permit l’entrée massive d’émigrants à São Paulo, s’essouffla néanmoins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en raison des critiques constantes à son égard. Ce fut notamment le cas en Italie, où le gouvernement imposa des restrictions pour le recrutement de la main-d’œuvre italienne par ce biais<sup>2719</sup>.

**Tableau 24 – Immigrants entrés dans la province puis État de São Paulo, 1886-1899**

Années	Immigrants
<b>1886</b>	9 536
<b>1887</b>	32 112
<b>1888</b>	92 086
<b>1889</b>	27 893
<b>1890</b>	38 291
<b>1891</b>	108 736
<b>1892</b>	42 061
<b>1893</b>	81 745
<b>1894</b>	48 947
<b>1895</b>	139 998
<b>1896</b>	99 010
<b>1897</b>	98 134
<b>1898</b>	46 939
<b>1899</b>	31 215
<b>Total</b>	896 703

Source : Boletim do Departamento Estadual do trabalho. São Paulo, ano V, n. ° 19, 1916, p. 183-185. *Apud* Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 483-484.

<sup>2718</sup> Comme Paulo Cesar Gonçalves l’indique, à partir de 1894, les valeurs par nationalité font uniquement référence aux immigrants subventionnés.

<sup>2719</sup> Il est notamment question ici du décret Prinetti qui interdit l’émigration italienne vers São Paulo. Sur ce point consulter entre autres, Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Silvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado e BACELLAR Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Atlas da imigração internacional em São Paulo...*, *op. cit.*, p. 19. Plus particulièrement sur l’émigration italienne, voir: Robert F. FOERSTER. *The Italian emigration of our times*. Cambridge, Harvard University Press, 1919 (il évoque ce décret page 286) ou encore Angelo TRENTO. *Do outro lado do Atlântico, um século de imigração italiana no Brasil*. São Paulo, Livraria Nobel S. A., 1989 (ici le décret est évoqué à la page 58).

Parmi ces nouveaux arrivants, des milliers d'insulaires de l'archipel de Madère, à la recherche de nouvelles conditions de survie et de réussite, embarquèrent à Funchal sur des navires de toutes nationalités afin de rejoindre le port de Santos. Si le sort de tous n'est pas encore connu, au moins il est possible d'affirmer que les agences d'introduction d'immigrants et les compagnies de navigation furent les grandes bénéficiaires de ce négoce<sup>2720</sup>.

Ces *ilhéus*<sup>2721</sup>, qui étaient-ils ? Combien étaient-ils ? D'où venaient-ils précisément ? Où allaient-ils précisément ? Répondirent-ils aux demandes et exigences des autorités paulistes et des *fazendeiros* de café ?

C'est afin de répondre à ces questions que nous tenterons de faire parler la base de données élaborée à partir de ces sources examinées.

---

<sup>2720</sup> Roland CATY, et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 73 ; BARBANCE, Marthe. *Histoire de la Compagnie générale transatlantique : un siècle d'exploitation maritime*. Paris, 1955, p. 155.

<sup>2721</sup> Insulaires/iliens en portugais.

## **8) CHAPITRE - En route vers São Paulo**

Dans les pages précédentes, nous avons pu détailler les sources utilisées afin d'élaborer notre base de données sur les Madériens qui, du port de Funchal, prirent la destination du Brésil, de Santos-São Paulo plus précisément.

Malgré les difficultés rencontrées pour cela, ces sources furent suffisamment conséquentes pour mettre en relation les différentes variables dans une base de données. En somme, réaliser un couplage nominatif raffiné, c'est-à-dire, un rassemblement des informations de sources différentes comme si nous voulions reconstruire la biographie de chaque personne.

À la recherche de précisions aussi diverses que le nom et le prénom des passagers, leur sexe, leur âge, leur provenance, leur état civil, leur lien de parenté, leur profession, leur registre de passeport, leur date de départ et de débarquement, la base nous permet de déterminer plus en détail le type d'individus présents au moment de l'embarquement et ainsi, d'en apprendre davantage sur l'origine de ce contingent insulaire et sa composition. Finalement, les données disponibles, concernant notamment l'arrivée des Madériens au Brésil, donnent également la possibilité de connaître davantage une face souvent cachée des mouvements migratoires : la clandestinité.

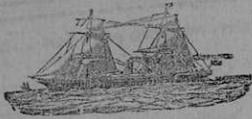
### **I. L'embarquement à Funchal**

#### **A. Les navires enregistrés**

Suite à la décision du départ, les démarches pour l'obtention d'un passeport franchies et ce document en poche, Manoel, Antonio, Maria, Francisca, João et les autres pouvaient finalement se préparer, seuls ou en famille, en attendant que paraissent, dans les journaux, l'annonce de l'arrivée d'un navire pour São Paulo (Cf. Illustration 11).

Illustration 11 – Announce de vapeurs pour le Brésil, 1887

**PARA S. PAULO  
BRAZIL**



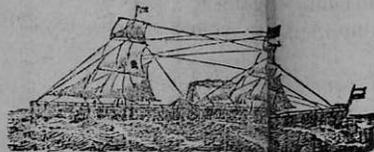
E' esperado n'este porto de 4 a 6 do proximo mez de Fevereiro um vapor para conduzir passageiros para a provincia de S. Paulo.

Dão-se passagens gratuitas a familias que queiram ir para aquella provincia principalmente dedicarem se á agricultura.

Não ha contracto algum: os emigrantes são completamente livres para escolherem collocação e se empregarem aonde melhor lhes convier sem terem de pagar indemnisação alguma.

Tracta-se no escriptorio de M. A. Silva Passos à rua dos Murças n.º 69. (98)

**CARREIRA DO BRAZIL**



**PARA A BAHIA RIO DE JANEIRO E SANTOS**

Deve chegar a ese porto, de 27 a 29 do corrente o paquete inglez **BIELA**, capitão Graham, seguindo pouco depois para a Bahia, Rio e Santos, para onde toma passageiros e carga.

Trata-se com os agentes,  
**Blandy Brothers & C.º** (35)

Source: N. A. U. K. Foreign Office. FO/179. 255.  
*Diário de Notícias de Funchal* du 25/01/1887.

Alors, quand le navire arrivait, parfois même un peu avant, ils se dirigeaient vers le port d'embarquement : Funchal, sur l'île de Madère. En effet, indépendamment de leur paroisse d'habitation sur l'ensemble de l'archipel, tous se retrouvaient au port de la capitale de l'île de Madère, siège du gouvernement du district, où les transatlantiques faisaient halte avant de repartir. Ceux qui habitaient loin de la capitale, dans les *freguesias*<sup>2722</sup> les plus reculées, devaient quitter parents, familles et amis bien avant la date de départ, car le chemin jusqu'à Funchal était semé d'embûches. Dans son travail sur l'émigration madérienne vers Hawaï, Susana Castro Caldeira parle d'« une semaine » pour rejoindre la capitale. Dans le même ouvrage, Castro Caldeira cite un rapport du consul de Honolulu affirmant même que certains enfants y laissaient leur vie en raison de l'épuisement<sup>2723</sup> (rappelons-nous des

<sup>2722</sup> Rappelons que la *freguesia* était « La plus petite collectivité locale et unité administrative, dirigée par une assemblée élue, la *Junta de Freguesia*, et par le *Presidente da Junta*, mais disposant de pouvoirs limités et dépendante du *concelho* ». In : Francois GUICHARD. *Géographie du Portugal...*, op. cit., p. 10.

<sup>2723</sup> Susana Catarina de Oliveira e CASTRO CALDEIRA. *Da Madeira para o Hawaii...*, op. cit., p. 83.

montagnes abruptes et du manque de routes terrestres évoqués dans le premier chapitre de ce travail<sup>2724</sup>).

Arrivés à Funchal, les futurs émigrants attendaient dans un espace réservé<sup>2725</sup> dans le port avant de monter à bord des navires. Le jour de l'embarquement ne signifiait pas forcément le jour du départ, car le navire pouvait demeurer quelques temps sur place afin de recevoir les vivres et autres nécessités pour le voyage conformément aux législations portugaise et brésilienne concernant le transport de passagers et que nous avons examinées dans les chapitres II et V. Toujours selon les règlements établis, les autorités madériennes devaient vérifier les documents des passagers, les compter et s'assurer de l'absence de clandestins et le vice-consul brésilien apposer son visa sur la liste d'embarquement<sup>2726</sup>. L'inspection des conditions sanitaires constituait aussi une étape importante notamment quand les plaintes des émigrants débarqués commencèrent à se multiplier comme, par exemple, lors de l'arrivée au Brésil en 1889, du navire *Kronpring*. Parmi les quelques huit cents passagers, certains relatèrent non seulement la condition de « faim et de soif imposée à bord », mais aussi les mauvais traitements infligés à ceux qui demandaient à boire ou à manger<sup>2727</sup>.

En ce qui concerne la base de données élaborée, cent soixante navires qui se sont relayés afin de transporter jusqu'au Brésil les émigrants madériens ont été examinés. Alors que la nationalité de six embarcations n'apparaissait pas (mention « NR » dans les graphiques suivants) dans les diverses listes consultées, pour les autres, il a été possible de remarquer que plus de 50 % étaient des embarcations françaises – les restantes étant allemandes (26,25 %), portugaises (11,88 %), belges et anglaises (respectivement 3,75 % et 3,13 %), chacun transportant un nombre plus ou moins équivalent d'individus de sexe féminin et masculin comme le montre le graphique 11 ci-dessous.

---

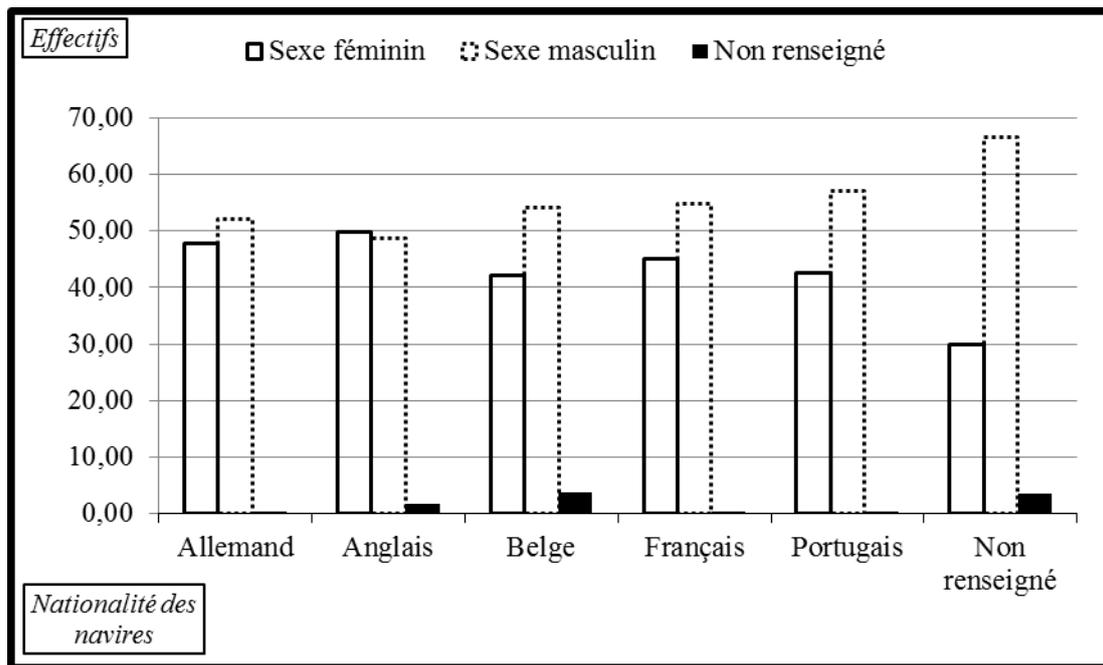
<sup>2724</sup> Sur la géographie de l'archipel consulter dans la première partie, le chapitre I et la sous-partie I-C.

<sup>2725</sup> Dans son article sur l'émigration madérienne vers Hawaï, Luís de Sousa Melo, explique qu'après avoir choisi de partir, le peuple vendait ce qu'il pouvait ou faisait un emprunt, payait les certificats, partait vers Funchal où il attendait dans un "armazem de acolhimento" (les docks du port). Luís de SOUSA MELO. « E contudi eles foram... a emigração madeirense para o Hawai no século XIX ». In: Revista *Isleña*, n°2, Funchal, 1988, p. 81-87, p. 83-84.

<sup>2726</sup> Voir en annexe, un exemple de visa des autorités brésiliennes à Madère : celui du vice-consul Brésilien sur l'île de Madère, Pedro P. Rodrigues Leitão, sur la liste de bord du navire Aquitaine parti le 2 juillet 1895.

<sup>2727</sup> A. M. N. E. Emigração para o Brasil. Caixa avulsa, n. ° 1067. Lettre de la légation portugaise au Brésil envoyée le 19 janvier 1889 au ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères, Henrique de Barros Gomes.

**Graphique 11 – Répartition des individus de sexe féminin et masculin en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899 (%)**

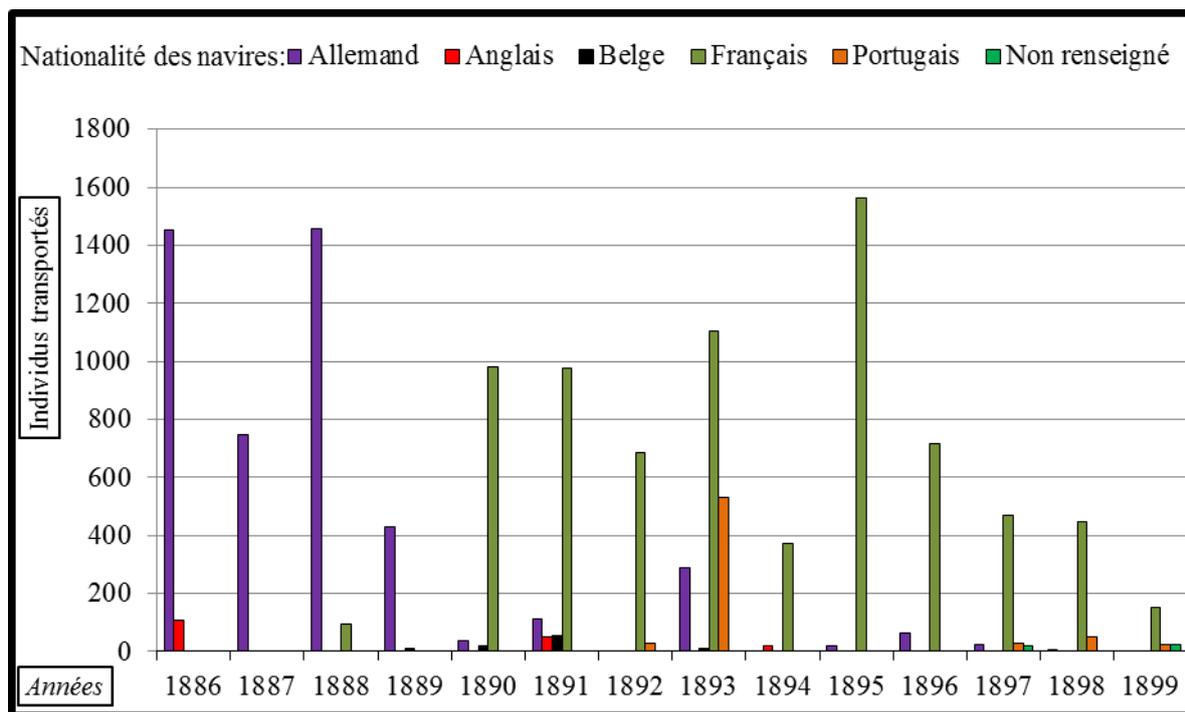


Source : Base de données élaborée par l'auteur

Effectivement, il n'y a pas de discrimination en fonction de la nationalité. Nous verrons ultérieurement si cela se confirme lorsque l'on regarde l'ensemble du flux migratoire des Madériens vers le Brésil.

En attendant, afin d'insister sur la part des compagnies de navigation dans le transport des émigrants madériens vers le Brésil, attardons-nous un instant sur la répartition de ces derniers en fonction des années de départ et de la nationalité des navires sur lesquels ils firent le voyage (Cf. graphique 12).

**Graphique 12 – Nombre de Madériens transportés par année, en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 2 correspondant.

Ce qu’il ressort au premier abord du graphique ci-dessus, est la part importante prise par la navigation allemande puis française par rapport aux autres nationalités. En effet, alors que jusqu’en 1889 les Madériens embarquaient essentiellement sur des navires allemands pour se diriger vers le Brésil, à partir de 1890, les compagnies françaises prirent le pas sur leur rivales d’outre-Rhin, affirmant ainsi leur importance dans le trafic maritime. Même s’il n’est pas question ici de revenir en détail sur les compagnies maritimes impliquées dans le transport des passagers et émigrants, il est cependant intéressant d’en dire quelques mots.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, diverses compagnies de navigation se partageaient le transport transatlantique de marchandises et de passagers. Pour ne citer qu’elles, la Royal Mail Steam Paquete Compagny naviguait aux couleurs de l’Angleterre, la Veloce pour l’Italie et la compagnie de Hambourg, pour l’Allemagne. En parcourant les livres des passagers embarqués au port de Funchal, on constate que, dans les cinq années précédant la coupure chronologique initiale de cette étude (c’est-à-dire, de 1880 à 1885), des cinquante-deux navires partis de Funchal pour le Brésil – tous les ports confondus – plus de 88 % étaient de nationalité anglaise<sup>2728</sup>. Il est difficile, sans faire une étude plus approfondie, de comprendre

<sup>2728</sup> A. R. M. *Livros dos passageiros saído do porto do Funchal, du 10/09/1880 au 12/12/1885*. À l’inverse, la part des compagnies françaises et allemandes était insignifiante, moins de 2 %.

exactement pourquoi les Anglais apparaissent dans une moindre mesure dans le transport des émigrants madériens à partir de 1886 et aussi pour quelles raisons, les Allemands puis les Français, s'imposèrent par la suite. Néanmoins, quelques hypothèses se posent comme, par exemple, l'effet des épidémies dans les ports anglais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, des correspondances des autorités de l'archipel de Madère dans la période concernée par notre étude, ressortent de fréquentes mentions aux épidémies survenues en Angleterre et à l'inquiétude que cela provoquait à Madère, qui entretenait une relation étroite avec Londres. C'est ainsi qu'en 1892, le choléra força les autorités madériennes à mettre en quarantaine les navires de cette provenance<sup>2729</sup>. Ce contexte fut également signalé dans les papiers du consul anglais, lesquels relataient les mises en quarantaine continues de leurs navires dans les ports étrangers<sup>2730</sup>.

En outre, le prix des titres de transport se présente comme une hypothèse à considérer dans la compréhension du déclin de la navigation anglaise. En effet, dans son travail sur les Messageries Maritimes, Berneron-Couvenhes souligne que les tarifs pour le transport de passagers sur les paquebots allemands étaient de 15 % inférieurs à ceux pratiqués par la Royal Mail anglaise et les Messageries<sup>2731</sup>. À propos de cette concurrence tarifaire internationale, Marthe Barbance évoque d'ailleurs une réduction des titres de transport de près de 30 % (de Hambourg à New York) et la tenue, à l'initiative de l'Allemagne, d'une conférence à Cologne en 1885 entre les compagnies rivales afin d'aboutir à un partage des zones de recrutement et à un relèvement des tarifs équivalent pour tous. L'auteur ajoute qu'en 1892, d'autres compagnies acceptèrent cet accord, suivies, en 1898 seulement, par les compagnies françaises à qui revinrent alors 38 % du trafic total<sup>2732</sup>.

En France, la naissance de compagnies maritimes régulières date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la création de la Compagnie des Messageries Maritimes en 1851, suivie, en

---

<sup>2729</sup> A. R. M. Fundo do Governo Civil. Correspondencias diversas. Livre n. ° 350. Lettre du 3 février 1892 de « os agentes de Blandy Brothers & Ca » para Snr. Manoel Sladanha da Gama, governador civil do districto do Funchal.

<sup>2730</sup> N. A. U. K. *Foreign Office : Embassy and consulates, Brazil : General Correspondance*. FO 128/145. Lettre envoyée le 10 juillet 1886 par Foreign office aux consulats anglais de Bahia, Pernambuco, Pará et Rio Grande do Sul.

<sup>2731</sup> Marie-Françoise BERNERON-COUVENHES. *Les Messageries Maritimes : l'essor d'une grande compagnie de navigation française, 1851-1894*. Paris, PUPS, 2007, p. 431.

<sup>2732</sup> Marthe BARBANCE. *Histoire de la Compagnie générale transatlantique : un siècle d'exploitation maritime*. Paris, 1955, p. 157-158.

1855<sup>2733</sup>, par la Compagnie Générale Transatlantique<sup>2734</sup>. « Première compagnie de navigation à vapeur de grande taille formée en France<sup>2735</sup> », les Messageries Maritimes assuraient le service postal en Méditerranée obtenant, à partir de 1857, une concession du service postal au Brésil et à La Plata, jusqu'alors assuré « exclusivement<sup>2736</sup> » par les États-Unis et l'Angleterre. D'après l'étude de Marie-Françoise Berneron-Couvenhes, la société se tourna davantage vers le transport des passagers au détriment des émigrants, ne se lançant pas, à l'instar des autres compagnies européennes, dans une course tarifaire. Au contraire, elle menait une politique commerciale dont le but était clairement d'attirer une clientèle aisée, écartant ainsi celle de l'entrepont – équivalent à la troisième classe, ou celle « des émigrants » – laquelle, d'ailleurs, était considérée comme « moins bien loti[es]<sup>2737</sup> ». Du point de vue des flux, elle transportait moins d'individus (passagers et émigrants) d'Europe vers le Brésil – 4,9 % des individus qui se déplaçaient vers l'Amérique latine en 1888 – que dans le sens inverse (24,10 % des individus, qu'ils soient de simples passagers ou d'autres catégories)<sup>2738</sup>, contrairement à d'autres entreprises françaises comme la Société générale de Transports maritime (la SGTM).

La SGTM, fondée quelques années après les Messageries, se chargeait davantage du transport des émigrants. Créée en 1865 avec l'objectif de résoudre les problèmes de transport des minerais de fer vers les usines métallurgiques du centre de la France, elle se tourna « deux ans après » vers les lignes d'Amérique du Sud dans une franche concurrence avec les compagnies de Gênes<sup>2739</sup>. Pour cela, en plus de sa ligne de transport de marchandises commerciales, elle décida de se lancer dans un service mensuel à destination de Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos Aires, fondé sur le transport des émigrants, « un marché en pleine expansion<sup>2740</sup> » selon l'étude de Roland Caty et de Eliane Richard. Encore selon ces historiens, alors qu'en 1865 la Société générale transporta un peu plus de 500 personnes

---

<sup>2733</sup> Fondée à Paris et d'abord désignée sous le nom de Compagnie générale Maritime, elle se proposait d'établir des services postaux de paquebots à vapeur entre la France et le continent américain. Marthe BARBANCE. *Histoire de la Compagnie générale transatlantique...*, op. cit., p. 27.

<sup>2734</sup> Marie-Françoise BERNERON-COUVENHES. *Les Messageries Maritimes...*, op. cit., p. 19.

<sup>2735</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>2736</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>2737</sup> *Ibidem*, p. 429-431. Consulter dans l'annexe 6, les illustrations 14 et 15 sur l'intérieur des navires transportant des émigrants.

<sup>2738</sup> *Ibidem*, p. 426-428. L'auteur poursuit en expliquant que lors du voyage aller, les navires des Messageries réussissaient à remplir la partie entrepont, seulement en passant par l'Espagne et le Portugal pour y embarquer de nouveaux émigrants pour le Brésil.

<sup>2739</sup> Roland CATY et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle*. 2<sup>e</sup> édition. Marseille, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1986, p. 71-72.

<sup>2740</sup> *Ibidem*, p. 73. Le service mensuel ouvrit le 15 septembre 1867.

(Française et étrangères), elle passa à plus de 2 000 en 1867<sup>2741</sup>. Comme les compagnies étrangères de paquebots postaux, la SGTM transportait « presque exclusivement » des émigrants<sup>2742</sup>. Au début des années 1870, le président de la compagnie, Henry Bergasse, tenait les propos suivant « Il n’y a pas de plus beau fret que le fret des émigrants ; c’est celui qui fatigue le moins les navires, qui permet les expéditions les plus promptes et les meilleures navigations, et qui ensuite donne, toutes choses égales, les prix les plus rémunérateurs<sup>2743</sup> ». Démontrant la croissance de la compagnie, dans un rapport de 1886, le président de la province de São Paulo signalait qu’elle avait transporté pour l’année plus de 3 000 émigrants vers le Brésil<sup>2744</sup>.

En ce qui concerne la traversée, le graphique 13 ci-dessous en montre en détails la durée selon la nationalité des navires. Comme nous l’avons vu dans le chapitre VII, concernant le transport des émigrants, les navires de la Société générale de transport maritime ne naviguait pas directement entre Marseille et Madère, mais passait avant par Gênes ou, parfois, aussi par Naples, pour y embarquer des émigrants italiens. Puis, durant le trajet, des escales intervenaient dans divers ports, comme ceux de Gibraltar, Madère, Saint-Vincent, Rio de Janeiro et Santos, mais aussi Montevideo et Buenos Aires<sup>2745</sup>.

---

<sup>2741</sup> Roland CATY et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 73.

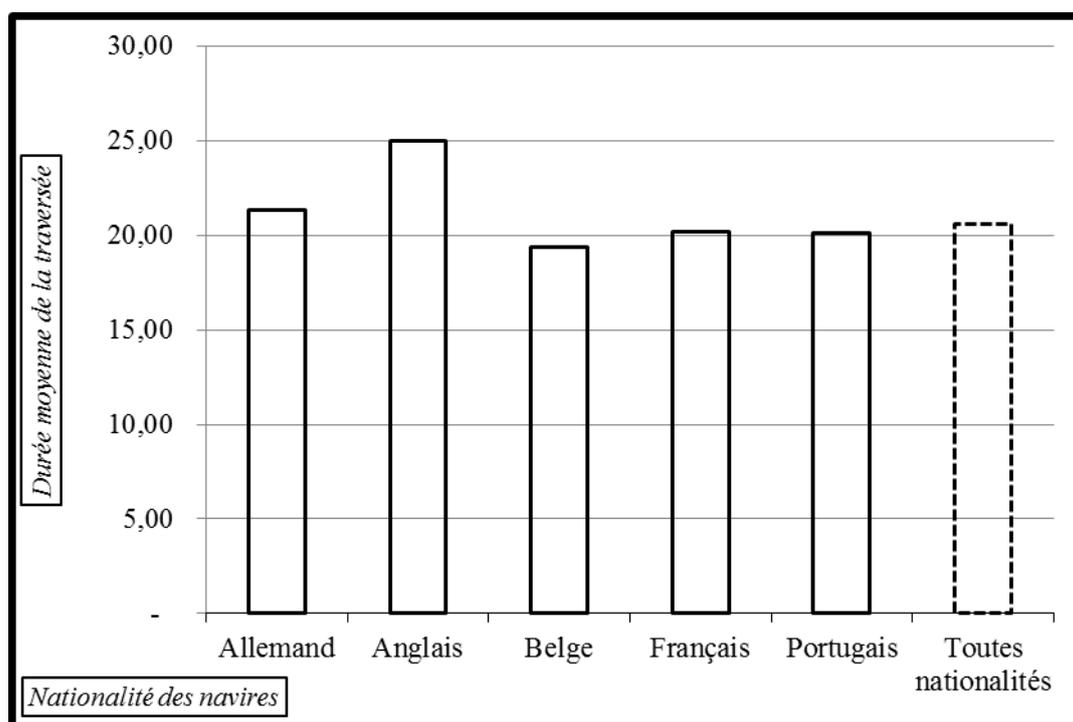
<sup>2742</sup> Marie-Françoise BERNERON-COUVENHES. *Les Messageries Maritimes...*, op. cit., p. 430.

<sup>2743</sup> *Enquête parlementaire sur la marine marchande*. Paris, Imprimerie du Journal officiel, 1870, p. 166. Apud, Roland CATY et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 73.

<sup>2744</sup> *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886*. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & C, 1886, p. 37. Consulter des images de navires de la SGTM dans l’annexe 6, les illustrations 16 et 17.

<sup>2745</sup> *Ibidem*.

**Graphique 13 – Durée moyenne en jours de la traversée en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 3 correspondant.

Même s'il n'est pas possible d'avancer une raison pour expliquer la distribution des Madériens entre les différentes compagnies, au vu des 13 923 individus enregistrés entre 1886 et 1899, nous pouvons néanmoins affirmer que ce sont majoritairement des navires français qui amenèrent au Brésil les insulaires. Avant de parler plus en détails de ces individus, il convient de souligner que tous ne figuraient pas toujours dans les cinq listes utilisées.

En ce qui concerne l'ensemble des individus, et avant de mieux les connaître, quelques commentaires s'imposent sur la complémentarité des sources utilisées qui permit d'aboutir à ces 13 923 émigrants Madériens arrivant à São Paulo dans la période étudiée. En effet, après avoir regroupé l'ensemble des émigrants de la base en fonction des listes dans lesquelles ils ont été trouvés, il est possible d'indiquer que du total des 13 923 individus, 13 396 étaient présents dans les listes des passagers embarqués à Funchal, 11 468 étaient identifiés dans les registres de passeports, 3 647 personnes étaient référencées dans les listes des passagers débarqués au port de Santos et recueillies aux archives de l'Auberge des Immigrants, 2 454 étaient présents dans celles consultées aux Archives nationales et, enfin, 10 049 émigrants étaient identifiés dans les livres de matricules de l'auberge. Au total, seuls 8,80 % de l'ensemble des Madériens enregistrés étaient présents dans les cinq listes, ce qui renforce, une nouvelle fois, l'intérêt du croisement des données.

## B. Zones de l'archipel représentées

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, la période analysée fut marquée par une grande mobilité due à une révolution dans les transports transatlantiques. Ceci a une influence directe sur cette recherche car il n'était pas rare qu'un même individu apparaisse plusieurs fois dans la base de données. Afin de corriger le nombre total d'émigrants, c'est-à-dire d'en séparer les voyages à répétition d'une même personne, quelques pondérations sont nécessaires. Tout d'abord, à partir des calculs effectués, on découvre que 2,47 % des Madériens présents dans notre base étaient des doublons (présents à plusieurs reprises). Ce pourcentage exclu, il fut possible d'identifier un groupe de 13 579 individus. Pourtant, de ce chiffre, il est également nécessaire d'écarter les 2,99 % d'individus qui finalement n'embarquèrent pas (et rappeler que l'embarquement à Madère des 2,28 % restant ne put être confirmé par les sources, quelques pistes sur leur présence étant seulement indiquées dans les listes à l'arrivée). Finalement, le nombre total corrigé de Madériens qui se dirigèrent vers São Paulo s'élève à 13 173 individus.

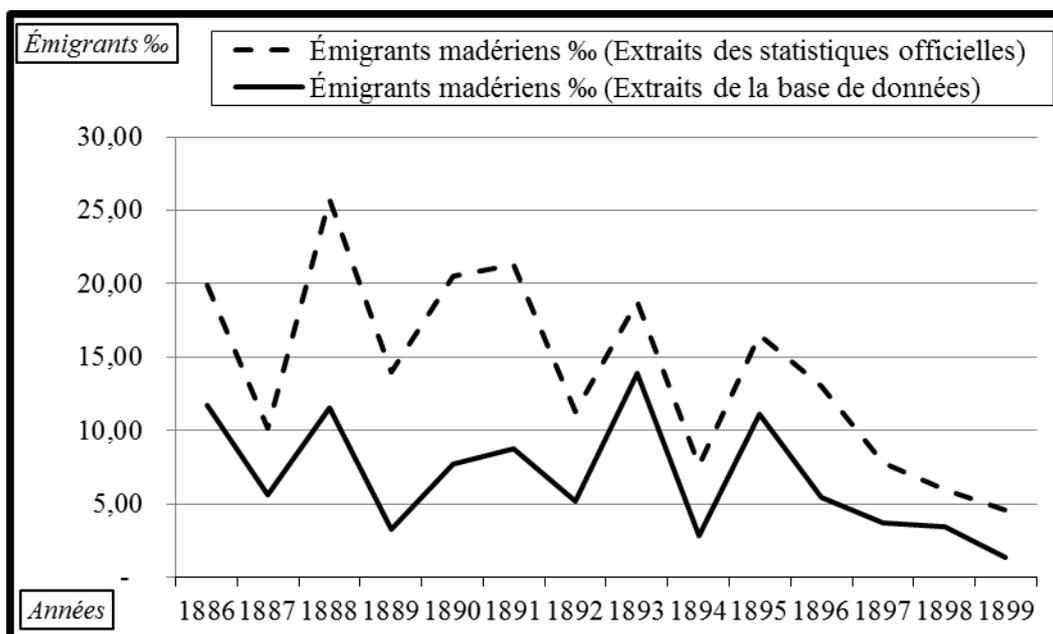
Si on compare ce chiffre obtenu, au total des émigrants ayant quitté Madère à l'époque indiqués dans les statistiques officielles, toutes destinations confondues<sup>2746</sup>, ceux destinés aux plantations de café paulistes représentaient 48,59 % d'un total de 27 108 individus.

Pour comprendre l'importance et l'impact de l'émigration sur la population insulaire, divers calculs et comparaisons entre les statistiques officielles et celles obtenues à partir de notre corpus de sources se révèlent très illustratifs comme le démontre le graphique 14 ci-dessous.

---

<sup>2746</sup> Concernant les statistiques officielles sur l'émigration portugaise en général et madérienne en particulier, consulter dans la première Partie, le chapitre II où il sera également possible de trouver quelques hypothèses expliquant les périodes de pic et de recul de l'émigration.

**Graphique 14 – Proportion des émigrants madériens pour mille habitants (extraite des statistiques officielles) comparée à celle des émigrants madériens vers São Paulo pour mille habitants (extraite de la base de données de ce travail) entre 1886 et 1899**



Source : Base de données élaborée par l'auteur. Pour les statistiques officielles : I. N. E. *Anuário demográfico et Movimento da população*. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 4 correspondant.

La figure ci-dessus montre non seulement le fort impact de l'émigration madérienne sur les dynamiques démographiques de la population totale de l'archipel, mais surtout le poids du flux vers São Paulo sur ce phénomène. En effet, que ce soit dans les statistiques officielles ou à travers la base de données élaborée dans ce travail, on observe un impact important – avec une émigration moyenne de 14,09 ‰ habitants pour l'émigration totale et de 6,84 ‰ habitants pour celle vers São Paulo – ayant engendré de grande perte pour l'ensemble de cet espace notamment en 1886, 1888, 1891, 1893 et 1895.

Un autre point de repère important reste celui fourni par les données avancées par la démographe portugaise Isabel Oliveira, qui évoque, pour la période 1888-1897, une émigration annuelle de 2 200 individus<sup>2747</sup>. La moyenne extraite de notre base, pour la même période, révèle un flux de 1 017 émigrants par an.

Ainsi, il est possible de conclure, comme nous l'avons partiellement évoqué dans le chapitre II, que l'émigration madérienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était surtout synonyme d'émigration vers le Brésil. En effet, la coïncidence des courbes du graphique ci-dessus indique des réponses immédiates aux événements survenus au Brésil ayant contribué à augmenter ou diminuer le flux migratoire comme en 1888 (avec l'abolition de l'esclavage),

<sup>2747</sup> Isabel OLIVEIRA. « A Ilha da Madeira, transição demográfica e emigração ». In: *População e Sociedade*, n. ° 5, Porto, CEPESSE, p. 25-59, p. 49.

1889 (avec la proclamation de la République) ou encore en 1896 (avec le début de la crise de superproduction dans les plantations de café). Nous pourrions renforcer cette hypothèse ultérieurement avec la comparaison de ces courbes et de celle sur l'immigration totale à São Paulo<sup>2748</sup>.

Au-delà de l'intérêt du graphique présenté ci-dessus dans la compréhension de l'impact de l'émigration sur l'archipel, il convient maintenant de réduire l'échelle d'observation afin d'analyser ce que représentait la perte de ces émigrants pour la population de chaque *concelho*. Pour cela, il faudra considérer les *concelhos* de « provenance » et d'« origine » des individus.

En réalité, la distinction entre ces deux concepts s'explique par le fait que la désignation du *concelho* n'apparaissait pas toujours dans la liste d'embarquement. Dans ce cas précis, nous nous reportons aux passeports et considérons alors le lieu de naissance indiqué. Quand l'information apparaissait dans les listes d'embarquement mais différait de celle du passeport, nous avons préféré considérer la provenance de la liste d'embarquement, car il s'agissait là de l'indication de la résidence<sup>2749</sup>.

Revenant à l'analyse de l'impact local, nous avons, dans un premier temps, examiné le nombre absolu d'émigrants de la base en fonction de leur *concelhos* de provenance/origine entre 1886 et 1899 (Cf. graphique 15). Avant d'observer cette figure, soulignons que, des 13 173 Madériens embarqués une première fois pour le Brésil, les individus dont l'origine n'était pas indiquée dans les sources (1,77 % des Madériens en question) et ceux pour lesquels seule la mention « Madère » était spécifiée (0,17 %), n'ont pas été pris en compte. Aussi, concernant les individus restant, 0,72 % n'étaient pas nés sur l'archipel de Madère mais venaient d'horizons aussi divers que Demerara, Hawaï, le Brésil et même le Portugal continental ou encore les Açores<sup>2750</sup>.

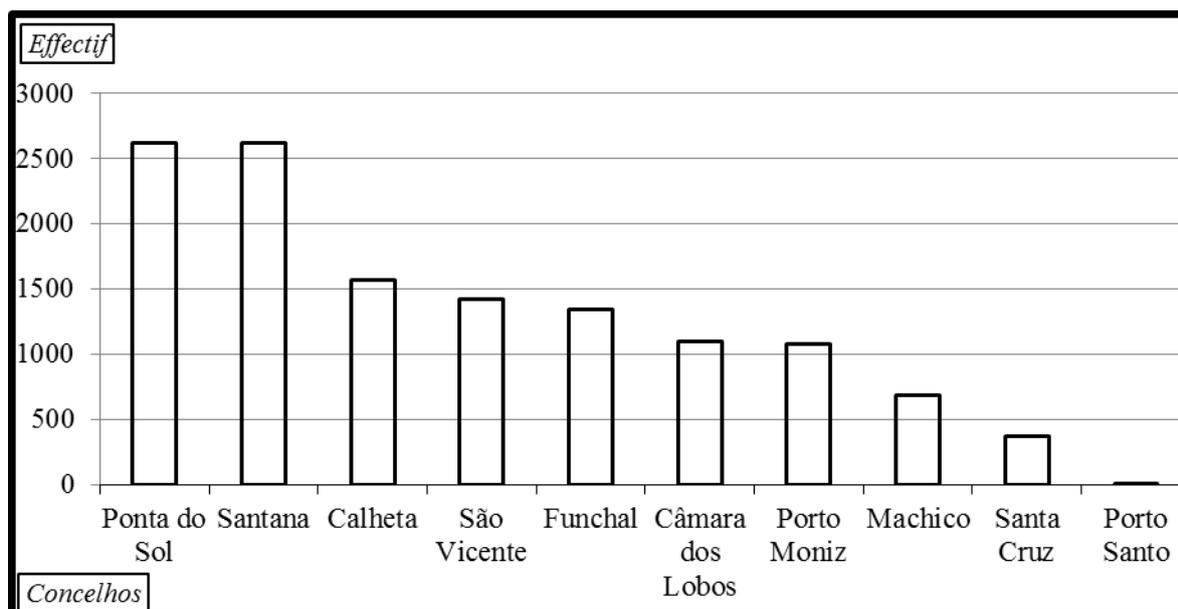
---

<sup>2748</sup> Pour cela se référer au chapitre 9 à suivre.

<sup>2749</sup> Sur le thème des mobilités internes au Portugal, Baganha souligne, dans son travail sur l'émigration portugaise vers les Etats-Unis, que plus de 90 % des Portugais vivaient dans leur district de naissance mis à part Lisbonne et Porto dont le pourcentage d'individus vivant dans le district et nés ailleurs était respectivement de 22,10 % et 10,6 en 1890. À titre de comparaison, il s'agissait de 0,36 % à la même année pour l'archipel de Madère. In : BAGANHA, Maria Ioannis Benis. *Portuguese emigration to the United States, 1820-1930*. New York & Londres, Garland publishing, Inc., 1990, p. 150-151 et son tableau A :4, p. 344.

<sup>2750</sup> Des quatre-vingt-quinze individus non originaires de l'archipel de Madère, vingt-quatre étaient de Demerara, vingt-deux du Brésil, douze du Portugal, huit des Açores, sept de l'archipel d'Hawaï, six de l'Angleterre, quatre respectivement de l'Allemagne et de l'Espagne, deux respectivement de l'Angola et du Suriname, et un de France, de Saint-Christophe-et-Niévès et de l'Italie.

**Graphique 15 – *Concelhos* d’origine des émigrants madériens, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 5 correspondant.

Des 12 844 individus provenant d’une zone connue de l’archipel, ce qu’il convient de retenir, c’est tout d’abord la prédominance de ceux issus de l’île de Madère (plus de 99 % du total) par rapport aux *Porto-santenses*<sup>2751</sup>, comme nous l’avons précédemment noté en analysant les statistiques officielles sur l’émigration madérienne toutes destinations confondues<sup>2752</sup>. Cette donnée ne semble pas surprendre puisque, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, c’est sur cette même île que se concentraient 99 % du total de la population de l’archipel<sup>2753</sup>. Ensuite, notons également que, dans l’ensemble, la majorité des émigrants enregistrés provenaient des *concelhos* du sud de l’île de Madère (60,04 %) notamment de ceux de Ponta do Sol et de Calheta (20,45 % et 12,26 %). Il est intéressant de noter également que Funchal, la capitale, n’occupe que la cinquième place des zones d’émission des émigrants, pouvant ainsi traduire des conditions plus difficiles à tenir pour la population dans les espaces éloignés de la capitale que dans celle-ci, plus grande et plus urbanisée, engendrant moins de sorties<sup>2754</sup>.

Des *concelhos* du nord de l’île d’où provenaient 39,9 % des émigrants de la base, notons la présence accrue des émigrants de Santana (presque aussi nombreux que ceux de

<sup>2751</sup> Nom donné aux habitants de l’île de Porto Santo.

<sup>2752</sup> Sur ce point, consulter dans le chapitre 2, la sous-partie II-C.

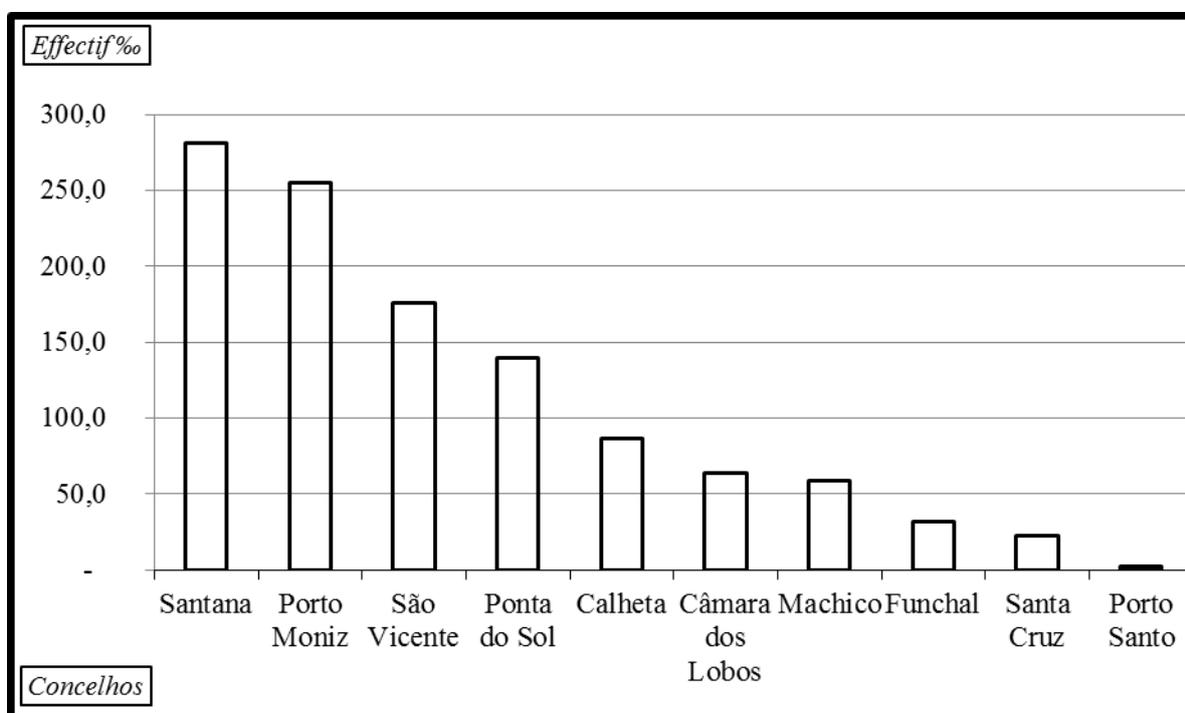
<sup>2753</sup> Teresa Veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX*. Porto, CEPES, Edições Afrontamento, Coleção Economia e Sociedade, 2004, p. 30.

<sup>2754</sup> Rappelons qu’en 1890, 27,6 % du total des habitants de Madère étaient concentrés à Funchal. Isabel OLIVEIRA. “A Ilha da Madeira, transição demográfica”. In: *Revista População e Sociedade*. n.º 5, Porto, CEPES, 1999, p. 30.

Ponta do Sol) et de São Vicente, avec respectivement 20,44 % et 11,09 % du total. Au regard de la figure, il semble donc que, globalement, la côte sud de l'île de Madère ait été plus affectée par les départs que celle du nord, ce qui peut être mis en relation avec les faibles indices de population de la zone septentrionale où, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seulement 20 % des Madériens résidaient<sup>2755</sup>.

Afin de confirmer ces propos, observons à présent (Cf. graphique 16), le poids des émigrants embarqués une première fois pour le Brésil par rapport à la population de chaque *concelho*.

**Graphique 16 – Émigrants madériens pour mille habitants répartis par *concelhos*, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l'auteur (les données sur la population globale de l'archipel ont été obtenues à partir de l'étude d'Isabel Oliveira, "A Ilha da Madeira, transição demográfica"..., *op. cit.*, p. 29. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 6 correspondant.

Cette deuxième figure présente des résultats bien différents de la précédente, permettant de comprendre l'importance d'observer l'émigration par rapport à l'ensemble de la population de chaque unité administrative de l'archipel de Madère. En effet, lorsque l'on rapporte le nombre d'émigrants à la population totale de chaque *concelho*, les conclusions

<sup>2755</sup> Isabel OLIVEIRA. "A Ilha da Madeira, transição demográfica"..., *op. cit.*, p. 29. Teresa Rodrigues donne l'alerte également sur la progression de la population de la côte nord, affectée non seulement par l'émigration, mais aussi par les mouvements migratoires en direction du sud de l'île. Teresa Veiga RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX...*, *op. cit.*, p. 30.

s'inversent quelque peu en comparaison avec l'émigration totale par *concelho*. En ce qui concerne la faible participation des *Porto-santenses* dans le flux migratoire, notée antérieurement, il ressort ici que, même au niveau de sa population locale, l'île de Porto Santo fut moins affectée que celle du reste de l'archipel (2,1 ‰).

En revanche, alors que précédemment la côte sud apparaissait comme la grande perdante de l'émigration vers São Paulo, dans la proportion pour mille habitants, c'est finalement la côte nord qui paya le plus lourd tribut de l'attrait des insulaires pour le Brésil<sup>2756</sup>. En effet, Santana, qui déjà dans le graphique 15, contribuait grandement au contingent migratoire, devint le *concelho* qui ressentit le plus fortement le poids de cette émigration vers le Brésil. Si déjà en 1884, lorsque le gouvernement portugais recherchait des candidats au départ pour les colonies africaines, Santana envoya quelques-uns de ses fils vers les territoires angolais de Huíla<sup>2757</sup>, la tendance se confirme quand on constate que le *concelho* avait perdu, au bénéfice du Brésil, près de 281,7 ‰ habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les deux autres *concelhos* du nord de l'île, Porto Moniz et São Vicente, subissaient également cet afflux, perdant respectivement, près de 255,5 ‰ et 176,4 ‰ habitants. Rare pour d'autres zones, une analyse approfondie concernant le *concelho* de São Vicente est possible grâce à l'étude que consacre l'historien Alberto Vieira à la ville de São Vicente, siège du *concelho*<sup>2758</sup>

En effet, au-delà des informations sur la vie politique de la municipalité, Vieira évoque l'émigration et souligne qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'ensemble du *concelho*, « la direction principale était le Brésil » – particulièrement Rio de Janeiro et Santos. Le nombre d'émigrants calculé à partir de la base de données entre 1886 et 1890, pour la ville de São Vicente représentait 50,35 % de celui fourni par Vieira<sup>2759</sup>. Toujours dans la même étude, Vieira explique les départs en mettant l'accent sur les conditions de vie difficiles sur le versant nord de l'île où, l'hiver, les rues pâtissaient des pluies abondantes et où les habitations sommaires – dont les toits de pailles ne disparaîtront progressivement qu'à partir des années 1930 – rendaient la vie difficile à ces habitants, sans parler des nombreuses épidémies et de

---

<sup>2756</sup> Ces résultats vont dans le même sens que ceux obtenus avec l'analyse des statistiques officielles. En effet, alors qu'en nombre absolu, le *concelho* de Ponta de Sol apparaissait comme zone de plus grand départ, l'examen du poids des émigrants pour 1000 habitants nous avait indiqué que 23 % des émigrants étaient originaires de la côte nord de l'île de Madère et 11 %, de la côte sud. Sur ce point, consulter dans le chapitre 2, la sous-partie II-C.

<sup>2757</sup> Manuel FERREIRA PIO. *O concelho de Santana, esboço histórico*. Funchal, 1974, p. 37-38.

<sup>2758</sup> Alberto VIEIRA. *São Vicente : um século de vida municipal (1868-1974)*. CEHA, 1997, p. 60.

<sup>2759</sup> Un total de 1 154 émigrants entre 1886 et 1890 pour Vieira, 581 calculés à partir de la base de données. In : *Ibidem*, p. 60-61.

l'impact des problèmes de l'économie vinicole, déjà évoqués dans le premier chapitre de ce travail<sup>2760</sup>.

Pour le reste de l'île de Madère, Ponta do Sol demeure le *concelho* du sud où les sorties eurent le plus d'impact par rapport à l'ensemble de la population, et ce malgré les tentatives des autorités pour atténuer les départs<sup>2761</sup>. Toutefois, cela ne semblait pas atténuer la volonté du peuple, stimulé, d'après certains témoignages rencontrés dans les archives, par des conditions sanitaires et économiques locales précaires.

De fait, ce contexte transparait dans les correspondances évoquant les cas de variole et de typhus réguliers dans tout le *concelho*<sup>2762</sup>. Des conditions sanitaires difficilement améliorables dans un quotidien de privation, comme le souligne en 1890 un médecin de Ribeira Brava. Dans une lettre envoyée aux autorités du *concelho*, il exprimait en effet son incapacité à soigner les malades de la variole en raison de l'état « d'extrême pauvreté » des individus qui vivaient dans des maisons insalubres, sans lits, sans vêtements ni alimentation<sup>2763</sup>. Il était également question de pauvreté dans le courrier envoyé par le commissaire de police de Funchal à l'administrateur de Ponta do Sol, auquel il demandait d'intervenir afin d'éviter que des enfants de ce *concelho* n'aillent mendier dans les rues de la capitale<sup>2764</sup>.

---

<sup>2760</sup> *Ibidem*, p. 62. Au sujet de l'économie vinicole, consulter, dans le premier chapitre, la sous-partie III. Malheureusement, il ne fut pas possible lors des recherches aux archives de Madère, de consulter les correspondances des autorités du *concelho* de São Vicente car le fond d'archives catalogué n'était pas disponible pour la consultation. Quant aux correspondances de ceux de Santana et Porto Moniz, les documents ne sont pas non plus disponibles car, ou bien ils sont encore dans les cartons pour être catalogués, ou bien ils demeurent encore dans les municipalités empêchant ainsi leur consultation à moins d'un long séjour sur l'île de Madère et de la collaboration de chaque autorité locale.

<sup>2761</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondencia entrada. Livre 9. Circulaires n. ° 203 et 205 envoyées les 23 mai et 23 juin 1891 par le gouverneur civil du district de Funchal à l'administrateur du *concelho* ; Correspondencia Expedida. Livre 18. Lettre envoyée le 30 mai 1891 par l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol à la municipalité de Ribeira Brava. Dans la première, le gouverneur demandait à ce que fussent publiées les informations relatives aux conditions de vie pénibles au Brésil notamment lorsque sévissait la fièvre jaune. Dans la troisième, l'administrateur s'exécute en passant l'information aux municipalités du *concelho*. Finalement dans la seconde lettre, le gouverneur priait les prêtres de réciter les noms des personnes mortes au Brésil pendant la messe.

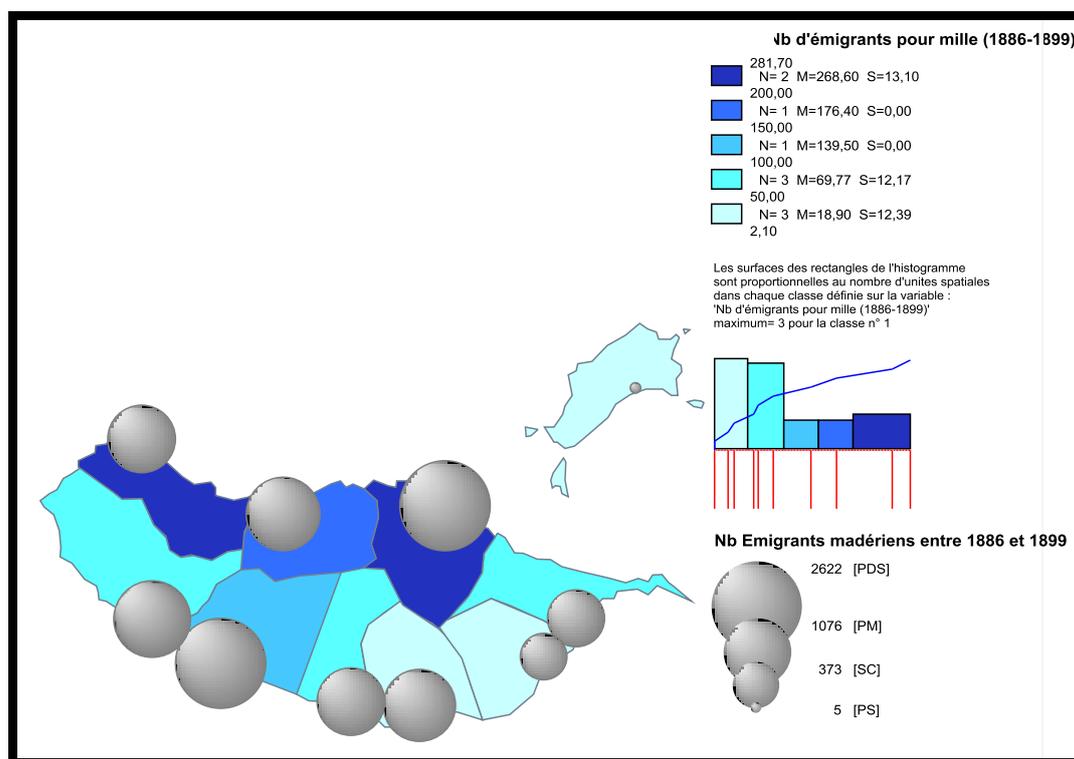
<sup>2762</sup> Ce fut par exemple le cas en 1890. A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Correspondência entrada. Livre 9. Lettres envoyées les 8 et 11 janvier 1890 par le gouverneur civil du district de Funchal à l'administrateur du *concelho* ; Correspondencia expedida. Livre 18. Lettre envoyée le 10 janvier 1890 par l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol au médecin chirurgien de la ville de Ponta do Sol ; Correspondências expedida. Livre 17. Lettres envoyées les 9 novembre et 3 décembre 1886 par l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol à la Chambre municipale.

<sup>2763</sup> A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Correspondências entradas. Livre 9. Lettre envoyée le 14 janvier 1890 par le poste médical de Ribeira Brava à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2764</sup> A. R. M. Administração do Concelho de Ponta do Sol. Correspondências entradas. Livre 9. Lettre n. ° 112 envoyée le 27 janvier 1886 par le commissaire de police du district de Funchal à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol.

La capitale d'ailleurs, semble avoir été moins touchée puisque son *concelho* se place en huitième position quant à ses pertes de population derrière les autres *concelhos* du sud, Câmara de Lobos, Machico et Calheta, où les mauvaises récoltes et une fiscalité lourde poussaient les individus dans les bras de l'émigration<sup>2765</sup>. Pour davantage de clarté et afin de résumer les deux graphiques présentés précédemment sur la provenance des émigrants madériens, nous avons décidé d'exposer les données dans la carte 27 ci-dessous :

**Carte 27 – Représentation du nombre d'émigrants madériens entre 1886 et 1899, pour mille habitants et en chiffres absolus**



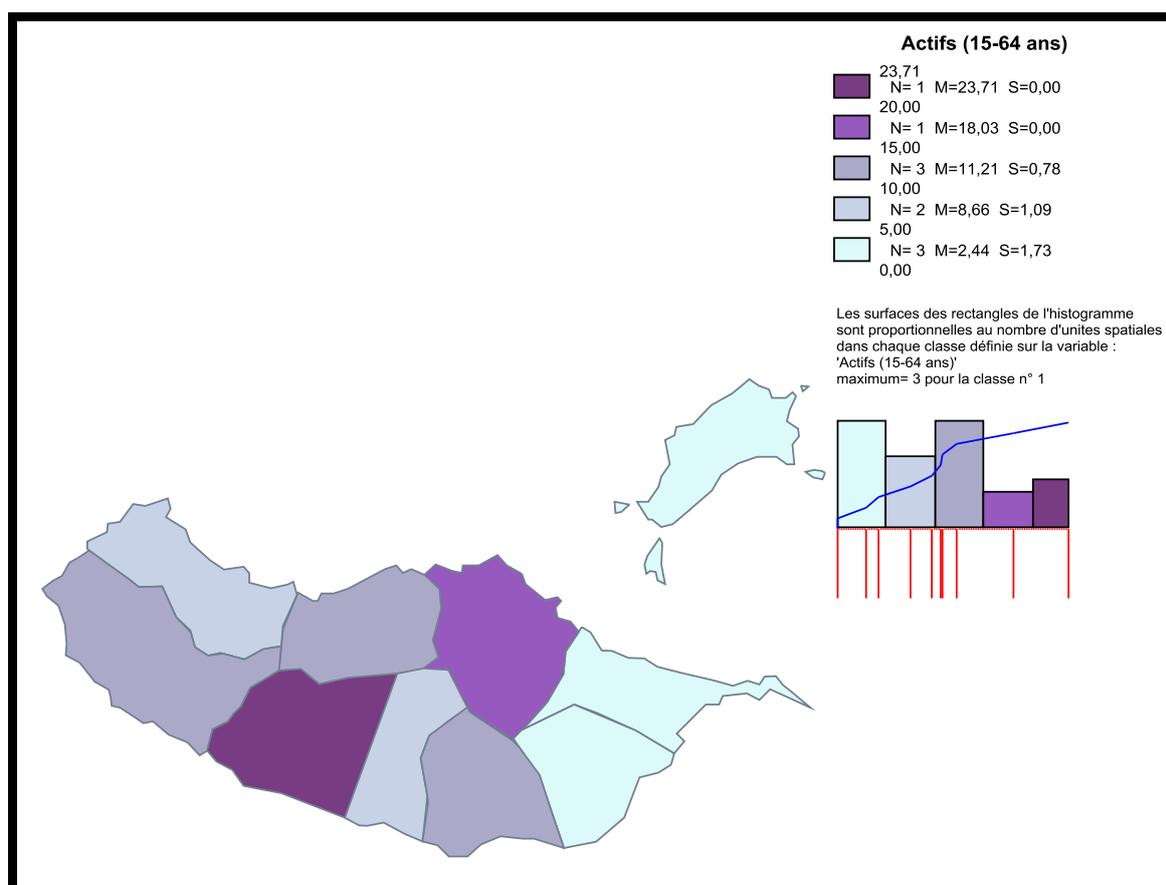
Source : Valeurs extraites de la base de données de l'auteur. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé<sup>2766</sup> avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Les abréviations des *concelhos* : PDS, PM, SC et PS, correspondent respectivement à Ponta do Sol, Porto Moniz, Santa Cruz et Porto Santo. Consulter les tableaux 5 et 6 correspondants dans l'annexe 4 et la carte 1 de l'annexe 1 pour mieux situer les zones de l'archipel.

<sup>2765</sup> A. R. M. Câmara municipal da Calheta. Correspondencia expedida. Livre 158. Lettre n. ° 732, envoyée le 23 novembre 1893 par le maire de la municipalité de Calheta au gouverneur civil de Funchal.

<sup>2766</sup> Nous indiquons que pour toutes les cartes qui seront présentées dans ce chapitre, le *concelho* de Ponta do Sol fut retravaillé. Nous y avons inclus les *freguesias* de l'actuel *concelho* de Ribeira Brava lequel n'existait pas à la période étudiée dans ce travail car créé en 1914 avec les *freguesias* de Ribeira Brava, Serra d'Água et de Tabua, retirées du *concelho* de Ponta do Sol. In : Fernando Augusto da SILVA ; Carlos Azevedo MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 191.

Après cette première analyse, afin d'observer si la typologie des émigrants était la même entre la côte nord et la côte sud, nous avons réalisé trois cartes en croisant les informations de la base de données afin d'examiner la part des chefs de familles actifs (15-64 ans) et vieux (65 ans et plus)<sup>2767</sup> puis celle des enfants de moins 15 ans, en fonction du *concelho* de provenance (carte 28, 29 et 30 ci-dessous).

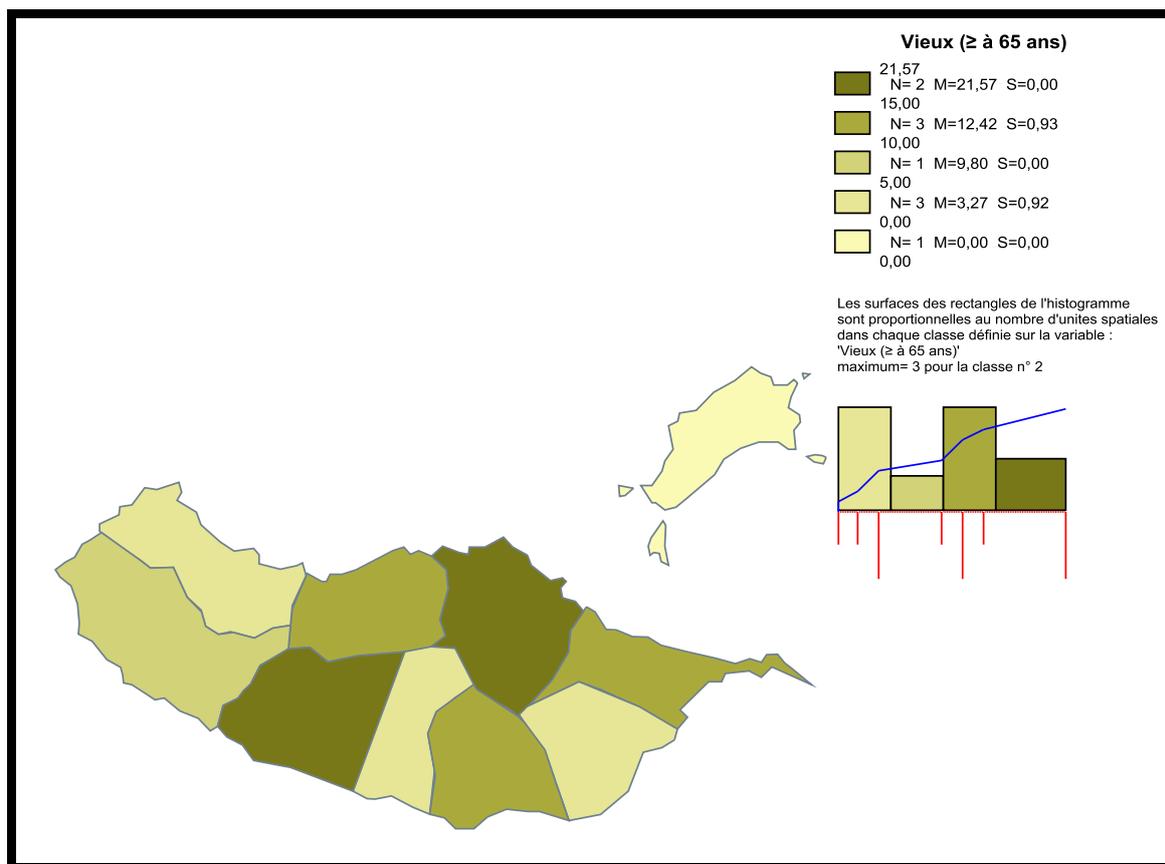
**Carte 28 – Répartition des chefs de famille de 15-64 ans en fonction du *concelho* de provenance, 1886-1899 (%)**



Source : Valeurs extraites de la base de données de l'auteur. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Consulter le tableaux 7 correspondants dans l'annexe 4.

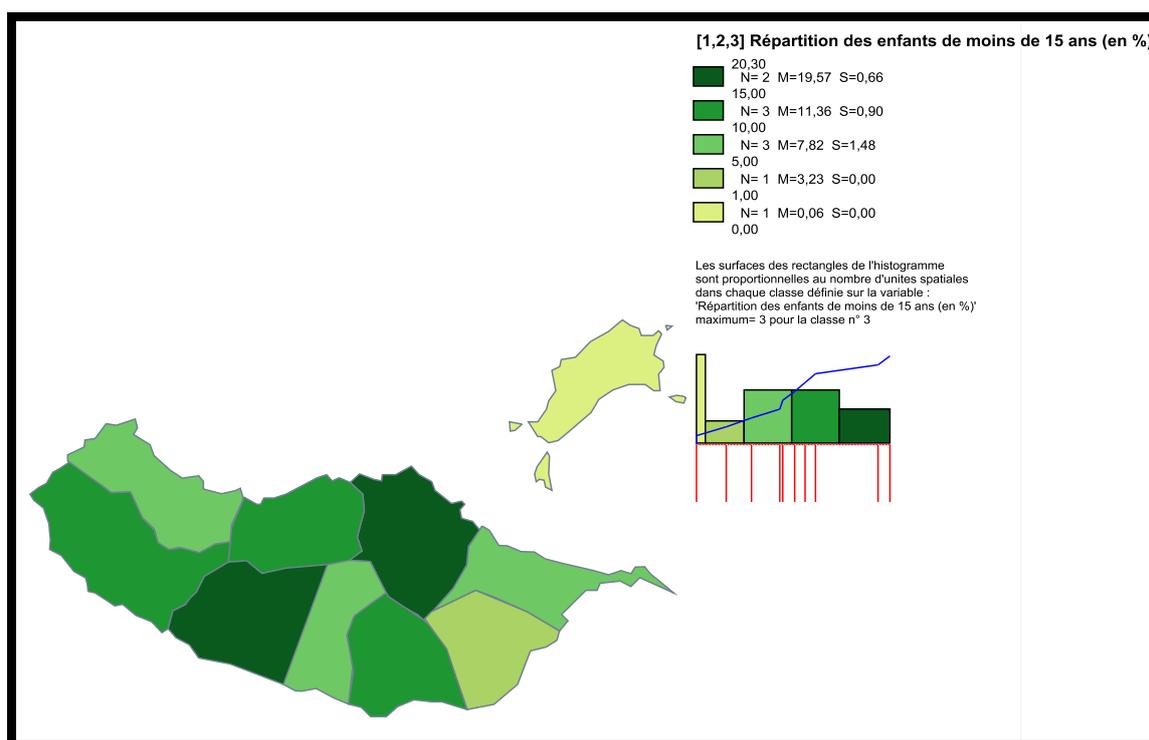
<sup>2767</sup> Selon la classification de Louis Henry. Louis HENRY. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Traduit par J. M. Nazareth, Lisbonne, Gradiva-publicações, 1988, p. 21.

**Carte 29 – Répartition des chefs de famille 65 ans et plus en fonction du *concelho* de provenance, 1886-1899 (%)**



Source : Valeurs extraites de la base de données de l'auteur. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Consulter le tableaux 7 correspondants dans l'annexe 4.

**Carte 30 – Répartition des enfants de moins de 15 ans en fonction du concelho de provenance, 1886-1899 (%)**



Source : Valeurs extraites de la base de données de l'auteur. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Consulter le tableaux 8 correspondants dans l'annexe 4.

Sans grande surprise, on constate que les *concelhos* de Ponta do Sol et de Santana, ceux ayant émis un grands nombre d'émigrants, ressortent clairement des trois cartes présentées et inversement pour Porto Santo qui fournit peu d'émigrants. Aussi, notons que les *concelhos* de provenance des chefs de famille de 15 - 64 ans et des enfants de moins de 15 ans est quasiment identique (de Santana et São Vicente au nord et de Ponta do Sol, Calheta et Funchal au sud) renforçant cette idée de départ de familles comme l'avait déjà souligné Alberto Vieira à propos de São Vicente. L'historien rappelle en effet que les couples partaient « massivement » vers le Brésil, il évoque même le nombre de 88 couples entre 1888 et 1893<sup>2768</sup>. Il s'agit là d'une information importante qui fait écho à la volonté des autorités brésiliennes. Concernant les plus de 65 ans, quelques différences de répartition surgissent. En effet, Machico, jusque là peu représenté, apparaît comme lieu d'origine d'un grand nombre d'individus de ce groupe d'âge, avec Calheta et Funchal.

<sup>2768</sup> Alberto VIEIRA. *São Vicente : um século de vida municipal...*, op. cit., p. 61.

Pour mieux connaître le succès ou l'échec de leur politique d'immigration, il faut examiner de plus près la répartition des émigrants afin de savoir si les Madériens voyageaient davantage seuls, en couple ou en groupe, si des hommes ou des femmes prédominaient, s'ils étaient âgés ou jeunes, si les familles étaient nombreuses, et de quel type elles étaient.

## **II. Des émigrants correspondant aux attentes brésiliennes ?**

### **A. Demande de famille respectée ?**

- *Nombre d'hommes et de femmes*

Dans le précédent chapitre, lors de l'analyse des divers contrats avec les agents d'émigration, nous avons noté que les autorités paulistes exigeaient principalement le recrutement de familles.

La confirmation ou non de l'accomplissement de cette volonté du gouvernement peut se faire à travers la base de données préparée pour ce travail. Comme pour la répartition des émigrants en fonction de leur provenance, en interrogeant à présent la base sur la condition familiale de ceux-là nous faisons le choix de considérer uniquement les individus embarqués une première fois à destination du Brésil<sup>2769</sup>, c'est-à-dire le groupe des 13 173 personnes.

À la différence de plusieurs études réalisées sur d'autres régions du Portugal, qui indiquent souvent une émigration majoritairement masculine, jeune et voyageant seule (l'examen des statistiques officielles sur les émigrants du continent pour la période 1886-1900 montre une proportion de 80,49% d'hommes dans le contingent), un des premiers chiffres ressortant de notre base de données révèle exactement le contraire, un quasi équilibre entre les sexes: 53,69 % d'hommes et 46,14 % de femmes (voir le graphique 17 ci-dessous)<sup>2770</sup>. Cette faible différence ressortait d'ailleurs déjà dans les statistiques officielles de Madère examinées dans le chapitre II<sup>2771</sup>.

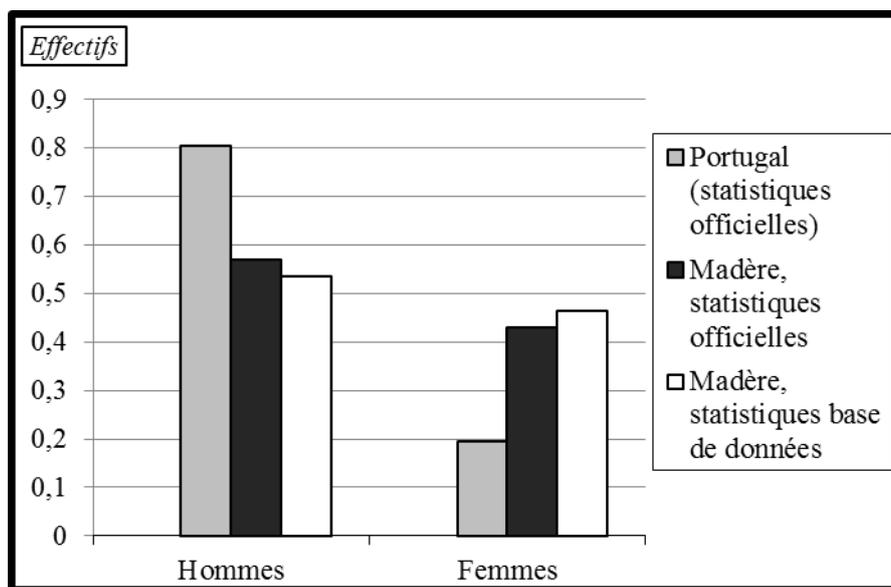
---

<sup>2769</sup> Pour 341 individus embarqués, il ne s'agissait pas du premier voyage. À titre d'information, hommes et femmes représentaient respectivement 62,21 % et 37,79 % de ceux-là.

<sup>2770</sup> Les 0,15 % restant représentent les individus dont le sexe ne put être identifié.

<sup>2771</sup> La part des femmes était alors de 43,07 % contre 56,97 % pour les hommes, entre 1886 et 1900. Sur la composition du contingent migratoire analysée à travers les statistiques officielles, consulter dans le chapitre 2, la sous-partie II-C.

**Graphique 17 – Présence masculine et féminine dans le flux migratoire, d’après les statistiques officielles pour le Portugal continental et l’archipel de Madère, comparée aux résultats de la base de données (1886-1899) (%)**



Source : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 9 correspondant.

La présence massive des femmes dans le flux migratoire madérien représente un premier signe confirmant les réflexions de l’historien Alberto Vieira qui évoquait les départs massifs de couples de São Vicente vers l’étranger. Toutefois, il est nécessaire d’analyser d’autres champs de la base pour mieux connaître ces hommes et ces femmes et savoir si leur présence, presque équilibrée dans les navires traduisait véritablement une émigration de couple ou si, chacun de leur côté, ils étaient attirés par l’appel du grand large.

- *Individus voyageant seuls*

Si on observe le nombre de personnes ayant voyagé seules dans les paquebots enregistrés dans la base de données, on constate, une nouvelle fois, un particularisme dans le flux des Madériens par rapport au profil de l’émigrant présenté dans l’historiographie sur les départs portugais en général. En effet, au-delà d’une forte présence féminine dans le contingent madérien, des 13 173 individus embarqués pour un premier voyage vers São Paulo, à peine 692 voyagèrent seuls. Il est intéressant de retenir que, de ce groupe, une femme mariée partit rejoindre son mari déjà installé au Brésil et une autre, mariée également, fit le voyage seule mais avec l’autorisation de son époux. Le tableau 25 ci-dessous indique la répartition de ces émigrants solitaires en fonction de leur sexe et de leur état civil.

**Tableau 25 – Répartition des individus voyageant seuls par sexe et état civil, 1886-1899**

État civil	Sexe des émigrants			
	Masculin	Féminin	NR	Total
Célibataires	276	29	-	305
Mariés	101	6	-	107
Veufs	8	3	-	11
Non renseigné	228	37	4	269
<b>Total</b>	<b>613</b>	<b>75</b>	<b>4</b>	<b>692</b>

Source : Base de données élaborée par l'auteur

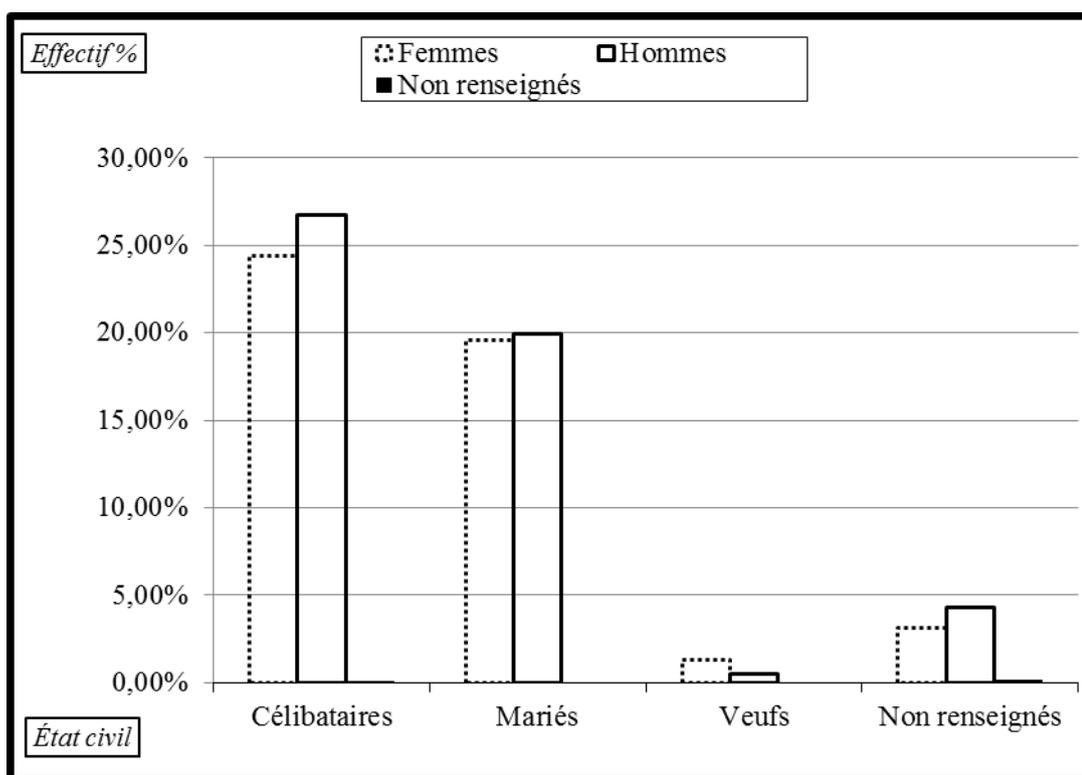
De cet ensemble, en plus d'une présence féminine mineure, un peu plus de 10 % avec une moyenne d'âge de 33 ans (36 ans pour les hommes), notons la prééminence des individus célibataires (plus de 44,07 %), même si la part des mariés et des veufs reste significative. Ces chiffres confirment les affirmations de Vieira sur les déplacements, conjointement, d'hommes et de femmes mariés. Aussi, le faible nombre d'individus seuls prouve l'accomplissement de la volonté des autorités de São Paulo de recruter majoritairement des familles et de ne pas subventionner la venue de personnes « isolées ».

Poursuivant l'analyse du profil des émigrants madériens partis vers São Paulo, si on considère les individus embarqués restants (après le décompte des 692 individus partis seuls) – soit 12 481 –, il est possible de les classer en fonction de leur état civil afin d'observer si l'hypothèse des couples peut toujours être soutenue.

Toutefois, au vu des résultats, considérer l'état civil des individus indépendamment de leur âge, ne permet pas de déterminer un portrait juste de leur profil, pouvant même aller à l'encontre des hypothèses de Vieira puisque, à l'exception de 947 personnes dont l'état civil ne fut pas renseigné dans les sources consultées, ce serait alors une majorité de célibataires (51,15 %) qui se démarqueraient, suivis des personnes mariées (39,49 %) et des veufs (1,77 %) <sup>2772</sup>. Un graphique élaboré à partir de ces chiffres présente le résultat suivant :

<sup>2772</sup> Les statistiques officielles indiquaient, entre 1886 et 1900, 57,5 % de célibataires, 39,6 % de personnes mariées et 2,9 % de veufs. Consulter la sous-partie II-C du chapitre II.

**Graphique 18 – Répartition des émigrants madériens par sexe et état civil indépendamment de leur âge, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter en annexe 4, le tableau 10 correspondant.

Lorsque l’on se penche plus en détail sur ces résultats, on constate que les hommes et les femmes représentaient respectivement 26,77 % et 24,38 % des célibataires, 19,94 % et 19,52 % des mariés et 0,49 % et 1,28 % des veufs<sup>2773</sup>. Une autre mesure permet de percevoir plus en détails l’évolution du rapport hommes/femmes dans l’émigration : le taux de masculinité<sup>2774</sup> lequel montre des changements considérables au long des années considérées dans cette recherche comme on peut le constater dans le tableau 26 ci-dessous (les individus dont le sexe n’apparaissait pas, 16 au total, ont été déduits).

<sup>2773</sup> Les statistiques officielles indiquaient, entre 1886 et 1900, 34,5 % d’hommes et 23,1 % de femmes parmi les célibataires, 21,7 % d’hommes et 17,9 % pour les individus mariés et 0,9 % d’hommes et 2,0 % de femmes chez les veufs. Consulter la sous-partie II-C dans le chapitre 2.

<sup>2774</sup> Nous l’avons déjà souligné dans la sous-partie II-C du chapitre II, néanmoins rappelons que la relation de masculinité représente le nombre d’hommes par tranche de cent femmes et correspond au nombre d’hommes divisé par le nombre de femme, multiplié par 100. In : Louis HENRY. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Traduit par J. M. Nazareth, Lisbonne, Gradiva-publicações, 1988, p. 21.

**Tableau 26 – Taux de masculinité par année chez les émigrants madériens, 1886-1899**

Années	Taux de masculinité (%)
1886	94
1887	88
1888	102
1889	126
1890	114
1891	116
1892	109
1893	121
1894	154
1895	108
1896	92
1897	98
1898	94
1899	94

Source : Base de données élaborée par l'auteur

Malgré une moyenne du taux de masculinité de 108 %, plusieurs années présentent une supériorité féminine dans les départs, comme 1886, 1887, 1896, 1897 et 1899. Aux autres dates, une légère supériorité masculine se confirme, notamment en 1894, sans que l'on puisse en expliquer la raison. L'équilibre semble pourtant la règle, surtout quand on compare ces résultats avec ceux du Portugal continental.

À partir des études des historiens Joaquim da Costa Leite et Benedita Câmara sur le Portugal continental pour l'année 1890 (année du recensement), on constate une émigration de 428 hommes pour 100 femmes<sup>2775</sup>, alors qu'à Madère, en moyenne entre 1886 et 1899, 108 hommes partirent pour 100 femmes.

- *Respect de l'âge requis ?*

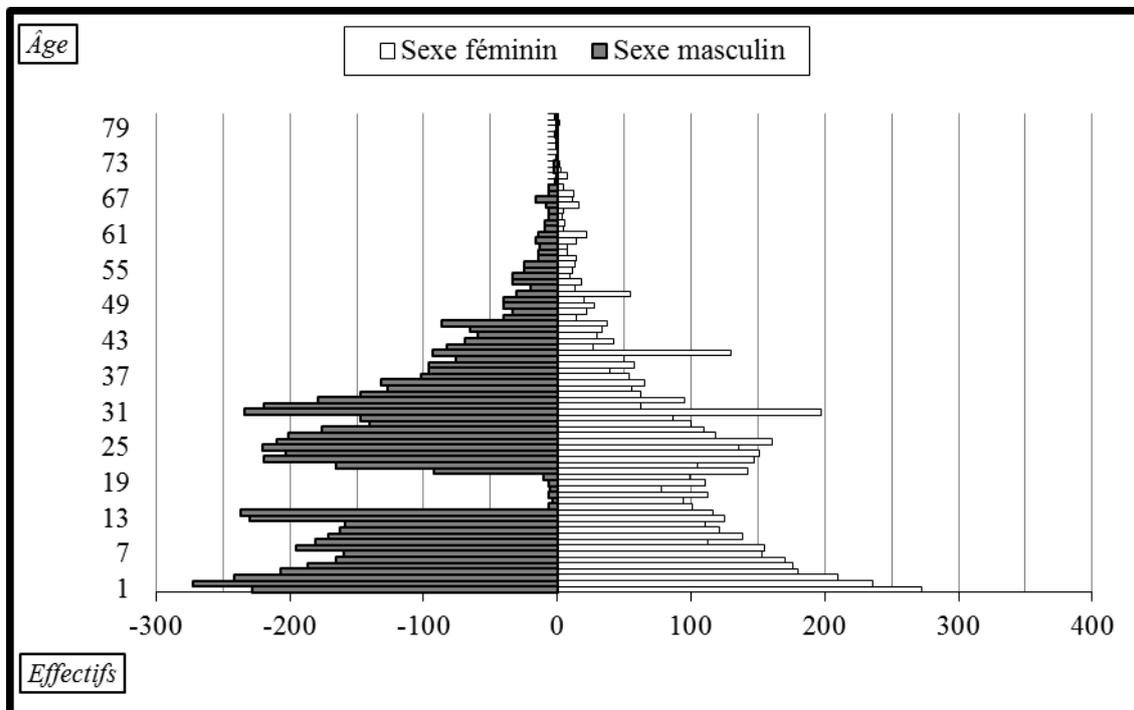
Enfin, après ces explications, le plus judicieux pour découvrir si nous sommes face à une émigration de familles ou de célibataires est de considérer non seulement le sexe et l'état civil, mais surtout l'âge des individus à travers une pyramide des âges élaborée à partir de notre base de données. Le graphique 19 présenté ne regroupe pas les individus dont l'âge n'a

---

<sup>2775</sup> Joaquim da Costa LEITE et Benedita CÂMARA. "O recrutamento militar e a emigração madeirense nos finais do século XIX". In: *Anuário do Centro de Estudos de História do Atlântico*, n. ° 2, Funchal, CEHA, p. 106-112, p. 109.

pu être identifié (699 sur les 13 173 considérés, dans leur grande majorité des femmes, 83,8 %).

**Graphique 19 – Répartition des émigrants madériens par groupes d'âge et sexe, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 11 correspondant.

L'analyse de cette pyramide des âges confirme une faible supériorité masculine dans le flux migratoire. Autre observation, la largeur de la base témoigne de la jeunesse du contingent enregistré entre 1886 et 1899. En effet, les enfants âgés de 0 à 9 ans représentaient près de 30 % du total des passagers<sup>2776</sup>. Si on rapporte donc cet élément au nombre total de célibataires analysé précédemment, on peut finalement conclure que la part importante prise par ces derniers résultait, en réalité, de la forte présence des enfants (plus de 59 % des 6 384 célibataires enregistrés. Cette proportion augmente encore si nous considérons les 0-14<sup>2777</sup> ans, ils représentent alors 81,17 % des célibataires<sup>2778</sup>).

<sup>2776</sup> Les statistiques officielles indiquaient qu'entre 1886 et 1900, les moins de 14 ans représentaient 34,01 % de l'ensemble des émigrants et 58 % des individus célibataires. Consulter la sous-partie II-C du chapitre II.

<sup>2777</sup> Louis Henry propose deux types de classification : les jeunes (0-19 ans), les adultes (20-59 ans) et les vieux (plus de 60 ans) ou bien les enfants (0-14 ans), les actifs (15-64 ans) et les vieux (plus de 65 ans). Dans la classification proposée par Louis Henry, les enfants sont ceux âgés de 0 à 14 ans. Louis HENRY. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Tradução e notas de J. Manuel Nazareth. Lisbonne, Gradiva, 1988, p. 21

<sup>2778</sup> Et dans ce cas-ci, les individus mariés représentent 67,32 % du contingent (33,32 % de femmes et 34 % d'hommes) contre 17,36 % de célibataires (9,39 % de femmes et 7,98 % d'hommes) et 3,02 % de veufs (2,19 % de femmes et 0,83 % d'hommes).

Ainsi, la conclusion selon laquelle les Madériens partis pour São Paulo étaient principalement de jeunes couples déjà formés dans le milieu insulaire, plutôt que des célibataires en quête d'aventure, se confirme de plus en plus. Dans un tel contexte, on corrobore l'affirmation de Vieira tout en rejetant les stéréotypes de l'émigrant portugais : un homme, jeune et célibataire.

De cette même pyramide, on note également la quasi absence du sexe masculin entre 15 et 21 ans et, à l'inverse, une prédominance des jeunes filles dans cette même tranche d'âge, 85 % des individus (94 % si on considère la tranche d'âge 15 - 19 ans). Cette donnée vient renforcer nos hypothèses, déjà avancées lors de l'étude des Madériens partis vers la province du Pará en 1886, quand les statistiques indiquaient la présence de 92 % de filles entre 15 et 19 ans<sup>2779</sup>.

Comme pour le Pará, nous pouvons ici expliquer ce résultat par la législation à propos du service militaire qui, nous le rappelons, interdisait la concession de passeport à tous les jeunes hommes entre 14 et 21 ans<sup>2780</sup>. Bien entendu, il est également possible, mais nous n'avons pas les moyens de l'affirmer avec certitude, que les individus concernés par cet interdit militaire se soient déclarés, en réalité, plus âgés ou plus jeunes, afin d'obtenir un document de voyage. L'information qui suit, même si elle fait référence à une période ultérieure à celle étudiée ici, nous semble utile pour illustrer la stratégie migratoire de ces insulaires et appuyer l'hypothèse des fausses déclarations sur l'âge pour émigrer.

Dans un documentaire tourné en 1991 sur la présence portugaise à New Bedford aux États-Unis (Côte Est), Joe Vieira, un émigrant madérien arrivé en 1919 sur les terres américaines, mentionne exactement cette astuce, utilisée afin de se faire passer pour quelqu'un de plus âgé pour partir aux États-Unis. Joe Vieira y explique en effet qu'il était âgé de 13 ans quand il quitta Madère. À l'époque, c'est son père qui eut l'idée de l'y envoyer et, pour cela, de le faire passer pour son filleul, mort jeune (lequel aurait eu 17 ans au moment des faits), et qui n'était autre que le fils d'un voisin. Joe poursuit son récit en expliquant que, accompagné du père du défunt, il alla à l'église chercher l'acte de naissance de celui-ci, puis, à la mairie pour faire le passeport pour partir aux États-Unis<sup>2781</sup>.

---

<sup>2779</sup> Sur ce point, revenir au chapitre V et à la sous-partie III-C.

<sup>2780</sup> Règlement du 4 juillet 1859. Sur la législation concernant le service militaire au Portugal, consulter dans le chapitre II, la sous-partie I-C.

<sup>2781</sup> Documentaire de 57'46 réalisé par Bela Feldman-Bianco, professeur d'anthropologie à l'université UNICAMP de Campinas-São Paulo. [Accessible en ligne sur <http://vimeo.com/8990792>, consulté en août 2012]. L'extrait présenté se situe entre 7'06 et 9'42 minutes.

Toujours à propos de la composition du flux migratoire de l'archipel de Madère vers São Paulo, en cherchant à savoir si les tendances avancées par la pyramide présentée ci-dessus étaient homogènes dans le temps, nous avons décidé de répartir les émigrants par sexe et en fonction de trois groupes d'âge : jeunes (0-19 ans), adultes (20-59 ans) et vieux (plus de 60 ans), pour chacune des années considérées dans cette étude<sup>2782</sup>. Observons les résultats obtenus et analysons les disparités ou similitudes d'année en année grâce au tableau 27 présenté ci-dessous.

**Tableau 27 – Répartition des émigrants madériens par sexe et âges de 1886 à 1899 (%)**

Années	Groupes d'âge					
	0-19		20-59		60 et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>1886</b>	48,7	51,3	50,0	50,0	59,3	40,7
<b>1887</b>	42,8	57,2	59,8	40,2	44,4	55,6
<b>1888</b>	48,8	51,2	76,2	23,8	55,9	44,1
<b>1889</b>	54,0	46,0	69,5	30,5	50,0	50,0
<b>1890</b>	51,6	48,4	60,7	39,3	64,7	35,3
<b>1891</b>	50,5	49,5	64,2	35,8	53,3	46,7
<b>1892</b>	53,0	47,0	60,3	39,7	50,0	50,0
<b>1893</b>	48,5	51,5	67,6	32,4	37,5	62,5
<b>1894</b>	56,9	43,1	66,5	33,5	33,3	66,7
<b>1895</b>	51,2	48,8	55,2	44,8	52,4	47,6
<b>1896</b>	47,3	52,7	56,8	43,2	41,2	58,8
<b>1897</b>	48,6	51,4	57,8	42,2	62,5	37,5
<b>1898</b>	50,4	49,6	53,4	46,6	30,0	70,0
<b>1899</b>	53,8	46,3	51,9	48,1	33,3	66,7

Source : Base de données de l'auteur.

En observant ces données, on constate tout d'abord que la présence des jeunes était relativement homogène et importante dans le flux migratoire pour chaque année concernée et que les disparités entre le sexe masculin et le sexe féminin étaient assez faibles. En revanche, leur répartition à l'âge adulte semble beaucoup moins homogène. En effet, on constate qu'en 1886 et 1887, la présence des hommes et des femmes semble plus ou moins équilibrée – chacun représentant respectivement 50 % et 59,8 % et 50 % et 40,2 % –, en 1888, l'écart se creuse, les femmes n'occupent plus que 23,8 % de l'ensemble.

<sup>2782</sup> Ces groupes d'âge reprennent la classification proposée par Louis HENRY. In : Louis HENRY. *Técnicas de análise em demografia histórica...*, op. cit., p. 21. Consulter dans l'annexe 4, le graphique 1 qui présente les pyramides des âges pour chaque année.

Cette tendance semble se poursuivre en 1889 (elles sont 30,5 %) et malgré une augmentation du nombre de femmes en 1890 – elles sont alors 39,7 % pour 60,3 % d’hommes –, la disparité reste permanente en entrant dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en 1893 et en 1894 où la présence féminine revient pratiquement au taux de 1889 (respectivement 32,4 % et 33,5 %). Quelques nuances apparaissent finalement, à partir de 1895, quand l’écart hommes/femmes se resserre, se rapprochant de manière significative les deux dernières années (53,4 % d’hommes contre 46,6 % de femmes en 1898 et 51,9 % d’hommes contre 48,1 % de femmes en 1899). Ce qu’il est également intéressant de noter concernant le groupe des vieux est leur faible proportion dans le flux migratoire madérien : en moyenne 1,61 % de l’ensemble du contingent analysé, et parmi eux la répartition hommes/femmes restait homogène, 47,7 % pour les premiers, 52,3 % pour les autres, sur l’ensemble de la période.

Cette dernière constatation est directement liée aux volontés du gouvernement de São Paulo traduite dans les contrats passés avec agents et compagnies de navigation. En effet, sur les contrats présentés dans le chapitre précédent, plus particulièrement ceux du 21 août 1894, du 7 mars 1896 et du 6 août 1897, il était bien spécifié que les émigrants amenés au Brésil ne pouvaient dépasser l’âge de 45 ans (les individus devant être en état physique de travailler)<sup>2783</sup>.

À partir des données présentées ci-dessus, il est donc possible de confirmer que le flux des Madériens vers São Paulo entrait parfaitement dans le moule, du moins pour ce qui concerne l’âge, conditionné par la volonté des autorités brésiliennes.

## B. Quelle type de familles ?

Après avoir étudié avec précision la composition du flux en fonction de l’état civil, de l’âge et du sexe des individus, on conclut que les Madériens en partance pour les terres paulistes semblaient répondre favorablement aux attentes des autorités brésiliennes. Une telle conclusion ne fut possible qu’en constatant que les émigrants étaient en majorité âgés de moins de 45 ans et, donc, plus aptes aux travaux agricoles, mais aussi qu’ils étaient peu

---

<sup>2783</sup> Il s’agissait respectivement des clauses n. ° 2 a et b, 4 a et II des contrats mentionnés. Pour davantage d’informations sur ces derniers, revenir au chapitre VII. Le contrat de 1896 autorisait la venue d’individus jusqu’à 50 ans, mais seulement s’ils étaient veufs et accompagnés d’enfants aptes au travail.

nombreux à voyager seuls et, finalement, que la proportion d'hommes et de femmes adultes et d'enfants traduisait une émigration familiale.

Dès lors, il serait intéressant de connaître davantage le schéma familial représenté. Pour cela, observons plus en détail la composition des groupes de personnes ayant voyagé ensemble vers le Brésil en nous basant sur le classement établi par l'historien Peter Laslett. Dans ses travaux, Laslett distingue plusieurs type de ménages<sup>2784</sup> : le solitaire (individu seul comme un veuf ou un célibataire), les ménages non familiaux (un ensemble d'individus non parents), le simple (modèle conjugal traditionnel, dit souvent nucléaire, avec ou sans enfants ou encore un veuf ou une veuve avec enfants – le lien conjugal étant alors la base de ce ménage), le ménage élargi (composé en plus d'un veuf avec descendance ou d'un couple avec ou sans, de parents comme les père/mère ou d'une tante veuve – Laslett parle alors « d'extension ascendante », vers le haut –, de petits-enfants, neveux ou nièces – sans leurs parents – « extension descendante » ou encore de frères, sœurs ou cousins – « extension latérale »).

Pour finir, l'historien identifie le ménage multiple (quand, en plus du noyau conjugal formé par le chef et son épouse, existe un autre noyau – père/mère, fils/bru etc. – auquel n'appartient pas le chef de famille), ou encore la famille sans structure, quand cohabitent des individus avec ou sans liens de parentés – deux frères par exemple ou un oncle et son neveu. Enfin, parmi tous ces groupes, Laslett distingue alors ceux avec domestiques<sup>2785</sup> et ceux sans<sup>2786</sup>.

Il s'agit là de la même typologie que celle appliquée par Maria Ionnis Banganha pour observer les types de foyers dans lesquels vivaient les émigrants portugais une fois installés aux États-Unis<sup>2787</sup> et que nous utiliserons pour caractériser la manière dont voyageaient les

---

<sup>2784</sup> Laslett souligne que la famille ne signifie pas le groupe familial, c'est pourquoi il utilise le terme « ménage » et (ainsi) indique que « tout individu vivant isolément constitue à lui seul un ménage ». Nous faisons le choix de parler de famille dans les lignes suivantes. Peter LASLETT. « La famille et le ménage : approches historiques ». In : *Annales ESC*, n. ° 4 et 5, p. 847-872, 1972, p. 850.

<sup>2785</sup> Il souligne que les domestiques se consacraient principalement aux travaux agricoles, industriels ou productifs « et assez peu aux tâches ménagères ». (*Ibidem*, p. 849). Aussi, il avance que la présence du domestique ne change pas le noyau d'ensemble de la structure de la famille. (« Unless there is specific contrary indication, servants are regarded as attached to the simple, extended or multiple family household as a whole, and not to any individual or to any conjugal family unit within it ». In: Peter LASLETT et Richard WALL. *Household and family in past time*. Cambridge, Cambridge University Press, 1972, p. 30).

<sup>2786</sup> Peter LASLETT. « Family and household as work group and kin group: areas of traditional Europe compared ». In: Richard WALL (Ed.). *Family forms in historic Europe*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 513-565, 1983, p. 518-520; « La famille et le ménage : approches historiques », *op. cit.*, p. 850-852 ; Peter LASLETT et Richard WALL. *Household and family in past time...*, *op. cit.*, p. 29-31.

<sup>2787</sup> BAGANHA, Maria Ioannis Benis. *Portuguese emigration to the United States, 1820-1930*. New York & Londres, Garland publishing, Inc., 1990, p. 295-296 et suivantes. L'auteur présente ses résultats pour trois zones des États-Unis, Milpitas en Californie où, 51,1 % des émigrants portugais étaient installés surtout sous le modèle

Madériens vers São Paulo. Puisque nous connaissons déjà le nombre d'individus ayant fait le voyage seul, examinons à présent la physionomie des groupes restants.

Comme le souligne Laslett, l'identification des types de ménage n'est pas chose facile. Afin d'illustrer ce propos, nous avons décidé de donner deux exemples où l'identification du type de famille posa problème. En effet, lorsque le chef de famille voyageait avec son épouse, ses enfants, un frère/sœur ou bien un beau-frère/belle-sœur et, simultanément, avec des neveux/nièces, une difficulté apparaissait pour distinguer s'il s'agissait d'un ménage « élargi » (dans le cas où le neveu n'était le fils ni du frère, ni du beau-frère) ou bien « multiple » (si le neveu était le fils de l'un des deux). Le même problème se posait lorsqu'un couple était accompagné de leurs enfants et de « petits-enfants ». Dans ce cas, rares furent les fois où nous avons pu savoir avec certitude si les petits-enfants en question étaient fils de l'un des enfants présents dans la liste ou bien d'un autre resté à Madère, comme Francisco de Viveiros qui fit le voyage avec son épouse, ses enfants et trois petits-enfants – deux d'entre eux étaient d'une des filles présentes à l'embarquement et un de sa fille restée à Madère<sup>2788</sup>.

Ces exemples exposés expliquent ainsi le choix que nous avons fait ici de retenir uniquement cinq types de famille : les familles simples (nucléaires), correspondant aux couples et aux veufs avec ou sans enfants comme à l'un des conjoints avec ses enfants (type 1), les familles élargies, regroupant tous les individus de la famille simple quand ils sont accompagnés, lors de la traversée, d'autres membres de la famille de l'un ou de l'autre (pères/mères, frères/sœurs, neveux/nièces, cousins/cousines, filleul, oncles/tantes, beaux-frères/belles-sœurs, beau-fils/belle-fille etc., type 2), la famille multiple, dont l'analyse est, selon les mots de Laslett « très compliquée<sup>2789</sup> », lorsque qu'un autre noyau traditionnel était présent en dehors de celui du chef de famille (Type 3), la famille sans structure, si un individu voyage avec un frère, un neveu, un cousin ou autre (Type 4) et enfin, les solitaires, les personnes ayant voyagé seules (quel que soit leur état civil, type 5).

Face à ces catégories et considérant les 13 173 émigrants madériens ayant voyagé une première fois vers le Brésil, nous avons distingué un ensemble de 3 441 ménages ou familles :

---

de la famille nucléaire avec une moyenne de 6,1 individus par foyer ou bien de la famille multiple avec des domestiques (16 %), la famille élargie représentant 10,6 %. Elle présente également ses résultats pour la ville de Taunton dans l'État du Massachusetts, où la tendance de la famille nucléaire se confirmait (60,7 % et une moyenne de 4,92 personnes par foyer) comme celle multiple mais plutôt avec des individus sans lien de parenté mais rattachés à la famille (26,2 %) alors que la famille élargie ne représentait que 3,3 % de l'ensemble. Enfin, pour Hilo, ville de l'île d'Hawaï, 72 % des Portugais étaient regroupés dans des familles nucléaires (avec une moyenne de 5,2 individus par famille) et 10 % des familles élargies.

<sup>2788</sup> Dans ce cas par exemple, l'information fut indiquée dans le passeport de la famille.

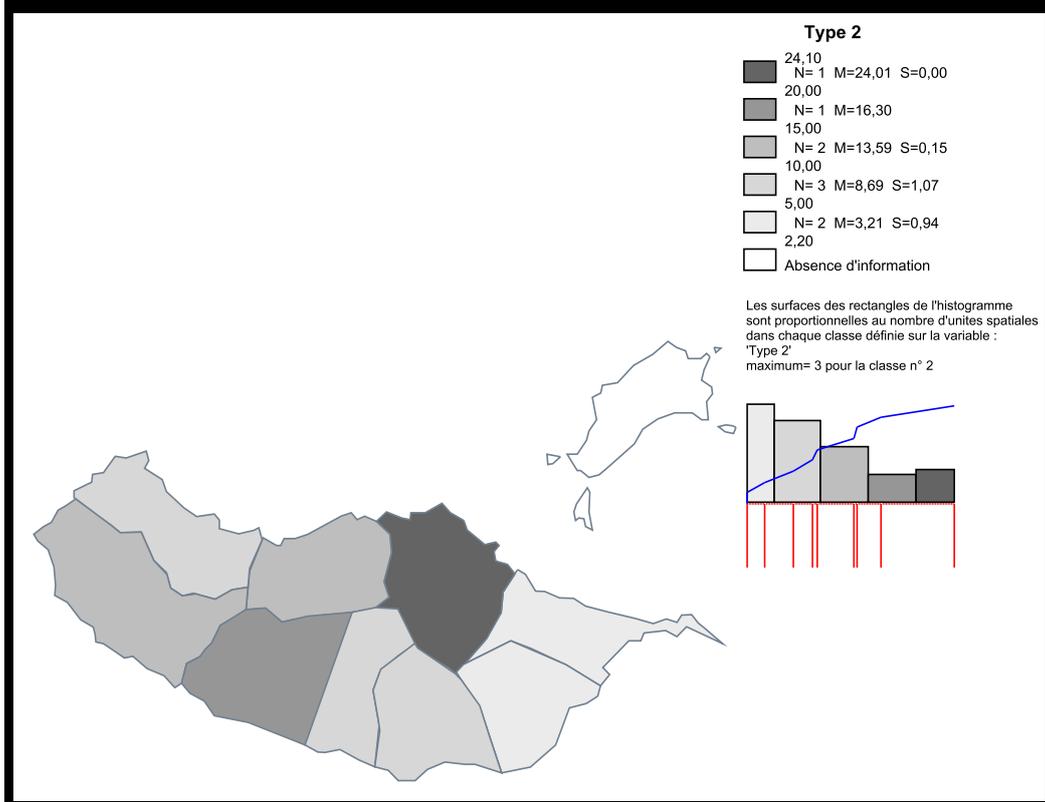
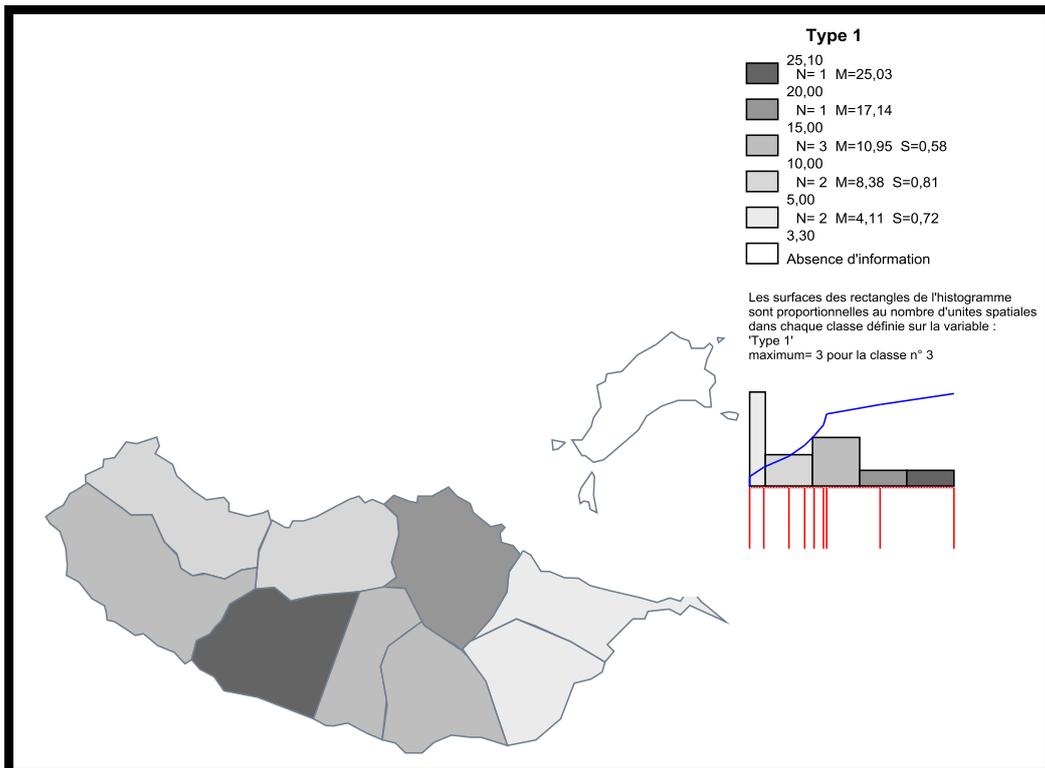
<sup>2789</sup> Peter LASLETT. « La famille et le ménage : approches historiques »..., *op. cit.*, p. 852.

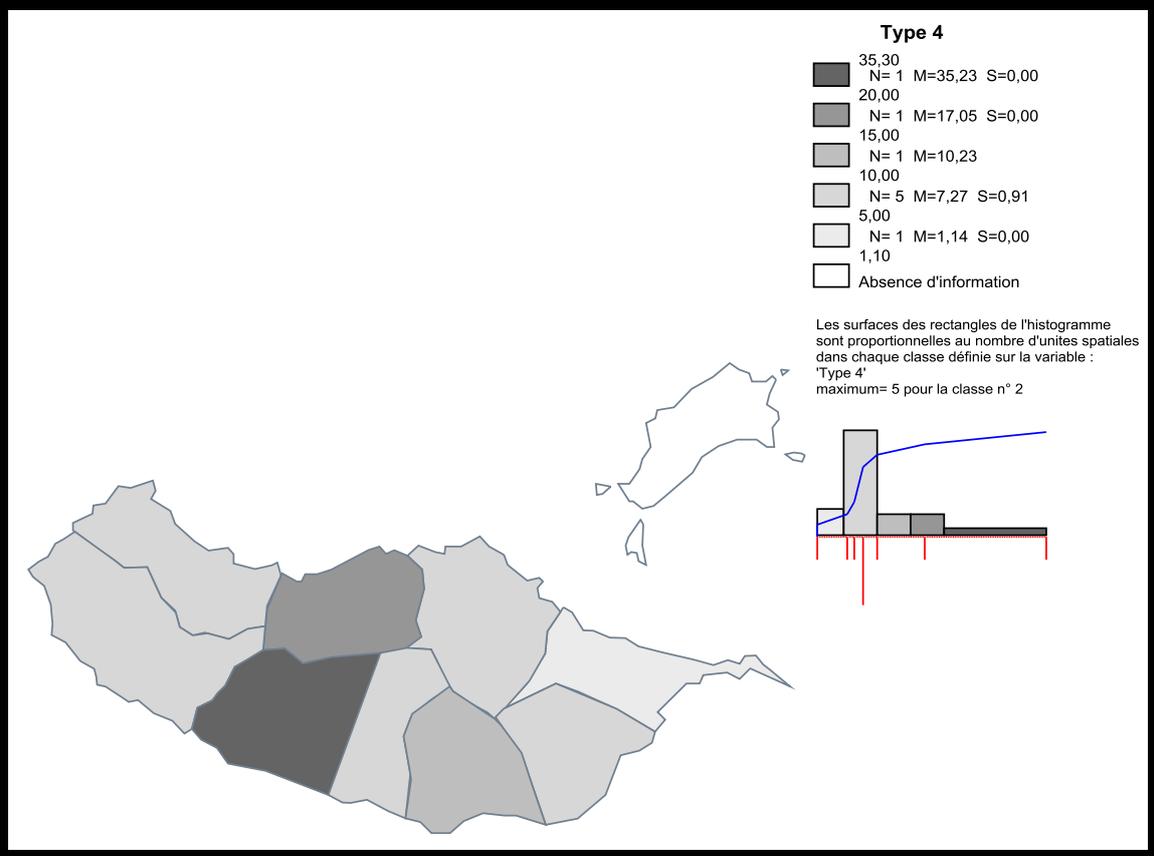
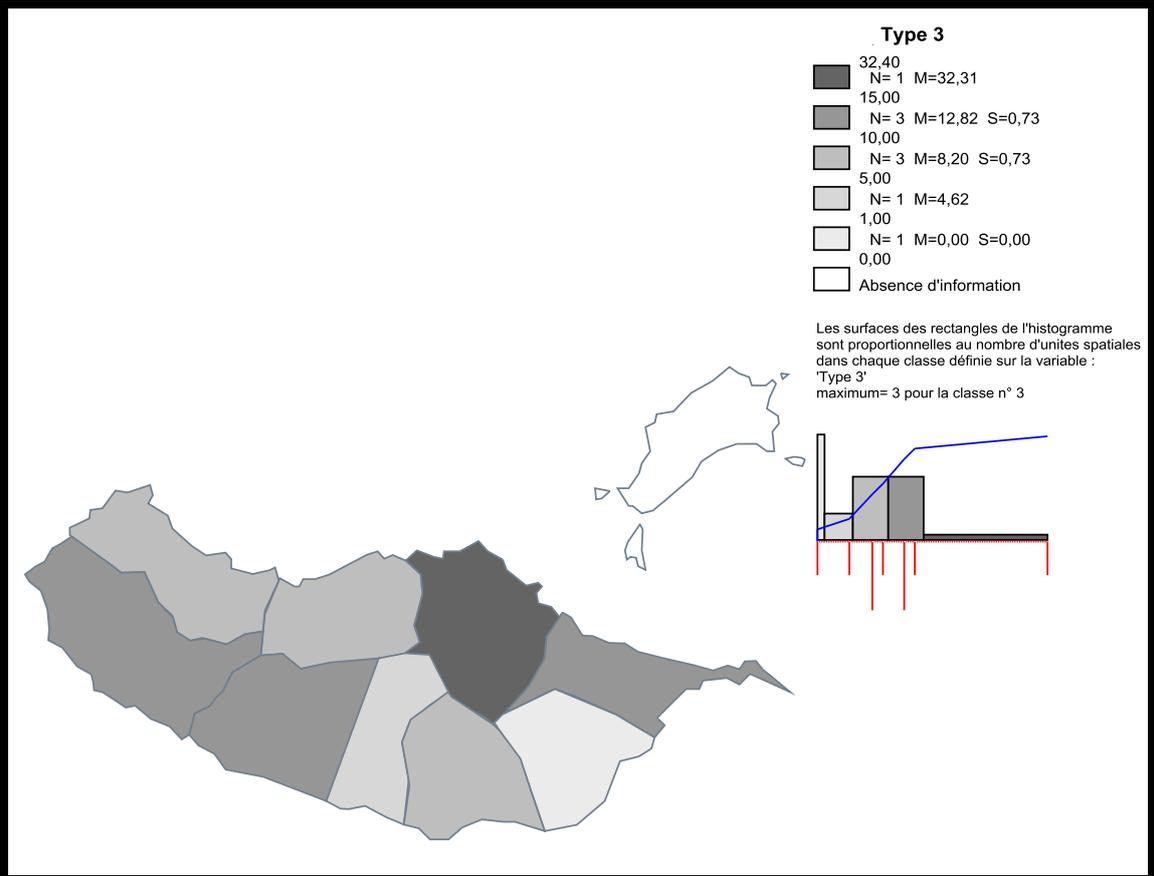
1 573 de type 1 ; 1 020 de type 2 ; 65 de type 3 ; 91 de type 4 et 692 de type 5 (rappelons que l'individu voyageant seul est reconnu comme une famille à part entière)<sup>2790</sup>. Ces données nous permettent finalement de mieux connaître le profil des émigrants et de comprendre la manière dont ils émigraient. Observons nos résultats exposés dans l'ensemble de cartes 30 ci-dessous.

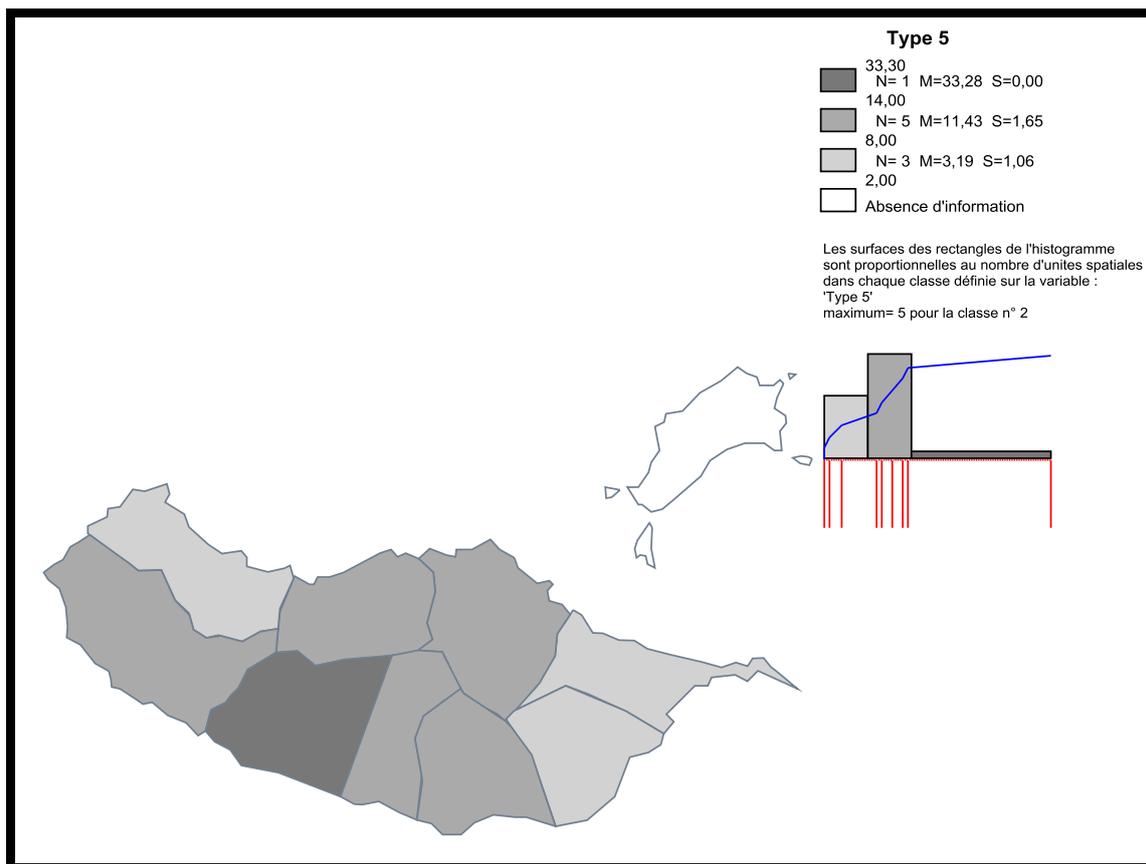
---

<sup>2790</sup> À titre indicatif, notons que, de l'ensemble des individus enregistrés (13 923 personnes), 3 681 groupes familiaux furent comptabilisés : 1 686 de type 1, 1 086 de type 2, 68 de type 3, 101 de type 4 et, finalement, 740 de type 5.

**Carte 31 – Types de familles ayant fait route vers São Paulo entre 1886 et 1899 en fonction du concelho de provenance (%)**







Source : Valeurs extraites de la base de données de l'auteur. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé<sup>2791</sup> avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 12 correspondant.

De ces données, concernant les individus solitaires, rien de nouveau n'apparaît puisque, comme nous l'avions évoqué au début de ce chapitre, on en dénombrait 692. On remarque cependant que ces derniers provenaient majoritairement du sud de l'île de Madère notamment du *concelho* de Ponta do Sol puis du nord, de São Vicente et Santana. En revanche, concernant la répartition des familles de type 4, celles des individus voyageant ensemble mais sans avoir de structure familiale (il s'agissait ici de frères, oncles et neveux, cousins et cousines par exemple), Ponta do Sol au sud et, São Vicente au nord se démarquaient davantage. Même si ces familles étaient peu représentées (on en dénombre 91 seulement), il faut le souligner, six d'entre elles voyagèrent avec un domestique.

<sup>2791</sup> Nous indiquons que pour toutes les cartes qui seront présentées dans ce chapitre, le *concelho* de Ponta do Sol fut retravaillé. Nous y avons inclus les *freguesias* de l'actuel *concelho* de Ribeira Brava lequel n'existait pas à la période étudiée dans ce travail car créé en 1914 avec les *freguesias* de Ribeira Brava, Serra d'Água et de Tabua, retirées du *concelho* de Ponta do Sol. In : Fernando Augusto da SILVA ; Carlos Azevedo MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 191.

À l'inverse, la prééminence des familles de type traditionnel (1 573 familles) – composées de couples (ou veufs/veuves) avec leurs enfants, ressort clairement notamment en provenance de Ponta do Sol et de Santana. Cela vient ainsi corroborer la singularité de l'émigration madérienne par rapport à celle du Portugal continental, car dans cet espace insulaire, ce sont des familles entières qui abandonnèrent leur foyer afin de trouver, de l'autre côté de l'Atlantique, de meilleures conditions de vie. De ces familles, neuf seulement voyagèrent avec un domestique.

Par ailleurs, à l'intérieur de ce groupe, une partie se démarque : les femmes voyageant afin de rejoindre leurs maris déjà installés au Brésil. Dans les chapitres précédents, nous avons constaté que, d'une part la législation portugaise autorisait le départ des femmes mariées sans leur mari à condition qu'elles soient en possession d'une lettre d'autorisation de celui-ci<sup>2792</sup> et que d'autre part, le gouvernement de São Paulo acceptait de verser la subvention aux femmes, quand celles-ci présentaient une lettre d'appel de leurs maris installés au Brésil et les invitant à les rejoindre<sup>2793</sup>. Ces informations, présentes dans les sources consultées, apparaissaient soit dans les registres de passeports soit, le plus souvent, dans les listes de débarquement au port de Santos consultées aux archives du *Memorial do Imigrante*. De l'ensemble des émigrantes enregistrées, il fut possible d'identifier 31 femmes faisant le voyage dans ces conditions (dont une à deux reprises pendant la période ici considérée, mais qui n'est comptée qu'une seule fois)<sup>2794</sup>. Quasiment toutes ces femmes voyagèrent accompagnées de leurs enfants (18) se retrouvant donc sous le schéma de la famille simple<sup>2795</sup>.

Poursuivant l'analyse des groupes familiaux, notons que lorsque le chef de famille ne partait pas seulement avec son épouse et ses enfants ou seulement avec ses enfants, il le faisait accompagné par d'autres membres de la famille avec lesquels il était lié, par le sang ou par alliance. Toutefois, la forte représentation des familles de type élargi peut dissimuler, en

---

<sup>2792</sup> Comme ce fut le cas pour Virginia Augusta Camacho en 1889. A. R. M. *Processo de passaporte* n. ° 18, passeport n. ° 962. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=10794>, consulté en juillet 2012].

<sup>2793</sup> Il s'agissait respectivement des clauses n. ° 2 c-IV, 4d-IV et II des contrats du 21 août 1894, du 7 mars 1896 et du 6 août 1897 mentionnés dans le chapitre VII.

<sup>2794</sup> Notons que plus de la moitié (17) passèrent par l'auberge de São Paulo avant de rejoindre leur mari alors que pour les autres, l'information n'est pas indiquée.

<sup>2795</sup> Seules Maria de Jesus (en 1898) et Honorata de Jesus voyagèrent seules. La dernière, qui avait quitté Madère une première fois en 1886 avec son mari Francisco, apparut par la suite, dans les listes d'embarquement à deux reprises et seule, avec la mention qu'elle partait appelée par son mari : une première fois en 1890, et la seconde fois, en 1896.

réalité, des familles multiples qui n'ont pas pu être identifiées au moment de l'élaboration de la base de données.

Effectivement, au vu des difficultés affrontées afin de les repérer, ne furent considérés comme « familles multiples » que les groupes pour lesquels nous étions certains de l'existence d'un second noyau traditionnel. Au moindre doute, la famille était alors enregistrée comme « famille élargie », ce qui peut expliquer le faible total du type 3 (65 familles) et, à l'inverse, le nombre important de familles de type 2 (1 020)<sup>2796</sup>, chacune provenant en plus grand nombre du *concelho* de Santana, au nord de l'île de Madère. De ces deux formes familiales, nous avons pu extraire pour le type 2 huit femmes qui allaient rejoindre leur mari avec leurs enfants et d'autres membres de la famille. On note aussi, pour trois d'entre elles, la compagnie de neveux, pour deux d'entre elles, celle de beaux-frères et oncles, pour une, la présence de son père et pour une dernière, celle de sa sœur et de deux beaux-frères<sup>2797</sup>.

Finalement, les quatre dernières femmes parties rejoindre leur mari formaient une famille multiple puisque, en réalité, en plus de son fils, Izabel de Gouvêa, le chef de famille, était accompagnée de sa mère, de sa tante et de la fille de cette dernière.

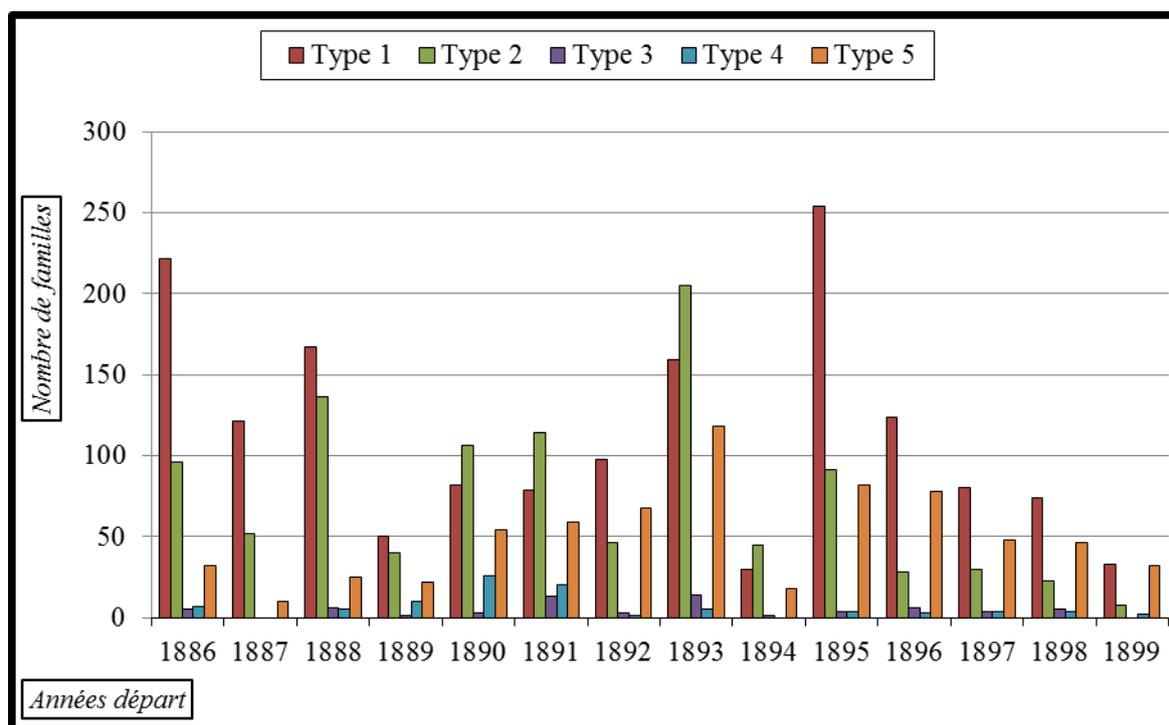
Même si, dans l'ensemble, la prédominance des familles simples reste notable, lorsque l'on observe leur répartition pour chacune des années concernées dans notre étude (Cf. graphique 20 ci-dessous), on remarque une certaine nuance. En effet, alors qu'elles restent majoritaires dans l'ensemble, pour les années 1890, 1891, 1893 et 1894, ce sont les familles élargies qui apparaissent le plus fréquemment (pour 1899, ce sont les solitaires qui composaient le gros du flux migratoire vers le Brésil).

---

<sup>2796</sup> Dont quatre firent le voyage accompagnées d'un domestique.

<sup>2797</sup> La dernière, Helena dos Anjos Nobrega, apparut à nouveau dans la base, quelques mois après un premier voyage avec son mari, avec sa fille afin de rejoindre son mari accompagnée de sa sœur et ses deux beaux-frères.

**Graphique 20 – Répartition par année du nombre de familles en fonction de leur type, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 13 correspondant.

Ainsi, quel que soit l’angle observé, l’analyse de cette variable semble renforcer, une nouvelle fois, la correspondance entre les attentes du gouvernement de São Paulo et la composition du flux madérien entre 1886 et 1899 : des familles, simples, élargies ou bien multiples traversant l’Atlantique afin de travailler dans les plantations de café et ayant ainsi la possibilité de se fixer plus facilement et durablement en territoire brésilien. Vérifions enfin si une dernière exigence fut respectée : le recrutement de familles d’ « agriculteurs ».

### C. Des familles d’agriculteurs ?

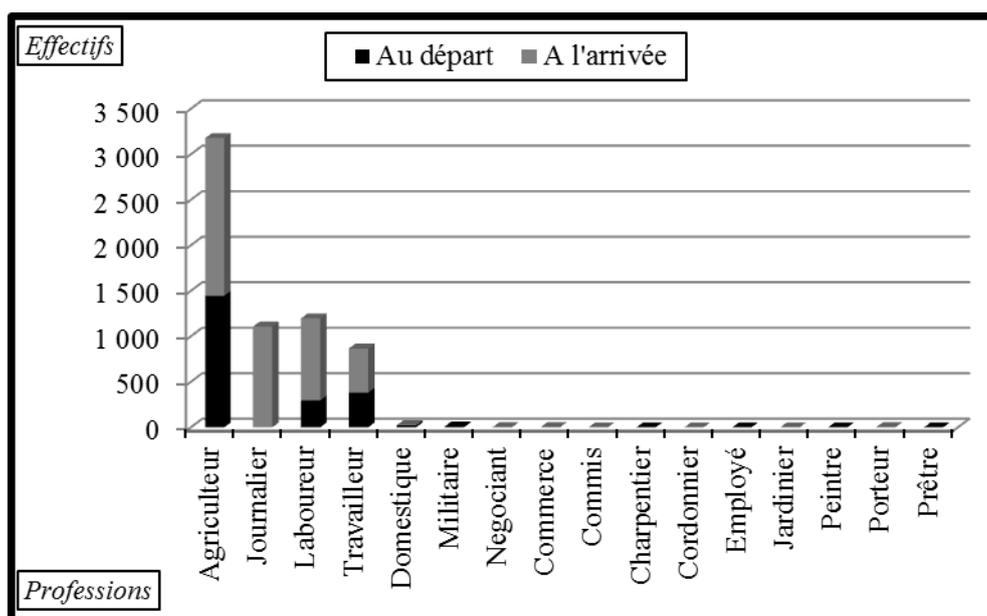
Comme nous l’avons étudié dans les chapitres précédents, le gouvernement brésilien ne souhaitait pas faire venir n’importe quels émigrants d’Europe. Au contraire, il recherchait un profil bien particulier : des agriculteurs, afin qu’ils travaillent dans les plantations de café, très rentables.

Cette volonté s’exprimait surtout lors de la signature des contrats avec les agents d’immigration. À chaque fois, la préférence était bien claire, comme dans les accords de

1894, 1896 et 1897, concernant directement nos Madériens, et où le terme « exclusivement agriculteurs » était utilisé.

Dans les listes consultées afin d'élaborer la base de données, la profession reste une variable peu renseignée. Dans les sources concernant le départ, l'information apparaît seulement pour 16,33 % des 13 923 individus enregistrés. Nous avons pu compléter ces lacunes à partir des listes analysées à l'arrivée tantôt au débarquement tantôt à l'Auberge. Le pourcentage passe alors de 31,42 % pour les 13 923 individus enregistrés au total à 32,20 % pour les 13 173 émigrants embarqués pour la première fois. Malgré ce faible taux, on peut raisonner par défaut et penser que si l'information n'est pas donnée pour un individu, cela signifie qu'il n'avait pas de qualification, et travaillait probablement la terre. Les professions purent ainsi être présentées dans le graphique 21 ci-dessous.

**Graphique 21 – Professions enregistrées à partir des sources au départ et à l'arrivée des émigrants embarqués pour la première fois, 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 14 correspondant.

On constate à travers ces données que la plupart des individus, et donc des familles, correspondaient bien au profil demandé. Ainsi, la figure stéréotypée au Brésil, aujourd'hui encore, de l'émigrant portugais se destinant au travail en ville, notamment comme commis de boutique, est ici contredite.

En effet, pour ceux dont la profession fut enregistrée, les agriculteurs, journaliers et laboureurs (nous n'incluons pas les travailleurs qui pouvaient se référer aussi bien aux

travailleurs agricoles qu'aux ouvriers) représentaient plus de 80 % des individus, soit dans les sources du départ soit dans celles de l'arrivée<sup>2798</sup>. Selon la thèse de l'historien Thomas Holloways<sup>2799</sup>, la majorité des émigrants portugais engagés pour émigrer, qu'ils proviennent du continent ou des îles, se déclaraient effectivement agriculteurs.

Pourtant, sur l'ensemble des Madériens enregistrés, il est difficile de parler avec certitude de leur métier étant donné que les personnes engagées l'étaient par des contrats dont le but consistait à introduire des travailleurs ruraux sur les plantations de café et que tout manquement à cette règle annulait alors la possibilité de subventions pour les recruteurs.

Dans un tel contexte, le nombre supérieur d'agriculteurs dans nos navires peut confirmer que l'émigration partit belle et bien principalement des zones rurales de l'Île, mais il peut aussi cacher d'autres professionnels s'étant déclarés agriculteurs afin d'obtenir le voyage gratuit vers le Brésil. Cette dernière hypothèse s'appuie sur des histoires relatées dans les documents consultés aux archives de l'État de São Paulo et qui révèlent, par exemple, le cas de certains émigrants qui furent rapatriés parce que, contrairement à ce qu'ils avaient avancé au départ, ils n'étaient pas agriculteurs mais « artistas »<sup>2800</sup> (il s'agissait à l'époque des professions manuelles comme charpentier, menuisier, cordonnier etc). D'autres documents issus des mêmes archives indiquent même que certains émigrants, arrivés dans le navire *Italie* le 17 juin 1899, furent refusés au port de Santos car ils ne correspondaient pas au profil professionnel désiré par les autorités de São Paulo<sup>2801</sup>.

Malgré les doutes qui subsistent, n'oublions pas que l'économie madérienne était réellement basée sur l'agriculture. Comme l'a calculé Isabel Tiago de Oliveira, les trois quart de la population travaillaient et vivaient de l'agriculture en 1890<sup>2802</sup>. Venant renforcer cette hypothèse, évoquons la réputation des Madériens, connus comme des travailleurs agricoles à la vie sobre, au caractère discipliné et qui s'adaptaient facilement, avec leur famille, loin de leur milieu d'origine. Ces « qualités » étaient reconnues depuis longtemps et faisaient d'eux

---

<sup>2798</sup> 1 742 des 2 158 indiqués dans les listes au départ, soit 80,72 %, et 3 742 des 4 243 individus mentionnés dans les listes à l'arrivée, soit 88,19 %.

<sup>2799</sup> Thomas HOLLOWAYS. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 47-49.

<sup>2800</sup> Archives de l'État de São Paulo. Fundo Colônia. Boite CO7218. Lettre envoyée le 16 septembre 1897 au directeur de l'auberge de São Paulo par le secrétariat de l'agriculture. Elle le prévenait que le consul général du Portugal à Rio de Janeiro avait fait savoir que des Portugais qui s'étaient déclarés agriculteurs au moment de leur recrutement se disaient alors « artistas » et qu'ils attendaient leur rapatriement. La lettre soulignait également que le consul portugais demandait à ce que lesdits portugais fussent alimentés jusqu'à leur départ car ils étaient sans moyen de le faire par eux-mêmes.

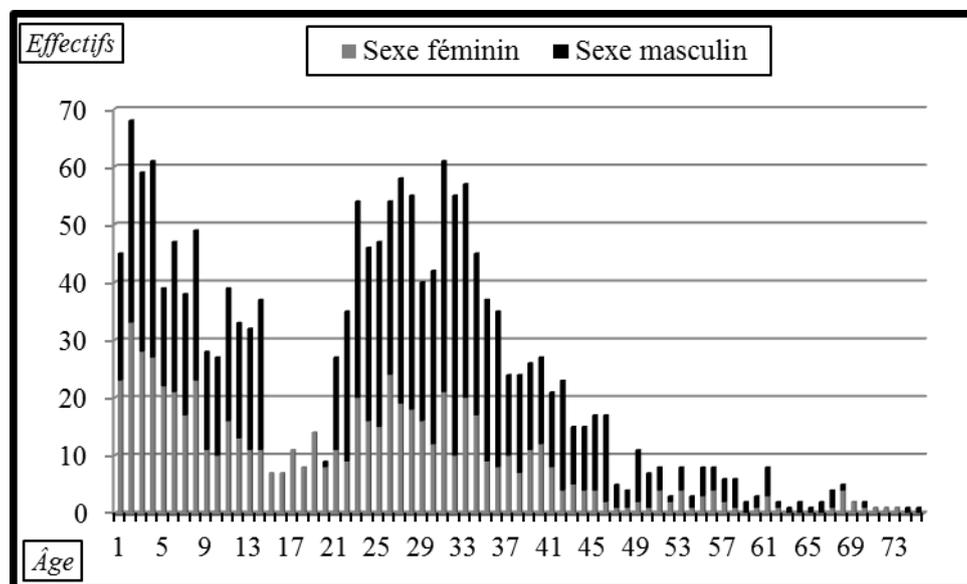
<sup>2801</sup> Archive de l'État de São Paulo. Fundo Colônia. Boite CO4738. Attestation de l'auberge de São Paulo à propos de l'entrée dans l'établissement d'individus recrutés par José Antunes dos Santos et arrivés au port de Santos dans le navire *Italie*, le 17 juin 1898. Consulter dans l'annexe 6, l'illustration 13 correspondante.

<sup>2802</sup> Sur ce point, consulter la sous-partie III du chapitre I.

un atout indispensable dans les entreprises d'occupation et d'exploitation stratégiques de territoires comme les Antilles anglaises ou Hawaï<sup>2803</sup>. Dans le cas du Brésil, l'affinité culturelle venait renforcer la recherche pour une telle main-d'œuvre. Comme le rappelle l'historien Antonio Sousa, «[le] Brésil est des pays qui reçut le plus de Madériens [...], dans tous les États brésiliens il existe de nombreuses colonies de Madériens, même s'il faut mettre en avant celles de Rio de Janeiro, de Santos et de São Paulo<sup>2804</sup> ».

Observons maintenant la composition de ce groupe en croisant quelques variables du profil des individus à l'aide des graphiques 22 et 23 ci-dessous.

**Graphique 22 – Répartition du nombre d'agriculteurs et laboureurs par âge et sexe (listes au départ), 1886-1899**

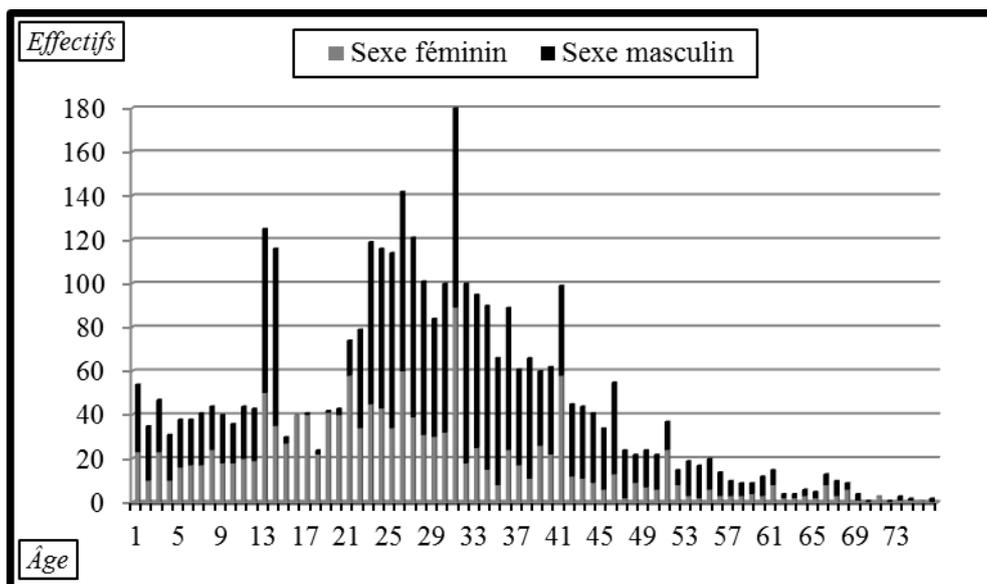


Source : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 15 correspondant.

<sup>2803</sup> Andrew W. LIND. *Hawaii's people*. 3<sup>ème</sup> édition, Honolulu, University of Hawaii press, 1967, p. 27; Jo-Anne FERREIRA. *Madeiran Portuguese Migration to Guyana, St. Vincent, Antigua and Trinidad: A Comparative Overview*. "Portuguese Studies Review", Vol. 14, n° 2, p. 63-85, 2006/2007, p. 20.

<sup>2804</sup> "[o] Brasil é dos países onde mais madeirenses tem recebido (...) em todos os estados brasileiros existem colônias numerosas de madeirenses, sendo de destacar as de Rio de Janeiro, Santos e São Paulo". In: Antonio Teixeira de SOUSA. *Emigração Madeirense*. 1<sup>o</sup> Congresso das comunidades portuguesas. Lisbonne, comunicação apresentada pela "Casa da Madeira", 1965, p. 11.

**Graphique 23 – Répartition du nombre d’agriculteurs, laboureurs et journaliers par âge et sexe (listes à l’arrivée), 1886-1899**



Source : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 16 correspondant.

Les données présentées permettent de voir que, dans la plupart des cas, les individus déclarés comme agriculteurs étaient des hommes, âgés principalement de 12 à 45 ans, tranche d’âge présentant une « plus grande disposition au travail », comme le considéraient les autorités brésiliennes<sup>2805</sup>.

Dans les deux types de sources, quand l’information apparaissait, elle était souvent inscrite au côté du nom du chef de famille, puis généralisée à tous ses membres par un trait, enfants en bas âge compris, ce qui explique leur présence sur le graphique. Il s’agissait, sans doute et d’une certaine manière, de cataloguer ces familles comme familles d’agriculteurs. Pourtant, il ne faut pas oublier qu’à l’époque, femmes et enfants avaient également leur rôle dans l’augmentation du rendement de l’ensemble du foyer, dans les plantations de café du Brésil, mais aussi déjà à Madère.

En effet, comme le souligne Benedita Câmara, à Madère, dans les populations des zones rurales, indépendamment du sexe, les enfants commençaient dès leur plus jeune âge, 6 - 7 ans, à aider leurs parents<sup>2806</sup>. Le géographe et historien portugais Orlando Ribeiro, à son tour, illustre bien cette réalité paysanne quand il rappelle qu’un enfant de 7 ans ramassait déjà

<sup>2805</sup> Rappelons qu’en fonction des contrats, il était stipulé que les autorités considèrent les individus comme aptes au travail dans les plantations de café entre 15 et 45 ans (Clause 4 du contrat de 1894) ou bien entre 12 et 45 ans (Clause 6 du contrat de 1896).

<sup>2806</sup> Benedita CÂMARA. *A economia da Madeira, 1850-1914*. Lisbonne, ICS, Instituto de Ciência Sociais da Universidade de Lisboa, 2002, p. 30.

de l'herbe pour donner à manger aux vaches et qu'à 12 ans, les jeunes garçons allaient à la montagne chercher du bois et aidaient les parents pour le labour et l'irrigation, alors que les jeunes filles commençaient, elles, l'apprentissage de la broderie, grand artisanat madérien souvent repris là où la famille émigrerait<sup>2807</sup>.

En conclusion de ces premiers résultats, nous pouvons affirmer, grâce aux statistiques élaborées jusqu'à présent, que les émigrants madériens embarqués pour São Paulo entre 1886 et 1899 répondaient favorablement aux exigences des autorités brésiliennes en général et paulistes en particulier. Contrairement à ce qui se passait au Portugal continental, il s'agissait bien, majoritairement, d'individus constitués en famille d'agriculteurs et dont l'âge excédait rarement la limite des 45 et 50 ans.

Une dernière question à leur sujet s'avère toutefois indispensable : si les Madériens ici analysés respectaient bien la demande brésilienne, que dire alors de leur respect de la loi portugaise régulant les départs?

### **III. La part de l'émigration clandestine**

#### **A. Ce que dévoile la base de données**

Il n'est pas possible d'étudier les mouvements migratoires sans aborder l'épineuse question de l'émigration clandestine. Comme nous l'avons vu dans le chapitre II<sup>2808</sup>, les statistiques officielles disponibles sur l'émigration portugaise ne permettent pas d'évaluer l'émigration clandestine même si, tout au long de la période, elle accompagna le flux légal et força le gouvernement à imaginer de nouvelles dispositions pour l'entraver.

Diverses estimations furent pourtant avancées. En effet, selon les autorités portugaises, en 1873, elle représentait 20 % de l'ensemble de l'émigration légale. Sur la ville de Porto, l'historien Jorge Fernandes Alves, avance une proportion de seulement 5 % des départs réguliers dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour la même période, Maria Norberta Amorim (historienne spécialisée en démographie), estime la part des clandestins à 20 % de

---

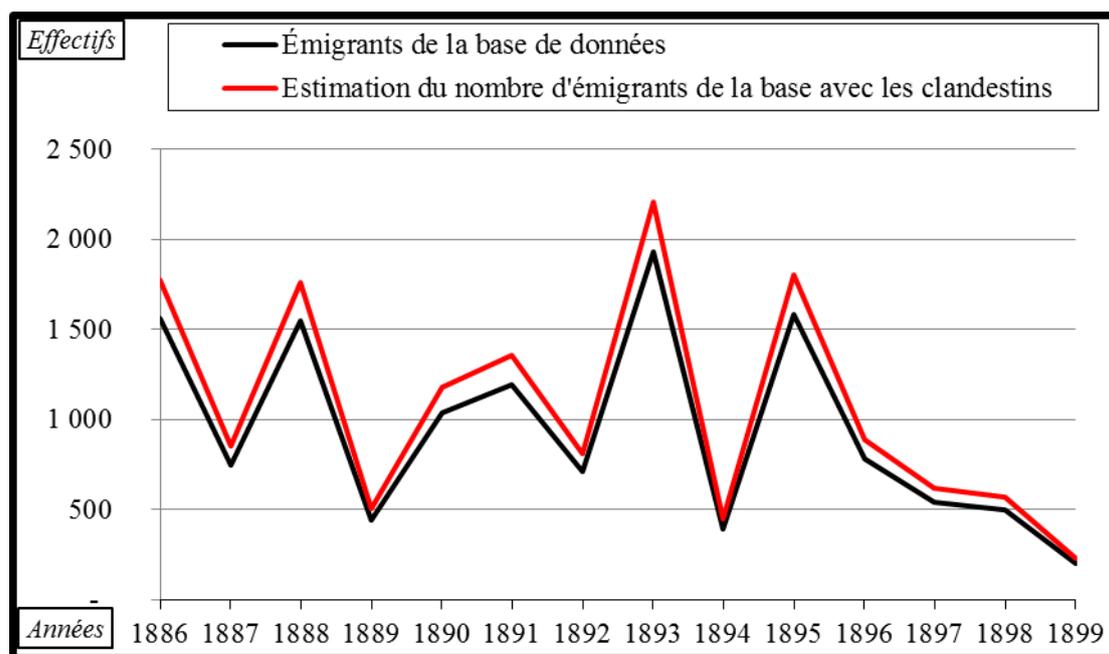
<sup>2807</sup> Orlando RIBEIRO. *A Ilha da Madeira até meados do século XX*. Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua portuguesa, Ministério da Educação, 1985, p. 113.

<sup>2808</sup> Sur ce thème consulter la sous-partie III du chapitre II.

l'ensemble des émigrants de l'île de Pico (Açores) ou encore, selon Baganha, à 13 % - 15 % entre 1880 et 1900, pour les départs vers les États-Unis (l'historienne estime, d'ailleurs, des valeurs identiques pour le Brésil)<sup>2809</sup>.

Étant donné que Baganha se sert, comme nous ici, des documents au départ et à l'arrivée pour élaborer ses statistiques sur l'émigration portugaise vers les États-Unis, ses conclusions nous motivent à créer une hypothèse appliquant les mêmes taux aux données obtenues avec notre base de données. Dans ce cas, à partir de l'ensemble de nos 13 173 émigrants embarqués pour la première fois, nous obtenons un contingent total de 15 017 Madériens partis pour São Paulo entre 1886 et 1899 et répartis de la manière suivante (graphique 24).

**Graphique 24 – Émigration légale à partir de la base de données et estimation du nombre d'émigrants de la base avec les clandestins, 1886-1899**



Sources : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 17 correspondant.

Observons à présent ce que l'élaboration de la base de données peut nous apporter comme informations supplémentaires sur ce contingent si discret et tant décrié et si cette estimation de l'émigration clandestine peut être confirmée.

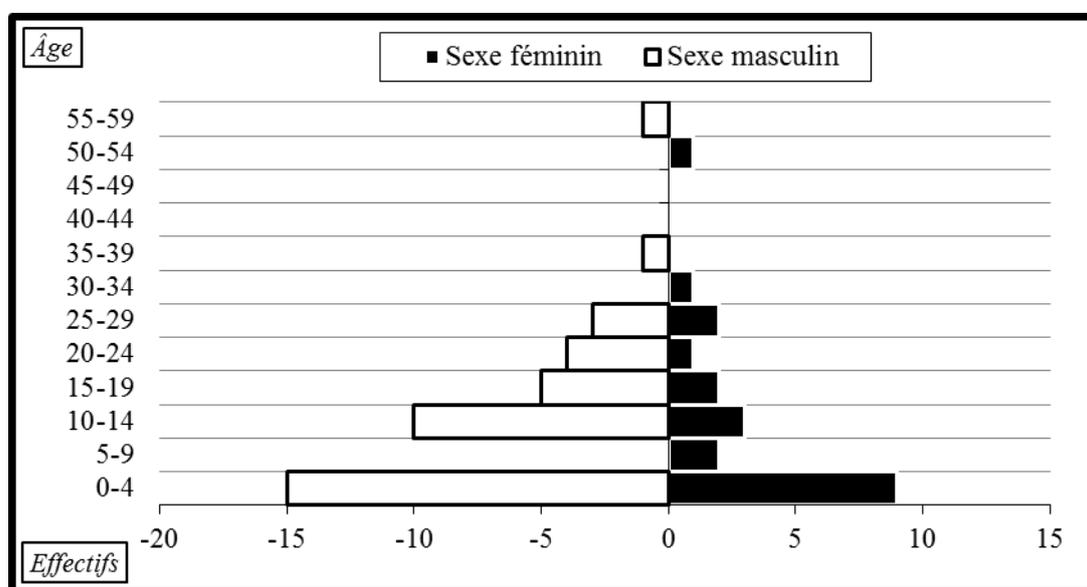
Depuis le règlement policier du 7 avril 1863<sup>2810</sup>, la seule chose indispensable pour pouvoir émigrer légalement était d'être en possession d'un passeport sauf pour les jeunes

<sup>2809</sup> Consulter la sous-partie III-A du chapitre II pour davantage d'explications sur ces données.

hommes de 14 à 21 ans, auxquels il était formellement interdit de délivrer ce document et donc, d'émigrer. Lorsque nous avons élaboré notre base de données, nous espérions en apprendre davantage sur cette question et ainsi percevoir, dans le mouvement des Madériens enregistrés, les émigrants clandestins. Suivant nos attentes, il serait simple de les identifier car il s'agirait de tous ceux identifiés sans passeport ou bien de ceux qui, absents sur les listes au départ de Funchal, apparaîtraient dans celles de l'arrivée. Toutefois, malgré le plus grand soin apporté lors de l'élaboration de la base de données puis des résultats, il n'a pas été possible de progresser de manière satisfaisante sur ce thème ni de confirmer ou non les estimations précédemment évoquées.

En effet, si on considère l'ensemble des émigrants enregistrés dans la base de données – 13 923 individus –, on constate que seulement, 0,47 % apparaissent sans aucun document<sup>2811</sup>. Si on observe plus en détail l'âge de ceux que l'on devrait alors qualifier d'émigrants clandestins (graphique 25 ci-dessous), on constate finalement une part importante d'enfants parmi les soixante-cinq personnes identifiées comme étant sans passeport (42 de sexe masculin, 21 de sexe féminin et deux sans informations de genre).

**Graphique 25 – Répartition par sexe et âge des individus identifiés comme sans passeport, 1886-1899**



Sources : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 18 correspondant.

<sup>2810</sup> *Collecção oficial da legislação portuguesa, anno 1863*. Lisbonne, Imprensa nacional, 1864, p. 145. Reprendre la sous-partie I-B du chapitre III de ce travail pour davantage de détails sur ce règlement.

<sup>2811</sup> Notons que des individus apparus plusieurs fois la base de données, aucun ne fut enregistré sans passeport, 329 voyagèrent légalement et pour 15 la possession du document ne put être confirmée.

De cet ensemble, nous avons fait le choix de ne pas considérer les deux individus de moins de un an dont le sexe n'était pas connu ainsi que les trois, de sexe masculin, dont l'âge n'était pas renseigné. Ainsi, des soixante émigrants restants, 61,2 % avaient moins de 14 ans et, parmi eux, près d'un tiers (12), moins de un an.

Parmi ceux-là, Augustina, Georgina, Maria, José, Maria et deux autres dont le nom n'est pas communiqué sont indiqués comme « nés à bord » alors qu'une dernière naquit à l'auberge. Pour les quatre autres, aucune indication n'apparaît dans les listes à l'arrivée mais leur âge laisse supposer la même chose. Cela explique donc très bien leur absence à la fois sur le passeport familial et sur les listes d'embarquement.

Les vingt-cinq enfants restant, âgés de 1 à 13 ans, apparaissent également sans document dans les listes de l'auberge ou dans l'une des deux listes de débarquement. Toutefois, parmi ceux-là, tous ne peuvent être considérés comme des émigrants clandestins. En effet, pour dix-neuf d'entre eux, l'idée de clandestinité semble douteuse en raison de leur trop jeune âge mais aussi parce que les individus les accompagnants étaient en règle avec la loi. Cela dit, il est préférable de supposer, pour ces individus, une éventuelle erreur lors de l'enregistrement ou de la demande du passeport. Concernant les six enfants restant, trois (âgés de 1, 7 et 10 ans) voyagèrent avec leurs parents eux-mêmes sans passeport, alors que pour les trois autres rien ne permet d'attester leur clandestinité car nous n'avons pu vérifier la possession du passeport de leur accompagnant.

Considérant ce que l'on a pu observer dans la pyramide des âges réalisée pour l'ensemble des émigrants, à savoir, une quasi absence du sexe masculin aux âges soumis à l'interdit militaire, 14 - 21 ans, la présence de plusieurs de ces jeunes garçons dans l'échantillon des 60 individus sans passeport prend davantage de sens. Effectivement, treize individus enregistrés sans passeport se situaient dans cette tranche d'âge, dix étant de sexe masculin. Augusto José (14ans), Manoel (14 ans), Antonio (16 ans), Francisco (19 ans) et Antonio (16 ans) apparaissent dans les listes de l'auberge de São Paulo aux côtés du reste de leur famille. Étant donné leur âge et que leurs parents voyageait légalement, on peut donc les considérer comme des clandestins que leurs proches sont parvenus à soustraire au contrôle des autorités jusqu'aux portes de l'Auberge.

Cette hypothèse s'applique également à Manoel José, Manoel Pestana et João, de 18, 16 et 21 ans. Absents au départ de Funchal, mais présents à l'auberge avec leur cousin, beau-frère et frère en possession d'un passeport, ces individus ont, semble-t-il, pu profiter de la complicité de leurs proches pour faire route vers São Paulo. Concernant les deux jeunes

hommes restant, Manoel Ferreira fit le voyage clandestinement avec sa femme Maria Augusta de Jesus, tout comme João Francisco da Costa avec, sa femme, son père et sa mère.

Finalement, pour expliquer pourquoi les dernières personnes – des adultes dont l'âge ne posait pas de problème pour l'obtention du passeport – apparaissent parmi les individus sans document, nous pouvons supposer simplement la précarité de la vie engendrant l'impossibilité de payer pour l'obtention de ce document de voyage.

Si nous arrêtons là notre analyse, nous pourrions donc conclure à une émigration clandestine si faible qu'elle pourrait pratiquement être qualifiée d'inexistante quand bien même nous sommes dans un milieu où, d'après l'historiographie<sup>2812</sup> et les correspondances officielles consultées aux Archives régionales de Madère<sup>2813</sup>, l'émigration clandestine se trouvait être une pratique courante. Néanmoins, cette faible proportion peut s'expliquer par le type d'émigration, une émigration en famille, beaucoup plus facile à contrôler.

En ce qui concerne les autres émigrants enregistrés, plus de la majorité (11 596 - 83,29 %) était en possession d'un passeport<sup>2814</sup> alors que, pour 16,29 % (2 262), l'information ne put être confirmée<sup>2815</sup>. Si on réduit ces données uniquement aux émigrants ayant effectivement embarqués pour la première fois, nous obtenons respectivement 10 981 et 2 182. Le graphique 26 ci-dessous représente leur proportion en fonction de l'année de départ.

---

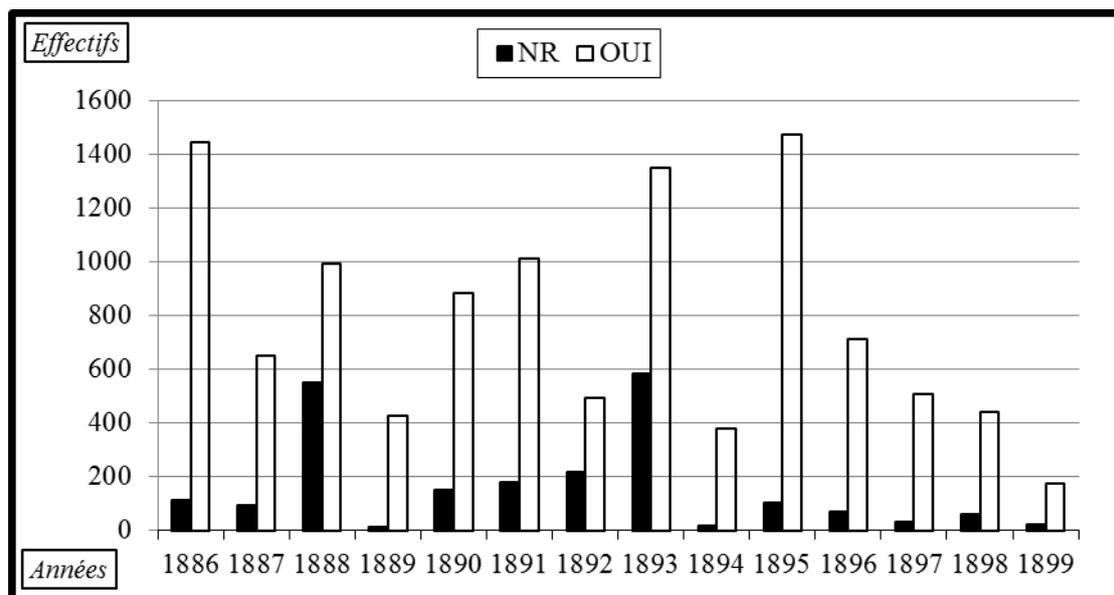
<sup>2812</sup> Miriam Halpern PEREIRA. *A política portuguesa de emigração...*, op. cit., p. 33; Caroline B. BRETTELL. "O emigrante, a Nação e o Estado nos séculos XIX e XX em Portugal: uma abordagem antropológica". In: *Portugal: o indivíduo e o Estado*. Lisbonne, Fragmentos, p. 63-82, 1993, p. 67. Susana Serpa SILVA. "A emigração no distrito de angra do heroísmo (açores), breve análise com base nos registos de passaportes do terceiro quartel do século XIX e inícios do século XX". In: Fernando SOUSA, Ismênia MARTINS, Lená Medeiros de MENEZES, Maria Izilda MATOS, Maria de Nazaré SARGES et Susana Serpa SILVA. *Um passaporte para a terra prometida*. Porto, CEPES, p. 55-82, 2011, p. 56

<sup>2813</sup> Les recommandations pour éviter l'émigration clandestine étaient récurrentes dans les documents consultés dans les archives, comme ce fut le cas de la lettre envoyée par le gouverneur civil de Funchal à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol en 1886. A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondencia entrada. Livre 9. Lettre n. ° 19 envoyée le 18 mars 1886 par le gouverneur civil de Funchal à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol ; A. R. M. Fundo do Governo civil. Correspondencia entrada. Livre 358. Lettres du 22 et 24 janvier 1889 et du 8 janvier 1897 envoyées respectivement par les administrations des *concelhos* de Porto Moniz et de Calheta au gouverneur civil de Funchal. Toutes portent sur l'émigration clandestine ; A. R. M. Administração do concelho de Santa Cruz. Correspondencia expedida. Livre 60. Lettre n. ° 52 envoyée le 26 janvier 1885 au gouverneur civil par l'administrateur du *concelho* de Santa Cruz avisant des desseins de certains jeunes de fuir clandestinement.

<sup>2814</sup> Répartis de la manière suivante : 329 apparaissant plus d'une fois dans la base et, des 11 234 restants, 10 941 embarquèrent et 293 non.

<sup>2815</sup> Répartis de la manière suivante : 15 apparaissant plus d'une fois dans la base et, des 2 284 restants, 2 201 embarquèrent et 83 non.

**Graphique 26 – Répartition, par an, du nombre d'émigrants madériens en fonction du passeport, 1886-1899**



Sources : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 19 correspondant.

Avant d'analyser ces données, une explication s'impose concernant l'indication « NR » (Non renseigné) dans le graphique ci-dessus. Cette qualification fut choisie, tout d'abord, pour les individus dont le nom était illisible empêchant donc leur recherche dans les registres de passeport, et ensuite, pour tous les émigrants présents dans les listes d'embarquement au port de Funchal et dont le nom n'a pas été retrouvé dans les registres de passeports. En effet, considérant toutes les difficultés affrontées pour retrouver les passeports des émigrants madériens, exposées dans le chapitre VII<sup>2816</sup>, nous avons fait le choix d'émettre un doute plutôt que d'affirmer que ces derniers voyageaient sans passeport.

Ce qui ressort des données du graphique ci-dessus, c'est le poids de l'émigration légale dans le flux madériens vers São Paulo. De fait, quelle que soit l'année, ceux qui voyageaient en possession d'un passeport étaient majoritaires.

Dans l'ensemble, le profil des émigrants représentés dans le graphique ci-dessus ne présente pas de spécificité particulière par rapport à ceux que nous avons observés jusqu'à présent. En effet, dans le groupe des « NR », la présence des hommes et des femmes reste homogène (respectivement 55 % et 44,23 %), et concernant l'état civil, les célibataires représentaient 45,23 % de ces individus, les personnes mariées, 32,77 % et les veufs, 1,15 %.

<sup>2816</sup> Sur ces difficultés consulter la sous-partie I. A du chapitre 7.

Relativement aux individus ayant fait le voyage avec un passeport, on observe également une présence masculine et féminine homogène (respectivement 53,17 % et 46,80 %) ainsi qu'une importante proportion de personnes mariées, plus de 65 %, alors que les célibataires, après le retrait des jeunes (0 - 14 ans), et les veufs représentaient respectivement 19,97 % et 3,15 % de ce contingent.

À la recherche d'autres tendances, nous avons observé la répartition des deux groupes, « NR » et « voyageant avec un passeport », en fonction de la nationalité des navires enregistrés sans pouvoir, pour autant, en tirer de grandes conclusions. En effet, alors que pour l'ensemble des navires allemands, belge, français et portugais, plus de 80 % des passagers étaient munis d'un passeport, pour les navires anglais la proportion diminuait, 51 % seulement.

Si l'on considère à présent uniquement les individus ayant voyagé seuls, plus de 70 % possédaient un passeport. Des 27 % restant, qui correspondent au groupe des « NR », une différence significative apparaît entre hommes et femmes puisque 80,59 %, étaient des hommes.

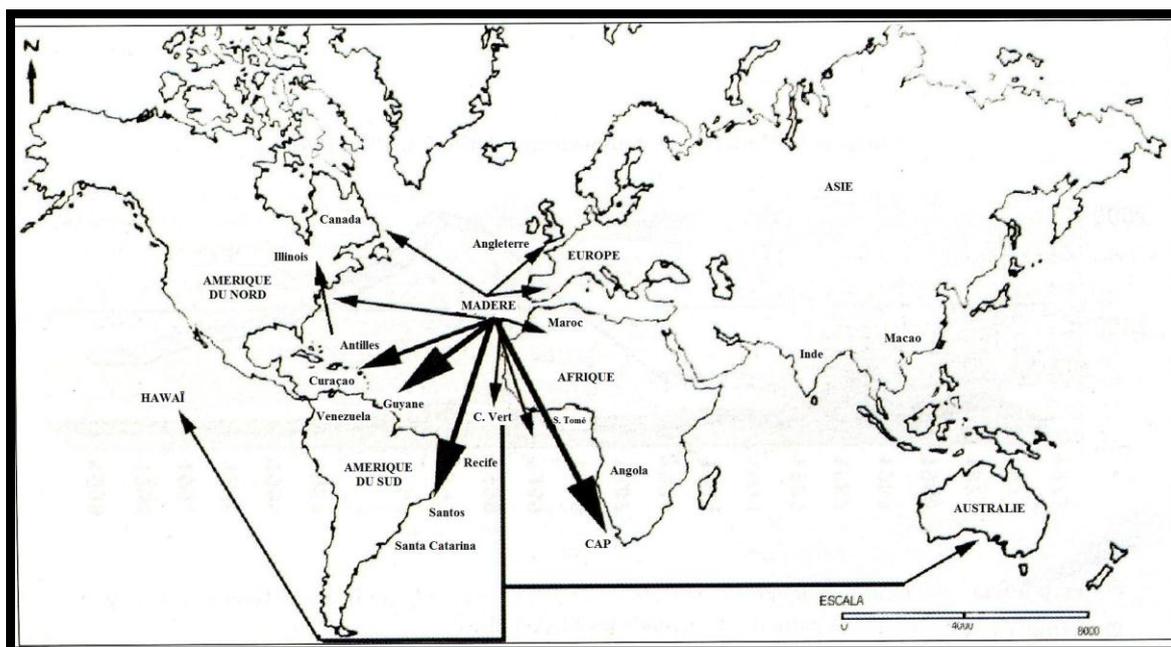
Avant de conclure cette partie sur les passeports, nous avons voulu, pour les individus embarqués pour la première fois à destination de São Paulo avec un passeport (10 981 au total), examiner la destination indiquée sur le document, afin de vérifier la cohérence entre la destination envisagée au moment de la demande du passeport et, la direction finalement prise. Ces résultats apparaissent dans le tableau 28 ci-dessous alors que la carte 31 présentée à la suite, indique les principales destinations de l'émigration madérienne aux XIX et XX<sup>e</sup> siècles.

**Tableau 28 – Destinations indiquées sur les passeports des émigrants madériens, 1886-1899**

<b>Destination indiquée sur les passeports</b>	<b>Nombre d'émigrants</b>
Brésil	1 760
Bahia	13
Pará	7
<b>Province puis État de São Paulo</b>	
Santos	404
São Paulo	7 595
<b>Province puis État de Rio de Janeiro</b>	
Rio de Janeiro	741
Cantagalo	25
<b>Province puis État de Minas Gerais</b>	
Minas Gerais	3
Porto Novo da Cunha	1
<b>Antilles Anglaises</b>	
Trinité-et-Tobago	2
Demerara	17
<b>Autres</b>	
Hawaï	11
Amérique	12
Afrique	1
Archipel des Canaries	3
À l'étranger	247
Non renseigné	138

Sources : Base de données élaborée par l'auteur

### Carte 32 – Destination de l'émigration madérienne aux XIX et XX<sup>e</sup> siècles



Source. VIEIRA, Alberto. “A Emigração madeirense na segunda metade do século XIX”. In : *Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX)*, Lisbonne, Fragmentos, p. 108-144, 1993, p. 136. Utilisation de *Paint* pour modifier les noms des pays du portugais au français.

Sans grande surprise, une conséquence directe de notre choix d’enregistrer en priorité les individus à destination de São Paulo (comme cela fut expliqué dans le chapitre VII<sup>2817</sup>), c’est cette ville qui s’avère être la plus souvent référencée dans les passeports des émigrants madériens analysés. En effet, 72,84 % des individus voyageaient avec un passeport à destination de l’État de São Paulo (69,16 % indiquaient la ville de São Paulo et 3,68 %, Santos), 6,75 % à destination de Rio de Janeiro et pour 16,03 % d’entre eux, la destination précise au Brésil n’apparaît pas. Toujours pour ce même pays, on note des indications de ports du nord, comme celui de Bahia ou du Pará, ou bien d’autres zones productrices de café, comme la province puis État de Minas Gerais.

Il est intéressant également de noter que des 47 individus dont le passeport indiquait une autre destination que le Brésil, 74,46 % débarquèrent tout de même à Santos. Parmi ces autres pays que le Brésil, figuraient l’Afrique, l’Amérique du nord, Hawaï, Demerara, en somme, des pays habitués à recevoir de la main-d’œuvre madérienne<sup>2818</sup>, mais aussi l’archipel

<sup>2817</sup> Pour revenir à l’explication de ce choix, consulter la sous-partie I. A du chapitre 7.

<sup>2818</sup> Sur l’émigration madérienne vers ces contrées consulter la sous-partie I du chapitre III.

voisin des Canaries, avec lequel les échanges de produits et de personnes étaient anciens<sup>2819</sup>. Tous ces noms reflètent bien la capacité de circulation des émigrants madériens.

Un dernier point à relever touche la question des détenteurs de passeport n'ayant finalement pas embarqué à bord des navires enregistrés. Même si leur part semble peu significative : 2,54 %, leur mention se révèle importante pour mieux expliquer et justifier les raisons qui nous ont poussés à recourir à cinq sources différentes pour composer le corpus de cette thèse, contrairement à plusieurs études qui ne prennent en compte que les registres de passeports. Ainsi, nous pouvons nous demander pourquoi plusieurs centaines d'émigrants demandèrent un passeport et parfois étaient présents dans les listes d'embarquement, mais ne voyagèrent finalement pas. Y-aurait-il un lien entre eux et l'émigration clandestine ? Quelques réflexions sur le sujet pourront donner des pistes pour trouver les réponses à ces questions.

## B. L'émigration clandestine dans la pratique

En épluchant les correspondances échangées entre le gouverneur civil de Funchal et les autorités des divers *concelhos* de l'archipel de Madère, on comprend bien les difficultés pour évaluer l'émigration clandestine. Face à l'impossibilité de la déceler, le chercheur ne peut qu'espérer que les fraudeurs se soient fait prendre.

En réalité, les Madériens désireux de partir outre-mer avaient recours à divers types d'actions frauduleuses. La lecture des correspondances mentionnées ci-dessus a permis de récolter quelques histoires de tentatives avortées.

L'une des fraudes les plus répandues pour s'enfuir de Madère concernait les passeports<sup>2820</sup>. Conscient des possibles failles de procédure lors de l'émission du document, le gouverneur civil de Madère envoya à plusieurs reprises, comme en 1889, une circulaire à l'ensemble des administrations de l'archipel afin que la délivrance des passeports se fasse avec la plus grande « vigilance », de manière à ce que des Madériens déjà impliqués dans des procès pour fraude de document ne puissent, une nouvelle fois, bernier les autorités chargées de ce service. Le gouverneur demandait également une attention particulière des autorités pour que les individus autorisés par la loi à émigrer n'abusent pas de ce droit en revendant

---

<sup>2819</sup> Alberto VIEIRA. *O comércio inter-insular nos séculos XV e XVI. Madeira, Açores e Canarias*. Centro de Estudos de Historia do Atlântico, Madeira, 1987, p. 97-99.

<sup>2820</sup> PEREIRA, Miriam Halpern. *A política portuguesa de emigração...*, op. cit., p. 35.

leurs documents à d'autres, notamment à ceux qui étaient soumis au recrutement militaire<sup>2821</sup>. C'est par exemple ce qui se passa avec Manoel de Gouvêa et Agostinho dos Santos. Pour obtenir un passeport, ils présentèrent des attestations et d'autres documents obtenus, en réalité, par Cyreno d'Abreu et Ernesto da Câmara à Ponta do Sol<sup>2822</sup>, parvenant ainsi à émigrer vers le Brésil sous de faux noms<sup>2823</sup>.

Sur la revente clandestine du passeport, des sommes de 7\$000<sup>2824</sup>, 12\$000<sup>2825</sup> ou même parfois 13\$000 réis<sup>2826</sup>, bien au-delà de celles pratiquées officiellement, sont mentionnées dans les lettres consultées aux Archives<sup>2827</sup>.

En réalité, il faut souligner qu'à l'époque, le passeport se résumait à un document de format A4, sans photo, avec seulement une description des caractéristiques physiques de l'individu<sup>2828</sup>. Ainsi, on comprend le recours fréquent à cette fraude. De plus, cela représentait un réel négoce, notamment pour ceux qui revendaient ces documents. Effectivement, des agents au service de l'émigration vers le Brésil<sup>2829</sup> allaient jusqu'à revendre des passeports

---

<sup>2821</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondencia entrada, livro 9. Circulaire n. ° 126 envoyée le 11 mars 1889 par le gouverneur civil de Funchal à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2822</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência expedida. Livro 19. Lettre n. ° 114 envoyée le 30 mai 1891 par l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol au gouverneur civil de Funchal. Notons que, parmi les témoins de cette affaire figuraient la femme de Manoel de Gouvêa et la fille de Ernesto da Câmara qui firent spécialement le déplacement jusqu'à Funchal pour témoigner.

<sup>2823</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondencia entrada, livro 10. Lettre n. ° 373 envoyée le 3 février 1891 par le commissaire de police de Funchal à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol. D'autres cas de ce genre sont évoqués dans les archives. Voir par exemple une autre lettre portant sur cinq personnes déferées pour avoir tenté d'obtenir des passeports avec des identités fallacieuses. A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Ofício 466. Lettre envoyée le 19 novembre 1895 par l'administrateur du *concelho* de Funchal au juge de la ville (*Juiz de direito*).

<sup>2824</sup> C'est à ce prix que Manoel de Freitas, de la *freguesia* de Boaventura, vendit son passeport à Manuel Rodrigues, lequel le présenta à bord d'un vapeur en direction du Brésil avant d'être démasqué et débarqué. A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Ofício 131. Lettre du 13 mars 1888 envoyée à l'administrateur du *concelho* de São Vicente par celui de Funchal.

<sup>2825</sup> C'est le prix que versa Manoel Joaquim Braga, célibataire de la *freguesia* de Porto Moniz, à Jesuino, de la même localité, pour embarquer sur le navire *Bearn* à destination du Brésil. A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Ofício 199. Lettre du 16 juin 1890 à l'administrateur du *concelho* de Porto Moniz.

<sup>2826</sup> Somme versée en 1890 par Francisco Rodrigues, en âge pour le service militaire, et Maria Augusta, tous deux du *concelho* de Ponta do Sol, pour acheter le passeport de José d'Abreu Branco afin d'émigrer au Brésil. A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência entrada. Livro 9. Lettre n. ° 147 envoyée par le Gouverneur civil du *distrito* de Funchal à l'*administrador* du *concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2827</sup> Comme nous l'avons mentionné dans le III-A du chapitre II, Joaquim da Costa Leite évoque un prix de 2\$600 réis pour obtenir un passeport en 1882.

<sup>2828</sup> Consulter l'exemple d'un passeport dans l'annexe 6, illustration 18.

<sup>2829</sup> L'ambiguïté de l'action politique portugaise, dans son combat contre l'émigration, se vérifie une nouvelle fois dans les faits puisque ces agences, organisées en véritables sociétés commerciales, se servaient ouvertement de la presse pour faire la publicité de leurs services. PEREIRA, Miriam Halpern. *A política portuguesa de emigração...*, op. cit., p. 35.

appartenant à des personnes décédées à des individus correspondant à la description physique indiquée sur ledit document<sup>2830</sup>.

Ce genre de fraude ressort souvent des archives consultées. Dans la plupart des cas, les autorités, signalant la découverte d'une falsification, faisaient référence aux noms et prénoms des personnes auxquelles appartenaient réellement les passeports. Simultanément, ces mêmes autorités indiquaient l'identité de ceux qui allaient ou avaient utilisé frauduleusement le document, tout comme le nom du navire où la fraude avait été repérée. Grâce à la consultation des fonds d'archives existant à Madère, surtout les listes d'embarquement au port de Funchal, il a été possible de retrouver de nombreuses personnes référencées dans ces correspondances.

Souvent, sur ces listes, le nom de ces personnes est alors barré et la mention « não foi » (« n'est pas allé ») est inscrite à côté.

Grâce à ces informations, nous avons finalement pu comprendre pourquoi, dans la liste de bord du navire *Baltimore* quittant Funchal le 8 novembre 1889, João Alves Pitta et sa femme, Antonia de Jesus, n'embarquèrent finalement pas, alors qu'ils avaient obtenu un passeport pour São Paulo. En réalité, ce n'était ni João ni Antonia, mais Francisco Pitta et sa femme qui avaient pris place à bord du navire en se faisant passer pour les titulaires du document. Après les faits, l'administrateur du *concelho* de Funchal envoya une lettre à son homologue de Ponta do Sol, *concelho* d'où étaient originaires l'ensemble des protagonistes, afin de l'avertir de la tentative manquée<sup>2831</sup>. Malheureusement, la suite de l'affaire reste un mystère. Des questions sur le lien de parenté entre les deux Pitta, sur une possible vente, donation ou vole du passeport ou encore sur la punition des fraudeurs restent à ce jour sans réponse.

En revanche, nous pouvons affirmer qu'un peu plus d'un an après, nous retrouvons João Alves Pitta dans les sources, à bord du navire *Provence* partant le 17 janvier 1891. Il était alors accompagné de son frère Manoel et munis d'un passeport à destination de São Paulo, où il débarquera le 5 février 1891 avant d'être acheminé à l'Auberge des Immigrants.

Le même scénario se produisit avec João Fernandes Velloza et sa femme, Francisca de Jesus, débarqués du *Baltimore* comme le fut Francisco Pitta le 18 novembre 1889. Là encore,

---

<sup>2830</sup> A. R. M. Administração do concelho de Ponta do Sol. Correspondência entrada, livro 10. Circulaire n. ° 192 envoyée le 4 février 1891 par le gouverneur civil de Funchal, Manoel de Saldanha da Gama, à l'administrateur du *concelho* de Ponta do Sol.

<sup>2831</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Ofício 183. Lettre du 9 novembre 1889 envoyée par l'administrateur du *concelho* de Funchal à celui de Ponta do Sol.

c'est une lettre envoyée par l'administrateur du *concelho* de Funchal qui nous a permis d'en connaître la raison.

Comme précédemment, ni João ni Francisca ne se présentèrent à bord du navire, mais Francisco António Teixeira, originaire du *concelho* de Calheta, avec le passeport du premier à destination de São Paulo<sup>2832</sup>. Comme pour Francisco Pitta, son sort ne figure pas dans les archives consultées, ni dans les listes analysées pour les années postérieures. Toutefois, d'après les registres de passeports, il semblerait (des doutes demeurent toujours en raison de la récurrence des noms) qu'il ait, par deux fois, au début du XX<sup>e</sup> siècle, demandé un passeport pour Lourenço Marques, au Mozambique<sup>2833</sup>.

Des 13 923 Madériens enregistrés, ce sont les seuls cas précis identifiés. En réalité, la plupart des individus référencés dans les correspondances officielles et retrouvés sur les listes d'embarquement s'apprêtaient, quand ils furent interceptés, à partir à bord de navires à destination de Rio de Janeiro. Ceux-là, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, furent peu ou pas considérés dans ce travail, raison pour laquelle ils n'apparaissent pas dans notre base de données.

Pourtant, quelques tentatives d'embarquement clandestin avec cette même utilisation frauduleuse du passeport furent avortées avant même l'embarquement et purent, de même que d'autres types de fraude, être repérées dans les sources sur les émigrants allant vers São Paulo.

Dans une correspondance de juin 1893 apparaît le procès de trois individus du *concelho* de Porto Moniz (un homme marié et deux personnes célibataires, un homme et une femme) prétendant émigrer vers le Brésil à bord du navire *Bretagne*, parti le 4 mars 1893 sous de « fausses identités ». Le même document fait également référence à une quatrième personne, aussi jugée, qualifiée « d'agent d'émigration »<sup>2834</sup>.

Trois ans plus tard, dans le *Bearn*, qui prit la mer le 6 octobre 1896, trois autres jeunes gens (de Serra d'Água, de São Vicente et de São Jorge), soumis aux lois du service militaire

---

<sup>2832</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Ofício 182. Lettre du 9 novembre 1889 envoyée par l'administrateur du *concelho* de Funchal à celui de Calheta.

<sup>2833</sup> A. R. M. [Information accessible en ligne sur <http://arndigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=32530>, consulté en août 2012].

<sup>2834</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Ofício 448. Lettre envoyée le 8 juin 1893 par l'administrateur de Funchal au délégué du Procureur de la même ville.

car étant âgés de 18 et 16 ans, furent « emprisonnés » à bord du vapeur sur lequel ils espéraient pouvoir émigrer clandestinement<sup>2835</sup>.

Enfin, dernier exemple pour illustrer nos propos, dans le navire *Provence* parti le 16 janvier 1897, six individus de Quinta Grande (*concelho* de Câmara de Lobos), qui n'apparaissent finalement pas dans notre base, furent « capturés », cinq pour avoir tenté de partir sous d'autres noms et un pour l'avoir fait sans passeport<sup>2836</sup>.

Ces affaires concernaient des personnes dont l'initiative fut stoppée avant même le départ du navire. Mais d'autres, mieux préparées ou plus chanceuses peut-être, purent mener à bien leur entreprise et partir au Brésil car, au-delà de l'utilisation de faux passeports, les Madériens ne manquaient pas d'imagination pour réaliser leur objectifs et pour berner la surveillance policière.

En réalité, en plus de pouvoir compter sur la complicité de certains hommes d'église, qui ne rechignaient pas à falsifier les registres de baptêmes afin de rajeunir ou vieillir un jeune concerné par l'interdit militaire, les candidats à l'émigration usaient d'autres subterfuges<sup>2837</sup>. Souvent, par exemple, ils se faisaient employer comme matelots à bord d'un navire pour quitter l'île et fuir, par la suite, à la première occasion lors des escales ou de l'arrivée à la destination finale<sup>2838</sup>. D'autres se déclaraient malades pour être exemptés de l'Armée (et pouvoir embarquer par la suite)<sup>2839</sup> et d'après le consul général du Brésil à Lisbonne, ils avaient une telle aversion pour le service militaire, qu'ils allaient jusqu'à se blesser eux-mêmes et volontairement dans l'espoir d'y échapper et d'être libres pour émigrer. Le diplomate brésilien souligne qu'il n'était pas rare alors, de voir « des cas d'aveuglement d'un

---

<sup>2835</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Oficio 485. Lettre envoyée le 9 octobre 1896 par l'administrateur du concelho de Funchal au juge de la même ville.

<sup>2836</sup> A. R. M. Administração do concelho do Funchal. Correspondencia expedida, livro 314. Oficio 491. Lettre envoyée le 27 janvier 1897 au délégué du procureur de la ville de Funchal. Il s'agissait de trois travailleurs adultes, d'un jeune de 11 ans et de deux jeunes concernés par l'interdit militaire, car âgés de 14 et 17 ans.

<sup>2837</sup> Ces mêmes hommes d'église, qui pouvaient également prêter main forte au gouvernement portugais pour dissuader l'émigration, en lisant à la fin des messes des nouvelles alarmantes sur la situation de ceux qui émigraient. A. N. T. T. Ministério do Reino. 2ª repartição. Boite 3074. Lettre du 30 août 1869 par le gouverneur civil de Funchal au ministre de l'Intérieur.

<sup>2838</sup> Il s'agissait de ceux pouvant payer une taxe légale pour se soustraire quelque temps aux obligations militaires en présentant un garant certifiant de leur retour (la loi portugaise autorisait que ce garant fût le capitaine du navire). A. R. M. Governo Civil. Correspondências diversas. Boite n. ° 334 (1895-1896). Lettre envoyée le 7 décembre 1895, du Département maritime à l'administrateur du *concelho* de Funchal. A. M. N. E. Consulado de Portugal no Maranhão. Lettre n. ° 26 envoyé par le consulat portugais à São Luiz do Maranhão le 16 juin 1890 à Rodolpho Hintze Ribeiro, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères.

<sup>2839</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 2ª repartição. Correspondencia recebida. Boite n. ° 3074. Lettre envoyée le 30 Août 1869 par le gouverneur civil de Funchal au ministre de l'Intérieur.

œil, d'amputation du pouce et de l'index, d'arrachage de dents et autres horreurs similaires !<sup>2840</sup> ».

Finalement, si l'on se rappelle les conditions géographiques de l'archipel exposées dans le chapitre I, les pentes escarpées, le manque de routes terrestres ou encore l'infrastructure portuaire déficiente<sup>2841</sup>, on comprend mieux les témoignages sur les Madériens qui se servaient du milieu naturel dans lequel ils vivaient, et qu'ils connaissaient bien, afin de s'enfuir.

Effectivement, le manque de route engendrait le recours fréquent aux petites barques pour effectuer diverses actions de la vie quotidienne. En même temps, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les navires faisaient fréquemment halte à Madère afin de charger du charbon et des provisions<sup>2842</sup>. Ce moment d'approvisionnement était souvent propice aux départs clandestins.

De fait, comme le chargement se faisait en général en seulement quelques heures, et la plupart du temps de nuit quand la fiscalisation de la police était plus difficile, certains individus en profitaient pour monter sur les barques de charbon de manière à s'entretenir et négocier avec l'équipage du navire lequel, à son tour, acceptait parfois de les laisser monter à bord et de les cacher dans le lieu de stockage du charbon (*carvoeira*). C'est par ce biais, par exemple, que quinze jeunes de Funchal, arrivés clandestinement à Rio de Janeiro, s'étaient cachés à bord du navire brésilien *Manaos* lors de son approvisionnement en charbon à Madère<sup>2843</sup>.

Une des conséquences des déficiences de l'infrastructure portuaire était la nécessité du recours à de petites barques pour permettre le débarquement des passagers.

---

<sup>2840</sup> (« não são raros, os casos de cegueira de um olho, de amputação dos dedos pollegar e indicador, a extracção de dentes, e outros horrores semelhantes ! »). Lettre envoyée le 26 janvier 1886 par le Consulat général brésilien à Lisbonne, Paulo Porto Alegre, au président de la province du Pará à propos de la meilleure manière de développer le flux migratoire de l'Europe vers cette région du Brésil. [Accessible en ligne sur <http://brazil.crl.edu/bsd/bsd/559/000191.html>, p. A 130-131, consulté en avril 2010].

<sup>2841</sup> Sur la géographie de l'archipel et la déficience de l'infrastructure portuaire, consulter respectivement les sous-parties I-C et III-B du chapitre I.

<sup>2842</sup> À ce propos, revenir à la sous-partie III-A du chapitre I.

<sup>2843</sup> A. M. N. E. Legação portuguesa no Rio de Janeiro. Boite 221. Lettre envoyée le 21 juillet 1884 par la légation du Portugal à Rio de Janeiro à José Vicente Barboza du Bocage, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères du Portugal. Le navire brésilien *Manaos* fit escale à Madère pour se charger en charbon et, malgré la vigilance policière – en plus des deux gardes postés à bord pour empêcher toute intrusion, plusieurs visites de contrôle furent effectuées avant le départ – à près de 80 miles de la côte, les douze premiers jeunes apparemment, (virgule) suivis le jour suivant par trois autres. Pour un autre cas similaire, consulter: A. M. N. E. Consulado de Portugal na Bahia. Boite 513. Lettre n. ° 28 B envoyée le 28 octobre 1885 par le consul portugais à Bahia, Gregorio Anselmo Ribeiro Marques, à José Vicente Barboza du Bocage, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères du Portugal. Ribeiro Marques y relate qu'on lui avait ramené deux Madériens découverts cachés à bord d'un navire et qui avaient expliqué avoir également reçu l'aide d'un employé de la compagnie à laquelle appartenait le bateau pour monter à bord et se cacher.

Simultanément, des petits marchands ambulants profitaient de l'arrivée de chaque navire et utilisaient le même moyen pour se rendre au plus près des grands transatlantiques afin de vendre à l'équipage, ou aux passagers restés à bord, des produits frais et manufacturés comme les célèbres nappes brodées<sup>2844</sup>.

Des cordes étaient alors utilisées pour hisser les produits sur les navires et rendre la monnaie. La pratique offrait ainsi une certaine proximité de ces marchands avec les membres d'équipage qui était, là aussi, utilisée pour partir clandestinement. Une lettre de 1888 des autorités madériennes au ministère de l'Intérieur portugais expliquait, à ce propos, que les personnes voulant émigrer clandestinement calculaient d'avance leur départ. Pour cela, elles payaient ces marchands ambulants afin qu'ils entrent en contact avec l'équipage et les convainquent de les faire monter à bord en les aidant à se cacher<sup>2845</sup>. Une autre technique aussi négociée était de recevoir les clandestins à bord une fois le navire à bonne distance du port, et de nuit, rendant ainsi difficile le travail de fiscalisation de la police.

D'ailleurs, toujours en 1888, les autorités madériennes écrivaient une nouvelle fois au ministère de l'Intérieur pour se plaindre des problèmes de fiscalisation car dans deux localités de l'île de Madère, 80 jeunes qui avaient appris être aptes au service militaire, s'étaient échappés clandestinement en embarquant de divers points de l'île sur de petites barques la veille du passage d'un vapeur afin de l'aborder en haute mer pour monter à bord<sup>2846</sup>.

En conclusion, les correspondances des autorités publiques consultées révèlent parfois des histoires très pittoresques. Toujours en 1888, le consul portugais à Bahia relate au ministère de l'Intérieur l'histoire de six jeunes clandestins découverts cachés à bord d'un navire provenant de Madère et se dirigeant vers São Paulo<sup>2847</sup>. Trouvés lors de l'escale du navire à Bahia, les émigrants furent obligés de débarquer. Alors que les cinq premiers

---

<sup>2844</sup> Comme le montre l'illustration 19a et 19b de l'annexe 6. Le récit du Marquis Degli Albizzi lors de sa visite de Madère en 1888 reflète bien ce contexte, il écrit à ce propos: « Aussitôt entré dans la rade, le bâtiment est entouré d'une infinité de petites embarcations montées de gamins à demi nus qui gesticulent en criant à tue-tête dans un langage mi- portugais, mi- anglais. Les uns vendent des fruits, les autres demandent qu'on leur jette à la mer des pièces de monnaie, à la recherche desquelles ils plongent ». LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois à Madère. 1888 ». Texte et dessins inédits. In : *Le Tour du monde*, pp. 65-96, 1<sup>er</sup> semestre 1889, p. 67. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011

<sup>2845</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> repartição. Boîte 2841. Lettre envoyée le 26 mars 1888 par le gouverneur civil de Funchal au Ministère de l'intérieur.

<sup>2846</sup> A. N. T. T. Ministério do Reino. 3<sup>a</sup> repartição. Boîte 2845. Lettre envoyée le 20 août 1888 par le gouverneur civil de Funchal au Ministère de l'intérieur.

<sup>2847</sup> Aucun navire de ce nom et à destination de São Paulo ne faisait partie du corpus de navires récoltés aux Archives de Madère. Un seul, dont la date pourrait correspondre, est indiqué comme à destination de Rio de Janeiro et n'a donc pas été enregistré.

expliquèrent au consul qu'ils avaient été aidés par des membres de l'équipage pour se cacher à bord, le dernier donna une toute autre version, bien plus originale : il avoua au consul avoir accompagné à bord un ami qui partait dans ce qui devait être un adieu rapide. Pourtant, ensemble, dit-il toujours au consul, ils avaient voulu fêter « comme il se doit » le départ en buvant plus que de raison à tel point que plus tard, en réalité trop tard, car le navire était déjà loin des côtes, celui-ci, se récupérant de son ivresse, se rendit compte qu'il était finalement parti avec cet ami<sup>2848</sup>.

Sans surprise, dans ces cas d'émigration clandestine, les émigrants partaient avec très peu de chose : les vêtements qu'ils portaient et peu ou pas d'argent. La plus part du temps, démasqués à l'arrivée, ils restaient finalement au Brésil. Ce fut le cas, par exemple, du jeune homme soi-disant ivre, qui put trouver rapidement du travail dans un atelier de tailleur car il savait lire et écrire alors que ses amis, analphabètes, furent secourus par le consul qui les logea et les nourrit pendant dix jours après quoi ils furent employés dans une usine de la région<sup>2849</sup>.

L'analyse des émigrants madériens au moment de leur départ nous a finalement permis d'avancer quelques explications sur le profil de ces individus et leur correspondance avec les attentes de l'autre côté de l'Atlantique. Pourtant, des conclusions plus définitives pourront seulement être obtenues après une analyse en détail de tous les Madériens arrivés à Santos et à l'auberge de São Paulo après plusieurs jours de voyage.

---

<sup>2848</sup> A. N. T. T. 3<sup>a</sup> Repartição em 1870. Boite n. ° 2841. Lettre envoyée le 31 janvier 1888 par le consulat du Portugal à Bahia à Jozé Luciano de Castro, ministre et secrétaire d'État de l'Intérieur. Sur les 6 clandestins du 'Sirius'.

<sup>2849</sup> *Ibidem*.



## 9) CHAPITRE - Les Madériens à São Paulo

Malgré l'apparition de la navigation à vapeur, qui permit de réduire le temps du voyage, la traversée entre Funchal et Santos demeurait pénible et éprouvante<sup>2850</sup>. Vingt jours d'attente et d'expectative pendant lesquels tous les espoirs étaient permis sur cette nouvelle vie qui les attendaient de l'autre côté de l'Atlantique.

Afin de pouvoir retracer avec le plus de fidélité possible la vie de ces individus en terre brésilienne, nous avons interrogé la base de données sur la date et la confirmation du débarquement, le passage par l'auberge des immigrants, la destination finale au Brésil et les subventions de voyage, entre autres.

Grâce aux informations extraites du corpus de sources et aux réponses collectées avec la base de données, il fut possible de surmonter l'obstacle majeur de la recherche à savoir connaître l'identité de ces voyageurs. En réalité, suivre l'évolution des familles après leur installation dans le pays, à travers une micro-histoire, demeure un défi car il est très courant de rencontrer, dans les sources brésiliennes, la mention « Portugais » pour tous ceux venant de Madère, les mélangeant ainsi à ceux provenant des Açores et du Portugal continental.

### I. L'arrivée au Brésil

#### A. Ports de débarquement et premiers pas à São Paulo

Parmi les 13 923 émigrants madériens enregistrés se distinguaient : ceux dont le débarquement put être confirmé, soit 11 733 individus ; ceux dont on ne peut pas confirmer leur arrivée, soit 1 873 individus<sup>2851</sup> ; et ceux qui n'apparaissent pas lors du débarquement,

---

<sup>2850</sup> Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE et Domingos CAEIRO. *Portugal-Brasil, migrações e migrantes, 1850-1930*. Lisbonne, edições INAPA, 2000, p. 22-25.

<sup>2851</sup> Dans ce cas précis, ces Madériens sont considérés comme présents sur les listes d'embarquement des individus destinés à São Paulo ou au « Brésil », mais pas dans les listes de l'auberge des immigrants de São Paulo ou bien dans les listes de débarquement. Ils ne furent pas inscrits comme « non débarqués » pour deux raisons. Tout d'abord, leur absence à l'auberge ne signifiait pas un non débarquement, puisque la personne en question pouvait bien être restée à Santos, ou ailleurs dans l'État de São Paulo, ou bien même, avoir débarqué dans un autre port et se diriger à São Paulo par la suite. Ensuite, pour d'autres, il pouvait s'agir des cas où, entre le départ et l'arrivée, les émigrants changèrent de navire (Pour davantage d'explications à ce sujet, reprendre la sous-partie II-C du chapitre VII).

soit 317 individus<sup>2852</sup>. En réduisant l'échantillon pour considérer uniquement les Madériens n'apparaissant qu'une fois dans la base, nous obtenons un total de 13 579 individus : soit 11 479 dont le débarquement fut confirmé, 1 784 dont le débarquement ne fut pas confirmé et 316 qui n'arrivèrent pas. Observons, grâce au tableau 29 ci-dessous, la répartition de cet ensemble d'émigrants.

**Tableau 29 – Nombre d'émigrants madériens embarqués/arrivés, 1886-1899**

Embarqués	Arrivés			Total général
	OUI	NON	NR	
OUI	11 076	3	1 784	12 863
NON	93	313	-	406
NR	310	-	-	310
Total général	11 479	316	1 784	13 579

Sources : Base de données élaborée par l'auteur

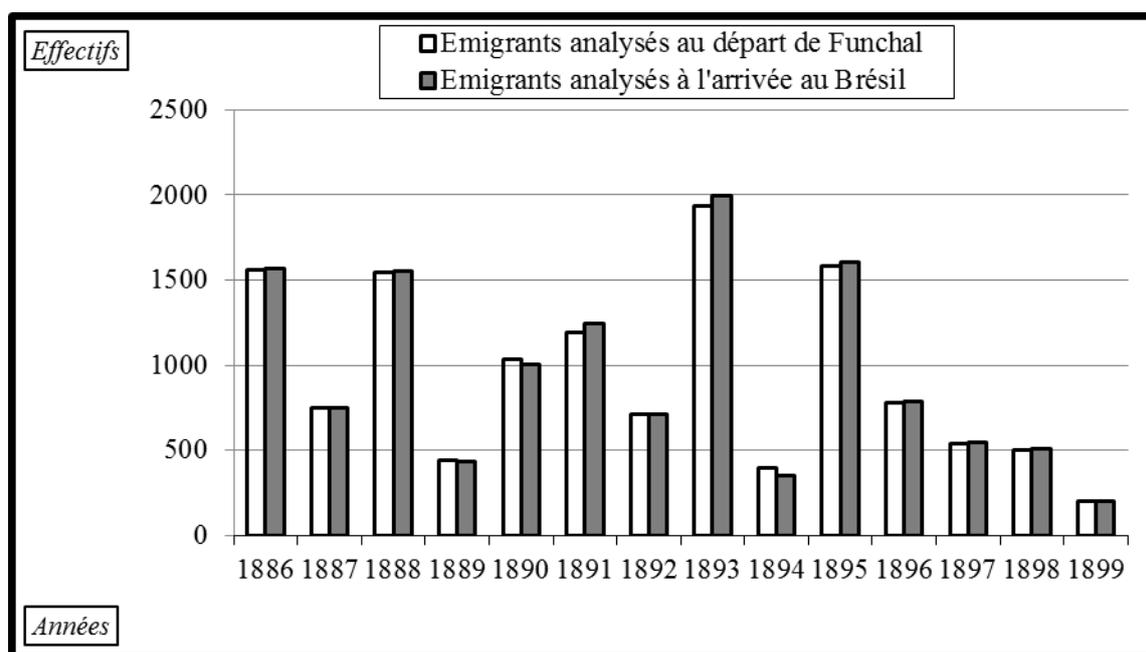
Tout d'abord, ce tableau nous permet de confirmer ce que nous avons déjà souligné dans le chapitre précédent à propos de l'émigration clandestine : une proportion très marginale puisque seul 0,81 % des émigrants non enregistrés lors de l'embarquement appurent à Santos. Ensuite, avec ces données, nous pouvons également affirmer que le taux de mortalité pendant la traversée était faible, du moins concernant notre échantillon d'analyse puisque 96 % des individus arrivés au Brésil avaient bien embarqué à Funchal.

Poursuivant notre objectif de rester au plus près de la réalité de l'époque, nous avons finalement choisi, après l'analyse de ce tableau, de travailler avec un total de 13 263 personnes, c'est-à-dire, tous ceux apparaissant au moins une fois dans les sources et dont le débarquement fut confirmé (11 479) ou semble très probable (1 784).

En comparant le nombre d'individus considérés lors du départ avec les 13 263 qui seront analysés à l'arrivée en fonction des années, nous obtenons le graphique 27 ci-dessous :

<sup>2852</sup> Dans cette catégorie, nous retrouvons trois Madériens identifiés au Brésil comme « mort à bord », âgés de 1 an (Antonia), 2 ans (Manoel) et 60 ans (Maria de Jesus). Ils constituaient la preuve de la dureté du trajet pour les plus fragiles. Aussi, sont répertoriés ceux ayant un passeport mais qui n'ont pas embarqué, ou ceux embarqués mais qui au final, ne sont pas partis (Pour davantage d'explications à ce sujet, reprendre la sous-partie III-B du chapitre VIII).

**Graphique 27 – Nombre d'émigrants analysés au départ de Funchal et à l'arrivée au Brésil, 1886-1899**



Source : Base de données de l'auteur

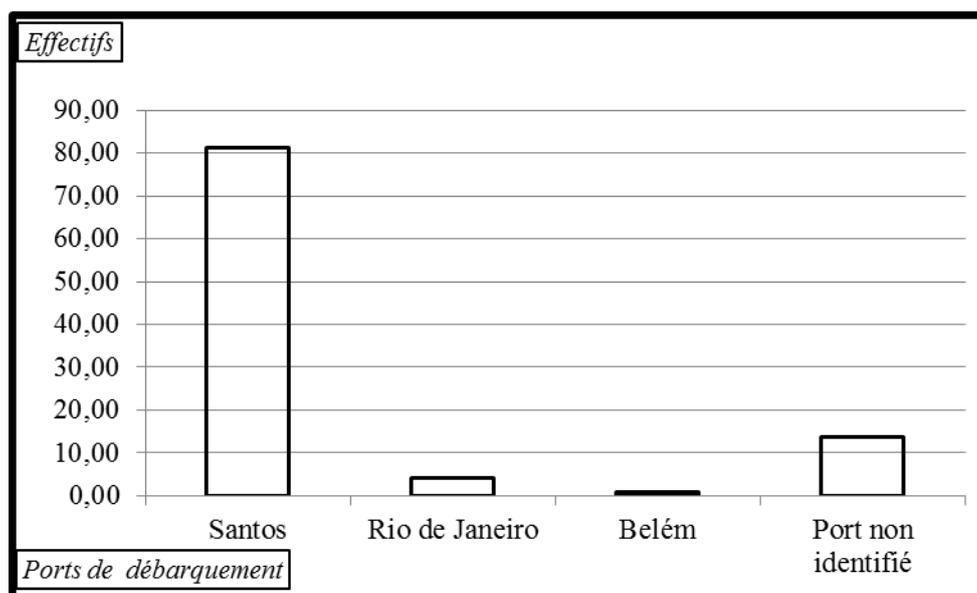
Ces données nous permettent de constater que comme pour les émigrants analysés au départ, à l'arrivée, le flux migratoire n'est pas homogène sur la période étudiée. En effet, à l'inverse des années 1887, 1889, 1894 et 1899, période moins marquées par l'arrivée des Madériens, nous observons une présence plus accrue des insulaires en 1886, 1888, 1893 et 1895.

- *Le Port d'arrivée*

Lors de la récupération des données pour composer la base dont les informations présentées ici sont extraites, rappelons que les navires ayant « Santos » comme destination, mais aussi ceux pour le « Brésil » et qui finalement arrivèrent à Santos, furent considérés<sup>2853</sup>. C'est pourquoi, comme le souligne le graphique 28 ci-dessous, lors du passage par l'auberge, parmi les 13 263 Madériens ici considérés, un petit pourcentage apparaît comme provenant d'autres ports brésiliens.

<sup>2853</sup> Pour davantage d'informations sur la méthodologie adoptée lors de l'enregistrement des navires dans la base de données, consulter la sous-partie I-A du chapitre VII.

**Graphique 28 – Ports de débarquement des 13 263 Madériens, 1886-1899 (%)**



Sources : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 20 correspondant.

Les proportions obtenues indiquent bien un phénomène massif vers Santos puisque 81,34 % des Madériens débarquèrent dans le port pauliste. En même temps, la mention au port de Rio de Janeiro n’a rien d’anodin vue l’importance de la capitale du pays, principale destination des embarcations arrivant au Brésil à cette époque, et la possibilité de transiter dans le territoire grâce aux chemins de fer et à la navigation de cabotage. Il serait d’ailleurs intéressant, dans une étude postérieure, d’analyser, pour la même période, lequel de Santos ou de Rio de Janeiro reçurent le plus grand nombre de Madériens et de comparer le profil de ces émigrants.

Concernant le port de Belém, une explication s’impose. Il s’agissait en réalité des émigrants d’un même navire, le *Anselm* parti de Funchal le 28 mai 1886 et avec, pour destination officielle le « Brésil ». Ce navire correspond à ce que nous avons abordé à la fin du chapitre V, à savoir l’expérience ratée des autorités de la province du Pará (dans le nord du pays) de peupler un noyau colonial du nom de Benevides avec des agriculteurs portugais<sup>2854</sup>. De ces 0,81 % (108 individus au total) indiqués comme ayant débarqués à Belém<sup>2855</sup>, le devenir de 99 personnes nous échappe complètement et 9 furent identifiés, par la suite, à São Paulo.

<sup>2854</sup> Sur ce sujet, reprendre la sous-partie III du chapitre V.

<sup>2855</sup> Ces 108 individus arrivés à bord du *Anselm* étaient mentionnés dans les rapports des présidents de la province du Pará et les articles de la presse régionale de l’époque, sources utilisées pour la recherche.

C'est grâce à l'examen des livres de matricules de l'auberge des immigrants de São Paulo que nous avons pu retrouver ces individus non débarqués à Santos, mais à Belém ainsi qu'à Rio de Janeiro et ayant finalement poursuivi leur chemin jusqu'à São Paulo.

- *L'auberge de São Paulo*

L'examen des livres de matricules des individus passés par l'Auberge des Immigrants permet en effet à l'historien de déterminer, au moins dans un premier temps, si les individus débarqués au Brésil se dirigèrent vers la ville de São Paulo pour s'installer ensuite dans la province/État de São Paulo. L'information apparaît plus explicite dans le tableau 30 ci-dessous.

**Tableau 30 – Ratio des émigrants débarqués au Brésil et enregistrés dans l'auberge de São Paulo, 1886-1899**

Émigrants enregistrés à l'auberge?	Ports de débarquement								Total
	Santos		Rio de Janeiro		Belém		Port non identifié		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
<b>Oui</b>	9 259	69,81	524	3,95	9	0,07	8	0,06	<b>9 800</b>
<b>Non</b>	1 529	11,53	34	0,26	99	0,75	1 801	13,58	<b>3 463</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 788</b>	<b>81,34</b>	<b>558</b>	<b>4,21</b>	<b>108</b>	<b>0,81</b>	<b>1 809</b>	<b>13,64</b>	<b>13 263</b>

Sources : Base de données élaborée par l'auteur

Au vu des résultats, on constate que 73,88 % (9 800 individus) des 12 263 émigrants madériens débarqués au Brésil, tous ports confondus, séjournèrent dans l'auberge des immigrants de São Paulo<sup>2856</sup>. Parmi ces derniers, 69,81 % avaient débarqué au port de Santos. On note également que la majorité des individus débarqués au port de Rio de Janeiro se dirigèrent par la suite vers São Paulo et l'auberge. Ce qui confirme que de nombreux individus profitaient des navires en partance pour Rio de Janeiro afin d'atteindre l'autre côté de l'Atlantique, avant de se déplacer dans le pays et notamment vers São Paulo, là où la

<sup>2856</sup> Nous sommes ici très loin des statistiques que l'historienne Ana Silva Volpi Scott avance en se basant sur un rapport de l'inspecteur du port de Santos pour le début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, elle y nota que seulement 17 % des Portugais débarqués à Santos en 1907 se dirigeaient par la suite vers l'auberge des immigrants de São Paulo, alors que le taux était de 77 % pour les Espagnols. Ana Silvia Volpi SCOTT. « Verso e reverso da imigração portuguesa : o caso de São Paulo entre as décadas de 1820 a 1930 ». In: *Revista Oceano*, n. ° 44, p. 126-142, Oct/Dec. 2000, p. 128.

demande de main-d'œuvre était accrue<sup>2857</sup>. Finalement, comme souligné précédemment, des 108 Madériens débarqués à Belém, 9 arrivèrent à São Paulo.

Si nous retirons les individus débarqués dans d'autres ports que celui de Santos et n'apparaissant pas à l'Auberge des Immigrants de São Paulo<sup>2858</sup> - ce qui revient à ne considérer que ceux dont la présence est certaine à São Paulo-, et que nous comparons ces données avec les informations disponibles pour l'ensemble des immigrants entrant à São Paulo, une question évidente se pose : y-a-t-il une corrélation entre le flux madériens et le mouvement migratoire global vers cette destination ? Pour y répondre, il est nécessaire de reprendre les chiffres présents dans le chapitre VI et de créer un cadre comparatif, comme dans le graphique 29 ci-dessous<sup>2859</sup>.

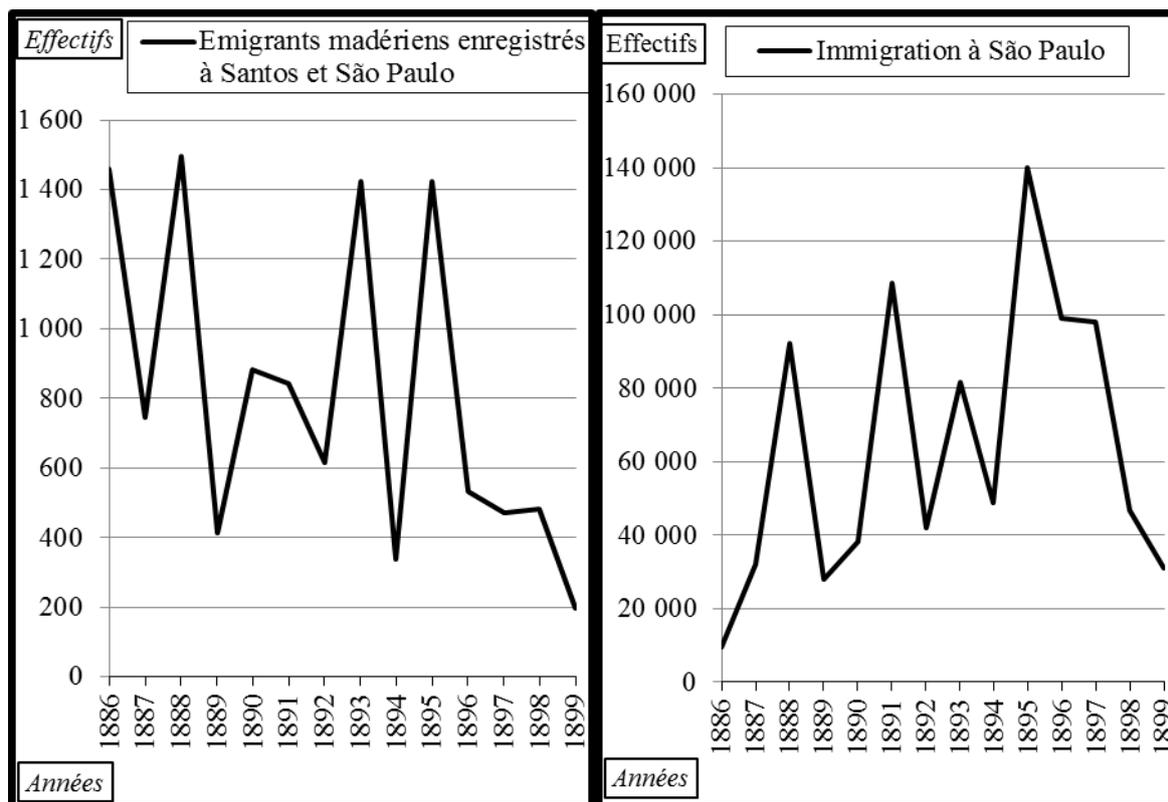
---

<sup>2857</sup> Cela renforce également la nécessité, dans une étude future, d'enregistrer tous les navires qui partaient de Funchal vers Rio de Janeiro, afin de nous permettre d'améliorer l'ensemble de notre analyse. Alors que pour les 524 émigrants débarqués à Rio et passés par l'auberge, l'information fut fournie par les livres de matricules de l'auberge des immigrants, pour les 34 restants, nous savons qu'ils débarquèrent à Rio, car il furent retrouvés dans les listes de débarquement au port de Rio de Janeiro disponibles sur le site Internet des archives nationales brésiliennes (sur ce site, consulter la sous-partie II-A du chapitre VII).

<sup>2858</sup> C'est-à-dire les 34 émigrants débarqués à Rio de Janeiro et les 99 débarqués à Belém, n'apparaissant pas à l'auberge mais aussi l'ensemble des 1 801 individus dont nous ne connaissons pas le port de débarquement.

<sup>2859</sup> Sur le flux migratoire global vers l'État de São Paulo, consulter la sous-partie III-C du chapitre VI.

**Graphique 29 – Nombre de Madériens et d’immigrants entrés à São Paulo, 1886-1899**



Sources : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 21 correspondant.

En considérant les diverses tendances de l’émigration madérienne vers São Paulo et de l’immigration totale sur ce même espace, entre 1886 et 1899, nous confirmons la corrélation des deux mouvements migratoires. Il s’agit là d’un argument complémentaire pour défendre la thèse selon laquelle l’émigration madérienne répondait aux appels du gouvernement de São Paulo, notamment quand nous considérons les années où le flux diminue comme lors de la période de transition du régime impérial vers la République en 1889 ou encore en 1896, avec le début de la crise de surproduction du café.

Il convient de souligner, pour conclure sur les émigrants madériens passés par l’Auberge des Immigrants de São Paulo, que des 9 800 individus enregistrés dans cette institution après leur débarquement, 82,66 % voyagèrent dans le cadre d’un contrat établi au préalable entre les autorités paulistes et des compagnies ou agents d’émigration, et que plus de 78,04 % étaient subventionnés (l’historien Holloway calcule, pour la période 1893-1900 et pour l’ensemble des immigrants arrivant à São Paulo, un taux de 95 %<sup>2860</sup>).

<sup>2860</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 56. Consulter sur les chiffres calculés par l’historien, la sous-partie III-B du chapitre VI.

L'ensemble de ces données renforcent l'hypothèse selon laquelle le flux venant de Madère était façonné par les aspirations des autorités brésiliennes et stimulé par leur politique d'immigration subventionnée et développée à l'aide de contrats.

## B. Contrats et subventions

L'analyse des grands contrats d'immigration et des subventions octroyées permet à l'historien de percevoir les liens existants entre les politiques paulistes et l'émigration madérienne vers São Paulo. Pour prendre en considération cette perspective, la base de données résultante du corpus de sources répond également aux interrogations suivantes : nom de l'agent proposant le contrat, vérification de l'embarquement avec un contrat, vérification de l'offre de subvention.

Ainsi, il fut possible de confirmer que, de l'ensemble des 13 263 émigrants, 69,30 % (9 192 individus) embarquèrent dans le cadre d'un contrat d'immigration<sup>2861</sup>. Avant de passer en revue leur profil et afin de découvrir une éventuelle anomalie dans le flux, nous avons examiné les 4 071 Madériens voyageant sans contrat.

Pour comprendre mieux ce contingent d'un peu plus de 30% des Madériens, l'hypothèse testée imaginait un profil non adapté aux exigences des grands contrats, comme une majorité d'hommes célibataires<sup>2862</sup>. Pourtant, le croisement des informations indique une proportion hommes/femmes (55,42 % et 44,22 %) pratiquement équivalente à celle de l'ensemble des émigrants (le voyage en famille constituait une des exigences principales des grands contrats) et un taux de seulement 13,90 % pour les personnes traversant l'Atlantique seules. Nous avons découvert également que plus de 85,02 % voyagèrent en toute légalité.

L'hypothèse d'une supériorité masculine célibataire voyageant sans contrat semble davantage écartée quand nous découvrons que, une fois les enfants mis à part (les 0 - 9 ans représentaient 27,17 % de ces individus), seulement 30,96 % étaient célibataires et 48,49 % des individus mariés.

Le recours au profil professionnel ne peut contribuer à cette analyse en raison de l'absence d'une telle information dans les sources pour 91,21 % de ces Madériens. Pour les

---

<sup>2861</sup> Consulter le tableau 22 de la répartition des émigrants madériens passés par l'auberge de São Paulo dans l'annexe 4.

<sup>2862</sup> Pour une analyse en détail de ces documents, voir la sous-partie III-B du chapitre 7.

autres 358 individus, 87,70 % s'étaient déclarés agriculteurs, ce qui aurait honoré, en principe, l'exigence des contrats.

Concernant les Madériens ayant voyagé avec un contrat, il faut tout d'abord rappeler l'identification des six accords suivants, célébrés entre le gouvernement général (ou la Société de promotion de l'immigration) et les agents : ceux de 1886 et de 1897 (avec l'agent portugais José Antunes dos Santos) et ceux de 1888, de 1892, de 1894 et de 1896 (avec l'agent italien Angelo Fiorita). En croisant les informations recueillies, nous avons distingué et réparti, dans le tableau 31 ci-dessous, les individus en fonction de l'identification des contrats en vertu desquels ils arrivèrent à São Paulo.

**Tableau 31 – Répartition des émigrants madériens par sexe en fonction des contrats établis<sup>2863</sup>, 1886-1899**

Contrats analysés	Sexe féminin %	Sexe masculin %	Sexe non renseigné %	Effectifs total
Avec l'agent Angelo Fiorita	45,51	54,29	0,19	3 087
Avec l'agent José Antunes dos Santos	50,73	49,27	0,00	1 703
Avec la <i>Sociedade Promotora Imigração</i>	44,93	55,03	0,04	2 377
Avec le gouvernement central	44,54	55,46	0,00	238
Identité des signataires non renseignée	50,08	49,92	0,00	1 787
<b>TOTAL</b>	<b>47,19</b>	<b>52,73</b>	<b>0,08</b>	<b>9 192</b>

Sources : Base de données élaborée par l'auteur

Ce qu'il ressort dans un premier temps des données présentées dans le tableau ci-dessus est l'identification du type d'accord pour 80,55 % des 9 192 Madériens ayant voyagé dans le cadre des contrats analysés, alors que pour les 19,44 % restants, le contrat n'a pu être déterminé avec précision.

Suite à cette première analyse générale, nous pouvons constater l'influence décisive de la *Sociedade Promotora de Imigração*, Société de promotion de l'immigration, comme celle de l'agent Angelo Fiorita, dans la venue d'émigrants Madériens. De la même manière, le rôle de l'agent José Antunes dos Santos se démarque, malgré la proportion plus minime

<sup>2863</sup> Les résultats obtenus diffèrent légèrement de ceux concernant l'ensemble des 13 923 émigrants et que nous avons présenté dans le chapitre VI. Rappelons-nous, à titre indicatif simplement, qu'il s'agissait de 243 transportés pour le compte du gouvernement central du Brésil, 3 161 suite à des contrats signés entre les autorités de São Paulo ou la *Sociedade Promotora de Imigração* avec l'agent Angelo Fiorita, 1 734 par contrats entre le gouvernement de São Paulo et José Antunes dos Santos et, finalement, 2 444 par contrats signés entre le gouvernement pauliste et la société de promotion de l'émigration.

d'émigrants recrutés puis transportés suite aux accords qu'il signa. Se rappeler notamment que sa compagnie fut celle qui se chargea du transport des émigrants de nationalité portugaise (du continent et des îles) et espagnole introduits au Brésil par les contrats d'Angelo Fiorita<sup>2864</sup>.

Si, d'après l'historiographie, entre 1889 et le début du xx<sup>e</sup> siècle, près de 80 % de l'ensemble des immigrants qui débarquaient à São Paulo étaient subventionnés<sup>2865</sup>, qu'en est-il de ces Madériens ? De l'analyse effectuée, il ressort que, sur l'intégralité des 13 263 individus examinés, 8 527 étaient subventionnés (64,29 % - Cf. tableau 32 ci-dessous).

**Tableau 32 – Répartition du nombre de Madériens recrutés par contrat et subventionnés, 1886-1899**

Années	Émigrants débarqués au Brésil		
	Total	Avec contrat	Subventionnés
<b>1886</b>	1 568	1 024	894
<b>1887</b>	751	743	650
<b>1888</b>	1 553	1 167	1 043
<b>1889</b>	431	288	265
<b>1890</b>	1 008	875	875
<b>1891</b>	1 241	538	538
<b>1892</b>	714	514	513
<b>1893</b>	1 997	1 381	1 325
<b>1894</b>	349	335	330
<b>1895</b>	1 608	1 197	1 006
<b>1896</b>	787	277	267
<b>1897</b>	548	374	364
<b>1898</b>	509	356	344
<b>1899</b>	199	123	113
<b>Total</b>	<b>13 263</b>	<b>9 192</b>	<b>8 527</b>

Sources : Base de données élaborée par l'auteur

Avant de commenter ces chiffres, arrêtons-nous un instant sur les valeurs différentes, même si marginales<sup>2866</sup>, enregistrées entre les contrats et les subventions. Précédemment, nous avons mis en évidence l'importance de l'utilisation des contrats dans la politique d'immigration brésilienne pour faire venir des travailleurs européens. Pour le recrutement des émigrants, l'agent engagé par les autorités du Brésil devait avancer tous les frais de transport, de l'embarquement au débarquement, avant de pouvoir recevoir une subvention, pour chaque

<sup>2864</sup> Sur le partage des tâches dans l'accomplissement des contrats, consulter la sous-partie III du chapitre VII.

<sup>2865</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 39.

<sup>2866</sup> Au total, seulement 444 sur 9 192 émigrants avec un contrat (71 Madériens avec des contrats de Fiorita, 159 avec ceux de (?) Antunes dos Santos, 2 avec ceux (?) de la Société et le reste non identifié).

émigrant arrivé correspondant au profil recherché. Dans le cas contraire, l'agent ne recevait pas la subvention même si l'individu était malgré tout comptabilisé dans l'ensemble des émigrants transportés en vertu des accords. Il s'agissait le plus souvent d'enfants de 0 à 3 ans (351 cas) lesquels, comme les contrats le prévoyaient, « voyagent gratuitement ». Dans d'autres cas (57), cela concernait les individus ayant déjà réalisé un déplacement vers le Brésil au frais du gouvernement et qui, entre temps, étaient rentrés sur leur terre natale avant de repartir.

Cette dernière information fut recueillie dans les livres de matricules de l'auberge des émigrants, mais surtout dans les listes de débarquement au port de Santos consultées dans les Archives de l'auberge<sup>2867</sup>. Quant aux 36 autres non subventionnés, ils étaient notés comme *expontaneos* ou bien *sem subsídios* (émigrants spontanés ou sans subvention) dans les livres de matricules de l'auberge.

Finalement, lorsqu'on aborde le thème des subventions et au vu de l'état des archives, nous avons pu retrouver des données sur le montant dépensé uniquement pour une partie des Madériens (2 754 individus) et seulement entre les années 1886 et 1889. Les résultats de cette recherche sont présentés dans le tableau 33 ci-dessous.

**Tableau 33 – Répartition des subventions en fonction des années de départ, 1886-1889**

Années	Subventions	Effectifs
1886	20\$000 Réis	135
	40\$000 Réis	162
	80\$000 Réis	596
1887	20\$000 Réis	95
	40\$000 Réis	85
	80\$000 Réis	456
1888	18\$750 Réis	129
	37\$500 Réis	170
	75\$000 Réis	744
1889	18\$750 Réis	18
	37\$500 Réis	22
	75\$000 Réis	142
<b>TOTAL</b>		<b>2 754</b>

Sources : Base de données élaborée par l'auteur

<sup>2867</sup> Leur identification était facilitée par la présence, à côté de leur nom, de l'expression « paga sua passagem por ja ter estado no Brasil » (Paie son titre de transport parce que s'est déjà rendu au Brésil).

Indiquons, avant d'analyser les résultats, que le montant de la subvention était parfois inscrit dans les listes des émigrants passés individuellement et nominativement par l'auberge de São Paulo. Ce sont ces données que nous présentons ici et non pas les montants référencés dans les contrats signés au préalable avec les agents d'émigration, car indiqués de manière globale, sans la possibilité de pouvoir identifier ceux concernés ou non par la subvention.

Nous avons ainsi relevé les sommes de 20\$000 réis (et par la suite 18\$750 réis) pour les émigrants âgés de 3 à 7 ans, de 40\$000 réis (et par la suite 37\$500 réis) pour ceux entre 7 et 12 ans, et de 80\$000 réis (et par la suite 75\$000 réis) pour ceux de plus de 12 ans.

Ces informations (et notamment la baisse des valeurs entre 1887 et 1888) nous permettent de confirmer une hypothèse avancée dans les chapitres précédents, selon laquelle l'obtention des grands contrats pouvait parfois engendrer au préalable d'après négociations avec le gouvernement, sur les tarifs et le montant des subventions. Les rapports des autorités de São Paulo<sup>2868</sup> en témoignent, comme celui qui évoque la satisfaction du gouvernement concernant l'évolution des valeurs globales entre les contrats de 1894 et 1896, célébrés avec Fiorita<sup>2869</sup>.

Passant à l'analyse du profil des familles amenées à São Paulo dans le cadre des contrats, le tableau 34 suivant nous montre leur distribution selon le type de famille<sup>2870</sup> et en fonction des contrats établis et analysés précédemment.

---

<sup>2868</sup> “Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo, pela Sociedade Promotora de Imigração em 18 de Novembro de 1887”. In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a administração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente desta provincia no da 19 de Novembro de 1887*. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888. Annexe 4 p. 3 et 8.

<sup>2869</sup> Exprimés en livres sterling, pour la tranche d'âge entre 3 et 7 ans, la valeur passa de 1 livre et 9 shillings (1894) à 1 livre, 7 shillings et 6 pence (1896) ; pour la tranche d'âge entre 7 et 12 ans, la valeur passa de 2 livres et 18 shillings (1894) à 2 livres et 15 shillings (1896) ; pour ceux âgés de plus de 12 ans, de 5 livres et 16 shillings (1894) à 5 livres et 10 shillings (1896). Dans le contrat célébré avec Antunes dos Santos en 1897, nous observons encore une réduction des valeurs : 1 livre, 17 shillings et 6 pence (tranche de 3 à 7 ans), 2 livres et 15 shillings (tranche de 7 à 12 ans) et 5 livres et 10 shillings (pour les plus de 12 ans).

<sup>2870</sup> À titre de rappel, la famille de type 1 correspond à la famille simple (nucléaire), la 2 à la famille élargie, la 3 à la famille multiple, la 4 à la famille sans structure familiale et la 5 aux solitaires.

**Tableau 34 – Familles concernées par les contrats, 1886-1899**

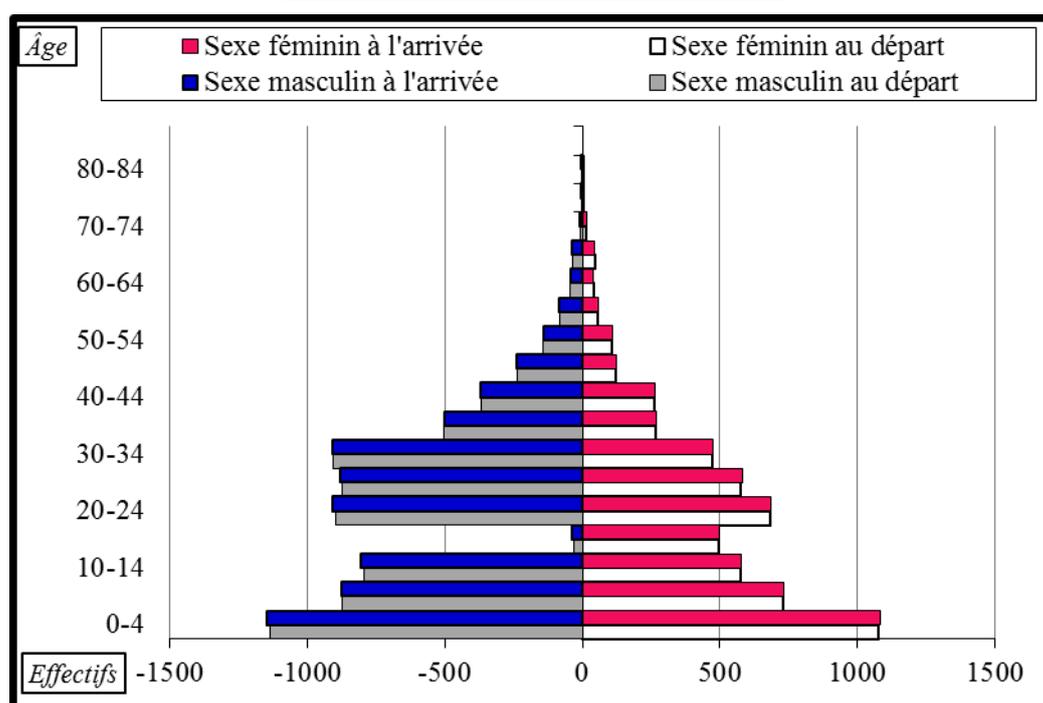
<b>Contrats analysés</b>	<b>Famille Type 1 %</b>	<b>Famille Type 2 %</b>	<b>Famille Type 3 %</b>	<b>Famille Type 4 %</b>	<b>Famille Type 5 %</b>	<b>Nombre Total de famille</b>
<b>Avec l'agent Angelo Fiorita</b>	49,93	42,46	1,76	2,05	3,81	683
<b>Avec le gouvernement central</b>	45,16	20,97	3,23	3,23	27,42	62
<b>Avec l'agent José Antunes dos Santos</b>	65,31	27,30	2,81	1,02	3,57	392
<b>Avec la <i>Sociedade Promotora Imigração</i></b>	37,26	43,76	2,46	5,45	11,07	569
<b>Identité des signataires non renseignée</b>	42,45	20,77	1,54	2,29	32,95	1 748

Source : Base de données de l'auteur.

L'information la plus manifeste du tableau concerne la prédominance des familles simples et élargies et, à l'inverse, une très faible représentation des solitaires (dont la traversée, comme nous venons de le voir, n'engendrait aucun remboursement pour le recruteur).

Concernant le profil des individus constituant ces familles, le graphique 30 ci-dessous nous donne une vision globale liée à leur âge et leur sexe.

**Graphique 30 – Répartition par sexe et âges des Madériens analysés au départ et de ceux analysés à l'arrivée au Brésil, 1886-1899**



Sources : Base de données élaborée par l'auteur. Consulter le tableaux 23 de l'annexe 4.

La pyramide des âges indique bien des tendances similaires entre les émigrants analysés au départ et à l'arrivée. La présence des enfants se maintient pratiquement au même niveau, 30,58 % de l'ensemble des 13 263 individus analysés<sup>2871</sup>. Aussi, la répartition des hommes et des femmes toujours homogène, (53,56 % et 46,28 %) à l'exception du groupe d'âges concerné par l'interdit militaire (14-21 ans) pour lequel, comme au départ, les jeunes garçons étaient beaucoup moins représentés que les jeunes filles, figurant à plus de 73,52 %.

De la même manière, comme à l'embarquement, la part des célibataires, des individus mariés et des veufs étaient respectivement de 50,82 %, 38,11 % et de 1,74 %, les enfants de 0 à 9 ans constituant 56,95 % des individus célibataires.

Au vu des similitudes de profils des émigrants madériens analysés au départ puis à l'arrivée, passons à l'analyse d'une autre variable qui concerne directement le devenir des Madériens à São Paulo.

<sup>2871</sup> Retenons simplement que dans le contingent analysé à l'arrivée, les 1 934 individus débarqués dans d'autres ports que celui de Santos et dont nous n'avons pas retrouvé la trace à l'auberge des immigrants de São Paulo furent conservés.

## II. Destinations des Madériens au Brésil

### A. Les données

L'une des dernières informations, que la base de données élaborée nous permet d'extraire, concerne l'identification du chemin emprunté par certain Madériens après leur débarquement au Brésil.

Tout d'abord, notons qu'à l'exception de l'année 1889 pour laquelle nous n'avons obtenu aucun renseignement de cette nature, la référence aux directions prises par les émigrants madériens apparut à la fois dans les listes de débarquement au port de Santos comme dans les livres de matricules de l'auberge. Toutefois, et malheureusement, l'analyse ne peut être réalisée que pour 32,85 % (4 357) des 13 263 Madériens débarqués au Brésil après un premier voyage. Le devenir, sur ces terres, des 8 906 individus restants (67,14 %) demeure une énigme<sup>2872</sup>.

À présent, afin de rester au plus près de la réalité, nous considérerons comme ensemble des Madériens, les 343 individus ayant voyagé plus d'une fois vers le Brésil dans la période considérée, élevant ainsi le contingent total examiné à 13 606 personnes : 32,39 % (4 407) avec une destination précise, 67,60 % (9 199) sans<sup>2873</sup>.

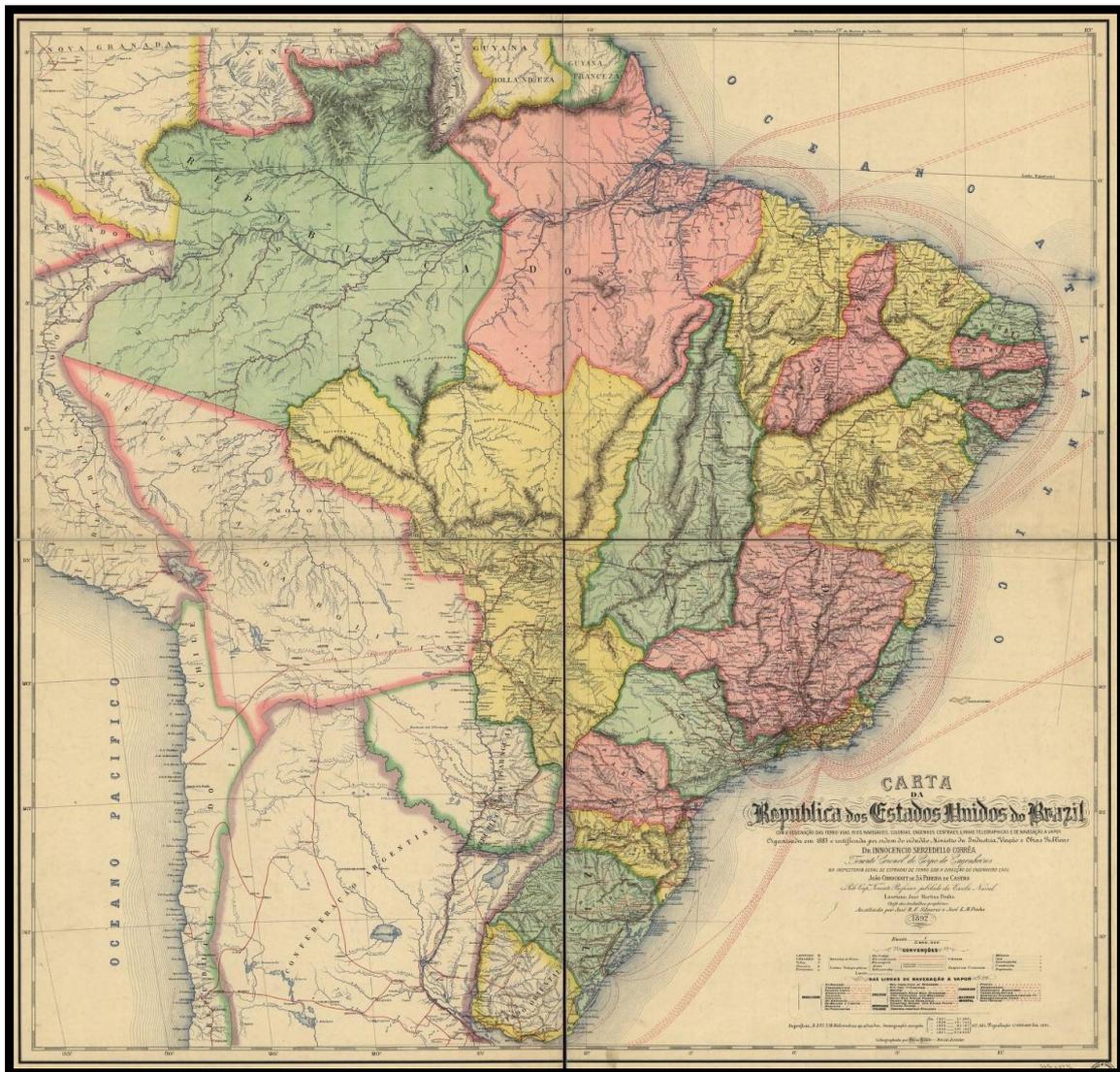
L'analyse permet d'avancer que la majorité de ce groupe, soit 98,36 % (4 335), prit la direction d'une municipalité de la province/État de São Paulo. Pour les autres, l'examen de la base de données indique que pour 0,08 % des individus, l'information était présente mais illisible et que 0,44 % d'individus se dirigèrent en dehors des frontières de la province/État : 2 vers l'État de Minas Gerais, 4 vers celui de Rio de Janeiro et 54 vers Rio Grande do Sul.

---

<sup>2872</sup> Il y a peu de sens à faire référence à l'ensemble des 13 923 émigrants madériens enregistrés dans la base de données puisque que certains n'embarquèrent pas et que d'autres n'arrivèrent pas. Néanmoins, à titre indicatif, retenons que l'information fut donnée pour 4 722 individus de ce contingent.

<sup>2873</sup> De cet ensemble, nous aurions pu, pour éviter que les résultats soient faussés en raison d'un grand nombre d'enfants, analyser uniquement la destination des chefs de famille (et indirectement du reste de leur famille quand il y en avait), soit 3 610 individus : 27,86 % (1006) avec une destination précise et 72,13 % (2 604) sans destination. Néanmoins, étant donné que les résultats n'étaient pas plus significatifs, nous avons finalement choisi d'analyser l'ensemble des 13 606 individus.

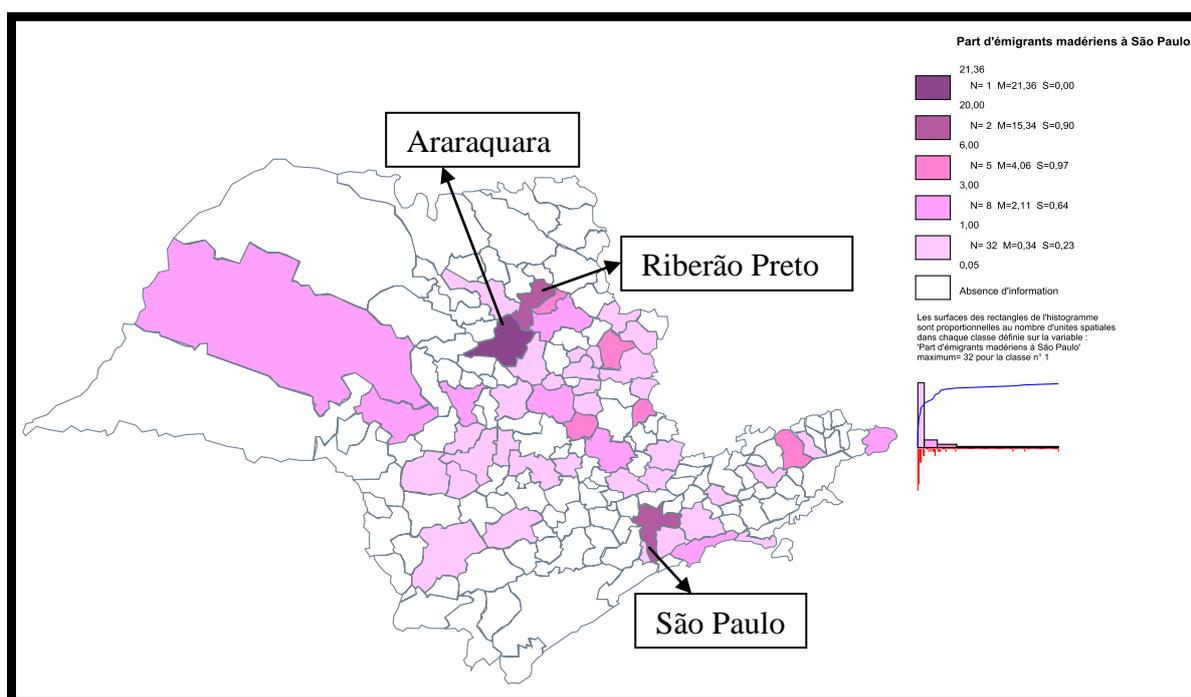
**Carte 33 – Carte de la République des États-Unis du Brésil en 1892**



Source : Lauriano José Martins PENHA. *Carta da republica dos Estados Unidos do Brazil*, 1892. [Accessible en ligne sur <http://www.loc.gov/item/2001620473>, consulté le 30/12/12]. Consulter dans l'annexe 1, la carte 3 pour mieux situer les États autres que São Paulo vers lesquels les Madériens se sont dirigés.

Les autres émigrants madériens examinés, 98,36 % (4 335), prirent la direction d'une municipalité de la province/État de São Paulo comme le souligne la carte 34 ci-dessous.

**Carte 34 – Destination des émigrants madériens dans la province/État de São Paulo, 1886-1899 (%)**



Source : Valeurs extraites de la base de données de l'auteur. Fond cartographique<sup>2874</sup> retravaillé avec Adobe Illustrator et philcarto [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]; *Divisão territorial do Estado de São Paulo em 1904*. In : BASSANEZI, Maria Sílvia C. Beozzo, SCOTT, Ana Sílvia Volpi; BACELLAR, Carlos de Almeida Prado e TRUZZI, Oswaldo Mário Serra. *Atlas da imigração internacional em São Paulo 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008, p. 131. Consulter dans l'annexe 4, le tableau 24 correspondant.

La capitale pauliste, São Paulo, où l'économie urbaine était la plus développée de la région, attira un nombre significatif de Madériens. Comme le montre le graphique 31 ci-dessous, la ville de São Paulo (située à seulement 77 kilomètres du port de Santos et désignée la plupart du temps dans les sources comme « capitale »<sup>2875</sup>) est, après la ville d'Araraquara (à 347 kilomètres de Santos), la seconde plus importante destination individuelle pour les émigrants (destination de 16,24 % d'entre eux).

En dehors de la capitale, c'est principalement vers l'intérieur des terres paulistes, où les plantations de café se développaient à vive allure, que se dirigea la majorité (83,76 %) des Madériens. D'ailleurs, les insulaires portugais (comprenant également les Açoréens) étaient, selon les diplomates portugais au Brésil, « spécialement » sollicités par les *fazendeiros*<sup>2876</sup>. En

<sup>2874</sup> Consulter dans l'annexe 1, la carte 4, original du fond cartographique.

<sup>2875</sup> La question du terme reste importante et peut tromper l'historien. Car, pour au moins deux chefs de famille parmi les 168 ayant « São Paulo » comme destination, nous trouvons aussi dans les sources l'évocation du *fazendeiro* qui aurait embauché la famille. Cela peut indiquer que le terme « São Paulo » était parfois utilisé pour désigner tout simplement la province/État.

<sup>2876</sup> A. M. N. E. Caixas Avulsas sobre emigração portuguesa na Brasil. Boite 1067. Lettre envoyée le 12 décembre 1888 de Rio de Janeiro, par le représentant de la légation portugaise, au ministre et secrétaire d'état des Affaires étrangères.

effet, dans l'analyse de Johann Jakob von Tschudi sur le système de *parceria*, par exemple, le diplomate affirme que les insulaires composaient le groupe de ceux qui s'adaptaient le plus et le mieux aux conditions de travail des zones où le café se développait<sup>2877</sup>.

Pourtant, même si les insulaires partageaient déjà avec les Brésiliens un langage, plusieurs traits de culture, une croyance religieuse et un passé communs, les conditions d'adaptation n'étaient pas des plus simples. En effet, ces hommes, femmes et enfants devaient, en débarquant au Brésil s'habituer à un climat mais aussi à une alimentation bien différente, puisque le pain et le vin de la terre natale laissaient la place à l'eau de vie (*cachaça*) et aux haricots<sup>2878</sup>. Tout cela, sans compter les épidémies locales, telle la fièvre jaune, qui faisait des ravages chez les nouveaux arrivants, comme le soulignent les diplomates britanniques et portugais au Brésil<sup>2879</sup>.

Les Madériens, toutefois, semblaient bien résister à ces difficultés. D'ailleurs, leur vaillance face aux conditions parfois pénibles renforçait leur réputation de « travailleurs », « humbles », « qui se contentaient de peu » et qui ne « causaient pas de perturbations dans le pays où ils résidaient »<sup>2880</sup>. Un peuple alors « bénéfique » pour les classes dirigeantes de pays nécessitant de main-d'œuvre comme le Brésil.

Revenant aux chemins empruntés par les Madériens à la sortie de l'auberge, nous avons fait le choix de répertorier dans le graphique 31 ci-dessous, les dix principales destinations dans la province/État de São Paulo.

---

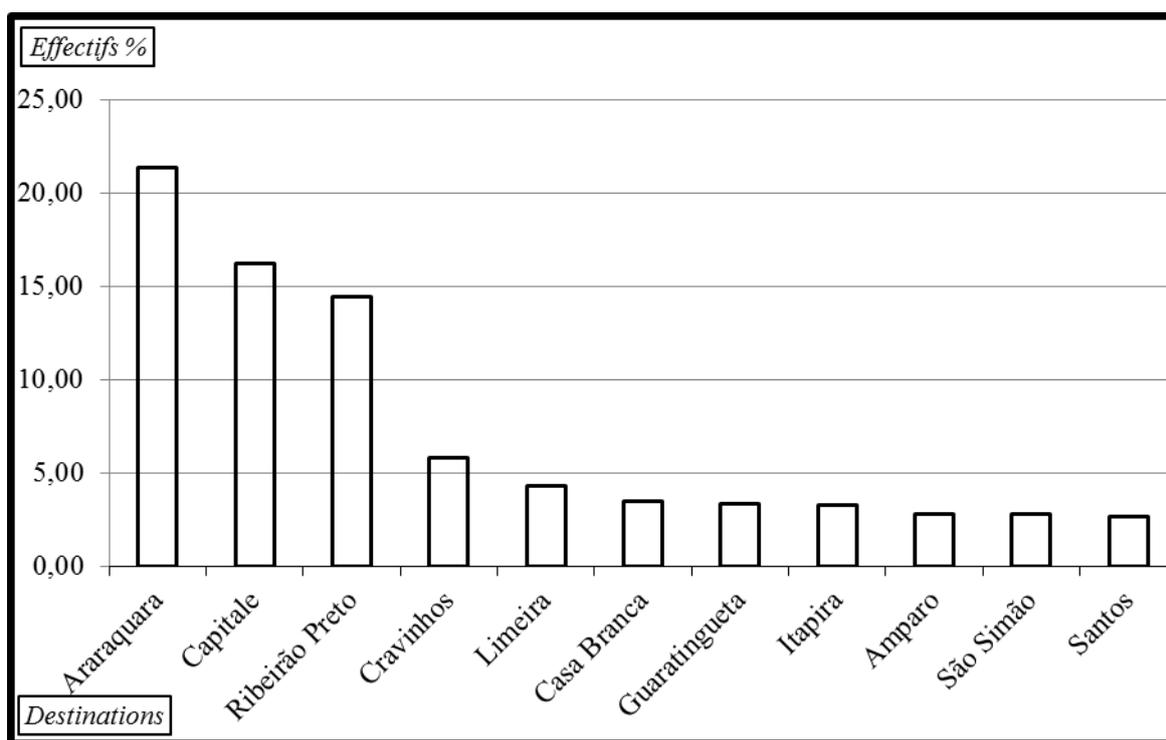
<sup>2877</sup> TSCHUDI, Johann Jakob Von. *Viagem às províncias do Rio de Janeiro e São Paulo...*, op. cit., p. 131.

<sup>2878</sup> Un rapport du consul anglais à Rio de Janeiro évoque d'ailleurs ce régime alimentaire au Brésil, qui se composait principalement de porc et de haricots, ingrédients du plat national : la « feijoada ». (N. A. U. K. Foreign Office. Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/155. Rapport envoyé par le consul anglais à Rio, en juillet 1889, au Foreign Office). Les diplomates anglais soulignaient aussi les plaintes des émigrants sur les mets brésiliens, leurs efforts pour chercher des produits plus adaptés à leurs goûts et traditions et même la nécessité de leur gouvernement de participer à cet effort. (FO 128/244. Rapport envoyé par le consul anglais à Santos, le 28 avril 1899, au Foreign Office; FO 128/173. Lettre n. ° 3 envoyée le 21 février 1891 par le consul anglais à Santos au Foreign office).

<sup>2879</sup> N. A. U. K. Foreign Office. Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/193. Lettre envoyée le 9 février 1893 par le consul anglais à Santos au chargé d'Affaires anglais ; FO 128/207. Lettre envoyée le 19 mai 1894 par le consul anglais à Santos au chargé d'Affaires anglais à propos du retour de la fièvre jaune et de ses ravages. Les représentants du Portugal au Brésil n'étaient pas non plus avares de commentaires et alertaient sans cesse sur ce danger. A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 552. Lettre du 24 août 1895 envoyée par le consul portugais à Rio de Janeiro au ministre et secrétaire des Affaires étrangères du Portugal. Dans ce document, le consul parle de la fièvre jaune et de sa fréquence « assustadora » (effrayante).

<sup>2880</sup> Antonio Teixeira de SOUSA. *Emigração Madeirense*, 1º Congresso das comunidades portuguesas, comunicação apresentada pela “Casa da Madeira” em Lisboa, 1965, p. 9; Andrew W. Lind. *Hawaii's people*, 3th edition, Honolulu, University of Hawaii Press, 1967, p. 27. Cette perception des traces de caractère du peuple portugais ressort également des écrits d'Adrien Balbi (1822), quand il qualifia ce peuple de « bon et tranquille » et, pour ces raisons, l'emportant « sur tous les autres peuples de l'Europe ». Adrien BALBI. *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve...*, op. cit., p. 21.

**Graphique 31 – Les dix principales destinations dans la province/État de São Paulo, 1886-1899 (%)**



Sources : Base de données élaborée par l’auteur. Consulter dans l’annexe 4, le tableau 24 correspondant.

De ces données, nous pouvons conclure que des municipalités de l’intérieur de São Paulo, surtout celles de Araraquara (21,36 %) et de Ribeirão Preto (14,44 %), se démarquent largement. Nous ne sommes pas en mesure de relater l’histoire de toutes ces municipalités réceptrices de la main-d’œuvre madérienne, d’autant plus qu’il ne s’agit pas de l’objet de notre travail. Toutefois, soulignons, pour Araraquara et Ribeirão Preto, qu’il s’agissait de municipalités situées sur le plateau Occidental pauliste où les plantations de café s’imposèrent progressivement, engendrant ainsi le développement économique de la région<sup>2881</sup>. Grâce à l’étude d’Anna Maria Martinez Corrêa, sur laquelle s’appuient les lignes suivantes, nous possédons davantage d’informations sur Araraquara, où le café fut cultivé avec des visées commerciales dès la fin des années 1860<sup>2882</sup>.

Comme déjà mentionnée, à la veille de l’abolition de l’esclavage, l’expansion des plantations de café s’accéléra provoquant une demande accrue de main-d’œuvre libre. Même

<sup>2881</sup> Ribeirão Preto se trouve à environ 500 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Thomas HOLLOWAY. *Imigrants on the land...*, op. cit., p. 60.

<sup>2882</sup> Anna Maria Martinez CORRÊA. *Araraquara, 1720-1930 : um capítulo da história do café em São Paulo*. São Paulo, Cultura Acadêmica, 2008, p. 60.

si le remplacement des esclaves s'opéra davantage par l'apport des nationaux, de la région Nordeste notamment, le recours à des travailleurs étrangers fut également nécessaire (en plus de servir aux desseins de plusieurs autorités pour « blanchir » et « européaniser » la population). Dans ce contexte, à Araraquara, leur contribution commença à se faire sentir plus nettement à partir des années 1870, pour s'accroître simultanément avec l'intensification de la culture du café dans les années 1880, notamment en 1888 et 1889<sup>2883</sup>.

C'est également dans ce même cadre que s'inséra le flux des insulaires vers Ribeirão Preto. L'expansion de la culture du café, dès 1870, engendra le développement économique de la ville, ainsi que l'amélioration de ses infrastructures<sup>2884</sup>. Les rails de la ligne Mogiana arrivèrent dès 1883 et contribuèrent ainsi à l'accroissement de la population - près de 13,2 % entre 1886 et 1900 – avec l'introduction massive d'immigrants dès 1886<sup>2885</sup>.

Sur le littoral, notons que la ville de Santos accueillit 2,65 % du contingent des Madériens, attirés en partie par les caractéristiques géographiques des alentours, avec des collines semblables à celles de Madère<sup>2886</sup>. Même si la ville peut apparaître comme une destination marginale, elle demeure particulière pour notre étude puisque, d'après l'historiographie, la présence des Portugais y fut toujours notoire, notamment celle des insulaires de l'archipel de Madère<sup>2887</sup>.

---

<sup>2883</sup> Anna Maria Martinez CORRÊA. *Araraquara, 1720-1930...*, *op. cit.*, p. 115, 119, 120 et 12. D'après l'auteur, en 1889 et aussi « quelques années après », y fut même demandée l'autorisation de pouvoir construire une auberge pour recevoir les immigrants. Il serait intéressant dans le futur de s'appuyer sur son travail et notamment sur ses références dans les archives municipales pour tenter d'en apprendre davantage sur l'installation des Madériens.

<sup>2884</sup> Renato Leite MARCONDES; Juliana GARAVAZO. “Comércio e indústria em Ribeirão Preto de 1890 à 1962”. In: Associação Comercial e Industrial de Ribeirão Preto: Um espelho de 100 anos. Ribeirão Preto, Gráfica São Francisco, p. 211-222, 2004, p. 212. [Accessible en ligne sur <http://www.arquivopublico.ribeiraopreto.sp.gov.br/scultura/arquivopublico/i14index.php?pagina=/scultura/arquivopublico/artigo/i14indice.htm>, consulté en août 2012].

<sup>2885</sup> Jonas Rafael SANTOS. « Imigração e ascensão social em Ribeirão Preto entre o final do século XIX e meados do XX ». In: *Anais do XV Encontro Nacional de Estudos Populacionais*, Caxambu, 2006, p. 2-3. [Accessible en ligne sur [http://www.abep.nepo.unicamp.br/encontro2006/docspdf/ABEP2006\\_797.pdf](http://www.abep.nepo.unicamp.br/encontro2006/docspdf/ABEP2006_797.pdf), consulté en septembre 2012]. L'auteur souligne que les Portugais représentaient 18,4 % de la population étrangère en 1886, derrière les Autrichiens-Hongrois (46,2 %) et les Italiens (20,7 %).

<sup>2886</sup> Gisela KODJA. *Bordadeiras Morro do São Bento - A vida tecida entre o linho e as linhas*, Dissertação de Mestrado apresentada na PUC/SP, 2008, p. 21. [Accessible en ligne sur <http://museudapessoa.com.br/adm/Upload/3C1M8110920121920168T154.pdf>, consulté en août 2012].

<sup>2887</sup> Consulter par exemple: KODJA, Gisela. *Bordadeiras Morro do São Bento...*, *op. cit.*, ; Maria Suzel Gil FRUTUOSO. *Emigração portuguesa e sua influência no Brasil: o caso de Santos - 1850-1950*. Dissertação de Mestrado apresentada na Universidade de São Paulo, 1990; “A presença portuguesa no comércio em Santos”. In: Maria Izilda MATOS, Fernando de SOUSA, Alexandre HECKER. *Deslocamento & histórias: os portugueses*. São Paulo, EDUSC, 2008, p. 141-154; MATOS, Maria Izilda Santos. “Estratégias de sobrevivência. A imigração portuguesa em São Paulo e o mundo do trabalho em São Paulo, 1890-1930”. In: Maria Beatriz Nizza da SILVA,

En effet, ils s'installèrent sur les monts São Bento, Pacheco et Nova Cintra<sup>2888</sup> où, déjà habitués aux terrains accidentés de leur île, ils s'afféraient à construire leur maison et à cultiver sur des morceaux de terres disposées en terrasses<sup>2889</sup>. Toujours à Santos, pendant que les hommes s'investissaient dans les travaux du port, dans les magasins de stockage et d'exportation du café ou dans la construction civile, les femmes s'occupaient de quelques porcs, poules et animaux laitiers, ainsi que du jardinage, vendant sur les marchés les légumes récoltés<sup>2890</sup>. Aussi, ces mêmes femmes ne tardaient pas à reprendre une activité très traditionnelle de Madère : la broderie, ce qui apportait un revenu supplémentaire à la famille<sup>2891</sup>. Finalement, dans sa dissertation de Master sur les brodeuses madériennes de Santos arrivées au Brésil entre les années 1940 et 1950, Gisela Kodja souligne qu'au Brésil, les Madériennes ne travaillaient pas comme employées domestiques, contrairement aux femmes portugaises des autres régions.

## B. Communauté madérienne à Itapira : Histoires de vie

Huitième ville à recevoir le plus de Madériens entre 1886 et 1899, Itapira mérite une étude plus approfondie en raison de plusieurs informations supplémentaires recueillies dans les archives consultées.

Comme dans les précédentes municipalités, c'est grâce à la culture du café que le peuplement d'origine, appelé « Penha do Rio Peixe », put s'accroître et l'économie se développer. Dans cette ville nouvelle, créée en 1858 (le nom de « Itapira » n'apparut qu'en 1890), l'espace était occupé depuis le XVII<sup>e</sup> siècle par des habitants qui y cultivaient maïs et cannes à sucre<sup>2892</sup>. En 1880, due à l'expansion du café, les rails de la ligne Mogiana s'y installèrent finalement afin de rejoindre la ville voisine de Mogi Mirim.

---

Maria Ioannis BAGANHA; Maria José MARANHÃO; Miriam Halpern PEREIRA. *Emigração/imigração em Portugal... op. cit.*, p. 218-237 (notamment à partir de la page 223).

<sup>2888</sup> Gisela KODJA. *Bordadeiras Morro do São Bento...*, *op. cit.*, p. 21-22.

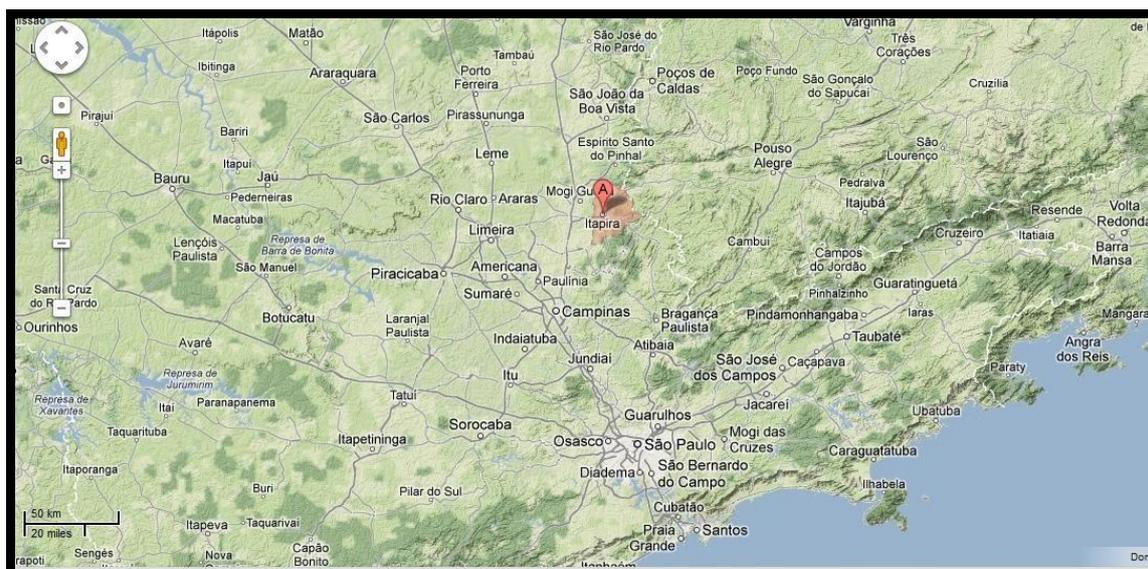
<sup>2889</sup> Jaelson Bitran TRINDADE. « Portugueses em Santos (SP) – 1890-1930 : cultura arquitetônica e estratégias espaciais ». In: Maria Izilda MATOS, Fernando de SOUSA, Alexandre HECKER. *Deslocamento & histórias...*, *op. cit.*, p. 303-320, p. 315.

<sup>2890</sup> Maria Izilda Santos MATOS. « Estratégias de sobrevivência. A imigração portuguesa em São Paulo e o mundo do trabalho em São Paulo, 1890-1930 »..., *op. cit.*, p. 224-225.

<sup>2891</sup> En 2008, selon Gisela Kodja, les brodeuses madériennes n'étaient plus que cinq, elles avaient entre 65 et 78 ans.

<sup>2892</sup> Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira ». In: *A Tribuna de Itapira* du 24 octobre 2002.

### Carte 35 – Itapira dans la province /État de São Paulo



Source : Google maps [Accessible en ligne sur <http://maps.google.fr/maps?hl=fr&tab=w>], consulté en octobre 2012].

En plus de la population d'origine, descendant des Portugais, Indiens et Espagnols, le spectre de l'abolition de l'esclavage et le besoin de main-d'œuvre en constante augmentation contribuèrent à l'arrivée de familles d'immigrants, allemandes tout d'abord puis italiennes et portugaises<sup>2893</sup>. D'ailleurs, d'après les résultats obtenus dans notre base de données, ce sont 142 Madériens qui, après leur passage par l'auberge, prirent cette direction entre 1886 et 1899.

Dans les travaux de cette thèse, Itapira revêt un intérêt particulier depuis la découverte, lors du dernier séjour de recherches aux Archives régionales de Madère, d'un document permettant d'en apprendre davantage sur certains de ces individus. En effet, alors que les investigations touchaient à leur fin et que nous pensions avoir vu le nécessaire, un document a attiré notre attention. Il s'agissait d'un article publié dans le journal « A Tribuna de Itapira » et dont le titre, plus qu'évocateur, ne pouvait pas nous laisser de marbre : « Famílias madeirenses em Itapira » (« Familles madeiriennes à Itapira »)<sup>2894</sup>.

L'auteur, Charles de Freitas, y dévoile les recherches qu'il menait depuis douze ans sur l'histoire de cette ville, dont il est originaire, et de ses habitants. Après un bref résumé de l'histoire d'Itapira, puis de celle de l'île de Madère, l'auteur explique l'origine du nom de famille « Freitas », jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il remonte ainsi à ses ancêtres du XVII<sup>e</sup> siècle et relate

<sup>2893</sup> *Ibidem.*

<sup>2894</sup> *Ibidem.*

naissances et mariages jusqu'au siècle suivant, en y incluant le thème de l'émigration de certains de ces individus vers le Brésil au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est grâce à la lecture de ce texte et de sa mise en relation avec la base de données élaborée dans cette thèse, qu'il fut possible d'écrire les lignes suivantes.

- *La famille d'Antonio de Freitas*

La présence au Brésil de cette famille, celle de l'auteur, remonte au voyage entrepris par Antonio de Freitas et Francisca Marques de Sousa de Jesus, tous deux originaires de Faial dans le *concelho* de Santana (côte nord de l'île de Madère).

Mariés depuis 1874, ils obtinrent un passeport pour le Brésil le 6 juillet 1888, quand le chef de famille avait 39 ans<sup>2895</sup>. Fort de cette information, nous avons pu nous reporter à notre base et trouver, pour notre plus grande satisfaction, ladite famille. Comme le soulignait Charles de Freitas dans son texte, Antonio embarqua le 7 juillet 1888 à bord du navire allemand *Baltimore*, avec sa femme Francisca et leurs sept enfants : Manuel, Maria, Antonio, Domingos, Christina, Antonia et Virginia, âgés respectivement de 11, 9, 7, 6, 4, 2 ans et la dernière, de quelques mois. Une nièce d'Antonio, Maria de Freitas, 18 ans – fille de sa sœur Maria Marques de Freitas et de son beau-frère António Gomes Garcês – fit le voyage en leur compagnie, laissant ses parents derrière elle tout comme Maria Dionisia da Silva, une tante d'Antonio de 53 ans.

Ce fut leur premier et unique voyage.

Après vingt-et-un jours de traversée, la famille de Freitas débarqua au complet au port de Santos, le 28 juillet de la même année. Ce que l'auteur de l'article ne mentionne pas, mais que nous pouvons confirmer, c'est qu'après le débarquement, Antonio et les siens prirent le train de la *São Paulo Railway* jusqu'à l'auberge des immigrants du Brás-São Paulo, où le chef de famille fut enregistré comme agriculteur. En revanche, ce que nous ignorions lors de leur enregistrement dans la base de données et que les recherches de Charles vinrent dévoiler, est la direction prise à la sortie de l'auberge, Itapira, ainsi que la future vie de ces Madériens.

---

<sup>2895</sup> A. R. M. Processo de passaporte n. ° 76. Passeport n. ° 1296, pour Antonio de Freitas, Francisca Marques de Sousa de Jesus, leurs enfants dont Manuel, qui avait alors 12 ans, et Maria, une nièce. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=9061>, consulté en août 2012].

Ce fut alors dans la *fazenda Engenho das Palmeiras*, où la culture de café débuta vers 1850, que la famille s'installa<sup>2896</sup>. Tout juste après son arrivée, l'un des enfants du couple, Antonia (2 ans) mourra, suivie l'année suivante de sa sœur, Virginia. Sur les terres paulistes, Antonio et Francisca Marques eurent sept autres enfants : Jesuína, José, Carolina, Luzia, João, Virginia et Joaquim, respectivement nés en 1890, 1892, 1895, 1896, 1898, 1901 et 1904. Ceci témoigne bien du maintien des traditions et des cultures de Madère, évoquées dans le chapitre 1, où une forte natalité au sein du couple était caractéristique. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la famille quitta la *fazenda Engenho* et s'installa dans la zone urbaine, à la Rua da Penha<sup>2897</sup>, où Antonio mourut le 6 mars 1934, suivi quelques années plus tard, le 4 décembre 1943, par Francisca, après avoir dédié toute leur vie à l'agriculture<sup>2898</sup>.

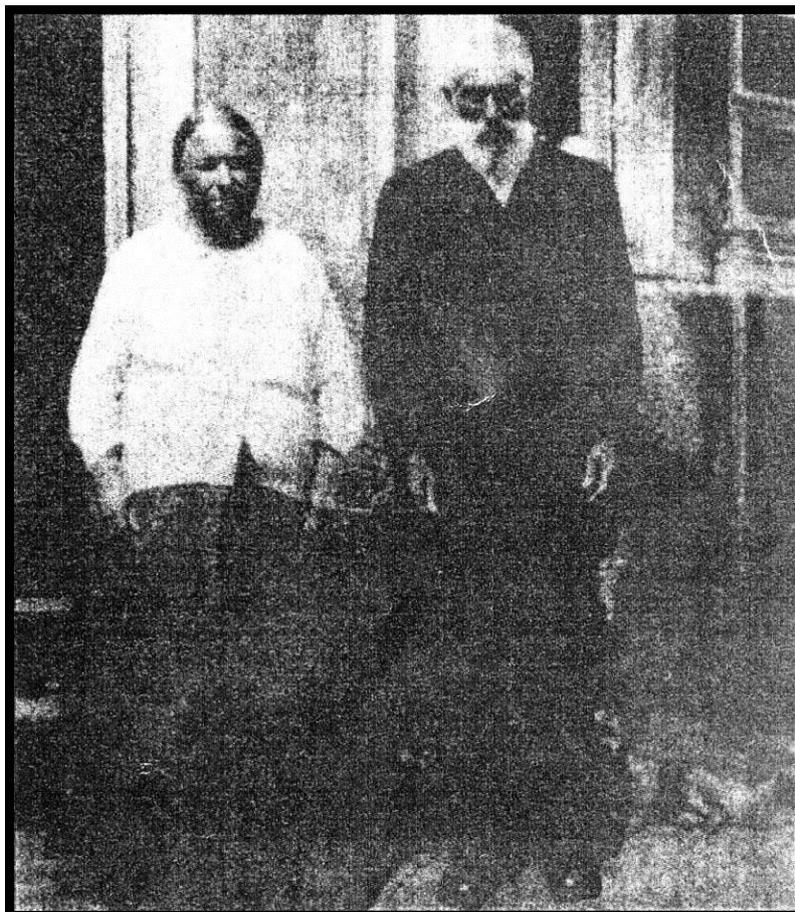
---

<sup>2896</sup>[Accessible en ligne sur <http://www.sfreinobreza.com/FAZENDAS%20DE%20ITAPIRA.htm>, consulté en octobre 2012]. Voir en annexe, les photos de la *fazenda*.

<sup>2897</sup> Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*,

<sup>2898</sup> Nous nous sommes également appuyés sur le blog de Sérgio de Freitas (cousin 2<sup>ème</sup> degré de Charles de Freitas), qui expose ses recherches sur les familles d'Itapira. [Accessible en ligne sur <http://www.sfreinobreza.com/fram.html>, consulté en octobre 2012].

**Illustration 12 – Le couple Antonio de Freitas et Francisca Marques de Sousa de Jesus devant leur maison de la rue da Penha – Itapira**



Source : Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*, Photo non datée. Reproduction de Paulino Santiago, archive de l'auteur.

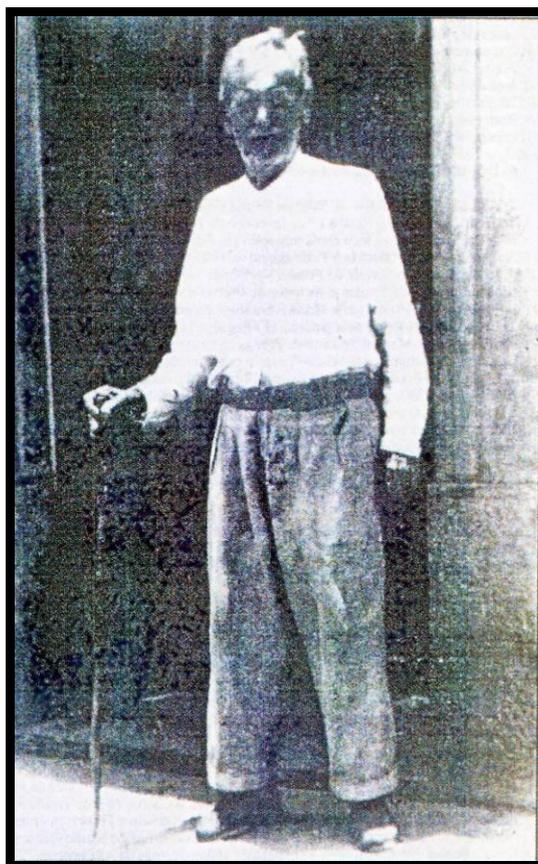
Manuel, le premier enfant et arrière-grand-père de l'auteur de l'article, partagea sa vie entre travaux agricoles et commerce. D'après les informations recueillies, il s'occupait des *fazendas* « Boa Vista » et « Tapera grande » tout en gérant une boutique de *seco e molhados*<sup>2899</sup>, petite épicerie. Marié en 1903 à une Italienne, il eut dix enfants dont Antero – grand-père de l'auteur – et mourut dans la même ville, le 25 décembre 1958<sup>2900</sup>.

---

<sup>2899</sup> [Accessible en ligne sur <http://www.sfreinobreza.com/fram.html>, consulté en octobre 2012]. Il s'agit d'une sorte d'épicerie où les habitants venaient se fournir en aliments et autres produits nécessaires au quotidien d'un foyer.

<sup>2900</sup> Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*, Voir photo en annexe. Le cousin de l'auteur, Sérgio de Freitas, cité précédemment, fait référence dans son blog au devenir des enfants de Manuel, famille directe de Charles et de lui-même. Pour obtenir ces informations, consulter : <http://www.sfreinobreza.com/fram.html>, consulté en octobre 2012].

**Illustration 13 – Manuel de Freitas en face du magasin qu’il possédait dans la Rua da Penha-Itapira**



Source : Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*, Photo non datée.  
Reproduction de Paulino Santiago, archive de l’auteur.

La majorité des frères et sœurs de Manuel demeurèrent également à Itapira, démontrant ainsi peu de mobilité après le débarquement à Santos. Seule Maria et Christina semblent avoir quitté Itapira au cours de leur vie.

En effet, Maria mourut dans la ville de São Paulo en 1963, après avoir épousé, en 1897, un compatriote originaire de Porto Moniz, Manoel Gonçalves Lambaz<sup>2901</sup>, avec lequel elle eut quatorze enfants. Quant à Christina, elle mourut sans descendance à Londrina, dans l’État de Paraná, après avoir été la seconde épouse de son cousin Alberto de Freitas de Jesus – marié en première noce avec l’une de ses sœurs, Jesuina, morte en 1912. On note ici la poursuite d’un autre aspect de la vie à Madère où, par tradition ou manque d’opportunité en raison de l’exiguïté de l’espace, les mariages se déroulaient dans un cercle restreint. Visiblement, cette tradition perdura puisque l’historienne Andréa Telo da Corte, qui étudie

---

<sup>2901</sup> Un nom similaire fut trouvé dans notre base de données, également originaire de Porto Moniz et voyageant en 1895, mais en raison de la non obtention d’autres informations sur ce dernier, il nous est difficile de confirmer avec certitude qu’il s’agit du même individu.

l'immigration de familles madériennes à Niterói – Rio de Janeiro au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, fait également référence à ce genre de lien lorsqu'elle évoque l'histoire de Maria Augusta dos Santos émigrant à Rio de Janeiro avec son mari, qui n'était autre que son cousin proche<sup>2902</sup>.

Finalement, sur le destin des deux autres frères embarqués à Madère à l'âge de 6 et 7 ans, Antonio et Domingo vécurent à Itapira où ils se marièrent, en 1908 pour l'un, 1913 pour l'autre et fondèrent leur famille, toujours nombreuse (cinq enfants pour Antonio, huit pour son frère). Domingo mourra en 1956, et Antonio, en 1969.

La nièce d'Antonio de Freitas, qui faisait également partie du voyage, Maria de Freitas, se maria cinq ans après son arrivée à Itapira et eut neuf enfants. D'après l'auteur de l'article, les parents de cette nièce, Maria Marques de Freitas et António Gomes Garcês, arrivèrent à leur tour à Itapira quelques années plus tard. L'obtention d'un passeport à leurs noms date en effet de 1912, soit 24 ans après le départ de leur fille<sup>2903</sup>. Nous n'avons pu obtenir plus d'informations ni sur la tante ni sur les sept autres enfants qu'Antonio et Francisca eurent après leur arrivée au Brésil. Notons seulement que trois passèrent leur vie à Itapira et que les autres sont indiqués comme étant morts dans la ville de São Paulo<sup>2904</sup>.

Après avoir passé en revue les destins de la famille fondée par Antonio de Freitas, son arrière-petit-fils relate également la fortune d'un des neufs frères et sœurs d'Antonio qui fit aussi l'expérience de l'émigration, João de Freitas<sup>2905</sup>.

Marié à Maria Xavier de Freitas depuis 1886, João avait obtenu un passeport pour que lui, sa femme et leurs trois enfants (Cristina, 7 ans, João, 4 ans et Antonia, 3ans) puissent voyager vers São Paulo en 1897. En effet, nous les retrouvons dans les sources et dans notre base de données<sup>2906</sup>. D'après les listes d'embarquement, João était agriculteur, il avait quitté le nord de l'île de Madère pour vivre sur la côte sud à Tabua, dans le *concelho* de Ponta do Sol.

---

<sup>2902</sup> Andréa Telo da CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990. Um estudo de caso*. Dissertação de mestrado apresentada na Universidade Federal Fluminense em 2002, p. 173-174.

<sup>2903</sup> A. R. M. Processo de passaporte n. ° 113. Passeport n. ° 1163. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=27869>, consulté en octobre 2012].

<sup>2904</sup> Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*,

<sup>2905</sup> *Ibidem.*

<sup>2906</sup> A. R. M. Processo de passaporte n. ° 141. Passeport n. ° 33. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=17817>, consulté en août 2012].

C'est à bord du navire français *Italie* que la famille embarqua le 31 mars 1897 avant de toucher terre, à Santos, le 14 avril de la même année, voyageant dans le cadre du contrat du 7 mars 1897, signé entre le gouvernement de l'État de São Paulo et l'agent italien Angelo Fiorita. Alors subventionnée, la famille ne paya pas son voyage et, après un passage par l'auberge des immigrants, elle prit la direction de la ville de Capivari, où elle devait s'installer chez le fazendeiro Nardi de Vasconcellos<sup>2907</sup>.

Ces informations sont partiellement contredites par la recherche de Charles de Freitas qui, au lieu de confirmer leur arrivée au Brésil, mentionna la permanence du couple à Madère, où il aurait même donné naissance à un garçon, appelé Manuel. Pourtant, si dans les archives de Madère, aucun nouvel enfant de João et de Maria n'apparaît à cette période, nous savons qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, ils se trouvaient sûrement à Madère. En effet, en 1904, Maria donna naissance à Georgina<sup>2908</sup>.

En plus de sa propre famille, Charles de Freitas indiqua l'installation à Itapira de plusieurs autres Madériens, comme les *Martins*, les *Cabeleiras* ou les *Caires*, dont nous pouvons connaître davantage le destin grâce aux informations présentes dans notre base de données.

- *Famille de João Pereira Martins*

Né dans la *freguesia* de Faial (Santana-Madère), João épousa Teresa de Freitas de Jesus, de la même ville, en 1860. Avant de faire le choix de l'émigration, le couple résida à Faial quelque temps avant de déménager vers le Monte, dans le *concelho* de Funchal.

Selon les sources consultées, confirmant ainsi les informations avancées par Charles de Freitas, le couple prit la décision de partir – il avait 50 ans, sa femme, 44 ans – avec leurs trois enfants : Antonio, de 23 ans, Maria, de 24 ans, et Manoel, de 13 ans, accompagnés de la belle-sœur de João, Antonia Candida de Jesus, alors âgée de 50 ans. Après l'obtention d'un

---

<sup>2907</sup> Informations recueillies dans les livres de matricules de l'auberge de São Paulo.

<sup>2908</sup> Georgina vint compléter une fratrie déjà nombreuse. Les enfants de João et Maria Xavier étaient : Maria, née le 27 février 1887 ; José, né le 27 janvier 1889 ; Cristina, née le 21 septembre 1890 ; João, né le 1<sup>er</sup> janvier 1893 ; Antonia, née le 11 novembre 1894 et enfin cette Georgina née le 30 juillet 1904. [[http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/baptismospt/ClistaBaptismoslist.asp?x\\_Pai=jo%E3o+de+freitas&z\\_Pai=LIKE%2C%27%25%2C%25%27&x\\_Mae=maria+xavier+de+freitas&z\\_Mae=LIKE%2C%27%25%2C%25%27](http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/baptismospt/ClistaBaptismoslist.asp?x_Pai=jo%E3o+de+freitas&z_Pai=LIKE%2C%27%25%2C%25%27&x_Mae=maria+xavier+de+freitas&z_Mae=LIKE%2C%27%25%2C%25%27)], consulté en octobre 2012]. Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*,

passaport pour São Paulo<sup>2909</sup>, la famille embarqua finalement à bord du navire allemand *Hannover*, le 7 janvier 1887, dans le cadre de l'un des grands contrats célébrés par les autorités brésiliennes, le recruteur ayant reçu pour chaque membre, une subvention de 80\$000 réis<sup>2910</sup>. Débarqués au port de Santos 17 jours plus tard, le 23 janvier 1887, les Martins séjournèrent à l'auberge de São Paulo avant de se diriger vers « Penha do Rio Peixe » (devenue Itapira en 1890).

Sans donner davantage d'informations, ni sur le fils prénommé Manuel ni sur la belle-sœur, l'article de Charles de Freitas souligne que la fille Maria épousa, en 1890 et dans la même ville, un Madérien originaire de Boaventura (*concelho* de São Vicente). Les enfants issus de cette union se marièrent à Itapira avec des insulaires (la fille avec un Açoréen et le fils, avec une Madérienne originaire d'Arco da Calheta, *concelho* da Calheta).

- *Famille de José de Freitas Cabeleira.*

Cette famille prit place à bord du même navire que les Martins, le *Hannover*, arrivé à Santos le 23 janvier 1887. Originaire de Boaventura (*concelho* de São Vicente), José y épousa, en 1881, Quitéria Júlia de Freitas, déjà veuve de Manuel Gomes Pereira et mère de Manuel, Maria et Carlos<sup>2911</sup>. De cette seconde union, naquirent Augusta et Joaquina. Tous embarquèrent à destination du Brésil après l'obtention de leur passaport à la fin de l'année 1886<sup>2912</sup>.

Egalement subventionnés (les parents avaient alors 33 et 32 ans et les enfants, 11, 8, 6, 4 et 1 an), ils passèrent par l'auberge des immigrants de São Paulo avant de rejoindre leur destination finale. En ce qui concerne cette information, le croisement des sources avec l'article de Charles de Freitas nous renvoie aux doutes exprimés précédemment sur la destination « São Paulo » comme étant la province/État ou bien la ville. En effet, « São

---

<sup>2909</sup> A. R. M. Processo de passaporte n. ° 49. Passeport n. ° 1224. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=7417>, consulté en août 2012].

<sup>2910</sup> Après l'examen des sources disponibles, l'identification des recruteurs ne fut pas possible.

<sup>2911</sup> Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*,

<sup>2912</sup> A. R. M. Processo de passaporte n. °125. Passeport n. ° 1142. [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org:81/bds/passaportespt/CListaPassapview.asp?CF3digoPas=7338>, consulté en août 2012].

Paulo » apparaît dans les registres de l'auberge ; néanmoins d'après l'article, nous découvrons que la famille s'installa à Itapira<sup>2913</sup>.

Poursuivant son récit, Charles indique que José mourut à Itapira le 21 avril 1921 et Quitéria, le 23 mai 1905. Aussi, toujours selon Charles, la fille appelée Augusta se maria dans cette même ville, en 1899, et y mourut en 1958, tout comme la seconde, Joaquina, qui convola en 1904 et décéda en 1980. Au Brésil, le couple eut d'autres enfants : Balbina de Freitas, qui vécut dans la même ville jusqu'à sa mort en 1958, et José de Freitas, né en 1895.

Les trois enfants du premier mariage de Quitéria s'installèrent également à Itapira : Carlos mourut l'année suivant son arrivée, en 1888, et Manuel se maria avec une compatriote venant de Estreito de Câmara de Lobos en 1893. Sur Maria, il n'y a pas d'autres informations disponibles.

Quelques mois après le départ du *Hannovre* pour Santos au début 1887, c'est dans le *Berlin* que voyagèrent une autre famille mentionnée par Charles de Freitas, celle de Manuel de Caires.

- *Famille de Manuel de Caires*

Originaire de Gaula, *concelho* de Santa Cruz, où il naquit en 1865, Manuel épousa Justina de Jesus en 1886. À peine leur premier enfant né, Luiz, le couple prit la décision de poursuivre leur vie au Brésil et d'amener également avec eux Maria da Encarnação, 10 ans, la sœur de Manuel et Antonia da Encarnação, sa tante, âgée de 53 ans.

La famille débarqua du navire *Berlin* à Santos le 2 mars 1887, et comme les précédentes, passa par l'auberge de São Paulo qu'elle quittera pour la ville de Ribeirão Preto, comme l'indiquent les listes de cette institution. Sans pouvoir confirmer si les listes étaient erronées ou si la famille modifia sa destination après Ribeirão Preto, toujours est-il que, d'après l'article de Charles de Freitas, elle se dirigea rapidement à Itapira où, Justina, épouse de Manuel, décéda le 29 avril 1887.

Alors veuf, Manuel convola, le 17 octobre 1888 en secondes noces, avec une compatriote, Maria Cristina Corrêa, originaire de Estreito de Câmara de Lobos, arrivée au

---

<sup>2913</sup> Charles DE FREITAS. « Famílias madeirenses em Itapira »..., *op. cit.*,

Brésil avec ses parents en novembre 1886<sup>2914</sup>. De cette union naquirent Virginia, morte à Itapira en 1955, Américo, né à Itapira dans la *fazenda* de Tapera Grande en 1897, Antonio de Caires, né en 1901 à Itapira et mort dans la ville voisine de Mogi Mirim en 1990.

L'histoire de ces quelques familles ne permet pas de tirer de grandes conclusions sur la vie menée, de l'autre côté de l'Atlantique, par les émigrants madériens partis de leur espace insulaire entre 1886 et 1899. Toujours est-il qu'en vertu des quelques similitudes relevées dans les lignes précédentes (à savoir, une natalité importante, des mariages principalement au sein de la communauté et parfois même avec des parents plus ou moins proches), il est possible de se demander s'il ne s'agissait pas d'un modèle d'évolution démographique, suivi par la majorité de ces insulaires.

D'ailleurs, il s'agit exactement de la thèse avancée par Susana Caldeira lors de son intervention sur l'émigration madérienne vers Hawaï dans un colloque organisé à Madère, au mois de novembre 2012, sur le thème de la place de la femme dans la diaspora insulaire. À cette occasion, Caldeira souligna l'influence de la figure féminine dans cette « communauté très peu perméable, concernant par exemple les mariages, qui se faisaient principalement entre Madériens et, normalement, entre Madériens catholiques. C'est pourquoi encore aujourd'hui l'héritage laissé par les Madériens à Hawaï reste si remarquable, parce qu'il s'agissait d'un groupe, qui a réussi à maintenir ses coutumes et traditions durant de très longues années<sup>2915</sup> ».

Il est malheureusement difficile, dans le cadre de ce travail et même à posteriori, d'en apprendre davantage sur l'évolution des Madériens dans les plantations de café et sur leur influence dans le pays d'accueil car, dans les sources brésiliennes, la mention « Portugais », pour désigner ceux venant de Madère, engendre, sans surprise, la perte de leur trace et de leur singularité.

Composer la base de données présentée ici ne fut possible que parce que nous avons suivi, années par années, de 1886 à 1899, chacun des Madériens à partir de leur nom.

---

<sup>2914</sup> *Ibidem*. Le navire mentionné par l'auteur, *Sénégal*, n'apparaît pourtant pas dans nos listes d'embarquement au port de Madère. Il pourra s'agir d'un cas d'émigrant changeant de navire au milieu du chemin.

<sup>2915</sup> «comunidade muito pouco permeável, por exemplo, a nível dos casamentos, que eram entre madeirenses e, normalmente, entre madeirenses católicos. Por isso é que hoje, o legado deixado pelos madeirenses no Havai é tão visível ainda, porque foi um grupo que conseguiu manter os seus hábitos, costumes e tradições durante muitos, muitos anos». Colloque organisé au Centro de Estudos de Historia do Atlântico: "As mulheres e as mobilidades", le 15 novembre 2012. [Accessible en ligne sur <http://online.jornaldamadeira.pt/artigos/papel-da-mulher-valorizado-em-col%C3%B3quio-no-ceha#.UKYCpfxWnJY.facebook>, consulté le 16 novembre 2012].

C'est exactement cette « invisibilité » des Madériens, que Andréa Telo da Corte souligne dans son mémoire de Master à propos de l'immigration madérienne vers Rio de Janeiro entre les années 1930 et 1990. En effet, Telo da Corte remarque les graves inconvénients du problème, en rappelant l'existence de particularités régionales au Portugal, notamment sur les archipels des Açores et de Madère, que l'historiographie sur l'émigration portugaise au Brésil omet trop souvent. Selon l'historienne, c'est exactement à partir de ces caractéristiques et valeurs propres que chaque groupe put « négocier son identité dans la société d'accueil<sup>2916</sup> ».

Toutefois, une donnée relevée dans les sources, plus précisément dans les livres de matricules de l'auberge des immigrants, s'avère être une piste précieuse pour aider les historiens, dans le futur, à lever le voile sur le devenir des Madériens émigrés à São Paulo. En effet, dans plusieurs de ces documents et pour 747 Madériens, nous avons pu distinguer non seulement le nom des *fazendas* auxquelles ils se destinaient et, parfois même, celui de leurs propriétaires. Même si nous ne pouvons pas avancer davantage sur cette voie en raison du format de l'étude présente, un travail micro histoire, avec la consultation des archives locales, permettra, sans aucun doute, d'enrichir les informations recueillies jusqu'à présent afin de pouvoir en dire davantage sur la vie et le devenir des Madériens installés au Brésil.

---

<sup>2916</sup> Telo da Corte a noté une spécificité très particulière dans l'émigration madérienne, notamment concernant leur adaptation sur la nouvelle terre d'accueil. À partir de témoignages oraux, elle put comprendre que, au contraire des continentaux, les Madériens composaient un groupe plus fermé que les autres Portugais et ne s'inséraient pas dans le milieu associatif. En réalité, très souvent ils tenaient même à se démarquer des continentaux, dont la culture et les valeurs étaient différentes des leurs. Pour davantage d'information sur ce travail, consulter CORTE, Andrea Telo da.

## CONCLUSION

L'émigration portugaise au Brésil constitue un thème privilégié d'histoire sociale et démographique. Aujourd'hui d'ailleurs, la reprise de l'émigration portugaise vers le Brésil, dont on prévoit l'accroissement<sup>2917</sup>, ravive les questionnements quant à la place des Portugais dans le pays, leur intégration et leur influence, mais aussi quant au sort du Portugal délaissé par certains de ses éléments les plus dynamiques. L'enjeu est donc double, historiographique et politique<sup>2918</sup>. C'est pourquoi, il est donc important de disposer de travaux de recherches qui soient à même d'éclairer, au-delà des mythes, l'influence de l'émigration portugaise au Brésil sur la société d'origine et sur celle d'accueil.

C'est dans ce cadre que s'insère notre sujet d'étude sur le flux des émigrants madériens vers São Paulo entre 1886 et 1899 lequel représentait, à la même période, 48,59 % des départs enregistrés de Madère, toutes destinations confondues, dans les statistiques officielles. D'autre part, le thème abordé permet de mieux évaluer la question de la « double invisibilité » de l'émigration madérienne au Brésil, comme le qualifie l'historienne Andréa Telo da Corte, alors insérée dans celle des « émigrants portugais » imperceptibles eux-mêmes au sein de la société brésilienne<sup>2919</sup>. Malgré sa proportion relative en terme absolu, par rapport aux Portugais du continent et des Açores, l'émigration madérienne vers São Paulo demeure très significative. Pourtant, même si la sociologue portugaise Maria Beatriz da Rocha-

---

<sup>2917</sup> C'est ce que conclut le séminaire organisé par le CEPESE le 3 décembre 2012 à São Paulo. [Accessible en ligne sur <http://www.mundolusiada.com.br/acontece/emigracao-de-portugal-para-o-brasil-deve-aumentar-em-2013/>, consulté le 8 décembre 2012].

<sup>2918</sup> Comme le soulignent les rencontres organisées dans le cadre de l'année du Portugal au Brésil. Sur cet événement, il faut rappeler que l'année du Portugal au Brésil et, simultanément, celle du Brésil au Portugal, sont célébrées des deux côtés de l'Atlantique depuis le 7 septembre 2012, date-anniversaire de l'indépendance du Brésil, jusqu'au 10 juin 2013, date de la fête nationale au Portugal, l'objectif étant de développer et de promouvoir, sur chaque espace, la connaissance culturelle et économique des deux pays. C'est dans ce cadre que fut organisé, notamment par le CEPESE (*Centro de Estudos de População, Sociedade e Economia*), un cycle de trois conférences sur l'émigration portugaise contemporaine au Brésil: les 3, 6 et 11 décembre 2012, à São Paulo, Rio de Janeiro et Bahia. [Programmes accessibles en ligne sur <http://anodeportugalnobrasil.pt/o-ano;> <http://www.anobrasilportugal.com.br/brasil-portugal/index.asp>, consulté le 8 décembre 2012].

<sup>2919</sup> Invisibilité double car elle s'insère dans celle, déjà existante, des Portugais dans la société brésilienne. Andréa TELO DA CORTE. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l'Université Fédérale Fluminense en 2002, p. 376. Lorsque Telo da Corte évoque les conflits entre les Portugais du continent et les insulaires de Madère à Rio de Janeiro, elle souligne que les Brésiliens ne « percevaient » vraiment pas ces conflits car, pour eux, « il n'y avait pas de distinction entre les Portugais ». In : *Ibidem*, p. 103.

Trindade souligna récemment qu'il y a quatre fois plus de Madériens à l'étranger qu'à Madère<sup>2920</sup>, leur présence au Brésil reste encore trop méconnue et difficile à percevoir.

Recourant aux enseignements de Braudel, Chaunu, d'Aubert de La Rüe, ou encore de Vitorino Magalhães Godinho et Alberto Vieira, nous avons essayé, dans un premier temps, de considérer l'espace géographique de Madère en ce qu'il conditionna, à la fois, la démographie, les conditions de vie et l'économie, pour comprendre l'interaction entre l'homme et son milieu et saisir au plus près ce que signifiait « vivre dans une île<sup>2921</sup> » au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces territoires insulaires, à la fois synonymes d'isolement mais aussi d'ouverture vers l'extérieur, comme le souligne Bonnemaïson<sup>2922</sup>, en particulier quand ils sont aussi placés, comme Madère, le long des routes maritimes<sup>2923</sup>, maintenaient depuis longtemps, une relation privilégiée avec le phénomène migratoire<sup>2924</sup>.

En effet, la géographie de l'archipel madérien joua un autre rôle non négligeable dans la propension des Madériens à émigrer. L'attrait, dès le début du peuplement, du relief escarpé et verdoyant de l'île de Madère, préféré à l'aridité de Porto Santo, concentra 99 % des habitants de l'archipel sur l'île principale, entraînant une pression de plus en plus insoutenable sur un territoire régi par ailleurs par un système de propriété inégalitaire, fondé sur le *contrato de colonia*.

Sur ce milieu insulaire, la forte natalité au sein du couple madérien engendra une croissance constante de la population – notamment sur la côte sud, toujours plus peuplée et dynamique que le nord. Si l'émigration sembla une solution face à de telles conditions, elle ne l'élimina pas. Au contraire, entre les années 1880 et 1890, le taux de croissance annuel moyen sur l'archipel n'atteint jamais des valeurs négatives, passant de 0,11 % entre 1878 et 1890 à

---

<sup>2920</sup> Lors de son entretien avec le journal *O Público*, le 3 juillet 2012, la sociologue déclara que « L'équivalent à la moitié de la population [portugaise] réside à l'étranger, il y a quatre fois plus de Madériens et trois plus d'Açoréens à l'étranger que ceux qui vivent dans la région » (« O equivalente a metade da população reside no estrangeiro, há quatro vezes mais madeirenses no estrangeiro do que os que vivem na região e três vezes nos Açores »). [Accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Sociedade/apelar-a-emigracao-e-um-erro-enorme-denuncia-sociologa-beatriz-rochatrindade-1553187>, consulté en novembre 2012].

<sup>2921</sup> Intitulé du colloque organisé du 19 au 22 septembre 1995 aux Baléares-Espagne et dont les communications furent regroupées dans : André Louis SANGUIN (dir.). *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, collection « Géographie et cultures », 1997.

<sup>2922</sup> Joël BONNEMAISON. « La sagesse des îles ». In : *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, p. 121-131, 1997, p. 128-129.

<sup>2923</sup> Lucien FEBVRE. *L'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1949 (1<sup>ère</sup> édition en 1922), p. 269.

<sup>2924</sup> Russell KING. « A geografia, as ilhas e as migrações numa era de mobilidade global ». In : Maria Lucinda FONSECA (Coord.). *Aproximando mundos : emigração, imigração e desenvolvimento em espaços insulares*. (Actas da Conferência internacional organizada em Angra do Heroísmo – Ilha Terceira – Açores em 29 e 30 de Maio de 2010), Lisbonne, Fundação Luso-Americana para o Desenvolvimento, p. 27-, 2010, p. 28.

1,15 % entre 1890 et 1900<sup>2925</sup> – à l’opposé des Açores qui, à la même période, enregistra des taux de - 0,25 % puis de 0,05 %<sup>2926</sup>. Cette croissance engendra à Madère des densités aussi importantes que dans les plus grandes villes du Portugal, comme Porto.

Inquiet de la disposition du peuple à émigrer<sup>2927</sup>, le gouvernement portugais dut prendre des mesures, dès le xv<sup>e</sup> siècle, afin de restreindre les mouvements de sortie pour éviter tout risque de dépeuplement du pays<sup>2928</sup>, sans pour autant contrarier ses propres projets d’expansion territoriale et économique qu’il planifiait ailleurs. Au xix<sup>e</sup> siècle, en dépit du grand mouvement européen d’émigration de masse<sup>2929</sup> et de l’attitude plutôt libérale de certains États vis-à-vis de leurs propres émigrants, comme l’Allemagne ou l’Angleterre<sup>2930</sup>, le Portugal, nonobstant l’article 145 de la Charte constitutionnelle de 1826 qui garantissait à tous le droit de rester ou de sortir du pays<sup>2931</sup>, continuait, dans la pratique et globalement, à se montrer hostile à l’émigration. Toutefois, malgré une position officielle souvent ferme en apparence à l’encontre de l’émigration et œuvrant pour préserver le recrutement militaire devenu obligatoire<sup>2932</sup>, la position du gouvernement restait « ambiguë » et « contradictoire », comme le souligne l’historienne portugaise, Miriam Halpern Pereira<sup>2933</sup>.

En réalité, le gouvernement portugais était tiraillé entre, d’un côté, maintenir les flux vers le Brésil, lesquels favorisaient l’envoi d’argent vers le Portugal, seul moyen capable d’équilibrer une balance des paiements à tendance déficitaire et, de l’autre, dévier une partie de ces flux vers les possessions d’Afrique ou vers les régions au sud du Tage<sup>2934</sup>. Ces enjeux expliquent à la fois l’ambiguïté de la législation et la tolérance du gouvernement vis-à-vis de

---

<sup>2925</sup> Isabel OLIVEIRA. “A Ilha da Madeira. Transição Demografica e Emigração”, In: *Revista População e Sociedade*, n° 5, Porto, CEPESE, 1999, p. 26.

<sup>2926</sup> Teresa RODRIGUES. *A população portuguesa...*, op. cit., p. 21 et 30.

<sup>2927</sup> Joaquim da COSTA LEITE et Benedita CÂMARA. “O recrutamento militar e a emigração madeirense nos finais do século XIX”, in: *Anuário do Centro de Estudos de História do Atlântico*, n.º 2, p. 106-112, Funchal, C. E. H. A., 2010, p. 107.

<sup>2928</sup> David HIGGS. “Portuguese migration before 1800 ». In: *Portuguese migration in global perspective*. p. 7-28, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 18.

<sup>2929</sup> Frank THISTLETHWAITE. « Migration from Europe overseas in the Nineteenth and Twentieth Centuries ». In: Rudolph J. VECOLI et Suzanne M. SINKE. *A century of European migrations, 1830-1930*. Chicago, University of Illinois Press, p. 17-57, 1991, p. 39.

<sup>2930</sup> Miriam Halpern PEREIRA. *A política portuguesa de emigração (1850-1914)*. Revision technique de Maria Helena Ribeiro da Cunha. Bauru, São Paulo, Edusc; Portugal, Instituto Camões, 2002, p. 80.

<sup>2931</sup> *Carta Constitucional da Monarchia Portuguesa Decretada e Dada por Sua Magestade o Senhor D. Pedro 4.* °, titre VIII, Article 145, § 5. [Accessible en ligne : <http://legislacaoregia.parlamento.pt/V/1/13/51/p8>], consulté le 7 août 2011.]

<sup>2932</sup> À partir de la loi du 27 juillet 1855, qui rendait le service militaire obligatoire pour tous les jeunes garçons de 18 à 21 ans et interdisait l’émigration dès 18 ans (âge ramené, quatre après, à 14 ans). In : *Collecção systemática das ordens do exercito desde 1809 até 1858*. Lisbonne, Typographie de Francisco Xavier de Souza & Filho, 1859, p. 327-347.

<sup>2933</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *A política portuguesa ...*, op. cit., p. 12.

<sup>2934</sup> Miriam HALPERN PEREIRA. *Livre-câmbio e desenvolvimento económico: Portugal na segunda metade do século XIX*. 2e édition. Lisbonne, Sá da Costa editora, 1983, p. 20.

l'émigration clandestine, notamment à partir des espaces insulaires, où la géographie compliquait la fiscalisation et la mise en place de mesures répressives efficaces<sup>2935</sup>. À plusieurs reprises on note l'inaction du gouvernement central face à laquelle les autorités madériennes multipliaient leurs appels, sans trop d'espoir, pour que des navires de guerres effectuent des patrouilles le long de la côte.

Enclin à émigrer et jouissant d'une bonne réputation le dépeignant comme un travailleur « humble », « qui se contente de peu » et qui ne « cause pas de problèmes dans le pays de résidence »<sup>2936</sup>, le Madérien s'avérait sollicité à l'extérieur. C'est ainsi qu'il se dirigea à grande échelle vers les zones où sa connaissance de la culture de la canne à sucre était appréciée, comme à Hawaï, mais aussi à Demerara, en Guyane anglaise, quand l'abolition de l'esclavage fut décrétée. Présent également aux États-Unis, le Madérien se dédia, sur la côte Est, à l'industrie baleinière, alors qu'en Californie il devint plutôt fermier<sup>2937</sup>. Aussi, l'émigrant madérien fut de ceux qui se rendirent en Afrique à l'appel de Lisbonne, notamment sur le plateau de Huíla en Angola, participant ainsi aux projets d'expansion et de consolidation de l'empire.

Au Brésil, la présence plus ancienne des Madériens remontait au XVI<sup>e</sup> siècle et à l'envoi de spécialistes de la fabrication du sucre vers les *engenhos* du pays. Utilisés, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec leurs compatriotes açoréens pour renforcer la présence portugaise aux frontières nord et sud de la colonie, nos recherches révèlent que leur choix pour le Brésil, à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ne peut s'expliquer sans considérer simultanément le cadre de l'abolition de l'esclavage.

En effet, dès 1830, l'expansion de la culture de café propulsa le Brésil au rang de plus grand producteur au monde. Dépassant, dès 1883<sup>2938</sup>, la province de Rio de Janeiro, jusqu'alors le premier producteur national, l'État de São Paulo connut, grâce au café, une modernisation accélérée et une profonde transformation sociale. Soutenue dans un premier temps par l'esclavage, la culture du café se vit menacée par le processus d'abolition. Malgré

---

<sup>2935</sup> *Primeiro Inquérito Parlamentar sobre a emigração portuguesa*. Câmara dos senhores deputados. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1873, p. 41.

<sup>2936</sup> Antonio Teixeira de SOUSA. *Emigração Madeirense*, 1<sup>o</sup> Congresso das comunidades portuguesas, comunicação apresentada pela "Casa da Madeira" em Lisboa, 1965, p. 9; Andrew W. Lind. *Hawaii's people*, 3th edition, Honolulu, University of Hawaii Press, 1967, p. 27. Cette réputation du peuple portugais ressort également des écrits d'Adrien Balbi (1822) au le qualifier de « bon et tranquille ». Adrien BALBI. *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>2937</sup> Maria Ioannis BAGANHA. *International Labor Movements: Portuguese Emigration to the United States 1820-1930*, Thèse de Doctorat, Université de Pennsylvanie, Philadelphie, 1988, p. 319.

<sup>2938</sup> José Teixeira de OLIVEIRA. *História do Café, no Brasil e no Mundo*. Rio de Janeiro, Livraria Kosmos Editora LTDA., 1984, p. 24.

les tentatives de certains propriétaires pour contrer les abolitionnistes en activant, par exemple, un trafic d'esclaves du nord du pays vers les régions productrices du sud, le gouvernement brésilien mit en place une politique d'immigration active avant même l'abolition définitive laquelle précipita, finalement et pour d'autres causes, la chute d'un régime impérial déjà fragilisé avec la proclamation de la République en 1889.

Dans un tel contexte, la politique d'immigration brésilienne naquit de deux aspirations contraires. D'une part, le gouvernement central, soucieux de réaliser ses « rêves blancs », comme les qualifient l'historienne brésilienne Célia Maria Marinho de Azevedo<sup>2939</sup>, à travers la « substitution physique » du travailleur noir libre par les immigrants, souhaitait en faire de petits agriculteurs<sup>2940</sup>. À l'inverse, les propriétaires des exploitations caféières souhaitaient une immigration orientée directement vers les plantations de café afin de conserver leur dynamique.

Comme le résumait Luiz-Felipe de Alencastro et Maria Luiza Renaux, avant de décider « qui viendra travailler au Brésil », les responsables de la politique gouvernementale devaient s'interroger pour savoir « pour qui viendront-ils travailler<sup>2941</sup> ». Si l'immigrant venait travailler pour un *fazendeiro*, il pouvait « être de toutes les races », expliquent les historiens. En revanche, s'il venait cultiver la terre pour son propre compte, il devait remplir « des caractéristiques ethniques et culturelles » souhaitées par les fonctionnaires de l'administration<sup>2942</sup>.

Au terme de ces débats sur « l'immigrant idéal », après avoir écartés les Noirs et les Brésiliens pauvres, la priorité fut donnée à la réception d'immigrants européens dans les *fazendas* de café<sup>2943</sup>.

L'État de São Paulo fut le grand bénéficiaire des politiques d'immigration qui suscitèrent, par ailleurs, la création de structures d'accueil, comme les auberges d'immigrants mais aussi de sociétés gérant les problèmes de propagande, de recrutement et de transport

---

<sup>2939</sup> « Sonhos brancos ». In : Célia Maria Marinho de AZEVEDO. *Onda negra, medo branco: o negro no imaginário das elites*. São Paulo, Annablume, 2004, p. 50.

<sup>2940</sup> *Ibidem*, p. 51 et 57.

<sup>2941</sup> Luiz-Felipe de ALENCASTRO et Maria Luiza RENAUX. « Caras e modos dos migrantes e imigrantes ». In : Luiz-Felipe de ALENCASTRO (Org.). *História da vida privada no Brasil: Império*. São Paulo, Companhia das Letras, p. 291-335, 1997, p. 293.

<sup>2942</sup> *Ibidem*.

<sup>2943</sup> Les théories sur cette question de la réception et de l'assimilation des immigrants ont beaucoup évolué. Elles sont rappelées et actualisées dans l'article récent de l'historien brésilien Oswaldo TRUZZI. « Assimilação ressignificada : novas interpretações de um Velho Conceito ». In : *Revista de Ciências Sociais*, Vol. 55, n. ° 2. Rio de Janeiro, 2012, p. 517-553. Voir aussi : Fábio KOIFMAN. *Imigrante ideal : o ministério da Justiça e a entrada de estrangeiros no Brasil (1941-1945)*. São Paulo/Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 2012 et Joseli Maria NUNES MENDONÇA. « Leis para 'os que se irão buscar' - Imigrantes e relações de trabalho no século XIX brasileiro ». In : *Revista História, Questões & Debates*, Dossiê – *Deslocamentos : trabalho e identidades*, ano 29 – n. ° 56, p. 63-85, janv/Juin 2012, p. 70-71.

durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que dans d'autres zones du pays, comme le nord, elles peinaient à se mettre en place et à être efficace, à São Paulo, elles permirent l'arrivée de 92 086 immigrants en 1888, et 139 998 en 1895<sup>2944</sup> alors qu'en 1885, l'entrée de seulement 6 500 immigrants fut enregistrée. L'État de São Paulo absorba ainsi plus de 60 % de l'ensemble des immigrants qui se dirigeaient vers le Brésil<sup>2945</sup> à cette période, ce qui influença son évolution démographique. En effet, de 26 040 habitants en 1872, São Paulo devint une ville de 240 000 personnes en 1900 (l'État de São Paulo passa, dans le même temps, de 837 000 à plus de deux millions d'habitants)<sup>2946</sup>.

L'Allemagne et la Suisse détournant ses émigrants du Brésil à la fin des années 1850, le pays se tourna vers les émigrants italiens, portugais et espagnols, européens blancs, catholiques et pauvres. Pouvant donc, à la fois, s'adosser à la culture dominante du pays et, en même temps, servir comme des travailleurs ruraux dans les plantations des grands propriétaires.

Les informations recueillies, analysées et traduites dans la base de données élaborée avec près de quatorze mille personnes ont permis de comprendre comment le contingent madérien s'est inscrit dans cette histoire, comment il a réagi à la demande de main-d'œuvre et comment il s'est inséré dans le système migratoire mis en place.

En dépit de la présence indubitable des émigrants madériens dans le flux migratoire portugais en direction de São Paulo à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2947</sup>, aucun travail ne s'était jusqu'alors penché sur le phénomène, probablement en raison de l'effort exigé pour composer le corpus de sources nécessaires. En effet, contrairement à Hawaï, à Demerara ou encore aux États-Unis, pour lesquels les références sont abondantes et mieux organisées dans les archives, s'atteler à étudier l'émigration des Madériens vers le Brésil imposait de bien délimiter le sujet et les prétentions.

---

<sup>2944</sup> Boletim do Departamento Estadual do trabalho. São Paulo, ano V, n. ° 19, 1916, p. 183-185. *Apud* Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 483-484.

<sup>2945</sup> Maria Silvia C. Beozzo BASSANEZI; Ana Silvia Volpi SCOTT; Carlos de Almeida Prado BACELLAR e Oswaldo Mário Serra TRUZZI. *Atlas da imigração internacional em São Paulo, 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008, p. 14.

<sup>2946</sup> Sylvain SOUCHAUD. « Les périodes migratoires du peuplement au Brésil de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Revue Hommes et migrations*, p. 4-6. Article issu du N°1281, septembre-octobre 2009 : France-Brazil sous l'angle des migrations et de l'altérité. [Accessible en ligne et mis à jour le : 09/12/2009, <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/france-brazil-sous-l-angle-des-migrations-et-de-l-altérité/5644-les-periodes-migratoires-du-peuplement-au-brazil-de-la-fin-du-xix-e-siecle-a-nos-jours>, consulté en novembre 2012].

<sup>2947</sup> Comme déjà souligné, il s'agissait d'un nombre important lorsque l'on considère la taille de l'archipel.

C'est pourquoi, dans un long travail de recherche, il a fallu, dans un premier temps et en consultant les archives conservées à Madère, Lisbonne, Paris, Londres, Rio de Janeiro et São Paulo, repérer les documents directement relatifs aux Madériens. La difficulté fut accentuée par le fait que, en dehors des archives régionales de l'archipel, très peu de références précises sur ce contingent ressortaient.

En effet, les documents en question évoquaient soit l'émigration portugaise dans son ensemble, soit celle du continent et des Açores, ou bien l'émigration des *Ilhéus*, autrement dit, des insulaires. Ce terme, très récurrent d'ailleurs, brouillait les pistes sur la réelle origine des émigrants – venaient-ils des Açores ou de Madère ? –, dissimulait les spécificités régionales et engendrait ainsi de nombreuses confusions comme nous l'avons abordé pour le cas du Pará, au Brésil, où des Madériens sont devenus des « Açoréens » aux yeux des autorités, de la presse et même de quelques historiens<sup>2948</sup>.

Malgré cette « invisibilité » des Madériens, les diverses correspondances consultées (entre les administrations portugaises de Lisbonne et de Madère, entre les différentes administrations de l'archipel ou encore dans les archives françaises, anglaises et brésiliennes etc.) permirent tout de même d'étudier le contexte dans lequel prirent place les flux migratoires depuis Madère à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fut ainsi possible de comprendre davantage la réalité socio-économique de l'archipel et le fonctionnement et l'organisation des mouvements migratoires, au départ comme à l'arrivée, et d'observer également les conséquences qu'ils ont entraînées.

Comme l'objectif initial était de rendre une place dans l'Histoire à cette population dont les départs marquent encore aujourd'hui la terre d'origine et qui participa, à sa manière, à la formation de la société brésilienne, nous avons également pu examiner le profil des émigrants madériens. Tout d'abord, il nous fallait comprendre s'ils avaient répondu aux demandes du gouvernement brésilien, consignées dans les contrats établis avec les compagnies de navigation et agents d'émigration, ou s'il s'agissait, davantage, d'un flux indépendant et spontané.

Dans cette démarche, seul le recours aux cinq sources que nous avons présentées nous a permis d'avoir une vision d'ensemble des émigrants madériens, de leur identité, de leur provenance, de leur profil socio-économique, de l'absence ou non d'un passeport, entre autres. L'importance du croisement des informations de tant d'archives ressort davantage

---

<sup>2948</sup> Conformément à la sous-partie III du chapitre 5.

lorsque l'on considère, grâce à nos calculs, que seulement 8,8 % des émigrants madériens figuraient sur chacune des cinq sources travaillées.

En effet, les listes concernant le port d'embarquement de Funchal permirent, dans un premier temps, de connaître le nombre de navires ayant transporté des émigrants de Madère vers São Paulo. Elles furent ensuite le point de départ des recherches menées dans les autres archives puisque, à partir des noms et des dates de départ des bateaux, furent recherchés les navires ayant servi au passage des émigrants dans les listes de débarquement au Brésil. Grâce au relevé des noms des émigrants, il fut également possible de les « tracer » au travers des passeports, jusqu'au débarquement et à l'arrivée à l'auberge.

L'étude des passeports, notamment dans le but de mieux évaluer le phénomène de clandestinité, ne constitua pas une tâche simple malgré les outils de recherche à disposition. Elle permit cependant d'obtenir des informations supplémentaires sur les Madériens planifiant leur départ sans, pour autant, représenter, à notre avis, une source suffisante pour analyser en détail le flux migratoire.

De fait, la richesse du contingent commença à se dévoiler davantage quand, au Brésil, nous avons consulté les listes de débarquement au port de Santos, récoltées dans les archives de Rio de Janeiro et de São Paulo. Ces documents permirent de confirmer l'arrivée des émigrants et ils fournirent aussi d'importantes précisions comme le nombre de femmes rejoignant leurs maris, le nombre d'hommes payant leur titre de transport, le nombre de naissances et de décès à bord, les destinations envisagées après débarquement, entre autres.

Les listes de l'auberge, à leur tour, servirent à confirmer ou à détailler les renseignements sur l'acheminement des individus (donnant parfois même le nom du *fazendeiro* ayant reçu ces insulaires) et à combler l'absence totale de listes de débarquement pour cinq années (1886, 1887, 1888, 1891 et 1892<sup>2949</sup>).

Passée la partie laborieuse de croisements d'informations et d'enregistrement des données, nous avons pu, à partir de l'analyse d'un échantillon de 13 923 émigrants madériens, élaborer un couplage nominatif raffiné et répondre à plusieurs des interrogations posées en introduction. Ainsi comme le fait Maria Ionnis Baganha dans ses travaux doctoraux, au-delà de vouloir connaître le profil de ces individus, nous nous sommes interrogés sur « qui contrôla les flux<sup>2950</sup> ». Selon les conclusions présentées dans les chapitres 8 et 9, les autorités de São

---

<sup>2949</sup> Rappelons que dans les archives de Rio de Janeiro elles n'existent qu'à partir de 1891 et de manière régulière à partir de 1895. À São Paulo, elles sont sporadiques jusqu'en 1893 (deux navires en 1889, un en 1890 puis régulièrement à partir de 1893).

<sup>2950</sup> Maria Ioannis BAGANHA. *International Labor Movements: Portuguese Emigration to the United States 1820-1930*, Thèse de Doctorat, Université de Pennsylvanie, Philadelphie, 1988, p. 312.

Paulo ressortent finalement comme étant à l'origine de ces mouvements et de leur composition.

En effet, si l'on suit les contrats qu'il signa avec les compagnies de navigation et agents d'émigration – parmi eux, la figure de l'Italien Angelo Fiorita ressort comme ayant joué un rôle clef dans la venue de milliers d'individus, toutes origines confondues –, le gouvernement pauliste dressa le portrait de l'immigrant qu'il souhaitait faire venir travailler sur les plantations de café. Selon les contrats analysés dans ce travail, dont ceux de 1888, du 23 février 1892, du 21 août 1894, du 7 mars 1896 et du 6 août 1897, en vertu desquels près de 80 % des Madériens furent transportés –, l'immigrant idéal devait être un agriculteur âgé de préférence entre 12 et 50 ans, voyageant avec des familles aussi étendues que possible, de manière à garantir non seulement un travail « sérieux » et « discipliné »<sup>2951</sup>, mais également une installation définitive. Comme l'écrivait d'ailleurs, en 1888, le président de la province de São Paulo, « [d]ès que l'immigrant abandonne librement sa patrie, se retirant avec toute sa famille et ses biens, il se fixe nécessairement<sup>2952</sup> ».

Nos conclusions, nous permettent de confirmer les hypothèses émises par Alberto Vieira selon lesquelles, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration madérienne était synonyme d'émigration vers le Brésil<sup>2953</sup>. Les émigrants madériens partis à São Paulo entre 1886 et 1899, et analysés dans la base de données élaborée pour ce travail, représentaient ainsi 48,59 % des départs officiels de Madère, dont le nombre s'élevait, pour la période, à 27 108 émigrants. En valeur absolu, le flux provenait davantage des *concelhos* du sud, comme Ponta do Sol, mais en termes relatifs, le poids de l'émigration fut ressenti principalement dans les populations des *concelhos* du nord, comme Santana, Porto Moniz et São Vicente.

Nous pouvons aussi affirmer que, comme le souhaitait São Paulo et contrairement aux stéréotypes sur l'émigration portugaise, le flux compta peu d'individus seuls, seulement 5,25 % du total. En effet, nous avons surtout rencontré des individus constitués en famille, simple ou élargie, caractérisée dans les faits par un nombre significatif de femmes, 46,14 % du total. Simultanément, la proportion d'enfants entre 0 et 9 ans s'avérait non négligeable,

---

<sup>2951</sup> Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op., Cit., p. 87.

<sup>2952</sup> «Desde que o immigrante abandona livremente a sua patria, retirando-se em familia com tudo quanto possue, ha de fixar-se necessariamente». In : *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, exm. snr. dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, no dia 10 de janeiro de 1888*. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888, p. 33.

<sup>2953</sup> Alberto VIEIRA. *São Vicente : um século de vida municipal (1868-1974)*. CEHA, 1997, p. 60.

totalisant 30 % de l'ensemble des émigrants. Si on retient la tranche d'âge 0 - 14 ans, définie par Louis Henry comme étant celle des enfants<sup>2954</sup>, la proportion passe alors à près de 40 %.

En conséquence de cette émigration familiale, plus facile à contrôler, nous avons rencontré une faible incidence des clandestins – 1% des Madériens analysés furent détectés avec certitude dans cette situation. Toutefois, ce modeste pourcentage n'écarte pas l'existence de départs illégaux plus importants pendant la période considérée. En réalité, la surreprésentation des individus de sexe masculin aux âges antérieurs et postérieurs à la tranche d'âge soumis à l'interdiction militaire, 14 - 21 ans, peut tout à fait dissimuler des clandestins s'étant faussement vieillissés ou rajeunis pour pouvoir obtenir un passeport.

Finalement, grâce aux données socio-professionnelles recueillies et malgré le soin nécessaire à leur traitement en raison du profil exigé pour les candidats à l'émigration vers São Paulo, nous avons pu révéler que 80 % des Madériens s'étaient déclarés agriculteurs. Ces données viennent non seulement confirmer les conclusions de l'historien Thomas Holloway<sup>2955</sup> mais aussi, lorsque l'on considère que les trois quarts de la population vivaient et travaillaient de l'agriculture à Madère, nous permettent de déduire que les individus dont la profession n'était pas connue travaillaient probablement la terre. Est ainsi contredite, pour ce cas précis, l'image de l'émigrant portugais, un homme, seul, célibataire et qui prenait la mer pour s'atteler, une fois débarqué au Brésil, au commerce.

En résumé, entre 1886 et 1899, l'émigrant madérien débarqué à São Paulo était un travailleur non qualifié qui se dirigea, après son arrivée et son passage quasi-systématique par l'auberge des immigrants, à 80% vers l'intérieur de l'État, vers les plantations de café, entrant ainsi parfaitement dans le moule élaboré par les autorités brésiliennes. Quelques hypothèses apparues au long des recherches, mais non développées et passibles d'être travaillées dans le futur, indiquent que, au fil des années, ces immigrants semblent s'installer avec leurs familles dans le milieu urbain, tout en restant liés à la terre, comme le démontra l'exemple de la famille de Charles de Freitas, examinés plus en détails dans le chapitre 9.

Malgré notre analyse, la présence madérienne dans la province/État de São Paulo demeure un thème demandant davantage d'études. En effet, l'émigration sur ce territoire brésilien reste une histoire qui doit s'analyser en deux actes. Ainsi, après les efforts employés dans l'espoir d'apporter une contribution à la connaissance du profil du Madérien, de sa terre

---

<sup>2954</sup> Louis HENRY. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Tradução e notas de J. Manuel Nazareth. Lisbonne, Gradiva, 1988, p. 21.

<sup>2955</sup> Thomas HOLLOWAYS. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 47-49.

d'origine à sa terre d'accueil, reste à dévoiler ce qu'il advint de lui et de sa famille sur ces terres paulistes et, plus globalement, dans le pays « *dos esquecidos* » (« pays des oubliés »)<sup>2956</sup>.

---

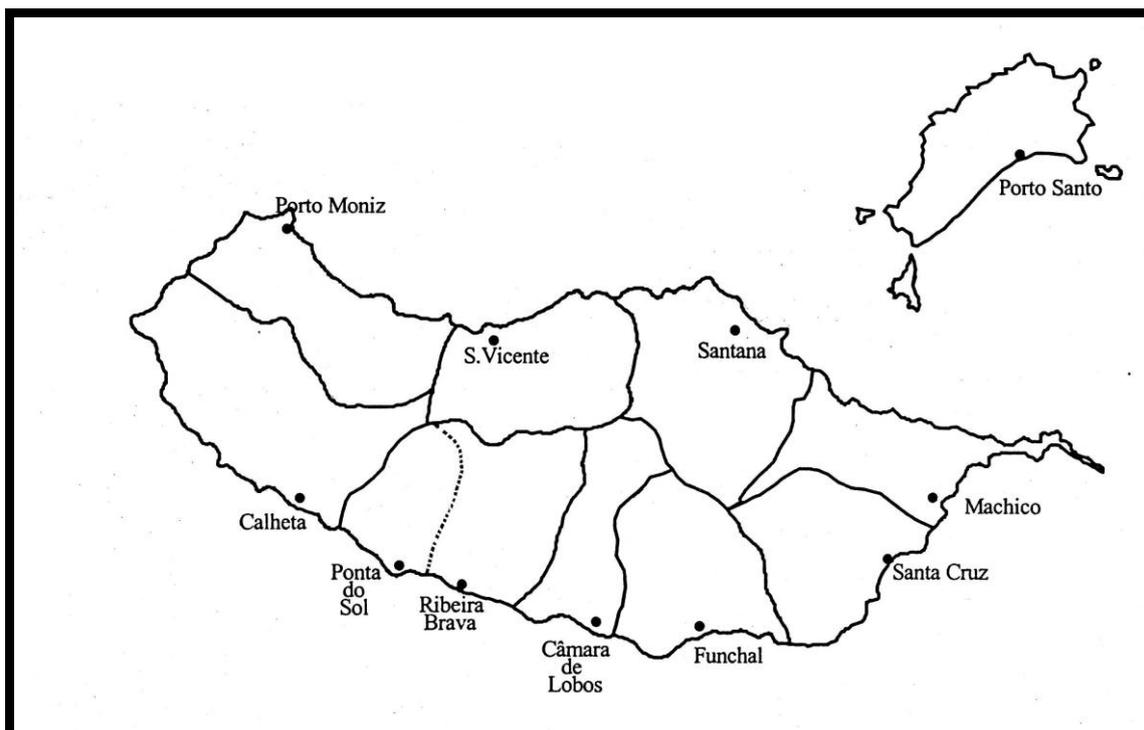
<sup>2956</sup> C'est encore l'image qu'il ressort aujourd'hui du Brésil, lors de conversations informelles, avec certains insulaires de Madère.



## ANNEXES

### 1) Cartes du district de Funchal, du Portugal, du Brésil et de l'État de São Paulo.

Carte 1 – *Concelhos et sièges de concelhos du district de Funchal avant 1914*<sup>2957</sup>



Source : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal)

<sup>2957</sup> En 1914, le concelho de Ribeira Brava fut créé avec des paroisses retirées au concelho voisin de Ponta do Sol : Tabuá, Ribeira Brava et Serra d'Água et celle de Campanário retirée au concelho de Câmara de Lobos. In : Fernando Augusto da SILVA ; Carlos Azevedo MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 191.

## Carte 2 – Districts du Portugal continental



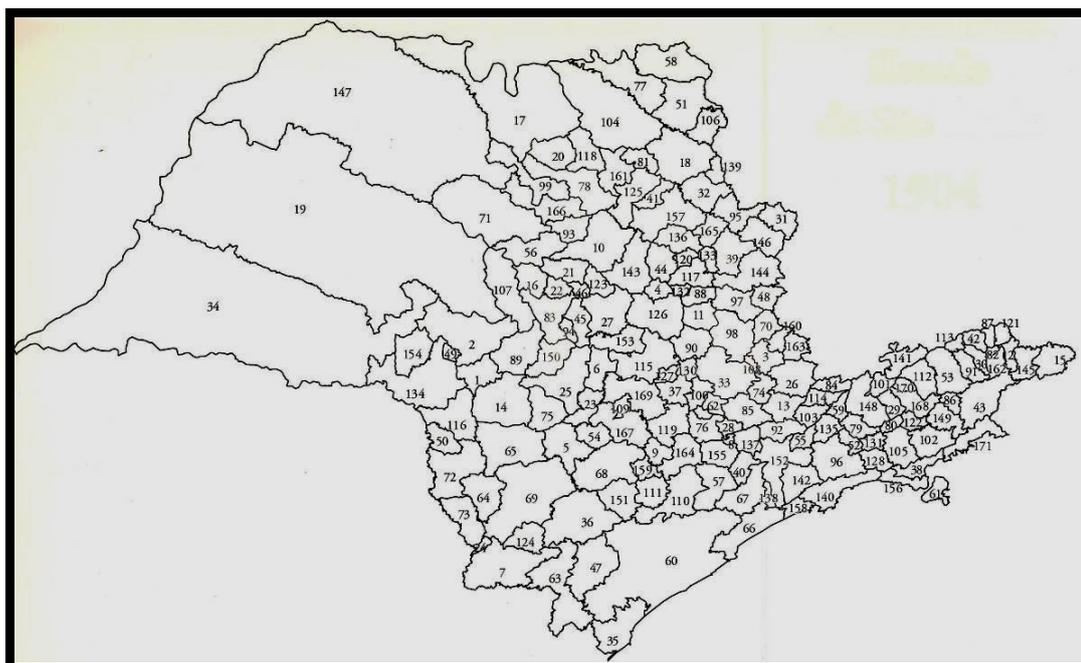
Source du fond cartographique: Teresa RODRIGUES. *A população Portuguesa no século XIX...*, op. cit., p. 143. retravaillé avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Le district de Setúbal est le plus récent et le seul non créé par les réformes de Mouzinho da Silveira en 1835. Son territoire appartenait jusqu'à 1926 au district de Lisbonne.

Carte 3 – Carte actuelle du Brésil : États, régions et capitales



Source : THERY, Hervé et MELLO, Neli Aparecida. *Atlas du Brésil*. CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 2003, p. 9.

### Carte 4 – État de São Paulo en 1904



Source : BASSANEZI, Maria Silvia C. Beozzo, SCOTT, Ana Silvia Volpi; BACELLAR, Carlos de Almeida Prado e TRUZZI, Oswaldo Mário Serra. *Atlas da imigração internacional em São Paulo 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008.

1	Água de Bárbara	27	Brotas	53	Guaratinguetá
2	Agudos	28	Cabreúva	54	Guareí
3	Amparo	29	Caçapava	55	Guarulhos
4	Analândia	30	Cachoeira Paulista	56	Ibitinga
5	Angatuba	31	Caconde	57	Ibiuna
6	Anhembi	32	Cajuru	58	Igarapava
7	Apiáí	33	Campinas	59	Igaratá
8	Araçariguama	34	Campos Novos Paulista	60	Iguape
9	Araçoiaba da Serra	35	Cananeia	61	Ilhabela
10	Araraquara	36	Capão Bonito	62	Indaiatuba
11	Araras	37	Capivari	63	Iporanga
12	Areias	38	Caraguatatuba	64	Itaberá
13	Atibaia	39	Casa Branca	65	Itaí
14	Avareí	40	Cotia	66	Itanhaém
15	Bananal	41	Cravinhos	67	Itapecerica da Serra
16	Bairi	42	Cruzeiro	68	Itapetininga
17	Barretos	43	Cunha	69	Itapeva
18	Batatais	44	Descalvado	70	Itapira
19	Bauru	45	Dois Córregos	71	Itápolis
20	Bedebouro	46	Dourado	72	Itaporanga
21	Boa Esperança do Sul	47	Eldorado	73	Itararé
22	Bocaina	48	Espírito Santo do Pinhal	74	Itatiba
23	Bofete	49	Espírito Santo do Turvo	75	Itatinga

<b>24</b>	Bom Sucesso	<b>50</b>	Fartura	<b>76</b>	Itu
<b>25</b>	Botucatu	<b>51</b>	Franca	<b>77</b>	Ituverava
<b>26</b>	Bragança Paulista	<b>52</b>	Guararema	<b>78</b>	Jaboticabal

<b>79</b>	Jacareí	<b>105</b>	Paraibuna	<b>131</b>	Santa Branca
<b>80</b>	Jambeiro	<b>106</b>	Patrocínio Paulista	<b>132</b>	Santa Cruz da Conceição
<b>81</b>	Jardinópolis	<b>107</b>	Pederneiras	<b>133</b>	Santa Cruz das Palmeiras
<b>82</b>	Jataí	<b>108</b>	Pedreira	<b>134</b>	Santa Cruz do Rio Pardo
<b>83</b>	Jaú	<b>109</b>	Pereiras	<b>135</b>	Santa Isabel
<b>84</b>	Joanópolis	<b>110</b>	Piedade	<b>136</b>	Santa Rita do Passa Quatro
<b>85</b>	Jundiaí	<b>111</b>	Pilar do Sul	<b>137</b>	Santana de Parnaíba
<b>86</b>	Lagoinha	<b>112</b>	Pindamonhangaba	<b>138</b>	Santo Amaro
<b>87</b>	Lavrinhas	<b>113</b>	Piquete	<b>139</b>	Santo Antonio da Alegria
<b>88</b>	Leme	<b>114</b>	Piracaia	<b>140</b>	Santos
<b>89</b>	Lençóis Paulista	<b>115</b>	Piracicaba	<b>141</b>	São Bento do Sapucaí
<b>90</b>	Limeira	<b>116</b>	Piraju	<b>142</b>	São Bernardo do Campo
<b>91</b>	Lorena	<b>117</b>	Pirassununga	<b>143</b>	São Carlos
<b>92</b>	Mairiporá	<b>118</b>	Pitangueiras	<b>144</b>	São João da Boa Vista
<b>93</b>	Matão	<b>119</b>	Porto Feliz	<b>145</b>	São João do Barreiro
<b>94</b>	Mineiros do Tietê	<b>120</b>	Porto Ferreira	<b>146</b>	São José do Rio Pardo
<b>95</b>	Mococa	<b>121</b>	Queluz	<b>147</b>	São José do Rio Preto
<b>96</b>	Mogi das Cruzes	<b>122</b>	Redenção da Serra	<b>148</b>	São José dos Campos
<b>97</b>	Mogi-Guaçu	<b>123</b>	Ribeirão Bonito	<b>149</b>	São Luis do Paraitinga
<b>98</b>	Mogi Mirim	<b>124</b>	Ribeirão Branco	<b>150</b>	São Manoel
<b>99</b>	Monte Alto	<b>125</b>	Ribeirão Preto	<b>151</b>	São Miguel Arcanjo
<b>100</b>	Monte Mor	<b>126</b>	Rio Claro	<b>152</b>	São Paulo
<b>101</b>	Monteiro Lobato	<b>127</b>	Rio das Pedras	<b>153</b>	São Pedro
<b>102</b>	Natividade da Serra	<b>128</b>	Salesópolis	<b>154</b>	São Pedro do Turvo
<b>103</b>	Nazaré Paulista	<b>129</b>	Salto	<b>155</b>	São Roque
<b>104</b>	Nuporanga	<b>130</b>	Santa Bárbara d'Oeste	<b>156</b>	São Sebastião
<b>157</b>	São Simão	<b>170</b>	Tremembé		
<b>158</b>	S. Vicente	<b>171</b>	Ubatuba		
<b>159</b>	Sarapuí				
<b>160</b>	Serra Negra				
<b>161</b>	Sertãozinho				
<b>162</b>	Silveiras				
<b>163</b>	Socorro				
<b>164</b>	Sorocaba				
<b>165</b>	Tambaú				
<b>166</b>	Taquaritinga				
<b>167</b>	Tatuí				
<b>168</b>	Taubaté				
<b>169</b>	Tietê				



## 2) Quelques notes biographiques

### **ANDRADE CORVO, João de (1824-1890).**

Homme d'Etat, de lettres et scientifique portugais. Il collabora avec plusieurs journaux politiques comme *Época* et *O Universal* avant de débiter sa carrière politique comme député en 1865. En 1866, il devint ministre des Travaux Publics, Commerce et Industrie (*ministro das Obras Públicas, Comércio e Indústria*). Pendant son mandat, il promulgua des lois protectionnistes et favorisa la construction de chemin de fer dans la région de Douro. En 1869, il fut envoyé à Madrid comme ministre plénipotentiaire à l'époque où l'Espagne offrit le trône au roi D. Fernando qui le refusa. En 1872, il occupe le portefeuille de la Marine et de l'outremer et pendant ce mandat – qu'il cumule à plusieurs reprises avec les Affaires étrangères, en 1871-1877 et 1878-1879 – il œuvra pour la protection des « indigènes » et mit un terme avec l'esclavage interdisant l'envoi de prisonniers au Cap-Vert et à Lourenço Marques<sup>2958</sup>.

### **ANDRADE E SILVA, José Bonifácio de (1763-1838).**

Intellectuel et un scientifique brésilien. Né à Santos, au Brésil, en 1763, il partit à l'âge de 20 ans pour poursuivre ses études au Portugal, à l'université de Coimbra, où il se forma en minéralogie, il ne revint sur sa terre natale qu'à 56 ans. En effet, après avoir été membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne et avoir occupé des postes importants dans l'enseignement, il fut nommé, en 1821, vice-président de la junte de São Paulo et devint alors une figure importante de la future nation brésilienne. En 1822, D. Pedro l'invita à rejoindre son ministère, compté parmi les plus proches conseiller du prince régent, il fut l'un des principaux articulateurs de l'indépendance. Après celle-ci, il demeura le ministre le plus important de D. Pedro jusqu'à la rupture entre les deux hommes, en 1823, qui engendra l'exil de José Bonifácio en France<sup>2959</sup>.

### **CAMPOS VERGUEIRO, Nicolau Pereira de (1778-1859).**

Homme politique luso-brésilien qui fit ses études à l'université de Coimbra à la suite desquelles il se dirigea vers le Brésil où il s'installa à São Paulo. Il y occupa divers postes comme celui de procureur ou de juge de paix. Elu député aux Cortés de Lisbonne, il rentra au Portugal mais il refusa de signer la Constitution portugaise de 1822 et retourna au Brésil. Député de la Constituante comme représentant de São Paulo, il fut arrêté quand celle-ci fut dissoute par D. Pedro Ier. Il sortit de prison peu de temps après et, en 1828, il fut nommé Sénateur pour la province de Minas Gerais. En 1831, il fit partie de la première régence. Il occupa alors les portefeuilles de l'Économie, de la Justice, de l'Empire et fut directeur des cours de droits de São Paulo. Il fut l'un des pionniers de l'introduction de travailleurs

---

<sup>2958</sup> Joel SERRÃO (dir.). Dicionário de História de Portugal. Volume II, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 204-205; Armelle ENDERS. *História da África Lusófona*, traduit de *Histoire de l'Afrique Lusophone* par Mário Matos e Lemos. Editorial Inquérito, 1997, p. 63.

<sup>2959</sup> José Bonifácio de Andrade e SILVA. *Projetos para o Brasil. Textos reunidos e comentados por Miriam Dolhnikoff*. São Paulo, Companhia das Letras, Publifolha, 2000, p. 3-5 ; Bartolomé BENNASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 199-201.

étrangers dans les plantations paulistes et son système de *parceria* fut imité par beaucoup d'autres<sup>2960</sup>.

### **CARVALHO E MELO, Sebastião José de, (1699-1782).**

Plus connu sous le titre de Marquis de Pombal, acquit en 1770. Né dans une famille appartenant à la petite noblesse, son action publique apparaît dans la documentation à partir de 1738 avec son entrée dans la carrière diplomatique à Londres, puis à Vienne, et qu'il exerça jusqu'en 1749. Son action dans le gouvernement portugais prit place sous le règne du roi D. José (1750-1777) dont il fut le Secrétaire d'état de 1755 à 1777. Sa capacité de dirigeant et son efficacité exécutive apparut publiquement lors du tremblement de terre de Lisbonne en 1755, quand il eut les bons réflexes politiques, économiques et culturels. Son action peut être résumé en quatre phases : jusqu'en 1760, il résolut les problèmes internes, étatiques et l'organisation commerciale ; de 1760 à 1764, il se préoccupa des problèmes militaires ; de 1764 à 1770, face à la crise, il renforça les privilèges mercantiles et augmenta les impôts et de 1770 à 1777, il donna davantage d'unité à la législation sur l'enseignement et le développement de l'industrie<sup>2961</sup>.

### **CORDEIRO DE SOUSA, Luciano Baptista (1844-1900).**

Né au Portugal, il partit jeune sur l'île de Madère avec ses parents, il y effectua ses études secondaires, études qu'il termina par la suite à Lisbonne. En 1862, il s'enrôla dans l'armée et trois ans après passait son examen d'admission à l'Ecole polytechnique. Entré dans la Marine, il dut abandonner cette carrière en raison d'une santé fragile. Diplômé du cours supérieur de Lettres en 1867, il fut nommé professeur du Collège Militaire en 1871 et, l'année suivante, Premier ministre-officiel du ministère de l'Intérieur. Il fonda la Société de Géographie de Lisbonne (*Sociedade de Geografia de Lisboa*). Il fit parti de divers congrès et conférences internationales, collabora dans l'organisation de diverses expositions dans le pays. Finalement, il lutta beaucoup pour l'outremer et son œuvre recouvre des sujets politiques, économiques et sociaux comme le projet sur l'émigration élaboré en 1883 : *Emigração, Relatório e Projecto de Regulamento*, 1883<sup>2962</sup>.

### **HERCULANO, Alexandre de Carvalho Araújo (1810-1977).**

Historien et écrivain portugais. Entré à l'Académie Royale de la Marine à 14 ans, il étudia le commerce et la diplomatie. Il publia ses premiers travaux littéraires en 1828-1830. Pendant la guerre civile portugaise, il participa des opérations militaires en tant que soldat du Régiment des Volontaires de la Reine. En 1837, il fut chargé de rédiger les *Diário do Governo* et vut ses idées triompher dans la constitution de 1838. De 1840 à 1841, élu député, il participa aux travaux parlementaires notamment dans la Commission d'Instruction Publique mais se révolta contre le gouvernement auquel il appartenait en 1842 et favorable à de nouvelles réformes, il participa au mouvement de régénération qui triompha en 1851 avec Saldanha. Il publia en 1846 le premier volume de *História de Portugal* et en 1847 et 1850 deux autres volumes. De 1850 à 1860, il eut une intense activité politique et journalistique avant de se retirer à Vale de Lobos d'où il entretenait des correspondances avec diverses

---

<sup>2960</sup> João BIGOTTE CHORÃO. *Enciclopédia luso-brasileira de Cultura*. Vol. 29. Lisbonne, Editorial Verbo, 2001, p. 275.

<sup>2961</sup> A. H. De OLIVEIRA MARQUES. *História de Portugal ...*, op. cit., p. 303-305 ; Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume V, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 113-121.

<sup>2962</sup> Joel SERRÃO (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume II, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 185. Ministério dos negocios do Reino. *Emigração. Relatório e projecto de regulamento pelo primeiro official da direcção geral de administração politica e civil, Luciano Cordeiro*. Lisbonne, Imprensa nacional, 1883.

personnes dont Oliveira Martins. A partir d'alors il intervint peu publiquement sauf par exemple, pour s'exprimer sur le problème de l'émigration sur lequel il écrivit beaucoup. Anticlérical, il était favorable à l'éducation des peuples et défendait l'accessibilité à la propriété de la population. Son œuvre comprend à la fois, des romans littéraires, des travaux historiques mais aussi des études économiques et politiques<sup>2963</sup>.

### **MAUÁ, Vicomte de (1813-1889).**

Fait Baron en 1854 et Vicomte en 1874, Mauá fut un grand industriel et un banquier brésilien qui commença sa carrière à l'âge de 11 ans. C'est à lui que l'on doit, par exemple, l'illumination au gaz de la ville de Rio de Janeiro (1851), la compagnie de navigation de l'Amazonas (1852), le chemin de fer de la montagne à la ville de Petrópolis (1854) ou encore l'installation du câble télégraphique sous-marin reliant (ainsi) le Brésil à l'Europe en 1874. Il fut également élu député de Rio de Grande do Sul pendant plusieurs législatures avant de se retirer de la vie politique en 1873, après de nombreux revers financiers qui conduisirent à la faillite de la banque Mauá en 1875<sup>2964</sup>.

### **NABUCO, Joaquim (1849-1910).**

Écrivain, politique et diplomate brésilien. Diplômé de droit à l'Université de São Paulo et de Recife, il se dédia avec ténacité à la cause abolitionniste. Ses engagements contre l'esclavage étaient d'autant plus importants et marquants car il était l'héritier d'une famille de maîtres de moulins. Pendant la première république il se tourna vers la carrière diplomatique servant ainsi les intérêts et droits brésiliens en luttant pour la question des frontières avec la Guyane anglaise. De ses écrits sont à retenir entre autres : *O Abolicionismo*, 1883; ou encore, *Minha formação*, 1900<sup>2965</sup>.

### **OLIVEIRA MARTINS, Joaquim Pedro de (1845-1894).**

Historien, sociologue et économiste portugais. Il abandonna les études après la mort de son père et travailla dans le commerce. Après la publication d'un premier roman à consonance politique en 1864, il évolua dans le milieu intellectuel portugais de l'époque, il anima le groupe « geração 70 » (génération 70), groupe de jeunes intellectuels notables souvent anticléricaux, positivistes et antimonarchiques qui prônaient une république libérale. Il commença à écrire des articles historiques et politiques dans le journal *Revolução de setembro* puis collabora au *Jornal do Comercio* et fonda *A república*. A partir de 1879, ses plus grands travaux furent publiés comme, par exemple, *História de Portugal* (1879) ou encore *O Brasil e as colónias portuguesas* (1880). Préoccupé par l'émigration et la protection de l'émigrant, il militait pour une « nouvelle vie » nationale et fut élu député en 1883 et 1889. C'est à la Chambre des Députés qu'il présenta en 1887 son projet *Fomento rural e emigração* (1<sup>ère</sup> édition en 1887) qui ne fut pas discuté. Il représenta le Portugal lors de conférences internationales comme celle de Berlin et alors que le Portugal traversait une grave crise

---

<sup>2963</sup> João Bigotte CHORÃO (Dir.). *Enciclopédia Verbo Luso-Brasileira de cultura*. Volume 14, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, 2000, p. 779-787; *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*. Volume XIII, Lisbonne/Rio de Janeiro, Editorial enciclopédia, limitada, [19..], p. 111-114; Serrão, Joel (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume III, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 209-213.

<sup>2964</sup> João BIGOTTE CHORÃO. *Enciclopédia luso-brasileira de Cultura*. Vol. 19. Lisbonne, Editorial Verbo, 2001, p. 319.

<sup>2965</sup> João Bigotte CHORÃO. *Enciclopédia Verbo, Luso-Brasileira de Culture*. Volume 20, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, edição século XXI, p. 975-978.

financière, il fut appelé pour occuper le poste de ministre de l'économie en 1892 (ministre da *Fazenda*) pendant lequel il proposa diverses mesures<sup>2966</sup>.

### **PINTO REBOUCAS, André (1838-1898).**

Diplômé de mathématiques et sciences physiques par/à l'école militaire de Rio de Janeiro (1858), il obtint un diplôme d'ingénieur en 1860. Lors de son séjour en France, de 1860 à 1862, il se spécialisa dans la construction de chemins de fer et de ports et de retour au Brésil, il bâtit les docks de Rio de Janeiro, Maranhão, Paraíba, Pernambouc et Bahia. Professeur à l'école polytechnique en 1879, il devint un fervent défenseur de la cause esclavagiste (étant) très actif dans la campagne abolitionniste et intercédait également en faveur des travailleurs ruraux. N'ayant pas adhéré à la République, il s'exila spontanément avec D. Pedro. Après la mort de ce dernier, il vécut six années en Afrique avant de s'installer sur l'île de Madère où il mourut<sup>2967</sup>.

### **QUETELET, Lambert-Adolphe (1804-1874).**

« Avec sa formation initiale de mathématicien, il s'oriente vers l'astronomie ; et bientôt la météorologie attire son attention sur la saisonnalité des comportements humains. Il raisonne alors à partir de la récurrence des événements qui, en apparence, dépendent du libre arbitre individuel: le mariage, le duel, le suicide, le crime. Il se persuade bientôt que tous les domaines de la vie de société étaient régis par des lois probabilistes, lesquelles seront inéluctablement dégagées lorsque l'on aura procédé à suffisamment de mesures à la fois correctes et répétées à travers l'espace et le temps. [...] il s'aventure alors dans l'immense domaine qu'il désignera sous le nom de « physique sociale » et pour lequel Auguste Comte forgera en 1839 le néologisme 'sociologie'<sup>2968</sup> ».

### **RIBEIRO, Thomaz. (1831-1901).**

Homme de lettres et politiques portugais. Après de brillantes études de Droit pendant lesquelles son goût pour la littérature se développa, il entra dans l'administration publique en étant élu Député en 1870. Il fut successivement, Secrétaire de l'Etat de l'Inde (1870), ministre de divers portefeuilles, ministre du Portugal au Brésil (1895), Paire du Royaume et vice-président de l'Académie des Sciences. Proche de la mentalité libérale, bourgeoise et conservatrice, il parvint en plus d'être reconnu politiquement, de l'être pour ses écrits littéraires<sup>2969</sup>.

---

<sup>2966</sup> João Bigotte CHORÃO. *Enciclopédia Verbo Luso-Brasileira de Cultura*. Volume 19, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, 2001, p. 95-98; *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*. Volume XIX, Lisbonne/Rio de Janeiro, Editorial Enciclopédia, Limitada, [19..], p. 408-412; Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume IV, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p. 210-216.

<sup>2967</sup> João Bigotte CHORÃO. *Enciclopédia Verbo Luso-Brasileira de Cultura*. Vol. 24, Lisbonne/São Paulo, Edição século XXI, p. 995.

<sup>2968</sup> Jean-Pierre BARDET et Jacques DUPÂQUIER. *Histoire des populations de l'Europe*. Volume II (« La révolution démographique, 1750-1914»), Paris, Fayard, 1998, p. 41-42. Il participa à l'organisation de la Commission Centrale de Statistique en 1841. Sa réputation internationale vint de son application de la méthode statistique aux sciences morales et politiques. In : João Bigotte CHORÃO. *Enciclopédia Verbo luso-Brasileira de Cultura*. Volume 24, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, Edição Século XXI, 2002, p. 571.

<sup>2969</sup> João Bigotte CHORÃO. *Enciclopédia Verbo luso-Brasileira de Cultura*. Volume 25, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, Edição Século XXI, 2002, p. 522.

**SOUSA COUTINHO, Rodrigo de (1745-1812).**

Diplomate, il fut secrétaire d'Etat de la Marine en 1795 et Président de la *Real Erário*, entre 1801 et 1803, institution au sommet de l'administration fiscale. Il accompagna par la suite la famille royale au Brésil et occupa le poste de ministre de la Guerre et des Affaires étrangères dès 1807. Joel SERRÃO (Dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume II, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985, p 224. Voir aussi: Fernando de SOUSA. *A população portuguesa nos inícios de século XIX*, thèse de doctorat en Histoire Moderne et contemporaine présentée à la faculté de lettres de l'université de Porto en 1979, p. 66. Ce travail porte essentiellement sur le dénombrement de 1801 et sur celui de 1802. L'auteur reprit une partie de sa thèse dans l'article suivant : « A população portuguesa nos inícios de século XIX », in Revue *População e Sociedade*, n. ° 2, Porto, CEPESE, 1996, p. 7-75.



### 3) Données utilisées pour réaliser les cartes et graphiques présentés dans les parties 1 et 2.

**Tableau 1 – Portions des femmes mariées à 20-24 ans et célibat définitif des femmes entre 50-54 ans par districts, 1864-1900**

Districts	Portion des femmes mariées entre 20 et 24 ans (%)				Célibat définitif des femmes de 50-54 ans (%)			
	1864	1878	1890	1900	1864	1878	1890	1900
Bragança	30.5	31.7	26.8	28.3	21.3	18.1	20.7	–
Vila Real	23.4	28.5	24.7	25.9	25.2	24.3	27.8	–
Viana do Castelo	15.5	19.0	16.9	18.9	27.8	27.7	31.5	–
Braga	19.1	24.8	23.6	27.5	26.9	23.2	26.1	–
Porto	22.9	34.2	34.1	31.8	24.0	15.2	16.8	–
Guarda	28.2	34.3	29.6	31.0	–	22.7	26.3	–
Viseu	20.8	26.7	22.7	23.2	24.9	22.8	24.9	–
Aveiro	20.6	26.9	27.0	25.8	23.4	14.1	13.8	–
Castelo Branco	32.6	38.2	34.0	32.2	15.7	19.2	21.1	–
Coimbra	19.6	23.5	23.1	23.0	20.2	11.6	12.8	–
Leiria	22.2	22.7	24.4	36.6	26.5	12.3	13.2	–
Santarém	29.9	28.9	28.3	30.3	13.7	20.9	20.2	–
Lisbonne	30.5	33.3	33.2	32.5	22.2	13.3	14.3	–
Portoalegre	44.2	43.9	41.2	39.1	13.1	–	–	–
Evora	34.9	39.2	34.7	35.9	12.3	16.3	16.2	–
Setubal	–	–	–	–	–	–	–	–
Beja	40.1	48.5	40.4	39.2	11.3	11.5	13.1	–
Faro	42.7	49.1	43.6	39.4	11.0	9.0	10.4	–
Angra	17.1	27.0	28.7	35.1	20.2	26.4	32.7	–
Horta	16.3	22.3	26.4	25.5	23.7	32.1	35.9	–
Ponta Delagda	30.9	37.8	33.3	33.7	14.8	16.8	18.3	–
<b>Funchal</b>	<b>33.7</b>	<b>41.2</b>	<b>35.4</b>	<b>35.5</b>	<b>16.0</b>	<b>21.5</b>	<b>19.5</b>	–
Portugal	26.1	31.4	29.6	30.4	21.7	20.2	22.2	(21.4)

Source: Bacci, Massimo Livi. *A century of Portuguese...*, op. cit., p. 47 et 49.

**Tableau 2 – Taux de natalité et de mortalité par *concelho* de l'archipel de Madère en 1890**

<i>Concelhos</i>	Taux natalité	Taux mortalité
Côte Nord		
Porto Moniz	41,8	30,3
S. Vicente	38,8	36,1
Santana	38,8	26,7
Côte Sud		
Calheta	35,4	25,7
Ponta do Sol	38,4	27,4
Câmara de Lobos	39,2	25,1
Funchal	37,6	30,1
Santa cruz	34,0	19,7
Machico	36,4	21,1
Porto Santo	48,1	33,1
<b>Archipel</b>	<b>38,3</b>	<b>25,5</b>

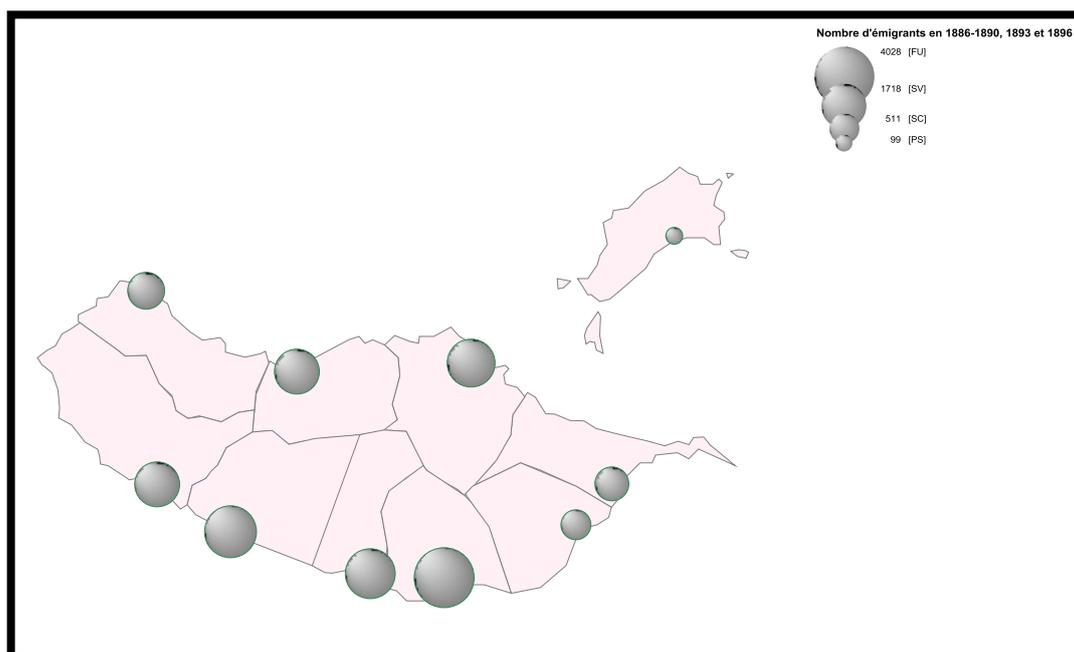
Source : Oliveira, Isabel. « A Ilha da Madeira... », *op. cit.*, p. 40 et 43.

**Tableau 3 – Nombre d'émigrants madériens par *concelhos* en 1886-1890, 1893 et en 1896**

<i>Concelhos</i>	Nombre d'émigrants 1886-1890, 1893 et 1896
<b>Calheta</b>	1 737
<b>Câmara de lobos</b>	2 357
<b>Funchal</b>	4 028
<b>Machico</b>	728
<b>Ponta do Sol</b>	2 616
<b>Porto Moniz</b>	974
<b>Santana</b>	2 039
<b>Santa Cruz</b>	511
<b>São Vicente</b>	1 718
<b>Porto Santo</b>	99
<b>Total</b>	16 807

Source: I. N. E. *Anuário demográfico* de 1886; *Movimento da população* de 1887-1890, 1891-1893 et 1894-1896.

### Carte 1 - Nombre d'émigrants madériens par *concelhos* en 1886-1890, 1893 et en 1896



Sources: Valeurs extraites du tableau 3 qui précède. Fond cartographique : *Anuário Estatístico da Região Autónoma da Madeira* - (Instituto Nacional de Estatística, Delegação do Funchal) retravaillé<sup>2970</sup> avec *Adobe Illustrator* et *philcarto* [Accessible en ligne sur <http://philcarto.free.fr/>]. Les abréviations des *concelhos* : FU, SV SC et PS, correspondent respectivement à Funchal, São Vicente, Santa Cruz et Porto Santo.

<sup>2970</sup> Nous indiquons que pour toutes les cartes qui seront présentées dans ce chapitre, le *concelho* de Ponta do Sol fut retravaillé. Nous y avons inclus les *freguesias* de l'actuel *concelho* de Ribeira Brava lequel n'existait pas à la période étudiée dans ce travail car créé en 1914 avec les *freguesias* de Ribeira Brava, Serra d'Água et de Tabua, retirées du *concelho* de Ponta do Sol. In : Fernando Augusto da SILVA ; Carlos Azevedo MENESES. *Elucidário madeirense*, Vol. III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978, p. 191.

**Tableau 4 – Répartition des émigrants portugais selon le sexe et l'âge, 1886-1900**

années	Portugal/Continental						Archipel de Madère						Archipel des Açores					
	Total des émigrants		Plus de 14 ans		Moins de 14 ans		Total des émigrants		Plus de 14 ans		Moins de 14 ans		Total des émigrants		Plus de 14 ans		Moins de 14 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
1886	9 207	7 481	835	650	241	2 658	806	793	560	499	2 133	859	701	288	285			
1887	13 206	10 611	1 249	972	374	1 358	479	359	253	267	2 368	986	788	299	295			
1888	16 475	12 081	1 654	2 170	570	3 441	1 292	940	678	531	3 952	1 451	1 285	660	556			
1889	15 592	11 128	1 941	1 912	611	1 876	795	518	318	245	3 038	1 136	1 072	461	369			
1890	21 863	15 253	2 717	2 698	1 95	2 752	1 094	794	483	381	4 699	1 504	1 669	856	670			
1891	26 140	17 678	3 709	3 354	1 399	2 895	1 277	779	477	362	4 424	1 532	1 596	690	606			
1892	16 297	10 561	2 592	2 189	955	1 552	619	436	283	214	3 032	1 000	1 267	418	347			
1893	23 931	17 195	2 844	2 926	966	2 603	1 043	724	464	372	3 692	1 195	1 488	556	453			
1894	25 129	16 551	3 759	3 168	1 651	1 065	449	298	179	139	2 608	836	998	411	363			
1895	36 553	22 419	5 665	5 757	2 712	2 341	793	678	477	393	5 317	1 694	1 834	970	819			
1896	22 100	12 446	3 952	3 916	1 786	1 868	614	527	381	346	3 586	1 220	1 327	554	485			
1897	17 533	10 856	2 758	2 816	1 103	1 139	440	296	222	181	2 516	844	990	371	311			
1898	20 791	13 608	3 062	2 896	1 225	875	384	238	138	115	1 750	615	667	255	213			
1899	14 282	9 404	2 168	1 947	763	685	328	180	100	77	2 802	998	1 127	361	316			
1900	16 033	10 814	2 305	2 107	807	480	225	141	54	60	4 714	1 582	1 728	752	652			
<b>TOTAL</b>	<b>295 132</b>	<b>198 086</b>	<b>41 210</b>	<b>39 478</b>	<b>16 358</b>	<b>27 588</b>	<b>10 638</b>	<b>7 701</b>	<b>5 067</b>	<b>4 182</b>	<b>50 631</b>	<b>17 452</b>	<b>18 537</b>	<b>7 902</b>	<b>6 740</b>			
<b>%</b>	<b>67,74</b>	<b>13,63</b>	<b>39,478</b>	<b>13,11</b>	<b>5,72</b>	<b>37,94</b>	<b>28,04</b>	<b>18,65</b>	<b>15,35</b>	<b>34,52</b>	<b>36,10</b>	<b>15,86</b>	<b>13,58</b>					

Source: I. N. E. *Anuário demográfico de 1886; Movimento da população de 1887-1890, 1891-1893 et 1894-1896.*

**Tableau 5 – Émigration légale et clandestine au Portugal, 1854-1900**

Années	Population		Emigration	
	Recensement	Annuelle	Légale	Avec des clandestins
1854	3 844 000	3 844 000		
1855		3 877 124	11 557	12 135
1856		3 910 533	10 288	10 802
1857		3 944 230	9 861	10 354
1858		3 978 217	8 963	9 411
1859		4 012 498	9 309	9 774
1860		4 047 073	6 524	6 850
1861		4 081 947	5 945	6 242
1862		4 117 121	5 674	5 958
1863		4 152 598	4 411	4 632
1864	4 188 410	4 188 410	4 517	4 743
1865		4 213 302	4 175	4 384
1866		4 238 341	6 469	6 792
1867		4 263 530	7 150	7 508
1868		4 288 868	7 127	7 483
1869		4 314 357	8 380	8 799
1870		4 339 997	9 655	10 138
1871		4 365 790	12 728	13 364
1872		4 391 735	17 284	18 148
1873		4 417 836	12 996	13 646
1874		4 444 091	14 835	15 577
1875		4 470 502	15 440	16 212
1876		4 497 070	11035	11 587
1877		4 523 796	11057	11 610
1878	4 550 699	4 550 699	9 917	10 413
1879		4 590 326	13 211	14 928
1880		4 630 299	12 597	14 235
1881		4 670 620	14 637	16 540
1882		4 711 291	18 272	20 647
1883		4 752 317	19 251	21 754
1884		4 793 701	17 518	19 795
1885		4 835 444	15 004	16 955
1886		4 877 551	13 998	15 818
1887		4 920 025	16 992	19 201
1888		4 962 868	23 981	27 099
1889		5 006 085	20 614	23 294
1890		5 049 729	29 427	33 253
1891		5 085 885	23 585	27 123
1892		5 122 300	21 074	24 235
1893		5 158 976	30 383	34 940
1894		5 195 914	26 911	30 948
1895		5 233 117	44 746	51 458

<b>1896</b>		5 270 586	27 680	31 832
<b>1897</b>		5 308 323	21 334	24 534
<b>1898</b>		5 346 331	23 604	27 145
<b>1899</b>		5 384 611	17 774	20 440
<b>1900</b>	5 049 729	5 423 132	21 235	24 420

Source: BAGANHA, Maria Ioannis. *Portuguese emigration ...*, op. cit., p. 213-214 et “Uma imagem desfocada...”, op. cit., p. 736.

**Tableau 6 – Destination des émigrants Madériens d’après les sources officielles, 1880-1890**

<b>Destinations</b>	<b>Asie</b>	<b>Afrique</b>	<b>Amériques</b>	<b>Europe</b>	<b>Océanie</b>
Effectifs	0	2192	12 855	55	3685

Source : *Anuários demográficos de 1884, 1885, et 1886*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1886, 1887 et 1890 ; *Movimento da população de 1887, 1888, 1889, 1890*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1890, 1892 (2) et 1893.

**Tableau 7 – Destination des émigrants Madériens d’après les sources officielles, 1891-1900**

<b>Destination</b>	<b>Asie</b>	<b>Afr. Occ. Port.</b>	<b>Afr. Or. Port.</b>	<b>Afr. non Port.</b>	<b>Brésil</b>	<b>Am. du S.</b>	<b>Am. du N.</b>	<b>Europe</b>	<b>Océanie</b>
Effectifs	5	973	78	329	12 219	616	1 039	125	3 859

Source : *Anuários demográficos de 1884, 1885, 1886 et 1900*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1886, 1887, 1890 et 1907 ; *Movimento da população de 1887, 1888, 1889, 1890*. Lisbonne, Imprensa Nacional, respectivement publiés en 1890, 1892 (2) et 1893.

**Tableau 8 – Exportations Brésiliennes, 1821-1890**

<b>Produits</b>	<b>1821-30</b>	<b>1831-40</b>	<b>1841-50</b>	<b>1851-60</b>	<b>1861-70</b>	<b>1871-80</b>	<b>1881-90</b>	<b>1891-1900</b>
<b>Sucre</b>	30,1%	24,0%	26,7%	21,2%	12,3%	11,8%	10%	6,0%
<b>Coton</b>	20,6%	10,8%	7,5%	6,2%	18,3%	9,5%	4,2%	2,7%
<b>Café</b>	18,4%	43,8%	41,5%	48,8%	45,5%	56,6%	62%	64,5%
<b>Cuir</b>	13,6%	7,9%	8,5%	7,2%	6,0%	5,6%	3,2%	2,4%
<b>Caoutchouc</b>	-	-	-	-	-	-	8,0%	15,0%

Source : Graphique réalisé à partir des données sur les exportations brésiliennes proposées par: Virgílio Noya PINTO. “Balço das transformações econômicas no século XIX”. In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, p. 142-164, 1968, p. 152 (pour la période 1821-1850) et p. 156 (pour la période 1851-1890). Pour la période 1891-1900, consulter : Bartolomé BENASSAR et Richard MARIN. *Histoire du Brésil...*, op. cit., p. 277.

**Tableau 9 – Répartition des passagers du navire *Anselm* selon les *concelhos* de provenance**

<i>Concelhos</i> de Provenance	Nombre de Familles	Nombre de personnes	% du nombre de personnes sur le total
<b>Câmara de Lobos</b>	7	27	25
<b>Funchal</b>	2	9	8
<b>Ponta do sol</b>	4	27	25
<b>Santana</b>	5	31	29
<b>São Vicente</b>	3	14	13
<b>TOTAL</b>	21	108	100

Source : la liste des passagers du navire *Anselm*.

**Tableau 10 – Comparaison entre les émigrants partis vers le Pará et le total des émigrants Madériens toutes destinations confondues, par *concelhos* en 1886.**

<i>Concelhos</i>	Passagers de l' <i>Anselm</i>	Émigrants total pour 1886
<b>Câmara de Lobos</b>	27	400
<b>Funchal</b>	9	524
<b>Ponta do sol</b>	27	503
<b>Santana</b>	31	333
<b>São Vicente</b>	14	288

Source : *Anuário Estatístico de Portugal*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886, pag. 148-149 et la liste des passagers du navire *Anselm*.

**Tableau 351 – Répartition des passagers du navire *Anselm*, selon le groupe d'âge, 1886**

Groupes d'âges	Sexe féminin	Sexe masculin
<b>0-4</b>	10	-10
<b>5-9</b>	10	-9
<b>10-14</b>	7	-9
<b>15-19</b>	6	0
<b>20-24</b>	7	-4
<b>25-29</b>	1	-4
<b>30-34</b>	0	0
<b>35-39</b>	3	-5
<b>40-44</b>	5	-1
<b>45-49</b>	1	-6
<b>50-54</b>	2	-1
<b>55-59</b>	0	0
<b>60-64</b>	0	-2

Source : la liste des passagers du navire *Anselm* (les cinq femmes dont l'âge n'était pas indiqué dans la liste ne sont pas ici représentées).

**Tableau 12 – Émigrants entrés à São Paulo par nationalités entre 1885 et 1900**

Années	Italiens	Espagnols	Portugais	Brésiliens	Autrichiens	Divers	Spontanés	Subventionnés	Total
1827						226			226
1828						700			700
1829						29			29
1836						27			27
1837						277			277
1840			80						80
1846						18			18
1847						465			465
1849						86			86
1850						5			5
1851			53			0			53
1852			230			740			970
1853			379			156			535
1854			451			281			732
1855			618			1 507			2 125
1856		37	490			399			889
1857			294			215			509
1858			92			237			329
1859						120			120
1860						108			108
1861						218			218
1862						185			185
1863						10			10
1865						1			1
1866						144			144
1867			29			760			789
1868						109			109
1869			117						117
1870						159			159
1871			18			65			83
1872					13	310			323
1873			135			455			590
1874	5		91			24			115
1875	126	1	40			3 122			3 162
1876						1 303			1 303
1877	2 006	23	602		122	79			803
1878	706	251	557	380	35	129			1 101
1879	568	25	217	20	6	137			380
1880	97	21				495			495
1881						2 705			2 705
1882	1 866	223	547		37	70			654
1883	3 155	317	1 300		2	138			1 440
1884	2 169	134	2 280	11	45	240			2 576
1885	4 176	137	1 995		58	134			2 187
1886	6 094	178	2 718	2	84	460			3 264
1887	27 323	218	2 704	2	162	1 703			4 571
1888	80 749	1 465	7 757	260	1 112	743			9 872
1889	19 025	2 845	3 312	199	1 090	1 422	5 007	22 886	27 893
1890	20 991	4 875	5 561		620	6 244	6 475	31 816	38 291
1891	84 486	9 284	5 552	48	1 876	7 490	1 200	107 536	108 736

1892	34 274	3 166	3 551		535	535	1 088	40 973	42 061
1893	48 739	19 122	11 412		1 996	476	3 776	77 969	81 745
1894	22 420	5 869	4 676		1 042	85	14 855	34 092	48 947
1895	84 722	13 989	14 185		1 120	753	25 229	114 769	139 998
1896	49 846	14 965	5 713		3 663	731	24 092	74 918	99 010
1897	52 880	9 943	3 751		3 097	382	28 081	70 053	98 134
1898	20 389	3 439	2 470		463	453	19 725	27 214	46 939
1899	11 496	2 342	2 140	43	498	145	14 551	16 664	31 215
1900	7 460	2 055	251		1 335	8	11 693	11 109	22 802
Total	585 768	94 924	86 368	965	19 011	38 218	155 772	629 999	930 333

Source : Boletim do Departamento Estadual do trabalho. São Paulo, ano V, n. ° 19, 1916, p. 183-185. *Apud* Paulo Cesar GONÇALVES. *Mercadores de Braços...*, *op. cit.*, p. 483-484.



#### 4) Données utilisées pour réaliser les cartes et graphiques présentés dans la partie 3

➤ Chapitre 8

**Tableau 1 – Répartition des individus de sexe féminin et masculin en fonction de la nationalité des navires (%), 1886-1899**

Nationalité des navires	Sexe féminin	Sexe masculin	Non renseigné
Allemand	48,10%	51,84%	0,06%
Anglais	49,44%	48,89%	1,67%
Belge	42,20%	54,13%	3,67%
Français	45,23%	54,69%	0,08%
NR	32,14%	60,71%	7,14%
Portugais	42,53%	57,18%	0,29%

Source : Base de données élaborée par l'auteur

**Tableau 2 – Nombre de Madériens transportés par année, en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899**

Années	Allemand	Anglais	Belge	Français	Portugais	Non renseigné
1886	1452	108	-	-	-	-
1887	748	-	-	-	-	-
1888	1455	-	-	93	-	-
1889	429	-	13	-	-	-
1890	37	-	22	979	-	-
1891	113	50	54	976	-	-
1892	-	-	-	685	27	-
1893	288	-	12	1104	530	-
1894	-	22	-	373	-	-
1895	19	-	-	1562	-	-
1896	65	-	-	716	-	-
1897	25	-	-	471	27	18
1898	4	-	-	446	51	-
1899	-	-	-	150	23	26

Source : Base de données élaborée par l'auteur

**Tableau 3 – Durée moyenne en jours de la traversée en fonction de la nationalité des navires, 1886-1899**

Nationalité des navires	Durée moyenne de la traversée
Allemand	21,30
Anglais	25,00
Belge	19,33
Français	20,17
Portugais	20,09
Toutes nationalités	20,59

Source : Base de données élaborée par l'auteur

**Tableau 4 – Nombre d'émigrants madériens pour mille habitants (extraite des statistiques officielles) comparée à celle des émigrants madériens vers São Paulo pour mille habitants (extraite de la base de données de ce travail entre 1886 et 1899)**

Années	Population totale de Madère calculée avec le TCAM	Nombre d'Émigrants (Extrait de la base de données)	Nombre d'Émigrants (Extrait des statistiques officielles)	Émigrants madériens ‰ (Extraits des statistiques officielles)	Émigrants madériens ‰ (Extraits de la base de données)
1886	133 317	1560	2 658	19,94	11,70
1887	133 494	748	1 358	10,17	5,60
1888	133 681	1548	3 441	25,74	11,58
1889	133 878	442	1 876	14,01	3,30
1890	134 085	1038	2 752	20,52	7,74
1891	135 613	1193	2 895	21,35	8,80
1892	137 163	712	1 552	11,32	5,19
1893	138 733	1934	2 603	18,76	13,94
1894	140 324	395	1 065	7,59	2,81
1895	141 938	1581	2 341	16,49	11,14
1896	143 573	781	1 868	13,01	5,44
1897	145 230	541	1 139	7,84	3,73
1898	146 910	501	875	5,96	3,41
1899	148 614	199	685	4,61	1,34

Source : Base de données élaborée par l'auteur. Pour les statistiques officielles : I. N. E. *Anuário demográfico et Movimento da população*.

**Tableau 5 - Concelhos d'origine des émigrants madériens, 1886-1899**

<i>Concelhos</i>	<b>Emigrants</b>
<b>Ponta do Sol</b>	2622
<b>Santana</b>	2621
<b>Calheta</b>	1572
<b>São Vicente</b>	1422
<b>Funchal</b>	1348
<b>Câmara de Lobos</b>	1100
<b>Porto Moniz</b>	1076
<b>Machico</b>	683
<b>Santa Cruz</b>	373
<b>Porto Santo</b>	5

Source : Base de données élaborée par l'auteur.

**Tableau 6 – Émigrants madériens pour mille habitants répartis par *concelhos*, 1886-1899**

<i>Concelhos</i>	<b>population en 1899</b>	<b>Émigrants</b>	<b>Émigrants pour mille habitants entre 1886 et 1899</b>
<b>Santana</b>	9 304	2621	281,7
<b>Porto Moniz</b>	4 212	1076	255,5
<b>São Vicente</b>	8 062	1422	176,4
<b>Ponta do Sol</b>	18 791	2622	139,5
<b>Calheta</b>	18 136	1572	86,7
<b>Câmara de Lobos</b>	17 196	1100	64,0
<b>Machico</b>	11 657	683	58,6
<b>Funchal</b>	42 692	1348	31,6
<b>Santa Cruz</b>	16 220	373	23,0
<b>Porto Santo</b>	2 343	5	2,1

Source : Base de données élaborée par l'auteur (les données sur la population globale de l'archipel ont été obtenues à partir de l'étude d'Isabel Oliveira, "A Ilha da Madeira, transição demográfica"..., *op. cit.*, p. 29).

**Tableau 7 – Répartition des chefs de famille de 15-64 ans et 65 ans et plus en fonction du *concelho* de provenance, 1886-1899 (%)**

<b>Âge</b>	<b>PM</b>	<b>SAN</b>	<b>SV</b>	<b>CA</b>	<b>CDL</b>	<b>FUN</b>	<b>MA</b>	<b>PDS</b>	<b>SC</b>	<b>PS</b>
<b>15-64 (actifs)</b>	7,57	18,03	10,81	12,30	9,74	10,53	4,19	23,71	3,03	0,09
<b>+65 (vieux)</b>	3,92	21,57	11,76	9,80	1,96	11,76	13,73	21,57	3,92	0,00

Source : Base de données élaborée par l'auteur. PM (Porto Moniz), SAN (Santana), SV (São Vicente), CA (Calheta), CDL (Câmara de Lobos), FU (Funchal), MA (Machico), PDS (Ponta do Sol), SC (Santa Cruz), PS (Porto Santo).

**Tableau 8 – Répartition des enfants de moins de 15 ans entre la côte nord et la côte sud , 1886-1899 (%)**

<i>Concelhos</i>	<b>Enfants &lt; 15 ans</b>
<b>Calheta</b>	12,42%
<b>Câmara de Lobos</b>	9,01%
<b>Funchal</b>	11,44%
<b>Machico</b>	5,74%
<b>Ponta do Sol</b>	18,91%
<b>Porto Santo</b>	0,06%
<b>Santa Cruz</b>	3,23%
<b>Porto Moniz</b>	8,72%
<b>Santana</b>	20,23%
<b>São Vicente</b>	10,23%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>

Source : Base de données élaborée par l'auteur

**Tableau 9 – Présence masculine et féminine dans le flux migratoire, d'après les statistiques officielles pour le Portugal continental et l'archipel de Madère, comparée aux résultats de la base de données (1886-1899)**

<b>Sexe</b>	<b>Portugal (statistiques officielles)</b>	<b>Madère, statistiques officielles</b>	<b>Madère, statistiques base de données</b>
<b>Hommes</b>	80,49%	56,92%	53,48%
<b>Femmes</b>	19,50%	43,07%	46,37%

Source : Base de données élaborée par l'auteur. Pour les statistiques officielles : I. N. E. *Anuário demográfico et Movimento da população.*

**Tableau 360 – Répartition des émigrants madériens par sexe et état civil indépendamment de leur âge, 1886-1899**

<b>Etat civil</b>	<b>Sexe</b>		
	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>NR</b>
<b>Célibataires</b>	24,38%	26,77%	0,01%
<b>Mariés</b>	19,52%	19,91%	0,00%
<b>Veufs</b>	1,28%	0,49%	0,00%
<b>Non renseignés</b>	3,16%	4,37%	0,12%

Source : Base de données élaborée par l'auteur.

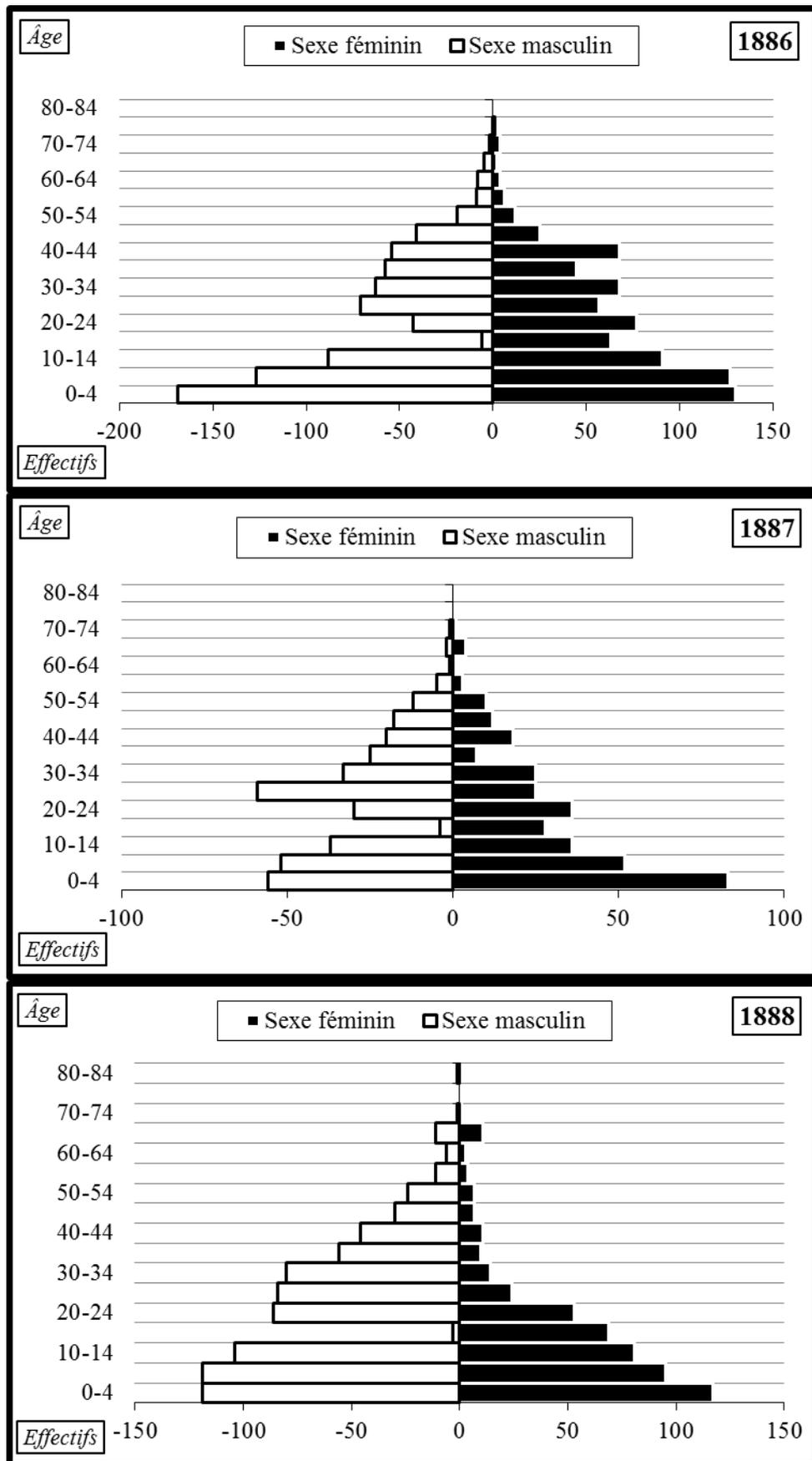
**Tableau 11 – Répartition des émigrants madériens par groupes d'âge et sexe, 1886-1899**

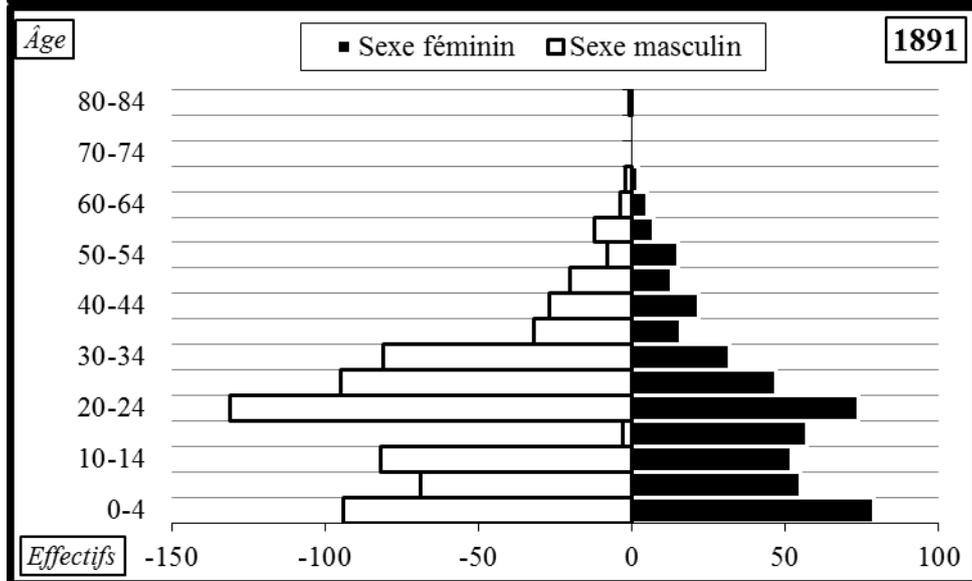
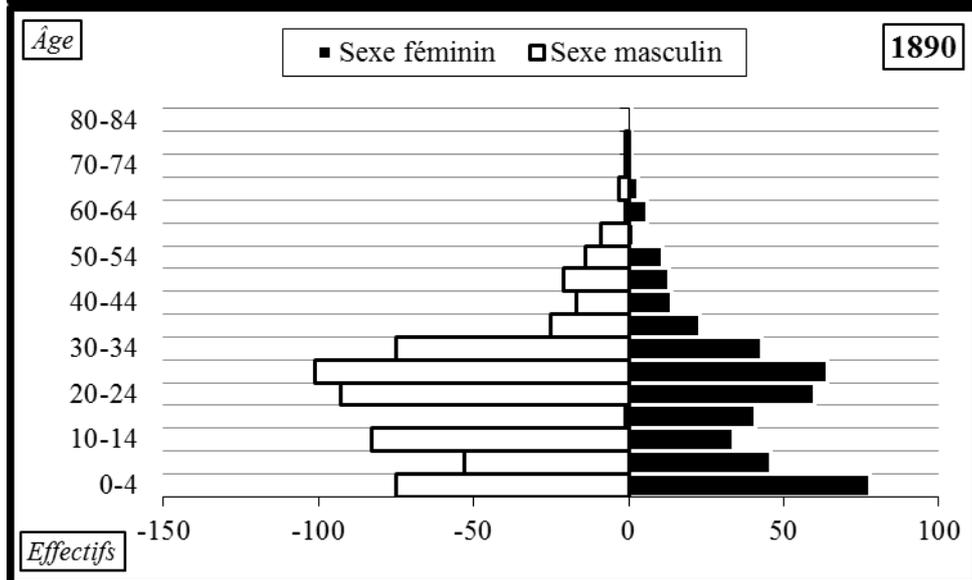
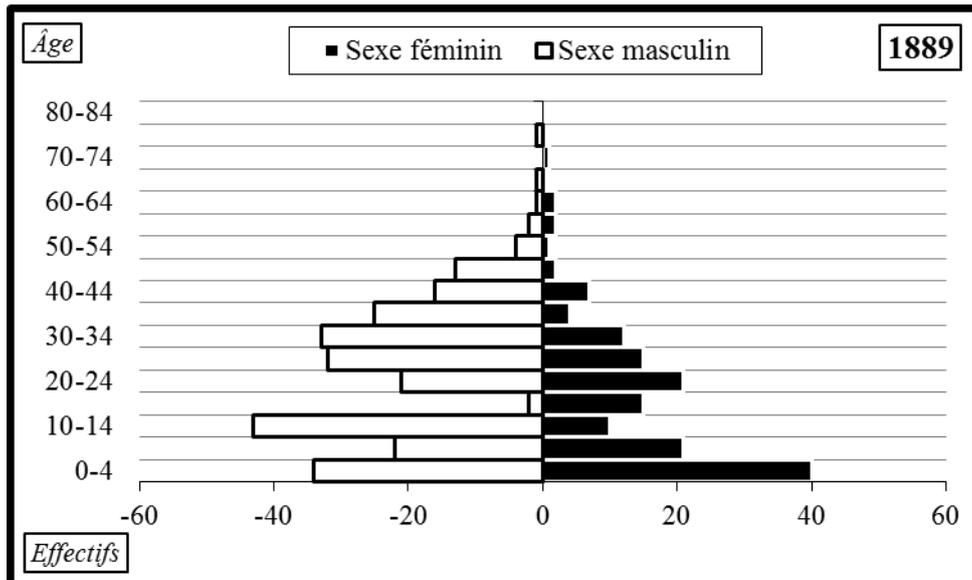
Âge	Sexe féminin	Sexe masculin
0	273	-228
1	236	-272
2	210	-242
3	180	-207
4	176	-187
5	170	-165
6	153	-160
7	155	-195
8	113	-181
9	139	-171
10	121	-163
11	111	-159
12	125	-230
13	116	-237
14	101	-6
15	94	-4
16	113	-6
17	78	-5
18	111	-6
19	99	-10
20	142	-92
21	105	-165
22	147	-219
23	151	-203
24	136	-220
25	161	-210
26	118	-201
27	110	-176
28	100	-140
29	87	-147
30	197	-234
31	62	-219
32	95	-179
33	62	-147
34	56	-127
35	65	-132
36	54	-102
37	39	-96
38	58	-96
39	50	-76
40	130	-93
41	27	-83

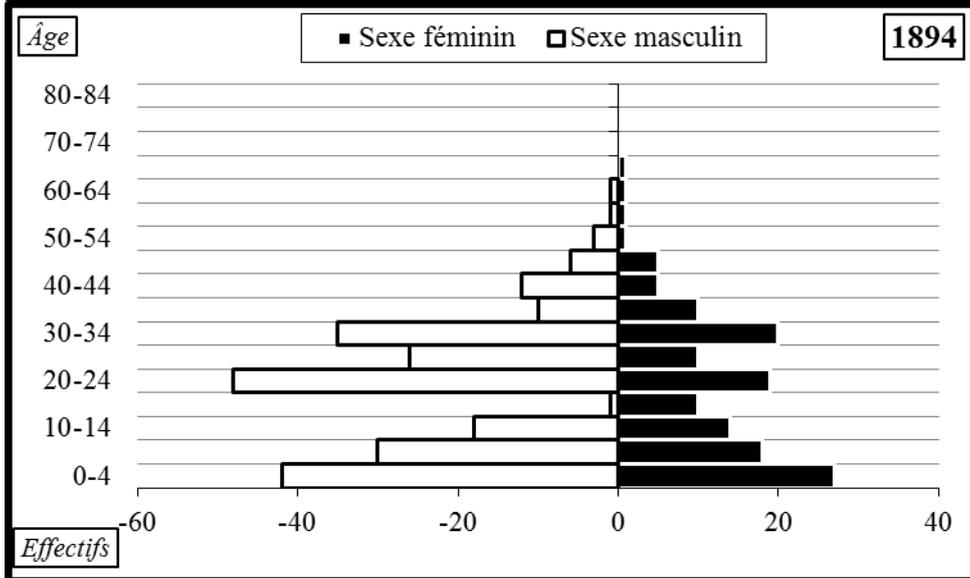
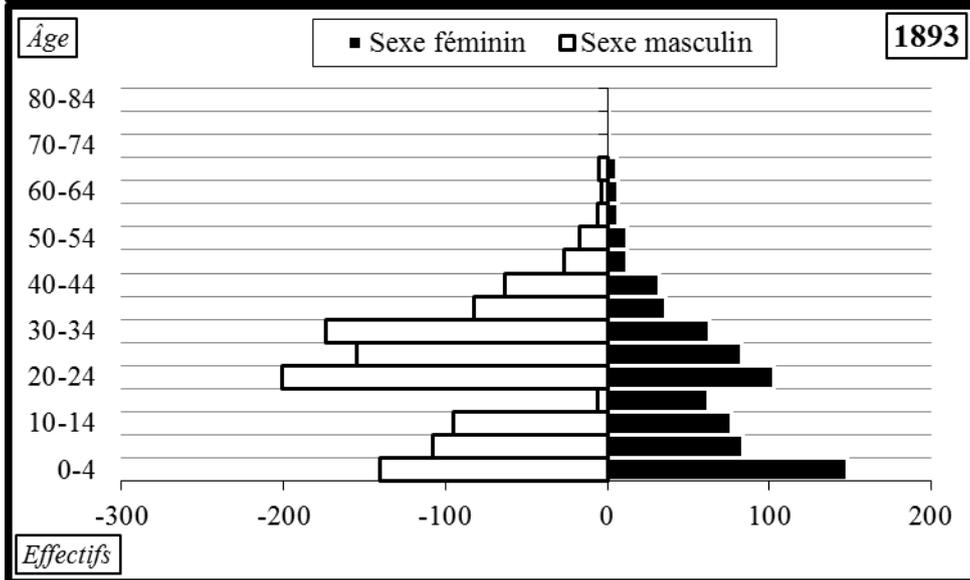
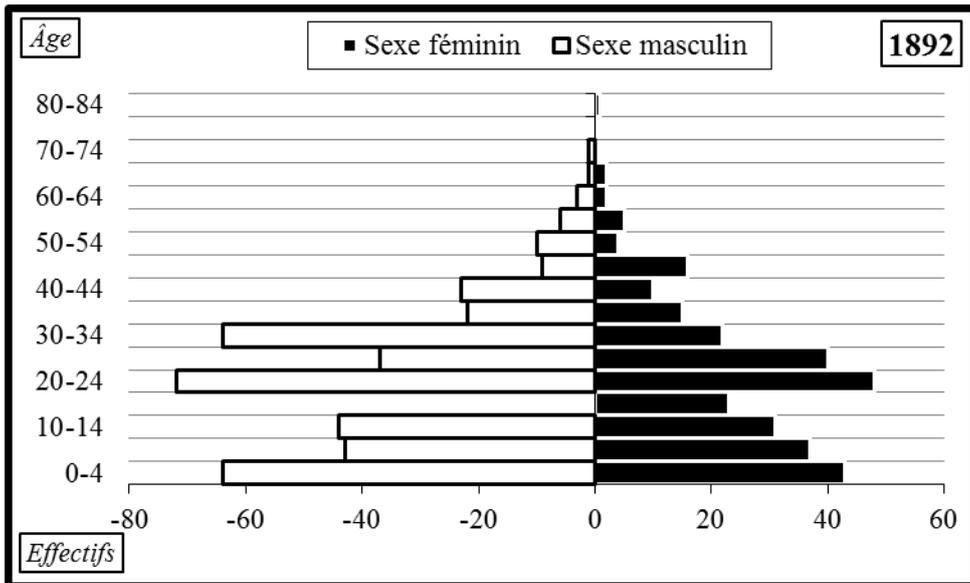
42	42	-69
43	30	-59
44	34	-65
45	37	-86
46	14	-40
47	22	-33
48	28	-40
49	20	-40
50	55	-31
51	13	-20
52	18	-33
53	9	-33
54	11	-25
55	13	-25
56	14	-14
57	8	-14
58	8	-13
59	14	-16
60	22	-14
61	5	-9
62	6	-9
63	4	-6
64	5	-6
65	16	-8
66	11	-16
67	12	-6
68	5	-6
69	1	-2
70	8	-1
71	3	-3
72	2	-3
73	1	-1
74	1	
75	1	-1
76		-1
77	1	-2
78		-1
80	2	-1
82		-2

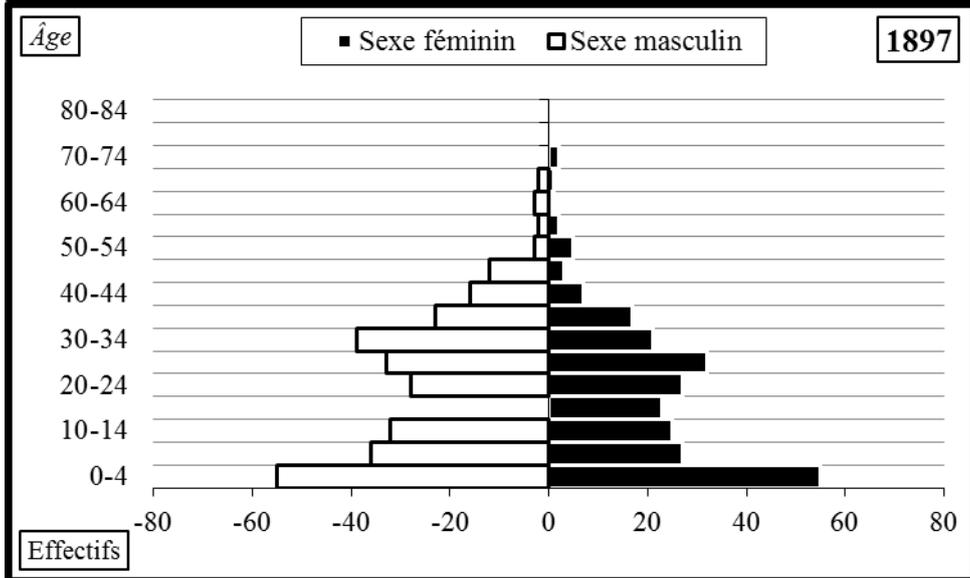
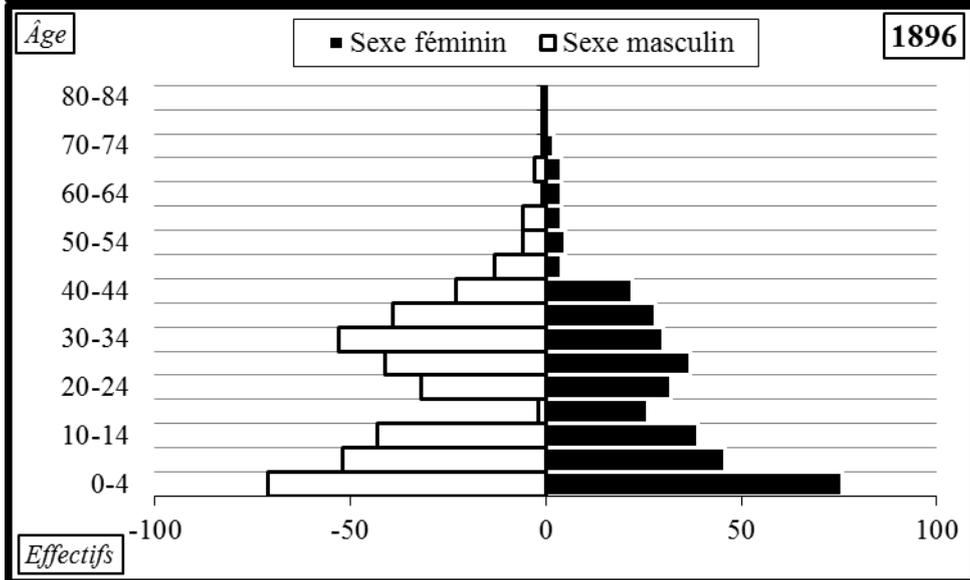
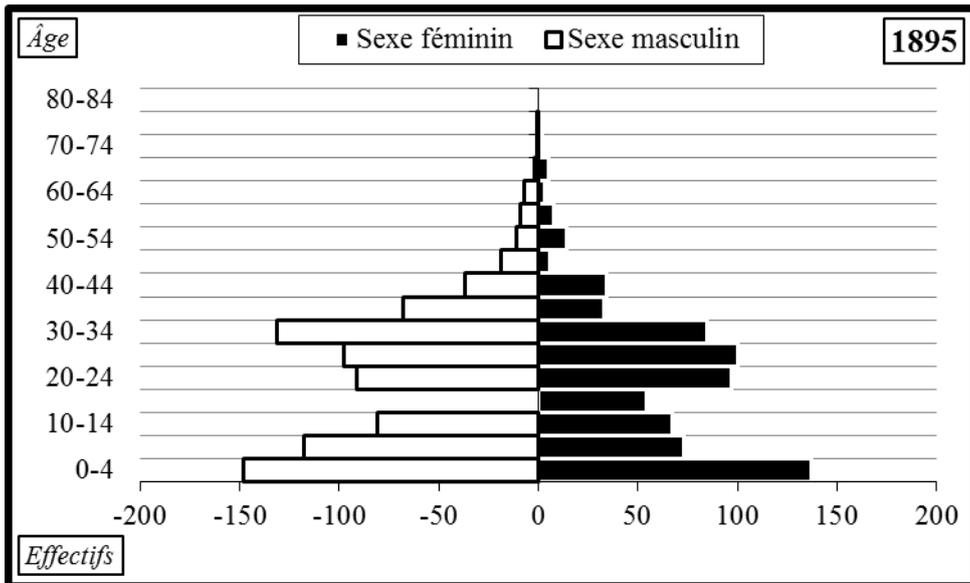
Source : Base de données élaborée par l'auteur.

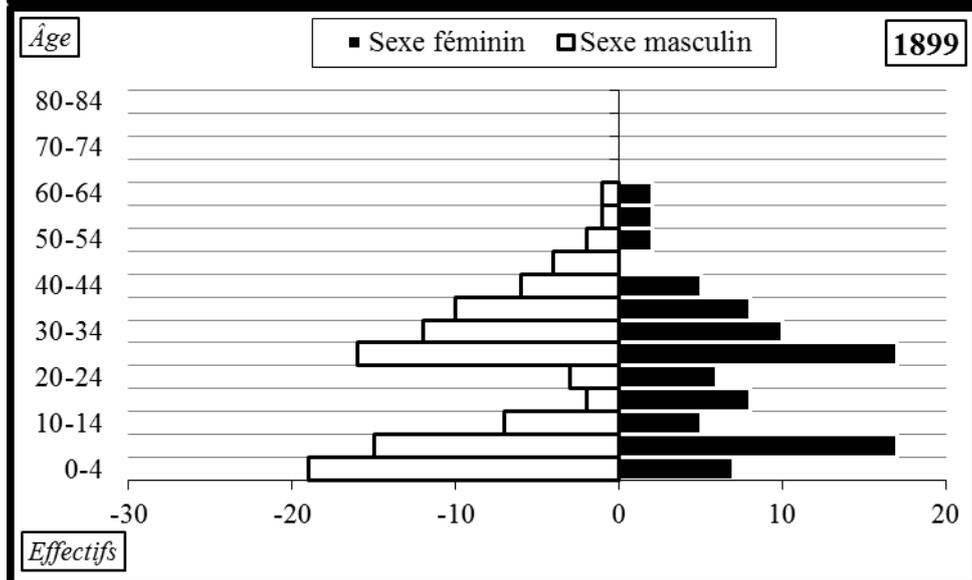
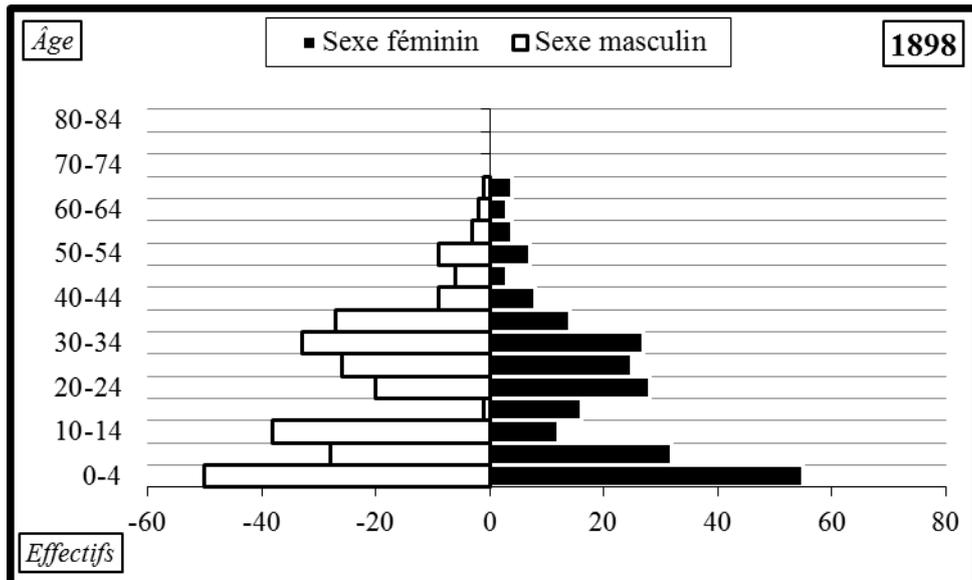
Graphiques 1 – Répartition des émigrants madériens par groupes d'âge, sexe et année, 1886-1899











Sources : Base de données de l'auteur.

**Tableau 12 – Répartition des émigrants par type de famille et par *concelho* de provenance, 1886-1899 (%)**

Concelhos	Types de famille				
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5
<b>Calheta</b>	11,15	13,74	13,85	7,95	13,65
<b>Câmara de Lobos</b>	10,17	7,21	4,62	7,95	12,80
<b>Funchal</b>	11,54	9,68	7,69	10,23	11,43
<b>Machico</b>	4,82	4,15	12,31	1,14	2,90
<b>Ponta do Sol</b>	25,03	16,30	12,31	35,23	33,28
<b>Santa Cruz</b>	3,39	2,27	0,00	5,68	2,05
<b>Porto Moniz</b>	7,56	9,19	7,69	7,95	4,61
<b>Santana</b>	17,14	24,01	32,31	6,82	9,22
<b>São Vicente</b>	9,19	13,44	9,23	17,05	10,07
<b>TOTAL %</b>	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Sources : Base de données de l'auteur.

**Tableau 13 – Répartition par année des familles en fonction de leur type, 1886-1899**

Type de familles	1886	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Total
<b>1</b>	222	121	167	50	82	79	98	159	30	254	124	80	74	33	<b>1573</b>
<b>2</b>	96	52	136	40	106	114	46	205	45	91	28	30	23	8	<b>1020</b>
<b>3</b>	5		6	1	3	13	3	14	1	4	6	4	5		<b>65</b>
<b>4</b>	7		5	10	26	20	1	5		4	3	4	4	2	<b>91</b>
<b>5</b>	32	10	25	22	54	59	68	118	18	82	78	48	46	32	<b>692</b>
<b>Total groupes</b>	<b>362</b>	<b>183</b>	<b>339</b>	<b>123</b>	<b>271</b>	<b>285</b>	<b>216</b>	<b>501</b>	<b>94</b>	<b>435</b>	<b>239</b>	<b>166</b>	<b>152</b>	<b>75</b>	<b>3441</b>

Sources : Base de données de l'auteur.

**Tableau 14 – Professions enregistrées à partir des sources au départ et à l’arrivée des émigrants embarqués pour la première fois, 1886-1899**

<b>Profession</b>	<b>Sur liste d'embarquement</b>	<b>Sur listes de débarquement</b>
<b>Agriculteur</b>	1 446	1 732
<b>Journalier</b>		1108
<b>Laboureur</b>	296	902
<b>Travailleur</b>	381	486
<b>Domestique</b>	21	5
<b>Militaire</b>	10	
<b>Négociant</b>		3
<b>Commerce</b>		2
<b>Commis</b>		1
<b>Charpentier</b>	1	
<b>Cordonnier</b>		1
<b>Employé</b>	1	
<b>Jardinier</b>		1
<b>Peintre</b>	1	
<b>Porteur</b>		2
<b>Prêtre</b>	1	
<b>NR</b>	11 015	8 930
<b>TOTAL</b>	<b>13 173</b>	<b>13 173</b>

Source : Base de données de l’auteur.

**Tableau 15 – Répartition du nombre d'agriculteurs et laboureurs par âge et sexe (listes au départ), 1886-1899**

Âge	Sexe féminin	Sexe Masculin
0	23	22
1	33	35
2	28	31
3	27	34
4	22	17
5	21	26
6	17	21
7	23	26
8	11	17
9	10	17
10	16	23
11	13	20
12	11	21
13	11	26
14	7	-
15	7	-
16	11	-
17	8	-
18	14	-
19	8	1
20	11	16
21	9	26
22	20	34
23	16	30
24	15	32
25	24	30
26	19	39
27	18	37
28	16	24
29	12	30
30	21	40
31	10	45
32	20	37
33	17	28
34	9	28
35	8	27
36	10	14
37	7	17
38	11	15
39	12	15
40	8	13

41	4	19
42	5	10
43	4	11
44	4	13
45	2	15
46	1	4
47	1	3
48	2	9
49	1	6
50	4	4
51	2	1
52	4	4
53	1	2
54	3	5
55	4	4
56	2	4
57	1	5
58	-	2
59	1	2
60	3	5
61	1	1
62	-	1
63	-	2
64	-	1
65	-	2
66	1	3
67	4	1
68	2	-
70	1	1
71	1	-
73	1	-
74	1	-
80	-	1
82	-	1

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 16 – Répartition du nombre d'agriculteurs et laboureurs par âge et sexe (listes à l'arrivée), 1886-1899**

Âge	Sexe féminin	Sexe masculin
0	23	31
1	10	25
2	23	24
3	10	21
4	16	22
5	17	21
6	17	24
7	24	20
8	18	22
9	18	18
10	20	24
11	19	24
12	50	75
13	35	81
14	27	3
15	40	
16	40	1
17	22	2
18	41	1
19	40	3
20	58	16
21	34	45
22	45	74
23	43	73
24	34	80
25	60	82
26	39	82
27	31	70
28	30	54
29	32	68
30	89	91
31	18	82
32	25	70
33	15	75
34	8	58
35	24	65
36	17	44
37	11	55
38	26	34
39	22	40
40	58	41

<b>41</b>	12	33
<b>42</b>	11	33
<b>43</b>	9	32
<b>44</b>	6	28
<b>45</b>	13	42
<b>46</b>	2	22
<b>47</b>	9	13
<b>48</b>	7	17
<b>49</b>	6	16
<b>50</b>	24	13
<b>51</b>	8	7
<b>52</b>	3	16
<b>53</b>	2	15
<b>54</b>	6	14
<b>55</b>	3	11
<b>56</b>	3	7
<b>57</b>	3	6
<b>58</b>	4	5
<b>59</b>	3	9
<b>60</b>	8	7
<b>61</b>	2	2
<b>62</b>	2	2
<b>63</b>	3	3
<b>64</b>	2	3
<b>65</b>	8	5
<b>66</b>	3	7
<b>67</b>	6	3
<b>68</b>	1	3
<b>69</b>		1
<b>70</b>	3	
<b>71</b>		1
<b>72</b>	1	2
<b>75</b>	1	1
<b>80</b>	1	
<b>82</b>		2

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 17 – Émigration légale à partir de la base de données et estimation du nombre d'émigrants de la base avec les clandestins, 1886-1899**

Années	Émigrants de la base de données	Estimation du nombre d'émigrants de la base avec les clandestins
1886	1 560	1 778
1887	748	853
1888	1 548	1 765
1889	442	504
1890	1 038	1 183
1891	1 193	1 360
1892	712	812
1893	1 934	2 205
1894	395	450
1895	1 581	1 802
1896	781	890
1897	541	617
1898	501	571
1899	199	227
<b>TOTAL</b>	<b>13 173</b>	<b>15 017</b>

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 18 – Répartition par sexe et âge des individus identifiés comme sans passeport, 1886-1899**

Groupes d'âge	Sexe féminin	Sexe masculin
0-4	9	-15
5-9	2	0
10-14	3	-10
15-19	2	-5
20-24	1	-4
25-29	2	-3
30-34	1	0
35-39	0	-1
40-44	0	0
45-49	0	0
50-54	1	0
55-59	0	-1

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 19 – Répartition, par an, des émigrants madériens en fonction du passeport, 1886-1899**

Années	Non renseigné	OUI
1886	114	1446
1887	96	652
1888	550	995
1889	15	425
1890	152	886
1891	181	1012
1892	218	494
1893	582	1351
1894	16	379
1895	102	1476
1896	69	712
1897	34	507
1898	62	439
1899	24	174

Source : Base de données de l'auteur

➤ Chapitre 9

**Tableau 20 – Ports de débarquement des 13 263 Madériens, 1886-1899**

Port	Émigrants	%
Santos	10 788	81,34
Rio de Janeiro	558	4,21
Belém	108	0,81
Port non identifié	1 809	13,64
<b>TOTAL</b>	<b>13 263</b>	<b>100,00</b>

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 21 – Les Madériens et les immigrants entrés à São Paulo, 1886-1899**

Années	Emigrants Madériens entrés à São Paulo	Immigrants entrés à São Paulo
1886	1 461	9 536
1887	744	32 112
1888	1 497	92 086
1889	413	27 893
1890	884	38 291
1891	844	108 736
1892	617	42 061
1893	1 424	81 745
1894	338	48 947
1895	1 422	139 998
1896	534	99 010
1897	471	98 134
1898	481	46 939
1899	199	31 215

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 22 – Répartition des émigrants madériens passés par l'auberge de São Paulo, 1886-1899**

Années	Émigrants débarqués au Brésil		
	Total	Avec contrat	Subventionnés
1886	1 568	1 024	894
1887	751	743	650
1888	1 553	1 167	1 043
1889	431	288	265
1890	1 008	875	875
1891	1 241	538	538
1892	714	514	513
1893	1 997	1 381	1 325
1894	349	335	330
1895	1 608	1 197	1 006
1896	787	277	267
1897	548	374	364
1898	509	356	344
1899	199	123	113
<b>Total</b>	<b>13 263</b>	<b>9 192</b>	<b>8 527</b>

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 23 – Répartition par sexe et âges des Madériens analysés au départ et de ceux analysés à l'arrivée au Brésil, 1886-1899**

Groupes d'âge	Sexe féminin au départ	Sexe masculin au départ	Sexe féminin à l'arrivée	Sexe masculin à l'arrivée
0-4	1075	-1136	1083	-1148
5-9	730	-872	733	-875
10-14	574	-795	576	-806
15-19	495	-31	498	-38
20-24	681	-899	685	-907
25-29	576	-874	580	-880
30-34	472	-906	475	-910
35-39	266	-502	268	-504
40-44	263	-369	264	-369
45-49	121	-239	121	-239
50-54	106	-142	107	-142
55-59	57	-82	57	-83
60-64	42	-44	41	-44
65-69	45	-38	45	-38
70-74	15	-8	15	-8
75-79	2	-5	2	-5
80-84	2	-3	2	-3

Source : Base de données de l'auteur

**Tableau 374 – Destination des 13 606 émigrants Madériens, 1886-1899**

Destinations des émigrants madériens	Effectifs	Effectifs par rapport au total dirigé vers São Paulo (%)
Araraquara	926	21,36
Capitale	704	16,24
Ribeirão Preto	626	14,44
Cravinhos	253	5,84
Limeira	187	4,31
Casa Branca	152	3,51
Guaratingueta	145	3,34
Itapira	142	3,28
Amparo	122	2,81
São Simão	122	2,81
Santos	115	2,65
Campinas	106	2,45
Jaú	87	2,01
Bauru	79	1,82
Rio Claro	51	1,18
Bananal	50	1,15
Jacarei	41	0,95

<b>Taubaté</b>	41	0,95
<b>Porto Ferreira</b>	28	0,65
<b>Leme</b>	25	0,58
<b>São Carlos</b>	25	0,58
<b>Brotas</b>	24	0,55
<b>São José do Rio Pardo</b>	22	0,51
<b>Capivari</b>	18	0,42
<b>São João de Boa Vista</b>	17	0,39
<b>São Sebastião</b>	17	0,39
<b>Analândia</b>	16	0,37
<b>Bragança Paulista</b>	16	0,37
<b>Mococa</b>	16	0,37
<b>Pirassununga</b>	16	0,37
<b>Jaboticabal</b>	15	0,35
<b>São Manoel do Paraíso</b>	15	0,35
<b>Botucatú</b>	14	0,32
<b>Mogi-Guaçu</b>	13	0,30
<b>Santa Cruz das Palmeiras</b>	12	0,28
<b>Lorena</b>	10	0,23
<b>Itapeva</b>	9	0,21
<b>Araras</b>	8	0,18
<b>Atibaia</b>	7	0,16
<b>Avaré</b>	6	0,14
<b>Santo Amaro</b>	6	0,14
<b>Tietê</b>	6	0,14
<b>Espírito Santo do Pinhal</b>	5	0,12
<b>Itapetininga</b>	5	0,12
<b>Americano Brasiliense</b>	4	0,09
<b>Jundiaí</b>	4	0,09
<b>Itatinga</b>	3	0,07
<b>Anhembi</b>	2	0,05
<b>São Bernardo do Campo</b>	2	0,05
<b>Total général</b>	<b>13 606</b>	-
<b>Total dirigé vers São Paulo</b>	<b>4335</b>	-

Source : Base de données de l'auteur

**5) Les contrats du 21 août 1894, du 7 mars 1896 et du 6 août 1897  
analysés dans la partie 3**

**5a. Contrat du 21 août 1894**

Signé entre le directeur du secrétariat du ministère de l'agriculture et l'agent Angelo Fiorita pour l'introduction de 50 000 immigrants dans l'Etat.

*Termo que assignam o dr. secretario dos Negocios da Agricultura e A. Fiorita & Comp.*

Aos vinte e um dias do mez de Agosto de mil oitocentos e noventa e quatro, na Secretaria da Agricultura, perante o cidadão dr. Jorge Tibiçá, secretario dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, compareceram A Fiorita & Comp., representadas por seu procurador cidadão Luiz Augusto de Araujo, conforme a procuração que apresentou e fica archivada, para contractarem a introdução de 50.000 immigrants, de procedencia europeia, de conformidade com a sua proposta apresentada na concorrência publica que se verificou a 21 de Maio

do corrente anno, perante a Inspectoria de Terras, Colonização e Imigração do Estado em cumprimento da lei n. 194, de 29 de Agosto de 1893, e concordaram o seguinte:

1.ª

A. Fiorita & Comp. obrigam-se a introduzir no Estado de S. Paulo, no prazo de 18 mezes, a contar desta data, cincoenta mil immigrants de procedencia européa, exclusivamente agricultores, não devendo os de nacionalidade italiana exceder da quinta parte do total ou 10.000.

2.ª

Esses immigrants estão constituidos em familia do seguinte modo:

a) Marido e mulher sem filhos, não tendo mais de 45 annos de idade.

b) Marido ou mulher com filhos ou entoados, não tendo o casal mais de 45 annos de idade e ao menos um homem apto para o trabalho.

c) Viuva ou viuvo com filhos ou entoados, tendo sempre um homem apto para o trabalho.

As familias assim constituidas podem unir-se:

I. Os irmãos, irmãs e cunhados solteiros dos chefes de familia, menores de 35 annos, e tambem os maiores dessa idade, desde que se reconheça terem vivido sempre em companhia dos chefes das familias.

II. Os paes e avós dos chefes das familias que viverem em companhia destes.

III. Os sobrinhos orphãos e o exposito que for creado na mesma familia.

IV. As mulheres casadas, quando provarem com cartas que são chamadas por seus maridos já aqui estabelecidos na lavoura.

Os primos não serão considerados como fazendo parte da familia.

3.ª

O parentesco será provado pelos passaportes e na falta destes por documentos das autoridades dos paizes de onde procederem os immigrants, visados pelos consules brazileiros.

4.ª

Exceptuados os chefes de familia, não deverão os immigrants ter mais de 45 annos, sendo considerados aptos para o trabalho os maiores de 15 annos até a idade de 45 annos, que não tiverem defeito physico.

Os immigrants que não forem considerados na condição acima, não serão accetos, salvo a chamado da Inspectoria de Terras, Colonização e Imigração do Estado.

Sempre que pela conferencia a que se proceder na Hospedaria da capi-

tal, se verificar que as familias não são constituidas de accordo com os documentos apresentados, ou declararem destinar-se a outros estados, perderá o introductor a importancia das passagens correspondentes, além de ficar obrigado a repatrial-os á sua custa, caso isso seja deliberado pelo Governo.

5.ª

No numero dos cincoenta mil immigrants do presente contracto não serão contados os menores de 3 annos, e nem tão pouco aquelles que se verificar já terem estado no Brazil com passagem paga pelos cofres publices. Dos que estiverem nestas bases não serão pagas as passagens pelo Estado.

6.ª

O embarque dos immigrants se effectuará em qualquer porto europeu para Santos, porto de desembarque, donde deverão seguir em caminho de ferro com suas bagagens para a Hospedaria da capital.

7.ª

O transporte em caminho de ferro em S. Paulo será por conta do Governo.

8.ª

A entrega dos immigrants ao Governo será feita mediante conferencia logo após a chegada dos mesmos á Hospedaria, em S. Paulo, para o que o introductor os fará acompanhar desde Santos por alguém que o represente, ou no porto de Santos a bordo dos vapores, se o Governo assim preferir.

9.ª

Logo que seja terminada a conferencia dos immigrants recolhidos á Hospedaria da capital, de accordo com as listas visadas pelo consul brazileiro e mais documentos que os acompanharem, serão as mesmas listas remetidas á Inspectoria de Terras, Colonização e Imigração pelo director da Hospedaria, que attestará o numero dos que responderam a chamada e daquelles que não se acham de accordo com o contracto, discriminando-se os maiores de 12 annos, os de 7 a 12, os de 3 a 7, e os menores de 3 annos, afim de ser requisitado do Governo o pagamento da quantia correspondente pelo Thesouro do Estado.

10.ª

O pagamento ao contractante será feito noventa dias depois da entrada dos immigrants na Hospedaria da capital, de accordo com o attestado referido na clausula acima, em letras bancarias sobre Londres a noventa dias de vista, ficando ao Governo

salvo o direito de effectual o immediatamente em moeda corrente ao cambio do dia em que for realizado.

11.ª

Os preços das passagens serão os seguintes:

Para os immigrants maiores de 12 annos, Lbs. 5—15—0; para os de 7 a 12 annos, Lbs. 2—18—0; para os de 3 a 7 annos, Lbs. 1—9—0; os menores de 3 annos virão gratuitamente.

12.ª

O introductor apresentará um certificado visado pelo consul brazileiro no qual se verifique a declaração dos chefes de familias de não terem despendido quantia alguma para obtenção de passagens para si, suas familias e bagagens.

13.ª

O transporte dos immigrants se effectuará em vapores de 1.ª classo, onde serão observadas as regras estabelecidas pela Directoria de Hygiene.

14.ª

Chegados os immigrants a Santos e não podendo logo seguir para a hospedaria, poderá ser conservados a bordo até 30 horas depois de haver fundado o vapor, não tendo o introductor direito a indemnização alguma.

15.ª

O introductor obriga-se a providenciar de modo que as bagagens, quando por motivo de força maior, tevidamente provido perante o Inspector de Terras, Colonização e Imigração, não sejam punha cadras com elles, venham no paquete immediate aquelle em que tiverem vindo os immigrants, não devendo em caso algum a devida entrega ao agente official em Santos exceder de 30 dias, após a chegada dos mesmos immigrants.

16.ª

O introductor será responsavel pelas bagagens que os immigrants lhe entregarem, das quaes organizará uma relação minuciosa e em duplicata, fazendo entrega de uma das vias ao agente official em Santos, devendo outrosim entregar na recibo a cada immigrant, com declaração do numero dos volumes que lhe pertencem e competentes marcas.

17.ª

A conferencia do numero de volumes de bagagens será feita em Santos, por proposta do contractante, perante o agente official de imigração, de conformidade com a lista que lhe for entregue e na qual passará attestado, declarando a falta ou violação

de quaesquer volumes, pelos quaes será responsavel o mesmo contractante, cessando essa responsabilidade somente depois da entrega ao referido agente official de toda a bagagem relacionada.

18.ª

Fica salvo ao Governo o direito de ter nos portos de embarque agentes seus, assistindo-lhes o direito de recusar quaesquer immigrants, embora validos, mas que não estejam nas condições do presente contracto.

19.ª

Os contractantes obrigam-se a repatriar dentro do prazo de 30 dias da data da chegada e a expensas suas os immigrants que forem introduzidos fora das condições do presente contracto, desde que seja exigido pelo Governo.

20.ª

Os immigrants virão acompanhados de lista em duplicata, contendo o nome, idade, estado, nacionalidade, profissão e grau de parentesco com o chefe de familia, authenticada pelo agente consular do porto de embarque.

21.ª

No caso de força maior, como sejam: arribadas, forças de mar, accidentes maritimos, bloqueios, quarantenas, commoção interna, prohibição ou impedimento á chegada de immigrants por parte dos governos estrangeiros ou qualquer outro previsto em lei, o prazo estipulado na condição primeira poderá ser prorogado por accordo entre o Governo e os contractantes.

22.ª

Em caso de epidemia poderá o Governo sustar a Immigração dos portos ou paizes affectados e desde que os contractantes introdutores tenham o respectivo aviso, não poderão fazer partir vapor com immigrants desses portos, sob pena de não terem direito ás passagens e cobrem por sua conta e responsabilidade todas as despesas da volta dos vapores impedidos de accesso nos portos do Brazil.

23.ª

Fica salvo ao Governo o direito de espaçar o prazo marcado para a introdução, e desde que seja conveniente aos interesses do Estado poderá, com antecedencia de 30 dias, marcar o numero maximo de immigrants a serem introduzidos mensalmente.

24.ª

No caso de ser algum immigrant rejeitado por anarchista ou suspeito de fazer parte dessa associação, cor-

rerão por conta do introductor as reparações e quaesquer despesas que com taes immigrants faça o Governo ou a policia de S. Paulo.

25.ª

Pela infracção de qualquer das clausulas do presente contracto, ficarão os contractantes sujeitos á multa de um a cinco contos de réis sem prejuizo do direito que se reserva o Governo de rescindir o mesmo contracto sem indemnização alguma no caso de reincidencia.

26.ª

A applicação da multa da clausula acima será imposta pelo inspector de Terras, Colonização e Immigração, com recurso para o secretario de Estado da Agricultura, e a pena de rescisão directamente pelo Governo.

27.ª

Para garantir a execução do presente contracto os contractantes depositarão, como caução no Thesouro do Estado, a quantia de 20:000\$000, podendo o Governo exigir reforço até á quantia de 100:000\$000, se assim julgar conveniente.

28.ª

O Governo poderá exigir que a entrada dos 10.000 immigrants de nacionalidade italiana, a que se refere a clausula 1.ª do presente contracto, seja feita simultaneamente na proporção de 20 % ou que sejam introduzidos em ultimo lugar.

Os contractantes fizeram a caução no Thesouro do Estado, da quantia de 20:000\$000, como consta de dous conhecimentos assignados pelo thesoureiro d'quella Repartição, que apresentaram e ficam archivados nesta Secretaria.

Em tempo: — O presente contracto é assignado tambem pelo cidadão dr. Bernardino de Campos, presidente do Estado, e, não somente pelo dr. Jorge Tibiriçá e contractantes, como foi declarado no preambulo de mesmo contracto. — E, para firmeza de tudo, lavrou-se o presente termo que vai assignado pelas partes contractantes. E eu, *Francisco Lucio de Oliveira Netto*, chefe de Secção, servindo de director-geral, o subscrevo. Está uma estampilha estadual do valor de 2\$000 devidamente inutilizada.

**5b. Contrat du 7 mars 1896**

Signé entre le Président de l'État de São Paulo, le secrétariat de l'Agriculture, commerce et travaux publics et l'agent Angelo Fiorita & Comp pour introduction de 55 000 immigrants dans l'État.

<p>Termo de contracto que assignam os ses. Presidente do Estado, secretario dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas A. Fiorita &amp; Comp. para a introdução de 55.000 immigrants neste Estado.</p> <p>Aos sete dias do mez de Março de mil oitocentos e noventa e seis, no palacio do Govern., perante os dros. Bernardino de Campos, presidente do Estado, e Theodoro Dias de Carvalho Junior, secretario dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, compareceram A. Fiorita &amp; Comp. representados por seu procurador cidadão Luiz Augusto de Araujo, conforme a procuração que apparece em fim archivada e registada na secretaria, para contractarem a introdução de 55.000 immigrants de diversas procedencias, de conto municipal e em a proposta que apresentaram á concorrência aberta para cumprimento da lei n. 336, de 30 de Agosto de 1895; ficando ajustadas as seguintes clausulas:</p> <p>1ª - A. Fiorita &amp; C. obrigam-se a introduzir no Estado de S. Paulo no prazo de 12 mezes, a contar desta data, 55.000 immigrants, sendo 45.000 de procedencia europeia e 10.000 de procedencia americana, de Canada e provincia de Quebec, e do Porto Rico, e sendo todas exclusivamete agricultores.</p> <p>2ª - Os 45.000 immigrants europeus serão das seguintes nacionalidades: italiana, hollandez, russa, allemã, norueguesa, inglesa, austriaca, portuguez e hollandez, devendo ser os desta ultima nacionalidade exclusivamente das provincias denominadas Gallicia, Navarra e Vascongadas e das Ilhas Canarias.</p> <p>3ª - O numero total dos immigrants Italianos não poderá exceder de 15.000, incluindo-se nestes os 2.000 já contractados por despacho de 8 de Fevereiro do anno 1.º de Respanhoes 10.001 e os demais 20.000 tirados das outras sete nacionalidades, acima mencionadas, preferidas a allemã, sueca, norueguesa.</p> <p>Para cumprimento do estabelecido na ultima parte desta clausula os contractantes obrigam-se a transportar os quaesquer portos europeus, sob aviso do Governo, os immigrants de qualquer das mencionadas nacionalidades, que possam agenciadas para este estado, de accordo com o Governo, e desde que sejam em numero equivo. Por de 30 para cada porto.</p> <p>4ª - Esses immigrants serão contratados em familias do seguinte modo:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Casal sem filhos não tendo mais de 45 annos</li> <li>b) Casal com filhos os enteados, não tendo mais de 50 annos de idade, e devendo ter, pelo menos, um homem apto para o trabalho por cada dous individuos inaptos.</li> <li>c) Marido ou mulher com filhos ou enteados, não tendo qualquer delles mais de 50 annos e devendo ter a familia assim constituída, pelo menos, um homem apto para o trabalho por cada dous individuos inaptos.</li> <li>d) Viúva ou viúva, não excedendo de 50 annos, com filhos ou enteados, tendo sempre um homem apto para o trabalho para cada dous individuos inaptos.</li> </ul> <p>A's familias assim constituídas podem unir-se, nos termos das letras b, c e d da clausula 4ª:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>I Os irmãos, irmãos, cunhados e cunhadas, solidros, dos chefes de familia, menores de 15 annos desde que se justifique terem vivido sempre em companhia dos chefes das familias;</li> <li>II Os pais e avós dos chefes das familias que vierem em companhia destes;</li> <li>III Os sobrinhos orphãos e o exposto que for criado na mesma familia;</li> <li>IV As mulheres casadas, quando provarem, com cartas, que são chamadas por seus maridos já aqui estabelecidos na provincia.</li> </ul> <p>5ª - O parentesco será provado pelos passaportes e, na falta destes, por documentos das autoridades de onde procederem os immigrants, visados pelos commissarios do Governo, onde se houver ou pelos consules brasileiros, os quaes poderão recuar os documentos que julgarem duvidozos ou defectuosos.</p>	<p>6ª - Serão considerados aptos para o trabalho, para os effeitos da clausula 4ª, letras b, c e d, os homens maiores de 12 annos até a idade 45, que não tiverem defecto physico.</p> <p>Os immigrants que não forem considerados na condicção acima não serão admitidos.</p> <p>7ª - Sempre que, pela conferencia a que se proceder na hospedaria da capital, se verificar que as familias não são constituídas de accordo com os documentos apresentados, ou declararem declinar-se a outras Estados, perderão os introductores a importancia das passagens correspondentes, além de ficarem obrigados a repatriar-as á sua custa, caso seja isso deliberado pelo Governo.</p> <p>8ª - No numero dos 55.000 immigrants do presente contracto, não serão contados os menores de 3 annos e sem tão pouco aquelles que se verificar já terem estado no Brasil com passagem paga pelos nobres publicos.</p> <p>Os contractantes A. Fiorita &amp; C. obrigam-se a pagar 500000 por todo o immigrant que estiver no caso acima mencionado, além da perda da respectiva passagem.</p> <p>9ª - No caso de ser algum rejeitado, anarchista ou suspeito de fazer parte desta associação, correrão por conta dos introductores as repatriações e quaesquer despesas que com taes immigrants faça o Governo ou policia de São Paulo.</p> <p>10ª - O embarque dos immigrants se effectuará em qualquer porto europeu, quanto nos vapores e nos portos de Canada e Porto-Rico, quanto nos de procedencia americana, sendo, para todos, Santos o porto de desembarque, donde deverão seguir em cancho de ferro com sua bagagem para a hospedaria da Capital.</p> <p>11ª - O transporte em cancho de ferro será por conta do Governo.</p> <p>12ª - A entrega dos immigrants ao Governo será feita mediante conferencia logo após a chegada dos mesmos á hospedaria em São Paulo, para o que os introductores se farão acompanhar desde Santos, por algum que os represente, ou no porto de Santos a bordo dos vapores, si o Governo assim preferir.</p> <p>13ª - Logo que seja terminada a conferencia dos immigrants recolhidos á hospedaria da Capital, de accordo com as listas visadas pelo commissario do Governo si isto possível, ou Consul brasileiro, e mais documentos que os acompanharem, serão as mesmas listas remetidas á Inspectoria de Terras, Colonizaçao e Immigração pelo director da hospedaria, que attualizar o numero dos que responderam á chamada, e d'aqueles que não se acham de accordo com o contracto, discriminando-se os maiores de 12 annos, os de 7 a 12, os de 3 a 7, e dos menores de 3 annos, além de serem remettidos os papéis ao Governo para o pagamento da quantia correspondente pelo Thezouro do Estado.</p> <p>14ª - O pagamento aos contractantes será feito noventa dias depois da entrada dos immigrants na hospedaria da Capital, em letras bancarias sobre Londres a noventa dias de vista, ficando ao Governo salvo o direito de effectual-o immediatamente, em moeda corrente, ao cambio do dia em que for realizado.</p> <p>15ª - Os preços das passagens serão os seguintes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Para os immigrants Italianos, maiores de 12 annos, lbs. 4-15-0;</li> <li>para os de 7 a 12 annos, lbs. 2-8-0; e para os de 3 a 7 annos, lbs. 1-4-0;</li> <li>Para os outros immigrants europeus, maiores de 12 annos lbs. 5-10-0;</li> <li>para os de 7 a 12 annos lbs. 2-15-0; para os de 3 a 7 annos lbs. 1-7-6;</li> <li>Para os immigrants do Canada e Porto-Rico, maiores de 12 annos lbs. 9-0-0; para os de 7 a 12 annos lbs. 4-10-0; para os de 3 a 7 annos lbs. 2-4-0.</li> </ul> <p>Os menores de 3 annos, de todas as procedencias, virão gratuitamente.</p> <p>16ª - Os introductores apresentarão um certificado visado pelo Commissario do Governo ou pelo Consul brasileiro, si isto for possível, ao qual se verifique a declaração dos chefes de familias de não terem despendido quantia alguma para obtenção de passagens para si, suas familias e bagagens.</p>
--	--

13  
O transporte dos imigrantes se effectuará em vapores de 1.ª classe, onde serão observadas as melhores regras hygienicas, verificadas no porto de embarque pelo Commissario do Governo e no desembarque pelo medico da Agencia Official em Santos. Durante as viagens o Governo terá o direito de fazer verificar a observancia das mesmas regras por quem lhe aprouver.

17  
—Os contractantes A. Fiorita & Comp. obrigam-se a facilitar por todos os meios, aos commissarios do Governo de São Paulo, a fiscalização nos portos de embarque, em que se acharem, do serviço de introdução de imigrantes que ora contractam pelo modo estabelecido nas instruções expedidas pelo Secretario d'Estado d'Agricultura, em 16 de Agosto de 1835 e approvadas pelo Decreto n.º 299 A, da mesma data, fornecendo-lhes com a precisa antecedencia todos os documentos que exigirem para as verificações que lhes incumbem realizar em cada embarque de imigrantes, assim como avisando-os anterior e precisamente da partida de expedições.

—Estas deverão ser participadas pelo menos dois dias antes de se effectuarem, e aquelles documentos deverão ser entregues, no maximo, até á vespera, ao meio dia da partida dos respectivos imigrantes.

18  
Chegados os imigrantes a Santos e não podendo logo seguir para a hospedaria, poderão ser conservados a bordo até 96 horas depois de haver fundado o vapor, não tendo os introductores direito á indemnização alguma.

19  
—Os introductores obrigam-se a providenciar de modo que as bagagens venham nos mesmos vapores que trouxeram os imigrantes.

20  
—Os introductores são responsaveis pelas bagagens que os imigrantes lhes trazem, das quaes organizarão uma relação minuciosa e em duplicata, fazendo entrega de uma das vias ao Agente Official em Santos, devendo outrossim entregar um recibo a cada imigrante com declaração do numero dos volumes que lhe pertencerem e competentes marcas, que deverão consistir na numeração de cada volume com um numero correspondente ao que constar do recibo ao dono e das listas da bagagem, feito á tinta indelevel, acompanhado esse numero, do nome do vapor e em que vier.

21  
A conferencia do numero de volumes de bagagens será feita em Santos, por preposto dos contractantes perante o agente official de immigração, de e conformidade com a lista que lhe for entregue e na qual passará attestado, declarando a falta ou violação de quaesquer volumes, pelos quaes serão responsaveis os mesmos contractantes, cessando essa responsabilidade somente depois da entrega ao referido agente official, de toda a bagagem relacionada.

22  
Os contractantes obrigam-se a recolher mensalmente ao Thesouro do Estado a quantia de 3,000 francos para occorrer ás despesas do serviço de fiscalização na Europa, e de 2,000 francos para as despesas identicas no continente americano. As prestações mensaes a que se obrigam a fazer os contractantes A. Fiorita & Comp. pela presente clausula deverão ser recolhidas ao Thesouro deste Estado até o dia 10 de cada mez e a correspondente ao mez corrente será feita no mesmo Thesouro, no acto da assignatura deste contracto.

23  
Os contractantes obrigam-se a reparar, a expensas suas, os imigrantes que forem introduzidos fóra das condições do presente contracto desde que seja exigido pelo governo, que lhes marcará prazo nunca menor de trinta dias.

24  
Os contractantes obrigam-se a introduzir pelos mesmos preços do presente contracto os imigrantes, até o numero de 5,000, cuja introdução for contractada pelos fazendeiros pessoalmente ou por intermedio do governo do Estado, ficando livre aos mesmos fazendeiros a escolha de nacionalidades.

Si até dois mezes antes do prazo determinado para termo deste contracto não houver contractos directos com fazendeiros ou os tenha havido em numero, porem, inferior aos alludidos 5,000, os contractantes introdu-

zirão o que faltar para completar esse numero nas mesmas condições e pelos mesmos preços dos outros 15,000.

25  
Obrigam-se mais os contractantes A. Fiorita & Comp. a por á disposição do governo, em todos os vapores que transportarem imigrantes por conta deste Estado, tanto na ida como na volta, duas passagens de 1.ª classe ou quatro de 3.ª, que serão utilizadas pelo governo conforme caizer.

Quando o Governo assim o julgar conveniente, poderá exigir, em lugar das passagens, a importancia em dinheito correspondente ás mesmas.

26  
Os imigrantes virão acompanhados de lista em duplicata, contendo o nome, idade, estado, nacionalidade, profissão e grau de parentesco como o chefe da familia, authenticada pelo commissario do Governo, consul ou agente consular do porto de embarque.

27  
No caso de força maior, como sejam: arribadas forçadas, accidentes maritimos, bloqueios, quarentenas, commoção interna, prohibição ou impedimento á sahida de imigrantes por parte dos governos estrangeiros ou qualquer outro previsto em lei, o prazo estipulado na clausula 1.ª poderá ser prorogado por accordo entre o Governo e os contractantes.

28  
Em caso de epidemia poderá o Governo sustar a immigração dos portos ou paizes affectados e desde que os contractantes introductores tenham o respectivo aviso, não poderão fazer partir vapor com imigrantes desses portos, sob pena de não terem direito ás passagens e correrem por sua conta e responsabilidade todas as despesas da volta dos vapores impedidos de accesso aos portos do Brasil.

29  
Fica salvo ao Governo o direito de espaçar o prazo para a introdução e, desde que seja conveniente aos interesses do Estado, poderá com antecedencia de 30 dias marcar o numero maximo de imigrantes a serem introduzidos mensalmente.

30  
Pela infracção de qualquer das clausulas do presente contracto e para as quaes não haja comminação especial, ficarão os contractantes sujeitos á multa de 1,000\$000 a 5,000\$000, sem prejuizo do direito que se reserva o Governo do rescindir o mesmo contracto sem indemnização alguma no caso de reincidencia.

31  
A applicação da multa da clausula precedente será imposta pelo inspector de Terras, Colonização e Immigração com recurso para o secretario de Estado da Agricultura, e a pena de rescisão directamentes pelo Governo.

32  
Para garantir a execução do presente contracto, os contractantes depositarão no Thesouro do Estado a quantia de 20,000\$000, podendo o Governo exigir reforço até a quantia de 200,000\$000 si assim julgar conveniente.

33  
Para todas as questões que se suscitarem por este contracto, os contractantes A. Fiorita & Comp. obrigam-se a se sujeitarem no fóro da capital deste Estado.

E para firmeza de tudo lavrou-se o presente termo, depois de feito, a caução de 20,000\$000 a que se refere a clausula 32.ª do presente termo e o deposito da importancia de 5,000 francos exigido pela clausula 22.ª, como consta dos conhecimentos expedidos pelo Thesouro do Estado e que ficam archivados na Secretaria dos Negocios da Agricultura conjunctamente com a procuração passada pelos contractantes a favor do cidadão Luiz Augusto de Araujo.—Vai este assignado pelos cidadãos drs. Bernardino de Campos, presidente do Estado, Theodoro Dias de Carvalho Junior, secretario dos negocios da Agricultura, e Luiz Augusto de Araujo, procurador de A. Fiorita & Comp.; e eu, Eugenio Lefèvre, director geral, o subscrevi.—Bernardino de Campos, Theodoro Dias de Carvalho Junior, pp. Luiz Augusto de Araujo.

## 5c. Contrat du 6 août 1897

Signé entre le gouvernement de l'État de São Paulo et l'agent José Antunes dos Santos & Comp. pour l'introduction de 20 000 immigrants.

<b>Agricultura</b>	
<p><b>CONTRATO QUE FAZEM JOSÉ ANTUNES DOS SANTOS &amp; COMP., DE LISBOA, COM O GOVERNO DO ESTADO PARA INTRODUÇÃO DE 20000 IMMIGRANTES.</b></p> <p>Aos seis de Agosto de mil oitocentos e noventa e sete, no palacio do governo do Estado de São Paulo, presentes os dros. Manoel Ferraz de Campos Salles, presidente do Estado e Firmiano de Moraes Pinto, secretario do Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, compareceu o cidadão Luiz de Araujo, com procuração bastante de José Antunes dos Santos &amp; Comp., negociantes estabelecidos em Lisboa, a qual fica registrada e archivada na respectiva secretaria de Estado, e declarou que vinha assignar o contracto para introdução de vinte mil immigrants, autorizada pela lei n. 435, de 29 de Dezembro de 1896, de conformidade com sua proposta, apresentada na concorrência publica, realizada em 10 de Julho ultimo e aceita por acto de 29 do mesmo mez, e de accordo com as clausulas geraes que acompanhavam o edital da secretaria da Agricultura, de 26 de Abril do corrente anno, e mais aquellas que, neste acto, são accordadas para maior garantia da boa e fiel execução do serviço, como vai abaixo:</p> <p style="text-align: center;"><b>I</b></p> <p>Os contractantes José A. dos Santos &amp; Comp. obrigam-se a introduzir no Estado de São Paulo, no prazo de doze mezes, a contar da data do presente contracto, vinte mil (20.000) immigrants europeus, sendo: dez mil (10.000) hespanhóes das provincias denominadas: Gallicia, Navarra, Vascongadas, Malaga, Caceres e Ilhas Canarias; cinco mil (5.000) portuguezes do continente e ilhas portuguezas; e cinco mil (5.000) allemães, belgas, suecos e dinamarquezes, — todos exclusivamente agricultores.</p> <p>O numero determinado para cada nacionalidade não poderá, sob pretexto algum, ser maior que o mencionado nesta clausula.</p> <p style="text-align: center;"><b>II</b></p> <p>Os immigrants deverão ser constituidos em familias, compostas de casal sem filhos ou enteados, não tendo o marido mais de 45 annos ou a mulher mais de 40; de casal com filhos ou enteados, ou de viúvo ou viúvas acompanhados de filhos ou enteados, havendo sempre um individuo apto para o trabalho, segundo o estabelecido neste contracto.</p> <p>As familias assim compostas podem unir-se:</p> <p>1.º Os irmãos, irmãs, cunhados e cunhadas solteiros, dos chefes de familias, menores de 45 annos, desde que se justifique terem vivido sempre em companhia dos chefes das familias.</p> <p>II. Os paes e avós dos chefes das familias que viverem em companhia destes.</p>	<p><b>III.</b> Os sobrinhos orphans e o exposto que fo creado na mesma familia.</p> <p><b>IV.</b> As mulheres casadas, quando provarem, com carias, que são chamadas por seus maridos, já aqui estabelecidos na lavoura.</p> <p style="text-align: center;"><b>III</b></p> <p>O parentesco será provado pelos passaportes e, na falta destes, por documentos das auctoridades de onde procederem os immigrants, veados pelos commissarios do governo, onde os houver, ou pelos consules brazileiros, os quaes poderão recusar os documentos que julgarem deficientes ou defectuosos.</p> <p style="text-align: center;"><b>IV</b></p> <p>Serão considerados aptos para o trabalho para os efeitos da clausula 2.ª, os homens maiores de 12 annos até a idade de 45 e as mulheres de 15 annos a 40, que não tiverem defeito physico. Os immigrants que não forem considerados na condição acima não serão accetos.</p> <p>Sempre que, pela conferencia a que se proceder na hospedaria da capital, se verificar que as familias não são constituidas de accordo com os documentos apresentados, ou declararem destinar-se a outros Estados, perderão os introductores a importancia das passagens correspondentes, além de ficarem obrigados a repatrial-as á sua custa, caso seja isso deliberado pelo governo.</p> <p>Tambem perderão os introductores a importancia das passagens dos immigrants que, antes de findo o prazo de permanencia na hospedaria, declararem não ser agricultores e retirarem-se desta para mister estranho á lavoura.</p> <p style="text-align: center;"><b>V</b></p> <p>No numero dos vinte mil immigrants do presente contracto, não serão contados os menores de 3 annos, e nem tão pouco aquelles que se verificar já terem estado no Brazil com passagem paga pelos cofres publicos.</p> <p>Os contractantes obrigam-se a pagar a multa de 50\$000 por todo o immigrant que estiver no caso acima mencionado, além da perda da respectiva passagem.</p> <p style="text-align: center;"><b>VI</b></p> <p>No caso de ser algum rejeitado, por anarchista ou suspeito de fazer parte desta associação, correrão por conta dos introductores as repatriações e quaesquer despesas que com taes immigrants faça o governo ou a policia de S. Paulo.</p> <p style="text-align: center;"><b>VII</b></p> <p>O embarque dos immigrants se effectuará em qualquer porto europeu, sendo, para todos, Santos o porto de desembarque, donde deverão seguir em caminho de ferro, com suas bagagens para a hospedaria da capital.</p> <p style="text-align: center;"><b>VIII</b></p> <p>O transporte em caminho de ferro será por conta do governo.</p>

IX

A entrega dos immigrants ao governo será feita mediante conferencia logo após a chegada dos immigrants á Hospedaria em S. Paulo, para a qual os introduutores os farão acompanhar desde Santos, por aquelles que os representarem no porto de Santos e hordos dos vapores, si o governo assim preferir.

X

Logo que seja terminada a conferencia dos immigrants recolhidos á Hospedaria da capital, de accordo com as listas visadas pelo commissario do governo, si isto for possível, ou consal brasileiro, e unidos documentos que os acompanharem, serão as mesmas listas remetidas á Inspectoria de Terras, Colonização e Imigração pelo director da hospedaria, que attestará o numero dos que responderam á chamada, e daqueles que não se acham de accordo com o contracto, discriminando-se os maiores de 12 annos, os de 7 a 12, os de 3 a 7, e os menores de 3 annos, asim se serão remetidos o papel á Secretaria da Agricultura, para o conhecimento da quantia e composição, pelo Director do Estado.

Até a ultima verificação na mesma secretaria, poderão ser libertadas passagens de immigrants que não estejam nas condições do contracto.

XI

O pagamento aos contractantes será feito noventa dias depois da chegada dos immigrants, na hospedaria da capital, em letras bancarias sobre Londres noventa dias do visto, ficando ao governo o direito de substituir o immediatamente, ou certidão da dita em que for realizado.

XII

Os preços das passagens serão os seguintes: Para immigrants alienados, heilgas, suecos e dinamarquezes, maiores de doze (12) annos, seis libras esterlinas e seis schillings (£ 6-6-0); para os de sete a doze annos, tres libras e doze schillings (£ 3-12-0); e para os de tres a sete annos, uma libra esterlina onze schillings e seis pence (£ 1-11-6).

Para os immigrants hespanhóes e portuguezes maiores de doze annos, cinco libras esterlinas e dois schillings (£ 5-2-0); para os de sete a doze annos, duas libras esterlinas e quinze schillings (£ 2-15-0); e para os de tres a sete annos, uma libra esterlina, dezesseis schillings e seis pence (£ 1-17-6).

Os immigrants menores de tres annos, allemães, heilgas, suecos, dinamarquezes, hespanhóes e portuguezes virão gratuitamente.

A cidade para o effeito do pagamento ou qualquer outro resultante deste contracto, é a que tiver o immigrant, ao embarcar, e constante nas listas devidamente authenticadas, salvo evidente fraude verificada na occasião da chegada dos immigrants á Hospedaria.

XIII

Os introduutores apresentarão no certificado visado pelo commissario do governo ou pelo consal brasileiro, si isto for possível, no qual se verifique a declaração dos chefes de familias, de não terem despendido nenhuma quantia para obtenção de passagens para si, suas familias e bagagens.

XIV

O transporte dos immigrants se effectuará em vapores da 1.ª classe, cuja passagem observará as

melhores regras hygienicas, verificadas no porto de embarque pelo commissario do governo e no de desembarque pelo medico da agencia official em Santos. Durante as viagens o governo terá o direito de fazer verificar a observancia das mesmas regras, por quem lhe aprouver.

XV

Os contractantes obrigam-se a facilitar, por todos os meios, aos commissarios do governo de S. Paulo, a fiscalização nos portos de embarque, em que se acharem, do serviço de esta direcção de immigrants que ora contractam, pelo modo estabelecido nas instruccões que forem expedidas pelo governo do Estado, fornecendo-lhes com a precisa antecedencia todos os documentos que exigirem para as verificações que lhes incumbem realizar em cada embarque de immigrants, assim como a certidão anterior e precisamente da partida de expedientes.

Estas deverão ser participadas, pelo menos duas dias antes de se effectuarem, e aquelles documentos deverão ser entregues, no mesmo, até a véspera, ao medico, da portua dos respectivos immigrants.

Tambem se obrigam os contractantes a equipar todos os meios de transporte, para que os immigrants, uma vez introduzidos, durante a viagem, emquanto permanecerem a bordo dos vapores ou durante o desembarque, a tomar destino outros que o de hospedaria, onde devem ser contractados.

XVI

Chegados os immigrants a Santos e não podendo logo assuir para o Brazil, poderão ser conservados a bordo até trinta e seis (36) horas, depois de haver fructado o vapor, não tendo os introduutores direito a indemnização alguma.

XVII

Os introduutores obrigam-se a providenciar de tudo que se bagagens venham nos mesmos vapores que transportam os immigrants.

XVIII

Os introduutores serão responsaveis pela bagagem que os immigrants lhes entregarem, das que expedirão nas respectivas minuciosas e em duplicata, fazendo entrega de uma das vias ao agente official em Santos, devendo o mesmo entregar um recibo a cada immigrant, com declaração do numero dos volumes que lhe pertencerem, e competentes marcas, que deverão constar na numerção de cada volume, com um numero correspondente ao que constar do recibo ao dono, e das listas da bagagem, feito a tinta indeleavel, acompanhado esse numero do nome do vapor em que vier.

XIX

A conferencia do numero da volumaria de bagagens será feita em Santos, por proposta dos contractantes, perante o agente official de imigração de conformidade com a lista que lhe for entregue, e na qual passará attestado declarando a falta ou violação de qualquer volume, pelos quees serão responsaveis os mesmos contractantes, cessando essa responsabilidade somente depois da entrega ao referido agente official, de toda a bagagem relacionada.

XX

Os contractantes obrigam-se a receber mensalmente ao Thesouro do Estado a quantia de dois mil (2.000) francos, para occorrer ás despesas do serviço de fiscalização do contracto no exterior. As

prestações mensaes a que se obrigam fazer os contractantes pela presente clausula deverão ser recolhidas ao Thesouro deste Estado, até o dia 10 de cada mez, com excepção da relativa ao mez de Agosto corrente, a qual foi recolhida antes da assignatura do presente contracto.

Além desta contribuição mensal, obrigam-se os contractantes a fazer, á sua custa, todas as despezas com os criados e authenticação dos documentos dos immigrants, conforme o que for devido aos consules nos logares em que não existem commissariaes do governo.

XXI

Os contractantes obrigam-se a repatriar, a expensas suas, os immigrants que forem introduzidos fora das condições do presente contracto, desde que seja exigido pelo governo, e que lhes marcará prazo nunca menor de 90 dias.

XXII

Obrigam-se todos os contractantes a por á disposição do governo, mensalmente, tanto na ida como na volta, duas passagens de 1.ª classe em quadro de S. de Santos a Lisboa, Malaga, Barcelona ou Marsella, as quaes serão utilizadas pelo governo, conformes entender.

Quando o governo julgar conveniente, poderá exigir, em lugar das passagens, a fiançança em dinheiro, correspondente ás mesmas.

XXIII

Os immigrants virão acompanhados de lista em duplicata, contendo o nome, idade, estado, nacionalidade, profissão e grã de parentesco com o chefe da familia, authenticada pelo commissario do governo, consal ou agente consular de porto de embarque.

XXIV

No caso de fôrça maior, como sejam: arribadas, fôrçadas, accidentes maritimos, bloqueios, quarantenas, contagem interna, prohibição ou impedimento á saída de immigrants por parte dos portos estrangeiros, ou em qualquer outro provido em lei, o prazo estipulado em clausula 1.ª poderá ser prorrogado, por accordo entre o governo e os contractantes.

XXV

Em caso de epidemia poderá o governo suspender a imigração dos portos os paizes adjacentes e desde que os contractantes introduutores tenham o respectivo aviso, não poderão fazer partir vapores com immigrants desses portos, sob pena de não terem direito ás passagens e corretem por sua conta e responsabilidade todas as despezas da volta dos vapores impedidos de accesso aos portos do Brazil.

XXVI

Não salvo ao governo o direito de suspender o prazo para a introdução e, desde que seja conveniente aos interesses do Estado, poderá com antecedencia de 15 dias, marcar o numero maximo de immigrants a serem introduzidos mensalmente.

XXVII

Pela infracção de qualquer das clausulas do presente contracto e para as quaes não haja comminação especial, ficará o contractante sujeito á multa de 100.000 (100 mil) francos, sem prejuizo do direito que se reserva o governo de rescindir o mesmo contracto, sem indemnização alguma, no caso de reituação.

XXVIII

A applicação da multa da clausula precedente será imposta pelo inspector de Terras, Colonização e Imigração, com recurso para o secretario de Estado da Agricultura, e a pena de rescisão directamente pelo governo.

XXIX

Para garantir a execução do presente contracto, os contractantes, nesta data, depositam no Thesouro do Estado a quantia de dez contos de réis. (10000000), podendo o governo exigir reforço até dez vezes esta importância.

XXX

Para todas as questões que se suscitarem por este contracto, os contractantes obrigam-se a sujeitar-se ao foro da capital deste Estado.

XXXI

O presente contracto não poderá ser transferido sem consentimento previo do governo, sob pena de rescisão sem indemnização alguma aos contractantes.

XXXII

Os contractantes obrigam-se a ter nella capital um representante devidamente habilitado a satisfazer as reclamações e requisições do governo, de accordo com o presente contracto.

E por assim o haverem accordado as partes contractantes, lavrou-se o presente termo, que vai assignado pelos dcs. presidente do Estado e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, pelo representante dos contractantes José Antunes dos Santos & Comp., cidadão Luiz Araujo e pelas testemunhas dcs. Valdomiro Pinto Alves e Jeronymo da Cunha.

Em tempo: antes da assignatura do presente contracto foram apresentados documentos que provam ter sido feita a entrega de 10.000.000 a que se refere a clausula XXIX deste termo, e o deposito da importância de 2000 francos, exigido pela clausula XX, como caução dos conhecimentos expedidos pelo Thesouro do Estado e que sejam archivados na secretaria da Agricultura. E eu, Eugenio Lacerda, director geral, o subscrivi.

M. FERRAZ DE CAMPOS SALLIES.

VIRIANO DE MORAES PINHO.

Luiz Araujo.

Valdomiro Pinto Alves.

Jeronymo da Cunha.

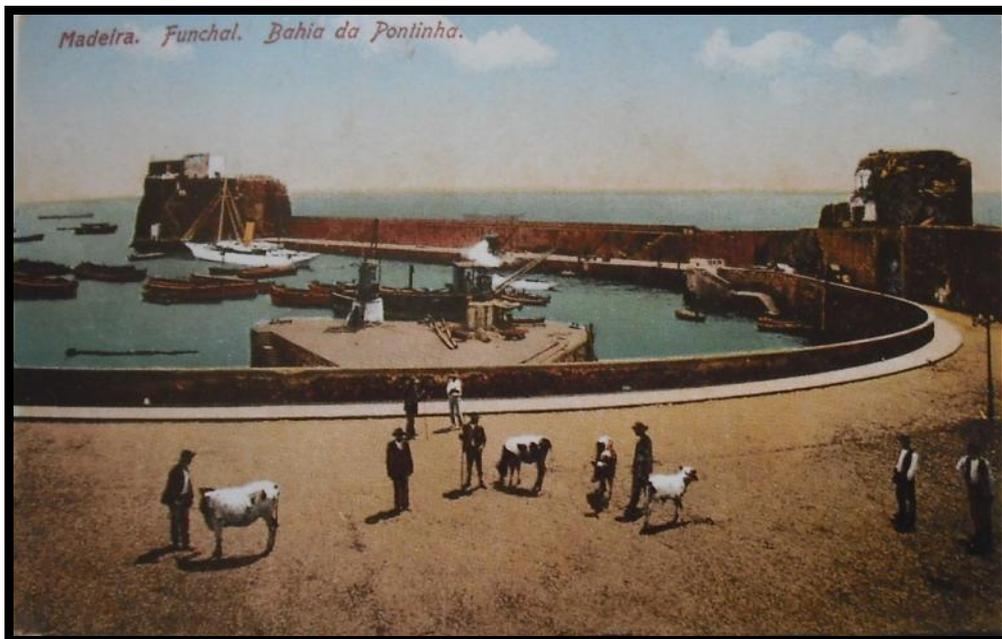
## 6) Illustrations

### Illustrations 1a et 1b – Géographie escarpée de l'île de Madère au début du xx<sup>e</sup> siècle



Source: Photos de Madère au début du XXe siècle, tirées du livre : José Manuel da SILVA PASSOS. *O bilhete postal ilustrado e a história urbana do arquipélago da Madeira*. Lisbonne, Caminho, 1998.

**Illustrations 2a et 2b – Construction du port de Funchal**



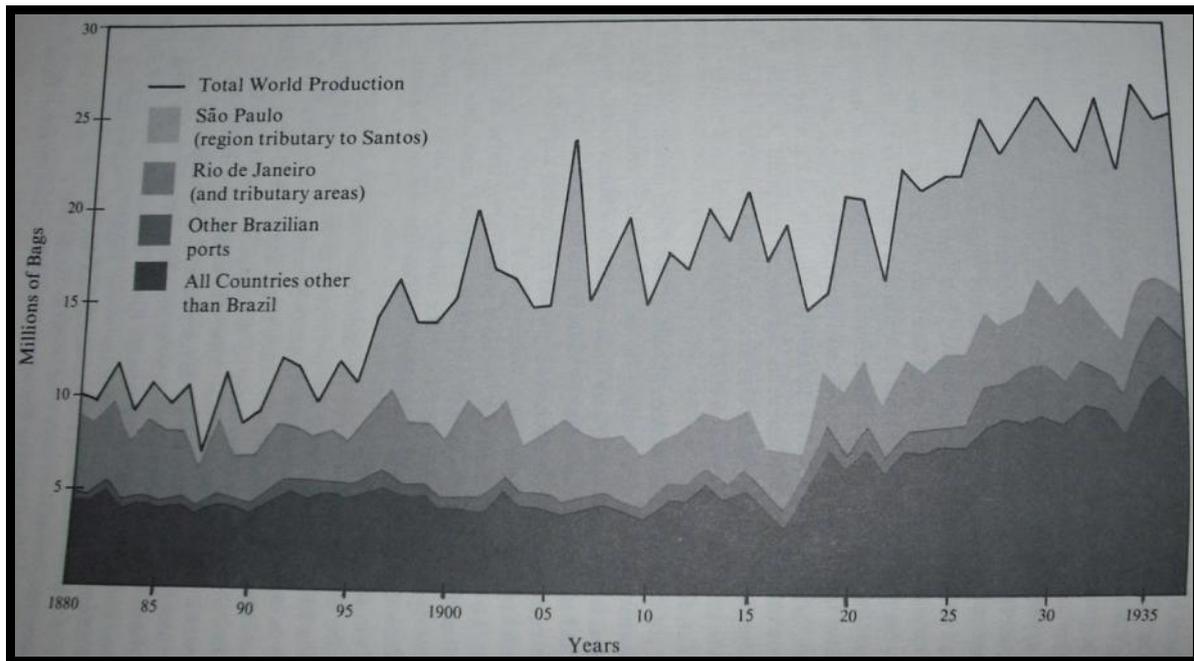
Source: Alberto VIEIRA. *História da cidade do Funchal : Economia de uma cidade Portuária*. Funchal, CEHA, 2008-2010. Biblioteca Digital de Alberto Vieira. Disponible en ligne sur <http://fr.calameo.com/read/0000104920e3a2093b487>. [Consulté en août 2011], p. 15.

Illustrations 3a et 3b – Débarquement au port de Funchal au début du XX<sup>e</sup> siècle



Source: Photos de Madère au début du XX<sup>e</sup> siècle, tirées du livre : Passos, José Manuel da Silva. *O bilhete postal ilustrado e a história urbana do arquipélago da Madeira*. Lisbonne, Caminho, 1998.

**Illustration 4 – Zones de production de café entre 1880 et 1937**



Source: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, op. cit., p. 8.

Illustration 5 – Exemple de livret de propagande pour favoriser l'émigration vers le Brésil, 1891

**FREE EMIGRATION**  
TO THE  
**UNITED STATES OF BRAZIL**  
BY THE STEAMERS OF THE  
**Pacific Steam Navigation Company from Liverpool,**  
**every other Wednesday.**

The area of the United States of Brazil is about 3,288,000 square miles, with a population of only 13,000,000, or about four persons per square mile.

To encourage the opening up of the country, the soil of which is some of the richest in the world, the Government has for many years given free passages to families of European Agriculturists from the ports of embarkation, and thousands have already found in that country a new home which has made them miss but little the old one. The climate in the interior is as healthy as any other one in Europe, and the death rate as low as that of England.

The State of S. Paulo attracts a large part of the emigration in consequence of the great advantages it offers. The soil produces almost anything: maize, potatoes, beans, rice, &c., &c. The principal article, however, is the coffee tree, the culture of which is exceedingly profitable.

There is no State religion in Brazil; all religions are free and have equal rights. Tuition is given gratis in public schools; all the principal places are connected by railways, good roads lead to the interior and steamers ply on the navigable rivers.

The Emigrants may arrive in Brazil without any means whatever, everything which they may require for the first year being advanced to them; their earnings are a certain amount for taking care of the coffee trees and collecting the fruit, in this way a family may earn from £50 to £100 per year, and this is after the first year almost entirely clear profit, because they can cultivate all they require on the land which is allotted to them, except salt and sugar.

After a few years, with the money they have earned, and having by that time accustomed themselves to the climate and customs, they can then buy as much land as they require, at reasonable prices and on easy terms.

On arrival in Brazil, the Emigrants are met by a Government Inspector, receive board and lodging gratis for some time, which gives them an opportunity of accepting one of the many offers of employment or selecting the district they desire to settle in, whereto they are transported free, and the **Colonization Office, Promotora, Sao Paulo**, will give them further information and advice should they desire it.

These arrangements are made solely for the benefit of Emigrants; they are, however, quite as free to go wherever they like as those who have paid their passages, and need never return any of the passage money.

Only families of agricultural labourers can really make use of this offer with advantage to themselves, and they must be composed as follows:—

1. Husband and wife, with or without children or step-children.
2. Widow or widower with more than one child.
3. Grandfather or grandmother with descendants.
4. Married couples without children not to be above 45 years of age.

People who have any physical defects are not only not received by the Brazilian Government, but are obliged to return to the country they came from.

Intending Emigrants must have sufficient means to transport themselves to Liverpool, pay for maintenance, &c., there until embarkation.

Application, stating name, ages, relationship, &c., to be made in writing to  
**Colonization Office, 43, Finsbury Square, London, E.C.**

Source. N. A. U. K. Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence. FO 128/181 (1891-1892).

Illustration 6 – Contrat de parceria avec Breves

Escriptura de Contracto de Servicos.

Aos onze dias do mez de Setembro do anno de mil oitocen-  
 tos e cincoenta e cinco, no este Consulado Real de Portugal no  
 Rio de Janeiro, comparecerão perante mim o Sr. Comendador  
 do freguesia Joze de Souza Brios, e João do Anjo Coutinho  
 Vianna, Negociantes, e arrendados do Brum de Braveluro "Pala-  
 pite" declarando estes que haviam justo ucontractado com o mis-  
 mo Sr. Brios o servico dos colonos portugueses aborres assigna-  
 nados, e vendos da Ilha de Madrua no mesmo Brigue, sob  
 as condições seguintes, as quaes o mesmo Sr. Brios se obriga.

— 1.<sup>o</sup> —

O Sr. Comendador do freguesia Joze de Souza Brios, se obri-  
 ga a pagar a elle João do Anjo Coutinho Vianna, a quantia  
 de cincoenta mil reis por cada anno dos mesmos colonos adu-  
 ltaes, e mais dous contos de reis por todos os criancas que se criarem  
 aborres, e que fazem parte das familias agricolas, e sendo este pa-  
 gamento feito por importancia das passagens de todos os colonos,  
 o Sr. Coutinho Vianna cada todo o anno que tem de pagamento  
 do com os mesmos colonos no dito Sr. Brios, e estes se obrigão a  
 dar um por si, e todos por um, a pagar com o Sr. Brios este di-  
 stributo, assim como qualquer outra quantia que seja, e se por  
 supreeza, e mais o premio de tres quartos por cento de mais.

— 2.<sup>o</sup> —

O Sr. Comendador do freguesia Joze de Souza Brios, se obri-  
 ga a entregar aos colonos uma fazenda plantada de café, com  
 engenhos, moinhos, e casas para os mesmos mercaderes, e trabalha-  
 dores, sem que na mesma fazenda fique um só escravo, por que  
 serão todos libertados, e todo o café que produzir esta fazenda se-  
 rá dividido em duas partes iguaes, sendo uma parte para o  
 Sr. Brios, e outra para todos os colonos.

— 3.<sup>o</sup> —

Os mantimentos que se produzirem na referida fazenda, serão todos  
 dos colonos, para seu sustento, e se sobriarem alguns serão manda-  
 dos por conta dos mesmos, nos quaes o Sr. Brios não terá parte.

algunas; e assim como seirão comprados por conta dos mesmos colonos os mantimentos que faltarem, para sua alimentação.

— 4.<sup>a</sup> —

Severá na Colônia um Administrador nomeado pelo Sr. D. Pêro, e assim como os fidejados que forem precisos, os quais seirão nomeados pelos mesmos colonos, por acatamento, que será prezido pelo Sr. D. Pêro, ou por quem suas vezes fizer, servindo de Secretario do mesmo e Guardalivros da Companhia, ou Colônia, que será tambem a nomeação do Sr. D. Pêro.

— 5.<sup>a</sup> —

O caso da mutação dos colonos, ou generos que se venderem, servirá para se amortizando a dívida de cada um para com o Sr. D. Pêro, e no fim de cada anno, ou de cada seiza, será o Sr. D. Pêro obrigado a apresentar uma conta corrente, que será examinada por parte dos colonos por uma commissão composta do Juiz de Paz da Freguezia, Vigario, e Sub-delegado, cuja decisão da Commissão será terminante, e sem mais recurso.

— 6.<sup>a</sup> —

O Sr. D. Pêro, sob informações do Administrador, e fidejados, dividirá os quintões que com justiça deve tocar a cada um, pelo ratio da metade de lhas no café, e no todo dos mantimentos, segundo o trabalho, e aptidão dos mesmos. Este ratio será unicamente recurso para a Commissão acima declarada, que funcionará permanentemente para tais negocios, e se houver algum inconveniente da parte da Commissão, se recorrerá ao Juiz de Paz em recurso na Freguezia.

— 7.<sup>a</sup> —

Os Colonos se obrigão por si, e suas familias, a não abandonarem a fazenda, em quanto não houverem pago ao Sr. D. Pêro tudo quanto devem, e que somente se poderão fazer com o rendimento da fazenda, e não em dinheiro que outrem lhes quizer emprestar. Depois forem de esta sorte por esta forma quizes com o Sr. D. Pêro, se poderão retirar se quizerem, sem direito de nada haverem das beneficencias que houverem feito, e se com o dinheiro que tiverem pro duído a parte de lhas: e assim como

tambem o Sr. Bispo não podera reprobos da fazenda, em quanto elles cumpriram com o seu dever, e mais condições a justadas, sugitando se ao trabalho que lhes for indicado pelo respectivo Administrador, e com os fidejussos, a quem darão obediencia, e qualque falta que commetterem, se sugitarão de reprehensão que lhes der o mesmo, e na realidade soffrerão maior pena imposta pelos fidejussos, sugitando se em tanto a Lei de Colonização do Império do Brazil.

— 8<sup>a</sup> —

Os Colonos comerão todos em commun, ficando a economia da despesa a cargo dos fidejussos, e Administradores.

— 9<sup>a</sup> —

Quando um Colono, ou familia, se abrir uma conta de tudo quanto elles forem pedindo para si, seja em dinheiro, ou roupas, ou mais objectos que precisarem.

— 10<sup>a</sup> —

Os salarios de Administradores, e guardalivros, sera estipulado pelo Sr. Bispo.

Por estarem todos assim concordados fez levantar o presente contracto, que vai por annos assignado e sellado com o Sello Consular de Portugal no Rio del Janeiro, e comigo os mesmos Contractantes, e Contractados.

- João Baptista. Moreira. Consul Geral. — João de Araújo Coutinho. Vianna. — Joaquim José de Sousa Bispo. — Estanislau Joaquin de Souza. — Augusto César da França. — Signados de João de. Moura, e sua familia. — Silvestre de Gouveia, e familia. — Antonio da Costa, e familia. — Bartheolomeu, e familia. — João de Souza, e familia. — Antonio Goncalves, e familia. — Luiz de Freitas, e familia. — Antonio Joaquin Fernandes, e familia. — Manoel Loures Moura, e familia. — Manoel Teixeira, e familia. — Manoel Tullio Patrio, e familia. — João Calvo Miranda, e familia. — Antonio José Nobrega, e familia. — João Rodrigues Souza, e familia. — Francisco de Souza, e familia. — Francisco Botz Pereira, e familia. — Miguel...

de Pólvora, e familia — Francisco Bento Pereira, e familia — Antonio  
 Pires Caldeira, e familia — Joaquin da Silva, e familia — Jo-  
 seph Antonio, e familia — Antonio Pires Pereira, e familia —  
 Alencar da Mundaoca, e familia — Manoel Funes, e familia —  
 Joao Franca, e familia — Antonio Mundaoca, e familia — Joao  
 Pires, e familia — Francisco Fernandes, e familia — Joao de  
 Andrade, e familia — Manoel de Abreu, e familia — Joao de  
 Goncalves, e familia — Francisco Pinto, e familia — Manoel  
 Baptista, e familia — Antonio Pires, e familia — Octaviano  
 Pinto, e familia — Lourenco Gomes, e familia — Joao da Silva  
 Soares, e familia — Felicio Ferreira, e familia — Maria do  
 Rosario, e seus filhas — Antonio Gomes — Teoberto de  
 Jesus — Romualdo da Camara — Jacyntho Rosa — Lu-  
 tena de Jesus — Manoel Ferreira — Antonio Rodrigues —

---

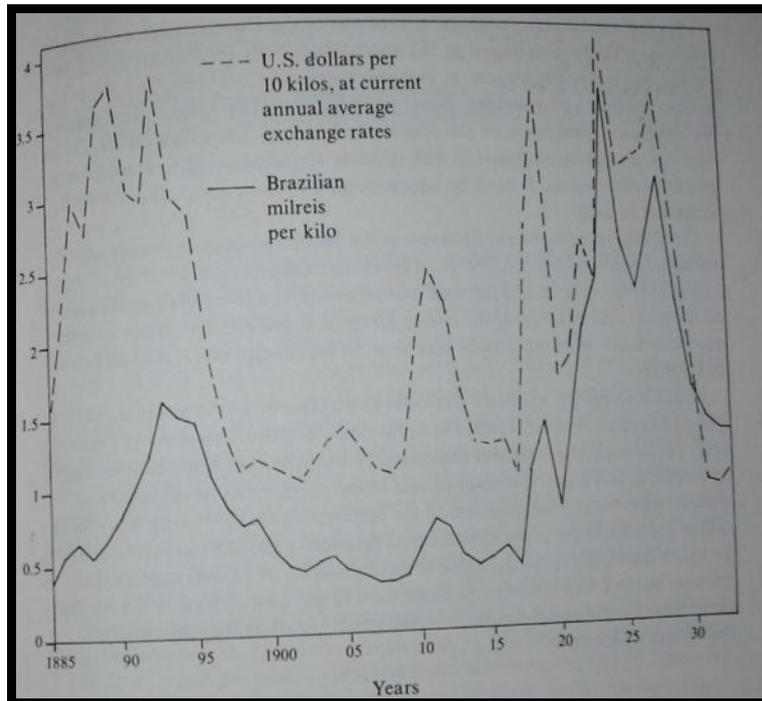
Em data de 19 de mesmo mez de Setembro, se contractou com  
 a nunciado Sr. Comendador Joaquin Joze de Souza Bressa, pa-  
 ra a mesma fazenda, e debaixo das mesmas condicoes d'este contra-  
 to, os senhores vindos das Madieira no Digueo Ingles "William  
 Bayley" — Manoel Goncalves Figueira, e sua familia — Ma-  
 noel Nunes, e familia — Manoel Gomes Bispoite, e familia —  
 Francisco Rodrigues, e familia — Domingos da Silva Goncalves,  
 e familia — Antonio Gomes Figueira, e familia — Joao Goncal-  
 ves, e familia — Manoel Goncalves, e familia — Joao Ribeiro, e fa-  
 milia — e Joao Fernandes, e familia, sendo este unicamente junto do paga-  
 mento da passagem, por ipso quoza a linha pago. —

---

Esta conforme  
 Joao Baptista Moreira  
 Consul Geral —

A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 539. Lettre envoyé le 19 janvier 1856 par le consulat du Portugal à Rio de Janeiro au ministère des Affaires étrangères et dans lequel il inclut en annexe ledit contrat de quatre pages concernant les Madériens.

**Illustration 7 – Moyenne des prix du café à Santos et l'équivalent en dollars américain, 1885-1933**

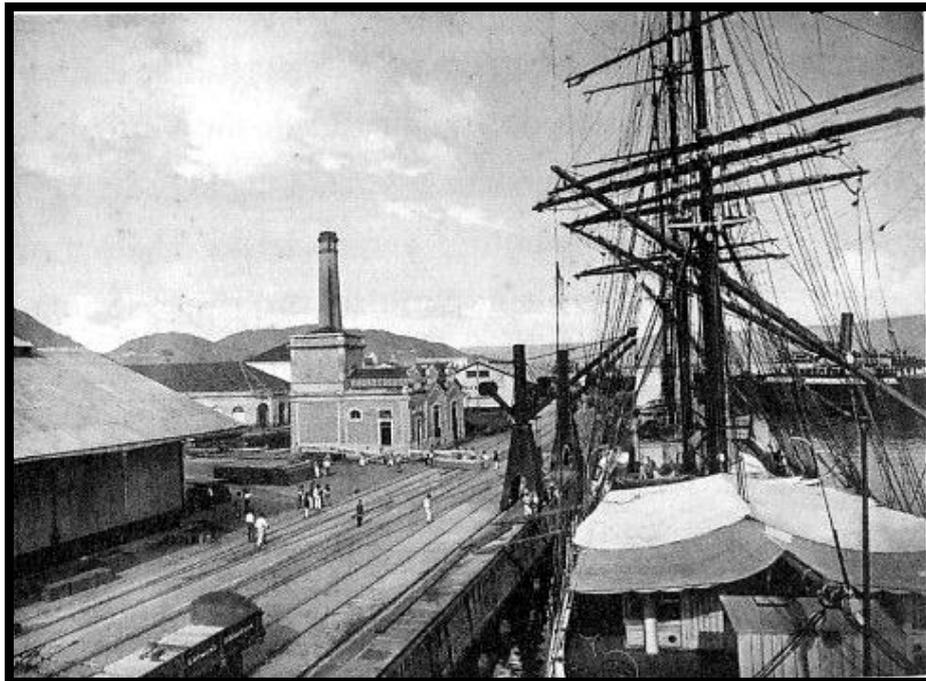
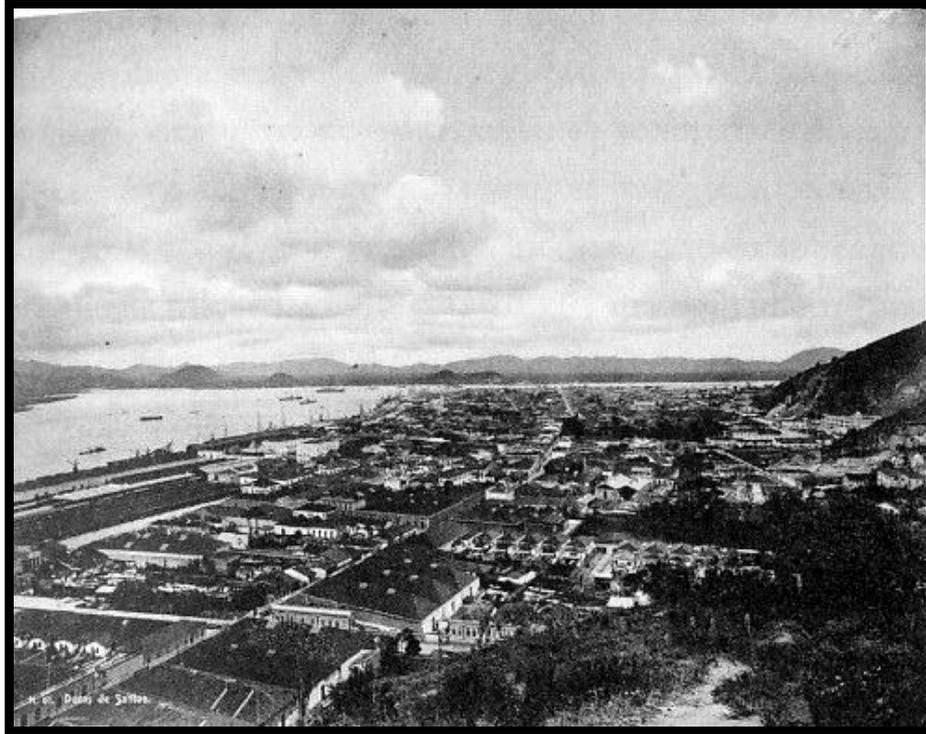


Source: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 11.

**Illustrations 8a, 8b et 8c – La ville et le port de Santos**



Source: Thomas H. HOLLOWAY. *Immigrants on the land...*, *op. cit.*, p. 9.



Source: Maria Izilda Santos de MATOS. "Santos: um porto para o café – cidade, cotidiano e trabalho"..., op. cit., p. 84-85.

**Illustration 9a et 9b – Exemples de livrets de propagande en portugais pour favoriser l'émigration vers le Brésil**



Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE et Domingos CAEIRO. *Portugal-Brasil, migrações e migrantes, 1850-1930*. Lisbonne, edições INAPA, 2000, p. 20.

## Instruções para o serviço de colonização

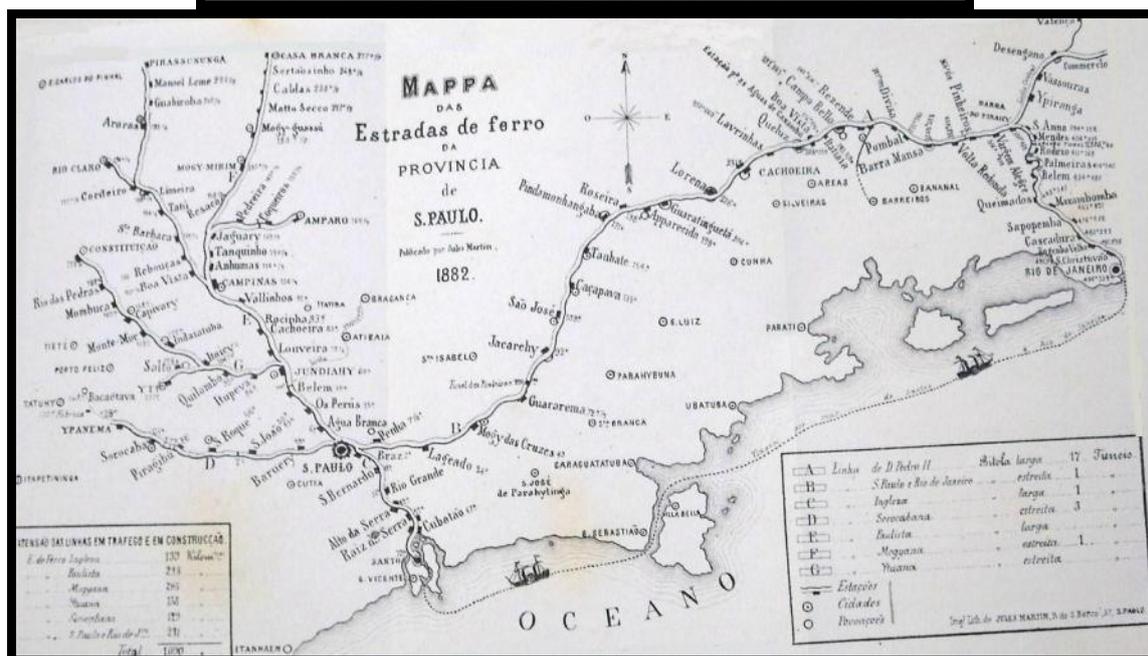
### PROVINCIA DE S. PAULO

4.<sup>a</sup> secção.—O vice-presidente da provincia, attendendo, como lhe cumpre, para os interesses da lavoura, fonte principal dos recursos da provincia;

Considerando as vantagens que resultam do concurso de braços uteis para os trabalhos agricolas e a utilidade de attrahilos por meio de favores que lhes facilite uma collocação conveniente nos maiores centros productores:

Considerando que a immigração toma uma direcção muito pronunciada para esta provincia, pela superioridade de seu clima, como pelo resultado que o trabalho livre apresenta no exercicio de todas as industrias;

Considerando que o pensamento do legislador provincial, manifestado em diversas leis, deve ser executado nas condições actuaes, em que a oportunidade é manifesta;



Considerando que o esforço dos fazendeiros deve ser scotndado pela administração, já facilitando-lhes a aquisição de trabalhado-européos, já prestando-lhes os favores que a lei estabeleceu pela introdução de colonos por conta dos mesmos fazendeiros:

Resolve mandar executar a lei n. 123, de 16 de Julho do anno passado, na parte que se refere á aquisição e hospedagem dos immigrants européos que vierem para a provincia, devendo o serviço ser iniciado pelas instruções que se seguem, até que seja expedido um regulamento abrangendo todas as disposições da citada lei:

1.º Os immigrants, chegando a esta capital, serão hospedados, por conta da provincia, em casa com as accomodações necessarias, attendendo-se á divisão do sexo, e quanto fór possível, á reunião das familias.

2.º Esta hospedagem, em que está comprehendida a alimentação, camas tratamento em caso de molestia, durará o menor prazo possível, podendo attingir no maximo a oito dias, se houver razões justificadas. Em caso de molestia, poderá este prazo ser excedido, mas se providenciara para que o doente seja transportado para qualquer estabelecimento de caridade.

3.º Os immigrants terão passagem nas estradas de ferro da provincia até a capital e da capital para qualquer ponto em quo tenham de ficar collocados.

4.º Terão como auxilio, para indemnisação de parte da passagem que pagarem até o porto ou portos da provincia, a quantia que fór arbitrada nos termos da lei n. 36, de 21 de Fevereiro, e 123, de 16 de Julho do corrente anno.

5.º Os colonos ou emigrantes, mandados vir por associações ou por conta dos fazendeiros, receberão os favores de que trata o art. 1. da lei n. 36 acima citada, isto é, quarenta mil réis aos adultos e vinte e cinco mil réis aos menores de oito annos para cima, como auxilio ás despesas da viagem da Europa para o porto de Santos e nas estradas de ferro da provincia.

6.º Como auxiliar da administração neste serviço, o presidente da provincia nomeará delegados seus, tanto na capital como nos logares mais convenientes á boa collocação dos immigrants. Esta commissão será inteiramente gratuita.

7.º O delegado do governo na capital terá como principal incumbencia providenciar o recebimento, hospedagem e bom tratamento dos immigrants; exercer vigilan-

cia e fiscalisação no regimen da hospedaria e em todas as contas de despeza, ficando o serviço e o pessoal que fór creado sob sua immediata direcção: entender-se com os fazendeiros, receber as indicações necessarias para a prompta collocação dos immigrants, conforme a aptidão e profissão de cada um.

8.º Os delegados do governo em outras localidades exercerão, quanto fór possível, protecção em favor dos immigrants que forem procurar collocação, facilitando-lhes o conhecimento dos fazendeiros.

9.º Para os favores de que tratam as leis citadas e que ficam enumerados nas presentes instruções, serão preferidas as familias.

10. Os fazendeiros ou associações, para que possam promover as vantagens de que tratam as leis ns. 36 e 123, de 21 de Fevereiro de 23 de Julho do corrente anno, acima citadas, em favor dos trabalhadores que vierem para os seus estabelecimentos, apresentarao documentos que provem—1.º, que por sua conta vieram os colonos; 2.º, a idade dos mesmos; 3.º, a procedencia com indicação do logar onde embarcaram, e do porto de desembarque nesta provincia.

11. A prova acima indicada póde ficar satisfeita: 1.º, com a apresentação da pape-

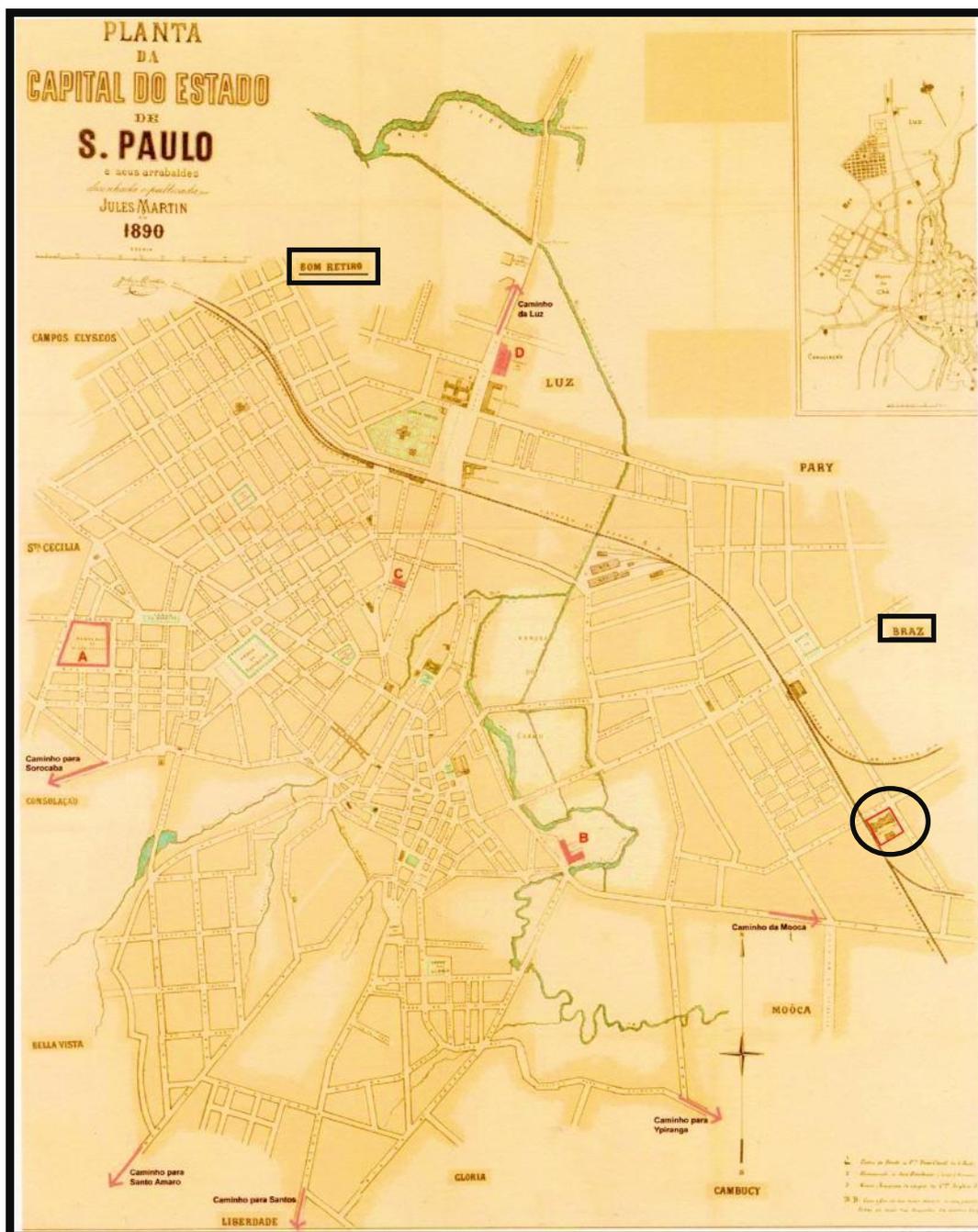
leta ou passaporte do colono, visados pelo agente consular do Brazil residente no logar da procedencia; 2.º, com as contas authenticas da despeza feita pelo proprietario ou associação por conta de quem vierem os colonos; 3.º, por uma relação nominal visada pelo agente da colonisação em Santos, e na sua falta pelo empregado da policia do porto, que certifique a chegada, fazendo menção do nome do navio, do porto de onde vier, ou em que tocasse por escala.

12. Quando fallecerem as informações a respeito da idade, ou não forem fidedignas, será o calculo feito para o pagamento, quanto ao auxilio devido aos menores, a juizo do delegado do governo no serviço da imigração, com audiencia do chefe da familia e do proprietario interessado.

13. Estas instruções serão vertidas para o allemão, italiano e francez, e em pequenos impressos distribuidas aos colonos que chegarem e aos fazendeiros que quizerem mandar para a Europa. Serão igualmente impressas em todos os jornaes da provincia e da côrte. Palacio do governo da provincia de S. Paulo, 31 de Dezembro de 1881.—*Conde de Tres-Rios.*

A. M. N. E. Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite n. ° 550. Lettre envoyée le 4 juillet 1882 par le consul général, le Baron de Wildick, au conseiller et ministre des Affaires étrangères, Antonio de Serpa Pimentel.

**Carte 1 – Quartier de Bom retiro et de Bras dans la ville de São Paulo en 1890**



Source: Karina CAMARNEIRO JORGE. *Urbanismo no Brasil Império: A Saúde Pública na Cidade de São Paulo no Século XIX*. Dissertation de Master, présentée à l'Université PUC de Campinas le 13 décembre 2007, p. 200. Les encadrés noirs correspondent aux quartiers de Bom retiro (en haut) et de Brás (à droite) et le bâtiment entouré, en bas à droite, l'Auberge des Immigrants.

**Illustration 10 – Train transportant les immigrants de Santos à l’Auberge des Immigrants**



Maria Beatriz ROCHA-TRINDADE et Domingos CAEIRO. *Portugal-Brasil, migrações e migrantes, 1850-1930*. Lisbonne, edições INAPA, 2000, p. 35.

**Illustration 11 – Satire sur l’émigration portugaise en 1876**



Source : L’émigrant Manuel Trinta Botões entre le Brésil et le Portugal. Image du *Zé-Povinho português* (coin inférieur gauche), le *Zé-Povinho “brasileiro”* (brésilien), métamorphosé en *comendador* (coin inférieur droit – *comendador* est un titre honorifique donné à l’époque). In : *O Mosquito*, 8-5-1876 (Biblioteca nacional de Lisbonne). Apud, ROWLAND, Robert. “O problema da emigração: dinâmica e modelos”..., *op. cit.*, p. 304.

Illustration 12 – Satire sur l'émigration italienne datée de 1893



Source : Archive de l'État de São Paulo. Fundo Colonia. CO7212. Extrait du journal *Lasino umano*, paru à São Paulo le 13 août 1893.

Illustration 13 – Attestation du directeur de l'Auberge des Immigrants sur l'arrivée des immigrants

**Inspeccoria de Terras, Colonisação e Immigração**  
**DO ESTADO DE S. PAULO**  
**HOSPEDARIA DE IMMIGRANTES DA CAPITAL**

Attesto que no dia 17 de Junho de 1898  
 deram entrada nesta Hospedaria em minha presença e da Cidadão Joaquim Valle representante de  
José Antunes dos Santos & C., por conta de seu contracto de 6 de Agosto  
 de 1897 com o Governo do Estado cincoenta e sete  
 immigrants de nacionalidade Portuguesa  
 procedentes do porto de Santos e até ahí transportados pelo vapor  
Italie entrado no dia 17 Junho 1898 os quaes  
 depois de examinados, foram julgados nas condições de serem acceitos.

Maiores de 12 annos . . . . .	<u>30</u>
De 7 a 12 annos . . . . .	<u>9</u>
De 3 a 7 annos . . . . .	<u>9</u>
Menores de 3 annos . . . . .	<u>7</u>
Totat . . . . .	<u>55</u>

*Foram regeitados 2 artistas*

Estes immigrants vieram acompanhados de listas consulares e 2 as  
 competentes bagagens

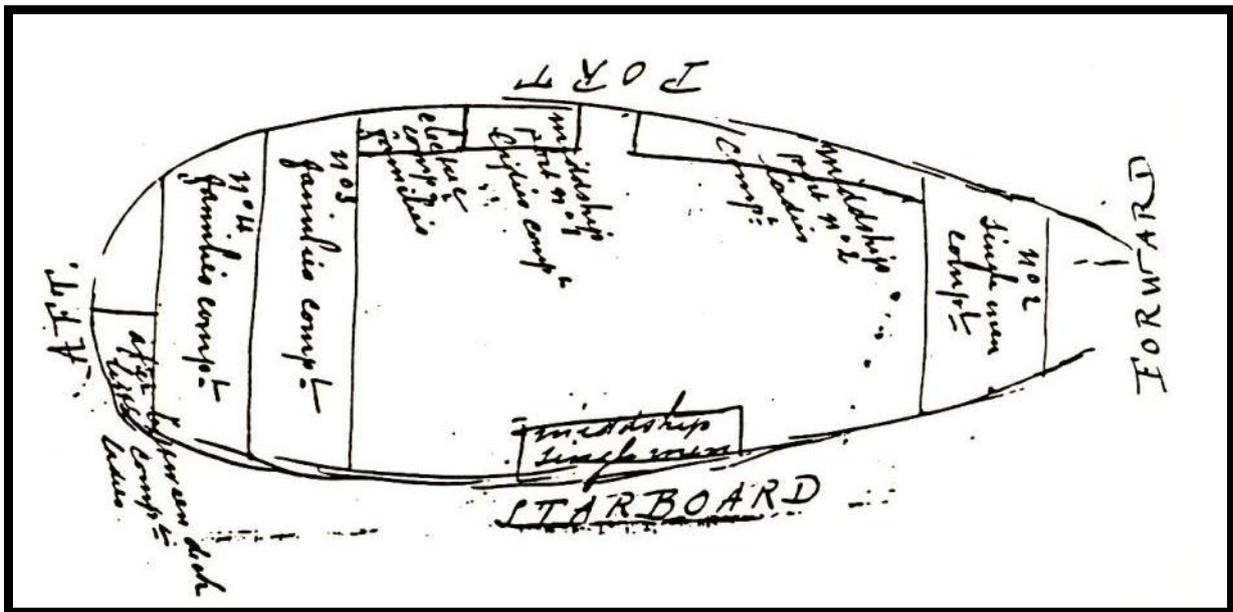
E para os devidos effectos passo o presente que assigno.

São Paulo, 25 Junho de 1898

*Carlos Bernardes*  
 Director da Hospedaria

Archive de l'État de São Paulo. Fundo Colônia. Boîte CO4738. Attestation de l'auberge de São Paulo à propos de l'entrée dans l'établissement, d'individus recrutés par José Antunes dos Santos et arrivés au port de Santos dans l'un des navires que nous avons enregistré, le *Italie*, le 17 juin 1898.

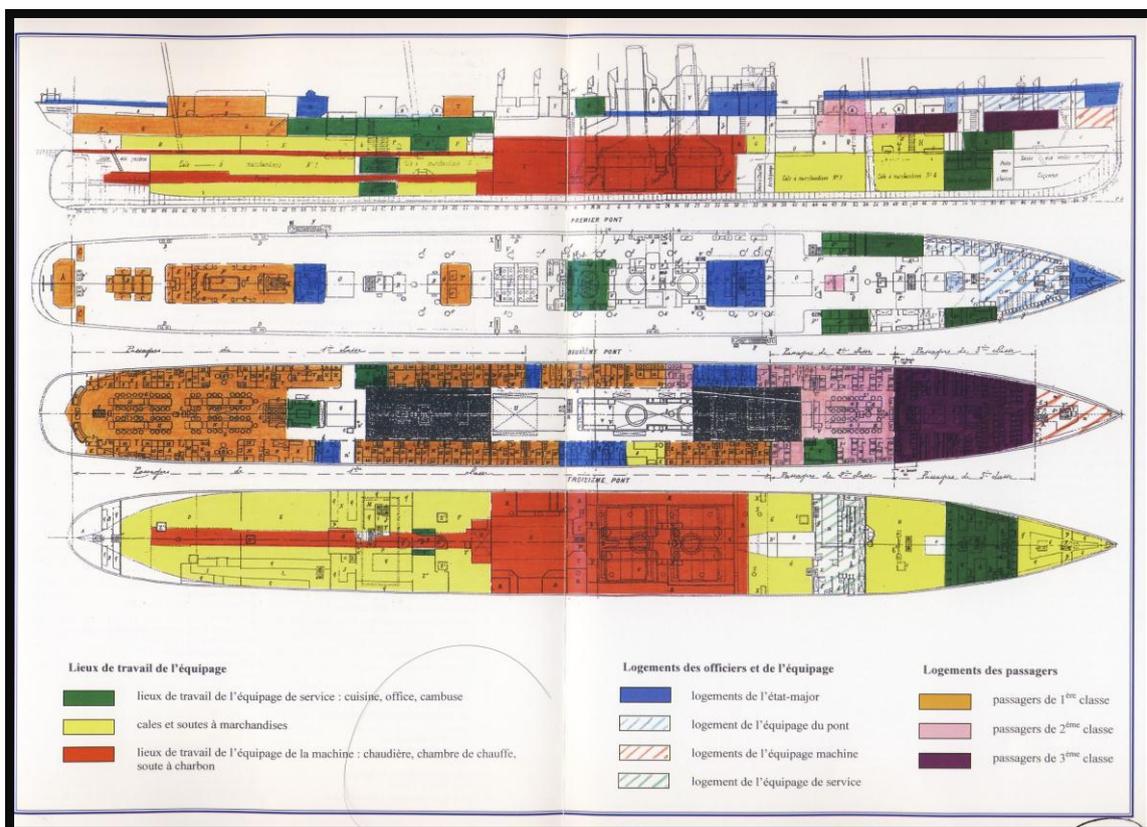
**Illustration 14 : Dessin de l'intérieur d'un navire transportant des émigrants dans les années 1890**



Source : La Normandie, annexé au *Manifest* 1332, 31 août 1891. Apud BAGANHA, Maria Ioannis Benis.

*Portuguese eligration to the United States...*, op. cit., p. 371.

**Illustration 15 : Intérieur d'un navire des Messageries Maritimes**



BERNERON-COUVENHES, Marie-Françoise. *Les Messageries Maritimes...*, op. cit.,

**Illustration 16 – Navire La France de la SGTM en 1870**



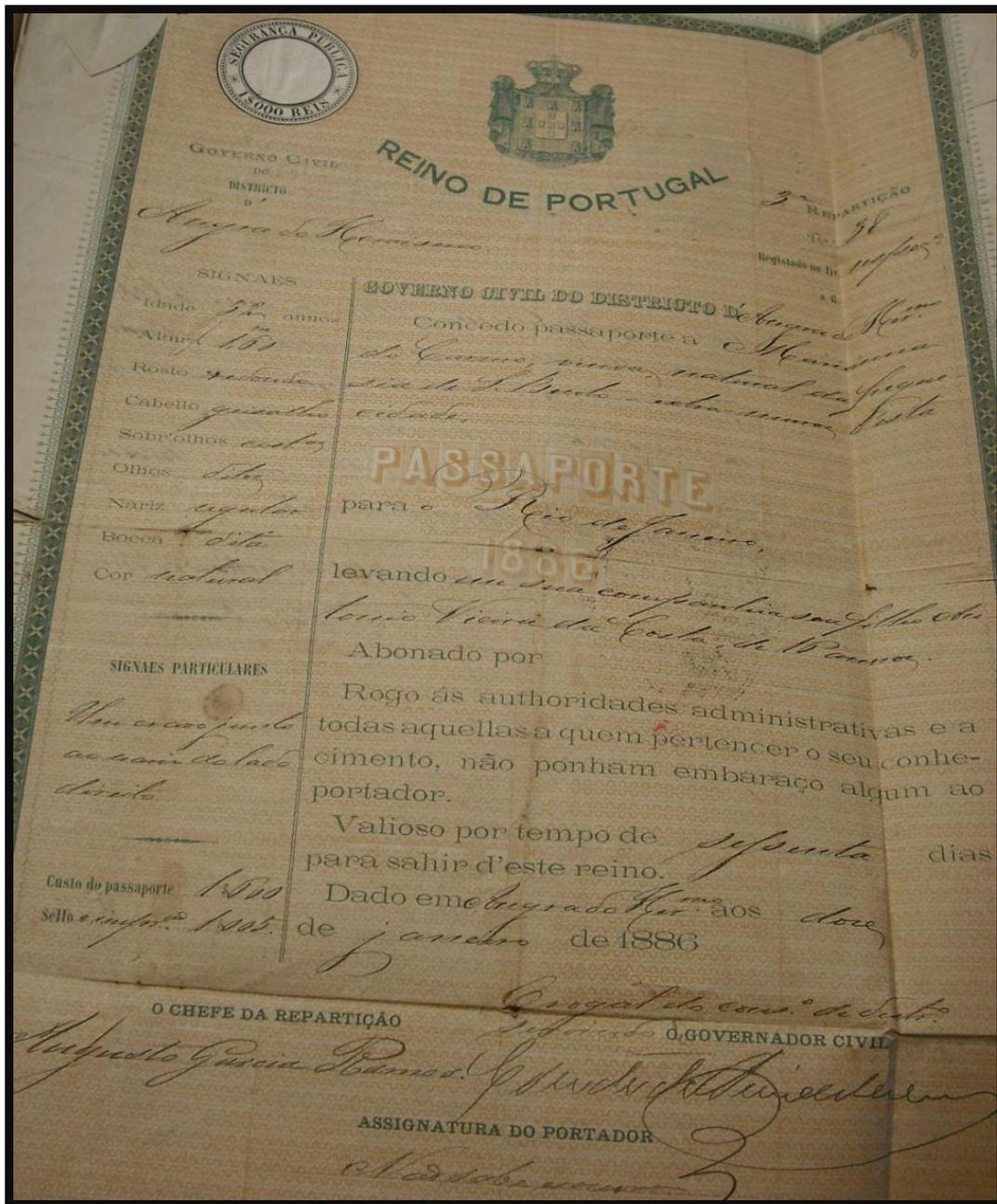
Roland CATY et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 75.

**Illustration 17 – Entrepont d'un navire de la SGTM**



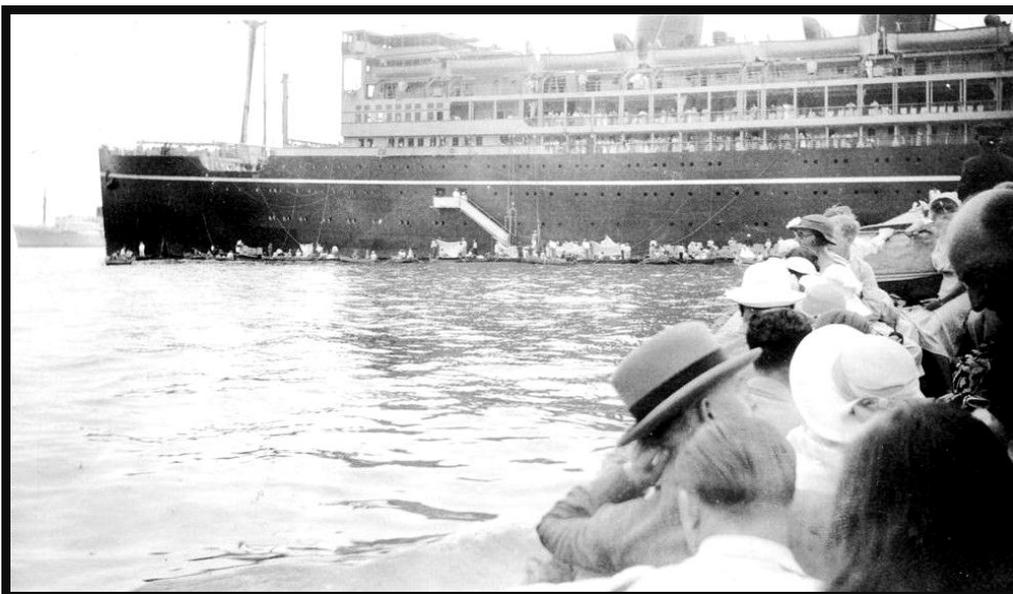
Roland CATY et Eliane RICHARD. *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 83.

Illustration 18 – Exemple d'un passeport portugais en 1886



Source : Archive du Ministère des Affaires Etrangère du Portugal. Consulat du Portugal à Bahia. Boite 513.

**Illustration 19a et 19b – Marchands ambulants dans la baie de Funchal**



Source : Photos disponibles en ligne sur <http://fotosfunchal.web.simplesnet.pt/>  
[Consulté le 2 avril 2010].

# SOURCES

## I. Sources primaires

### 1) ARCHIPEL DE MADÈRE

- **A. R. M – ARQUIVO REGIONAL DA MADEIRA**

- **Administração do Concelho do Funchal**

- Correspondência expedida. Livre 288 (1899-1901).

- Correspondência expedida. Livre 314 (1881-1898).

- Correspondência expedida. Livre 336 (1893-1900).

- Correspondência recebida. Livre 358 (1866-1882).

- Listas dos passageiros saídos.* Livres n. ° 124 à 132.

- **Administração do Concelho da Ponta do Sol**

- Correspondências. Livre 3 (février 1891 au 8 mai 1894).

- Correspondência entrada. Livre 9 (25 novembre 1884 au 31 décembre 1890).

- Correspondência recebida. Livre 10 (23 février 1891 au 5 décembre 1891).

- Correspondência expedida. Livre 16 (15 juin 1883 au 8 mars 1886)

- Correspondência expedida. Livre 17 (10 mars 1886 au 11 février 1889).

- Correspondência expedida. Livre 19 (3 février 1891 à 8 mai 1894).

- Correspondência expedida. Livre 205 (mai 1894 au 4 janvier 1899)

- Correspondência oficial. Livre 46 (8 aout 1879 au 19 novembre 1884).

- **Administração do concelho de Santa Cruz**

- Correspondência Expedida. Livre 27 (1884-1886).

- Correspondências expedidas. Livre 30 (1891-1898).

- Correspondência expedida. Livre 31 (1898-1901).

- Correspondência recebida. Livre 59 (1882-1884).

- Correspondência expedida. Livre 60 (1884-1886).

- Correspondência recebida. Livre 61 (1887-1892).

- **Câmara municipal e Administração do concelho da Calheta**

- Correspondência expedida. Livro 159 (1886-1896).

- **Câmara Municipal de Funchal**

- Correspondência expedida. Livre 172 (184-1897).

- Correspondência expedida. Livre 173 (1897-1900).

- **Câmara Municipal e Administração do Concelho do Porto Santo**

- Correspondência expedida. Livre 81 (1878-1883).

- Correspondência dirigida ao governo civil. Livre 87 (1887-1916).

- **Câmara Municipal de Ponta do Sol**

Correspondência expedida. Livre 230 (7 juin 1879-7 juin 1886).  
Correspondências expedidas. Livre 231 (12 juin 1886- 7 mai 1892).

- **Câmara Municipal de Santa Cruz**

Correspondência expedida. Livre 178 (1880-1891).  
Correspondência Expedida. Livre 179 (1891-1898).  
Correspondência expedida. Livre 180 (1897-1901).

- **Governo Civil**

Correspondência diversa. Boite n. ° 289.  
Correspondência diversa. Boite n. ° 301.  
Correspondência diversa. Boite n. ° 303.  
Correspondência diversa. Boite n. ° 332 I (janvier à décembre 1897).  
Correspondência diversa. Boite n. ° 332 II (janvier à décembre 1898).  
Correspondência diversa. Boite n. ° 333 II (janvier à décembre 1899).  
Correspondência diversa. N. ° 334 (1895-1896).  
Correspondência diversa. N. ° 335 (1889).  
Correspondência diversa. Boite 350.  
Correspondência dos administradores do Funchal, 2<sup>ème</sup> Répartition. Boite n. ° 296.  
Correspondência dos administradores do Funchal, 4<sup>ème</sup> Répartition. Boite n. ° 297.  
Correspondência de autoridades diversas, 2<sup>ème</sup> Répartition. Boite n. ° 299.  
Correspondência entrada. Livre 358 (1889-1898).  
Registo de correspondência sobre recrutamento. Boite n. ° 963 (1860): Calheta, Ponta do Sol, Câmara de Lobos, Porto Santo.  
Registo de Correspondência Confidential (1888-1895).  
Registo de correspondência Confidential. Livre 21

## 2) PORTUGAL

- **AMNE – ARQUIVO DO MINISTERIO DOS NEGOCIOS ESTRANGEIROS**

Anuário Diplomático e consular portuguez. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1889.

Caixas Avulsas sobre emigração portuguesa na Brasil. Boite 1067. *Emigração do continente e Ilhas de Portugal para o Hawäi, correspondência do Consulado de Portugal no Hawäi.*

Documentos avulsos sobre emigração. v. 3º Piso, Maço, Armário 20. *Emigração. Convenencia de se estabelecer accordo com os Estados Unidos, regulando os engajamento de portuguezes, nos Açores, a bordo dos baleeiros ou dos navios americanos. 1880.*

- **Legação de Portugal no Rio de Janeiro**

Boite 204 (1858-1859).  
Boite 205 (1860-1861).  
Boite 206 (1862-1863).  
Boite 208 (1865).  
Boite 209 (1866).

Boite 210 (1867).  
Boite 212 (1869).  
Boite 213 (1870).  
Boite 214 (1871-1872).  
Boite 216 (1875-1876).  
Boite 217 (1877-1878).  
Boite 218 (1879).  
Boite 220 (1882-1883).  
Boite 221 (1884-1886).  
Boite 222 (1887-1889).  
Boite 225 (1895-1898).

### **- Consulado de Portugal no Brasil**

#### Bahia

Consulado de Portugal na Bahia. Boite 512 (1868-1876).  
Consulado de Portugal na Baía. Boite 513 (1877-1888).

#### Maranhão

Consulado de Portugal na Baía. Boite 520 (1881-1891).

#### Pará

Consulado de Portugal no Pará. Boite 524 (1843-1856).  
Consulado de Portugal no Pará. Boite 526 (1870-1879).  
Consulado de Portugal no Pará. Boite 527 (1880-1887).

#### Pernambouc

Consulado de Portugal em Pernambuco. Boite 531 (1851-1855).  
Consulado de Portugal em Pernambuco. Boite 532 (1856-1867).

#### Rio de Janeiro

Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 539 (1852-1855).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 540 (1856-1859).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 542 (1861).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 543 (1862-1863).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 544 (1864-1866).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 545 (1867-1869).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 546 (1870-1874).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 548 (1877-1879).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 549 (1880-1882).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 550 (1882-1886).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 552 (1893-1895).  
Consulado de Portugal no Rio de Janeiro. Boite 553 (1896-1897).

- **ANTT – ARQUIVO DA TORRE DO TOMBO**

**- Ministério do Reino. 2ª Repartição em 1860-1869 (SSC)**

Correspondência recebida (SR). Boite 3037 (1866-1867).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3040 (1866-1867).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3051 (1867-1867).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3056 (1868-1868).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3057 (1868-1868).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3058 (1868-1868).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3060 (1868-1868).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3061 (1868-1868).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3073 (1869-1869).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3074 (1869-1869).  
Correspondência recebida (SR). Boite 3075 (1869-1869).

**- Ministério do Reino. 2ª Repartição em 1895 (SSC)**

Correspondência recebida (SR). Boite 2721 (1895-1895).

**- Ministério do Reino. 3ª Repartição em 1870 (SSC)**

Correspondência recebida (SR). Boite 2646.  
Correspondência recebida (SR). Boite 2739 (1870-1870).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2743 (1871-1871).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2750 (1872-1872).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2751 (1872-1872).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2756 (1872-1872).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2770 (1875-1875).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2781 (1877-1877).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2841 (1888-1888).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2842 (1888-1888).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2845 (1888-1888).  
Correspondência recebida (SR). Boite 2846 (1888-1888).

**- Ministério dos Negócios Ecclesiástico e Justiça**

Boite 421 « Colonos para o Brazil, 1855-1859 », « Papeis relativos ao engajamento e ao transporte dos mesmos colonos para o Brazil ».

• **INE – INSTITUTO NACIONAL DE ESTATISTICA**

*Annuario estatistico de Portugal, 1875.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1877.  
*Annuario Estatistico de Portugal, 1884.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886.  
*Annuario Estatistico de Portugal, 1885.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1887.  
*Annuario Estatístico de Portugal, 1886.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1890.  
*AnnuarioEstatistico de Portugal, 1892.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1899.  
*AnnuarioEstatistico de Portugal, 1900.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1907.  
*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatistica especial, anno 1887.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1890.  
*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatistica especial, anno 1888.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1892.  
*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatistica especial, anno 1889.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1892.  
*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatistica especial, anno 1890.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1893.

*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, annos 1891-1892-1893.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1898.

*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, annos 1894-1895-1896.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1901.

*Movimento da população – Estado civil e emigração – Estatística especial, anno 1901.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1904.

*Censo da população do Reino de Portugal, 1900, Lisbonne, Imprensa Nacional.*

- **PARLAMENTO PORTUGUÊS**

*Documentos apresentados ás Cortes. Sessão legislativa de 1874 – Emigração portugueza.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1874.

*Commissão parlamentar para o estudo da emigração portugueza, 1885. Documentos apresentados à Câmara dos Senhores Deputados na sessão legislativa de 1886.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1886.

Ministério dos negocios do Reino. *Emigração. Relatório e projecto de regulamento pelo primeiro official da direcção geral de administração politica e civil, Luciano Cordeiro.* Lisbonne, Imprensa nacional, 1883.

- **ARQUIVO HISTORICO ULTRAMARINO**

Governador e Capitão Geral. Ofício. Boite n. ° 3, document 526, fólhos 1r – 2r. Lettre du Gouverneur João Gonçalves da Câmara à Martinho de Mello du 20 novembre 1779. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>. Consulté en juin 2011].

### 3) BRÉSIL

- **ANB – ARQUIVO NACIONAL DO BRASIL (Rio de Janeiro)**

- **Divisão de Documentos Escritos. Setor de Documentos Administrativos e Legislativos. Serviço de Polícia Marítima, Aérea e Fronteiras - SP (Santos): relação de vapores (entradas) no Porto de Santos, 1891-1902. Org. por Elizabeth Lee Molinaro Domingues e equipe. Rio de Janeiro, Arquivo Nacional, [data]. ... p. (AN/SCO, SDE 070)**

Microfilms AN 281/2001 (1891 à mars 1895).

Microfilms AN 282/2001 (avril à juin 1895).

Microfilms AN 283/2001 (juillet à octobre 1895).

Microfilms AN 284/2001 (novembre à décembre 1895).

Microfilms AN 285/2001 (janvier à février 1896).

Microfilms AN 286/2001 (mars à mai 1896).

Microfilms AN 287/2001 (juin à août 1896).

Microfilms AN 288/2001 (septembre à décembre 1896).

Microfilms AN 289/2001 (février à mars 1897)

Microfilms AN 290/2001 (avril à juin 1897).

Microfilms AN 291/2001 (juin à septembre 1897).  
Microfilms AN 292/2001 (octobre à novembre 1897).  
Microfilms AN 293/2001 (octobre 1897 à février 1898).  
Microfilms AN 294/2001 (mars à mai 1898).  
Microfilms AN 295/2001 (juillet à novembre 1898).  
Microfilms AN 296/2001 (décembre à avril 1899).  
Microfilms AN 297/2001 (mai à décembre 1899).

- **Divisão de Polícia Marítima, Aérea e de Fronteiras. Relações de passageiros de embarcações que chegaram aos portos brasileiros – Rio de Janeiro (1875-1964)**  
Consultation à travers le site Internet des archives.

- **Fundo 5º Ofício e Notas do Rio de Janeiro**  
Microfilm n. ° 009.011.79. Livre 48, fl. 37, 37v et 38. *Contrato para a introdução de imigrante de nacionalidade portuguesa do 12 de junho de 1888*, p. 37v.

- **A.N.B. Série Agricultura – Terras Públicas e Colonização**  
Documentos IA<sup>6</sup> 166 – Année 1890.

- **ARQUIVO DO ESTADO DE SÃO PAULO (São Paulo)**

Annuaire Statistiques de l'État de São Paulo. 1898, 1899 et 1900 [Accessible en ligne sur <http://www.arquivoestado.sp.gov.br/viver/estatisticas.php>, consulté en mars 2012].

**Fundo Colônia.** Boite CO7218.  
**Fundo Colônia.** Boite CO4738.  
**Fundo Colônia.** Boite CO7212.  
**Fundo Colônia.** Boite CO4738.

- **ACERVO DO MUSEU DA IMIGRAÇÃO DE SÃO PAULO**

- **Listas gerais de desembarque de passageiros (Microfilms)**  
-/12/1888 à 1/8/1893 : Boite 1, Film 01000  
4/8/1893 à 28/2/1895 : Boite 2, Film 01001  
2/3/1895 à 15/6/1895 : Boite 3, Film 01002  
28/6/1895 à 14/11/1895 : Boite 4, Film 01003  
16/11/1895 à 31/7/1896 : Boite 5, Film 01004  
3/8/1896 à 20/2/1897 : Boite 6, Film 01005  
3/3/1897 à 14/8/1897 : Boite 7, Film 01006  
2/9/1897 à 20/12/1897 : Boite 8, Film 01007  
20/12/1897 à 22/9/1898 : Boite 9, Film 01008  
29/9/1898 à 18/9/1899 : Boite 10, Film 01009  
20/9/1899 à 2/2/1901 : Boite 11, Film 01010

- **Registros de matrícula das pessoas que passaram pela Hospedaria do Imigrante**  
Livres 4 à 64.  
Livre 98.

Livre 56-A.

#### 4) FRANCE

- **ANF – ARCHIVE NATIONALE DE FRANCE**

Commerce et Industrie. Boite F/12/2699.  
Commerce et Industrie. Boite F/ 12/ 2700.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/4890.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/6489.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/6490.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/6582.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/ 6583.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/6586.  
Commerce et Industrie. Boite F/12/7163.  
Comerence et Industrie. Boite F/12/7164.  
Commercre et Industrie. Boite F/12/7165.  
Commerce et Industrie. Boite F/ 12/ 7330.

#### 5) GRANDE-BRETAGNE

- **NAUK – NATIONAL ARCHIVE UNITED KINGDOM**

- **FO 179 - *Foreign Office and Foreign and Commonwealth Office: Embassy and Legation, Portugal: General Correspondence 1800-1970***

FO 179/233 – 1882.  
FO 179/242 – 1884.  
FO 179/246 – 1885.  
FO/179. 255 – 1887.  
FO 179/256 – 1888.  
FO 179/272 – 1889-1890.  
FO 179/274 – 1890.  
FO 179/301 – 1892.

- **FO 811 - *Foreign Office. Southern Department and Foreign Office: consulate, Funchal, Portugal: General Correspondence.***

FO 811/32 – Lord Palmerston: Church affairs in Madeira, 1836.  
FO/811/49 – Scottish Church Affaires, 1876.  
FO 811/50 – Rev. A. Paterson: prosecution for alleged proselytising, 1898.

- **FO 128 - *Foreign Office: Embassy and Consulates, Brazil: General Correspondence.***

FO 128/145 – 1886.  
FO 128/150 – 1887.  
FO 128/155 – 1888.  
FO 128/161 – 1889.  
FO 128/167 – 1890.  
FO 128/173 – 1891.

FO 128/181 – 1892.  
FO 128/193 – 1893.  
FO 128/207 – 1894.  
FO 128/227 – 1896.  
FO 128/231 – 1897.  
FO 128/244 – 1899.

## II. Sources Imprimées

### 1) Sur le Portugal

*A crise agricola da Madeira e o contrato de colonia.* Dedié et offert à la considération des Ministres et Députés de la Nation Portugaise par les propriétaires de l’Ile de Madère, Funchal, typographie de « Diário de Noticias », 1888. [Accessible En ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

*Alvará com força de Lei da criação da Intendência Geral da Polícia e seu Regulamento, de 25 de Junho de 1760.* Lisbonne, réimpression de Miguel Rodrigues imprimerie, 1760.

*Alvará regulando a expedição de passaportes e seus emolumentos de 13 de Agosto de 1760.* Lisbonne, réimpression de Miguel Rodrigues imprimerie, 1760.

*Colecção official da legislação portugueza: legislação de 1842 em diante,* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1842, p. 321-322.

*Collecção official da legislação portugueza, anno 1852.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1853.

*Collecção officila da legislação portugueza, anno 1854.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1855.

*Collecção systemática das ordens do exercito desde 1809 até 1858.* Lisbonne, Typographie de Francisco Xavier de Souza & Filho, 1859.

*Collecção official da legislação portugueza, anno 1863.* Lisbonne, Imprensa nacional, 1864.

*Collecção official de legislação portugueza, anno 1896.* Lisbonne, Imprensa Nacional, 1897.

*Legislação militar de execução permanente até 31 de dezembro de 1860.* Vol II. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1861.

*Nova collecção de tratados, convenções, contratos e actos publicos celebrados entre a corôa de Portugal e as mais potencias.* Tomo II, 1863-1866, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1891.

*Nova Colecção de tratados, convenções e actos publicos celebrados entre a Corôa de Portugal e as mais potencias,* Tomo VI, 1880-1883, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1910.

La plupart des lois portugaises furent consultées sur le site Internet du Parlement portugais [Accessible en ligne sur <http://legislacaoregia.parlamento.pt>].

*Diário do Governo,* n.º 87, du 19 avril 1873.

*Diário do Governo*, n. ° 219 du 20 septembre 1887.

*Diário do Governo*, n. ° 3 du 4 janvier 1888.

*Diário da Câmara dos Dignos Pares do Reino*. Session du 15 février 1850.

*Diário das Cortes Geraes e extraordinárias da nação portugueza*. Session du 05 février 1821.

*Diário da Câmara dos Senhores Deputados*

<ul style="list-style-type: none"><li>• Session du 18 avril 1835</li><li>• Session du 24 avril 1839</li><li>• Session du 14 janvier 1840</li><li>• Session du 28 mai 1853.</li><li>• Séssion du 19 janvier 1854.</li><li>• Session du 14 février 1854.</li><li>• Session du 11 avril 1856.</li><li>• Session du 16 juin 1856.</li><li>• Session du 24 de Fevereiro de 1872.</li><li>• Session du 8 de Abril de 1872.</li><li>• Session du 20 de Abril de 1872.</li><li>• Séssion du 23 janvier 1874.</li><li>• Session du 12 mai 1879.</li><li>• Session du 13 février 1882.</li><li>• Séssion du 8 mars 1882.</li><li>• Session du 21 mars 1882.</li><li>• Session du 31 mars 1882.</li><li>• Session du 2 mai 1882.</li><li>• Session du 16 mai 1882.</li><li>• Session du 17 mai 1882</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Session du 29 mai 1882.</li><li>• Session du 28 juin 1882.</li><li>• Séssion du 30 juin 1882.</li><li>• Session du 12 juillet 1882</li><li>• Session du 30 mars 1883.</li><li>• Session du 7 mai 1883.</li><li>• Session du 22 décembre 1883.</li><li>• Session du 12 février 1884</li><li>• Session du 9 mai 1884.</li><li>• Session 16 janvier 1885.</li><li>• Session du 23 juin 1885.</li><li>• Session du 18 janvier 1886.</li><li>• Session du 29 janvier 1886.</li><li>• Session du 27 avril 1887.</li><li>• Session du 12 juillet 1887.</li><li>• Session du 6 février 1888.</li><li>• Session du 19 juin 1888.</li><li>• Session du 14 juin 1889.</li><li>• Session du 21 juin 1889.</li><li>• Session du 15 mai 1890.</li><li>• Session du 22 juin 1893.</li><li>• Session du 1 juillet 1899.</li></ul>
--	---

ANDRADE CORVO, João de. *Memorias sobre as ilhas da Madeira e Porto Santo : memoria sobre a « Mangra » ou doença das vinhas, nas ilhas da Madeira e Porto-Santo*. Présentée à l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne à la session du 3 février 1854.

BAKER, C. Alice. *A summer in the Azores with a grimpe of Madeira*, Boston, 1882. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

BALBI, Adrien. *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve: comparé aux autres états de l'Europe, et suivi d'un coup d'oeil sur l'état actuel des sciences, des lettres et des beaux-arts parmi les Portugais des deux hémisphères*, Rey et Gravier, 1822.

BALBI, Adrien. *Variétés politico-statistiques sur le Monarchie portugaise*. Paris, Rey et Gravier, Librairies, 1822.

BARROS, Fátima (Orientation). *Índices dos passaportes 1872-1900*. Série Índice dos passaportes, vol. 1, Funchal, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, DRAC, A. R. M., 2000. Un second volume existe pour la période 1901-1915.

*Breves reflexões sobre a abolição dos Morgados na Madeira*. Lisbonne, Typ. Da Revolução de Setembro, 1849 [Accessible en ligne sur <http://armdigital.arquivo-madeira.org/armdigital/descricoes-bibliograficas/monografia.html?bid=9966&obj=8576&pkg=11444&offset=3>, consulté en 2010].

*Carta do Bispo do Funchal e Governador da Ilha da Madeira, Frei João do Nascimento, para o Rei D. José I, dando conta da divulgação de uma provisão e vários editais relativos à emigração de emigrantes para o Brasil e sugerindo que dúvida acerca da diminuição demográfica, se autorizar a ida de homens com mais de 40 anos e de mulheres com mais de 30 anos*. Funchal, 20 mars 1748. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

COSTA LYRA, Manuel Inisio da. *Proposta apresentadas, na comissão de inquerito creada para estudar as causas da crise economica da Madeira, por Decreto de 31 de Dezembro de 1887*. Funchal, Typographie esperança, 1888.

COUTO, Jorge. “O Projecto do Barão de S. Pedro de Abolição dos Vínculos no Arquipéçago da Madeira (1850)”. In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*. Volume I, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, p. 671-688, 1986.

*Do Governador, Conde de S. Miguel, acerca da revogação do aviso régio que proibia a saída de navios para o Brasil, refere-se ainda ao transporte de emigrantes e o alistamento de 300 soldados para as companhias da ilha de Santa Catarina*. Funchal, 28 de Julho de 1753. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

*Do Governador Manuel de Saldanha de Albuquerque para Diogo de Mendonça Corte Real, acerca do transporte de casais para a ilha de Santa Catarina, alistamento de soldados, etc*. Funchal, 30 septembre 1754. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

EMBLETON, Dennis. *A visit to Madeira in the winter 1880-81*, Londres, J. & A. Churchill Newcastle-on-tyne: Mawson, Swan & Morgan, 1882. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

FIGUEIREDO, Alphonse. *Le Portugal, considérations sur l'état de l'administration, des finances, de l'industrie et du commerce de ce royaume*. Lisbonne, François Lallemand, 1866.

LE MARQUIS DEGLI ALBIZZI. « Six mois à Madère. 1888 ». Texte et dessins inédits. In : *Le Tour du monde*, pp. 65-96, 1<sup>er</sup> semestre 1889. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

LOMELINO, João Agostinho Perry da Camara. *A crise agricola da Madeira e o contracto de colonia*, dedicados e offerecidos à alta consideração dos senhores Ministros, Pares do Reino e Deputados da Nação Portugueza, Funchal : Typographie du “Diário de Noticias », 1888.

LOUREIRO, Adolfo Ferreira. *Breves Notícias sobre os Archipelagos da Madeira, Açores, Cabo Verde e Canárias*. Biblioteca nacional, 1898. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

LOUREIRO, Adolfo Ferreira. *Os portos marítimos de Portugal e Ilhas Adjacentes*. Parte I – Arquipélago da Madeira, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1910. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

OLIVEIRA MARTINS, Joaquim Pedro. *Política e economia nacional*, Porto, Magalhães & Moniz Editeurs, 1885.

*Ordenações e leis do Reino de Portugal, recopiladas per mandado del Rei D. Filippe o Primeiro*, 10<sup>ème</sup> édition, Tome I, Coimbra, Real Imprensa da Universidade, 1833, Primeiro livro das ordenações, Titre XXIV, §2, p. 115.

*Primeiro Inquérito Parlamentar sobre a emigração portuguesa*. Câmara dos senhores deputados. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1873.

RAMOS, Accurcio Garcia. *Ilha da Madeira*, Lisbonne, typographie de G. A. Gutierrez da Silva, Vol. I, 1880, p. 23. [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

*Relativo a vários documentos registados no arquivo da Câmara do Funchal sobre a emigração dos habitantes da Madeira para o Brasil*. Funchal, 30 avril 1753. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>], consulté le 25/08/11.

VALLE, Henrique Felix de Freitas. *A Revolta na Madeira e a Comissão de Inquérito. Breves Considerações e Apontamentos*. Funchal-Madère, Typographie « Funchalense », 1888, p. 6, [Accessible en ligne : <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté le 7 août 2011.

VASCONCELLOS, Dr. João da Câmara Leme Homem de. *Uma crise agricola, um caminho aereo e uma sociedade anonyma*, Funchal, 1876.

VOGEL, CHARLES. *Le Portugal et ses Colonies Tableau Politique et Commercial de la Monarchie Portugaise dans son État Actuel*. Paris, 1860.

## 2) Sur le Brésil

*Apontamentos para o direito internacional; ou, Collecção completa dos tratados celebrados pelo Brasil com diferentes nações estrangeiras*. Vol. I, Rio de Janeiro, F. L. Pinto & c.a, p. 321-327, 1864.

*Censo de 1872 do Império do Brazil*. [Accessible en ligne sur [http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza\\_colecao\\_digital.php?titulo=R ecenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#](http://biblioteca.ibge.gov.br/visualizacao/monografias/visualiza_colecao_digital.php?titulo=R ecenseamento%20Geral%20do%20Brasil%201872%20-%20Imp%20E9rio%20do%20Brazil&link=Imperio%20do%20Brazil#)

*Collecção das Leis do Brasil, 1808*. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891, p. 129.

*Collecção das leis do Brazil de 1810.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891.

*Collecção das Leis do Brasil, 1813.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1890.

*Fallas do Throno desde o anno de 1823 até o anno de 1889. Acompanhadas dos respectivos votos de graças da Camara Temporaria. Colligidas na Secretaria da Camara dos Deputados.* Rio de Janeiro : Imprensa Nacional, 1889. <http://www.archive.org/stream/fallasdothronod00depugoog#page/n146/mode/1up>, consulté en septembre 2010].

*Convenção adicional ao Tratado de 22 de janeiro de 1815, entre os muito altos, e muito poderosos senhores El-Rei do Reino Unido de Portugal, do Brazil, e Algarves, El-Rei do Reino Unido da Grande Bretanha, e Irlanda : feita em Londres pelos Plenipotenciarios de huma e outra Corte em 28 de julho de 1817, e ratificada por ambas.* Imprensão Régia, 1817. [Accessible en ligne sur <http://bd.camara.gov.br/bd/handle/bdcamara/1866>, consulté en janvier 2012].

*Collecção das Leis do Brasil, 1818.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889.

*Collecção de decretos, cartas imperiais e Alvarás do Império do Brazil, 1825.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1885.

*Collecção de leis do Imério do Brasil.* 1826.

*Collecção das leis do Brazil de 1831.*

*Collecção das leis do Império do Brazil, 1834.*

*Collecção das leis do Império do Brazil, 1835.*

*Collecção das leis do Império do Brazil, 1837.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1841.*

*Índice da collecção das leis do Império do Brasil de 1842, tomo V. Parte II.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1850.*

*Collecção das leis do Império do Brasil, 1855.*

*Collecção das leis do Império do Brasil, 1856.*

*Collecção de Leis do Império do Brasil, 1857.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1858.*

*Collecção das decisões do Governo do Império do Brasil, 1858.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1862.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1869.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1871.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1873.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1874.*

*Collecção das decisões do Governo do Império do Brazil de 1878.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1879.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1881.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1882.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1884.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1885.*

*Collecção das Leis do Império do Brasil, 1887.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1888.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1889.*

*Coleção de Leis do Império do Brasil, 1890.*

*Collecção das Leis do Brasil, 1891.*

*Collecção das Leis do Brasil, 1892.*

*Collecção das Leis do Brasil, 1893.*

*Collecção das Leis do Brasil, 1896.*

*Colônia nova Louzã e nova Colombia, relatório apresentado ao exmo sr. Presidente da provincia de São Paulo em 6 de Fevereiro de 1875 por João Elisario de Carvalho Monte-Negro. São Paulo, Typ. Da “provincia de São Paulo”, 1875.*

*Diario Official do Estado de São Paulo de 2 de Junho de 1891.* [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/navegue/1891/Junho/2/DOSP>, consulté le 4 novembre 2010].

*Diário Oficial de São Paulo* du 27 février 1892, p. 2188. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3674571/dosp-diario-oficial-27-02-1892-pg-2188/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010].

*Diário Oficial de São Paulo* du 25 août 1894, p. 11189-11191. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3709398/dosp-diario-oficial-25-08-1894-pg-11189/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010]. Contrat signé entre le directeur du Secrétariat de l'Agriculture (en charge de l'immigration) et l'agent d'immigration Angelo Fiorita.

*Diário Oficial de São Paulo* du 10 mars 1896, p. 16209-16210. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3677271/dosp-diario-oficial-10-03-1896-pg-16209/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010].

*Diário Oficial de São Paulo* du 10 août 1897, p. 21095-21096. [Accessible en ligne sur <http://www.jusbrasil.com.br/diarios/3704984/dosp-diario-oficial-10-08-1897-pg-21096/pdfView>, consulté le 4 novembre 2010].

CHRISTIE, William D. *Notes on Brazilian Questions*. Londres et Cambridge, Macmillan and Co, 1865, p. xxxv (45).

EXPILLY, Charles. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et C il Editeurs, 1865.

*Fallas do throno desde o anno de 1823 ate o anno de 1889*, acompanhadas dos respectivos votos de graças da camara temporaria e de diferentes informações e esclarecimentos sobre todas as sessões extraordinarias, adiamentos, dissoluções, sessões secretas e fusões com um quadro das epochas e motivos que deram lugar a reunião das duas camaras e competente historico". Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889.

LAEMMERT, Eduardo von. *Almanack administrativo, mercantil e industrial do Imperio para 1888 – 45° anno*. Rio de Janeiro, Laemmert & C., 1888.

*Manual do subdito fiel, ou, cartas de um lavrador a sua magestade o Imperador sobre a questão do elemento servil*. Typ. E Lith. De Moreira, Maximino & C. 1884. Lettre du 30 avril 1884.

*Tratado de abolição do traffico de escravos em todos os lugares da Costa da África ao Norte do Equador, entre os muito altos, e muito poderosos senhores o Principe Regente de Portugal, e El-Rei do Reino Unido da Grande Bretanha e Irlanda : feito em Vienna pelos Plenipotenciarios de huma e outra Corte em 22 de janeiro de 1815, e ratificado por ambas*. Imprensão Régia, 1815. [Accessible en ligne sur <http://bd.camara.gov.br/bd/handle/bdcamara/1764>, consulté janvier 2012].

### **Rapports ministériels: Império**

*Relatório do anno de 1832 apresentado à Assembléa Geral Legislativa em sessão ordinária de 1833 pelo minitro do Império, Nicolau Pereira de Campos Vergueiro*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1833.

*Relatorio do anno de 1833 da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1834 pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Antonio Pinto Chichorro da Gama*. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1834.

*Relatório do anno de 1834 da Repartição dos Negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1835, pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Joaquim Vieira da Silva e Sousa. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1835.*

*Relatório do anno de 1835 da repartição dos negocios do Império para o anno 1835 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1836, pelo respectivo ministro e secretario de Estado, José Ignacio Borges. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1836.*

*Relatório do anno de 1836 da Repartição dos Negócios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1837, pelo respectivo ministro e secretario de Estado, Antonio Paulino Limpo de Abreô. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1837.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa em a sessão ordinaria de 1837 pelo ministro do Império, Antonio Paulino Limpo de Abreô. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1837.*

*Relatório do anno de 1838 da Repartição dos Negócios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa na sessão ordinaria de 1839, pelo ministro e secretario de Estado Interino dos Negocios do Império. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1839.*

*Relatorio do anno de 1842 da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario d'Estado, Candido José d'Araujo Vianna. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1843.*

*Relatorio do anno de 1843 da repartição dos negocios do império apresentado á Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da quinta legislatura pelo ministro e secretario d'Estado, José Carlos Pereira de Almeida Torres. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1844.*

*Relatorio do anno de 1844 da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario d'Estado, José Carlos Pereira de Almeida Torres. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1845.*

*Relatório do anno de 1845 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 3ª sessão da 6ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Joaquim Marcellino de Brito. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1846.*

*Relatório do anno de 1846 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 4ª sessão da 6ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Joaquim Marcellino de Brito. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1847.*

*Relatório do anno de 1847 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 1ª sessão da 7ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Visconde de Macahé. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1848.*

*Relatório do anno de 1848 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 1ª sessão da 8ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Visconde de Monta'alegre. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1850.*

*Relatório do anno de 1850 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira Sessão da Oitava legislatura pelo ministro e secretario d'Estado dos negocios do Império, o Visconde de Mont'alegre.* Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1851.

*Relatorio do anno de 1853 apresentado a Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da nona legislatura pelo ministro et secretario de Estado dos negocios do Império, Luiz Pedreira de Couto Ferraz.* Rio de Janeiro, Typ. Do Diario de A. & L. Navarro, 1854.

*Relatório do anno 1854 apresentado à Assembléa Gera Legislativa na terceira sessão da nona legislatura pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império, Luiz Pedreira do Coutto Ferraz.* Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1855.

*Relatório do anno de 1855 apresentado à Assembléa Gera Legislativa na quarta sessão da nova legislatura pelo ministro e secretario d'estado dos negocios do império, Luiz Pedreira do Coutto Ferraz.* Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1856.

*Relatório do anno de 1856 da repartição dos negocios do Império apresentado à assembléa Geral Legislativa na 1ª sessão da 10ª legislatura pelo respectivo ministro e secretario d'Estado, Luiz Pedreira do Coutto Ferraz.* Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1857.

*Relatório do anno de 1857 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da décima legislatura pelo ministro e secretario d'Estado dos Negocios do Império, Marquez de Olinda.* Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1858.

*Relatorio do anno de 1858 da repartição dos negocios do Império apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario d'Estado, Sergio Teixeira de Macedo.* Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1859.

*Relatório do anno de 1859 apresentado à Assembléa Geral Legislativa pelo ministro e secretario de Estado dos Negócios do Império, João de Almeida Pereira Filho.* Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1860.

*Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da vigesima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios do Império, Antonio Ferreira Vianna.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889.

### **Rapports ministériels : Agriculture, Commerce et travaux publics**

*Relatorio do anno 1860 da repartição dos negocios da agricultura, commercio e obras publicas apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decimé primeira legislatura pelo respectivo ministro e secretaria de Estado, Manoel Felizardo de Souza e Mello.* Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1861.

*Relatorio do anno 1862 que devia ser presentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da decima-primeira legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da agricultura commercio e obras publicas, Pedro de Alcantara Bellegarde.* Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1863.

*Relatorio do ano 1863 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da decima segunda legislatura pelo ministro da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Dominicano Leite Ribeiro. Rio de Janeiro, Typ. Paula Brito, 1864.*

*Relatorio do anno de 1864 da Repartição dos negocios d'agricultura, commercio e obras publica, apresentado pelo ministro Jesuino Marcondes de Oliveira e Sá, à Assembléa Geral Legislativa na 3ª sessão da 12ª legislatura. Publié en 1865.*

*Relatorio do anno 1865 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da decima segunda legislature pelo ministro e secretario de estado dos negocios da agricultura commercio e obras publicas, Antonio Francisco de Paulo Sousa. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1866.*

*Relatorio do anno de 1866 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decima terceira legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Manoel Pinto de Souza Dantas. Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1867.*

*Relatorio do anno 1868 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da décima-quarta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Joaquim Antão Fernandes Leão. Rio de Janeiro, Typ. Do Diario do Rio de Janeiro, 1869.*

*Relatorio do anno de 1870, apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da decima-quarta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Theodoro Machado Freire Pereira da Silva. Rio de Janeiro, Typ. Universal de E. & H. Laemmert, 1871.*

*Relatorio do anno 1871/1 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da decima quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras publicas, Francisco de Rego Barros Barreto. Rio de Janeiro, Typ. Americana, 1872.*

*Relatorio annual correspondente ao anno findo 1871/4 apresentado pelo agente official da Agencia Official de colonisação, Ignacio da Cunha Galvão, ao Conselheiro e Ministro da Agricultura, Commercio e Obras Publicas. Rio de Janeiro, 26 de Março de 1872.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na segunda sessão da decima-quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, José Fernandes da Costa Pereira Junior. Rio de Janeiro, Typ. Commercial, 1873.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Geral Legislativa na terceira sessão da decima quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, José Fernandes da Costa Pereira Junior. Rio de Janeiro, Typ. Americana, 1874.*

*Relatorio do anno 1874 apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da decima-quinta legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura,*

*Commercio e Obras Publicas, José Fernandes da Costa Pereira Junior, em 2 de maio de 1875. Rio de Janeiro, Typ. Americana, 1875.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, commercio e Obras publicas, Visconde de Sinimbú. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial de João Paulo Ferreira Dias, 1879.*

*Relatório do anno de 1876/1 à Assembléa Geral na primeira sessão da decima sexta legislatura pelo do ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas. Rio de Janeiro, 1877.*

*Relatório do anno de 1876/2 à Assembléa Geral na segunda sessão da decima sexta legislatura pelo do ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas. Rio de Janeiro, 1877.*

*Relatório do anno de 1877 à Assembléa Geral na primeira sessão da decima setima legislatura pelo do ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial, 1878.*

*Relatorio do anno de 1878 apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, João Lins Vieira Cansansão de Sinimbú. Rio de Janeiro, Imprensa Industrial de João Paulo Ferreira Dias, 1879.*

*Relatorio do anno de 1879 apresentado à Assembléa Geral na terceira sessão da decima-setima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Manoel Buarque de Macedo. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1880.*

*Relatorio do anno 1881/1 apresentado à Assembléa Geral na primeira sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, José Antonio Saraiva. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1882.*

*Relatorio do anno 1881/2 apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Manoel Alves de Araujo. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1882.*

*Relatorio do anno 1882 apresentado à Assembléa Geral na terceira sessão da decima-oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Henrique d'Avila. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, 1883.*

*Relatorio do anno 1883 apresentado à Assembléa Geral na quarta sessão da decima oitava legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Affonso Augusto Moreira Penna. Rio de Janeiro, Typ. Nacional, Rio de Janeiro, 1884.*

*Relatorio do anno 1884 apresentado à Assembléa Geral na primeira sessão da decima-nona megislatura pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, João Ferreira de Moura. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1885.*

*Relatorio do anno de 1885, apresentado à Assembléa Geral Legislativa na primeira sessão da vigesima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Antonio da Silva Prado. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1886.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Geral na segunda sessão da vigésima legislatura pelo ministro e secretario de Estado dos negocios da agricultura, commercio e obras publicas, Rodrigo Augusto da Silva. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1887.*

*Relatorio do anno 1887 apresentado à Assembléa Geral na terceira sessão da vigésima legislatura pelo ministro e secretario de Estado interino dos negocios da Agricultura, Comercio e Obras Publicas, Rodrigo Augusto da Silva. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1888.*

*Relatorio do anno 1888 apresentado à Assembléa Geral na quarta sessão da vigesima legislatura pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas, Rodrigo Augusto da Silva. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1889.*

*Relatorio do anno 1889 apresentado ao chefe do governo provisorio pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1890.*

*Relatorio do anno 1890 apresentado ao presidente da republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em junho de 1891.*

SOUSA, João Cardoso de Menezes e. *Theses sobre a colonização do Brazil.* Relatorio apresentado ao ministro da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em 1875. Rio de Janeiro, Typ. Nacional.

### **Rapports ministériels : Industrie, Commerce et travaux publics**

*Relatório do anno 1892 apresentado ao vice-presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893.*

*Relatório do anno 1893 apresentado ao vice-presidente da República dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1894. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1894.*

*Relatorio do anno 1894 apresentado ao presidente da republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1895. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1895.*

*Relatorio do anno 1895 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1896. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1896.*

## **Rapports ministériels : Affaires étrangères**

*Relatório do anno 1855 da repartição dos negocios estrangeiros apresentado à Assembléa Geral Legislativa na quarta sessão da nona legislatura pelo ministro e secretario de Estado, José Maria da Silva Paranhos. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1856.*

## **Rapports du président de la province/État de São Paulo**

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. José Thomaz Nabuco d'Araujo, presidente da provincia de São Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 1.º de maio de 1852. São Paulo, na Typ. do Governo arrendada por Antonio Louzada Antunes, 1852.*

*Relatório do presidente da provincia de São Paulo, Octavio Nebias, de 17 de Dezembro de 1852.*

*Relatorio com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. Josino do Nascimento Silva, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 16 de fevereiro de 1853. S. Paulo, na Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1853.*

*Relatorio com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. Josino do Nascimento Silva, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 16 de fevereiro de 1854. S. Paulo, na Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1854.*

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1855. S. Paulo, Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1855.*

*Documentos com que o illustrissimo e excellentissimo senhor dr. José Antonio Saraiva, presidente da provincia de S. Paulo, instruiu o relatorio da abertura da Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1855. S. Paulo, Typ. 2 de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1855.*

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor doutor Antonio Roberto d'Almeida, vice-presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no dia 15 de fevereiro de 1856. S. Paulo, Typ. Dous de Dezembro, 1856.*

*Relatório apresentado pelo Excellentissimo senhor Desembargador, Francisco Diogo Pereira de Vasconcellos, Presidente da Província de São Paulo ao seu vice-presidente, o 22 de Janeiro de 1857. São Paulo, Typ. Dous de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1857.*

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1858. S. Paulo, Typ. Dous de Dezembro de Antonio Louzada Antunes, 1858.*

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1859. S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1859.*

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senador José Joaquim Fernandes Torres, presidente da provincia de S. Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1860.* S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1860.

*Discurso com que o illustrissimo e excellentissimo senhor conselheiro Antonio José Henriques, presidente da provincia de São Paulo, abriu a Assembléa Legislativa Provincial no anno de 1861.* S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1861.

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia de São Paulo na 1.a sessão da 14.a legislatura pelo presidente, doutor João Jacyntho de Mendonça.* São Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1862.

*Relatorio com que João Jacyntha de Mendonça entregou a presidencia da provincia de São Paulo ao senhor conselheiro Dr. Manoel Joaquim do Amaral Guigel no dia 24 de setembro de 1862.* São Paulo, Typ. Imparcial de J. R. De Azevedo Marques, 1862.

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo conselheiro dr. Vicente Pires da Motta, presidente da mesma provincia no dia 2 de fevereiro de 1863.* S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R. de A. Marques, 1863.

*Relatorio que por ocasião da abertura da Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo no dia 3 de fevereiro de 1864 apresentou o ill.mo e ex.mo s.r conselheiro doutor Vicente Pires da Motta, presidente da mesma provincia.* S. Paulo, Typ. Imparcial de Joaquim Roberto de Azevedo Marques, 1864.

*Relatorio com que Francisco Ignacio Marcondes Homem de Mello entregou a presidência da Provincia de São Paulo, dia 24 de outubro de 1864 ao Sr. Coronel Joaquim Floriano de Toledo.* São Paulo, Typ. Imparcial de J.R de Azvedo Marques, 1864.

*Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na 1.a sessão da décima sexta legislatura no dia 3 de fevereiro de 1866 pelo presidente da mesma provincia, o dr. João da Silva Carrão.* S. Paulo, Typ. Imparcial de J.R.A. Marques, 1866.

*Relatorio com que o Dr. João da Silva Carrão passou a administração da provincia de São Paulo ao Coronel Joaquim Floriano de Toledo do dia 3 de março de 1866.* São Paulo, Typ. Imparcial de J. R. A. Marques, 1866.

*Relatorio com que o Coronel Joaquim Floriano de Toledo passou a administração da provincia de São Paulo ao desembargador José Tavares Bastos no dia 9 de novembro de 1866.* São Paulo, Typ. Imparcial de J. R. A. Marques, 1866.

*Relatório apresentado á Assembléa Provincial de S. Paulo pelo presidente, desembargador José Tavares Bastos, na sessão de 12 de maio de 1867.* Rio de Janeiro, Typ. Perseverança, 1867.

*Relatorio apresentado a Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo na primeira sessão da decima oitava legislatura no dia 2 de fevereiro de 1868 pelo presidente da mesma provincia, o conselheiro Joaquim Saldanha Marinho.* São Paulo, Typ. do Ypiranga, 1868.

*Relatorio com que s. exc. o sr. senador barão de Itauna passou a administração da provincia ao exm. sr. commendador Antonio Joaquim da Rosa, 3.o vice-presidente. São Paulo, Typ. Americana, 1869.*

*Relatorio com que o presidente Dr. Antonio Candido da Rocha passou a administração da provincia ao conselheiro Vicente Pires da Motta no dia 5 de novembro de 1870. São Paulo, Typ. Americana, 1870.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Antonio da Costa Pinto Silva, no dia 5 de fevereiro de 1871. S. Paulo, Typ. Americana, 1871.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. José Fernandes da Costa Pereira Junior, em 2 de fevereiro de 1872. Paulo [sic], Typ. Americana, 1871 [sic].*

*Relatorio com que o Exmo Sr. Conselheiro Francisco Xavier Pinto Lima passou a adminitração da provincia de São Paulo ao Exm. Sr. Dr. João Theodoro Xavier, presidente da mesma, no dia 21 de Dezembro de 1872. S. Paulo, Typ. Americana, 1872.*

*Relatório apresentado ao presidente da provincia de São Paulo, João Theodoro Xavier, pelo chefe de Policia Joaquim José do Amaral no 15 de janeiro de 1874. São Paulo, Typ. Americana, 1874.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. João Theodoro Xavier em 5 de fevereiro de 1874. S. Paulo, Typ. Americana, 1874.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo exm. sr. dr. João Theodoro Xavier, presidente da provincia, no dia 14 de fevereiro de 1875. S. Paulo, Typ. do "Diario," 1875.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, exm. sr. dr. Sebastião José Pereira, em 2 de fevereiro de 1876. S. Paulo, Typ. do "Diario," 1876.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, o exm. sr. dr. Sebastião José Pereira em fevereiro de 1877. S. Paulo, Typ. do "Diario," 1877.*

*Relatório com que o Exmo Sr. Dr. Sebastião José Pereira passou a administração da provincia de São Paulo ao Joaquim Manoel Gonçalves de Andrade. São Paulo, Typ. do "Diário", 1878.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo pelo presidente da provincia, Laurindo Abelardo de Brito, no dia 13 de janeiro de 1881. Santos, Typ. a Vapor do Diario de Santos, 1881.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Legislativa da Provincia de São Paulo pelo Vice-presidente da provincia, Souza Aranha, em 7 de Janeiro de 1882.*

*Relatorio com que passou a administração da provincia de S. Paulo ao presidente Conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão, o vice-presidente, Manoel Marcondes de Moura e Costa no dia 10 de Abril de 1882.* São Paulo, Typ. De Jorge Seckler, 1882.

*Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 2.a sessão da 24.a legislatura em 10 de janeiro de 1883 pelo presidente, conselheiro Francisco de Carvalho Soares Brandão.* S. Paulo, Typ. do Ypiranga, 1883.

*Relatorio com que passou a administração da provincia de São Paulo ao Presidente Barão de Guajara, o vice-presidente, o Visconde de Itú em 18 de Agosto de 1883.* São Paulo, Typ. Do commercio, 1883.

*Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 1.a sessão da 25.a legislatura em 16 de janeiro de 1884 pelo presidente, Barão de Guajará.* S. Paulo, Typ. da Gazeta Liberal, 1884.

*Relatorio com que o Exmo. Sr. Dr. Luiz Carlos D'assumpção, vice-presidente da provincia de São Paulo passou a administração ao Presidente José Luiz de Almeida Couto em 4 de Setembro de 1884.* São Paulo, 1884.

*Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial de S. Paulo na abertura da 2a sessão da 26a legislatura em 10 de janeiro de 1885 pelo presidente, dr. José Luiz de Almeida Couto.* São Paulo, Typ. da Gazeta Liberal, 1885.

*Relatorio com que José Luiz de Almeida Couto, presidente da Provincia de São Paulo passou a administração ao vice-presidente, Francisco Antonio de Souza Queiroz Filho em 18 de Maio de 1885.* São Paulo, Typ. Do “Correio Paulistano”, 1885.

*Relatorio com que Francisco Antonio de Souza Queiroz Filho, vice-presidente da Provincia de São Paulo passou a administração ao Elias Antonio Pacheco e Chaves.* São Paulo, Typ. Do “Correio Paulistano”, 1885.

*Relatorio com que Elias Antonio Pacheco e Chaves, vice-presidente da provincia de São Paulo passou a administração da provincia ao Conselheiro João Alfredo Corrêa de Oliveira em 19 de Outubro de 1885.* São Paulo, Typ. Do “Correio Paulistano”, 1885.

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, João Alfredo Corrêa de Oliveira, no dia 15 de fevereiro de 1886.* São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & C, 1886.

“Relatório do Inspector Geral de Imigração, Dr. Frederico José Cardozo de Araujo Abranches apresentado em 1º de Janeiro de 1887 ao presidente da provincia de São Paulo”, annexé à *Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, Barão do Parnahyba, no dia 17 de janeiro de 1887.* São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1887.

“Relatório apresentado ao Exmo Visconde do Parnahyba, presidente da Provincia de São Paulo pela Diretoria da Sociedade Promotora de Immigração em 18 de Novembro de 1887”. In: *Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a adlinistração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente*

*desta provincia no da 19 de Novembro de 1887. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888, Annexe A4.*

*Exposição com que o Exm. Snr. Visconde do Parnahyba passou a adlinistração da provincia de São Paulo ao Exm. Snr. Dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, presidente desta provincia no da 19 de Novembro de 1887. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, exm. snr. dr. Francisco de Paula Rodrigues Alves, no dia 10 de janeiro de 1888. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1888.*

*Relatorio com que Francisco de Paula Rodrigues Alves passou a administração da provincia de São Paulo ao Francisco Antonio Dutra Rodrigues, 1º vice-presidente, no dia 27 de Abril de 1888. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp, 1888.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial de São Paulo pelo presidente da provincia, dr. Pedro Vicente de Azevedo, no dia 11 de janeiro de 1889. São Paulo, Typ. a Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1889.*

*Exposição com que Pedro Vicente de Azevedo passou a administração da provincia de São Paulo ao Doutor Barão de Jaguára no dia 11 de Abril de 1889. São Paulo, Typ. A Vapor de Jorge Seckler & Comp., 1889.*

*Exposição apresentada à Dr. Jorge Tibiriçá pelo Dr. Prudente J. De Moraes Barros, 1º Governador do Estado de São Paulo, ao passar-lhe a administração no dia 18 de outubro de 1890. São Paulo, Typ. Vanorden & Comp., 1890.*

“*Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo vice-presidente do Estado, Dr. José Alves de Cerqueira Cesar no dia 7 de Abril de 1892*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916.

“*Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1893*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916.

“*Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1894*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916*. São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916.

*Relatorio da secretaria dos negocios da agriculture, commercio e obras publicas do Estado de São Paulo, apresentado ao cidadão Dr. Presidentedo Estado de São Paulo pelo Dr. Theodoro Dias de Carvalho Junior. São Paulo, Typ. A Vapor Espindola, Siqueira & Comp., 1895.*

*Relatorio da secretaria dos Negocios da agricultura, commercio e Obras Públicas do Estado de São Paulo apresentado em 3 de Março de 1895 ao Presidente do Estado.* São Paulo, Typ. Paulista a Vapor de Horacio Belfort Sabino, 1895, annexe 1.

“*Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Dr. Bernardino de Campos no dia 7 de Abril de 1895*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916.* São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916.

“*Mensagem dirigida ao Congresso Legislativo de S. Paulo, pelo presidente do Estado, Campos Salles no dia 7 de Abril de 1897*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e Vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916.* São Paulo, Typ. Do “Diário Official”, 1916.

“*Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, a 7 de Abril de 1898, por Francisco A. Peixoto Gomide, Vice-Presidente do Estado*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e vice-presidentes em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916.* São Paulo, Typ. Do Diário Official, 1916.

*Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, a 7 de Abril de 1899, por Fernando Prestes de Albuquerque, Presidente do Estado.* São Paulo, Typ. Do Diário Official, 1899. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e vice-presidentes em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916.* São Paulo, Typ. Do Diário Official, 1916.

“*Mensagem enviada ao Congresso Legislativo, a 7 de Abril de 1900, por Fernando Prestes de Albuquerque, Presidente do Estado*”. In: *Mensagens apresentadas ao Congresso Legislativo de São Paulo pelos presidentes e vice-presidentes em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916.* São Paulo, Typ. Do Diário Official, 1916.

*Relatorio apresentado ao Dr. Domingos Corrêa de Moraes, vice-presidente do Estado pelo Dr. Antonio Candido Rodrigues, Secretario da Agricultura – anno 1901.* São Paulo, Typographia do “Diario Official”, 1902.

*Mensagem enviada ao Congresso do Estado a 14 de Julho de 1906 pelo Dr. Jorge Tibiriça, Presidente do Estado.* São Paulo, Typ. Do Diário Official, 1906.

*Relatorio apresentado pela superintendencia de Obras Publicas do Estado de São Paulo em 31 de março de 1892 ao secretario dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas do Estado.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893.

*Relatorio da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas do Estado de São Paulo em 1898.*

*Relatorio da secretario dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas do Estado de São Paulo em 1899.*

*Relatorio da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas do Estado de São Paulo em 1900.*

*Relatório da secretaria dos Negocios da Agricultura, Commercio e Obras Públicas do Estado de São Paulo em 1901.*

### **Rapports du président de la province/État de Rio de Janeiro**

*Relatorio apresentado ao Exmo Vice-presidente da provincia do Rio de Janeiro pelo presidente da provincia, Luiz Antonio Barboza por ocasião de passar-lhe a administração da mesma. Nitheroy, Typ. De Quirino & Irmão, 1855.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Rio de Janeiro na 2a sessão da 12a legislatura pelo vice-presidente João Manoel Pereira da Silva. Rio de Janeiro, Typ. Universal de Laemmert, 1857.*

*Relatorio apresentado ao vice-presidente da provincia do Rio de Janeiro, José Norberto dos Santos pelo presidente Luiz Alves Leite de Oliveira Bello ao passar a administração da mesma provincia no dia 4 de maio de 1862. Nitheroy, Typ. Do “moderado”, 1862;*

*Relatorio apresentado ao Excellentissimo vice-presidente da provincia do Rio de Janeiro, o senhor doutor José Norberto dos Santos, pelo presidente Luiz alves Leite de Oliveira Bello ao passar-lhe a administração da mesma provincia no dia 4 de Maio de 1862. Nitheroy, Typ. Do “Moderado”, 1862.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial do Rio de Janeiro na abertura da primeira sessão da vigesima setima legislatura em 8 de agosto de 1888 pelo presidente, dr. José Bento de Araujo. Rio de Janeiro, Typ. Montenegro, 1888.*

### **Rapports du président de la province/État du Pará**

*Discurso recitado pelo exm. snr. doutor João Antonio de Miranda, prezidente da provincia do Pará na abertura da Assembleia Legislativa Provincial no dia 15 de agosto de 1840. Pará, Typ. de Santos & menor, 1840.*

*Exposição apresentada pelo conselheiro Sebastião do Rego Barros, presidente da provincia do Gram-Pará por ocasião de passar a Administração da mesma ao 1º vice-presidente, Dr. Angelo Custodio Corrêa. Pará, Typ. De Santos & Filhos, 1855.*

*Relatorio apresentado à Assembléa Legislativa da provincia do Pará pelo vice-presidente, Pinto Guimarães, em 15 de outubro de 1855. Para, Typ. De Santos & Filhos, 1855.*

*Exposição apresentada pelo Dr. João Maria de Moraes, vice-presidente da provincia do Gram-Pará por ocasião de passar a Administração da mesma ao 3º vice-presidente, o coronel Miguel Antonio Pinto Guimarães. Pará, Typ. De Santos & Filhos, 1855.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial do Pará no dia 15 de agosto de 1856, por ocasião da abertura da primeira sessão da 10.a legislatura da mesma Assembléa, pelo presidente, Henrique de Beaurepaire Rohan. [n.p.] Typ. de Santos & filhos, 1856.*

*Relatorio apresentado á Assembleia Legislativa Provincial do Pará no dia 15 de agosto de 1857, por ocasião da abertura da segunda sessão da 10.a legislatura da mesma Assembleia, pelo presidente, Henrique de Beaurepaire Rohan. [n.p.], Typ. de Santos & filhos, 1857.*

*Falla dirigida á Assembléa Legislativa da provincia do Pará na segunda sessão da XI legislatura pelo exm.o sr. tenente coronel Manoel de Frias e Vasconcellos, presidente da mesma provincia, em 1 de outubro de 1859. Pará, Typ. Commercial de A.J.R. Guimarães, [n.d.].*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Pará na primeira sessão da XIII legislatura pelo exm.o senr. presidente da provincia, dr. Francisco Carlos de Araujo Brusque em 1.o de setembro de 1862. Pará, Typ. de Frederico Carlos Rhossard, 1862.*

*Relatório apresentado á Assembléa Legislativa da provincia do Pará na segunda sessão da XIII legislatura pelo excellentissimo senhor presidente da provincia, doutor Francisco Carlos de Araujo Brusque, em 1º de novembro de 1863. Pará, Typographie de Frederico Carlos Rhossard, 1863.*

*Relatorio da presidencia do Pará, apresentado a respectiva Assembléa Legislativa Provincial pelo excellentissimo senhor vice-presidente barão de Arary, em 1 de outubro de 1866. Pará, Typ. do Jornal do Amazonas, 1866.*

*Relatorio com que o excellentissimo senhor presidente da provincia, dr. Pedro Leão Vellozo passou a administração da mesma ao excellentissimo senhor 1.o vice-presidente, barão do Arary, no dia 9 de abril de 1867. Pará, Typ. de Frederico Rhossard, 1867.*

*Relatorio com que o Sr. Vice-almirante e conselheiro de Guerra, Joaquim Raymundo de Lamare passou a Administração da provincia do Gram-Pará ao Visconde de Arary em 6 de agosto de 1868. Pará, Typ. Do Diario do Gram-Pará, 1868.*

*Relatorio do presidente da provincia do Pará, João Alfredo Corrêa de Oliveira, passando a administração da mesma ao 4º vice-presidente, Dr. Abel Graça. Para, Typ. Do Diario do Gram-Pará, 1870.*

*Relatorio com que o Sr. Manoel José de Siqueira Mendes, 1º vice-presidente da provincia do Pará passou à Asministração da mesma ao presidente João Alfredo Corrêa de Oliveira em 1869. Pará, Typ. Do Diario do Gram-Pará, 1870.*

*Relatorio apresentado á Assembléa Legislativa Provincial na segunda sessão da 17.a legislatura pelo dr. Abel Graça, presidente da provincia. Pará, Typ. do Diario do Gram-Pará, 1871.*

*Relatório com que o excellentissimo senhor doutor Domingos José da Cunha Junior, presidente da provincia, abriu a 2ª sessão da 18ª legislatura da Assembléa Legislativa Provincial em 1 de julho de 1873. Pará, Typographie du « Diário do Grão-Pará », 1873.*

*Relatório apresentado ao exm. senr. dr. Francisco Maria Corrêa de Sá e Benevides pelo exm. senr. dr. Pedro Vicente de Azevedo, por ocasião de passar-lhe a administração da provincia do Pará, no dia 17 de janeiro de 1875. Pará, Typographie de F.C. Rhossard, 1875.*

*Falla com que o exm. sr. conselheiro Tristão de Alencar Araripe, presidente da provincia do Pará, abriu a 1ª sessão da 25ª legislatura da Assembléa Provincial no dia 25 de março de 1886. Belem, Typographie do "Diario de Noticias," 1886.*

*Falla com que o Exm. Snr. Desembargador Joaquim da Costa Barradas abriu a sessão extraordinária da Assembléa Legislativa Provincial do Pará em 20 de Novembro de 1886.*

*Relatório com que o Exm. Sr. conselheiro, Tristão de Alencar Araripe, passou a administração da provincia ao Exmo. Sr. Conselheiro, João Antonio de Araujo Freitas Henriques, em 15 de Abril de 1886, Belém, Typographie du « Diário de Noticia », 1887.*

*Relatório com que o Exm. Sr. conselheiro, João Antonio de Araujo Freitas Henriques, passou a administração da provincia ao Exmo. Sr. Desembargador, João da Costa Barradas, em 6 de Outubro de 1886. Pará, Typographie da « Republica », 1891.*

### **Rapports du président de la province/État de Bahia**

*Falla recitada na abertura da Assembléa Legislativa da Bahia pelo 1.º vice-presidente da provincia, o desembargador Manoel Messias de Leão em 15 de setembro de 1858. Bahia, Typ. de Antonio Olavo de França Guerra, 1858.*

### **Rapports du président de la province/État de Amazonas**

*Falla dirigida á Assembléa Legislativa Provincial do Amazonas, no dia 1.º de outubro de 1853, em que se abriu a sua 2.ª sessão ordinaria, pelo presidente da provincia, o conselheiro Herculano Ferreira Penna. Amazonas, Typ. de M.S. Ramos, 1853.*

### **Rapports du président de la province/État de Alagoas**

*Falla dirigida á Assembléa Legislativa das Alagoas, pelo presidente da provincia, Antonio Alves de Souza Carvalho, na abertura da 1.ª sessão ordinaria da 14.ª legislatura a 13 de junho de 1862. Maceió, Typ. Do Diário do Commercio, 1862.*

### **Rapports du président de la province/État de Santa Catarina**

*Relatorio do presidente da provincia de Santa Catharina, Francisco Carlos e Araujo Brusque apresentado à Assembléa Legislativa Provincial na 1ª sessão do 10ª legislatura. Rio de Janeiro, Typ. Do Correio Mercantil, 1860.*

### **Messages du president de la République**

*Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Generalissimo Manoel Deodoro da Fonseca, chef do Governo Provisorio da República dos Estados Unidos do Brazil em 15 de novembro de 1890. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1890.*

*Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil, Deodoro da Fonseca, em 15 de junho de 1891. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891.*

*Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Marechal Floriano Peixoto, vice-presidente da Republica dos Estdos Unidos do Brasil por ocasião de abrir-se a 2ª sessão ordinaria da 1ª legislatura no dia 12 de Maio de 1892. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1892.*

*Mensagem dirigida ao Congresso Nacional pelo Marechal Floriano Peixoto, vice-presidente da Republica dos Estdos Unidos do Brasil por ocasião de abrir-se a 3ª sessão ordinaria da 1ª legislatura no dia 3 de Maio de 1893. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893.*

*Mensagem enviada a Assembléa Legislativa do Estado do Rio de Janeiro pelo presidente Dr. José Thomaz da Porciuncula em 1 de agosto de 1894. Petropolis, Typ. Werneck, 1894.*

*Mensagem dirigida ao Congresso Nacional em 3 de Maio de 1895 pelo presidente da Republica, Prudente J. De Moraes Barros. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1895.*

“Mensagem enviada ao Congresso Legislativo a 7 de Abril de 1896, por Bernardino de Campos, Presidente do Estado”. In: *Mensagens apresentadas ao congresso legislativo de São Paulo pelos Presidentes e vice-presidente em exercicio, desde a proclamação da República até o anno de 1916.* São Paulo, Typ. Do Diário Official, 1916.

### **Rapports envoyés au président de la République**

*Relatório do anno 1890 apresentado ao presidente da République dos Estados Unidos do Brazil pelo Dr. João Barbalho Cavalcanti, ministro de Estado dos Negocios do Interior em maio de 1891. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891.*

*Relatorio do anno 1890 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro e secretario de estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em Junho de 1891. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1891.*

*Relatorio apresentado ao vice-presidente da Republica dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro d'Estado dos negocios da Agricultura, Commercio e Obras Publicas em maio de 1892. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1892.*

*Relatório do anno 1892 apresentado ao vice-presidente da République dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893.*

*Relatório do anno 1892 apresentado ao vice-presidente da République dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas no anno de 1893. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1893.*

*Relatorio apresentado ao vice-presidente da republica dos Estados Unidos do Brasil pelo General de Brigada Dr. Bibiano Sergio Macedo da Fontoura Costallat, ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio 1894. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1894.*

*Relatório do anno 1893 apresentado ao vice-presidente da République dos Estados Unidos do Brazil pelo ministro de Estado dos Negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em maio de 1894. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1894.*

*Relatorio do anno 1894 apresentado ao presidente da Republica ds Estado Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1895. Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1895.*

*Relatorio do anno 1895 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1896.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1896.

*Relatorio do anno 1896 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1897.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1897.

*Relatorio do anno 1897 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em Maio de 1898.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1898.

*Relatorio do anno 1898 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1899.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1899.

*Relatorio do anno 1899 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1900.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1900.

*Relatorio do anno 1900 apresentado ao presidente da Republica dos Estados Unidos do Brasil pelo ministro de Estado dos negocios da Industria, Viação e Obras Publicas em 1901.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1901.

*Relatorio apresentado ao Presidente da Republica do Estados Unidos do Brazil pelo Ministro de Estado das Relações Exteriores, Carlos Augusto de Carvalho, em 30 de Abril de 1896.* Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1896.

### **3) Sur des thèmes généraux**

COOK, Jacques/James. *Voyage dans l'hémisphère austral, et autour du monde : fait sur les vaisseaux de roi l'Aventure & la Résolution, en 1772, 1773, 1774, & 1775, T. 1, ej. 2,* Paris, Hotel de Thou, 177.

*Histoire et mémoire des immigrations en régions Martinique-Guadeloupe.* Rapport final, Université des Antilles et de la Guyane, mai 2008, p. 21. Accessible sur Internet : <http://barthes.ens.fr/cli/acsehmr/martrecit.pdf>, consulté le 7 février 2011.

*La Guadeloupe depuis sa découverte jusqu'à nos jours* par Pardon, Paris : Challamel, 1881.  
*Discussion relative : 1° A l'immigration ; 2° Au droit de sortie sur les sucres* par le conseil général de Guadeloupe, Paris : Impr. De Lapirot et Boullay, 1881.

*Notices sur les colonies françaises : accompagnées d'un atlas de 14 cartes.* Publiées par ordre de S. Exc. Le marquis de Chasseloup-Laubat, ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des colonies, Paris : Challamel aîné, 1866.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1) Instruments de recherche: dictionnaires, journaux, Internet

- Dictionnaire, Encyclopédies, guides.

*Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales*. Quatrième série, F-K, Tome 11, GRO-GYR. Publié sous la dir. de A. Dechambre [puis de] L. Lereboullet ; L. Hahn Secrétaire de la dir. [puis] directeur-adjoint, Paris : G. Masson, 1877-1889.

*Dictionnaire de l'Académie française* [Accessible en ligne sur <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?50;s=2607082260>].

*Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*. Volume XIII et XIX, Lisbonne/Rio de Janeiro, Editorial Enciclopédia, Limitada, [19].

CHORÃO, João Bigotte (Dir.). *Enciclopédia Verbo Luso-Brasileira de cultura*. Volume 14, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, 2000.

CHORÃO, João Bigotte (Dir.). *Enciclopédia Verbo Luso-Brasileira de Cultura*. Volume 19, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, 2001.

CHORÃO, João Bigotte. *Enciclopédia Verbo, Luso-Brasileira de Culture*. Volume 20, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, edição século XXI.

CHORÃO, João Bigotte. *Enciclopédia Verbo luso-Brasileira de Cultura*. Volume 24, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, Edição Século XXI, 2002.

CHORÃO, João Bigotte. *Enciclopédia Verbo luso-Brasileira de Cultura*. Volume 25, Lisbonne/São Paulo, Editorial Verbo, Edição Século XXI, 2002.

CHORÃO, João Bigotte. *Enciclopédia luso-brasileira de Cultura*. Vol. 29. Lisbonne, Editorial Verbo, 2001.

SERRÃO, Joel (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume I, II, III, IV, V, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985.

SILVA, Fernando Augusto da. ; MENESES, Carlos Azevedo. *Elucidário madeirense*, Vol. I, II et III, Funchal, Typographie Minerva, édition du Secrétariat Régional de l'éducation et de la culture, 1978.

SILVA PASSOS, José Manuel da. *O bilhete postal ilustrado e a história urbana do arquipélago da Madeira*. Lisbonne, Caminho, 1998.

VIEIRA, Alberto. *Guia para a história e investigação das ilhas atlânticas*. Funchal, Edição CEHA, 1<sup>ère</sup> édition, 1995.

VITERBO, Joaquim de Santa Rosa de. *Elucidario das palavras, termos e frases antiquadas da lingua portugueza*. Tome II, 2e édition, Lisbonne, Typographia do Panorama, 1375, p. 212; Serrão, Joel (dir.). *Dicionário de História de Portugal*. Volume V, Porto, Livraria Figueirinhas, 1985.

- Journaux

*Agência Brasil*, le 24 avril 2012

[Accessible en ligne que <http://agenciabrasil.abc.com.br/noticia/2012-04-27/ibge-constatou-que-crise-internacional-atraiu-imigrantes-ao-brasil>, consulté en novembre 2012].

*A Reforma, folha política e litterária*, n°6, 18 novembre 1858, p. 1.

[Accessible en ligne <http://www.nesos.net>], consulté en mai 2011.

*Diário de Noticia*, n. ° 3277 du 4 décembre 1887.

[Accessibles en ligne : [www.nesos.madeira-edu.pt](http://www.nesos.madeira-edu.pt)], consulté le 7 août 2011.

*Diário de Noticias*, Funchal, 7 Mars 1988, p. 2-4: VIEIRA, Alberto. “A emigração insular na segunda metade do século XIX: o caso da Madeira”.

*Diário de Notícias*, 18 décembre 2012.

[Accessible en ligne sur [http://www.dn.pt/inicio/portugal/interior.aspx?content\\_id=2193205](http://www.dn.pt/inicio/portugal/interior.aspx?content_id=2193205), consulté en juillet 2012].

*Le monde diplomatique Brasil*, 4 mars 2012. Deisy VENTURA et Paulo ILLES. « Qual a política migratória do Brasil ? ».

[Accessible en ligne sur <http://www.diplomatique.org.br/artigo.php?id=1121>, consulté le 14 mai 2012].

*O Imigrante*, 1908.

[Accessible en ligne sur <http://www.arquivoestado.sp.gov.br/pageflip/prophp/main.php?MagID=122&MagNo=122>, consulté en août 2011].

*O independente*, n. ° 32 du 10 avril 1847, p. 3-4; n. ° 33 du 17 avril 1847, p. 2 ; n. ° 35 du 6 mai 1847, p. 3-4 ou encore dans le n. ° 36 du 15 mai 1847, p. 4

[Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/database.cfm>, consulté le 20 août 2011].

*O Público*, 12 décembre 2011.

[Accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Sociedade/passos-coelho-sugere-aos-professores-desempregados-que-emigrem-1525528>, consulté en juillet 2012].

O Observatório da emigração. *Emigração de portugueses é um dado incontornável*.

[Accessible en ligne sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/2866.html>, consultée en octobre 2012].

O Observatório da emigração. *Portugal quarto país com mais migrantes no Brasil*.

[Accessible sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/3058.html>, consultée en octobre 2012].

O Observatório da emigração. *Emigração Portuguesa para o Brasil*.

[Accessible en ligne sur <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/3266.html>, consulté le 15 novembre 2012].

*O Público*, 3 juillet 2012.

[Accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Sociedade/apelar-a-emigracao-e-um-erro-enorme-denuncia-sociologa-beatriz-rochatrindade-1553187>, consulté en octobre 2012].

*O Público*, 18 janvier 2012.

[Information accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Mundo/brasil-admite-acelerar-concessao-de-vistos-para-imigrantes-estrangeiros-qualificados-1529558?all=1>, consultée en octobre 2012].

*O Público*, le 3 juillet 2012.

[Accessible en ligne sur <http://www.publico.pt/Sociedade/apelar-a-emigracao-e-um-erro-enorme-denuncia-sociologa-beatriz-rochatrindade-1553187>, consulté en novembre 2012].

*The New York Times*, 16 novembre 1889. “Facts about Brazil: how governed for seventy years and how slavery was abolished”.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-lee/pdf?res=9401E2DE163AE532A25755C1A9679D94689FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times*, 5 mai 1888. “Emancipation in Brazil”.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9505E6DE143AE033A25756C0A9639C94699FD7CF>, consulté le 7 août 2010].

*The New York Times*, 12 mai 1888. Editorial.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9403E3DF1E38E533A25751C1A9639C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times*, 26 août 1888. “Brazil new era”.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9D0DE6D81230E633A25755C2A96E9C94699FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times*, 4 juillet 1883. “Slaves set free in Ceara”.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9500EFD7153DE533A25757C0A9619C94629FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times*, 26 décembre 1883. “Abolishing slavery in Brazil”.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9C0CE5DE113BE033A25755C2A9649D94629FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times*, 27 avril 1884. “Ceara’s slavery experiment”.

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9C06EEDB173FE533A25754C2A9629C94659FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times*, 27 avril 1884. « Anti-slavery work in Brazil ».

[Accessible en ligne sur <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9803EEDB173FE533A25754C2A9629C94659FD7CF>, téléchargé le 7 août 2010].

*The New York Times* du 20 juin 1888.

[Accessible en ligne sur: <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=9D02EFDF1F3EEF33A25753C2A9609C94699FD7CF>, consulté le 7 août 2010].

*Revista do Centro de Estudos Demográficos*. Numéro 1, Lisbonne, Instituto Nacional de estatística, 1945.

- Sites Internet Utilisés

ADP – Associação Portuguesa de Demografia (Portugal)

<http://www.apdemografia.pt/index.php>

ANB – Arquivo Nacional do Brasil (Brésil)

<http://www.an.gov.br/rvbnodes/menu/menu.php>

Archive de l’État de São Paulo

<http://www.arquivoestado.sp.gov.br/memoriaimigrante/pesquisa.php>

Archive du Mueu da Imigração do Estado de São Paulo

<http://www.memorialdoimigrante.org.br/acervodigital/index.php>

ARM – Arquivo Regional da Madeira (Madère)

[http://www.arquivo-madeira.org/item1.php?lang=1&id\\_channel=40&id\\_page=285](http://www.arquivo-madeira.org/item1.php?lang=1&id_channel=40&id_page=285)

CALAMEO

<http://fr.calameo.com/read/000010492206d05c55ffe>

CEHA – Centro de Estudos de História do Atlântico (Madère)

<http://www.madeira-edu.pt/ceha/>

CEMRI – Centro de Estudos das Migrações e das Relações Interculturais (Portugal)

<http://www2.uab.pt/cemri/detailmenu.php?menu=26&id=43&lang=en>

Center for Research Libraries

<http://www.crl.edu/>

CEPESE – Centro de Estudos de População Sociedade e Economia (Portugal)

<http://www.cepese.pt/portal>.

CITCEM - Centro de Investigação Transdisciplinar «Cultura, Espaço e Memória» (Portugal)

<http://www.citcem.org/index.php?codNode=37>

JUSBRASIL

<http://www.jusbrasil.com.br/legislacao>

LABIMI – Laboratório de Estudos de Imigrações (Brésil)

<http://www.labimi.uerj.br/>

NEMIC – Núcleo de Estudos das Migrações, Identidades e Cidadania (Brésil)

<http://dgp.cnpq.br/buscaoperacional/detalhegrupo.jsp?grupo=000570571BIS3D>

CERU – Centro de Estudos Rurais e Urbanos (Brésil)

<http://www.fflch.usp.br/ceru/>

CEMI – Centro de Estudos de Migrações Internacionais (Brésil)

<http://www.unicamp.br/cemi/>

IBGE – Instituto Brasileiro de Geografia (Brésil)

<http://www.ibge.gov.br/home/>

Library of Congress

<http://www.loc.gov/item/2003682776>

NEPO – Núcleo de Estudos de População

<http://www.nepo.unicamp.br/index.html>

O Observatório da emigração (Portugal)

<http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt/np4/11>

Slave voyage

<http://www.slavevoyages.org/tast/index.faces>

*The Atlantic World Workshop*. New York University

<http://www.nyu.edu/pages/atlantic/>

• Blog de Sérgio de Freitas (sur la famille de Charles de Freitas d'Itapira)  
*História da família de Freitas* [Accessible en ligne sur  
<http://www.sfreinobreza.com/fram.html>, consulté en octobre 2012].

• Video en ligne

"Joao Fernandes brings the Ukulele to Hawaii" réalisé à partir d'une interview de son arrière-petite-fille, Cynthia Fernandes, le 16 août 2008 par Zee's Universe [Accessible en ligne sur <http://www.youtube.com/watch?v=0hmdcSKzoHs>, consulté le 8 avril 2011.

« Saudades ». Documentaire de 57'46 réalisé par Bela Feldman-Bianco, professeur d'anthropologie à l'université UNICAMP de Campinas-São Paulo. [Accessible en ligne sur <http://vimeo.com/8990792>, consulté en août 2012]. L'extrait présenté se situe entre 7'06 et 9'42 minutes.

## 2) Thèses et mémoires

ALVES, Jorge Fernandes. *Os brasileiros: emigração e retorno no Porto Oitocentista*, Porto, Faculté de lettres de l'université de Porto, 1993.

ANGELO, E. R. B. *Trajetórias dos imigrantes açorianos em São Paulo: processos de formação, transformação e ressignificação das representações culturais*, thèse de doctorat en Histoire présentée à l'université PUC de São Paulo en 2011.

AZEVEDO, Celia Maria Marinho de. *O negro livre no imaginário das elites (Racismo, imigrantismo e abolicionismo em São Paulo)*. Dissertação de Mestrado em História. Présentée à l'Université d'Etat de Campinas en 1985.

CAMARNEIRO JORGE, Karina. *Urbanismo no Brasil Império: A Saúde Pública na Cidade de São Paulo no Século XIX*. Dissertation de Master, présentée à l'Université PUC de Campinas le 13 décembre 2007.

CANCELA, Cristina Donza. *Casamento e relações familiares na economia da borracha (Belém, 1870-1920)*. Thèse de doctorat présentée à la faculté de philosophie, lettre et sciences humaines de l'université de São Paulo en 2006.

CÁNOVAS, Marília Dalva Klaumann. *A emigração espanhola e a trajetória do imigrante na cafeicultura paulista: o caso de Villa Novaes, 1880-1930*. Dissertação de Mestrado apresentada ao Departamento de História da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo, 2001.

COSTA LEITE, Joaquim da. *Portugal and emigration, 1855-1914*. Thèse de doctorat présentée à l'université de columbia, New york, 1994.

FIAMONCINI, Celina. *Em defesa de saúde e do amparo : imigrantes portugueses em Curitiba (1898-1930)*. Dissertação de Mestrado. Université Fédéral du Paraná, 2011.

FRUTUOSO Maria Suzel Gil. *A emigração portuguesa e sua influência no Brasil: o caso de Santos (1850-1950)*. São Paulo, Dissertation de Master présentée au Département d'Histoire de la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de São Paulo, 1989.

GONÇALVES, Paulo Cesar. *Mercadores de Braços, riqueza e acumulação na Organização da Emigração Européia para o novo mundo*. Thèse de doctorat présentée en 2008 à l'Université de l'Etat de São Paulo (USP).

KODJA, Gisela. *Bordadeiras Morro do São Bento - A vida tecida entre o linho e as linhas*, Dissertação de Mestrado apresentada na PUC/SP, 2008. [Accessible en ligne sur <http://museudapessoa.com.br/adm/Upload/3C1M8110920121920168T154.pdf>, consulté en août 2012].

MATOS, Paulo Lopes. *O nascimento fora do Matrimónio na Freguesia da Ribeira Seca da Ilha de São Jorge (Açores): 1800-1910*. Thèse de Doctorat.

MARTINS RIBEIRO, Jorge Manuel. *Comércio e diplomacia nas relações luso-américanas (1776-1822)*. Thèse de doctorat en Histoire Moderne et Contemporaine présentée à la faculté de lettres de l'université de Porto, 1997.

MORAES, Ruth Bulamarqui de. *Transformações demográficas numa economia extrativista : Pará (1872-1920)*. Dissertation de Mestrado présentée au département d'Histoire de l'Université Fédérale du Paraná, Curitiba, 1984.

MULCAHY, Maria Gloria. *The portuguese in the U.S. from 1880 to 1990: Distinctiveness in work Patterns Across Gender Nativity and Place*. Thèse de doctorat présentée le 28 avril 2003 à l'Université de Brown – Providence – Massachusetts.

NASCIMENTO, Joselin da Silva. *Emigração madeirense para Venezuela (1940-1970)*. Dissertation de Master en Etudes Interculturelles – Etudes Luso-Brésiliens, présentée à l'Université de Madère en 2009.

NOGUEIRA, Ana Maria de Moura. *Como nossos pais: uma história da memória da Imigração portuguesa em Niterói, 1900-1950*. Dissertation de Pós-graduação présentée à l'université Fédérale Fluminense en 1998.

OLIVEIRA, Carla Mary da Silva. *Saudades d'além mar: um estudo sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro através da revista Lusitania (1929-1934)*, thèse de Pós-graduação en sociologie de l'Université Fédérale de Paraíba, João Pessoa, 2003.

OLIVEIRA, Isabel. *A transição demográfica e emigração nas ilhas portuguesas*. Dissertation de Master présentée à la faculté de Sciences Sociales et Humaines de l'université Nouvelle de Lisbonne en 1996.

OLIVEIRA, Isabel. *O Declínio da Fecundidade em Portugal:o Sistema de Respostas Múltiplas*. Thèse de Doctorat présentée à la Faculté de Science Sociales et Humaines de l'Université Nouvelle de Lisbonne (UNL), 2003.

PELICIARI ROCHA, Ilana. *Imigração internacional em São Paulo : retorno e reemigração, 1890-1920*. Dissertação de Mestrado apresentada ao Programa Pós-Graduação em História do Departamento de História Econômica da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo. São Paulo, 2007.

RIBEIRO, Gladys Sabina. *“Cabras” e “Pés- de- chumbo” : os rolos do tempo. O antilusitanismo na cidade do Rio de Janeiro, 1889-1930*. Niterói: UFF, 1987 (dissertation de Master).

SANTOS, Marie-José Ferreira dos. *Du « prolongement » à la normalisation républicaine : Brésil-Portugal, 1889-1922. Reconstruction politique, relations culturelles, migrations*. Mémoire de thèse, soutenue à l’Université de Strasbourg le 13 décembre 2006, 2 Volumes.

SOUSA, Fernando de. *A população portuguesa nos inícios de século XIX*, thèse de doctorat en Histoire Moderne et contemporaine présentée à la faculté de lettres de l’université de Porto en 1979.

SOUZA, Bunny L. *San Leandro: the shaping of an Azorean Portuguese American Landscape*. Dissertation de Master présentée en 2007 à l’université du Nevada, Reno.

TELO DA CORTE, Andréa. *A imigração madeirense em Niterói, 1930-1990 : um estudo de caso*. Dissertation de Master présentée à l’université fédérale fluminense en 2002, 2 volumes.

VEIGA PORTA, Eliane. *Imigrantes espanhóis em Santos, 1880-1920*. Dissertação de Doutorado apresentada ao Programa de Pós-Graduação em História Econômica do Departamento de História da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo, 2008.

### 3) Ouvrages généraux

BARBANCE, Marthe. *Histoire de la Compagnie générale transatlantique : un siècle d’exploitation maritime*. Paris, 1955.

BERNERON-COUVENHES, Marie-Françoise. *Les Messageries Maritimes : l’essor d’une grande compagnie de navigation française, 1851-1894*. Paris, PUPS, 2007.

BRINLEY, Thomas. *Migration and economic growth: a study of Great Britain & the Atlantic economy*. 2e édition. Oxford, Alden & Mowbray Ltd, 1973.

CALMON, André. « Les Africains en Guyane ». In : *EchoGéo* (En ligne), Numéro 6, 2008, mis en ligne le 09 juillet 2008, p. 2. [Accessible en ligne sur <http://echogeo.revues.org/6333>, consulté le 7 février 2011].

CASTELO BRANCO, Camilo. *O que fazem mulheres*. 4<sup>ème</sup> édition. [Accessible en ligne sur <http://www.gutenberg.org/files/29435/29435-h/29435-h.htm>, en 2010].

CATY, Roland, et RICHARD, Eliane. *Armateurs marseillais au xix<sup>e</sup> siècle*. 2<sup>e</sup> édition. Marseille, Chambre de commerce et d’industrie de Marseille, 1986.

CURTIN, Philip D. *The Atlantic slave trade: a census*. Londres, University of Wisconsin Press, 1969.

CURTIN, Philip D. « As plantações », in : *Escravos com e sem açúcar*, actes du séminaire international, p. 41-59, Funchal, C. E. H. A., Secrétariat du Tourisme et de la Culture, 17 au 21 juin 1996.

DAGET Serge. *De la traite à l'esclavage*. Nantes, Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique, 2 tomes, 1988.

DEBBASCH, Roland. Discours d'ouverture des travaux du *Colloque National : La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, 10 mai 2006, p. 7-9.

DEVEAU, Jean-Michel. « La traite transatlantique ». In : *Actes du Colloque National : La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, 10 mai 2006, 16-24. [Accessible en ligne sur : <http://cms.ac-martinique.fr/discipline/histlettres/file/ActesTraiteNegriere.pdf>, consulté le 12 mai 2010].

DUVAL, Jules. *Histoire de l'émigration européenne, asiatique et africaine au XIXe siècle : ses causes, ses caractères, ses effets*. Paris, Guillaumin, 1862.

ELTIS, David, BEHRENDT, Stephen D., RICHARDSON, David, KLEIN, Herbert S., *The Trans-Atlantic Slave Trade. A Database on CD-Rom*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

ENGERMAN, Santley L. "Contract Labor, Sugar, and Technology in the nineteenth century". In: *The Journal of Economic History*, Vol. 43, n. ° 3, p. 635-659, Sep. 1983.

FREVET, Ute. "Citoyenneté, identités de genre et service militaire en Allemagne (XIXe-XXe siècle)", *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 20/2004, mis en ligne le 01 janvier 2007. URL: <http://clio.revues.org/index1420.html>, consulté le 23 août 2011.

GONNARD, René. *L'émigration européenne au XIXe siècle: Angleterre, Allemagne, Italie, Autriche, Hongrie, Russie*. Paris, Librairie Armand Colin, 1906.

HERRERA, Rémy. "Capitalisme, esclavage et sucre à Cuba; émergence, essor et déclin de l'esclavage cubain (1511-1886) ». In : *Cahiers de la MSE*, n° 2001.02, p. 6. [Accessible en ligne sur <http://matisse.univ-paris1.fr/publications/mse102.php>, consulté le 11 avril 2012].

KLEIN, Herbert S. *The Atlantic Slave Trade, new approaches to the Americas*. 2e édition, New York, Cambridge University Press, 2010.

LIND, Andrew w. *Hawaii's people*. 3<sup>ème</sup> Ed., Honolulu: University of Hawaii Press, 1967.

LUTZ, Jessie G. "Chinese emigrants, indentured workers, and christianity in the West Indies, british Guiana and Hawaii". In: *Caribbean Studies*, Vol. 37, n. ° 2, p. 133-154, (Juill-Dec 2009).

NOIRIEL, Gérard. *Le Creuset français, histoire de l'immigration XIX-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Editions du Seuil, 2006.

NORDYKE, Eleanor C. *The peopling of Hawaii*. 2e ed., Honolulu, University of Hawaii, 1989.

NORTHRUP, David. *Indentured labor in the age of imperialism, 1834-1922*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

NORTHRUP, David. "Free and Unfree Labor Migration, 1600-1890: An introduction". In: *Journal of World History*, vol. 14, n. ° 2, p. 125-130, (Jun. 2003).

ROTHSCHILD, Emma. « A horrible tragedy in the french atlantic ». In: *Past and Present*, n. ° 192, Oxford, Oxford university Press, p. 67-108, août 2006.

SAYAD, Abdelmalek. *A imigração ou os paradoxos da alteridade*. Préface de Pierre Bourdieu, traduction de Cristina Murachco, São Paulo, EDUSP, 1998.

SCHMIDT, Nelly. "Les abolitions de l'esclavage: quelques repères, questions et perspectives ». In : *Actes du Colloque National : La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, 10 mai 2006. [Accessible en ligne sur <http://cms.ac-martinique.fr/discipline/histlettres/file/ActesTraiteNegriere.pdf>, téléchargé le 12 mai 2010].

SCHWARTZ, Stuart B. « Campos de cana e fábricas », in : *Escravos com e sem açúcar*, actes du séminaire international, p. 249-279, Funchal, C. E. H. A., Secrétariat du Tourisme et de la Culture, 17 au 21 juin 1996.

THISTLETHWAITE, Frank. « Migration from Europe overseas in the Nineteenth and Twentieth Centuries ». In: VECOLI, Rudolph J. et SINKE, Suzanne M. *A century of European migrations, 1830-1930*. Chicago, University of Illinois Press, p. 17-57, 1991.

TOMICH Dale W. "The 'Second Slavery': Bonded Labor and the Transformation of the Nineteenth-Century World Economy". In: RAMIREZ Francisco O. *Rethinking the Nineteenth-Century*, New York, 1988; "world slavery and caribbean capitalism: the cuban sugar industry, 1780-1868". In: *Theory and Society*, vol. 20, n° 3, 1991, p. 297-319.

WAQUET, Jean. "Le remplacement militaire au XIXe siècle". In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1968, tome 126, livraison 2. pp. 510-520.

WILLCOX, Walter F. "Proletarian Mass Migration, XIXth and XXth Centuries". In: Walter F. WILLCOX (Ed.). *International Migrations*, Volume I: Statistics, p. 77-88, 1929, p. 86. [Accessible en ligne sur <http://www.nber.org/chapters/c5127.pdf>, consulté dernièrement en novembre 2012].

#### 4) Études sur l'insularité et de géographie

ARROTEIA, Jorge Carvalho. *Portugal : Perfil geográfico e social*, Lisbonne, Horizontes, 1985.

AUBERT DE LA RÛE, Edgar. *L'homme et les îles*. Paris, Editions Gallimard, 11<sup>ème</sup> édition [1<sup>ère</sup> en 1935], 216 p., 1956.

BARBICHE, Jean-Paul. *Les Antilles anglaises : de l'époque coloniale aux indépendances*. Paris, L'Harmattan, 1989.

BONNEMAISON, Joël. « La sagesse des îles ». In: *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, 1997, p. 121-131.

BRANDÃO, Raul. *As Ilhas desconhecidas*. 2<sup>ème</sup> Ed., Livrarias Aillaud e Bertrand, Paris-Lisboa, 1926.

BRAUDEL, Fernand. *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris, Armand Colin, 1990 (1<sup>ère</sup> édition en 1949).

BRUNET, Roger. "La Corse, région d'Europe", in Revue *M@ppemonde*, n. ° 76, 2004 (4). [Accessible en ligne sur <http://mappemonde.mgm.fr/num4/articles/art04407.html>, consulté en août 2011].

CHAUNU, Pierre. *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*. Partie II, Tome III, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959.

CONNELL, J., King, R. *Small worlds, global lives: Islands and Migration*. Ed. Londres, 324 p., 1999.

CONNELL, John et KING, Russell (éd.). "Island Migration in a changing world". In: *Small worlds, global lives: Islands and Migration*. Londres, York House Typographic Ltd, p. 1-25, 1999.

CORDEIRO, Carlos. *Insularidade e continentalidade : os Açores e as contradições da regeneração (1851-1870)*. Coimbra, Livraria Minerva, 1992.

DEFFONTAINES, Pierre. *Geografia humana do Brasil*. Rio de Janeiro: Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE), Conselho nacional de Geografia, 1940.

DOUMENGE, François. « Les îles et micro-Etats insulaires ». In: *Hérodote*, 37/38, p. 297-327, 1985.

DOUMENGE, Jean-Pierre. "L'insularité revisitée: les connaissances factuelles sur des "îles lointaines", à rappeler, les positions doctrinales à débattre". In: SEVIN, Olivier; CHALEARD, Jean-Louis et GUILLAUD, Dominique (Dir.). *Comme un parfum d'îles*, Paris, PUPS, 2010, p. 399-409.

DOUMENGE, Jean-Pierre. « Enjeu géopolitique et intérêt scientifique des espaces insulaires ». In : *Iles et Archipels*, C.E.G.E.T., Université de Bordeaux-Talence, n° 3, 1984.

FEBVRE, Lucien. *L'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, Editions Albin Michel, 1949.

FERNANDES, José Manuel. "Arquitetura e urbanismo nas ilhas atlânticas. Um patrimonio comun dos Açores, Cabo Verde, Canarias e Madeira". In: *História das ilhas atlânticas, Arte, Comércio, Demografia, literatura*. Actas do Colóquio Internacional de História das Ilhas, 1994.

FORREST, Davis. *The Atlantic system. The story of Anglo-american control of the seas*, New York: Reynal & Hitchcock, 1941, p. xi [Accessible en ligne sur <http://www.uestia.com/read/28124267>, le 14/12/10].

GUICHARD, François. *Géographie du Portugal*, Paris, Masson, 1990.

*Iles et sociétés insulaires*: [Extraits du colloque «Territoires et sociétés insulaires: permanences, changements et devenir», Brest, 15-17 novembre 1990.

KING, Russell. « A geografia, as ilhas e as migrações numa era de mobilidade global ». In : FONSECA, Maria Lucinda (Coord.). *Aproximando mundos : emigração, imigração e desenvolvimento em espaços insulares*. (Actas da Conferência internacional organizada em Angra do Heroísmo – Ilha Terceira – Açores em 29 e 30 de Maio de 2010), Lisbonne, Fundação Luso-Americana para o Desenvolvimento, p. 27-62, 2010.

MAGALHÃES GODINHO, Vitorino. « As historiografias insulares : presente e futuro ». In : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*. Funchal, Vol 2, p.1389-1406, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989.

MALLART, Lluís. « Micro-Etats et localisme comme expression d'internationalité : la démythification de l'insularité comme modèle d'isolement ». In : *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. Paris, L'Harmattan, 1997.

MAURO, Frédéric. « Sur la complémentarité des sociétés insulaires dans l'Atlantique », p. 1363-1366. In : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol 2, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989.

MAURO, Frédéric. *Portugal, Brasil e o Atlântico, 1570-1670*. Vol. I, traduction de Manuela Barreto, Lisbonne, Editorial Estampa, 1988.

MOLES, Abraham. « Nissologie ou science des îles ». In : *L'Espace Géographique*, n° 4, p. 281-289, 1982.

NEMESIO, Vitorino. *Corsário das Ilhas*. Lisbonne, Librairie Bertrand, 1956.

PELLERIN, Joël et QUEIROZ-NETO, José P. de. « Relations entre la distribution des sols, les formes et l'évolution géomorphologique du relief dans la haute vallée du Rio do Peixe (Etat de São –Paulo, Brésil) ». In : *Science du sol*, Vol. 30, 3, p. 133-147, 1992.

PELLETIER, Philippe. *L'insularité dans la mer intérieure japonaise*. Collection « Iles et Archipels », n°16, CRET et CNRS Ed., Bordeaux-Talence, 1992.

PERON, Françoise. *Des îles et des hommes*. Rennes : Editions de la Cité-Ouest France, 1993.

PIRES, A.M.B. Machado. « As culturas insulares atlânticas », p. 1374-1387. In : *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol 2, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989.

RIBEIRO, Edmur Luiz Gonzaga. « Esboço geográfico do estado de São de Paulo ». In : ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 1: “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 19-50, 2010.

RIBEIRO, Orlando ; LAUTENSACH, Hermann ; DAVEAU, Suzanne (Commentaires et actualisation). *Geografia de Portugal*, Vol I et II, Lisbonne, Editions João Sá da Costa, 1988 et 1991.

SANGUIN, André Louis (dir.). *Vivre dans une île: une géopolitique des insularités*. Paris, L’Harmattan, collection “Géographie et cultures”, 1997.

SEVIN, Olivier; CHALEARD, Jean-Louis et GUILLAUD, Dominique (Dir.). *Comme un parfum d’îles*, Paris, PUPS, 2010.

SILBERT, Albert. *Uma encruzilhada do Atlântico, Madeira (1640-1820)*. Funchal, Collection Atlântica, N° 4, C. E. H. A., 1997, “1<sup>ère</sup> édition: 1954”.

TAGLIONI, François. “Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique”, in *Annales de géographie*, p. 664-687, 2006/6, n. ° 652, p. 674-675.

TAGLIONI, François. « Géopolitique et insularité : l’exemple des petites Antilles ». In : SANGUIN, André-Louis (Dir.). *Vivre dans une île, une géopolitique des insularités*. Paris, L’Harmattan, p. 175-189, 1997.

THERY, Hervé et MELLO, Neli Aparecida de. *Atlas du Brésil*. CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 2003.

THERY, Hervé. *Le Brésil*. 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2005.

VERLINDEN, Charles. « Les origines coloniales de la civilisation atlantique, antécédents et types de structure ». In : *Journal of World History*, n. ° 1, p. 378-398, 1953.

VIEIRA, Alberto. « As ilhas e o sistema atlântico ». In : *Anuário de estudos atlânticos*, n. ° 54-I, 2008, p. 207-222.

## 5) Études de démographie

AMORIM, Maria Norberta. *Evolução demográfica de três paróquias do sul do Pico, 1680-1980*. Viseu, Instituto de ciência sociais, universidade do Minho, 1992.

ARROTEIA, Jorge Carvalho. *A evolução demográfica portuguesa, reflexos e perspectivas*. Biblioteca Breve/Volume 93, Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua portuguesa, 1985.

BAPTISTA, Maria Isabel Rodrigues. « A demografia em Portugal : um percurso bibliográfico », in : *Análise Social*, Vol. XLII (183), p. 539-579, Lisbonne, ICS, 2007.

BANDEIRA, Mário Leston. « Teorias da população e modernidade : o caso português », in *Análise Social*, Vol XXXI (135), Lisbonne, ICS, 1996 (1<sup>o</sup>), p. 7-43.

BARDET, Jean-pierre ; Dupâquier, Jacques. *Histoire des populations de l'Europe*. Volume II : *la révolution démographique, 1750-1914*. Paris, Librairies Arthème Fayard. 1998.

BRANCO, João A. « O universo estatístico de Marino Miguel Franzini ». In: *Revista de Estatística*, Lisbonne, Vol. 1, janv-avr- 1996, p. 77-99.

CHESNAIS, Jean-Claude. *La transition démographique. Etapes, formes, implications économiques. Etude de séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays*, Paris, PUF, 1986.

COALE, Ansley J. et WATKINS, Susan Cotts. *The decline of fertility in Europe, the revised proceedings of a Conference on the Princeton European Fertility Project*, Princeton, Princeton University Press, 1986.

CÓNIM, Custódio et REIS, António (dir.). *Portugal e sua população*, Vol. I et II, Lisbonne, Alfa, 1990.

COURGEAU, Daniel. *Analyse quantitative des migrations humaines*. Paris, Masson, 1980.

DUPÂQUIER, Jacques. *Histoire de la population française*. Vol 3 (1789-1914). Paris, Quadriga/PUF, 1995.

EVANGELISTA, João. *Um século de população portuguesa, 1864-1960*. Lisbonne, Publicações de Centro de estudos demográficos, 1971.

FLEURY, Michel et HENRY, Louis. *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population : Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état-civil ancien*. Paris, Letouzey & Ané, 1956.

GUICHARD, François. *Atlas demográfico de Portugal*. Lisbonne, Colecção Horizonte, 1982.

GUILLAUME, Pierre. *Individus, familles et nations : essai d'histoire démographique, XIXe-XXe siècle*. Paris, Société d'éditions d'enseignement supérieur, 1985.

HENRY, Louis. *Técnicas de análise em demografia histórica*. Traduit par J. M. Nazareth, Lisbonne, Gradiva-publicações, 1988.

LASLETT, Peter. « La famille et le ménage : approches historiques ». In : *Annales ESC*, n. ° 4 et 5, p. 847-872, 1972.

LASLETT, Peter et WALL, Richard. *Household and family in past time*. Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

LASLETT, Peter. « Family and household as work group and kin group: areas of traditional Europe compared ». In: WALL, Richard (Ed.). *Family forms in historic Europe*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 513-565, 1983.

LIVI BACCI, Massimo. *A century of Portuguese Fertility*, Princeton, Princeton University Press, 1971.

MATOS, Paulo. « Santa Cruz da Ilha Graciosa (1799-1850) : população, grupos familiares e profissões », in : *Arquipélago - História*, 2<sup>ème</sup> série, IV - N.º 2, 2000, p. 257-298 .

MATOS, Paulo et SILVA, Susana Serpa. « Oscilações Populacionais, Grupos e Comportamentos Sociais », Cap. IV de la Partie IV, in : Matos, Artur Teodoro de, Meneses, Avelino de Freitas de, Leite, José Guilherme Reis, dir., *História dos Açores*, Angra do Heroísmo, 2008, pp. 83-120.

NAZARETH, Joaquim Manuel. “O efeito da emigração na estrutura de idades da população portuguesa”. In: *Análise Social*, Vol. XII (2.º), n.º 46, Lisbonne, ICS, 1976, p. 315-362.

NAZARETH, Joaquim Manuel. « Análise regional do declínio da fecundidade da população portuguesa (1930-1970)”. In: *Análise Social*, Vol. XXIII (92), Lisbonne, ICS, 1977-4.º, p. 901-482.

NAZARETH, Joaquim Manuel. “A dinâmica da população portuguesa no período 1930-70”. In: *Análise Social*, Vol. XIV, (56), p. 729-800, Lisbonne, ICS, 1978.

NAZARETH, Joaquim Manuel. “O Envelhecimento da População Portuguesa”. Lisbonne, colecção 730 «Análise Social», Editorial Presença, 1978.

NAZARETH, Joaquim Manuel. « A demografia portuguesa do século XX: principais linhas de evolução e transformação », in : *Análise Social*, Vol. XXI (3.º-4.º-5.º), 1985 (n.º 87-88-89), pp. 963-980.

OLIVEIRA, Isabel . “A Ilha da Madeira. Transição Demográfica e Emigração”, In: *Revista População e Sociedade*, nº 5, Porto, CEPES, 1999.

PINTO, Maria Luís Rocha et RODRIGUES, Teresa. “A Madeira na viragem do século (1860-1930), Características da sua evolução demográfica”. In: *Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*, p. 327-354, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990.

ROCHA, Gilberta Pavão Nunes. “Os Açores na viragem do século (1860-1930): características da sua evolução demográfica”. In: *Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990, p. 849-863.

ROCHA, Gilberta Pavão Nunes. *Estruturas Demográficas das Ilhas Portuguesas através dos Censos*, Ponta Delgada, Université des Açores, 1991 ;

ROCHA, Gilberta Pavão Nunes. « Ciência demográfica e população açoriana : o nosso tributo à contribuição pedagógica e científica de Artur Boavida Madeira », in : *Arquipélago • História*, 2<sup>ème</sup> série, IX, 2005, p. 13-40 .

ROCHA, Gilberta Pavão Nunes. “Os Açores na viragem do século (1860-1930): características da sua evolução demográfica”. In: *Actas do II colóquio internacional de*

*História da Madeira*, p. 849-863, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990.

RODRIGUES, Teresa Ferreira et PINTO, Maria Luís Rocha. “A Madeira na viragem do século (1860-1930), Características da sua evolução demográfica”, in *Actas do II Colóquio Internacional da Madeira*, p. 327-354, Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990.

RODRIGUES, Teresa. *A população Portuguesa no século XIX*, Porto, CEPESSE, Editions Afrontamento, Coll. « Economie et Société », 147 p., 2004.

RODRIGUES, Teresa veiga. *História da população portuguesa*. Lisbonne, éditions Afrontamento, 2009.

ROWLAND, Robert. *População família e sociedade. Portugal, séculos XIX-XX*. Oeiras, Celta editora, 1997.

ROWLAND, Robert. "Le Portugal de 1800 à 1914: prélude à la transition". In: Bardet, Jean-Pierre et Dupâquier, Jacques. *Histoire des populations de l'Europe*. Volume II, « la Révolution Démographique », 1750-1914. Paris, Librairies Artheme Fayard, 1998, p. 534-559.

SANTOS, Carlota Maria Fernandes dos . *Santiago de Romarigães, comunidade rural do Alto Minho : sociedade e demografia (1640-1872)*. Guimarães, NEPS, 1999.

SAUVY, Alfred ; BROWN Elisabeth et LEFEBVRE, Alain. *Éléments de démographie*, Paris, PUF, 1976.

SERRÃO, Joel. *Fontes de demografia portuguesa*. Lisbonne, Livros Horizontes, 1973.

SILVESTRE, António Meliço. “Problemas demográficos portugueses”; *Revista do Centro de Estudos Demográficos*, n. ° 3, p. 71-13; n. ° 4, p. 87-19; n. ° 5, p. 115-180, Lisbonne, INE, 1946, 1947 et 1948.

SOUSA, Fernando de. *História da estatística em Portugal*, Lisbonne, INE, 1995.

SOUSA, Fernando de. « A população portuguesa nos inícios de século XIX », in *Revue População e Sociedade*, n. ° 2, Porto, CEPESSE, 1996, p. 7-75.

WRIGLEY, Edward Anthony et SCHOFIELD, Roger. *The population history of England: a reconstruction*. Cambridge, Harvard, 1981.

## **6) Histoire du Portugal**

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de. “The economic network of Portugal’s Atlantic world”. Traduit par Marguerite Itamar Harrison. In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 109-137.

ALEXANDRE, Valentim. “O império português (1825-1890): ideologia e economia”. In: *Análise Social*, Vol. XXXVIII (169), p. 959-979, Lisbonne, ICS, 2004.

ALEXANDRE, Valentim e DIAS, Jill. *Nova História da expansão portuguesa: o império africano (1825-1890)*, Vol. 10, Lisbonne, Editorial Estampa.

ARROS, Henrique da Gama. *Administração pública em Portugal nos séculos XII a XV*, tome III, Lisbonne, Typographie Castro Irmão, 1914.

BERNARDES, Joaquim Silva Bernardes. *Leiria no Século XIX: Aspectos Económicos*. Leiria, Assembleia Distrital, 1981.

BETHENCOURT, F. et CHAUDHURI, K.N. (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, 1998.

BETHENCOURT, Francisco. *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

BETHENCOURT, Francisco. “Political Configurations and Local Powers”. In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 197-254, 2007.

CABRAL, Manuel Villaverde. « Sobre o século XIX português : a transição para o capitalismo », in *Análise Social*, Vol. XII (45), p. 106-126, 1976-1º.

CABRAL, Manuel Villaverde. *O Desenvolvimento do Capitalismo em Portugal no Século XIX*, Porto, 1976, p. 45 et 270 ;

CABRAL, Manuel Villaverde. *Portugal na Alvorada do Século XX: Forças Sociais, Poder Político e Crescimento Económico de 1890 a 1914*, Lisbonne, 1979.

CARQUEJA, Bento. *O povo português: aspectos sociais e económicos*. Porto, Livraria Chardron, de Lello & Irmão Editores, 1916.

COSTA LEITE, Joaquim da. “População e crescimento económico”. In: LAINS, Pedro et Silva, ALVARO Ferreira da (dir.) *História económica de Portugal, 1700-2000*, Vol 2, “O século XIX”, 2a ed., Lisbonne, Imprensa de Ciência Sociais, 2005, p p. 43-77.

DAMIÃO RODRIGUES, José. *São Miguel no século XVIII : Casa, Elites e Poder*. 2 Vols, Ponta Delgada, Institut Culturel de Ponta Delgada, 2003.

DORES COSTA, Fernando. “Os problemas dos recrutamentos militares no final do século XVIII e as questões da construção do Estado e da nação”, in: *Análise Social*, Vol. XXX (130), p. 121-155, Lisbonne, ICS, 1995 (1.º).

DORES COSTA, Fernando. *Insubmissão - Aversão ao Serviço Militar no Portugal do Século XVIII*, Lisbonne, ICS, Imprensa de Ciências Socais, 2010.

ENDERS, Armelle. *História da África lusófona*. Traduit de *Histoire de l’Afrique Lusophone* par Mário Matos e Lemos, Editorial Inquérito, 1997.

FARIA, Severim de. *Notícias sobre Portugal*. “Discurso primeiro”. 2<sup>ème</sup> édition acrescentadas pelo Padre D. José Barbosa, Lisbonne occidental, na Off. de Antonio Isidoro da Fonseca, 1740.

FREITAS, Rodrigues de. *Notice sur le Portugal*. Paris, imprimerie administrative de Paul Dupont.

HALPERN PEREIRA, Miriam. *Livre-Câmbio e desenvolvimento económico: Portugal na segunda metade do século XIX*, Lisbonne, Collection “Nova Universidade“, Sá da Costa Ed., 2<sup>ème</sup> ed. 1983.

HERCULANO, Alexandre. Opúsculos, IV, tome III, « Os vínculos », Lisbonne, Veuve Bertrand & Ca, 1876.

JOÃO, Maria Isabel. *Os Açores no século XIX : economia, sociedade e movimentos autonomistas*, Lisbonne, Cosmos, 1991.

LAINS, Pedro. “Causas do colonialismo português em África, 1822-1975”. In: *Análise Social*, Vol. XXXIII (146-147), Lisbonne, ICS, 1998 (2.º-3.º), p. 463-496.

LURDES Rosa Maria de. *O morgadio em Portugal, sécs. XIV-XV, modelos e práticas de comportamento linhagístico*. Lisbonne, Editorial Estampa, 1995.

MALTEZ, José Adelino. *Políticos portugueses da I República (1910-1926)*. Edition électronique [Accessible en ligne sur [http://maltez.info/respublica/Cepp/classe\\_politica/irepublica/irepublicac.html](http://maltez.info/respublica/Cepp/classe_politica/irepublica/irepublicac.html), consulté en juin 2012].

MARQUES, João Pedro. “O retorno do escravismo em meados do século XIX”. In: *Análise Social*, Vol. 180, Lisbonne, ICS, p. 671-692, 2006.

MARTINS, Conceição Andrade. « A filoxéra na viticultura nacional », in : *Análise Social*, Vol. XXVI (112-113), pp. 653-689, Lisbonne, ICS, 1991.

MARTINS, Conceição Andrade. « Trabalho e condições de vida em Portugal (1850-1913)”. In: *Análise Social*, Vol. XXXII (142), p. 483-535, Lisbonne, ICS, 1997 ( 3.º ).

MATTOSO, José (Dir.). *História de Portugal*. Volume 5 : « O liberalismo », Lisbonne, Editorial Estampa, 1998.

MAURO, Frédéric. *Portugal, o Brasil e o Atlântico, 1570-1670*, Vol. I, Lisbonne, Editorial Estampa, traduction de Manuela Barreto, 1988.

MÓNICA, Maria Filomena. *Artesãos e Operários: Indústria, Capitalismo e Classe Operária em Portugal (1870-1934)*. Lisbonne, ed. Instituto de Ciências Sociais, 1986.

MÓNICA, Maria Filomena. “A lenta morte da Câmara dos Pares (1878-1896)”. In: *Análise Social*, Vol. XXIX (125-126), p. 121-152, Lisbonne, ICS, 1994.

PAQUETTE, Gabriel. *The unhappiest place in the world: Portugal and southern Africa, 1750-1850*. Communication présentée le 24 mars 2009 au séminaire de l'*Atlantic Workshop* de l'université de New York (NYU). Sur le séminaire, consulter : <http://www.nyu.edu/pages/atlantic/schedule.html>.

OLIVEIRA MARQUES, A. H. de. *Histoire du Portugal et de son empire colonial*. Paris, Karthala, 1998.

OLIVEIRA MARQUES, A. H. de. *Breve história de Portugal*, 6<sup>ème</sup> édition, Lisbonne, Editions Presença, 2006.

PEDREIRA, Jorge M. « Sobre os escombros de um Império: entre o Brasil e África ». In: BETHENCOURT, F. et CHAUDHURI, K.N. (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, 1998.

RÁU, Virginia. *Sesmaria medievais portuguesas*. Lisbonne, Editorial Presença, 1982.

RÉIS, Jaime. « A 'lei da fome': as origens do proteccionismo cerealífero (1889-1914) ». In: *Análise Social*, Vol. XV (60) - 4. °, p. 745-793, Lisbonne, ICS, 1979.

REIS, Jaime. « Atraso económico português em perspectiva histórica (1860-1913) ». In : *Análise Social*, Vol. XX (80), Lisbonne, ICS, 1984-1, p. 7-28.

REIS, Jaime. « A industrialização num país de desenvolvimento lento e tardio : Portugal, 1870-1913 », in : *Análise Social*, Vol. XXIII (96), p. 207-227, Lisbonne, ICS, 1987-2°

RIBEIRO, Orlando. *Aspectos e problemas da expansão portuguesa. Estudos de Ciências políticas e sociais*, Lisbonne, Junta de investigação do ultramar, 1962.

RUSSELL-WOOD, A. J. R. "Pattern of settlement in the portuguese empire, 1400-1800". In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 161-196, 2007.

SERRÃO, Joel et Martins, G. (Orgs.). *Da Indústria Portuguesa: do Antigo Regime ao Capitalismo. Antologia*, Lisbonne, 1978.

SERRÃO, Joel. *Temas oitocentistas*, vol 1, Lisbonne, Horizonte, 1980.

SERRÃO, Joaquim Veríssimo. *História de Portugal (1851-1890)*, Lisbonne, Verbo, 1989.

SERRÃO, Joel et OLIVEIRA MARQUES, A. H. de (Dir). *Nova História de Portugal, Portugal e a Regeneração*, Lisbonne, Editorial Presença, 2004.

SARAIVA, José H. *Evolução histórica dos municípios portugueses*. Communication présentée au siège du Centre d'Etudes Politico-sociaux, le 7 novembre 1956.

SILVA, José Manuel Azevedo e. "O modelo pombalino de colonização da Amazónia". In: *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, n. ° 3, p. 155-193, 2003.

SOARES MARTINEZ, Pedro. *História diplomática de Portugal*. Lisbonne, Editorial Verbo, 1969.

SOUSA, Paulo Silveira. « A gestão social da propriedade na ilha de São Jorge durante a segunda metade do século XIX ». In : *Arquipélago. História*, 2<sup>ème</sup> série, vols. 11-12 (2007-2008): 73-121.

TEIXEIRA, Nuno Severiano. “Política externa e política interna no Portugal de 1890: o ultimatum Inglês”. In: *Análise Social*, Vol. XXIII (98), p. 687-719, 1987-4. °.

TEILLAIS, C. De la. *Etude historique économique et politique sur les colonies portugaises, leur passé, leur avenir*. Paris: Paul Dupont, 1870.

TELES, Basílio. IV, *Carestia da vida nos campos: carta a um lavrador*, Porto, Librairie Chardon, de Lello & Irmão Editeurs, 1903.

THOMAZ, Luís Filipe F. R. “Estruturas Quasi-Feudais na Expansão Portuguesa”. In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. I, p. 80-87, Funchal, CEHA, 1986.

THORNTON, John K. « The Portuguese in Africa ». In: *Portuguese oceanic expansion, 1400-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 138-160.

VERLINDEN, Charles. « Formes féodales et domaniales de la colonisation portugaise dans la Zone atlantique aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles et spécialement sous Henri le Navigateur ». In : *Revista portuguesa de História*, Tomo IX, Coimbra, Instituto de Alta Cultura, p. 1-44, 1960.

WATEAU, Fabienne. « Du Preciput au partage égalitaire. Exemple portugais de transmissions des droits d'eau de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours”. In : CRESSIER, Patrice et WATEAU, Fabienne (Eds.). *Le partage de l'eau en Espagne, au Portugal et au Maroc*. Madrid, Dossier des *Mélanges de la Casa de Velázquez, Nouvelle série*, 36-2, p. 107-124, 2006.

## 7) Histoire de Madère

*Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira : actas*. Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC 1989.

*Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*. Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990.

*Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*. Funchal, Região Autónoma da Madeira, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, Centro de Estudos de História do Atlântico, 1993.

AGRELA, Carlos de. *Famílias da Madeira e Porto Santo*. Câmara de Lobos [on line, [http://www.concelhodescamaradelobos.com/Documentos/familias\\_porto\\_santo\\_madeira\\_camaralobos.pdf](http://www.concelhodescamaradelobos.com/Documentos/familias_porto_santo_madeira_camaralobos.pdf)], consulté le 25 août 2011.

ALBUQUERQUE, Luís de et VIEIRA, Alberto. *O Arquipélago da Madeira no século XV*. Funchal, Região Autónoma da Madeira, 1987.

BRANCO, Fernando Castelo. “Subsídios para a História do Protestantismo na Madeira: O caso Kalley”. In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, CEHA, 1986, p. 1338-1359.

CÂMARA, Benedita. *A economia da Madeira, 1850-1914*, Lisbonne, IC S, 355 p., 2002.

COUTO, Jorge. “O Projecto do Barão de S. Pedro de Abolição dos Vínculos no Arquipélago da Madeira (1850)”. In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*. Volume I, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, p. 671-688, 1986.

DESMOND, Gregory. *The Beneficent Usurpers: A History of the British in Madeira*. Londres, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1988.

FERRAZ, Maria de Lourdes de Freitas. « O vinho da Madeira no século XVII, produção e mercados Internacionais ». In: *I Colóquio Internacional de História da Madeira : actas*. Vol. II, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC 1989, p. 935-965.

FERRAZ, Maria de Lourdes de Freitas. *Dinamismo sócio-económico do Funchal na segunda metade do século XVIII*, Lisbonne, Institut de Recherche Scientifique Tropical, 1994.

FERREIRA, Mário Clemente. “Os casais das ilhas e a política do Uti possidetis no Brasil”. In: Vários autores. *Imigração e emigração nas ilhas*, p. 87-108, Funchal, CEHA, 2001.

FERREIRA PIO, Manuel. *O concelho de Santana, esboço histórico*. Funchal, 1974.

FREITAS BRANCO, Jorge. “Ruralidade insular : a desagregação de comunidades tradicionais na Madeira (esboço de problemática)”. In : *Análise Social*, 3<sup>ème</sup> Série, Vol. XIX, n° 77-78-79, p. 635-645, Lisbonne, ICS, 1983.

FREITAS BRANCO, Jorge. *Camponeses da Madeira, as bases materiais do quotidiano no arquipélago (1750-1900)*. Lisbonne, Publicações Dom Quixote, 1987.

FRUTUOSO, Gaspar. *As Saudades da terra*, Fac-Símile anotado por Álvaro Rodrigues de Azevedo, Funchal, Colecção Funchal 500 anos, 2008.

GUEDES, Max Justo. «As ilhas atlânticas e sua contribuição à restauração do nordeste brasileiro». In: *Actas do II colóquio internacional de História da Madeira*. Lisbonne, Comissão para as comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 1990, p. 565-588.

GUICHARD, François. « La place de Madère dans l’histoire du protestantisme lusophone (XIXe-XXe siècle) ». In : *Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*. Funchal, Região Autónoma da Madeira, Secretaria Regional do Turismo e Cultura, Centro de Estudos de História do Atlântico, 1993, p. 585-595.

MARTINS, Ananias. « Os Madeirenses na ocupação civil das fronteiras: Maranhão pré-bombalino: informes para um construção historiográfica ». In: Vários autores. *Imigração e emigração nas ilhas*, p. 237-250, Funchal, CEHA, 2001.

MARTINS RIBEIRO, Jorge Manuel. “Alguns Aspectos do Comércio da Madeira com a América do Norte na segunda metade do século XVIII”. In: *Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. III, p. 389-401, Funchal, CEHA, 1993, p. 389-401.

MAURO, Frédéric. « A Madère de 1425 à 1925: éléments pour une histoire comparée des îles atlantiques ». In: *I Colóquio Internacional de História da Madeira : actas*. Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989, p. 403-427.

MELLO, José António Gonçalves de. « Francisco de Figueiroa. Mestre de campo do terço das Ilhas em Pernambuco », in : *A Madeira e o Brasil, colectânea de estudos*, Funchal, Secrétariat Regional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004, p. 151-170.

NEPOMUCENO, Rui. *As crises de subsistência na história da Madeira*, Lisbonne, Ensaio Histórico, Caminho, 1994.

PITTA, Pedro. *O contrato de Colonia*. Communication réalisée en classe de lettre de l’Académie des Sciences de Lisbonne le 9 mai 1929.

RIBEIRO, Orlando. *A Ilha da Madeira até meados do século XX*, Lisbonne, Institut de Culture et Langue portugaise, Ministère de l’Education, traduction de Maria do Rosário de Paiva Raposo, 1985.

RIBEIRO, Orlando. *L’île de Madère : Etude géographique*. Coimbra Ed., Congrès International de géographie. Lisbonne, 1949.

RODRIGUES, Paulo Miguel. *A Madeira entre 1820 e 1842 : relações de poder e influência britânica*, Funchal, C. E. H. A., Collection « Funchal 500 anos », 2008.

RODRIGUES, Paulo. *A Madeira entre 1820 e 1842. Relações de poder e influência britânica*, Funchal : Colecção 500 anos do Funchal, 2008.

RODRIGUES, Paulo Miguel. « A Madeira e o Brasil no primeiro quartel do século XIX ». In: *A Madeira e o Brasil*. Colectânea de estudos. Funchal, CEHA, p. 85-98, 2004.

SANTOS, Maria Licínia Fernandes dos. *Os madeirenses na colonização do Brazil*. Coimbra Faculdade de Letras, 1997.

SARMENTO, Alberto Artur. *Ensaio Histórico da Minha Terra (Ilha da Madeira)*, Vol. II, 2<sup>ème</sup> édition, Funchal, Edition de la Junta Geral do Distrito Autónomo do Funchal, 1947.

SILBERT, Albert. *Un carrefour de l’atlantique, Madère (1640-1820)*, Funchal: C. E. H. A., 1<sup>a</sup> Ed., 1997.

SILVA, Leonardo Dantas. « João Fernandes Vieira e a guerra da Liberdade Divina », in : *A Madeira e o Brasil, colectânea de estudos*, p. 171-235, Funchal, Secrétariat Regional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004.

SOUSA, João José Abreu de. *O movimento do porto do Funchal e a conjuntura da Madeira de 1727 a 1810, alguns aspectos*, Funchal: Secretaria Regional do Turismo, Cultura e Emigração, 1989.

SOUSA, João José Abreu de. *História rural da Madeira, a Colonia*, Funchal, DRAC, 1994.

SOUSA, João Silva de. « A Casa do Infante D. Henrique e o Arquipélago da Madeira ». In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol 2, p. 108-127, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989.

SOUSA, João J. A. “Terras de sesmaria na Madeira – Séculos XV-XVI”. In: *Actas do III Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, p. 261-264, 1993.

TAYLOR, Ellen M. *Madeira Its Scenery, and How To See It. With Letters of a Year`s Residence, and Lists of the Trees, Flowers, Ferns and Seaweeds*. Londres, Edward Stanford, 55 Charing Cross, S.W., 1882, p. 31. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>, consulté en novembre 2011].

GIL, A. et RIBEIRO, Augusto. *Almanach Insulano para Açores e Madeira Estatístico, Histórico e Litterário para o anno de 1875*. Angra do Heroísmo, Typ. Da Terceira, 1874, p. 16. [Accessible en ligne sur <http://nesos.madeira-edu.pt/>], consulté en août 2011.

SILVA, José Manuel Azevedo. *A Madeira e a construção do mundo atlântico (séculos XV-XVII)*, 2 Vols, Funchal, Secrétariat Régional du tourisme et de la culture, CEHA, 1995.

VIEIRA, Alberto. *O comércio inter-insular nos séculos XV e XVI (Madeira, Canárias e Açores)*, Funchal, C. E. H. A., 1987.

VIEIRA, Alberto. “A Madeira na rota dos descobrimentos e Expansão Atlântica”. In: *Separata n° 217 do C. E. H. C. A.*, 1988.

VIEIRA, Alberto. « O regime de propriedade na Madeira : o caso do açúcar (1500-1537), problemas, análises futuras ». In: *Actas I Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. I, p. 539-611, Funchal, Governo Regional da Madeira, SRTCE/DRAC, 1989.

VIEIRA, Alberto. *Os escravos no Arquipélago da Madeira séculos XV-XVII*. Funchal, CEHA, 1990.

VIEIRA, Alberto. “O Açúcar na Madeira: produção e comércio nos séculos XV e XVI”, in *II Séminaire International Production y comercio del azucar de caña en epoca preindustrial*, Motril, 1991.

VIEIRA, Alberto. *Portugal y la islas del atlántico*, Madrid, Fundation Mapfre, 1992.

VIEIRA, Alberto. “O açúcar na Madeira. Séculos XVII e XVIII”, in *III Colloque International de História da Madeira*, Funchal, 1993, pp.324-352.

VIEIRA, Alberto. « Escravos com ou sem açúcar na Madeira », in *Escravos com ou sem açúcar*, Actes du Séminaire International, p. 93-102, Funchal, C. E. H. A., 17-21 juin 1996.

VIEIRA, Alberto. *A rota do Açúcar na Madeira*, Funchal, 1996, [ avec Francisco Clode].

VIEIRA, Alberto. *S. Vicente - Um século de vida municipal (1868-1974)*. Funchal, Secrétariat Régional du Tourisme et de la Culture, C. E. H. A., Collection « mémórias 16 », 1997.

VIEIRA, Alberto. “Escravos com e sem açúcar na Madeira”. Funchal, CEHA, 1997, p. 3. [Accessible en ligne sur <http://www.madeira-edu.pt/ceha/>, consulté en avril 2011]

VIEIRA, Alberto. *Bordado da Madeira*, Funchal, Bordal, 2006 ; du même auteur, *O bordado da Madeira na história e quotidiano do arquipélago*, Funchal, 1999. [Accessible en ligne : <http://fr.calameo.com/read/0000104921244b56f0bc3>], consulté le 09 septembre 2011.

VIEIRA, Alberto. “Os descobrimentos e migrações nas ilhas”. In: *Imigração e emigração nas ilhas*, 27-62, Funchal: C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., 2001.

VIEIRA, Alberto. *A vinha e o vinho na história da Madeira, séculos XV a XX*, Funchal, C. E. H. A, Secrétariat Régional du Tourisme et de la Culture, 2003.

VIEIRA, Alberto. «Da Madeira ao Brasil, um percurso de ida e volta». In: *A Madeira e o Brasil*, colectânea de estudos, p. 7-61, Funchal, Secrétariat Regional de Tourisme et Culture / C. E. H. A., 2004.

VIEIRA, Alberto. *A Madeira e o mercado de açúcar, séculos XV-XVI*. [Accessible en ligne sur <http://www.madeira-edu.pt/ceha/>, consulté le 2 avril 2011, p. 5].

VIEIRA, Alberto. *A historiografia e a questão açucareira na Madeira*. [Accessible en ligne sur <http://fr.calameo.com/read/000010492206d05c55ffe>, consulté le 18 août 2011].

VIEIRA, Alberto. *História da cidade do Funchal : a economia de uma cidade portuária*. Funchal, C. E. H. A., Bibliothèque Digitale de Alberto Vieira, 2008-2010, p. 1-27. [Accessible en ligne : <http://fr.calameo.com/read/0000104920e3a2093b487>], consulté le 9 septembre 2011.

VIEIRA, Alberto (Dir.). *Diário o Dever e o Haver*. Secretaria Funchal, 2012 (Divers numéros). [Accessible en ligne sur <https://www.box.com/s/oa64w78wn5jr416lweccx>, consulté en décembre 2012].

## 8) Études sur l’émigration portugaise

- Études générales

*Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX)*, Lisbonne, Fragmentos, 1993.

ALMEIDA, Carlos et BARRETO, António. *Capitalismo e emigração em Portugal*. 2<sup>ème</sup> édition. Lisbonne, Prelo Editora, 1974.

ALVES, Jorge Fernandes. *Os “Brasileiros”, emigração e retorno no porto oitocentista*. Porto, faculdades de Letras da UP, 1993.

ANDERSON, Grace M. et, DAVIS, J. Campbell. “Portuguese immigrant women in Canada”. In : HIGGS, David. *Portuguese migration in global perspective*, Toronto, The multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 136-145.

ARAÚJO, Maria Marta Lobo. “ A presença de *brasileiros* no santuário de nossa senhora de Porto de Ave (séculos XVIII a XX)” . In: *Revista População e sociedade*, n. ° 14/15 – Parte II, Porto, CEPESE, 2007, p. 181-194.

ARROTEIA, Jorge Carvalho. *A emigração portuguesa, suas origens e distribuição*. 1<sup>ère</sup> édition, Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua Portuguesa, Divisão de Publicações, 1983.

ARROTEIA, Jorge. « Aspects régionaux de l’émigration portugaise vers le Brésil au XIX siècle ». In : *Actes du Colloque : Portugal, Brésil, France: Histoire et Culture*, réalisé du 25-27 mai 1987, p. 41-50, Paris, Fondation Gulbenkian, 1988.

BAGANHA, Maria Ioannis Benis. *Portuguese emigration to the United States, 1820-1930*. New York & Londres, Garland publishing, Inc., 1990.

BAGANHA, Maria Ioannis Benis. “Uma imagem desfocada : a emigração portuguesa e as fontes sobre a emigração”. In: *Análise Social*, vol. XXVI (112-113), 723-739, 1991 (3<sup>o</sup>-4<sup>o</sup>)

BAGANHA, Maria Ioannis Benis. “Interesses colectivos versus interesses individuais: a política Americana de imigração, 1776-1927”. In: SILVA, Maria Beatriz Nizza; BAGANHA, Maria Ioannis Benis; MARANHÃO, Maria José et; HALPERN PEREIRA, Miriam. *Emigração, imigração em Portugal, actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 28-41, Lisbonne, Fragmentos, 1993.

BAGANHA, Maria Ioannis Benis. “Registros de pasaportes: sus limitaciones y sus posibilidades para el estudio de la migración”. In: *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, Vol. 11, n. ° 33, 1996, p. 303-311.

BAGANHA, Maria Ioannis. « L’économie politique de la migration : l’émigration portugaise au XIX siècle ». In: *Arquivo do Centro Cultural Calouste Gulbenkian*, Vol 42, Paris, 2001, p. 77-97.

BASTOS, Cristiana. “Maria Índia, ou a fronteira da colonização: trabalho, migração e política no planalto sul de Angola”. In: *Horizontes Antropológicos*, n. ° 31, p. 51-74, jan./juin 2009.

BORGES, Marcelo J. “Portuguese migration in Argentina : Transatlantic Networks and local experiences”. In: *Portuguese Studies Review*, Vol. 14 (2), p. 87-123, 2006/7.

BORGES, Marcelo J. *Chains of Gold. Portuguese migration to Argentina in Transatlantic Perspective*. Brill, Leiden/Boston, 2009.

BRETTELL, Carolina. *Men who migrate, women who wait. Population and history in a Portuguese parish*. Princeton, New Jersey, Princeton University press, 1986 [*Homens que*

*partem, mulheres que esperam, consequências da emigração numa freguesia minhota.* Lisbonne, publicações Dom Quixote, 1991].

BRETELL, Caroline B. “O emigrante, a Nação e o Estado nos séculos XIX e XX em Portugal: uma abordagem antropológica”. In: *Portugal: o indivíduo e o Estado*, p. 63-82, Lisbonne, Fragmentos, 1993.

CASTRO, celestes. “A emigração na freguesia de Santo André da Campeã, 1848-1900”. In: *Revista Economia e sociedade*, N. ° 4, Porto, CEPESE et Edições Afrontamento, 2010.

CIRNE, Teresa. “A emigração para o Brasil. Famílias de vila nova de Gaia (1834-1900)”. In: *População e sociedade*, n. ° 14/15 – Partie II, p. 51-71, Porto, CEPESE, 2007.

COSTA, Affonso. *Estudos de economia nacional : o problema da emigração*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1911.

COSTA LEITE, Joaquim da. “Migratory Regions in the Portuguese Mainland and the Islands, 1864-1911”. In: *Imigração e Emigração nas Ilhas*, Funchal, Centro de Estudos de História do Atlântico, p. 173-190, 2001.

COSTA LEITE, Joaquim da. “A emigração portuguesa: a lei e os números”. In: *Análise Social*, Vol. 23, n° 97, 3°, p. 463-480, Lisbonne, ICS, 1987.

COSTA LEITE, Joaquim da. “Os negócios da emigração (1870-1914)”. In: *Análise Social*, Vol. XXXI, n. ° 136-137, p. 381-396, Lisbonne, ICS, 1997.

FAIRBANK, Rebekah. “Iberian emigration law: a comparison study of liberalism in nineteenth century emigration law of Spain and Portugal”. In: *BYU Family Historian*, Vol. 6, n. ° 1, 2007. [Accessible en ligne sur <https://ojs.lib.byu.edu/spc/index.php/FamHist/article/view/1624>, consulté en 2011.

FERREIRA, Jo-Anne.” *The Portuguese of Trinidad and Tobago: Portrait of an ethnic minority. Culture and Entrepreneurship in the Caribbean*. St. Augustine, Trinidad & Tobago: Institute of Social and Economic Research. Thèse de Doctorat présentée à l’université de West-Indies, 1994.

HALPERN PEREIRA, Miriam. “Algumas observações complementares sobre a política de emigração portuguesa”. In: *Análise social*, Vol. 25, n. ° 108-109, 3a série, Lisbonne, ICS, p. 735-739.

HALPERN PEREIRA, Miriam. *A política portuguesa de emigração (1850-1930)*, Bauru, São Paulo, EDUSC ; Portugal, Institut Camões, 2002.

HALPERN PEREIRA, Miriam. “Liberdade e contenção na emigração portuguesa (1850-1930)”. In : SILVA, Maria Beatriz Nizza ; BAGANHA, Maria Ioannis ; MARANHÃO, Maria José et ; PEREIRA, Miriam Halpern (Org.). *Emigração/imigração em Portugal. Actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 9-16. Lisbonne, Fragmentos, 1993.

HERCULANO, Alexandre. *Opúsculos IV*. Tome III, 6e édition, Lisbonne, Livraria Bertrand, 1879.

HIGGS, David. "Portuguese migration before 1800 ». In: *Portuguese migration in global perspective*. p. 7-28, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1990.

HIGGS, David. "Francis Silver (1841-1920) ou seja Francisco da Silva no contexto da migração portuguesa para o Canadá antes de 1940: arte e uma odisseia atlântica". In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. 1, Funchal, CEHA, 1990, p. 355 a 364.

MAGALHÃES GODINHO, Vitorino. « L'émigration portugaise (XV-XX siècle), une constante structurale et les réponses aux changements », in: *Revista de História económica e social*, n. ° 1, p. 5-32, Lisbonne, Sá da Costa éditeur, Lisbonne, Janvier-Juin 1978.

MARUJO, Manuela. « Portuguese Ontario : a photographic essay ». In : HIGGS, David. *Portuguese migration in global perspective*, Toronto, The multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 99-113.

MAYONNE DIAS, Eduardo. "A presença portuguesa na América do Norte e no Havai". In : *Bulletin des études portugaises*, Tome 46-47, p. 17-33, Paris, Institut Français de Lisbonne, Editions recherche sur les civilisations, 1986-1987.

MAYONE DIAS, Eduardo. "A presença portuguesa no Havai". In: *Assembleia Distrital de Lisboa, Boletim Cultural*, 1º tomo, n. ° 87, Lisbonne, 1981, p. 163-237.

MEDEIROS, Carlos Alberto. *A colonização das terras da Huíla*. Lisbonne, Centro de Estudos geográfico, 1976.

MENDES, José M. Amado. "A emigração portuguesa nas ópticas de Alexandre Herculano, Oliveira Martins e Afonso Costa". Présenté à la faculté de Lettres de l'université de Coimbra lors d'une conférence réalisée dans le cadre des activités du 64º cours d'été (1988)

MENEZES, Mary Noel. *The Portuguese of Guyana: A Study in Culture and Conflict*. Londres, 1994.

MONTEIRO, Miguel Teixeira Alves. *Migrantes, emigrantes e "brasileiros" de Fafe, 1834-1926 : territórios, itinerários e trajectórias*. Fafe, Edition de l'auteur, 2000.

OLIVEIRA, Isabel. "Emigração, retorno e reemigração na primeira metade do século XX". In: *Análise Social*, vol. XLII (184), p. 837-852, Lisbonne, ICS, 2007.

OLIVEIRA MARTINS, Joaquim Pedro. *Fomento rural e emigração*, Lisbonne, Guimarães Editeurs, 3<sup>ème</sup> édition, "1<sup>ère</sup> en 1887", 1994.

PEREIRA, Maria da Conceição Meireles. "Legislação sobre emigração para o Brasil na Monarquia Constitucional". In: MATOS, Maria Izilda Santos de; SOUSA, Fernando de; HECKER, Alexandre (org.). *Deslocamentos e história: os portugueses*, p. 35-47, Bauru, SP, EDUSC, 2008.

PEREIRA, Maria da Conceição Meireles. “O brasileiro no teatro musicado português – duas operetas paradigmáticas”. In: *Revista População e sociedade*, n. ° 14/15 – Parte II, Porto, CEPESE, 2007, p. 163-179.

PENA PIRES, Rui (Coord.); MACHADO, Fernando Luis; PEIXOTO, João; VAZ, Maria João. *Portugal: Atlas das migrações internacionais*. Lisbonne, Tinta-de-china edições, 2010.

QUEIRÓS, Eça de. *A emigração como força civilizadora*. Comunidades portuguesa, publicações Dom Quixote, 2000.

RIBEIRO, Thomaz. *Questões sobre emigração: projeto de lei*. Lisbonne, Imprensa Nacional, 1891.

ROCHA-TRINDADE, Maria Beatriz. “Refluxos culturais da emigração portuguesa para o Brasil”. In: *Análise Social*, Vol XXII, n. ° 90, p. 139-157, Lisbonne, ICS, 1986.

ROCHA-TRINDADE, Maria Beatriz. *Sociologia das migrações*, Lisbonne, Universidade Aberta, 1995.

ROCHA-TRINDADE, Maria Beatriz et CAEIRO, Domingos. *Portugal-Brasil, migrações e migrantes, 1850-1930*. Lisbonne, edições INAPA, 2000.

ROCHA-TRINDADE, Maria Beatriz et SOUZA CAMPOS, Maria Christina Siqueira de (org.). *História, memória e imagens nas migrações, abordagens metodológicas*. Oeiras, Celta Editora, 2005.

RODRIGUES, Henrique. “Emigração de grupos familiares com passaporte obtido em Viana do Castelo no século XIX”. In : Congresso Português De Demografia, 2, Lisbonne, 2004 - Demografia: Demografia e População: os novos desafios: actas. Associação Portuguesa de Demografia. [Accessible en ligne sur [http://www.apdemografia.pt/ficheiros\\_comunicacoes/2082508056.pdf](http://www.apdemografia.pt/ficheiros_comunicacoes/2082508056.pdf), consulté le 15 novembre 2011].

ROWLAND, Robert (coord.). “Long Distance Migrations (1500-1900), Contexts of long-distance migration: Portugal and Brazil”. XVII Congrès International d’Histoire en Sciences Social, Madrid, European University Institute, 1990.

ROWLAND, Robert. “O problema da emigração: dinâmica e modelos”. In: BETHENCOURT, F. et CHAUDHURI, K.N. (dir.). *História da Expansão Portuguesa*. Vol. IV (« Velhos e novos Brasis »), Lisbonne, Círculo de Leitores, p. 304-324, 1998.

ROWLAND, Robert. « Portugueses no Brasil : projetos e contextos ». In: BETHENCOURT, Francisco et CHAUDHURI, Kirti (Dir.). *História da expansão portuguesa*. Volume IV (Do Brasil para África, 1808-1930), Navarre, Círculo de Leitores, p. 348-373, 1998.

SALGADO, Conceição. “O inquérito parlamentar de 1885 e o discurso sobre a emigração”. In: SOUSA, Fernando de, MARTINS, Ismênia, MENEZES, Lená Medeiros de, MATOS, Maria Izilda, SARGES, Maria de Nazaré et SILVA, Susana Serpa. *Um passaporte para a Terra Prometida*. Porto, Fronteira do caos editores, CEPESE, 2011, p. 219-232.

SERRÃO, Joel (Dir). *Testemunhos sobre a emigração portuguesa: Antologia*. Lisbonne, Coleção Horizonte, 1976.

SERRÃO, Joël. *A emigração portuguesa, sondagem histórica*. 4e édition. Lisbonne, Horizonte, 1982.

SERRÃO, Joel. « Conspecto histórico da emigração portuguesa ». In : *Análise Social*, p. 598 [Accessible en ligne sur <http://analisesocial.ics.ul.pt/documentos/1224258510R3rFG4jc9La79ZA4.pdf>, consulté dernièrement en novembre 2012].

SILVA, Fernando Emygdio. *Emigração portuguesa*. Lisbonne, tipografia Universal, 1917.

SILVA, Joaquim Palminha. “Emigração: a “diáspora” de Cabo Verde. In: *História*, n. ° 81, 1985, p. 4-18.

SILVA, Joaquim Palminha. *Portugueses no Havaí sécs. XIX e XX: da imigração à aculturação*. Região autónoma dos Açores, Direcção Regional das Comunidades, 1996.

SILVA, Maria Beatriz Nizza ; BAGANHA, Maria Ioannis ; MARANHÃO, Maria José et HALPERN PEREIRA, Miriam (Org.). *Emigração/imigração em Portugal. Actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 108-144. Lisbonne, Fragmentos, 1993.

SOUSA, Fernando de, MARTINS, Ismênia, MENEZES, Lená Medeiros de, MATOS, Maria Izilda, SARGES, Maria de Nazaré et SILVA, Susana Serpa. *Um passaporte para a Terra Prometida*. Porto, Fronteira do caos editores, CEPSE, 2011.

TEIXEIRA Nuno Severiano. « Colónias e colonização portuguesa na cena internacional (1885-1930). In: BETHENCOURT, Francisco et CHAUDHURI, Kirti. *História da expansão portuguesa*. Volume IV («Do Brasil para África (1808-1930)»), Lisbonne, Círculo de Leitores, p. 494-520, 1998.

WARRIN, Donald. “Portuguese mothers and daughters in the early American West ». In: ADÃO, Deolinda M. (Editor). *The voice and choice of women in Portugal and in the diáspora: a vez e a voz da mulher em Portugal e na diáspora*, University of California, 2011, p. 99-117.

- Études sur les Açores

AGUIAR, Cristovão de. “Alguns dados sobre a emigração açoriana”, in: *Vértice* n°388-389, Coimbra, 1976.

AMORIM, Maria Norberta. “Emigração em três paróquias do sul do Pico (finais do século XVIII a 1930), abordagem microanalítica”. In: *Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX)*, 249-277, Lisbonne: Fragmentos, 1993, p. 250-259.

CORDEIRO, Carlos. *Insularidade e continentalidade : Os Açores e as contradições da regeneração (1851-1870)*, Coimbra, édition Livraria Minerva, 1992.

RODRIGUES, José Damião et MADEIRA, Artur Boavida. “Rivalidades Imperiais e Emigração: Os Açorianos no Maranhão e no Pará nos Séculos XVII e XVIII.”. In: *Anais de História de Além-Mar*, ed. João Paulo Oliveira e Costa, vol. 4, Dez.2003.

DAMIÃO RODRIGUES, José et ROCHA, Gilberta Pavão Nunes. « A emigração açoriana para o Brasil : ritmos e destinos ». In : MATOS, Maria Izilda S. de., SOUSA, Fernando de et HECKER, Alexandre (Org.). *Deslocamentos e histórias : os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, p. 2456-258, 2008.

MATOS, Paulo Lopes et SILVEIRA E SOUSA, Paulo. “População e movimentos migratórios. A atracção pelo Brasil (1766-1836)”. In : Artur Teodoro de MATOS, Avelino de Freitas de MENESES e J. G. Reis LEITE (dirs.), *História dos Açores, 535-577*, Angra, Instituto Açoriano de Cultura, vol. I, 2008.

MAURO Frédéric. « L’utopie chez les émigrants açoréens au Brésil au XIXe siècle”. In : *Utopie et socialisme au Portugal au XIXe siècle*, Actes du Colloque Paris, 10-13 janvier 1979. Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, 1982, p. 153-160.

MIRANDA, Sacuntala de. *A emigração portuguesa e o Atlântico, 1870-1930*. Lisbonne, Editions Salamandra, 1999.

ROSA, Victor Pereira da, TRIGO, Salvato. *Contribuição ao estudo da emigração nos Açores*, Angra do Heroísmo, 1990.

SILVA, Susana Serpa. “A emigração no distrito de angra do heroísmo (açores), breve análise com base nos registos de passaportes do terceiro quartel do século xix e inícios do século xx”. In: Fernando SOUSA, Ismênia MARTINS, Lená Medeiros de MENEZES, Maria Izilda MATOS, Maria de Nazaré SARGES et Susana Serpa SILVA. *Um passaporte para a terra prometida*. Porto, CEPESSE, 2011, p. 55-82.

WIEDERSPAHN, Henrique Oscar. *A colonização açoriana no Rio Grande do Sul*, Porto Alegre , ed. I. C. P., 1979.

WILLIAMS, Jerry. « Azorean Migration Patterns in the United States ». In : David HIGGS. *Portuguese migration in global perspective*, p. 145-157, Ontario, Multicultural History Society of Ontario, 1990.

WILLIAMS, Jerry. *In pursuit of their dreams : a history of Azorean Immigration to the United States*. North Dartmouth, Massachusetts, Center for Portuguese Studies and Culture, University of Massachusetts Dartmouth, 2005.

- Études sur Madère

CARDOSO, Agostinho. “Fenómeno económico-social da emigração madeirense”. In: Separata da Revista de Direito Administrativo, tomo XII, n.º3.º, Coimbra, Coimbra Editora, 1968.

CASTRO CALDEIRA, Susana C. O. *Da Madeira para o Hawaii: A Emigração e o Contributo Cultural Madeirense*, Funchal, C. E. H. A., collection thèse, n.º 7.

BAPTISTA, Elina Correia. *Emigração e teatro em Portugal no século XIX, retratos da Madeira e de Madeirenses*, Funchal: Coleção 500 anos do Funchal, 2008.

COUTO, Adelaide Barbosa, GAMA, Edina Laura Nogueira da et SANT'ANNA, Maurício de Barcellos. "O Povoamento da ilha de Santa Catarina e a vinda dos casais ilheús". In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*. Vol. I, Funchal, p. 247-263, 1990.

FERREIRA, Jo-Anne. « Madeiran immigration to trinidad during the 20th century ». In: *Imigração e Emigração nas ilhas*, Funchal, CEHA, 2001 p. 123-144.

FERREIRA, Jo-Anne. "Madeiran Portuguese Migration to Guyana, St. Vincent, Antigua and Trinidad: A Comparative Overview". In: *Portuguese Studies Review*, Vol. 14, n.º. 2, 2006/2007, p. 63-85.

KNOWLTON, Edgar Colby Jr. « Madeirans in Hawaii ». In: *Actas do I colóquio Internacional de História da Madeira*, Vol. II, Funchal, 1986, p. 1287-1310.

LEITE, Joaquim da Costa et CÂMARA, Benedita. "O recrutamento militar e a emigração madeirense nos finais do século XIX", in: *Anuário do Centro de Estudos de História do Atlântico*, n.º 2, p. 106-112, Funchal, C. E. H. A., 2010.

MENEZES, Mary Noel. *Some preliminary thoughts on Portuguese emigration from Madeira to British Guiana*, 1984. Disponible en ligne sur <http://www.guyana.org/special/portuguese.html>, consulté en 2005.

MENEZES, Mary Noel. "The Winged Impulse: The Madeiran Portuguese in Guyana an Economic, Socio-Cultural Perspective". In: *Actas do I Colóquio Internacional de História da Madeira*, vol. II, Funchal, CEHA, 1986, p. 1311-1337.

MENEZES, Mary Noel. "The first twenty-five years of Madeiran emigration to British Guiana, 1835-1860". In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, CEHA, 1990, p. 415-440.

MENDONÇA, Duarte Miguel Barcelos. *Da Madeira a New Bedford, um capítulo ignorado da emigração portuguesa nos Estados Unidos da América*. Funchal, DRAC, 2007.

PEREIRA, Nereu do Vale. "A participação madeirense na colonização da Ilha de Santa Catarina". In: *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, Funchal, C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., 2004.

PIAZZA, Walter. "Raízes madeirenses em Santa Catarina, Brasil". In: *Actas do II Colóquio Internacional de História da Madeira*. Vol. 1, Funchal, p. 355-364, 1990.

PIAZZA, Walter. *Epopeia Açórico-Madeirense (1746-1756)*. Funchal, C. E. H. A., 1999.

PIAZZA, Walter. "Madeirense no povoamento de Santa Catarina (Brasil), século XVIII". In: *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, Funchal, C. E. H. A., 1<sup>ère</sup> Ed., 2004.

RAU, Virginia e outros. “Dados sobre a emigração madeirense para o Brasil no século XVIII”. in: *V Acta da Conferência Internacional de estudos luso-brasileiros*, Vol 1, Coimbra, C. E. H., 1965.

RIBEIRO, João Adriano. *A emigração de madeirenses para as ilhas de S. Vicente nas Antilhas*, Funchal, Editorial Calcamar, DRAC, 2006.

SILVA, José Manuel de Azevedo e. “Os madeirenses na Amazónia no tempo do Marquês de Pombal”. In: *A Madeira e o Brasil : Colectânea de estudos*, 251-261, Funchal : CEHA, 1ª Ed., 2004.

SILVA, Maria Beatriz Nizza; BAGANHA, Maria Ioannis; MARANHÃO, Maria José et HALPERN PEREIRA, Miriam. *Emigração, imigração em Portugal, actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 28-41, Lisbonne, Fragmentos, 1993.

SOUSA, Antonio Teixeira de. « Emigração Madeirense », in : 1<sup>er</sup> Congrès des communautés portugaises, communication présentée par la “Casa da Madeira”, Lisbonne, 1965.

SOUSA MELO, Luis de. « E contudo eles foram..a emigração madeirense para o Hawai no século XIX”. In: *Isleña n. ° 2*, Funchal, DRAC, 1988.

SPRANGER, Ana Isabel. *Diáspora madeirense*. Funchal, Secretaria Regional da Educação, 1984.

SPRANGER, Ana Isabel. “O quotidiano dos Ilhéus no Havai após o contrato no século XIX”. In: *Imigração e emigração nas ilhas*, 159-172, Funchal: CEHA, 2001.

VIEIRA, Alberto. “A Emigração madeirense na segunda metade do século XIX”. In : *Actas do Colóquio Internacional sobre Emigração e imigração em Portugal (século XIX e XX)*, Lisbonne, Fragmentos, p. 108-144, 1993.

VIEIRA, Alberto. “Emigration from the Portuguese Islands in the Second Half of the Nineteenth Century: The Case of Madeira”. In: HIGGS, D. *Portuguese Migration in Global Perspective*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1990, p. 42-58.

VIEIRA, Alberto (Coord.). *A Madeira e o Brasil*. Colectânea de estudos, Funchal, CEHA, 2004.

VIEIRA, Alberto. « Da Madeira ao Brasil, um percurso de ida e volta ». In: *A Madeira e o Brasil*, Funchal, CEHA, 2004, p.7-64.

## 9) Histoire du Brésil

ABREU, João Capistrano de. Capítulos de. *História colonial (1500-1800)*. Fundação Biblioteca Nacional, p. 73. [Accessible en ligne sur <http://www.dominiopublico.gov.br/download/texto/bn000062.pdf>, consulté le 1 avril 2012].

ABREU, J. C. G. (Barão de Marajó). *A Amazonia: As provincias do Pará e Amazonas e o Governo Central*. Lisbonne, Typographie Minerva, 125 p.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de (Org.). *História da vida privada no Brasil: Império*, São Paulo, Companhia das Letras, 1997 p. 12-93.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe. «Vida privada e ordem privada no Império». In: *História da vida privada no Brasil*. Volume 2, («Império: a corte e a modernidade nacional»). São Paulo, Companhia Das Letras, p. 12-93, 1998.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de. « La cogestion lusitanienne et luso-brésilienne de l'Empire portugais dans l'Atlantique sud ». In : BETHENCOURT, Francisco et ALENCASTRO, Luiz-Felipe (Dir.). *L'Empire portugais face aux autres Empires, XVIe-XIXe siècles*. Paris : Maisonneuve & Larose / Centre Culturel Calouste Gulbenkian, p. 185-202, 2007.

AMAYO, Enrique. « A guerra do Paraguai em perspectiva histórica ». In : Estudos Avançados, vol. 9, n. ° 4, p. 255-268, 1995. [Accessible en ligne sur <http://www.scielo.br/pdf/ea/v9n24/v9n24a13.pdf>, consulté le 15 octobre 2011].

BASSANEZI, Maria Silvia C. Beozzo; SCOTT, Ana Silvia Volpi; BACELLAR, Carlos de Almeida Prado; TRUZZI, Oswaldo Mário Serra et; GOUVÊA Marina. *Repertório de legislação brasileira e paulista referente à imigração*. São Paulo, editora unesp, 2008.

BENNASSAR, Bartolomé et MARIN, Richard. *Histoire du Brésil, 1500-2000*. Paris, Fayard, 2000.

BOTELHO, Tarcisio R. «Censos e construção nacional no Brasil Impérial». In: *Tempo Social*, Revista de Sociologia da USP, Vol. 17, n. ° 1, p. 321-341, juin 2005, p. 336; «Censos nacionais brasileiros: da estatística à demografia, séculos XIX-XX». Texte présenté lors du *Congress of the Latin American Studies Association*, Rio de Janeiro, Brasil, 11-14 juin 2009. [Accessible en ligne sur : <http://lasa.international.pitt.edu/members/congress-papers/lasa2009/files/BotelhoTarcisioR.pdf>, consulté le 16 décembre 2010].

BRITO, Paulo Joze Miguel de. *Memoria politica sobre a capitania de Santa Catarina escrita no Rio de Janeiro em o anno de 1816*. Lisbonne, Typografia da Academia Real das Sciencias, 1829.

BUENO, Clodoaldo. « De la pax britannica à l'hégémonie nord-américaine : la réorientation de la politique extérieure brésilienne à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ». In: MATTOSO, Katia de Queirós ; SANTOS, Idelette Muzart-Fonseca dos ; ROLLAND, Denis (Dir). *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux, XVIe-XXe siècles*. Paris, Centre d'études sur le Brésil, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 247-262, 1999.

- CERVO, Amado Luiz. « Entre l'Europe et l'Amérique : la politique extérieure du Brésil au XIX<sup>e</sup> (1808-1912) ». In : MATTOSO, Katia de Queirós ; SANTOS, Idelette Muzart-Fonseca dos ; ROLLAND, Denis (Dir). *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux, XVIe-XXe siècles*. Paris, Centre d'études sur le Brésil, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 193-20, 1999.
- CERVO, Amado Luiz et MAGALHÃES, José Calvet de. *Depois das caravelas : as relações entre Portugal e Brasil, 1808-2000*. Brasília, Editora UnB, 2000.
- COELHO, Manoel Joaquim d'Almeida. *Memoria historica da provincia de Santa Catharina*. Santa Catharina, Typ. Desterrense de J. J. Lopes, 1856.
- CORREIA, Anna Maria Martinez. *Araraquara, 1720-1930 : um capítulo da história do café em São Paulo*. São Paulo, Cultura Acadêmica, 2008.
- COSTA, Emília Viotti da. *Da senzala à colônia*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1966.
- COSTA, Emília Viotti da. *Da Monarquia à República, momentos decisivos*. 6<sup>ème</sup> édition, São Paulo, Fundação Editora da UNESP, 1999.
- COUTY, Louis. *O Brasil em 1884, esboços sociológicos*. Brasília-Rio de Janeiro, Fundação casa de Rui Barbosa – MEC, 1984.
- CRUZ, Ernesto. *A Estrada de Ferro de Bragança*. Belém, SPEVEA, 158 p., 1955 .
- CRUZ, Ernesto. *História do Pará*, 2 Vol., Université du Pará, Coll. « Amazônica », série José Veríssimo , 422-854 p., 1963.
- CUNHA, Ana Paula Macedo. *Engenhos e engenhocas: a atividade açucareira no Estado do Maranhão e Grão-Pará (1706-1750)*. Dissertation de Master présentée à l'université fédérale du Pará en 2009.
- DAVATZ, Thomas. *Memórias de um colono no Brasil (1850)*. Traduction, préface et notes de Sérgio Buarque de Holanda, São Paulo, Livraria Martins, 1941.
- DEAN, Warren. *A industrialização de São Paulo (1880-1945)*. Traduction de Octavio Mendes Cajado. São Paulo, Difel, 1971.
- DENIS, Ferdinand. *L'univers, ou Histoire et description du Brésil*. Paris, F. Didot Frères, 1839, p. 186. [Accessible en ligne sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k307909/f192.image>, consulté le 24 février 2012].
- EGAS, Eugenio. *Galeria dos Presidentes de São Paulo, período monarchico 1822-1889*. Vol 1, São Paulo, Secção de obras d'Estado de São Paulo, 1926.
- EXPILLY, Charles. *La traite, l'émigration et la colonisation au Brésil*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et C il Editeurs, 1865.

FURTADO, Celso. *La formation économique du Brésil de l'époque coloniale aux temps modernes* (traduit par Janine Peffau), Paris : Mouton, 1972 (FURTADO, Celso. *Formação econômica do Brasil*, 27<sup>e</sup> édition, São Paulo, Companhia Editora Nacional, Publifolha, 2000).

GONCALVES, Paulo Cesar. *Migrações e mão-de-obra : retirantes cearenses na economia cafeeira do centro-sul (1877-1901)*. São Paulo : Associação editorial Humanitas, 2006.

GONÇALVES, Paulo Cesar. « A cidade de São Paulo: um entreposto de braços para a lavoura cafeeira ». In: *Revista eletrônica de História Social da cidade*. [Accessible en ligne sur [www.pucsp.br/revistacordis](http://www.pucsp.br/revistacordis), consulté le 9 janvier 2011].

GRAHAM, Richard. *Britain & the Onset of Modernization in Brazil, 1850-1914*. Cambridge, Cambridge University Press, 1968.

HOLANDA, Sérgio Buarque de (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: "O Brasil monárquico". Vol. V: "reações e transações". Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2004.

HOLANDA, Sérgio Buarque de (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: "O Brasil monárquico". Vol. VI: "Declínio e queda do Império". 6<sup>e</sup> édition, Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2004.

HOLANDA, Sérgio Buarque de (Dir). *História Geral da Civilização Brasileira*. Tomo II: "O Brasil monárquico". Vol. VII: "Do Império à República". 7<sup>e</sup> édition, Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 2005.

MARCONDES, Renato Leite ; GARAVAZO, Juliana. "Comércio e indústria em Ribeirão Preto de 1890 à 1962". In: Associação Comercial e Industrial de Ribeirão Preto: Um espelho de 100 anos. Ribeirão Preto, Gráfica São Francisco, p. 211-222, 2004. [Accessible en ligne sur <http://www.arquivopublico.ribeiraopreto.sp.gov.br/scultura/arqpublico/i14index.php?pagina=/scultura/arqpublico/artigo/i14indice.htm>, consulté en août 2012].

MATTOSO, Katia de Queirós ; SANTOS, Idelette Muzart-Fonseca dos ; ROLLAND, Denis (Dir). *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux, XVIe-XXe siècles*. Paris, Centre d'études sur le Brésil, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 193-20, 1999.

MAURO, Frédéric. *Cycle de l'or et cycle du café au Brésil: étude comparée*. Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, 1969.

MAURO, Frédéric. *La vie quotidienne au Brésil au temps de Pedro Segundo, 1831-1889*. Paris, Hachette, 1980.

MAURO, Frédéric. *Histoire du Brésil*. Paris, Chandeigne, 1994.

ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I et II, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, 2010.

OLIVEIRA MARTINS, Joaquim Pedro. *O Brasil e as colônias portuguesas*, Lisbonne, Guimarães & Ca Editores, 1953.

PAIVA ABREU, Marcelo de. « Brazil as a debtor, 1824-1931 ». In : *Economic History Review*, LIX, 4 (2006), p. 765-787.

PERALTA, Inez Garbuio. “Caminhos do mar”. In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 205-233, 2010.

PETRATTI-TEIXEIRA, Palmira. “Trilhos e sonhos: o desenho do interior paulista”. In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 235-255, 2010.

PETRONE, Maria Thereza Shorer. « O desprezado ‘ciclo do açúcar’ paulista (1765-1850) ». In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 135-155, 2010.

PINTO, Virgílio Noya. “Balanço das transformações econômicas no século XIX”. In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, p. 142-164, 1968.

PRADO JÚNIOR, Caio. *História econômica do Brasil*. 10<sup>ème</sup> édition, São Paulo: Edition Brasiliense, 1967.

RECLUS, Elisée. « La guerre du Paraguay ». In : *Revue des deux mondes*, 15 décembre 1867. [S.I.] : [s.n.], [1867], p. 934-965. [Accessible en ligne sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77528v>, consulté le 15 octobre 2011]

REIS, Arthur César Ferreira. “ocupação de Caiena”. In: HOLANDA, Sergio Buarque de (Dir.). *História Geral da civilização brasileira*. Vol. 1, Tome II, São Paulo – Rio de Janeiro: Difel, 1976, p. 278-299.

REIS, Arthur César Ferreira. *História do Amazonas*. 2<sup>ème</sup> Ed., Belo Horizonte, Itatiaia; [Manaus], Superintendência Cultural do Amazonas, 261 p., 1989

SAES, Guillaume Azevedo Marques de. “O partido Republicano Paulista e a luta pela hegemonia política (1889-1898)”. In: ODALIA, Nilo et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. II, “São Paulo : República”. São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, 2010 p. 189-206.

SAINT-HILAIRE, Auguste de. *Viagem à Provincia de São Paulo e resumo das viagens ao Brasil, Provincia Cisplatina e Missões do Paraguai*. São Paulo, Livraria Martins, 1940.

SANTA-ANNA NERY, Frederico José de. *Le Brésil en 1889*. Paris, Ch. Delagrave/Syndicat du Comité franco-brésilien, 1889.

SILVA, José Bonifácio de Andrade e. *Projetos para o Brasil. Textos reunidos e comentados por Miriam Dolhnikoff*. São Paulo, Companhia das Letras, Publifolha, 2000.

SIMONSEN, Roberto C. *História econômica do Brasil (1500/1820)*. 5<sup>e</sup> édition, São Paulo, Companhia editora Nacional, 1967.

SIMONSEN, Roberto Cochrane. *Evolução industrial do Brasil e outros estudos*. São Paulo, Editora Nacional e editora da USP, 1973.

SOUZA, Maria do Carmo Campello de. “O processo político-partidário na primeira república”. In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1968, p. 184-252.

TAUNAY, M. H. et DENIS, Ferdinand. *Le Brésil ou Histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de ce royaume*. Tome Troisième. Paris, Nepveu, 1822.

TRUZZI, Oswaldo. « Assimilação ressignificada : novas Interpretações de um Velho Conceito ». In : *Revista de Ciências Sociais*, Vol. 55, n. ° 2. Rio de Janeiro, 2012, p. 517-553.

TSCHUDI, Johann Jakob Von. *Viagem ás províncias do Rio de Janeiro e São Paulo*. Introdução de Afonso de E. Taunay e tradução de Eduardo de Lima Castro. São Paulo, Livraria Martins Editora S. A., 1953

WESLEY, Maria Helena de Amorim. “Colonização, terra e o pequeno agricultor : modificações face a escassez de terra”. In: *Revista do CHLA/UFAL*. Ano III, n. ° 5 avril 1990.

- Sur l’esclavage au Brésil

ALENCASTRO, Luiz-Felipe. “De Nabuco a Nabuco”. In: *Folhetim*, Folha de São Paulo, 8 mai 1987, caderno B, pp. 6-8.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe De. “Le Brésil et l’Angola: l’endroit et l’envers du métissage ». In : *L’expérience métisse*, colloque international organisé les 2 et 3 avril 2004 à Paris. [Accessible en ligne sur <http://www.quaibranly.fr/uploads/media/experiencemetisse.pdf>, téléchargé le 6 août 2010].

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de. « La traite des noirs et l’esclavage dans l’Atlantique sud, le Brésil et l’Angola ». Actes du colloque national *La Traite négrière, l’esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, organisé le 10 mai 2006. Paris, Centre régional de documentation pédagogique de l’académie de Versailles, 2007.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de. « Brazil in the South Atlantic : 1550-1850 » (Traduction Emilio Sauri), In : *Mediations* 23.1 (2007) pp. 125-174. [Accessible en ligne sur [http://mediationsjournal.org/files/Mediations23\\_1\\_06.pdf](http://mediationsjournal.org/files/Mediations23_1_06.pdf), consulté le 12 mai 2010].

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de. *O trato dos viventes: formação do Brasil no Atlântico Sul*. São Paulo, Companhia das Letras, 2000.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe de. “Mulattos in Brazil and Angola: a comparative approach, 17th-21th centuries”. In: BETHENCOURT, F. (Ed.) *Race Relations. The Portuguese-Speaking World in Comparative Perspective*. London, British Academy, 2011.

ANDREWS, George Reid. *Blacks and whites in São Paulo Brazil 1888-1988*. Madison (Wis.), University of Wisconsin Press, 1991.

AZEVEDO, Célia Maria Marinho de. *Onda negra, medo branco: o negro no imaginário das elites*. São Paulo, Annablume, 2004.

BASTIDE, Roger et FERNANDES, Florestan. *Branços e negros em São Paulo*. 3e édition, São Paulo, Companhia Editora Nacional, 1971.

GADELHA, Regina Maria d'Aquino Fonseca. "A Lei de Terras (1850) e a abolição da escravidão: capitalismo e força de trabalho no Brasil do século XIX". In: *Revista de História*, São Paulo, n. 120, p. 153-162, 1989.

CONRAD, Robert. *The destruction of Brazilian slavery, 1850-1888*. Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1972.

CONRAD, Robert. "The Planter Class and the Debate over Chinese Immigration to Brazil, 1850-1893". In: *International Migration Review*, Vol. 9, n. ° 1, printemps 1975, p. 41-55.

FERLINI, Vera Lucia Amaral. « Açúcar e escravos no Brasil colonial : as capitanias do sul (notas para uma discussão) », in : *Escravos com e sem açúcar*, actes du séminaire international, p. 281-301, Funchal, C. E. H. A., Secrétariat du Tourisme et de la Culture, 17 au 21 juin 1996.

LEVASSEUR, Emile. "Brésil". In: Berthelot, MM., Derenbourg, Hartwig, Dreyfus, F.-Camille, Giry, A [et al.] (Dir.). *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*. Tome 7, Paris, H. Lamirault-Société anonyme de "La Grande encyclopédie", 1885-1902, p. 1077-1127.

QUEIROZ, Suely, ROBLES Reis de. "A abolição da escravidão". In: Odalia, Nilo et João Ricardo de CASTRO CALDEIRA (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. I, "São Paulo : Colônia e Império". São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 259-286, 2010.

MATTOSO, Katia M. de Queirós. *Etre esclave au Brésil, XVIIe-XIXe siècle*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Edition L'Harmattan, 1979.

NABUCO, Joaquim. *A minha formação*, Rio de Janeiro, H. Garnier, 1900.

NABUCO, Joaquim. *O Abolicionismo*. Rio de Janeiro, Nova fronteira/ São Paulo, Publifolha, 2000 [1ère édition en 1883].

NABUCO, Joaquim. *Campanha abolicionista no Recife : eleições de 1884*. Discursos de Joaquim Nabuco. Rio de Janeiro, Typ. De. A. Leuzinger & Filhos, 1885. Troisième Conférence, le 16 novembre 1884.

SKIDMORE, Thomas. *Black into White: race and Nationality in Brazilian Thought*. 2<sup>ème</sup> édition réimprimée, Duke University Press, 1993.

VERGER, Pierre. *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe de Bénin et Bahia de todos os santos du dix-septième au dix-neuvième siècle*. Paris : Mouton & Co, 1968.

- Sur les produits d'exportation ( café et autres)

AQUINO, Italo de. “Apontamentos sobre a história do café em São Paulo: das origens a 1930”. In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: “República”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 61-82, 2010.

BARRETO, Patrícia Regina Corrêa. « Sociedade Auxiliadora da Indústria Nacional : Oficina de Homens ». In : XIII encontro de História Anpuh-Rio, 2008, p. 3. [Accessible en ligne sur [http://encontro2008.rj.anpuh.org/resources/content/anais/1212685654\\_ARQUIVO\\_ARTIGO\\_REVISADO.pdf](http://encontro2008.rj.anpuh.org/resources/content/anais/1212685654_ARQUIVO_ARTIGO_REVISADO.pdf), consulté le 15 avril 2012].

CARDOSO, Fernando Henrique. “O Café e a industrialização da cidade de São Paulo”. In: *Revista de História*, n.º 42, p. 471-475, São Paulo, Avril/Juin 1960.

HOLLOWAY, Thomas H. *The Brazilian Coffee Valorization of 1906: regional politics and economic dependence*. Madison, Logmark editions, 1975.

MATOS, Maria Izilda Santos de. “Santos: um porto para o café – cidade, cotidiano e trabalho”. In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: “República”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, 2010.

MELO, Hildete Pereira. « A zona Rio cafeeira : uma expansão pioneira ». In: *Revista Brasileira de Gestão e Desenvolvimento Regional (G&DR)*, Volume 4, nº 3, p. 49-82, août 2008.

MARTINS, Ana Luiza. *História do Café*. 1º édition, São Paulo, Editora contexto, 2008.

MILLIET, Sérgio. *Roteiro do café e outros ensaios*. São Paulo, Bipa editora, 1946.

MONBEIG, Pierre. *Pionniers et planteurs de São Paulo*. Paris, Librairie Armand Colin, 1952.

MOURA, Denise Aparecida Soares. « Relações de trabalho e convívio em um município paulista cafeeiro (Campinas, 1871-1885). In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 287-308, 2010.

OLIVEIRA, José Teixeira de. *História do Café, no Brasil e no Mundo*. Rio de Janeiro, Livraria Kosmos Editora LTDA., 1984.

PINTO, Virgílio Noya. “Balanço das transformações econômicas no século XIX”. In: Divers auteurs. *Brasil em perspectiva*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, p. 142-164, 1968.

REICHARDT, Herbert Canabarro. “Taunay e a ‘História do café no Brasil, sua importância econômica, social e política’. Introdução e desenvolvimento do cafeeiro no Brasil”. In:

*Revista do Instituto histórica e geográfico brasileiro*, Rio de Janeiro, IHGB, Vol. 248, p. 178-197, jul/set. 1960.

SOUCHAUD, Sylvain. « Le soutien politique à la plantation de café et à l'immigration internationale dans l'Etat brésilien de São Paulo ». In : *Problèmes d'Amérique Latine*, 2010/1, n° 75, p. 13-35.

WEINSTEIN, Barbara. *The Amazon rubber boom, 1850-1920*. Stanford, Stanford University Press, 356 p., 1983.

## 10) Étude sur l'immigration au Brésil

ABRANTES, Miguel Calmon du Pin e Almeida, Marquis de. *Memória sobre meios de promover a colonisação*. Berlin : Typologie de Unger Irmãos, 1846.

ANDERSON, Robin L. *Colonization as exploitation in the Amazon Rain Forest, 1758-1911*. Gainesville, University Press de Florida, 197 p., 1999.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe. « Prolétaires et esclaves : immigrés portugais et captifs africains à Rio de Janeiro, 1850-1872 ». In: *Cahiers du C.R.I.A.R.*, n. ° 4, publications de l'université de Rouen, 1984, p. 119-158.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe et RENAUX, Maria Luiza. « Caras e modos dos migrantes e imigrantes ». In: ALENCASTRO, Luiz-Felipe (Org.). *História da vida privada no Brasil: Império*. São Paulo, Companhia das Letras, p. 291-335, 1997.

ALENCASTRO, Luiz-Felipe (Org.). *História da vida privada no Brasil. Império : a corte e a modernidade nacional*. São Paulo, Companhia das letras, p. 291-335, 1997.

ALVIM, Zuleika. « Imigrantes : a vida privada dos pobres do campo ». In : Sevcenko, Nicolau (Org.). *História da vida privada no Brasil*. Vol 3, São Paulo, Companhia das Letras, 1998, p. 216-287.

ASSIS, Charleston José de Sousa, DUARTE, Leila Menezes et MENDES, Anderson Fabricio Moreira. « Fontes para o Estudo da imigração portuguesa no Arquivo Público do Estado do Rio de Janeiro ». In: MARTINS, Ismênia de Lima et SOUSA, Fernando (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, p. 27-43, 2006.

BARBOSA, Rosana. *Immigration and xenophobia, Portuguese Immigrants in Early 19th Century Rio de Janeiro*. Plymouth-UK, University press of America, 1984.

BARBOSA, Rosana. « Um panorama histórico da imigração portuguesa para o Brasil ». In: Arquipélago – História, 2e série, VII (2003), p. 173-196.

BASSANEZI Maria Silvia Casagrande Beozzo et Baeninger, Rosana. *Uma fonte para os estudos de população: Os registros da hospedaria dos imigrantes*. Campinas, NEPO, UNICAMP, 1986. [Accessible en ligne sur:

[http://www.nepo.unicamp.br/textos/publicacoes/textos\\_nepo/textos\\_nepo\\_07.pdf](http://www.nepo.unicamp.br/textos/publicacoes/textos_nepo/textos_nepo_07.pdf), consulté le 10 mai 2012].

BASSANEZI, Maria Silvia Casagrande Beozzo. *Família e força de trabalho no colonato: subsídios para a compreensão de dinâmica demográfica no período cafeeiro*. Campinas, UNICAMP-NEPO, 1986.

BASSANEZI, Maria Silvia C. Beozzo, SCOTT, Ana Silvia Volpi; BACELLAR, Carlos de Almeida Prado e TRUZZI, Oswaldo Mário Serra. *Atlas da imigração internacional em São Paulo 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008.

BASSANEZI, Maria Silvia C. Beozzo, SCOTT, Ana Silvia Volpi; BACELLAR, Carlos de Almeida Prado e TRUZZI, Oswaldo Mário Serra. *Roteiro de fontes sobre a imigração em São Paulo 1850-1950*. São Paulo, Editora UNESP, 2008.

BEIGUELMAN, Paula. *A formação do povo no complexo cafeeiro : Aspectos políticos*. São Paulo, Livraria Pioneira Editórea, 1968.

BOSCHILIA, Roseli. “A sociedade Portuguesa em Curitiba: um projeto identitário (1878-1900)”. In: MATOS, Maria Izilda de Santos, SOUSA, Fernando de et HECKER, Alexandre. *Deslocamentos e história: os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, p. 339-355, 2008.

CÁNOVAS, Marília D. Klaumann. « A grande imigração européia para o Brasil e o imigrante espanhol no cenário da cafeicultura paulista: aspectos de uma (in)visibilidade”. In: *Saeculum, Revista de História*, João Pessoa, Departamento de História/ Programa de Pós-Graduação em História/ UFPB, août/décembre 2004, p. 115-136, p. 116, 118 et 120. [Accessible en ligne sur <http://www.cchla.ufpb.br/saeculum/saeculum11.pdf>, consulté en octobre 2010].

CORTE, Andrea Telo da. « A imigração Madeirense em Niterói, 1930-1990. Histórias de vidas”. In: VIEIRA, Alberto (Coord.). *A Madeira e o Brasil*. Colectânea de estudos.

CORTE, Andrea Telo da. “A relevância das fontes Oraís no estudo do fenômeno imigratório”. In: Ismênia de LIMA MARTINS et Fernando SOUSA. *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Rio de Janeiro, FAPERJ, CEPES, 2006, p. 138-128.

DAVATZ, Thomas. *Memórias de um colono no Brasil (1850)*. Traduction, préface et notes de Sérgio Buarque de Holanda, São Paulo, Livraria Martins, 1941.

DEAN, Warren. *Rio Claro: um sistema brasileiro de Grande Lavoura, 1820-1920*. Traduction Waldívia Marchiori Portinho. Rio de Janeiro, Paz e terra, 1977.

DE FREITAS, Charles. « Famílias madeirenses em Itapira ». In: *A Tribuna de Itapira* du 24 octobre 2002.

EGLER, Eugênia Gonçalves. « A zona Bragantina no Estado do Pará ». In: *Revista Brasileira de Geografia*, p. 527-555, juillet-septembre 1961.

EMMI, Maria Ferreira. « A Amazônia como destino das migrações internacionais do final do século XIX ao início do século XX : o caso dos portugueses ». In : *XVII Encontro Nacional de Estudos Populacionais*, ABEP, Caxambú-Minas Gerais, Brésil, 2010.

FAUSTO, Boris. “Imigração: cortes e continuidade”. In: SCHWARZ, Lilia Moritz (Org.). *História da vida privada no Brasil*. Vol 4, São Paulo, Companhia das Letras, 1998, p. 14-61.  
FOERSTER, Robert F. *The Italian emigration of our times*. Cambridge, Harvard University Press, 1919.

HOLLOWAY, Thomas H. *Immigrants on the land: coffee and society in São Paulo, 1886-1934*. North Carolina, The University of North Carolina press Chaptel Hill, 1980.

FRANCO PEREIRA, Maria Aparecida. « Enfrentamentos e lutas pela vide : portugueses em Santos no final do século XIX (1880-1900) ». In: SOUSA, Fernando de; MARTINS, Ismênia; MENEZES, Lená Medeiros de; MATOS, Maria Izilda; SARGES, Maria de Nazaré; SERPA SILVA, Susana. *Um passaporte para a terra Prometida*. Porto, CEPESE, p. 397-413, 2011, p. 398-399.

FRUTUOSO, Maria Suzel Gil. “A presença portuguesa no comércio em Santos”. In: Maria Izilda MATOS, Fernando de SOUSA, Alexandre HECKER. *Deslocamento & histórias: os portugueses*. São Paulo, EDUSC, 2008, p. 141-154.

FRUTUOSO, Maria Suzel Gil. MATOS, Maria Izilda Santos. “Estratégias de sobrevivência. A imigração portuguesa em São Paulo e o mundo do trabalho em São Paulo, 1890-1930”. In: Maria Beatriz Nizza da SILVA, Maria Ioannis BAGANHA; Maria José MARANHÃO; Miriam Halpern PEREIRA. *Emigração/imigração em Portugal... op. cit.*, p. 218-237.

HUTTER, Lucy Maffei. *Imigração italiana em São Paulo (1880-1889), os primeiros contactos do imigrante com o Brasil*. São Paulo, Publicação do Instituto de Estudos Brasileiros, 1972.

IOTTI, Luiza Horn. « A política imigratória brasileira e sua legislação, 1822-1914 ». Article présenté lors du *X encontro Estadual de História: O Brasil no Sul: cruzando fronteiras entre o regional e o nacional*, p. 5. [Accessible en ligne sur [http://www.eeh2010.anpuh-rs.org.br/resources/anais/9/1273883716\\_ARQUIVO\\_OBRASILEAIMIGRACAO.pdf](http://www.eeh2010.anpuh-rs.org.br/resources/anais/9/1273883716_ARQUIVO_OBRASILEAIMIGRACAO.pdf), consulté en décembre 2010].

KLEIN, Herbert S. « A integração social e económica dos imigrantes portugueses no Brasil nos finais do século XIX e no século XX », in : *Análise Social*, Vol 28, n.º 2, p. 235-265, Lisbonne.

KOIFMAN, Fábio. *Imigrante ideal : o ministério da Justiça e a entrada de estrangeiros no Brasil (1941-1945)*. São Paulo/Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 2012.

KUSHNIR, Beatriz. “Traços lusos nos acervos do Arquivo Geral da Cidade do Rio de Janeiro”. In: MARTINS, Ismênia de Lima et SOUSA, Fernando (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 45-53.

LAHMEYER LOBO, Eulália Maria. *Imigração portuguesa no Brasil*. São Paulo, Editora Hucitec, 2001.

LIMA MARTINS, Ismênia de et SOUSA, Fernando (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006.

LIMA MARTINS, Ismênia de. “Relações e registros sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro. Uma análise crítica das fontes”. In: *População e Sociedade* (“A emigração portuguesa para o Brasil”), n. ° 14/15 – Parte I, Porto, CEPES, p. 69-88, 2007.

LIMA MARTINS, Ismênia de. “Registro de imigrantes: estratégia de pesquisa”. In: MATOS, Maria Izilda, SOUSA, Fernando de, HECKER, Alexandre. *Deslocamento e histórias: os portugueses*, Bauru, SP: EDUSC, 2008, p. 15-26.

MATOS, Maria Izilda Santos de. «Estratégias de sobrevivência. A imigração portuguesa e o mundo do trabalho, São Paulo 1890-1930”. In: SILVA, Maria Beatriz Nizza; BAGANHA, Maria Ioannis; MARANHÃO, Maria José et PEREIRA, Miriam Halpern. *Emigração, imigração em Portugal, actas do Colóquio Internacional sobre emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)*, p. 28-41, Lisbonne, Fragmentos, p. 218-237, 1993, p. 224-225.

MATOS, Maria Izilda de Santos, SOUSA, Fernando de et HECKER, Alexandre. *Deslocamentos e história: os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, 2008.

MENEZES, Lená Medeiros de. *Os indesejáveis: desclassificados da modernidade. Protesto, crime e expulsão na Capital Federal (1890-1930)*. Rio de Janeiro: Ed. UERJ, 1996.

MENEZES, Lená Medeiros de. “Os processos de expulsão como fontes para a História da Imigração Portuguesa no Rio de Janeiro (1907-1930)”. In: MARTINS, Ismênia de Lima et SILVA, Maria Beatriz Nizza da. *Documentos para a história da imigração portuguesa no Brasil, 1850-1938*. Rio de Janeiro, Nordica Ltda, 1992.

MENEZES, Lená Medeiros de et CYPRIANO, Paula Leitão. “Imigração e negócios: comerciantes portugueses segundo os registros do tribunal do comércio da capital do Império (1851-1870)”. In: MATOS, Maria Izilda de Santos, SOUSA, Fernando de et Hecker, Alexandre. *Deslocamentos e história: os portugueses*. Bauru, São Paulo, EDUSC, p. 103-118, 2008.

MONTEIRO, Arlete Assumpção. “A imigração portuguesa [planejada] para o sul do Brasil. A colônia de Nova Ericeira”. In: MARTINS, Ismênia de Lima et SOUSA, Fernando (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006.

MONTEIRO, Tania Penido. *Portugueses na Bahia na segunda metade do século XIX, emigração e comércio*. Porto, Secretario de Estado da emigração, centro de estudo, 1985.

MOURA, Denise Aparecida Soares. «Relações de trabalho e convívio em um município paulista cafeeiro (Campinas, 1871-1885). In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I, “Colônia e Império”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 287-308, 2010.

MOYA, José C. *Cousins and strangers: spanish immigrants in Buenos Aires, 1850-1930*. Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press, 1998.

MOYA, José C. « Tanos e gaitas: inmigración, asentamento e competencia simbólica dos italianos e españois en arxentina, 1830-1890 ». In: *Estudos migratorios, revista galega de análise das migracións*, Vol. I, n. ° 1, 2008, p. 49-79.

NUNES MENDONÇA, Joseli Maria. « Leis para ‘os que se irão buscar’ - Imigrantes e relações de trabalho no século XIX brasileiro ». In: *Revista História, Questões & Debates*, Dossiê – *Deslocamentos : trabalho e identidades*, ano 29 – n. ° 56, p. 63-85, janv/Juin 2012, p. 70-71.

ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo, a formação da unidade paulista*. Vol. I et II, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, 2010.

OLIVEIRA, Maria Coleta F. A. de e PIRES, Maria Conceição S. *A imigração italiana para o Brasil e as cidades*. Campinas, UNICAMP-NEPO, 1992.

PAIVA, Odair da Cruz. « Brasileiros na hospedaria de Imigrantes, a migração para o Estado de São Paulo (1888-1993) ». In: *Série Resumos*, n. ° 8, São Paulo, Memorial do Imigrante, 2001.

PAIVA, Odair da Cruz. “Arquivos da Imigração no contexto da Hospedaria de Imigrantes de São Paulo”. In: *Patrimônio e memória*, revista eletrônica do Centro de Documentação e Apoio à Pesquisa (CEDAP), UNESP-FCLAs, Vol. 5, n. ° 2, p. 90-106, dezembro 2009.

PAIVA, Odair da Cruz. « Políticas de colonização em São Paulo (1890-1945). Núcleos coloniais e áreas de colonização: subsídios à grande propriedade ». In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de. *História do Estado de São Paulo: a formação da unidade paulista*. Vol. 2: “República”. São Paulo, Imprensa Oficial do Estado de São Paulo, Editora UNESP, Arquivo Público do Estado de São Paulo, p. 101-117, 2010.

PASCAL, Maria Aparecida Macedo. *Portugueses em São Paulo: a face feminina da imigração*. São Paulo, Expressão & Arte Editora, 2005.

RIBEIRO, Gladys Sabina. “Perfil do Imigrante Português nos Códices de Legitimação e Apresentação de Passaportes na Polícia - Arquivo Nacional do Rio de Janeiro”. In: MARTINS, Ismênia de Lima et SOUSA, Fernando (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 54-85.

RIBEIRO, Gladys Sabina. “A guerra aos portugueses no Rio de Janeiro no final do século XIX”. In: *Revista Oceano*, n. ° 44, Comissão Nacional para as comemorações dos descobrimentos portugueses, outubro/décembre 2000, p. 68-84.

SANTOS, Iverson Poletto dos. “A sociedade Promotora de Imigração: formação e influência, 1886-1895”. In: *Revista Eletrônica do Arquivo Público do Estado de São Paulo*, n. ° 25, 2007. [Accessible en ligne sur <http://www.historica.arquivoestado.sp.gov.br/materias/anteriores/edicao25/materia02/>, consulté le 29 janvier 2011].

SANTOS, Jonas Rafael. « Imigração e ascensão social em Ribeirão Preto entre o final do século XIX e meados do XX ». In: *Anais do XV Encontro Nacional de Estudos Populacionais*, Caxambu, 2006. [Accessible en ligne sur [http://www.abep.nepo.unicamp.br/encontro2006/docs/pdf/ABEP2006\\_797.pdf](http://www.abep.nepo.unicamp.br/encontro2006/docs/pdf/ABEP2006_797.pdf), consulté en septembre 2012].

SANTOS, Sales Augusto dos et HALLEWELL, Laurence. « Historical Roots of the 'Whitening' of Brazil ». In : *Latin American Perspectives*, Vol. 29, n. ° 1, p. 61-82, janvier 2002.

SCOTT, Ana Silvia Volpi. « Verso e reverso da imigração portuguesa: o caso de São Paulo entre as décadas de 1820 a 1930 ». In: Revista *Oceano*, n. ° 44 (« Portugueses no Brasil independente »), p. 126-142, Lisbonne, Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimientos Portugueses, octobre/décembre 2000.

SILVA OLIVEIRA, Carla Mary da. *Saudades d'além mar : um estudo sobre a imigração portuguesa no Rio de Janeiro através da revista Lusitana (1929-1934)*. Thèse de doctorat présentée à l'Université Fédérale de Paraíba en 2003.

SILVA, Fernando Teixeira da. « Imigração e Movimento Operário no Brasil ». *Acervo : revista do Arquivo Nacional*, RJ, v. 10, n. ° 2, Juill-Dec. 1997, p. 97-108 ; *Opérários sem padrões : os trabalhadores da cidade de Santos no entreguerras*. Campinas, Editora da UNICAMP, 2003.

SILVA MANHAS, Adriana Capretz Borges da. *Formação e desenvolvimento do núcleo colonial Antônio Prado em Ribeirão Preto (SP)*. Article présenté lors du 2° Seminário de Patrimônio Agroindustrial, du 19 au 22 octobre 2010, São Carlos, São Paulo. [Accessible en ligne sur <http://www.arquitetura.eesc.usp.br/sspa/arquivos/pdfs/papers/01542.pdf>, consulté en septembre 2012].

SOARES UDAETA, Rosa Guadalupe. « As hospedarias de imigrantes em são paulo: o caso da Maçan d'Oro ». In: *Anais do XX Encontro Regional de História: História e Liberdade*. ANPUH/SP – UNESP-Franca, du 06 au 10 septembre 2010, p. 2. [Accessible en ligne sur <http://www.anpuhsp.org.br/sp/downloads/CD%20XX%20Encontro/PDF/Autores%20e%20Artigos/Rosa%20Guadalupe%20Soares%20Udaeta.pdf>, consulté en mai 2012].

SOARES UDAETA, Rosa Guadalupe. « Hospedarias de Núcleos Coloniais: os casos de Santanta, São Caetano e São Bernardo (1877-1879) ». In: *Anais do XXVI Simpósio Nacional de História – ANPUH*, São Paulo, juillet 2011. [Accessible en ligne sur [http://www.snh2011.anpuh.org/resources/anais/14/1300122959\\_ARQUIVO\\_UDAETA\\_Rosa-HospedariasdeNucleosColoniais.pdf](http://www.snh2011.anpuh.org/resources/anais/14/1300122959_ARQUIVO_UDAETA_Rosa-HospedariasdeNucleosColoniais.pdf), consulté le 25 avril 2012].

MOURA, Soraya et PAIVA, Odair da Cruz *Memorial do Imigrante, a imigração no Estado de São Paulo = Memorial of the Imigrant: the immigration in São Paulo state*. São Paulo, Imprensa Oficial do Estado de São Paulo, Memorial do Imigrante, 2008.

SOUCHAUD, Sylvain. « Les périodes migratoires du peuplement au Brésil de la fin du XIXe siècle à nos jours », *Revue Hommes et migrations*, p. 4-6. Article issu du N°1281, septembre-octobre 2009 : France-Brásil sous l'angle des migrations et de l'altérité. [Accessible en ligne et

mis à jour le : 09/12/2009, <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/france-bresil-sous-l-angle-des-migrations-et-de-l-alterite/5644-les-periodes-migratoires-du-peuplement-au-bresil-de-la-fin-du-xixe-siecle-a-nos-jours>].

SOUSA, Fernando (Org.). *Portugueses no Brasil: migrantes em dois atos*. Niterói, Rio de Janeiro, Muiraquitã, 2006, p. 86-117.

SOUZA CAMPOS, Maria Christina Siqueira de. « Imagens do imigrante português no meio rural paulista », p. 67-98. In: ROCHA- TRINDADE Maria Beatriz; SOUZA CAMPOS, Maria Christina Siqueira de CAMPOS (Org.). *Olhares lusos e brasileiros*. São Paulo, Usina do livro, 2003.

STOLCKE, Verena et HALL, Michael M.. “A introdução do trabalho livre nas fazendas de café de São Paulo”. In: *Revista Brasileira de História*, Vol. 3, n. ° 6, São Paulo, Marco Zero, 1984, p. 80-120.

TRENTO, Angelo. *Do outro lado do Atlântico, um século de imigração italiana no Brasil*. São Paulo, Livraria Nobel S. A., 1989.

TELAROLLI JUNIOR, Rodolpho. “Imigração e epidemias no Estado de São Paulo”. In: *História, Ciências, Saúde – Manguinhos*, III (2), p. 265-283, Juil/oct 1996.

TRINDADE, Jaelson Bitran. « Portugueses em Santos (SP) – 1890-1930 : cultura arquitetônica e estratégias espaciais ». In: Maria Izilda MATOS, Fernando de SOUSA, Alexandre HECKER. *Deslocamento & histórias: os portugueses*. São Paulo, EDUSC, 2008, p. 303-320.

TRUZZI, Oswaldo, « Libanais et Syriens au Brésil (1880-1950) ». In : *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18 – n ° 1, 2002. [Accessible en ligne depuis le 09 juin 2006 sur <http://remi.revues.org/index1694.html>, consulté en envier 2011].

TRUZZI, Oswaldo et VOLPI SCOTT, Ana Silvia. “Pioneirismo, disciplina e paternalismo nas relações de trabalho entre proprietário e imigrante no século XIX: o caso da colônia de Nova Lousã em São Paulo”. In: *Revista da Faculdade de Letras, História*, Porto, III série, Vol. 6, 2005, p. 339-354.

UGOLOTTI, Filippo. *Italia e Italiani in Brasil*. São Paulo, Typ. A Vapor Riedel & Lemmi, 1897.

WESTPHALEN, Cecília Maria et BALHANA, Altiva Pilatti. “Políticas e legislação imigratórias brasileiras e a imigração portuguesa”. In: SILVA, Maria Beatriz Nizza, BAGANHA, Maria Ioannis, MARANHÃO, Maria José et HALPERN PEREIRA, Miriam. *Emigração e imigração em Portugal*, Actas do “Colóquio Internacional sobre Emigração e Imigração em Portugal (séc. XIX-XX)”. Lisbonne, Fragmentos, p. 17-21, 1993.

WITTER, José Sebastião. « Imigrante, um fator de transformação da sociedade brasileira - São Paulo (1850-1914) ». In: ODALIA, Nilo et CASTRO CALDEIRA, João Ricardo de (Org.). *História do Estado de São Paulo: A formação da unidade paulista*. Vol. 2: “República”, São Paulo, Editora UNESP; Imprensa Oficial; Arquivo Público do Estado, p. 119-134, 2010.





# INDEX GEOGRAPHIQUE

- Açores.....19, 20, 22, 24, 29, 30, 31, 35, 38, 52, 57, 58, 66, 77, 78, 80, 83, 84, 93, 95, 98, 100, 101, 104, 111, 128, 129, 133, 136, 141, 149, 150, 151, 154, 155, 158, 159, 172, 175, 181, 182, 191, 194, 196, 199, 203, 205, 210, 218, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 234, 235, 238, 241, 242, 248, 288, 290, 292, 334, 338, 359, 364, 365, 367, 368, 369, 428, 450, 483, 491, 510, 542, 559, 590
- Acre .....260
- Afrique ...23, 26, 29, 44, 65, 103, 114, 121, 124, 129, 131, 132, 133, 137, 138, 180, 183, 184, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 221, 250, 277, 278, 280, 284, 454, 466, 549
- Afrique du Sud .....182
- Alagoas.....223, 263, 296, 320, 355, 401
- Alentejo .....128, 131
- Algarve .....23, 28, 131, 236
- Alger.....106
- Allemagne ....133, 137, 216, 294, 298, 335, 341, 397, 450, 503, 504, 510
- Amazonas .....260, 355
- Amazone.....223, 232, 234, 260, 269, 363
- Amazonie .....165, 363
- Amérique....18, 28, 65, 103, 131, 151, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 190, 195, 207, 221, 222, 224, 227, 231, 259, 261, 262, 265, 277, 289, 297, 298, 331, 428, 448, 505, 548, 549
- Amparo.....267, 272, 305, 412
- Amsterdam .....294
- Andalousie.....448
- Angleterre.....41, 49, 82, 97, 98, 104, 105, 106, 109, 110, 111, 126, 143, 178, 182, 185, 195, 197, 207, 208, 211, 216, 238, 239, 246, 257, 259, 279, 280, 281, 283, 298, 314, 335, 341, 399, 405, 494, 503, 504, 505, 510
- Angola ..17, 29, 30, 52, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 277, 466, 510
- Angra.....152, 153, 155, 157, 170, 197
- Anguilla.....186
- Antigua .....186, 191
- Antilles ...21, 101, 103, 106, 110, 126, 127, 178, 180, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 193, 194, 198, 203, 205, 246, 250, 257, 466, 539
- Anvers..... 100
- Apeú..... 375
- Araraquara ... 267, 273, 305, 407, 482, 575, 577, 578
- Araripe ..... 375, 376, 377
- Arco da Calheta ..... 587
- Areias ..... 267, 271, 304
- Argentine ..... 28, 131, 182, 448, 454
- Asie ..... 186
- Atlantique .... 18, 19, 21, 22, 25, 29, 30, 34, 38, 44, 46, 50, 66, 100, 101, 103, 121, 133, 153, 181, 182, 187, 207, 209, 217, 220, 227, 232, 239, 266, 268, 453, 466, 473, 534, 536, 557, 559, 563, 566, 589
- Australie..... 194
- Autriche ..... 494
- Aveiro ..... 38
- Bahia .... 135, 143, 165, 218, 219, 220, 222, 223, 230, 235, 244, 245, 246, 248, 249, 256, 263, 264, 278, 279, 296, 301, 302, 328, 337, 338, 341, 348, 354, 355, 388, 548, 549, 556
- Bananal ..... 267, 271, 304
- Barcelone ..... 473
- Barreiros ..... 304
- Beira..... 241
- Belém.... 38, 233, 234, 260, 361, 363, 365, 366, 370, 374, 379, 562, 563, 564
- Belgique..... 298
- Bélize ..... 186
- Benevides..... 366, 367, 368, 369, 370, 371, 375, 376, 377, 562
- Benguela ..... 208
- Berlin ..... 137, 212
- Blumenau ..... 242, 291
- Boaventura..... 587
- Bom Retiro.... 428, 430, 431, 432, 434, 479
- Boston ..... 200
- Bragança ..... 93, 234, 363, 366, 375, 379
- Brás ..... 428, 431, 433, 434, 436, 441, 448, 479, 581
- Brésil 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 56, 80, 82, 101, 102, 105, 110, 114, 116, 117, 119, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 130, 131, 133,

134, 135, 138, 139, 140, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 168, 171, 173, 176, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 191, 194, 208, 209, 210, 211, 212, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 338, 339, 340, 341, 342, 344, 345, 347, 348, 349, 350, 354, 357, 358, 359, 360, 364, 366, 367, 369, 370, 378, 383, 385, 387, 389, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 405, 407, 408, 409, 410, 413, 414, 415, 416, 417, 424, 425, 428, 429, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 446, 447, 448, 449, 450, 453, 454, 456, 457, 459, 465, 466, 468, 469, 471, 473, 475, 477, 478, 485, 486, 492, 493, 496, 497, 499, 500, 501, 502, 503, 505, 506, 507, 509, 510, 512, 513, 514, 518, 519, 520, 527, 528, 529, 534, 535, 537, 538, 539, 540, 542, 548, 549, 551, 553, 554, 555, 557, 559, 560, 561, 562, 563, 567, 568, 569, 572, 573, 574, 575, 576, 579, 581, 585, 586, 587, 588, 590	
Buenos Aires .....	182, 224, 505, 506
Bugio .....	67
Caire .....	216
Calheta .....	22, 67, 88, 144, 511, 515, 518, 553, 587
Californie .....	152, 198, 528
Camacha .....	115
Câmara de Lobos .....	22, 67, 86, 88, 144, 156, 230, 371, 515, 554
Campanário .....	86
Campinas .....	161, 261, 272, 303, 304, 347, 394, 396, 403, 405, 406, 407, 412, 525
Campos .....	388
Canada .....	182, 207, 222, 445, 494, 495
Canaries .....	30, 52, 57, 101, 104, 108, 109, 182, 194, 338, 341, 427, 428, 487, 491, 494, 496, 548
Canhas .....	230
Cannas .....	421
Cantagalo .....	161, 264, 267, 456, 457, 548
Canton .....	331
Cap .....	216
Cap Horn .....	172, 203
Capivari .....	413, 586
Cap-Vert ....	19, 29, 57, 101, 104, 175, 182, 208, 218, 359
Caraĩbes .....	32, 187
Casa Branca .....	267, 304
Cascalho .....	421
Castille .....	218
Caxambú .....	360
Ceará ....	219, 222, 223, 260, 263, 307, 318, 322, 324, 355
Ceuta .....	208
Ceylan .....	399
Chine .....	332
Chypre .....	101
Coimbra .....	79, 212
Cologne .....	504
Congo .....	211
Cravinho .....	273
Cuba .....	182, 257, 279, 283, 331
Curaçao .....	182, 207
Curitiba .....	224, 242, 243, 289
Daman .....	208
Danemark .....	143
Demerara .....	25, 118, 185, 191, 192, 193, 246, 466, 510, 548, 549
Diu .....	208
Douro .....	241
Ecosse .....	189
Egypte .....	101
Ericeira .....	242
Espagne .....	82, 122, 124, 177, 224, 227, 237, 283, 350, 433, 448, 450, 494, 505, 510
Espírito Santo .....	219, 222, 266, 285, 291, 292, 325, 335, 336, 344, 353, 354, 355, 415
Essequibo .....	192
Estreito de Câmara de Lobos .....	230, 588
États-Unis ....	25, 31, 33, 44, 117, 170, 171, 172, 173, 175, 180, 182, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 205, 206, 207, 250, 257, 261, 274, 283, 286, 289, 298,

326, 327, 397, 399, 400, 505, 525, 528, 542	Havre..... 290
Europe ....19, 20, 21, 80, 98, 100, 109, 111, 116, 117, 119, 125, 137, 142, 143, 151, 235, 236, 257, 261, 279, 293, 294, 296, 298, 306, 329, 330, 334, 336, 337, 346, 347, 350, 354, 362, 381, 385, 387, 393, 396, 397, 398, 399, 400, 404, 411, 412, 417, 418, 423, 424, 426, 428, 433, 435, 444, 446, 447, 450, 453, 456, 492, 494, 536	Hawaiï ... 25, 31, 32, 44, 154, 155, 172, 177, 180, 187, 195, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 454, 466, 500, 501, 510, 529, 539, 548, 549, 589
Europe occidentale .....106	Héligoland..... 234
Evora .....93	Hilo ..... 529
Faial.....99, 232, 292, 581, 586	Hollande..... 298, 494
Fall River.....199	Hong Kong..... 328, 331, 332
Florianópolis.....224	Honolulu ..... 172, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 467, 500
France .50, 79, 82, 104, 106, 117, 124, 143, 189, 193, 222, 232, 298, 335, 344, 350, 504, 505, 510	Horta .... 152, 153, 157, 172, 178, 179, 196
Fuerteventura.....52	Huíla ..... 211, 214, 215, 513
Funchal ...22, 38, 43, 57, 58, 61, 66, 67, 69, 70, 71, 80, 83, 86, 88, 93, 95, 97, 98, 99, 106, 107, 108, 109, 112, 117, 118, 139, 141, 144, 145, 152, 154, 155, 156, 157, 163, 169, 171, 177, 178, 179, 186, 189, 190, 205, 214, 217, 223, 228, 229, 230, 246, 340, 341, 342, 370, 371, 376, 377, 454, 456, 459, 460, 461, 467, 472, 483, 484, 498, 499, 500, 501, 503, 507, 511, 514, 518, 544, 546, 550, 551, 552, 553, 555, 559, 560, 561, 562, 564, 586	Humpata..... 215
Galice .....177, 448, 494, 496	Ibicaba..... 272, 293
Gaula .....588	île de Onças..... 361
Gênes.....345, 347, 424, 446, 473, 505, 506	îles Caymanes ..... 186
Georgetown .....178, 191	îles Sandwich .. 32, 154, 185, 200, 201, 204
Gibraltar .....234, 473, 506	îles Turk et Caïque..... 186
Glagow .....294	îles vierges ..... 186
Goa .....208	Ilha das Flores..... 343, 456
Goiás.....403	Ilhéu do Chão..... 67
Graciosa.....155	Ilhéus..... 219
Grande Deserte.....67	Illinois ..... 198
Grão Pará.....262	Inde ..... 101, 114, 223
Grenade .....186	Irlande ..... 117, 118
Guadeloupe.....193, 194	Itajahy ..... 242
Guanabara.....344	Italie ..... 100, 133, 137, 271, 335, 341, 347, 350, 410, 423, 424, 433, 447, 448, 450, 494, 497, 503, 510
Guinée .....208	Itamaracá..... 219
Guinée-Bissau .....29	Itapema ..... 433
Guyane25, 32, 44, 177, 185, 187, 191, 192, 193, 222, 223, 262, 331, 344, 364, 454	Itapetininga ..... 259
Hambourg.....290, 293, 294, 345, 503, 504	Itapira... 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589
	Itu ..... 303, 304, 406
	Jaboticabal ..... 305
	Jacksonville..... 198
	Jamaïque ..... 186
	Japon ..... 332
	Jundiaí..... 272, 304, 405, 406
	Kahoolawe ..... 201
	Kauai..... 201
	Kourou ..... 222, 344
	la Barbade ..... 186
	la Dominique ..... 186
	La Havane..... 284, 331
	La Plata ..... 224, 505
	Lanai ..... 201
	Lanzarote ..... 52

Las Palmas.....	52	Maroc .....	208
Limeira .....	267, 293, 313, 385, 390, 391	Marseille .....	433, 473, 506
Lisbonne .....	17, 41, 42, 65, 70, 72, 75, 87, 100, 101, 102, 104, 105, 110, 114, 116, 123, 127, 128, 131, 141, 154, 155, 163, 165, 168, 177, 179, 209, 216, 217, 224, 226, 228, 235, 236, 237, 242, 244, 245, 246, 250, 263, 290, 349, 413, 487, 554	Martinique.....	193
Liverpool .....	404	Massachussetts.....	196, 198, 529
Londres...42, 119, 192, 275, 306, 327, 336, 399, 405, 504		Mato Grosso.....	268, 403
Londrina .....	584	Mauí .....	201
Lorena.....	421	Mazagan.....	208
Los Angeles.....	199	Méditerranée .....	30, 100, 505
Lourenço Marques.....	553	Methuen .....	105
Lousã .....	409	Milan.....	347
Luanda.....	208, 278, 284	Milpitas .....	528
Lubango.....	215	Minas Gerais 164, 256, 257, 266, 267, 268, 281, 302, 348, 354, 355, 360, 401, 403, 405, 415, 456, 548, 549, 573	
Macao .....	208, 331	Minho.....	131, 134, 151, 241, 248
Macapá .....	233	Moçamedes .....	210, 211, 214, 215
Machico.....	22, 58, 67, 86, 189, 515, 518	Mococa .....	267
Madère....19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 30, 31, 33, 35, 38, 39, 41, 42, 43, 47, 49, 50, 52, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 77, 78, 79, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 120, 121, 124, 128, 133, 137, 149, 150, 151, 152, 154, 156, 158, 159, 161, 163, 164, 166, 172, 179, 181, 182, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 198, 199, 203, 204, 205, 206, 210, 213, 214, 218, 220, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 241, 242, 246, 247, 248, 338, 340, 341, 354, 364, 365, 369, 370, 371, 374, 376, 378, 380, 453, 454, 461, 464, 466, 467, 473, 491, 496, 498, 500, 501, 504, 506, 510, 511, 512, 514, 519, 520, 523, 525, 526, 529, 533, 534, 535, 540, 550, 552, 555, 556, 559, 566, 578, 579, 580, 581, 582, 584, 585, 586, 589, 590		Mogi das Cruzes .....	267, 271, 434
Madrid .....	224, 227, 232	Mogi Mirim .....	267, 406, 579, 589
Malaga.....	473, 496	Molokai.....	201
Malte.....	234	Monte.....	586
Manchester .....	404	Montevideo .....	224, 505, 506
Marajó .....	234	Montréal.....	445
Maranhão.....219, 222, 223, 232, 233, 234, 259, 262, 263, 264, 337, 338		Montserrat.....	186
		Moóca .....	431, 448
		Mozambique .. 29, 208, 213, 214, 215, 216, 553	
		Namibe.....	210
		Naples .....	473, 506
		Natal.....	456
		Navarre .....	494, 496
		New Bedford.....	33, 196, 199, 525
		New Jersey.....	198
		New York.....	42, 198, 330, 454, 504
		Niíhau .....	201
		Niterói .....	35, 162, 585
		Nordeste.....	302
		Norvège.....	494
		Nossa Senhora do Desterro.....	224
		Nossa Senhora do Ó.....	322, 361
		Nouvelle Angleterre.....	196, 198, 201
		Nova Cintra.....	579
		Nova Friburgo.....	289
		Nova Lousã.....	409, 410
		Nova-Friburgo .....	247
		Oahu.....	201
		Océan Indien.....	103, 217
		Océanie .....	53, 184
		Oiapoque.....	223, 232
		Orient .....	65

Pacheco.....	579	Porto Seguro .....	219
Pacifique.....	44, 201, 205, 224, 466	Portoalegre .....	93
Pampas .....	28	Portugal..	17, 18, 20, 22, 23, 26, 28, 29, 30, 37, 38, 39, 41, 49, 52, 54, 56, 57, 61, 66, 69, 73, 74, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 88, 89, 91, 92, 93, 95, 100, 102, 104, 105, 106, 113, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 124, 127, 128, 131, 135, 137, 138, 140, 141, 142, 146, 149, 150, 151, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 163, 164, 165, 166, 168, 170, 172, 174, 179, 191, 195, 199, 205, 206, 208, 209, 210, 212, 213, 216, 217, 218, 221, 223, 224, 226, 227, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 246, 248, 250, 263, 264, 278, 280, 281, 282, 313, 314, 331, 349, 350, 365, 369, 371, 372, 377, 388, 394, 409, 413, 433, 448, 450, 483, 494, 505, 510, 519, 520, 523, 525, 534, 541, 559, 590
Pará..38, 159, 165, 219, 222, 232, 233, 234, 237, 244, 248, 260, 263, 264, 314, 322, 335, 347, 348, 355, 359, 360, 361, 363, 364, 365, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 374, 377, 378, 379, 380, 381, 456, 486, 525, 548, 549, 562		Potosí .....	224
Paraguay .....	131, 153, 239, 300, 313, 398	Prusse .....	294
Paraíba..223, 247, 250, 255, 261, 266, 267, 272, 284, 296, 303, 402		Québec .....	494
Paraná ...242, 243, 255, 259, 266, 268, 289, 295, 328, 344, 347, 355, 358, 359, 584		Quinta Grande.....	554
Paris.....	41, 42, 106, 441	Recife.....	223, 237
Passa-Três.....	388, 389	Resende.....	264
Patagonie .....	28	Réunion.....	187, 193
Paul da Serra.....	69	Rhode Island .....	198
Paul do Mar .....	71	Ribeira Brava .....	22, 86, 514, 515, 533
Pays Basques .....	494, 496	Ribeira da Janella.....	55
Penha do Rio Peixe .....	579, 587	Ribeirão Preto267, 273, 305, 577, 578, 588	
Pernambouc ..128, 160, 165, 210, 219, 220, 222, 223, 244, 256, 263, 264, 285, 296, 302, 348, 354, 355, 388		Rio Claro.....	267, 272, 313, 390, 394, 406, 421
Pérou.....	331	Rio de Janeiro ....	21, 34, 35, 42, 43, 44, 45, 116, 129, 131, 142, 143, 159, 160, 161, 162, 165, 168, 172, 174, 179, 210, 218, 219, 222, 224, 226, 231, 235, 236, 237, 238, 246, 248, 249, 250, 255, 256, 257, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 270, 273, 274, 278, 279, 280, 281, 284, 289, 290, 291, 292, 295, 296, 301, 302, 303, 307, 310, 311, 313, 314, 325, 326, 329, 330, 335, 340, 343, 344, 347, 348, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 359, 378, 381, 383, 384, 386, 388, 389, 390, 392, 393, 396, 403, 404, 408, 410, 413, 415, 416, 418, 419, 431, 434, 456, 457, 459, 468, 470, 471, 472, 473, 474, 476, 487, 505, 506, 513, 538, 539, 548, 553, 555, 556, 562, 563, 564, 573, 576, 585, 590
Petrópolis.....	313	Rio do Peixe.....	269
Piauí.....	222		
Piauí.....	219, 258, 335		
Pico.....	30, 77, 99, 172, 542		
Piracicaba .....	272, 402		
Pointe-à-Pitre.....	193		
Ponta Delgada .....	151, 152, 153, 154, 157, 199, 203		
Ponta do Pargo .....	88		
Ponta do Sol ..22, 59, 67, 86, 118, 137, 144, 156, 171, 181, 229, 230, 371, 511, 512, 514, 515, 518, 533, 534, 551, 552, 585			
Porto .....20, 27, 28, 38, 105, 116, 141, 142, 155, 165, 167, 177, 209, 237, 240, 245, 248, 249, 250, 541			
Porto Alegre .....	457		
Porto Belo.....	242		
Porto Feliz .....	272, 304, 348		
Porto Ferreira.....	267		
Porto Moniz55, 67, 71, 86, 87, 88, 97, 102, 144, 156, 513, 553, 584			
Porto Novo da Cunha .....	456, 457, 548		
Porto Rico.....	494, 495		
Porto Santo ...23, 57, 58, 67, 68, 69, 77, 86, 97, 101, 155, 156, 182, 511, 513, 518			

Rio Doce.....	335	São Leopoldo .....	291
Rio Grande .....	307, 441, 446	São Lourenço .....	390
Rio Grande do Norte .....	223	São Luís do Maranhão .....	222, 233
Rio Grande do Sul 228, 231, 259, 288, 295, 302, 338, 344, 358, 424, 444, 573		São Mateus.....	30, 285
Rio Negro .....	289, 384	São Miguel 31, 99, 128, 129, 151, 152, 153, 154, 155, 181, 182, 203, 242, 369, 487	
S. Fidelis.....	388	São Paulo 19, 21, 34, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 171, 224, 228, 250, 255, 256, 257, 259, 261, 262, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 288, 289, 291, 292, 293, 299, 301, 303, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 318, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 326, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 344, 345, 347, 348, 353, 354, 355, 359, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 388, 390, 391, 392, 393, 394, 396, 397, 398, 399, 400, 402, 404, 405, 406, 407, 408, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 432, 435, 436, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 453, 456, 457, 458, 462, 464, 467, 468, 470, 472, 474, 475, 476, 478, 479, 480, 482, 484, 485, 486, 490, 491, 492, 494, 495, 496, 497, 499, 506, 507, 509, 513, 520, 521, 525, 526, 527, 529, 531, 534, 536, 538, 539, 541, 542, 544, 546, 547, 548, 549, 552, 553, 556, 557, 559, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 570, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 580, 581, 584, 585, 586, 587, 588, 590	
S. João do Principe .....	389	São Pedro .....	291
S. Vicente .....	67	São Pedro de Alcantara.....	242
Saint Vincent .....	191	São Pedro do Sul.....	292
Saint-Christophe-et-Niévéès ..186, 187, 466, 510		São Roque.....	466
Sainte-Lucie .....	186	São Simão .....	267, 273
Saint-Louis .....	222	Sao Tomé et Principe.....	182
Saint-Vincent.....	186, 192, 506	Sao Tomé-et-Principe .....	20, 29, 101, 182, 208, 219, 220
Salvador.....	223, 244, 245, 246	São Vicente ....	97, 144, 218, 219, 220, 222, 230, 244, 512, 513, 518, 520, 533, 553, 587
San Francisco .....	199, 201	Serinhaem .....	285
San Joaquim .....	199	Serra d' Agua.....	86, 515, 533, 553
Santa Catarina 34, 224, 226, 227, 228, 230, 231, 233, 241, 242, 259, 292, 293, 295, 321, 323, 334, 344, 347, 358, 444		Sete Quedas .....	390
Santa Cruz ..22, 59, 67, 102, 115, 118, 171, 588		Séville .....	20
Santa Izabel .....	291	Sicile .....	101, 152
Santa Maria .....	152, 232	Singapour .....	328
Santana .....67, 88, 156, 219, 371, 429, 430, 511, 513, 518, 533, 534, 535, 581, 586		Sorocaba .....	259, 272, 406
Santarém.....	93, 365		
Santo Amaro.....	219, 289, 384, 433		
Santo da Serra.....	189		
Santos ...36, 38, 42, 43, 218, 250, 264, 270, 273, 276, 347, 349, 373, 378, 384, 386, 387, 392, 403, 404, 405, 406, 408, 409, 413, 418, 419, 424, 427, 431, 433, 434, 435, 440, 445, 447, 448, 453, 456, 457, 468, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 483, 484, 488, 490, 492, 497, 498, 499, 506, 507, 513, 534, 538, 539, 548, 549, 557, 559, 560, 562, 563, 564, 569, 573, 575, 578, 579, 581, 584, 586, 587, 588			
São Bento .....	579		
São Bernardo .....	434		
São Caetano .....	30		
São Carlos .....	267		
São João.....	30, 172		
São João de Boa Vista.....	482		
São Jorge .....	155, 228, 232, 553		
São José.....	242		
São José do Barreiro.....	271		

Springfield.....	198	Trinité-et-Tobago... 32, 185, 186, 187, 189,	
Sri Lanka.....	399	191, 192, 193, 194, 198, 548	
Suède.....	143, 494	Uruguay.....	131, 261, 446
Suisse.....	335, 386, 396, 450	Utrecht.....	222, 224
Suriname.....	466, 510	Valença.....	264
Tabua.....	86, 515, 533, 585	Valence.....	152
Tage.....	134	Vassouras.....	264
Tanger.....	208	Venezuela.....	32, 182, 207
Tapajós.....	234	Vianna do Castelo.....	141
Taubaté.....	267, 271, 394	Vienne.....	236, 280
Taunton.....	529	Vigo.....	177
Terceira.....	99, 153, 155, 197	Viseu.....	177
Tietê.....	267, 272, 402	Waveney.....	198
Timor.....	208	Xingu.....	234
Tordesillas.....	218	Zaire.....	284
Toulon.....	433	Zambèze.....	208



## Résumé

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration vers l'Amérique de millions d'Européens, attirés par d'alléchantes offres de travail, fut sans précédent. Les Portugais, habitués à s'expatrier depuis le XV<sup>e</sup> siècle, en firent partie. Originaires de la métropole, des Açores et de Madère, ils traversèrent l'Atlantique pour se rendre notamment vers le Brésil, pays avec lequel ils partageaient une histoire, un langage, des coutumes. Suite à l'abolition de l'esclavage, les autorités brésiliennes firent en effet appel à de la main-d'œuvre étrangère, nécessaire à l'exploitation des plantations de café, alors en plein essor, comme à São Paulo.

Nous étudierons donc les profils de ces émigrants madériens, souvent perçus comme des Portugais du continent ou des Açoréens, ainsi que leurs mouvements migratoires vers São Paulo à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans la première partie, nous détaillerons le contexte géographique et socio-économique de l'archipel afin de comprendre le quotidien des habitants et la raison de leur départ, malgré une politique gouvernementale pour éviter l'exil des Madériens.

Dans la deuxième partie, nous irons au Brésil pour développer le contexte d'abolition de l'esclavage et la difficile mise en place de la politique d'immigration nationale et locale.

La troisième partie analyse le profil de ces émigrants madériens. Pour cela, nous avons construit une base de données à partir de cinq sources différentes - jusqu'à présent peu utilisées conjointement - afin d'obtenir le maximum de données sur ces insulaires embarqués entre 1886 et 1899 afin d'établir leur rôle dans la construction de la société brésilienne et l'histoire de l'émigration portugaise.

Mots-clés : Emigration portugaise ; Immigration au Brésil ; Archipel de Madère ; São Paulo ; Statistiques ; Fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

From the vineyards to the coffee plantations: socio-economic and statistical study on emigration from the Madeira archipelago to Sao Paulo at the end of the 19<sup>th</sup> century.

## Abstract

European emigration towards America, along with the opportunities it offered, reached an unprecedented scale during the 19th Century. Portuguese used to emigrate since the 15<sup>th</sup> century was part of this flow. In particular, European Portuguese emigrants from Continental Portugal, the Azores and Madeira crossed the Atlantic to Brazil, a country that shared their history, language and customs. The abolition of slavery in Brazil generated the need for foreign labor to work in coffee plantations, which were booming at the time, particularly in Sao Paulo. We will be studying Madeiran emigrants, often confused with continental Portuguese or Azoreans, and their emigration to Sao Paulo at the end of the 19th Century. In the first part, we will be presenting the archipelago to understand the daily life of the insulars and the reasons for their departure, despite governmental efforts to implement an effective legislation and its determination to prevent the scattering of its population. In the second part, we will cross the Atlantic in order to understand the context of the abolition of slavery in Brazil and the difficult implementation of the politics of immigration at the national and local level, which resulted in an influx of immigrants. Amongst these emigrants are Madeirans, whose profile will be analysed in the third part. We have compiled a database from five different sources, which are rarely used together and which will allow us not only to obtain the maximum data on these insulars who left between 1886 and 1899, but, as well, to examine their role in the establishment of Brazilian society and give them a status in the history of Portuguese emigration.

Keywords : Portuguese emigration ; Brazil immigration ; Madeira Arquipelago ; Sao Paulo ; Statistics ; End the XIX<sup>e</sup> century.

## Discipline : Histoire contemporaine

Université Paris IV- Sorbonne,

École doctorale II « Histoire moderne et contemporaine »

28 rue Serpente, 75006 Paris